

CAT / B

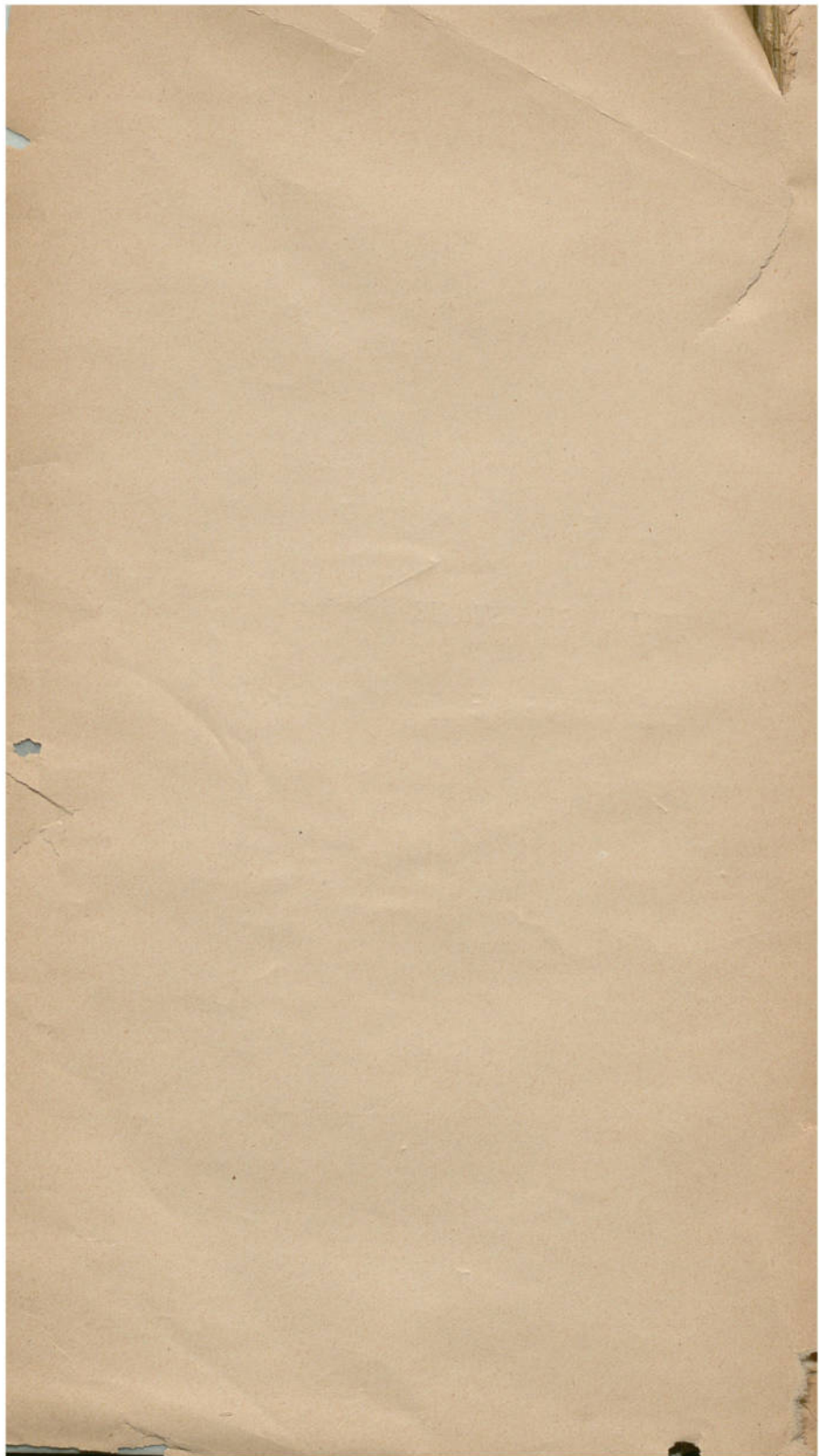
300

ANNUAIRE

STATISTIQUE

DU DÉPARTEMENT DU NORD

1896



25 MAI 1994

CCO

ANNUAIRE

C9568

STATISTIQUE



Université
Charles de Gaulle
Lille III

DU DÉPARTEMENT DU NORD

RÉDIGÉ

par

M. H. LECOCQ,

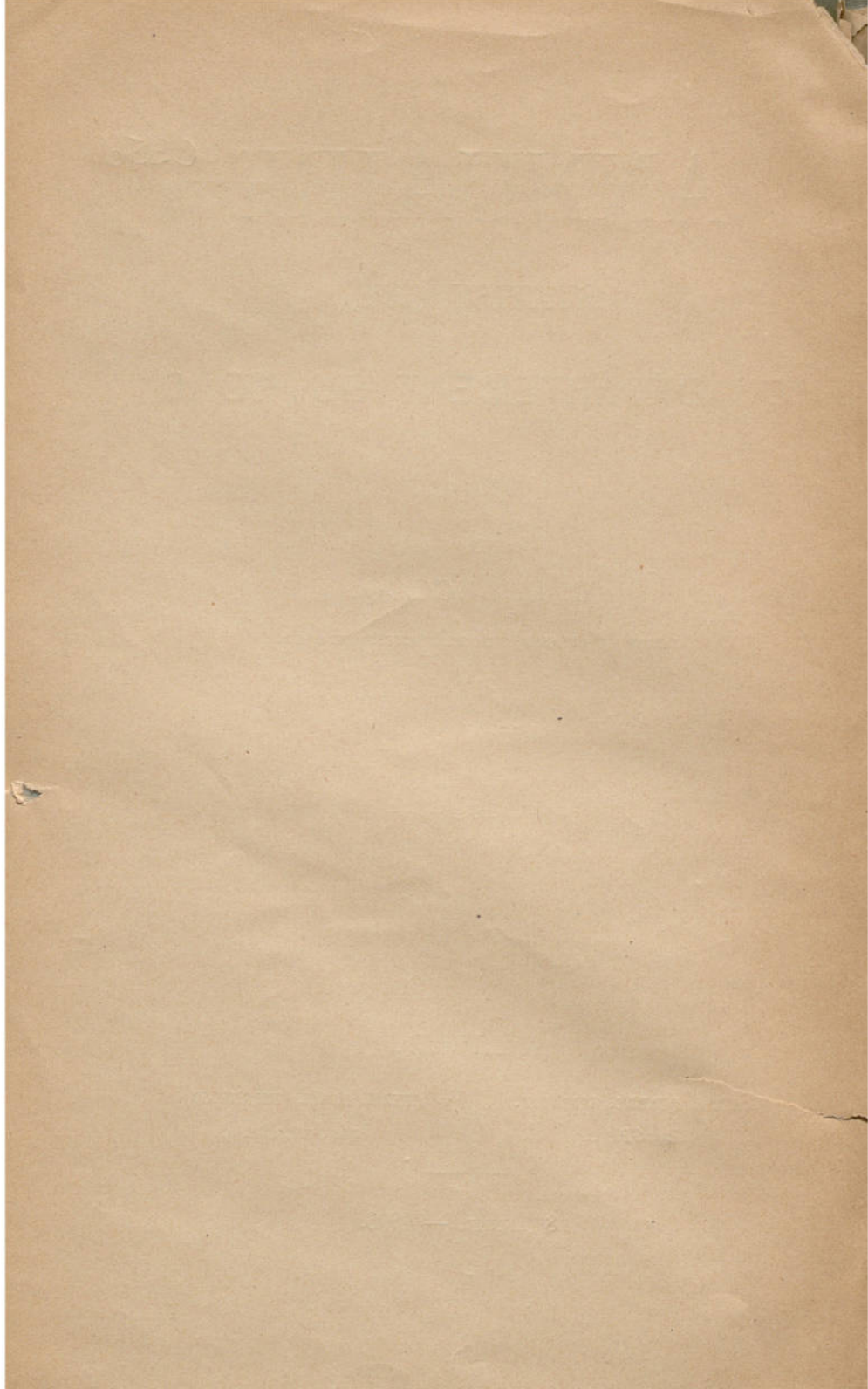
CHEF DE DIVISION A LA PRÉFECTURE DU NORD.

A LILLE,

CHEZ L. QUARRÉ, LIBRAIRE,
Grand'Place.

CHEZ L. DANÉL, IMPRIMEUR
rue Nationale.

68^e ANNÉE. — 1896.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PRÉSIDENTENCE DE LA RÉPUBLIQUE.

M. FÉLIX FAURE, G. C. ✱, Président de la République.

SECRETARIAT GÉNÉRAL.

M. TOURNIER, O ✱, *Général de brigade, secrétaire général de la Présidence, chef de la Maison militaire.*

MAISON MILITAIRE.

- M. GERMINET, O ✱, *Capitaine de vaisseau.*
 M. MENÉTRÉZ, ✱, *Lieutenant-colonel d'infanterie.*
 M. BOURGOIS, ✱, *Chef d'escadron d'artillerie.*
 M. MOREAU, ✱, *Chef de bataillon du génie.*
 M. LOMBARD, ✱, *Chef de bataillon d'infanterie de marine.*
 M. DE LAGABENNE, ✱, *Chef d'escadron de cavalerie.*
 M. MEAUX ST-MARC, ✱, *Chef de bataillon de l'armée territoriale.*
 M. BOUCHEZ, ✱, *Capitaine de la garde républicaine, commandant militaire du Palais.*

CABINET.

- M. LE GALL, O ✱, *Inspecteur des services administratifs de la marine, directeur du cabinet.*
 M. BLONDEL, ✱, *Chef du Secrétariat particulier.*
 M. DE LA MOTTE, ✱, *Capitaine d'infanterie, attaché au Secrétariat particulier.*
 M. CROZIER, O ✱, *Introduit des ambassadeurs.*

MINISTRES SECRÉTAIRES D'ÉTAT.

- M. LÉON BOURGEOIS, député, *Ministre de l'Intérieur, Président du Conseil.*
 M. RICARD, député, *Garde des Sceaux, Ministre de la Justice.*
 M. BERTHELOT, sénateur, *Ministre des Affaires étrangères.*
 M. DOUMER, député, *Ministre des Finances.*
 M. Godefroy CAVAIGNAC, député, *Ministre de la Guerre.*
 M. Edouard LOCKROY, député, *Ministre de la Marine.*
 M. COMBES, sénateur, *Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes.*
 M. GUYOT-DESSAIGNE, député, *Ministre des Travaux publics.*
 M. MESUREUR, député, *Ministre du Commerce, de l'Industrie, de Postes et Télégraphes.*
 M. VIGER, député, *Ministre de l'Agriculture.*
 M. GUIEYSSE, député, *Ministre des Colonies.*

SÉNAT.

Conformément à la loi du 9 décembre 1884, promulguée au *Journal Officiel* du 10, le Sénat se compose de 300 Membres élus par les départements et les colonies.

Les Membres actuels, sans distinction entre les Sénateurs élus par l'Assemblée nationale ou le Sénat et ceux qui sont élus par les départements et les colonies, conservent leur mandat pendant le temps pour lequel ils ont été nommés. Le département du Nord élit 8 Sénateurs,

BUREAU DU SÉNAT.

Président : M. Challemel-Lacour.

Vice-Présidents : MM. Magnin, Bérenger, Peytral, Scheurer-Kestner.

Questeurs : MM. Gayot, Cazot, Tolain.

Secrétaires : MM. Morel, Barrière, Pazat, Ollivier, Godin, Merlet, Maxime Lecomte, Durand-Savoyat.

Liste alphabétique des Sénateurs inamovibles élus par l'Assemblée nationale.

MM. le duc d'Audiffret-Pasquier, *Orne* ; Bérenger, *Drôme* ; général Billot, *Corrèze* ; Cazot, *Gard* ; colonel de Chadois, *Dordogne* ; Cordier, *Seine-Inférieure* ; Denormandie, *Seine* ; Dumon, *Gers* ; Gouin, *Indre-et-Loire* ; Hervé de Saisy, *Côtes-du-Nord* ; Krantz, *Seine* ; Le Royer, *Rhône* ; Luro, *Gers* ; Magnin, *Côte-d'Or* ; Pajot, *Nord* ; Scheurer-Kestner, *Seine* ; J. Simon, *Marne* ; Théry, *Nord* ; Tribert, *Deux-Sèvres* ; Wallon, *Nord*.

Sénateurs inamovibles élus par le Sénat.

MM. Bardoux, Berthelot, Lucien Brun, Buffet, Chesnelong, Clamageran, Deschanel, Dietz-Monnin, Albert Grévy, de Marcère, de Voisins-Lavernière.

Liste alphabétique des Sénateurs élus par les départements.

MM. Allègre, *Martinique* ; Allemand, *Haute-Loire* ; Anglès, *Var* ; Emmanuel Arago, *Pyrénées-Orientales* ; Astor, *Finistère* ; Audren de Kerdel, *Morbihan* ; Biré, *Vendée* ; Bisseuil, *Charente-Inférieure* ; Bizot de Fonteny, *Haute-Marne* ; Philippe Blanc, *Loire* ; Xavier Blanc, *Hautes-Alpes* ; Blavier, *Maine-et-Loire* ; Comte de Blois, *Maine-et-Loire* ; Bonnefoy-Sibour, *Gard* ; Borriglione, *Alpes-Maritimes* ; Bouilliez, *Pas-de-Calais* ; Boulanger, *Meuse* ; Bourgauel, *Loire* ; Briens, *Manche* ; Brothier, *Charente* ; Bruel, *Allier* ; Brugnot, *Vosges* ; Brunet, *Indre* ; Brunon, *Loire* ; Brusset, *Haute-Saône* ; Buvignier, *Meuse* ; Baduel, *Cantal* ; Barbedette, *Charente-Inférieure* ; Barbey, *Tarn* ; Barrière, *Puy-de-Dôme* ; Barthe, *Basses-Pyrénées* ; Baudens, *Hautes-Pyrénées* ; de Béjarry, *Vendée* ; Belle, *Indre-et-Loire* ; Benazet, *Indre* ; Benoist, *Seine-et-Marne* ; Béral, *Lot* ; Bernard, *Doubs* ; Bernot, *Somme* ;

Cabart-Danneville, *Manche*; Caduc, *Gironde*; Calvet, *Charente-Inférieure*; Camescasse, *Pas-de-Calais*; Camparan, *H^{te}-Garonne*; marquis de Carné, *Côtes-du-Nord*; de Casabianca, *Corse*; Casimir-Périer (Paul), *Seine-Inférieure*; Cyprien Chaix, *H^{tes}-Alpes*; Challemel-Lacour, *Bouches-du-Rhône*; Chantemille, *Allier*; Frauck-Chauveau, *Oise*; Chiris, *Alpes-Maritimes*; Chovet, *Oise*; Clacys, *Nord*; Cochery, *Loiret*; Coillot, *Haute-Saône*; Combes, *Charente-Inférieure*; Combescure, *Hérault*; Constans, *Haute-Garonne*; Cordelet, *Sarthe*; Cornil, *Allier*; Coste, *Yonne*; Courcel (baron de), *Seine-et-Oise*; Couteaux, *Vienne*; Cuvinot, *Oise*.

Danelle-Bernardin, *H^e-Marne*; Darbot, *H^{te}-Marne*; Dauphin, *Somme*; Déandreis, *Hérault*; Decauville, *Seine-et-Oise*; Dellestable, *Corrèze*; Delobbeau, *Finistère*; Delpech, *Ariège*; Demôle, *Saône-et-Loire*; Demoulin de Riols, *Landes*; Depreux, *Nord*; Déprez, *Pas-de-Calais*; Desmons, *Gard*; Dethon, *Yonne*; Edm. Develle, *Meuse*; Devès, *Cantal*; Diancourt, *Marne*; Drouhet, *La Réunion*; Drumel, *Ardennes*; Duchesne-Fournet, *Calvados*; Dufay, *Loir-et-Cher*; Dufoussat, *Creuse*; Dulac, *Saône-et-Loire*; Dupouy, *Gironde*; Dupuy, *H^{tes}-Pyrénées*; Durand, *Lot-et-Garonne*; Durand-Savoyat, *Isère*; Dusolier, *Dordogne*; Dütrel, *Mayenne*.

Général Espivent de la Villesboisnet, *Loire-Inférieure*.

Fabre, *Aveyron*; Fallières, *Lot-et-Garonne*; Farinole, *Corse*; Fayard, *Drôme*; Faye, *Lot-et-Garonne*; Fleury, *Orne*; Floquet,

Seine; Folliet, *H^{te}-Savoie*; Forest *Savoie*; Fousset, *Loiret*; Francoz, *Haute-Savoie*; Fresneau, *Morbihan*; de Freycinet, *Seine*; Frézou, *Ariège*; Froment, *Somme*; Fruchier, *Basses-Alpes*.

Gadaud, *Dordogne*; Gaillard, *Puy-de-Dôme*; Gailly, *Ardennes*; Galtier, *Hérault*; Garran de Balzan, *Deux-Sèvres*; Garrison, *Tarn-et-Garonne*; Gauthier, *Aude*; Gayot, *Aube*; Gérente, *Alger*; Girard, Alfred, *Nord*; Girard, Théodore, *Deux-Sèvres*; Girault, *Cher*; Godin, *Inde-Fr^{se}*; Gomot, *Puy-de-Dôme*; Goujon, *Ain*; Gravin, *Savoie*; g^{ral} Grévy, *Jura*; Grivart, *Ille-et-Vilaine*; Guérin, *Vaucluse*; Guibourd de Luzinais, *Loire-Infér.*; Guichard, *Yonne*; Guindey, *Eure*; Guyot, *Rhône*; Guyot-Lavaline, *Puy-de-Dôme*.

Halgan, *Vendée*; Halleguen, *Finistère*; Hamel, *Seine-et-Oise*; Haugoumar des Portes, *Côtes-du-Nord*; Haulon, *Basses-Pyrénées*; Hébrard (Adrien), *H^{te}-Garonne*; Hébrard (Jacques), *Corse*; Hugot, *Côte-d'Or*; Huguet, *Pas-de-Cal.*; Huon de Penanster, *Côtes-du-Nord*.

Isaac, *Guadeloupe*.

Jacques, *Oran*; général Japy, *Belfort*; Jouffrault, *Deux-Sèvres*.
Kiener, *Vosges*.

Labbé (Léon), *Orne*; Labiche, Émile, *Eure-et-Loir*; Labiche, Jules, *Manche*; Labrousse, *Corrèze*; Lacave-Laplagne, *Gers*; de Lamarzelle, *Morbihan*; Laporte, *Charente*; baron de Lareinty, *Loire-Inférieure*; c^{mté} de Laubespain, *Nièvre*; Laurens, *Drôme*; Lavergne (Bernard), *Tarn*; Lavertujon, *Gironde*; Lebreton, *Mayenne*; Lecler, *Creuse*; Maxime Lecomte, *Nord*; Le Cour-Grand-

maison *Loire-Inférieure*; Lefèvre, *Seine*; Legludic, *Sarthe*; Legrand (Géry), *Nord*; Lelièvre, *Jura*; Le Play, *Haute-Vienne*; Leporché, *Sarthe*; Leroux, *Aisne*; Lesouëf, *Seine-Inférieure*; Lesueur, *Constantine*; Levrey, *Haute-Saône*; Loubet, *Drôme*; Lourties, *Landes*.

Macherez, *Aisne*; Malézieux, *Aisne*; Maret, *Seine-et-Oise*; Marquis, *Meurthe-et-Moselle*; Martell, *Charente*; Martin, *Saône-et-Loire*; Mazeau, *Côte-d'Or*; Mercier, *Ain*; Merlet, *Maine-et-Loire*; Millaud, *Rhône*; Milliard, *Eure*; Mir, *Aude*; Monier, *Bouches-du-Rhône*; Monis, *Gironde*; Monsservin, *Aveyron*; duc de Montesquiou-Fezensac, *Gers*; Morel, *Manc.*; Morellet, *Ain*; Munier, *Rhône*.

Nioche, *Indre-et-Loire*.

Ollivier, *Côtes-du-Nord*; Oudet, *Doubs*; Ouvrier, *Aveyron*.

Parissot, *Eure*; Pauliac, *Lot*; Pauliat, *Cher*; Pazat, *Landes*; Peaudecerf, *Cher*; Pénicaud, *Haute-Vienne*; Perras, *Rhône*; Peytral, *Bouches-du-Rhône*; Poirrier (Alfred), *Marne*; Poirrier, *Seine*; Ponlevoy (Frogier de), *Vosges*; Poriquet, *Orne*; Pradal, *Ardèche*; Prevet, *Seine-et-Marne*.

Rambaud, *Doubs*; Ranc, *Seine*; Ratier, *Indre*; Régismanset,

Seine-et-Marne; P. de Rémusat, *Haute-Garonne*; Rey, *Isère*; Raymond, *Loire*; Ringot, *Pas-de-Calais*; Roger, *Dordogne*; Rolland, *Tarn-et-Garonne*; Rouland, *Seine-Inférieure*; Rousseau, *Finistère*; Roussel, *Lozère*; de Rozière, *Lozère*.

Saint-Prix, *Ardèche*; Saint-Romme, *Isère*; de Sal, *Corrèze*; Salomon, *Vienne*; Savary, *Finistère*; de Savigny de Moncorps, *Nièvre*; Scrépel, *Nord*; Séblin, *Aisne*; Silhol, *Gard*; Soustre, *Basses-Alpes*; Spuller, *Côte-d'Or*.

Tassin, *Loir-et-Cher*; Taulier, *Vaucluse*; Teisserenc de Bort, *Haute-Vienne*; Tézénas, *Aube*; Thévenet, *Rhône*; Thézard, *Vienne*; Thurel, *Jura*; Tillaye, *Calvados*; Tirman, *Ardennes*; Tolain, *Seine*; Trarieux, *Gironde*; Trystram, *Nord*; Turgis, *Calvados*.

Velten, *Bouches-du-Rhône*; de Verninac, *Lot*; amiral Véron, *Ille-et-Vilaine*; Vignancour, *Basses-Pyrénées*; Vilar, *Pyrénées-Orientales*; Villard, *Creuse*; de la Villegontier, *Ille-et-Vilaine*; Vinet, *Eure-et-Loir*; Vissaguet, *Haute-Loire*; Volland, *Meurthe-et-Moselle*.

Waddington (Richard), *Seine-Inférieure*; Waldeck-Rousseau, *Loire*.

Nous croyons devoir indiquer, en outre, par département, les noms de MM. les Sénateurs élus par les collèges départementaux :

Ain (3). MM. Goujon, Mercier, Morellet.

Aisne (4). Leroux, Macherez, Malézieux, Séblin.

Allier (3). Bruel, Chantemille, Cornil.

Alpes (Basses-) (2). Fruchier, Soustre.

Alpes (Hautes-) (2). Xavier Blanc, Cyprien Chaix.

Alpes-Maritimes (2). Borri-glione, Chiris.

Ardèche (3). Pradal, Saint-Prix, N...

Ardennes (3). Drumel Gailly, Tirman.

Ariège (2) Delpech, Frézoul.

Aube (3). Gayot, Tézenas, N.....

Aude (3). Gauthier, Mir, N...

Aveyron (3). Fabre, Monservin, Ouvrier.

Bouches-du-Rhône (4). Challe-mel-Lacour, Monier, Peytral, Velten.

Calvados (3). Duchesne-Four-net, Tillaye, Turgis.

Cantal (2). Baduel, Devès.

Charente (3). Brothier, Laporte-Bisquit, Martell.

Charente-Inférieure (4). Barbe-dette, Bisseuil, Calvet, Combes.

Cher (3). Girault, Pauliat, Peaudecerf.

Corrèze (3). Dellestable, La-brousse, de Sal.

Corse (3). De Casabianca, Farinole, Hébrard (Jacques).

Côte-d'Or (3). Hugot, Mazeau, Spuller.

Côtes-du-Nord (5). Marquis de Carne, Haugoumar des Portes, Huon de Penanster, Ollivier, N...

Creuse (3). Dufoussat, Lecler, Villard.

Dordogne (4). Dusolier, Ga-daud, Roger, N...

Doubs (3). Bernard, Oudet, Rambaud.

Drôme (3). Fayard, Laurens, Loubet.

Eure (3). Guindey, Milliard, Parissot.

Eure-et-Loir (3). Labiche (Emile), Vinet, N.....

Finistère (5). Astor, Delobea-u, Halleguen, Rousseau, Savary.

Gard (3). Bonnefoy-Sibour, Desmons, Silhol.

Garonne (Haute-) (4). Campa-ran, Constans, Hébrard (Adrien), P. de Rémusat.

Gers (3). Lacave-Laplagne, duc de Montesquiou-Fezensac, N.

Gironde (5). Caduc, Dupouy, Lavertujon, Monis, Trarieux.

Hérault (3). Combescuré, Déandréis, Galtier.

Ille-et-Vilaine (5). Grivart, amiral Véron, de la Villegontier, N.... N....

Indre (3). Benazet, Brunet, Ratier.

Indre-et-Loire (3). Belle, Nioche, N....

Isère (4). Durand-Savoyat, Rey, Saint-Romme, N....

Jura (3). Général Grévy, Le-lièvre, Thurel.

Landes (3). Demoulin de Riols, Lourties, Pazat.

Loir-et-Cher (3). Dufay, Tassin, N....

Loire (5). Blanc (Philippe), Bourganel, Brunon, Raymond, Waldeck-Rousseau.

Loire (Haute-) (3). Allemand, Vissaguet, N.....

Loire-Inférieure (5). général Espivent de la Villesboisnet, Guibourd de Luzinai, baron de Larcinty, Le Cour-Grandmaison, N.

Loiret (3). Cochery, Fousset, N.

Lot (3). Béral, Pauliac, de Verninac.

Lot-et-Garonne (3). Durand, Fallières, Faye.

Lozère (2). Roussel, de Rozière.

Maine-et-Loire (4). Blavier, comte de Blois, Merlet, N...

Manche (4). Briens, Cabart-Dan-neville, Labiche (Jules), Morel.

- Marne* (3). Diancourt, Poirrier, (Alfred), N....
- Marne (Haute-)* (3). Bizot de Fonteny, Danelle-Bernardin, Darbot.
- Mayenne* (3). Dutreil, Le Breton, N....
- Meurthe-et-Moselle* (3). Marquis, Volland, N....
- Meuse* (3). Boulanger (Ernest), Buvignier, Edm. Develle.
- Morbihan* (4). Audren de Kerdrél, Fresneau, de Lamarzelle, N....
- Nièvre* (3). De Laubespín, de Savigny de Moncorps (comte de), N....
- Nord* * (8). Claeys, Depreux, Girard (Alfred), Lecomte (Maxime), Legrand (Géry), Scrépel, Trystram, N....
- Oise* (3). Chovet, Cuvinot, Franck-Chauveau.
- Orne* (3). Fleury, Labbé, Poriuet.
- Pas-de-Calais* (5). Bouilliez, Camescasse, Déprez, Huguet, Ringot.
- Puy-de-Dôme* (4). Barrière, Gaillard, Gomot, Guyot-Lavaline.
- Pyrénées (Basses-)* (3). Barthe (Marcel), Haulon, Vignancour.
- Pyrénées (Hautes-)* (2). Baudens, Dupuy (Jean).
- Pyrénées-Orientales* (2). Em. Arago, Vilar.
- Rhin (Haut-), Belfort* (1). général Japy.
- Rhône* (5). Guyot, Millaud (Édouard), Munier, Perras, Thévenet.
- Saône (Haute-)* (3). Brusset, Coillot, Levrey.
- Saône-et-Loire* (5). Demôle, Dulac, Félix Martin, N., N....
- Sarthe* (3). Cordelet, Legludic, Leporché.
- Savoie* (3). Forest, Gravin, N.
- Savoie (Haute-)* (3). Folliet, Francoz, N....
- Seine* (10). Floquet, De Freycinet, Lefèvre, Poirrier, Ranc, Tolain, N., N., N., N....
- Seine-Inférieure* (5). Casimir-Périer (Paul), Lesouëf, Rouland, Waddington (Richard), N....
- Seine-et-Marne* (3). Benoist, Prevet, Régismanset.
- Seine-et-Oise* (4). Courcel (baron de), Decauville (Paul), Hamel, Maret.
- Sèvres (Deux-)* (3). Garran de Balzan, Girard (Théodore), Jouffrault.
- Somme* (4). Bernot, Dauphin, Froment, N....
- Tarn* (3). Barbey, Lavergne-Bernard, N....
- Tarn-et-Garonne* (2). Garrisson, Rolland.
- Var* (3). Anglès, N...., N....
- Vauchuse* (2). Guérin, Taulier.
- Vendée* (3). de Béjarry, Biré, Halgan.
- Vienne* (3). Couteaux, Salomon, Thézard.
- Vienne (Haute-)* (3). Le Play, Pénicaud, Teisserenc de Bort.
- Vosges* (3). Brugnot, Ponlevoy (Frogier de), Kiener.
- Yonne* (3). Coste, Dethou, Guichard.
- ALGÉRIE. *Alger* (1), Gérente; *Constantine* (1), Lesueur; *Oran* (1), Jacques.
- MARTINIQUE (1). Allègre.
- GUADELOUPE (1). Isaac.
- RÉUNION (1). Drouhet.
- INDE FRANÇAISE (1). Godin.

* Adresses des sénateurs du Nord, à Paris page 11.

SECRETARIAT-GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENTE DU SÉNAT : MM. Albert Sorel, O *✱*, *Secrétaire-général* ; Didier, *✱*, *Chef*.

DOMICILES DES SÉNATEURS DU NORD, A PARIS.

Sénateurs inamovibles.

M. DE MARCÈRE, rue Montaigne, 23. M. THÉRY, rue de Rennes, 89.
M. PAJOT, rue de Rennes, 93. M. WALLON, Quai Conti, 25.

Sénateurs élus par le Département.

M. CLAEYS, Boulevard Denain, 12, M. LEGRAND (Géry), b^d St-Michel, 77.
M. DEPREUX, rue de Moscou, 14. M. SCRÉPEL, rue du Louvre, 40.
M. GIRARD, rue de Seine, 54. M. TRYSTRAM, rue de Rennes, 95.
M. LECOMTE (Maxime), avenue du Grand-Chêne, 20, Parc de St-Maur (Seine).

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Aux termes de la Loi du 13 février 1889, les membres de la Chambre des Députés sont élus au scrutin individuel. — Le département du Nord élit 22 députés : 3 pour l'arrondissement d'Avesnes, 2 pour celui de Cambrai, 2 pour celui de Douai, 2 pour celui de Dunkerque, 2 pour celui d'Hazebrouck, 8 pour celui de Lille, et 3 pour celui de Valenciennes. (Voir les circonscriptions page 20).

BUREAU DE LA CHAMBRE.

Président : M. Brisson.

Vice-Présidents : MM. de Mahy, Etienne, Clausel de Coussergues, Poincaré.

Questeurs : MM. Bizarelli, Guillemet, Royer (Meuse).

Secrétaires : MM. Chaudey, Farjon, Dulau, Plichon, Doumergue, Laroze, Bézine, Carnot.

Liste par ordre alphabétique de Messieurs les Députés.

Abeille, *Haute-Garonne* ; Abel, *Audiffred, Loire* ; Auricoste, *Lozère* ; Avez, *Seine* ; Aynard, *Rhône*.
Aillières (d'), *Sarthe* ; Alasseur, *Babaud - Lacroze, Charente* ;
Loiret ; Alicot, *Hautes-Pyrénées* ; Bachimont, *Aube* ; Balandreau, *Seine-et-Marne* ; Balsan, *Indre* ;
Alsace (comte d'), *Vosges* ; Bansard des Bois, *Orne* ; Barodet, *Seine* ; Barthou, *Basses-Pyrénées* ;
Amodru, *Seine-et-Oise* ; Arenberg (prince d'), *Cher* ; Arène, *Corse* ; Bascou, *Gers* ; Basly, *Pas-de-Calais* ;
Argeliès, *Seine-et-Oise* ; Armez, *Côtes-du-Nord* ; Arnous, *Charente* ; Bastid, *Cantal* ; Batiot

- (Georges), *Vendée*; Baudin, *Cher*; Baudry - d'Asson (de), *Vendée*; Baulard, *Seine*; Bazille, *Vienne*; Beauquier, *Doubs*; Bepmale, *Haute-Garonne*; Bérard (Alexandre), *Ain*; Bérard (Ernest), *Rhône*; Berdoly, *Basses-Pyrénées*; Berger, *Seine*; Berne-Lagarde (de), *Tarn*; Bernis (comte de), *Gard*; Berry, *Seine*; Berteaux, *Seine-et-Oise*; Bertrand, *Marne*; Bézine, *Yonne*; Binder, *Seine*; Bischoffsheim, *Alpes Maritimes*; Bizarelli, *Drôme*; Bizot, *Ain*; Bizouard-Bert, *Côte-d'Or*; Blanc (Edmond), *Hautes-Pyrénées*; Blanc (Henri), *Haute-Loire*; Blanc (Louis), *Drôme*; Blanc (Pierre), *Savoie*; Boissy-d'Anglas, *Drôme*; Bonard, *Rhône*; Bony-Cisternes, *Puy-de-Dôme*; Bory, *Cantal*; Boucher, *Vosges*; Boudenoot, *Pas-de-Calais*; Bouge, *Bouches-du-Rhône*; Bougère, *Maine-et-Loire*; Bourcy, *Charente-Inférieure*; Bourgeois (Jean-Baptiste), *Jura*; Bourgeois (Léon), *Marne*; Bourgeois (Paul), *Vendée*; Bourgoin, *Ardennes*; Bourlier, *Alger*; Bourrillon, *Lozère*; Bovier-Lapierre, *Isère*; Boyer, *Bouches-du-Rhône*; Boysset, *Saône-et-Loire*; Bozérien, *Loir-et-Cher*; Braud, *Charente-Inférieure*; Breton, *Seine-Inférieure*; Brice (Jules), *Meurthe-et-Moselle*; Brice (René), *Ille-et-Vilaine*; Brincard, *Seine-et-Oise*; Brindeau, *Seine-Inférieure*; Brisson, *Seine*; Broglie (prince de), *Mayenne*; Brune, *Ille-et-Vilaine*; Brunet, *La Réunion*.
- Calvinhac, *Haute-Garonne*; Carnaud, *Bouches-du-Rhône*; Carnot, *Côte d'Or*; Carpentier-Risbourg, *Nord*; Carquet, *Savoie*; Casabianca (Luce de), *Corse*; Castelin, *Aisne*; Castillard, *Aube*; Caussanel, *Aveyron*; Cavaignac, *Sarthe*; Caze, *Haute-Garonne*; Cazenove de Pradine (de), *Loire-Inférieure*; Cazes (Thierry), *Gers*; Ceccaldi, *Corse*; César-Lainé, *La Martinique*; Chabrié, *Tarn-et-Garonne*; Chambige, *Puy-de-Dôme*; Chamérat, *Puy-de-Dôme*; Chandieux, *Nièvre*; Chantelauze, *Haute-Loire*; Chapuis, *Meurthe-et-Moselle*; Charles-Roux, *Bouches-du-Rhône*; Charmes, *Cantal*; Charonnat, *Aube*; Charpentier, *Loire*; Charruyer, *Charente-Inférieure*; Chassaing, *Seine*; Chaudey, *Haute-Saône*; Chaulin-Servinière, *Mayenne*; Chautemps, *Seine*; Chauvière, *Seine*; Chauvin, *Seine*; Chavoix, *Dordogne*; Chenavaz, *Isère*; Chevallier, *Oise*; Chevillon, *Bouches-du-Rhône*; Christophle, *Orne*; Cibiél, *Aveyron*; Clament, *Dordogne*; Clapot, *Rhône*; Clausel de Coussergues, *Aveyron*; Clec'h (Albert le), *Morbihan*; Clédou, *Basses-Pyrénées*; Cluseret, *Var*; Coache, *Somme*; Cochery, *Loiret*; Cochin (Denys), *Seine*; Cochin (Henry), *Nord*; Codet, *Haute-Vienne*; Coget, *Nord*; Compayré, *Tarn*; Constant, *Gironde*; Cornudet, *Creuse*; Cosmao-Dumenez, *Finistère*; Cot, *Hérault*; Couchard, *Sénégal*; Coudreuse, *Maine-et-Loire*; Cousin, *Hérault*; Coutant, *Seine*; Couturier, *Rhône*; Crémieux, *Gard*; Cros-Bonnel, *Hérault*; Cuissart, *Aisne*.
- Dansette, *Nord*; Darlan, *Lot-et-Garonne*; Dauzon, *Lot-et-Garonne*; David (Alban), *Indre*; Decker-David, *Gers*; Defontaine,

Nord; Defumade, *Creuse*; Dejean, *Landes*; Dejeante, *Seine*; Delafosse, *Calvados*; Delanne, *Côte-d'Or*; Delarue, *Allier*; Delaunay, *Seine-Inférieure*; Delbet, *Seine-et-Marne*; Delcassé, *Ariège*; Delmas, *Corrèze*; Delombre, *Basses-Alpes*; Deloncle, *Basses-Alpes*; Delpeuch, *Corrèze*; Deluns-Montaud, *Lot-et-Garonne*; Demalvilain, *Ille-et-Vilaine*; Demarçay (baron), *Vienne*; Denêcheau, *Aisne*; Denis, *Landes*; Denoix, *Dordogne*; Deproge, *Martinique*; Derveloy, *Seine-et-Marne*; Deschanel, *Eure-et-Loir*; Descubes, *Corrèze*; Desfarges, *Creuse*; Deshayes, *Vendée*; Desjardins, *Aisne*; Develle, *Meuse*; Deville, *Aisne*; Dindeau, *Ardèche*; Disleau, *Deux-Sèvres*; Dorian, *Loire*; Doumer, *Yonne*; Doumergue, *Gard*; Drake, *Indre-et-Loire*; Dron, *Nord*; Dubief, *Saône-et-Loire*; Du Bodan, *Morbihan*; Dubois (Emile), *Nord*; Dubois (Victor), *Eure-et-Loir*; Dubost, *Isère*; Ducos, *Vaucluse*; Dufaure, *Charente-Inférieure*; Dujardin-Beaumetz, *Aude*; Dulau, *Landes*; Dumas, *Ariège*; Dunaime, *Ardennes*; Dupon, *Charente-Inférieure*; Dupuy (Charles), *Haute-Loire*; Dupuy-Dutemps, *Tarn*; Dupuytrem, *Vienne*; Dussaussy, *Pas-de-Calais*; Dutreix, *Aube*; Duval, *Haute-Savoie*; Duvigneau, *Gironde*.

Eliez (Evrard), *Nord*; Elva (comte Christian d'), *Mayenne*; Escanyé, *Pyrénées-Orientales*; d'Estournelles, *Sarthe*; Etienne, *Oran*; Euzière, *H. Alpes*.

Faberot, *Seine*; Faniens, *Pas-de-Calais*; Farjon, *Puy-de-Dôme*; Faure (Alfred), *Rhône*; Faure

(Maurice), *Drôme*; Ferry, *Vosges*; Fiquet, *Somme*; Firino, *Aisne*; Flandin, *Yonne*; Fleury-Ravarin, *Rhône*; Flourens, *Hautes-Alpes*; Forcioli, *Constantine*; Fougeirol, *Ardèche*; Fould, *Hautes-Pyrénées*; Fouquet, *Eure*; Fournol, *Aveyron*; Franc, *Saône-et-Loire*; François, *Somme*; Franconié, *La Guyane*; Frébault, *Seine*.

Gacon, *Allier*; Gaillard, *Oise*; Galpin, *Sarthe*; Gamard, *Mayenne*; Garnier, *Charente-Inférieure*; Gasnier, *Loire-Inférieure*; Gaussorgues, *Gard*; Gauthier (de Clagny), *Seine-et-Oise*; Gautier (René), *Charente*; Gauvin, *Loir-et-Cher*; Gavini (Antoine), *Corse*; Gavini (Sébastien), *Corse*; Gellé, *Somme*; Gellibert des Séguins, *Charente*; Gendre, *Dordogne*; Genet, *Rhône*; Genoux-Prachée, *Haute-Saône*; Gérard (baron), *Calvados*; Gérard-Richard, *Seine*; Gervais, *Seine-Inférieure*; Germain-Réache, *Guadeloupe*; Gévelot, *Orne*; Giguet, *Ain*; Gillot, *Saône-et-Loire*; Girard, *Puy-de-Dôme*; Girodet, *Loire*; Goblet, *Seine*; Goirand, *Deux-Sèvres*; Gonidec de Traissan (comte le), *Ille-et-Vilaine*; Gotteron, *Haute-Vienne*; Goujat, *Nièvre*; Goujon (Julien), *Seine-Inférieure*; Goujon (Théophile), *Gironde*; Gourvil, *Finistère*; Goussot, *Seine*; Grandmaison (de), *Maine-et-Loire*; Gras, *Drôme*; Graux, *Pas-de-Calais*; Grousset, *Seine*; Grousier, *Seine*; Gruet, *Gironde*; Guérin (Lieut.-Colonel), *Manche*; Guesde, *Nord*; Guieysse, *Morbihan*; Guignard, *Maine-et-Loire*; Guillemaut, *Saône-et-Loire*; Guillemet, *Vendée*; Guil-

Eure-et-Loir ; Linard, *Ardennes* ; Lockroy, *Seine* ; Lorient, *Eure* ; Lorois, *Morbihan* ; Loup, *Yonne* ; Loyer, *Nord*.

Mackau (baron de), *Orne* ; Magnien, *Saône-et-Loire* ; Mahy (de), *La Réunion* ; Maillé (comte de), *Maine-et-Loire* ; Malaussena, *Alpes-Maritimes* ; Malzac, *Gard* ; Mandeville, *Haute-Garonne* ; Marchegay, *Vendée* ; Marcillat, *Vosges* ; Maret (Henry), *Cher* ; Marfan, *Aude* ; Marmottan, *Seine* ; Martinon, *Creuse* ; Marty, *Aude* ; Maruéjols, *Aveyron* ; Mas, *Hérault* ; Masson, *Rhône* ; Mathé, *Allier* ; Méline, *Vosges* ; Mercier (Joseph), *Haute-Saône* ; Mercier (Jules), *Haute-Savoie* ; Merlou, *Yonne* ; Mesureur, *Seine* ; Mézières, *Meurthe-et-Moselle* ; Michau, *Nord* ; Michelin, *Seine* ; Michou, *Aube* ; Mielyacque de Lacour, *Corrèze* ; Millerand, *Seine* ; Million, *Rhône* ; Milochau, *Eure-et-Loir* ; Mirman, *Marne* ; Montalembert (comte de), *Nord* ; Montaut, *Seine-et-Marne* ; Montfort (vicomte de), *Seine-Inférieure* ; Moret, *Aisne* ; Morillot, *Marne* ; Moroux, *Indre* ; Mougeot, *Haute-Marne* ; Mougins, *Vosges* ; Moustier (marquis de), *Doubs* ; Mun (comte Albert de), *Finistère*.

Naquet, *Vaucluse* ; Néron, *Haute-Loire* ; Nivert, *Vienne* ; Noël, *Oise*.

Obissier-St-Martin, *Gironde* ; Odilon-Barrot, *Ardèche* ; Ordinaire, *Doubs* ; Oriol, *Loire* ; Ornano (Cunéo d'), *Charente* ; Orsat, *Haute-Savoie* ; Ouvré, *Seine-et-Marne*.

Pajot, *Cher* ; Pams, *Pyrénées-Orientales* ; Papelier, *Meurthe-et-*

Moselle ; Passy, *Eure* ; Paulin-Méry, *Seine* ; Paulmier, *Calvados* ; Pédebidou, *Hautes-Pyrénées* ; Pelletan, *Bouches-du-Rhône* ; Périer de Larsan (comte du), *Gironde* ; Perrier (Antoine), *Savoie* ; Pérot, *Seine* ; Philipon, *Ain* ; Pierre-Alype, *Inde française* ; Plichon, *Nord* ; Plissonnier, *Isère* ; Pochon, *Ain* ; Poincaré, *Meuse* ; Pontallié, *Ille-et-Vilaine* ; Pontbriand (du Breil, comte de), *Loire-Inférieure* ; Porteu, *Ille-et-Vilaine* ; Poupin, *Jura* ; Pourquery de Boisserin, *Vaucluse* ; Pourteyron, *Dordogne* ; Prax-Paris, *Tarn-et-Garonne* ; Prudent-Dervillers, *Seine* ; Prud'homme-Havette, *Meuse*.

Quintaa, *Basses-Pyrénées*.

Rabier, *Loiret* ; Ragot, *Loir-et-Cher* ; Raiberti, *Alpes-Maritimes* ; Rameau, *Seine-et-Oise* ; Ramel (de), *Gard* ; Rauline, *Manche* ; Raynal, *Gironde* ; Réal, *Loire* ; Reboulin, *Vaucluse* ; Regnault, *Manche* ; Reille (baron), *Tarn* ; Reille (baron André), *Tarn* ; Reinach, *Basses-Alpes* ; Rémusat (Pierre de), *Haute-Garonne* ; Renault-Morlière, *Mayenne* ; Rey (Aristide), *Isère* ; Rey (Émile), *Lot* ; Ribot, *Pas-de-Calais* ; Ricard (Henri), *Côte-d'Or* ; Ricard (Louis), *Seine-Inférieure* ; Richard, *Seine* ; Riotteau, *Manche* ; Rivet (Gustave), *Isère* ; Roch, *Loire-Inférieure* ; Roche (Ernest), *Seine* ; Roche (Jules), *Savoie* ; Rohan (duc de), *Morbihan* ; Rolland, *Pyrénées-Orientales* ; Rose, *Pas-de-Calais* ; Rouanet, *Seine* ; Rousse, *Var* ; Rouvier, *Alpes-Maritimes* ; Rouvre (Bourlon de), *Haute-Marne* ; Rou-

zaud *Aude*; Royer, *Meuse*; Rozet, *Haute-Marne*; Rubillard, *Sarthe*.

Saint, *Somme*; St-Germain, *Oran*; St-Martin (de), *Indre*; Saint-Quentin (de), *Calvados*; Salis, *Hérault*; Samary, *Alger*; Sarrien, *Saône-et-Loire*; Sau-mande, *Dordogne*; Sauvanet, *Allier*; Sauzet, *Ardèche*; Say (Léon), *Basses-Pyrénées*; Schneider, *Saône-et-Loire*; Sembat, *Seine*; Sentenac, *Ariège*; Serph. *Vienne*; Sever (colonel), *Nord*; Sibille, *Loire-Inférieure*; Sicard, *Basses-Alpes*; Siegfried, *Seine-Inférieure*; Signard, *Haute-Saône*; Simon (Amaury), *Loire-Inférieure*; Sirot-Mallez, *Nord*; Soland (de), *Maine-et-Loire*; Sonnery-Martin, *Rhône*; Souhet, *Loire*; Surchamp, *Gi-ronde*.

Tailliandier, *Pas-de-Calais*; Talou, *Lot*; Tardif, *Creuse*; Theulier, *Dordogne*; Thierry-Delanoue, *Aube*; Thomson, *Constantine*; Thonion, *Haute-*

Savoie; Thonnard du Temple, *Vienne*; Thorel, *Eure*; Thoulouse, *Gers*; Tiphaine, *Indre-et-Loire*; Toussaint, *Seine*; Trannoy, *Somme*; Trélat, *Seine*; Tréveneuc (comte de), *Côtes-du-Nord*; Trouillot, *Jura*; Turigny, *Nièvre*; Turrel, *Aude*.

Vacher, *Allier*; Vacherie, *Haute-Vienne*; Vaillant, *Seine*; Vallé, *Marne*; Vallon (amiral), *Finistère*; Vaux, *Côte-d'Or*; Vichot, *Finistère*; Viellard, *Haut-Rhin*; Viger, *Loiret*; Vigné, *Hérault*; Villain, *Ardennes*; Ville, *Allier*; Villejean, *Yonne*; Villiers, *Finistère*; Viox, *Meurthe-et-Moselle*; Vival, *Lot*; Viviani, *Seine*; Vogeli, *Isère*; Vogüé (vicomte Melchior de), *Ardèche*; Vuillod, *Jura*.

Walter, *Seine*; Weil-Mallez, *Nord*; Wignacourt (de), *Ardennes*; Wilson, *Indre-et-Loire*; Witt (Conrad de), *Calvados*.

Nous donnons ci-après les noms de MM. les Membres de la Chambre des Députés, par département.

Ain (6). Bérard (Alexandre), Bizot, Giguët, Herbet, Philipon, Pochon.

Aisne (8). Castelin, Cuissart, Denêcheau, Desjardins, Deville, Firino, Hugues (François), Moret.

Allier (6). Delarue, Gacon, Mathé, Sauvanet, Vacher, Ville.

Alpes (Basses-) (5). Delombre, Deloncle, V^{te} d'Hugues, Reinach (Joseph), Sicard.

Alpes (Hautes-) (3). Euzière, Flourens, Laurençon.

Alpes - Maritimes (4). Bis-

choffsheim, Malaussena, Raiberti, Rouvier.

Ardèche (5). Dindeau, Fougeirol, Odilon-Barrot, Sauzet, Vicomte E. Melchior de Vogüé.

Ardennes (5). Bourgoin, Du-naime, Linard, Villain, de Wignacourt.

Ariège (3). Delcassé, Dumas, Sentenac.

Aube (6). Bachimont, Castillard, Charronat, Dutreix, Michou, Thierry-Delanoue.

Aude (5). Dujardin-Beaumetz, Marfan, Marty, Rouzand, Turrel.

Aveyron (7). Caussanel, Cibiél, Clausel de Coussergues, Fournol, Labarthe, Lacombe, Maruéjols.

Bouches-du-Rhône (8). Bouge, Boyer, Carnaud, Charles-Roux, Chevillon, Lagnel, Leydet, Pelletan.

Calvados (7). Delafosse, Baron Gérard, Lebrét, Paulmier, de Saint-Quentin, de Witt (Conrad), N....

Cantal (4). Bastid, Bory, Charmes, Lascombes.

Charente (6). Arnous, Babaud-Lacroze, Cunéo d'Ornano, Gautier (René), Gellibert des Seguins, Laroche-Joubert.

Charente Inférieure (7). Bourcy, Braud, Charruyer, Dupon, Dufaure, Garnier, Comte Lemercier.

Cher (5). Prince d'Arenberg, Baudin, Lesage, Maret (Henry), Pajot.

Corrèze (5). Delmas, Delpéuch, Descubes, de Lasteyrie, Mielvacque de Lacour.

Corse (5). Arène (Emmanuel), Ceccaldi, Gavini (Anloine), Gavini (Sébastien), Luce de Casabianca.

Côte-d'Or (6). Bizouard-Bert, Carnot, Delanne, Leroy (Arth.), Ricard (Henri), Vaux.

Côtes-du-Nord (9). Armez, Jacquemin, de Kergarion, de Largentaye, Le Cerf, Le Moign, Vicomte de La Noue, Comte de Tréveneuc, Le Troadec.

Creuse (6). Cornudet, Defumade,

Desfarges, Lacôte, Martinon, Tardif.

Dordogne (8). de La Batut, Chavoix, Clament, Denoix, Gendre, Pourteyron, Saumande, Theulier.

Doubs (5). Beauquier, Huguet, Comte de Jouffroy d'Abbans, Marquis de Moustier, Ordinaire (Dionys).

Drôme (5). Bizarelli, Blanc (Louis), Boissy-d'Anglas, Gras, Faure (Maurice).

Eure (6). Fouquet, Isambard, Leroy (Modeste), Lorient, Passy, Thorel.

Eure-et-Loir (5). Deschanel, Dubois (Victor), Isambert (Gustave), Lhopiteau, Milochau.

Finistère (10). Cosmao-Dumenez, Gourvil, Hémon, d'Hulst, J. de Kerjégu, Le Borgne, Comte de Mun, Amiral Vallon, Vichot, Villiers.

Gard (6). Comte de Bernis, Crémieux, Doumergue, Gaussergues, Malzac, de Ramel.

Garonne (Haute) (7). Abeille, Bepmale, Calvinhac, Caze (Edm.), Leygue (Raymond), Mandeville, Rémusat (Pierre de).

Gers (5). Bascou, Cuzes (Thierry), Decker-David, Lannelongue, Thoulouse.

Gironde (11). Constant, Duvineau, Goujon (Théophile), Gruet, Jourde, Labat, Laroze, Obissier Saint-Martin, Périer de Larsan (comte du), Raynal, Surchamp.

Hérault (6). Cot, Cousin, Cros-Bonnel, Mas, Salis, Vigné.

Ille-et-Vilaine (8). Brice (René), Brune, Demalvilain, Comte Le Gonidec de Traissan, Halgouët (Lieut.-Colonel du), Le Hérissé, Pontallié, Porteu.

Indre (5). Balsan, David (Alban), Leconte, Moroux, de St-Martin.

Indre-et-Loire (4). Drake, Leflet, Tiphaine, Wilson.

Isère (8). Bovier-Lapierre, Chenavaz, Dubost, Jouffray, Plissonnier, Rey (Aristide), Rivet (Gustave), Vogeli.

Jura (4). Bourgeois (J.-B.), Poupin, Trouillot, Vuillod.

Landes (5). Dejean, Denis, Dulau, Jumel, Léglise.

Loir-et-Cher (4). Bozérian, Gauvin, Jullien, Ragot.

Loire (8). Audiffred, Charpentier, Dorian, Girodet, Levet, Oriol, Réal, Souhet.

Loire (Haute) (4). Blanc (Henri), Chantelauze, Dupuy (Charles), Néron.

Loire-Inférieure (8). Comte du Breil de Pontbriand, de Cazenove de Pradine, Marquis de La Ferronnays, Gasnier, Cte de Juigné, Roch, Sibille, Simon (Amaury).

Loiret (5). Alasseur, Cochery, Lacroix, Rabier, Viger.

Lot (4). Lachière, Rey (Emile), Talou, Vival.

Lot-et-Garonne (4). Darlan, Dauzon, Deluns - Montaud, Leygues (Georges).

Lozère (3). Auriscote, Bourrillon, Jourdan, (Louis).

Maine-et-Loire (7). Vte de La Bourdonnaye, Coudreuse, de Grandmaison, Guignard, Laurent-Bougère, Comte de Maillé, De Soland.

Manche (7). Guérin (Lieut-Colonel), Legrand (Arthur), Le Mare, Lemoigne, Rauline, Regnault, Riotteau.

Marne (6). Bertrand, Bourgeois (Léon), Lannes de Montebello, Mirman, Morillot, Vallé.

Marne (Haute-) (3). Bourlon de Rouvre, Mougeot, Rozet.

Mayenne (5). Prince de Broglie, Chaubin-Servinière, Cte Christian d'Elva, Gamard, Renault-Morlière.

Meurthe-et-Moselle (6). Brice (Jules), Chapuis, Henrion, Mézières, Papelier, Viox.

Meuse (4). Develle, Poincaré, Prud'Homme-Havette, Royer.

Morbihan (7). Le Clec'h, Du Bodan, Le Coupancec, Guieysse, Cte de Lanjuinais, Lorois, Duc de Rohan.

Nièvre (5). Chandieux, Goujat, Jaluzot, Laporte (Gaston), Turigny.

Nord * (22). Carpentier-Risbourg, Cochin (Henry), Cogel, Dansette, Defontaine, Dron, Dubois, Eliez (Evrard), Guesde (Jules), Guillemin, Hayez, Général Iung, Le Gavrian, Lemire, Lepez, Loyer, Michaux, Cte de Montalembert, Plichon, Sever (Colonel), Sirot-Mallez, Weil-Mallez.

* Voir les adresses à Paris, pages 20 et 21.

Oise (5). Chevallier, Gaillard, Hainsselin, Lesage (Max), Noël.

Orne (5). Bansard des Bois, Christophe, Gévelot, Comte de Lévis-Mirepoix, Baron de Mackau.

Pas-de-Calais (11). Adam, Basly, Boudenoot, Dussaussoy, Fanien, Graux, Jonnart, Lamendin, Ribot, Rose, Tailliandier.

Puy-de-Dôme (7). Bony-Cis-ternes, Chambige, Chamelat, Farjon, Girard, Guyot-Dessaigne, Laville.

Pyrénées (Basses-) (7). Barthou, Berdoly, Clédou, Harriague St-Martin, Lafont, Quintaa, Say (Léon).

Pyrénées (Hautes-) (4). Alicot, Blanc (Edmond), Fould, Pédebidou.

Pyrénées-Orientales (4). Escanyé, Pams, Rolland, N....

Rhin (Haut-) (1). (*Territoire de Belfort*). Viellard.

Rhône (11). Aynard, Bérard (Ernest), Bonard, Clapot, Couturier, Faure (Alfred), Fleury-Ravarin, Genet, Masson, Million, Sonnery-Martin.

Saône (Haute-) (4). Chaudey, Genoux, Mercier (Joseph), Signard.

Saône-et-Loire (9). Boysset, Dubief, Franc, Gillot, Guillemaut, de Lacreteille, Magnien, Sarrien, Schneider.

Sarthe (6). D'Aillières, Cavaignac, d'Estournelles, Galpin, La Rochefoucauld duc de Doudeauville, Rubillard.

Savoie (5). Blanc (Pierre), Carquet, Jouart, Perrier (Antoine), Roche (Jules).

Savoie (Haute-) (4). Duval Mercier (Jules), Orsat, Thonion.

Seine (45). Avez, Barodet, Baulard, Berger, Berry, Binder, Brisson, Chassaing, Chautemps, Chauvière, Chauvin, Cochin (Denys), Coutant, Dejeante, Faberot, Frébault, Gérault-Richard, Goblet, Goussot, Grousset (Paschal), Groussier, Hugues (Clovis), Humbert, Jacques, Lavy, Lefouillon, Le Senne, Leveillé, Lockroy, Marmottan, Mesureur, Michelin, Millerand, Paulin-Méry, Pétrot, Prudent-Dervillers, Richard, Roche (Ernest), Rouanet, Sembat, Toussaint, Trélat, Vaillant, Viviani, Walter.

Seine-Inférieure (12). Breton, Brindeau, Delaunay, Gervais, Goujon (Julien), Lebon (Maurice), Lechevallier, Legras, Leteurtre, V^{te} de Montfort, Ricard (Louis), Siegfried.

Seine-et-Marne (5). Balandreau, Delbet, Derveloy, Montaut, Ouvré.

Seine-et-Oise (9). Amodru, Argeliès, Berteaux, Brincard, Gauthier (de Clagny), Habert, Hubbard, Lebaudy, Rameau.

Sèvres (Deux-) (5). Disleau, Goirand, Lebon (André), de La Porte, Marquis de la Rochejaquelein.

Somme (8). Coache, Fiquet, François, Gellé, Levecque, Saint, Trannoy, N.....

Tarn (6). de Berne-Lagarde, Compayré; Dupuy-Dutemps, Jaurès, Baron Reille, Baron André Reille.

Tarn-et-Garonne (3). Chabrié, Lasserre, Prax-Paris.

Var (4). Abel, Cluseret, Jourdan, Rousse.

Vaucluse (4). Ducos, Naquet, Pourquery de Boisserin, Reboulin.

Vendée (6). Batiot (Georges), De Baudry d'Asson, Bourgeois (Paul), Deshayes, Guillemet, Marchegay.

Vienne (6). Bazille, baron Demarçay, Dupuytren, Nivert, Serph, Thonnard-Dutemple.

Vienne (Haute-) (5). Codet, Gotteron, Labussière, Lavertu-
jon, Vacherie.

Vosges (7). Comte d'Alsace, Boucher, Ferry (Charles), Krantz (Camille), Marcillat, Méline, Mougin.

Yonne (6). Bézine, Doumer, Flandin, Loup, Merlou, Villejean.

Algérie (6). Bourlier, Etienne, Forcioli, St-Germain, Samary, Thomson.

COLONIES.

Martinique (2). César-Lainé, Deproge.

Guadeloupe(2). Gerville-Réache, Isaac.

La Réunion (2). Brunet, De Mahy.

Inde française (1). Pierre-Alype.

La Guyane (1). Franconie.

Le Sénégal (1). Couchard.

Cochinchine française (1). Le Myre de Vilers.

SECRETARIAT-GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENTIE DE LA CHAMBRE : MM. Pierre (Eugène), *Secrétaire Général* ; Lefebvre (Léon), *Chef de bureau*.

Liste, par circonscription, des Députés du Nord, avec leur domicile à Paris.

ARRONDIS- SEMENTS.	N° de la circonscrip- tion.	DÉSIGNATION des cantons composant la circonscription.	NOM DU DÉPUTÉ.	ADRESSE A PARIS.
AVESNES.	1 ^{re}	Avesnes-Nord.... Avesnes-Sud..... Trélon.....	LÉON GUILLEMIN, avocat à Avesnes	rue Vaneau, 40.
	2 ^e	Bavai..... Maubeuge..... Solre-le-Château..	DEFONTAINE, docteur en médecine à Maubeuge.....	avenue de la République, 37
	3 ^e	Berlaimont..... Landrecies..... Le Quesnoy-Est... Le Quesnoy-Ouest	ÉVRARD ÉLIEZ, notaire à Berlaimont.....	rue des Mathurins, 49.
CAMBRAI.	1 ^{re}	Cambrai-Est.... Cambrai-Ouest... Carnières..... Marcoing.....	MICHAU, industriel à Beauvois.	rue du Faubourg Poissonnière, 9.
	2 ^e	Le Cateau..... Clary..... Solesmes.....	CARPENTIER-RISBOURG, maire le Pommereuil.....	Place de la Chapelle, 22

ARRONDIS- SEMENTS.	N° de la circonscrip- tion.	DÉSIGNATION des cantons composant la circonscription.	NOM DU DÉPUTÉ.	ADRESSE A PARIS	
DOUAI.	1 ^{re}	Douai-Nord..... Douai-Ouest..... Douai-Sud.....	HAYEZ, maître de verreries à Aniche.....	rue de Chantilly, 8.	
	2 ^e	Arleux..... Marchiennes..... Orchies.....	DUBOIS, propr. à Marchiennes.	rue de Médecis, 5.	
	1 ^{re}	Dunkerque-Est... Dunkerque-Ouest. Gravelines.....	Général IUNG.....	rue de la Faisanderie, 23 bis.	
HAZEBROUCK DUNKERQUE	2 ^e	Bergues..... Bourbourg..... Hondschoote.... Wormhoudt.....	COCHIN (Henry), maire de Saint- Pierrebrouck.....	rue La Boétie, 114.	
	1 ^{re}	Cassel..... Hazebrouck-Nord. Hazebrouck-Sud.. Steenvoorde.....	L'abbé LEMIRE, prêtre à Haze- brouck.....	rue Lhomond, 28.	
	2 ^e	Bailleul-Nord-Est. Bailleul-Sud-O... Merville.....	PLICHON, ingén. civil à Bailleul.	avenue de Breteuil, 35.	
LILLE	1 ^{re}	Lille-Centre..... Lille-Ouest..... Lille-Sud-Est.....	LE GAVRIAN, propriét. à Lille..	boul ^d St-Germain, 282.	
	2 ^e	Lille-Sud..... Lille-Sud-Ouest.. Haubourdin.....	LOYER (Ernest), industriel à Lille.....	rue du faubourg Saint- Honoré, 66.	
	3 ^e	Lille-Est..... Lille-Nord..... Lille-Nord-Est...	Colonel SEVER.....	Passage Duclos, 11, Paris-Plaisance.	
	4 ^e	Armentières..... La Bassée..... Quesnoy-s/-Deûle.	DANSETTE, industriel à Armen- tières.....	Rue de Rivoli, Hôtel du Louvre.	
	5 ^e	Cysoing..... Pont-à-Marcq... Seclin.....	COGET, maire de Phalempin..	rue Lauriston, 84.	
	6 ^e	Roubaix-Ouest... Lannoy.....	Comte DE MONTALEMBERT, pro- priétaire à Annappes.....	boul. St-Germain, 216.	
	7 ^e	Roubaix-Est..... Roubaix-Nord...	Jules GUESDE.....	Rue de Charlebourg, 11 bis, La Garenne de Colombes.	
	8 ^e	Tourcoing-Nord.. Tourcoing-Sud...	DRON, d' en méd. à Tourcoing.	rue Notre - Dame-des- Champs, 12.	
	VALENCIENNES	1 ^{re}	Condé..... Valenciennes-Est.	WEIL - MALLEZ, industriel à Marly.....	Cité Bergère, 2.
		2 ^e	St-Amand (rive d.) St-Amand (rive g.) Valenciennes-Nord	LEPEZ, maire de Raismes.....	rue Monsieur-le-Prince 60.
3 ^e		Bouchain..... Denain..... Valenciennes-Sud.	SIROT - MALLEZ, industriel à Thiant.....	Cité Bergère, 2.	

CONSEIL D'ÉTAT.

Constitué par la loi du 43 juillet 1879.

Conformément à l'article 4, paragraphe 4, de la loi précitée, un décret en date du 2 août 1879 a déterminé l'ordre intérieur des travaux du Conseil, la répartition des affaires entre les sections, la nature des affaires qui devront être portées à l'Assemblée générale, le mode de roulement des membres entre les sections et les mesures d'exécution non prévues par la loi.

M. le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, Président du Conseil d'État.

M. Laferrière, C ✱, *Vice-Président*.

COMPOSITION DES SECTIONS DU CONSEIL D'ÉTAT.

Section de législation, de la justice et des affaires étrangères. — M. Tétreau, C ✱, *Président*. — *Conseillers d'État en service ordinaire*: MM. Camille Sée, ✱, Jacquin, O ✱, Schnerb, C ✱, Gervais de Rouville, ✱, Lagarde, C ✱. — *Conseillers d'État en service extraordinaire*: MM. André Boulloche, ✱, Nisard, C ✱. — *Maitres des requêtes*: MM. Vacherot, ✱, Simon ✱, Max. Boucard, ✱. — *Auditeurs de 1^{re} classe*: M. Lacroix. — *Auditeurs de 2^e classe*: MM. Noulens, Worms. — *Secrétaire*: M. Cheradame, (M).

Section du contentieux. — M. Berger, C ✱, *Président*. — *Conseillers d'État*: MM. Braun, O ✱, Chante-Grellet, ✱, Marguerie, ✱, Mayniel, ✱, Bonthoux, ✱, Bailly, ✱. — *Conseillers d'État désignés pour faire partie de l'Assemblée publique du Conseil d'État statuant au Contentieux*: MM. Lagarde, C ✱, Gervais de Rouville, Roussel, Louis Legrand, O ✱, Bouffet, O ✱, Demagny, O ✱, Georges Bousquet, Louis Herbette, O ✱. — *Maitres des requêtes*: MM. Léon Grévy, Baudenet, Gueret-Desnoyers, Labiche, Louis Vignon, Chareyre, Eymond, Ernest Meyer, Lemoigne. — *Commis-saires du Gouvernement*: MM. Jagerschmidt, ✱, Saint-Paul, ✱, Romieu et Arrivière, ✱. — *Auditeurs de 1^{re} classe*: MM. Fuzier, Jean Dejamme, Wurtz, Tardieu, G. Teissier. — *Auditeurs de 2^e classe*: MM. Soulié, Arnaud, Degournay, Chardenet, Capperon, Pichat, Bazin, Dejean, Grunebaum et de Peyrimhoff. — *Secrétaire*: M. Wolski.

Section de l'intérieur, des cultes, de l'instruction publique et des beaux-arts. — M. Georges Coulon, O ✱, *Président*. — *Conseillers d'État en service ordinaire*: MM. du Mesnil, C ✱, Roussel, O ✱, Cazelles, C ✱, Saisset-Schneider, C ✱, Louis Legrand, O ✱. — *Conseillers d'État en service extraordinaire*: MM. Buisson, C ✱, Dumay, O ✱, Monod, C ✱, Mastier, O ✱. — *Maitres des requêtes*: MM. Varagnac, ✱, Bienvenu Martin, ✱, de Moüy, ✱, Ch. Mourier, ✱, Reynaud, O ✱. — *Auditeurs de 1^{re}*

classe : MM. Marcel Trélat, Noël. — *Auditeurs de 2^e classe* : MM. Delesseux, Couillaut, Peschaud. — *Secrétaire* : M. Lagrange.

Section des finances, de la guerre, de la marine et des colonies. — M. le général Mojon, C ✱, *Président*. — *Conseillers d'Etat en service ordinaire* : MM. Paul Dislère, C ✱, Marques di Braga, C ✱, Contre-amiral Miet, C ✱, Bouffet, O ✱, Demagny, O ✱. — *Conseillers d'Etat en service extraordinaire* : MM. Pallain, C ✱, Boutin, C ✱, Lacapelle, O ✱, Catusse, O ✱, Liotard-Vogi, C ✱, le général Gonse, O ✱, Delatour, O ✱. — *Maîtres des requêtes* : MM. Camille Lyon, ✱, Vacherie, ✱, Chauvel-Bize, ✱, Dornois, Tardit. — *Auditeurs de 1^{re} classe* : MM. Jean Clos, Roussel, ✱. — *Auditeurs de 2^e classe* : MM. Th. Tissier, Favareille. — *Secrétaire* : M. Quentin.

Section des travaux publics, de l'agriculture, du commerce, de l'industrie et des postes et télégraphes.

— M. Alfred Picard, G O ✱, *Président*. — *Conseillers d'Etat en service ordinaire* : MM. Chauchat, O ✱, G. Bousquet, ✱, Cotelle, ✱, Louis Herbet, C ✱, Hebrard de Villeneuve, O ✱. — *Conseillers d'Etat en service extraordinaire* : MM. Tisserand, G O ✱, Nicolas, C ✱, Guillain, C ✱, Holtz, O ✱. — *Maîtres des requêtes* : MM. Colson, ✱, Auburtin, ✱, Bénac, O ✱, Deloncle, ✱. — *Auditeurs de 1^{re} classe* : MM. Chardon, Silhol. — *Auditeurs de 2^e classe* : MM. Chapsal, Tirman, Guillaumot, André Spire. — *Secrétaire* : M. Hébert.

Secrétaire général du Conseil d'Etat : M. Abel Flourens, ✱.

BUREAU DE L'ASSISTANCE JUDICIAIRE PRÈS LE CONSEIL D'ÉTAT.

MM. Griolet, O ✱, *Président*; Alicot, ✱; Bidoire; Bœspflug, Directeur honoraire de l'Enregistrement des Domaines et du Timbre; Moret et Chaufton, ✱, Avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation; Wolski, Secrétaire du contentieux, *Secrétaire délégué*.

Conformément à l'article 57 de la loi du 22 juillet 1889, les arrêtés des Conseils de Préfecture peuvent être attaqués devant le Conseil d'Etat dans le délai de deux mois, à dater de la notification, lorsqu'ils sont contradictoires, et à dater de l'expiration du délai d'opposition, lorsqu'ils ont été rendus par défaut.

Le délai de pourvoi court contre l'Etat ou les Administrations représentées par le Préfet, soit à dater du jour où la notification de l'arrêté a été faite par les parties au Préfet, soit à dater du jour où la notification a été faite aux parties par les soins du Préfet.

Lorsque le Conseil de Préfecture a statué en matière répressive, le délai court contre l'Administration à partir de la date de l'arrêté.

Les recours au Conseil d'Etat contre les arrêtés des Conseils de Préfecture peuvent avoir lieu sans frais et sans l'intervention d'un avocat au Conseil d'Etat, en matière :

1° De contributions directes ou de taxes assimilées à ces contributions pour le recouvrement ;

2° D'élections ;

3° De contraventions aux lois et règlements sur la grande voirie et autres contraventions dont la répression appartient au Conseil de Préfecture, ainsi que d'anticipation sur les chemins vicinaux.

Toutefois, l'exemption du droit de timbre n'est applicable aux recours en matière de contributions directes et de taxes assimilées à ces contributions, sauf les prestations en nature pour les chemins vicinaux, que lorsque la cote est moindre de 30 francs.

Le recours peut être déposé, dans les cas ci-dessus visés, soit au secrétariat général du Conseil d'Etat, soit à la Préfecture, soit à la Sous-Préfecture. Dans ces deux derniers cas, il est marqué d'un timbre qui indique la date de l'arrivée, et il est transmis par le Préfet au secrétariat général du Conseil d'Etat.

Il en est délivré récépissé à la partie qui le demande.

TRIBUNAL DES CONFLITS.

Le Tribunal des conflits, rétabli par la loi du 24 mai 1872 sur le Conseil d'Etat qui a remis en vigueur la loi du 4 février 1850 et le règlement du 26 octobre 1849, est chargé de régler les conflits d'attribution qui s'élèvent entre l'autorité administrative et l'autorité judiciaire.

COMPOSITION DU TRIBUNAL.

MM. le Garde des Sceaux, *Ministre de la justice*, *Président* ; Th. Braun, O ✱, *Conseiller d'Etat*, *Vice-Président* ; Chantegrellet, O ✱, Marguerie, ✱, *Conseillers d'Etat* ; Dareste ✱, Sevestre, O ✱, Babinet, C ✱, *Conseillers à la Cour de Cassation* ; Mayniel, ✱, *Conseiller d'Etat* ; Chambareaud, O ✱, *Conseiller à la Cour de Cassation*. — *Membres suppléants* : MM. Baudenet, ✱, *Mattre des requêtes au Conseil d'Etat* ; Esmein, *Professeur à la Faculté de droit de Paris*.

COMMISSAIRES DU GOUVERNEMENT. — MM. Jagerschmidt, ✱, *Mattre des requêtes au Conseil d'Etat* ; Sarrut, ✱, *Avocat-général à la Cour de Cassation*. — *Commissaires-suppléants* : MM. Romieu, *Mattre des requêtes au Conseil d'Etat* ; Cruppi, ✱, *Avocat général à la Cour de Cassation*. — *Secrétaire* : M. Quentin. — *Secrétariat* : Bureaux au Palais-Royal.

MINISTÈRES.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

M. Léon Bourgeois Député, *Président du Conseil*, *Ministre de l'Intérieur*.

Cabinet du Ministre. — M. Génie, C ✱, *Chef du Cabinet du Président du Conseil*, *Ministre de l'Intérieur* ; MM. Barbier et

Chauvin, *chefs-adjoints du Cabinet*; M. Ferrario, *Secrétaire particulier*.

1^{er} Bureau (Secours généraux), M. Mercieca, *chef de bureau*. — 2^e Bureau (Presse), M. Jules Henry, ✱, *sous-chef délégué*.

Direction du Personnel et du Secrétariat. — M. Ribierre, ✱, *Directeur*.

1^{er} Bureau (Personnel administratif et récompenses honorifiques), M. Forgeot, O ✱, *chef de bureau*. — 2^e Bureau (Correspondance générale et affaires politiques), M. Ogier, *chef de bureau*. — 3^e Bureau (Secrétariat, Archives), M. de Lacroix, ✱, *chef de bureau*. — Service intérieur : M. L. Tardieu, O ✱, *chef du service intérieur*. — 4^e Bureau (Institutions de prévoyance), M. Barberet, ✱, *chef de bureau*. — 5^e Bureau (Comptabilité centrale), M. Phellipon, ✱, *chef de bureau*. — Caisse centrale du ministère : M. Bancelhon, *caissier-payeur*. — Bibliothèque du ministère : M. de Lanoye, ✱, *chef de bureau*, chargé de la bibliothèque.

Direction de l'Administration départementale et communale. — M. Mastier, O ✱, *Conseiller d'État en service extraordinaire, Directeur*.

1^{er} bureau (Administration départementale; Contentieux des départements, et des élections, pensions, sociétés de tir), M. Rabany, ✱, *chef de bureau*. — 2^e bureau (Comptabilité départementale), M. J. Tardieu, ✱, *chef de bureau*. — 3^e Bureau (Administration financière des communes), M. Paget, ✱, *chef de bureau*. — 4^e bureau (Contentieux des communes, voirie urbaine, vicinale et rurale), M. Collomp, ✱, *chef de bureau*. — 5^e bureau (Construction et comptabilité des chemins vicinaux), M. Bertrand, ✱, *chef de bureau*. — Algérie : M. Brouillet, ✱, *chef du service*. — Service de la carte de France et de la statistique graphique, M. Anthoine, O ✱, *ingénieur, chef du service*.

Direction de l'Assistance et de l'Hygiène publiques. — M. Henri Monod, C ✱, *Conseiller d'État en service extraordinaire, Directeur*.

1^{er} Bureau (Établissements nationaux de bienfaisance; Aliénés), M. Primois, ✱, *chef de bureau*. — 2^e Bureau : (Services de l'enfance), M. Payelle, O ✱, *chef de bureau*. — 3^e Bureau (Hospices; Établissements et bureaux de bienfaisance; Monts-de-piété; Assistance médicale gratuite), M. Henri Morgand, ✱, *chef de bureau*. — 4^e Bureau (Hygiène publique), M. de Valbreuze, ✱, *chef de bureau*.

Direction de l'Administration pénitentiaire. — M. Dullos, O ✱, *Directeur*.

1^{er} Bureau : (Service du personnel de l'administration pénitentiaire; Règlement général du budget; Contrôle des dépenses et

comptabilité; Statistique; Établissements divers de l'Algérie; Mise en pratique du régime d'emprisonnement individuel; Affaires diverses), M. Robin, ✱, *chef de bureau*. — 2^e Bureau (Exécution des courtes peines; Maisons d'arrêt, de justice et de correction; Dépôts et chambres de sûreté; Dépôt des condamnés à transporter; Quartier des détentionnaires arabes), M. Brunet, O ✱, *chef de bureau*. — 3^e Bureau (Exécution des longues peines; Maisons centrales de force ou de correction et pénitenciers agricoles; Quartier spécial d'aliénés), M. Morand du Puch, ✱, *chef de bureau*. — 4^e bureau (Établissements et services d'éducation correctionnelle pour les mineurs de l'un et l'autre sexes; Institutions et Sociétés de patronage pour tous libérés; Grâce et remises de peines pour les condamnés de toutes catégories), M. Vincens, ✱, *chef de bureau*. — 5^e bureau (Services et questions intéressant l'envoi et le transfert des détenus à destinations diverses; Tournées et missions d'inspection générale; Service des signalements), M. Bouillard, ✱, *chef de bureau*.

Direction de la sûreté générale. — M. Poirson, ✱, *Directeur*.

1^{er} Bureau (Personnel), M. Mayneau, ✱, *chef de bureau*. — 2^e Bureau (Rapports avec l'autorité judiciaire et police des étrangers), M. Joffroy, ✱, *chef de bureau*. — 3^e Bureau (Police administrative et librairie), M. Hennequin, ✱, *chef de bureau*. — 4^e Bureau (Police générale et associations), M. Grumbach, ✱, *chef de bureau*.

CONTRÔLE GÉNÉRAL DES SERVICES EXTÉRIEURS DE LA SÛRETÉ GÉNÉRALE. — MM. Pascal, ✱, et Portier, ✱ (M), *Contrôleurs généraux*.

INSPECTION GÉNÉRALE DES SERVICES ADMINISTRATIFS. — *Section de l'administration pénitentiaire*, MM. Brunot, ✱, Budin, ✱, Fournier, ✱, Granier, ✱, Jeanson, ✱, Pluchard, ✱, Pissard, ✱, Puibaraud, O ✱, M^{me} Dupuy, O I, *Inspectrice générale des établissements de jeunes filles détenues*.

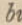
Section de l'assistance publique: MM. le docteur Drouineau, Lefort, ✱, le docteur Napias, O ✱, le docteur Regnard, Sabatier, ✱, *Inspecteurs généraux*; MM^{mes} Capdeville, Francillon, Landrin et Voisin, *Inspectrices générales des services de l'enfance*.

INSPECTION GÉNÉRALE DES SERVICES SANITAIRES. — M. le docteur A. Proust, C ✱, *Inspecteur général*; M. le docteur Chantemesse, ✱, *Inspecteur général adjoint*; M. Faure Dujarric, ✱, architecte, *Inspecteur des services sanitaires*.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

M. L. Ricard, Député, *Garde des Sceaux, Ministre*.

Cabinet. — M. R. de Moüy, ✱, *directeur*; — M. Chapsal, *chef-adjoint du cabinet*; — M. M. Bellom, *chef du Secr. partic.*; —

M. Mola, ✱, *chef du bureau*; — M. Alès, ✱,  I, *bibliothécaire-archiviste*.

Personnel. — M. Petitier, *directeur*; — M. Duprè, ✱, *chef du bureau des Cours et Tribunaux*; — M. Monmon, *chef du bureau de l'Algérie*.

Comptabilité, service intérieur, matériel. — M. A. Durand, ✱, *chef de division*.

Direction des affaires civiles et du sceau. — M. La Borde, ✱, *directeur*.

Direction des affaires criminelles et des grâces. — M. Boulloche, ✱, *Conseiller d'Etat, directeur*.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

M. Berthelot, G O ✱, *Ministre*.

Cabinet du Ministre. — M. G. Lyon, ✱, *Directeur*; M. F. Arago, ✱, *Secrétaire d'Ambassade, Sous-chef*.

Service du protocole. — M. Crozier, O ✱, *ministre plénipotentiaire, faisant fonctions de Chef*.

Direction des affaires politiques et du contentieux. — M. Nisard, C ✱, *Ministre plénipotentiaire de 1^{re} classe, conseiller d'Etat en service extraordinaire, Directeur*; M. Jusserand, O ✱, *Ministre plénipotentiaire de 2^e classe, sous-directeur du Nord et de l'Extrême Orient*; M. Saint-René Taillandier, ✱, *sous-directeur du Midi et de l'Orient*; M. Benoit, ✱, *Ministre plénipotentiaire de 2^e classe, sous-directeur des pays de protectorat*; M. Boutin, O ✱, *sous-directeur du contentieux*.

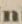
Direction des affaires commerciales et consulaires. — M. Bompard, ✱, *Ministre plénipotentiaire de 2^e classe, Directeur*; M. Marcel, ✱, *maître des requêtes au Conseil d'Etat, chargé de la sous-direction des affaires commerciales*; M. de Cazotte, ✱, *Consul général, sous-directeur des affaires consulaires*; M. Belliard, O ✱, *Ministre plénipotentiaire de 2^e classe, sous-directeur des affaires de chancellerie*.

Division des archives. — M. Girard de Rialle, O ✱, *Ministre plénipotentiaire de 2^e classe, Chef de division*.

Division des fonds et de la comptabilité. — M. Henri Roger, O ✱, *Chef de division*.

MINISTÈRE DES FINANCES.

M. Doumer, Député, *Ministre*.

Cabinet du Ministre. — M. Gérard, ✱,  A, *Chef du cabinet du Ministre*; M. Gervais, ✱, *chef adjoint du cabinet*; MM. Dubreuil, Nicolas, *sous-chefs*.

Secrétariat particulier. — M. Martinet, *secrétaire particulier*.

Direction du personnel et du matériel. — M. Guérard de la Quesnerie, O ✱, *directeur*; MM. Bouvier, ✱, I, et Chausserie-Laprée, ✱, A, *chefs des bureaux*.

Direction du Contrôle des Régies, de l'Inspection générale et de l'ordonnancement. — M. Arnauné, ✱, *Directeur*.

INSPECTEURS GÉNÉRAUX DES FINANCES. — MM. Le Blant, C ✱, Hamot, O ✱, Peltier, O ✱, Certes, O ✱, Thouvenin, O ✱, Queillé, O ✱, Machart, O ✱, I, Roux, O ✱, de Liron d'Airoles, C ✱, Legeay, O ✱, Jobert, O ✱, Chevrier, ✱, Blondel, ✱, Villemain, ✱.

Direction du mouvement général des fonds. — M. Delatour, O ✱, *Conseiller d'État, directeur*. — M. de TrégoMAIN, *sous-directeur*.

Direction générale de la comptabilité publique. — M. Laurent, O ✱, *directeur général*; M. Masson, ✱, *sous-directeur*.

Direction de la dette inscrite. — M. Chaperon, O ✱, *directeur*; M. Prévost, ✱, *sous-directeur*.

Service du contentieux et de l'agence judiciaire du Trésor. — M. Durantel, O ✱, *chef du service*.

Caisse centrale du Trésor public. — M. Payelle, ✱, A, *caissier-payeur-central*.

Service du payeur central de la dette publique. — M. Alem, O ✱, *payeur central*.

Contrôle central du Trésor public. — M. J. Gérard, *Contrôleur central*.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

M. Godefroy Cavaignac, M, député, *Ministre*. — *Secrétaire général du Ministère*: M. Prioul, C ✱, *Contrôleur général de 1^{re} classe*.

Cabinet du Ministre. — M. Jeannerod, Général de brigade, *Chef du Cabinet*; M. Meunier, Lieutenant-colonel d'artillerie hors cadre, *Sous-Chef du Cabinet*. — 1^{er} bureau: (Cabinet et Enregistrement), M. Dellard, *Chef*. — 2^e bureau: (Correspondance générale, décorations, personnel des officiers généraux et assimilés), M. Sougis, ✱, *Chef*. — 3^e bureau: (Personnel de l'Administration centrale. — Secours), M. Orsat, ✱, *Chef*. — Service médical: M. Longuet, *médecin-major de 1^{re} classe*.

État-Major de l'Armée. — MM. Le Mouton de Boisdesfre, O ✱, Général de division, *Chef d'État-major général*; — Pauffin de Saint-Morel, Chef d'escadron d'artillerie, *Chef du Cabinet*; Goussé, O ✱, Général de brigade, *Conseiller d'État*;

Mathis, Général de brigade et de la Noé, Général de brigade, *Sous-chefs d'Etat-major général.*

Section du personnel du service d'état-major. — M. Fournier, lieutenant-colonel de cavalerie hors cadre, *chef.* — Section du matériel et de la comptabilité, M. Bobard, *sous-chef 1^{er} / 1^{ons}.* — 1^{er} bureau : M. Lefort, colonel du génie, *chef.* — 2^e bureau : M. Colard, lieutenant-colonel d'artillerie, *chef.* — 3^e bureau : M. Boucher, lieutenant-colonel d'infanterie hors cadre, *chef.* — 4^e bureau : M. Fabre, O \ast , général de brigade, *chef*, provisoirement. — Section historique (Travaux historiques, bibliothèques, archives historiques) : N..., *chef*; — Section d'Afrique (Centralisation de tout ce qui concerne l'Algérie et la Tunisie) : M. Parès, chef de bataillon d'infanterie, *chef*; — Service géographique de l'armée : M. de la Noé, général de brigade, sous-chef d'état-major général de l'armée, *directeur.*

Direction du Contrôle. — M. Lacapelle, contrôleur général de 2^e classe, conseiller d'État, *directeur*; M. Chapelle, O \ast , contrôleur de 1^{re} classe, *adjoint au directeur.* — Service du contrôle extérieur (service distinct dirigé par le Directeur) : M. Alexandre, *sous-chef.* — Service du contrôle central : 1^{er} bureau (Budgets, comptes généraux (deniers et matières), M. Pauliet, \ast , *chef*; 2^e bureau : (Contentieux, liquidation des dépenses), M. Michelin, \ast , *chef*; 3^e bureau : (Fonds et ordonnances), M. P. Couturier, \ast , *chef*; — Jurisconsulte : M. Nivard, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation.

Service intérieur. — M. Prieur, *chef du service.* — 1^{er} bureau : (Pensions, gratifications de réforme), M. Matrat, \ast , *chef*; 2^e bureau : (Matériel de l'Administration centrale), M. Garcin, \ast , *sous-chef*; 3^e bureau : (Archives administratives), M. Herbinet, \ast , *chef.* — Agence comptable : M. Desassis, \ast , *agent comptable.*

Direction de l'Infanterie. — M. Prévost Sansac de Traversay, général de brigade, *directeur*; M. de Lardemelle, colonel d'infanterie, *sous-directeur.* — 1^{er} bureau : (Personnel de l'infanterie), M. Molard, O \ast , *chef*; 2^e bureau : (Instruction technique et matériel particulier de l'infanterie; Écoles), M. Heimburger, \ast , lieutenant-colonel, *chef*; 3^e bureau : (Recrutement), M. Lallement, O \ast , *chef*; 4^e bureau : (Réserves et Armée territoriale), M. E. Couturier, \ast , *chef.*

Direction de la Cavalerie. — M. Farny, O \ast , général de brigade, *directeur.* — M. Baudot, lieutenant-colonel de cavalerie, *sous-directeur.* — 1^{er} bureau : (Personnel de la Cavalerie), M. Beau, \ast , *chef*; 2^e bureau : (Remontes), M. Lengellé, O \ast , *chef*; 3^e bureau : (Gendarmerie), M. Courboulis, O \ast , *chef*; 4^e bureau : (Justice militaire), M. Antonini, O \ast , *chef.*

Direction de l'Artillerie. — M. Deloye, O ✱, général de brigade, *directeur*. — 1^{er} bureau : (Personnel de l'artillerie et des équipages militaires), M. Meert, ✱, colonel, *chef*; 2^e bureau : (Matériel de l'artillerie et des équipages militaires), M. Gillot, ✱, lieutenant-colonel, *chef*.

Direction du Génie. — M. Delambre, C ✱, général de division, *directeur*. — 1^{er} bureau : (Personnel du génie), M. Michel-Beaulieu, O ✱, colonel du génie, *chef*; 2^e bureau : (Matériel du génie), M. Berthier, O ✱, lieutenant-colonel du génie, *chef*.

Direction des Services administratifs. — M. François, C ✱, Intendant Militaire, *directeur*. — M. Ducuing, O ✱, sous-intendant militaire de 2^e classe, *sous-directeur*. — 1^{er} bureau : (Personnels administratifs, transports), M. Tournier, ✱, *chef*; 2^e bureau : (Substances militaires), M. A. Tronche, *chef*; 3^e bureau : (Solde et revues; indemnités de route), M. Ducellier, O ✱, *chef*; 4^e bureau : (Habillement, campement, lits militaires et invalides), M. de Beaucourt, *chef*.

Direction des Poudres et Salpêtres. — M. Biffe, C ✱, inspecteur général de 2^e classe, *directeur*. — Bureau du personnel et du matériel : M. Varet, ✱, *chef*.

Direction du Service de santé. — M. Dieu, médecin-inspecteur, *directeur*; M. Strauss, ✱, médecin principal de 1^{re} classe, *adjoint au directeur*. — Bureau du personnel et du matériel : M. Béjot, ✱, *chef*.

MINISTÈRE DE LA MARINE.

M. Édouard Lockroy, député, *Ministre*.

État major général de la Marine. — M. Chauvin, O ✱, I, contre-amiral, *chef d'état-major général de la marine et directeur du cabinet militaire*. — M. Touchard, O ✱, contre-amiral, *sous-chef d'état-major général de la marine*. — M. Savin, ✱, A, capitaine de frégate, *sous-chef d'état-major général de la marine, chef du cabinet militaire*.


1^{re} section (Etude des forces maritimes et de la défense des côtes des puissances étrangères). — 2^e section (Défense des ports de guerre et des côtes. — Mobilisation des troupes de la marine). — 3^e section (Centralisation des renseignements sur la flotte française. — Préparation des opérations militaires et navales. — Mobilisation de la flotte). — Bureau des mouvements de la flotte: Cabinet militaire : M. Savin, ✱, A, capitaine de frégate, *chef*. — Cabinet administratif : M. Ignace, *chef*. — Secrétariat particulier : M. N..., *chef*.

Contrôle central. — M. Chatelain, O ✱, I, *inspecteur en chef des services administratifs à la marine*.

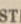

Direction du personnel. — M. N....., *directeur*.

1^{er} bureau (État-major de la flotte). — 2^e bureau (Équipages de

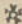
la flotte). — 3^e bureau (Troupes de la marine). — 4^e bureau (Corps entretenus et agents divers ; justice maritime). — 5^e bureau (Solde, habillements et revues) — 6^e bureau (subsistances et hôpitaux)

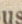

Direction du matériel. — M. Bertin,  I, directeur des constructions navales, *directeur*.


1^{er} bureau (Constructions navales). — 2^e bureau (Travaux hydrauliques et bâtiments civils). — 3^e bureau (Approvisionnements généraux et affrètements).

SURVEILLANCE DES TRAVAUX CONFISÉS A L'INDUSTRIE, RECETTES EN USINE ET SERVICE FORESTIER: MM. Godron, C ,  I, *directeur des constructions navales, chef*.

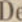
INSPECTION DES CHARBONNAGES : M. N., mécanicien en chef.

MAGASIN CENTRAL (64, quai Debilly) : M. Cordier, .

Service central des défenses sous-marines. — M. Le Mercier-Moussaux, O ,  I, capitaine de vaisseau, *chef du service*.

Service hydrographique. — M. Maréchal, O , contre-amiral.

Direction de la comptabilité générale. — M. Semichon, , *inspecteur des finances, directeur*. — 1^{er} bureau (Fonds, ordonnances et dépenses d'outremer). — 2^e bureau (Comptabilité central des fonds — 3^e bureau (Comptabilité des matières). — 4^e bureau (Service intérieur, Archives, bibliothèques, impressions et publications). — 5^e bureau (Navigation commerciale), — 6^e bureau (Pêches et Domanialité maritimes).

Agent comptable des traites de la marine et de la caisse du ministère : M. Bonnet-Delisle, , *agent comptable*.

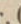

Direction de l'artillerie. — M. de la Rocque, C , général d'artillerie de marine, *directeur*.

1^{er} bureau (administratif). — 2^e bureau (technique).

ÉTABLISSEMENT DES INVALIDES DE LA MARINE.




M. Durassier, *administrateur*.

1^{er} bureau (Ordonnancement et comptabilité). — 2^e bureau (Prises, bris, naufrages et service gens de mer). — 3^e bureau : (Pensions civiles et militaires, demi-soldes et secours).

TRÉSORERIE GÉNÉRALE DE L'ÉTABLISSEMENT DES INVALIDES DE LA MARINE. — M. Fournier, C ,  I, commissaire général de la marine, en retraite, *trésorier général*.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DES BEAUX-ARTS ET DES CULTES.

M. E. Combes, sénateur, *Ministre*.

Cabinet du ministre. — M. Edgard Combes, *chef du cabinet*. — M. Leroy, ,  I, *chef de bureau*. — M. Mallet,  I, *sous-chef*.

Direction du secrétariat et de la comptabilité. — M. Charmes, O ✱, *directeur*.

Direction de l'enseignement supérieur. — M. Liard, O ✱, *directeur*.

Direction de l'enseignement secondaire. — M. Rabier, O ✱, *directeur*.

Direction de l'enseignement primaire. — M. Buisson, C ✱, conseiller d'État, *directeur*.

DIRECTION DES BEAUX-ARTS ET DES BATIMENTS CIVILS.

M. Henry Roujon, ✱, *directeur*.

DIRECTION DES CULTES.

M. Dumay, O ✱, Conseiller d'État, *directeur*. — 1^{er} bureau : (Affaires réservées et contentieuses; Cabinet du directeur), M. Paul Magny, ✱, \odot I, *chef de bureau*. — 2^e bureau : (Police du clergé et nominations ecclésiastiques; Secours), M. de Bézieux, ✱, \odot I, *chef de bureau*. — 3^e bureau : (Biens des fabriques, cures et succursales, congrégations, dons et legs), M. Suquet, ✱, \odot A, *chef de bureau*. — 4^e bureau : (Travaux aux églises et presbytères, subventions), M. Ch. Gillet, ✱, \odot I, *chef*. — 5^e bureau : (Edifices diocésains), M. Turcot, ✱, \odot I, *chef de bureau*. — 6^e bureau : (Cultes non catholiques), M. Cloppet, ✱, \odot I, *chef de bureau*. — 7^e bureau : (Comptabilité, matériel et archives), M. Roche, \odot I, *chef de bureau*.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

M. Guyot-Dessaigne, Député, *Ministre*.

Cabinet du ministre. — M. L. Firsch, *Chef du Cabinet*. — M. Tony Raymond, \odot A, *chef de bureau*.

Direction du personnel et de la comptabilité. — M. Henry (Ernest), ✱, inspecteur général des ponts et chaussées, *Directeur*.

DIVISION DU PERSONNEL : M. Pluyette ✱, A \odot , *Chef de Division*. — 1^{er} bureau (Administration centrale; ingénieurs des ponts et chaussées et des mines, etc.): M. Desbordes, \odot A, *chef*. — 2^e bureau (Conducteurs des ponts et chaussées, contrôleurs des mines, personnel inférieur): M. Tisserant, *chef*. — 3^e bureau (Frais fixes, allocations accessoires, contrôles et matricules, annuaire): M. Desserée, ✱, *chef*. — 4^e bureau (Indemnités, pensions, secours): M. Lesage, ✱, *chef*. — 5^e bureau (Service intérieur, archives): M. Nobécourt (Napoléon), ✱, *chef*.

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ : M. Bordas, ✱, *chef de division*. — 1^{er} bureau (Opérations centrales de comptabilité, ordonnancement, préparation du budget): M. Lévy, \odot A, *chef*. —

2° bureau (Comptabilité des ponts et chaussées et des mines) : M. Péret, ✱, *chef*.

Direction des routes, de la navigation et des mines.

— M. Guillain, C ✱, Inspecteur général des ponts et chaussées, Conseiller d'État, *directeur*.

DIVISION DES ROUTES ET PONTS : M. Nobécourt (Émile), ✱, A, *chef de division*. — 1^{er} bureau (Routes nationales) : M. Delaplane, ✱, A, *chef*. — 2° bureau (Routes départementales, voies ferrées des quais des ports maritimes, police du roulage) : M. Lenoir, ✱, *chef*.

DIVISION DE LA NAVIGATION : M. Beaurin-Gressier, ✱, *chef de division*. — 1^{er} bureau (Ports maritimes) : M. Péliissier, ✱, *chef*. — 2° bureau (Rivières navigables et flottables) : M. d'Hénoville, ✱, *chef*. — 3° bureau (Canaux de navigation) : M. Lebeau, ✱, *chef*.

DIVISION DES MINES : M. Michelot, ✱, A, *chef de division*. — 1^{er} bureau (Mines) : M. Baëlen, ✱, *chef*. — 2° bureau (Statistique de l'industrie minérale et des appareils à vapeur) : M. Sol, ✱, *chef*.

Direction des chemins de fer. — M. Holtz O ✱, Inspecteur général des ponts et chaussées, *directeur*.

1^{re} DIVISION, M. Schelle, ✱, *chef de division*. — 1^{er} bureau : M. Dillé, ✱, *chef*. — 2° bureau : M. Lefèvre (Ulysse), ✱, *chef*. — 3° bureau : M. Duru, ✱, *chef*.

2^e DIVISION, M. Mayer, ✱, I, *chef de division*. — 1^{er} bureau : M. Grass, *chef*. — 2° bureau : M. Pasquier, A, *chef*.

3^e DIVISION, M. Chahuet, ✱, *chef de division*. — 1^{er} bureau : M. Maupin (Jules), *chef*. — 2° bureau : M. Dreux, ✱, *chef*.

4^e DIVISION, M. Moullé, ✱, A, *chef de division*. — 1^{er} bureau : M. Guichard, ✱, A, *chef*. — 2° bureau : M. Thévenez, *chef*.

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE,
DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES.

M. Mesureur, Député, *Ministre*.

Cabinet du Ministre. — M. Michel Lagrave, ✱, *Chef du cabinet*; M. André Mesureur, *Secrétaire particulier*.

Service intérieur, matériel et caisse : M. Legay, ✱, I, *chef de bureau*.

Division du Secrétariat, du Personnel et du Contrôle. — 1^{er} bureau : (Cabinet, Secrétariat, personnel de l'Administration centrale, contrôle du personnel extérieur, traductions), M. Rosselet, ✱, A, *Chef de Division, chargé du 1^{er} bureau*. — 2° bureau : (Comptabilité et contrôle), M. Gauthier, ✱, *chef de bureau*.

Direction du commerce intérieur et de l'Enseignement industriel et commercial. — M. Nicolas, C ✱, Ⓛ I, Conseiller d'État, *Directeur*.

1^{re} SECTION. 1^{er} bureau (Industrie, système métrique, vérification des poids et mesures, commission internationale du mètre, inspection du travail dans l'industrie), M. Breton, ✱, Ⓛ A, *chef de bureau chargé des fonctions de sous-directeur*. — 2^e bureau : (Commerce), M. de Beausire-Seyssel, ✱, Ⓛ A, *chef de bureau*. — 3^e bureau : (Propriété industrielle), M. H. Destrem, Ⓛ A, *chef de bureau*.

2^e SECTION. 1^{er} bureau : (Enseignement industriel), M. Pasquier, ✱, Ⓛ I, *chef de bureau chargé des fonctions de sous-directeur*. — 2^e bureau (Enseignement commercial, M. Paulet, Ⓛ A, *chef de bureau*.

Direction du commerce extérieur. — M. Chanzeze, ✱, Ⓛ A, *Directeur*.

1^{er} bureau : (Législation et tarifs de douane en France), M. Cousin, ✱, Ⓛ A, *chef de bureau*. — 2^e bureau : (Législation commerciale et tarifs de douanes à l'étranger), M. Blancheville, Ⓛ A, *chef de bureau*. — 3^e bureau : (Renseignements commerciaux), M. Collin-Delavaud, ✱, Ⓛ I, *chef de bureau chargé des fonctions de sous-directeur*.

Direction de la Prévoyance et de l'assistance sociales. — M. Bouquet, ✱, Ⓛ A, *Directeur*.

1^{er} bureau : (Caisses d'épargne, assurances, retraites, coopération), M. Michon, *sous-chef de bureau*. — 2^e bureau : (Syndicats professionnels), M. Corra, *chef de bureau*.

Office du Travail. — M. Moron, ✱, *directeur*.

1^{re} section, M. Fontaine, *chef faisant fonctions de sous-directeur*. — 2^e section, M. Finance, *chef*. Statistique générale, M Turquan, Ⓛ I, *chef de bureau*.

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

M. de Selves, C ✱, *Directeur général*.

Bureau central : Secrétariat, contentieux et service intérieur. — M. Broquisse, ✱, Ⓛ A, *chef de bureau*.

Ouverture et répartition du courrier entre les divers services. — Départ des dépêches. — Centralisation de la signature du Directeur général. Demandes d'audiences. — Affaires réservées. — Questions générales ne ressortant à aucun des autres services. — Centralisation des documents destinés aux commissions parlementaires.

Suite à donner aux rapports de l'Inspection générale des Finances. Rapports annuels des Directeurs.

Travaux législatifs. — Publication du *Bulletin des postes et des télégraphes*. — Publications diverses relatives aux deux services. — Presse.

M. Leroux, *Q A*, *Sous-chef de bureau, chargé du Service intérieur.*
M. Panessot, *Sous-chef de bureau, chargé du Contentieux.*

Service du personnel. — M. Darcq, *O **, *Chef.*

Division du Matériel et de l'Exploitation électrique. — M. Raymond, *O **, *Administrateur.*

1^{er} Bureau (Correspondances télégraphiques et réclamations). — 2^e Bureau (Correspondances téléphoniques). — 3^e Bureau (Construction de lignes aériennes et souterraines). — 4^e Bureau (Construction et entretien des lignes sous-marines et pneumatiques. Appareils). — 5^e Bureau (Locaux, Matériel, Fabrication de timbres-postes et cartes postales).

Division de l'Exploitation postale. — M. Ansault, *O **, *Administrateur.*

1^{er} Bureau (Organisation du service local ; Distribution). — 2^e Bureau (Correspondance postale intérieure). — 3^e Bureau (correspondance postale étrangère ; services maritimes). — 4^e Bureau (Tarifs, franchises, contraventions, colis postaux). — 5^e Bureau (Réclamations postales).

Division de la Comptabilité. — M. Vannacque, ***, *Administrateur.*

1^{er} Bureau (Ordonnancement des dépenses). — 2^e Bureau (Vérification des Produits). — 3^e Bureau (articles d'argent).

Caisse nationale d'épargne. — M. Gody, ***, *Administrateur délégué.*

1^{er} Bureau (Correspondance générale et contrôle). — 2^e Bureau (Remboursements). — 3^e Bureau (Double des comptes courants ; service de l'agent comptable).

INSPECTION GÉNÉRALE DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES. — *Inspecteurs généraux* : MM. Fribourg, *O ** ; Amyot, *O ** ; Caël, *O ** ; Lefebvre de Laboulaye, *O **. — *Inspecteurs-adjoints* : MM. Berthelin, *** ; Paute-Lafaurie, *** ; Perrin, ***, *Treuet, **, *(M)* ; Le Tual, ***, *I*.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE.

M. Viger, *Député, Ministre.*

Cabinet du ministre. — M. Dabat, *Q A*, *O ̄*, *chef* ; M. François, *chef adjoint* ; M. Cabaret, ***, *Q A*, *O ̄*, *chef de la division du secrétariat et de la comptabilité.*

Direction de l'agriculture. — M. Tisserand, *G O **, *O ̄*, *Conseiller d'État, directeur.*

Direction des forêts. — M. Daubrée, *O **, *Q A*, *O ̄*, *directeur.*

Direction de l'hydraulique agricole. — M. Philippe, O ✱, O ☉, Inspecteur général des Ponts-et-Chaussées, *directeur*.

Direction des haras. — M. Plazen, O ✱, O ☉, inspecteur général, *directeur*.

MINISTÈRE DES COLONIES.

M. Guieysse, ✱, député, *Ministre*.

Cabinet du Ministre. — M. Arnaud, ✱, *Chef*.

Secrétariat particulier. — M. Adam, *Chef*.

Service du Personnel et du Secrétariat. — M. Girod, ✱, *Chef*.

Direction des Affaires Politiques et Commerciales. — M. Roume, O ✱, ☉ A, *Directeur*.

Direction de la Comptabilité et des Services pénitentiaires. — M. de Lavergne, O ✱, ☉ A, *Directeur*.

Direction de la Défense des Colonies. — M. le colonel Archinard, O ✱, *Directeur*.

Direction du Contrôle. — M. Dubard, O ✱, ☉ A., Inspecteur général de 1^{re} classe des Colonies, *Directeur*.

Direction des Travaux publics des Colonies. — M. Metzger, Inspecteur général, *Directeur*.

Service de Santé. — M. Treille, O ✱, ☉ A., Inspecteur général, *Chef*.

Service des Renseignements commerciaux et de la Colonisation. — M. Ordinaire (Maurice), *Chef*.

TABLEAU DES PRÉFECTURES ET ÉVÊCHÉS DE FRANCE.

DEPARTEMENTS	CHEFS-LIEUX.	PRÉFETS.	ARCHEVÊQUES et EVÊQUES.	DIOCÈSES.
		MM.	NN. SS.	
Ain.....	Bourg.....	Combarieu.....	Luçon.....	Belley.
Aisne.....	Laon.....	Lauranceau, ✱.....	Duval.....	Soissons.
Allier.....	Moulins.....	Goulley, ✱.....	Dubourg.....	Moulins.
Alpes (B.).....	Digne.....	Offroy-Durieux.....	Servonnet.....	Digne.
Alpes (H.).....	Gap.....	Dufoix.....	Berthet.....	Gap.
Alpes-Marit.....	Nice.....	Henry, C ✱.....	Balaïn, ✱.....	Nice.
Ardèche.....	Privas.....	Seignouret, ✱.....	Bonnet.....	Viviers.
Ardennes.....	Mézières.....	Joly.....	(Voir Reims).
Ariège.....	Foix.....	Pabot-Chatelard, ✱.....	Rougerie.....	Pamiers.
Aube.....	Troyes.....	Nano, ✱.....	Cortet, ✱.....	Troyes.
Aude.....	Carcassonne.....	Maitrot de Varenne.....	Billard.....	Carcassonne.
Aveyron.....	Rodez.....	Moussard.....	Bourret (Cardinal).....	Rodez.
Bouches-du- Rhône.....	Marseille.....	Deffès, O ✱.....	{ GOUTHE-SOULARD, ✱. Robert.....	AIX. Marseille.
Calvados.....	Caen.....	Vatin, ✱.....	Hugonin, ✱.....	Bayeux.
Cantal.....	Aurillac.....	Bonnet.....	Lamouroux.....	Saint-Flour.
Charente.....	Angoulême.....	Viguié (Léopold) ✱.....	Frérot.....	Angoulême.
Charente-Inf.....	La Rochelle.....	Hélitais, ✱.....	Bonnefoy.....	La Rochelle.
Cher.....	Bourges.....	Arnaud, ✱.....	BOYER, ✱ (Cardinal).....	BOURGES.
Corrèze.....	Tulle.....	Doux, ✱.....	Denéchau.....	Tulle.
Corse.....	Ajaccio.....	Bonhoure, ✱.....	De la Foata.....	Ajaccio.
Côte-d'Or.....	Dijon.....	Michel, O ✱.....	Oury, ✱.....	Dijon.
Côtes-du-Nord.....	Saint-Brieuc.....	Lutaud, ✱.....	Fallières.....	Saint-Brieuc
Creuse.....	Guéret.....	Liégey, ✱.....	(Voir Limoges).
Dordogne.....	Périgueux.....	Masclé, ✱.....	Dabert, ✱.....	Périgueux.
Doubs.....	Besançon.....	Graux, O ✱.....	PETIT, ✱.....	BESANÇON.
Drôme.....	Valence.....	Lardin de Musset, ✱.....	Cotton.....	Valence.
Eure.....	Évreux.....	Beverini-Vico, O ✱.....	Sueur.....	Évreux.
Eure-et-Loir.....	Chartres.....	Desprez, ✱.....	N.....	Chartres.
Finistère.....	Quimper.....	Proudhon, O ✱.....	Valleau.....	Quimper.
Gard.....	Nîmes.....	Bonnier, ✱.....	Gilly.....	Nîmes.
Garonne (H.).....	Toulouse.....	Landard, O ✱.....	N.....	TOULOUSE.
Gers.....	Auch.....	Poisson.....	N.....	AUCH.
Gironde.....	Bordeaux.....	Berniquet, O ✱.....	LÉCOT (Cardinal).....	BORDEAUX.
Hérault.....	Montpellier.....	Vincent, ✱.....	de Rovérié de Cabrières.....	Montpellier.

DÉPARTEMENTS	CHEFS-LIEUX.	P R É F E T S.	ARCHEVÊQUES et ÈVÊQUES.	DIOCÈSES.
		MM.	NN. SS.	
Ille-et-Vilaine	Rennes.....	Leroux, ✨	LABOURÉ.....	RENNES.
Indre.....	Châteauroux.	Lem.....		(Voir Bourges).
Indre-et-Loire	Tours.....	Viguié (Paul), ✨	MEIGNAN, O ✨ (Cardin.)	TOURS.
Isère.....	Grenoble....	Roger, ✨	Fava, ✨	Grenoble.
Jura.....	Lons-le-Saulnier.	Cassagneau.....	Marpot.....	Saint-Claude.
Landes.....	Mont-de-Marsan .	Pascal.....	Delannoy, ✨	Aire.
Loir-et-Cher.	Blois.....	Duréault.....	Laborde.....	Blois.
Loire.....	St-Étienne..	Cohn, C ✨		(Voir Lyon).
Loire (Haute)	Le Puy.....	Leblond.....	Guillois.....	Le Puy.
Loire-Infér..	Nantes.....	Cleiftie, O ✨	Laroche.....	Nantes.
Loiret.....	Orléans.....	Bœgner, O ✨	Touchet.....	Orléans.
Lot.....	Cahors.....	Druard.....	Grimardias, ✨	Cahors.
Lot-et-Garon.	Agen.....	Bonnefoy-Sibour, ✨	Cœuret-Varin, ✨	Agen.
Lozère.....	Mende.....	Marie.....	Baptifolier.....	Mende.
Maine-et-Loire	Angers.....	Delpech.....	Mathieu.....	Angers.
Manche.....	St-Lô.....	Floret, O ✨	Germain.....	Coutances
Marne.....	Châlons.....	Fosse, ✨	LANGÉNIEUX, ✨ (Cardinal)	REIMS.
			Lafly.....	Châlons.
Marne (H ^{te})..	Chaumont..	Boudier, ✨	Larue, ✨	Langres.
Mayenne.....	Laval.....	Dupuy, ✨	N.....	Laval.
Meurthe et Moselle	Nancy.....	Stéhelin, O ✨	Turinaz.....	Nancy.
Meuse.....	Bar-le-Duc..	Bret (Fernand) ✨	Pagis.....	Verdun.
Morbihan.....	Vannes.....	Gravier, O ✨	Bécel, ✨	Vannes.
Nièvre.....	Nevers.....	Bonnerot, ✨	Lelong.....	Nevers.
Nord.....	Lille.....	Vel-Durand, C ✨, ①, ②	SONNOIS.....	CAMBRAI.
Oise.....	Beauvais.....	Grimanelli, O ✨	Fuzet, ✨	Beauvais.
Orne.....	Alençon.....	Couppel Du Lude, ✨	Trégaro, O ✨	Séze.
Pas-de-Calais.	Arras.....	Alapetite, O ✨	Williez.....	Arras.
Puy-de-Dôme	Clermont F..	Bardon, O ✨	Belmont.....	Clermont
Pyrénées (B).	Pau.....	Paul, ✨	Jauffret.....	Bayonne.
Pyrénées (H).	Tarbes.....	Estellé.....	Billère.....	Tarbes.
Pyrénées-Or.	Perpignan..	Ardisson, ✨	Gaussail.....	Perpignan.
Rhin (Haut)..	Belfort.....	Robert Godefroy.....		(Voir Besançon.)
Rhône.....	Lyon.....	Rivaud, C ✨	COULLIÉ.....	LYON.
Saône (H)...	Vesoul.....	Fourcy.....		(Voir Besançon.)
Saône-et-Loire	Mâcon.....	Bluzet, ✨	Perraud, ✨ (Cardinal)..	Autun.
Sarthe.....	Le Mans.....	Tournier, ✨	Gilbert.....	Le Mans.

DÉPARTEMENTS	CHEFS-LIEUX.	PRÉFETS.	ARCHEVÊQUES et ÉVÊQUES.	DIOCÈSES.
		MM.	NN. SS.	
Savoie	Chambéry . . .	Lefebvre Du Grosriez O ✱	HAUTIN Rosset Bouvier	CHAMBÉRY. St Jean de Maurienne Moutiers en Tar rentaise.
Savoie (H.) . .	Annecy	Mascliet, ✱	Isoard	Annecy.
Seine	PARIS	Poubelle, C ✱ Lépine, O ✱ (Préfet de police).	RICHARD (Cardinal)	PARIS.
Seine-Infér. . .	Rouen	Hendlé, C ✱	SOURRIEU	ROUEN.
Seine-et-Marn	Melun	Reboul, O ✱	de Briey	Meaux.
Seine-et-Oise	Versailles . . .	Gentil, ✱	Goux	Versailles.
Sèvres (Deux)	Niort	Blanc, ✱	Renou, ✱	(Voir Poitiers).
Somme	Amiens	Joucla-Pelous, O ✱	Fonteneau, O ✱	Amiens.
Tarn	Alby	Planacassagne	Fiard, ✱	ALBY.
Tarn-et-Gar. . .	Montauban . . .	Humbert	Mignot	Montauban.
Var	Draguignan . . .	Bret (Léonce) ✱	N	Fréjus.
Vaucluse	Avignon	Louvel, ✱	Cateau	AVIGNON.
Vendée	La Roche-s.-Yon.	de Joly, ✱	Pelgé	Luçon.
Vienne	Poitiers	Juillet-Saint-Lager, ✱	Renouard	Poitiers.
Vienne (H.) . .	Limoges	Sée, ✱	Foucault	Limoges.
Vosges	Épinal	Guerin	ARDIN, ✱	Saint-Dié.
Yonne	Auxerre	de Luze, ✱		SENS.

Administration départementale de l'Algérie.

Gouverneur général de l'Algérie : M. Jules Cambon, C ✱, I, G. O ✱.

Département d'Alger, M. Granet, ✱, préfet. — Département de Constantine, M. Lascombes, ✱, préfet.

Département d'Oran, M. de Malherbe, ✱, préfet

Evêchés des Colonies, suffragants de l'archevêché de Bordeaux.

Saint-Denis (Ile de la Réunion, Afrique) Mgr. Fabre.

Basse-Terre (Guadeloupe, Antilles) — N...

St-Pierre et Fort-de-France (Martinique, Antilles) — Carméné, ✱, ✱.

Evêchés d'Algérie, suffragants de l'archevêché d'Alger.

Archevêque d'Alger, Mgr. DUSSERRE. — Archevêque de Carthage et de Tunis, Mgr. COMBES.

Evêque de Constantine, Mgr. Laferrière. — Evêque d'Oran, Mgr. Soubrier.

ORGANISATION ADMINISTRATIVE.

DÉPARTEMENT DU NORD

Le département du Nord, dont le chef-lieu est Lille, est divisé en sept arrondissements de sous-préfectures ayant pour chefs-lieux Avesnes, Cambrai, Douai, Dunkerque, Hazebrouck, Lille et Valenciennes.

ANCIENS PRÉFETS.

Le département a eu successivement pour Préfets :

M. JOUBERT, ex-constituant, nommé à la création par arrêté des Consuls de la République française du 11 ventôse an VIII, puis, commissaire général des relations commerciales en Hollande.

M. DIEUDONNÉ, O ✽, membre du tribunal, nommé le 3 pluviôse an IX, décédé à Saint-Saulve, le 27 vendémiaire an XIV.

M. DE POMMEREUL, général de division, baron de l'Empire, membre de la Légion d'Honneur, auparavant préfet d'Indre-et-Loire, nommé le 16 frimaire an XIV, puis, conseiller d'État, directeur-général de l'imprimerie et de la librairie.

M. DUPLANTIER, baron de l'Empire, O ✽, auparavant préfet des Landes, nommé le 30 novembre 1805, décédé à Paris, le 6 février 1814.

M. le comte BEUGNOT a administré le département pendant le premier trimestre de 1814 comme conseiller d'État en mission.

M. le baron SIMÉON, GO ✽, chevalier de l'ordre royal de Saint-Hubert de Bavière, nommé le 2 mai 1814, puis, pair de France et ministre d'État.

M. DUPONT-DELEPORTE, maître des requêtes au Conseil d'État, nommé le 22 mars 1815.

M. DUPLEIX DE MÉZY, C ✽, nommé le 12 juillet 1815, puis, conseiller d'État, directeur-général des postes.

M. le comte DE RÉMUSAT, ✽, grand'croix de l'ordre de Saint-Hubert de Bavière, auparavant préfet de la Haute-Garonne, nommé le 5 février 1817.

M. le comte H. DE MURAT, conseiller d'État, C ✽, nommé le 3 janvier 1822, puis pair de France.

M. le vicomte Alban DE VILLENEUVE-BARGEMONT, conseiller d'État, O ✽, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, auparavant préfet de la Loire-Inférieure, nommé le 3 mars 1828, puis député du Nord.

M. le vicomte de VILLERS DU TERRAGE, O ✱, ancien préfet, nommé le 19 août 1830, puis pair de France.

M. le baron MÉCHIN, GO ✱, O †, conseiller d'État, membre de la Chambre des députés, ancien préfet, nommé le 17 novembre 1830.

M. le vicomte DE SAINT-AIGNAN, O ✱, O †, conseiller d'État, nommé le 30 janvier 1839, puis, conseiller d'État en service ordinaire et député du Nord.

M. le baron Maurice DUVAL, GO ✱, chevalier de l'ordre de la Couronne de Fer, pair de France, conseiller d'État, nommé le 15 mai 1845.

M. Ém. DESMOUSSEAUX DE GIVRÉ, O ✱, officier de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, auparavant préfet des départements de l'Aisne et du Pas-de-Calais, nommé le 4 janvier 1847.

M. ANTHONY-THOURET, commissaire du Gouvernement, préfet provisoire, arrivé à Lille le 26 février 1848.

MM. Ch. DELESCLUSE et D. PILLETTE ont administré le département, le premier comme commissaire-général de la République, le second comme commissaire-adjoint, depuis le 10 mars 1848, jusqu'au 18 mai suivant.

M. DURAND-ST-AMAND, auparavant maire du 7^e arrondissement de Paris, nommé le 29 mai 1848, ensuite préfet de la Creuse, de l'Hérault et de Vaucluse, décédé en 1864.

M. DAVID, ancien sous-préfet de Douai, nommé le 24 janvier 1849.

M. VAÏSSE, C ✱, auparavant préfet du Doubs, nommé le 20 novembre 1849; ensuite ministre de l'Intérieur, conseiller d'État et sénateur, décédé en 1864.

M. BESSON, GO ✱, GO †, commandeur de l'ordre Charles III d'Espagne, nommé le 17 mars 1851, auparavant préfet des départements du Jura, de Maine-et-Loire et de la Haute-Garonne, puis préfet des Bouches-du-Rhône et conseiller d'État.

M. COLLET-MEYGRET, C ✱, C †, grand'croix de l'ordre d'Isabelle-la-Catholique, nommé le 30 juin 1857; auparavant préfet et directeur-général de la sûreté publique.

M. VALLON (Paul-Louis-Marie-Athanase-Léonard), GO ✱, C †, O I, auparavant préfet de Maine-et-Loire, nommé le 20 octobre 1857; décédé en fonctions le 5 novembre 1865.

M. PIÉTRI, C ✱, nommé le 12 novembre 1865; auparavant préfet de l'Hérault, puis préfet de police.

M. L. SENCIER, GO ✱, nommé le 19 février 1866; auparavant préfet de la Loire, puis conseiller d'État, directeur général du personnel et du cabinet au Ministère de l'Intérieur, puis conseiller d'État chargé de l'Administration du département du Rhône.

M. DE SAINT-PAUL, GO ✱, O I, grand'croix de divers ordres,

etc., nommé le 23 décembre 1868, sénateur, chargé de l'Administration du département du Nord, auparavant directeur général du personnel et du cabinet au Ministère de l'Intérieur.

M. LÉON MASSON, ✱, nommé le 30 janvier 1870.

M. A. TESTELIN, membre du Conseil général, nommé le 6 septembre 1870; puis, Commissaire de la Défense des départements de l'Aisne, du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme, ensuite sénateur; décédé à Paris le 21 août 1891.

M. Pierre LEGRAND, avocat, nommé le 16 septembre 1870, puis député et ministre du commerce, décédé à Paris le 31 mai 1895.

M. Paul BERT, nommé le 22 janvier 1871, puis député et ministre de l'instruction publique, depuis résident général à Hué. Décédé en 1886.

M. Ernest HENDLÉ, nommé le 7 février 1871, puis préfet de la Creuse, de Loir-et-Cher, de Saône-et-Loire et de Seine-Inférieure.

M. BARON, avocat, *Préfet par intérim*, nommé le 7 février 1871.

M. CLEENEWERCK DE CRAYENCOUR, vice-président du Conseil de Préfecture, nommé par décret du 6 mars 1871, *Préfet par intérim*. Décédé en 1886.

M. BARON, réintégré dans les fonctions de *Préfet par intérim*, par décision ministérielle du 6 mars 1871.

M. le baron SÉGUIER, O ✱, nommé le 20 mars 1871.

M. LIMBOURG, nommé le 19 décembre 1873. N'a pas été installé.

M. le baron LE GUAY, O ✱, conseiller d'État, nommé le 21 décembre 1873; puis sénateur, décédé le 25 janvier 1891.

M. LIZOT, O ✱, nommé le 21 mars 1876, puis Préfet de la Seine-Inférieure et sénateur.

M. WELCHE, C ✱, conseiller d'État, nommé le 19 mai 1877, puis ministre de l'Intérieur.

M. Paul CAMBON, C ✱, O I, G O ✚, nommé le 18 décembre 1877, auparavant Préfet de l'Aube et du Doubs, puis résident général à Tunis, ensuite ambassadeur de France à Madrid, actuellement ambassadeur de France à Constantinople.

M. Jules CAMBON, C ✱, O I, G O ✚, nommé le 22 février 1882, auparavant auditeur au Conseil d'État, préfet de Constantine, secrétaire général de la préfecture de police, depuis préfet du Rhône, actuellement gouverneur général de l'Algérie.


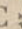

M. SAISET-SCHNEIDER, C ✱, O I, G O ✚, nommé le 8 janvier 1887, ancien auditeur au Conseil d'État, préfet du Morbihan, de la Savoie, de la Haute-Garonne, de la Gironde, depuis Conseiller d'État.

ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE.

PRÉFECTURE.

Le Préfet est le seul représentant légal de l'État et du Département ; il est le chef supérieur de tous les services publics généraux et départementaux.

Il fait exécuter les lois et actes du Gouvernement et, en vertu de ses pouvoirs de haute police, assure l'ordre et la liberté publics ; il administre le département ; enfin, il exerce un pouvoir de tutelle sur les communes et établissements publics du Département.


Préfet : M. Vel-Durand, C ,  I, .

CABINET DU PRÉFET. — Affaires politiques. — Mesures d'ordre public. — Ouverture et classement de la correspondance. — Audiences du Préfet. — Personnel administratif, personnel des commissaires de police. — Légion d'Honneur. — Distinctions honorifiques et Ordres étrangers. — Belles actions. — Secours individuels. — Bureaux de tabac.

Chef du Cabinet : M. Hennequin ; *Secrétaire particulier* : M. Lemayeur, rue Colbert, 58 ; *Chef de bureau* : M. Revel, rue Nationale, 94 ; *Attaché* : M. Barbieux, rue Mercier, impasse Lesay, 7.

SECRETARIAT GÉNÉRAL.

Le Secrétaire-Général signe les expéditions des actes de l'autorité publique et garde les papiers et archives. Il est le chef supérieur des bureaux de la Préfecture et le suppléant ordinaire du Préfet. Il est, à titre permanent, chargé d'une partie de l'administration départementale, par délégation et sous la direction du Préfet. — Il est commissaire du Gouvernement près le Conseil de préfecture.

Secrétaire-Général : M. Letailleur,  A, Hôtel de la Préfecture.

CONSEIL DE PRÉFECTURE.

Le Conseil de Préfecture prononce sur les demandes à fin de décharge et réduction de contributions directes et taxes assimilées ; sur les difficultés entre les entrepreneurs de travaux publics et l'administration concernant le sens et l'exécution des clauses de leurs marchés ; sur les demandes d'indemnités pour dommages causés par l'exécution de travaux publics à raison d'extraction de matériaux dans les propriétés privées pour lesdits travaux ; sur les difficultés en matière de grande voirie ; sur les réclamations contre les élections de maires, conseillers municipaux, conseillers d'arrondissement, prudhommes, délégués sénatoriaux, délégués mineurs ; sur les réclamations contre les décisions des

municipalités en matière de logements insalubres ; sur la comptabilité des communes et établissements de bienfaisance dont le revenu ordinaire est inférieur à 30,000 francs ; sur la comptabilité des fabriques d'église ; sur les procès-verbaux pour contravention de grande voirie ; sur les demandes d'autorisation de plaider des communes et établissements de bienfaisance, etc. — Le Conseil de Préfecture n'est pas *juge ordinaire* du contentieux administratif et un texte formel de loi est nécessaire pour lui attribuer compétence. Ses arrêtés peuvent toujours être attaqués, suivant les cas, devant le Conseil d'Etat ou la Cour des Comptes.

Toutes les requêtes et mémoires, soit en demandant, soit en défendant, sauf en matière électorale et en matière de contributions quand il s'agit de cotes inférieures à 30 francs, doivent être rédigés sur papier timbré et adressés ou déposés au greffe du Conseil.

Les audiences du Conseil de Préfecture, statuant en matières contentieuses, sont publiques, mais les parties ne sont prévenues du jour où les affaires sont appelées que si elles en ont exprimé préalablement le désir. — Après le rapport fait sur chaque affaire par un des Conseillers, les parties peuvent présenter des observations orales, soit en personne, soit par mandataire, après quoi le commissaire du Gouvernement donne ses conclusions. — Les comptes des communes et établissements de bienfaisance ne sont pas jugés en séance publique, mais le Président et le Conseiller rapporteur peuvent ouïr en leur cabinet les observations orales des intéressés.

La présence de trois Conseillers est nécessaire à la validité des délibérations. Lorsque le Préfet assiste à la séance du Conseil, il le préside ; il a voix prépondérante en cas de partage.

Le Conseil de Préfecture tient ses séances les lundi, mercredi et vendredi, à deux heures ; séances publiques ordinaires les mardi et vendredi, séances publiques extraordinaires suivant les besoins du service.

COMPOSITION DU CONSEIL.

Président : M. le Préfet ; *Vice-président* : M. Grand, \odot A, 2, Paris St-Michel ; *Conseillers* : MM. Ricard, \odot A, O \ddagger , r. Jacquemars-Giélée, 61 ; Godefroy, r. Solférino, 13^{bis}, Trinquet, r. Gantois, 43.

En cas d'empêchement, les membres du Conseil de préfecture sont suppléés par des membres du Conseil général.

Commissaire du Gouvernement : M. le Secrétaire Général et, à son défaut, un des Conseillers.

SECRETARIAT-GREFFE. — *Secrétaire-greffier*, M. Flament, r. des Frères-Vaillant, 9 ; *Commis-greffier* : M. Marissal, rue Léon Gambetta, 10 ;

Expéditionnaires : MM. Martin, r. Saint-Omer, 40 et Willay, rue Coquerez, 8.

CONSEIL GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT (1).

Le *Conseil Général* a, chaque année, deux sessions ordinaires qui s'ouvrent, l'une le premier lundi qui suit le 15 août, l'autre le second lundi qui suit le jour de Pâques. La première ne peut durer plus d'un mois, la seconde plus de quinze jours.

Le *Conseil Général* nomme, parmi ses membres, le *Président*, les *Vice-Présidents* et les *Secrétaires*.

Il exerce les attributions qui lui sont conférées par la loi du 10 août 1871.

Le nombre des membres du *Conseil général* est de 67, un par canton, et répartis comme suit entre les sept arrondissements, savoir : Avesnes, 10; Cambrai, 7; Douai, 6; Dunkerque, 7; Hazebrouck, 7; Lille, 22; Valenciennes, 8.

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL.

Aux termes de l'article 21 de la loi du 10 août 1871, les *Conseils généraux* doivent être renouvelés par moitié tous les trois ans.

Le *Conseil général* a divisé, par la voie du tirage au sort, les cantons du département représentés par ses membres, en deux séries, ainsi composées :

1^{re} SÉRIE. 34 cantons. — Avesnes-Sud, Berlaimont, Maubeuge, Le Quesnoy-Ouest, Trélon, Cambrai-Ouest, Clary, Marcoing, Douai-Nord, Marchiennes, Orchies, Bourbourg, Dunkerque-Ouest, Hondschoote, Bailleul-Sud-Ouest, Hazebrouck-Sud, Merville, Steenvoorde, La Bassée, Haubourdin, Lille-Centre, Lille-Nord, Lille-Ouest, Lille-Sud, Quesnoy-sur-Deûle, Roubaix-Nord, Roubaix-Ouest, Tourcoing-Nord, Tourcoing-Nord-Est, Condé, Denain, Saint-Amand (rive gauche), Valenciennes-Nord, Valenciennes-Sud.

2^e SÉRIE. 33 cantons. — Avesnes-Nord, Bavai, Landrecies, Le Quesnoy-Est, Solre-le-Château, Cambrai-Est, Carnières, Le Cateau, Solesmes, Arleux, Douai-Ouest, Douai-Sud, Bergues, Dunkerque-Est, Gravelines, Wormhoudt, Bailleul-Nord-Est, Cassel, Hazebrouck-Nord, Armentières, Cysing, Lannoy, Lille-Est, Lille-Nord-Est, Lille-Sud-Est, Lille-Sud-Ouest, Pont-à-Marcq, Roubaix-Est, Seclin, Tourcoing-Sud, Bouchain, Saint-Amand (rive droite), Valenciennes-Est.

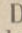
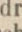
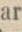
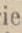
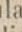
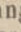
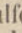
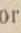
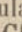
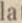
(1) Voir à la 3^e partie de l'Annuaire le tableau des présidents, vice-présidents et secrétaires depuis l'an VIII.

Les pouvoirs des membres du Conseil appartenant aux cantons de la 2^{me} série ont été renouvelés les 28 juillet, et 4 août 1895. Les pouvoirs des membres du Conseil appartenant aux cantons de la 1^{re} série expireront en 1898.

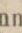
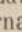
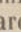


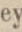
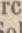
Le Conseil général est composé comme suit :

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL.

Arrondissement d'Avesnes.

Avesnes-Nord,	Ed. Dubois,  A, publiciste à Avesnes.
Avesnes-Sud,	Sandrart,  *, industriel, à Sains.
Bavai,	Darche-Levent, industriel, à Bavai.
Berlaimont,	Evrard Eliez,  *, député, notaire, maire de Berlaimont.
Landrecies,	Marie-Soufflet,  A, propriétaire à Landrecies.
Le Quesnoy-Est,	Boulangé,  *,  A, agriculteur, à Salesches.
Le Quesnoy-O.,	Carlter-Rousseau, cultivateur, maire de Villerspol.
Maubeuge.	Sculfort,  *,  A, industriel à Maubeuge.
Solre-le-Château,	Goulard,  A, docteur en médecine à Solre-le-Château.
Trélon,	Mulat,  *, maître de verreries à Fourmies.

Arrondissement de Cambrai.

Cambrai-Est,	Ronnelle,  A, architecte, adjoint au maire de Cambrai.
Cambrai-Ouest,	Bernard,  *,  †, ancien député, fabricant de sucre, maire d'Aubeneuil-au-Bac.
Carnières,	Delcroix, ancien notaire à Quiévy.
Clary,	Morcrette-Ledieu, propriétaire à Caudry.
Le Cateau,	Ch. Seydoux,  A,  I,  †, manufacturier au Cateau.
Marcoing,	A. Desmoutier, agriculteur à Vaucelles, maire de Crèvecœur.
Solesmes,	Narcisse Petit,  *, agriculteur et brasseur à Solesmes.

Arrondissement de Douai.

Arleux,	Ch. Mention, ancien député, propriétaire à Douai.
Douai-Nord,	Morel,  †, ancien député, maire de Lallaing.
Douai-Ouest,	Mannier, maire de Raimbeaucourt.
Douai-Sud,	Debève, agriculteur à Masny.

- Marchiennes Emile Dubois, ✱, ☉ A, député, propriétaire à Marchiennes.
Orchies. Raoul des Rotours, propriétaire et maire à Avelin.

Arrondissement de Dunkerque.

- Bergues, Clacys, sénateur, maire de Bergues.
Bourbourg, Edmond Duriez, ☼ ✚, distillateur à Bourbourg-Campagne.
Dunkerque-Est, Guillain, C ✱, inspecteur général des Ponts-et-Chaussées, Conseiller d'État, Directeur des routes, de la navigation et des mines au Ministère des Travaux publics.
Dunkerque-O., Alfred Petyt, ✱, banquier, ancien Président de la Chambre de Commerce de Dunkerque.
Gravelines, Demarle-Fetel, ☉ A, ✚, armateur, à Gravelines.
Hondschoote, Alfred Outters, maire d'Hondschoote.
Wormhoudt, Moraël, propriétaire à Wormhoudt.

Arrondissement d'Hazebrouck.

- Bailleul-N.-E., Lotthé, notaire à Bailleul.
Bailleul-S.-O., Jean Plichon, député, ingénieur civil, à Bailleul.
Cassel, Moeneclae, adjoint au maire de Cassel.
Hazebrouck-N., Degroote, avocat, maire d'Hazebrouck.
Hazebrouck-S., Deschodt, avocat à Hazebrouck.
Merville, Duquenne, négociant à La Gorgue.
Steenvoorde, Alphonse Outters, ancien député, maire de Steenvoorde.

Arrondissement de Lille.

- Armentières, Dansette, député, propriétaire, à Armentières.
Cysoing, Dehau, maire de Bouvines.
Haubourdin, Auguste Potié, ☉ A, agriculteur, adjoint au maire d'Haubourdin.
La Bassée, Max Brame, propriétaire à Marquillies.
Lannoy, Comte de Montalembert, député, maire d'Annappes.
Lille-Centre, Ovigneur, O ✱, ☉ A, avocat, lieutenant-colonel d'artillerie territoriale, à Lille, r. Tenremonde, 2.
Lille-Est, Tribourdaux, ✱, directeur de filature à Lille, r. Guillaume-Werniers, 69.
Lille-Nord, Emile Scrive, négociant à Lille, r. de Jemmapes, 14-22.

- Lille-Nord-Est, Rogez, ancien négociant à Lille, r. de Paris, 127.
 Lille-Ouest, Vandame, brasseur à Lille, r. de la Vignette, 65.
 Lille-Sud, Grandel, propriétaire à Lille, r. Caumartin, 85.
 Lille-Sud-Est, Dupied, conseiller prud'homme à Lille.
 Lille-Sud-Ouest, Ghesquière, journaliste à Lille, r. des Robleds, 47.
 Pont-à-Marcq, Lepeuple, ☼, agriculteur à Bersée.
 Quesnoy-sur-D., Florent Bonduel, à Lille, r. Basse, 40.
 Roubaix-Est, Motte, industriel à Roubaix.
 Roubaix-Nord, Lepers, adjoint au maire de Roubaix.
 Roubaix-Ouest, Désobry, adjoint au maire de Roubaix.
 Seclin, Marchand, maire d'Allennes-les-Marais.
 Tourcoing-Nord, Barrois-Lepers, négociant à Tourcoing.
 Tourcoing N.-E., Masure-Six, ☼ A, propriétaire, adjoint au maire de Tourcoing.
 Tourcoing-Sud, Dron, député, docteur en médecine à Tourcoing

Arrondissement de Valenciennes.

- Bouchain, Caullet, ☼ A, agriculteur et fabricant de sucre à Haspres.
 Condé, Dervaux, ✱, industriel à Vieux-Condé.
 Denain, Delcambre, ✱, brasseur, à Denain.
 St-Amand, r. d., Jules Sirot, ☼ A, ancien député, maître de forges, maire de St-Amand.
 St-Amand, r. g., Émile Davaine, ☼, agriculteur à St-Amand.
 Valenciennes-E., Weil-Mallez, ✱, ☼ A, député, industriel, maire de Marly.
 Valenciennes-N., Delfine, ☼ A, Ingénieur civil; maire de Bruay.
 Valenciennes-S., César Sirot, maître de forges, maire de Trith St-Léger.

STÉNOGRAPHE DU CONSEIL GÉNÉRAL : M. Touret-Grignan, ☼ A, ✱, *Sténographe-réviseur du Sénat*, au Palais du Luxembourg, Paris.

COMMISSION DÉPARTEMENTALE

Instituée par la loi du 10 Août 1871.

La Commission départementale exerce les pouvoirs qui lui sont attribués par le titre VI de la loi du 10 août 1871. Les membres qui la composent, élus dans le sein du Conseil, sont au nombre de sept, savoir :


MM. Boulangé, ✱, ☼ A, *Président*; Mannier, *Secrétaire*; N. Petit, ✱, Tribourdaux, ✱ César Sirot, Alphonse Outters et Duriez, ☼, ✱.



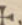
Bureaux de la Préfecture.

Les bureaux de la Préfecture sont ouverts au public tous les jours, de neuf heures à midi, et de une heure et demie à cinq heures de l'après-midi.

Toutes les lettres ou pièces doivent être déposées sous bande ou sous enveloppe chez les concierges de l'hôtel ou des bureaux de la Préfecture. Sont exceptés de cette mesure les récépissés, visas, légalisations ou demandes de passe-ports qui peuvent être remis aux garçons de bureau pour être portés aux bureaux respectifs.

Organisation des bureaux.

Chef de division honoraire : M. L. Foucault,  I, r. Henri-Kolb, 59.

Première division. — *Chef de division* : M. Charrier,  ,
 A, O , pl. Philippe-le-Bon, 14.

1^{er} BUREAU. — **SECRETARIAT GÉNÉRAL.** — *Chef de bureau* : M. Émile Breton, r. Gantois, 29 ; *Sous-chef* : M. Guerlay, rue Gauthier-de-Chatillon 9 ; *Rédacteurs* : MM. Desrousseau, r. Jacquemars-Giélée, 48, Manouvriez, r. Jacquemars-Giélée, 57 bis ; *Expéditionnaires* : MM. Tellier, r. du Fg.-de-Roubaix, 72, Abel Charrier, pl. Philippe-le-Bon, 14 et Spinevine, r. de Jemmapes, 67

ATTRIBUTIONS. — Administrations municipales. — Agriculture. — Chambres consultatives. — Associations agricoles, Concours, Pesée des grains, Statistique des récoltes. — Archives départementales, communales et hospitalières. — Art de guérir ; inspection des pharmacies, drogueries et épiceries, remèdes secrets. — Beaux-Arts : élèves-artistes, musées, théâtres, monuments historiques, bibliothèques publiques, bibliothèques administratives. — Bureaux de placements. — Bureaux de conditionnement publics. — Chancellerie : consulats et vice-consulats. — Colportage. — Commerce et industrie : Tribunaux et chambres de commerce, chambres consultatives des arts et manufactures, bourses de commerce, agents de change, courtiers, courtiers-interprètes et conducteurs de navires. — Commission météorologique. — Commissions cantonales de statistique. — Conseils d'hygiène et de salubrité. — Commissions cantonales d'hygiène. — Conseil général et conseils d'arrondissement. — Conseils de prud'hommes. — Douanes. — Ecoles agricoles, commerciale et industrielles. — Elections. — Enseignement agricole. — Epidémies. — Epizooties. — Etablissement thermal de Saint-Amand : Admission des indigents. — Etrangers : admissions à domicile, naturalisations. — Faculté de médecine et de pharmacie de Lille. — Foires et marchés. — Grèves. — Hospice des quinze-vingts. — Imprimerie et librairie. — Jury criminel. — Listes électorales. — Médecine vétérinaire. — Préfecture, personnel des bureaux. — Population, mouvement et dénombrement. — Postes, télégraphes, téléphones. — Pêche à la morue, allocation de primes. — Presse, journaux et écrits périodiques. — Prix de vertu. — Publications officielles. — Race chevaline : concours, courses de chevaux. — Réunions publiques. — Sapeurs-pompiers. — Sociétés agricoles et industrielles. — Sociétés particulières. — Sourds-muets et jeunes aveugles. — Subsistances : mercuriales de quinzaine — Tabacs. — Travail dans les usines et manufactures. — Vaccine.

AFFAIRES MILITAIRES. — *Chef de bureau* : M. Cailliau, r. Barthélemy-Delespaul, 156 ; *Sous-chef* : M. Duhin, r. Pascal, 21 ; *Expéditionnaire* : M. Dhellemmes, r. Jacquemars-Giélée, à la Préfecture.

ATTRIBUTIONS. — Recrutement de l'armée. — Réserve de l'armée active. — Armée territoriale. — Mouvements de troupes, Casernement, logement, Gîtes d'étapes. — Subsistances militaires. — Ecoles militaires. — Recensement des chevaux et mulets et des voitures attelées. — Réquisitions militaires. — Etrangers : questions d'extranéité. — Secours aux anciens militaires. — Invalides de la marine : pensions. — Demandes d'admission à l'hôtel des invalides. — Canonniers sédentaires de Lille.

2^o BUREAU. — **POLICE.** *Chef de bureau* : N... ; *Sous-chef* : M. Torck, r. de la Marmora, 14 ; *Expéditionnaires* : MM. Bouchez, r. Masséna, 57 et Raoul Gaubert, r. Henri-Kolb, 63.

ATTRIBUTIONS. — Algérie — Asiles d'aliénés. — Armes et poudres, transport. — Chasse. — Colonies agricoles et pénitentiaires. — Condamnés libérés soumis à l'interdiction de séjour. — Incendies. — Débits de boissons. — Dépôt de mendicité de Montreuil-sous-Laon. — Echenillage. — Etat-civil, Transmission des actes. — Expulsions. — Extraditions. — Gardes-champêtres, gardes messiers, gardes particuliers. — Gendarmerie. — Inhumation, transport de corps. — Légalisations. — Loteries. — Louveterie. — Maisons centrales de force et de correction. — Maisons de justice, d'arrêt, de correction et chambres de sûreté. — Maison de refuge du Bon-Pasteur. — Passeports à l'étranger. — Police générale, municipale et rurale. — Recherches dans l'intérêt des familles. — Rehabilitations. — Secours de toute nature pour événements malheureux. — Service sanitaire des ports de Dunkerque et de Gravelines. — Statistique des incendies, grêles, inondations, etc. — Voitures publiques. — Voyageurs indigents : secours de route et frais de transport.

Deuxième division. — *Chef de division* : M. H. Lecocq, O⁺, r. Inkermann, 9.

1^{er} BUREAU. — *Chef de bureau* : M. L. Broutin, A, r. Léon-Gambetta, 80 ; *Sous-chef* : M. Bourelle, A, r. des Fossés-Neufs, 19 ; *Expéditionnaires* : MM. Chuffart, r. Képler, 2, Roger, r. Brûle-Maison, 127, Jaumard, Grande route de Béthune, 172, à Loos, et Bach, r. Jacquemars-Giélée, à la Préfecture.

ATTRIBUTIONS. — Chemins de fer. — Tramways. — Ports maritimes. — Navigation intérieure. — Routes nationales. — Police de la grande voirie. — Service hydraulique : syndicats et travaux de dessèchement. — Moulins à eau, usines, police des cours d'eau non navigables ni flottables. — Industrie minière : concessions de mines de houille, redevances fixes et proportionnelles, statistique, police et surveillance des exploitations, accidents. — Personnel des ingénieurs : pensions, secours, indemnités. — Délégués à la sécurité des ouvriers mineurs. — Liste annuelle du jury d'expropriation. — Etablissements insalubres, dangereux et incommodes. — Appareils à vapeur. — Carrières. — Travaux militaires : servitudes imposées à la propriété pour la défense des places de guerre. — Limites de la frontière. — Edifices nationaux : construction et entretien. — Edifices diocésains. — Etablissement de conducteurs pour transport de force et lumière électrique.

2^o BUREAU. — *Chef de bureau* : M. Guinois, M, pl. Sébastopol,

25 ; *Expéditionnaires* : MM. Coquelle, r. du Port, 18, et Baudelaire, r. du Dragon, 2.

ATTRIBUTIONS. — Construction et entretien des édifices départementaux. — Casernes de gendarmerie en location. — Architectes autorisés à présenter des projets pour le compte des communes et des établissements publics. — Commission des bâtiments civils. — Domaines. — Forêts domaniales. — Bois des communes et des établissements publics soumis au régime forestier. — Constructions à distance prohibée. — Bois particuliers. — Défrichements. — Logements insalubres.

Troisième division.—*Chef de division* : M. Féver, *, O †, r. des Pyramides, 24.

1^{er} BUREAU. — ADMINISTRATION COMMUNALE ET HOSPITALIÈRE. — *Chef de bureau* : M. Vincent, bd. Montebello, 32 ; *Sous-chef* : M. Decourcelles, à Lambersart ; *Rédacteurs* : MM. Vanlaton, r. de Wattignies ; Designolle, à Loos ; *Expéditionnaires* : MM. Carré, r. Denfert-Rochereau, 45 ; Verstraete, à Comines ; Dupire, à Aescq ; Bouvet, bd. du Maréchal Vaillant, 6, et Milvaux, r. Solférino, 299.

ATTRIBUTIONS. — Communes : comptabilité. — Examen et règlement des budgets communaux. — Emprunts. — Impositions extraordinaires. — Octrois. — Gestion des receveurs municipaux. — Assistance médicale gratuite. — Exécution de la loi du 45 juillet 1893. — Hospices et bureaux de bienfaisance. — Monts-de-piété. — Asiles d'aliénés : administration et comptabilité. — Cotisations municipales. — Registres de l'état-civil. — Marais communaux. — Portions ménagères. — Secours aux établissements de bienfaisance. — Contentieux des communes : acquisitions, aliénations, échanges, transactions. — Baux de biens. — Règlement des tarifs pour la location des places dans les abattoirs, halles, foires et marchés. — Cimetières. — Cultes. — Administration des fabriques. — Dons et legs aux communes et établissements publics. — Travaux des communes et des établissements hospitaliers. — Voirie urbaine et rurale.

2^e BUREAU. — FINANCES DE L'ÉTAT. — COMPTABILITÉ DÉPARTEMENTALE ET VICINALE. — *Chef de bureau* : M. Vautrin, r. d'Arlois, 2 ; *Sous-chef* : M. Ducro, r. Voltaire, 4 ; *Comptables* : MM. Delcambre, r. de Lens, 52 ; Brisy, A, r. d'Anvers, 7 ; *Expéditionnaires* : MM. Paul Lecocq, r. Basse, 8 ; Lepot, r. Danton, 3 ; Sauquet, r. du Vx-Fanbourg, 6 ; et Masurel, à La Madeleine, r. du Chauffour, 8.

ATTRIBUTIONS. — Finances de l'État. — Contributions directes : réclamations, contentieux. — Contributions indirectes. — Service des aliénés, recouvrement des dépenses. — Poids et mesures. — Caisse d'épargne. — Fonds des amendes de police correctionnelle ; Répartition. — Comptes des dépenses de la maison centrale et des prisons. — Pécule des condamnés. — Caisse départementale des retraites. — Visa et enregistrement des récépissés de versement au Trésor, des titres de rentes, des livrets de caisse d'épargne et de la vieillesse. — Caisse d'assurance en cas de décès. — Magasins généraux et salles de ventes publiques. — Comptabilité départementale : budget et compte annuels des recettes et dépenses départementales. — Création et recouvrement des produits éventuels vicinaux. — Ordonnement et liquidation des dépenses. — Produits éventuels du département. — Service des emprunts départementaux.

BUREAU DES ENFANTS ASSISTÉS. — *Commis chargé du bureau* M. Leprêtre, à Loos; *Expéditionnaires*: MM. Jules Lefebvre, r. Grande-Allée, 1; Ortille, r. de Fives, 25; Boone, rue Manuel, 100. — *Commis-enquêteur du service*: M. P. Warin, à Lambersart.

ATTRIBUTIONS. — Enfants assistés et moralement abandonnés. — Exécution de la loi du 23 décembre 1874 sur les enfants du 4^{er} âge.

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Directeur: M. Pierre, O I, S, inspecteur d'académie, r. d'Anlin, 35.

Division de l'instruction publique. — *Chef de division, faisant fonctions de secrétaire de la direction*: M. Poulain, O I, O I, r. de Lens, 59.

1^{er} BUREAU. — ADMINISTRATION ET PERSONNEL. — *Chef de bureau*: M. Rogeaux, O A, r. de Flandre, impasse de la Gaîté; *Rédacteur*: M. Dorlez, r. Brûle-Maison, 107; *Expéditionnaires*: MM. Ducatillon, à Sin-le-Noble, Bettremieux, à Tourcoing, rue Neuve-de-Roubaix, 153.

ATTRIBUTIONS. — Ecoles normales, administration et personnel. — Instituteurs, institutrices et directrices d'écoles maternelles. — Nominations, congés, récompenses, peines disciplinaires. — Inscription des candidats aux écoles normales, au brevet de capacité, aux bourses dans les écoles primaires supérieures. — Expédition des diplômes. — Attribution des bourses d'enseignement primaire supérieure. — Propositions pour décorations et distinctions honorifiques universitaires. — Délégations cantonales. — Comités de patronage des écoles maternelles publiques. — Bibliothèques pédagogiques et scolaires. — Conférences. — Cours d'adultes: ouverture. — Ecoles privées. — Pensionnats primaires. — Déclaration d'ouverture. — Certificats d'études. — Préparation des projets de règlements, programmes, etc. — Service militaire: engagement décennal. — Société de secours mutuels des instituteurs et institutrices du Nord. — Bulletin de l'enseignement primaire. — Hygiène scolaire. — Commissions scolaires. — Bataillons scolaires.

2^e BUREAU. — COMPTABILITÉ ET MATÉRIEL. — *Chef de bureau*: M. Badard, à Armentières; *Sous-chef*: M. Ménétreau, pl. Philippe-le-Bon, 5; *Comptable*: M. Thobois, Vieux-Marché-aux-Poulets, 26; *Rédacteur*: M. Morelle, r. Solferino, 167; *Expéditionnaires*: MM. Duponchel, rue Solferino, 135 et Thuillet, à Saint-André-lez-Lille.

ATTRIBUTIONS. — Conseil départemental de l'instruction publique. — Comptabilité des écoles normales. — Budget des écoles normales. — Subventions aux communes. — Traitements du personnel de l'enseignement primaire. — Pensions de retraite du personnel scolaire. — Secours aux anciens instituteurs et institutrices, aux veuves des instituteurs, etc. — Création d'écoles et de postes d'instituteurs-adjoints et d'institutrices-adjointes. — Examen des projets et des demandes de secours pour construction ou appropriation des écoles et pour fourniture de mobiliers scolaires. — Cartes et globes. — Proposition de concessions sur les fonds de l'Etat. — Répartition des fonds votés par le Conseil général pour encouragements aux instituteurs et institutrices. — Dons et legs en faveur d'établissements d'instruction. — Caisse des écoles: approbation des statuts. — Inscriptions des candidats aux bourses dans les lycées et collèges. Attribution de ces bourses.

CONSERVATEUR-RÉGISSEUR DE L'HÔTEL : M. Martin, ✱.

HUISSIERS. — *Huissier du Cabinet du Préfet* : Bach, (M). — *Huissier du Cabinet du Secrétaire Général* : G. Buchelet. — *Huissier du Conseil de Préfecture* : Crespel.

GARÇONS DE BUREAU : Delannoy, *brigadier*; Jean Garin, Victor Garin, Castelin et L. Buchelet.

CONCIERGES. — *Concierge de l'hôtel*, pl. de la République, Pierrat, (M). — *Concierge des bureaux*, r. Jacquemars-Giélée, M^{me} Bach. — *Concierge du Secrétaire-Général*, Jean Garin.

IMPRIMEUR DE LA PRÉFECTURE : M. L. Danel, O ✱, r. Nationale, à Lille.

Archives du Département.

Archiviste honoraire: Mgr. Dehaisnes, (I), bd. Vauban, 95; *archiviste*: M. Finot, (I), ✱, r. du Pont-Neuf, 1; *chef de bureau*, Forret, r. Nationale, 119; *employés*: MM. Vermaere, à La Madeleine, Delattre, r. Mercier, impasse Lesay, 18; *dessinateur*: Fournet, à La Madeleine.

COMMISSION DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES. — Cette commission, chargée de la régularisation et de la bonne tenue des archives des communes et des établissements de bienfaisance du département du Nord, a été réorganisée par arrêté préfectoral du 22 janvier 1849.

Elle est composée ainsi qu'il suit : MM. le Secrétaire Général de la Préfecture, *Président*; Van Hende, (I), propriétaire à Lille; Mgr Dehaisnes, (I); Maleprade, directeur des Domaines, à Lille; Finot, (I), ✱, archiviste, *Secrétaire*.

SOUS-PRÉFECTURES


ET CONSEILS D'ARRONDISSEMENT.

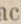
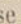
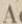
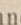
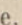
Les Conseils d'Arrondissement s'assemblent deux fois par an aux époques fixées par le Gouvernement. Ils nomment chaque année leurs Présidents et Secrétaires; ces Conseils délibèrent sur les réclamations auxquelles donne lieu la fixation du contingent de l'arrondissement dans les contributions directes, sur les demandes en réduction formées par les communes. Ils répartissent entre elles les contributions et donnent leur avis sur les divers objets d'intérêt local.

Les Conseils d'Arrondissement sont renouvelés par moitié tous les trois ans. Le renouvellement des membres appartenant à la 1^{re} série (voir page 45) a lieu en même temps que le renouvellement des membres du Conseil Général appartenant à la 2^e série et *vice-versa*.

Les pouvoirs des membres appartenant aux cantons de la 1^{re} série ont été renouvelés les 28 juillet, et 4 août 1895. Les pouvoirs des membres des Conseils d'arrondissement appartenant aux cantons de la 2^e série expireront en 1898.

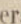
ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

Sous-Préfet : M. Milleteau,  A.*Secrétaire* : M. Louis Garcia.*Conseil d'Arrondissement.*

Avesnes-N.,	MM.	Cromback,  A, adjoint au maire d'Avesnes.
Avesnes-Sud,		Contesse Achille,   , vétérinaire à Etrœungt.
Bavai,		Derkenne,   , brasseur à Feignies.
Berlaimont,		Banteignie, docteur en médecine, à Berlaimont.
Landrecies,		Leblond, maire de Fontaine-au-Bois.
Le Quesnoy-Est,		N.....
Le Quesnoy-O.,		Dehove, à Preux-au-Sart.
Maubeuge,		Alexandre, notaire, à Maubeuge.
Solre-le-Château,		Deltour, médecin à Cousolre.
Trélon,		Motte, à Trélon.

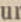
ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.



Sous-Préfet : M. Exbrayat.*Secrétaire* : M. J. Sainsaux.*Conseil d'Arrondissement.*

Cambrai-Est,	MM.	Loiset, agriculteur, à Iwuy.
Cambrai-Ouest,		Paul Bersez,  A, propriétaire à Cambrai.
Carnières,		Alphonse Le Mahieu, négociant à Carnières.
Clary,		Fontaine-Herbet, brasseur, maire de Bertry.
—		Tamboise-Legentil, agriculteur, maire de Montigny.
Le Cateau,		Carpentier-Risbourg, député, maire de Pommereuil.
—		Basquin, propriétaire, ancien notaire, à Catillon.
Marcoing,		Delabre Adelson, agriculteur, maire de Rumilly.
Solesmes,		Gustave Cardon, agriculteur, maire de St-Python.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

Sous-Préfet : M. Rault.*Secrétaire* : M. O. Bouché.*Conseil d'Arrondissement.*

Arleux,	MM.	Drocourt,  A, maire d'Arleux.
---------	-----	--



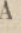
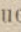


Douai-Nord,	MM. Lespagnol, brasseur, à Flines-lez-Raches.
—	Baron Boissonnet, avocat à Douai.
Douai-Ouest,	Olivier Pasquet, industriel à Flers.
—	Fernand Nutly, négociant à Douai.
Douai-Sud,	G. Couppé, industriel à Férin.
—	Paul Hayez, député, maître de verreries à Aniche.
Marchiennes,	G. Pennequin,  A., maire de Somain.
Orchies,	Herbo, A  , industriel, maire d'Orchies.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.




Sous-Préfet : M. Elisée Becq.


Secrétaire : M. Pierre Colas, licencié en droit.

Conseil d'Arrondissement.


Bergues,	MM. Carpentier, négociant, adjoint au maire de Bergues.
Bourbourg,	Waguet,  , cultivateur à Bourbourg-Campagne.
Dunkerque-Est,	Duriau,  ,  A, docteur en médecine, à Dunkerque.
—	A. Lebecque, O  , distillateur, maire de Tétéghem.
Dunkerque-O.,	Défossé, ancien professeur de l'Université, à Dunkerque.
—	Vancauwenberghe, industriel, maire de St-Pol-sur-Mer.
Gravelines,	Torris, négociant, maire de Gravelines.
Hondschoote,	Deswarte,  , maire de Ghyvelde.
Wormhout,	Wemaëre,  A, docteur en médecine, à Wormhout.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

Sous-Préfet : M. Gustave Lhotte, ,  I, O .

Secrétaire : M. Quilliet,  A.

Conseil d'Arrondissement.

Bailleul-N.-E.,	MM. Delbecque, maire de Nieppe.
—	Plouvier, notaire, à Steenwerck.
Bailleul-Sud-O.,	Vandewalle, maire à Berthen.
Cassel,	Bosquillon de Jenlis, propriétaire, à Cassel.
Hazebrouck-N.,	Mordacq-Cattoir, maire de Blaringhem.
Hazebrouck-S.,	Samsoen, docteur en médecine à Hazebrouck.
Merville,	Emile Hennion, ancien notaire à Estaires.
—	Bouilliez,  , propriétaire, à Merville.
Steenvoorde,	Pierre Decanter, maire de Boeschêpe.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Conseil d'Arrondissement.

Armentières,	MM. Vigneron, maire de La Chapelle d'Armentières.
Cysoing,	Victor Dubreucq, \odot A, maire de Templeuve.
Haubourdin,	Platel, maire d'Hallennes-lez-Haubourdin.
La Bassée,	Crespel, docteur en droit, à La Bassée.
Lannoy,	Mulliez-Dewailly, négociant en vins à Lannoy.
Lille-Centre,	Cointrelle, avocat, r. Jacquemars-Giélée, 57 bis, à Lille.
Lille-Est,	Engrand, maire d'Hellemmes.
Lille-Nord,	Victor Druetz, \ast , commandant du bataillon des sapeurs-pompiers de Lille, conseiller municipal r. Nicolas-Leblanc, 14, à Lille.
Lille-Nord-Est,	Bécour, \dagger , docteur en médecine, r. de Bouvines, 15, à Lille.
Lille-Ouest,	Auguste Bonte, propriétaire à Lambersart.
Lille-Sud,	Delplanque, docteur en médecine, r. de Douai, 3, à Lille.
Lille-Sud-Est,	Luce, conseiller municipal à Ronchin.
Lille-Sud-Ouest,	Ernest Loyer, député, filateur, pl. de Tourcoing, à Lille.
Pont-à-Marcq,	Parsy, conseiller municipal à Mons-en-Pévèle.
Quesnoy-sur-D.,	Charles Bodé, maire de Quesnoy-sur-Deûle.
Roubaix-Est,	Jules Hazebrouck, à Roubaix.
Roubaix-Nord,	Deleroix, à Wattrelos.
Roubaix-Ouest,	Martel-Godefroy, industriel à Roubaix.
Seclin,	Delaune, distillateur à Seclin.
Tourcoing-Nord,	Sion, industriel à Halluin.
Tourcoing-Nord-Est,	Barbarie, secrétaire du syndicat des mouleurs à Tourcoing.
Tourcoing-Sud,	Victor Vincent, \odot A, médecin, à Mouvaux.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Sous-Préfet : M. G. Mossé, \odot A, \circ \dagger

Secrétaire : M. Ségard.

Conseil d'Arrondissement.

Bouchain,	MM. Coquelle, \odot A, \circ \dagger , agriculteur, maire de Mastaing.
-----------	--

Condé,	MM. Wagret, ✱, maître de verreries, maire de Escaupont.
Denain.	Cauvez, négociant à Anzin.
Saint-Amand, r. d.	Lepez, député, maire de Raismes.
— r. g.	Désiré Lemaire, médecin-vétérinaire à Saint-Amand.
Valenciennes-E.,	Paul Sautteau, Ⓢ I, avocat, maire de Valenciennes.
Valenciennes-N.,	Patoir, négoc., adjoint au maire de Wallers.
—	Paul Debaralle, ✱, Ⓢ I, propriétaire, conseiller municipal, à Valenciennes.
Valenciennes-S.,	Mallez, O ✱, cultivateur, adjoint au maire de Thiant.

SERVICES PUBLICS ET DÉPARTEMENTAUX.

CORPS DES PONTS ET CHAUSSEES.

Le service des Ponts et Chaussées est divisé en 16 arrondissements d'inspection (Services ordinaires et services spéciaux) et en 9 directions (Contrôle des Chemins de fer).

Le département du Nord fait partie de la 3^e inspection pour ce qui concerne le service ordinaire, les rivières, les canaux et les ports maritimes, et de la 3^e direction du contrôle des lignes comprises dans le réseau du Nord, pour ce qui concerne les chemins de fer.

Inspecteur général du 3^e arrondissement, M. Quinette de Rochemont, O ✱, rue de Marignan, 18, à Paris.

Directeur du contrôle du 3^e arrondissement. — M. Arnaud (Léon), ✱, Ⓢ A, *inspecteur général des ponts et chaussées*, 73, r. de Rennes, à Paris.

Service ordinaire et service hydraulique.

Routes nationales, irrigations, dessèchements, usines et curages sur les cours d'eau non navigables ni flottables.

Ingénieur en chef du département : M. Gruson, ✱, Ⓢ I, O ✱, r. de Bruxelles 4. — Bureaux : r. Nationale n° 91, à Lille.

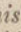
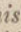
Ingénieurs ordinaires. — MM. Devos, ✱, r. des Postes, 20, à Lille; Perrier, à Dunkerque; Macaigne, à Cambrai; Barbet, ✱, à Douai; Lefebvre, à Valenciennes.

Conducteurs principaux. — MM. Petit, Ⓢ, à Bourbourg; Weber, bd. Bigo-Danel, 28, Barré, r. des Pyramides, 1, Bouchez, r. du Prieuré, 11, et Godin, r. Brûle-Maison, 68, à Lille; Macaigne, à Cambrai; Groniez, à Cassel; Annibert, à Dunkerque.

Conducteurs de 1^{re} classe. — MM. Mallet, au Cateau; Dayez, a Valenciennes.

Conducteurs de 2^e classe. — MM. Muylaert et Lecat (Louis), a Douai; Caullery, à Avesnes.

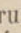
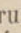
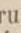
Conducteurs de 4^e classe. — MM. Mercier, à Maubeuge; Martinot à Valenciennes.

Commis de 1^{re} classe: MM. Désicy,  A, à Cambrai; Pigache,  A r. du Marché-aux-Bêtes, 21, et Legroux, r. Mercier, impasse Lesay, à Lille.

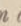
— *Commis de 2^e classe:* MM. Degouge, Piat, Couvez R., Legendre G., Gombert, à Lille; Wiart, à Douai; Lefebvre, à Dunkerque; Desaint, à Cambrai. — *Commis de 3^e classe:* MM. Lacroix, à Lille; Vasseur et Dulieu, à Valenciennes. — *Commis de 4^e classe:* M. Becquereau, à Lille et Huyard, à Douai.

Commis stagiaire. — M. N...., Lille.

SERVICE SPÉCIAL D'OBSERVATIONS HYDROMÉTRIQUES ET D'ANNONCE
DES CRUES.

M. Gruson, ,  I, O , *Ingénieur en chef du département*, r. de Bruxelles, 4. — Bureaux : r. Nationale, 91, à Lille.

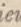
Bassin de la Sambre et ses affluents. — *Bassin de l'Escaut et ses affluents*, à l'exception de la Scarpe et de la Lys. — M. Lefebvre, *Ingénieur ordinaire*, à Valenciennes.

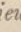
Bassin de la Scarpe. — M. Barbet, , *Ingénieur ordinaire*, à Douai.


Bassin de la Lys. — M. Pellé, *Ingénieur ordinaire*, r. Jean-Bart, 45, à Lille.

Bassin de l'Yser. — M. Perrier *Ingénieur ordinaire*, à Dunkerque.

Service des ports maritimes de commerce.

Ingénieur en chef: M. Joly, , à Dunkerque.

Ingénieurs ordinaires: MM. Corbeaux, Perrier, et Mascart, , à Dunkerque.

Conducteurs principaux: MM. J. Haeuw, Gauthier, Em. Debacker, , Ed. Debacker, E. Haeuw, Vitrant et Villart, à Dunkerque.

Conducteurs de 1^{re} classe: MM. Verlinde, Breynaert, Balsen, Delhouve et Cleenewerck, à Dunkerque.

Conducteurs de 2^e classe: MM. J^h Mesnage, et Denquin, à Dunkerque; Bourdon, à Gravelines.

Conducteurs de 3^e classe: MM. Martin et Sipra, à Dunkerque;

Conducteurs de 4^e classe: MM. Galloo, Berteloot et E. Debergh, à Dunkerque.

Commis de 1^{re} classe: M. Butez, à Dunkerque.

Commis de 2^e classe. — MM. Nortier, Declercq, A. Mesnage et Bocquet, à Dunkerque; Dutoit, à Gravelines.

Commis de 3^e classe. — MM. Janssoone, Loonis, Antoine, G. Debaecker, Deconynck et Boone à Dunkerque.

Commis de 4^e classe. — M. Delbouve, à Dunkerque.

Officiers de port : MM. Hamelin, *capitaine de port de 2^e classe*; Sion et Dammann, *lieutenants de 1^{re} classe*; Biron, *lieutenant de 2^e classe*; J. Claeysen, Messen, Merlen et L. Claeysen, *maîtres de 1^{re} classe*; Robÿn, Gens, Patte, Lemaire et Bommelaer *maîtres de 2^e classe*; Neuts, E. Claeysen, Langhetée et Lavallée, *maîtres de 3^e classe*, à Dunkerque; Fournier, *maître de 4^e classe*, à Gravelines.

Officiers et équipages des feux flottants de la rade de Dunkerque : MM. Léglise, *capitaine d'armements*; Guillermou, Wesemael et Gens, *capitaines en premier*; Cousin, Jonneskin et Bénard, *capitaines en second*; Vanwaelfelghem et Merlen, *maîtres d'équipage*; plus 36 hommes d'équipage, dont un mécanicien et un chauffeur, 13 matelots de 1^{re} classe et 18 de 2^e classe.

NAVIGATION A VAPEUR SUR M. R. — La Commission de surveillance des bateaux à vapeur qui naviguent sur mer, établie à Dunkerque conformément au décret du 1^{er} février 1893, est composée comme suit :

MM. Joly, ✱, *Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, Président*; Perrier, *Ingénieur des Ponts et Chaussées, Secrétaire*; Corbeaux et Mascar, ✱, *Ingénieurs des Ponts et Chaussées*; Hamelin, *capitaine de port*; Terquem, ✱, *Professeur d'hydrographie en retraite*; Nissen, *Commissaire de l'inscription maritime*.

Service des voies navigables du Nord et du Pas-de-Calais.

Direction du service. — M. La Rivière, ✱, *ingénieur en chef*, r. de Puébla, 10, à Lille, bureaux: place VIII, n^o 7, (porte de Paris); *chef de bureau*: M. Certain, r. de Paris, 70, à Lille, *agent de la statistique.* — *Conducteur de 4^e classe*: M. Lesage, r. Jean Bart, 42, Lille. — *Commis de 2^e classe*: MM. Héquet, Machin et Caby. — *Commis de 3^e classe*: M. Humbert.

1^{er} ARRONDISSEMENT: LILLE. — *Canal d'Aire, canal de la Deûle (entre Bauvin et Deûlemont), canal de Roubaix et embranchement sur Tourcoing, canaux de l'arrondissement d'Hazebrouck, rivières de la Lys et de la Lave.* *Ingénieur*: M. Pellé, r. Jean-Bart, 45, à Lille.

2^e ARRONDISSEMENT: DOUAI. — *Canal de la Deûle (entre Douai et Bauvin), canal de Lens, canal de la Sensée, Scarpe supérieure, Scarpe moyenne, Scarpe inférieure.* *Ingénieur*: M. Barbet, ✱, à Douai.

3^e ARRONDISSEMENT : DUNKERQUE. — *Canal de Bergues, canal de Bourbourg, canaux de la haute et de la basse Colme, canal de Furnes.* Ingénieur : M. Perrier, à Dunkerque.

4^e ARRONDISSEMENT : DUNKERQUE. — *Canal de Neuffossé, rivière d'Aa.* Ingénieur : M. Mascart, ✽, à Dunkerque.

5^e ARRONDISSEMENT : CALAIS. — *Canaux du Calaisis.* Ingénieur : M. Charguéraud, à Calais.

Conducteurs principaux : MM. Diruit, à Roubaix ; Carouille, à Dunkerque ; Larivière, à Douai. — *Conducteurs de 1^{re} classe* : MM. Wackernie, à Merville, Renault, à Armentières ; Lisse, à Calais ; *Conducteurs de 2^e classe* : MM. Durier, à Dunkerque ; Muylaert et Quarré, à Douai. — *Conducteurs de 3^e classe* : MM. Bourel, r. Solferino, 229, et Le Noan, bd. de la Liberté, 2, à Lille ; Leroy, à Douai ; Savary, à Courrières ; Bouclet et Faillie, à St-Omer ; Pezron, à Calais. — *Conducteurs de 4^e classe* : MM. De Bergh, r. Boucher-de-Perthes, 76, Magniez, rue Brûle-Maison ; et Savary, r. Jean-Bart, 40, à Lille ; Jannin, Bonnetty et Boulogne, à Douai. — *Commis principaux* : MM. Devrez à Douai ; Legrand, à St-Omer. — *Commis de 2^e classe* : MM. Leferre, à Lille ; Leroy, Houcke, et Brifaut, à Dunkerque ; Auber, à Béthune ; Artisien, à Calais. — *Commis de 3^e classe* : M. Gouy, à Douai. — *Commis de 4^e classe* : MM. Coyaux et Sarels, à Lille ; Bouclet, à Calais. — *Commis stagiaires* : MM. Hugot et Mils, à Lille. — *Agents de la statistique* : MM. Mézand, à Douai ; Leclercq, à Dunkerque.

Service spécial de la navigation entre la Belgique et Paris.

Direction du service. — M. Derome, ✽, Ingénieur en chef, à Compiègne. — *Conducteurs de 3^e classe* : MM. Bender, Pecqueux, Ruin. — *Commis de 2^e classe* : M. A. Renaud. — *Commis de 4^e classe* : MM. Léon Renaud et Gabillet.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. — *Canal de Mons à Condé et Escaut de Neuville à la frontière belge, Sambre française canalisée.* Ingénieur : M. Lefebvre, à Valenciennes.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. — *Escaut en amont de Neuville et canal de Saint-Quentin, de Cambrai à l'écluse de Lesdins.* Ingénieur : M. Macaigne, à Cambrai.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-QUENTIN. — *Contrôle du canal de jonction de la Sambre à l'Oise.* Ingénieur : M. Naudé, à Saint-Quentin.

Conducteur principal : M. Lallement, à Cambrai.

Conducteurs de 1^{re} classe : MM. Rose, à Cambrai ; Odet, à Condé ; Chomer, à Valenciennes.

Conducteur de 2^e classe : M. Thoury, à Valenciennes.

Conducteurs de 3^e classe : MM. Vernier et Reissig, à Cambrai.

Conducteurs de 4^e classe : MM. Nanin, à Berlaimont; René, à Saint-Quentin; Gæster, à Maubeuge; Gérard, à Cambrai.

Commis de 1^{re} classe : MM. Carion, à Valenciennes; Raux et Bruniaux, à Cambrai.

Commis de 2^e classe : MM. Marle, à Valenciennes; Paul et Cornille, à Cambrai, Hombert, à Riqueval.

Commis de 3^e classe : MM. Goursault, Latreille Jules et Latreille-Wanod, à Valenciennes.

Commis stagiaire : M. Dormignies, à Cambrai.

NAVIGATION A VAPEUR SUR LES FLEUVES, RIVIÈRES ET CANAUX.

Les commissions de surveillance des bateaux à vapeur qui naviguent sur les fleuves, rivières et canaux, établies à Dunkerque et à Douai, en exécution du décret du 9 avril 1883, sont composées comme il suit :

Commission de Dunkerque : MM. Joly, $\frac{3}{4}$, *Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, Président*; Perrier, *Ingénieur des Ponts et Chaussées*; Hamelin, *Capitaine de port*, et Terquem, $\frac{3}{4}$, *Professeur d'hydrographie en retraite*.

Commission de Douai. MM. La Rivière, $\frac{3}{4}$, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées*, à Lille, *Président*; Kuss, $\frac{3}{4}$, *Ingénieur en chef des mines*, à Douai; Barbet, $\frac{3}{4}$, *Ingénieur des Ponts et Chaussées*, à Douai; Gosselin, *Ingénieur civil*, à Douai et Lebeau, *Ingénieur des ateliers Caïl*, à Douai. — Poteau, *Contrôleur des mines*, à Douai, *attaché à la Commission*.

Services spéciaux d'études des canaux de navigation projetés dans le département.

CANAL DU NORD SUR PARIS. — M. La Rivière, $\frac{3}{4}$, *Ingénieur en chef*, à Lille. — M. Lemercier, *Conducteur principal*, à Lille.

Chemins de Fer.

CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT GÉNÉRAL.

CONTROLE DE L'EXPLOITATION DU NORD ET LIGNES ANNEXES.

Directeur du contrôle : M. Arnaud, $\frac{3}{4}$ \odot A, *Inspecteur général des Ponts et Chaussées* : 73 rue de Rennes, à Paris. — Bureaux : 15, rue Saint-Simon.

Adjoint au directeur (Travaux usufs). M. Connesson, $\frac{3}{4}$, *Ingénieur en chef*, 9, boulevard de Denain, à Paris.

Contrôle de la voie et des bâtiments. — *Ingénieur en chef* : M. Loche, $\frac{3}{4}$, 24, r. d'Ossefont, à Paris.

3^e ARRONDISSEMENT : *Ingénieur des ponts et chaussées* : M. A. Stoclet, \odot A, Place VIII (Porte de Paris), n^o 7, à Lille. — *Contrôleur principal* : M. D. Mallet, r. Brûle-Maison, 36, à Lille. — *Contrôleurs* :

MM. Balsen, rue des Urbanistes, 11, à Lille et Belin, au Quesnoy. — *Comptable*: M. Caire, r. d'Artois, 9, à Lille. — *Commis*: MM. Gour-sault et Lixon, à Lille.

Contrôle de l'exploitation et de la traction. — *Ingénieur en chef*: M. Luncau, ✱, 16, r. de Bruxelles, Paris.

3^e ARRONDISSEMENT: *Ingénieur des mines*: M. Chapuy, square Rameau, 7, à Lille. — *Contrôleur-principal*: M. Lefebvre, r. Barthélemy-Belespaul, 111, à Lille. — *Contrôleur*: M. Lemoine, rue Nationale, 121 bis, Lille. — *Commis*: MM. Dupont, et Delobel, à Lille.

4^e ARRONDISSEMENT. — *Ingénieur des Mines*: M. Léon, à Valenciennes. — *Contrôleur*: M. Sairaison, à Valenciennes. — *Commis*: M. Roger, à Valenciennes.

Contrôle central. — *Ingénieur en chef*: M. Baume, ✱, 21, r. de la Pompe, Paris. — *Ingénieur des mines*: M. Bochet, 3, passage Singer, Paris. — *Ingénieur des Ponts et Chaussées*: M. Gauthier, à Paris.

Contrôle de l'exploitation commerciale. — *Affaires générales: enquêtes, vœux et réclamations du public et des Conseils généraux, municipaux, Chambres de commerce, relativement aux stations, haltes, arrêts. — Plaintes des voyageurs. — Contraventions. — Procès-verbaux. — Renseignements aux Parquets, etc.* — M. Paul Duplan, ✱, I, *Inspecteur principal*, 4, rue de Longchamps, Paris. — *Tarifs, homologations, vœux et réclamations relativement aux tarifs, aux frais accessoires et au trafic*: M. Allary, ✱, A, *Inspecteur principal*, 6, r. St-Dominique, Paris.

MM. Guénée, 5, r. Lagrange, Paris; Roger (intérimaire), 1, r. St-Marc, à Boulogne-sur-Mer, *Inspecteurs particuliers*.

SURVEILLANCE ADMINISTRATIVE.

Commissaires de surveillance administrative près les chemins de fer dans la traversée du département du Nord.

CHEMINS DE FER DU NORD. — MM. Duménil, r. de Dunkerque, 105, Derez, r. St-Gabriel, 51 bis, et Monarcq, à Lille; Deligny, à Valenciennes; Pigis, ✱, à Douai; Boissière, à Dunkerque; Lapeyre, à Maubeuge; Diehl, à Armentières; Prêcheur, ✱, (M), à Cambrai; Lengelle, à Somain.

Le réseau du Nord est divisé en trois arrondissements pour le Contrôle de la Voie et des Bâtiments et en quatre pour le Contrôle de l'Exploitation et de la Traction. Toutes les lignes du département du Nord dépendent du 3^e arrondissement du contrôle de la voie et des bâtiments et des 3^e et 4^e arrondissements du contrôle de l'exploitation et de la traction.

Le 3^e arrondissement du contrôle, de la voie et des bâtiments est formé de l'ensemble des lignes des 3^e et 4^e arrondissements du contrôle de l'Exploitation et de la Traction dont la composition est indiquée ci-après:

LIGNES FORMANT LE 3^e ARRONDISSEMENT.

Lille (heurtoir) à Douai (disque vers Arras de la bifurcation de St-Eloi) et raccordement entre les bifurcations de Notre-Dame, de St-Eloi



et de Sin jusqu'aux disques avancés vers Cambrai et vers Somain. — Lille (heurtoir) à la frontière vers Mouscron et raccordement du Becquerel. — Lille (bifurcation de Tournai à la frontière vers Baisieux. — Raccordement de la bifurcation d'Ascq à la bifurcation du Gressari. — Raccordement de la bifurcation de Triez-Delval à celle de Tressin. Lille (bifurcation d'Hellemmes) à Orchies (disque à distance vers Valenciennes. — Fices à St-Sauveur et Ceinture de Lille. — Tourcoing (bifurcation de Tourcoing) à la frontière vers Menin. — Orchies (bifurcation de Nomain-Ouvignies) à la frontière vers Tournai. — Orchies (bifurcation d'Orchies) à la bifurcation de Pont-de-la-Deûle. — Orchies (disque à distance de la bifurcation d'Orchies vers Somain) à Tourcoing (bifurcation du Tilleul). — Lille (bifurcation de Comines) à la frontière vers Comines. — Lille (bifurcation du Lion-d'Or) à Calais-maritime, avec embranchement: 1^o d'Hazebrouck vers Lens jusqu'au disque, vers Berguette, de la bifurcation d'Hazebrouck; 2^o de St-Omer vers Arques jusqu'au disque à distance, vers Arques, de la bifurcation d'Arques; 3^o de Calais vers Boulogne jusqu'au disque à distance de la bifurcation de St-Pierre vers Boulogne. — Raccordement de la bifurcation de la Madeleine à celle de Mouscron. — Hazebrouck (bifurcation de la Haute-Loge) à Dunkerque (heurtoir). — Armentières (bâtiment des voyageurs) à la frontière vers Comines. — Hazebrouck (bâtiment des voyageurs) à la frontière vers Poperinghe (Compagnie de la Flandre occidentale). — Dunkerque (bifurcation de Furnes) à la frontière vers Furnes. — Watten (bifurcation de Watten) à Bourbourg (bâtiments des voyageurs). — Calais (bifurcation des Pierrettes) à Dunkerque (bifurcation de Coudekerque). — Lille (bifurcation de Ronchin) à Béthune (disque à distance vers Lille) et à Béthune-Rivage. — Don à Templeuve. — Lens (disque à distance de la bifurcation de Sallau vers Don) à Armentières (bâtiment des voyageurs). — Don-Sainghin (bâtiment des voyageurs, à Hénin-Liétard (bâtiment des voyageurs). — Armentières (bâtiment des voyageurs) à Berguette (disque à distance vers Armentières). — Lens (disque à distance de la bifurcation de Sallau, vers Libercourt) à la bifurcation d'Harponlieu avec le raccordement de la bifurcation de la Maison-Rouge avec celle d'Évin. — Haubourdin à St-André.


LIGNES FORMANT LE 4^e ARRONDISSEMENT.



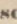

Douai (disque avancé de la bifurcation de Sin (ouest) vers Somain) à Valenciennes et à la frontière vers Quiévrain. — Valenciennes (bifurcation de Beuvrages) à Orchies (disque avancé d'Orchies vers Valenciennes) et raccordement de Bruai. — Saint-Amand (bifurcation Est) à Blanc-Misseron (bâtiment des voyageurs). — Saint-Amand (bifurcation Ouest) à Maulde (frontière). — Valenciennes (bâtiment des voyageurs) à Aulnoye (bâtiment des voyageurs). — Valenciennes (bifurcation de la Tourelle) au Cateau (bâtiment des voyageurs). — Valenciennes (bifurcation de Valenciennes) à Maubeuge (bifurcation Nord de Douzies). — Cambrai (bifurcation d'Escau-

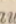
dœuvres) à Solesmes, à Bavai et à la frontière vers Dour. — Somain (bifurcation de Somain) à Busigny (bâtiment des voyageurs). — Chaulnes (disque avancé vers Cambrai) à Cambrai et Douai (disque avancé de la bifurcation de Sin (Est) vers Cambrai), raccordement de Cambrai. — Marcoing (bâtiment des voyageurs) à Masnières (heurtoir). — Aubigny-au-Bac (bâtiment des voyageurs) à Somain (bifurcation Est de Villers-Campeau), de la bifurcation de Villers-Campeau-Sud à la bifurcation de Villers-Campeau Ouest. — Lourches (bâtiment des voyageurs) à Prouvy-Thiant (bâtiment des voyageurs). — Somain (bifurcation d'Erre) à Orchies (disque avancé de la bifurcation d'Orchies vers Somain). — Somain à la frontière vers Péruwelz et de la bifurcation de Péruwelz à Bruai (Compagnie d'Anzin). — Aulnoye (bifurcation d'Aulnoye) à Hirson (disque avancé de la bifurcation du Paradis vers Aulnoye) de la bifurcation de Berlaimont à la bifurcation de Leval. — Anor (bifurcation) à la frontière. — Busigny (disque avancé de la bifurcation de la Malmaison vers Tergnier) à la frontière vers Erquelines, de la bifurcation de la Malmaison au disque avancé de celle-ci vers Hirson, de la bifurcation d'Hautmont, à la frontière vers Quécry, de la bifurcation de Douzies Sud à la bifurcation des Usines. — Ferrière-la-Grande (bâtiment des voyageurs) à Cousole (heurtoir). — Maubeuge (bifurcation de Maubeuge) à Fourmies (bifurcation de Fourmies). — Le Cateau (bâtiment des voyageurs) à Wassigny (disque à distance vers Le Cateau). — Denain à St-Amand.

**SERVICE DES ÉTUDES ET TRAVAUX ET CONTRÔLE DES ÉTUDES ET TRAVAUX
DES LIGNES NOUVELLES COMPRIS DANS LE RÉSEAU DU NORD.**

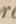
Directeur du Contrôle: M. Arnaud (Léon),   A, Inspecteur général des Ponts et Chaussées, 73, r. de Rennes, Bureaux: 15, r. St-Simon, Paris.

Adjoint au Directeur: M. Connesson, , Ingénieur en chef, 9, bd de Denain, Paris.

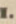
Service de M. Gruson, ,  I,  O,  T, Ingénieur en chef du département, r. de Bruxelles, 4. — Bureaux: r. Nationale, 91, à Lille.

Chef des bureaux: M. Pigache,  A, Commis de 1^{re} classe, r. du Marché-aux-Bêtes, 21, à Lille.

Contrôle de la construction des lignes de Thiant à Lourches, de Denain à Saint-Amand, de Don à Templeuve, d'Haubourdin à Saint-Andre, de Roubaix à la frontière belge et d'Armentières à Tourcoing et Roubaix.

— Ingénieur ordinaire: M. Devos, , r. des Postes, 20; Conducteurs principaux: MM. Barré, r. des Pyramides, 1, à Lille; Bouchez, r. du Prieuré, 14, à Fives-Lille.

Contrôle de la construction de la ligne d'Avesnes à Sars-Poteries. — Ingénieur ordinaire: M. Macaigne, à Cambrai; Conducteur de 2^o classe: M. Caullery, à Avesnes.

Service de M. Mille, , Ingénieur en chef, r. des Casernes, 34, à Laon. — Bureaux: r. des Casernes (cité Beynel). Chef du bureau: M. Jongleux, conducteur principal à Laon.

Contrôle des travaux de la ligne du Cateau à Laon. — Ingénieur ordinaire: M. Bourquelot, à Laon; Conducteur principal: M. Quignon, à Laon; Commis de 2^e classe, M. Bourgeois.

CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT LOCAL ET TRAMWAYS.

*Service de M. Gruson, *, I, O, †, Ingénieur en chef, r. de Bruxelles, 4, à Lille; bureaux, r. Nationale, 91, à Lille.*

Contrôle de l'exploitation technique et commerciale, de la surveillance du matériel roulant et de la police de l'exploitation.

M. Léon, Ingénieur des mines, à Valenciennes: Chemins de fer d'intérêt local de Bapaume à Marcoing et de Bettrechies à Hon. — Tramways de l'arrondissement de Valenciennes et de Fourmies à Wignehies.

M. Chapuy, Ingénieur des mines, à Lille, Square Rameau, 7: Tramways de Lille, de Roubaix-Tourcoing, de Dunkerque, de Cambrai à Catillon et d'Armentières à Halluin. — Chemins de fer d'intérêt local de Denain au Câtelet, de Bergues à Hazebrouck, avec embranchement sur Hondschoote.

Contrôle de la voie et des travaux d'art.

*M. Devos, *, Ingénieur des ponts et chaussées, r. des Postes, 20, à Lille: Tramways de Lille, de Roubaix-Tourcoing, d'Armentières à Halluin et de Béthune à Lestrem. — Chemin de fer d'intérêt local de Don à Fromelles.*

*M. Barbet, *, Ingénieur des ponts et chaussées, à Douai: Tramway de St-Amand à Hellemmes par Cysoing. — Chemin de fer d'intérêt local de Pont-de-la-Deûle à Pont-à-Marcq et de Douai à Aniche.*

M. Perrier, Ingénieur des ponts et chaussées, à Dunkerque: Tramways de Dunkerque, de St-Pol et de Rosendaël. — Chemins de fer d'intérêt local de Bergues à Hazebrouck, avec embranchement sur Hondschoote, d'Hondschoote à Bray-Dunes et d'Herzele à St-Omer.

M. Lefebvre, Ingénieur des ponts et chaussées, à Valenciennes: Chemins de fer d'intérêt local d'Huspres à Solesmes, de Solesmes à Landrecies, de Bettrechies à Hon-Hergies et à Bavai. — Tramways de l'arrondissement de Valenciennes, et de Bon-Secours à Hergnies par Condé et Vieux-Condé et de Lourches à Denain.

M. Macaigne, Ingénieur des ponts et chaussées, à Cambrai: Tramways de Cambrai à Catillon, de Fourmies à Wignehies. — Chemins de fer d'intérêt local de Bapaume à Marcoing, de Denain au Câtelet, du Câtelet à Masnières, de Solesmes à Quiévy vers Caudry, de Landrecies à Avesnes, de Maubeuge à Villers-sire-Nicole, de Quiévy à Estourmel vers Cambrai et de Lourches à Cambrai, prolongement de la ligne de Boisieux à Marquion.

CORPS DES MINES.

*Inspecteur général des mines chargé de la division minéralogique du Nord-Ouest, M. Lorieux, O *, 45, r. Galilée, à Paris.*

ARRONDISSEMENT MINÉRALOGIQUE DE DOUAI

(Comprenant les départements du Nord et de l'Aisne).

Ingénieur en Chef des Mines: M. Kuss, *, A, à Douai.*Bureau de l'Ingénieur en Chef*: M. Bourgin, *commis des mines*.

SOUS-ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

(Comprenant les arrondissements administratifs de Valenciennes, Cambrai, Avesnes et Douai, moins les mines de cet arrondissement).

Ingénieur ordinaire: M. Léon, à Valenciennes.*Contrôleurs des Mines*: MM. Lafont et Lenglet, à Valenciennes; Poteau, à Douai.*Commis*: MM. Crombez et Goursault, à Valenciennes.

SOUS-ARRONDISSEMENT DE LILLE.

(Comprenant les arrondissements administratifs de Lille,

Dunkerque, Hazebrouck plus les mines de l'arrondissement de Douai).

Ingénieur ordinaire: M. Chapuy, square Rameau, 7, à Lille.*Contrôleurs des Mines*: MM. Lefèvre, r. Barthélémy-Delespaul, 111, Potaux, r. de Lens et Claisse, r. Solférino, 32, à Lille.*Commis*: M. Lesieur, à Lille.

ÉCOLE DES MAÎTRES-MINEURS DE DOUAI.

L'École des maîtres-mineurs de Douai, instituée par décret du 27 mars 1878, a été établie dans les bâtiments de l'ancienne école normale, 21, rue Victor Hugo, au moyen des subventions fournies par le département du Nord, par celui du Pas-de-Calais, par la ville de Douai et par les sociétés houillères.

Les élèves, tous ouvriers mineurs, sont reçus à la suite d'un concours. Ils sont au nombre de 45 environ, ils passent deux années à l'École ou dans les mines de la région, où ils complètent leur instruction pratique. Ils sont internes et paient une pension annuelle de 500 fr. Les départements du Nord et du Pas-de-Calais entretiennent chacun un certain nombre de bourses.

L'instruction donnée aux élèves a pour but d'en faire des maîtres-mineurs éclairés et des géomètres; elle comprend l'arithmétique, la géométrie, la trigonométrie, le lever des plans, l'exploitation des mines, des notions de physique et de chimie, le dessin des plans d'exploitations souterraines et de modèles de machines.

Les quatre cinquièmes des élèves sortant de l'École avec 65 % du total des points qu'on peut obtenir dans la scolarité sont dispensés de deux années de service militaire. L'année de service obligatoire peut être faite conditionnellement, après l'admission à l'École, ou après la première année d'études. (Lois des 15 juillet 1889 et 11 juillet 1892 sur le recrutement de l'armée et décret du 25 novembre 1889).

Les trois premiers élèves de l'École peuvent, à leur sortie, être nommés à l'emploi de contrôleur des mines. (Décret du 2 janvier 1883).

Tous les élèves diplômés peuvent être nommés *commis des Ponts-et-Chaussées* ou des mines sans avoir à subir de nouvel examen. (Décret du 3 janvier 1894).*Personnel*: M. Kuss, *, A, *Ingénieur en chef des Mines*, Directeur. — MM. Maris, Cambessédès et Poteau, *Contrôleurs des Mines*, *Professeurs*. — M. Massa, M, *Maître surveillant*. — M. Poteau, *Contrôleur des Mines*, *Economiste*.

SERVICE DES POUDRES ET SALPÊTRES.

Le service des Poudres et Salpêtres est rattaché par la loi du 13 mars 1875 au Ministère de la guerre, où il forme la 6^e Direc-

tion. Conformément à l'article 11 de cette loi, la direction de la fabrication des poudres et autres matières explosibles monopolisées par la loi du 13 fructidor an V est confiée à un corps spécial d'Ingénieurs, se recrutant directement à l'École Polytechnique sous le nom d'Ingénieurs des Poudres et Salpêtres.

Le service des Poudres et Salpêtres compte actuellement, en outre du Laboratoire central sis à Paris : onze poudreries (St-Ponce, Vonges, St-Chamas, Toulouse, St-Médard, Angoulême, Le Ripault, le Pont de Buis, Le Moulin-Blanc, Esquerdes, Sevrans-Livry); trois raffineries de salpêtre (Lille, Bordeaux, Marseille); une raffinerie de soufre (Marseille); une fabrique d'éther (Bordeaux).

Directeur du service : M. Biffe, C \ast , *Inspecteur général de 2^e classe*, 108, rue de Rennes, Paris.

Raffinerie nationale de salpêtre de Lille.

Directeur : M. Loiseau, *Ingénieur de 2^e classe*, à la Raffinerie, cour des Bourloires, 5, Lille.

Agent comptable en matières et deniers : M. Blanc. — *Chef raffineur* : M. Camelin.

SERVICE VICINAL. — AGENTS VOYERS

Chargés des Routes départementales et des chemins vicinaux.

Agent voyer en chef : M. Fourquez, r. Neurein, 22.

Agents voyers en chef honoraires : MM. Romain, \ast , et Leroy.

Agents voyers d'arrondissement.

MM. Alexandre Carbonel, agent voyer d'arrondissement de 1^{re} classe, à Cambrai; Jeanjean, idem de 1^{re} classe, à Valenciennes; Rolez, id. de 1^{re} classe, à Douai; Dubois, id. de 2^e classe, à Lille, r. de Fleurus, 36; Bodvin, id. de 2^e classe, à Avesnes; Gustave Sénéchal, id. de 2^e classe, à Hazebrouck; Jules Leroy, id. de 3^e classe, à Dunkerque.

Agents voyers et employés attachés aux divers bureaux.

Bureaux de l'Agent voyer en chef, à Lille.

Chef de bureau : M. Charles Delerue, \ast , agent voyer d'arrondissement de 3^e classe, boulevard de la Liberté, 121; MM. Quilliet, agent voyer cantonal de 2^e classe, *chargé de la comptabilité*, boulevard Montébelllo, 12^{bis}; Lécaille, agent voyer cantonal de 3^e classe, boulevard Montebello, 158; Alloy, r. Gauthier-de-Châtillon, 9; Wadoux, pl. Jeanne-d'Arc, 13; Ditte, r. d'Artois, 34, agents voyers cantonaux de 5^e classe; Charles Leroy, commis hors classe, r. de Gand, 54; Billiau, bd. Victor-Hugo, 6, et Montaigne, r. Basse, 59, commis de 1^{re} classe; Vandewalle, commis de 2^e classe, r. des Stations, 80; Couvez, id. de 3^e classe, r. Paul, 2, La Madeleine; Vandevelde, commis de 3^e classe, r. Malsence, 7 (Fives-Lille).

Bureaux des Agents voyers d'arrondissement.

Arrondissement d'Avesnes. — MM. Thomas, agent voyer cantonal de 3^e classe; Dusol, agent voyer cantonal de 5^e classe; Catoire, commis hors classe; Cabaret, commis de 2^e classe; Hulot, commis de 3^e classe.

Arrondissement de Cambrai. — MM. Dhénin, agent voyer cantonal de 3^e classe; Falempin, agent voyer cantonal de 5^e classe; Roch, commis hors classe; Alphonse Carbonel, commis de 1^{re} classe.

Arrondissement de Douai. — MM. Silvain, agent voyer cantonal de 5^e classe; Régent, commis de 2^e classe; et Vigneron, commis de 3^e classe.

Arrondissement de Dunkerque. — MM. Delahaye, agent voyer cantonal de 4^e classe; Blaevoet commis de 1^{re} classe et Berthe, commis de 2^e classe.

Arrondissement d'Hazebrouck. — MM. Dethoor, agent voyer cantonal de 2^e classe; Vangheluwen, commis de 2^e classe; Hoguet, id. de 3^e classe.

Arrondissement de Lille. — MM. Lecat, r. Patou, 33, et Petit, r. de Valmy, 10, agents voyers cantonaux de 1^{re} classe; Calimet, commis de 2^e classe, r. de Bordeaux, 12; Deschodt, à Haubourdin, et Colson, bd. Victor-Hugo, 68^{bis}, commis de 3^e classe.

Arrondissement de Valenciennes. — MM. Laude, agent voyer cantonal de 3^e classe; Parent, commis hors classe; Delgrange, commis de 3^e classe.

Service des circonscriptions.

Arrondissement d'Avesnes. — MM. Siron, agent voyer cantonal de 1^{re} classe, à Trélon; Ansieaux, idem, de 1^{re} classe, à Maubeuge; Delille, idem, de 2^e classe, à Berlaimont; Pruvot, idem, de 2^e classe, au Quesnoy; Mestagh, idem, de 3^e classe, à Bavai; Debut, idem, de 3^e classe, à Landreecies; Habault, id., de 3^e classe, à Avesnes; Caullery, idem, de 4^e classe, à Solre-le-Château; Sénéchal, id., de 4^e classe, au Quesnoy; Martinès, commis hors classe, à Avesnes; Delvaux, commis de 1^{re} classe, à Maubeuge.

Arrondissement de Cambrai. — MM. Gillot, agent voyer cantonal de 1^{re} classe, à Marcoing; Renaux, idem, de 1^{re} classe, à Clary; Delsaux, idem, de 1^{re} classe, à Cambrai; Cloëz, idem, de 2^e classe, au Cateau; Saguez, id., de 2^e classe, à Cambrai; Lecoutre, idem, de 2^e classe, à Carnières; Hollande idem, de 4^e classe, à Solesmes; Risbourg, commis de 1^{re} classe, à Marcoing.

Arrondissement de Douai. — MM. Fiévet, agent voyer cantonal de 2^e classe, à Douai; Bourgeois, idem, de 3^e classe, à Marchiennes; Fromont, idem, de 4^e classe, à Arleux; Caron, idem, de 4^e classe, à Douai; Richez, idem, de 5^e classe, à Orchies.

Arrondissement de Dunkerque. — MM. Lemort, agent voyer cantonal de 1^{re} classe, à Bergues; Wantiez, idem, de 1^{re} classe, à Bourbourg; Houcke, idem, de 3^e classe, à Gravelines; Doulier,



idem, de 3^e classe, à Wormhout; Legendre, idem, de 4^e classe, à Hondschoote; Coilliot, idem, de 4^e classe, à Dunkerque.

Arrondissement d'Hazebrouck. — MM. Clément, agent voyer cantonal de 2^e classe, à Cassel; Boulengier, idem, de 5^e classe, à Hazebrouck; Wyckaert, idem, de 4^e classe, à Bailleul; Carpentier, idem, de 3^e classe, à Merville; Martin, id., de 5^e classe, à Steenvoorde.

Arrondissement de Lille. — MM. Sipra, agent voyer cantonal de 1^{re} classe, à Tourcoing; Garbe, idem, de 1^{re} classe, à Lille, r. Barthélemy-Delespaul, 128; Deschodt, idem, de 1^{re} classe, à Hainbourdin; Loir, idem, de 4^e classe, à Seclin; Lotthé, idem, de 2^e classe, à Armentières; Troncquée, idem, de 3^e classe, à Pont-à-Marq; Dusautoir, idem, de 3^e classe, à Quesnoy-sur-Deûle; Chartier, idem, de 3^e classe, à La Bassée; Desmons, idem, de 5^e classe, à Cysoing; Roche, id., de 4^e classe, à Lannoy; Dumont, commis de 3^e classe, à Tourcoing.


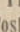

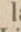

Arrondissement de Valenciennes. — MM. Dagalier, agent voyer cantonal de 1^{re} classe à Valenciennes; Guillaume, id. de 2^e classe, à Valenciennes; Bruyère, id. de 2^e classe, à St-Amand; Lerebours, id. de 2^e classe, à Denain; Pichon, id. de 4^e classe, à Condé; Lelièvre, idem, de 5^e classe, à Bouchain; Willefert, commis de 3^e classe, à St-Amand.

ARCHITECTES DÉPARTEMENTAUX D'ARRONDISSEMENT.

Arrondissement de Lille, M. Cannissié, r. Meurein, 24; — *de Dunkerque,* M. Van Moé; — *d'Hazebrouck,* M. E. Vandenbulcke; — *de Cambrai,* M. Lallemand (intérimaire); — *d'Avesnes,* M. Fiévet; — *de Douai,* M. Neveux,  A; — *de Valenciennes,* M. Bernard,  A.

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES BÂTIMENTS CIVILS.

Par arrêté du 6 janvier 1853, M. le Préfet a organisé la Commission départementale des Bâtimens civils. Cette Commission est chargée de l'examen des projets de travaux présentés dans l'intérêt du département, des communes ou des établissements publics, ainsi que des plans dressés pour l'alignement des rues des villes. Elle donne son avis sur la convenance des travaux au point de vue de la destination des édifices à construire ou à approprier, sur la composition des projets sous le double rapport de l'art et du goût et en ce qui concerne la solidité des constructions, le choix des matériaux, la bonne et exacte rédaction des devis et détails. Elle donne également son avis sur les plans d'alignement renvoyés à son examen.

Membres de la Commission. — MM. le Préfet, *Président*; Mourcou, architecte, r. Manuel, 103, à Lille, *Vice-Président*; C. Bateur,  I, architecte, r. Jean-Sans-Peur, 9, à Lille, *Secrétaire*; Contamine père, architecte, r. Tenremonde, 11, à Lille; Albert Contamine, architecte, r. Tenremonde, 11, à Lille; Devos,  S, ingénieur des Ponts et Chaussées, r. des Postes, 20, à Lille; Dubuisson,  A, architecte, r. Jacquemars-Giélée, 111, à Lille; Hannotin, architecte, r. André, 15, à Lille; H. Lecocq,  A, chef de la division des travaux publics à la Préfecture, r. Inkermann, 9, à Lille; Ronnelle,  A, conseiller

général, architecte à Cambrai ; Stoclet, \odot A, ingénieur des Ponts et Chaussées, r. de Bruxelles, 2, à Lille ; Thibau, architecte, 19-21, bd. Gambetta, à Roubaix ; Vandenberg, \odot I, architecte, bd. de la Liberté, 16, à Lille ; l'agent voyer en chef du département et les architectes départementaux.

ARCHITECTES ADMIS, PAR ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX, A PRÉSENTER DES PROJETS
ET A DIRIGER DES TRAVAUX POUR LES COMMUNES, HOSPICES ET AUTRES
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DU DÉPARTEMENT DU NORD.

DATE de L'ADMISSION.	NOMS	RÉSIDENCES.	DATE de L'ADMISSION.	NOMS	RÉSIDENCES.
1847. 4 août..	L. Duouquet	Hasnon.	1879. 2 déc...	L. Neveux, \odot A	Douai.
" 17 août..	J.-B. Cordonnier	Haubourdin.	1880. 2 mars.	L. Leroux, \odot A	Tourcoing.
1849. 23 janv.	H. Contamine	Lille.	" 23 mars.	A. Contamine	Lille.
1854. 22 nov..	E. Dusart	Valenciennes.	" 17 nov...	E. Pillette	Armentières.
1852. 14 mai..	A. Mourou	Lille.	" 21 déc...	L. Barbotin	Roubaix.
1854. 20 janv.	E. Vandenberg, \odot I	Lille.	1882. 6 mars.	J. Lafitte	Fourmies.
" 31 mars.	A. Normant	Lille.	" 7 juin..	L. Cordonnier \dagger	Lille.
1856. 24 mars.	F. Derognaucourt	Roubaix.	" " "	A. Liagre	Lille.
" 8 octob.	L. Gilquin	Lille.	" 48 août..	E. Deleury	Lille.
1859. 9 juill..	Wissocq	Bourbourg.	" " "	J.-G.-V. Foucart	Paris.
" 24 nov ..	Pépe \odot A	Douai.	" " "	H.-J.-E. Salomez	Lille.
1860. 22 mai..	Barbier	Hazebrouck.	" 14 déc...	F.-P.-J. Nieuwiarls	Haubourdin.
1862. 28 mai..	A. Newnham	Lille.	1883. 13 mars.	O. Mabile	Tourcoing.
1864. 17 août..	A. Dellemme	Lille.	" 19 juill..	G. Defretin	Haubourdin.
1865. 49 avril..	A. Dubuisson \odot A	Lille.	" 20 juill..	D.-J. Dehaene	Tourcoing.
1867. 4 sept..	Tenière	Cambrai.	" 7 août..	L. Meurillon	Lille.
1868. 16 mars.	C. Deperne	Lille.	1886. 4 mai..	L. Legrand	Hautmont.
" 12 juin..	O. Cockenpot	Lille.	1887. 30 avril..	J.-B. Maillard	Tourcoing.
" 6 juill..	Pennequin	Lille.	" 30 juin..	E. Robaut	Douai.
" 3 octob.	Lallemant	Le Cateau.	1888. 49 janv.	F. Lemaire	Valenciennes.
" 10 déc...	O. Fiévet	Avesnes.	" 6 févr..	D. Ghesquier	Lille.
1869. 12 mai..	L. Croin	Tourcoing.	" 3 nov...	T. Collez	Roubaix.
" 29 mai..	Lajoie	Anzin.	1890. 8 mars.	J. Morel	Dunkerque.
" 4 juin..	C. Boivin	Lille.	" 18 août..	L. Hainez	Lille.
" 14 nov...	Dautel	Valenciennes.	" 49 octob.	C. Becquart	Quesnoy-s-D.
1870. 15 juin..	Dupire	Lille.	" 31 octob.	R. Sauvage	Lille.
1871. 8 août..	Richez	Valenciennes.	" 17 nov...	F. Delemer	Lille.
" 27 sept..	Van Moë	Dunkerque.	" " "	E. Duforest	Douai.
1872. 4 ^{er} févr..	C. Batteur \odot I	Lille.	" 5 déc...	A. Bouvy	Roubaix.
" " juill..	J. Lecoq	Hazebrouck.	1891. 23 mars.	E. Dubouquet	Valenciennes.
" 6 août..	D. Nicole	Haubourdin.	" 4 ^{er} déc...	J. Oyer	Lambersart
" 31 déc...	J. Bernard, \odot A	Valenciennes.	1892. 5 janv.	A. Sarrazin	Lille.
1873. août..	F. Roussel, \odot A	Cambrai.	" 1 ^{er} août..	A. Gontier	Dunkerque.
1875. 30 mars.	Peckre	Lille.	" 27 sept..	V. Mollet	Lille.
" 5 octob.	H. Cannissié	Lille.	1893. 5 octob.	G.-E. Dupont	Valenciennes.
" 23 nov..	A. Hannotin	Lille.	" 7 nov...	E. Leignel	Bouchain.
1876. 23 févr.	L. Leblan	Tourcoing.	1894. 20 mars.	Fortier	Cambrai.
1877. 9 juin..	Vandenbulcke	Hazebrouck.	" " "	Verdez	Cambrai.
" 14 juin..	G. Goris	Haubourdin.	" 2 août..	Cavé	Cambrai.
1878. 17 mai..	H. Boudin	Lambersart.	" 26 octob.	Dehaudt	Lille.
1879. 5 avril..	P. Destombes	Roubaix.	" " "	Depasse	Lille.
" 30 avril..	Delvigne	Cambrai.	" 14 déc...	Six	Lille.
" 4 ^{er} mai..	E. Thibau	Roubaix.	" 24 déc...	Sonntag	Anzin.
1879. 4 ^{er} sept..	Neuillies fils, \odot A	Maubeuge.	1895. 14 juill..	Baert	Lille.

Architectes qui demandent à être admis au nombre des architectes des communes et des établissements publics. — Examens à subir.

Programme adopté par la Commission des Bâtimens civils dans sa séance du 21 avril 1874.

Le postulant doit : 1^o Produire des certificats des différens professeurs ou chefs d'écoles qui ont dirigé les études du candidat ; — 2^o Présenter tous les dessins qu'il possède et qu'il a exécutés, soit pour ses études, soit pour diriger des travaux ; — 3^o Subir des examens sur les mathématiques, extraction des racines, proportions, progressions, emploi des tables de logarithmes, mesures de toutes les surfaces et volumes ; géométrie descriptive complète et ses applications en ce qui touche aux bâtimens et notamment la coupe des pierres ; statique, (*stabilité*), etc., éléments de perspective.... Puis faire ses preuves sur la connaissance des matériaux et leur emploi et y ajouter les formules de résistance desdits matériaux : 4^o subir un examen sur les lois des bâtimens, mitoyenneté, vues, surcharges, responsabilité de l'architecte, etc. ; — 5^o Rédiger un devis avec cahier des charges, règlement de compte et y joindre des éléments de sous-détails de prix ; 6^o Rédiger un mémoire ou rapport sur un sujet donné ; — 7^o Démontrer qu'il connaît les éléments de chauffage, de ventilation et d'hygiène ; — 8^o Composer un projet sur esquisse, d'après un programme donné par la Commission des bâtimens civils. (Cette esquisse est faite en un jour dans une des salles de la Préfecture et le candidat, pendant qu'il se livre à cette étude, n'aura de communication avec personne) ; — 9^o Faire preuve de connaissances pratiques, savoir : 1^o nivellement, arpentage, levé des plans, etc. ; 2^o fondations sur des sols de différens résistances, sables mouvans, tourbe, etc., assemblage de charpente en bois et fer, etc. ; — La question d'art sera jugée d'après les études et l'esquisse faite à la Préfecture. On peut en outre demander l'exécution d'un dessin de détail à une grande échelle.

DÉBITS DE TABAC.

Commission centrale instituée par décret du 28 Novembre 1873, auprès du Ministre des Finances, pour établir les listes des candidatures aux débits de tabac.

Président : M. Faye, sénateur ; *Membres* : MM. Hugot, sénateur, Horteur, député ; Pierre Laroze, député ; Roussel, conseiller d'État ; Jacquin, conseiller d'État ; Boutin, conseiller d'État, Directeur Général des Contributions directes ; Catusse, conseiller d'État, Directeur général des Contributions indirectes ; Liotard-Vogt, Conseiller d'État, Directeur général de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre ; *Secrétaire* : M. Abel Flourens, maître des requêtes au Conseil d'État ; *Secrétaire-Adjoint* : M. E. Garnier, Chef de Bureau au Cabinet du ministre des Finances.

Membres adjoints comme rapporteurs à la Commission : MM. Delesseux, auditeur de 1^{re} classe au Conseil d'État ; Noël, auditeur de 1^{re} classe au Conseil d'État ; Tirmann, auditeur de 2^e classe au Conseil d'État ; Paul Couillaut, auditeur de 2^e classe au Conseil d'État ; Richard, auditeur de 1^{re} classe à la Cour des Comptes ; Viollet du Breil, auditeur de 1^{re} classe à la Cour des Comptes.

Commission instituée en exécution du décret du 17 Mars 1874 pour le classement des demandes de débits de tabac de 2^e catégorie, c'est-à-dire dont le produit est inférieur à mille francs.

Président : M. le Préfet du Nord ; *Membres* : MM. N.....,

conseiller général ; Godefroy, conseiller de Préfecture ; Moullin, Directeur des Contributions directes ; Curmer, Directeur des Contributions indirectes.

ADMINISTRATIONS DES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER ET DE TRAMWAYS.

CHEMIN DE FER DU NORD.

(Siège social : rue de Dunkerque, 48, à Paris).

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — MM. le baron Alphonse de Rothschild, C. ✱, C. ✠, *Président* ; Léon Say, *Vice-Président* ; Gaston Griolet, O. ✱, C. ✠, *Vice-président* ; Gabriel Dehaynin, ✱ ; le baron Gustave de Rothschild, ✱ ; le duc de Mouchy, ✱ ; le comte Pillet-Will, ✱ ; le comte A. de Germiny, O. ✱ ; le baron Alfred de Rothschild ; Joseph Hottinguer ; André de Waru, ✱ ; E. Baudelot, O. ✱ ; Lord Rothschild ; Adolphe Vernes, ; Omer Vallon, ✱ ; Edouard Agache, ✱ ; le baron Arthur de Rothschild, ✱ ; Mariolle-Pinguet, O. ✱ ; Charles Seydoux, O. ✱ ; Hyppolyte Adam ; Léon Lambert, O. ✱ ; Richemond, C. ✱ ; Julien Lagache, ✱ ; le baron Edouard de Rothschild ; Desmarest, O. ✱.

COMITÉ DE DIRECTION. — MM. le baron Alph. de Rothschild, C ✱, C ✠, *Président* ; Léon Say, Griolet, O ✱, C ✠, *Vice-Présidents* ; de Waru ✱ ; Vallon, ✱ ; Hottinguer.

ADMINISTRATION CENTRALE. — MM. Castel, O ✱, C ✠, *Secrétaire de la Compagnie* ; Lacan, ✠, *Secrétaire-adjoint de la Compagnie* ; Ramond de la Croisette, ✱, *Chef du Contentieux et du Domaine* ; Jourdan, *Inspecteur général des Comptabilités* ; Dupré, *Chef de la Comptabilité centrale* ; Binay, *Caissier central* ; Gateau, *A*, ✠, *Chef du service des titres*.

EXPLOITATION. — MM. Albert Sartiaux, O ✱, *A*, ✠, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées, chef de l'exploitation* ; Piéron, ✱, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées, Ingénieur en chef des services actifs*.

Inspection principale de Lille. — *Inspecteur principal* : M. Pellarin, rue Puëbla, 26, à Lille ; — *Inspecteurs* : MM. Bonnel, boulevard Vauban, 95 ; Morin, rue de Valmy ; Azœuf, rue du Grand-Balcon ; de Rostaing, gare St-Sauveur ; Semal, à la gare de Lille ; Allantaz, r. Nationale, à Lille ; Guesle, à Hazebrœuck ; Lévy-Lambert, à Orchies ; — *Sous-Inspecteur* : M. Rondelle, 15, r. Bourignon, à Lille ; — *Attaché de l'exploitation* : M. Villard ; — *Inspecteurs des services électriques* : MM. Chojnacki, r. de l'Hôpital-Militaire, à Lille ; Pennetier, à Lille.

BUREAUX DE L'INSPECTION PRINCIPALE. — *Chef* : M. Ladon, r. Saint-Martin, 1, à Mons-en-Barœul ; — *Sous-Chef* : M. Godefroy, r. de Gaud, 6, à Lille.

MATÉRIEL. — MM. Du Bousquet, ✱, ✠, *Ingénieur en chef du matériel et de la Traction* ; de Fonbonne, ✱, *Ingénieur principal de la Traction* ; Keromnès, *Ingénieur principal des ateliers des machines*, à Paris ; Asselin, *Ingénieur de la Traction*, à Fives ; Emile Delebecque, *Ingénieur des ateliers*, à Hellemmes.

MATÉRIEL ROULANT. — MM. Bricogne, ✱, *Ingénieur en chef du Matériel roulant*, à Paris; Wéry, *Ingénieur des ateliers du Matériel roulant*, à Hellemmes.

TRAVAUX ET SURVEILLANCE. — MM. Vainet, ✱, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées, Ingénieur en chef des travaux et de la surveillance*; Lefebvre, ✱, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées, Ingénieur en chef de l'entretien*, à Paris; Billot, *Ingénieur de la voie*, à Lille; Debusschère, *Ingénieur de la voie*, à Valenciennes.

TRAVAUX NEUFS. — MM. Vainet, ✱, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées, chargé du service*; Salle, ✱, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées, Ingénieur principal*.

SERVICE DE LA GARE DE LILLE. — *Inspecteur, chef de gare*: M. Regnard, à Lille; — *Sous-chef de gare principal*: M. Marais; — *Sous-chefs de gare*: MM. Lenoir, Catel, Grandjany, à Lille.

CHEMINS DE FER DU NORD-EST (EN LIQUIDATION).

(*Siège social*: 7, rue Cadet, à Paris)

Comité de liquidation.

MM. Gontran Gonnet, O ✱, ancien Député, maire de Péronne (Somme); Jacquemart, Industriel à Paris.

Ingénieur en chef directeur. — M. E. Cambier, O ✱, à Paris.

La liquidation de la Société a été votée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires le 29 novembre 1887.

CHEMIN DE FER D'ANZIN.

(*Siège à la Compagnie des Mines d'Anzin*).

Administration: M. François, *Directeur général des mines d'Anzin*; M. de Forcade, *Secrétaire général*.

Exploitation: M. Huez, *Chef d'exploitation*; M. Lambour, *Inspecteur*.

Traction et matériel: M. Gavelle, *Directeur en chef des travaux du jour*; M. Darphin, *Sous-Directeur*; M. Leleu, *Ingénieur du matériel*.

Travaux et surveillance: M. Gavelle, *Directeur en chef des travaux du jour*; M. Darphin, *Sous-Directeur*.

CHEMINS DE FER DU CAMBRÉSIS.

(*Siège social*, 24, rue Porte-Robert, à Cambrai.)

Administrateur délégué, Président du Conseil d'administration: M. F. Georges, ✱.

Administrateurs: MM. E. Chevalier, Poirier, H. Chevalier, C ✱ et L. Rey.

Services de la Compagnie: 24, rue de la Porte-Robert, Cambrai
Chef du service central: M. A. Lacaille. — *Ingénieur de la Compagnie*: M. A. Bonnaterre.

CHEMINS DE FER ÉCONOMIQUES DU NORD.

(*Siège social*: 62, rue Kléber, à Anzin. — *Administration*, 8, rue Auber, à Paris).

Conseil d'administration: MM. Edmond Caze, à Paris. *Président*; Arthur du Roy de Blicquy, O ✱, à Bruxelles; Edouard Empain, ✱, *Administrateur délégué*, à Paris.

Directeur de la Compagnie : M. V. Mestreit, r. Kléber, 62, à Anzin.
Lignes composant le réseau de Valenciennes. — *Ingénieur de l'exploitation* : M. G. Faure, à Anzin.

Tramway d'Armentières à Halluin. — *Ingénieur de la construction* : M. Lalanne, à Armentières. — *Sous-chef de l'exploitation* : M. Talmant, à Houplines.

Tramway de St-Amand à Hellemmes-Lille et Chemins de fer d'intérêt local du groupe du Sud. — *Ingénieur de la construction* : M. A. Genet, à Anzin.

CHEMINS DE FER DES FLANDRES.

(Siège social : 48, rue de Dunkerque à Paris).

Conseil d'Administration : MM. Boudenoot, *Président*, bd. St-Germain, 197, à Paris ; Georges Graux, r. Blanche, 4, à Paris ; Paul Itasse, 7, avenue des Tilleuls, villa Montmorency, Paris-Auteuil, *Administrateur délégué* ; Henri Vergé, 42, avenue Gabriel, à Paris ; Dupriez (Constant), *Ingénieur-directeur de la C^{ie} de Hermes à Beaumont (Oise)*.

CHEMIN DE FER DE MAUBEUGE A VILLERS-SIRE-NICOLE ET DE BETTRECHIES A HON AVEC EMBRANCHEMENT SUR BAVAI.

(Société anonyme.)

(Siège social : 48, rue de Dunkerque, à Paris).

Conseil d'administration : MM. Gustave Dervillez, *Maire de Villers-Cotterets, Président* ; P. Itasse, *propriétaire, villa Montmorency, 7, avenue des Tilleuls, à Paris-Auteuil, Administrateur délégué* ; Ch. Manière, *avenue Malakoff, 45, à Paris* ; Henri Martin, *fondeur, r. d'Isle, à Saint-Quentin*.

CHEMIN DE FER DE PONT-DE-LA DEULE A PONT-A-MARCO

(Société anonyme)

(Siège social : 48, rue de Dunkerque, à Paris).

Conseil d'administration : MM. Gustave Dervillez, *maire de Villers-Cotterêts, Président* ; P. Itasse, *propriétaire, villa Montmorency, 7, avenue des Tilleuls, à Paris-Auteuil, Administrateur délégué* ; Ch. Manière, *avenue Malakoff, 45, à Paris* ; Henri Martin, *fondeur, r. d'Isle, à Saint-Quentin*.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DU DÉPARTEMENT DU NORD.

Société anonyme au capital de 5,000,000 de francs.

(Siège social : à Lille, rue Auber, 2. — *Siège administratif* : à Paris, 8, rue Auber.)

Conseil d'administration : MM. Bastid, *Président* ; Léon Ulens, *Vice-Président* ; Edouard Empain, *, Victor Mestreit, *Administrateurs délégués* ; Edmond Caze, Poidatz, Baillot, *administrateurs, Exploitation générale à Lille.* — *Directeur* : M. N... ; *Ingénieur* : M. Lavollay, 235, r. du Fg-de-Roubaix, *directeur par intérim*.

Service central. Comptabilité et caisse. Chef comptable : M. Pellette, 2, rue Auber.

COMPAGNIE NOUVELLE DES TRAMWAYS DE ROUBAIX ET TOURCOING.

Capital : Deux millions de francs.

(Siège social : à Roubaix, 453, Grande-Rue. — Siège administratif : à Paris, 3, rue Lafayette).

Conseil d'administration : MM. Désiré d'Estouvelles, C \star , directeur honoraire au Ministère de la Guerre ; J. Plasse, Alfred Joubert, propriétaires ; Emile Francq, délégué du Conseil d'administration.

Commissaire des comptes : M Jules Lefebvre, expert-comptable à Roubaix.

Services de l'Exploitation à Roubaix, dépôt du *Laboureur* : M. Ernest Delacroix, ingénieur, chef de l'Exploitation.

TRAMWAYS DE DUNKERQUE.

M. Spilliaert, propriétaire, à Bruxelles, *rétrocessionnaire*.

M. Lessent, directeur, à Malo-les-Bains.

COMPAGNIES HOUILLÈRES.

Les Compagnies houillères du département sont celles de :

ANZIN (siège social : Anzin), M. François, *Directeur général*.ANICHE (siège social : Aniche), M. Vuillemin, O \star , *Ingénieur-administrateur*.L'ESCARPELLE (siège social : Flers-lez-Douai), M. Thiry, *Ingénieur-directeur*.DOUCHY (siège social : Lourches), M. L. Dombre, *Ingénieur-directeur-gérant*.VICOIGNE-ET-NOËUX [siège social : Noëux (P.-de-C.)], M. Agniel, *Agent-Général de la Compagnie*.THIVENCELLES ET FRESNES-MIDI (siège social : Fresnes), M. O. Piérart, *Directeur*.AZINCOURT (siège social, Paris, rue de Lafayette, 109) : M. Alfred Joubert, *Administrateur délégué*.CRESPIN-NORD (siège social : Quiévrechain), M. Em. Dumont, *Directeur*.FLINES-LEZ-RACHES (siège social : Douai), M. Dutreix, *Directeur*.

DÉLÉGUÉS A LA SÉCURITÉ DES OUVRIERS MINEURS.

Une loi du 8 juillet 1890 a institué des délégués à la sécurité des ouvriers mineurs pour visiter les travaux souterrains des mines, minières ou carrières, dans le but exclusif d'en examiner les conditions de sécurité pour le personnel qui y est occupé et, d'autre part, en cas d'accident, les conditions dans lesquelles cet accident se serait produit.

Conformément aux dispositions de cette loi, les exploitations souterraines du département ont été divisées en 41 circonscriptions élisant un délégué et un délégué suppléant. Le délégué et le délégué suppléant sont, dans chaque circonscription, élus au scrutin de liste pour trois ans, par les ouvriers français travaillant au fond, jouissant de leurs droits politiques et inscrits sur la feuille de la dernière paie effectuée pour la circonscription avant l'arrêté de convocation des électeurs.

Le tableau ci-après donne la désignation des délégués et délégués suppléants élus dans les 41 circonscriptions instituées et qui correspondent au champ d'exploitation de la fosse dont elles portent le nom.

DÉSIGNATION des C ^{ies} houillères.	DÉSIGNATION des Circonscriptions	SIÈGE des Circonscriptions	DÉLÉGUÉS.	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS.
ANZIN.....	Thiers et Vicq	Bruai.....	Hylolle, Léon, à Bruai.	Plichon, Antoine, à Quarouble
	Renard N° 1.	Denain.....	Leclercq, Louis, à Denain.	Blottiaux, J., à Denain.
	Rœulx.....	Escaudain...	Canivez, J.-B., à Escaudain.	Legrand, Alex., à Escaudain.
	Léonard et Amaury...	Hergnies....	Thionnet, Léon, à Hergnies..	Choteaux, Théop., à Hergnies
	Chabaud-La- tour.....	Condé.....	Gobert, J.-B., à Vieux-Condé.	Tricart, Henri, à Vx-Condé..
	Lagrange....	Escautpont..	Drumont, Jules, à Fresnes.	Wuibaille, Léon, à Bruai.
	Hérin.....	Hérin.....	Moreau, Hilaire, à Hérin.	Cochon, Adolphe, à Hérin.
	Casimi ^r Périer	Fenain.....	Rousselle, Emile, à Fenain.	Tranchant, Franç., à Fenain.
	Dutemple et Réussite..	Valenciennes.	Ledent, Clément, à la Sentinelle	Delhaye, Alr., à St-Waast-la-Haut.
	Saint-Marcq.	Abseon.....	Poulain, Henri, à Abseon.	Bécar, Léonar, à Abseon.
	Lambrecht..	Hélesmes....	Guiot, Louis, à Hélesmes.	Lecœuvre, Adolp., à Wallers
	Haveluy....	Haveluy.....	Delsaut, P. F., à Haveluy.	Maricelle, Arsène, à Oisy.
	Saint-Louis..	Anzin.....	Jouvenaux Edmond, à Anzin.	Lequien Frédéric, à Anzin.
	Vieux-Condé.	Vieux-Condé.	Mariage, Louis, à Vx-Condé.	Decout, Jérôme, à Vx-Condé.
Renard N° 2.	Denain.....	Delrue, Désiré, à Denain.	Chotin, Toussaint, à Denain.	
Bleuse-Borne.	Bruai.....	Dujardin, Arthur, à Anzin.	Plichon, Jules, à Bruai.	
Audiffret-Pas- quier.....	Escaudain...	Canivez, Franç., à Escaudain.	Mouy, Hubert, à Erre.	
l'Enclos et Wavrechain.	Denain.....	Danat, Henri, à Denain.	Bourrez, Hubert, à Denain.	
Notre-Dame..	Sin-le-Noble.	Bertiaux, Const., à Sin-le-Noble	Husson, Henri, à Sin-le-Noble.	
Dechy.....	Dechy.....	Waterlot, Louis, à Dechy.	Beauchamps, J.-B., à Pecquencourt.	
l'Archevêque.	Aniche.....	Fenain. Simon-Jude, à Aniche	Gambier, Ch., à Rieulay.	
Saint-Réné..	Guesnain....	Verdière, Camille, à Guesnain	Carlier, Charles, à Lewarde.	
Saint-Louis..	Somain.....	Dupas, Achille, à Somain.	Pollet, Désiré, à Somain.....	
ANICHE.....	Gayant et Ber- nicourt....	Waziers.....	Moché, Alcide, à Waziers.	Bastin, Joseph, à Waziers.
	Ste-Marie et Vuillemin.	Auberchicourt	Chapron, Valéry, à Auberchicourt	Couteau, B., à Bruille-les-Marchiennes.
	Saint-Mathieu	Lourches...	Beaumont, Jules, à Rœulx.	Dewailly, Pierre, à Lourches.
	l'Eclairer et Désirée....	Rœulx.....	Allard, Henri, à Rœulx.	Cheveron, Léon, à Lourches
Douchy N° 8.	Douchy.....	Caudmont, Louis, à Douchy.	Fontaine, Laurent, fils, à Lourches.	
La Naville...	Lourches...	Delforge, Alexan., à Lourches	Fontaine, Achille, à Lourches	
Fosse N° 4...	Roost-Waren- din.....	Lesnes, Eugène, à Roost- Warendin.	Duflot, Henri, à Roost-Wa- rendin.	
ESCARPELLE..	Fosses N° 2 et 6	Raimbeau- court.....	Leprêtre, J.-B., à Le Forest.	Miquet, Raulphce, à Le Forest (P. de C.)
	Fosse N° 3...	Fliers-en-Es- crebieux..	Décaire, Edouard, à Dori- gnies.	Lesne, Amédée, à Dorignies.
	Fosses N° 4 et 4 bis.....	Douai.....	Herman, Alfred, à Dorignies.	Armignies, Henri, à Dorignies
	Fosse N° 5...	Douai.....	Lancelle, J.-B ^{te} , à Dorignies	Mocq, Léon, à Dorignies.
Fosse N° 7...	Auby.....	Pantigny, Alfr., à Courcelles- lez-Lens.	Escalbert, J.-B., à Courcelles- lez-Lens (P. de C.)	
VICOIGNE ET NŒUX.	Vicoigne....	Raismes.....	Cochon, Désiré, à Raismes.	Tricart, Frédéric, à Raismes.
THIVENCELLES ET FRESNES-MIDI	Soult.....	Fresnes....	Delcourt, Victor, à Fresnes	Gardin, Emile, à Fresnes.
	Saint-Pierre..	Thivencelles	Choleau, Alfred, à Fresnes.	Daubresse, Louis, à Fresnes.
AZINCOURT..	St Roch.....	Monchecourt.	Morelle Adpbe, à Monchecourt	Delvincourt, F. à Monchecourt
CRESPIN-NORD	Quiévrechain	Quiévrechain.	Gogneaux, Achille, à Quiévrechain	Dussart, Antoine, à Quiévrechain.
FLINES-L-RACHES	Flines-les-Raches	Flines-les-Raches	N.....	N.....

INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE EN FAVEUR DES OUVRIERS MINEURS.

Une loi du 29 juin 1894 a rendu obligatoire, dans toutes les exploitations de mines, l'institution de sociétés de secours et la constitution de retraites en faveur de tous les ouvriers et employés des mines.

Les sociétés de secours, alimentées essentiellement par un prélèvement sur le salaire de chaque ouvrier ou employé, pouvant atteindre au maximum 2 % de ce salaire, et par un versement de l'exploitant égal à la moitié de celui des ouvriers ou employés, sont destinées à assurer au personnel les soins médicaux ou pharmaceutiques, ainsi que des secours en argent, *en cas de maladie* et, accessoirement, des secours aux familles des participants en cas de décès ou d'absence pour le service militaire dans la réserve ou dans l'armée territoriale. Les sociétés de secours sont administrées par un Conseil dont les ouvriers nomment les deux tiers des membres et l'exploitant, l'autre tiers. Les statuts doivent être approuvés par le Ministre des Travaux publics.

Les retraites sont constituées au moyen du versement mensuel à la Caisse nationale des retraites d'une somme au moins égale à 4 % du salaire des ouvriers et employés, dont moitié à prélever sur le salaire et moitié à fournir par l'exploitant lui-même. Ces versements sont inscrits sur un livret individuel au nom de chaque intéressé ; l'entrée en jouissance est fixée à 55 ans d'âge. L'ouvrier, propriétaire de son livret de retraite, est ainsi assuré de conserver tous ses droits acquis, alors même qu'il abandonnerait à un âge quelconque le travail des mines ou qu'il changerait de Compagnie ; il n'est plus exposé, comme il l'était autrefois, à voir, en cas de déconfiture de la Compagnie qui l'occupait, s'évanouir l'espérance qu'il avait de jouir sur ses vieux jours de la retraite promise, mais non garantie par des versements effectifs à une caisse offrant toute sécurité.

Les institutions organisées par la loi du 29 juin 1894, ont commencé à fonctionner au 1^{er} janvier 1895 ; il est évident qu'elles n'auront leur entier effet, en ce qui concerne les retraites, que dans un avenir encore assez éloigné. Aussi la loi a-t-elle dû se préoccuper de liquider les droits à pensions acquis ou en cours d'acquisition. Elle a décidé que, dans les Compagnies où le service des pensions incombait à l'exploitant seul, celui-ci continuerait à être seul chargé du paiement des pensions acquises et resterait responsable des pensions promises au cas où elles seraient supérieures à celles résultant des versements effectués à la caisse des retraites ; dans les Compagnies où les retraites étaient à la charge de caisses de prévoyance organisées avec le concours des ouvriers, les intéressés, ou à leur défaut une Commission arbitrale ont été appelés à se prononcer sur le mode de réalisation des ressources nécessaires pour faire face aux engagements des caisses de prévoyance. Les charges considérables résultant de ces engagements, sans constitution d'un fonds de réserve correspondant, rendront nécessairement assez laborieuse cette liquidation, qui ne pourra être menée à bien que par des sacrifices sérieux des exploitants et des ouvriers.

La loi du 29 juin 1894 ne s'occupe pas des secours en cas d'accidents, pour lesquels une loi spéciale est actuellement en cours d'élaboration ; ces secours restent entièrement à la charge des exploitants. Elle a eu pour but et aura pour résultat d'assurer les ouvriers contre la maladie d'une part, contre la vieillesse de l'autre ; elle assure ainsi, dès maintenant, aux ouvriers des mines, une situation véritablement privilégiée si on la compare à celle des ouvriers de la plupart des autres industries.

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES D'APPAREILS A VAPEUR.

Une Association de propriétaires d'appareils à vapeur du Nord de la France a été reconnue d'utilité publique, par décret du 11 décembre 1879. — Bureaux : rue Faidherbe, 11-13, à Lille.

CONSEIL D'ADMINISTRATION. *Président* : M. J. Kolb, O \ast ; *Vice-président* : M. V. Drieux; *Secrétaire-trésorier* : M. A. Malard; *Membres* : MM. P. Davaine; J. Delahaye; C. Delattre-Brabant; E. Grysez; C. Guillemand; V. Lorent-Lescornez; G. Motte; E. Roussel; G. Viala.

PERSONNEL. *Délégué général du Conseil* : M. A. Olry, \ast , 11-13, r. Faidherbe, à Lille; *Ingénieur principal* : M. P. Bonet, 221, r. Solférino, à Lille; *Ingénieurs ordinaires* : M. A. Cardon, 23, r. Puébla, à Lille; M. E. Imbert, succursale de Fourmies; *Sous-ingénieur* : M. Th. Pesez; *Inspecteurs* : MM. E. Delcroix; F. Hocque; H. Lagache; G. Leturcq; L. Voiturier; P. Bazoche; A. Midard; L. Lemire; H. Fretin; A. Gaudin, *Chef de bureau* : M. L. Legendre; *Commis principal* : M. J. Kastner; *Commis* : MM. G. Delobel; E. Ledoux; S. Van den Heede; P. Defrenne.

SYNDICAT DE LA MARINE DU NORD A CONDÉ.

Autorisé par arrêté de M. le Préfet du Nord, du 20 septembre 1861. — Il a pour objet de défendre et de soutenir l'industrie des transports par eau dans le nord de la France et en Belgique. — Aux termes des statuts de l'Association, peuvent faire partie du Syndicat les gérants ou délégués des sociétés d'assurances contre les risques de la navigation, les constructeurs de bateaux, les entrepreneurs de transports par eau et de traction de bateaux, les compagnies houillères et les principaux industriels intéressés à la prospérité de la navigation intérieure dans le nord de la France et en Belgique.

BUREAU : *Président d'honneur* : M. Alfred Girard, sénateur; *Président* : M. Raverdy; *Secrétaire-trésorier* : M. Wattiau.

DESSÈCHEMENTS. — ASSOCIATIONS SYNDICALES.

LES MOËRES. — Ces terres ont été concédées par lettres-patentes du 4 octobre 1779. Elles sont administrées conformément à un règlement approuvé par arrêté préfectoral du 9 mars 1822. La Commission administrative est renouvelée par cinquième chaque année.

COMMISSION ADMINISTRATIVE : MM. Bosquillon de Jenlis, à Cassel, *Président*; Em. Hovelt; Louis Christiaens; Gustave Féron, propriétaires, à Dunkerque; Georges Malot, propriétaire à Cassel; *Conducteur* : M. Fornet, à Warhem; *Receveur* : M. Mahieu, à Dunkerque.

WAETERINGUES. Les terres dites Waeteringues sont divisées en quatre sections dont chacune est administrée par une Commission particulière conformément au décret organique du 17 décembre 1890. Les membres des Commissions restent en fonctions pendant trois ans ; ils sont renouvelés par tiers.

Première section. — Elle comprend toutes les terres bornées par les dunes, de Dunkerque à Gravelines, par la rivière de l'Aa et le canal de Bourbourg. Sa superficie est de 9,729 hectares.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. *Président* : M. François Duriez, maire de Craywick ; *Vice-Président* : M. Benjamin Geersen ; *Secrétaire* : M. Auguste Daullé ; *Syndics*, MM. Jean-Baptiste Bury ; Henri Cocquillier ; Benjamin Debavelaere ; Théodore Morel ; Ovide Louf et Diomède Belle, § ; *Conducteur-Secrétaire* : M. Degravier, ancien agent-voyer principal, à Dunkerque ; *Receveur* : M. Poyé, percepteur, à Gravelines.



Deuxième section. — Elle comprend toutes les terres situées entre le canal de Bourbourg, au Nord ; le canal de la Haute-Colme, au Sud ; le canal de Bergues, à l'Est ; la rivière d'Aa à l'Ouest. Sa superficie est de 10,135 hectares.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. *Président honoraire* : M. Frédéric Vercoustre ; *Président* : M. Arthur Belle ; *Vice-Président* : M. Emery Waguet, § ; *Secrétaire* : M. Charles Ghys ; *Syndics* : MM. François Alexander ; Eugène de Merseman ; Isaïe Meesemaeker ; Oscar Legrand, O § et Victor Meesemaeker ; *Conducteur-Secrétaire* : M. Petit, § , conducteur principal des ponts et chaussées, à Bourbourg ; *Receveur* : M. Joos, à Bourbourg.

Troisième section. — Elle comprend toutes les terres basses situées sur la rive droite du canal de la Colme entre Watten et Bergues. Sa superficie est de 8,468 hectares.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. *Président* : M. Daniel Dantu, § ; *Vice-Président* : M. Edmond Duriez ; *Secrétaire* : M. Lucien Carlier ; *Syndics*, MM. Louis Calleux ; Ovide Meesemaeker ; Alphonse Vanhaecke ; Isaïe Duhocquet ; Jules Cockenpot et Léon Stevenoot ; *Conducteur et Secrétaire-archiviste* : M. Carouille, conducteur principal des ponts et chaussées, à Bergues ; *Receveur* : M. Ryckebusch, receveur municipal, à Bergues.

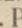
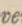
Quatrième section. — Cette section est bornée au nord par les dunes de Dunkerque à la Belgique, au sud par les hauteurs qui s'étendent de Bergues à Hondshoote, à l'est par la frontière, à l'ouest par le canal de Bergues ; elle ne comprend pas le bassin des Moères, situé à l'est de son territoire, et qui a son administration particulière. Son étendue est de 10,953 hectares.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. *Président*: M. de Meezemaker; *Vice-Président*: M. H. Coornaert; *Secrétaire*: M. Arthur Lebecque, O. ; *Syndics*: MM. A. Daudruy; G. de Baecque; Thibaut-Dedrye; Emile Marchand ; Henri Deswarte et Louis Dewaele; *Conducteur*: M. A. Smagge, à Dunkerque; *Receveur*: M. Zeghers

ANCIENNE RIVIÈRE D'AA ET SES AFFLUENTS SUR LE TERRITOIRE DE GRAVELINES. — Un Syndicat pour le curage de l'ancienne rivière d'Aa et de ses affluents sur le territoire de Gravelines a été autorisé par arrêté préfectoral du 28 juillet 1882.

Directeur: M. Auguste Anquez, propriétaire, à Gravelines; *Directeur-adjoint*: M. Fernand Wintrebert, propriétaire, à Gravelines; *Syndics*: MM. Pierre Anquez; Edouard Loquet et A. Torris, propriétaires, à Gravelines; *Receveur*: M. Lecointe, receveur municipal, à Gravelines.

AGENCE DU DESSÈCHEMENT DES MARAIS DE LA HAUTE-DEULE. — La Société des concessionnaires du dessèchement des marais de la Haute-Deule a été déclarée dissoute, par jugement du Tribunal civil de Lille, en date du 11 février 1886. *Liquidateur*: M. Delerue, 34^{bis}, rue de la Barre, à Lille.

DESSÈCHEMENT DES MARAIS DE LA HAUTE-DEULE. — SYNDICAT D'ENTRETIEN (institué par décret du 17 février 1866). — *Président*: M. A. Potié,  A., Conseiller général, à Haubourdin; *Vice-Président*: M. E. Schotsmans, négociant, à Lille; *Syndics titulaires*: MM. A. Gagedois, blanchisseur de fils et tissus à Don; Cousin-Devos, maire d'Haubourdin; le maire d'Emmerin; *Syndics suppléants*: MM. les maires de Wavrin et d'Annœullin. — *Secrétaire*: M. Bourel, Conducteur des ponts et chaussées, 229, r. Solférino, à Lille. — *Receveur*: M. Dewinter, , Percepteur à Haubourdin.

Les taxes d'entretien du dessèchement sont assimilées aux contributions directes. La confection des rôles et le recouvrement des taxes ont été organisés par arrêté préfectoral du 24 août 1875.

PRÈS DUHEM. — SYNDICAT D'ENTRETIEN (autorisé par décret du 9 avril 1856, constitué par arrêté préfectoral du 28 septembre 1880). — *Directeur*: M. Alexandre Ramery, cultivateur, à La Chapelle-d'Armentières; *Directeur-adjoint*: M. Charles Deleplanque, cultivateur, à Armentières; *Syndic*: M. Rose-Delemolle; *Syndics suppléants*: MM. Desplanques-Joye et Delattre-Desplanque, cultivateurs, à Houplines.


RUISSEAUX DE L'ESPIERRE, DU TRICHON ET DU RIEZ SAINT-JOSEPH. — Un Syndicat a été organisé pour le curage et l'entretien de ces ruisseaux, situés sur le territoire des villes de Roubaix, Tourcoing et Wattrelos.

Les membres de ce Syndicat sont : *Président* : M. Dron, Député, Conseiller général — *Membres* : MM. Scrépel, Sénateur, à Roubaix, les Maires de Roubaix, Tourcoing, Mouveaux et Wattrelos (à défaut les adjoints fions de maires). — *Régisseur-comptable* : M. Weber, Conducteur principal des ponts et chaussées, bd. Bigo-Danel, 36, à Lille.

PRAIRIES DE LANDRECIES. — Un Syndicat a été établi à Landrecies, par arrêté préfectoral du 18 décembre 1882, pour le dessèchement des prairies situées sur la rive droite et sur la rive gauche du canal de jonction de la Sambre à l'Oise, sur le territoire de Landrecies.

COMMISSION ADMINISTRATIVE : *Directeur* : M. Arsène Doutrelaine, à Landrecies ; *Directeur-adjoint* : M. Evrard-Meurant, à Landrecies ; *Syndics* : MM. J.-B. Blanchet, à Landrecies ; Millot-Lecohier, à Landrecies ; Manesse-Erraux, à Landrecies. — *Conducteur* : M. Mercier. — *Receveur* : M. Evrard, César, clerc d'huissier, à Landrecies.

VALLÉE DE LA HAUTE-SAMBRE. — Deux Syndicats sont établis, l'un à Maroilles pour les territoires situés sur la rive droite de la Sambre, l'autre à Sassegnies pour les terrains situés sur la rive gauche. Ils sont administrés chacun par une Commission composée de sept membres élus par l'assemblée des propriétaires du Syndicat.

COMMISSION ADMINISTRATIVE DU SYNDICAT DE LA RIVE DROITE. — *Directeur* : M. Léopold Carion,  ; *Directeur-adjoint* : M. Jean-Baptiste Sculfort ; *Syndics titulaires* : MM. le Baron de l'Épine, Joseph Lemaire, Vital Sculfort, Ulysse Largillière, Achille Briatte ; *Syndics suppléants* : MM. Adolphe Lamelin et Baligand Waignier. — *Conducteur* : M. Nanin ; *Receveur* : le percepteur de Maroilles.

COMMISSION ADMINISTRATIVE DU SYNDICAT DE LA RIVE GAUCHE. — *Directeur* : M. Théophile Piérart ; *Syndics* : MM. Carton-Mary, Bécourt, Lamelin-Douillet et Lucien Macq. — *Conducteur* : M. N... ; *Receveur* : Le percepteur de Maroilles

VALLÉE DE LA BASSE-SAMBRE. — Deux Syndicats sont établis, l'un siégeant à Berlaimont pour les terrains situés jusqu'à l'aval de l'écluse d'Hautmont, dans les communes de Sassegnies, Leval, Berlaimont, Aulnoye, Aymeries, Pont-sur-Sambre, Bachant, Boussières, Saint-Rémy-mal-Bâti et Hautmont ; l'autre, dont le siège est à Maubeuge, pour les terrains existants de l'aval de l'écluse d'Hautmont jusqu'à la frontière, dans les communes de Louvroil, Neuf-Mesnil, Maubeuge, Rousies, Assevent, Boussois, Rocq, Marpent et Jeumont. Ces syndicats sont administrés chacun par une Commission composée de cinq membres et de trois suppléants élus par les propriétaires.

SYNDICAT DE BERLAIMONT. — *Directeur* : M. Adrien Mary, maire d'Aymeries ; *Directeur-adjoint* : M. Émile Parent ; *Syndics* : MM. Cé-

lestin Delfosse, Eugène Witrant et Hector Caverne. — *Syndics suppléants* : MM. Désiré Lelong, Victorien Dubreux et Albert Bertrand. — *Conducteur* : M. Nanin. — *Garde* : M. Jules Vileroy.

SYNDICAT DE MAUBEUGE. — *Syndics* : MM. Prévost, Simon, propriétaire à Rousies ; Jules Neuillies, propriétaire, à Assevent ; Léopold Dejardin, Wauthier Antoine, ✱, Colart Pierre, propriétaires à Maubeuge. — *Syndics suppléants* : MM. Charles Henri, propriétaire à Jeumont ; Arthur Berteau, propriétaire à Maubeuge et Julien Duchateau, propriétaire à Assevent. — *Conducteur* : M. Mercier.

RIVIERE DE L'HELPE MINEURE. — Par arrêté du 29 novembre 1881, une Association syndicale a été autorisée pour les travaux du curage de l'Helpe mineure dans les communes de Fourmies et Wignehies. — *Syndics* : MM. les maires de Wignehies et de Fourmies, pour représenter les intérêts de ces deux communes ; Omer Gouttière, filateur, à Wignehies ; Alphonse Staincq, filateur à Wignehies ; Emile Rousseau, propriétaire, à Wignehies ; Auguste Michies, propriétaire à Wignehies. — *Syndics suppléants* : MM. Aug. Legrand, courtier en laines à Fourmies et N. — *Conducteur-Secrétaire* : M. Caullery, Conducteur des Ponts et Chaussées, à Avesnes. — *Receveur* : M. Hildephonse Tangre, receveur municipal de Fourmies.

SYNDICAT DE CURAGE DE LA SOLRE ET DU CANAL DE BOURGOGNE. — Constitué par arrêté préfectoral du 19 Février 1855 et dont le siège légal est à Solre-le-Château. La Commission se compose d'un Directeur, de cinq Syndics et de deux Syndics-suppléants. — *Directeur* : M. Louis Michaux, à Solre-le-Château. — *Syndics* : MM. Félix Sohier, Célestin Legrand, Jules Georges, André Preux, Henri Lion, à Solre-le-Château. — *Syndics-suppléants* : MM. Alphonse Flayelle, meunier à Solrines et Eugène Martin, négociant à Solre-le-Château. — *Receveur* : le percepteur de Solre-le-Château.

VALLÉE DE LA SCARPE. — Cette Association est régie par Ordonnance du 16 novembre 1834 et par Décret du 8 février 1889. En vertu du Décret, l'Association est administrée par une Commission syndicale unique, composée de douze membres, et nommée par dix assemblées formées de tous les propriétaires d'au moins trois hectares, imposés au rôle du dessèchement. Les membres sont élus pour six ans et leur renouvellement s'opère par moitié, tous les trois ans.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Président-directeur* : M. Joseph Morel, ✱, Conseiller général, maire de Lallaing. — *Vice-Président* : M. Émile Davaine, ✱, Conseiller général à St-Amand. — *Syndics* : MM. Renard, ✱A, maire de Sin-le-Noble, Denisse, maire de Raches, Alfred Tournois, propriétaire, à St-Amand, Emile Dubois, ✱ ✱A, Député, Conseiller général, à Douai, Dewalle, cultivateur à Fenain, Cauvez, maire de Wandignies, Dulieu, maire de Bouvignies, Hémez, maire de Tilloy et Lenclud, maire d'Hasnon. — *Taxes et rôles* : Les

mutations et la rédaction des rôles sont faites par la Direction des Contributions directes. — Le service est confié à MM. les Percepteurs des Contributions directes des communes de la vallée. — *Receveur-payeur* : M. Bildstein, Percepteur de Raches, résidant à Douai. — *Conducteur des travaux* : M. Wigniolle, à Sin-le-Noble. — *Piqueur et Garde* : M. Tailliez, à Lallaing.

VALLÉE DE LA HAYNE ET DE L'ESCAUT. — Ce Syndicat a été organisé par les ordonnances du 23 thermidor an VII et du 2 octobre 1837.

Les syndics actuels sont : *Président-Directeur* : MM. Raverdy, propriétaire, à Condé ; — *Vice-Président* : Charles Cousin, propriétaire, à Condé ; — *Syndics titulaires* : Cyriaque Dupriez, propriétaire, à Hergnies, Charles Laurent, maire de Crespin, Eugène Duplat. — *Conducteur* : M. Brunelat, à Condé ; *Garde des canaux* : M. Guillaume, à Macou (Condé) ; — *Secrétaire-Receveur* : M. Constantin Mayeur, à Crespin.

MARAIS DE L'ÉPAIX ET DE BRUAY. — Ce Syndicat a été organisé en vertu d'une Ordonnance du 17 octobre 1826.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Président* : M. N. . . . ; — *Vice-Président* : M. Gustave Dorchis, brasseur, à Bruay ; — *Syndics* : MM. Ernest Dubois, brasseur, à Anzin ; Charles Fontaine, propriétaire, à Valenciennes ; Emile Hautcœur, brasseur, à Bruay. — *Conducteur-Receveur* : M. Mercier, à Valenciennes. — *Garde* : M. Louis Gelez, à Bruay.

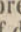
PRAIRIES DE CHATEAU-L'ABBAYE ET DE MORTAGNE. — Syndicat autorisé par Ordonnance du 28 octobre 1838. — La Société est administrée par une Commission composée de cinq membres élus par les trente plus forts propriétaires de l'Association.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Président* : M. Edouard Mascaux, propriétaire à Mortagne ; — *Syndics* : MM. Robert Despret, Louis Winthière, propriétaires, à Château-l'Abbaye ; Glorieux-Chotin, Joseph de Bretagne, propriétaires à Mortagne ; — *Receveur* : M. Berton, percepteur, à St-Amand.

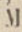
PRAIRIES DE FLINES-LEZ-MORTAGNE. — Syndicat autorisé par arrêté préfectoral du 14 mai 1851. — Le Syndicat est ainsi composé : *Directeur* : M. Martial Dewez, propriétaire, à Mortagne ; — *Directeur-adjoint* : M. J.-B^{te} Devaux ; — *Syndics titulaires* : MM. J^h Devaux, Henneton-Hornez et Hornez-Henneton, propriétaires, à Flines-lez-Mortagne ; — *Syndics-suppléants* : MM. Wibaut-Catteau, à Lecelles, Julien Emmanuel, à St-Amand et N. . . . ; — *Receveur* : M. Berton, percepteur, à St-Amand.

VALLÉE DE LA NAVILLE. — Un décret du 6 mai 1854 a concédé à une réunion de propriétaires le dessèchement des terres marécageuses situées dans la vallée de la Naville, entre Denain et Bouchain.

L'Association est régie par un Syndicat d'entretien institué par décret du 16 août 1859 et composée comme suit : *Directeur* :

M. Clément Coquelle,  A, O , propriétaire, à Mastaing, *Directeur-adjoint*: M. Dombre, *Directeur* des mines de Douchy. — *Syndics*: MM. Gidoïn, ex-chef du Contentieux de la Cie d'Anzin; Pailly, directeur des verreries de Louches; Delcambre-Bridoux, , conseiller général, brasseur, à Denain. — *Syndics-suppléants*: MM. Avit Doyen, propriétaire, à Rœulx; Diverchy-Consille, négociant, à Rœulx. — *Receveur*: M. Ringot, instituteur à Mastaing. — *Garde*: M. Danquigny, à Mastaing.

VALLÉE DE LA VERGNE. — L'Association syndicale du dessèchement de cette vallée a été autorisée par décret du 7 juillet 1856, réorganisée pour l'entretien par décret du 4 janvier 1876. — *Directeur*: M. Charles Lecœuvre. — *Directeur-adjoint*: M. Alphonse Dupriez; — *Syndics titulaires*, MM. Pierre-Joseph Berlutiaux, Blicquy-Hocq et Jules Leleux. — *Syndics-suppléants*: MM. Julien Dupont, et Haubourdin. — *Secrétaire*: M. Omer Dupriez. — *Receveur*: M. Ernest Cornez, Percepteur, à Condé.

MARAI DE BOURLAIN ET DE TRITH-SAINT-LÉGER. — Ce dessèchement a été institué par arrêté de M. le Préfet du 3 février 1864. — *Directeur-Président*, M. César Sirot, maire de Trith, industriel. — *Directeur-Adjoint*, M. Henri Nauts, , à Valenciennes. — *Syndics titulaires*: MM. le maire de la commune de La Sentinelle ou son adjoint; Louis Maurice, fabricant de sucre, à Aubry; Charles Peniaux, Paul Peniaux, Daniaux Achille, propriétaires, à Valenciennes. — *Syndics-suppléants*, MM. Camille Deligne, cultivateur au Vert-Gazon, à Valenciennes; Jules Foucart et Menveux-Devienne, propriétaires à Valenciennes. — *Secrétaire-Receveur*: M. Gosset. — *Garde*: M. Carlier, à Valenciennes.

RIVIÈRE DE L'HOGNEAU. — Par arrêté préfectoral du 28 avril 1883, une Association syndicale a été autorisée pour exécuter les travaux nécessaires en vue d'assurer le bon entretien du lit et des digues de la rivière de l'Hogneau, sur la partie comprise entre le moulin de Crespin et le confluent de la Hayne et de l'Hogneau.

COMMISSION ADMINISTRATIVE: *Syndics titulaires*: MM. le conseiller général ou, à son défaut, le conseiller d'arrondissement du canton de Condé, les maires de Crespin, de Thivencelles et de Saint-Aybert, ou leurs adjoints, MM. Laurent, Hennebuisse, Emile Lefebvre, Victor Cayart. — *Syndics suppléants*: MM. Jean-Baptiste Rimaux, Lesnes, Ignace Gilman, Charles Jurion. — *Secrétaire-Receveur*: M. Constantin Meyeur, à Crespin.

COURANT DE LA FONTAINE SAINT-MARTIN. (*Partie comprise entre le chemin du Mont-des-Ermites et la Traitoire*). — Par arrêté du 19 novembre 1887, une Association syndicale a été constituée pour l'entretien du lit et des digues du courant de la Fontaine-Saint-Martin, aux territoires des communes de Raismes et de Saint-Amand. Les Syndics, au nombre de six, sont nommés pour trois

ans ; il est également nommé six syndics suppléants. Le siège du Syndicat est à la mairie de Saint-Amand.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. *Directeur* : M. Paul Coquériaux ; — *Directeur-adjoint* : M. Larivière - Levêque ; — *Syndics titulaires* : MM. Deneux-Mauroy, Caudron, Amand, Delhay et Boulonne-Blauwart ; — *Syndics-suppléants* : MM. Emir Blauwart, Léon Deneux, Davaine-Deneux, Dirand, Jean-Baptiste Drumez, Gambert ; — *Receveur* : M. Breton, percepteur à Saint-Amand.

CURAGE DE L'ESCAUT NON NAVIGABLE. — Un Syndicat a été établi, par décret du 21 novembre 1887, pour l'exécution, sur le territoire des communes d'Honnecourt, Banteux, Bantouzelles, Crèveœur, Masnières, Marcoing, Noyelles, Proville et Cambrai, des travaux de curage, d'entretien et de faucardement de la rivière de l'Escaut, partie comprise entre la limite des départements du Nord et de l'Aisne et le confluent de cette rivière avec l'Escaut navigable, à l'aval de Cambrai, ainsi que les dérivations, bras de décharge et fossés d'assainissement, ouverts dans un intérêt général, qui dépendent dudit cours d'eau.

COMMISSION EXÉCUTIVE. — Cette Commission est composée de neuf membres, nommés par le Préfet pour neuf années, renouvelables par tiers tous les trois ans. — *Directeur* : M. Alexandre Desmoutiers, Conseiller général et agriculteur, à Vaucelles ; — *Directeur-adjoint* : M. Alfred Cornaille, industriel, à Cambrai ; — *Membres titulaires* : MM. Brunel-Pamart, maire de Cambrai ; Paul Mallez, président du Tribunal de commerce de Cambrai ; Alfred Bertrand, industriel, à Cambrai ; Gautier, fabricant de sucre, à Masnières ; Muscux, propriétaire à Honnecourt ; Millet-Bricout, industriel, à Bantouzelles ; Louis Wiart, manufacturier à Cambrai. — *Membres suppléants* : MM. Corbu, marchand de charbons, à Cambrai ; Achille Leconte, usinier à Marcoing. — *Receveur* : M. Petit, Percepteur à Cambrai.

SERVICES DE SANTÉ.

MÉDECINS ASSERMENTÉS.

Lorsqu'un fonctionnaire ou employé demande son admission à la retraite pour cause d'invalidité ou d'infirmités dans les cas prévus par l'article 5, § dernier, et par l'article 44, § 3 de la loi du 9 juin 1853, son état de santé doit être constaté, suivant la prescription des articles 30 et 35 du règlement d'administration publique du 9 novembre 1853, par un médecin désigné par l'administration et assermenté.

La production de ce certificat est également exigée pour des congés que peuvent obtenir les fonctionnaires et employés, dans certains cas de maladie, en vue de leur accorder la dispense de toute retenue sur leur traitement.

Les Médecins assermentés dans le département sont : pour l'arrondissement d'Avesnes, M. le docteur Girard ; pour celui de Cambrai, M. le docteur Timal ; pour celui de Douai, N... ; pour

celui de Dunkerque, M. le docteur Duriau, ✱, ⓐ A; *pour celui d'Hazebrouck*, M. le docteur Alex. Decool; *pour celui de Lille*, M. le docteur Henry, r. Hôpital-Militaire, 38^{bis}; *pour celui de Valenciennes*, M. le docteur Anatole Manouvriez, membre correspondant de l'Académie de médecine.

ÉPIDÉMIES.

Les médecins nommés en cas de maladies épidémiques, sont :

MM. Gardin, à Avesnes; Timal, à Cambrai; Sockeel, ⓐ A, à Douai; Reumaux, à Dunkerque; Decool, à Hazebrouck; Gorez, r. Jean-sans-Peur, 12, à Lille; Anatole Manouvriez, à Valenciennes, membre correspondant de l'Académie de médecine.

CONSEILS D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET DE SALUBRITÉ.

Les Conseils d'hygiène du département ont été organisés par un arrêté du Préfet du 13 juin 1849, conformément aux dispositions de l'arrêté du Président du Conseil des ministres, en date du 18 décembre 1848. Ces Comités remplacent les Conseils de salubrité précédemment établis.

Conseil central d'hygiène publique et de salubrité du département.

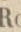
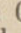
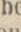

Président: M. le Préfet; *Vice-Président*: M. Gruson, ✱, ⓐ I, O ✱, Ingénieur en chef du département; *Secrétaire-général*: M. Thibaut, ⓐ A, Ⓢ, agrégé libre de la faculté de médecine, inspecteur de la salubrité, place Sébastopol, 16; MM. Cannissié, architecte départemental, r. Meurein, 24; Crépelle, ✱, industriel, à La Madeleine; Dubernard, ⓐ A, Ⓢ, directeur de la station agronomique de Lille, à St-André; Gavelle, ✱, ⓐ A, adjoint au maire de Lille, r. Solférino, 289^{bis}; Gorez, docteur en médecine, médecin des épidémies, r. Jean-sans-Peur, 12; Paul Hallez, ⓐ I, professeur à la faculté des sciences, r. Valmy, 9; La Rivière, ✱, ingénieur en chef de la navigation, r. de Puëbla, 10; Lotar, ⓐ I, professeur à la Faculté de médecine, r. Solférino, 204; Moniez, ⓐ I, docteur en médecine, professeur à la Faculté de médecine r. Colbert, 188; Pollet, ✱, Ⓢ, vétérinaire départemental, r. Jeanne-Maillotte, 20; Porion, industriel, Maire de St-André-lès-Lille; Renard, O ✱, directeur du service de santé du 1^{er} corps d'armée; Viollette, ✱, ⓐ I, Ⓢ, doyen honoraire de la Faculté des Sciences, r. Patou, 43; Wannebroucq, ✱, ⓐ I, docteur en médecine, doyen honoraire de la Faculté de médecine, r. Jacquemars-Giélée, 25; Wertheimer, ⓐ I, docteur en médecine, directeur de l'Institut vaccino-gène de Lille, r. de Bourgogne, 31.

CONSEIL D'HYGIÈNE D'AVESNES.

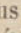
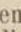
MM. le Sous-Préfet, *Président*; Gardin, docteur en médecine, à Avesnes; Girard, docteur en médecine, à Avesnes; Flament, filateur, à Avesnelles; Christ, pharmacien, à Fourmies; Camille Raux, ⓐ A, pharmacien, à Avesnes; Despaigne, Ⓢ, vétérinaire, à Avesnes; Lamelin, pharmacien, à Solre-le-Château; Pierre Lemaire, agriculteur, à Gognies-Chaussée; Marquis, docteur en

médecine, à Avesnes; Emilien Michaux, pharmacien, à Mauge; Fourdrignier, docteur en médecine, à Etrœungt; Sirot, docteur en médecine, à Avesnes.

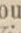


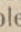
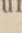
CONSEIL D'HYGIÈNE DE CAMBRAI.

MM. le Sous-Préfet, *Président*; A. Boileux, ex-pharmacien, à Cambrai, *Vice-Président*; Genet, pharmacien, à Cambrai, *Secrétaire*; Cloëz, docteur en médecine au Cateau; Timal, docteur en médecine, à Cambrai; Ronnelle,  A, architecte, à Cambrai; Copin, ingénieur civil, à Cambrai; Auguste Bernard, , , fabricant de sucre, à Aubencheul-au-Bac; Robert, docteur en médecine, à Ligny; Depoutre, pharmacien, à Cambrai; Lallemant, architecte à Cambrai; Ronnaux, docteur en médecine à Cambrai; Macaigne, ingénieur des ponts et chaussées, à Cambrai; Dubois, , médecin en chef de l'hôpital militaire de Cambrai.

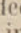
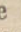
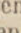
CONSEIL D'HYGIÈNE DE DOUAI.

MM. le Sous-Préfet, *Président*; Sockeel,  A, docteur en médecine, *Vice-Président*; Frey, pharmacien; Paix, industriel; Watelle fils, docteur en médecine; Laigniez, idem; Pollet, idem; Barbet, , ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées; Garet, vétérinaire; Monnier, docteur en médecine; Wauthy industriel, Nutly, industriel; Biard, pharmacien.

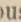
CONSEIL D'HYGIÈNE DE DUNKERQUE.

MM. le Sous-Préfet, *Président*; Duriau,   A, docteur en médecine, *Vice-Président*; Reumaux, médecin des épidémies, à Dunkerque; Vaneste,  A, pharmacien à Dunkerque, Lefebvre; Ch., pharmacien à Dunkerque; Quillet, pharmacien à Dunkerque; Coolen, , vétérinaire, à Dunkerque; l'ingénieur d'arrondissement à Dunkerque; le chef du génie de la place de Dunkerque; Van Moë, architecte départemental à Dunkerque; Herbart, docteur en médecine à Dunkerque; Gustave Duriau, docteur en médecine; Isambert, , médecin-chef de l'hôpital militaire de Dunkerque; Pierre Marchand, , industriel à Dunkerque;

CONSEIL D'HYGIÈNE D'HAZEBROUCK

MM. le Sous-Préfet, *Président*; Decool, docteur en médecine, *Secrétaire*; Camille Haeuw, pharmacien, à Bailleul; Sénellart, médecin-vétérinaire à Hazebrouck; Decouvelaere, docteur en médecine à Hazebrouck; Tersen Gustave, industriel à Hazebrouck; Thellier, médecin à Nieppe; Verlynde,  A, sous-directeur des contributions indirectes en retraite, à Hazebrouck; François Didier, , , maire de Pradelles; Quéva, pharmacien à Hazebrouck; Sénéchal, agent voyer principal, à Hazebrouck; Rousseau, vétérinaire, à Nieppe; Taccoen, docteur en médecine, maire à Strazele; Tétart, vétérinaire à Hazebrouck.

CONSEIL D'HYGIÈNE DE VALENCIENNES.

MM. le Sous-Préfet, *Président*; Pesier, , chimiste, *Vice-Pré-*

sident; Devémy, docteur en médecine, *Secrétaire*; Lecerf, \odot I., \ddagger , docteur en médecine; Lefranc, chimiste; Andt, pharmacien; Dusart, architecte; Anatole Manouvriez, docteur en médecine, membre correspondant de l'Académie de médecine; Tauchon, docteur en médecine; Dugardin, pharmacien; Mariage, docteur en médecine; Baillif, médecin-major, médecin en chef de l'hôpital militaire; Poulle, procureur de la République; Hocque, médecin vétérinaire.

Commissions cantonales d'Hygiène publique.

Les commissions cantonales d'hygiène publique et de salubrité ont été réorganisées par un arrêté préfectoral du 12 février 1892 pris en exécution de l'arrêté du Chef du Pouvoir exécutif en date du 18 décembre 1848.

Inspection de la Salubrité.

Par arrêté du 6 juin 1859, M. le Préfet a établi un service spécial d'Inspection de la Salubrité publique dans le département. Ce Service, créé comme moyen de conseil, de surveillance et de contrôle, a pour principal but d'assurer l'exécution des conditions imposées aux propriétaires des établissements industriels classés comme dangereux, incommodes ou insalubres, et soumis à l'autorisation de l'administration; de veiller au maintien des dispositions prises pour l'accomplissement de ces conditions et surtout d'éclairer les industriels sur la marche qu'ils ont à suivre pour l'exécution des mesures qui leur sont prescrites.

Inspecteur de la salubrité: M. le docteur Thibaut, \odot A, \ddagger , agrégé libre de la faculté de médecine, place Sébastopol, 16, à Lille; *Inspecteur-adjoint*: M. P. Hallez, \odot I, professeur à la Faculté des sciences, r. de Valmy, 9, à Lille.

POLICE DE LA PHARMACIE.

Un décret du 23 mars 1859 a réglé le mode à suivre à l'avenir pour l'inspection des officines des pharmaciens et des magasins des droguistes et épiciers, en exécution de la loi du 21 germinal an XI.

Les membres des Conseils d'hygiène et de Salubrité ci-après désignés, sont chargés de ce service.

Arrondissement d'Avesnes. MM. Marquis, docteur en médecine, à Avesnes; Raux, \odot A, pharmacien, à Avesnes; Lamelin, pharmacien, à Solre-le-Château.

Arrondissement de Cambrai. MM. Timal, docteur en médecine, à Cambrai; Genet, pharmacien, à Cambrai; Boileux, ex-pharmacien, à Cambrai.

Arrondissement de Douai. MM. Biard, pharmacien, à Douai; Frey, pharmacien, à Douai; Pollet, docteur en médecine, à Douai.

Arrondissement de Dunkerque. MM. Duriau, \ddagger , \odot A, docteur en médecine, à Dunkerque; Vaneste, \odot A, pharmacien, à Dunkerque; Lefebvre, pharmacien, à Dunkerque.

Arrondissement d'Hazebrouck. MM. Decool, docteur en médecine, à Hazebrouck; Decouvelaere, docteur en médecine, à Hazebrouck; Quéva, pharmacien à Hazebrouck.

Arrondissement de Lille. MM. Gorez, docteur en médecine; médecin des épidémies, r. Jean-sans-Peur, 12; Lotar, \odot I, professeur à la Faculté de médecine et de pharmacie, r. Solferino, 201; Paul Hallez, \odot I, professeur à la Faculté des Sciences, r. Valmy, 9.

Arrondissement de Valenciennes. MM. Andt, pharmacien, à Valenciennes; Devémy, docteur en médecine, à Valenciennes, et Lefranc, chimiste à Valenciennes.

VACCINE.

COMITÉ CENTRAL DU DÉPARTEMENT.

MM. le Préfet, *Président*; Grand, vice-président du Conseil de préfecture, *Vice-Président*; Géry Legrand, \ast , \odot A, \odot \dagger , sénateur, maire de Lille; M. le docteur Dron, député; le docteur Wannebroucq, \ast , \odot I, doyen honoraire de la Faculté de médecine de Lille; le docteur Follet, \ast , \odot I, doyen honoraire de la Faculté de médecine de Lille; le docteur Wertheimer, \odot I, directeur de l'Institut vaccino-gène départemental; le docteur Gorez, médecin des épidémies; le docteur Gaulard, \odot I, professeur à la Faculté de médecine de Lille; le Vice-Président de la Commission administrative des hospices de Lille; le Vice-Président de la Commission administrative du bureau de bienfaisance; le docteur Rey, *Secrétaire et Conservateur du dépôt de vaccin*.

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

MM. le Sous-Préfet, *Président*; le maire d'Avesnes; Hanoyo, doyen-curé, à Avesnes; Marquis, docteur en médecine à Avesnes, *Secrétaire*.

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

MM. le Sous-Préfet, *Président*; le maire de Cambrai; le plus ancien curé; le vice-président du bureau de bienfaisance de Cambrai; Auguste Bernard, \ast , \dagger , fabricant de sucre, à Aubencheul-au-Bac; Timal, docteur en médecine à Cambrai, *Secrétaire*.

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

MM. le Sous-Préfet, *Président*; le maire de Douai; le vice-président du bureau de bienfaisance de Douai; Sockeel, \odot A, docteur en médecine; l'abbé Joleaud, doyen de Saint-Pierre; Watelle fils, docteur en médecine; Monnier, docteur en médecine; Baude, docteur en médecine.

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

MM. le Sous-Préfet, *Président*; le maire de Dunkerque; le vice-président du bureau de bienfaisance de Dunkerque, le doyen de l'église Saint-Eloi; Lebecque, \odot \boxtimes , conseiller d'arrondissement, maire de Teteghem; Breynaert, docteur en médecine, à Dun-

kerque; Duriau, ✱, ☉ A, idem; Reumaux, médecin des épidémies, *Secrétaire*.

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

MM. le Sous-Préfet, *Président*; le maire d'Hazebrouck; Salomé, doyen-curé d'Hazebrouck; Decouvelaere, docteur en médecine, à Hazebrouck; Thellier, médecin, à Nieppe; Decool, docteur en médecine, à Hazebrouck, *Secrétaire*.

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

MM. le Sous-Préfet, *Président*; le maire de Valenciennes; le plus ancien curé; le vice-président du bureau de bienfaisance; Debaralle, ✱, ☉ I, Conseiller d'arrondissement; Tauchon, docteur en médecine; Anatole Manouvriez, médecin des épidémies, membre correspondant de l'Académie de médecine, *Secrétaire*.

COMMISSION D'ASSAINISSEMENT DES LOGEMENTS INSALUBRES
DE LA VILLE DE LILLE.

M. Meurisse, ☿, adjoint au maire, *Président*.

1^{re} Section : MM. Holbecq, pharmacien, *Vice-président*; Thellier, ☉ A, avocat; Caron, docteur en médecine; Cannissié, architecte; Hannotin, architecte.

2^e Section : MM. Richard, ☉ A, docteur en médecine, *vice-président*; Bécour, ✱, docteur en médecine; Bateur, ☉ I, architecte; Salomez, architecte; Lemay, ☉ A, ancien notaire; Dutilleul, ☉ A, docteur en médecine; Carlier, entrepreneur.

3^e Section : MM. Thibaut, ☉ A, ☿, inspecteur départemental de la salubrité, place Sébastopol, 16, à Lille, *vice-président*; Patoir, docteur en médecine; Alhant, conseiller municipal; Boutry, médecin; Rouzé, ☉ A, entrepreneur; Batigny, ✱, ☉ A, architecte; Duthilleul, entrepreneur.

Service : Inspecteur, Secrétaire de la Commission, M. P. Gérard, r. Barthélemy-Delespaul, 84; Employés : MM. Brasseur, r. Vantroyen, 11; Amand, r. de Fives, 63.

COMITÉ MUNICIPAL D'HYGIÈNE.

Président : M. Géry Legrand, ✱, ☉ A, O ✱, sénateur, maire de Lille; *Vice-Président* : M. Gavelle, ✱, ☉ I, adjoint au maire; *Secrétaire* : M. Thellier, ☉ A, avocat; *Secrétaire-adjoint* : M. le D^r Richard, ☉ A.

Membres : MM. Violette, ✱, ☉ I, ☿, adjoint au maire; docteur Wannebroucq, ✱, ☉ I; docteur Gorcz; docteur Barrois, ☉ A, C ✱; docteur Curtis, ☉ A; docteur Wertheimer, ☉ I; docteur Renard, O ✱; docteur Combemale, ☉ A; docteur Thibaut, ☉ A, ☿; Bateur, ☉ I, architecte; Hannotin, architecte; Mourcou, architecte; Docteur de Lapersonne, ☉ I; Docteur Calmette, ✱, ☉ A, O ✱.

Bureau d'hygiène. — Directeur du bureau : Docteur Calmette, ✱, ☉ A, O ✱, r. Patou, 19; *Chef du bureau* : M. P. Gérard, r. Barthélemy-Delespaul, 84; *Employés* : MM. Langlet, r. Masséna, 35; Dumont, r. St-Sauveur, 79.

POLICE SANITAIRE DES PORTS.

CONSEIL SANITAIRE DU PORT DE DUNKERQUE.

MM. le Sous-Préfet, *Président*; le maire de Dunkerque, le directeur de la santé, le général gouverneur militaire de Dun-

kerque, le commissaire chef du service de la marine, l'ingénieur en chef du service maritime, le directeur des douanes, le professeur d'hygiène à la Faculté de Lille, le médecin des épidémies de l'arrondissement.

MM. Alfred Petyt, *, Vancauwenberghe-Lemaire, délégués de la Chambre de Commerce; H. Debavelaere, N....., délégués du Conseil municipal; Herbart, Vaneste, * A, délégués du Conseil d'hygiène; Féron, délégué du Corps consulaire.

Agents sanitaires institués en vertu de la décision ministérielle du 5 août 1872: MM. Le Cerclé, capitaine des douanes, à Dunkerque; Jeanne, Caquelot, Leroy, lieutenants de douanes, à Dunkerque; Pourre, idem, à Gravelines.

Agents sanitaires nommés par arrêté préfectoral du 22 février 1879, approuvé par décision ministérielle: MM. les Officiers du port, les Pilotes et les Gardes maritimes.

EAUX ET BOUES DE SAINT-AMAND.

L'établissement des eaux et boues thermo-sulfureuses de Saint-Amand est situé à l'extrémité du hameau de la Croisette et à environ 3 kilomètres à l'est de la ville dont il porte le nom, 10 de Valenciennes et 45 de Lille.

Cet établissement possède une rotonde des boues contenant 120 cases et susceptible d'agrandissement, et cinq sources sulfureuses: La Fontaine-Bouillon, la Petite-Fontaine, le Pavillon-Ruiné, la Fontaine de l'Évêque d'Arras et une cinquième, la source *Vauban*, d'un débit énorme, pouvant alimenter d'une manière continue une très grande piscine. Cette eau, mise en bouteilles, est une eau de table excellente.

La température des eaux et des boues est de 26 degrés; celle des boues peut être élevée artificiellement selon les besoins de la médication.

Les thermes de Saint-Amand sont concédés à MM. A. Grégoire et C^{ie}, jusqu'au 31 décembre 1930 en vertu d'un acte passé le 9 octobre 1884, et ont reçu des améliorations notables, tant au point de vue matériel que sous le rapport de l'application des moyens de traitement.

L'action du traitement est surtout remarquable sur les maladies du système articulaire: Rhumatisme articulaire, Goutte, Arthrites, Coxalgies, Ankyloses, Hydarthroses, etc.; et sur les maladies du système musculaire: Paralysies de diverses natures, Rhumatisme musculaire, Atrophies, Raideur des membres, etc., etc.

Les eaux et les boues de Saint-Amand ont été employées avec succès contre la Gravelle, l'Inflammation de vessie, la Sciatique, etc.; les Ataxiques obtiennent les meilleurs effets de leur emploi.

L'installation de l'Hydrothérapie est véritablement luxueuse et très complète. L'établissement comporte également un vaste hôtel très confortable.

Inspecteur de l'établissement: M. Thiroux, docteur en médecine, à Saint-Amand.

Service médical. — M. le docteur H. Thiroux, à Saint-Amand, l'été; à Paris, l'hiver.

PRISONS.

Les Prisons civiles existant dans le département du Nord et formant la 6^e circonscription pénitentiaire sont au nombre de dix, savoir : une Maison d'arrêt, de justice et de correction à Douai, près la Cour d'Assises ; six Maisons d'arrêt et de correction : à Dunkerque, Hazebrouck, Lille, Cambrai, Avesnes et Valenciennes, près les tribunaux de police correctionnelle ; un quartier correctionnel de concentration, créé pendant l'année 1894, dans les bâtiments de l'ancienne colonie de Saint-Bernard près, Loos, pour recevoir le trop plein des prisons de Lille et de Douai ; une Maison centrale de correction à Loos pour les individus condamnés à plus d'un an d'emprisonnement, et un quartier correctionnel annexé à la Maison centrale de Loos.

Prisons départementales.

Directeur : M. Laburthe, ✱, Directeur de la maison centrale de Loos et de la 6^e circonscription pénitentiaire ; *Gardiens-chefs* : MM. Clause, à Lille ; Delvallée, à Avesnes ; Legrain, à Cambrai ; Rittaud, à Douai ; Bertho, à Dunkerque ; Quéniart, à Hazebrouck ; David, à Valenciennes.

Commissions de Surveillance des Prisons.

Membres de droit.

Aux termes de l'Ordonnance du 9 avril 1816, le Premier Président et le Procureur-général dans les villes où siège une Cour d'appel, et, dans les autres villes, le Président du tribunal, le Procureur de la République et le Maire sont de droit membres des commissions des prisons.

Membres nommés.

LILLE. MM. le Préfet, *Président* ; Danel, O ✱, Ⓞ I, C ✚, *Vice-Président* ; Werquin, avocat ; Barbe, Ⓞ A, avocat ; l'abbé Richard, doyen de St-André ; Garçon, Ⓞ I, Professeur de droit criminel à la Faculté.

AVESNES. MM. le Sous-Préfet, *Président* ; Caplain, Ⓞ A, notaire ; Pasqual, avocat ; Legrand, avocat ; Pécart, avoué ; Briatte, médecin vétérinaire.

CAMBRAI. MM. le Sous-Préfet, *Président* ; Delannoy, Ⓞ A, *Vice-Président* ; Capliez, Parent, Fourment et Boisteaux.

DOUAI. MM. le Sous-Préfet, *Président* ; Hattu, Avocat, *Vice-Président* ; Emile Dubois, ✱, Ⓞ A, Député, Conseiller général, à Marchiennes ; Mille, propriétaire ; Dumont, ✱, négociant ; Delaby, Ⓞ A, juge de paix ; de Roussen, receveur des finances ; Blanc, ✱, ✚, docteur en médecine.

DUNKERQUE. MM. le Sous-Préfet, *Président* ; Lefebvre, avocat ;

Reumaux, docteur en médecine; Terquem, *, \odot I; Gustave Decoster, négociant; Herbart, docteur en médecine; de Taillandier, juge d'Instruction.

HAZEBROUCK. MM. le Sous-Préfet, *Président*; Salomé, doyen-curé; Taverner, juge de paix; Deschodt Louis; Stoffaes, receveur de l'enregistrement.

VALENCIENNES. MM. le Sous-Préfet, *Président*; Julien Dècle, *, \odot I, Conseiller municipal, *Vice-Président*; Lecerf, \odot I, \dagger , docteur en médecine; Lestoille, \odot A, avoué; Devillers, \odot A, avoué, adjoint au maire de Valenciennes.

Médecins des prisons.

Lille (maison d'arrêt et de correction), M. Moniez, \odot I, et M. Coppens (*adjoint*); Avesnes, M. Girard; Cambrai, M. Dazin, *, et M. Ronnaux (*adjoint*); Douai (maison de justice), M. Sockeel \odot A, Dunkerque, M. Gustave Duriau; Hazebrouck, M. Decool; Valenciennes, M. le docteur Manouvriez, membre correspondant de l'Académie de médecine.

Aumôniers des prisons.

Lille, M. Dewez; — Avesnes, M. Laude; — Cambrai, M. Denimal; — Douai, M. Hamez; — Dunkerque, M. Depuyper; — Hazebrouck, M. Vandenbussche; — Valenciennes, M. Wilmeaux.

Maison centrale de détention de Loos.

La maison centrale de Loos renferme une moyenne de 900 détenus, condamnés correctionnellement. Les industries exploitées sont les suivantes: Cordonnerie, lits de fer, bouts de parapluie, tressage et claquage de chaussons, vernissage de coffrets et confection de boîtes en carton, espadrilles.

Depuis le 1^{er} Janvier 1891, l'entreprise a été supprimée. La maison a été mise en régie.

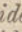
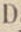
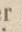

ADMINISTRATION. — *Directeur*: M. Laburthe, *, *Inspecteur*: M. de Bonafos; *Econome*, M. Neyrac; *Greffier-comptable*: M. Richard; *Instituteur*: M. Hautecloche; *Commis aux écritures*: M. Brachet; *Docteur en médecine*: M. Billon, *; *Pharmacien*: M. Dewailly; *Architecte*: N.....; *Aumônier*: M. Bodin; *Pasteur protestant*: M. Ollier, \odot I; *Gardiens-chef*, M. Aubignat; quatre gardiens commis-greffiers; quatre premiers gardiens et quarante-sept gardiens ordinaires.

MONASTÈRE DU BON-PASTEUR.

Etablissement d'éducation correctionnelle pour les filles.

Cette œuvre a pour but l'amélioration morale et religieuse des femmes et des filles qui veulent quitter le désordre et passer avec avantage les années de surveillance qu'elles ont à subir. L'établissement reçoit les jeunes filles détenues par voie de correction paternelle.

SOCIÉTÉ DE PATRONAGE DES JEUNES LIBÉRÉS.

Comité Central de Lille.— Monseigneur l'Archevêque de Cambrai, *Président d'honneur*; Danel, O , I, C , *Président*; le Premier Président de la Cour d'appel de Douai; le Préfet du département; le Procureur général; le Président du Tribunal civil de Lille; le Procureur de la République; le Maire de Lille; le Président du Comice agricole; le chanoine Lasne, Curé-doyen de Saint-Maurice, à Lille; l'abbé Duriez, Archiprêtre de Sainte-Catherine, à Lille; Chombart, Propriétaire à Herlies; Albert Legrand, Receveur particulier des finances à Doullens; Charrier, , A, O , chef de division à la Préfecture, *Treasorier*;

ORGANISATION MUNICIPALE.

Aux termes de l'article 10 de la loi du 5 avril 1884, le Conseil municipal se compose de 10 membres dans les communes de 500 habitants et au dessous ;

de 12 membres dans celles de :	501 à 1,500 habitants.	
— 16	—	1,501 à 2,500 —
— 21	—	2,501 à 3,500 —
— 23	—	3,501 à 10,000 —
— 27	—	10,001 à 30,000 —
— 30	—	30,001 à 40,000 —
— 32	—	40,001 à 50,000 —
— 34	—	50,001 à 60,000 —
— 36	—	60,001 et au-dessus —

Les Conseils municipaux se réunissent en session ordinaire quatre fois l'année : en février, mai, août et novembre. La durée de chaque session est de 15 jours. Le Maire, et à son défaut, celui qui le remplace, préside le Conseil municipal. Le Conseil municipal ne peut délibérer que lorsque la majorité de ses membres en exercice assiste à la séance.


Il y a dans chaque Commune un Maire et un ou plusieurs Adjointés élus parmi les membres du Conseil municipal. Le nombre des Adjointés est d'un dans les Communes de 2,500 habitants et au-dessous, de deux dans celles de 2,501 à 10,000. Dans celles d'une population supérieure, il y a un Adjoint de plus par chaque excédent de 25,000 habitants, sans que le nombre des Adjointés puisse dépasser douze.


Le Conseil municipal élit le Maire et les Adjointés parmi ses membres, au scrutin secret et à la majorité absolue.


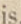
Pour être éligible au Conseil municipal, il faut être âgé de 25 ans accomplis.

Ci-après la composition des Conseils municipaux des principales villes du département :

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

AVESNES. — *Maire* : M. Marquis,  A.


Adjoints : MM. Cromback,  A, Collinet.


Conseil municipal : MM. Herbecq, Raux,  A, Briatte, Jeanjean, Favre, Lenain, Lisange, Gardin, Lequime, Abraham, Chauveau, Duart, Dubois,  A, Clavon, Canquelain, Descamps. — *Secrétaire de la Mairie* : M. Bisiaux. — *Receveur municipal* : M. Levaq.

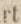
FOURMIES. — *Maire* : M. Goury.

Adjoints : MM. Prohon, P. Legrand.

Conseil municipal : MM. Gentile, Daubercies, Wattremez, Casbin, Bertaux, Gérard, Jourdin, Sizaire, Marchand, Buissart, E. Bouret, Delval, Buissart, C. Mahy, Gras, Mulat,  *, Ricard, Lermigeaux, Legrand, E. Baligant, Barbolin, Legrand, G. Demanet, Bernier. — *Secrétaire de la Mairie* : M. Richard. — *Receveur municipal* : M. Tangre.



MAUBEUGE. — *Maire* : M. Walrand,  *.


Adjoints : MM. Neuilliès,  A, N.....

Conseil municipal : MM. Monier, Autier, Séguin, Colart, François, Fontaine, Dubois,  A, Guille, Cerisier, Dutron, Julien, Pesant, Lixon, Léger, Fauconnier, Guichart, Delcroix,  A, Warnotte, Delgorge, Hubinet, Charles, Huart, Durant, Allexandre. — *Secrétaire de la Mairie* : M. Cobert. — *Chef de l'état-civil* : M. Ducloy. — *Chef des Travaux* : M. Pinchart. — *Receveur municipal* : M. Voeltzel.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

CAMBRAI. — *Maire* : M. Brunel-Pamart.

Adjoints : MM. Ronnelle,  A et Lecat,  A.

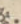
Conseil municipal : MM. Danquigny, Copin, Wiart, Delanoy,  A, Vaillant-Pruvot, Lallemand, Plet, Wiart-Déhon, Garin, Boulanger-Lefebvre, Vitu, Chappeau, Capliciez, Ramette, Timal, Julien Cirier, Charlier, Perin, Vernier, Ronnaux, Boissy. — *Secrétaire de la Mairie* : M. Leroy. — *Receveur municipal* : M. Dhaussy.

LE CATEAU. — *Maire* : M. Martinet.



Adjoints : MM. Bauduin et Cloëz.

Conseil municipal : MM. Lefebvre, Seydoux,  *, Wallez, Dejardin, Hallette, Cousin, Petitjean, Danjou, Thomas, Lesage, Legrand, Collery, Macron, Delattre, Degrémont, Desse, Emile Gérard, Millot, Ernest Gérard. *Secrétaire de la Mairie* : M. Lacourte. — *Receveur municipal* : M. France,  (M).

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

DOUAI. — *Maire* : M. Giroud, O  *.

Adjoints : MM. Bertin, Paul Hanotte.

Conseil municipal : MM. Evrard,  *, Dumont,  *, Picquet, Vaast,

Lirondelle, ☉ A, Cavroy, Desmarests, ☉ A, Baude, Foulon, Binet, O ✱, Gonjau, Limbourg, Hugot, Dubois-Estabel, Marlot, Asou, Bulcourt, Duforets, Herman, Lagaisse, Dubus. — *Secrétaire général de la Mairie* : M. Collier, licencié en droit. — *Chef de service de la voirie municipale* : M. Dropy. — *Receveur municipal* : M. Pronier.

MARCHIENNES-VILLE. — *Maire* : M. Félix Maton.

Adjoints : MM. Lecouffe et Hubert.

Conseil municipal : MM. Louis Henniquaux, François Descamps, Eugène Sinsoilliez, Emile Dubois, ✱, ☉ A, Louis Delfontaine, Michel Lubrez, Edmond Groulez, Alexandre Couplet, Henri Dubois, Auguste Desmons, René Bigo, Louis Poitou, Louis Cardon, Paul Haze, Edouard Laden, Louis Delannoy et Jules Tilmant. — *Secrétaire de la Mairie* : M. Hubert. — *Receveur municipal* : M. Léon Mouy.

ORCHIES. — *Maire* : M. Herbo, ☉ A.

Adjoints : MM. Desespringalle et Posteaux-Leroy.

Conseil municipal : MM. J.-B. Henno, Naveau, Dhainaut, Victor Piédannat, Edouard Blervaque, Delemer-Lecoq, Descarpentries, Broutin-Dechenaux, Deletombe, Henri Bleuzet, Louis Willocquet, J.-B. Couplet, François Tonnel, Denetière-Dépret, Charles Laurent, Michel Leclercq, J.-B. Lepetit, Ferdinand Duhem, Joseph Tavernier, Eugène Rogcr. — *Secrétaire de la Mairie* : M. A. Hugot. — *Receveur municipal* : M. Lorthioir.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

BERGUES. — *Maire* : M. Léon Claeys, *Sénateur*.

Adjoints : MM. A. Carpentier, Vermullen.

Conseil municipal : MM. Carouille, Elie Charlemagne, Henri Coudeville, Jules Cousin, Benjamin Dekyndt, Alfred Delegher, Goetgheluck, Henri Kerfyscr, Bertin Lassael, Benoit Lips, Louis Nempon, Jérémie Swynghedaaw, Pierre Trystram, Gustave Vanderhaeghe, Emile Verclytte, Honoré Vermersch, Volboudt, Gustave Wulveryck, Henri Zeghers. — *Secrétaire de la Mairie* : M. Braets. — *Receveur municipal* : M. Ryckebusch.

DUNKERQUE. — *Maire* : M. A. Dumont.

Adjoints : MM. J. Deman, G. Cavrois, R. Delourme.

Conseil municipal : MM. Bonpain, A. Tubert, ☉ A, Didier, Spiers, Hamoir, E. Hans, Flament, Gérard, Delval, Lebleu, M. Cabour, Reumaux, Verleye, Lefébure-Ghesquière, Gustave d'Arras, Lucien Carlier, G. Debavelaere, G. Dinoir, Emmanuel Lutzer, Emile Mancel, O ✱, René Hovelt, Suchet, docteur Villette. — *Secrétaire en chef de la Mairie* : M. H. Gauthier. — *Receveur municipal* : M. Guillain.

GRAVELINES. — *Maire* : M. Adolphe Torris.

Adjoints : MM. Salomé et Daullé-Martel.

Conseil municipal : MM. Maniez-Martin, Trollé-Levert, Wasca,

Charles Leurette, Wintrebert, Merlen-Wadoux, Philibert Lavallée, Braeq, Cocquillier, Loquet, Demarle-Fétel, A, †, Gombert-Lavallée, Gossart, Joseph Merlin, Jannin, Jules Lesur, Pierre Butez, Carton-Lenelle, Flajollet. — *Secrétaire de la Mairie* : M. Hochart. — *Receveur municipal* : M. Lecointe.

HONDSCHOOTE. — *Maire* : M. Alfred Outters.

Adjoint : MM. Hennegrave et Vansteenbergh.

Conseil municipal : MM. Thulliez, Hennegrave, Mallengier, Vandebavière, Massélis, Bollengier, Verhulst, Brunet, Ackein, De Mersseman, Deturck, Vermersch, Sapelier, De Bil, Pauwels et Libberecht. — *Secrétaire de la Mairie* : M. E. A. Cornette. — *Secrétaire-adjoint* : M. Deblock. — *Receveur municipal* : M. Versmisse.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

BAILLEUL. — *Maire* : M. Emile Hié.

Adjoint : MM. Moeneclay et Van Elslande.

Conseil municipal : MM. Delalleau, P. Liefoghe, Heusèle, de Coussemaker, Freson, Th. Liefoghe, Vandewalle, Hopsomer, L. Delcour, Becuwe, V. Béhaghel, Furon, P. Devos, Onof, Verbaere, Gombert, A. Cortyl, E. Hémar, J. Boddaert, Lotthé, Ch. Flahault. — *Secrétaire de la Mairie* : M. D. Declercq ; *Secrétaire-adjoint* : M. G. Huys. — *Receveur municipal* : M. Hopsomer.

CASSEL. — *Maire* : M. Desmytère, †.

Adjoint : MM. Marant et Moeneclay.

Conseil municipal : MM. Becuwe, François Colpaert, Charles Colpaert, de Kytspotter, Masselis, Malot, Delabaere, Bosquillon de Jenlis, Deprieck, Debaene, Smaghe, Ryckewaert, Chevalier, Trassaert, Vermersch, Braems, Deschodt, Lambert, Wakernie, Devrière. — *Secrétaire de la Mairie* : M. Polaert. — *Receveur municipal* : M. Decousser.

ESTAIRES. — *Maire* : M. Émile Hennion.

Adjoint : MM. Degruson, Delbecq. — *Adjoint spécial du Douliou* : M. Patinier.

Conseil municipal : MM. Gruson, Dupont, Hernu, Ernout, Watine, Ledieu, Leclercq, Dethoor, Degroote, Gamelin, Durez, Guéquièrre, Fénart-Bossu, Blanquart, Rohart, Lecigne, Wiccart et Delannoy. — *Secrétaire de la Mairie* : M. Streck. — *Receveur municipal* : M. Bertein.

HAZEBROUCK. — *Maire* : M. Georges Degroote.

Adjoint : MM. Charles Deberdt et Masson-Beau.

Conseil municipal : MM. César Samsoen, Joseph Deschodt, Louis Bogart, Auguste Waryn, Théophile Defoort, Adolphe Lernout, Edouard Defoort, Georges Vandebussche, Isidore Dehaine, Benoît Vaninghelant, Georges Ghesquièrre, Auguste David, Léon Dequidt, Auguste Warein, Gustave Omaere, Camille Hénaux, Jules Lener, Fortuné Ducroquet, Charles Defraeye, Léon De-

grendel, Ernest Piel. — *Secrétaire de la Mairie* : M. Boncourre. — *Receveur municipal* : M. Andries.

MERVILLE. — *Maire* : M. Grillet-Desante, ☉ A.

Adjoints : MM. Ernout-Gisquière et Orphée Variscotte.

Conseil municipal : MM. Étienne Delassus, O ✱, Pruvost-Delos, Fatou-Vus, Henri Crinquette-Senellart, René Becue, Oscar Variscotte, Auguste Poivre, César Lesur-Lemirre, Jérôme Chassaing, Carpentier-Ducatez, Victor Cappoen, Rémy Cassez, Roussel-Duquenne, Delebarre-Duquenne, Louis-Auguste Loridan, Bourel-Malvache, Emile Bouilliez, ✱, Gustave Senellart. — *Secrétaire de la Mairie* : M. Leroy. — *Receveur municipal* : M. Bacrot.

STEENVOORDE. — *Maire* : M. A. Outters.

Adjoints : MM. Mortier et Vandamme.

Conseil municipal : MM. Verbèke, Serlooten, Becquaert, Fossaert, Vanhove, Adolphe Carton, Edouard Carton, Degrave, Désiré Demey, François Demey, Benjamin Maerten, Haen, Walbrau, Meaux, Bariseel, Vasseur, Dejonghe, Degroote. — *Secrétaire de la Mairie* : M. Lamote ; *Greffier de l'état-civil* : M. Cattoen — *Receveur municipal* : M. Buns, ☉ A.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

ARMENTIÈRES. — *Maire* : M. Hurtrel-Béghin.

Adjoints : MM. Charles Dansette, Louis Bouchez.

Conseil municipal : MM. Charles Breuvart, Alfred Charvet, Henri Chas, ✱, ☉ I, ✠, Célestin Clarisse, Henri Coisne, Louis Decherf, ☉ I, Georges Droulers, Elisée Ducrocq, Eugène Dufour, Fernand Dubot, ☉ A, Emile Faucheur, Léopold Gille, Emile Henu, Paul Lambert, Jules Legrand, Liagre-Ceulenaere, Charles Loridan, Motte-Cordonnier, Henri Plancke, Victor Pouchain, Henri Ruyant, Louis Thilleur, Edouard Turpin. — *Secrétaire de la mairie* : M. A. Delobel. — *Receveur municipal* : M. A. Willebois.

COMINES. — *Maire* : M. Lauwick Van Elslande.

Adjoints : MM. Meurillon et Liévin Hassebroucq, ✠.

Conseil municipal : MM. Charles Bourlet, Louis Goeman, Désiré Grimonpont, Paul Hassebroucq, Jules Lambin, Charles Lecomte, Alfred Lesaffre, Florent Lesaffre, Désiré Montaigne, Eugène de Wulf, Louis Froidure, Charles Catteau, Jules Cuvelier, Antoine Devos, Louis Parez, Charles Schoutteten fils, Louis Vouters, Vandewynckèle-Butin. — *Secrétaire de la Mairie* : M. Paul Desprez. — *Receveur municipal* : M. Paul Cuvelier.

LILLE. — *Maire* : M. Géry Legrand, ✱, ☉ A, O ✠, *Sénateur*, r. Nicolas Leblanc, 34.

Adjoints : MM. Viollette, ✱, ☉ I, ☉, r. Patou, 43, Gavelle, ✱, ☉ I, r. Solférino, 289 bis; Basquin, ☉ I, r. Puëbla, 12; Meurisse, ☉, r. du Marché, 68; Barbe, ☉ A, r. St-Pierre, 14; Brassart, r. Nicolas Leblanc, 28.

Conseil municipal : MM. Victor Druetz, ✱, r. Nicolas Leblanc, 14; Gronier-Darragon, boul. Victor-Hugo, 16-18; Verly, ✱, r. Solférino, 7;

Ovigneur, O ✱, A, r. de Tenremonde, 2; Barrois, A, C ✚, r. Solférino, 220; Cannisié, r. Meurein, 24; Moy, ✱, I, r. Caumartin, 35; Lacour, A, boul. de la Liberté, 117; Kolb, O ✱, r. des Canoniers, 10; Willay, r. Coquerez, 8; Maquart, boul. Montebello, 27; Rigaut, ✱, A, r. Valmy, 15; Brackers d'Hugo, r. Jacquemars Gielée, 8; Alhant, r. des Postes, 119; Barez, r. du Grand Balcon, 50; Facon, r. Colbert, 33; Bigodanel, ✱, I, ✚, boul. de la Liberté, 95; Cramette, r. du Faub. de Tournai, 69; Plamont, r. de Jemmapes, 1; Bouchery, r. de la Halle, 8; Casse, r. de Fives, 64; Bergues, r. de la Briqueterie, 1. — *Secrétaire général de la Mairie* : M. Maurice Contamine, I, à l'Hôtel de Ville. — *Secrétaire adjoint* : M. Domarles, r. d'Antin, 39. — *Chef du bureau du secrétariat* : M. Hacquin, A, r. Léon Gambetta, 17. — *Chefs de bureau* : MM. Darcq, r. Négrier, 49, *Comptabilité*; Dominique, r. Mehl, 2, *Contentieux*; Leuillieux, r. des Stations, 151, *Contributions et Elections*; Bernard, r. Guillaume-Werniers, 79, *Affaires militaires*; Planquelle, r. des Postes, 129 et Favier, r. d'Isly, 52, *Etat-Civil*. — *Receveur municipal* : M. F. Leclercq, r. d'Inkermann, 4.

Direction des travaux municipaux de Lille. — *Directeur* : M. Mongy, ✱, I, Conducteur des ponts et chaussées, r. d'Artois, 1; *Inspecteur principal, chef du service de la 1^{re} circonscription* : M. Midard, conducteur des ponts et chaussées, r. Nationale, 183; *Inspecteur principal, chef du service de la 2^e circonscription* : M. Henri Bourdon, A, ingénieur civil, r. Jean Bart, 6.

ROUBAIX. — *Maire* : M. Henri Carrette.

Adjoints : MM. Olivier Branquart, Pierre Trannoy, Hervé Milbéo, Achille Lepers, Adolphe Desobry, Julien Coutelier.

Conseil municipal : MM. Henri Vandeputte, Louis Carpentier, Louis Chevalier, César Vanmullen, Adolphe Coupez, Jules Boucherie, Henri Thérin, Victor Petit, Joseph Delétréz, Charles Nys, Emile Poulain, Emile Dubrulle, Désiré Wichart, Alphonse Moret, Gustave Ghiot, Alfred Duburcq, Arthur Demailly, Charles Stienne, Louis Slosse, Jean-Baptiste Willfart, Désiré Penant, Pierre Cnudde, Gustave Derzelle. — *Secrétaire général de la Mairie* : M. Sayet, A. *Chef du bureau du Secrétariat* : M. E. Devernay. — *Sous-Chef du bureau de l'Etat-civil* : M. Lefebvre, *Chef honoraire de l'Etat-civil* : M. A. Duhamel. — *Chef du service de la Caisse des écoles* : M. N.... — *Service des travaux municipaux* : M. Coliez, architecte, *Chef du service des bâtiments*. — *Chef du service de la voirie* : M. A. Varlet, conducteur des ponts et chaussées. — *Receveur municipal* : M. Salembier.

SECLIN. — *Maire* : M. L. Desmazières, ✱, A.

Adjoints : MM. Edouard Desurmont et François Houzé.

Conseil municipal : MM. Delaune, Ch. Chevalier, Jules Lepoivre, Delahaye, C. Guillemaud, Thuét, H. Caby, D. Vasseur, Pontfort, A. Lemaire, Eug. Desmazières, Ochin, J. Laden, O ✚, A. Mollet, Fr. Duthilleul. — *Secrétaire de la Mairie* : M. Hue-Delacourt. — *Receveur municipal* : M. Delaporte, O ✚.

TOURCOING. — *Maire* : M. V. Hassebroucq, *, A, †.

*Adjoint*s : MM. Alfred Lefrançois, Louis Diéval, François Sénélar, Masure-Six, A.

Conseil municipal : MM. Louis Honoré-Dumortier, Auguste Ducoulombier, Louis Grau, Léon Salembien, Hippolyte Honoré-Colson, Charles De Lavaivre, Félix Muller, Gustave Glorieux, A, Louis Dhal-Descy, Louis Dupont, Honoré Dhalluin, Delphin Dumortier, Félix Goube-d'Anzin, Augustin Dalle, Louis Despinoy, Gustave Dron, Paul Didry-Dubrulle, Ernest Delva, Louis Hersin, Louis Cruque, Julien Tack, Charles Leplat, Emile Delcroix, Emile Destombes, Raymond Théry-Rasson, Henri Masurel-Leclercq, Alexandre Demouveaux, Emile Lemaire, Henri Loridant, Augustin Benoit. — *Secrétaire général de la Mairie* : M. Ghislain Dramais. — *Services municipaux* : *Bâtiments* : MM. Louis Leroux, A, *Directeur* ; *Voirie urbaine* : Florimond Versmée, *Directeur* ; *Usine à gaz* : H. Barrois, *Directeur* ; *Eaux* : A. Binet, *Directeur*. — *Receveur municipal* : M. E. Bulté,

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

CONDÉ-SUR-L'ESCAUT. *Maire* : M. Antoine Dumoulin.

*Adjoint*s : M. Louis Kouck et N.

Conseil municipal : MM. Raverdy, Protat, André, Murez, Amand, Glorieux, Kouck, Limauge, Colbert, Descamps, Houssez, Fally, Fortuit, Hainaut, Pollet, Cazin, Tison, Wilboux, Rousseau. — *Secrétaire de la Mairie* : M. Hippolyte Delcourt. — *Receveur municipal* : M. Nestor Gonthier.

SAINT-AMAND. — *Maire* : M. Jules Sirot, A.

*Adjoint*s : MM. Raviart, A, et Dusart.

Conseil municipal : MM. Casimir Davaine, Emile Davaine, Ernest Davaine, Maurice Macquet, Clément Ducatillon, Désiré Lemaire, Élie Verdavaine, Martial Carlier, Gustave Ego, Parfait Dufflot, Louis Dubois, Jean-Baptiste Notredame, Guillaume Copin, Jean-Baptiste Huon, Henri Vincent, Clément Beaury, Alfred Tournois, Alexandre Rémy, Félix Houzé, Emile Hornez, Debuigne-Lacquemant, Léonce Lefebvre et Jules Duhem. — *Secrétaire de la Mairie* : M. A. Flament. — *Receveur municipal* : M. Brasseur.

VALENCIENNES. — *Maire* : M. Sautteau, I.


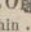

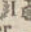


*Adjoint*s : MM. Devillers, A, et Debiève, *, †.

Conseil municipal : MM. Mariage, *, A, Doutriaux, I, Lebacqz, Dècle, *, I, Lestoille, Fontellaye, Boucher, Debrabant, Cacheux, Tauchon, Delhaie, Lemaitre, Trinquet, Pillion, Robiaud, Lecerf, I, †, Binet, Debaralle, *, I, Imbert, Manouvriez, Corsolle, Dupont. — *Secrétaire de la Mairie* : M. Thiroux. — *Receveur municipal* : M. Tulou.

*Les noms des Maires et Adjoint*s de toutes les Communes du Département sont inscrits dans les tableaux ci-après : Le 1^{er} tableau donne la liste des communes par ordre alphabétique, le second la liste des communes par canton.

TABLEAU ALPHABÉTIQUE DES COMMUNES. (1)

401

NOMS		BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
des COMMUNES.	de l'arrond. du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte.	
Abancourt...	C	Cambrai-O...	Cambrai....	Lesne, Valent.	Boda.....	Thisse.
Abson.....	V	Denain.....	Bureau.....	Lanthiez.....	Fiévet, Raviat...	Dauchy.
Aibes.....	A	Soire-le-Chât	Cousolre....	Petit.....	Hersoy.....	Louys.
Aix.....	D	Orchies.....	Orchies.....	Masquelier...	Dupret.....	Mucherie.
Allennes-les-Mar.	L	Seclin.....	Annœullin..	Marchand.....	Lecupre.....	Courtois.
Amfrolpret...	A	Bavai.....	Gommegnies.	Carlier.....	Trouillez.....	Cailliez.
Anhiers.....	D	Douai-Nord..	Raches.....	Wacquez.....	Delval.....	V. Raches.
Aniche.....	D	Douai-Sud...	Bureau.....	Bastin.....	Wailly, Goffin..	Langlade.
Annappes....	L	Lannoy.....	Ascq.....	de Montalembert.	Desruelles, Lastrez..	Delcroix.
Anneux.....	C	Marcoing....	Cambrai....	Delabre.....	Crépin.....	Robert.
Annœullin..	L	Seclin.....	Bureau.....	Mauroy.....	Dal, Lelong.....	Destombes, Ridez.
Anor.....	A	Trélon.....	Id.....	Bessac.....	Daubercies, Warot...	Fontaine.
Anstaing....	L	Lannoy.....	Ascq.....	Delerue.....	Dufay.....	Delassus.
Anzin.....	V	Valencienn.-N	Bureau.....	Pottiez.....	Broudehous, Gérard..	Huard.
Arleux.....	D	Arleux.....	Id.....	Drocourt, 	Dransart.....	Vaille.
Armbouts-Cappel.	Dk	Bergues....	Bergues....	Stevenoot 	Wemaere.....	Lordenimus.
Armentières..	L	Armentières..	Bureau.....	Hutrel-Béghin..	Dansette, Bouchez...	Berteloot, Huet.
Arneke.....	H	Cassel.....	Id.....	Becquaert...	Vandaele.....	Beck.
Artres.....	V	Valencienn.-S	Id.....	Dhaussy.....	Bruyère.....	Machu.
Ascq.....	L	Lannoy.....	Id.....	Desguens.....	Castelain.....	Patin.
Assevent....	A	Maubeuge...	Maubeuge...	Fissiau.....	Labbé.....	V. Boussois.
Attiches....	L	Pont-à-Marcq	Pont-à-Marcq	Maurice.....	Lecomte.....	Dujardin.
Aubencheul-au-B.	C	Cambrai-O...	Aubigny....	Bernard, 	Tarliet.....	V. Aubigny au Bac
Auberchicourt.	D	Douai-Sud...	Aniche.....	Wagon.....	Goguille, Lambert..	Leclercq.
Aubers.....	L	La Bassée...	Bureau.....	Cordonnier...	Debeaussart.....	Cauillier.
Aubigny-au-Bac.	D	Arleux.....	Id.....	Hannois.....	Pagniez.....	Rousselle.
Aubry.....	V	Valencienn.-N	Anzin.....	Lemoigne....	Broutin.....	Tison.
Auby.....	D	Douai-O.....	Flers.....	Facomprez...	Wafflart.....	Pastours.
Auchy.....	D	Orchies.....	Orchies.....	Simon.....	Dedeuxville.....	Melot.
Audencourt..	C	Clary.....	Caudry.....	Nicolas.....	Cardon.....	V. Inchy.
Audignies...	A	Bavai.....	Bavai.....	de Veyle de Ro-		
Aulnoy.....	V	Valencienn.-S	Valenciennes.	Damien, 	Mailliez.....	V. Bavai.
Aulnoye.....	A	Berlaimont..	Berlaimont..	Carpentier...	Caniez.....	Fercot.
Avelin.....	L	Pont-à-Marcq	Pont-à-Marcq	des Rotours..	Douillet.....	V. Aymeries.
Avesnelles...	A	Avesnes-S...	Avesnes....	Erverchon...	Lecouffe.....	Desmarchelier.
Avesnes.....	A	Avesnes.....	Bureau.....	Marquis, 	Antoine.....	Delay.
Avesnes-le-See	V	Bouchain...	Haspres....	Bricout.....	Cromback, 	Hannoye.
Avesnes-les-Aub.	C	Carnières...	Bureau.....	Derieux.....	Collinet.....	Degauquier.
Awoingt.....	C	Cambrai-Est..	Cambrai....	Pamelle.....	Lanthiez.....	Farinaux.
Aymeries....	A	Berlaimont..	Berlaimont..	Mary.....	Ghienne, Mériaux..	Courbet.
Bachant.....	A	id.....	Pont-s/Sambre..	Dégillage...	Bertrand.....	Deleau.
Bachy.....	L	Cysoing....	Cysoing....	Quique.....	Delfosse.....	Boulogne.
Bailleul.....	H	Bailleul.....	Bureau.....	Hié.....	Huin.....	Piat.
					Moeneclae, Van	Coubronne, Bé-
					Elslande.....	cuwe, Bérojer
						Charles, Bérojer
						Justin.

(1) Ce tableau, dressé par ordre alphabétique des communes, peut servir de table pour les recherches dans le tableau statistique par cantons, inséré ci-après.

NOMS			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrondt. du	CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte.
Baisieux	L	Lannoy	Bureau	Carrez	Dubar	Dubois-Deltombe
Baives	A	Trélon	Trélon	Pécheux	Bernard	Poulain
Bambeckue	Dk	Hondschoote	Wormhout	Van Bockstael	Verschave	Debeer
Banteux	C	Marcoing	Masnières	Crépin	Trocmet	Bricout
Bantigny	C	Cambrai-O.	Cambrai	Foveau	Bernard	Dechy
Bantouzele	C	Marcoing	Masnières	Millet-Bricout	Sombrin	Bouchez
Bas-Lieu	A	Avesnes-N	Avesnes	Evrard	Fontaine	V. Avesnes
Basuel	C	Le Cateau	Le Cateau	Lemaire	Barbet	Fiévez
Bauvin	L	Seclin	Bureau	Botelle	Béreaux	Leman
Bavai	A	Bavai	Id	Hennet de Courtefroy	Wattier	Delannoy
Bavinchove	H	Cassel	Cassel	Beudaert	Maes	Vandendriesche
Beaucamps	L	Haubourdin	Fournes	Desbonnets	Béharel	Mortreux
Beaudignies	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy	Boez	Déparis	Delannoy
Beaufort	A	Maubeuge	Hautmont	Decorruée	Renaux	Maufroid
Beaumont	C	Le Cateau	Inchy	Mériaux	Davain	V. Inchy
Beaurain	C	Solesmes	Solesmes	Langrand	Dehaïne	Demain
Beaurepaire	A	Avesnes-S.	Prisches	Melot	Duchesne	Claise
Beaurieux	A	Solre-le Chât.	Solre-le-Chât.	Trouillez	Hardy	Rombouts
Beauvois	C	Carnières	Bureau	Bastien	Gantois, Bricout	Remy
Bellaing	V	Valencien-N	Wallers	Joly	Van Looy	Gilleron
Bellignies	A	Bavai	Bavai	Cordier	Mirland	Paris
Bérelles	A	Solre-le-Chât	Solre-le-Chât.	Leclercq	Dusart	Thuliez
Bergues	Dk	Bergues	Bureau	Claeys	Carpentier, Vermullen	Staelen
Berlaimont	A	Berlaimont	Id	Evrard Eliez	Massot, Doctobre	Wirth
Bermerain	C	Solesmes	Solesmes	Lefebvre	N	Manouvrier
Bermeries	A	Bavai	Bavai	Sénéchal	Postiau	V. Amfroi-prct
Bersée	L	Pont-à-Marcq	Bureau	Hovine	Billouez	Leroy
Bersillies	A	Maubeuge	Maubeuge	Moreau	Molle	V. Villers-sire-N.
Berthen	H	Bailleul-S-O	Bailleul	Vandewalle	Légillon	Braems
Bertry	C	Clary	Bureau	Fontaine-Herbet	Delhayé, Poulain	Déhon
Béthencourt	C	Carnières	Caudry	Dubois	Renard	Coulon
Bettignies	A	Maubeuge	Maubeuge	Moreau	Croy	V. Mairieux
Bettrechies	A	Bavai	Bavai	Cappliez	Reumont	Facon
Beugnies	A	Avesnes-N	Sars-Poteries	Jouneaux	Taquet	Delcambre
Beuvrages	V	Valencien-N	Anzin	Lefebvre	Dumont	Ghyslinck
Beuvry	D	Orchies	Orchies	Dupont	Robert	Wallez
Bévillers	C	Carnières	Carnières	Prévot	Leroy	Dubrulle
Bierne	Dk	Bergues	Bergues	Meesemacker	Masselis	Vanrechem
Bissezele	Dk	Id	Id	Boudenoot	Ciëren	Verhaeghe
Blaringhem	H	Hazebrouck-N	Renescure	Mordjacq	Lefort	Corion
Blécourt	C	Cambrai-O.	Cambrai	Norman	Lesne	Glorieux
Boeschèpe	H	Steenvoorde	Godewaersvelde	Decanter	Houvenaghel	Dezitter, Lemeiter
Boeseghem	H	Hazebrouck-S	Hazebrouck	Poine	Cattoir	Wicart
Bois-Grenier	L	Armentières	Armentières	Wattel	Bouchery	Moque
Bollezele	Dk	Wormhout	Bureau	Cockenpot	Poublanc	Beck
Bondues	L	Tourcoing-S.	Id	d'Hespel	Desbonnets, Despartures	Feuillet

NOMS			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrond.	du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte.
Borre.....	H	Hazebr.-Sud..	Hazebrouck..	Delbecq.....	Staes.....	Bellette.
Bouchain....	V	Bouchain....	Bureau.....	Bernier.....	Risbourg.....	Bourgeois.
Boulogne....	A	Avesnes-Sud..	Avesnes.....	Flament.....	Bricard.....	Momal.
Bourbourg..	Dk	Bourbourg..	Bourbourg..	Belle.....	Wisocq, Tettart.	V. Bourbourg-V.
Bourghelles	Dk	Id.....	Bureau.....	Vandenbroucque.	Van Wormhoudt.	Dominicus.
Boursies....	L	Cysoing....	Cysoing.....	Desmons.....	Delecourt.....	Ducateau.
Bousbecque..	C	Marcoing....	Hermies(P de C)	Pinchon.....	Brusquin.....	Laurent.
Bousies....	L	Tourcoing-N.	Bureau.....	Dalle Jean...	Dalle-Leroux.	Bourlet.
Bousignies..	A	Landrecies..	Id.....	Richez.....	Dumont, Legrand	Laisney.
Bousignies..	A	Solre-le-Chât.	Consolre....	Pouillard....	Souris.....	Cousin.
Boussignies	V	St-Amand (r. g.)	Hasnon.....	Dubois.....	Chirez.....	V. Brillon.
Boussières..	A	Berlaimont..	Hautmont... Carnières....	Forest.....	Quévy.....	V. Vieux-Mesnil.
Boussières..	C	Carnières....	Carnières....	Villain.....	Grière.....	Six.
Bousois....	A	Maubeuge...	Marpent.....	Durieu.....	Badart.....	Bricout.
Bouvignies..	D	Marchiennes.	Marchiennes.	Desmons.....	Gourmez.....	Desurmont.
Bouvines....	L	Cysoing....	Cysoing.....	Dehau.....	N.....	Desbarbieux.
Bray-Dunes..	Dk	Dunkerque-E.	Dunkerque... Viesly.....	Wallin.....	Marteel.....	Baelde.
Briastre....	C	Solesmes....	Viesly.....	Vallez.....	Decrouez.....	Leroy.
Brillon....	V	St-Amand (r. g.)	Hasnon.....	Rémy.....	Martin.....	Dumon.
Brouckerque.	Dk	Bourbourg..	Bourbourg..	Debavelaere..	Devey.....	Claie.
Broxeele....	Dk	Wormhout..	Bollezele... Bureau.....	Permandt... Delline, A.	Vantorre.....	Beaucamps.
Bruy.....	V	Valenciennes-N.	Somain.....	Buisset.....	Dorchis, Hubert.	Gruson.
Bruille-lez-March.	D	Marchiennes.	St-Amand... Arleux.....	Lemer.....	Puvion.....	Dorchies.
Bruille-St-Amand.	V	St-Amand (r. d.)	St-Amand... Arleux.....	Tantart.....	Evrard.....	Lenoir.
Brunémont..	D	Arleux.....	Arleux.....	François....	Ficheux.....	Lefebvre.
Bry.....	A	Le Quesnoy-O	Jenlain.....	Mailliet....	Bolvin.....	Talbroux.
Bugnicourt..	D	Arleux.....	Arleux.....	Lépouze....	Denizart....	Viseur.
Busigny....	C	Clary.....	Bureau.....	Devynck....	Vilette, Debail..	Grandsart.
Buyssechere.	H	Cassel.....	Cassel.....	Desmarécaux	Bouquet.....	Vervey.
Caestre....	H	Hazebr.-N..	Hazebrouck..	Lefebvre....	Leduc.....	Govaere.
Cagnoncles..	C	Cambrai-Est.	Rieux.....	Brunel-Pamart..	Ronnelle, A, Lecat, A.	Jansoone.
Cambrai....	C	Cambrai....	Bureau.....	Hay, O *.....	Grauwin.....	Leocq, Cloche, Drach.
Camphin-en-Car.	L	Seclin.....	Carvin (p. d. c.)	Cte de Brigode	Dewauvrain...	Lobet.
Camphin-en-Pév.	L	Cysoing....	Baisieux....	Raux.....	Sergent.....	Lecuppre.
Cantaing....	C	Marcoing....	Cambrai....	Coquelet....	Cartier.....	Rigolle.
Cantin.....	D	Arleux.....	Bureau.....	Macarez....	Décaudin....	Cattelain.
Capelle....	C	Solesmes....	Solesmes....	Denoyelle... De Merzsmann	Hennebert....	V. Escarmain
Capinghem..	L	Armentières.	Lomme.....	Fretin.....	N.....	V. Lomme.
Cappelle....	Dk	Dunkerque-O	Coudekerque - Br.	Delepouve... Déjardin....	Beleclercq, Emile..	V. Armbouts-C
Cappelle....	L	Cysoing....	Templeuve... Bourbourg..	Descamps....	Berte.....	Delecambre.
Cappellebrouck	Dk	Bourbourg..	Bourbourg..	Pamar.....	Scottet.....	Vanneufville.
Carnières....	C	Carnières....	Bureau.....	Desmytère *..	Marant, Moeneclaeqy..	Prévost.
Carnin.....	L	Seclin.....	Carvin (p. d. c.)			Cauliez.
Cartignies..	A	Avesnes-Sud..	Bureau.....			Dransart.
Cassel.....	H	Cassel.....	Id.....			Loviny.

NOMS			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrond. du	CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte.
Catillon	C	Le Cateau . . .	Bureau	Fleuru-Lefèvre . . .	Démaretz	Caudron.
Cattenières	C	Carnières	Carnières	Lefebvre	Taquet	Truy.
Caudry	C	Clary	Bureau	Leduc	Bricout, Leblond.	Lenglin.
Caulley	C	Id	Ligny	Dolez	Vitou	Dupas.
Cauroir	C	Cambrai-Est . . .	Carnières	Dhordain	Lesne	Ninot.
Cerfontaine	A	Maubeuge	Ferrière-la-Gr	Thomas	Dumée	V. Rousies.
Chapelle-d'Arm.	L	Armentières . . .	Armentières . . .	Vigneron	Ramery, Catry . .	Serleys.
Château-l'Abbaye	V	St-Amand (r. d.)	St-Amand	Cochin	Jouvenaux	Joly.
Chemy	L	Seclin	Phalempin	Bonte	Legroux	Liénard.
Chérens	L	Lanoy	Baisieux	Duquennoy	Wauquier	Dehaese.
Choisies	A	Solre-le-Chât. . .	Solre-le-Chât. . .	Legrand	Lonfils	V. Obrechies.
Clairfayts	A	Id	Id	Payen	Leroy	Bottiaux.
Clary	C	Clary	Bureau	Bourlet	Largillière, Sauvez .	Boudailiez.
Cobrieux	L	Cysoing	Cysoing	De Lagrange	Wartel	Denis.
Colleret	A	Maubeuge	Bureau	Demance	Gobled	Fiévet.
Comines	L	Quesnoy-s-D . . .	Bureau	Lauwick-Van Els- lande	Meurillon, Hasse- broucq $\frac{1}{4}$	Leynaert, De- crouez.
Condé-s.-l'Es.	V	Condé	Id	Dumoulin	Kouck, N	Gahide, Bernaert.
Coudekerque	Dk	Dunkerque-E.	Bergues	Vanhoove	Marckyllie	Spillemaeker.
Coudekerque-Br.	Dk	Id	Bureau	Diekson	Leconte, Badts, Daudry	Jourdain.
Courchelettes	D	Douai-O	Douai	Humez	Silvin	V. Lambres.
Couslore	A	Solre-le-Chât. . .	Bureau	Deltour	Wallerand, Matagne.	Lemoine.
Coutiches	D	Orchies	Orchies	Dennefière $\frac{1}{2}$	Lespagnol	Piet.
Craywick	Dk	Gravelines	Gravelines	Duriez	Dupuy	Deneve.
Crespin	V	Condé	Bureau	Laurent	Crépin	Delassus.
Crévecoeur-sur- l'Escaut	C	Marcoing	Bureau	Desmoutier	Le Roy	Lenelle, Grandsart
Crochte	D	Bergues	Bergues	Vancappel	Thibouw	Dedryver.
Croix	A	Landrecies	Bousies	Dehen	Delsart	Hénin.
Croix	L	Roubaix-O	Bureau	Pluquet	Ségard, Florin . . .	Deswel.
Cuincy	D	Douai-O	Douai	D'Hour	Delbourse	Béthune.
Curgies	V	Valenciennes-E . .	Bureau	Durieux	Derode	Desurmont.
Cuvillers	C	Cambrai-O	Cambrai	Dhordain	Liévin	V. Bantigny.
Cysoing	L	Cysoing	Bureau	Desmons	Olivier, Gaillet . .	Herrengt.
Damosies	A	Maubeuge	Ferrière-la-Gde . .	Moustier	Devins	Marguerit.
Dechy	D	Douai-S	Douai	Pol	Widiez	Debuchy.
Dehéries	C	Clary	Walincourt $\frac{1}{2}$	Befve	Leveau	V. Malincourt
Denain	V	Denain	Bureau	Denis	Payen, Cambay . .	Jourdain.
Deûlemont	L	Quesnoy-s-D . . .	Quesnoy-s-D . . .	Philippo	Liéart	Delebecque.
Dimechaux	A	Solre-le-Chât. . .	Solre-le-Chât. . .	Buquin	Solasse	V. Dimont.
Dimont	A	Id	Sars-Poteries . . .	Trampont	Dequesne	Dubois.
Doignies	C	Marcoing	Hermies (p-d-C)	Lourdeau	Chopin	Bonneville.
Dompierre	A	Avesnes-N	Bureau	Mathieu	Chartier	Delobelle.
Douai	D	Douai-N	Bureau	Girond O $\frac{1}{4}$	Berlin, Hanotte . .	Voir au chapitre des Cultes.
Douchy	V	Denain	Bureau	Dorémieux	Soriaux, Buisset . .	Delrue.
Dourlers	A	Avesnes-N	Bureau	De Nédonchel . . .	Bruyère	Saffroy.
Drincham	Dk	Bourbourg	Bourbourg	Baillie	Vanacker	Syssau.

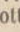



NOMS		BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
des COMMUNES.	de l'arrond. du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte.	
Dunkerque ..	Dk	Dunkerque..	Bureau....	Dumont.....	Deman, Cavois, Delourme.....	Compagnon, Scal- bert, Brousse.
Ebblinghem..	H	Bazebrouck-N.	Renescure...	Deram	Dassonneville ..	Desmis.
Ecaillon	D	Douai-Sud...	Montigny-en-Ost.,	Houriez	Dherbecourt	Perche
Eccles	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Gobled.....	Desort	V. Solrines.
Eclaires	A	Maubeuge...	Dourlers.....	N.....	N.....	Berlémont.
Ecuelin	A	Berlaumont..	Berlaumont..	Fiévet.....	Masure	V. St-Rémy-Ch
Eecke	H	Steenvoorde.	Steenvoorde..	Desmarescaux...	Gilloots	Tiersoone.
Elincourt	C	Clary	Maretz	Coez	Clochez.....	Delassus.
Elesmes	A	Maubeuge...	Maubeuge...	Gillot Nicolas.	Gillot Jules.....	Delcambre.
Emerchicourt	V	Bouchain....	Aniche	Rémy.....	Loquet	V. Aniche.
Emmerin	L	Haubourdin..	Haubourdin..	Castel.....	Facomprez	Legrand.
Englefontaine	A	Le Quesnoy-E	Bureau.....	N.....	Guéry	Turpin.
Englos	L	Haubourdin.	Haubourdin.	Imbert de la Pha- lecque.	Delagrange	Dufour.
Ennetières-en-W.	L	Id.....	Id.....	Descamps....	Lefebvre	Roch.
Ennevelin ...	L	Pont-à-Marcq	Pont-à-Marcq.	Favier	Lambelin.....	Degeuser.
Eppe-Sauvage	A	Trelon	Trelon	Culhiat du Fresnes	Rabout.....	Tersin.
Erchin	D	Arleux	Cantin	Bernard.....	Richez	Vandy.
Rringhem ...	Dk	Bergues....	Esquelbecq...	Hemelsdael..	Vantorre	Lamerand.
Erquinghem-le-S	L	Haubourdin..	Haubourdin..	Lallemant....	Delepierre.....	V. Hallennes.
Erquinghem-Lys	L	Armentières..	Armentières..	Decherf	Gruson.....	Pollet.
Erre	D	Marchiennes.	Somain	Delcambre ..	Lotte.....	Fasseur.
Escarmain ..	C	Solesmes	Solesmes	Macarez, ☞	Fosse	Leleux.
Escaudain ..	V	Denain	Bureau.....	Cartigny H...	Cartigny J. Jonas	Poupard.
Escaudouvres.	C	Cambrai-Est.	Cambrai	Copin	Pouradier, N...	Delesalle.
Escaupont ..	V	Condé	Fresnes.....	Wagrel, ✱	Aiglave	Cerf.
Escobecques.	L	Haubourdin..	Haubourdin..	Fortrie.....	Waymel.....	V. Englos.
Esnes	C	Clary	Walincourt..	Boniface	Derieux	Bouchaert.
Esquelbecq ..	Dk	Wormhout ..	Bureau.....	Bergerot	Belle	Thooris.
Esquerchin ..	D	Douai-O.....	Douai	Lubrez.....	Wacheux.....	Ruckebusch.
Estaires	H	Merville.....	Bureau.....	Hennion.....	Degruson, Delbecq, Patinier.....	Boedi, Delpierre.
Estourmel ..	C	Carnières....	Carnières....	Fleury	Hutin	Lerche.
Estrées	D	Arleux	Arleux	Lemaire.....	Jacquart	Demory.
Estreux	V	Valenciennes-E.	Saultain	François.....	Becqueriaux....	Danel.
Estrun	C	Cambrai-E...	Iwuy	Boulet	Delaval	Gralle.
Eswars	C	Cambrai-E...	Cambrai.....	Salez	Lelong	Cardon.
Eth	A	Le Quesnoy-O	Sebourg	Duquesnoy ..	Pouille.....	Degruson.
Etœungt	A	Avesnes-S...	Bureau.....	Obled.....	Cuisset, Godbille	Laurent.
Faches	L	Lille-Sud-Est	Lille	Messéant	Farinaux, Marchand.	Lecomte, Hennion
Famars	V	Valenciennes-S.	Valenciennes.	Douay	Malaguin.....	Durant.
Faumont	D	Orchies	Raches.....	Desmoutier ..	Hornez.....	Dal.
Favril	A	Landrecies ..	Landrecies ..	Thomas.....	Marcoux	Foubert.
Féchain	D	Arleux	Aubigny	Tétar	Delille	Ledoux.
Féignies	A	Bavai	Bureau.....	Derkenne, ☞	Prévot, Damien..	Cauest.
Felleries	A	Avesnes-N.	Bureau.....	Lixon	Sandrat	Moine.
Fenain	D	Marchiennes.	Somain	Brabant Aug.	Bourlet Jean-Bte, Brabant Hdeph ^{se} .	Bricout.

NOMS		BUREAU DE POSTE. duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
des COMMUNES.	de l'arrond. du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte.	
Férin	D	Douai-Sud . . .	Cantin	Couppé	Mélayers	Ritaine.
Féron	A	Trelon	Wignehies . . .	Durieux	Hosselet	Germe.
Ferrière-la-Gr. . .	A	Maubeuge . . .	Bureau	Lesaffre	Robert, Gravet . . .	Hébert.
Ferrière-la-Petite	A	Id	Ferrière-la-Gr	Lecat	Gibon	Hégo.
Flaumont-Waud . .	A	Avesnes-N. . . .	Avesnes	Meurisse	Couvreur	Duclermortier
Flers	L	Lannoy	Croix	Goube	Duhamel, Basbroucq, Lepers	Dupuis.
Flers-en-Eserché . .	D	Douai-O	Bureau	Marquette	Demonchy	Rogé.
Flesquières	C	Marcoing	Marcoing	Coupez	Villain	Dupas.
Flêtre	H	Bailloul	Bailloul	Ricour	Houvenaghel	Vancostenoble.
Flines-l-Mortagne	V	St-Amand (r. d.)	Mortagne	Namur	Henneton	Plet.
Flines-l-Raches . .	D	Douai-N.	Bureau	Debrulle	Delzenne, Delannoy . .	Delecroix.
Floursies	A	Avesnes-N. . . .	Dourlers	Thiroux And	Thiroux Félix	V. Semousies.
Floyon	A	Avesnes-S. . . .	Etrœungt	Caton	Coulon	Dubray.
Fontaine-au-Bois	A	Landrecies . . .	Landrecies . . .	Leblond	Brabant	Lanne.
Fontaine-au-Pire	C	Lannoy	Beauvois	Demaël	Mollet	Coquériaux.
Fontaine-N-D . . .	C	Cambrai-O	Cambrai	Dinoir	Richard	Davoine.
Forenville	C	Cambrai-E	Id	Banse Louis	Lefebvre	V. Séranvillers.
Forest	L	Lannoy	Ascq	Caby	Thieffry	Gourdin.
Forest	A	Landrecies . . .	Bousies	Danjou	Dupont	Poulet.
Fort-Mardyck . . .	Dk	Dunkerque-O . .	St-Pol	Everrard	Bernard	Fyten.
Fourmies	A	Trelon	Bureau	Goury	Prohon, Legrand . . .	Margerin, Basquin
Fournes	L	La Bassée	Id	Béhague	Delaval	Dufour.
Frasnoy	A	Le Quesnoy-O . .	Le Quesnoy . . .	Crasquin	Manesse	Legrand.
Frelinghien	L	Armentières . .	Houplines	Lemesre	Delannoy, Ducroquet .	Feucheroles.
Fresnes	V	Condé	Bureau	Renard, †	Descamps, Vincent . .	Tréca.
Fressain	C	Arleux	Monhecourt . . .	Lanvin	Déprez	Martinache.
Fressies	L	Cambrai-O	Cambrai	Haine	Cuvellier	Bonnet.
Fretin	D	Pont-à-Marcq . .	Pont-à-Marcq . .	Delahaye	Carbonnet	Goëman.
Fromelles	L	La Bassée	Aubers	Descamps	Gruson	Dassonville.
Genech	L	Cysoing	Templeuve	Deroubaix	Caby	Rigaut.
Ghissignies	A	Le Quesnoy-E . .	Le Quesnoy . . .	Deparis	Douay	Parent.
Ghyvelde	Dk	Hondschoote . .	Dunkerque	Deswarte, ☼	Deransy, ☼	Leenhouder.
Glageon	A	Trelon	Bureau	Rousseaux	Divry, Podevin	Lacomblez.
Godewaersvelde . .	H	Steenvoorde . . .	Bureau	Staes	Malesys	Deram.
Gœulzin	D	Arleux	Cantin	Broquet	Lemaire	Imbert.
Gagnies-Chaussée	A	Maubeuge	Maubeuge	Lemaire	Flamand	Décaudin.
Gommegnies	A	Le Quesnoy-O . .	Bureau	Lanselle	Derome, Messager . . .	Rouxz, Samain.
Gomdecourt	L	Seclin	Id	Marquant	Wanaverbecq	Sculin.
Gonnelieu	C	Marcoing	Gouzeaucourt . .	Ronnez	Sauvet	Caille.
Gouzeaucourt . . .	C	Id	Bureau	Lecocq	Mignot	Vaille.
Grande-Synthe . . .	Dk	Dunkerque-O . .	St-Pol	Lefebvre	Dehavelaere	Goemaere.
Grand Fayt	A	Avesnes-S.	Cartignies	Manesse	Delleaux	Crépin.
Gr-Fort-Philippe	Dk	Gravelines	Gravelines	Leprêtre	Merlen, Fournier . . .	Petit.
Gravelines	Dk	Gravelines	Bureau	Torris	Salomé, Daullé	Lamant.
Gruson	L	Lannoy	Cysoing	Dutilleul	Decalonne	Honorez.

NOMS			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrondt.	du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte.
Guesnain....	D	Douai-Sud...	Douai.....	Leleu.....	Mortreux.....	Demonchy.
Gussignies...	A	Bavai.....	Bavai.....	Bottiau.....	Defert.....	Delbart.
Hallennes-l-Haub	L	Haubourdin..	Haubourdin..	Platel.....	Choquet.....	Willebois.
Halluin.....	L	Tourcoing-N..	Bureau.....	Lemaitre....	Phalempin, Lemaire.	Deyne.
Hamel.....	D	Arleux.....	Arleux.....	Cambrai.....	Varlez.....	Budin.
Hantay.....	L	La Bassée...	La Bassée...	Parent.....	Acquart.....	Decherf.
Hardifort....	H	Cassel.....	Cassel.....	Baelden.....	Deschodt....	Savage.
Hargnies....	A	Berlaimont..	Pont-sur-Sambre.	Haplencour..	Fassiaux.....	Leporcq.
Hasonn.....	V	St-Amand (r. d.).	Bureau.....	Lenclud.....	Lesur, Prouvoeur..	Delgrange.
Haspres....	V	Bouchain....	Bureau.....	Lamand.....	Cossart, Morelle..	Hazard.
Haubourdin..	L	Haubourdin..	Bureau.....	Cousin-Devos.	Poté, A, N.....	Cateau.
Haucourt....	C	Clary.....	Ligny.....	Happe.....	Claisse.....	Dubray.
Haulchin....	V	Valenciennes-S.	Thiant.....	Macarez.....	Gary.....	Debacque.
Haussy.....	C	Solesmes....	Bureau.....	Macarez.....	Sorriaux, Denis..	Fatrez.
Haut-Lieu...	A	Avesnes-Sud..	Avesnes....	Dépret.....	Evrard.....	V. Avesnes.
Hautmont...	A	Maubeuge....	Bureau.....	Deharveng..	Dubois, Sauvage..	Briffaut.
Haveluy....	V	Denain.....	Denain.....	Oliviez.....	Delille.....	Blas.
Haverskerque	H	Merville....	St-Venant (P.d.G.)	Delassus....	Pruvost.....	Honoré.
Haynecourt..	C	Cambrai-O...	Cambrai....	Herbet, B.....	Téfar.....	Desrousseaux
Hazebrouck..	H	Hazebrouck..	Bureau.....	Degroote....	Deberdt, Masson.	Salomé.
Hecq.....	A	Le Quesnoy-E	Englefontaine	Carlier.....	Landa.....	Mériaux.
Hélesmes....	V	Denain.....	Wailers....	Copin.....	Cartigny.....	Martin.
Hellemmes..	L	Lille-Est....	Bur. auxil ^{re} .	Engrand....	Davaine, Lesage.	Vanacker.
Hem.....	L	Lannoy.....	Bureau.....	Leuridan....	Bayart, Pollet....	Pollet.
Hem-Lenglet.	C	Cambrai-O...	Cambrai....	Billoir.....	Sallée.....	Vaillant.
Hergnies....	V	Condé.....	Vieux-Condé.	Blicquy.....	France, Jurion..	Huriau.
Hérin.....	V	Valencienn-S	Bureau.....	Bisiaux.....	Dupont.....	Fourdin.
Herlies....	L	La Bassée...	Fournes....	Chombart...	Be Beaulaincourt	Lefebvre.
Herrin.....	L	Seclin.....	Gondécourt..	Quéva.....	Proite.....	Dubois.
Herzele....	Dk	Wormhout...	Wormhout...	De Schuttefaere.	Goetgheluck...	Hemelsdael.
Hestrud....	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Binot.....	Raux.....	Dodin.
Holque.....	Dk	Bourbourg...	Watten.....	Ghys.....	Canlers.....	Devisch.
Hondeghem..	H	Hazebr -N...	Hazebrouck..	Declerck...	Asseman.....	Haeyaert.
Hondschoote.	Dk	Hondschoote.	Bureau.....	Oulters.....	Honnegrave, Vansteen- berghe.....	Wyckaert.
Hon-Hergies.	A	Bavai.....	Bavai.....	Joly.....	Arnould.....	Danel.
Honnechy....	C	Le Cateau...	Bureau.....	Levéque....	Cailleux.....	Maroilles.
Honnécourt..	C	Marcoing....	Gouzeaucourt	Anselin....	Ponthieux....	Gailliez, Dele- vallée.
Hordain....	V	Bouchain....	Bouchain....	Oliviez.....	JuvénaI.....	Delannoy.
Hornaing....	D	Marchiennes.	Somain.....	Brassart...	Bridoux.....	Bombart.
Houdain....	A	Bavai.....	Bavai.....	Carlot.....	Legrand.....	Claise.
Houplin....	L	Seclin.....	Seclin.....	Delos.....	Chuffart.....	Dedoncker.
Houplines...	L	Armentières.	Bureau.....	Dansette....	Defesselles, Delattre.	Payelle.
Houtkerque..	H	Steenvoorde.	Steenvoorde.	Hendryck...	Vanlichtervelde..	Depecker.
Hoymille....	Dk	Bergues....	Bergues....	Vernaelde...	Beyaert.....	V. Bergues.

NOMS		BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
des COMMUNES.	de l'arrondt. du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte.	
Illies	L	La Bassée...	La Bassée ...	Delerue	Buisine	Lallemant.
Inchy	C	Le Cateau ...	Bureau	Lefebvre ...	Beauvois.....	Dimiez.
Iwuy	C	Cambrai-E...	Bureau.....	Panien	Derieux, Coullemont.	Delgorge.
Jenlain	A	Le Quesnoy-O	Bureau.....	Cantineau ...	Marière	Roisin.
Jermont	A	Maubeuge...	Bureau	Marchal	Dusart, Cou'doux.	Cornille.
Jumetz	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy..	Poirette	Corduant.....	Dreumont.
Killem	D	Hondschoote.	Hondschoote..	Schipman ..	Cornette	Lambert.
La Bassée...	L	La Bassée ...	Bureau.....	Denissel....	Lestarquit, Cordier...	Carpentier.
La Flamengrie..	A	Bavai	Bavai	Philippe	Duhot	Rémy.
La Gorgue	H	Merville	Bureau	Cattoir	Gailly, Leroy....	Ruyssen.
La Groise	C	Le Cateau ...	Catillon	Largillière...	Lenain	Buzin.
Lallaing	D	Douai-N. ...	Raches	Morel, ✠	Bastien	Butin.
La Longueville..	A	Bavai	Bavai	Derkenne...	Jean	Delvallée.
Lambersart..	L	Lille-O	Lille	Clouet des Per- ruches	Bonte, Lecocq...	Gazier, Capelle.
La Madeleine.	L	Lille-Nord ..	Bureau.....	Fontaine ...	Vermelle, Delaporte✠	Bezitter, Deram.
Lambres	D	Douai-O	Douai	Silvin	Fournier	Delrue.
Landas	D	Orchies	Bureau	Chrétien.....	Couteau	Batteur.
Landrecies... A	A	Landrecies..	Bureau.....	Deloffre	Martin, Objoie..	Fournel.
La Neuville... L	L	Pont-à-Marcq.	Thumeries...	Bernard	Denneulin.....	Dardenne.
Lannoy	L	Lannoy	Bureau.....	Betremieux ..	Joly	Destombes.
La Rouillies.. A	A	Avesnes-S ...	Etrœungt...	Contesse ...	Allaire	Declerck.
La Sentinelle	Y	Valencienn-S	Trith-St-Leger...	Moreau	Dumont, Parmentier.	Heirfelinck.
Lauwin-Planque.	D	Douai-O	Douai	Hurtaux	Cauchy	Croissant.
Le Cateau ... C	C	Le Cateau ...	Bureau.....	Martinel....	Bauduin, Cloéz..	Decorne.
Lecelles	V	St-Amand (r. g.)	St-Amand ...	Legrand	Tréhou	Cérisier.
Lécluse	D	Arleux	Bureau	Viltart	Dujardin	Malengé.
Lederzeele	Dk	Wormhout...	Watten	De Broucker ..	Wæstelandt ...	Vitse, Descamps.
Ledringhem	Dk	Id	Esquelbecq ..	Cailliau	Ammeux	Everaert.
Leers	L	Lannoy	Lannoy	Courier	Hespel, Truffaut.	Toupet.
Leffrinckhoucke.	Dk	Dunkerque-E	Dunkerque...	Deswarte	Lebecque	Dupondt.
Le Maisnil	L	Haubourdin..	Fournes	Despiene ...	Carlier	Duriez.
Le Quesnoy ... A	A	Le Quesnoy..	Bureau.....	Gorisse	Laborde, Despagne...	Sinsouilliez.
Lesdain	C	Marcoing	Crèvecœur ..	Dorchin	Gautier	Gonthier.
Les Moères... Dk	Dk	Hondschoote.	Hondschoote	Mallengier...	Debavelaere ...	Decherf.
Lesquin	L	Seclin	Lille	Descat	Delannoy	Desmons.
Leval	A	Berlaimont ..	Berlaimont..	Fontaine	Huriau	Fiévez.
Lewarde	D	Douai-S	Montigny-en-Os- trevent.....	Pierrache, ✠	Granier	Scritte.
Lezennes	L	Lille-S.-E...	Lille	Agache	Delmotte	Budin.
Lez-Fontaines	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Planard	Coquelet	Lamour.
Liessies	A	Id	Id	Lhomme	Gravez	Carlier.
Lieu-St-Amand ..	V	Bouchain	Bouchain ...	Margerin	Gossez	Parent.
Ligny - en - Cam- brésis	C	Clary	Bureau.....	Leduc	Piettre	Cattelin.
Ligny	L	Haubourdin..	Fournes	Marquis de Véné- velles.....	Waymel	V. Beaucamps.

NOMS			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrond.	du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte.
Lille.....	L	Lille.....	Bureau.....	Géry Legrand, *, A, O, T.	Viollette, *, U, I Gavelle, *, U, I Basquin, A. Meurisse, Barbe A. Brassart.	Voir au chapitre des Cultes.
Limont-Fontaine	A	Maubeuge..	Dourlers.....	Lebrun.....	Dernivel.....	Ficheux.
Linselles....	L	Tourcoing-N.	Bureau.....	Dhalluin.....	Demareq, Catteau...	Leroux.
Locquignol..	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy..	Bartier.....	Hennebert.....	Cornéil.
Loffre.....	D	Douai-Sud..	Montigny-en-Os- trent.....	Poutrain.....	Debeve.....	V. Montigny.
Lomme.....	L	Haubourdin..	Bureau.....	Jolivet.....	Becquet, Verdier.	Deligny.
Lompret.....	L	Quesnoy-s.-D	Pérenchies..	Destombe.....	Caucheteur.....	Sénéchal.
Looberghe... Dk	Dk	Bourbourg..	Bourbourg..	Meesemacker.	Declercq.....	Lagatie.
Loon-Plage... Dk	Dk	Gravelines..	Bureau.....	Fétel.....	Matrenghen, *	Bellengier.
Loos.....	L	Haubourdin..	Bureau.....	Poté Georges.	Guilbert, Estagerie...	Bodin.
Lourches....	V	Bouchain...	Id.....	Dreyfus.....	Wiar, Lesne....	Loubert.
Louvignies-Bavai	A	Bavai.....	Bavai.....	Mandron.....	Levent.....	V. Bavai.
Louvignies-Quesn	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy..	Bruneau.....	Delbrayère.....	Dehen.
Louvil.....	L	Cysoing.....	Cysoing.....	Damide.....	Coignet.....	Godrein.
Louvroil.....	A	Maubeuge..	Bureau.....	Brogne.....	Michaux, Colnion.	Lenain.
Lynde.....	H	Hazebrouck-N	Hazebrouck..	Wambergue...	Verstavel.....	Vangrevelinghe.
Lys-lez-Lannoy.	L	Lannoy.....	Lannoy.....	Boutemy.....	Desprets, Echevin	Lécuyer.
Maing.....	V	Valencienn.-S	Bureau.....	Dupont, *	Dumelz.....	Malfait.
Mairieux....	A	Maubeuge..	Maubeuge..	Blavier.....	Veillez.....	Loisel.
Malincourt..	C	Clary.....	Walincourt..	Lecarnelle...	Malpaux.....	Soeyer.
Malo-les-Bains	Dk	Dunkerque-E.	Bureau.....	Geeraert.....	Dufour.....	Mormentyn
Marbaix....	A	Avesnes-S...	Dompierre...	Wéry Isidore.	Wéry Camille...	Leblanc.
Marchiennes-C..	D	Marchiennes.	Marchiennes.	Lesens.....	Dujardin.....	V. Rioulay.
Marchiennes-V..	D	Id.....	Bureau.....	Maton.....	Lecouffe, Hubert.	Proye.
Marcoing....	C	Marcoing....	Id.....	Carré.....	Bidaux.....	Leriche.
Marcq.....	D	Arleux.....	Monchecourt.	Fournet.....	Wiar.....	Wallez.
Marcq-en-Barœul	L	Tourcoing-S.	Bureau.....	Delesalle	Fremaux, Olivier.	Daubresse, Thi- haut.
Mardyck....	Dk	Dunkerque-O	St-Pol.....	Mormentyn..	Legros.....	Aernout.
Maresches... A	A	Le Quesnoy-O	Artres.....	Frémaut.....	Sueur.....	Cambre'eng.
Mareiz.....	C	Clary.....	Bureau.....	Morerette...	Boidin, Telle...	Charles.
Marly.....	V	Valencienn.-E	Id.....	Weil, *, A.	Monchicourt...	Roseau.
Maroilles....	A	Landrecies..	Id.....	Carion.....	Sculfort.....	Langrand.
Marpent....	A	Maubeuge..	Id.....	Jouniaux.....	Moulin.....	Lemoine.
Marquette... L	L	Lille-Ouest..	Id.....	Dillies.....	Deledicq, Duthoit.	Delplanque..
Marquette... V	V	Bouchain...	Bouchain...	Cachera Jules	Cachera, J.-B...	Petitprez.
Marquillies.. L	L	La Bassée...	Fournes....	Coget, A.	Delemar.....	Millescamps.
Masnières... C	C	Marcoing....	Bureau.....	Dujardin.....	Beauvois.....	Pollet.
Masnij.....	D	Douai-Sud..	Montigny-en-Os- trent.....	Fiévet.....	Leclercq.....	Heughebart.
Nastaing....	V	Bouchain...	Lourches....	Coquelle, A, O, *	Danquigny.....	Briatte.
Maubeuge....	A	Maubeuge..	Bureau.....	Walrand, *	Neuillès, A, N.....	Lasselain, Millet, Panien.
Maulde.....	V	St-Amand (r. g.)	Mortagne....	Hornez.....	Lelong.....	Claïsse.

NOMS		BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
des COMMUNES.	de l'arrond. du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte.	
Maurois	C	Le Cateau . . .	Honnechy . . .	Lemaire	Blanchard	Metsu.
Mazinghien . . .	C	Le Cateau . . .	Le Cateau . . .	Minaux	Watremez	Herbaux.
Mecquignies . .	A	Bavai	Bavai	Prévost	Carlier	Faveau.
Merckeghem . .	Dk	Wormhout . . .	Bollezele . . .	Vantorre	Clément	Declerck.
Mérignies	L	Pont-à-Marcq . .	Pont-à-Marcq . .	Le Boucq	Dutilleux	Callens.
Merris	H	Bailleul-S-O . .	Bailleul	Delporte	Liefoghe	Denys.
Merville	H	Merville	Bureau	Grillet, 	Ernout, Variscotte	Parent.
Metren	H	Bailleul-S-O . .	Bailleul	D'hem	Bailleul	Cardon.
Millam	D	Bourbourg . . .	Watten	Delgrange	Dereudre	Meesemaecker.
Millonfosse . . .	V	St-Amand (r. g.)	Hasnon	Larivière	Huon	<i>V. Hasnon.</i>
Mœuvres	C	Marcoing	Cambrai	Foulon	Petit	Ruffin.
Monceau-St-W . .	A	Berlaimont . . .	Berlaimont . . .	Debis	Vitrant	Basiez.
Monchaux	V	Valencienn-S . .	Thiant	Léquipar	Lanselle	Hérent.
Moncheaux . . .	L	Pont-à-Marcq . .	Thumeries	Mathis	Ployart	Degruson
Monchecourt . .	D	Arleux	Bureau	Darthenay	Dransart	Dewitte.
Mons-en-Bar . . .	L	Lille-N-E	Lille	Delemar	Spriet, Duwer . . .	Comère
Mons-en-Pév . . .	L	Pont-à-Marcq . .	Bersée	Carlier,  A	Bontry	Sinsoyez.
Montay	C	Le Cateau	Le Cateau	Colnois	Noisette	Bailleul.
Montigny	C	Clary	Bertry	Tamboise	Rousseaux	Leveaux.
Montigny-en-Os- trevent	D	Douai-Sud	Bureau	Debruille	Housseaux	Dervaux.
Montrécourt . . .	C	Solesmes	Saulzoir	Marchand	Plichon	Delfosse.
Morbecque	H	Hazebrouck-S . .	Hazebrouck . . .	Verreman	Acke, Vangraefs chépe.	Despicht, Markant
Morenchies . . .	C	Cambrai-O	Cambrai	Bonnel	Foulon	<i>V. Neuville-St-Remy.</i>
Mortagne-du-Nord	V	St-Amand (r. d.)	Bureau	Marion,  	Hennelon	Dubus.
Mouchin	L	Cysoing	Orchies	Varlet	Dumoulin	Bernard.
Moustier	A	Trélon	Trélon	Hancart	Docquier	<i>V. Baives.</i>
Mouveaux	L	Tourcoing-S . . .	Bureau	Varrasse	Lepers, Cornille . .	Gaymay.
Naves	C	Cambrai-Est . . .	Rieux	Soyez	Bersez	Mutel.
Neuf-Berquin . .	H	Merville	Estaires	Cousin D	Cousin Ad	Réquillard.
Neuf-Mesnil . . .	A	Bavai	Hautmont	Huriau	Constant	Harlez.
Neuville	A	Le Quesnoy-E . .	Poix	Jacquemart	Lacomblez	Denis.
Neuville-en Ferr.	L	Tourcoing-N . . .	Tourcoing	Dewitte	Cau, Dhalluin . . .	Prince.
Neuville-St-Remy	C	Cambrai-O	Cambrai	Pluvinage	Corneille	Felmy.
Neuville-s.-l'Esc.	V	Bouchain	Bouchain	Fauville	Deheinzelin	Muys.
Neuvilly	C	Le Cateau	Bureau	Legrand Fénelon . .	Chatelain, Wanégue .	Dapvril.
Nieppe	H	Bailleul-N-E . . .	Bureau	Delbecque	Pollet, Liénard . . .	Schacht.
Niergnies	C	Cambrai-E	Cambrai	Mussault	Pilliez	Roth Le Gentil
Nivelles	V	St-Amand (r. g.)	St-Amand	Monnier	Morival	Mouton.
Normain	D	Orchies	Orchies	Lemaire, 	Blanquart	Cateau.
Noordpeene . . .	H	Cassel	Cassel	Heele	Marquis	Vanwaelscappel
Noyelles-s-Samb.	A	Berlaimont	Maroilles	Azambre	Belot	Lepers.
Noyelles-s-Escaut	C	Marcoing	Cambrai	Dherbecourt	Solau	Masingue.
Noyelles-l-Seclin.	L	Seclin	Wattignies	Debuchy	Laurent	Wastin.
Noyelles-s-Sette	V	Bouchain	Douchy	Delattre	Chatelain	Dubus.
Obies	A	Bavai	Bavai	Mailliez	Deparis	Denis.
Obrechies	A	Maubeuge	Ferrière la Grand ^e	Dutrémée Auxibe.	Duvette	François.

NOMS		BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES	de l'arrond. du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte.
Ochtezeele	H Cassel	Arnéke	Cardon	Cousyn	Verstraet.
Odomez	V Condé	Fresnes	Patoir	Cosseau	Delahousse.
Ohain	A Trélon	Bureau	Lenglé	Michaux	Corbier.
Oisy	V Valencienn.-S	Hérin	Pillion	Tambrun	V. <i>Beallaing.</i>
Onnaing	V Valencienn.-E	Bureau	Brabant, ✱	Anne, Mochez	Cailliez.
Oost-Cappel	Dk Hondschoote.	Hondschoote	Fossaert Am.	Fossaert Emile	Deblock.
Orchies	D Orchies	Bureau	Herbo, ☉ A.	Desespringalle, Pos- teaux	Flament.
Ors	C Le Cateau	Id	Manesse	Givry	Billaud.
Orsinval	A Le Quesnoy-O	Le Quesnoy	Carpentier	Croix	Bonte.
Ostricourt	L Pont-à-Marcq	Oignies (P. d. C.)	Dubois	Lefebvre	Roussel.
Oudezeele	H Steenvoorde	Steenvoorde	Blaevoet	Bossuwe	Castier.
Oxelaère	H Cassel	Cassel	Joos	Sockeel	Boudein.
Pailencourt	C Cambrai-O	Iwuy	Colpart	Decarpigny	Theulier.
Pecquencourt	D Marchiennes	Montigny	Vanandrewell	Bernard	Caron.
Pérenchies	L Quesnoy s.-D.	Bureau	Decottignies	Lambelin, Dubus	Bertein.
Péronne	L Cysoing	Cysoing	Deffontaine	Tonnelle	Costenoble.
Petite-Forêt	V Valencienn.-N	Anzin	Fréalte	Mariscal	V. <i>Aubry.</i>
Petite-Synthe	Dk Dunkerque-O	St-Pol	Fonteyne	Codron, Isaert	Damman.
Petit-Fayt	A Avesnes-S	Cartignies	Bévenot	Évrard	Bois.
Phalempin	L Pont-à-Marcq	Bureau	Coget, ☉ A.	Thérin	Thiry.
Pitgam	Dk Bergues	Bergues	Stevencoot	Caloone	Pillyser
Poix-du-Nord	L Le Quesnoy-E	Bureau	Ducornet	Harbonnier	Meresse.
Pommereuil	C Le Cateau	Le Cateau	Carpentier	Polvent	Duwez.
Pont-à-Marcq	L Pont-à-Marcq	Bureau	Bulleau	Brunin	Lefebvre.
Pont-sur-Sambre	A Berlaimont	Bureau	Lucq	Brissy	Wallez.
Potelle	A Le Quesnoy-E	Le Quesnoy	Cacheux	Lecomte	V. <i>Villereau.</i>
Pradelles	H Hazebrouck-S	Hazebrouck	Didier, ✱, (M)	Debrock	Fauverghie.
Prêmesques	L Armentières-E	Pérenchies	Lemesre	Dugardin	Loby.
Préseau	V Valencienn.-E	Curgies	Dassonville	Nicodème	Harbonnier.
Preux-au-Bois	A Landrecies	Landrecies	Naveaux	Delattre	Baillet.
Preux-au-Sart	A Le Quesnoy-O	Gommegnies	Girard	Philippe	Dernoncourt.
Prisches	A Landrecies	Bureau	Godfrin	Lemaire	Claise.
Prouvy	V Valencienn.-S.	Thiant	Cachera	Mallet	Barbet.
Proville	C Cambrai-O	Cambrai	Foulon	Mallet	Hennion.
Provin	L Seclin	Bureau	Menu	Mortelecque	Vancostenoble.
Quaedypre	Dk Bergues	Bergues	Delater	Deniele	Bultheel.
Quarevelon	A Valencienn.-E	Onnaing	Maizière	Quinet, Duée	Desilye.
Quérénaing	V Valencienn.-S	Artres	Tamboise, ☉	Bricout	Lebriez.
Quesnoy-s.-Deûle	L Quesnoy-s.-D.	Bureau	Bodé	Delannoy, Leigniel	Mortreux.
Quiévelon	A Maubeuge	Cousolre	Suin	Carlier	V. <i>Aibes.</i>
Quiévrechât	V Valencienn.-E	Crespin	Cartry	Lejuste	Derbécourt.
Quiévy	C Carnières	Bureau	Lengrand	Richez, Mercier	Rigant.
Raches	D Douai-O	Id	Denisse	Delcève	Gadenne.
Radinghem	L Haubourdin.	Haubourdin	Waymel	Danjou	Quentin, ✱.
Raillencourt	C Cambrai-O	Cambrai	Pluvinage	Chauwin	Derumaux.
Raimbaucourt	D Douai-O	Raches	Mannier	Briez	Delplanque.

NOMS		BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
des COMMUNES.	de l'arrond. du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte.	
Rainsar	A	Trélon	Sains	Detrée	Tordeux	Cayrois.
Raismes	V	St-Amand (r. d.)	Bureau	Lepez	Guilbart, Moriamex . .	Colpin, Agasse.
Ramillies	C	Cambrai-Est	Cambrai	Denoyelle	Germe	Lelong.
Ramousies	A	Avesnes-N	Sains	Rousseau	Naveau	Darel.
Raucourt	A	Le Quesnoy-E	Englefontaine	Lozé	Durieux	V, Englefontaine.
Recquignies	A	Maubeuge	Marpent	Godin	Huart	Fiévet.
Renescure	H	Hazebrouck-N	Bureau	Sockeel	Stoven	Durie, Brisse.
Reumont	C	Le Cateau	Le Cateau	Passel	Marouzé	Vallez.
Rexpoëde	Bk	Hondschoote	Hondschoote	Thuilliez	Vanbockstaël	Yden.
Ribécourt	C	Marcoing	Marcoing	Delcroix (M)	Leriche	Germe.
Rieulay	D	Marchiennes	Marchiennes	Descloquement	Waquet	Sapelier.
Rieux	C	Carnières	Bureau	Derieux	Bassez	Dayez.
Robersart	A	Landrecies	Landrecies	Pauplaire	Collet	Lefer.
Roeulx	V	Bouchain	Lourches	Robert	Consille	Démarest.
Rombles et March	V	Valencien .-E	Sebourg	Thellier	Bouvier	Delattre.
Romerics	C	Solesmes	Solesmes	Bourson	Moine	Miquet.
Ronchin	L	Lille-Sud-Est	Lille	Fostier	Frémery, Petitberghien	Duvillié.
Roncq	L	Tourcoing-N	Bureau	Leurent	Lepoutre, Vienne	Allard, Villain.
Roost-Warendin	D	Douai-Ouest	Raches	Grammont	Demarquette	Marécaux.
Rosendaël	Dk	Dunkerque-E	Bureau	Degroote	Cuvellier, Boussemaer . .	Bouden.
Rosult	V	St-Amand (r. g.)	St-Amand	Detonrmignies	Legrand, A	Castelain
Roubaix	L	Roubaix	Bureau	Carrelle	Branquart, Trannoy, Milbéo, Lepers, Desobry, Coutilier	Berteaux, Evrard, Tilman, Caude, Debaecker, Lesage
Roucourt	D	Douai-Sud	Douai	Beccquet de Mégille	Verdierre	Marcolte.
Rousies	A	Maubeuge	Maubeuge	Prévoit	Drouisies	Delcambre.
Rouvignies	V	Valencien .-S	Denain	Baudrin	Déruelle	V. Prouvy.
Rubrouck	H	Cassel	Arnèke	Desmidt	Dalle	Legrain.
Ruesnes	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy	Camaret	Lobelle	Demont.
Rumegies	V	St-Amand (r. g.)	St-Amand	Bulleau	Hache	Lobry.
Rumilly	C	Marcoing	Masnières	Delabre	Solau	Leplat.
Sailly	C	Cambrai-O	Cambrai	Lucas	Hecquet	Varras.
Sailly-l-Lannoy	L	Lannoy	Lannoy	Lepers	N	Pruvost.
Sainging-en-Mél	L	Cysoing	Ascq	Bourgeois, ✱	Pollet	Deleporte.
Sainging-en-W	L	La Bassée	Bureau	Pierreuse	Trédez, Méplaux	Bordoduc.
Sains	A	Avesnes-Sud	Id	Dupont	Leroy, Fossel	Marielle.
St-Amand	V	St-Amand	Id	Sirot, J., A	Raviart, A, Dusart	Decalonne.
St-André-l-L	L	Lille-Ouest	Lille	Porion	Parent, Dubernard, A, ✱	Couttenier.
St-Aubert	C	Carnières	Bureau	Vallez	Duez	Sackebant
St-Aubin	A	Avesnes-Nord	Doulliers	Jeoffroy	Erreaux	Vincent.
St-Aybert	V	Condé	Condé	Mercier	Plaquet	Viviers.
St-Benin	C	Le Cateau	Le Cateau	Simons	Caillot	Moreau.
St-Georges	Dk	Gravelines	Gravelines	Louf	Chandez	Debril.
St-Hilaire-s-Helpe	A	Avesnes-Nord	Avesnes	Lécuyer	Siron	Coquelet.
St-Hilaire-les-C	C	Carnières	Bureau	Dépommier	Margerin	Grié.
St-Jans-Cappel	H	Bailleul-N.-E	Bailleul	Naye	Leurèle	Lecœuche.
Ste-Marie-Cappel	H	Cassel	Cassel	Schrevère	Dequidt	Terlie.

N O M S		BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	N O M S D E S			
des COMMUNES	de l'arrondt. du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte.	
St-Martin....	C	Solesmes....	Solesmes....	Boursiez....	Denis.....	Delille.
St-Momelin..	DK	Bourbourg..	Watten.....	Castier.....	Du Teil.....	Bossuwe.
St-Pierrebrouck..	DK	Id.....	Bourbourg..	Cochin.....	Massart.....	Plouvier
St-Pol-s.-Mer	DK	Dunkerque-O	Bureau.....	Vaucouwen- berghe....	Loosdregt, Liagre	Deman.
St-Python....	C	Solesmes....	Solesmes....	Cardon.....	Banteignie....	Lefebvre.
St-Rémy-Chauss.	A	Berlaimont..	Avesnes....	Lapostolle..	Fierquin.....	Horain.
St-Rémy-mal-B.	A	Maubeuge..	Hautmont..	Bois.....	Juste.....	Dehen.
St-Saulve....	V	Valencien -N.	Valenciennes.	Place. ^{GA}	Masson, Hornez.	Ducarne.
St-Souplet....	C	Le Cateau..	Bureau.....	Hautier.....	Leblond, Lombard	Durwez.
St-Syvestre-Cap.	H	Steenvoorde.	Steenvoorde..	Sérien.....	Vanneufville...	Thibaut.
St-Waast....	C	Solesmes....	St-Aubert....	Ruïn-Trentesaux	Mairesse.....	Veys.
St-Waast....	A	Bavai.....	Bavai.....	Hiolle.....	Moriamé.....	Defontaine.
Salesches....	A	Le Quesnoy-E	Poix.....	Denis.....	Rousseau.....	Leroy.
Salomé.....	L	La Bassée...	La Bassée...	Lecreux....	Dubrulle....	Delcour.
Saméon.....	D	Orchies....	Landas....	Wagon.....	Lecomte.....	Delattre.
Sancourt....	C	Cambrai-O	Cambrai....	Crépin.....	Leblat.....	Dufour.
Santes.....	L	Haubourdin..	Haubourdin..	Bernard....	Fremaux....	Wattel.
Sars-et-Rosières.	V	St-Amand (r. g.)	St-Amand....	Doby.....	Dubois.....	Horain.
Sars-Poteries	A	Solre-le-Chât.	Bureau.....	Maufroid...	Delcourt....	Douce.
Sassegnies..	A	Berlaimont..	Berlaimont..	Caverne....	Lenclud....	Lepers.
Saultain....	V	Valencien -E	Bureau.....	Martin.....	Moty.....	Caucheteux.
Saulzoir....	C	Solesmes....	Id.....	Marchant...	Canonne....	Helbecque.
Sebourg....	V	Valencien -E.	Id.....	Delcroix...	Décamps....	Midoux.
Seclin.....	L	Seclin.....	Id.....	Desmazières, ^{GA}	Desurmout, Houzé	Helle.
Selvigny....	C	Clary.....	Walincourt..	De Vendegies.	Viltard.....	Marle.
Séméries....	A	Avesnes-N... Id.....	Avesnes.... Id.....	Lahanier...	Carnoye....	Cousin.
Semousies..	A	Id.....	Id.....	Hénaut....	Watremez...	Bricourt.
Sepmeries..	A	Le Quesnoy-O	Artres....	Dervillers..	Lanselle....	Bourdon.
Sequedin....	L	Haubourdin..	Haubourdin..	Sis.....	Defives....	D'haussy.
Séranvillers.	C	Carnières..	Cambrai....	N.....	N.....	Michaux.
Sercus.....	H	Hazebrouck-N	Hazebrouck..	Courtois...	Sockeel....	Descamps.
Sin-le-Noble.	D	Douai-Nord..	Bureau.....	Renard....	Anache, Loubry..	Hégo
Socx.....	DK	Bergues....	Bergues....	Dejonghe...	Dammercy...	Everaert.
Solesmes....	C	Solesmes....	Bureau.....	Payen.....	Lobry, Labbez...	Gobert.
Solre-le-Chât.	A	Solre-le-Chât.	Id.....	Lion.....	Logrand, Pourpoint..	Margerin.
Solrimes....	A	Id.....	Solre-le-Chât.	Delmer....	Heucien....	Bricourt.
Somain....	D	Marchiennes.	Bureau.....	Penneguin, ^{GA}	Fourmont, Mio...	Buzin.
Sommaing..	C	Solesmes....	Solesmes....	Dupont....	Descamps....	Coutelle.
Spycker....	DK	Bourbourg..	Bourbourg..	Depoers....	Wemaere....	Delanghe.
Stapie.....	H	Hazebrouck-N	Hazebrouck..	Fovez Ed...	Fovez M.....	Petyt.
Steenbecque	H	Hazebrouck-S	Id.....	Lesage....	Deback....	Delattre.
Steeene....	DK	Bergues....	Bergues....	Demey....	Leulliette....	Dekervel.
Steenvoorde	H	Steenvoorde.	Bureau.....	Outters....	Mortier, Vandamme.	Reumaux.
Steenwerck.	H	Bailleul N -E.	Id.....	Plouvier...	Charlet, Weillaert	Boedt, Sockeel
Strazelee..	H	Hazebrouck-S	Hazebrouck..	Taccoen....	Thooris....	Vanrechem.

NOMS		BUREAU DE POSTE duquel chaque commune depend.	NOMS DES			
des COMMUNES.	de l'arrond. du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte.	
Taisnières-en-T.	A	Avesnes-N...	Maroilles...	Witrant...	Flament.....	Mitermitte.
Taisnières-sur-H.	A	Bavai	Bavai	Brasseur.	Arnould.....	Couvez.
Templemars.	L	Seclin.....	Wattignies..	Breuvart...	Montel.....	Bernard.
Templeuve.	L	Cysoing...	Bureau	Dubrenouq, ☉ A.	Pottiez, Montois.	Sagary.
Terdeghem...	H	Steenvoorde.	Steenvoorde.	Boone.....	Colpaert.....	Vandermeersch.
Téteghem....	Dk	Dunkerque-E.	Dunkerque	Lebecque, O ☉	Fonble.....	Christiaen.
Thiant.....	V	Valenciennes-S.	Bureau.	Mariage, ✱	Mallez, O ☉	Leduc.
Thiennes....	H	Hazebrouck-S	Hazebrouck..	Lobbedez...	Barl.....	Haan.
Thivencelles.	V	Condé.....	Condé.....	Rimaux.....	Lefevre.....	Dupuis.
Thumeries..	L	Pont-à-Marcq.	Bureau	N.....	Denneulin...	Bulleau.
Thun.....	V	St-Amand (r.-g.).	Mortagne....	Broquet....	Blauwart....	Dumoulin.
Thun l'Evêq.	C	Cambrai-Est.	Iwuy.....	Mériaux...	Dherbecourt..	Bécuwe.
Thun-St-Martin.	C	Id.	Iwuy.....	Salez.....	Foulon.....	Delannoy.
Tilloy.....	C	Cambrai-O	Cambrai	Leleu.....	Beauvais....	V. Neuville-sur-E
Tilloy.....	D	Marchiennes.	Marchiennes.	Hémez.....	Bricquet.....	V. Brillon.
Toufflers....	L	Lannoy.....	Lannoy.....	Pouchain...	Brunin.....	Deluhy.
Tourcoing...	L	Tourcoing...	Bureau.....	Hassebroucq, ✱	Lefrançois, Diéval	Debrabant, Van-
				☉ A, ✱	Sénélar, Masure-	boekstaël, Mar-
					Six, ☉ A.....	chant, Pélabon
Tourmignies.	L	Pont-à-Marcq.	Pont-à-Marcq.	Butrulle....	Lefebvre.....	Salens.
Trélon.....	A	Trélon.....	Bureau.....	Motte.....	Hostelet, Cowez.	D'Henry.
Tressin.....	L	Lannoy.....	Ascq.....	Fourmestaux	Marchand....	Catteau.
Trith-St-Léger..	V	Valenciennes-S.	Bureau.....	Sirot, César.	Delcourt, Lamelin	Marrie.
Troisvilles..	C	Le Cateau...	Bertry.....	Cardon.....	Burlion.....	Belmer.
Uxem.....	Dk	Dunkerque-E.	Dunkerque	Poidevin...	Vanlandschoote	Massiel.
Valenciennes	V	Valenciennes	Bureau....	Sautteau, ☉ I	Devillers, ☉ A, De-	Voir au chapitre
					bieve, ✱, ✱	des cultes.
Vendegies-au-B.	A	Le Quesnoy-E	Englefontaine	Verdavainne.	Belhegnies....	Broyart.
Vendegies-s.-Éc.	C	Solesmes...	Solesmes...	Lecompt....	Blas.....	Bégain.
Vendeville...	L	Seclin.....	Lille.....	Carré.....	Leclercq.....	Dervaux.
Verchain et Maug	V	Valenciennes-S.	Thiant.....	Boursiez....	Gabelle.....	Pagniez.
Verlinghem...	L	Quesnoy-s.-D.	Quesnoy-s.-D.	Mélisse.....	Ghestem, ☉	Béreaud.
Verlain.....	C	Solesmes...	Solesmes...	Malaquin...	Dormignies...	Martin.
Vicq.....	V	Condé.....	Fresnes....	Duplat.....	Collet.....	Dupire.
Viesly.....	C	Solesmes...	Bureau.....	Sommein...	Vitrant, Vallez.	Delille.
Vieux-Berquin..	H	Bailleul-S-O.	Id.....	Biehuyck, ☉ A	Deken, Loridan..	Samsø n.
Vieux-Condé..	V	Condé.....	Id.....	Schoier....	Degaugue, Defornez..	Delnatte.
Vieux-Mesnil..	A	Berlaimont.	Pont-sur-Sambre	Minaire....	Degaie.....	Leclercq.
Vieux-Reng...	A	Maubeuge..	Villers-sire-Nicole	Henry.....	Beequet.....	Gronnier.
Villereau....	A	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy..	Deparis....	Fromont.....	Noisette.
Villers-au-Tertre.	D	Arleux.....	Monchecourt.	Vinçq.....	Maillet.....	Guidé.
Villers-Campeau.	D	Marchiennes.	Somain.....	Chevaillier..	Sourd.....	V. Somain.
Villers-en-Cauch.	C	Carnières...	St-Aubert...	Cachera....	Rappe.....	Decottignies
Villers-Guislain.	C	Marcoing...	Gouzeaucourt	Vitte.....	Catherine.....	Leducq.
Villers-Outréau.	C	Clary.....	Bureau.....	Leduc.....	Cailliez A., Cailliez L.	Aublin.
Villers-Plouich..	C	Marcoing...	Gouzeaucourt	Lobry.....	Théry.....	Béal, Delerive.
Villers-Pol...	A	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy..	Carlier.....	Carpentier....	Barbet.

N O M S		BUREAU		N O M S D E S		
des	de l'arrondt.	du	DE POSTE			
COMMUNES.		CANTON.	duquel chaque commune dépend.	MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte.
Villers-sire-Nicole	A	Maubeuge. . .	Bureau	Riche	Durieux	Manouvrier.
Volkerinckhove	D	Wormhout. . .	Bollezeete . . .	Delepouve . . .	Monsterlet	Léturgie.
Vred	D	Marchiennes.	Marchiennes . .	Bailliez	Desor	Noisette.
Wahagnies . . .	L	Pont-à-Marq.	Thumeries . . .	Marquant	Pennequin	Dupire.
Walincourt . . .	C	Clary	Bureau	Proy	Lamouret	Guioit
Wallers-Trélon .	A	Trélon	Trélon	Boudry	Denis	Marbotin.
Wallers	V	Valencien-N. . .	Bureau	Bertaux	Patoir, Dupas . . .	Graveline.
Watton-Cappel . .	H	Hazebrouck-N	Hazebrouck . . .	Deseure	Degroote	Beheydt.
Wambaix	C	Carnières . . .	Cambrai	Lefebvre	Bause	Watrin.
Wambrechies	L	Lille-Ouest . . .	Bureau	Vallois	Duthoit, Cavle . . .	Destombes.
Wandignies-H . .	D	Marchiennes . .	Marchiennes . . .	Cauvez	Lesur	Lefebvre.
Wannehain	L	Cysoing	Cysoing	Pollet	Delcourt	Trystram.
Wargnies-le-Gr. .	A	Le Quesnoy-O	Jenlain	Dervaux	Picry	Denis.
Wargnies-le-Petit	A	Id	Le Quesnoy . . .	Colmant, Em. . . .	Colmant Ferdin ^d .	Dernoncourt.
Warlaing	D	Marchiennes . .	Marchiennes . . .	Huart	Huart	Renard.
Warhem	Dk	Hondschoote.	Bergues	Vandaele	Vermerch	Cockenpot.
Warneton-B . . .	L	Quesnoy-s.-D.	Comines	Vermès	Delannoy	V. Deulémont.
Warneton-S . . .	L	Id	Id	Bondue	Duprez	Id.
Wasnes-au-Bac . .	V	Bouchain	Bouchain	Dégremont	Desséry	Delnatte.
Wasquehal	L	Roubaix-O . . .	Bureau	Delourme	Courrier, Spriet . .	Plouchart.
Watten	Dk	Bourbourg . . .	Id	Vandesmet	Debaecker	Delanghe.
Wattignies-la-Victoire . .	A	Maubeuge	Ferrière-la-Gr	Hubinet, L.	Hubinet, R.	V. Damousies.
Wattignies	L	Seclin	Bureau	Duriez	Carlter, Crépin . . .	Richard.
Wattrelos	L	Roubaix-E . . .	Id	Pollet	Lauridan, Delmarre . .	Lejeune.
Wavrechain-s-D . .	V	Denain	Denain	Cheminais	Delille	V. Denain.
Wavrechain-s-F . .	V	Bouchain	Bouchain	Lahure	Joly	Deweine.
Wavrin	L	Haubourdin . . .	Bureau	Pinteaux	Lenghart, Leclercq . .	Dumont.
Waziers	D	Douai-Nord . . .	Douai	Cliquet	Wion	Régrigny.
Wemaers-Cappel .	H	Cassel	Cassel	Gökelaère	Hidden	Barbry.
Wervicq-Sud . . .	L	Quesnoy-s.-D.	Comines	Van Elslande	Serruus	Vandromme.
West-Cappel . . .	Dk	Bergues	Bergues	Chocqueel	Verrièle	Acke.
Wicres	L	La Bassée	Fournes	Lelong	Chombart	Bonduel.
Wignehies	A	Trélon	Bureau	Poulet, A.	Bastien, Yon	Bernaux.
Willems	L	Lannoy	Baisieux	Delattre-Truffaut . .	Pottier	Mulliez
Willies	A	Trélon	Sotre-le-Chât.	Rousseaux	Girardin	V. Liessies.
Winnezeete	H	Steenvoorde . .	Steenvoorde . . .	Renier	Demey	Brief.
Wormhout	Dk	Wormhout	Bureau	Lernout	Collesson, Bèle . . .	Herreman.
Wulverdinghe . . .	Dk	Bourbourg . . .	Watten	Delafosse	Delgrange	Grenon.
Wylder	Dk	Bergues	Bergues	Verschaeve	Verrièle	Verbeke.
Zegers-Cappel . . .	Dk	Wormhout	Esquelbecq	Frauchois	Arnouts	Gryson.
Zermezeete	H	Cassel	Cassel	Vandaele	Reumaux	Beheydt.
Zuydcoote	Dk	Dunkerque-E . .	Dunkerque	François	Torris	Parmentier.
Zuytpene	H	Cassel	Cassel	Hémart du Neuf-pré	Franchois	Deblonde.

N ^{os}	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS
ARRONDISSEMENT D'AVESNES,						
<i>Canton</i>						
4	Avesnes-Nord	Bureau	Marquis ^{GA}	Cromback, ^A Collinet	Hannoye	Caron
2	Bas-Lieu	Avesnes	Evrard	Fontaine	V. Avesnes	"
3	Beugnies	Sars-Poteries	Jounieaux	Taquet	Delcambre	Leclercq
4	Dompierre	Bureau	Mathieu	Chartier	Delobelle	Dehove
5	Dourlers	Id.	de Nédonchel	Bruyère	Saffroy	Richepin
6	Felleries	Id.	Lixon	Sandrart	Moine	Méresse
7	Flaumont-W.	Avesnes	Meurisse	Couvreur	Duclermortier	Cœugnet
8	Floursies	Dourlers	Thiroux ^{Adré}	Thiroux Félix	V. Semousies	Bourgeois
9	Ramousies	Sains	Rousseau	Naveau	Darel	Pavot
10	St-Aubin	Dourlers	Geoffroy	Erraux	Vincent	Maton
14	St-Bilaire-s-Helpe	Avesnes	Lécuyer	Siron	Coquelet	Coffigniez
12	Sémeries	id.	Labanier	Carnoye	Cousin	Cabot
13	Semousies	Id.	Hénaut	Watremez	Delcourt	Lebrun
14	Taisnières-en-Th.	Maroilles	Witrant	Flament	Mitermitte	Bailly
<i>Canton</i>						
4	Avesnelles	Avesnes	Erverchon	Antoine	Delay	Petitfils
2	Avesnes-Sud	Bureau	"	"	"	"
3	Beaurepaire	Prisches	Melot	Duchesne	Claise	Vanesse
4	Boulogne	Avesnes	Flament	Bricard	Momal	Descamps
5	Cartignies	Bureau	Pamar	Scottex	Dransart	Verbecque
6	Étrœungt	Id.	Obled	Cuisset, Godbille	Laurent	Boise
7	Floyon	Étrœungt	Caton	Coulon	Hubray	Baratte, Patou
8	Grand-Fayt	Cartignies	Manesse	Delleaux	Crépin	Varlet
9	Haut-Lieu	Avesnes	Dépret	Evrard	V. Avesnes	Duez
10	La Rouillies	Étrœungt	Confesse	Allaire	Declerck	N.
11	Marbaix	Dompierre	Wéry Isidore	Wéry Camille	Leblanc	Dehorne
12	Petit-Fayt	Cartignies	Bévenot	Évrard	Bois	Baudoux
13	Sains	Bureau	Dupont	Leroy, Fosset	Maricelle	Legrand, Richez
<i>Canton</i>						
1	Amfroipret	Gommegnies	Carlier	Trouillez	Cailliez	Menet
2	Audignies	Bavai	de Veyle de Ro- mans	Maillez	V. Bavai	"
3	Bavai	Bureau	Hennet de Cour- tefroy	Wattier	Delannoy	Donain
4	Bellignies	Bavai	Cordier	Mirland	Paris	Ternisien
5	Bermeries	Id.	Senéchal	Postiau	V. Amfroipret	Simon
6	Betrechies	Id.	Cappliez	Reumont	Facon	Nicodème
7	Feignies	Bureau	Derkenne ^G	Prévot, Damien	Cauest	Legrand
8	Gussignies	Bavai	Bottiau	Defert	Delbart	Caullery
9	Hon-Bergeries	Id.	Joly	Arnould	Danel	Demarest
10	Houdain	Bavai	Carlot	Legrand	Claise	Fontaine, Gaudefroy

Nos	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1895.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1896		
					de canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture.		ordinaux annuels.	extraordinaires et remboursements d'emprunts.	TOTAL.

10 cantons, 153 communes.

d' Avesnes-Nord.

1	M ^{lle} Gordon, Montagne...	4330	869	246	»	»	92	65272	47.	24.5	44.5
2	M ^{lle} Blanchart	427	443	764	3	3	93	5756	57.7	7.	64.7
3	M ^{me} Hilaire	746	202	894	8	8	97	6445	74.	8.6	82.6
4	M ^{me} Dromard	814	257	4320	8	8	88	9824	55.6	6.3	64.9
5	M ^{me} Letoret	746	205	874	7	7	90	7364	66.4	6.8	73.2
6	M ^{me} Méresse	4955	588	4949	8	8	100	46025	449.5	9.9	459.4
7	»	357	408	570	4	4	95	3864	124.6	20.8	145.4
8	»	485	57	464	8	8	93	2209	83.6	2.4	86.
9	M ^{lle} Lacomblé	579	456	946	9	9	104	4043	456.7	20.8	477.5
10	»	433	425	4042	6	6	90	5968	83.	»	83.
11	M ^{me} Chevrin	996	286	4544	7	7	65	9065	72.	10.9	82.9
12	M ^{lles} Lobry, Cuvelier.	776	493	4345	6	6	98	6756	150.9	35.5	186.4
13	»	207	54	308	6	6	93	2048	85.9	0.7	86.6
14	M ^{me} Despouy	696	212	849	40	40	86	7497	70.4	4.4	74.8
		43184	3425	43046				452100			

d' Avesnes-Sud.

1	M ^{lles} Sonnet, Legrand	2354	602	4270	2	2	93	20834	86.8	44.4	100.9
2	»	2465	490	»	»	»	92	Voir Avesnes-Nord.			
3	»	398	449	786	44	44	90	4000	424.8	48.4	440.2
4	M ^{me} Descamps	482	434	869	7	7	98	6432	83.2	22.5	105.7
5	M ^{me} Deydiz	4675	502	2644	8	8	94	47249	98.9	10.9	109.8
6	M ^{lles} Cuisset, Delcour.	2530	652	2510	7	7	90	25148	90.7	47.4	108.4
7	M ^{lle} Poisson	944	294	4746	44	44	98	40947	94.8	40.9	102.7
8	M ^{me} Beauvois	563	471	879	44	44	89	7049	88.	3.4	91.4
9	M ^{lle} Bruyère	432	423	944	4	4	96	4693	84.2	10.4	104.3
10	M ^{me} Riche	424	441	340	9	9	102	4443	105.7	4.4	107.4
11	M ^{lle} Pauquet	646	493	662	7	7	89	5658	76.7	3.3	80.
12	»	335	444	846	10	10	94	4712	100.2	3.9	104.4
13	M ^{mes} Monet, Delattre et Hannecart	4243	4400	4647	8	8	99	32908	448.4	34.4	452.8
		47484	4682	45250				443710			

de Bavai.

1	»	258	85	453	6	26	64	4462	110.4	21.	134.4
2	»	482	44	355	2	28	74	2040	59.7	»	59.7
3	M ^{lle} Bricout	4854	462	353	»	24	72	46289	54.	34.3	85.3
4	»	946	227	514	4	28	69	7579	52.8	»	52.8
5	»	328	404	529	5	26	70	3390	78.7	7.4	85.8
6	»	378	448	333	5	29	67	3329	82.9	3.	85.9
7	M ^{me} Baudouin, M ^{lle} Selavon	2652	674	4876	9	24	82	23488	54.3	42.9	64.2
8	M ^{me} Caullery	549	438	344	7	29	67	4436	55.8	44.9	74.7
9	M ^{me} Harte	4452	297	4402	4	28	73	44648	94.6	5.	96.6
10	M ^{me} Legrand	4063	255	4244	2	26	74	40797	83.2	4.6	87.8

Nos	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
11	La Flamengrie...	Bayai	Philippe	Duhot	Remy	Quiliard
12	La Longueville...	Id.	Derkenne	Jean	Delvallée	Monier
13	Louvignies-Bavai	Id.	Mandron	Levent	V. Bavai	Dulongpont
14	Mecquignies..	Id.	Prévoist	Carlier	Favcau	Brabant
15	Neuf-Mesnil..	Hautmont	Huriau	Constant	Harlez	Lemoine
16	Obies	Bayai	Maillez	DeParis	Denis	Giffroy
17	St-Waast	Id.	Riolle	Moriamé	Defontaine	Cacheleux
18	Taisnières-s-Hon	Id.	Brasseur	Arnould	Couvez	Richard, Renou
<i>Canton de</i>						
4	Aulnoye	Berlaimont	Carpentier	Douillet	V. Aymeries	Baratte
2	Aymeries	Id.	Mary	Bertrand	Deleau	Dumont
3	Bachant	Pont-sur-Sambre	Déghilage	Delfosse	Boulogne	Démoustier
4	Berlaimont	Bureau	Evrard Ellez, ✱	Massot, Doctobre	Wirth	Eloy
5	Boussières	Hautmont	Forest	Quévy	V. Vax-Mesnil	Magrez
6	Ecuelin	Berlaimont	Fiévet	Masure	V. St-Remy-Ch	Dhaussy
7	Hargnies	Pont-sur-Sambre	Haplencourt	Fassiaux	Leporecq	Dugimont
8	Leval	Berlaimont	Fontaine	Huriau	Fievez	Wautier
9	Monceau-St-Waast	Id.	Debis	Vitrant	Basiez	Caulet
10	Noyelles	Maroilles	Azambre	Belot	Lepers	Tasson
11	Pont-sur-Sambre	Bureau	Lucq	Brissy	Wallez	Pouget
12	St-Bemy Chaussée	Avesnes	Lapostolle	Fierquin	Horain	Carlier
13	Sassegnies	Berlaimont	Caverne	Lenclud	Lepers	Herman
14	Vieux-Mesnil	Pont-sur-Sambre	Minaire	Degaie	Leclercq	Givry
<i>Canton de</i>						
4	Bousies	Bureau	Richez	Dumont, Legrand	Laisney	Badard
2	Croix	Bousies	Dehen	Delzart	Hénin	Cailliaux
3	Favril	Landrecies	Thomas	Marcoux	Foubert	Dantin
4	Fontaine-au-Bois	Id.	Leblond	Brabant	Lanne	Lach
5	Forest	Bousies	Danjou	Dupont	Poulet	Thomas
6	Landrecies	Bureau	Deloffre	Martin, Objoie	Fournet	Lallement, Seveste
7	Maroilles	Id.	Carion	Sculfort	Lengrand	Thomas
8	Preux-au-Bois	Landrecies	Naveaux	Delattre	Baillet	Plancot
9	Prisches	Bureau	Godfrin	Lemaire	Claise	Laloux
10	Robersart	Landrecies	Pauplaire	Collet	Lefer	
<i>Canton de</i>						
1	Beauidignies	Le Quesnoy	Boez	DéParis	Delannoy	Leduc
2	Englefontaine	Bureau	N	Guéry	Turpin	Hibon
3	Ghissignies	Le Quesnoy	DeParis	Douay	Parent	Deleau
4	Hecq	Englefontaine	Carlier	Landa	Mériaux	Decombie
5	Jolimetz	Le Quesnoy	Poirette	Corduant	Dreumont	Barbet
6	Le Quesnoy-E	Bureau	Gorisse	Laborde, Despaigne	Sinsouilliez	Pierchon

N ^{os}	NOMS des INSTITUTRICES.	POPU- LATION	ÉLEC- TEURS.	Conte- nance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1895.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1896		
					de canton	de la sous- préfec- ture.	de la préfec- ture.		ordi- naires	extraor- dinares et rem- bour- sement d'em- prunts.	TOTAL.
11	"	312	83	204	6	30	65	4849	125.9	4.2	127.4
12	M ^{lle} Ledieu	4174	344	4736	5	24	77	42928	68.7	8.6	77.3
13	M ^{lle} Lamoureux	990	294	679	4	23	72	8703	58.3	4.3	59.6
14	M ^{lle} Deudon	829	266	477	3	22	74	4289	91.5	11.6	103.4
15	M ^{lle} Mellier	4516	215	4200	9	18	82	4690	52.4	29.0	81.4
16	M ^{me} Meunier	851	275	538	4	22	74	5349	61.7	0.9	65.6
17	M ^{me} Cacheleux	784	201	587	3	27	68	7590	64.2	14.6	78.8
18	M ^{lle} Solasse	4268	308	4610	4	26	74	45382	66.0	13.7	79.7
		47086	4438	42748				444608			
<i>Berlaimont.</i>											
1	M ^{es} Pouillet, Cochinard et Renaux	4386	333	446	4	44	79	44325	42.9	35.2	78.4
2	"	247	74	447	2	44	80	3030	37.0	42.4	49.4
3	M ^{lle} Bédorez	4006	281	937	5	44	82	7909	86.8	8.2	95.0
4	M ^{lles} Legereau, Cardon	2670	781	4309	"	44	78	21963	47.8	47.1	94.9
5	"	382	87	327	44	16	84	2596	71.7	43.8	85.5
6	"	440	37	340	8	8	86	4578	97.9	4.6	99.5
7	"	492	126	544	7	18	78	3792	57.8	5.7	63.5
8	M ^{me} Olivier	860	265	589	4	11	82	6177	77.4	0.4	77.2
9	M ^{me} Caulet	525	459	592	5	9	83	4945	29.5	"	29.5
10	"	390	424	649	8	13	85	6693	43.8	"	43.8
11	M ^{me} Rousseau	4632	507	4432	5	15	84	43695	47.2	42.3	59.5
12	"	458	461	517	6	8	84	3995	83.9	"	83.9
13	"	324	402	444	3	17	80	3680	46.4	7.8	54.2
14	"	388	430	594	8	18	79	3042	82.8	4.2	87.0
		40897	3461	8777				97420			
<i>Landrecies.</i>											
1	S ^r Busignics, M ^{me} Baudehon	3525	946	979	6	25	77	21352	76.2	40.0	86.2
2	M ^{me} Ramette	495	429	396	9	28	76	3366	94.0	40.4	104.4
3	M ^{lle} Lefevre	569	208	444	4	19	83	6647	86.8	40.0	96.8
4	M ^{me} Senez	949	272	768	4	23	77	7396	44.2	"	44.2
5	M ^{lle} Lesnez Zelia	4430	382	887	9	28	77	8293	448.5	6.8	125.3
6	M ^{lle} Delille	3867	1038	2152	"	49	80	40140	43.0	17.0	30.4
7	M ^{me} Bantegnie	4945	377	2193	6	13	85	29237	58.3	47.2	75.5
8	S ^r Collin, Catteau	4626	520	395	5	24	75	6353	98.0	12.4	110.4
9	M ^{lle} Maillet	4448	480	2322	8	13	88	43173	79.7	4.4	80.8
10	S ^r Gravey	245	74	230	5	24	75	4983	144.5	3.9	148.4
		46099	4626	44463				437910			
<i>Le Quesnoy-Est.</i>											
1	M ^{me} Martel	4244	344	785	5	31	66	8583	84.4	6.0	87.4
2	M ^{me} Hibon	4888	547	407	7	26	72	44154	85.3	20.2	105.5
3	M ^{lle} Desforges	528	444	450	4	29	68	4119	100.7	44.4	144.8
4	"	483	454	435	9	25	73	2009	126.3	0.8	127.4
5	S ^r Mesnard	908	272	394	4	26	69	6957	74.0	6.2	80.2
6	M ^{me} Duhem S ^r Lefebvre	4943	494	4442	"	30	65	35636	26.6	39.7	66.3

N ^{os}	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
7	Locquignol...	Le Quesnoy.	Bartier.....	Hennebert.....	Corneil.....	Barbet.....
8	Louvignies-Q.	Id.	Bruneau.....	Delbrayère.....	Dehen.....	Descamps.....
9	Neuville.....	Poix.....	Jacquemart..	Lacomblez.....	Denis.....	Hovaere.....
10	Poix-du-Nord.	Bureau.....	Ducornet.....	Harbonnier.....	Méresse.....	Maillet.....
44	Potelle.....	Le Quesnoy.	Cacheux.....	Lecomte.....	V. Villereau..	»
12	Raucourt.....	Englefontaine	Lozé.....	Durieux.....	V. Englefont ^{ne}	Poirette.....
43	Ruesnes.....	Le Quesnoy..	Camaret.....	Lobelle.....	Demont.....	Lejuste.....
44	Salesches.....	Poix.....	Denis.....	Rousseau.....	Leroy.....	Dehove.....
15	Vendegies-au-B.	Englefontaine	Verdavinne..	Bethegnies.....	Broyart.....	Mathieu.....

Canton de

4	Bry.....	Jenlain.....	François.....	Bolvin.....	Talbroux.....	Covain.....
2	Eth.....	Sebourg.....	Duquesnoy..	Pouille.....	Degruson.....	Lambert.....
3	Frasnoy.....	Le Quesnoy..	Crasquin.....	Manesse.....	Legrand.....	Lhuissier.....
4	Gommegnies.	Bureau.....	Lanselle.....	Derome Messenger	Rouez, Samain	Esguin, Wuiot.....
5	Jénlain.....	Id.	Cantineau.....	Marlière.....	Roisin.....	Poupelle.....
6	Le Quesnoy-Ouest	Bureau.....	»	»	»	»
7	Maresches.....	Artres.....	Frémaut.....	Sueur.....	Cambreleg..	Houriez.....
8	Orsinval.....	Le Quesnoy..	Carpentier.....	Croix.....	Bonte.....	Béville.....
9	Preux-au-Sart	Gommegnies.	Girard.....	Philippe.....	Bernoncourt..	Leblond.....
10	Sepmeries.....	Artres.....	Dervillers.....	Lanselle.....	Bourdon.....	François.....
11	Villereau.....	Le Quesnoy..	Deparis.....	Fromont.....	Noisette.....	Lebecq, Dassonville
12	Villerspol.....	Le Quesnoy..	Carlier.....	Carpentier.....	Barbet.....	Bellau.....
13	Wargnies-le-Gr.	Jenlain.....	Dervaux.....	Picry.....	Denis.....	Dumont.....
44	Wargnies-le-Petit	Le Quesnoy..	Colmant Émile	Colmant Ferdin ^d	Bernoncourt..	Decombe.....

Canton de

4	Assevent.....	Maubeuge.....	Fissiau.....	Labbé.....	V. Boussois..	Rossignol..
2	Beaufort.....	Hautmont...	Decorruée.....	Renaux.....	Maufroid.....	Gombert.....
3	Bersillies.....	Maubeuge.....	Moreau.....	Molle.....	V. Villers-Nicole	Ignacs.....
4	Bettignies.....	Id.....	Moreau.....	Croý.....	V. Mairieux..
5	Boussois.....	Marpent.....	Durieu.....	Badart.....	Bricout.....	Piot.....
6	Cerfontaine..	Ferrière-la-G.	Thomas.....	Dumée.....	V. Rousies..	Lecat.....
7	Colleret.....	Bureau.....	Demanez.....	Gobled.....	Fiével.....	Léger.....
8	Damousies.....	Ferrière-la-Gr	Moustier.....	Devins.....	Marguerit.....	Bellau.....
9	Eclaires.....	Dourlers.....	N.....	N.....	Berlémont.....	Busin.....
10	Elesmes.....	Maubeuge.....	Gillot Nicolas.	Gillot Jules.....	Delcambre.....	Delaporte.....
44	Ferrière-la-Gr	Bureau.....	Lesaffre.....	Robert, Gravet..	Hébert.....	Lecerf.....
12	Ferrière-la-P.	Ferrière-la-Gr	Lecat.....	Gibon.....	Hégo.....	Danel.....
13	Gognies-Ch.....	Maubeuge.....	Lemaire.....	Flamand.....	Decaudin.....	Plouchart.....
14	Hautmont.....	Bureau.....	Deharveng.....	Dubois, Sauvage.	Briffaut.....	Herlem A, Courtoy
15	Jeumont.....	Id.....	Marchal.....	Dusart, Coudoux.	Cornille.....	Dufour.....
16	Limont-Fontne	Dourlers.....	Lebrun.....	Dernivet.....	Ficheux.....	Dumesnil.....
17	Louvroil.....	Bureau.....	Brogne.....	Michaux, Colnion	Lenain.....	Quinzin, Lory.....

Nos	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1895.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1896		
					de canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture.		ordinaux	extraordinaires et remboursement d'emprunts.	TOTAL
7	M ^{me} Barbet-Delhayé..	653	187	9755	8	22	74	36098	58. »	8.8	66.8
8	M ^{me} Marquilly	934	322	833	4	27	68	9002	63. »	2.8	65.8
9	M ^{me} Jouglet	480	140	344	8	31	70	2936	156.9	11.6	168.5
10	M ^{me} Braine	2381	636	920	8	28	72	14359	103.5	31. »	134.5
11	»	200	68	400	3	27	65	3132	68.4	»	68.4
12	»	245	68	103	6	24	70	4303	157.2	2.5	159.7
13	S ^r Fremaux	455	124	565	4	33	63	4580	109. »	23.6	132.6
14	M ^{me} Dehove	600	168	458	8	30	70	4372	116.4	3.3	119.7
15	M ^{me} Stiévenart	811	264	989	10	29	72	6853	128.1	28.2	156.3
		43720	3932	18020				451090			
<i>Le Quesnoy Ouest.</i>											
1	»	374	104	284	9	31	62	2434	93.8	3.6	97.4
2	»	272	85	278	10	32	61	2665	97.1	0.5	97.6
3	M ^{me} Vanesse	490	146	572	5	28	67	4678	70.8	14.4	84.9
4	M ^{mes} Wuiot, Poncolet.	3510	1010	1531	6	25	69	21309	23.5	6.7	30.2
5	M ^{lle} Caron	1046	267	584	7	35	58	8392	68.4	25.3	93.7
6	»	1931	453	»	»	30	65				
7	»	4022	282	472	7	35	59	7632	122.1	4.4	126.2
8	M ^{me} Valin	475	139	332	3	31	62	3734	87.3	2. »	89.2
9	»	384	113	499	7	27	65	3911	82. »	2.3	84.3
10	M ^{me} Pelabon	781	244	596	7	35	60	5477	132.6	3.3	135.9
11	M ^{me} Dassonville	968	271	564	3	27	65	6951	99.7	6.3	106. »
12	M ^{lle} Duchâtelet	1398	456	1206	5	32	60	42202	62.5	24.6	87.1
13	M ^{lle} Daguisy	1042	267	555	8	31	61	8870	79.4	24.9	104.3
14	»	829	236	508	6	29	62	5487	78.4	11.4	89.5
		14492	4073	7978				93739			
<i>Maubeuge.</i>											
1	»	492	42	487	4	21	90	2549	67.4	»	67.4
2	M ^{lle} Farineau	1109	245	1276	8	11	93	7880	74. »	0.4	74.4
3	»	447	44	282	6	24	89	4718	90.5	2.8	93.3
4	M ^{lle} Marit	488	44	461	6	25	87	2450	92.1	67. »	159.1
5	M ^{lle} Guichard	837	133	628	5	23	93	4786	42.8	12.5	55.3
6	M ^{me} Couvreur	538	124	386	5	19	93	2546	80.6	8.6	89.2
7	M ^{lle} Lambert	1393	327	1377	9	21	97	40912	34.2	13.1	47.3
8	M ^{lle} Druart	254	71	500	8	14	95	4712	115.4	»	115.4
9	»	252	72	488	10	10	88	2256	55.3	5.6	60.9
10	M ^{me} Klein	458	129	623	4	23	94	4869	64.4	23.8	88.2
11	M ^{me} Gautier, M ^{lle} Bock	3480	711	4000	4	18	94	25874	58.4	11.6	70. »
12	M ^{me} Sonnevillle	848	207	535	6	17	94	6380	55.5	52.3	107.8
13	M ^{me} Lenglin	735	151	794	8	27	84	5189	104.2	27. »	131.2
14	M ^{lle} Chimot (1)	10238	1616	1227	5	15	85	100300	28.9	24.7	53.6
15	M ^{lles} Blanchard, Fontaine	3195	624	4020	10	29	98	34604	25.1	25.6	50.7
16	S ^r Friederich	607	153	677	9	10	88	3959	51.7	11.4	63.1
17	M ^{lle} Druésne (A) (2).	3823	730	590	2	17	87	41815	20.6	10.6	31.2

(1) M^{me} Husson, M^{me} Bruyère, M^{me} Samin. — (2) M^{lle} Proux, M^{lle} Bertaux.

Nos	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
18	Mairieux....	Maubeuge....	Blavier.....	Veillez.....	Loisel.....	Triboulet.....
19	Marpent.....	Bureau.....	Journiaux....	Moulin.....	Lemoine....	Maillet.....
20	Maubeuge....	Id.....	Walrand, ✱	Neuillies, A. Brasseur	Lasselain (4).	Bruno, Ferlin (2)....
21	Obrechies....	Ferrière-la-Gr	Dutrémée Auxibe	Duvette.....	François....	Laude.....
22	Quiévelon....	Cousolre....	Suin.....	Carlier.....	V. Aibes.....	Dassonville....
23	Recquignies.	Marpent.....	Godin.....	Huart.....	Fiévet.....	Bruyelle, Collet....
24	Rousies.....	Maubeuge....	Prévot.....	Drouisies..	Delcambre..	Dupuis.....
25	St-Remy-mal-Bâti	Hautmont....	Bois.....	Juste.....	Dehen.....	Ravaux.....
26	Vieux-Reng..	Villers-sire-Nicole	Henry.....	Becquet.....	Gronnier....	Thomas.....
27	Villers-sire-Nicole	Bureau.....	Riche.....	Durieux....	Manouvrier..	Wibaux.....
28	Wattignies-la-Victoire	Ferrière-la-Gr	Hubinet, L.	Hubinet R,.....	V. Damousies	Pluchart.....
<i>Canton</i>						
1	Atibes.....	Cousolre....	Petit.....	Hersoy.....	Louys.....	Bachy.....
2	Beaurieux....	Solre-le-Château.	Trouillez....	Hardy.....	Rombouts..	Billiet.....
3	Bérelles....	Id.....	Leclercq....	Dusart.....	Thuliez....	Thieuleux....
4	Bousignies....	Cousolre....	Pouillard....	Souris.....	Cousin.....	Sorlin.....
5	Choisies....	Solre-le-Château	Legrand....	Lonflis....	V. Obrechies.	Papegay.....
6	Clairfayts....	Id.....	Payen.....	Leroy.....	Bottiaux....	Renau.....
7	Cousolre....	Bureau.....	Deltour....	Wallerand, Matagne..	Lemoine....	Jennepin, I. Ⓢ
8	Dimechaux....	Solre-le-Château.	Buquin.....	Solasse....	V. Dimont..	Lemay.....
9	Dimont.....	Sars-Poteries.	Trampont..	Déquesne..	Dubois.....	Poyet.....
10	Eccles.....	Solre-le-Château.	Goblet.....	Desort.....	V. Solrines.	
11	Hestrud.....	Id.....	Binot.....	Raux.....	Dodin.....	Planard....
12	Lez-Fontaines	Id.....	Planard....	Coquelet....	Lamour....	Hoguet.....
13	Liessies....	Id.....	Lhomme....	Gravez....	Carlier.....	Quinon....
14	Sars-Poteries.	Bureau.....	Manfroid..	Delcourt..	Douce.....	Herlem, A. Ⓢ
15	Solre-le-Château.	Id.....	Lion.....	Legrand, Pourpoint..	Margerin..	Courtin....
16	Solrines....	Solre-le-Château.	Delmer....	Heuclin....	Bricout....	
<i>Canton</i>						
1	Anor.....	Bureau.....	Bessac.....	Daubercies, Warot...	Fontaine....	Samillon, Hublet, Landa.
2	Baives.....	Trélon.....	Pêcheux, Ⓢ	Bernard....	Poulain....	Delannoy....
3	Eppe-Sauvage	Id.....	Culhiat du Fresnes	Rabout....	Tersin.....	Bultiau....
4	Féron.....	Wignehies..	Durieux....	Hosselet....	Germe.....	Montay....
5	Fourmies....	Bureau.....	Goury.....	Prohon, Legrand.	Margerin, Basquin ..	Ballot, I, Henniaux Lussiez, Lecœuvre ..
6	Glageon....	Id.....	Rousseaux..	Divry, Podevin..	Lacomblez..	Crétu.....
7	Moustier....	Trélon.....	Hancart....	Docquier....	V. Baives....	Havez.....
8	Ohain.....	Bureau.....	Lenglé....	Michaux....	Corbier....	Lévéque....
9	Rainsars....	Sains.....	Detrée....	Tordeux....	Cavrois....	Mairesse....
10	Trélon.....	Bureau.....	Motte.....	Hostelet, Cowez.	D'Henry....	Limelette....
11	Waller-s-Trélon.	Trélon.....	Boudry....	Denis.....	Marbotin..	Lemaire....
12	Wignehies..	Bureau.....	Poulet, A. Ⓢ	Bastien, Von ..	Bernaux, s. ..	Basuyau, Boucher..
13	Willies.....	Solre-le-Château.	Rousseaux..	Girardin....	V. Liessie	

[1] Milet, Panien. — (2) Arnould, Rouge.

Nos	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1895.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1896		TOTAL
					de canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture.		ordinaux	extraordinaires et remboursements d'emprunts	
18	M ^{lle} Moity.....	471	121	648	5	23	89	4272	55.1	41.9	67.0
19	M ^{lle} Loubry.....	1257	223	482	8	25	96	10446	27.2	44.6	68.8
20	M ^{lle} Legrand J. (4)...	48863	3167	4882	»	49	87	148951	10. »	18.3	28.3
21	»	253	76	542	9	44	96	2091	79.3	3.8	83.4
22	»	168	57	434	9	23	98	1168	135. »	7.3	142.3
23	S ^r Coutant.....	843	476	616	6	23	94	9664	28.5	41.8	40.3
24	M ^{me} Bourteel.....	1216	288	578	3	20	90	15392	25.5	48.1	73.6
25	M ^{me} Monnier.....	772	204	594	8	44	86	4034	70.4	28.3	98.7
26	M ^{lle} Descarpentries ..	930	444	4463	8	27	94	7597	38.7	4.4	40.4
27	M ^{me} Blanchard.....	4288	347	845	8	27	91	14954	54.4	33.4	87.5
28	»	232	59	634	40	42	98	4643	432.7	42.6	445.3
		54587	40279	20963				477044			

de Solre-le-Château.

1	»	331	96	946	8	49	99	3026	94. »	»	94. »
2	»	228	80	729	3	17	106	2207	445.2	4.6	446.8
3	»	181	49	377	5	49	102	1625	125.7	5.1	130.8
4	M ^{lle} Poulain.....	727	434	1200	15	29	106	5203	67.4	43. »	80.4
5	»	92	24	244	8	45	97	721	74.1	24.5	92.6
6	»	332	81	739	3	46	106	2856	429.3	3.3	432.6
7	M ^{mes} Denoyelle, Morland...	3150	663	2059	12	26	103	23254	25.4	47. »	52.4
8	»	248	70	473	5	43	99	4715	19. »	4.4	20.4
9	»	395	120	737	14	41	97	3205	84.5	34.5	449. »
10	M ^{me} Grad.....	126	38	346	4	48	102	919	68. »	»	68. »
11	»	289	423	443	3	43	102	2742	105.2	22.5	127.7
12	M ^{me} Cattoen.....	524	77	600	6	20	107	1835	85.4	3.4	88.8
13	M ^{lle} Suart.....	806	250	4732	7	43	106	7457	70.5	8.2	78.7
14	M ^{me} Josse.....	2392	698	777	5	10	98	16124	51.2	52.4	103.3
15	M ^{lle} Guimbart (1, 2)...	2673	714	1367	»	44	103	26454	43.1	48.9	62. »
16	M ^{lle} Heuclin.....	457	46	534	4	45	100	4483	126.9	49.5	146.4
		42648	3260	43483				400823			

de Trélon.

1	S ^r Prissette (3).....	4663	4465	2295	9	22	444	33102	78.7	6. »	84.6
2	»	246	66	784	7	23	449	2492	84.5	44.6	93.4
3	M ^{lle} Chimot.....	626	454	1665	10	25	442	6316	43. »	2.9	45.9
4	M ^{lle} Lefebvre.....	547	462	1324	8	42	404	6534	86.5	10.9	97.4
5	M ^{lles} Gustin, Caquièrre, M ^{me} Legrand (4)...	45895	3149	2276	9	47	408	429340	33.8	52. »	75.8
6	M ^{lle} Michaux, M ^{me} Hégo, M ^{lle} Leune.....	2704	689	4465	2	44	408	22323	52.4	17.5	69.9
7	»	149	44	709	10	25	446	4818	95.9	4.1	97. »
8	M ^{lle} Fontaine.....	4379	364	4173	3	48	443	8432	46.4	16.7	63.4
9	»	279	80	605	12	8	400	2538	441.9	»	441.9
10	S ^r Richet.....	4344	878	3949	»	46	440	32759	24.9	89.9	444.8
11	»	424	429	775	6	24	447	3303	62.6	44.3	76.9
12	M ^{me} Canipel, M ^{me} Floquet (5)	6463	4690	4352	40	45	407	42322	45.8	32.2	78. »
13	M ^{lle} Bouffée.....	229	67	442	9	45	407	4964	86.6	43.5	100.4
		37945	8637	48365				292637			

(1) M^{lle} Drapier, M^{mes} Houssièrre, Delvaux, Soufflet, Destrée, Wacal, M^{lle} Godéaux, M^{mes} Canonne, M^{lle} Marsil.(2) M^{lle} Menchez. — (3) M^{me} Dineur, S^r Dumortier, M^{me} Massart. — (4) M^{lles} Laurette, Druart. — (5) M^{lle} Disneur, M^{me} Collet.

Nos	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI,

Canton de

1	Awoingt....	Cambrai..	Pamelle....	Courbet.....	François....	Leclercq.....
2	Cagnoncles	Rieux.....	Lefebvre....	Leduc.....	Jansoone....	Honoré.....
3	Cambrai-Est..	Bureau....	Brunel-Pamart..	Ronnelle,  , Lecat.	Lecoq (1)...	Lozé,  , Cloez....
4	Cauroir.....	Carnières...	Dhordain....	Lesne.....	Ninot.....	Minault.....
5	Escaudouvres	Cambrai....	Copin.....	Pouradier, N....	Delesalle....	Patoux.....
6	Estrun.....	Iwuy.....	Boulet.....	Delaval.....	Gralle.....	Duhamel.....
7	Eswars.....	Cambrai....	Salez.....	Lelong.....	Cardon.....	Carrez.....
8	Forenville....	Id.....	Banse Louis..	Lefebvre.....	v. Séranvillers	»
9	Iwuy.....	Bureau....	Panien.....	Derieux, Coullemont.	Delgorge....	Saintomé.....
10	Naves.....	Rieux.....	Soyez.....	Bersez.....	Mutel.....	Maillet.....
11	Niergnies....	Cambrai....	Mussault....	Pilliez.....	Roth Le Gentil	Duhamel.....
12	Ramillies....	Id.....	Denoyelle....	Germe.....	Lelong.....	Telliez.....
13	Thun-Lévêq..	Iwuy.....	Mériaux....	Dherbécourt..	Bécuwe.....	Rivart.....
14	Thun-St-Mart.	Id.....	Salez.....	Foulon.....	Delannoy....	Wibaille.....

Canton de

1	Abancourt...	Cambrai....	Lesne Valent..	Boda.....	Thisse.....	Crinon.....
2	Aubenecheul-au-B.	Aubigny....	Bernard,  	Tarliier.....	v. Aubigny-cu-B.	Dordain.....
3	Bantigny....	Cambrai....	Foveau.....	Bernard.....	Dechy.....	»
4	Blécourt.....	Id.....	Norman.....	Lesne.....	Glorieux....	Éloy.....
5	Cambrai-Ouest	Bureau....	»	»	»	Sizaire.....
6	Cuvillers....	Cambrai....	Dordain....	Liévin.....	v. Bantigny..	Ducornez, 
7	Fontaine-N-D.	Id.....	Dinoir.....	Richard.....	Davoine....	Lussiez.....
8	Fressies....	Id.....	Haine.....	Cuvellier....	Bonnet.....	Mairesse....
9	Haynecourt..	Id.....	Herbet, 	Tétart.....	Desrousseaux	Bouchez....
10	Hem-Englet..	Id.....	Billoir.....	Sallee....	Vaillant....	Coquel.....
11	Morenchies..	Id.....	Bonnel.....	Foulon.....	v. Neuville-St-R	»
12	Neuville-St-Rémy	Id.....	Pluvinage....	Corneille....	Felmy.....	Sourmay....
13	Pailencourt..	Iwuy.....	Colpart....	Decarpigny..	Thellier....	Cailliau....
14	Prville.....	Cambrai....	Foulon.....	Mallet.....	Hennion....	Bour.....
15	Raillencourt..	Id.....	Pluvinage....	Chauwin....	Derumaux..	Lardemer, Ragon
16	Sailly.....	Id.....	Lucas.....	Hecquet....	Varras.....	Didelot....
17	Sancourt....	Id.....	Crépin.....	Leblat.....	Dufour.....	Lefebvre....
18	Tilloy.....	Id.....	Leleu.....	Beauvais....	v. Neuville-sur-B	Colmant....

Canton de

1	Avesn.-l.-Aub.	Bureau....	Derieux.....	Ghienne, Mériaux	Farinaux....	Fouquet....
2	Beauvois....	Id.....	Bastien.....	Gantois, Bricout.	Remy.....	Marchand....
3	Béthencourt..	Candry....	Dubois.....	Renard.....	Coulon....	Laude.....
4	Bévilillers....	Carnières...	Prévoit....	Leroy.....	Dubrulle....	Degrave....
5	Boussières...	Carnières...	Villain.....	Grièrre.....	Six.....	Douchez....

N ^{os}	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	L. TEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal dos quatre contributions directes pour 1895.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1896		
					de canton	de la sous préfecture.	de la préfecture.		ordi- naires	extraor- dinaires et rem- bour- sement d'em- prunts.	TOTAL.

7 cantons, 118 communes.

Cambrai-Est.

1	M ^{lle} Faravel.....	534	446	628	6	6	64	5234	447.2	43.4	130.6
2	M ^{lle} Willefert.....	823	255	623	7	7	62	6434	86.1	7.8	93.9
3	M ^{lle} Petit (1).....	9903	2293	4651	»	»	59	302476	9.3	30. »	39.3
4	M ^{me} Hioco.....	683	216	559	6	6	64	7053	68. »	38.6	106.6
5	M ^{me} Gourdin, Hégo..	2695	786	663	3	3	64	21913	49.4	4.5	54.
6	S ^r Marcy.....	614	481	268	44	44	54	3193	107. »	30.7	437.7
7	M ^{me} Carrez.....	444	442	274	7	7	59	2907	442.7	5.9	448.6
8	»	84	28	335	7	7	65	3121	53.3	1.9	55.2
9	S Tabary.....	3877	4443	4269	9	9	56	22674	80.9	5.4	86.3
10	M ^{lle} Pinte.....	844	240	513	7	7	59	5874	417. »	54.5	168.5
11	M ^{me} Duhamel.....	564	474	435	5	5	63	3648	478.7	41.2	489.9
12	M ^{lle} Bouly.....	584	482	508	5	5	59	6223	84.6	30.3	144.9
13	M ^{me} Clavier.....	814	249	562	8	8	57	5698	444.3	42.2	426.5
14	M ^{me} Bricout.....	754	202	603	8	8	57	6836	78.3	23.3	401.6
		23175	6237	8894				403205			

Cambrai-Ouest.

1	»	588	464	564	7	7	53	5890	93.5	41.1	434.6
2	S ^r Oberdorf.....	477	443	316	44	44	48	4378	65 »	4.5	66.5
3	M ^{me} Couteau.....	580	454	345	7	7	53	3394	82.5	20.5	403. »
4	»	368	95	355	6	6	54	3517	73.4	22. »	95.4
5	M ^{lle} Lagrange (2)...	44219	3300	»	»	»	59	Voir Cambrai-Est.			
6	»	346	75	283	6	6	56	2481	447.8	47. »	434.8
7	S ^r Pluquet.....	2406	525	4038	6	6	60	40836	97.6	6.5	404.1
8	M ^{me} Valin (1).....	642	210	463	10	10	54	4400	42.8	21.2	64. »
9	M ^{me} D. sbrissons....	351	408	385	7	7	54	5317	96.4	41.7	407.8
10	»	727	249	485	10	10	53	4503	46.8	43.4	60.2
11	»	405	32	450	3	3	57	4334	413.7	0.4	413.8
12	»	4538	359	234	2	2	57	7275	55.9	8.7	64.6
13	»	4228	343	748	40	40	56	6858	80.2	5.4	85.6
14	M ^{me} Janssens.....	815	220	622	3	3	64	7687	54.5	6.8	58.3
15	M ^{me} Gorisse.....	4334	376	697	5	5	57	44073	85. »	44.1	99.4
16	M ^{lle} Drapier.....	654	494	324	5	5	56	3933	424.3	27.3	451.6
17	M ^{lle} Dupont.....	456	144	387	6	6	55	4044	404.4	49.9	424. »
18	»	390	404	329	3	3	56	3054	449.9	2.7	422.6
		26924	6765	7892				89355			

Carnières.

1	M ^{me} Herbin (3).....	4574	4436	894	5	42	62	41564	129.5	43.4	172.9
2	M ^{me} Bastien (4).....	3878	4065	352	5	42	69	21654	94.3	49.2	143.5
3	M ^{lle} Lemaire.....	4498	400	544	9	46	74	7504	420.9	40.8	431.7
4	M ^{lle} Dewasmes.....	4236	323	478	4	44	68	5279	446.3	14.4	460.7
5	S ^r Baudhuin.....	4047	286	481	2	42	65	5834	464.3	26.2	490.5

(1) M^{lles} Desprez, Noisette et Vignol. — (2) M^{lles} Grimbelic, Noisette et Devillers. — M^{me} Delannoy. — (4) M^{me} Dupont.

Nos	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
6	Carnières...	Bureau	Déjardin	Leclereq Emile.	Prévost	Capont
7	Cattenières...	Carnières	Lefebvre	Taquet	Truy	Wartelle
8	Estourmel	Id.	Fleury	Hutin	Lerche	Gaujot
9	Fontaine-au-Pire	Beauvois	Demaël	Mollet	Rigaut	Defecroix
10	Quiévy	Bureau	Langrand	Richez, Merrier	Cocu	Tison, Crépin
11	Rieux	Id.	Derieux	Bassez	Dayez	Machuel
12	St-Aubert	Id.	Vallez	Duez	Sackebant	Caudron
13	St-Hilaire-ls-C.	Id.	Depommier	Margerin	Crié	Duriez
14	Séranvillers	Cambrai	N.	N.	Michaux	Pruvot
15	Villers-en-C.	St-Aubert	Cachera	Rappe	Decottignies	Gosseau
16	Wambaix	Cambrai	Lefebvre	Banse	Watrin	Husson

Canton

1	Basuel	Le Cateau	Lemaire	Barbet	Fiévez	Lebon
2	Beaumont	Inchy	Mériaux	Davain	V. Inchy	Navel
3	Catillon	Bureau	Fleury-Lefèvre	Démaretz	Caudron	Meneghez, Bournonville
4	Honnechy	Id.	Levêque	Cailleux	Maroilles	Dambrine
5	Inchy	Id.	Lefebvre	Beauvois	Dimiez	Lesne
6	La Groise	Catillon	Largillière	Lenain	Buzin	Lefebvre
7	Le Cateau	Bureau	Martinet	Banduin, Cloëz	Decorne	Charlon
8	Maurois	Honnechy	Lemaire	Blanchard	Metsu	Dematte
9	Mazinghien	Le Cateau	Minaux	Watremez	Herbaux	D'Herbomez
10	Montay	Id.	Colnion	Noisette	Bailleul	Cattelain
11	Neuvilly	Bureau	Legrand Fénelon	Chatelain, Wanegue	Dapvril	Leroy
12	Ors	Id.	Manesse	Givry	Billaud	Reumont
13	Pommereuil	Le Cateau	Carpentier	Polvent	Duwez	Lougez
14	Reumont	Id.	Passet	Marouzé	Vallez	Leblanc
15	St-Benin	Le Cateau	Simons	Caillot	Moreau	Collet
16	St-Souplet	Bureau	Hautier	Leblond, Lombard	Duwez	Ringeval
17	Troisvilles	Bertry	Cardon	Burlion	Belmer	Farez

Canton

1	Audencourt	Caudry	Nicolas	Cardon	V. Inchy	Ansport
2	Bertry	Bureau	Fontaine-Herbet	Delhaye, Poulain	Dehon	Labaeve
3	Busigny	Id.	Lépousez	Villette, Debail	Grandsart	Allou
4	Caudry	Id.	Leduc	Bricout, Leblond	Langlin	Minaux, A
5	Caulley	Ligoy	Dolez	Vitou	Dupas	Taillandier
6	Clary	Bureau	Bourlet	Largillière, Sauvez	Boudailiez	Déruelle
7	Déhéries	Walincourt	Befve	Leveau	V. Malincourt	n
8	Elincourt	Maretz	Coez	Clochez	Delassus	Régnier
9	Esnes	Walincourt	Boniface	Derieux	Bouchaert	Dorémus
10	Haucourt	Ligny	Happe	Claisse	Dubray	Carlier
11	Ligny-en-Cambresis	Bureau	Leduc	Piéttre	Cattelin	Noisette
12	Malincourt	Walincourt	Lecarnelle	Malpoux	Scoyer	Delanoy
13	Maretz	Bureau	Morcrette	Boidin, Telle	Charles	Bocquet

N ^{os}	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1895.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1896		
					de canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture		ordinares annuels	extraordinaires et remboursement d'emprunts.	TOTAL.
6	S ^r Alain.....	4687	438	823	»	44	64	1129.2	454.2	46.9	204.4
7	M ^{me} Delbart.....	4282	353	539	5	40	68	6410	414.6	46.3	487.9
8	M ^{me} Varras.....	670	202	534	4	8	66	4034	453.7	22.2	477.9
9	M ^{me} Lefebvre (1).....	2240	621	757	6	43	71	9482	448.6	35.9	454.5
10	M ^{me} Crépin, s ^r Hauwen	3300	857	686	6	18	67	13368	446.4	33.9	480.3
14	M ^{me} Boudailliez.....	2202	640	764	5	44	60	44469	440.8	42.3	453.1
12	S ^r Noyelle.....	2432	744	842	8	45	62	44386	445.9	47.4	493.3
13	M ^{lle} Devaux, Sergent	2364	646	646	7	44	65	9402	449.5	52.4	474.9
14	M ^{me} Quesnoy.....	384	411	388	8	9	66	3276	436.6	29.4	465.7
15	M ^{lle} Colin.....	4589	434	894	10	44	60	7820	408.4	44.6	453.0
16	M ^{lle} Nybelen.....	630	479	616	6	9	67	4668	448.6	21.2	439.8
		30980	8379	40478				147436			

du Cateau.

1	M ^{lle} David.....	966	296	4470	4	28	83	8939	444.2	5.2	446.4
2	M ^{lle} Darcheville.....	807	208	327	7	47	74	3699	454.2	47.5	474.7
3	M ^{mes} Cambier, Bournonville	2367	735	1968	8	34	87	21210	443.4	4.6	448.0
4	M ^{me} Plouchart.....	4207	359	646	8	26	83	3757	400.6	44.4	445.0
5	M ^{lle} Richez.....	4466	409	384	6	18	74	9284	499.2	49.8	449.0
6	M ^{lle} Dumont.....	852	263	929	14	35	87	8527	478.4	41.8	486.9
7	M ^{lle} Lainiaux (2).....	10544	2665	2697	»	24	80	103946	42.0	37.0	49.0
8	S ^r Fremaux.....	832	230	208	8	25	82	4208	474.9	63.0	434.9
9	M ^{me} D'Herbomez.....	968	274	896	9	33	88	5480	427.8	6.4	431.2
10	M ^{me} Cattelain.....	506	432	546	2	26	78	3639	480.7	22.6	403.3
11	M ^{lles} Ledieu, Delbart.	2749	744	4245	5	25	74	46994	423.3	20.4	443.7
12	M ^{me} Malaquin.....	783	254	4797	7	34	85	40892	496.4	17.0	413.4
13	M ^{lle} Duchateau, A.	4304	392	587	4	28	82	7438	407.4	8.8	445.9
14	M ^{me} Poulin.....	760	220	277	6	25	80	3246	440.8	25.3	466.4
15	M ^{me} Mollet.....	786	244	464	4	28	83	4445	439.0	30.3	469.3
16	M ^{me} Legrand (3).....	2558	766	947	6	30	86	46543	409.5	34.7	444.2
17	M ^{me} Bergot.....	4630	488	833	6	22	78	9644	405.6	30.2	435.8
		34052	8676	45948				245565			

de Clary.

1	»	294	80	223	6	47	74	4575	224.0	12.6	236.6
2	M ^{lle} Bonnemaison.....	2902	852	854	3	23	78	42334	439.9	36.0	475.9
3	M ^{lles} Colpin, Regneault	3046	879	4684	8	28	85	48464	442.2	26.7	438.9
4	M ^{me} Ternisien (4).....	8045	2229	1069	5	45	72	68000	47.6	79.8	97.4
5	M ^{me} Rousseaux.....	916	255	249	2	47	75	3068	233.4	44.3	247.4
6	M ^{mes} Mollet, Potteau..	2528	782	992	»	20	77	10779	479.2	43.3	222.5
7	»	66	20	486	6	47	75	708	466.3	3.8	470.4
8	M ^{lle} Planard.....	4657	475	840	5	20	77	6850	434.4	6.2	440.6
9	M ^{lle} Canivet.....	4569	447	4444	8	44	69	40777	422.3	3.9	426.2
10	M ^{lle} Devillers.....	644	464	357	6	43	71	2596	469.5	24.8	491.3
11	M ^{lle} Ratte.....	2137	660	877	4	46	74	44682	447.7	30.6	448.3
12	M ^{lle} Bruniaux.....	4004	298	4030	8	48	75	5434	453.7	2.7	456.4
13	S ^{rs} Gillet, Louis.....	2966	895	4428	4	24	84	45850	400.9	22.9	423.8

(1) M^{lle} Carillon. — (2) S^r Droque. — (3) M^{me} Willoquet. — (4) S^r Lefrançois, s^r Alauze

Nos	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
14	Montigny....	Bertry.....	Tamboise ...	Rousseaux.....	Leveaux.....	Noisette.....
15	Selvigny....	Walincourt..	de Vendegies.	Villard.....	Marle.....	Gosselin.....
16	Villers-Outréau.	Bureau.....	Leduc.....	Cailliez et L. Cailliez.	Aublin.....	Wavrin.....
17	Walincourt..	Id.....	Proy.....	Lamouret.....	Guiot.....	Parent.....
<i>Canton de</i>						
1	Anneux.....	Cambrai....	Delabre.....	Crépin.....	Robert.....	Plessier.....
2	Banteux.....	Masnières... Id.....	Crépin.....	Troemet.....	Bricout.....	Cambier.....
3	Bantouzelle..	Id.....	Millet-Bricout	Sombin.....	Bouchez.....	Dupas.....
4	Boursies.....	Hermies (P. d. C.)	Pinchon.....	Brusquin.....	Laurent.....	Joly.....
5	Cantaing.....	Cambrai....	Raux.....	Sergent.....	Rigolle.....	Pennellier.....
6	Crévecoeur-s-l'Esc	Bureau.....	Desmoutier..	Le Roy.....	Lenelle, Grandart	Gibon, Dauphin
7	Doignies.....	Hermies (P. d. C.)	Lourdeau....	Chopin.....	Bonneville..	Lenis.....
8	Flesquières..	Marcoing... Bureau.....	Coupez.....	Villain.....	Dupas.....	Colin.....
9	Gonnelleu... Gouzeaucourt	Gouzeaucourt	Ronnet.....	Sauvet.....	Caïlle.....	Moroy.....
10	Gouzeaucourt	Bureau.....	Lecocq.....	Mignot.....	Vaille.....	Fouquet.....
11	Honnécourt..	Gouzeaucourt	Anselin.....	Ponthieux... Dorchin.....	Cailliez, Devallée	Farez, Goris...
12	Lesdain.....	Crévecoeur..	Dorchin.....	Gauthier.....	Gonthier.....	Stien.....
13	Marcoing.....	Bureau.....	Carré.....	Bidaux.....	Leriche.....	Magrez.....
14	Masnières... Mœuvres.....	Id..... Cambrai....	Dujardin.....	Beauvois... Foulon.....	Pollet..... Ruffin.....	Lebas..... Dauchy.....
16	Noyelles-s-Escaut	Id.....	Dherbécourt..	Solau.....	Masingue...	Dreumont...
17	Ribécourt... Rumilly.....	Marcoing... Masnières... Gouzeaucourt	Delcroix, (M)	Leriche..... Solau.....	Germe..... Leplat.....	Plouchart... Renard.....
18	Rumilly.....	Masnières... Gouzeaucourt	Delabre.....	Solau.....	Leplat.....	Renard.....
19	Villers-Guislain	Gouzeaucourt	Vitté.....	Catherine...	Leducq.....	Dacquembronne
20	Villers-Plouich.	Id.....	Lobry.....	Théry.....	Béal, Delerive...	Gosset.....
<i>Canton de</i>						
1	Beaurain....	Solesmes... Id.....	Langrand.... Lefebvre.....	Dehaine..... N.....	Demain..... Manouvrier..	Thuillier... Bleuse.....
2	Bermerain... Briastre.....	Id..... Viesly.....	Lefebvre..... Vallez, (M)	Décrouez... Macarez, (M)	Leroy..... Décaudin.....	Ringot..... Prouvoyeur..
3	Briastre.....	Viesly.....	Vallez, (M)	Décrouez...	Leroy.....	Ringot.....
4	Capelle.....	Solesmes... Id.....	Macarez, (M)	Décaudin..... Fosse.....	V. Escarmain	Prouvoyeur..
5	Escarmain... Haussy.....	Id..... Bureau.....	Macarez, (M)	Fosse.....	Leleux.....	Lebeau.....
6	Haussy.....	Bureau.....	Macarez, (M)	Sorriaux, Denis.	Fatrez.....	Marlier.....
7	Montrécourt..	Saulzoir... Solesmes... Id.....	Marchand... Boursin..... Boursiez...	Plichon..... Moine..... Denis.....	Delfosse... Miquet..... Delille.....	Carlier..... Bacquart... Gille.....
8	Romerie.....	Solesmes... Id.....	Boursin..... Boursiez...	Moine..... Denis.....	Miquet..... Delille.....	Bacquart... Gille.....
9	St-Martin....	Id.....	Boursiez...	Denis.....	Delille.....	Gille.....
10	St-Python... St-Vaast....	Id..... St-Aubert..	Cardon..... Ruffin-Trentesaux.	Banteignie... Mairesse...	Lefebvre... Vcys.....	Devins... Colot.....
11	St-Python... Saulzoir....	Id..... Bureau.....	Cardon..... Marchant...	Banteignie... Canonne.....	Lefebvre... Helbecque...	Devins... Mascart....
12	Saulzoir....	Bureau.....	Marchant...	Canonne.....	Helbecque...	Mascart....
13	Solesmes... Sommaing... Vendeg.-s-Ecaill.	Id..... Solesmes... Id.....	Payen..... Dupont..... Lecompt.....	Lobry, Labbez Descamps... Blas.....	Gobert..... Coutelle... Bégin.....	Lesne, (M) A Delsarte... Carpentier..
14	Sommaing... Vendeg.-s-Ecaill.	Id..... Id.....	Payen..... Dupont.....	Lobry, Labbez Descamps... Blas.....	Gobert..... Coutelle... Bégin.....	Lesne, (M) A Delsarte... Carpentier..
15	Vendeg.-s-Ecaill.	Id.....	Lecompt.....	Blas.....	Bégin.....	Carpentier..
16	Vertain.....	Id.....	Malaquin... Sommains... Vitrant, Vallez.	Dormignies... Martin.....	Martin.....	Wignolle... Benoit.....
17	Viesly.....	Bureau.....	Sommains... Vitrant, Vallez.	Dormignies... Martin.....	Martin.....	Wignolle... Benoit.....

N ^{os}	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1895.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1896		
					de canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture.		ordinares annuels.	extraordinaires et remboursement d'emprunts.	TOTAL.
44	M ^{lle} Malmonté.....	1041	293	586	2	20	75	4270	238.4	33.9	272.3
45	M ^{lle} Leveaux.....	747	206	645	4	47	73	3617	440.8	45.2	186.9
46	M ^{lle} Labbe.....	2877	827	709	10	21	77	9957	416. »	43.5	429.5
47	M ^{lles} Richez, Carpentier.	2343	673	894	5	45	73	44499	420.2	34.7	454.9
		31749	10005	43734				197181			

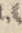

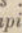


Marcoing.

1	»	446	432	538	6	9	63	4360	439.3	5.1	444.4
2	S ^r Duchemin	964	265	607	9	44	73	6446	428.4	2. »	430.4
3	S ^r Darche.....	4004	299	754	10	44	73	5309	420.6	24.3	444.9
4	M ^{lle} Doignies.....	613	206	757	12	45	63	6631	82. »	2.9	84.9
5	M ^{lle} Pitolet.....	628	477	639	4	8	62	6067	94. »	42. »	403. »
6	S ^{rs} Weber, Langellier (1).	2347	705	3694	6	10	67	21501	457.7	48.8	476.5
7	M ^{lle} Blangille.....	679	204	733	13	47	66	6234	416.8	42.7	429.5
8	S ^r Puyot.....	662	200	619	5	43	67	5332	444.5	»	444.5
9	M ^{lle} Leroy.....	817	244	496	8	46	74	4451	457.3	3.3	460.6
10	M ^{lle} Bénicourt, A.	2232	652	4207	9	48	76	42943	73.5	45. »	88.5
11	S ^r Caron.....	4904	546	4522	10	47	76	44084	420.9	6.6	487.5
12	M ^{lle} Waxin.....	4068	288	844	8	42	68	5032	422.5	0.8	433.3
13	S ^r Chuffart.....	4959	558	4497	»	8	66	43866	78.4	6.1	84.5
14	M ^{lles} Tellier, Proy.....	2392	604	4089	3	7	66	24109	97. »	41. »	408. »
15	M ^{lle} Colpin.....	856	239	727	14	44	60	5913	86.4	40.7	96.8
16	S ^r Lenain.....	766	222	488	2	6	64	6856	402.7	4.2	403.9
17	M ^{lle} Anspart.....	658	205	876	3	42	69	5906	416.3	4.6	420.9
18	M ^{lle} Laine.....	2197	645	665	4	6	65	8416	417.7	49.7	437.4
19	M ^{lle} Rousselet.....	4846	588	4442	10	48	76	40777	401. »	24.7	425.7
20	M ^{me} Coupey.....	894	242	4098	6	46	73	6945	440.9	9.8	450.7
		24932	7488	49959				475448			

Solemes.

1	»	356	410	99	5	25	74	4297	248. »	46.2	364.2
2	M ^{lle} Henniquau	4053	294	647	10	24	62	6554	91.2	9.7	400.9
3	S ^r Puscour.....	930	270	687	4	24	72	9490	92.7	49.8	442.5
4	»	326	89	507	8	28	63	4437	86.8	2.5	89.3
5	M ^{me} ».....	942	267	637	7	27	60	5634	407.6	42. »	449.6
6	M ^{lle} Basquin.....	2893	769	4609	5	49	65	48348	90.6	48.9	409.5
7	»	279	84	353	8	49	62	2354	442. »	42.6	454.6
8	M ^{lle} Maurice.....	773	225	594	3	23	67	5727	422.5	37.2	459.7
9	M ^{lle} Vitoux.....	629	167	525	9	29	62	4496	444.4	40.2	424.6
10	M ^{lle} Hecquet.....	4747	492	733	2	48	68	42651	65.9	45.8	444.7
11	M ^{me} Colot.....	4837	471	435	6	44	64	6943	96.6	24.3	420.9
12	M ^{lle} Trannoy.....	2494	630	4003	9	20	64	46831	92.4	46.4	408.5
13	M ^{lle} Honoré, I. (2).	6244	4635	2306	»	20	69	52326	21.5	27.6	49.4
14	M ^{me} Bécar.....	539	438	355	10	30	59	3438	75.2	2.7	77.9
15	M ^{lle} Cochet.....	4069	285	647	9	29	60	8056	74.3	9.4	83.4
16	M ^{lle} Hennebert.....	4444	349	574	5	24	66	6068	89.4	42.4	434.5
17	M ^{me} Arnold (3).....	2804	737	4054	6	49	70	43054	441.2	25.4	436.6
		25723	6982	42765				476765			

(1) S^r Cattoire. (2) M^{me} Hayez, Miles Laffont, Genval. — (3) M^{lle} Tromon.

N ^{os}	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
ARRONDISSEMENT DE DOUAI,						
<i>Canton</i>						
1	Arleux	Bureau	Drocourt,  A.	Dransart	Vaille	Desnoullet
2	Aubigny-au-Bac	Id.	Hannois	Pagniez	Rousselle	Sergent
3	Brunémont	Arleux	Tantart	Ficheux	Lefebvre	Devred
4	Bugnicourt	Id.	Maillet	Denizart	Viseur	Marion
5	Cantin	Bureau	Coquelet	Carlier	Cattelain	Werquin
6	Erchin	Cantin	Bernard	Richez	Vandy	Sarazin
7	Estrées	Arleux	Lemaire	Jacquart	Demory	Tournel
8	Féchain	Aubigny	Tétar	Delille	Ledoux	Delvallée François
9	Fressain	Monchecourt	Lanvin	Déprez	Martinache	Manesse
10	Gœulzin	Cantin	Broquet	Lemaire	Imbert	Dubois
11	Hamel	Arleux	Cambray	Varlez	Budin	Dhouailly
12	Lécluse	Bureau	Viltart	Dujardin	Malengé	Leveaux
13	Marcq	Monchecourt	Fournet	Wiart	Wallez	Pontreué
14	Monchecourt	Bureau	Darthenay	Dransart	Dewitte	Roisin
15	Villers-au-Tertre	Monchecourt	Vinçq	Maillet	Guidé	Plé
<i>Canton de</i>						
1	Anhiers	Raches	Wacquez	Delval	<i>V. Raches</i>	Hutin
2	Douai-Nord	Bureau	Giroud, O 	Bertin, Hanotte	<i>V. au chapitre des cultes.</i>	Reiter,  I, Mériaux
3	Flines-lez-Raches	Id.	Debruille	Delzenne, Delannoy	Delcroix	Groux, Buseine
4	Lallaing	Raches	Morel	Bastien	Butin	Pullès
5	Sin-le-Noble	Bureau	Renard	Anache, Loubry	Hégo	Boucher, Nigeon
6	Waziers	Douai	Cliquet	Wion	Régrigny	Lebon
<i>Canton de</i>						
1	Auby	Flers	Facomprez	Waffart	Pastours	Deman
2	Courchelettes	Douai	Humez	Silvin	<i>V. Lambres</i>	Deresmes
3	Cuincy	Id.	D'hour	Delbourse	Béthune	Leconte
4	Douai-Ouest	Bureau	"	"	"	Aquart,  A, Brabant, Breucq, Miniscloux,  A
5	Esquerchin	Douai	Lubrez	Wacheux	Ruckebusch	Bara
6	Flers-en-Escreb	Bureau	Marquette	Demonchy	Rogé	Degouy
7	Lambres	Douai	Silvin	Fournier	Delrue	Bernard
8	Lauwin-Planque	Id.	Hurtaux	Cauchy	Croissant	Ducatillon
9	Raches	Bureau	Denisse	Delclève	Gadanne	Rousseau
10	Raimbecourt	Raches	Mannier	Briez	Delplanque	Dubuisson
11	Roost-Warendin	Id.	Grammont	Demarquette	Maréaux	Boudailliez

Nos	NOMS des INSTITUTRICES.	POPU- LATION	ÉLEC- TEURS.	Conte- nance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1895.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1896		TOTAL.
					de canton	de la sous- préfec- ture.	de la préfec- ture.		ordi- naires annuels.	extraor- dinares et rem- bour- nement d'em- prunts.	
6 cantons, 66 communes.											
<i>d'Arleux.</i>											
1	M ^{me} Swynghedauw..	4682	444	4440	»	44	43	46907	40. »	7.9	47.9
2	M ^{lle} Thieullet, Elisa..	4046	286	316	7	44	48	5924	43. »	24.4	37.4
3	M ^{lle} Cambier.....	422	425	199	6	43	46	2519	32.9	5.3	38.2
4	M ^{me} Poulain.....	741	245	628	4	44	44	6658	39.3	10.7	100.2
5	M ^{lle} Martin.....	891	283	931	5	8	41	13029	60.9	18.4	79.3
6	»	569	181	528	8	10	43	5099	105.5	22. »	127.5
7	M ^{lle} Eloy.....	4006	280	582	8	9	42	6558	35.2	8.6	93.8
8	M ^{me} Sablon.....	4378	404	544	12	47	52	5705	122. »	21.6	143.6
9	»	933	282	638	8	43	47	7936	67.5	9.7	77.2
10	S ^r Chambon.....	896	260	478	6	7	40	7047	66.2	16.4	82.3
11	»	424	436	358	3	42	45	3617	70.7	7.6	78.3
12	»	4696	524	496	7	43	45	9804	40.3	4. »	44.3
13	M ^{lle} Drain.....	578	170	627	12	22	51	5848	77.9	15. »	92.9
14	M ^{me} V ^e Dusart.....	4250	314	679	10	45	46	9840	82.8	26. »	108.8
15	»	452	435	457	7	43	44	4333	107. »	23.4	130.4
		43931	4069	8741				140794			


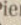
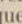




Douai-Nord.

1	»	409	420	462	8	8	28	2292	35.4	44.3	49.7
2	M ^{les} Caron, Benoit, M ^{me} Lips, M ^{lle} Del- planque, M ^{me} Vitaux	9394	4628	4674	»	»	33	395621	7. »	26. »	33. »
3	M ^{me} Leprêtre, S ^r Goffart..	4016	4257	4959	12	42	27	26876	31.7	12.4	43.8
4	S ^r Delvallée, S ^r Naud.	2001	637	552	8	8	30	8607	22.4	4.8	26.9
5	S ^r Gillet, M ^{lle} Lemaire.	6502	4734	4475	3	3	35	37035	24.9	15.6	40.5
6	M ^{lle} Macquart.....	2295	696	432	3	3	31	43648	25.3	3.9	29.2
		24647	6092	5954				484079			

Douai-Ouest.

1	M ^{lle} Carrion.....	2364	617	706	7	7	30	26085	26.4	21.4	47.8
2	»	374	418	465	4	4	37	10476	30.3	6.7	37. »
3	M ^{lle} Courtecuisse....	4359	371	693	4	4	35	42839	5.2	10.8	16. »
4	M ^{lle} Bardet, M ^{me} Soyé (1)	44402	2740	»	»	»	33		Voir Douai-Nord.		
5	M ^{me} Montois.....	728	202	528	6	6	37	6483	54.6	11.9	69.5
6	M ^{lle} Frammery.....	2052	544	712	5	5	33	17008	62.4	22.3	84.4
7	M ^{lle} Dubiquet.....	4499	404	881	3	3	35	47520	57. »	44.4	74.4
8	M ^{me} Lips.....	748	489	365	4	4	34	5263	74.4	7.9	79. »
9	S ^r pournel.....	4574	445	485	7	7	26	41607	28.6	»	28.6
10	M ^{lle} Desort.....	2464	719	4404	9	9	25	47677	34. »	5.8	36.8
11	M ^{lle} Bourguelle, M ^{me} Drecq.....	2258	606	705	7	7	27	44348	23. »	0.9	23.9
		29849	6945	6344				436306			

(1) M^{mes} Malaux, Granel, Rompéau, Lamouret, Billottet.

Nos	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
<i>Canton de</i>						
1	Aniche	Bureau	Bastin	Wailly, Goffin	Langlade	Basuyaux Domit.  I.
2	Auberchicourt	Aniche	Wagon	Goguille, Lambert	Leclercq	Basuyaux Alfred
3	Dechy	Douai	Pol	Widiez	Debuchy	Soufflet
4	Douai-Sud	Bureau	"	"	"	"
5	Ecaillon	Montigny-en-Ost.	Houriez	Dherbécourt	Perche	Caltoen
6	Férin	Cantin	Couppé	Mélayers	Ritaine	Delevallee Adrien
7	Guesnain	Douai	Leleu	Mortreux	Demonchy	Lozé
8	Lewarde	Montigny-en-Ost.	Pierrache, 	Granier	Scritte	Lubrez
9	Loffre	Id.	Poutrain	Debeve	V. Montigny	Wiarl
10	Masny	Id.	Fiévet	Leclercq	Heughebart	Reiter
14	Montigny-en-Ost.	Bureau	Debruille	Houzeaux	Dervaux	Duez
42	Roucourt	Douai	Beequet de Mégille	Verdierre	Marcotte	Gaudry
<i>Canton de</i>						
1	Bouvignies	Marchiennes	Desmons	Gourmez	Desurmont	Gobled
2	Bruille-lez-March	Somain	Buisset	Puvion	Dorchies	Dupret
3	Erre	Id.	Delcambre	Lotte	Fasseur	Leroy
4	Fenain	Id.	Brabant Augustin	Bourlet J.-B., Brabant Idéphonse	Bricout	Camus
5	Hornaing	Id.	Brassart	Bridoux	Bombart	Quévenne
6	Marchiennes-Vill ^e	Bureau	Maton	Lecouffe, Hubert	Proye	Bocquet,  A, Roseau
7	Marchien ^e s-Camp	Marchiennes	Lesens	Dujardin	V. Rieulay	Kerfysen
8	Pecquencourt	Montigny	Vanandrewelt	Bernard	Caron	Ségard
9	Rieulay	Marchiennes	Descloquement	Waquet	Sapelier	"
40	Somain	Bureau	Pennequin  A	Fourment, Mio	Buzin	Belille, Donné
41	Tilloy	Marchiennes	Hémez	Bricquet	V. Brillon	Capon
42	Villers-Campeau	Somain	Chevaillier	Sourd	V. Somain	"
43	Vred	Marchiennes	Bailliez	Desor	Noisette	Brisson
44	Wandig ^e Hamag ^e	Id.	Cauvez	Lesur	Lefebvre	Larose
45	Warlaing	Id.	Monier	Huart	Renard	Coulmon
<i>Canton</i>						
1	Aix	Orchies	Masquelier	Dupret	Muchery	Henneton
2	Auchy	Id.	Simon	Dedeuxville	Melot	Descarpentries
3	Beuvry	Id.	Dupont	Robert	Wallez	Ripaille
4	Coutiches	Id.	Dennetière, 	Lespagnol	Piel	Leriche
5	Faumont	Raches	Desmoutier	Hornez	Dal	Jouvenet
6	Landsain	Bureau	Chrétien	Couteau	Batteur	Degez
7	Nomain	Orchies	Lemaire, 	Blanquant	Catteau	Devries
8	Orchies	Bureau	Herbo,  A	Desespringalle, Pos teaux	flament	Colpin
	Saméon	Landas	Wagon	Lecomte	Delattre	Cat

N ^{os}	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1895.	MONTRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1896		
					de canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture.		ordinares annuels.	extraordinaires et remboursement d'emprunts.	TOTAL.
1	M ^{lle} Petit, Ardouin (1)	6765	1777	651	44	44	44	52214	47.0	34.0	51.0
2	M ^{lle} Gaiffe.....	2700	718	741	43	43	45	47435	61.0	23.2	84.2
3	M ^{me} Brisson.....	2244	613	906	4	4	37	45758	43.0	0	43.0
4	"	6443	4430	"	"	"	33		Voir Douai-Nord.		
5	"	635	214	400	12	12	37	3549	64.9	16.8	81.7
6	M ^{lle} Langlet.....	769	237	552	6	6	39	8984	44.4	7.7	52.1
7	M ^{me} Desplanques....	1054	294	400	6	6	37	7997	69.7	14.0	83.7
8	M ^{lle} Thieuleux.....	4284	374	390	7	7	40	7840	56.5	5.0	61.5
9	"	222	53	260	7	7	39	2770	57.8	25.2	83.0
10	M ^{lle} Gabelle.....	1077	329	715	10	10	36	40324	57.9	21.9	79.8
11	M ^{lle} Ville.....	805	237	541	40	40	43	7658	66.6	7.6	74.2
12	"	325	97	318	7	7	40	4073	56.4	45.9	72.3
		23993	6373	5844				440272			

Marchiennes.

1	M ^{lle} Soufflet.....	4546	503	879	5	45	30	40253	50.1	24.9	75.0
2	M ^{me} Bourez.....	4420	342	433	6	44	39	5466	84.3	32.2	116.5
3	S ^r Tellier.....	4459	452	588	9	48	42	6830	80.3	12.4	92.7
4	M ^{me} Nison, M ^{lle} Richez.	2546	768	578	8	17	40	42181	72.5	47.1	89.6
5	"	4373	440	895	10	20	44	40288	52.7	45.6	68.3
6	M ^{lle} Richard, M ^{me} Roseau, M ^{me} Moity....	3258	944	2143	"	49	34	27802	46.7	6.0	52.7
7	"	456	150	556	5	46	35	3472	92.9	23.0	115.9
8	M ^{lle} Gorlier.....	4275	358	959	8	42	36	44335	40.7	45.7	56.4
9	S ^r Pierrot.....	540	451	474	5	46	36	2238	117.7	42.4	129.8
10	M ^{lle} Honorez M ^{me} Margat	6043	4676	987	6	45	39	43693	73.1	43.8	86.9
11	"	368	445	550	4	24	36	3668	66.8	16.3	83.1
12	"	305	408	245	46	46	39	3140	87.2	7.5	94.7
13	M ^{lle} Jenot.....	4590	547	344	6	45	36	4637	43.0	20.0	33.0
14	M ^{lle} Carrez.....	935	278	629	4	24	36	4745	82.9	10.3	93.2
15	"	647	496	388	4	23	37	3282	104.4	33.6	137.7
		23401	6938	10345				453100			

d'Orchies.

1	M ^{me} Mocq.....	979	327	655	5	23	28	7527	94.4	42.4	106.5
2	S ^r Guidet.....	4328	405	779	3	19	23	40444	62.7	8.8	71.5
3	M ^{lle} Bugnicourt.....	4727	560	1252	4	21	29	42888	33.8	5.7	39.5
4	M ^{lle} Courtcuisse.....	4932	614	4634	5	13	27	45672	51.7	42.4	64.1
5	M ^{lle} Malésieux.....	4545	486	957	10	12	24	44583	24.0	44.9	35.9
6	M ^{lle} Bernard.....	2063	676	4495	5	22	30	45782	59.9	41.0	70.9
7	M ^{me} Devillers.....	2405	675	4944	4	24	26	24595	74.9	44.9	86.8
8	M ^{lles} Poulain, Danel..	3918	4049	4094	"	47	25	39184	45.7	29.2	44.9
9	M ^{lle} Delplanque.....	4379	429	882	8	26	34	40675	80.4	49.8	100.2
		47276	5218	10356				446750			

(1) M^{lle} Dumont. — M^{me} Lemaire.

Nos	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE,						
<i>Canton</i>						
4	Armbouts-Cap	Bergues	Stevenoot O	Wemaere	Lordénimus	Ryngaert
2	Bergues	Bureau	Clacys	Carpentier, Vermullen	Staelen	Debehaigne
3	Bierne	Bergues	Meesemacker	Masselis	Vanrechem	Larridon
4	Bissezele	Id.	Boudenoot	Cièren	Verhaeghe	Potriquel
5	Crochte	Id.	Vancappel	Thibouw	Dedryer	Pembry
6	Eringhem	Esquelbecq	Hemelsdael	Vantorre	Lamerand	Lecouvez
7	Hoymille	Bergues	Vernaelde	Beyaert	V. Bergues	Deconinck
8	Pitgam	Id.	Stevenoot	Caloone	Pillyser	Leveau
9	Quaëdypre	Id.	Delater	Deniele	Bultheel	Pickaert
10	Soex	Id.	Defonghe	Dammerey	Denys	Andioen
11	Steene	Id.	Demey	Leulliette	Dekervel	Bourlet
12	West-Cappel	Id.	Choqueel	Verrielle	Acke	Maës
13	Wylder	Id.	Verschaeve	Verrielle	Verbeke	Ruguet
<i>Canton</i>						
4	Bourbourg	Bureau	Vandenbroucque	Vanwormhoudt	Dominicus	Blanchet
2	Bourbourg-C.	Bourbourg	Belle	Wissocq, Teltart	V. Bourbourg	Géryl
3	Brouckerque	Id.	Debavelaere	Devey	Claie	Flagolet
4	Cappelle-Br.	Id.	Delepouve	Dégardin	Vanneufville	Isoré
5	Drincham	Id.	Baillie	Vanacker	Syssau	
6	Holque	Watten	Ghys	Canlers	Devish	Fleury
7	Looberghe	Bourbourg	Meesemacker	Declercq	Lagatie	Devos
8	Millam	Watten	Delgrange	Dereudre	Meesemacker	Pigache
9	St-Momelin	Id.	Castier	du Teil	Bossuwe	Lion
10	St-Pierrebr.	Bourbourg	Cochin	Massart	Plouvier	Debeyre
11	Spycker	Id.	Depoers	Wemaere	Delanghe	Delabaere
12	Watten	Bureau	Vandesmet	Debaecker	Delanghe	Druesne
13	Wulverdinghe	Watten	Delafosse	Delgrange	Grenon	Vandenbroucke
<i>Canton</i>						
1	Bray-Dunes	Dunkerque	Wallin	Martel	Baelde	Bengin
2	Coudekerque	Bergues	Vanhoove	Marckvillie	Spillemaeker	Vandenabele
3	Coudekerque-Br.	Bureau	Dickson	Lécont ^e , Bad ^e , Daudroy	Jourdin	Lefranc, Leduc
4	Dunkerque-E.	Id.	Dumont	Deman, Cavois, De- lourme	Compagnon, Scal- bert, Brousse	Vaillant, Carouille
5	Leffrinckoucke	Dunkerque	Deswarte	Lebecque	Dupondt	Baudet
6	Malo-les-Bains	Bureau	Geeraert	Dufour	Mormentyn	Barbery
7	Rosendaël	Id.	Degroote	Cuvellier, Boussemaer	Bouden	Fourcy, A
8	Téteghem	Dunkerque	Lebecque	Fouble	Christiaan	Cailliau
9	Uxem	Id.	Poidevin	Vanlandschoote	Massiet	Leurégans
10	Zuydcoote	Id.	François	Torris	Parmentier	Blervaeque

N ^{os}	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1895.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1896		TOTAL.
					de canton	de la sous- préfec- ture.	de la préfec- ture.		ordi- naires annuels.	extraor- dinares et rem- bour- sement d'em- prunts.	
7 cantons, 65 communes.											
<i>de Bergues.</i>											
1	M ^{lle} Devos.....	4146	338	937	7	8	75	9399	84.4	4.5	85.6
2	S ^{re} Cordès, Vanassche	5380	4273	151	»	9	72	50679	10. »	8. »	18. »
3	»	604	166	4089	2	40	72	9702	64.6	2.2	66.8
4	»	349	99	347	7	16	65	2761	84. »	2.6	86.6
5	M ^{lle} Martin.....	637	475	762	6	15	70	6287	88.9	7.4	96. »
6	M ^{lle} Taine.....	628	457	4139	12	49	67	6842	71.5	12. »	83.5
7	»	439	439	551	2	44	73	5725	80.5	4.4	84.9
8	M ^{me} Verreman.....	4549	390	2293	9	45	72	47405	104.3	4.5	108.8
9	M ^{me} Cachera.....	4533	448	4821	5	44	69	46798	77.7	3.5	81.2
10	S ^r Vantours.....	750	480	793	4	13	69	7676	84.5	0.9	85.4
11	M ^{lle} Deflos.....	4079	273	4076	6	13	72	42240	68.4	10.8	79.2
12	M ^{me} Marchant.....	777	223	745	8	16	67	6313	120.4	18.8	138.9
13	»	300	87	249	9	19	65	2383	144.4	7.6	121.7
		45138	3948	44953				453880			

de Bourbourg.

1	M ^{mes} Hary, Delaporte.	2468	573	27	»	49	80	23584	40. »	27. »	37. »
2	M ^{lle} Lenancker.....	2744	721	3784	»	49	80	29337	39.3	1.2	40.5
3	M ^{lle} Cormont.....	4040	275	4187	7	43	76	7402	89.4	4.2	90.3
4	M ^{lle} Marcq.....	4196	345	4744	5	23	79	42023	54.9	14.8	66.7
5	M ^{lle} Blondeau.....	240	64	336	40	49	70	2684	105.2	4.7	106.9
6	M ^{lle} Boury.....	556	479	377	44	28	74	4436	58.9	8.4	66. »
7	M ^{lle} Méhaye.....	4443	387	4922	7	48	72	42994	61. »	4.7	65.7
8	M ^{lle} Laniscat.....	993	204	4221	42	26	71	9731	86.3	4.5	90.8
9	»	307	92	596	20	33	72	3444	90.7	42. »	102.7
10	M ^{lle} Vanbesselaere...	689	204	881	7	25	78	7179	57.3	7.8	65.4
11	M ^{lle} Holton.....	670	497	938	40	40	76	5783	90.5	10. »	100.5
12	M ^{me} Bart.....	4948	496	774	44	29	72	45949	54.2	5.6	59.8
13	»	326	76	294	48	29	70	2073	135.7	4.9	137.6
		44620	3873	44075				435953			

de Dunkerque-Est.

1	»	4347	287	857	13	42	89	3325	88. »	45.4	103.4
2	»	673	479	4174	6	6	76	7831	89.5	17.5	107. »
3	M ^{mes} Beintus, Montacq	3537	852	920	2	2	78	29375	43 »	60. »	73. »
4	M ^{les} Decourtray, Cieren, Bulthe, M ^{me} Debaecker (1)	47868	3649	377	»	»	80	461376	5. »	20. »	25. »
5	»	354	88	708	7	7	83	2650	90.6	4.4	92. »
6	M ^{lle} Bricout.....	4662	534	418	2	2	82	25155	87.8	53.8	144.6
7	M ^{lle} Ryngaert, A (2).....	7432	4773	230	3	3	82	31329	26. »	37.5	63.5
8	M ^{lle} Vanneufville.....	4570	346	4887	7	7	79	46727	63.7	43.4	76.8
9	M ^{lle} Vandembroucke..	473	119	744	40	40	84	4573	37. »	»	37. »
10	»	364	73	264	40	40	85	4361	104.4	4.5	102.9
		35277	7870	7579				583702			

(1) S^{rs} Quiquemele, Pruvost, Lorthois, Liné. — (2) M^{lle} Mesnage.

N ^{os}	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
<i>Canton de</i>						
1	Cappelle	Coudekerque-Br.	de Merssman	Hennebert	V. Armouls. C	Collet
2	Dunkerque-O.	Bureau	»	»	»	Loridan, Thiéry, A.
3	Fort-Mardyck .	St-Pol-s.-Mer.	Everard	Benard	Fyten	Tassart
4	Gr ^d e-Synthe . .	Id	Lefebvre	Debavelaere	Goemaere	Lagaisse
5	Mardyck	Id	Mormenty	Legros	Aernout	Baert
6	Petite-Synthe	Id	Fonteyne	Codron, Isaert	Damman	Verbèke, A
7	St-Pol-s.-Mer.	Bureau	Vancauwenbergh	Loosdregt, Liagre	Deman	Malou
<i>Canton de</i>						
1	Craywick	Gravelines	Duriez	Dupuy	Denève	Méresse
2	G ^d Fort-Philip.	Id	Leprêtre	Merlen, Fournier	Petit	Bodelle
3	Gravelines . . .	Id	Torris	Salomé, Daulle	Lamant	Defaux (1)
4	Loon-Plage . . .	Bureau	Fétel	Matrenghe, A	Bellengier	Vercoutre
5	St-Georges . . .	Gravelines	Louf	Chandez	Debril	Gokelaere
<i>Canton</i>						
1	Bambecke	Wormhout	Van Bockstaël	Verschave	Debeer	Devulder
2	Ghyvelde	Dunkerque	Deswarte	Deransy	Leenhouder	Derudder
3	Hondschoote . .	Bureau	Outters	Hennegrave, Van- steenbergh	Wyckaert	Neut
4	Killeme	Hondschoote	Schipman	Cornette	Lambert	Deswarte
5	Les Moères . . .	Id	Mallengier	Debavelaere	Decherf	Vannoorenbergh
6	Oost-Cappel . . .	Id	Fossaert Am ^d	Fossaert Émile	Deblock	Badard
7	Rexpoëde	Id	Thuilliez	Vanbockstaël	Yden	Ducorney
8	Warhem	Bergues	Vandaele	Vermerch	Cockenpot	Delesalle
<i>Canton de</i>						
1	Bollezeele	Bureau	Cockenpot	Poublanc	Beck	Danès
2	Broxeele	Bollezeele	Permandt	Vantorre	Beaucamps	Forceville
3	Esquelbecq . . .	Bureau	Bergerot	Belle	Thooris	Haynau
4	Herzeele	Wormhout	de Schuttelaere	Goetgheluck	Hemelsdael	Gamache
5	Lederzeele	Watten	de Broucker	Woestelandt	Vitse, Descamps	Vandewalle, Defever.
6	Ledringhem . . .	Esquelbecq	Cailliau	Ammeux	Everaert	Isore
7	Merckeghem . . .	Bollezeele	Vantorre	Clément	Declerck	Buseine
8	Volckerinckhove.	Id	Delépouve	Monsterlet	Léturgie	Niquet
9	Wormhoudt . . .	Bureau	Lernout	Collesson, Bèle	Herreman	Taine
40	Zeggars-Capp	Esquelbecq	Franchois	Arnouts	Gryson	Buys

(1) Lévêque, Delcroix.

Nos	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1893.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1896		TOTAL.
					de canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture.		ordinares annuels.	extraordinaires et remboursement d'emprunts.	

Dunkerque-Ouest.

1	M ^{me} Collet.....	687	457	538	5	5	75	7232	92.3	0.6	92.9
2	M ^{lle} Deltour (1).....	21630	5372	"	"	"	80	Voir Dunkerque-Est.			
3	M ^{me} Bigot.....	1607	349	429	7	7	84	2578	62.9	9.3	72.2
4	M ^{lle} Hallard.....	887	239	4548	7	7	84	9183	55.2	7.8	63.0
5	".....	420	124	682	11	11	87	3324	144.4	9.0	123.4
6	M ^{lle} Lesieur.....	2918	693	1139	4	4	82	20953	84.3	14.6	98.9
7	S ^{rs} Bry, Tackoen, M ^{me} Dubus, sœur Languille....	6312	1139	642	3	3	79	23441	5.0	64.3	69.3
		34461	8343	4648				66714			

Gravelines.

1	".....	545	416	772	10	13	84	6387	60.7	6.0	66.7
2	M ^{lle} Vantinc.....	2842	731	89	3	23	90	10405	40.0	"	40.0
3	S ^r Campignion (2)....	5952	1408	1838	"	20	87	41866	40.0	10.4	20.4
4	M ^{lle} Legros, M ^{me} Lerouge..	2470	684	3430	7	12	86	19947	86.3	7.5	93.8
5	M ^{lle} Baude.....	366	405	812	4	22	84	4024	54.0	2.7	53.7
		12145	3044	6944				82329			


d'Hondschoote.

1	M ^{lle} Declercq.....	974	222	1180	10	21	68	9577	98.0	10.3	108.3
2	M ^{me} Herry.....	1481	271	1616	10	12	86	8700	73.0	0.8	73.8
3	S ^{rs} Vilaire, Bolin.....	3447	801	2472	"	20	78	30503	43.3	21.9	38.2
4	M ^{lle} Lenne.....	1116	282	1199	4	20	76	9416	87.7	4.9	92.6
5	M ^{me} Mallengier.....	913	203	1945	6	17	84	10086	69.9	12.9	82.8
6	".....	400	94	293	7	23	73	3399	72.9	1.2	74.1
7	M ^{lle} Dauthuille.....	1801	479	1337	6	19	75	14943	77.2	3.0	80.2
8	M ^{me} Hollande.....	2198	619	2784	9	14	75	20718	99.0	3.6	102.6
		12330	2971	12856				407342			

Wormhout.

1	S ^r Haan.....	1700	513	1754	11	25	65	15259	69.7	0.9	78.7
2	".....	364	405	376	15	27	65	3056	92.3	0.3	92.6
3	M ^{lle} Vanacker.....	1832	487	1230	3	20	64	13564	99.8	5.4	105.2
4	M ^{lle} Macke.....	1597	468	1717	5	24	65	14436	82.4	5.5	87.9
5	M ^{me} Vandewalle (3)....	1430	458	1888	17	29	66	12121	89.3	20.1	109.4
6	M ^{me} Isoré.....	603	157	701	4	24	59	5599	88.6	2.7	91.3
7	M ^{lle} Banoust.....	761	235	1073	14	27	67	5780	123.0	14.8	137.8
8	M ^{me} Niquet.....	891	259	987	15	27	66	8232	77.5	4.4	81.9
9	M ^{lle} Fourcy.....	3575	1040	2740	"	20	61	31323	83.2	0.9	84.1
10	M ^{lle} Vandebroucke..	1568	447	1739	6	19	88	13711	85.0	2.7	87.7
		14321	4169	14205				422081			

(1) M^{mes} Lory, Denoyez, S^r Bisson, S^r Cléry, S^r Paumelle, S^r Caron. — (2) M^{lle} Pruvost, M^{mes} Auquez, Verclytte, M^{lle} Vanpeene. — (3) M^{lle} Bourlard.

Nos	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK						
<i>Canton de Bailleur</i>						
1	Bailleur Nord-Est	Bureau.....	Hié.....	Moeneclay, Van Els- lande.....	Coubronne, Bécure, Bérooyer Charles, Bérooyer Justin.	Pagniez, Fontaine....
2	Nieppe.....	Id.....	Delbecque...	Pollet, Liénart..	Schacht.....	Duflou.....
3	St-Jans-Cappel...	Bailleur.....	Naye.....	Leurèle.....	Lecœuche...	Jouglot.....
4	Steenwerck...	Bureau.....	Plouvier.....	Charlet, Weillaert	Boedt, Sockeel..	Joveniaux.....
<i>Canton de Bailleur</i>						
1	Bailleur Sud-O..	Bureau.....	».....	».....	».....	Cayeux, Laforce....
2	Berthen.....	Bailleur.....	Vandewalle..	Légillon.....	Braems.....	Lecocq.....
3	Flêtre.....	Id.....	Ricour.....	Houvenaghel...	Vancostenoble	Beswarte.....
4	Merris.....	Id.....	Delporte.....	Liefooghe.....	Denys.....	Derme.....
5	Meteren.....	Id.....	D'hem.....	Bailleur.....	Cardon.....	Lebrun.....
6	Vieux-Berquin...	Bureau.....	Biebuyck,  A	Deken, Loridan..	Samsoen.....	Vaesken.....
<i>Canton</i>						
1	Arnêke.....	Bureau.....	Becquaert...	Vandaele.....	Beek.....	Wydéauw.....
2	Bavinchove...	Cassel.....	Beudaert.....	Maes.....	Vandendriesche..	Dervillers.....
3	Buysscheure..	Id.....	Devynck.....	Dewagemacker..	Vervev.....	Solasse.....
4	Cassel.....	Bureau.....	Desmytère.*	Marant, Moeneclay	Loviny.....	Ruffin.....
5	Hardifort.....	Cassel.....	Baelden.....	Deschodt.....	Savage.....	Reumont.....
6	Noordpeene..	Id.....	Heele.....	Marquis.....	Vanwaelscappel..	Vermersch.....
7	Ochtezele...	Arnêke.....	Cardon.....	Cousyn.....	Verstraet.....	Sys.....
8	Oxelaere.....	Cassel.....	Joos.....	Sockeel.....	Boudein.....	Sagary.....
9	Rubrouck....	Arnêke.....	Desmidt.....	Dalle.....	Legrain.....	Debacker.....
10	Ste-Marie-Cappel.	Cassel.....	Schrevère.....	Dequidt.....	Terlie.....	Coppens.....
11	Wemaers-Cappel	Id.....	Gokelaere.....	Hidden.....	Barbry.....	Vandevelde.....
12	Zermezele...	Id.....	Vandaele.....	Reumaux.....	Beheydt.....	Achte.....
13	Zuytpeene...	Id.....	Hémart du Neuf Pré.	Franchois.....	Deblonde.....	Dassonneville.....
<i>Canton</i>						
1	Blaringhem..	Renescure...	Mordacq.....	Lefort.....	Corion.....	Delcroix.....
2	Caestre.....	Hazebrouck..	Desmarécaux..	Bouquet.....	Govaere.....	Coquart.....
3	Ebblinghem..	Renescure...	Deram.....	Dassonneville..	Desmis.....	Lefebvre.....
4	Hazebrouck-Nord	Bureau.....	Degroote.....	Deberdt, Masson.	Salomé.....	Grémilly.....
5	Hondeghem..	Hazebrouck..	Declerck.....	Asseman.....	Haeyaert.....	Ritaine.....
6	Lynde.....	Id.....	Wambergue..	Verstavel.....	Vancrevelinghe..	Delplanque.....
7	Renescure...	Bureau.....	Sockeel.....	Stoven.....	Durie, Brisse..	Dremaux.....
8	Sercus.....	Hazebrouck..	Courtois.....	Sockeel.....	Descamps.....	Cappelle.....
9	Staple.....	Id.....	Fovez Ed.....	Fovez M.....	Pelyt.....	Coloos.....
10	Wallon-Cappel..	Id.....	Deseure.....	Degroote.....	Beheydt.....	Waryn.....

N ^{os}	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1895.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1896		TOTAL.
					de canton	de la sous- préfecture.	de la préfecture.		ordi- naires	extraor- dinares et rem- bour- sement d'em- prunts.	

7 cantons, 53 communes.

Nord-Est.

1	M ^{lles} Bouteleux, Becq, S ^r Lévéque.....	7479	4401	4342	»	45	28	84.325	21. »	46.5	67.5
2	S ^r Dhaussy, S ^r Couteau	5253	4200	4729	9	26	20	30.724	93.5	8.2	101.7
3	S ^r Descamps, M ^{lle} Sys	4282	286	795	3	47	32	6.588	409.3	6.9	416.2
4	S ^r Boulogne (1).....	4044	4237	2747	6	24	25	28.526	412.3	6.4	418.4
		18028	4424	9613				450.463			

Sud-Ouest.

1	M ^{lles} Séname, Leroy..	5797	4539	»	»	47	29	Voir	Bailleul-Nord-Est.		
2	M ^{lle} Lagaisse.....	685	476	548	6	46	35	3.849	99.8	30.5	430.3
3	M ^{me} Momal.....	967	275	897	7	40	36	7.369	425.2	7.4	432.3
4	M ^{me} Caehoux.....	4497	344	4009	6	40	35	7.664	414.3	40.6	424.9
5	M ^{me} Lebrun.....	2444	664	4844	3	44	32	47.469	413.4	44.7	427.8
6	S ^r Courbez, S ^r Ségard et M ^{lle} Lossignol.....	3407	946	2595	8	42	37	49.846	80. »	40.3	90.3
		14494	3944	6863				55.894			

de Cassel.

1	M ^{lle} Beaucamp.....	4494	406	4344	7	20	58	43339	99.6	5.9	405.5
2	M ^{me} Maerten.....	873	256	831	3	40	56	7178	76.8	40.4	87.2
3	M ^{lle} Desté.....	766	232	645	12	49	62	5804	450.5	14.4	454.9
4	S ^r proutez, S ^r Leblanc	3934	940	4300	»	40	48	28586	36.4	45.4	51.5
5	M ^{lle} Thomelin.....	527	456	644	3	43	54	4416	96.5	10. »	406.5
6	M ^{me} Chieux.....	1438	385	4741	7	46	58	40281	97.6	40.4	408. »
7	».....	485	426	557	7	20	58	4584	90.9	4.6	92.5
8	S ^r Mazet.....	509	448	465	2	40	49	4308	80.9	4.8	85.7
9	M ^{lle} Séname Louise..	4305	385	4487	12	24	63	42937	93.8	7.8	401.6
10	M ^{lle} Leblat.....	705	483	756	3	7	47	6249	89.2	44.8	104. »
11	».....	407	414	442	4	43	54	3460	105.4	4.7	409.8
12	».....	344	96	483	4	44	55	3341	402. »	6.4	408.1
13	S ^r Couvent.....	844	220	4480	4	43	58	8178	93.5	48.2	444.7
		43595	3647	44752				442.358			

d' Hazebrouck-Nord.

1	M ^{me} Hutin.....	4847	529	4819	42	42	58	43608	134.5	6. »	440.5
2	S ^r Jefrancq.....	4536	405	4009	7	7	39	44774	92.8	40.1	402.9
3	M ^{lle} Legrand.....	696	466	908	9	9	54	5884	440.6	44.3	424.9
4	M ^{lle} Poulain (2).....	5844	4456	2725	»	»	45	95872	45. »	20. »	35. »
5	S ^r Wautier.....	4304	341	4259	4	4	50	40806	96. »	6.4	402.4
6	M ^{lle} Laforge.....	760	244	896	9	9	56	6540	447.8	4.9	422.7
7	M ^{me} Pinteau, M ^{lle} Berquet.	2424	575	4884	12	12	57	44665	96.4	9.7	406.1
8	M ^{me} Bécué.....	515	450	495	7	7	54	4045	413.9	23.6	437.5
9	M ^{lle} Declercq.....	952	289	995	8	8	52	8208	423.6	8.2	434.8
10	M ^{lle} Mordacq.....	689	294	539	5	5	50	4943	446.9	43.6	460.5
		46231	4336	42526				476.345			

(1) M^{lle} Rogie, S^r Flamant, M^{lle} Telliez. — (2) M^{mes} Grémilly, Poirier.

N ^{os}	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
<i>Canton</i>						
4	Boeseghem ..	Hazebrouck..	Foine	Cattoir	Wicart	Vanbremeersch
2	Borre	Id	Delbecq	Staes	Bellette	Cazin
3	Hazebrouck-Sud.	Bureau	»	»	»	Lamendin
4	Morbecque...	Hazebrouck..	Verreman ..	Acke, Vangraefschépe.	Despicht, Mar- kant	Sorriaux, Yvarl
5	Pradelles	Id	bidier, ⚔ (M) ..	Debrock	Fauverghe ..	Robiquet
6	Steenbecque..	Id	Lesage	Deback	Delattre	Hidden, ⚔ A
7	Strazeele	Id	Taccoen	Thooris	Vanrechem ..	Lefebvre
8	Thiennes	Id	Lobbedez	Bart	Haan	Choteau

Canton

4	Estaires	Bureau	Hennion	Degruson, Delbecq, Patinier	Boedt, Delpierre..	Martinache, Virieux
2	Haverskerque	St-Venant (P-d-C)	Delassus	Pruvost	Honoré	Damien
3	La Gorgue	Bureau	Cattoir	Gailly, Leroy ..	Ruyssen	Delannoy
4	Merville	Id	Grillet, ⚔ A ..	Ernout, Variscotte	Parent	Ventajou
5	Neuf-Berquin.	Estaires	Cousin D.	Cousin Ad	Réquillard	Degraeve

Canton

4	Boëschèpe...	Godewaersvelde.	Decanter	Houvenaghel	Dezitter, Lemeiter	Vanhoutte
2	Eecke	Steenvoorde ..	Desmarescaux ..	Gilloots	Tiersonne	Baudens, ⚔ A
3	Godewaersvelde.	Bureau	Staes	Malesys	Deram	Dermey
4	Hontkerque ..	Steenvoorde ..	Hendryck	Vanlichtervelde.	Depecker	Corteel
5	Oudezeele	Id	Blaevoet	Bossuwe	Castier	Cordier
6	St-Sylves.-Cappel	Id	Serien	Vanneufville ..	Thibaut	Dessaint
7	Steenvoorde ..	Bureau	Outters	Mortier, Vandamme.	Reumaux	Verhaeghe, Randon ..
8	Terdeghem ..	Steenvoorde ..	Boone	Colpaert	Vandermeersch ..	Rauwel
9	Winnezeele ..	Id	Renier	Demey	Brief	Licour

ARRONDISSEMENT DE LILLE

Canton

4	Armentières..	Bureau	Hurtrel-Béghin...	Dansette, Bouchez ..	Bertheloot, Huët.	Picard, ⚔ A, Blas, Hazard
2	Bois-Grenier..	Armentières..	Wattel	Bouchery	Mouque	Picquendar
3	Capinghem ..	Lomme	Denoyelle	Fallet	V. Lomme	Gosseau
4	Chapelle d'Ar- mentières	Armentières..	Vigneron	Ramery, Catry ..	Serleys	Querleux
5	Erquinghem-Lys.	Id	Decherf	Gruson	Pollet	Raux
6	Frelinghien ..	Houplines	Lemesre	Delannoy, Ducroquet.	Feucheroles ..	Herbet
7	Houplines	Bureau	Dansette	Defflesselles, Delattre.	Payelle	Maillet Vital, Demure
8	Prémesques ..	Pérenchies ..	Lemesre	Dugardin	Lobry	Colart

NOMS des INSTITUTRICES	POPULATION	ÉLÉCTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1895.	NOMBRE DES GENTILS COMMUNAUX en 1896		
				de canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture.		ordinaires annuels.	extraordinaires et remboursement d'emprunts.	TOTAL.
<i>d'Hazebrouck-Sud.</i>										
1 M ^{me} Gazet.....	920	284	695	44	44	5½	6230	149.4	4.3	423.7
2 M ^{lle} Caby.....	752	204	595	4	4	4	5267	113.6	12.4	426. »
3 Mmes Lamendin, Delporte, Lecouvez.....	5828	1383	»	»	»	45	Voir Hazebrouck-Nord.			
4 S ^r Louis, M ^{lle} Delcroix	3342	1039	4384	4	4	49	30599	59.1	10.6	69.7
5 M ^{lle} Delcroix.....	329	400	323	5	5	39	2604	105.7	5.8	111.5
6 S ^r Romptaux.....	1868	531	4475	7	7	51	12446	109.8	12.5	122.3
7 S ^r Lacombe.....	571	164	466	8	8	37	4573	109.9	8.5	118.4
8 S ^r Mercier.....	1057	315	743	10	10	54	6938	100.4	9.6	109.7
	14667	4017	8384				68657			
<i>de Merville.</i>										
1 M ^{lle} Bassez, S ^{rs} Guilhem, Lerat.....	6745	1863	2523	7	20	30.	46074	57.4	12.7	69.8
2 S ^r Dubois.....	4576	429	924	7	10	43	8189	92. »	2. »	94. »
3 M ^{lle} Roulotte.....	3929	4445	1488	5	17	29	27898	26.6	28.9	55.5
4 M ^{lle} Dindeleux, M ^{lle} Basin A.	7573	2123	2705	»	12	36	51593	57.7	16.6	74.3
5 M ^{me} Gadenne.....	4301	370	634	4	15	35	6294	130.3	26. »	156.3
	24124	5900	8274				140045			
<i>de Steenvoorde.</i>										
1 M ^{lle} Legrand.....	2234	542	1358	9	16	37	11277	122.5	23.5	146. »
2 M ^{lle} Lamps.....	1163	306	1029	4	10	42	9344	107.9	17.3	125.2
3 S ^r Gombert.....	1905	508	1189	5	15	40	10800	125.5	11.9	137.4
4 S ^r Branque.....	4138	266	1312	9	20	57	9440	121.6	14.2	135.8
5 M ^{lle} Dambrine.....	886	253	935	6	16	56	6220	147.3	16.2	133.5
6 M ^{me} Berruet.....	1040	305	813	5	7	43	7441	142.2	12.8	125. »
7 S ^{rs} Gournay, Brunfaut....	4410	1005	2984	»	11	46	30858	71.7	25. »	96.7
8 M ^{lle} Janssen.....	652	144	882	4	10	46	6399	90. »	7.6	97.6
9 M ^{me} Buissart.....	1476	313	1553	4	5	50	10197	93.5	12.6	106.4
	14904	3712	42052				401946			
20 cantons, 129 communes.										
<i>d'Armentières.</i>										
1 M ^{lles} Lemaire Clara A., Planque, M ^{mes} Gournail, Douillet, M ^{lles} Lemaire, Dubamel.....	28638	6247	649	»	16	16	253814	8. »	56.6	64.6
2 M ^{lle} Blondeaux.....	4189	326	749	5	16	16	8122	109.4	17.4	126.5
3 M ^{lle} Blondeaux.....	270	82	485	8	8	8	2834	101.4	»	101.4
4 S ^r Godin, M ^{me} Bédu, M ^{lle} Datriaux.....	3854	1046	1070	3	13	13	23538	79.2	16.7	95.9
5 M ^{lle} Lericq.....	2385	644	879	3	19	19	15824	88.5	9.7	98.2
6 S ^r Caudde, M ^{lle} E. Cousin	2523	584	1119	5	13	13	23199	53. »	22.8	75.8
7 M ^{lle} Beyaert, M ^{mes} Flavigny, Hermand.....	7499	1535	1129	3	16	16	53496	67. »	37. »	104. »
8 S ^r Guilon.....	4267	298	505	7	9	9	6773	94.9	28.3	123.2
	47622	10702	6285							

Nos	NOMS des COMMUNES	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
<i>Canton</i>						
4	Bachy	Cysoing	Quique	Huin	Piat	Goethals
2	Bourghelles . .	Id.	Desmons	Delecourt	Ducateau	Cavro
3	Bouvines	Id.	Dehau	N	Desbarbieux	Marquant
4	Camphin-en-Pév.	Baisieux	C ^{te} de Brigode	Dewauvrain	Lecuppre	Carlier
5	Cappelle	Templeuve	Frelin	N	Delecambre	Guillemot
6	Cobrieux	Cysoing	B ^{on} de la Grange	Wartel	Denis	Lemaire
7	Cysoing	Bureau	Desmons	Olivier, Gaillet	Herrengt	Lansoy
8	Genech	Templeuve	Deroubaix	Caby	Rigaux	Dumont
9	Louvil	Cysoing	Damide	Coignet	Godfrein	Abraham
10	Mouchin	Orchies	Varlet	Dumoulin	Bernard	Demory
11	Péronne	Cysoing	Deffontaine	Tonnelle	Costenoble	Hennequin
12	Sainghin-en-Mcl.	Ascq	Bourgeois	Pollet	Deleporte	Thibault
13	Templeuve . . .	Bureau	Dubreucq	Pottier, Montois	Sagary	Jouniaux
14	Wannehain . . .	Cysoing	Pollet	Delcourt	Trystram	Lardé
<i>Canton</i>						
1	Beaucamps . . .	Fournes	Desbonnets	Béharel	Mortreux	Déférez
2	Emmerin	Haubourdin	Castel	Facomprez	Legrand	Debuyser
3	Englos	Id.	Imbert de la Phal	Delagrance	Dufour	Hainaut
4	EUNETIÈRES-EN-W.	Id.	Descamps	Lefebvre	Roch	Charpentier
5	Erquinghem-le-S.	Id.	Lallemant	Delpierre	V. Hallennes	"
6	Escobecques . .	Id.	Fortrie	Waymel	V. Englos	"
7	Hallennes-lez-H.	Id.	Platel	Choquet	Willebois	Hainaut
8	Haubourdin . . .	Bureau	Cousin-Devos	Poté, A, N	Cateau	Loridan, A, Crapet
9	Le Maisnil . . .	Fournes	Despiene	Carlier	Duriez	Marquant
10	Ligny	Id.	Marquis de Venevelles	Waymel	V. Beaucamps	"
11	Lomme	Bureau	Jolivet	Becquet, Verdier	Deligny	Lepan, A
12	Loos	Id.	G. Potié	Guilbert, Estagerie	Bodin	Walare
13	Radinghem . . .	Haubourdin	Waymel	Danjou	Quentin, *	Lamour
14	Santes	Id.	Bernard	Fremaux	Wattel	Portemont
15	Sequedin	Id.	Sis	Defives	D'haussy	Vandeville
16	Wavrin	Bureau	Pinteaux	Lenlart, Leclercq	Dumont	Codvelle
<i>Canton</i>						
1	Aubers	Bureau	Cordonnier	Debeaussart	Caullier	Lecoustre
2	Fournes	Id.	Béhague	Delaval	Dufour	Gombert, A
3	Fromelles	Aubers	Descamps	Gruson	Dassonville	Behove
4	Hantay	La Bassée	Parent	Acquart	Decherf	Delattre
5	Heries	Fournes	Chombart	de Beaulaincourt	Lefebvre	Longcourty
6	Illies	La Bassée	Delerue	Buisine	Lallemant	Carlier
7	La Bassée	Bureau	Denissel	Lestarquit, Cordier	Carpentier	Solau
8	Marquillies . . .	Fournes	Coget, A	Delemar	Millescamps	Proye
9	Sainghin-en-Wep.	Bureau	Pierreuse	Trédez, Méplaux	Bordoduc	Avronsart
10	Salomé	La Bassée	Lecreux	Dubrulle	Delcour	Lebrun
14	Wicres	Fournes	Lelong	Chombart	Bonduel	"

N ^{os}	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1895.	NOMBRE DES GENTILS COMMUNAUX en 1896		TOTAL.
					de canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture.		ordinaires annuels.	extraordinaires et remboursement d'emprunts.	
<i>de Cysoing.</i>											
1	M ^{lle} Becquet.	4431	319	635	4	48	48	6046	108.7	29.4	137.8
2	M ^{me} Duvivier.	4255	380	646	2	46	46	7440	96. »	41. »	107. »
3	S ^r Audouin.	577	460	268	3	43	43	3944	89.9	42.9	102.8
4	M ^{lle} Fontenier.	4289	348	639	3	46	46	7823	90.7	45.6	106.3
5	M ^{lle} Dubois.	4272	444	806	8	48	48	9890	75.4	7.4	84.8
6	M ^{lle} Viserie.	425	436	278	4	47	47	2208	108.3	46.6	154.9
7	M ^{lles} Rigot, Bouchery.	3315	937	4354	»	44	44	25394	62.4	20. »	82.4
8	M ^{lle} Descamps.	4092	363	740	5	46	46	6604	100.4	18.4	118.8
9	M ^{me} Piévez.	678	202	248	3	44	44	3069	105.4	40.5	145.6
10	S ^r Lagneuse.	4494	447	949	9	23	23	40144	68.7	45.4	114.4
11	M ^{lle} Bru.	643	491	443	5	42	42	2792	98.2	44.3	109.5
12	M ^{lle} Moreau.	4864	540	4036	5	40	40	42665	49.2	24.4	73.6
13	M ^{lle} Balleur.	3005	927	4565	7	48	48	26442	67. »	45. »	82. »
14	M ^{lle} Minet.	577	457	367	4	48	48	2984	102.5	44.4	143.6
		48647	5432	9614				426746			
<i>d'Haubourdin.</i>											
1	M ^{me} Déférez.	4465	246	424	6	43	43	5664	62.9	34.2	94.4
2	M ^{lle} Cornat.	4588	439	490	3	40	40	7944	54.7	27.7	79.4
3	M ^{lle} Martin.	478	429	434	3	40	40	2053	432.6	32.5	165.4
4	M ^{me} Liesse.	4684	468	4044	4	40	40	44733	423. »	49.5	442.5
5	»	249	79	474	5	42	42	4944	140.3	22.4	132.4
6	M ^{me} Scrick.	272	74	485	5	42	42	2568	103.2	2.3	105.5
7	M ^{me} Dazin.	4045	266	435	2	9	9	6238	87. »	33.3	120.3
8	S ^{rs} rivière, Besnard, (1)	7457	4880	528	»	7	7	70879	37.9	34.8	69.7
9	»	504	449	350	10	47	47	3007	436. »	143.7	279.7
10	»	447	28	81	6	43	43	983	20.6	»	20.6
11	M ^{lle} s Lambin, Caignet, (2)	5245	4445	930	7	6	6	38549	445.8	45.4	430.9
12	M ^{mes} Tirlot, Boulinguiez.	7924	4526	754	3	5	5	60307	22. »	32.4	54.4
13	M ^{lle} Fichelle.	4447	339	682	8	45	45	7244	145.7	24.8	137.5
14	M ^{me} Portemont.	2096	607	756	3	40	40	45694	62. »	5.4	67.4
15	M ^{lle} Prévot.	777	477	405	3	40	40	5706	84.5	34.4	115.9
16	M ^{lle} Beauvin, M ^{lle} Pannoquin	3675	4001	4355	7	44	44	49362	59.3	25.7	85. »
		35355	8550	8724				259743			
<i>de La Bassée.</i>											
1	S ^r Vergez.	4824	545	4043	40	23	23	40465	465.9	44.6	480.5
2	M ^{lle} Piot.	4839	427	822	9	46	46	42764	84.4	4.8	96.2
3	M ^{lle} Nuyts.	4447	373	254	40	23	23	7566	449.2	17.5	436.7
4	M ^{me} Leroy.	534	455	209	5	24	24	3430	105.8	8.7	114.5
5	S ^r Gerrebout.	878	260	744	7	20	20	7280	420. »	33.9	453.9
6	M ^{me} Polvéche.	4363	406	794	4	24	24	40253	104.8	23.8	125.6
7	M ^{lle} Couvreur Clémentine (3)	3907	979	344	»	24	24	34444	40. »	27. »	37. »
8	M ^{lle} Fallot.	4488	364	694	8	21	21	8050	58.9	42.6	74.5
9	M ^{lle} Houtre Marie (4)	2646	779	770	40	20	20	44570	100.2	25.4	125.3
10	M ^{lle} Leducq.	4444	426	525	3	24	24	7511	445.6	48.5	434.1
11	M ^{lle} Thieuleux.	265	72	277	6	49	49	3428	403.8	9.6	413.4
		47002	4786	7007				446458			

(1) M^{me} Minet. — (2) M^{mes} Théry, Delesalle et d'Herbomez. — (3) M^{lle} Couvreur U. — (4) M^{me} Avronsart.

Nos	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
<i>Canton de</i>						
1	Annappes....	Ascq.....	de Montalembert.	Desruelles, Lastrez..	Delcroix.....	Étévé.....
2	Anstaing....	id.....	Delerue.....	Dufay.....	Delassus.....	Herlemont.....
3	Ascq.....	Bureau.....	Desquiers.....	Castelain.....	Patin.....	Bruhier.....
4	Baisieux....	id.....	Carrez.....	Dubar.....	Dubois (1).....	Féry, Foubert.....
5	Chérens....	Baisieux.....	Duquennoy.....	Wauquier.....	Dehaese.....	Danhiez.....
6	Flers.....	Croix.....	Goube.....	Duhamel (2).....	Dupuis.....	Carpentier, Lallemand.....
7	Forest.....	Ascq.....	Caby.....	Thieffry.....	Gourdin.....	Morel.....
8	Gruson.....	Cysoing.....	Dutilleul.....	Decalonne.....	Honorez.....	Dehaese.....
9	Hem.....	Bureau.....	Leuridan.....	Bayart, Pollet.....	Pollet.....	Monier.....
10	Lannoy.....	Id.....	Betremieux.....	Joly.....	Destombes.....	Lacquement.....
11	Leers.....	Lannoy.....	Courier.....	Hespe, Truffaut.....	Toupet.....	Vitré.....
12	Lys-l.-Lannoy	id.....	Boutemy.....	Desprets, Échevin.....	Lécuyer.....	Liénard, A.....
13	Sailly.....	id.....	Lepers.....	N.....	Pruvost.....	Delacressonnière.....
14	Toufflers....	id.....	Pouchain.....	Brunin.....	Dehuy.....	Dhouailly.....
15	Tressin.....	Ascq.....	Fourmestraux.....	Marchand.....	Catteau.....	Lardé.....
16	Willems.....	Baisieux.....	Delattre-Truffaut	Pottier.....	Mulliez.....	Léraillez.....
<i>Canton de</i>						
1	Lille-Centre..	Bureau.....	Legrand Géry, *, A, O, ✠.	Viollette, *, O, ✠, Gavelle, *, O, ✠, Basquin, A, Meurisse, Barbe, A, Brassart.	V. au chapitre des cultes.	Ladrière, 1, Dubus, Lesur, Blanchart, A.
<i>Canton de</i>						
1	Hellem.-Lille.	Bureau auxil.	Engrand....	Davaine, Lesage.	Vanacker....	Féron.....
2	Lille-Est....	Bureau.....	"	"	"	Lemaire, A.....
<i>Canton de</i>						
1	Lille-Sud....	Bureau.....	"	"	"	Huriez, Patin..... Richez, Ganoote, A.
<i>Canton de</i>						
1	Faches.....	Lille.....	Messéant....	Farinaux, Marchand.	Lecomte, Hennion	Legrand, Dubois....
2	Lezennes....	id.....	Agache.....	Delmotte.....	Budin.....	Hunet.....
3	Lille-Sud-Est.	Bureau.....	"	"	"	Tilmant, 1, Cavro, Patin, Druenes.
4	Ronchin.....	Lille.....	Fostier.....	Frémery (3)....	Duvillié.....	Diaquin, Gorrier....

(1) Deltombe. — (2) Hasbroucq, Lepers, adjoint spécial de la section du Breucq. — (3) Petitberghien.

N ^{os}	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1895.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1896		
					de canton	de la sous- préfecture.	de la préfecture.		ordi- naires	extraor- dinares et rem- bour- sement d'em- prunts.	TOTAL.
<i>Lannoy.</i>											
1	S ^r Charbonnier, Mme Huart	2858	717	4456	7	6	6	48557	73.6	5.4	78.7
2	M ^{me} Desnouillet	694	485	226	9	40	40	3740	406. »	2. »	108. »
3	M ^{lle} Delecourt	2440	645	659	8	8	8	47595	67.7	20.6	88.3
4	M ^{me} Ségard, M ^{me} Ternisien.	2033	529	864	9	45	45	44744	82. »	21.5	103.5
5	M ^{me} Fourdrinoy	4442	420	444	8	42	42	9644	80.7	47.4	98.4
6	M ^{les} Colpin Zélie, Petit . . .	3965	889	907	8	6	6	25090	79.5	7.4	86.9
7	M ^{lle} Hazard	748	234	403	5	42	42	2893	96.2	9.8	106. »
8	»	394	442	344	40	42	42	3453	423. »	23.4	446.4
9	S ^r Vandoorne	4485	832	956	3	44	44	26784	80.2	45.4	95.3
	S ^r Rombaut	4945	468	44	»	43	43	46996	48. »	60.4	78.4
	M ^{me} Gosselin	3680	594	525	4	46	46	46636	90.9	20.4	444.3
	M ^{lle} Morelle, S ^r Crommelynck	4892	937	320	4	44	44	32945	82.4	43.9	96. »
	M ^{lle} Budchon	973	221	430	3	44	44	5943	99.6	44.2	143.8
	M ^{lle} Bertrand	4739	321	237	2	44	44	6442	98.6	24.4	122.7
	M ^{lle}	644	447	486	7	40	40	4548	86.7	4.7	94.4
	M ^{lle}	2066	528	570	5	5	5	42744	73. »	43. »	86. »
		34662	7746	7872				218322			

Centre.

1	M ^{lle} Leloutre, M ^{lle} Del- haye, M ^{lle} Duriez, M ^{lle} Degai, S ^r Metzler, S ^r Julliet A, M ^{lle} Denniel, M ^{me} Ponsot.	36406	7549	2008	»	»	»	3428640	7. »	27.06	34.06
								3428640			

Lille-Est.

1	M ^{me} Lefebvre, Mme Flamant	5428	4285	329	4	4	4	43429	64.8	44.4	79.2
2	M ^{me} Mullier, M ^{lle} Lebecq.	22540	4778	»	»	»	»	Voir Lille-Centre.			
		27938	6063	329				43429			

Lille-Sud.

1	M ^{me} Boulanger, M ^{lle} Foc- ken, M ^{me} Martin, A, A, M ^{me} Lesnes, M ^{les} Lemaire, A, Douay.	36544	6758	»	»	»	»	Voir Lille-Centre.		
---	--	-------	------	---	---	---	---	--------------------	--	--

Lille-Sud-Est.

1	M ^{me} Legrand (1).	3443	849	462	6	6	6	49528	85.8	37.4	123.2
2	M ^{me} Henniquau	4724	496	243	6	6	6	5857	445. »	34.8	479.8
3	M ^{me} Lahille (2).	46379	3448	»	»	»	»	Voir Lille-Centre.			
4	M ^{lle} Dernaucourt (3)	3463	767	539	5	5	5	47444	74.5	43.9	484.4
		24676	5560	4244				42796			

(1) M^{lle} Julia Morel, M^{mes} Thibaut, Lempereur. — (2) M^{me} Dubar, M^{lle} Broyant, M^{lle} Manso, M^{me} Carlier. — (3) M^{lle} Plancq

Nos	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES	ADJOINTS	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
<i>Canton de</i>						
1	Lille Sud-Ouest..	Bureau.....	"	"	"	Solau, Marchand, Loubry, Lesnes, Rogeaux.....
<i>Canton de</i>						
1	Lille-Nor.1...	Bureau.....	"	"	"	Caudrelier, Bertin, Somain, Codvelle.....
2	La Madeleine.	Id.....	Fontaine.....	Vermelle, Delaporte	Dezitter, Deram.	Prévost.....
<i>Canton de</i>						
1	Lille-Nord-Est	Bureau.....	"	"	"	Durieux, Siz Willerval, Lière.....
2	Mons-en-Barœul.	Lille St-Maurice.	Delemar.....	Spriet, Duwer..	Comère.....	Delmer.....
<i>Canton de</i>						
1	Lambersart..	Lille.....	Clouet des Perruches.	Bonte, Lecocq...	Cazier, Cappelle.	Dupont, Ladrière.....
2	Lille Ouest...	Bureau.....	"	"	"	"
3	Marquette...	Id.....	Dillies.....	Deledicq, Duthoit	Delplanque..	Lagache.....
4	Saint-André.	Lille.....	Porion.....	Parent, Duher- nard	Couttenier..	Clenquet.....
5	Wambrechies	Bureau.....	Vallois.....	Duthoit, Cayle...	Destombes..	Hue.....
<i>Canton de</i>						
1	Attiches.....	Pont-à-Marcq.	Maurice.....	Lecomte.....	Dujardin.....	Deletombe.....
2	Avelin.....	Id.	Des Rotours..	Lecouffe.....	Desmarchelier..	Fardel.....
3	Bersée.....	Bureau.....	Hovine.....	Billouez.....	Leroy.....	Legardez.....
4	Ennevelin...	Pont-à-Marcq.	Favier.....	Lambelin.....	Degeuser.....	Lanier.....
5	Fretin.....	Id.	Delahaye.....	Carbonnet.....	Goëman.....	Santré.....
6	La Neuville..	Thumeries...	Bernard.....	Denneulin.....	Dardenne.....	Perche.....
7	Mérignies...	Pont-à-Marcq.	Le Boucq...	Dutilleux.....	Callens.....	Carton.....
8	Moncheaux...	Thumeries...	Mathis.....	Poyart.....	Degruson.....	Legrand Gervais.....
9	Mons-en-Pévèle	Bersée.....	Carlier, A.	Boutry.....	Sinsoyez.....	Loubry.....
10	Ostricourt...	Oignies(P-d-C)	Dubois.....	Lefebvre.....	Roussel.....	Debril.....
11	Phalempin..	Bureau.....	Coget, A.	Thérin.....	Thiry.....	Girard A.
12	Pont-à-Marcq.	Id.....	Bulteau...	Brulin.....	Lefebvre.....	Miens.....
13	Thumeries...	Id.....	N.....	Denneulin.....	Bulteau.....	Dumez.....
14	Tourmignies.	Pont-à-Marcq.	Butrulle.....	Lefebvre.....	Salens.....	Blanchart.....
15	Wahagnies..	Thumeries...	Marquast...	Pennequin.....	Dupire.....	Sagary.....

N ^{os}	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1895.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1896		
					de canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture.		ordinaux.	extraordinaires et remboursement d'emprunts.	TOTAL

Lille-Sud-Ouest.

4	Mme Leclercq, Mme Larrange, Mlle Lerminez, M ^{mes} Simonet, M ^{le} Duvivier	34828	5405	»	»	»	»	Voir Lille-Centre.			
---	---	-------	------	---	---	---	---	--------------------	--	--	--

Lille-Nord.

1	Mme Sorin, Mme Lehut, M ^{les} Darcq, Béra.....	47552	3640	»	»	»	»	Voir Lille-Centre.			
2	M ^{lle} Hanguillart.....	9689	4780	285	2	2	2	82344	57.7	43.6	71.3
		27244	5420	285				82344			

Nord-Est.

	M ^{lle} Allemaut, M ^{lle} Van- ilcke, M ^{lle} Watteau M ^{mes} Blanchart, M ^{les} Delannoy, Marmié, Couem, nebelle.....	26579	4742	»	»	»	»	Voir Lille-Centre.			
		2832	626	288	3	4	4	49722	57.7	34.4	89.4
		29444	5368	288				49722			

Lille-Ouest.

1	M ^{lle} Talma.....	4050	938	625	3	4	4	43036	65.0	47.4	82.4
2	M ^{mes} Salez, Galiègue- Niquet, M ^{lle} David,	43443	2320	»	»	»	»	Voir Lille-Centre.			
3	S ^r Simon.....	4722	739	485	5	5	5	30426	43.4	20.4	154.4
4	M ^{mes} Clenquet, Duhem	2530	634	343	3	3	3	29227	64.7	22.8	87.5
5	S ^r Sevrette.....	4335	4042	4542	7	7	7	34804	87.0	9.7	96.7
		29080	5673	2965				437493			

Pont-à-Marcq.

1	M ^{me} Bégard.....	864	273	668	4	4½	4½	8069	70.6	44.3	84.9
2	M ^{les} Marissal, Maniez....	4548	477	1376	3	42	42	45304	73.0	41.2	84.2
3	M ^{me} Nogel.....	4803	576	4093	5	49	49	42837	78.8	46.3	95.4
4	M ^{me} Quinchon.....	4508	422	991	3	43	43	44284	96.5	6.9	103.4
5	M ^{lle} Vandamme.....	2444	664	1317	5	44	44	45671	78.6	9.4	88.0
6	M ^{lle} Flament.....	365	437	394	7	47	47	3294	32.4	40.7	42.8
7	M ^{lle} Wagon.....	909	269	864	2	46	46	8270	71.3	9.0	80.3
8	M ^{lle} Médart.....	4064	318	497	9	24	24	5657	87.4	5.2	92.3
9	M ^{lle} Dewez.....	4883	602	4236	5	49	49	44402	87.2	7.2	94.4
10	M ^{lle} Dursent.....	766	253	759	44	23	23	6488	63.3	30.4	93.4
44	M ^{lle} Hochart Antoinette...	1555	485	792	8	45	45	45584	94.6	43.4	108.0
42	S ^r Joly.....	924	235	222	»	44	44	7286	85.6	48.0	103.6
13	M ^{me} Dumez.....	958	347	702	8	49	49	8431	75.8	42.4	88.2
44	M ^{lle} Gendre.....	565	483	203	3	46	46	3347	94.9	45.7	107.6
15	M ^{me} Roussel.....	4044	299	569	8	49	49	5693	402.2	44.8	447.0
		47864	5510	41680				440987			

Nos	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS
<i>Canton de</i>						
4	Comines.	Bureau.	Lauwick van Elslande.	Meurillon, Hascroucq ✚	Leynaert, Décrouez.	Andin, Moutardier.
2	Deùlemont. ...	Quesnoy-sur-D. ...	Philippo.	Liénart.	Delebecque.	Cazin.
3	Lompriet.	Pérenchies. ...	Destombe.	Caucheteur.	Sénéchal.	Wilbaut.
4	Pérench'ès. ...	Bureau.	Decottignies. ...	Lambelin, Dubus. ...	Bertein.	Fournier.
5	Quesnoy-sur-D. ...	Id.	Bodé.	Delannoy, Leignel. ...	Mortreux.	Lemaire.
6	Verlinghem. ...	Quesnoy-sur-D. ...	N.	Ghestem.	Béreaud.	Lecoq.
7	Warneton-Bas. ...	Comines.	Vermès.	Delannoy.	V. Deulémont	"
8	Warneton-Sud. ...	Id.	Bondue.	Duprez.	Id.	"
9	Wervicq-Sud. ...	Id.	Van Elslande. ...	Serruus.	Vandromme. ...	Balleux.
<i>ère</i>						
<i>C</i>						
4	Roubaix.	Bureau.	Carrette.	Branquart, Tranonoy, Milbé, Lepers, Desobry et Coutelier.	Berleaux, Evrard, Tilmant, Caude, Debaecker, Lesage.	Harcqz, Ipret, R. Dazin, Gaillard, A. Lerat, Gautier, Glaise, Faidherbe, François, Crinon, Estrabaut.
2	Wattrelos. ...	Id.	Pollet.	Leuridan, Delmarre.	Lejeune.	Duhamel, Landa, Vairon, Bernard, Magnier.
3	Croix.	Id.	Pluquet.	Ségard, Florin. ..	Deswel.	Mathieu, Dhermies. ...
4	Wasquehal. ..	Id.	Delourme.	Courier, Spriet. ..	Plouchart.	Tétin.
<i>Canton de</i>						
4	Allennes-Jez-Mar	Annœullin. ...	Marchand. ...	Lecupre.	Courtois.	Darras.
2	Annœullin. ...	Bureau.	Mauroy.	Dal, Lelong.	Destombes, Ridez	Colpin, Marchand. ...
4	Bauvin.	Id.	Botelle.	Béreaux.	Leman.	Guillaume.
5	Camphin-en-Car.	Carvin (P-d-C)	Hay, O.	Grauwin.	Lobet.	Bassez.
6	Carnin.	Id.	Descamps.	Berte.	Cauliez.	Eloy.
7	Chemy.	Phalempin. ...	Bonte.	Legroux.	Liénard.	Delinselle.
3	Gondécourt. ..	Bureau.	Marquant. ...	Wanaverbecq. ...	Seulin.	Waguet.
8	Herrin.	Gondécourt. ...	Quéva.	Proite.	Dubois.	Latagie.

Nos	NOMS des INSTITUTRICES	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1895.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1896		
					de canton	de la sous- préfecture.	de la préfecture.		ordi- naires annuels.	extraor- dinaires et rem- boursement d'em- prunts.	TOTAL.

Quesnoy-sur-Deûle.

4	Mme Merlier, M ^{me} Scynave, M ^{me} Moutardier.....	7422	4604	4602	8	48	48	64534	43.5	46.3	89.8
2	M ^{lle} Moroy.....	4917	494	994	5	46	46	46642	79.6	45. "	94.6
3	"	759	494	309	6	8	8	4734	109.2	41.7	120.9
4	Sr Villain.....	2687	546	303	6	8	8	46839	84.3	6.8	91.4
5	M ^{me} Borrey.....	5328	4344	4436	"	44	44	48164	94.4	41.8	106.2
6	M ^{lle} Poiriez.....	4532	405	4007	4	7	7	41849	97.8	8.7	106.5
7	"	497	32	279	6	46	46	2659	133.7	49. "	152.7
8	"	472	34	437	5	45	45	4970	98.5	"	98.5
3	Sr Cathelain.....	2343	383	508	10	48	48	46407	92.4	8.8	104.2
		22327	5005	6575				483738			

-Est-Nord-Ouest.

	M ^{me} Vaucherie, M ^{lle} Pz, M ^{me} Pfanmater, Christiens, M ^{lle} De- me Obin, M ^{me} Vil- bert, Sr Darqué, M ^{lle} Qué- hen, Mme Arrchart, M ^{lles} Thieuleux, Nogaret, M ^{me} Duvivier, M ^{lle} Ca- quant, M ^{lle} Leroy, M ^{lle} Coulbaux, M ^{lle} Bau- rain, M ^{me} Velo, M ^{me} Detille-Laboriau, M ^{me} Taisne-Colard, M ^{lle} Vas- seur, M ^{lle} Druon, M ^{lle} Pyrk, M ^{me} Gustin, M ^{lle} Biteux.	444917	49873	4275	"	44	44	1655103	9. "	20. "	29. "
2	M ^{lle} Aiglave, M ^{me} Dehaese, M ^{me} Louflis, M ^{me} Huber- land.	49770	3454	4364	4	45	45	82399	134.4	44.9	179.3
3	M ^{lle} Hareqz, M ^{lle} Spy, M ^{lle} Charlot, M ^{me} Dher- mies, M ^{lle} Tourbé.	42438	4934	474	3	8	8	94289	65.4	32. "	97.4
4	M ^{lle} Vandenaebete, M ^{me} Hiraux.	4405	877	686	4	7	7	34435	75. "	21.4	96.4
		451530	25838	3796				4863526			

Seclin.

4	M ^{me} Van Coster.....	4132	329	554	7	46	46	8605	73.6	38.9	112.5
2	M ^{lles} Fayen, Delecourt, Bonbarl.	4748	4380	4129	9	48	48	29834	26.5	44.4	40.9
3	M ^{lle} Mineur.....	2284	680	385	13	21	21	44367	56.6	45.1	71.7
4	M ^{lle} Pecqueur Thérèse	902	309	739	6	46	46	8977	77. "	24.5	101.5
5	M ^{lle} Delemarre.....	448	448	236	6	47	47	3489	92.6	49.9	142.5
6	M ^{me} Delannoy.....	359	93	348	4	44	44	3651	104.9	44. "	148.9
7	M ^{lle} Boquillon Sophie.	2445	625	824	4	45	45	43735	58.9	23.3	82.2
8	M ^{me} Hermand.....	392	424	217	6	46	46	2777	105.6	8.7	144.3

N ^{os}	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
9	Houplin	Seclin.....	Delos.....	Chuffart.....	Dedoncker..	Blin, Rogier.....
40	Lesquin	Lille	Descat.....	Delannoy.....	Desmons.....	Barbet.....
41	Noyelles.....	Wattignies..	Debuchy.....	Laurent.....	Wastin.....	Rombaut.....
42	Provin	Bureau.....	Menu.....	Mortelecque....	Vancostenoble..	Vochele.....
43	Seclin.....	Id.	Desmazières, ✱ A.	Desurmont, Houzé	Helle.....	Jumel.....
44	Templemars..	Wattignies..	Breuarl.....	Montel.....	Bernard.....	Ringot.....
45	Vendeville..	Lille.....	Carré.....	Leclercq.....	Dervaux.....	Capart.....
46	Wattignies..	Bureau.....	Duriez.....	Carlier, Crépin..	Richard.....	Vauban.....
<i>Canton de</i>						
4	Bousbecque..	Bureau.....	Dalle Jean..	Delannoy (1)...	Bourlet.....	Laloux.....
2	Halluin.....	Id.	Lemaître.....	Phalempin, Lemaire.	Deyne.....	Dupond, Bouvart
3	Linselles.....	Id.	Dhalluin.....	Demarcq, Catteau..	Leroux.....	Fontaine.....
4	Neuville-en-F.	Tourcoing..	Dewitte.....	Cau, Dhalluin..	Prince.....	Chochoy.....
5	Roncq.....	Bureau.....	Leurent.....	Lepoutre, Vienne.	Allard, Villain..	Bonnay, De
6	Tourcoing-N ^d	Id.	Hassebroncq, ✱ A, ✱	Lefrançois, Diéval, Senélar, Masure-Six.	Debrabant, Van- Boekstaël, Mar- chant, Pélabon	Demoton..... Dupas.....
<i>Canton de</i>						
4	Bondues.....	Bureau.....	d'Hespel.....	Desbommets (2) ..	Feuillet.....	Fouquet.....
2	Marcq-en-Bar ^l	Id.	Delesalle.....	Fremaux, Olivier.	Daubresse, Thibaut ..	Méresse, Deparis
3	Mouvaux.....	Bureau.....	Varrasse.....	Lepers, Cornille .	Gaymay.....	Pudepièce.....
4	Tourcoing-S ^d	Id.	»	»	»	Caudmont, Jean, (3)
ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES,						
<i>Canton de</i>						
4	Avesnes-le-Sec	Haspres.....	Bricout.....	Lanthiez.....	Degauquier...	Vanderrielle.....
2	Bouchain.....	Bureau.....	Bernier.....	Risbourg.....	Bourgeois.....	Telliez.....
3	Emerchicourt	Aniche.....	Rémy.....	Loquet.....	V. Aniche.....	»
4	Haspres.....	Bureau.....	Lamand.....	Cossart, Morelle.	Hazard.....	Devillers.....
5	Hordain.....	Bouchain.....	Oliviez.....	Juvenal.....	Delannoy.....	Canet.....
6	Lieu-S ^t Amand	Id.	Margerin.....	Gossez.....	Parent.....	Crinon.....
7	Lourches.....	Bureau.....	Dreyfus.....	Wiarl, Lesne.	Loubert.....	Roussel.....
8	Marquette.....	Bouchain.....	Cachera Jules	Cachera J.-B....	Petitprez.....	Wuiot.....
9	Mastaing.....	Lourches.....	Coquello, AO	Danquigny.....	Briatte.....	Ringot.....
10	Neuville-s/LE	Bouchain.....	Fauville.....	Deheinzelin.....	Muys.....	Bouhours.....
11	Noyelles-sur-Salle	Douchy.....	Delattre.....	Chatelain.....	Dubus.....	Moreau.....
12	Rœulx.....	Lourches.....	Robert.....	Consille.....	Démarest.....	Delattre.....
43	Wasnes-au-B.	Bouchain.....	Dégremont..	Besséry.....	Delnatte.....	Tourtois.....
44	Wavrechain-s-F	Id.	Lahure.....	Joly.....	Deweine.....	Wallez.....

(1) Dalle-Leroux. — (2) Despatures. — (3) Bertrand, Bouilliez, Garlier, Spéder, Flatte.

Nos	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLEGEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1895.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1896		
					de canton	de la sous- préfecture.	de la préfecture.		ordinaires.	extraordinaires et remboursements d'emprunts.	TOTAL.
9	M ^{me} Blin, M ^{lle} Descamps	1805	469	647	3	44	44	44435	58. »	44.4	69.4
40	M ^{me} Hocquette	4403	353	351	7	7	7	44623	90.6	8.5	99.4
44	»	311	89	238	7	9	9	2977	58. »	32. »	60. »
42	M ^{lle} Leroux	4784	533	339	41	20	20	7345	80.8	52.9	433.7
13	M ^{lles} Vanderbecq, Moullé, M ^{me} Moritieux	6444	4631	4742	»	41	41	64599	29.5	47.4	46.9
14	M ^{lle} Beaucamps	4064	284	460	4	8	8	5878	91.4	57. »	448.4
15	M ^{me} Capart	450	449	256	6	8	8	2783	407.4	34.6	444.7
46	M ^{mes} Beury et V ^e Leclercq.	2708	713	630	5	7	7	44895	414.4	20.7	432.4
		28070	7869	9592				203377			
<i>Tourcoing-Nord.</i>											
	Hautrive	2645	591	638	8	46	46	21362	121.7	38.6	460.3
	Dujardin, Rolin	44844	4508	4248	9	47	47	84800	34.4	62.4	96.5
	Verland, Leblanc	4647	4403	4469	7	43	43	29975	428.5	47.3	445.8
	Poigne	4303	594	644	3	47	47	47304	414. »	44.9	458.9
	Reigne	6734	4463	4056	5	44	44	35979	68.4	21.7	90.4
	Carra, Voitout, Dele- barrière, Dupuis,	23944	4275	4509	»	44	4	894627	44.2	20. »	34.2
		57084	9436	6234				4084044			
<i>Tourcoing-Sud.</i>											
1	S ^r Bayard	3447	826	4292	7	7	7	22626	92.4	27.5	119.9
2	M ^{lle} Liénard, S ^r Senesaël, M ^{lle} Desbonnet, M ^{lle} Le- court, M ^{me} V ^e Delannoy	9752	4826	4390	8	5	5	66492	78.5	43.2	94.7
3	S ^r Caudron	4903	4049	444	3	40	40	29244	93.5	39.4	432.9
4	M ^{lle} Leconte (1)	44536	7987	»	»	44	44	Voir	Tourcoing-Nord.		
		59638	44688	3096				418059			
8 Cantons, 82 Communes.											
<i>Bouchain.</i>											
1	S ^r Munier	4842	491	4038	6	20	55	41942	88.6	33.6	422.2
2	M ^{lle} Cruquenaire	4405	347	4238	»	49	50	22464	43.4	9.2	52.6
3	M ^{lle} Scurre	330	83	511	7	26	47	4785	77.4	33.4	410.8
4	M ^{mes} Boucly et Béra	3005	845	4220	44	47	58	47229	33. »	25.8	58.8
5	S ^r Ingwiller	4390	376	565	3	20	52	7840	72.2	46.5	88.7
6	M ^{lle} Linglin	839	235	510	2	48	52	6508	66.2	47.5	443.7
7	M ^{lle} Quantin, M ^{me} Colleson	4707	4438	264	7	45	49	48464	40. »	0.5	40.5
8	M ^{me} Miens	2434	688	746	5	22	49	42599	33.9	17.7	51.6
9	S ^r Nucé	830	234	648	4	49	48	6487	64.5	43.5	408. »
40	S ^r Hermann	4476	352	474	6	45	52	40194	34.5	40.5	45. »
11	M ^{lle} Rocq	662	483	504	6	43	54	6009	60. »	6.4	66.4
42	M ^{me} Dubois	4779	470	402	6	46	50	9412	55.2	47.2	72.4
43	M ^{lle} Roch	709	246	548	5	24	54	4330	92. »	30.8	422.8
44	S ^r Godar	570	443	380	3	22	54	4087	57.7	45.2	72.9
		24978	5798	8988				442290			

(1) M^{lle} Petit, M^{mes} Abraham, Décaudin, Capelle, Dubois, Ruffin, M^{lles} Plet, Ponsot

Nos	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
<i>Canton de</i>						
1	Condé-s/l'Esc.	Bureau	Dumoulin	Konck, N.	Gabide, Bernaert.	Verreman, Dupret
2	Crespin	Id.	Laurent	Crépin	Delassus	Thisse
3	Escaupont	Fresnes	Wagret, ✱	Alglave	Cerf	Bauchard
4	Fresnes	Bureau	Renard, ✱	Descamps, Vincent	Tréca	Monfroy, A.
5	Hergnies	Vieux-Condé	Blicquy	France, Jurion	Huriau	Ratto
6	Odomez	Fresnes	Patoir	Cosseau	Delahousse	Viserie
7	St-Aybert	Condé	Mercier	Plaquet	Viviers	Caby
8	Thivencelles	Condé	Rimaux	Lefevre	Dupuis	Ragon
9	Vicq	Fresnes	Duplat	Collet	Dupire	Leveaux
10	Vieux-Condé	Bureau	Schohier	Degaugue, Deferencz.	Delnatte	Vermeersch, A, Wilbar
<i>Canton de</i>						
1	Abson	Bureau	Lanthiez	Fiévet, Raviat	Dauchy	Dhondl
2	Denain	Id.	Denis	Payen, Cambay	Jourdain	Richard, A
3	Douchy	Id.	Dorémieux	Soriaux, Buisset	Delerue	Payen
4	Escaudain	Id.	Cartigny II ^{re}	Cartigny J.-B., Jonas	Poupart	Willerval
5	Haveluy	Denain	Oliviez	Delille	Blas	Leblond
6	Hélesmes	Wallers	Copin	Cartigny	Martin	Delannoy
7	Wavrechain-s.-D.	Denain	Cheminais	Delille	V. Denain	Herbet
<i>Canton de St-Amand</i>						
1	Bruille-St-Am.	St-Amand	Lemer	Evrard	Lenoir	Dubois, Desmedt
2	Château-l'Ab.	Id.	Cochin	Jouvenaux	Joly	Cerclaeys
3	Flinès-l-Mortagne	Mortagne	Namur	Henneton	Plet	Clouez
4	Hasnon	Bureau	Lenclud	Lesur, Prouvoveur	Delgrange	Piat
5	Mortagne-d.-Nord	Id.	Marion, ✱, ✱	Henneton	Dubus	Blin
6	Raismes	Id.	Lepez	Guilbart, Moriametz	Colpin, Agasse	Deudon
7	St-Amand r.d.	Id.	J. Sirot, A	Raviart, A, Dusart	Decalonne	Cordonnier, Basset (2)
<i>Canton de St-Amand</i>						
1	Bousignies	Hasnon	Dubois	Chirez	V. Brillon	Joubert
2	Brillon	Id.	Rémy	Martin	Dumon	Deroyère
3	Lecelles	St-Amand	Legrand	Tréhou	Cérisier	Crampon, Clouet
4	Maulde	Mortagne	Hornez	Lelong	Claisse	Spéder
5	Millonfosse	Hasnon	Larivière	Huon	V. Hasnon	Coolen
6	Nivelles	St-Amand	Monnier	Morival	Mouton	Hugoo
7	Rosult	Id.	Detournignies	Legrand, A.	Castelain	Bara, A
8	Rumegies	Id.	Bulteau	Hache	Lobry	Conia
9	St-Amand r.g.	Bureau	"	"	"	"
10	Sars-et-Rosières	St-Amand	Doby	Dubois	Horain	Corbillon
11	Thun	Mortagne	Broquet	Blauwart	Dumoulin	Vandevor

(1) Bertheaux, Dransart et Champagne. — (2) Gérard.

Nos	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1895.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1896		TOTAL
					de canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture.		ordinares annuels.	extraordinaires et remboursement d'emprunts	
<i>Condé.</i>											
1	M ^{mes} Gérodez, Moreau	4772	1347	4839	»	44	51	50990	43.4	2. »	45.4
2	M ^{lle} Legrand	2114	465	994	7	44	3	24996	26.9	4.9	31.8
3	M ^{me} Jotlay	1579	501	574	3	9	52	13018	34.4	38.7	73.1
4	M ^{me} Kirn	6369	1685	4177	2	40	50	55076	14. »	0.5	14.5
5	M ^{les} Baillet, Carré (1).	3391	4069	4075	6	48	44	48754	40.2	6.6	46.8
6	M ^{me} Viserie	553	157	486	7	45	46	3341	74.7	8.5	83.2
7	»	397	84	449	6	48	56	5037	36. »	2.4	38.1
8	M ^{lle} Poncelet	598	154	402	4	46	55	5928	32. »	9.4	41.4
9	M ^{me} Lejeune	865	237	392	5	40	33	5212	27. »	11.2	38.2
	M ^{lle} Démarez, Mme Richard	6977	1920	4406	2	46	48	44727	40. »	5.5	45.5
		27612	7639	8464				224079			
	and, Linard.	2810	755	726	8	49	43	47901	62.2	6.8	76. »
	en (2)	48258	4460	4147	»	41	47	439944	42.8	»	42.8
	st	2650	695	924	6	42	54	45481	19.8	45.4	75.2
	se, M ^{les} Brasy	3877	1016	4022	8	45	45	24849	70.2	42.5	82.7
	angrevelynghe	4982	527	469	14	44	46	40118	49.8	43.9	63.7
6	M ^{lle} Coez	4453	413	736	45	45	42	7998	77.2	8.5	85.2
7	M ^{lle} Lenquette	509	452	236	11	42	48	3638	47.4	40.6	88. »
		34539	8018	5260				216929			
<i>(rive droite).</i>											
1	M ^{me} Desmedt, M ^{le} Leclercq.	4700	591	785	7	47	42	42933	52.6	20.7	73.3
2	M ^{lle} Bavay	695	351	436	10	23	40	5408	62.4	10.2	72.6
3	M ^{lle} Josse, S ^t Odoux	4884	565	4435	40	23	38	43043	31.6	23.3	54.9
4	M ^{lle} Gilain	3152	4022	4262	5	48	38	20339	23.4	8.5	31.9
5	S ^t Melsens	4173	347	216	8	21	38	40584	21. »	12.6	33.6
6	M ^{les} Biary, Wartel, Hottelart	6435	4667	3314	8	5	46	66667	31. »	7.7	38.7
7	M ^{me} Roseau (3)	6649	4880	3343	»	43	38	44300	6.6	25.7	32.3
		24659	6424	40788				241948			
<i>(rive gauche).</i>											
1	»	300	85	315	7	20	35	2855	30.9	2.6	33.5
2	M ^{lle} Pidoux	668	204	282	8	20	35	4721	54.4	6.6	60.7
3	S ^t Desmarais	2202	674	4644	4	46	35	20630	31.7	9. »	40.7
4	S ^t Dunaux	751	339	515	7	20	36	6414	43. »	3.3	46.3
5	M ^{me} Haccart	506	452	345	3	46	37	4730	26. »	27.4	53.4
6	M ^{lle} Robert	440	490	594	3	46	40	7220	62.8	7. »	69.8
7	M ^{lle} Baudoux	4235	393	811	6	49	35	40666	71.5	6.8	78.3
8	»	4504	476	759	8	20	30	40516	49. »	2.4	51.4
9	»	3424	442	»	»	43	38	»	»	»	»
10	M ^{me} Joly	469	444	257	7	20	32	3422	5. »	3. »	8. »
11	M ^{lle} Duquenne	501	322	357	4	47	39	3972	13. »	22.5	35.5
		44664	4718	5856				74903			

(4) M^{lle} Lerouge. — (2) M^{mes} Descamps, Bureau, M^{les} Braçq, Anscutter, M^{mes} Lecomte, Meurisse, Dransart.(3) M^{lle} Lenclaud, S^t Robache, M^{lle} Herlemont, S^t Berteau, M^{mes} Coqueriaux, Bonnet, Devrez.

N ^o	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
<i>Canton de</i>						
1	Curgies	Bureau	Durieux	Derode	Desurmont	Dufour
2	Estreux	Saultain	François	Becqueriaux	Danel	Druesne
3	Marly	Bureau	Weil,	Monchicourt	Roseau	Herblot, Cauët
4	Onnaing	Id.	Brabant,	Anne, Mochez	Cailliez	Déjardin
5	Préseau	Curgies	Dassonville	Nicodème	Harbonnier	Leclercq
6	Quarouble	Onnaing	Matzière	Quinet, Duée	Desilve	Lesur
7	Quiévrchain	Crespin	Cartry	Lejuste	Derbecourt	Paringaux
8	Rombies	Sebourg	Theillier,	Bouvier	Delattre	Descamps
9	Saultain	Bureau	Martin	Moty	Caucheteux	François
10	Sebourg	Id.	Delcroix	Décamps	Midoux	France
11	Valencienn.-E	Id.	Sauttean,	Devillers,	V. au chapitre des cultes.	Damien,
				Debiève,		Alfred, Delattre Detammaeckere
<i>Canton de</i>						
1	Anzin	Bureau	Pottiez	Broudehoux, Gérard	Hard	Tison,
2	Aubry	Anzin	Lemoigne	Broutin	Tison	Carrez
3	Bellaing	Wallers	Joly,	Van Looy	Gilleron	Béghin
4	Bouvrages	Anzin	Lefebvre,	Dumont	Ghyselincq	Delaporte
5	Bruay	Bureau	Dessine,	Dorchis, Hubert	Gruson	Hien,
6	Petite-Forêt	Anzin	Fréalle	Mariscal	V. Aubry	Dez,
7	St-Saulve	Valenciennes	Place,	Masson, Hornez	Ducarne	Blary,
8	Valencienn.-N	Bureau	"	"	"	"
9	Wallers	Id.	Bertaux	Patoir, Dupas	Gravelines	Lanoy
<i>Canton de</i>						
1	Artres	Bureau	D'haussy	Bruyère	Machu	Sorriaux
2	Aulnoy	Valenciennes	Damien,	Caniez	Fercot	Mirland
3	Famars	Id.	Douay	Malaquin	Durant	Bocquillon
4	Haulchin	Thiant	Macarez	Gary	Debacque	Lesne
5	Hérin	Bureau	Bisiaux	Dupont	Fourdin	Dulamel
6	La Sentinelle	Trith-St-Léger	Moreau	Dumont, Parmentier	Heirfelinck	Basquin
7	Maing	Bureau	Dupon,	Dumelz	Malfait	Cloart
8	Monchaux	Thiant	Léquipar	Lanselle	Hérent	Boise
9	Oisy	Hérin	Pillion	Tambrun	V. Bellaing	Dehée
10	Prouvy	Thiant	Cachera	Mallet	Barbet	Delcourt
11	Quercuain	Artres	Tamboise,	Bricout	Lebricqz	Chantreau
12	Rouvignies	Denain	Baudrin	Déruelle	V. Prouvy	Procureur
13	Thiant	Bureau	Mariage,	Mallez, O,	Leduc	Descamps
14	Trith-St-Léger	Id.	Sirot, Cesar	Delcourt, Lamelin	Marrie	Sizaire, Delhay
15	Valencienn.-S	Id.	"	"	"	"
16	Verchain et Maug	Thiant	Boursiez	Gabelle	Pagniez	Prod'hon

Nos	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre Contributions directes pour 1895.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1896		
					de canton	de la sous-préfecture	de la préfecture.		ordinaux annuels.	extraordinaires et remboursement d'emprunts.	TOTAL.
<i>Valenciennes-Est.</i>											
1	M ^{me} Ducornet.....	4443	331	602	6	6	56	9573	94.6	25.4	120.0
2	M ^{lle} Mirland.....	648	456	524	7	7	55	6970	70.7	19.2	89.9
3	M ^{lle} Dutouquet.....	2424	564	795	2	2	54	27476	32.4	23.4	103.5
4	Mlle Wallerand, M ^{me} Mochez	4442	1230	1260	6	6	56	34507	67.3	19.7	87.0
5	M ^{me} Quilliard.....	2086	544	621	7	7	55	40828	114.5	48.8	30.3
6	S ^r Delory.....	2558	808	1216	8	8	56	49110	60.5	16.2	76.7
7	M ^{lle} Maillard.....	4791	346	465	12	12	61	41035	41.3	24.0	65.3
8	M ^{me} Alglave.....	550	473	470	12	12	59	5354	95.6	7.3	102.9
9	S ^r Viéville.....	4044	291	637	4	4	54	9835	86.7	23.7	110.4
10	M ^{me} Lesoin.....	4691	504	1408	10	10	60	45608	99.9	22.7	32.6
	Mlles Wallerand, Lenquette, M ^{mes} Bernard, Pultié, M ^{me} Larray, Guilleminet, M ^{me} Larray, Wailloix, S ^r	8250	1736	4379	»	»	50	386745	40.9	24.0	34.9
		26507	6677	9377				536738			
<i>Valenciennes-Nord.</i>											
1	M ^{me} Bricout, M ^{mes} Cliche,	44538	3438	352	2	2	49	420757	12.0	10.0	22.0
2	M ^{me} Magrez.....	4465	302	427	5	5	49	6366	61.6	»	61.6
3	M ^{me} Berghin.....	405	99	336	9	9	47	3657	77.0	16.0	93.0
4	M ^{me} Lemaire.....	4677	384	294	4	4	48	9199	65.9	12.9	78.8
5	S ^r Delory, M ^{me} Loison.	4934	4399	664	5	5	52	29132	48.7	23.2	71.9
6	M ^{lle} Delhayé.....	4322	319	453	11	11	49	5747	78.0	28.0	106.0
7	S ^r Wattine.....	2754	724	1191	3	3	52	30245	36.2	2.4	38.3
8	»	11429	2289	»	»	»	50	Voir Valenciennes-Est			
9	M ^{lle} Duez.....	3672	4175	2082	12	12	47	26442	43.0	2.7	45.7
		38593	9829	5799				231245			
<i>Valenciennes-Sud.</i>											
1	M ^{me} Lenne.....	4054	257	647	9	9	57	8728	79.2	5.5	84.7
2	M ^{lle} Wasson.....	2243	563	609	3	3	53	41909	84.7	7.8	92.5
3	M ^{lle} Floquet.....	945	228	468	5	5	55	7091	69.3	4.4	73.7
4	M ^{me} Castéran.....	4477	336	510	9	9	50	42483	42.3	25.2	67.5
5	M ^{lle} Réghem.....	2344	642	444	7	7	49	42039	63.5	6.8	70.3
6	»	2890	731	381	7	7	52	41926	31.9	8.3	40.2
7	Mlles Barlès, Sannier.	2391	645	1152	8	8	54	47752	42.9	13.6	56.5
8	M ^{lle} Lanselle.....	552	464	447	14	14	54	4534	100.0	9.2	109.2
9	»	268	75	253	8	8	48	2407	100.8	43.7	144.5
10	M ^{lle} Buisset.....	903	237	435	8	8	50	40202	16.9	1.4	18.3
11	M ^{me} Chantreau.....	502	455	426	8	8	57	4205	63.4	19.5	82.6
12	»	335	95	321	8	8	49	3126	63.8	35.5	99.3
13	M ^{lle} Desmons.....	4735	463	826	12	12	52	43973	59.6	11.2	70.8
14	Mlles Déprez, Prouvreur.	3537	678	683	7	7	53	34026	34.7	21.9	56.6
15	»	9321	1738	»	»	»	50	Voir Valenciennes-Est.			
16	M ^{lle} Pidoux.....	4404	406	953	14	14	57	40173	78.2	13.9	92.4
		34544	7440	8552				464274			

Population, Superficie et Principal des quatre Contributions.
RÉCAPITULATION PAR ARRONDISSEMENT.

ARRONDISSEMENTS.	POPULATION.	SUPERFICIE en hectares.	PRINCIPAL des quatre contributions directes pour 1895.	ARRONDISSEMENTS.	POPULATION.	SUPERFICIE en hectares.	PRINCIPAL des quatre contributions directes pour 1895.
1	2	3	4	1	2	3	4
Avesnes.....	207779	440064	4794051	Hazebrouck ...	112743	69458	805378
Cambrai.....	497835	89334	4434655	Lille.....	732862	87564	8156394
Douai.....	433037	47581	4471304	Valenciennes...	214093	63084	4832376
Dunkerque....	438292	72257	4251998	Totaux....	1736344	569336	16443153

TABLEAU ALPHABÉTIQUE DES HAMEAUX DU DÉPARTEMENT DU NORD.

NOMS			NOMS			NOMS		
des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arondissements.	des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arondissements.	des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arondissements.
Abbaye (l')....	Marquette ...	H	Bodelez (les) ..	St-Aubin ...	A	Champeaux ...	Willies.	A
Abee (l').....	Boeschèpe... H	L	Bois-des-Relz ..	Roost-Warendin.	D	Chapeau-Rouge (le)	La Groisse.	C
Aire.....	Escaudœuvres C	C	Bois-l'Abbaye ..	Câtillon..... C	C	Chapelle (la)...	Monceau-S-Waast	
Allumette (l')..	Washehal .. D	D	Bois-Lasson ..	Fournes..... L	L	Charnoul (la)...	Bonignies.....	
Alles.....	Warlaing..... L	L	Bois-Maillard ..	Crèvecœur .. C	C	Chaussée-du-	Hon-Hergies...	
Amervalles....	Solesmes.... C	C	Bois-St-Denis..	Wignehies... A	A	Bois (la).....	Taisnières- ⁶	
Ancoisne.....	Houplin..... L	L	Boistrancourt..	Carnières... C	C	Chêne-au-leup	Audign.....	
Anserueilles (les)	Altennes-Maraix	L	Bonavis.....	Banteux..... C	C	(le).....	Mecqu.....	
Antroeuille....	Ennevelin... L	L	Bonoghem.....	Crèvecœur .. C	C	Chêne-Houpline (le)	Tour.....	
Arbre de Guise (l')	Avelin..... C	C	Booncheneuil..	Lederzele... Dk	Dk	Cheval-Blanc (le)	Gon.....	
Arbrisseau (l')..	Mazinghien... C	C	Bouchain.....	Bouchain... V	V	Chevireul.....	Etra.....	
Arbroye (l')....	Wattignies.. L	L	Boulette (la)...	Blécourt..... C	C	Cinq-Chemins (les)	Oost... ^{Arde}	
Arbruy (l')....	Etrœungt .. A	A	Boulette (la)...	Cuvillers... C	C	Cinq-Rues.....	Bollezele... ^{Arde}	
Asturies (les)..	Templeuve... L	L	Bout-là-Haut (le)	Bermeries... A	A	Cinq-Voies....	Tourcoing... ^{Arde}	
Avetu.....	Auby..... D	D	Bracquemart (le)	Amfropret... A	A	Citadelle (la) ..	Bondues.....	L
Azincourt.....	Maretz..... C	C	Breucq (le)....	Bellignies... A	A	Cloche (la)....	Esquelbecq... Dk	
Bac-a-Wavrin..	Emerchicourt	V	Briquette (la)..	Flers..... L	L	Cohem.....	Zegers-Capcl... Dk	
Bains (les)....	Gondecourt.. L	L	Broderie (la)...	Marly..... V	V	Colbras.....	Lys-lez-Lannoy.. L	
Bargues.....	Houplin..... L	L	Bruyère (la)...	Bersée..... L	L	Comté (la)....	Halluin..... L	
Basse-Maroilles (la)	Wavrin..... L	L	Buflle (le)....	St-Amand... V	V	Comté (la)....	Prisches..... A	
Baviseau.....	Rosendaël... Dk	Dk	Buisson (le)...	Etrœungt... A	A	Coppenaxfort..	Bourbourg- Campagne... Dk	
Beaucamps....	Wattignies.. L	L	Buisson-Barbet (le)	Lille..... L	L	Coquerie (la) ..	Brouckerque... Dk	
Beaulieu.....	Maroilles... A	A	Buisson-Moreau	Féron..... A	A	Cornet (le)....	Craywick..... Dk	
Belle-Hôtesse..	Obies..... A	A	Buridon.....	Cartignies... A	A	Couplevoie....	Cappelle... L	
Belle-Vue (la)..	Villers-Plouich	C	Buvignies.....	Château-l'Abbaye	V	Créchet (le)...	Erquinghem le Sec	
Benties Meulen	Wattrelos... C	C	Cambrai (fr de)	Louvignies-Bavai.	A	Crétinier.....	Santes..... L	
Bercu.....	Blaringhem.. H	H	Cantaleu.....	Valenciennes.	V	Croisette (la) ..	Glaçon..... A	
Berkem.....	Denain..... V	V	Cantelleux....	Trith-S-Léger	V	Croisette (la) ..	Hargnies..... A	
Berliere (l')...	Hoymille... Dk	Dk	Cantigneul....	Lambersart... L	L	Croisette (la) ..	Bousignies... A	
Béthune (fr de).	Warhem..... Dk	Dk	Cantignoneul..	Lille..... L	L	Croisette (la) ..	Bailleul..... H	
Beumont.....	Mouchin..... L	L	Cantignoneul..	Lomme..... L	L	Créchet (le)...	Croix..... L	
Bistade (la)....	La Madeleine.	L	Cantignoneul..	Flers..... D	D	Crépinier.....	Wattrelos... L	
Bizet (le)....	Feignies.... A	A	Cantignoneul..	Cantaigna... C	C	Crépinier.....	Forest..... A	
Blanc-Coulon..	Lille..... L	L	Cantignoneul..	Proville.... C	C	Crépinier.....	Solesmes.... C	
Blanc-Four....	Willies..... A	A	Cantignoneul..	Proville.... C	C	Crépinier.....	St-Amand... V	
Blanc-Misseron	St-Pierre-Brouck	Dk	Cantignoneul..	Croisette (la) ..	A	Crépinier.....	Lez-Fontaine. A	
Blanc-Scau....	Armentières.. L	L	Cantignoneul..	Croisette (la) ..	A	Crépinier.....	Frelinghien.. L	
Blaton.....	Comines..... L	L	Cantignoneul..	Croisette (la) ..	A	Crépinier.....	Lomme..... L	
Bleuse-Borne..	Roubaix..... L	L	Cantignoneul..	Croisette (la) ..	A	Crépinier.....	Steenwerck.. H	
	Quèvecrain... V	V	Cantignoneul..	Croisette (la) ..	A	Crépinier.....	Feignies.... A	
	Tourcoing.... V	V	Cantignoneul..	Croisette (la) ..	A	Crépinier.....	Caestre..... H	
	Linselles... L	L	Cantignoneul..	Croisette (la) ..	A	Crépinier.....	Tourcoing... L	
	Wervicq-Sud.	L	Cantignoneul..	Croisette (la) ..	A	Crépinier.....	Avelin..... L	
	Anzin..... V	V	Cantignoneul..	Croisette (la) ..	A	Crépinier.....		

NOMS			NOMS			NOMS		
des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arrondis- sements,	des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arrondis- sements,	des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arrondis- sements,
Crosse (la) . . .	Renescure . . .	H	Grand-Cataine.	Hasnon	V	Ligny-le-Grand	Illies	L
Cruysee (la) . . .	Lederzeele . . .	Dk	Grande-Carrière (la)	Berlaimont . .	A	Lille (faub ^g de)	Valenciennes	V
Cyseaux (les) . .	Boeseghem . . .	H	Grandes-Pâtures (les)	Locquignol . .	A	Linieres	Prisches	A
			Grandes-Zoëes (les)	Sémeries	A	Loffrande	Mons-en-Pévèle . .	L
Dacquerie	Wambrechies .	L	Grand-Fussiau.	Dompierre . . .	A	Lommelet	Marquette	L
Demicourt	Boursies	C		St-Bilaire	A	Longchamp	Comines	L
	Hermies	Pd C	Grand-Mille-	Armbouts-Cappel	Dk	Longsart	Esnes	C
	Annœullin . . .	L	Brugghe	Steenc	Dk	Louveral	Doignes	C
Don	Sainghin-en-Wep.	L	Grand-Pont . . .	Esnes	C		Cappelbrouck . . .	Dk
	Wavrin	L	Grand-Sart . . .	Gommegnies . .	A	Lynck	Looberghe	Dk
Dorignies	Douai	D	Gravein	Illies			Merckeghem	Dk
	Flers	D	Greenouillère (la)	Bantouzelle . .		Machine (la) . . .	Ferrière-l-Grande	A
Douliou	Estaires	H	Gressart	Tressin		Mâcou	Condé	V
Douzies	Feignies	A	Grimonpont . . .	Wattrelos . . .	L	Malgarni	Fontaine-au-Bois .	A
	Maubeuge	A	Grisoelle	Mairieux	A	Malgarni	La Longueville . .	A
Ermeuz	Attiches	L	Gros-Chêne (le)	La Longueville .	A	Malgarni	Prisches	A
Ermeuz (les) . .	Mardyck	Dk	Guerzignies . . .	Bas-Lieu	A	Malplaquet	Taisnières-s-Hon .	A
			Guides (les) . . .	Feignies	A	Marais (le)	Lomme	L
	Deulémont . . .	L	Guindal (le) . . .	Bourbourg-Camp	Dk	Marchenelles (les)	Annappes	L
	Marchiennes-Vill ^e	D	Guizette	Béthencourt . .	C	Marchipont	Rombies	V
	Pem	L				Marcigny	Cousolre	A
	Lesquin	L	Hachette	Locquignol . .	A	Martinoire (la)	Wattrelos	L
	Lesquin	L	Baeghemoulen . .	Warhem	Dk	Maréquis	Chéreng	L
	Camphin-en-		Haie-Catelaine.	Beaurepaire . .	A	Marichon	Flines	D
	Carembault . .	L	Haie-Menneresse .	Busigny	C	Marlière (la) . . .	Tourcoing	L
	Loos	L	Haies (les)	Saint-Souplet .	C	Marly (faub de)	Wattrelos	L
Ennetières	Avelin	L	Haies (les)	Cousolre	A	Martinsart	Seclin	L
Epine (l')	Soire-le-Château	A	Halot (le)	Trélon	A	Merchin	Lesquin	L
Epinoy	Clairfayts . . .	A	Halot (le)	Tourcoing . . .	L	Milourd	Anor	A
Erkelsbrugghe . .	Bollezeele . . .	Dk	Has	Landrecies . . .	A	Mitterie (la) . . .	Lomme	L
Ermitage (l') . .	Beaufort	A	Harfevois	Avelin	L	Molinel (le)	Maréq-en-Barœul .	L
Ermitage (l') . .	Estrées	D	Hauterive	Cappelle	V	Mont-de-Péruwelz	Vieux-Condé . . .	V
Escarpelle (l') .	Roost-Warendin .	D	Hauterive	Bruille-St-Amand	V	Mont-des-Bruyères	St-Amand	V
Etouques (les) .	Landrecies . . .	A	Haute-Rue (la) . .	Nivelle	V	Mont-à-Camp . . .	Lambersart	L
Eugnies	Houdain	A	Helin	Pont-sur-Sambre	A	Mont-Berbu	Lomme	L
Eveltin	Lesquin	L	Herbignies	Ennevelin . . .	L	Mont-Dourlers . .	Tressin	L
Ferrières	Wattignies . . .	L	Hôte	Villereau	A	Mont-Dourlers . .	Dourlers	A
Fives	Lille	L	Hôte	Bachy	L	Mont-Du-Croquet .	Blaringhem	A
Fléquières	Wattignies . . .	L	Huiteau	Semousies . . .	A	Montécouvez . . .	Crévecœur	C
Folie (la)	Hon-Hergies . .	A	Huquinvillie . . .	Capelle	L	Mont-Noir	St-Jans-Cappel . .	H
Folie (la)	Landrecies . . .	A	Huttes (les) . . .	Templeuve . . .	L	Montplaisir	Maubeuge	A
Fontaine	Limont-Fontaine	A	Huvel	Templeuve . . .	L	Montreuil	Flines-les-Raches	D
Fosse-Thiers (la)	Bruay	V	Jardins (les) . . .	Gravelines . . .	Dk	Mortier	Steenwerck	H
Fourmanoir . . .	Avesnelles . . .	A	Jeune-Bois (le) .	Frelin	L	Motte-au-Bois (la)	Morbecque	H
Fourneau (le) . .	Ferrière-l-Grande	A	Killem-Lynde . . .	Marchiennes-Ville	D	Mottes (les)	Feignies	A
Frais-Marais . . .	Douai	D	Kreule (la)	Beauvois	C	Mottes (les)	La Longueville . .	A
Fresnoy (le) . . .	Beaucamps . . .	L	Kruys-Stratte (la)	Hondschoote . .	Dk	Moulins (les) . . .	Lille	L
	Fournes	L	Kreule (la)	Killem	Dk	Nieppe (le)	Renescure	H
Funquereau (le)	Frelinghien . . .	L	Kreule (la)	Hazebrouck . .	H	Nieurlet	Lederzeele	Dk
Futoy	Louvign-Quesnoy	A	Kreule (la)	Bambeckue . . .	Dk	Noir-Bonnet	Wasquehal	L
			Labroye	Kruys-Stratte (la)	Dk	Noires-Terres . . .	Fourmies	A
Gamand	Frelin	L	Labroye	Ennevelin . . .	L	Notre-Daine (fr)	Cambrail	C
Gibraltar	Lesquin	L	Labroyeur (le) . .	Wattrelos . . .	L			
Glaine (la)	Tourcoing	L	Lacherie (la) . . .	Santes	L			
Glatignies	Quesnoy-s-Deûle	L	La Haut	Sains	A			
Grand-Bréart . . .	Prisches	A	Lameries	Vieux-Rengt . .	A			
Grand-Bois (le) .	Etrœungt	A	Laurette	Câillon	C			
Grand-Bray	Hasnon	V	Lehem	Auchy	D			

NOMS			NOMS			NOMS		
des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arrondissements.	des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arrondissements.	des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arrondissements.
Notre-Dame-au-bois	Bruille-St-Amand	V	Reugnies	Cousolre	A	Sin	Baisieux	L
Nouvion (le)	Bavai	A	Rieux-de-Condé (le)	Hergnies	V	Sous-le-Bois	Mauberge	A
Ocron	Sainghin-en-W	L	Risquons-Tout.	Neuville-en-Ferr	L	Souverain (le)	Louvroil	A
Offies	Dimont	A	Rivage (le)	Tourcoing	L	Stentje (le)	Bailleul	H
Offrande (l')	Mons-en-Barœul	L	Rocq	Marquillies	L	Stad (faubg du)	Lille	L
Ogiers (les)	Croix	L	Roux	Recquignies	A	Sur-Hon (à)	Taisnières-s-Hon	A
Ostergnies	Colleret	A	Romarin (le)	Prines-l-Mortagne	V	Targette (la)	Armentières	L
Outtersteene	Bailleul	H	Rond-Quesne	Lomme	L	Tatimont	Forenville	C
Ouvignies	Nomain	D	Ropsies	Jolimetz	A	Tente-Verte (la)	Etroëungt	A
Ovillers	Solesmes	C	Rouge-Croix	Villereau	A	Terne (le)	Rosendael	Dk
Oversteel	Watten	Dk	Rouges-Barres	Beaufort	A	Télé-Noire (la)	Liessies	A
Pare (le)	Morbecque	Yl	Rouillies (la)	Cartignies	L	Thélu	Honnecour	C
Paris (faub. de)	Cambrai	C	Rouillon	Marcq-en-Barœul	A	Touquet (le)	Berlaimont	A
Pas-de-l'Etang	Anor	A	Rue Chorette	Feignies	A	Touvent	Thumeries	L
Petit-Cambresis (le)	Catillon	C	Rue Heureuse (la)	Flines-l-Mortagne	V	Tramelois	Illies	L
Petit Cataine	Millonfosse	V	Rue-Marle	Lecelles	V	Tréchon	Obies	L
Petit-Fort-Philippe	Gravelines	Dk	Rues-des-Vignes (les)	Maulde	V	Trieu de-Villers	Avel	L
Pétrie (la)	Moas-en-Pevèle	L	Ryvelde (le)	Féron	A	Triez (le)	Fouf	L
Picterie (la)	Coutiches	D	St-Antoine	Chapelle d'Armentières	L	Trois-Baudets (les)	Hem	L
Pile (le)	Roubaix	L	St-Cloud (fg)	Crèvecœur	C	Trois-Ponts (les)	Roubaix	L
Placette (la)	Raches	D	St-Deugon (fg)	Steenvoorde	H	Vacquerie (la)	Gonnelieu	C
Planard	Morchin	L	St-Hélène	Steuvoorde	L	Vallée (la)	Villers-Pouich	C
Planche-à-Quesnoy	Loos	L	St-Marguerite	Comines	L	Vallées (les)	Ennetières-en-Weppes	L
Plouick (le)	Phalempin	L	St-Mulders	Millam	Dk	Vaucelles	Prisches	A
Plouys (le)	Wattrelos	L	St-Olle	Raillencourt	Dk	Vergognié	Crèvecœur	C
Point-du-Jour	Glageon	A	St-Georges	Coudekerque	Dk	Vertigneul	Landas	D
Poirier (le)	Trith-St-Lég ^{er}	V	St-Ladre (fg)	Branche	Dk	Vigne	Romerics	C
Pommereau	Aubers	L	St-Lazare	St-Georges	A	Vignette (la)	Raismes	V
Pont-à-Charette	Teteghem	Dk	St-Maurice	St-Nicolas	L	Wachemy	Wambrechies	L
Pont-a-Pierres	Maubeuge	A	St-Nicolas	Bourbourg-Campagne	Dk	Wagnonville	Douai	D
Pont-a-Tres-sin	Chaereng	L	St-Pierre	Maubeuge	A	Wagnonville	Pois	A
Pont-de-Douai	Llérain	D	St-Quentin	Maubeuge	A	Wargnories	Hautmont	A
Pont-d-Neuville	Tourcoing	L	St-Roch	Lille	L	Wattiansart	Seclin	L
Pont-de-Nieppe	Nieppe	H	Sart (le)	Sart (le)	L	Wattendam	Hoiques	Dk
Pont-de-Petite-Synthe	Armbouts-Cappel	Dk	Sart (le)	Sartel (le)	L	Waudrechies	Walten	Dk
Pont-l'Abbesse	Petite-Synthe	Dk	Sart (le)	Sarts (les)	L	Wemy	Flaumont-Waudrechies	A
Pont-Rouge	Cappellebrouck	Dk	Sart (le)	Sebourg	V	Westhouck	Bersée	L
Porquerie (la)	Merkeghem	Dk	Sartel (le)	Sec-Bois (le)	H	Willy	Cappelle	L
Posterie (la)	Millam	Dk	Sartel (le)	Sec-Marais	D		Loon-Chapelle d'Armentières	L
Frayelle	Frelinghien	L	Sartel (le)	Selles (fg de)	A		Ennetières-en-Weppes	L
Prés (les)	Frelinghien	L	Sartel (le)	Sept-Planét (les)	Dk		Houplines	L
Prévôté (la)	Pérenchies	L	Sartel (le)	Sept-Planét (les)	Dk		Prêmesques	L
Quennaumont	Cysoing	L	Sartel (le)	Sept-Planét (les)	Dk		Illies	L
Quennelet (le)	Ascq	L	Sartel (le)	Sept-Planét (les)	Dk			
Ramponneau	Villereau	A	Sartel (le)	Sept-Planét (les)	Dk			
Raquet (le)	Lambres	D	Sartel (le)	Sept-Planét (les)	Dk			
Rejet-de-Beaulieu	Catillon	C	Sartel (le)	Sept-Planét (les)	Dk			
Renaissance (la)	Somain	D	Sartel (le)	Sept-Planét (les)	Dk			
Rensies	Ramousies	A	Sartel (le)	Sept-Planét (les)	Dk			
Retteaux	Floyon	A	Sartel (le)	Sept-Planét (les)	Dk			

OCTROIS.

Etat des communes où des octrois sont établis et du personnel des employés ()*.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES. — *Avesnes*, MM. Verdage, p. ch.; Désenfant, r. c.; Watelle, Poncet, Picavet, Bourriez, Gachot, r.; *Bavai*, M. Bouteau, r. c.; *Cousolre*, M. Wallerand, r. c.; *Fourmies*, MM. Serouge, r. c.; Soufflet, r.; *Hautmont*, M. Albert Hénaut, r. c.; *Landrecies*, MM. Bavai, r.; Lambré, Allion, Druetz, employés; *Louvroil*, MM. Alvin, r. c.; Biérent, c.; *Maubeuge*, MM. Biérent, p. ch.; Lernould, c.; Choinet, Pronier, brigadiers; Létan, Planard, Pronier, Frémy, Delbauve, Dermoulin, Filleur, Pelériame, Lablé, r.; *Le Quesnoy*, MM. Legrand, p. ch.; Leleux, Dehaut, Draux, r.; *Sars-Poteries*, M. Carnoye, r. c.; *Solre-le-Château*, M. Grard, r. c.; *Wignehies*, M. Piéton, r. c.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. — *Cambrai*, MM. Ed. Duthoit, p. ch., Directeur des services de l'abattoir; Eingels, r. c.; *Caudry*, M. Jules Bajart, brigadier; *Le Cateau*, MM. Jules Carpentier, p. ch.; Taine, r. c.; *Solesmes*, M. Canonne, r. c.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — *Aniche*, M. Cléry, r. c.; *Douai*, MM. Delange, p. ch.; Petit, r. c.; *Flines-lez-Raches*, M. Etienne Benoit, r.; *Orchies*, M. Hugot, r. c.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE. — *Bergues*, MM. Vancalis, p. ch.; Dehondt, r. c.; Clemmerssenne, Deroo, Vandenberghe, r.; *Bourbourg*, M. Gosse, r. c.; *Bourbourg-Campagne*, M. Gosse, r.; *Coudekerque-Branche*, M. Deudon, r. c.; *Dunkerque*, MM. Roche, A, p. ch.; Metzger, c.; Meurisse, r. c.; *Grand-Fort-Philippe*, MM. Leprêtre, r. c.; Monfet, p.; *Gravelines*, M. Leys, r. c.; *Hondschoote*, MM. Cattoir, r. c.; Brangers, surveillant; *St-Pol-sur-Mer*, MM. Sarazin, r. c., Lecomte, Pérès, r.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK. — *Bailleul*, MM. Freson, p. ch.; Baey, r. c.; *Cassel*, M. Ballet, r. c.; *Estaires*, MM. Cokelaere, *, (M), p. ch.; Aug. Fénart, r. c.; *Hazebrouck*, M. Lamote, r. c.; *La Gorgue*, M. Decherf, r. c.; *Merville*, MM. Caudron, p. ch.; Vanhove, r. c.; *Morbecque*, M. Castrique, r. c.; *Nieppe*, MM. Olivet, r. c., A. Bocquet, surveillant; *Steenvoorde*, M. Davion, r. c.; *Vieuw-Berquin*, M. Louis Moreel, r. c.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — *Annœullin*, M. Marcy, r. c.; *Armentières*, MM. Guillaume, p. ch.; Trahy, c.; N..., r. c.; *La Bassée*, M. Fortuné Démazière, r. c.; *Chapelle-d'Armentières*, M. Bonte, r. c.; *Comines*, M. Plamont, r. c.; *Don*, M. Lelong, r.; *Erquinghem-Lys*, M. Ducrocq, r. c.; *Halluin*, M. Dumortier, r.; *Haubourdin*, M. Ch. Levat, r. c.; *Houplines*, MM. Darras, r. c.; Gustave Tesse, r.; *La*

(*) Explication des abréviations contenues dans le présent article: p. ch. (présposé chef); c. (contrôleur); r. c. (receveur central); r. (receveur)

Madeleine, M. Nivresse, r. c.; *Blicq*, surveillant; *Lannoy*, M. Herbaux, r. c., M. Decourcelle, surveillant; *Lille*. MM. Is. Lemaire, p. ch., r. Jean-sans-Peur, 1; Louage, r. c., r. du Fresno, 5; Desreumaux, *inspecteur*, Desmettre, Messien, N...., c.; *Loos*, M. Leng'ois, r.; *Quesnoy-sur-Deûle*, M. Leplat, r. c.; *Roncq*, MM. Dutilleul, r.; J.-B. Gourdin, surveillant; *Roubaix*, MM. Peltier, p. ch.; Gabyde, r. c.; Leclercq, Pollet, Lefebvre et Couplez, c.; *Seclin*, M. Louis Hue, r. c.; *Tourcoing*, MM. Frelier, p. ch.; Meunier, c.; *Wambrechies*, M. Ployart, r.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. — *Anzin*, MM. Batigny, p. ch.; A. Wattiez, r. c.; Egave, r., à l'abattoir; *Condé*, MM. Hippolyte Delcourt, p. ch.; Mytil Delcourt, r. c.; *Denain*, MM. Boilly, p. ch.; Maison, r. c.; *Fresnes*, M. Dernoncourt, r.; *Lourches*, M. Lannoy, r. c.; *Saint-Amand*, MM. Balan, p. ch.; Delattre, r. c.; *Valenciennes*, MM. Losset, p. ch.; J.-B. Cazin c.; Dromby, r. c.; *Vieux-Condé*, M. Flament, r. c.

SAPEURS-POMPIERS DE LILLE.

La ville de Lille possède un Bataillon de Sapeurs-pompiers municipaux soldés.

Les officiers servent à titre entièrement gratuit, s'arment et s'équipent à leurs frais.

ETAT-MAJOR. — *Chef de bataillon* : M. V. Druetz, ✱, r. Nicolas-Leblanc, 14; *Capitaine-adjutant-major* : M. L. Croquez, ✱, pl. aux Bleuets, 38; *Capitaines-ingénieurs* : M. A. Contamine, r. Tenremonde, 11, M. E. Druetz, r. St-André, 85; *Capitaine d'habillement et d'armement* : M. J. André, ☉ A, r. Esquermoise, 52; *Lieutenant de casernement* : M. H. Aerts, r. de Bruxelles, 6; *Médecins-aides-majors* : MM. F. Castelain, ☉ I, r. de l'Hôpital-Militaire, 5; Verhaeghe, r. Charles-Quint, 9, E. Hennart, r. du Fg-de-Tournai, 113; A. Boutry, r. de Pouai, 79; L. Chotin, bd. de la Liberté, 91; G. Cochet, r. du Sec-Arembault, 6; *Lieutenant, Chef de musique* : M. E. Bourelle, ☉ A, r. des Fossés-Neufs, 19; *Sous-lieutenant, Sous-chef* : M. R. Brisly, ☉ A, rue d'Anvers, 7; *Adjudant-sous-officier* : M. L. Maury, caserne Malus.

1^{re} COMPAGNIE. — *Capitaine* : M. A. Herland, square Rameau, 4; *Lieutenant* : M. A. Bernard, r. du Quai, 12. — 2^e COMPAGNIE : *Capitaine* : M. L. Boivin, r. Nationale, 284; *Sous-lieutenant* : M. G. Leroy. — 3^e COMPAGNIE : *Capitaine* : M. E. Delattre, r. Deschodt, 5; *Lieutenant* : M. G. Lesage, bd. Montebello, 9; *Sous-lieutenant* : M. M. Lepercq, bd. Vauban, 105. — 4^e COMPAGNIE : *Capitaine* : M. F. Lainé, r. de Valmy, 32; *Lieutenant* : M. J. Bonnet, r. d'Arras, 167; *Sous-lieutenant* : M. P. Lardinois, r. d'Artois, 2. — OFFICIERS HONORAIRES : *Médecin-major* : M. Olivier, ✱. — *Capitaines* : MM. Hornez, Deperne, Deléarde,.

COMMISSARIATS DE POLICE.

PERSONNEL DES COMMISSARIATS DE POLICE.

Arrondissement d'Avesnes.

Avesnes: MM. Romens; — Maubeuge: Boillerault; — Fourmies: Genaille; — Hautmont: Chevillard; — Wignehies: Cornet.

Arrondissement de Cambrai.

Cambrai: MM. Langrognet; — Le Cateau: Laché; — Solesmes: Boulanger; — Caudry: Spéneux.

Arrondissement de Douai.

Douai: M. Verbaere.

Arrondissement de Dunkerque.

Bergues: MM. Florentin; — Bourbourg: Buchart; — Dunkerque: *Commissaire central*: Sauvage; *Commissaires*: Keller, Latouche; — Gravelines: Busque; — Rosendaël: Benoit; — St-Pol-s-mer: Lecat, (M).

Arrondissement d'Hazebrouck.

Bailleul: MM. Videt; — Hazebrouck: Chauvin; — Merville: David; — Estaires: Taffin; — Nieppe: Moulines.

Arrondissement de Lille.

VILLE DE LILLE: *Commissaire central*: M. Valantin, pl. Ribour, 11; *Commissaires*: MM. Perlet, r. des Brigittines, 1; Barbier, r. Manuel, 83; Quentier, r. Malseeue, 18; Dreyfus, r. de Fives, 25; Barsanty, pl. Philippe de Girard; Thillard, r. du Marché, impasse St-Louis, 5; Cordier, r. des Pyramides, 36; Marion, rue de Thionville, 14; Sainton, r. Saint-Gabriel; — Armentières: M. Ducorney; — Comines: M. Cousin; — Croix: M. Séguin, *, (M); — Halluin: M. Champion; — La Madeleine: M. Hutin; — Loos: M. Allard; — Roubaix: *Commissaire central*: M. Barroyer; *Commissaires*: MM. Squiveet, Chapé, Broigne, Villou. — Tourcoing: *Commissaire central*: M. Rouillé; *Commissaires*: MM. Renard, Lenoble; — Wattrelos: M. Robert; — Roneq: M. Delattre.

Arrondissement de Valenciennes.

Valenciennes: *Commissaire de police*: M. Goreau; — Condé: M. Lecomte; — Denain: M. Lambert; — Saint-Amand: M. Paquin; — Anzin: M. Deybes.

Commissaires et Inspecteurs spéciaux aux stations de chemin de fer et à la frontière.

Commissaires spéciaux: MM. Roger, à Anor; — Ténier, à Armentières; — Leibrand, à Bavai; — Fortain, à Valenciennes; — Delbove, à Dunkerque; — Maneix, à Feignies; — Pétrequin,

à Halluin ; — Galley, à Jeumont ; — Roswag, à Lille ; — Frœhlicher, à Somain ; — Dudot, à Tourcoing ; — Godelier, à Cambrai.

Commissaires spéciaux adjoints : MM. Hurst, Lebel, à Lille ; M. Airaud, à Tourcoing ; — MM. Blassel, à Feignies, MM. Lebreton, Quesney, à Jeumont ; MM. Houzelle, Taffin, Leclere, à Blanc-Misseron.

Inspecteur spécial : M. Erraux, à Feignies.

ENSEIGNEMENT.

La France est divisée en dix-huit circonscriptions académiques.

ACADÉMIE DE LILLE.

L'Académie de Lille comprend cinq départements, qui sont l'Aisne, les Ardennes, le Nord, le Pas-de-Calais et la Somme.

ADMINISTRATION ACADÉMIQUE.

Recteur : M. Bayet, ✱, ☉ I., ☼, ☿, Hôtel du Maisniel, r. St-Jacques, 22.
Bureaux de l'Académie : *Secrétaire d'Académie* : M. Peltier ☉ I. — *Commis d'Académie* : MM. Leblanc, ☉ A, r. Viala, 3 ; Meynieux, r. de la Piquerie, 15, et Moreau, r. Inkermann, 6.

INSPECTEURS DE L'ACADÉMIE.

MM. Gaudier, ✱, ☉ I, r. Bourignon, 21, à Lille ; Pierre, ☉ I, ☼, r. d'Antin, 35, à Lille ; Forfer, ☉ I, à Laon ; Alliad, ☉ I, à Amiens ; Leune, ☉ I, à Arras ; Martin, ☉ I, à Mézières.

CONSEIL ACADÉMIQUE.

Membres de droit : Le Recteur, *Président* ; les Inspecteurs d'Académie de la circonscription, les Doyens des Facultés, le Directeur de l'école préparatoire de médecine et de pharmacie d'Amiens.

Membres nommés : MM. Géry Legrand, ✱, ☉ A., O ☿, Sénateur, Maire de Lille ; Ringot, Sénateur, Maire de St-Omer ; Sirot, ☉ A, Conseiller général du Nord ; Luquet, ☉ I, Proviseur du Lycée, à Laon ; Pillot, ☉ I, Principal du Collège de Saint-Pol.

Membres élus : MM. Vallas, ☉ I, Professeur à la Faculté de droit, r. de la Barre, 90 ; Lotar, ☉ I, Professeur à la Faculté de médecine, r. Solférino, 201 ; Damien, ☉ I, ☼, Professeur à la Faculté des sciences, r. Brûle-Maison, 74 ; Langlois, ☉ I, Professeur à la Faculté des lettres, r. d'Artois, 11 ; Mollien, Professeur à l'École de médecine d'Amiens ; Basselart, ☉ I, Professeur de mathématiques au Lycée de Lille, r. Roland, 25 ; Lefebvre, Professeur de physique au Lycée de Douai ; Lenel, Professeur de rhétorique au Lycée d'Amiens ; Lefèvre, Professeur de philosophie au Lycée de Laon ; Conem, Professeur de mathématiques au Collège d'Armentières ;

Mathieu, Professeur de philosophie au Collège de Soissons.

Membres adjoints pour les affaires disciplinaires concernant l'enseignement secondaire libre : MM. l'abbé Dieu, Chef d'institution secondaire libre à Marcq-en-Barœul ; Couvreur, Chef d'institution secondaire libre à Gondecourt.

Secrétaire du Conseil : M. N., secrétaire de l'Académie.

INSPECTION ACADÉMIQUE DU NORD.

Le service de l'Inspection académique dans le département du Nord est réparti de la manière suivante :

1^o M. Pierre, I, I, *Inspecteur d'Académie à Lille*, centralise l'enseignement primaire du Département.

2^o M. Gaudier, I, *Inspecteur d'Académie à Lille*, a dans ses attributions tout l'enseignement secondaire du Nord.

ENSEIGNEMENT PUBLIC.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

FACULTÉ DE DROIT DE LILLE (Place Philippe-le-Bon).

La Faculté de droit de Douai a été créée par décret du 28 avril 1865 et transférée à Lille par décret du 22 octobre 1887. Cet établissement d'enseignement supérieur a été inauguré à Douai, le 16 novembre 1865, sous la présidence de M. Giraud, inspecteur général de l'ordre du droit.

Doyen honoraire : M. Drumel, I, *Sénateur*, 66, bd. St-Germain, à Paris.

Administration. — *Doyen* : M. Féder, I, bd. de la Liberté, 121 ; — *Assesseur* : M. Vallas, I, r. de la Barre, 90 ; — *Secrétaire* : M. Provansal, I, r. de l'Amidonnerie, 1.

Enseignement. — 1^{re} ANNÉE. — *Droit romain* : M. Drumel, I, *Professeur*, *Doyen honoraire* ; M. Collinet, *chargé du cours*, 78, rue Nationale ; — *Histoire générale du droit français public et privé* : M. Peltier, *Agrégé*, *chargé du cours*, 2, r. Arnould-de-Vue ; — *Code civil* : M. Vallas, I, *Professeur* ; — *Economie politique* : M. Deschamps, *Agrégé*, *chargé du cours*, 20, rue Solférino.

2^e ANNÉE. — *Droit romain* : M. Mouchet, A, *Professeur*, 62, rue Nationale ; — *Code civil* : M. Féder, I, *Professeur-doyen* ; — *Droit criminel* : M. Garçon, I, *Professeur*, 82, bd. Vauban. — *Droit administratif* : M. Bourguin, A, *Professeur*, 26, rue de Fleurus.

3^e ANNÉE. — *Code civil* : M. de Folleville, I, *Professeur*, 32, bd. de la Liberté. — *Droit commercial* : M. Lacour, A, *Professeur*, 117, bd. de la Liberté. — *Droit maritime* : M. Lacour, A, *Professeur*. — *Droit international privé* : M. Jacquey, A., *Professeur*, 36, rue

de Valmy. — *Procédure civile* : M. Wahl, agrégé, chargé du cours, 3, rue Denis-Godefroy.

4^e ANNÉE (Doctorat). — I. *Sciences juridiques ; Droit romain (Pandectes)* : M. Mouchet, \odot A, Professeur. — *Histoire du droit français* : M. Garçon, \odot I, Professeur. — *Droit administratif* : M. Jacquelin, Agrégé, chargé du cours, 9, bd. Bigo-Danel. — *Droit criminel* : M. Garçon, \odot I, Professeur. — *Droit romain* : M. Mouchet, \odot A, Professeur. — *Droit romain* : M. Collinet, chargé du cours. — *Droit civil* : M. Vallas, \odot I, Professeur. — *Droit civil* : M. Fédér, \odot I, Professeur-Doyen. — *Droit civil* : M. de Folleville, \odot I, Professeur.

II. *Sciences politiques et économiques ; Histoire du droit public français* : M. Peltier, Agrégé, chargé du cours. — *Principes du droit public, droit constitutionnel comparé* : Bourguin, \odot A, Professeur. — *Economie politique* : M. Deschamps, agrégé, chargé du cours. — *Histoire des doctrines économiques* : M. Deschamps, Agrégé, chargé du cours. — *Législation française de finances et science financière* : M. Wahl, agrégé, chargé du cours. — *Législation et économie industrielle* : M. Jacquelin, agrégé, chargé du cours. — *Législation et économie rurales* : M. Jacquey, \odot A, Professeur. — *Droit administratif* : M. Bourguin, \odot A, Professeur. — *Droit international public* : M. Jacquey, \odot A, Professeur.

COURS FACULTATIF. — *Droit civil et commercial* : M. Fédér, \odot I, Professeur, doyen. — *Législation industrielle* : M. Vallas, \odot I, Professeur (cours populaire). — *Enregistrement* : M. Mouchet, \odot I, Professeur. — *Economie politique* : M. Deschamps, Agrégé (cours populaire).

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE LILLE,
rue Jean-Bart.

Doyens honoraires : MM. Wannebroucq, \ast , \odot I, r. Jacquemars-Giélée, 25, et Folet, \ast , \odot I, r. Inkermann, 14.

Administration. — *Doyen* : M. de Lapersonne, \odot I, r. Jacquemars-Giélée, 13 ; *Assesseur* : M. Castiaux, \odot I, r. Solférino, 120. — *Secrétaire* : M. Ab. de Valon, \odot I, r. de la Plaine, 19 ; *Commis de Secrétariat* : M. Hachet, \odot A, r. André, 20.

Enseignement. — *Clinique médicale* : MM. Lemoine, \odot A, bd. de la Liberté, 29. — *Clinique chirurgicale* : MM. Dubar, \ast , \odot I, r. de Tournai, 82, Folet, \ast , \odot I, r. Inkermann, 14 ; — *Clinique obstétricale* : M. Gaulard, \odot I, r. Nationale, 170 ; — *Pathologie médicale* : M. Leroy, \odot A, r. de l'Orphéon, 22 ; — *Pathologie chirurgicale* : M. Baudry, \odot A \dagger , r. Jacquemars-Giélée, 14 ; — *Anatomie pathologique et Pathologie générale* : M. Curtis, \odot A, chargé du cours, r. Solférino, 57 ; — *Thérapeutique* : M. Combemale, \odot A, r. Jeanne-d'Arc, 3 ; — *Hygiène* : M. Surmont, \odot A, chargé du cours, r. St-Pierre-St-Paul, 1 ; — *Médecine légale* : M. Castiaux, \odot I, r. Solférino, 120 ; — *Physiologie* : M. Wertheimer, \odot I, r. de Bourgogne, 31 ; — *Clinique des maladies cutanées et syphili-*

tiques: M. Leloir, * (M), A, O ✱, bd. de la Liberté, 134; — *Clinique ophthalmologique*: M. de Lapersonne, I, r. Jacquemars-Giélée, 13; — *Anatomie*: M. Debierre, A, place Cormontaigne, 1; — *Histologie*: M. Laguesse, chargé du cours, r. d'Artois, 50; — *Chimie minérale*: M. Lescœur, I. pl. de la Gare, 11; — *Chimie biologique*: M. Lambling, I, r. Brûle-Maison, 97; — *Physique médicale*: M. Doumer, A, rue Nicolas-Leblanc, 57; — *Histoire naturelle médicale*: M. Moniez, I, r. Colbert, 188; — *Pharmacie et pharmacologie*: M. Lotar, I, r. Solférino, 204; — *Matière médicale*: M. Morelle, I, r. Caumartin, 48; — *Histoire naturelle des parasites*: M. Barrois, A, C, r. Solférino, 220. — *Agrégés*: MM. Phocas, A, bd. de la Liberté, 115, Surmont, A, Carlier, r. des Jardins, 16, Curtis, A, Laguesse, Bédart, A, r. de Puëbla, 28, Castex, pl. Philippe-le-Bon, 14, Bayrac, r. Arnould-de-Vuey, 2, Deroide, r. de Bruxelles, 5, Charmeil, bd. de la Liberté, 40, Ausset, r. Jean-Bart, 56, Oui, r. Jean-sans-Peur, 38. — *Agrégé libre*: M. Thibaut, A, S.

Cours complémentaires. — *Clinique chirurgicale des enfants*: M. Phocas, A; — *Clinique des maladies des enfants*: M. Charmeil, Boulevard de la Liberté, 40; — *Médecine opératoire et clinique des maladies des voies urinaires*: M. Carlier.

Chef des Travaux de physiologie: M. Bédart, r. de Puëbla, 28; *Chef du laboratoire des cliniques*: M. Ausset, 56, r. Jean-Bart; — *Chef des Travaux anatomiques*: M. Carpentier, A, r. Solférino, 280; — *Chef des Travaux d'anatomie pathologique*: M. Curtis, A; — *Chef des Travaux chimiques*: M. Bayrac; — *Chef des Travaux de physique*: M. Castex; — *Chef des travaux d'histoire naturelle*: M. Fockeu, r. Barthélémy-Delespaul, 34; — *Prosecteur d'anatomie*: M. Fromont, r. Saint-Augustin, 35; — *Chefs de clinique*: MM. Bué, r. Brûle-Maison, 92, Hennart, r. du Faubourg-de-Tournai, 113, Colle, r. du Curé-St-Etienne, 9, Hacot, à Armentières, Masset, r. du Faubourg-de-Tournai, 74 et Patoir, rue du Vieux-Faubourg, 6; — *Préparateurs de Chimie*: MM. Demoulin, à Armentières et Vallée, r. Jeanne-d'Arc, 103; — *Préparateur d'Histologie*: M. d'Hardiviller, r. Fabricy, 10; — *Préparateur de Physiologie*: M. Lepage, r. du Palais de Justice, 1; — *Préparateur de Clinique*: M. Tavernier, rue Manuel, 31; — *Aides-préparateurs*: MM. Marquant, Hérin, r. des Sarrazins, 24, Guibert, r. des Postes, 13, Louis, bd. des Ecoles, 60, Lecompt, r. Solférino, 157, Leclercq, à Armentières, F. Papegaey, r. des Postes, 108, Deman, r. Jeanne-d'Arc, 61, Tondeur, r. Jacquemars-Giélée, 139, et Mce Papegaey, r. des Postes, 108; — *Aides d'Anatomie*: MM. Gérard, r. des Tanneurs, 8, et Lemaire, r. Jeanne d'Arc, 103; — *Appariteur*: M. E. Duval, à la Faculté.

FACULTÉ DES SCIENCES DE LILLE.

Place Philippe-le-Bon.

Doyens honoraires: MM. Viollette, * (I), S, rue Patou, 43; Demartres, I, 255, r. de Lille, à La Madeleine.

Administration. — *Doyen*: M. Gosselet, O * (I), r. d'Antin,

18 ; *Assesseur* : M. Willm, ✱, ☉ I, r. Nicolas-le-Blanc, 32 ; — *Secrétaire* : M. Sanson, r. Gauthier-de-Châtillon, 23.

A la Faculté des sciences se rattachent les Instituts de Physique (rue Gauthier-de-Châtillon, 48) ; de Chimie (r. Barthélemy-Delespaul) 87 ; de Sciences naturelles (r. Brûle-Maison, 159) ; enfin, le laboratoire maritime du Portel (Pas-de-Calais).

Enseignement. — *Analyse infinitésimale* : M. Demartres, ☉ I, *Professeur* ; — *Mécanique rationnelle et appliquée* : M. Petot, ☉ A, *Professeur*, rue Auber, 55 ; — *Astronomie* : M. Souillart, ✱, ☉ I, *Professeur*, r. Fontaine-del-Saulx, 20 ; — *Physique* : M. Damien, ☉ I, ☉, *Professeur*, rue Brûle-Maison, 74 ; — *Chimie appliquée* : M. Buisine, ☉ A, ☉, r. Jacquemars-Gilée, 41 ; — *Géologie et minéralogie* : M. Gosselet, O ✱, ✠ ☉ I, *Doyen, Correspondant de l'Institut, Professeur* ; — *Chimie générale* : M. Willm, ✱, ☉ I, *Professeur* ; — *Zoologie* : M. P. Hallez, ☉ I, *Professeur*, r. de Valmy, 9 ; — *Botanique* : M. Bertrand, ☉ I, *Professeur*, à Amiens.

Conférences. — *Géologie et Minéralogie* : M. Charles Barrois, ✱, ☉ I, C ✠, docteur ès sciences, *Professeur-adjoint*, r. Pascal, 37, à St-Maurice-Lille ; — *Physique* : M. Camichel, place Sébastopol, 32 ; — *Chimie* : M. Matignon, ☉ A, *maitre de conférences*, r. Nationale, 212 ; — *Mathématiques* : M. Borel, pl. Sébastopol, 32 ; — *Zoologie* : M. Prouho, ☉ A, *maitre de conférences*, r. Jeanne-d'Arc, 72 ; *Botanique* : M. Queva, ☉ A, *maitre de conférences* à Gondcourt (Nord) ; — *Physique* : M. Swynge-dauw, *maitre de conférences*, r. Jeanne-d'Arc, 61 ; — *Chimie* : M. Pélabon, *chargé de conférences*, r. Solférino, 161 ; — *Chefs des Travaux pratiques* : MM. Paillot, ☉ A, r. Brûle-Maison, 32, Pélabon et P. Buisine. — *Préparateurs* : MM. Quinet, Bertoux, Leveaux, Gir, Deligny, Jouniaux, Sanguineti, Malaquin, ☉ A, Dantan, Salmon, Ducamp, Parent, Vaillant.

FACULTÉ DES LETTRES DE LILLE.

Rue Gauthier-de-Châtillon, 23.

Administration. — *Doyen* : M. Moy, ✱, ☉ I, 35, r. Caumartin ; *assesseur*, M. Cons, ✱, ☉ I, r. Colbrant, 13 ; *secrétaire*, M. Sanson, r. Gauthier-de-Châtillon, 23.

Enseignement. — *Philosophie* : M. Penjon, ☉ I, *Professeur*, à Douai ; — *Littérature grecque* : M. Dufour, *chargé de cours*, r. Jeanne-d'Arc, 12 ; — *Littérature française* : M. Moy, ✱, ☉ I, *Professeur* ; — *Littérature latine* : M. Thomas, ☉ I, *Professeur*, r. Brûle-Maison, 61 ; — *Géographie* : M. Cons, ✱, ☉ I, *Professeur* ; — *Histoire* : M. Flammermont, *Professeur*, r. des Ponts-de-Comines, 24 ; — *Littérature allemande* : M. Pinloche, ☉ I, *professeur*, route de Béthune, 72, à Loos ; — *Littératures picarde et wallonne* : M. Langlois, ☉ I, *professeur*, r. d'Artois, 41 ; — *Littérature anglaise* : M. Angellier, ☉ I, *professeur*, r. Solférino, 18 ; — *Histoire du Moyen-Age* : M. Fabre, ☉ A, *professeur-adjoint*, suppléé par M. Petit-Dutail-lis, r. Brûle-Maison, 57 ; — *Antiquités grecques et latines* : M. Fougères-☉ I, *chargé de cours*, r. Barthélemy-Delespaul, 78 ; — *Littérature russe* :

M. Haumont, \odot A, charge de cours, r. Solferino, 102; — *Littérature française*: M. Dupont, \odot I, maître de conférences, r. d'Anjou, 4; — *Littérature latine*: M. Dautremer, \odot A, idem., avenue Pothier, 27, à Lambersart; — *Philosophie*: M. Blondel, maître de conférences, rue Jacquemars-Giélée, 98; — *Philologie*: M. Couvreur, maître de conférences, r. Solferino, 265; *Littérature anglaise*: M. Derocquigny, chargé de conférences, à St-Omer.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

Inspecteur d'Académie: M. Gaudier, \ast , \odot I, r. Bourignon, 21; — *Secrétaire de l'Inspection*: M. Mériaux, \odot A, à Waziers.

Lycée de Lille.

Bureau d'administration (*). — *Président*: MM. Gaudier, \ast , \odot I, inspecteur d'Académie, rue Bourignon, 21; le Préfet du département du Nord: le Maire de Lille; Le Goff, \ast , \odot I, proviseur du Lycée; Viollette, \ast , \odot I, \boxtimes , adjoint au maire, r. Paton, 43; Renard, \ast , \odot I, professeur honoraire, r. Henri-Kolb, 60; Rigaut, \ast , \odot A, conseiller municipal, r. Valmy, 15; Wannebroucq, \ast , \odot I, doyen honoraire de la Faculté de médecine, r. Jacquemars-Giélée, 25; Ovi-gneur, \odot \ast , \odot A, conseiller général, r. Tenremonde, 2, et Barbe, \odot A, adjoint au maire r. St-Pierre, 14 \odot A.

Administration. — *Proviseur du lycée*: MM. Le Goff, \ast , \odot I; *Censeur des études*: Morin, \odot A; *Aumônier*: l'abbé Lesot, \odot A; *Econome*: Hamet, \odot A; *Surveillants généraux*: Dautriche et Fourneau; *Commis d'économat*: Valette; *Commis aux écritures*: Le Barbu.

ENSEIGNEMENT CLASSIQUE. — *Professeurs*: *Mathématiques spéciales*: M. Lefèvre, \odot A, r. Blanche, 38; — *Mathématiques pures et appliquées*: MM. Lamaire, rue Nationale, 126; C. Bouvart, \odot I, rue Colbert, 182; Lefebvre, \odot I, pl. aux Bleuets, 20; Darchez, \odot I, r. Pierre-Martel, 11, et Padé, r. de la Louvière, 92; — *Physique et chimie*: MM. Colardeau, \odot A, r. Princesse, 44; Godfrin, \odot A, r. André, 12, et Boissart, \odot A, r. Burnerie, 11; — *Histoire naturelle*: M. Huot, r. de Puebla, 28; — *Philosophie*: M. Debon, \odot I, bd. de la Liberté, 60; — *Histoire*: MM. Merchier, \odot I, r. Charles-Quint, 7, et Thirion, \odot A, r. Solferino, 300; — *Rhétorique*: MM. Georquin, r. Colbert, 68, et Patouillet, r. Stappaert, 39; — *Seconde*: M. Schraeder, place de Strasbourg, 8; — *Troisième*: M. Froissart, \odot I, r. des Pyramides, 2; — *Quatrième*: MM. Magnier, r. Brûle-Maison, 64, Monet, boulevard Vauban, 5; — *Cinquième*: MM. Moreau, \odot A, rue St-Firmin, 6, et Gasc-Desfossés, r. Nationale, 73; — *Sixième*: MM. Beccue, \odot A, r. d'Antin, 5, et Chaumont, r. Nicolas-le-Blanc, 5; — *Septième*:

(*) M. le Recteur est président de droit du bureau d'administration de tous les lycées de son ressort académique. En l'absence du Recteur, la présidence revient à l'Inspecteur d'Académie; néanmoins, dans ce cas, le Préfet prend la présidence.

Le Préfet, membre de droit des bureaux d'administration de tous les lycées de son département, peut se faire représenter dans le bureau du lycée du chef-lieu par un Conseiller de Préfecture.

MM. Buridant, \odot I, r. du Chauffour, 22, La Madeleine, et Hébert, \odot A. r. du Chauffour, 9, La Madeleine ; — *Huitième* : M. Dupret, \odot A. r. de Paris, 13 ; — *Langue allemande* : MM. Rohmer, \odot A, r. André, 23^{bis} ; Henry, pl. Richebé, 15 ; Muller, \odot I, r. Arnould-de-Vuef, 2, et Frœlich, \odot A, r. du Ballon (St-Maurice) ; — *Langue anglaise* : MM. Carème, pl. Sébastopol, 32, et Hirsch d'Aubyn, r. Caumartin, 11.

ENSEIGNEMENT MODERNE. — Professeurs : *Mathématiques* : MM. Basclart, \odot I, r. Roland, 25, et Darchez, \odot I, r. Pierre-Martel, 11 ; — *Chimie, manipulations chimiques* : M. Boissart, \odot I, r. Burnerin, 11 ; — *Histoire naturelle* : M. Huot, rue Puëbla, 28 ; — *Histoire et géographie* : M. Leroy, r. de Lens, villa St-Michel, 3 ; — *Littérature* : MM. Berget, place Jeann-d'Arc 2, et Meunier, \odot A, r. André, 18 ; — *Dessin d'imitation* : MM. Sératzki, \odot A, r. Colson, 7, et Stubbe, r. Gambetta, 79 bis ; — *Musique vocale* : M. Oscar Petit, \odot I, r. Nationale, 122.

CLASSES PRIMAIRES. — MM. Swynghedauw, \odot A, r. Gombert, 11 ; — *Classe enfantine* : Mlle Moniez, au lycée.

Lycée de Douai.

Bureau d'administration. — *Président* : M. Gaudier, \ast \odot I, inspecteur d'Académie ; MM. le Préfet du Nord ; le Sous-Préfet ; le Maire de Douai ; Mazeaud, \ast , \odot I, 1^{er} Premier Président de la Cour d'appel ; Evrard, \odot A ; Dumont, \ast ; Dubois-Estabel, conseillers municipaux ; Nérot, \odot I : Proviseur.

Administration. — *Proviseur* : M. Nérot, \odot I ; *Censeur* : M. Courcut, \odot A ; *Aumônier* : M. l'abbé Duquesnoy ; *Econome* : M. Duret, \odot A ; *Commis d'économat* : M. Macart ; *Médecins* : M. le D^r Sockeel, \odot A. et M. le D^r Desmoulin.

PROFESSEURS : *Mathématiques spéciales* : M. Vintejou ; — *Mathématiques pures et appliquées* : MM. Durand, Delassus, Dumont ; — *Physique* : MM. Cadot, Lefebvre ; *Philosophie* : M. Martin, \odot A ; — *Histoire* : MM. Benoit et Milhaud ; — *Rhétorique* : M. Damenez, \odot A ; — *Seconde* : M. Potez ; — *Troisième* : M. Dubrulle, \odot A ; — *Quatrième* : M. Aucher ; — *Cinquième* : M. Rollin ; — *Sixième* : M. Hartmann ; — *Septième* : M. Lelcu, \odot A ; — *Huitième* : M. Souillart ; — *Langue anglaise* : MM. Laurent, \odot A, de Lauwereyns, \odot A ; — *Langue allemande* : MM. Gromaire, Limbour, \odot A, et Montailier.

ENSEIGNEMENT MODERNE. — Professeurs : *Sciences mathématiques* : MM. Lemoine \odot A. et Dumont ; — *Sciences physiques et naturelles* : MM. Lirondelle, \odot A, Lefebvre ; — *Histoire et géographie* : MM. Boblin, Benoit, Milhaud et Paquier, \odot A ; — *Morale, littérature et grammaire* : MM. Martin, \odot A, Boblin, Paquier, \odot A ; — *Comptabilité* : M. Riémain ; — *Législation* : M. Boblin.

CLASSES PRIMAIRES : MM. Léger, \odot A, et Lenglet ; — *Classe enfantine* : Mlle Regnaud.

Dessin l'imitation : MM. de Sylva, Cochery ; *Travaux graphiques* : MM. Gosselin, \odot A ; — *Lavis* : M. Pépe, \odot I, $\frac{3}{4}$; — *Musique vocale* : M. Detrain, \odot A ; — *Gymnastique* : M. Demaire et M. Duffourg.

Lycée de Valenciennes.

Bureau d'administration : MM. Gaudier, ✱, Ⓛ I, Inspecteur d'Académie, *Président*; le Préfet du Nord; le Sous-Préfet; Sautreau, Ⓛ I, Maire de Valenciennes; Beauvois Louis, Docteur en droit; Doutriaux, Ⓛ I, Avocat, Docteur en droit; Debaralle, ✱, Ⓛ I, Conseiller municipal; Sabès, Ⓛ I, Président du Tribunal civil; Defline, Ⓛ A, membre du Conseil général, D^r Lecerf, Ⓛ I, ✚, Conseiller municipal; Sirguy, Ⓛ A, *Proviseur du lycée*.

Administration. — MM. Sirguy, Ⓛ A, *Proviseur*; Dutilh, Ⓛ A, *Censeur des études*; Carette, *Aumônier*; Darnes, Ⓛ A, *Economiste*; Gueunet, *commis d'économat*.

ENSEIGNEMENT CLASSIQUE. — Professeurs : *Mathématiques* : MM. Stordeur, Ⓛ A, Porchet; — *Physique* : MM. Delage, Ⓛ A, Robin, Ⓛ A; — *Philosophie* : M. Bisson; — *Histoire et Géographie* : MM. Epinay, Ⓛ I, Mourlot; — *Rhétorique* : M. Lafoscade; — *Seconde* : M. Van Tieghem; — *Troisième* : M. Gaudier; — *Quatrième* : M. Godbout, Ⓛ A; — *Cinquième* : M. Bernard; — *Sixième* : M. Hersent, Ⓛ A; — *Septième* : M. Lebeau, Ⓛ A; — *Huitième* : M. Buridant, Ⓛ A; — *Langue anglaise* : MM. Lemaire, Fitz-Patrick, Ⓛ A; — *Langue allemande* : MM. Musy, Père, Novel.

ENSEIGNEMENT MODERNE. — Professeurs : *Philosophie et Morale* : M. Bisson; — *Mathématiques et Comptabilité* : MM. Porchet, Mascart, Ⓛ A; — *Physique* : MM. Delage, Ⓛ A; Robin, Ⓛ A. — *Histoire naturelle* : M. Farez, Ⓛ I; — *Littérature française* : M. Lion; — *Histoire et Géographie* : MM. Epinay, Ⓛ I, Séverin, Simonet, Ⓛ A; — *Français et Ecriture* : M. Simonet, Ⓛ A; — *Législation* : M. Saint-Quentin, Ⓛ A; — *Dessin d'imitation* : M. Daigniez; — *Dessin graphique* : M. Mascart, Ⓛ A; — *Musique vocale* : M. Datte; — *Gymnastique et exercices militaires* : M. Rasquin.

CLASSES PRIMAIRES. — MM. Antoine et Darras, Ⓛ A; — *Classe enfantine* : M^{me} Dubois.

Lycée de Tourcoing.

Bureau d'administration. — MM. Gaudier, ✱, Ⓛ I, inspecteur d'Académie, *Président*; le Préfet du Nord; le Maire de Tourcoing; le Proviseur du lycée; Docteur Emile Cadeau; Glorieux, Ⓛ A, Négociant, Conseiller municipal; Rasson, Négociant, Conseiller municipal; Allart; Masure-Six, Ⓛ A, Conseiller municipal; Lehoucq F., négociant.

Administration. — MM. Muller, Ⓛ A, *Proviseur du lycée*; Panot, Ⓛ A, *Surveillant général*; l'abbé Cochez, *Aumônier*; Bugniard, Ⓛ A, *Economiste*; Chantret, *Commis d'économat*.

Enseignement. — Professeurs : — *Mathématiques et comptabilité* : MM. Regnault, Ⓛ A, Dubreuille, Ⓛ A; — *Sciences physiques et naturelles* : MM. Jh. Dubois, Ⓛ A, Piat; — *Philosophie* : M. Henriquet; — *Histoire et Géographie* : M. Six; — *Langue française* : MM. Laborde, Ribéry; — *Législation et Economie politique* : M. Henriquet; —

Langue anglaise : M. Beltette ; — *Langue allemande* : MM. Labaere, A, Robert-Dumas ; — *Troisième* : M. Gabet ; — *Quatrième* : M. Raison ; — *Cinquième et sixième* : M. Thouvenin ; — *Septième* : M. Brassart ; — *Huitième* : M. Dubois ; — *Préparateur de physique* : M. Piat.

Travaux graphiques : M. Fournet ; — *Dessin d'imitation* : M. Fournet ; — *Musique vocale* : M. Bailly ; — *Écriture* : M. Bernard, — *Gymnastique* : M. Delannoy ; — *Chef d'ateliers* : M. Dhal.

CLASSE PRIMAIRE. — M. Bernard ; — *Classe enfantine* : M^{me} Bernard.

Collège communal d'Armentières.

Bureau d'administration (*). — MM. le Maire ; le Principal ; Rémant, A I ; V. Décaudin ; Chas ; *, A I, et Duhot, A, Conseillers municipaux.

Administration : MM. Bailliez, A I, Principal ; — Ringot, *Surveillant-général* ; — les abbés Malaquin et d'Hondt, *Aumôniers*.

ENSEIGNEMENT CLASSIQUE. — *Professeurs* : *Mathématiques* : 1^{re} chaire, M. Pecqueur, A ; 2^e chaire, M. Duplouty ; — *Physique, Chimie, Histoire naturelle* : MM. Conem, Vauthier ; — *Philosophie* : M. Baheux ; — *Rhétorique* : M. Ribet ; — *Histoire* : M. N..... ; — *Allemand* : M. Delobel ; — *Anglais* : M. de Lauwereyns de Rosendaele, A ; — *Seconde* : M. Pitolet ; — *Troisième* : M. Patté ; — *Quatrième* : M. Vardon ; — *Cinquième* : M. Dodancourt ; — *Sixième* : M. Demoulin, A ; *Septième* : M. Meurant ; — *Huitième* : M. Pinon, A ; — *Dessin linéaire* : M. Pecqueur, A ; — *Dessin d'imitation* : M. Delattre ; — *Gymnastique* : M. Lis ; — *Escrime* : M. Dhilly ; — *Musique vocale et Harmonie* : M. Knorr.

ENSEIGNEMENT MODERNE. — *Division supérieure* : M. Hermand. — *Division de grammaire* : M. Delaporte.

CLASSES PRIMAIRES. — MM. Spéder et Fontaine ; — *Classe enfantine* : Mme Degand-Thellier.

Collège communal d'Avesnes (en régie).

Bureau d'administration : MM. le Sous-Préfet, le Maire, le Principal, Cromback, A, Adjoint au maire, Dubois, A, Conseiller général, Lequime, Raux, A.

Administration : MM. Mondet, A I, principal ; — Latlemant, *économiste*, — Bourdon, *surveillant général*.

(*) M. le Recteur est président de droit des bureaux d'administration de tous les collèges de son Académie. En l'absence du Recteur, l'Inspecteur d'Académie est président de tous les bureaux.

Dans les chefs-lieux de Préfecture, le Préfet peut se faire représenter par un délégué ; lorsqu'il assiste personnellement à la séance, la présidence lui appartient en l'absence du Recteur.

Dans les chefs-lieux de Sous-Préfecture, en l'absence de l'Inspecteur d'Académie, le bureau est présidé par le Sous-Préfet.

Dans les villes qui ne sont pas chef-lieu de département ou d'arrondissement, le Maire préside le bureau en l'absence de l'Inspecteur d'Académie.

ENSEIGNEMENT CLASSIQUE. — *Professeurs* : *Mathématiques* : M. Baudet, ⓐ A ; — *Physique* : M. Génin, ⓐ A ; — *Histoire* : M. G. Michel ; — *Allemand* : M. Carbonnier ; — *Anglais* : M. Bartier ; — *Charge de conférences de philosophie* : M. Desmons ; — *Rhétorique* : M. Desmons ; — *Seconde et Troisième* : M. Cléry ; — *Quatrième* : M. Haignerelle ; — *Cinquième* : M. Talva ; — *Sixième* : M. Hervotte, ⓐ A ; — *Septième et Huitième* : M. Dubois ; — *Dessin* : M. Baudet, ⓐ A ; — *Gymnastique* : M. Monvoisin.

ENSEIGNEMENT MODERNE. — *Professeurs* : MM. Baudet, ⓐ A, G. Michel, Meunier, Génin, ⓐ A, Carbonnier, Desmons, Cléry, ⓐ A, Hervotte, ⓐ A, Haignerelle, Bartier, Talva, Envin.

CLASSE PRIMAIRE. — M. Tricot ; — *Agriculture* : M. Andriveau.

Collège communal de Cambrai.

Bureau d'administration : MM. le Sous-Préfet ; le Maire ; Sauvage, ⓐ I, *Principal*, *Membres de droit* ; Dutemple père, ⓐ I, avocat ; Lecat, ⓐ A, avocat, *Conseiller municipal* ; Ronnelle, ⓐ A, architecte, *Conseiller municipal* ; Fliniaux, avocat.

Administration : MM. Sauvage, ⓐ I, *Principal* ; — Bricout, *Surveillant général* ; — M. l'abbé Wiart, *Aumônier catholique* ; — M. Poulain, *Aumônier protestant* ; — M. le D^r Timal, *Médecin* ; M. Dupas, *Economé*.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE CLASSIQUE. — *Professeurs* : *Mathématiques* : MM. Fournaud, ⓐ, ⓐ I (1^{re} chaire), Laurens, ⓐ A (2^e chaire) ; — *Physique, chimie et histoire naturelle* : M. Devin ; — *Philosophie* : M. Rousseaux ; — *Rhétorique* : M. Georgin ; — *Histoire et Géographie* : M. Gendrop ; — *Allemand* : M. Debraine (1^{re} chaire) ; — M. Dassonville (2^e chaire) ; — *Anglais* : M. Graffard ; — *Seconde* : M. Chantraine ; — *Troisième* : M. Le Palud, ⓐ A ; — *Quatrième* : M. Lemaire, ⓐ A ; — *Cinquième* : M. Payen ; — *Sixième* : M. Massis ; — *Septième* : M. Raison ; — *Huitième* : M. Delaby.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIAL. — *Professeurs* : *Morale et Littérature* : MM. Rousseaux, Martin ; — *Histoire et Géographie* : M. Gendrop ; — *Sciences mathématiques* : M. Laurens, ⓐ A ; — *Sciences physiques et naturelles* : M. Carion ; — *Français, calligraphie et écriture* : MM. Cantrel et Rollin.

CLASSES PRIMAIRES ET ENFANTINE. — MM. Cotreaux, Picard et M^{lle} Briset ; — *Solfège* : M. Datte ; — *Musique instrumentale* : M. Lecat ; — *Dessin géométrique et dessin d'imitation* : MM. Deladeuille et Guillemain.

Collège communal de Cassel.

Bureau d'Administration : MM. le Maire ; Chevalier, *Conseiller municipal* ; Marant, *Conseiller municipal* ; Decousser, *Receveur municipal* ; Laporte, ⓐ A, banquier.

Administration : M. Fay, \odot A, *Principal*; — M. l'abbé Dassonneville, *Aumônier*.

Professeurs : MM. Willox, *Sciences*; Fay, \odot A, *Latinité*; — Cogniart, *Dessin*; — Laheyne, *répétiteur chargé de classe*; — M^{me} N... *classe enfantine*.

Collège communal du Cateau.

Bureau d'administration : MM. le Maire; Ch. Seydoux, \odot *, \odot I, \dagger , industriel, *Président du Conseil général du Nord*; Bauduin et D^r Cloez, *conseillers municipaux*; Ch. Ponsin, *manufacturier*.

Administration : M. Varé, *Principal*.

Professeurs : MM. Durand, \odot A, *Latin*; — Soumier, *Mathématiques*; — Watteau, \odot A, *Physique*; — Boigey, *Enseignement moderne*; — 7^o et 8^o, Cogniart; — Herrewyn, *Anglais et Allemand*; — Nicq, *Dessin*; — Van Eeckhoven, *Musique*; — Carlin, *Gymnastique*.

CLASSE PRIMAIRE. — M. Dehove.

CLASSE ENFANTINE. — Mlle Wiscart.

Collège communal de Condé-sur-l'Escaut.

Bureau d'administration : MM. Gaudier, *, \odot I, *Inspecteur d'Académie, Président*; — Ant. Dumoulin, *maire de Condé*; — Martel, *propriétaire*; — Ch. Fally, *industriel*; — Raverdy, *conseiller municipal*; — Dazin, *conseiller municipal*; — Galampoix, *Principal du Collège, Secrétaire*.

Administration : M. Galampoix, *Principal*.

ENSEIGNEMENT. — MM. N....., *Physique, Chimie et Sciences naturelles*; — Richard, *Mathématiques*; — Petitdidier, *Histoire et Géographie*; — Desmarchelier, *Latinité et Allemand*; — Galampoix, *Littérature (Enseignement moderne)*; — Binet, *Anglais*; — Monory, *Septième et Huitième*; — Jacob, *Dessin d'imitation et Dessin graphique*; — Ducloux, *Agriculture*; — Pierrard, *Gymnastique*; — Lucien Provensal, *Musique vocale et Musique instrumentale*.

CLASSE PRIMAIRE. — M. Déjardin.

Collège communal de Dunkerque.

Bureau d'administration : MM. le Sous-Préfet; le Maire; le Principal; Terquem, *, \odot I; Pelletreau, *, \odot A; D'Arras; Lutzer.

Administration : MM. Jules Lefebvre, \odot A, *Principal*; — Boignard, *surveillant général*.

Professeurs : MM. Schmitt, \odot A, Noclereq et Cagnard, *Mathématiques*; — Bouchon, \odot A, Fesquet, *Physique*; — Kremp-Histoire; — Boone, \odot A, *Philosophie*; — Rolland, *Rhétorique*; — Gérard, *Seconde*; — Brunet, *Troisième*; — Bricout et Ledézet, *Anglais*; — L. Simon, *Allemand*; — J. Simon, \odot I, Théry, \odot A, *Littérature française*; — Cogniart, *Dessin d'imitation*; — Lebrun, *Quatrième*; — Dubus, \odot A, *Cinquième*; — Marec, *Sixième*; — Dubois, *Septième*; — Tirmont, *Huitième*; — Debruyne, *Gymnastique*.

CLASSES PRIMAIRES : MM. Drucbert et Dumez.

CLASSE ENFANTINE : M^{me} Loridan.

Préparateur de physique : M. Leheutre.

Répétiteurs : MM. Lecigne, Museux, Théry et Quarré.

Collège communal de Maubeuge.

Bureau d'administration : MM. le Maire ; le Principal du Collège ; Neuillès, \odot A, Adjoint au Maire ; Docteur Monier, conseiller municipal ; Dubois, \odot A, ingénieur civil, conseiller municipal ; Michaux, Pharmacien.

Administration : MM. Prancher, \odot I, Principal ; Lemaire, Surveillant général ; l'abbé Fossart, Aumônier.

ENSEIGNEMENT CLASSIQUE. — Professeurs : *Mathématiques* : M. Mariage ; — *Physique* : M. Nimier, \odot ; — *Philosophie, Rhétorique et Seconde*, M. Lavaux ; — *Histoire*, M. Lemaire ; — *Troisième et Quatrième*, M. Fages ; — *Cinquième et Sixième*, M. Lefebvre, \odot A ; — *Septième et Huitième*, M. Louchez ; — *Allemand* : MM. Leclercq et Tisserand ; — *Anglais* : M. Gaborit ; — *Dessin*, M. Laurain, \odot A.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE MODERNE : MM. Mariage, Nimier, \odot , Lavaux, *Sciences* ; — Lavaux, Fages, Chopin, \odot A, Lefebvre, \odot A, Lemaire, *Lettres* ; — Leclercq, Tisserand et Gaborit, *Langues vivantes* ; — Laurain, \odot A, *Dessin*.

CLASSE PRIMAIRE : M. Bataille.

TRAVAIL MANUEL : *Ajustage* : M. Claveaux ; *Menuiserie* : M. Laurain, \odot A.

Collège communal du Quesnoy.

Bureau d'Administration : MM. le Maire ; Herlemont, \odot A, Principal du Collège ; Despaigne, \odot A, Labitte, Pintiau, adjoint-inspecteur des forêts, Douai, Juge de Paix.

Administration : M. Herlemont, \odot A, Principal ; M. l'abbé Dubar, Aumônier ; M. Meunier, Surveillant général.

Professeurs de l'enseignement classique : *Mathématiques* : M. Meunier ; — *Physique* : M. Trouillet ; — *Histoire* : M. Gazin ; — *Anglais* : M. Véron ; — *Allemand* : M. Cagniard ; — *Philosophie, Rhétorique et Seconde* : M. Laude, \odot A ; — *Troisième et Quatrième* : M. Herlemont, \odot A ; — *Cinquième et Sixième* : M. Lays, \odot A ; — *Septième* : M. Martin ; — *Huitième* : MM. Père et Cagniard. — *Dessin* : M. Mousry ; — *Gymnastique* : M. Farbu.

Professeurs de l'enseignement moderne : 1^{re} et 2^e moderne : MM. Meunier, Laude, \odot A, Trouillet, Gazin, Véron, Cagniard, — 3^e moderne : MM. Cailléret, Laude, \odot A, Trouillet, Gazin, Véron, Cagniard, — 4^e moderne : MM. Cailléret, Lesne, \odot A, Véron, Cagniard. — 5^e moderne : MM. Lesne, \odot A, Cailléret, Véron, Soutille, Cagniard. — 6^e moderne : MM. Lesne, \odot A, Cagniard, Véron, Martin.

CLASSE PRIMAIRE : M. Cagniard et Père.

Collège communal de Saint-Amand.

Bureau d'administration : MM. le Maire, Ed. Raviart, \odot A, Waché, Docteur Gardillon, Emile Davaine, \odot , le Principal.

Administration : M. Gronnier, \odot A, Principal.

Professeurs : — Répétiteur chargé de cours de Mathématiques : M. Gambier ; — Physique, Chimie, Comptabilité : M. Croix, \odot A ; — Sciences naturelles et Géographie : M. Gronnier ; — Enseignement moderne, Lettres et Histoire : M. Guyard ; — Quatrième, Cinquième et Sixième, M. Caillaux ; — Anglais : M. Liet ; — Dessin : M. Delcourt ; — Gymnastique : M. Mennessiez ; — Maître répétiteur chargé de Septième et Huitième : M. Frutsaert ; — Maître répétiteur chargé de l'Allemand : M. Gondry. Maître répétiteur : M. Bélandcourt.

CLASSE ENFANTINE : Mlle Hugoo.

COLLÈGES DE JEUNES FILLES.

Collège Fénelon, à Lille.

Bureau d'Administration. — MM. le Préfet du Nord, Gaudier, \ast , \odot I, Inspecteur d'académie, le Maire de Lille, Barbe, \odot A, r. St-Pierre, 14 ; Basquin, \odot A, r. de Puébla, 12 ; Geiger, r. d'Arras, 72 ; Damien, \odot I, \odot , r. Brûle-Maison, 74 ; M^{mes} Géry Legrand, r. Nicolas-Leblanc, 34, et Gaulard, r. Nationale, 170.

Administration. — Directrice : Mlle Lempereur, \odot A, agrégée des lettres, r. de l'Hôpital-Militaire, 33 ; Econome : Mlle Peltier, 23, r. Gauthier-de-Châtillon.

Enseignement. — Lettres : M^{lle} Gaudier, agrégée, r. Bourignon, 21 ; — Mlle Bourgoignon, agrégée, r. Ratisbonne, 36 ; — Mlle Flamant, \odot A, r. Gauthier-de-Châtillon, 3 ; — Sciences : M^{lles} Matton, 30, r. Jean-Bart. Girode, 33, rue Jacquemars-Giélée ; — Langues vivantes : (anglais), M^{lle} Abrey, \odot A, r. de l'Hôpital-Militaire, 33 ; — (allemand), M^{lle} Lamorlette, r. André, 23. — Dessin : M^{me} Darchez, r. Pierre-Martel, 11 ; Travaux à l'aiguille : M^{me} Pochez, r. Ratisbonne, 13 ; Chant : M. Boulanger, \odot A, r. Jacquemars-Giélée, 19 ; — Gymnastique : M^{me} Alvin, pl. Sébastopol. 7 ; — Surveillance : M^{lles} Debéhaigne ; Dépommier ; Rosier ; Langard.

Classes primaires annexées au Collège. — Directrices : Ecole Florian : M^{me} Swynghedaw, \odot A, r. Gombert, 11 ; — Ecole Legouvé : M^{lle} Vaille, r. des Tours, 14 ; — Ecole Sévigné : M^{me} Cussac, r. du Marché, 58^{bis}.

Collège d'Armentières (filles).

Bureau d'Administration. — MM. le Préfet du Nord, le Maire, Decherf, Chas, \ast , \odot I, Rémant, \odot I, Pilette, M^{mes} Dubot, Lutun.

Administration. — Directrice : M^{me} Badard, \odot A ; Aumônier : M. Germain.

Enseignement. — *Sciences* : M^{mes} Badard, ☉ A, et Rosier ; — *Lettres* : M^{lles} Hache, Nœuvéglise et Bachelart ; — *Anglais* : M^{lle} Riffaud ; — *Dessin* : M^{lle} Wyns ; — *Musique* : M^{me} Maertens ; — *Coupe de vêtements* : M^{lle} Rosier ; — *Gymnastique* : M^{lle} Pruvot — *Institutrices primaires* : M^{lles} M. Lefebvre et P. Lefebvre.
Mattresses surveillantes : M^{lles} Lener et Buisine.

Collège Fénelon, à Cambrai.

Bureau d'Administration. — MM. le Sous-Préfet, le Maire, Lecat ☉ A, Vaillant-Pruvot, Dazin, ✱, Delannoy, ☉ A, M^{mes} Dollé-Mussault, Moreau.

Directrice : M^{me} Laplace. — *Professeurs* : M^{lles} Juillet, Lévy, Schneider (*lettres*) ; — Gasnault, Thibaut, (*sciences*) ; — Mondon, (*anglais*) ; — M^{me} Nicq, (*dessin*) ; — M^{lles} Laurent (*gymnastique*) ; — Regnault, (*musique*) ; — Hidier, (*coupe et assemblage*) ; — Marquay, (*travaux à l'aiguille*) ; — Hurier, Thibaut, Décamps et Dessinguez, (*mattresses primaires*) ; — M^{me} Picard, (*école maternelle*) ; — M. Dassonville, (*allemand*).

Collège de Valenciennes.

Bureau d'Administration. — MM. le Sous-Préfet, le Maire, Debaralle, ✱, ☉ I, Lemaitre, Sabès, ☉ I, Beauvois, M^{mes} Sautteau, St-Quentin.

Directrice : M^{lle} Martin ☉ A. — *Professeurs* : M^{lles} Saladin, Poette, (*lettres*) ; — Regard, (*sciences*) ; — Sutton, (*anglais*) ; — M^{mes} Willard et Chapuzet (*institutrices primaires*) ; — Lefrancq, (*allemand*) ; — Coulon, (*chant*) ; — Larrière, (*dessin*). — Bottin, (*gymnastique*). — *Surveillantes* : M^{lles} Blanchart et Vochelle.

COURS SECONDAIRES DE JEUNES FILLES.

Donai.

Directrice : M^{me} Bouillon. — *Professeurs* : MM. Martin, ☉ A, (*morale*) ; — Damenez, ☉ A, et Hartmann, (*lettres*) ; Milhaud et Benoit (*histoire et géographie*) ; — Dumont et Durand (*mathématiques*) ; — Lirondelle, ☉ A, (*physique*) ; — Boblin, (*histoire et géographie*) ; — Lelu, (*histoire naturelle*) ; — de Lauwereyns, ☉ A, (*anglais*) ; — Legrand, (*dessin*) ; — M^{lle} Gantelme, (*chant*) ; — M^{me} Renaux, (*classe primaire*).

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Directeur départemental de l'Enseignement primaire du Nord :
M. Pierre, \odot I, \otimes , r. d'Antin, 35.

Inspecteurs de l'Enseignement primaire.

MM. L'Hôte, \odot I, pour l'arrondissement de Dunkerque; Druaux, \odot I, pour l'arrondissement d'Hazebrouck; Toussaint, \otimes \odot I, r. Sollérino, 257, pour l'arrondissement de Lille, 1^{re} circonscription; Cuir, \odot A, r. du Faubourg-de-Roubaix, 131, pour la 2^e circonscription; Minet, \odot A, pour la circonscription de Roubaix; Chevallier, \odot I, pour la circonscription de Cambrai; Villain, \odot A, pour la circonscription d'Avesnes; Boutois, \odot I, pour l'arrondissement de Douai; Lambert, \odot I, pour l'arrondissement de Valenciennes; Fenard, \odot A, pour la circonscription du Quesnoy.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Aux termes de l'art. 44 de la loi du 30 octobre 1886, il est institué dans chaque département un Conseil de l'Enseignement primaire composé ainsi qu'il suit :

Le Préfet, *Président*; l'Inspecteur d'Académie, *Vice-Président*; quatre Conseillers généraux; le Directeur de l'École normale d'instituteurs et la Directrice de l'École normale d'institutrices; deux Instituteurs et deux Institutrices; deux Inspecteurs de l'enseignement primaire.

Les Conseillers généraux élus par le Conseil général sont : MM. Seydoux, \odot \otimes , \odot I, \otimes , Sculfort, \otimes , \odot A, Jules Sirot, \odot A, et Tribourdaux, \otimes , r. Guillaume Werniers, 69, à Lille.

Les deux inspecteurs désignés par le Ministre sont : MM. Toussaint, \otimes \odot I, et Lambert, \odot I.

Les deux Instituteurs élus par les Instituteurs publics sont : MM. Caudrelier, Directeur d'école à Lille, r. de la Deule, et Gautier, directeur d'école, à Roubaix, rue des Arts.

Les deux Institutrices élues par les Institutrices publiques sont : M^{lle} Druesne, \odot A, Directrice de l'École, à Louvroil, et M^{lle} Watteau, \odot A, à Lille.

Sont élus par leurs collègues respectifs comme adjoints au Conseil départemental de l'Enseignement primaire pour les affaires contentieuses et disciplinaires intéressant les membres de l'enseignement privé, laïque et congréganiste :

MM. Couchouron, Instituteur privé laïque à Lille, r. du Long-Pot, et Verdru, frère Léon-Etienne, instituteur privé congréganiste, r. des Stations, à Lille.

DÉLÉGATIONS CANTONALES POUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

Inspection primaire d'Avesnes.

CANTON D'AVESNES-NORD.

MM. Dubois, conseiller général à Avesnes; Gardin, docteur en médecine à Avesnes; Girard, docteur en médecine à Avesnes; Leclercq, notaire à Avesnes; Max^{me} Lecomte, sén. à Avesnes; Marquis, maire à Avesnes; Manesse, G^e, avocat à Avesnes; Raux, sec^{re} gén. de la *Société d'Agric. de l'arr. d'Avesnes*, à Avesnes.

CANTON D'AVESNES-SUD.

MM. Berthelemy, industriel à Sains-du-Nord; Caplain, notaire à Avesnes; Eugène Contesse, cultivateur à Larouillies; Guillemin, dép., à Avesnes; Leroy, adjoint au maire à Sains-du-Nord; Mary, doct' en-médec. à Cartignies; Obled, maire à Etrœungt; Paul Pecqueriaux, indust. à Avesnelles.

CANTON DE BERLAIMONT.

MM. Banteignie, cons. d'arrond., à Berlaimont; Carpentier, maire à Aulnoye; Eliez, député, à Berlaimont; Fontaine, maire à Leval; Lucq, maire à Pont-sur-Sambre; Mary, maire à Aymeries; Massot, adjoint au maire à Berlaimont.

CANTON DE MAUBEUGE.

MM. Berteau, anc. maire à Maubeuge; Culot, doct. en médecine à Maubeuge; De Cagny, directeur de *La Frontière*, à Maubeuge; Léon Dubois, ingénieur civil à Maubeuge; Fontaine-Willot, négociant à Maubeuge; Gobled, indust. à Colleret; Ernest Herbecq, ancien député, anc. cons. d'arr., à Maubeuge; Gust. Herbecq, ing. civil à Ferrière-la-Grande; P^{re} Lemaire, maire à Gognies-Chaussée; Petit, ancien instituteur à Gognies-Chaussée; Pigé fils, ingénieur civil à Hautmont; Riche, d^r en médec^e à Jeumont; Ernest Robert, adjoint au maire à Ferrière-la-Grande; Sculfort, conseil. général, à Maubeuge; Walrand, maire à Maubeuge.

CANTON DE SOLRE-LE-CHATEAU.

MM. Céli-Hénaut, ancien maire à Cousolre; Deltour, conseiller d'arrond., à Cousolre; Goulard, d^r en médecine, cons^{er} général, à Solre-le-Château; Imbert, maire à Sars-Poteries; Julien, propriétaire à Liessies; Lamelin, anc. adj. au maire de Solre-le-Château; Célestin Legrand, ind^{cl} à Solre-le-Château; Lion, maire à Solre-le-Château; Jules Lhomme, maire à Liessies.

CANTON DE TRÉLON.

MM. Bastien, ancien maire à Ohain; Bernier, ancien maire à Fourmies; Bessac, maire à Anor; Boulet, ancien cons^r d'arrondissement, à Anor; Boussus, ancien conseiller général, à Wignehies; Goury, maire à Fourmies; Lemaire, notaire à Trélon; Motte, conseiller d'arrondiss., maire à Trélon; Mulat, cons. général, à Fourmies; Poulet, maire à Wignehies; Ringuet, docteur en médec., à Trélon.

Inspection primaire du Quesnoy.

CANTON DE BAVAI.

MM. Coulmon, propriét. à Bavai; Darche, conseiller gén^l, à Bavai; Delannoy, négociant à Bavai; Derkenne, maire, conseiller d'arrondissement, à Feignies; Derkenne, maire à La Longueville; Germe, notaire à Bavai; Hennemet de Courtfroy, maire à Bavai; Levent, cons. municipal à Bavai; Richard, ancien notaire à Bavai; Sénéchal, maire de Bermeries.

CANTON DE LANDRECIES.

MM. Grapez, négociant à Landrecies; Demoulin, doct' en méd. à Landrecies; Deloffre, maire de Landrecies; Delsart, agriculteur et brass^r à Croix; Deruez,

brasseur à Landrecies ; Leblond, maire, cons. d'arrond., à Fontaine-au-Bois ; Richon, filateur à Bousies ; Volpelière, prop. à Landrecies.

CANTON DU QUESNOY-EST.

MM. Boulangé, conseiller général, à Salesches ; Camaret, maire à Ruesnes ; Delplanque, pharm. au Quesnoy ; René Douay, doct' en droit à Ghissignies ; Gorisse, maire au Quesnoy ; Verdavainne, maire à Vendegies-au-Bois.

CANTON DU QUESNOY-OUEST.

MM. Carlier-Rousseau, maire, cons. gén., à Villers-Pol ; Dehove, cons. d'arr., à Preux-au-Sart ; Dervillers, maire à Sepmeries ; Fosse, docteur en médecine à Orsinval ; Fosset, juge-de-peace du canton Est, au Quesnoy ; Lanselle, maire à Gommegnies ; Manesse, agriculteur à Frasnoy ; Quinchon, agriculteur à Wargnies-le-Petit.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Inspection primaire du Quesnoy.

CANTON DU CATEAU.

MM. Alfred Basquin, lic. en dr. au Cateau ; Jules Basquin, cons. d'arr. à Catillon ; Carpentier, député, maire du Pommereuil ; Cloez, adj. au maire au Cateau ; Denis, médecin à Inchy ; Denise, agricult. à La Groise ; Derripon, rentier au Cateau ; Lablez, industriel à Neuville ; Rossigneux, dr en médec. au Cateau ; Rousseau, prop. à Troisvilles ; Seydoux, présid. du cons. gén., au Cateau ; Simons, maire de St-Benin.

CANTON DE SOLESMES.

MM. Bourson, maire à Romeries ; Boutaud, greffier de mairie à St-Python ; Depreux, prop^e à Viesly ; Lobry, adj. au maire à Solesmes ; Macarez, maire à Capelle ; Macarez, maire à Escarmain ; Petit, cons. gén., à Solesmes ; Richez, agriculteur à Haussy ; Vallez, maire à Briastre.

Inspection primaire de Cambrai.

CANTON DE CAMBRAI-EST.

MM. Allart, brass^r à Thun-l'Évêque ; Bersez-Vérin, propriétaire à Cambrai ; Brunel-Pamart, maire à Cambrai ; Camuzet, fabric. de sucre à Escaudœuvres ; Gaston Chappeau, avocat à Cambrai ; Cirier, avocat, cons. munic. à Cambrai ; Georges Cornaille, cons. mun. à Cambrai ; Doise, avocat à Cambrai ; Lestoille, avoué à Cambrai ; Loiset, cons. d'arrond., à Iwuy ; Pluvinage, dist^r à Awoingt ; Ronnelle, cons. gén., à Cambrai ; Timal, doct' en méd., cons. mun. à Cambrai.

CANTON DE CAMBRAI-OUEST.

MM. Bernard, maire à Aubencheul-au-Bac ; Alfred Bertrand, industriel à Proville ; Nestor Copin, cons. munic. à Cambrai ; Debu, docteur en médec. à Cambrai ; Dutemple aîné, avoc. à Cambrai ; Edmond Garin, conseil municip. à Cambrai ; Henri Herbet, maire d'Haynecourt ; Lallemant, architecte, conseil municipal à Cambrai ; Lecat, avocat, adjoint au maire à Cambrai ; Mussault, maire à Niergnies ; Tribou, maire d'Hem-Lenglet.

CANTON DE CARNIÈRES.

MM. Delcroix, cons. gén. à Quiévy ; De Valicourt, agriculteur à Séranvillers ; Dubois, maire à Béthencourt ; Arthur Fontaine, notaire à Avesnes-lez-Aubert ; Jéronez, fabricant de sucre à Cattenières ; Fénelon Lefebvre, maire à Cattenières ; Le Mahieu Alphonse, anc. cons. d'arr., à Carnières ; Franç. Lemaire, industriel à Fontaine-au-Pire ; Michau, député, à Beauvois ; Prévot, maire à Bévillers ; Wattremez, maire à Beauvois ; Herlem, François, brasseur à Béthencourt.

CANTON DE CLARY.

MM. Henri Bourlet, maire à Clary; Cardon, dr en méd. à Caudry; Achille Colpin, indust. à Busigny; Gustave Dutemple, notaire à Walincourt; Fontaine-Herbet, conseiller d'arrondiss. maire à Bertry; Fournier, ancien adjoint au maire à Maretz; Jules Maumy, industriel à Busigny; Morcrette-Ledieu, conseiller général, à Caudry; Robert, docteur en méd., cons. municipal à Ligny; Sauvez, adjoint au maire à Clary; Sourmay, banquier à Caudry; Tamboise, conseiller d'arrondiss., maire à Montigny; Tilmant, ancien maire de Caudry.

CANTON DE MARCOING.

MM. Anselin, maire à Honnecourt; Arsac, rec. de l'enr. à Marcoing; Alfred Cornaille, ingénieur à Masnières; Delcroix, maire à Ribécourt; Al. Desmontiers, cons. gén., à Crèvecœur; Delabre, conseiller d'arrondiss., maire à Rumilly; Gautier, conseiller municipal à Masnières; Hélot, fabr. de sucre à Noyelles-sur-l'Escaut; Lavallée, brasseur à Ribécourt; Le Roy-Dollez, adjoint au maire à Crèvecœur; Jules Millet, maire à Masnières; Pourpoint, maire à Lesdain.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

Inspection primaire de Douai.

CANTON D'ARLEUX.

MM. Danglot, notaire à Arleux; Drocourt, maire, conseil. d'arrond. à Arleux; Dujardin, anc. maire à Monchecourt; Dumont-Beauvois, agriculteur à Aubigny-au-Bac; Fournet, maire à Marcq; Herbo, lic. en dr. et adj. au maire à Arleux; Maillet, maire à Bugnicourt; Miroux, ancien maire à Cantin; Viltart, maire à Lécuse.

CANTON DE DOUAI-NORD.

MM. Fulbert Béhague, cultivateur à Waziers; D'Hooghe, avocat à Douai; Dubois-Estabel, propriétaire à Douai; François-Bertelle, prop^e à Douai; Giroud, ancien dép., maire à Douai; Hugot, cultiv. à Frais-Maraîs; Pollet, docteur en médecine à Douai; Regnault, notaire à Douai; Renard, maire à Sin-le-Noble; Wauthy, fond., membre de la ch. de comm., à Sin-le-Noble; Willox, conseiller d'arr., à Flines-lez-Raches.

CANTON DE DOUAI-OUEST.

MM. Boulanger-Hanotte, indust. à Douai; Dumont, conseiller municipal à Douai; Evrard, ingén. civil à Douai; Farez, ingén. civil à Douai; Groult, rentier à Douai; Hattu, avocat à Douai; Mannier, cons. d'arr., maire à Raimbeaucourt; Mention, ancien député, cons. génér. à Douai; Fern. Nutly, cons. d'arr. à Douai; Offret, ancien profess. à Douai; Piquet, conseiller municipal à Douai.

CANTON DE DOUAI-SUD.

MM. Bajoux, ancien instituteur à Ecaillon; Bastin, maire à Aniche; Baudet, doct. en méd., à Douai; Buisson, docteur en méd., ancien maire à Auberchi, court; Caron, ancien maire à Montigny; Couppe, cons. d'arr., à Férin; Debève, cons. gén., à Masny; Desmaisons, ingénieur civil à Aniche; Hayez, député, à Aniche; Lecouffe, ancien maire à Ecaillon; Lefebvre, ancien maire à Aniche; Mille, géographe à Douai; Pochez, court. de comm. à Douai; Sockeel, docteur en médecine à Douai.

CANTON DE MARCHIENNES.

MM. Décloquement, maire à Rieulay; Desfontaines, négociant à Marchiennes; Dubois, député, à Douai; Fourment, juge-de-paix de Cambrai, à Somain; Hayez, père, maire à Bruille-lez-Marchiennes; Hubert fils, maître de verreries à Marchiennes; Lament, méd. à Marchiennes; Maton, maire à Marchiennes; Morelle, anc. maire à Somain; Pagniez, cultivateur à Somain, Pennequin, cons. d'arrondissement et maire à Somain; Spriet, notaire à Marchiennes.

CANTON D'ORCHIES.

MM. Deregnacourt, ancien maire, à Coutiches; Desespringalle, adjoint au maire à Orchies; Desmoutiers, ancien député, conseiller général à Faumont; Henno, conseiller municipal à Orchies; Herbo, conseiller d'arrondissement, maire à Orchies; Arnould Lemaire, maire à Nomain; Jules Simon, maire à Auchy; Thierry, docteur en médecine, à Orchies.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Inspection primaire de Dunkerque.

CANTON DE BERGUES.

MM. Carpentier, conseiller d'arrondissement, adjoint au maire de Bergues; Claeys, sénateur, maire à Bergues; Dantu, industriel à Steene; Guilbert, propriétaire à Bergues; Stévenoot, agriculteur, maire à Armsbouts-Cappel; Vancappel, maire à Crochte; Vermullen, docteur en médecine à Bergues.

CANTON DE BOURBOURG.

MM. Joseph Belle, brasseur à Bourbourg; Pannier, anc. maire à Watten; Semette, négociant à Watten; Victor Vandebroucq, maire à Bourbourg; Benjamin Vandebroucq, brasseur à Bourbourg; Vercoustre, conseiller d'arrondissement à Bourbourg; Waguët, conseiller d'arrondissement, propriétaire à Bourbourg-Campagne.

CANTON DE DUNKERQUE-EST.

MM. Clère, ancien maire, à Coudekerque-Branche; Daigremont, prop. à Dunkerque; Detraux, anc. cons. munic. à Dunkerque; Geeraert, docteur en médecine, maire à Malo-les-Bains; Hutter, ing. civil à Dunkerque; Général lung, député, à Dunkerque; Lebecque, conseiller d'arrondissement, maire à Tèteghem; Monteuis, juge-de-peace du canton Ouest à Dunkerque; Ryckelincx, méd. à Rosendaël; Terquem, anc. adj. à Dunkerque.

CANTON DE DUNKERQUE-OUEST.

MM. Bernard, docteur en médecine, à St-Pol-sur-Mer; Duriau, d' en méd., conseiller d'arrondissement à Dunkerque; Olivier, juge-de-peace du canton Est à Dunkerque; Petyl, conseiller général à Dunkerque; Quiquet, inspecteur primaire honoraire; Trystram, sénateur, à Dunkerque; Vancauwenbergh, cons. d'arrondissement, maire à St-Pol-sur-Mer.

CANTON DE GRAVELINES.

MM. Bury, médecin à Loon-Plage; Carney, ancien maire, à Grand-Fort-Philippe; Demarle-Fétel, conseiller général à Gravelines; Leurette, ancien adjoint au maire à Gravelines; Matringhem, adjoint au maire à Loon-Plage; Alf. Merlin, nég. à Gravelines; Sombret, médecin à Gravelines.

CANTON D'HONDSCHOOTE.

MM. Demeersseman, négociant à Hondschoote; Hennegrave, adjoint au maire à Hondschoote; Outters, conseiller général, maire à Hondschoote; Pauwels, ancien adjoint au maire à Hondschoote; Thuilliez, notaire à Hondschoote.

CANTON DE WORMHOUT.

MM. Bécuwe, ancien adjoint au maire à Wormhout; Dehaene, père, ancien maire de Wormhout; Dehaene fils, not. à Bollezeele; Lambrez, prop. à Esquelbecq; Monsterlet, brasseur à Bollezeele; Moraël, ancien maire à Wormhout; Wemaëre, cons. d'arr., docteur en méd. à Wormhout.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

Inspection primaire d'Hazebrouck.

CANTON DE BAILLEUL-NORD-EST.

MM. Beuns, cult. à Steenwerck; Chieux, brass. au Pont-de-Nieppe; Cuvelier, économ. à l'Asile d'aliénées à Bailleul; Elie Delcour, tanneur à Bailleul;

Frilet de Chateauf, percept. à Méteren; Trinel, négociant à Nieppe; Vanuxem, doct. en méd. à Steenwerck; Charon, docteur en méd., médecin-adjoint à l'asile d'aliénés de Bailleul.

CANTON DE BAILLEUL-SUD-OUEST.

MM. Bels, docteur en médecine à Bailleul; Beyaert, instituteur en retraite à Steenwerck; Biébuyck, maire à Vx-Berquin; Deswarte, brass. à Méteren; Perrier, négociant à Bailleul; Thellier, médecin à Nieppe; Vandewalle, cons. d'arr., maire à Berthen; Vébert, cap. des douanes, à Bailleul.

CANTON DE CASSEL.

MM. Debierre, anc. princ. du coll. de Cassel; Désiré Franchois, propriétaire à Zuytpeene; François, rec. de l'enr. à Cassel; Hems, doct. en méd. à Cassel; Hœuw, cultiv. à Noordpeene; Laporte, banquier à Cassel; Loorius, maître-d'hôtel à Cassel; Pastoors, percepteur à Cassel; Saison, capit. en retr. à Cassel; Singer, notaire à Cassel; Vandaele, brasseur à Arnêke; Joos, lieutenant colonel en retraite à Cassel; Beudaert, Charles, négociant, à Cassel; Amat, propriétaire, à Cassel.

CANTON D'HAZEBROUCK-NORD.

MM. Deconvelaere, doct. en méd. à Hazebrouck; Louis de Palmaert, maire à Ebbilinghem; Deram, juge-de-paix du canton Sud à Steenbecque; Laversin, notaire à Hazebrouck; Lexa, sous-directeur des contributions indirectes à Hazebrouck; Matringhem, cult' à Renescure; Ruckebusch, cult' à Hondégem; Edouard Tersen, négociant à Hazebrouck; Venelle, libraire à Hazebrouck; Verlynde, sous-dir. des contrib. indir., en retr., à Hazebrouck.

CANTON D'HAZEBROUCK-SUD.

MM. Deregnaucourt, négociant à Hazebrouck; Didier, maire à Pradelles; Mordacq-Cattoir, cons. d'arr., maire à Blaringhem; Morice, ingénieur au chem. de fer à Hazebrouck; Saudo, juge-de-paix à Merville; Stoffaës, recev. d'enregistrem. à Hazebrouck; Taccoen, maire à Strazeele; Taverne de Tersud, juge-de-paix du canton Nord à Hazebrouck; Gustave Tersen, négociant à Hazebrouck.

CANTON DE MERVILLE.

MM. Chassaing, commiss. priseur à Merville; Etienne Delassus, médecin militaire en retraite à Merville; Ernout-Gisquière, industriel à Merville; Fenart-Bossu, négoc. à Estaires; Fenart-Permane, industriel à Estaires; Grillet-Desante, industriel à Merville; Orphée Variscotte, industriel à Merville.

CANTON DE STEENVOORDE.

MM. Brasseur, juge-de-paix à Cassel; Désiré Decanter, médecin à Boeschèpe-Henri Decanter, médecin à Boeschèpe; Dehaene, brasseur à St-Sylvestre; Cappel; Desmarescaux, maire à Eecke; Dufour, négociant à Steenvoorde; Outiers, cons. général, ancien député à Steenvoorde; Verbècke, propriétaire à Steenvoorde; Waeles, percepteur à Steenvoorde.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Inspection primaire de Lille (1^{re} Circonscription).

CANTON DE CYSOING.

MM. Bonduel, O^h, agriculteur à Sainghin-en-Mélantois; Bourgeois, ✱, maire à Sainghin-en-Mélantois; Desmons, docteur en médecine, maire à Cysoing; Desmons, suppléant du juge-de-paix à Cysoing; Desprez, O^h, agricult. à Cappelle; Dewaувrain, propriétaire à Camphin-en-Pévèle; Dubreucq, conseiller d'arrondissement à Templeuve; Lefèvre, greffier de justice de paix à Cysoing; Pollet, maire à Wannehain; Aimé Potié, suppléant du juge de paix à Templeuve; Tison, médecin à Templeuve.

CANTON DE LILLE-EST.

MM. Brackers-D'Hugo, avoc. à Lille, r. Jacquemars-Giélée, 8; Debièvre, O^A, bib. de la ville à Lille, r. Jean-Bart, 50; Goubet, O¹, juge de paix du canton

Sud-Est à Lille, rue du Marché, 90 ; Richard, doct. en méd. à Lille, rue de la Barre, 46 ; Tribourdaux, ✱, cons. général à Lille, r. Guillaume Werniers, 69.

CANTON DE LILLE-CENTRE.

MM. Descat-Parenty, indust. à Lille, rue des Fossés-Neufs, 29 ; Dugardin, Ⓢ I, vice-président du Denier des écoles laïques, rue Nationale, 54 ; Lefebvre, entr. de peint. à Lille, rue Royale, 76 ; Obin, ind. à Lille, r. des Stations, 404 ; Ovigneur, O ✱. Ⓢ A. cons. gén. à Lille, rue de Tenremonde, 2 ; Testelin, avoc. à Lille, rue Jean-Sans-Peur, 44 ; Titren, Ⓢ A, vice-président du bureau de bienfaisance à Lille, rue Auber, 50 ; Van Hende, Ⓢ I, anc. chef d'inst. à Lille, r. Masséna, 50.

CANTON DE LILLE-NORD.

MM. Delaporte, ✱, nég. à La Madeleine ; Druetz, ✱, conseiller d'arrondissement à Lille, rue Nicolas-Leblanc ; Finot, Ⓢ I, archiviste à Lille, rue du Pont-Neuf, 4 ; Holbecq, pharmacien à Lille, rue St-Gabriel, 73 ; Lancien, juge-de-peace des cantons Centre, Sud et Sud-Ouest à Lille, rue des Pyramides, 39 ; Thevenin, avoc. à Lille, rue St-Jacques, 14 ; Viseur, membre de la commission administrative des hospices de Lille, parvis St-Michel, 30 ; Wannebroucq, ✱. Ⓢ I, doyen hon. de la fac. de méd. à Lille, rue Jacquemars-Giélée, 25 ; Stievenard, industriel, président de la commission administrative du Mont-de-Piété, 4, rue du Pont-à-Raisnes.

CANTON DE LILLE-NORD-EST.

MM. Basquin, Ⓢ A, avoc. adjoint au maire, à Lille, rue Puébla, 42 ; Bécour, cons. d'arr. à Lille, rue de Bouvines, 3 bis ; Jules Decroix, Ⓢ A, avoc. à Lille, place de la République, 28 ; Looten, doct. en méd. à Lille, rue des Molfonds, 4 ; Moy, ✱, Ⓢ I, doyen de la fac. des lett. à Lille, rue Caumartin, 27 ; Rigaut, ✱, Ⓢ A, industriel, rue de Valmy, 45 ; Sebert, administrateur du bureau de bienfaisance à Lille, rue Saint-Firmin, 46 ; Paul Thellier, Ⓢ A, avoc. à Lille, r. des Jardins, 26 ; Thibaut, Ⓢ A, Ⓢ, inspecteur de la salubrité, pl. Sébastopol, 46.

CANTON DE LILLE-OUEST.

MM. Barbe, Ⓢ A, avoc. à Lille, adjoint au maire de Lille, rue St-Pierre, 44 ; Becquart, cult. à Lambersart ; Boitel, avoué à Lille, rue d'Angleterre, 64 ; Danchin, avoc. à Lille, rue des Fossés, 45 ; Dubernard, Ⓢ A, Ⓢ, dir. de la station agronom. de Lille, rue Faidherbe, 47 ; Mahieu, propriétaire à Lille, Façade de l'Esplanade, 70 ; Petit, imprimeur à Lille, rue Faidherbe, 46 ; Porion, maire de St-André.


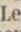
CANTON DE LILLE-SUD.

MM. Carron, ancien conseiller général à Lille, rue d'Arras, 472 ; Evrard, pharmacien, rue de Douai, 43 bis ; Gavelle, ✱, Ⓢ I, adj. au maire de Lille, rue Solférino, 289 bis ; Grandel, conseiller général, rue Caumartin, 85 ; Lotar, professeur à la faculté de médecine de Lille, rue Solférino, 204 ; Morelle, professeur à la Faculté de médecine de Lille, rue Caumartin, 36 ; Olivier, ✱, docteur en médecine à Lille, rue Solférino, 314 ; Viollette, ✱, Ⓢ I, Ⓢ, adjoint au maire de Lille, rue Patou, 43.

CANTON DE LILLE-SUD-EST.

MM. Baudry, Ⓢ A, ✱, profess. à la faculté de médecine de Lille, rue Jacquemars-Giélée, 14 ; Bigo-Danel, ✱, Ⓢ I, imprimeur à Lille, boulevard de la Liberté, 95 ; Boulangé, avoc. à Lille, rue Jacquemars-Giélée, 68 ; Codron, Ⓢ A, professeur à l'Institut industriel du Nord à Lille, rue Solférino, 270 ; Liagre, Ⓢ A, trésorier du Denier des écoles laïques à Lille, rue Colbrant, 21 ; Mariage, ancien conseiller général à Lille, boulevard de la Liberté, 235 ; Moniez, Ⓢ I, professeur à la faculté de médecine à Lille, rue Colbert, 188 ; Roche, avoc. à Lille, rue de la Vieille-Comédie, 45 bis ; Warin, membre de la commission administrative des hospices à Lille, boulevard de la Liberté, 497.

CANTON DE LILLE-SUD-OUEST.

MM. Damien,  I,  prof. à la faculté des sciences à Lille, rue Brûle-Maison, 60 ; Houdoy, avoué à Lille, square Jussieu, 8 ; Legrand Gély,   A, O  I, sénr, maire de Lille, rue Nicolas Leblanc, 34 ; Schouteeten,  I, négociant à Lille, rue d'Esquermes, 47 ; Verly,   publiciste à Lille r. Solférino, 7 ; Wertheimer,  I, prof. à la fac. de méd. de Lille, rue de Bourgogne, 34.

Inspection primaire de Lille (2^e Circonscription).

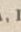
CANTON D'ARMENTIÈRES.

MM. Chas,   I, ancien maire, à Armentières ; Victor Décaudain, nég. à Armentières ; Desuet, notaire à Armentières ; Duhot, ind., à Armentières ; Leroy, agriculteur, à Houplines ; Somon, négoc. à Armentières ; Rémant, anc. prof. bibl. de la ville à Armentières ; Toffart, ancien maire de Frelinghien ; Decherf, manufacturier à Armentières.

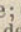
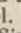

CANTON D'HAUBOURDIN.

MM. Bigo, docteur en médecine à Haubourdin ; Carlier, cultivateur au Maisnil ; Ernest Daubresse, raffineur de potasse à Haubourdin ; Lemaire, médecin à Lomme ; Pinteau, maire à Wavrin ; A. Potié,  A, conseiller général à Haubourdin ; Ch. Sander, ingénieur à Haubourdin ; Aug. Testelin, nég. en vins à Haubourdin.

CANTON DE LA BASSÉE.

MM. Coget,  A, maire à Marquillies ; Philippe Cordier, adj. au maire à La Bassée ; Denissel, maire à La Bassée ; Edouard Graveline, propr., ex-rec. de l'enrèg. à La Bassée ; Octave Lenglin, suppl. du juge de paix à La Bassée ; Lestarquit, adjoint au maire à La Bassée ; Emile Pollet, pharmacien à La Bassée.

CANTON DE PONT-A-MARQ.

MM. Bulteau, maire à Pont-à-Marq ; Butrulle, maire à Tourmignies ; Carlier, maire à Mons-en-Pévèle ; Coget,  A, député, maire à Phalempin ; Favier, chef de bureau à la mairie de Lille ; Lepeuple,   suppl. du uge-de-paix, cons. général, à Bersée ; Marquant, maire à Wahagnies ; Six, teneur à Phalempin.

CANTON DE QUESNOY-SUR-DEULE.

MM. Charles Becquart, archit. à Quesnoy-sur-Deule ; Paul Bolin, fabricant d'ouate à Comines ; Fl. Bonduel, conseiller gén. du canton, à Lille ; Louis Catteau, fab. de rubans à Comines ; Vincent Cousin, fabricant de fils à Comines ; Descarpentries, médecin à Pérenchies ; Hipp. Dubois, médecin à Verlinghem ; Adrien Froidure, brasseur à Comines.

CANTON DE SECLIN.

MM. Boutemy, conseiller municipal à Templemars ; Couvreur, docteur en médecine à Seclin ; Jean Delacourt, tanneur à Camphin-en-Carembault ; Delhaye, conseiller municipal à Seclin ; Desmazères,   A, maire, à Seclin ; Edouard Desurmont, industriel à Seclin ; Hay, O   command d'inf. en retr. à Camphin-en-Carembault ; Laden, conseiller municipal, à Seclin ; Mallet, pharmacien à Seclin ; Marchand, agricult. conseiller général, à Allennes-I-Marais ; Mauroy, maire à Anneuillin ; Pontfort, conseiller municipal, à Seclin ; Wartelle, blanchisseur à Herrin.

Inspection primaire de Roubaix.

CANTON DE LANNOY.

MM. Bettremieux, maire à Lannoy ; Pierre-Louis Delerue, cult. à Anstaing ; Lagneau, pharmac. à Lys-lez-Lannoy ; Lemaire, médecin à Willems ; Ed. Parent, rentier à Lys-lez-Lannoy ; Stien, propriétaire à Chéreng.

CANTON DE ROUBAIX-EST.

MM. Bayart, fermier-proprétaire à Wattrelos; Butruille, docteur en médecine à Roubaix; Debouvry, instituteur en retraite, \odot I, à Wattrelos; Pierre Dhalluin, fermier-proprétaire à Wattrelos; Clément Durant, négociant à Roubaix; Junker, industriel à Roubaix; Landragin, négociant à Roubaix, boulevard Gambetta; A. Oudart, négociant à Roubaix; Thérin-Carette, propriétaire à Wattrelos; Tiers, fermier-proprétaire à Roubaix; Vitou, greffier du tribunal de commerce à Roubaix.

CANTON DE ROUBAIX-NORD.

MM. Dehesdin, fabricant à Roubaix, rue Nain; Deleporte-Bayart, \odot A, \odot , propriétaire à Roubaix; Dewilte, négociant à Roubaix; Godefroy, docteur en méd. à Roubaix; Lacquement, directeur du Mont-de-Piété à Roubaix; Largillière, docteur en médecine à Roubaix; Gaston Monvoisin, négociant à Roubaix; Morel, industriel à Roubaix; Staes-Brame, médecin à Lille, rue de la Barre, 34.

CANTON DE ROUBAIX-OUEST.

MM. Allart, industriel à Roubaix; Caen, fabricant à Croix; Chatteleyn, avocat à Roubaix, rue Pauvrée; Florin, adjoint au maire à Croix; Lagache, \odot , industriel à Roubaix; Pluquet, \odot A, maire à Croix; Quint, brasseur à Roubaix; A. Rousseau, industriel à Roubaix; Ternynck, propriétaire à Roubaix; Verlais, administrateur de l'école nationale des Arts industriels à Roubaix.

CANTON DE TOURCOING-NORD.

MM. Chombaut, fabricant à Roncq; Dewyn, doct. en méd. à Tourcoing; Diéval, adjoint au maire à Tourcoing; Dron, député à Tourcoing; De Lavaivre, conseiller municipal à Tourcoing; Gratry, industriel à Halluin; Hassebroucq, \odot , \odot A, \odot , maire à Tourcoing; Mullel, vétérinaire à Linselles; Mullié, pépiniériste à Neuville-en-Ferrain; Vouters-Delporte, cultivateur à Halluin.

CANTON DE TOURCOING-SUD.

MM. Bruneau, pharmacien à Tourcoing; Cadeau, docteur en médecine à Tourcoing; Catteau, docteur en médecine à Tourcoing; Ad. Delecourt, propr. à Bondues; Dupont, médecin à Tourcoing; Masure-Six, \odot A, conseiller général à Tourcoing; Muller, négociant à Tourcoing; Vincent, \odot A, conseiller d'arrondissement, médecin à Mouveaux.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Inspection primaire de Valenciennes.

CANTON DE BOUCHAIN.

MM. Bracq, ancien maire à Wavrechain-sous-Faulx; Caullet, cons. général à Haspres; Coquelle, cons. d'arr. à Mastaing; Dreyfus, maire, malteur à Louches; Lamand père, médecin à Haspres; Lamour, industriel à Lieu-Saint-Amand; Lempereur, brasseur à Lieu-St-Amand; Lestoille, maire à Haspres; Schuffart, médecin à Marquette; Tétar, ancien maire, à Bouchain; Henri Dubois, brasseur à Wasnes-au-Bac.

CANTON DE CONDÉ.

MM. Dervaux, conseiller général à Condé; Émile Faily, conseiller municipal à Condé; Legentil, propriétaire à Fresnes; Martel, ancien adjoint au maire à Condé; Pureur, ancien maire à Condé; Raverdy, conseiller municipal à Condé; Wagrel, conseiller d'arrondissement, maire à Escoutpont; Alphée Lemer, brasseur à Hergnies.

CANTON DE DENAIN.

MM. Caron, ancien maire à Denain; Cauvez, conseiller d'arrondissement à Anzin; Chotteau, avocat à Denain; Delcambre, conseiller général à Denain; Denis, maire à Denain; Dupuis-Caron, conseiller municipal à Denain; Houtart, conseiller municipal à Denain; Sorreau, ancien maire à Haveluy.

CANTON DE SAINT-AMAND (RIVE DROITE).

MM. Chaumont, industriel à Mortagne; Lemer, maire à Bruille-St-Amand; Lenclud, maire à Hasnon; Lepez, député, maire à Raismes; Marion, maire à Mortagne; Masingue, négociant à Mortagne; Sirot, ancien député, conseiller général, maire à St-Amand.

CANTON DE SAINT-AMAND (RIVE GAUCHE).

MM. Biller, notaire à St-Amand; René Bouchart, propriétaire à St-Amand; Emile Davaine, conseiller général à St-Amand; Ernest Davaine, industriel à St-Amand; Casimir Davaine, négociant à St-Amand; Lemaire, conseiller d'arrondissement à St-Amand; Dusart, adjoint au maire à St-Amand; Raviart, adjoint au maire à St-Amand.

CANTON DE VALENCIENNES-EST.

MM. Debaralle, conseiller d'arrondissement à Valenciennes; Dècle, conseiller d'arrondissement à Valenciennes; Doutriaux, avocat à Valenciennes; Paul Foucart, avocat à Valenciennes; Alfred Girard, sénateur à Valenciennes; Lebacqz, conseiller municipal à Valenciennes; Lengrand, ancien maire à Sebourg; Maizierre, maire à Quarouble; Weil, député, conseiller général, maire à Marly.

CANTON DE VALENCIENNES-NORD.

MM. Broudehoux, adjoint au maire à Anzin; Edouard Bullot, avocat à Valenciennes; Coulon, huissier à Valenciennes; Defline, conseiller général à Bruay; Gérard, adjoint au maire à Anzin; Henry, inspecteur du travail dans l'industrie, à Valenciennes; Patoir-Lionne, conseiller d'arrondissement à Wallers; Place, maire à St-Sauve; Saint-Quentin, avocat à Valenciennes; Sautteau, maire, conseiller d'arrondissement à Valenciennes; Wins, docteur en médecine à Valenciennes.

CANTON DE VALENCIENNES-SUD.

MM. Bisiaux, maire à Hérin; Nestor Briffaut, dessinateur à Trith-St-Léger; Devillers, adjoint au maire, à Valenciennes; Louis Dreyfus, huissier à Valenciennes; Lecerf, docteur en médecine à Valenciennes; Lestoille, conseiller municipal à Valenciennes; Macarez, maire d'Haulchin; Edouard Mariage, conseiller municipal à Valenciennes; Pillion, proprié^{re} à Verchain-Maugré; César Sirot, conseiller général, maire à Trith-St-Léger; Sirot-Mallez, député, à Thiant; Tauchon, docteur en médecine, conseiller municipal à Valenciennes; Huyghe, ancien instituteur à Quiévrechain; Fontellaye, conseiller municipal à Valenciennes.

ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES DU DÉPARTEMENT

Établies à Douai.

Ecole de garçons.

Conseil d'administration. — MM. Pierre, \odot I, \otimes , Inspecteur d'académie, Directeur de l'Enseignement primaire du Nord, *Président*; Lemaire, \otimes , \odot A, *Président de Chambre à la Cour d'appel*; Bosquet, conseiller à la cour d'appel; Farez, \odot I, Ingénieur civil à Douai; Evrard, \odot A, conseiller municipal à Douai; Mention, Conseiller général à Douai; Debève, Conseiller général, à Masny.

Personnel enseignant. — MM. Bouffandeau, \odot A, *Directeur*; Douchez, \odot A, *Econome*; Leduc, \odot A, Pagès, Bridelance, Monsinjon,

Frixon, Bertoux et Pamart, \odot A, *Professeurs*; Prévot, *Maitre-adjoint*; Herlin, \odot I, *Directeur de l'École primaire annexe*; Lempereur, *Instituteurs-adjoints à l'École annexe*; Frixon et Leduc, *Professeurs de dessin*; Gillet, *Professeur de chant*; Dessaint, *Maitre d'horticulture*; Pollet, *Médecin*.

Les élèves-maitres sont au nombre de 160, tous entretenus par l'Etat.

Ecole de filles.

Conseil d'administration. — MM. Pierre, \odot I, \boxplus , *Inspecteur d'Académie, Directeur de l'Enseignement primaire du Nord, Président*; Mention, *Conseiller général, à Douai*; Debève, *Conseiller général, à Masny*; Bosquet, *Conseiller à la Cour d'appel*; Telliez, *Conseiller à la Cour d'appel*; Hattu, *avocat, à Douai*; Evrard, \odot A, *Conseiller municipal, à Douai*.

Personnel enseignant. — M^{lle} Kieffer, \odot A, *Directrice*; M^{lle} Gruin, *Econome*; M^{lles} Mayeur, M. Viaud, Etienne, Pecque, Granvogel, Matte, Roudier, M^{me} Monsinjon, *Professeurs*; M^{lle} Maïaux, *Directrice de l'École primaire annexe*; M^{lle} Granet, *Directrice de l'École Maternelle annexe*; M^{lle} Dubus, *Professeur de solfège*; M. de Sylva, *Professeur de dessin*; M. Pollet, *Médecin*.

Le nombre des élèves-maitresses est de 150, toutes entretenues par l'Etat.

ÉCOLE NATIONALE PROFESSIONNELLE D'ARMENTIÈRES.

Conseil d'administration. — MM. le Préfet du Nord, *Président*; le Recteur de l'Académie, *Vice-Président*; l'Inspecteur d'Académie, *Directeur départemental de l'enseignement primaire du Nord*; le Maire d'Armentières; Defline, \odot A, *Ingénieur civil, délégué du ministère du commerce*; Decherf, \odot I, *négociant à Armentières*; Feinte, *fabricant de toiles à Armentières*; Leblanc, *Inspecteur général de l'Instruction publique*.

Directeur: M. Lacabe-Plasteig, \odot I; *Econome*: M. Farcy, \odot A; *Ingénieur des travaux*: M. Delattre. — *Professeurs*: MM. Adam, Lottin, Chevrier, Nicolas, Tripard, \odot A, Myard. — *Surveillant général*: M. Fourdrinoy. — *Maitres internes*: MM. Gosselet, Berth, Bonnifei, Boulan, Francelle et Lebrun. — *Directeur de l'école primaire annexée*: M. Marchand. — *Directrice de l'école maternelle annexée*: M^{me} Delattre. — *Sous-Directrice*: M^{lle} Marcoux. — *Adjudant-Surveillant*: M. N....

ÉCOLES PRIMAIRES SUPÉRIEURES.

Le département du Nord compte 11 écoles supérieures: 9 pour les garçons et 2 pour les filles.

Ecoles primaires supérieures.**1^o GARÇONS :**

Lille, boulevard Louis XIV, *Directeur* : M. Tilmant, \odot I. — Roubaix, rue de Soubise, *Directeur* : M. Gernez, \odot A. — Tourcoing, rue de Gand, *Directeur* : M. Demolon, \odot A. — Haubourdin, *Directeur* : M. Loridan, \odot A. — Fournes, *Directeur* : M. Gombert, \odot A. — Douai, *Directeur* : M. Reiter, \odot I. — Denain, *Directeur* : M. Champagne, \odot A. — Landrecies, *Directeur* : M. Séveste. — Valenciennes, *Directeur* : M. Damien, \odot A.

2^o FILLES :

Lille, boulevard des Écoles, *Directrice* : M^{lle} Leloutre. — Roubaix, rue du Grand-Chemin, *Directrice* : M^{lle} Coulbaux, \odot A.

COMMISSIONS D'EXAMEN DES ASPIRANTS ET DES ASPIRANTES AUX BREVETS
DE CAPACITÉ POUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

LILLE. — *Brevet supérieur* : MM. Moniez, \odot I, Professeur à la Faculté de médecine ; Colardeau, \odot A, Froissard, \odot I, Merchier, \odot I, Darchez, \odot I, Meunier, \odot A, Professeurs au Lycée ; Cuir, \odot A, Minet, \odot A, Inspecteurs primaires ; Tilmant, \odot I, Directeur de l'école supérieure ; Dubus, \odot I, instituteur ; Varroy (frère Benoit-Constant), instituteur privé ; M^{lle} Hudelo, \odot A, institutrice privée à Lille.

Brevet élémentaire : MM. Darchez, \odot I, Froissard, \odot I, Merchier, \odot I, Professeurs au Lycée ; Druaux, \odot I et Toussaint, \odot I, Inspecteurs primaires ; Christiaens, \odot I, instituteur honoraire ; Caudrelier, Dubus, \odot I, Lesnes, Cavo, \odot A, et Willerval, \odot A, Instituteurs à Lille ; Varroy (frère Benoit-Constant), instituteur privé, à Lille ; M^{mes} Martin, \odot A, Lesnes, Blanchart et Delhaye, Institutrices à Lille ; Hudelo, \odot A, institutrice privée à Lille.

DOUAI. — *Brevet supérieur* : MM. Renaux, \odot I, Martin, \odot A, Dubrulle, Lirondelle, \odot A, Professeurs au Lycée ; Chevallier, \odot I, et Boutrois, \odot I, Inspecteurs primaires ; Couvreur, \odot A, instituteur privé à Gondécourt ; Bouffandeau, \odot A, Directeur de l'École normale ; M^{lle} Kieffer, \odot A, Directrice de l'École normale ; MM. Frixon, Monsinjon, Bridelance, Professeurs à l'École normale ; M^{me} Monsinjon, Professeur à l'École normale ; M. Reiter, \odot I, Directeur de l'École supérieure.

Brevet élémentaire : MM. Paquier, \odot A, Professeur au Lycée ; Bouffandeau, \odot A, directeur de l'École normale ; M^{lle} Kieffer, \odot A, directrice de l'École normale ; Boutrois, \odot I, Chevallier, \odot I, Inspecteurs primaires ; Brabant, Aquart, Miniscloux et Breucq, Instituteurs ; Couvreur, \odot A, instituteur privé à Gondécourt ; M^{me} Soyez, Institutrice.

VALENCIENNES. — *Brevet supérieur* : MM. Lafoscade, Miot, Robin, \odot A, Professeurs au lycée ; Lambert, \odot I, Inspecteur

primaire à Valenciennes; Fenard, \odot A, Inspecteur primaire au Quesnoy; Damien, \odot A, Directeur de l'École supérieure; Champagne, \odot A, directeur de l'École primaire supérieure de Denain; Fournet, instituteur privé à Valenciennes; M^{lle} Thiry, institutrice privée à Valenciennes.

Brevet élémentaire: MM. Robin, \odot A, Mascart, \odot A, Simonet, \odot A, Miot, Professeurs au lycée; Lambert, \odot I, Inspecteur primaire à Valenciennes; Villain, \odot A, Inspecteur primaire à Avesnes; Damien, \odot A, Directeur de l'École supérieure; Delsarte, Lassel, Instituteurs à Valenciennes; M^{mes} Fossart et Lenquette, Institutrices; MM. Champagne, \odot A, Directeur de l'École primaire supérieure de Denain; Salangros, professeur à l'École supérieure de Valenciennes; Laurent, Professeur à l'École supérieure de Denain; Leleu, instituteur privé à Raismes; M^{lle} Bloquau, institutrice privée à St-Amand.

COMMISSION D'EXAMEN AUX BOURSES DE L'ENSEIGNEMENT
PRIMAIRE SUPÉRIEUR.

Président: M. Pierre, \odot I, \otimes , Inspecteur d'Académie, Directeur de l'Enseignement primaire; MM. Froissard, \odot I, Darchez, \odot I, Merchier, \odot I, Professeurs au lycée de Lille; Toussaint, \otimes \odot I, Cuir, \odot A, Inspecteurs primaires; Christiaens, \odot I, instituteur honoraire; Dubus, \odot I, Caudrelier, Lesnes et Richez, instituteurs à Lille; M^{mes} Blanchart, Martin, \odot A, Lesnes et Delhayé, Institutrices à Lille.

ASSOCIATIONS D'ANCIENS ÉLÈVES D'ÉCOLES PUBLIQUES.

Association des Anciens Elèves du Collège et du Lycée de Lille.

(Fondée le 3 juin 1857, reconnue d'utilité publique par décret du 15 février 1889.)

BUREAU: *Président*, M. Dassonville, \odot A; *Vice-Président*, M. Barbe, \odot A, *Secrétaire-Général*, M. Houdoy, *Secrétaire-Adjoint*, M. Rajat; *Trésorier*, M. Fromont, \odot A.

COMMISSION: MM. Bigo, \otimes , \odot I; Contamine, \odot I; Victor Druetz, \otimes ; Auguste Boulanger; Paul Dupire; Fauchille; Ovigneur; Oudart, \odot A.

Associations amicales des Anciens élèves des Écoles primaires supérieures de Lille.

Ces Sociétés ont pour but de resserrer les liens d'amitié entre anciens condisciples, de patronner les élèves sortants ou sortis pour les aider dans le choix d'une carrière ou les secourir, de fonder des récompenses pour les élèves encore présents à l'École.
1^o ÉCOLE SUPÉRIEURE DE GARÇONS (siège social à l'École, Boulevard Louis XIV).

Président: MM. Jules Lefebvre, \odot I, Place aux Bleuets, 20. — *Vice-Président*: Alfred Mongy, \otimes , \odot I, rue d'Artois, 1. — *Trésorier*: Louis Broutin, \odot A, rue Léon Gambetta, 80. — *Secrétaire*: Gaston Robbe, rue Léon Gambetta, 209.

2^o ÉCOLE SUPÉRIEURE DE FILLES (siège social à l'école, Boulevard des Écoles).
Présidente : M^{lle} Marie Mahieu. — *Vice-Présidente* : M^{lle} Lodoïse
 Dufour. — *Secrétaire* : M^{me} Decourtray. — *Vice-Secrétaire* : M^{me}
 Quiquempois. — *Trésorière* : M^{lle} Laure Bailly.

ENSEIGNEMENT LIBRE.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

Facultés catholiques de Lille.

Chancelier : M^{sr} Ed. Hautcœur ; *Recteur* : M^{sr} L. Baunard ;
Vice-Recteur : M. le chanoine H. Didio ; *Bibliothécaires* : M. l'abbé
 E. Pannier et M. l'abbé Th. Leuridan ; *Chef du Secrétariat* : M. S.
 Frappé ; *Trésorier* : M. de Boninge.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE (61, rue du Port).

Doyen : M. le chanoine J. Didiot, r. Colbert, 127, *Théologie morale*.
 — *Professeurs* : M. le chanoine A. Pillet, r. Colbert, 185, *Droit cano-*
nique. — M. le chanoine H. Moureau, r. Charles de Muysart, 15,
Dogmatique générale. — M^{sr} L. Baunard, boul. Vauban, 56, *Patrologie*.
 — M. L. Salembier, bd. Vauban, 56, *Histoire ecclésiastique*, — M. H.
 Quilliet, r. d'Isly, 3, *Dogmatique spéciale*. — M. C. Robart, r. d'Isly, 3,
Écriture sainte. — M. E. Pannier, r. Boileux, 26, *Langue hébraïque*.
 — M. A. Chollet, r. d'Isly, 3, *Philosophie*.

FACULTÉ DE DROIT (rue François-Baes).

Doyen : M. le comte de Vareilles-Sommières, C^z, villa Jeanne d'Arc,
 à Cantelieu.

Enseignement : 1^{re} année. — *Droit naturel*, M. Rothe, r. Princesse,
 71 ter. — *Droit romain*, M. Ory, Cantelieu. — *Droit civil*, M. Dela-
 chenal, r. Colbert, 166. — *Histoire du Droit français*, M. Rothe. —
Economie politique, M. Béchaux, pl. Richebé, 4 bis. — *Apologétique*,
 M. le chanoine Moureau, r. Charles de Muysart, 15. — *Droit constitu-*
tionnel, M. Duthoit, r. de Bourgogne, 39.

2^e année. — *Droit naturel*, M. Rothe. — *Droit romain*, M.
 Arthaud, r. Roland, 62. — *Droit civil*, M. Lamache, r. Royale, 114. —
Droit administratif, M. Groussau, C^z, à Lomae. — *Droit criminel*,
 M. Gand, C^z, r. du Pont-Neuf, 44. — *Droit des gens*, M. Selosse, r.
 St-Pierre, 5.

3^e année. — *Droit canon*, M. le chanoine Pillet, r. Colbert, 185.
 — *Droit civil*, M. Delachenal, r. Colbert, 178. — *Droit commercial*,
 M. Trolley de Prévaux, r. Alexandre Leleux, 10. — *Procédure civile*,
 M. Vanlaer, bd. de la Liberté, 127. — *Droit international privé*,
 M. Selosse. — *Les voies d'exécution*, M. Vanlaer. — *Droit maritime*,
 M. Trolley de Prévaux. — *Législation financière*, M. Béchaux. —
Conférences de licence, MM. Maurice Vanlaer, Fernand Payen et
 Alexandre Cavois.

DOCTORAT. — *Pandectes*, M. Arthaud. — *Droit coutumier et histoire approfondie du Droit français*, M. Lamache, r. Royale, 114. — *Droit civil approfondi*, M. Delachenal. — *Histoire des doctrines économiques*, M. Selosse. — *Science financière*, M. Béchaux. — *Conférences de droit romain*, MM. Ory, Duthoit et de Corbie. — *Conférences de droit civil*, MM. de Vareilles, Delachenal, de Corbie et Duthoit. — *Conférences de droit commercial, droit criminel, etc.*, MM. Trolley de Prévaux, Gand, ✚, *droit administratif*, Groussau, ✚.

Enregistrement et notariat, M. Vanlaer. — *Séminaire, exercices et travaux pratiques*, MM. de Vareilles, Delachenal et Lamache pour le *droit civil*; MM. Groussau et Gand, pour le *droit public*; M. Béchaux, pour l'*économie politique*.

SECTION DES SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES

Sociologie, M. le chanoine J. Didiot, r. Colbert, 127. — *Explication des encyclopiques de Léon XIII*, le R. P. Frisot. — *Principes de morale sociale*, le R. P. de Pascal. — *Histoire de la science politique*, M. A. de Margerie, ✚, ☉ I, C ✚. — *Les grands publicistes de l'Angleterre et de l'Allemagne*, M. l'abbé Looten, bd. Vauban, 54. — *Histoire contemporaine*, M. P. de la Gorce, r. Royale, 129. — *Les accidents du travail, les caisses de retraite des ouvriers mineurs*, M. Thellier de Poncheville, C ✚. — *Droit public comparé*, M. E. Duthoit. — *Apologétique*, M. le chanoine Moureau. — *Le droit d'association et sa législation*, M. le comte de Vareilles, C ✚. — *Droit naturel*, M. Rothe. — *Economie politique*, M. Béchaux. — *Les personnes, la famille et la propriété en droit français*, MM. Delachenal. — *Droit constitutionnel*, M. Duthoit. — *Histoire du droit public français*, M. Rothe. — *Législation de la presse*, M. Gand, ✚. — *Le gouvernement démocratique et les réformes nécessaires*, M. Groussau, ✚. — *Les corporations autrefois et aujourd'hui*, M. Hubert Valleroux. — *Les devoirs et la pratique du journalisme*, M. Tavernier. — *Droit des gens*, M. Selosse. — *Anthropologie*, MM. Duret, Boulay, Van Oye, Pannier, Delassus, Bourgeat, Lavrand. — *Cours de langue allemande et de langue anglaise*.

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE (58, rue du Port).

I. Médecine. — M. G. Eustache, doyen, r. Jacquemars-Giélée, 124. — Cours du semestre d'hiver : *Chimie*, M. Lenoble, r. Négrier, 28. — *Physique médicale*, M. Witz, ✚, bd. Vauban, 104. — *Histoire naturelle médicale*, M. Bernard, pl. aux Bleuets, 5. — *Thérapeutique et matière médicale*, M. Guermonprez, C ✚, r. Nationale, 132. — *Anatomie*, M. Rogie, ✚, r. de Bourgogne, 60. — *Pathologie élémentaire*, M. Lavrand, r. Gombert, 4. — *Pathologie externe*, M. Rérier, r. de Pas, 1. — *Histologie*, M. Toison, à Douai. — *Accouchements*, M. Eustache. — *Médecine légale*, M. Delassus, r. Puëbla, 1. — *Anatomie élémentaire*, M. Voituriez, bd. de la Liberté, 59 bis. — *Apologétique*, M. le chanoine Moureau. —

Cours du semestre d'été : *Chimie médicale*, M. Carrez, r. de Toul, 14. — *Physique médicale*, M. Witz, †. — *Histoire naturelle médicale*, M. Lienhart, pl. Philippe-de-Girard. — *Physiologie*, M. Baltus, r. d'Angleterre, 42. — *Pathologie interne*, M. Bouchaud, †, à Lommelet-Marquette. — *Anatomie pathologique*, M. Augier, †, r. Henri-Kolb, 48. — *Bactériologie*, M. Lemièrre. — *Médecine opératoire*, M. Faucon, r. Royale, 26. — *Hygiène*, M. Lavrand, r. Gombert, 4. — *Maladies des yeux*, M. Dujardin, bd. Vauban, 32.

Conférences et travaux pratiques : *Dissection*, M. Voituriez. — *Zoologie*, M. Bernard. — *Chimie*, M. Monnet. — *Médecine légale*, M. Delassus. — *Physique*, M. Lamblin. — *Histoire naturelle médicale*, M. Lienhardt. — *Physiologie*, M. Baltus. — *Histologie*, M. Toison. — *Bactériologie*, M. Lemièrre. — *Médecine opératoire*, M. Faucon. — *Anatomie pathologique*, M. Augier, †.

Cliniques : *Clinique médicale* (Hôpital de la Charité), M. Desplats, †, bd. Vauban, 56 ; *Assistant*, M. Derville, r. Jean-sans-Peur, 28. — *Clinique chirurgicale* (Hôpital de la Charité), M. Duret, †, bd. Vauban, 99 ; *Assistant*, M. Vallin, r. d'Inkermann, 12. — *Clinique obstétricale* (Maternité, rue du Port, 86), M. Eustache.

Cliniques complémentaires : Dispensaire Saint-Raphaël (rue du Port, 86). *Maladies nerveuses*, M. Bouchaud, †. — *Maladies des femmes*, M. Eustache. — *Maladies chirurgicales*, M. Faucon. — *Maladies internes*, M. Baltus. — *Maladies de la bouche et des dents*, M. Redier. — *Maladies de la peau*, M. Derville. — *Maladies des yeux*, M. Dujardin. — Dispensaire Saint-Camille (rue de la Bassée, 8). *Maladies chirurgicales*, M. Vallin. — *Maladies internes*, MM. Bernard et Voituriez. — *Maladies des oreilles, de la gorge et du nez*, M. Lavrand. — Hôpital Saint-Antoine (Boulevard Victor Hugo). *Maladies des enfants*, M. Augier, †. — *Chirurgie*, M. Guermontprez, C. †.

II. Pharmacie. — Cours du semestre d'hiver : *Chimie*, MM. Schmitt, †, r. Pierre Martel, 7 et Lenoble. — *Physique*, M. Witz, †, bd. Vauban, 104. — *Botanique générale*, M. le chanoine Boulay, r. Mercier, 14. — *Zoologie*, M. Bernard. — *Minéralogie*, M. le chanoine Bourgeat, r. Charles de Muysart, 15. — *Thérapeutique et matière médicale*, M. Guermontprez, C. †. — Cours du semestre d'été : *Chimie*, MM. Schmitt, †, et Carrez. — *Physique*, M. Witz, †. — *Botanique*, MM. le chanoine Boulay et Lienhart. — *Minéralogie*, M. le chanoine Bourgeat. — *Pharmacie*, M. Schmitt, †.

Conférences et travaux pratiques : *Chimie*, M. Monnet. — *Zoologie*, M. Bernard. — *Botanique*, M. le chanoine Boulay. — *Pharmacie*, M. Baelde. — *Herborisations*, M. Lienhardt.

III. École de sages-femmes (place Sébastopol, 14). — M. Eustache, *Professeur*.

FACULTÉ DES LETTRES (rue François Baes).

Doyen : M. A. de Margerie, ✱, ☉ I, C †, *Philosophie*. —

Professeurs : Mgr Bannard, *Eloquence sacrée*. — R. P. Orhand, *langue et littérature grecque*. — M. V. Canet, †, *Histoire et géographie*. — M. A. Charaux, †, *Langue et littérature française*. — M. l'abbé Looten, *Littératures étrangères*. *Professeur suppléant* : M. l'abbé Cliquennois, *Philologie et grammaire comparée*. — *Mattres de Conférences* : R. P. Herrengt, *langue et littérature grecque*. — M. l'abbé Rambure, M. l'abbé Bayard, *langue et littérature latine*. — M. Gahide, *Langue et littérature allemande*.

FACULTÉ DES SCIENCES (Rue de Toul).

Doyen : M. A. Witz, †, rue d'Antin, 29, *Physique*. — *Professeurs* : M. E. Villié, †, boul. Vauban, 78, *Calcul différentiel et intégral*. — M. de Salvert, *Mécanique rationnelle*. — M. l'abbé Stoffaës, boul. Vauban, 58, *Algèbre et géométrie*. — M. E. Schmitt, †, r. Pierre Martel, *Chimie*. — M. Delemer, r. de Bourgogne, *Physique*. — M. le chanoine Boulay, r. Mercier, 44, *Botanique*. — M. le chanoine Bourgeat, *Géologie et Minéralogie*. — MM. Alix et Vanoye, *Zoologie*. — M. Maurice, *Anatomie et embryogénie comparées*. — *Cours préparatoires au certificat d'études physiques, chimiques et naturelles*, *Professeurs* : *Physique*, M. Witz, — *Chimie*, MM. Carrez, Lenoble et Monnet. — *Botanique et Zoologie*, MM. Bernard et Lienhardt. — *Chefs des travaux* : MM. Lamblin, Caron, et Wavelet.

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES INDUSTRIELLES (rue de Toul)

(Annexée aux Facultés catholiques).

Directeur : M. le Colonel Arnould, †, †, Ancien élève de l'École polytechnique, r. Princesse, 59.

Enseignement : R. P. Fristot, r. Négrier, 22, *Cours de morale religieuse et de Droit naturel*. — M. Stoffaës, *Mathématiques*; — M. A. Witz, †, *Physique industrielle et cours spécial d'électricité*. — M. Lenoble, *Chimie organique et chimie industrielle*. — M. Villié, †, *Analyse et mécanique rationnelle*. — M. Frémaux, r. Ratisbonne, 44, *Organes de machines et Dessin industriel*. — M. Béchaux, *Economie sociale*. — M. Selosse, *Commerce et bureau commercial*. — M. Trolley de Prévau, *Droit commercial et industriel*. — M. Lamache, *Droit administratif*. — M. P. Vilain, *Architecte*, boul. Bigo-Danel, 12, *Construction*. — M. C. Maurice, *Histoire naturelle appliquée à l'industrie*. — M. Arnould, †, †, *Filature, Tissage et technologie*. — M. P. Bernard, *Hygiène industrielle*. — M. F. Fidèle, *Dessin de tissage, esquisse et mise en carte*. — MM. Helluy, r. Grande Chaussée, 46, et Dimnet, *Allemand et Anglais*. — *Travaux pratiques de chimie industrielle, d'électricité, de teinture, de filature et de tissage*.

Troisième année spéciale aux candidats ingénieurs : M. Arnould, †, †, *Travaux publics*. — R. P. Séverin, *Résistance des matériaux*. — M. Lenoble, *Chimie analytique*. — R. P. Séverin, *Topographie*. — M. le chanoine Bourgeat, *Géologie et minéralogie appliquées à l'art de*

Ingénieur. — *Travaux pratiques de chimie analytique et de géologie.*
— *Projets de routes, de ponts, de machines et d'installations d'usines.*

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES AGRICOLES (rue de Toul)

(Annexée aux Facultés catholiques).

Directeur : M. de Rauglaudre.

Enseignement : R. P. Fristot, *Religion et morale.* — M. V. Canet, *Histoire et géographie.* — M. Stoffaës, *Mathématiques.* — M. le chanoine Bourgeat, *Géologie et minéralogie.* — M. Schmitt, †, *Chimie.* — M. A. Witz, †, *Physique et météorologie.* — M. Van Oyc, *Botanique et zoologie.* — M. Béchaux, *Economie sociale.* — M. de Rauglaudre, *Agriculture générale, économie rurale, industries agricoles, arboriculture, sylviculture, viticulture, horticulture.* — M. Descarpentries, *Médecine vétérinaire et zootechnie.* — *Cours et conférences de littérature, de langue anglaise, de langue allemande, de droit civil, de droit rural, de procédure civile, de droit administratif, de droit commercial, de statique, de mécanique, de génie rural et d'apiculture.*

École pratique d'agriculture de Genech (par Templeuve). — M. le curé de Cobrieux, *Directeur ecclésiastique.* — M. Chombart ; *Directeur agricole.* — Enseignement théorique et pratique, par les deux directeurs et par des professeurs des Facultés catholiques et de l'École des Hautes Études agricoles. — Domaine et ferme de 75 hectares pour les travaux pratiques d'agriculture.

Association des Anciens Étudiants des Facultés catholiques de Lille.

Cette association a pour but de conserver et de fortifier les relations amicales formées entre ses membres durant le cours de leurs communes études. Elle compte actuellement environ 600 adhérents. Chaque année, l'association publie un compte-rendu de ses travaux, suivi de la liste de ses membres et des résultats des divers concours institués par elle pour les étudiants des Facultés et pour les élèves de l'enseignement secondaire libre.

Président : M. l'abbé Th. Leuridan, bd. Vauban, 60. — *Vice-Présidents* : MM. H. Quilliet et E. Thieullet. — *Secrétaire* : M. G. Herlin. — *Trésorier* : M. P. Mallebranche. — *Vice-Secrétaire* : M. J. Gervais.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE LIBRE.

Armentières : MM. l'abbé Richard. — *Bantigny* : Bachelet. — *Bailleul* : l'abbé Balois. — *Bavai* : l'abbé Fournier. — *La Bassée* : l'abbé Demoulin. — *Bergues* : l'abbé Rajon. — *Cambrai* : l'abbé Foulon. — *Douai* : l'abbé Reboux. — *Dunkerque* : l'abbé Durant, A. — *Gondécourt* : Couvreur fils. — *Estaires* : l'abbé Catteau. — *Fourmies* : l'abbé Gontier. — *Lille* : Lang ; Pilate ; l'abbé Denoyelle ; l'abbé Schmit ; l'abbé Didio ; l'abbé Mollet ; *Loos* : l'abbé Dehaene. — *Marcq-en-Barœul* : l'abbé Dieu. — *Merville* : l'abbé

Thomann. — *Hazebrouck* : l'abbé Baron, l'abbé Denys. — *Roubaix* : l'abbé Chabé. — *Sainghin-en-Weppes* : l'abbé Lengrand. — *Saint-Amand* : l'abbé Moreau. — *Somain* : l'abbé Cachera. — *Tourcoing* : l'abbé Leblanc. — *Valenciennes* : l'abbé Sapelier.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL.

Ecole nationale des Arts industriels de Roubaix.

Place Chevreul, 1, 3, 5, et 7, rue de l'Ermitage.

Par décret en date du 9 février 1883, rendu en exécution de la loi du 5 août 1881, les Ecoles municipales académiques de Roubaix ont été érigées en établissement national qui prend le titre d'Ecole nationale des Arts industriels.

Les attributions du Conseil supérieur de l'École ont été définies par l'article 9 de la convention intervenue le 28 novembre 1882 entre la ville de Roubaix et l'Etat.

Ce Conseil est composé comme suit : *Membres de droit* : MM. Vel-Durand, C *, I, Préfet du Nord, *Président* ; Henri Carrette, Maire de Roubaix, *Premier Vice-Président* ; Julien Lagache, * *Président de la Chambre de commerce* ; Manufacturier, *Deuxième Vice-Président* ; Henri Verlais, I, *Administrateur*, *Secrétaire du conseil*.

Membres électifs. — MM. Achille Scrépel, Sénateur ; G. Riche, Ingénieur ; Edouard Roussel, Manufacturier ; Ch. Junker, Filateur ; J.-B. Meillassoux, Teinturier ; A. Ryo, Ingénieur ; Ed. Dupire, A, Architecte ; Ad. Prouvost, Manufacturier ; Eloy Duveillier, membre de la Chambre de Commerce.

M. Jean Monfils, A, *Secrétaire, Agent comptable*.

PROFESSEURS. — *Cours préparatoire de Dessin à main levée* : M. E. Bouzin ; — *Cours élémentaire, moyen de Dessin, Perspective et Histoire de l'Art* : M. A. Sératzki, A ; — *Cours supérieur de Dessin, d'Anatomie artistique, de Peinture à l'huile et à l'eau, d'Histoire et de Composition décorative* : M. I. Priou ; — *Cours de Modelage, de Sculpture, de mise au point, de Sculpture sur bois, sur pierre, sur marbre*, M. E. Ollé ; — *Cours de Dessin linéaire, de Géométrie plane, d'Arithmétique, d'Algèbre, de Géométrie dans l'espace* : M. A. Faidherbe ; — *Cours de Géométrie descriptive, mécanique appliquée, croquis de machines* : M. G. Druennes ; — *Cours d'Architecture, de Construction générale pour les ouvriers du bâtiment* : M. Barbotin ; — *Cours de Chimie industrielle, de Physique industrielle, de manipulations de Chimie industrielle* : M. A. Béghin ; *Préparateur* : M. J. Declercq ; — *Cours de Teinture, d'Impression, d'apprêt, de fabrication de matières colorantes* : M. H. Lagache ; N. . . . , professeur-adjoint ; *Préparateurs* : MM. P. Fournier et R. Wagnon ; — *Cours de Tissage* : M. Ch. Vinque ; M. L. Blay ; *Professeur-Adjoint* ; — *Cours de Travaux pratiques de Remettage* ; MM. Decottignies et Florquin ; — *Cours de chauffeurs* : M. P. Bonet.

SURVEILLANT CHEF : M. G. Nogaret.

Surveillants : MM. H. Notte, A. Boutteville, A. Monnier. *Concierger*
Appariteur : M. J. Verbecke. *Concierger* : M. G. Béart. *Chauffeur-*
Mécanicien : M. J. Lechantre.

Institut industriel du Nord de la France.

L'Institut industriel du Nord de la France a été fondé par délibérations du Conseil général du département en date du 20 août 1872 et du Conseil municipal de Lille du 5 octobre suivant.

La durée des études est de trois années.

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — Le Conseil d'administration de l'Institut a été institué par un arrêté préfectoral en date du 15 octobre 1890.

Il se compose de :

MM. le Préfet du Nord, *Président*; Sculfort, ✱, Sirot, ⓐ, A, Conseillers généraux; le Maire de Lille; le Président de la Chambre de Commerce de Lille; de Lapersonne, ⓐ, I, Doyen de la Faculté de médecine; Gosselet, O ✱, ⓐ, I, Doyen de la Faculté des Sciences; Porion, Distillateur à St-André; Vancauwenberghe, Filateur à St-Pol-sur-Mer; Parsy, Administrateur de la Société des ciments de Pernes; le Directeur de l'Institut, *Secrétaire*.

Secrétaire-adjoint du Conseil: M. Stoclet, ⓐ, A, *Sous-directeur*.

Ce Conseil tient ses séances à l'Institut, sur la convocation du Préfet, *Président*.

ADMINISTRATION. — MM. Gruson, ✱, ⓐ, I, O †, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, *Directeur*; Stoclet, ⓐ, A, Ingénieur des Ponts et chaussées, *Sous-Directeur et Directeur des études*; Rouquette, ✱, Capitaine en retraite, *Inspecteur principal, Trésorier*; Boquillon, ✱, Capitaine en retraite, *Inspecteur des études*; Waidmann, ✱, Capitaine en retraite, *idem*; Huguet, ✱, Capitaine en retraite, *idem*; Longis, ✱, Commandant en retraite, *Inspecteur-Economé*.

ENSEIGNEMENT. — *Mathématiques pures et appliquées*: MM. Demartres, ⓐ, I, Doyen honoraire de la Faculté des Sciences; Souillart, ✱, ⓐ, I, Professeur à la Faculté des Sciences; Bouvart, ⓐ, I, Professeur au Lycée de Lille; Boulanger, Agrégé des Sciences mathématiques, r. Caumartin, 89. — *Mécanique rationnelle*: Petot, ⓐ, A, Professeur à la Faculté des Sciences. — *Mécanique appliquée et construction des machines*: Stoclet, ⓐ, A, Ingénieur des Ponts et chaussées; Chapuy, Ingénieur au corps des Mines; Codron, ⓐ, A, ancien élève de l'École des Arts et Métiers de Châlons. r. Solferino, 270. — *Constructions industrielles*: Payet, Ingénieur des Manufactures de l'Etat. — *Chemins de fer*: Delebecque, Ingénieur en chef des ateliers du chemin de fer du Nord. — *Physique générale*: Damien, ⓐ, I, ⓐ, Professeur à la Faculté des Sciences. — *Physique*

industrielle et Métallurgie : Hermant, Ingénieur, ancien élève de l'École des Mines de Paris, Parvis St-Michel, 8. — *Chimie générale* : Paillot, \odot A, agrégé à la Faculté des Sciences. — *Chimie analytique* : Lacombe, Ingénieur, ancien élève de l'École centrale des Arts et Manufactures, r. de Bourgogne, 41. — *Chimie industrielle* : Buisine, \odot A, \odot \otimes , Professeur à la Faculté des Sciences. — *Teinture et apprêts* : Viollette, \ast , \odot I, \odot \otimes , Doyen honoraire de la Faculté des Sciences. — *Cours élémentaire d'électricité* : Paillot, \odot A, agrégé de la Faculté des Sciences. — *Electricité théorique* : Camichel, Professeur à la Faculté des Sciences. Swynghedauw, Professeur à la Faculté des Sciences. — *Electricité pratique* : Neu, ancien élève de l'École Polytechnique, Ingénieur électricien, pl. du Temple, 5. — *Filature et tissage* : Dantzer, Ingénieur, Bd de la Liberté, 100 bis. — *Minéralogie et Géologie* : Paul Hallez, \odot I, Professeur à la Faculté des Sciences. — *Sucrierie et distillerie* : Viollette, \ast , \odot I, \odot \otimes , Doyen honoraire de la Faculté des Sciences. — *Droit* : Deschamps, Professeur à la Faculté de droit. — *Géographie industrielle* : Cons, \ast , \odot I, Professeur à la Faculté des Lettres. — *Comptabilité* : Cochez, \odot A, ancien élève de l'École des arts industriels et des Mines de Lille, r. St-Gabriel, 7. — *Dessin et travaux d'atelier* : Codron, \odot A, Ingénieur, ancien élève de l'École des Arts et Métiers de Châlons, et Dantzer, Ingénieur. — *Lever de plans et nivellement* : Mallet, Conducteur principal des Ponts et chaussées, r. Brûle-Maison, 36. — *Hygiène* : Richard, \odot \dagger , Docteur en médecine, r. de la Barre, 46. — *Manipulations* : Flourens, Directeur du laboratoire, r. Jean-sans-Peur, 4. — *Travaux pratiques d'électricité* : Penetier, Inspecteur des Services électriques au chemin de fer du Nord. — *Langue française* : Lesnes, Directeur d'école primaire à Lille, r. de Wazemmes, 49.

Le personnel de l'enseignement comprend en outre des professeurs de langues vivantes et de dessin, des interrogateurs, des chefs d'atelier et des contre-maîtres d'ajustage, de menuiserie et d'électricité pratique.

Association amicale des Anciens Élèves de l'Institut du Nord.

(Siège social : à Lille, rue Faidherbe, 17).

Cette Société a été organisée en 1875 et les statuts qui la régissent ont été approuvés par arrêté préfectoral en date du 8 décembre 1875. Elle a pour but de maintenir entre les anciens élèves de l'Institut l'esprit de confraternité et les relations amicales, de relier successivement les promotions entre elles, de tenir les associés au courant des progrès industriels et commerciaux ; enfin, de leur ouvrir des débouchés en recherchant pour eux les emplois vacants. — La Société comprend environ 550 membres titulaires. *Le secrétariat est ouvert tous les soirs, de 5 h. 1/2 à 7 h.*

BUREAU : *Président* : M. Paul Bonet, rue Faidherbe, 11-13 ; *Vice-*

Présidents: MM. Armand Bauvin, r. du Prieuré, 26; Henri Bourdon, A, r. Jean-Bart, 6; *Secrétaires*: MM. Lemire-Léon, r. Jacquemars-Giêlé, 76; Wauquier, Georges, r. de Wazemmes, 69; *Trésorier*: M. Delay Alexandre, r. Nationale, 149.

COMITÉ D'ADMINISTRATION: MM. Boivin Léon, r. Nationale, 284; Cormorant Achille, r. Faidherbe, 38; Dubray Louis, r. Barthélémy-Delespaul, 3; Flourens Gustave, r. Jean-Sans-Peur, 4; Galley Paul, r. d'Esquermes, 100; Hallez, Gaston, r. d'Éna, 66 *bis*; Peyre René, r. Gauthier-de-Châtillon, 11; Sée Armand, r. Nicolas-Leblanc, 51; Vandenbosch Jean, r. Faidherbe, 38. — *Anciens Présidents, membres de droit du Comité d'administration*: MM. Gaillet Paul, r. Nicolas-Leblanc, 8; Goblet Alfred, à Croix (Lille); Mallet Désiré, r. Brûle-Maison, 36; Parsy Paul, r. Faidherbe, 16. — *Ancien Vice-Président, membre de droit du Comité d'administration*: M. Batteur Etienne, r. Chevreul, 2. — *Secrétaire-adjoint*: M. Chuffart Eugène, r. Képler, 2.

École Supérieure de Commerce de Lille et de la région du Nord.

(36, rue Nicolas-Leblanc, Lille).

L'École supérieure de commerce de Lille et de la région du Nord a été fondée par la Chambre de Commerce de Lille qui l'administre et qui la dirige avec le concours de la ville de Lille et des Chambres de Commerce du département.

Reconnue par l'État (décret du 12 juillet 1892), l'École supérieure de commerce est placée dans la catégorie des établissements d'instruction visés par l'art. 23 de la loi du 15 juillet 1892 sur le recrutement de l'armée, et est par conséquent admise à délivrer des diplômes conférant une remise de deux années de service militaire.

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT: M. le Préfet du Nord, *Président d'honneur*; MM. J. Le Blan, O *, président de la Chambre de Commerce de Lille, *Président*; Le Gavrian, député, vice-président de la Chambre de Commerce, *Vice-Président*; le maire de Lille, les présidents des Chambres de Commerce du département, *membres de droit*; Édouard Agache, *, Président de la Société Industrielle du Nord de la France, Anatole Descamps, Edmond Faucheur, *, *membres de la Chambre de Commerce de Lille*; Henri Trannin, O I, directeur, *Secrétaire*.

ADMINISTRATION: MM. Henri Trannin, O I, docteur ès-sciences, *Directeur*; Gustave Brillion, *, chef de bataillon du Génie en retraite, r. d'Antin, 27, *Sous-Directeur*; Cappart, r. Nicolas-Leblanc, 36, *Economiste*; Carré, r. Ratisbonne, 12; Foucray, r. Nicolas-Leblanc, 36; de St-Léger, r. Nicolas-Leblanc, 36, licenciés, *Sous-Inspecteurs*.

PERSONNEL ENSEIGNANT: *Commerce et comptabilité*: MM. Roron; pl. Sébastopol, 13; *Anglais*: Hirsch d'Aubyn, Carême, professeurs au Lycée; *Allemand*: Rohmer, O A, Muller, O I, professeurs au Lycée; *Espagnol*: Hacquin, O A; *Mathématiques*: Lefebvre, O I, professeur au Lycée; *Marchandises et essais*: Moniez, O I, profes-

seur à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie; *Géographie économique* : Merchier, \odot I, professeur au lycée; *Histoire du Commerce* : Cons, \ast , \odot I, professeur à la Faculté des Lettres; *Législation commerciale et maritime* : Feder, \odot I, doyen de la Faculté de Droit; *Législation industrielle et ouvrière* : Vallas, \odot I, professeur à la Faculté de Droit; *Législation fiscale et douanière*; *Economie politique* : Wahl, professeur à la Faculté de Droit; *Transports et outillage* : Bonnin, ingénieur des Arts et Manufactures, r. Gauthier-de-Châtillon, 3; *Chimie organique* : Viollette, \ast , \odot I, § , doyen honoraire de la Faculté des Sciences; *Commerce des textiles, fils et tissus* : Dantzer; *Calligraphie* : Dubus, \odot I; *Français* : Foucray; *Cours préparatoire* : Cappart, Carré, Foucray, de St-Léger, licenciés.

École nationale des industries agricoles de Douai.

Cette école a pour but de préparer et de former, pour la conduite des sucreries, des distilleries, des brasseries et autres industries annexes de la ferme, des hommes capables de les diriger. Elle sert en outre d'école d'application aux élèves sortant de l'Institut agronomique et des Ecoles nationales de l'Etat. Elle reçoit enfin, à titre d'auditeurs libres, les personnes désireuses d'étudier une industrie agricole ou une question spéciale à ces industries.

Directeur : MM. Nugues; *Economiste-comptable* : Poncelet; *Commissaire* : Corbet.

PROFESSEURS : *Sucrerie* : MM. Vivien, \odot A, § ; *Distillerie* : Lévy; *Brasserie* : Moreau; *Mathématiques, mécanique et dessin géométrique* : Leduc, \odot A; *Législation, économie rurale* : Bertauld; *Agriculture et zootechnie* : Troude; *Physique et chimie* : Saillard; *Dessin industriel et construction* : Codron, \odot A; *Comptabilité* : Poncelet.

Surveillant-concierge : M. Bailleul.

École pratique d'Industrie et de Commerce à Fourmies.

Directeur : M. Ballot, \odot I.

Institution de Sourds-Muets et de jeunes Aveugles.

Cet établissement forme deux maisons : l'une pour les garçons, à Ronchin; l'autre pour les filles, à Lille. Des classes spéciales y sont ouvertes pour les jeunes aveugles.

Comité de surveillance : MM. le Maire de Lille, *Président*; Théodore Aronio, Propriétaire, r. Royale 91; docteur Billon, \ast , à Loos; docteur Wannebroucq, \ast , \odot I.

Directeurs des Sourds-Muets : les Frères de Saint-Gabriel.

Consultations tous les jours pour : 1° les soins à donner aux jeunes enfants sourds-muets ou aveugles; 2° la correction des défauts de prononciation des entendants-parlants.

Directrices des Sourdes-Muettes : les Sœurs de la Sagesse.

Le Conseil général, dans sa session d'août 1888, a voté en faveur de ces écoles une somme de 59,000 fr. pour l'entretien de bourses et demi-bourses de sourds-muets et de bourses et demi-bourses de jeunes aveugles.

UNION DES ÉTUDIANTS DE L'ÉTAT DE LILLE.

L'Union des Étudiants de l'État, de Lille, fondée en 1881, est la plus ancienne association d'Étudiants de France. C'est par elle qu'ont été fondées : la section de Lille de l'Union française de la Jeunesse (1885) et l'Œuvre de l'Arbre de Noël (1890). Elle a, en outre, prêté son concours à toutes les fêtes de bienfaisance organisées dans notre région.

Présidents honoraires : Baron J. de Guerne *, I ; D^r Baude ; R. Paillot, A. et Lepage, A.

BUREAU : *Président* : MM. Raymond Rajat, avocat ; *Vice-Président* : Protin (Sciences) ; *Secrétaire* : Laurent (Lettres) ; *Trésorier* : Gombert (Droit) ; *Bibliothécaire* : Bret (Médecine).

UNION FRANÇAISE DE LA JEUNESSE.

(Cours libres).

*Société d'instruction populaire, reconnue d'utilité publique
par décret du 12 Mai 1893.*

L'Union française de la Jeunesse a fondé à Lille une Section. L'association a pour but la diffusion aussi grande, aussi variée que possible, des connaissances primaires ou professionnelles que doit posséder tout homme appelé à vivre de son labeur ; pour moyens d'action : les subventions, les donations, les cotisations et surtout le dévouement personnel de chacun de ses membres.

Le succès des cours, qui sont suivis par plus de 500 auditeurs, prouve la faveur dont jouit l'Association.

BUREAU : *Président* : MM. René Paillot, A, agrégé de l'Université ; *Vice-Présidents* : F. Pérot, avocat, et Clarinval, professeur à l'École supérieure ; *Secrétaire général* : Raymond Rajat, avocat, Président de l'Union des Étudiants de l'État ; *Secrétaire-adjoint* : M. Desalles, professeur de l'Union ; *Trésorier* : Omer Bigo, industriel.

Comité : MM. G. Houbron, homme de lettres ; Boulanger, agrégé de l'Université ; Ch. Bailliez, licencié en droit ; Jules Houdoy, étudiant.

Professeurs : MM. Hacquin, A, espagnol ; Lepage, A, tir ; Letombe, ingénieur des arts et manufactures, machines à vapeur ; Saralier, aquarelle ; Carpentier, diction ; Braun, licencié ès-lettres, allemand ; Bugnon, comptabilité ; Laigre, solfège ; Piccolati, italien ; Hugodot, Desalles, et Effentere, sténographie ; Arnoult, électricité ; Wahanan, dessin ; Moritz, chimie industrielle ; Arnold, prononciation anglaise ; Dubar, géographie industrielle ; M^{lle} Depondt, dessin ; Boutchoulsky, russe.

ETABLISSEMENTS ET SERVICES DE BIENFAISANCE.

HOSPICES ET HOPITAUX.

Le nombre des Etablissements hospitaliers existant dans soixante-huit villes ou communes du Département du Nord est de quatre-vingt-douze, savoir : 57 hospices, 13 hôpitaux et 22 hospices-hôpitaux ; les renseignements sur ces établissements sont donnés dans la 2^e partie de l'Annuaire.

BUREAUX DE BIENFAISANCE.

Il existe dans presque toutes les Communes du Département des Bureaux de Bienfaisance chargés de distribuer des secours à domicile aux indigents. La plupart de ces Etablissements possèdent des biens provenant d'anciennes fondations ; les revenus sont employés en distributions d'argent, d'aliments, de vêtements, d'effets de couchage, et en honoraires des officiers de santé chargés de visiter les malades pauvres.

Aux termes des articles 1 et 4 de la loi du 5 août 1879, chaque Commission administrative des Hospices et Bureaux de bienfaisance est composée du Maire, de deux membres élus par le Conseil municipal, et de quatre autres membres nommés par le Préfet, ou, en cas de renouvellement total ou de création nouvelle, par le ministre de l'Intérieur sur la proposition du Préfet.

En exécution de l'art. 2 de ladite loi, le nombre des membres renouvelables peut, en raison de l'importance des établissements et des circonstances locales, être augmenté par un décret spécial rendu sur l'avis du Conseil d'Etat.

La présidence appartient au Maire. Le Président a voix prépondérante en cas de partage.

PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION DES HOSPICES ET DES BUREAUX DE BIENFAISANCE. (*)

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

Avesnes. — *Hospices* : MM. Edouard Chevreux ; Briatte ; Neuillès ; Clavon ; Lisange ; Caplain. — M. Berlemont, *Receveur*. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Adolphe Druart ; Lisange ; E. Dubois, A ;

(*) Nous ne pouvons donner ici toutes les administrations des bureaux de bienfaisance, dont le nombre s'élève à 640 ; nous n'indiquons que celles des lieux où il existe en même temps des hospices.

Wauthier-Bernard; Collinet-Azambre; Henri Pécard. — M. Berle-
mont, *Receveur*; M. Bisiaux, *Secrétaire*.

Bavai. — *Hospice*: MM. A. Derome; Henri Bernard, fils; Druard;
Delannoy; E. Levent; Wattiez. — *Bureau de bienfaisance*:
MM. Fournier; Mabile; Druet; Druart; Wattiez; François.

Hautmont. — *Hospice*: MM. J. Collet; Desailly; A. Collet;
Dupagny; Glin; Gehu. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Couten-
seaux, Colmant; Masse; Camuseaux, Gehu, Mercier.

Landrecies. — *Hospice*: MM. Martin; Légé; Leblond; Lefrancq;
Auguste Crapez; Deruez. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Marie;
Bonnaire-Minon; Blanchet; Fourné; Sculfort-Renard; Félix
Henri. — M. Leveaux, *Receveur*.

Maubeuge. — *Hospice*: MM. Wautier; Dubois; Berteau; Her-
becq; Mazel; Duvivier. — Deghaye, *Receveur*; Choinet, *Secrétaire et*
Econome. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Pesant; Arnoux; C. Pesant;
François; Colart; Pesant-Labanier. — Choinet, *Secrétaire et*
Econome; Levent, *Secrétaire*.

Le Quesnoy. — *Hospice*: MM. Moutier; Despaigne, A; Blan-
chard; Laborde; Boursiez; Druart. — *Bureau de bienfaisance*:
MM. Menu; Hérent; Lamelin; Lays; N..... — MM. Vermez,
Receveur; Leroy, *Secrétaire*; Blanchard, *Econome*.

Ohain. — *Hospice*: MM. Divry; Goblet; Raux; Delval;
Corbier; Jonequin. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Divry;
Ansiaux; Corbier; Hardy; Gontier, N...

Solre-le-Château. — *Hospice*: MM. Delcambre; Michaux;
Pourpoint; Prissette; Dupont; Blas. — *Bureau de bienfaisance*:
MM. Delcambre; Legrand; Blas; Magy; Huriau; Edmond
Pourpoint. — M. Mantoulet, *Receveur*.

Wignehies. — *Hospice*: MM. Boussus, ✱; Delahaye; Bastien;
Bernaux; Dupont et Neuville. — *Bureau de bienfaisance*: MM.
Danloux; Bernaux; Wiart; Lejeune; Debouzy et Piette.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Cambrai. — *Hospices*: MM. Paul Bersez, A; Alfred Farent;
Alexandre Ronnelle; Chapeau; Henri Parent et Duez. — *Bureau*
de bienfaisance: MM. Fénelon Capliez; Augustin Lesage; Vrasse;
Ramette; Alfred Leroy; N..... — Cyriaque Brasselet, *Receveur*;
Béal, *Econome-comptable*; Doise, *Secrétaire*.

Le Cateau. — *Hôpital Paturle*: MM. Noël Basquin, *Vice-Président*;
Charles Ponsin; Flament-Gabet; Regnaudin-Cousin; Ernest
Seydoux; Émile Danjou. — M. France, M, *Receveur et Secrétaire*.
— *Bureau de bienfaisance*: MM. Morcrette; Picard; Degrémont;
Collery; Desse; Durant. — M. France, M, *Receveur et Secrétaire*.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

Douai. — *Hospices*: MM. Dubois-Estabel; Tellier; Gracy;
Evrard, A; F^d Nutly; Jésupret. — *Bureau de bienfaisance*

MM. Baude; Luce; Michel Bottin; Picquet; Pépin; Frey. — *Receveur*: M. Roussel; *Econome-comptable*: M. Jouvenet; *Secrétaire*, M. Bertin Vasse.

Orchies. — *Hospice*: MM. J.-B. Wardavoir; Louis Willoquet; Henri Bleuzet; Edouard Posteaux; J.-B. Desespringalle; Justin Broutin. — *Bureau de bienfaisance*: MM. J.-B. Lepetit; Henri Tonnel; J.-B. Henno; Alexandre Naveau; J.-B. Descarpentrics; Henri Posteaux. — *Receveur et Secrétaire*: M. Lorthioir.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Bergues. — *Hospices*: MM. Trystram; Verclytte; J^e Swynghedauw; Carouille; B. Lassael; B. Lips. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Arthur Carpentier; Lassael; J^e Swynghedauw; Trystram; Vanderhaeghe; B. Lips; — Vernocke, *Receveur-econome-comptable*; Braets, *Secrétaire de l'hospice*; E. Swynghedauw, *Secrétaire du bureau de bienfaisance*.



Bollezeele. — *Hospice*: MM. Amand Cabotse; Benoit Beck, *Curé*; Jules Dehaene; Polydor Monsterleet; Alphonse Ryckelynck; Aimé Bonduaeux. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Ed. Bonduaeux; Pharaïldis Cattoor; Charles Delater; Aimé Paccou; Charles Ryckelynck; Polydor Monsterleet.

Bourbourg. — *Hospice*: MM. V. Declercq; Adonis Tettart; Ed. Longueval; B. Vandenbroucque, ☼, Abdon Lysensoone. — *Bureau de bienfaisance*: — Les mêmes. — *Receveur*: M. Decroocq, *Secrétaire-econome*: M. Cattoen.

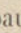
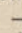
Bray-Dunes. — *Hospice et bureau d'assistance*: MM. Ch.-Louis Wallyn; Pierre Gryson; Fidèle Sizier; Gustave Popieul; Ch.-Louis Pichon; Norbert Dewacle; Bernard Leynaert; — M. Bonfils de Lafaurie, ✨, *Chef du service de la marine, à Dunkerque*, représentant du fondateur.

Dunkerque. — *Hôpital-Hospice*: MM. G. Féron; Daigremont, ☉ A; Ch. Lefebvre; J. Gourliou, E. Beauvillain, W. James, *Membres*; l'abbé Carnel, *Aumônier*; Vanthielt, *Receveur*; Belpaeme, *Econome*; Deckmyn, ☉ A, *Secrétaire*; Herbart, *Médecin en chef*; Duriau fils, *Médecin-adjoint*; Ruysen, *Chirurgien en chef*; Blankcart, *Chirurgien-adjoint*; Vaneste, ☉ A, *pharmacien*. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Terquem, ✨, ☉ I, *Vice-Président*; Mancel, O ✨; E. Lano; C. Chamonin, H. Lefebvre, *Membres*; Vanthielt, *Receveur-Econome*; Mine, *Secrétaire*.

Esquelbecq. — *Hospice*: MM. Raymond Mourmant, ☼; Auguste Clyti; Rabat, Aimé; Bollengier; Alidor Lembrez, ☼; Louis Cappelaere. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Amand Schoemacker; Ernest Belle; Eliodore Clyti; Raymond Mourmant, ☼; Alidor Lembrez, ☼; Martin Hamez.

Gravelines. — *Hospice*: MM. Daullé; Lamant; Charles Bracq; Demarle-Fetel,  A, ; Victor Salomé et Jh. Merlin. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Verheyden-Vigreux; U. Valentin; Merlin-Salomé; Constantin Wasca; Ch. Bernard; Lamant.

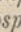

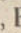

Hondschoote. — *Hospice*: MM. Sapelier Benoît; Deturck Henri; Bertrand Edouard; Missue Charles. — *Bureau de bienfaisance*: Les mêmes. — *Receveur des deux administrations*: M. Versmisse; *Secrétaire*: M. Zoete.

Wormhoudt. — *Hospice*: MM. Ameloot Henri; Becuwe Désiré; E. Bèle; J. Gibaud ; P. Herreman et D. Quetel. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Ameloot; Becuwe; Gibaud ; Herreman; L. Rolier et Quetel.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.


Bailleul. — *Hospice*: MM. E. Delcour; Eugène Cortyl; Desmarescaux; Becuwe; Verhaegen; Cuisinier. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Charles Flahault; Coubronne, curé-doyen; Paul Perrier; Elie Seynave; Cuvelier; Frilet de Châteauneuf. — *Receveur et Secrétaire*: M. Ch. Hopsomer; *Econome-comptable*: M. Declercq.

Caestre. — *Hospice*: M. Charles Desmarescaux; Emile Théry; Henri Notteau; Jules Heusèle; Auguste Quilliot; Louis Fohert. — *Bureau de bienfaisance*: Les mêmes.

Cassel. — *Hospice*: MM. Aimé Desmytère, ; Louis Marant; Jules Laporte,  A; Charles Groniez; Joseph Sockeel; Léopold Vermersch; René Wakernie. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Desmytère, , Marant, Folken, Bécuwe, Laporte,  A, Loorius, Singèr; *Receveur et Secrétaire*: Decousser; *Econome-comptable*: Polaert.

Estaires. — *Hospice*: MM. Wattine; J.-B.-Louis Blanquart; Fénart-Permanne; Paul Leconte; Bremme et Sion. — *Receveur-économe*: M. Bertein. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Watine; J.-B.-Louis Blanquart; Eugène Leconte; Sion; A^{te} Gamelin et Fénart-Vanhove. — *Receveur*: M. Bertein.

Haverskerque. — *Hospice*: MM. l'abbé Honoré, curé; Florimond Mayolle; Ignace Colson; Prosper Sarazin; Hector Lotte; Etienne Pruvost. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Albert Danel; J.-B. Mayolle; Prosper Sarazin; Hector Lotte; Etienne Pruvost et Hugues Wilpote.

Hazebrouck. — *Hospice*: MM. Hippolyte Verlynde, *Vice-Président*; Salomé, curé-doyen, chan. honor.; Isidore Dehaine; Louis Laporte; Charles Delerue. — *Receveur*: M. Eugène Demey. — *Econome-secrétaire*: M. Deschodt Joseph. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Alex. Delbecq; Charles Taverne; Charles Masson; Morice, ; Stoffaës. — *Receveur*: M. Demey. — *Secrétaire*: M. Deswarte.

La Gorgue. — *Hospice*: MM. Adolphe Duquenne; J.-B^{te} Ducroquet; Isidore Marsy; Georges Woussen; Ferdinand Pasquesoone; César Ridez. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Paul Marsy; César Ridez; Eugène Vienne; Ferdinand Pasquesoone; Hippolyte Messéant. — *Secrétaire-économe*: M. Decherf; *Receveur*: M. Verhaeghe.

Merville. — *Hospice*: MM. Fatou-Vus; Orphée Variscotte, Pruvost Delos; Étienne Delassus, O. †; Oscar Variscotte; Henri Crinquette. — *Bureau de bienfaisance*: MM. César Lesur; Jules Pruvost; Henri Crinquette; Roussel-Duquenne; Marcel Wackernie; Paul Carpentier. — *Receveur*: M. Bacrot.

Méteren. — *Hospice*: MM. Jérémie Colaert; Charles Bailleul; Edouard Plouvier; Liévin Gantois; Henri Creton; Ju'es Deswarte; — *Bureau de bienfaisance*: MM. Liévin Gantois; Henri Creton; Théophile Wasselynck; Désiré Fournier; César Lauweric; René Lecocq.

Morbecque. — *Hospice*: MM. Jules Vermelle; Lambert Asseman; Louis Despicht; Baron Ernest de La Grange; Henri Marissael; N... — *Bureau de bienfaisance*: MM. Louis Salomé, Charles Réant; Léon Woestelandt; Al. Mervaille; N... et N... *Receveur*: M. de Valicourt. — *Secrétaire*: M. Emile Declerck.

Nieppe. — *Hospice*: MM. Chieus-Ernout; A. Trinelle; Henri Lheureux; Louis Schacht, curé; Fauvergue-Debailleul; Pollet. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Henri Lheureux; Chieus-Ernout; Alfred Trinelle; Jules Bécue; Gustave Delobbeau; Henri Poissonnier.

Steenbecque. — *Hospice*: MM. Delattre, curé; Fidèle Favière; Charles Deback; Auguste Deroo; Julien Deswarte; Edouard Bart. — *Econome*: M. Ch. Deback. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Delattre, curé; Edmond Cadet; Casimir Patinier; Jules Huguet; Gustave Regnier; Etienne Baillon. — *Receveur-Percepteur*: M. A. de Valicourt.

Steenvoorde. — *Hospice*: MM. Louis Fossaert; Désiré Vandamme; Louis Verbèke; Henri Degrave; Mortier. Désiré Weexsteen. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Henri Degrave; Adolphe Walbrou; Eugène Lamote; Désiré Demey; Désiré Haeu; Adolphe Carton. — *Receveur-économe-comptable*: M. Buns, O. A. — *Secrétaire*: M. Lamote.

Steenwerck. — *Hospice*: MM. Jean-Baptiste Demeulenaere; Jean-Pierre Charlet; Pierre-Joseph Vanuxem; Louis Wattelle; François-Louis Crépin; Henri Buns. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Henri Charlet; Auguste Theetten; Charles Castrique; Louis Mariage; Henri Buns; N... — *Receveur*: M. Beyaert.

Vieux-Berquin. — *Hospice*: MM. Jean-Baptiste Lerouge; Henri Traignel; Charles Leroy; Henri Charley; Louis Deken; Jean-Baptiste Thooris. — *Bureau de Bienfaisance*: MM. Auguste Acquart; Jules Verier; Léon Labis; Henri Roussel; Amédée Vanwatermeulen et Emile Delassus. — *Receveur*: M. de Chateaucuf.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Armentières. — *Hospices*: MM. Edouard Miellez, *Vice-Président*; Fernand Duhot; Charles Loridan; Henri Coisne; Dautricourt; Emile Faucheur. — *Bureau de bienfaisance*: Les mêmes. — *Receveur-économe-comptable*: M. Henri Debaene.

Bondues. — *Hospice*: MM. Feuillet, curé; J.-B. Deheulle; Adolphe Delecourt; J.-B. Crépel; J.-Bte Desrumaux et Jules Bonte. — *Bureau de Bienfaisance*: MM. J.-B. Deheulle; J.-B. Glorieux; O. Crépel; Alph Derveaux; Adolphe Delecourt; Achille Guilbert. — *Receveur de l'Hospice et du bureau de bienfaisance*: E. Frère; *Secrétaire*: Hellin.

Bousbecque. — *Hospice*: MM. Bourlet, curé; Dalle-Leroux; Lotigier; Cuvelier-Lecomte; Louis Housez. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Auguste Cuvelier; Lefebvre-Hennion; Louis Housez; Jubaru; Edouard Hasbroucq.

Chapelle-d'Armentières. — *Hospice*: MM. Romain Dhalluin; Jean Petro; Alexandre Ramery; Henri Sevin; Désiré Demeulenacere; Jean Catry. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Désiré Demeulenacere; Auguste Hochart; Gustave Gauguier; Henri Prevost; Henri Dupont. — *Receveur*: M. de Casteras.

Comines. — *Hospice*: MM. Paul Hassebroucq; Ch. Lecomte; Louis Logie; Adrien Froidure; Charles Catteau; Louis Catteau. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Bourlet-Vermès; Liévin Roger; Vincent Cousin; Charles Schoutteten, fils; Antoine Devos; Auguste Parent. — *Receveur de l'Hospice et du Bureau de bienfaisance*: M. P. Desprez; *Econome et Secrétaire de l'Hospice*: M. Cuvelier; *Secrétaire du bureau de Bienfaisance*: M. Dumont.

Cysoing. — *Hospice*: MM. Arthur Desmons; Alphonse Oudart; Louis Danel; J.-Bte Mouton; Emile Tellier; Edmond Montagne. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Michel Degand; Charles Olivier; J.-B. Mouton; Arnould Macaux; Léandre Dumoulin; Auguste Ledez.

Deûlémont. — *Hospice*: MM. Alphonse Vandermersch; Delebecque, curé; François Dupont; Arsène Genet; Pierre-Eloi Sevin; Hector Letiers. — *Bureau de bienfaisance*: Delannoy-Leroy; Cramet-Sevin; Louis Cuvelier; J.-B. Delannoy; Louis Fortrie, Alphonse Vandermersch.

Erquinghem-Lys. — *Hospice*: MM. Henri Delabroye; Charles Leleu; Augustin Wattelle; Vital Floor; Charles Rose et Louis Lutun. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Vital Floor; Augustin Wattelle; Henri Delabroye; Charles Leleu; Charles Rose et Louis Lutun.

Halluin. — *Hospice. Vice-Président*: M. Cateau-Hespel; MM. Pierre-François Dumortier; Jules Lemaire; Louis Phalempin; Vouters-Delporte; Charles Leman. — *Bureau de bienfaisance. Ordonnateur*: MM. Vouters-Delporte; Deyne, curé; Jules Lemaire; Jules Gratry; Georges Ovigneur; Cateau-Hespel.

Haubourdin. — *Hospice*: MM. Victor Delfortrie; Auguste Testelin;

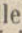
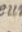
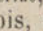

Auguste Butin ; Auguste Potié,  A ; Paul Poulet ; Albert Lamolinairie. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Auguste Butin ; Pierre Bigo ; Victor Verquère ; Jules Loridan ; Alexandre Potié ; Albert Lamolinairie. — M. Cary, *Receveur*.

Herlies. — *Hospice* : MM. Edouard De Beaulaincourt ; Henri Lefebvre ; François Cousin ; Fidèle Dubar ; Charles Leroy ; Jean-Baptiste Crespin. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Charles-François Thelliez ; François Wicquart ; Henri Gillot ; Théophile Duquesne ; Procope Billau ; Romain Fiévet.

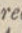
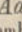
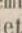
Houplines. — *Hospice* : MM. Edouard Boyer ; Jules-César Duthoit ; Henri Lutun ; Antoine Desselles ; Louis Sion ; Jules Dartus. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Louis Dansette ; Achille Delache ; Léon Darras ; Emile Durohart ; Henri Vandercruysse ; Théophile Leroy. — *Secrétaire des deux établissements charitables* : M. Gustave Lesur.

La Bassée. — *Hospice* : MM. Philippe Cordier ; Lenglin ; Lestart ; Stenne ; Graveline ; Marsy. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Charles Follet ; Dubuisson ; Lemaître ; Martial Deleplanque ; Charles Prévost ; Carrez-Druelle. — *Receveur* : M. Florimond Leleux ; *Secrétaire* : M. Edouard Clarisse.

Lannoy. — *Hospice* : MM. Charles Destombes ; Alfred Joly ; Edouard Delsart ; Paul Betremieux ; Jules Boutemy ; Albert Parent. — *Secrétaire* : M. Paul Herbaux. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Alphonse Toulemonde ; Louis Dervaux ; Edouard Delsart ; Alfred Joly ; Victor Leborgne ; Jules Boutemy.

Lille. — *Hospices. Vice-Président* : M. Olivier,  r. Solférino, 314 ; *Administrateurs* : MM. Warin, bd. de la Liberté, 197 ; Lemay,  A. r. Solférino, 61 ; Danchin, r. des Fossés, 15 ; Maquart, bd. Montebello, 27, et Barrois,  A, C,  r. Solférino, 120.

Receveur : M. Lecomte, r. Masurel, 10 ; *Secrétaire* : M. Breunin, r. de la Barre, 41 ; *Econome de l'Hospice-Général* : M. Bon ; *Econome de l'Hôpital de la Charité* : M. Bodin ; *Econome de l'Hôpital Saint-Sauveur* : M. Tahon ; *Econome des Hospices Comtesse, Gantois et Stappaert* : M. Delrue ; *Econome de l'Hospice des Vieux-Ménages* : M. Elleboode ; *Chef de comptabilité* : M. Brie.

Bureau de bienfaisance. Vice-Président : M. Titren,  A, r. Auber, 59 ; *Administrateurs* : MM. Richard,  r. Nationale, 108 ; Sébert, r. du Sec-Arembault, 32 ; Lefebvre,  A, r. Royale, 76 ; Herbert, r. Puebla, 35 ; Haquet, r. d'Arras, 101 ; *Secrétaire* : M. A. Deswaf, r. de la Halloterie, 20 ; *Receveur* : M. Leleu, r. Brûle-Maison, 151 ; *Chef de comptabilité* : M. Paul Breunin, r. de la Barre, 41.

Linselles. — *Hospice* : MM. Leroux ; Demarcq ; Catrisse ; Wallart ; Mullet ; Dumortier ; — *Bureau de bienfaisance* : MM. Six ; Ghesquière ; Duquesnoy ; Wallart ; Bolin ; Delannoy. — *Receveur* : M. Rabier. *Secrétaire* : M. Dereu.

Lomme. — *Hospice* : MM. Jules Leduc ; Henri Becker ; Ballinghien ; Henri Ducrocq ; Loyer ; Imbert de la Phalecque. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Mouray ; Delcourt ; Olivier ; Becker ; Carton, ✱.

Loos. — *Hospice* : MM. Gustave Platel ; Léon Potié ; Estagerie ; Charles Schlachter ; Pierre Bonte ; Auguste Prud'homme. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Vanderaa ; Walacre ; Destieux ; René Noé ; Désiré Guilbert ; Alexandre Dhainaut ; Cyrille Delrue.

Marcq-en-Barœul. — *Hospice* : MM. Louis Fremaux ; J.-B. Hellin ; Aimé Venant ; Victor Lambelin ; Clovis Tiers. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Aimé Lerouge ; Louis Mortreux ; Jean-Baptiste Hellin ; Louis Deval ; Jules Rogier ; Emile Flouret.

Quesnoy-sur-Deûle. — *Hospice* : MM. Julien Tiberghien ; Pierre Despretz ; Charles Poullier ; Georges Pasquesoone ; Louis Leigniel ; Jules Desreumaux. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Charles Poullier ; Isidore Delannoy ; Henri Leigniel ; Henri Bague ; Julien Tiberghien ; François Degraeve.

Roncq. — *Hospice* : MM. Louis Wallecamp ; Henri Manessiez ; Louis Destombes ; J. Houzet ; J. Casier ; Henri Lemoine. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Valentin Couvreur ; Henri Lemoine ; Henri Manessiez ; J. Casier ; Jules Houzet ; Jean-Baptiste Haquette.

Roubaix. — *Hospices. Vice-Président* : M. Deleporte-Bayart, Ⓐ✱ ; *Administrateurs* : MM. François Roussel, ✱, Ad. Coupez, H. Briet, Paul Despatures et Henri Ternynck ; *Secrétaire* : Vincere fils ; *Econome* : Charles Caron. — *Bureau de bienfaisance. Vice-Président* : M. Cyrille Caquant ; *Administrateurs* : MM. A. Florin, Philippe Alexandre, Henri Ducatteau, Achille Lepers et Joseph Trannoy ; *Secrétaire* : M. Nédonzel. — *Receveur des établissements charitables* : M. Paul Foveau.

Seclin. — *Hospice* : MM. Desurmont ; Delhay-Lhermitte ; Guillemaud ; J.-B. Flinois ; Arnould Mollet ; Ch Chevalier ; *Econome-secrétaire* : M. Bernard. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Achille Gruson ; Louis Hue ; Auguste Flinois ; François Houzé ; Pierre-François Ochin. — *Secrétaire du bureau de bienfaisance* : M. Hue-Delacourt. — *Receveur* : M. Blondeau.

Templeuve. — *Hospice* : MM. Baratte ; J.-Bte Mortreux ; Victor Montois ; Adolphe Mazingue ; Louis Fontaine ; Jean-Joseph Mortreux. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Aimé Pottier ; Jean-Baptiste Mortreux ; Jean-Joseph Mortreux ; Victor Descatoire ; Darras ; Paul Demesmay.

Tourcoing. — *Hospices. Vice-Président* : M. le D^r Dron, député, MM. Pollet-Hassebroucq ; Paul Didry ; Ernest Darras ; Jules Lehoucq ; Joseph Rasson. — *Econome-Secrétaire* : M. Charles Duhamel. — *Bureau de bienfaisance. Vice-Président* : M. Julien Tack. — MM. Louis Cruque ; Cordier-Meurisse ; Jean Philippe, T. Jouvenel ;

Cyrille Vermersch ; Emile Lemaire-Codron. — *Secrétaire-économe* : M. P. Debuchy.

Wambrechies. — *Hospice* : MM. De-tombes, curé ; Ledoux ; Ghestem ; Derop ; Sergent ; Duthoit. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Catry ; Destombes, curé ; Duthoit ; Hennion ; Caucheteux ; Cayle. — *Receveur de l'hospice* : M. Bienvenu ; *Secrétaire de l'hospice et du bureau de bienfaisance* : M. Cardon.

Wattrelos. — *Hospice* : MM. Emile Jubaru ; Bayart-Florentin ; Charles Agache ; Pierre Dhalluin-Lepers ; Lejeune, doyen ; Léon Watrelos. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Lejeune, doyen ; Charles Agache ; Florentin Bayart ; Dhalluin-Briet ; Henri Flipot-Doutreligne ; Louis Plouvier. — *Econome-secrétaire* : M. J.-B. Delchambre ; *Receveur* : M. Lallemand.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Bouchain. — *Hospice. Vice-Président* : M. Valéry, Tétar, ☉ A ; MM. Henri Mériaux ; Valère Tétar ; Emile Fontaine ; Ferdinand Fleury ; Charles Sauvage. — *Bureau de bienfaisance. Vice-Président* : M. Emile Fontaine ; MM. Valère Tétar ; Valéry Tétar, ☉ A ; Amédée Boutanger ; Henri Mériaux ; Gustave Fauville.

Condé-sur-l'Escaut. — *Hospice* : MM. Hector Colbert ; Alphonse Murez ; Alfred André ; Victor Amand ; Louis Limauge ; *Directeur-économe* : M. Flament. — *Bureau de bienfaisance* : Les mêmes. — *Receveur* : M. N. Gonthier ; *Secrétaire* : M. Flament.

Saint-Amand. — *Hospice* : MM. Edouard Raviart, ☉ A ; César Chotteau ; Ego ; Raviart-Gardin ; Toulet ; Emile Davaine, ☉. — *Bureau de bienfaisance. Vice-Président* : M. Dufflot-Parfait ; MM. Chotteau ; Croix, ☉ A ; Charlet ; H. Lenne ; N... — *Secrétaire et économe des hospices* : M. Dambrin ; *Receveur des hospices et Secrétaire du Bureau de Bienfaisance* : M. Brasseur.

Valenciennes. — *Hospices. Administrateur honoraire* : M. Rousseau ; *Vice-Président* : M. Sabès, ☉ I ; *Administrateurs* : MM. Doutriaux, ☉ I ; Dècle, ✱, ☉ I ; Edmond Pesier, ✱ ; Edouard Bultot ; Lebacqz ; *Secrétaire* : M. E. Fromentin ; *Receveur* : M. Poulain ; *Econome* : M. Vassart. — *Bureau de bienfaisance. Administrateur honoraire* : M. Edmond Vincent ; *Vice-Président* : M. Deviliers, ☉ A ; *Administrateurs* : MM. Boissart-Fernex, Lebacqz, Fontelaye, Lemoine, Babonaux. — *Secrétaire* : M. Crespel ; *Receveur* : M. Poulain.

ENFANTS ASSISTÉS.

Inspecteur du service : M. J. Brousse, r. d'Arras, 105, à Lille ; — à la préfecture pour les affaires de service ; *Sous-inspecteurs* : M. Ch. Voirin, r. de Paris, 58, à Lille ; M. J. Gaillon, r. Colbert, 188, à Lille ; *Sous-inspectrice* : M^{me} V^o Verrier de Labeaume, r. Stappaert, 27, à Lille.

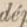
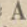
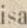
PROTECTION DES ENFANTS DU PREMIER AGE.

Le service organisé en exécution de la loi du 23 décembre 1874 a pour organes principaux :

1° Le Comité départemental qui a pour mission d'étudier et de proposer les mesures à prendre dans l'intérêt du service;

2° Les Commissions locales qui sont appelées à concourir dans chaque commune à l'application des mesures de protection des enfants et de surveillance des nourrices et gardeuses d'enfants;

3° L'inspection médicale qui a pour devoir de visiter les enfants placés en nourrice, en sevrage ou en garde dans sa circonscription. Cette inspection, organisée en vertu de la décision ministérielle du 20 janvier 1880, comprend 216 circonscriptions, desservies chacune par un docteur en médecine ou un officier de santé, et qui se répartissent par arrondissement, de la manière suivante : Avesnes, 44, — Cambrai, 33, — Douai, 28, — Dunkerque, 19, — Hazebrouck, 10, — Lille, 59, — Valenciennes, 23.

Comité départemental. — MM. Grand,  A, Conseiller de Préfecture, *Président*; Vandame, Conseillergénéral; N..., Conseiller général; Warin et Danchin, Membres de la Commission administrative des Hospices de Lille; Docteur Gorez, r. Jean-Sans-Peur, 12; Titren,  A, *Président* de la Commission administrative du bureau de Bienfaisance de Lille; Richard,  *, administrateur du bureau de Bienfaisance de Lille; *Secrétaire*: Brousse, Inspecteur du service des enfants assistés; *Secrétaire-Rédacteur*: J. Lefebvre, commis d'Inspection des Enfants assistés.

SANATORIUM DE ST-POL-SUR-MER.



Le Sanatorium, bâti sur la plage de Saint-Pol-sur-Mer, à 1.500 mètres à l'ouest du port de Dunkerque, offre au Département du Nord un hôpital qui lui manquait pour les enfants rachitiques et scrofuleux, lesquels encombraient autrefois inutilement pour eux-mêmes les établissements hospitaliers, ou faisaient, par leur incurabilité, le désespoir des familles.

Le traitement de la scrofule et du rachitisme y réussit extraordinairement, grâce à l'air marin, modificateur de ces affections, grâce à une alimentation spéciale et substantielle, donnée au milieu de la vie de famille.

L'établissement produit son lait, son beurre, ses œufs, ses légumes. Il fait son pain. Il est pourvu en abondance d'eau de source de Houlle, absolument pure sur analyse.

Le Sanatorium a été créé par l'initiative privée de M. Georges Vancauwenberghe, maire de Saint-Pol-sur-Mer. Il est sous le bienveillant patronage de M. Vel-Durand, Préfet du Nord. Il est subventionné par le Conseil général du Nord, dont, au cours de la dernière session, une importante délégation, venue visiter l'établissement a témoigné, à l'unanimité, son entière satisfaction.

Médecin : M. le D^r Pascal. — *Chirurgiens* : M. le D^r Ruysen, Chirurgien en chef de l'hôpital de Dunkerque, et M. le D^r Phocas,  A, ancien interne des hôpitaux de Paris, Professeur-Agrégé de la Faculté de Lille.

Commission administrative : MM. Georges Vancauwenberghe, Maire de St-Pol-sur-Mer, conseiller d'arrondissement, *Président et fondateur de l'œuvre* ; le D^r G. Desmons, ancien médecin major du 110^e régiment d'infanterie, *Secrétaire délégué* ; J.-B. Trystram, Sénateur du Nord ; le D^r Dron, député du Nord ; Duriez, , . Conseiller général, à Bourbourg ; Charpentier, ancien Adjoint au Maire de St-Pol-sur-Mer ; Liagre, Adjoint au Maire de St-Pol-sur-Mer ; P. Marchand, Industriel à Dunkerque.

ASILES D'ALIÉNÉS.

Ces établissements sont régis par la loi du 30 juin 1838 et l'ordonnance réglementaire du 18 décembre 1839.

ARMENTIÈRES.

L'asile d'Armentières est destiné au traitement des hommes en démence, il dispose de 950 lits.

Commission de surveillance. — MM. Chas, ,  I, *Président* ; Desuet, le docteur Dron, Lacherez fils, F. Duhot. — *Directeur-médecin*, M. le docteur P. Keraval ; *Médecin-adjoint*, M. le docteur Maupaté ; *Aumônier*, M. Camerlynck ; *Receveur-économiste*, M. Laleu.



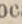

BAILLEUL.

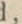
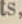
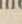
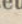
L'asile de Bailleul est affecté au service des femmes atteintes de maladies nerveuses.

Commission de surveillance. — MM. Hié, Maire de Bailleul ; Cuisinier, Perrier, Delcour et Declercq. — *Directeur-médecin en chef* : M. le docteur E. Cortyl ; *Médecins-adjoints* : MM. Charon et Chocreaux ; *Internes* : MM. Briche et Hautefeuille ; *Aumônier* : M. Debusschère ; *Receveur* : M. Verlé ; *Économiste* : M. Cuvelier.

LOMMELET.

Indépendamment des deux asiles publics d'Armentières et de Bailleul, il existe au hameau de Lommelet, commune de Marquette (par Lille), un Asile privé destiné aux aliénés hommes, desservi par les Frères Hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu.

Commission de surveillance. — MM. Basquin,  A ; Castiau,  I, docteur en médecine ; Ovigneur, ,  A, avocat, Conseiller général.

Directeur : M. Bernard ; *Médecin en chef* : M. le D^r Bouchaud,  ; *Médecin-adjoint* : M. Ellart ; *Médecins consultants* : MM. Desplats, , Guermonprez,  C, Baltus, Castelain,  I, docteurs en médecine ; *Aumônier* : M. Sabouret.

MONTS-DE-PIÉTÉ.

Il existe dans le département six monts-de-piété placés à Cambrai, Douai, Dunkerque, Lille, Roubaix et Valenciennes.

Le droit perçu pour les intérêts et frais est à Cambrai de 12 % sur les gages de 1 à 150 fr., 8 % sur les gages de 151 à 500 fr., 7 % sur les gages de 501 fr. et au-dessus; à Douai, 10 %; à Dunkerque, 10 %; à Lille, 7 %; à Roubaix, 10 %; et à Valenciennes, 8 %.

PERSONNEL.

CAMBRAI. *Directeur*, M. Muguet; *contrôleur*, M. Doise.

DOUAI. *Agent responsable*, M. Lefebvre Achille.

DUNKERQUE. *Commission administrative*: MM. le maire, *Président*; Terquem, ✱ , ✶ 1, *Vice-Président*; Alf. Hamoir, G. Dinois, Albert Dutoit, James, Gourliau. — *Directeur-caissier*: M. Hovelt; *Appréciateur*: M. Villette; *Aide-caissier*: M. Démaret.

LILLE. *Commission administrative*, MM. Albert Stiévenard, r. du Pont-à-Raisnes, 1, *Vice-Président*; Jules Lefebvre, bd. de la Liberté, 64, Meurisse, rue du Marché, 68, Sebert, r. du Sec-Arembault, 32, et Gronier-Darragon, bd. Victor Hugo, 14, *Administrateurs*; M. Léon Aldebert, r. des Tours, 27, *Directeur*.

Le Mont-de-Piété de Lille a remis en exercice la fondation Masurel, anciennement instituée pour le prêt gratuit. Les prêts, jusqu'à concurrence de 200 fr. peuvent être faits sans intérêts lorsque les emprunteurs, habitant Lille ou sa banlieue depuis plus de deux ans, s'adressent directement au Mont-de Piété et remplissent les conditions imposées par Bartholomé Masurel dans la donation.

ROUBAIX. *Commission administrative*: MM. le maire, *Président*; Deleporte-Bayart, ✶ A, ✷ , ✸ 1, *Vice-Président*; Hervé Milbéo, Victor Petit, Henri Deschamps, Henri Briet, *Secrétaire*. — *Directeur*: M. D. Lacquement.

VALENCIENNES. Le mont-de-piété de Valenciennes est régi par la Commission des Hospices de la même ville. — *Directeur-caissier*: M. Caudron; *Contrôleur*: M. Crespel; *Secrétaire*: M. Fromentin.

Les autres Monts-de-Piété sont régis par les Commissions des Hospices.

COMITÉS CONSULTATIFS.

Ces Comités, dont les membres sont choisis parmi les juriconsultes les plus éclairés de chaque arrondissement, sont établis en vertu du règlement du 7 messidor an IX, pour donner leur avis sur toutes les affaires contentieuses qui intéressent les Administrations de bienfaisance.

Membres des Comités consultatifs.

A Avesnes, MM. Pasqual, Pierre Legrand et Manesse. — A Cambrai, MM. Dutemple père, Fliniaux, Cirier. — A Douai, MM. de Beaulieu, Hattu, N...; *Suppléants*: MM. Jules Dubois et Clavon. — A Dunkerque, MM. Paul Govaere, Isidore Monteuis et Thomas Deman, \odot A. — A Hazebrouck, MM. Deram, Taverne de Tersud, N... — A Lille, MM. Ovigneur, \odot *, \odot A, Thévenin et Danchin. — A Valenciennes, MM. Doutriaux, \odot I, Paul Sautteau, \odot I, et Saint-Quentin, \odot A.

CAISSES D'ÉPARGNE.

Il existe dans le département du Nord vingt-sept caisses d'Épargne. Leur nomenclature et les détails de leur service sont insérés dans la seconde partie de l'annuaire.

Les succursales des caisses d'Épargne sont au nombre de 44.

CONSEILS DE DIRECTION DES CAISSES D'ÉPARGNE.

ARMENTIÈRES. MM. le Maire, *Président*; Charles Loridan, *Vice-Président*; Henri Debaene, *Secrétaire*; Nollen, Henri Liagre, Louis Thilleur, Victor Pouchain, Édouard Turpin, Lucien Vercoutter, Moisy, Eugène Dufour, Achille Longeville, Désiré Peinte, Henri Turpin, Camille Pinon; *Trésorier*: M. A. Willebois.

AVESNES. MM. le Maire, *Président*; Elisée Collinet, *Vice-Président*; Julien Larose, filateur; Albert Gravez; A. Pétron; Neuillès, bijoutier; Lecohier, propriétaire; Druart; Mutiaux, propriétaire; Levacq, R^M ^{al}; Riez, libraire; Mercier; Eliet, libraire; Wautier. — *Trésorier*: M. Kœlner.

BAILLEUL. MM. le Maire, *Président*; Elie de Coussemaker; René Liefoghe; Heusele; Dewynter; B. Verbaere; E. Van Elslande; P. Clavière; Ch. Freson; Bernaert-Baudens; Furon; Prosper Liefoghe; R. Prady; Onof; Moeneclae. Lacroix. — Jules Vanhoucke, *Caissier*.

BERGUES. MM. le Maire, *Président*; N..., *Vice-Président*; V. Denys, J. Guilbert, Goetgheluck, Vercocke, Tersen, Carouille, B. Dekyndt, Trystram, H. Zeghers, B. Lassaël, E. Lassaël; Lemort, J. Vermeersch, J. Lips. — *Trésorier*: M. Marcel Gilent. — *Sous-caissiers*: MM. Vancalis et Vandorme.

BOURBOURG. MM. le Maire, *Président*; B. Vandenbroucq, \mathfrak{H} , *Vice-Président*; Joseph Milliez, Ch. Lesage, O. Longueval, A. Ryngaert, J. Belle, A. Saison, G. Milliez, U. Lhotellier, E. Wagniet, \mathfrak{H} , Caillieux, G. Monteuis, Decroocq, Jules Vanwormhoudt, N. Pilon. — *Trésorier*: M. Joos.

CAMBRAI. MM. le Maire, *Président*; Alfred Delannoy, \odot A, *Vice-Président*; Bélami, Delalande-Verin, Fénelon Capliez, Boulanger-Lefebvre, Wiart-Déhon, Brunelle-Pierson, Vitu, Copin,

Léon Morand, Desailly-Bracq, Félix Charlier, Lallemand, Dejardin, I, Vernier, *Directeurs*. — M. Dancourt Florent, *Trésorier central*.

CASSEL. MM. Desmyttère, *, Maire, *Président*; Louis Marant, *Vice-Président*; Édouard Becuwe, *Secrétaire*; Bosquillon de Jenlis, Debaene, de Kytspotter, Delabaere, Clovis Devrière, Felhoen, Aimé Laporte, A, Albert Malot, Jules Masselis, Moeneclae, Ryckewaert, Smaghe, Wackernie, *Directeurs*. — M. Decousser, *Caissier*.

CLARY. MM. le Maire, *Président*; Millot-Richez, Ch. Sauvez, Paul Millot, Ernest Millot, René Piette, Jules Buridant, Pierre Bricout, Edouard Béra, Placide Claisse, Hédiart, Asselin fils, Henri Bourlet fils, Jules Largillière, Denimal, Dejardin, Bécard, *Directeurs*. — M. Molinier, *Caissier*.

COMMES. *Président*: M. le Maire; *Vice-Président*: M. Auguste Vandewynckele; MM. J. Lambin, Charles Schoutteten, fils, J. Parent, Vincent Cousin, Bourlet; Louis Froidure, François Froidure, Charles Catteau, Albert Gaudron, Jules Hazebroucq, H. Lénard; Hector Longcamp, P. Hassebroucq. — *Secrétaire*: M. François Froidure; *Trésorier*, M. Plamont.

DOUAI. *Président*: M. Bommart, ancien Magistrat, membre de la Commission supérieure des caisses d'épargne; *Vice-Président*: M. Dincq, administrateur des mines de Bruay; *Secrétaire*: M. Boutet, Avocat; *Secrétaire-adjoint*: M. J. Lavoix, Avocat. *Directeurs*: M. Lelievre, propriétaire; M. Libert, ancien Percepteur. — *Administrateurs*: MM. Landry, propriétaire; H. Allard, Propriétaire; de Guémy, Propriétaire; Alfred Dupont, Avocat; Eugène Bavière, Avocat; E. Legrand, Juge au tribunal civil; Alphonse André, brasseur; Rousseau, juge au tribunal civil; Calot, Propriétaire; baron Boissonnet, Avocat, ancien magistrat; P. Piettre, directeur des assurances générales; G. Bottin, Juge au Tribunal civil; Charles Bertin Avocat; Parsy, ancien receveur municipal; L. Dupont fils, banquier; J. Toussaint, Avocat; Pépin, O *, colonel d'artillerie en retraite; Gracy, ancien magistrat; de Bailliencourt, dit Courcol, notaire. — *Trésorier*: M. Rattez. *Administrateur honoraire*: M. Legentil, Propriétaire.

DUNKERQUE. *Président*: M. E. d'Arras; *Vice-Président*: M. Georges Dumont; *Secrétaire*: M. R. Hovelt, *Secrétaire-adjoint*: M. Georges d'Arras; *Directeurs*: MM. Ch. Collet, A. Delval, L. Carlier, H. Lemaître, J. Deman, Ch. Bernard, Antoine Ingelet, Th. Deman A, Alfred Minet, Albert Huret; *Directeurs-adjoints*: MM. Paul Govare, Maurice Duchateau, Lucien Choquet, E. Lemaire fils, Henri Durin, Alph. Denoyelle, René Delourme, Ad. Lebleu fils, Jules Beck, Georges Hecquet, Lefebure-Ghesquière, Eugène Vancauwenberghe, G. Debavelaere, Laurent Lemaire, Paul Dufour, Paul Choquet, Louis Bouly de Lesdain. — *Caissier central*: M. Cyrille Allaert.

ESTAIRES. *Président*: M. le Maire: MM. Delbecq, Paul Salomé, Ed. Degruson, Auguste Gamelin, Fénart-Bossu, René Courdent, Désiré Dupont, Sion, Watine, Jean-Baptiste-Louis Blanquart, Louis Degroote, Durez - Fénart, François Ernout, Jules Guénière, Néré Hernu. — *Trésorier*: M. Bertein.

ETROEUNGT. *Président*: M. Obled, Maire; *Vice-Président*: M. Dhirson; *Secrétaire*: M. Boise, instituteur; *Administrateurs*: MM. Frumence Carlier, Cuisset, Degois, Dequesne, Fourdrignier, Genestin, Malarme-Gilliard, Malherbe Alfred, Navarre Xavier, Mercier-Dervillée, Mercier-Godbille, Brihaye Louis, Lion; *Caissier*: M. Adomis Lefebvre.

GRAVELINES. *Président*: M. Torris, Maire; *Vice-Président*: M. Demarle-Fétel, A, †; *Secrétaire*: M. Salomé. — *Membres*: MM. Merlen-Salomé, Loquet-Lavallée, Joseph Merlin, Ch. Leurette, Merlen-Laudes, Flajollet, Duponchel, Cocquillier-Legoulon, Manier-Martin, C. Bracq, Fernand Payelleville, Jules Lesur, Verschave dit Dablincourt. — *Trésorier*: M. Joseph Reverend. — *Trésorier-adjoint*: M. J. Leys.

HAZEBROUCK. *Président*: M. Georges Degroote, Maire; *Secrétaire*: M. Tralage; *Membres*: MM. Auguste David, Imprimeur; Georges Vandebussche; Camille Henaux; Isidore Dehaine; Georges Ghesquière; Adolphe Lernout; Bogaert, Notaire; Quenson de la Hennerie; Joseph Deschodt, Avocat; Aimé Dehandschœwercker; Ernest Piel; Jules Lener; Paul Masson; Léon Degrendel; *Caissier*: M. Varlet Benoit.

IWUY. *Président*: M. Edmond Panien, Maire; *Directeurs*: MM. Charles Coulemont, Jean-Baptiste Hainaut, Alphonse Lefebvre, Fénelon Houriez, Henri Mascaux, Charles Delloye, Jean-Baptiste Margerin, Joseph Lemaire, Jean-Baptiste Savary, Laurent Juvenal, Adolphe Derieux, Adolphe Roselle, Amand Panien, Émile Larivière; *Caissière*, M^{me} Hortense Thuillet.

LA BASSÉE. *Président*: M. le Maire; *Administrateurs*: MM. Léopold Wallart, Louis Béghin, Edmond Duchatel, Philippe Cordier, Romain Leleux, Lestarquit, Lemaître, A. Dilly, Carrez, C. Follet, Aimable Lesage, Célestin Becquet. — *Administrateurs-adjoints*: MM. Édouard Clarisse, et Florimond Leleux. — *Trésorier*: M. Vincent Dubus.

LANDRECIÉS. *Président*: M. Deloffre, Maire; *Vice-Président*: M. Bouchez; MM. Lecompte, Paul Crapez, Blanchet, Légé, Millot, Dufour, Pichard, E. Marie, Gondry, Sculfort, Merlaimont, Latouche, E. Robert, Brassart. — *Caissier*: M. de Gisors.

LE GATEAU. — *Président*: M. Martinet, Maire; *Vice-Président*: M. Charles Ponsin; *Secrétaire*: M. Boudart; MM. Hallette, Desse, Legrand, Collery, Cousin, Petitjean, Lefebvre, Macron,

Lesage, Bracq-Blondeau, Boulogne, Rousselle, Wallez. — *Trésorier* : M. France, (M).

LILLE. *Président* : M. le Maire ; *Vice-Président* : M. Quecq-d'Henripret ; *Vice-Président-adjoint* : M. Liagre ; *Secrétaire* : M. Clainpaignain ; *Secrétaire-adjoint* : M. Florian Gennevoise. — *Administrateurs* : MM. E. Behaghel, H. Paquet, M. Mourcou, E. Defontaine. — *Administrateurs-adjoints* : MM. J. Dolez, S. Mourcou, L. Mulle, V. de Lafosse, Mullier-Debay. G. Vande Walle, B. Bernard, Th. Vasseur. *Caissier* : M. A. Lebrun. — *Succursales* : Haubourdin, Pont-à-Marq, Seclin, Quesnoy-sur-Deûle, Marcq-en-Barœul, Cysoing, Templeuve, Lomme, Linselles.

MAUBEUGE. *Président* : M. le Maire ; MM. Delcroix, Constant Cerisier, Ernest Durant, Alfred Lahazier, Georges Dubut, Fauconnier, Colart, Ansiaux, Harit, Charles Teynier, Emile Lebeau, Albert Cerisier, Auguste Sautreaux. — *Trésorier* : M. Couture.

MERVILLE. *Président* : M. le Maire ; MM. Ch. Delassus ; Wambergue ; Arnould ; Potié-Moinet ; Gustave Senellart ; Pruvost Delos ; Paul Legrand ; Auguste Ducatez ; Desnoulez-Hadou ; Jérôme Chassaing ; Auguste Poivre ; Henri Crinquette-Senellart ; Roussel-Duquenne ; Carpentier-Ducatez ; René Bécue. — *Trésorier* : M. Leroy.

ROUBAIX. *Président* : M. le Maire ; *Vice-Président* : M. E. Lecomte-Scrèpel ; *Secrétaire* : M. Louis Watine-Lorthois ; *Directeurs* : MM. Ernest Réquillart, L. Mulliez-Delattre, J. Defrenne-Wibaux, Jean Dujardin, F. Ernoult-Taffin, Cateaux-Hannart, Alfred Motte, Eloy-Réquillart, A. Delattre-Varlet, Louis Ferrier, Auguste Pennel, Alfred Duburcq, E. Toulemonde-Mulliez. — *Directeurs-Adjoints* : MM. Victor Couvreur, J.-Bte Dupont, Louis Gautier, Henri Hoffmann, Georges Mazure, Truffaut-Watine, Paul Meillassoux, L. Wibaux-Pruvost, A. Vernier-Lagache, A. Lepoutre-Six, Edouard Tettelin fils, Louis Prus, Pruvost-Debau, Houzet-Boussemart. — *Trésorier* : M. J. Frémont.

SOLESMES. *Président* : M. Désiré Payen, Maire ; *Vice-Président* : M. Martial Payen, MM. Clovis Lecomte, Delaporte, Zénon Richez, Antoine Ménard, Julien Rappe, Edmond Gambier, Meurant-Fontaine, Gustave Labbez, Ruffin-Ménard, Delacroix-Ménard, François Bisiaux, Pruvost-Vital, Abel Gambier et Michaux-Moreau. — *Caissier* : M. H. Lempereur.

STEENVOORDE. *Président* : M. Outters, Maire, Conseiller général ; *Vice-Président* : M. Verbèke ; *Secrétaire* : M. Vandamme ; MM. Séraphin Dejonghe ; Albert Decupper ; Henri Degrave ; Meaux ; Désiré Buttin ; Achille Vandoorne ; Jules Serloten ; Henri Lassure ; Louis Laporte ; Louis Fossaert ; Joseph Vanhove ; Synders-Fossaert et Albert Vasseur. — *Trésorier* : M. Eugène Lamote.

TOURCOING. *Président*: M. V. Hassébroucq, * , ☉ A, Maire; *Vice-Président*: M. Jules Ducoulombier, *Secrétaire*: M. Léon Monnier; *Directeurs*: MM. Alf. Lefrançois, Em. Destombes, Julien Tack, Georges Lombard, Duhamel-Dujardin, Georges Dervaux, Léon Salembien, Didry-Dubrulle, Georges Lefebvre, Eugène Desseaux, Honoré-Colson, Fernand Lambin, Joseph Delepouille; *Directeurs-adjoints*: Gabriel Beulque, Emile Moulin, Maurice Cordier, Georges Cornille, Ernest Deconinck, Denis Grau, fils, Henri Grau, Cyrille Vermersch, Victor Diéval, Ernest Carette, Edmond Leroux, Jules Rombeaux, Flipo-Lézy, Julien Roussel, François Dervaux, Félix Desurmont fils, Auguste Hartmann, Louis Debisschop, Louis Goguenheim, Paul Lorthiois, Alphonse Bonnier, Victor Flament, Achille Catteaux, Floris Lorthiois-Six, Carlos Florin, François Dhal, Achille Duvillier, Louis Delrue. — *Caissier*: M. Robitaille; *Caissier-Adjoint*: M. N.....

VALENCIENNES. *Président*: M. Ch. Thellier de Poncheville, C ✚, Avocat, ancien Député du Nord; *Vice-Président*: MM. Julien Lecat, ☽, Président du Tribunal de Commerce; *Vice-Président honoraire*: M. Adolphe Dutemple, Propriétaire; *Secrétaire*: M. Eugène Blocaille, ancien Magistrat; *Administrateur honoraire*: M. Isidore Wargny. — *Administrateurs*: MM. Jules Fromont; Charles Fontaine; Albert Boutry; Eugène Grimonprez; Georges Ewbank; Charles Dremaux; Henri Denoyelle; Georges Giard; Emile Chartier; Gustave Giard; Henri Mabile; Louis Vansteenkiste. — *Administrateurs-adjoints*: MM. Edouard Billiet, Henri Lussigny, Albert Carlier, Edouard Bultot. — *Caissier*: M. D. Ménielle.

Caisse nationale des retraites pour la vieillesse.

La Caisse Nationale des retraites pour la vieillesse, créée en 1850 et réorganisée par la loi du 20 juillet 1886 et le décret du 28 décembre 1886, fonctionne sous la garantie de l'Etat et sous le contrôle d'une Commission supérieure, formée auprès du Ministère du Commerce. Elle a pour objet de constituer, à l'âge de 50 ans ou à un âge plus avancé, au choix du déposant, des pensions viagères dont le maximum ne peut dépasser 4,200 francs.

La pensée du législateur a été d'offrir à l'ouvrier laborieux des villes et des campagnes un moyen de s'assurer, par un léger prélèvement sur son salaire journalier, une retraite pour ses vieux jours.

La Caisse reçoit et centralise dans ce but les épargnes les plus minimes et les fait fructifier par l'accumulation des intérêts et en tenant compte des chances de mortalité.

Cette institution offre à tout homme qui vit de son salaire la possibilité de préparer, dans des conditions de sécurité absolue et avec les plus grands avantages possibles, le repos et l'indépendance de sa vieillesse. Il sera assuré ainsi de ne pas tomber à la charge de ses enfants et il pourra même, s'il le désire en réservant le capital à leur profit, joindre à une légitime prévoyance envers lui-même la satisfaction de leur laisser une petite somme à son décès.

En outre si, avant l'époque fixée pour l'entrée en jouissance, le déposant se trouve dans l'incapacité absolue de travailler par suite de blessures graves ou d'infirmités prématurées régulièrement constatées, il est mis en possession immédiate, même avant 50 ans, d'une pension proportionnelle à son âge et à

ses versements ; cette pension peut être augmentée au moyen d'une subvention de l'Etat, dans la limite du crédit inscrit à cet effet au budget.

Une affiche spéciale apposée dans les Mairies, les bureaux des Comptables directs du Trésor, les Bureaux de Poste et les Ecoles publiques, fait connaître les avantages et le fonctionnement de cette institution de prévoyance.

SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS.

Les Sociétés de Secours mutuels *approuvées* sont régies par le décret organique du 26 mars 1852, aux termes duquel le Président était nommé par le chef de l'Etat.

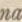
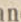
Un autre décret du 27 octobre 1870 a abrogé cette disposition et a décidé que les Présidents seraient élus par les Sociétaires. — Cette élection est valable pour cinq ans, aux termes d'un décret du 18 juin 1864, encore en vigueur.

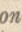
La deuxième partie de l'Annuaire contient quelques renseignements statistiques sur la situation des *Sociétés approuvées* du Département.

ASSOCIATIONS CHARITABLES.

Société de Secours aux blessés militaires des Armées de terre et de mer.






Siège à Paris, 49, rue Matignon.

Délégué régional : M. Léonard Danel, O , I, O , r. Royale, 85.

Président d'honneur : M. le Général de France, C , commandant le 1^{er} Corps d'Armée.

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU NORD.

Président : M. Ed. Longhayé, , bd. de la Liberté, 164; *Vice-Présidents* : MM. F. Reuffet, Avocat, et P. Le Blan, , Filateur, r. Gauthier-de Châtillon, 24; *Secrétaire-Général* : M. A. Houdoy, square Jussieu, 8; *Trésorier* : M. P. Crepy, , , A, , C, Vice-Consul du Portugal, Président de la Société de Géographie, r. des Jardins, 28.

Membres honoraires : MM. le Préfet du Nord; Géry Legrand, , , A, O , Maire de Lille; Le Roy, , ancien Député; Le Gavrian, Député; Royer, C , ancien colonel de l'armée territoriale; comte de Montalembert, Député.

Membres du Comité (Conseillers) : MM. le général de Ricouard d'Hérouville, C. , O , ; Max Brame, Conseiller général, à Marquillies; Aimé Houzé de l'Aulnoit, , A, , Avocat; Armand Houdoy, Avocat; l'abbé Lasnes, Doyen-curé de Saint-Maurice; Achille Ledieu, Consul des Pays-Bas; Ernest Loyer, Député; Mathon, , Lieutenant-colonel de l'armée territoriale; Roussel, , Notaire; A. de la Serre, Propriétaire; Louis Thiriez, Filateur.

Membres correspondants : MM. Chombard, propriétaire à Hertlies. — Couvreur, Docteur en médecine à Seclin. — Le Hardy du Marais, propriétaire à Chéreng. — E. Vandewalle, Maire à Berthen. — Roth-Legentil, à Cambrai. — Victor Pouchain, à Armentières. — Bouchery, Adjoint à Bois-Grenier. — Vigneron fils, à La Chapelle d'Armentières. — Henri Six, à Erquinghem-sur-Lys. — Louis Lemesre, Maire à Prêmesques. — Minne, propriétaire à La Bassée. — Eugène Leroy, ex-Commandant des Mobilisés à Aubers. — A. Leroy, à Illies. — Lallemand, à Sainghin-en-Weppes. — G. Lecreux, à Salomé. — Jean Brame, à Wicres. — C. Cordonnier, brasseur à Haubourdin. — Louis Desrousseaux, à Ennetières-en-Weppes. — Léon Thiriez, à Loos. — Galloo, notaire à Radinghem. — Baron de la Grange, à Bourghelles. — Félix Dehau, Conseiller général, Maire à Bouvines. — Baron de Brigode, à Camphin-en-Pévèle. — Poutrain, ancien Maire à Capelle. — Varlet-Nicolle, Maire à Mouchin. — Joseph Pollet, à Sainghin-en-Mélantois. — G. Cochetoux, à Templeuve. — Comte de Montalembert, Député, Maire à Annappes. — René Tellier, O *, à Flers. — D. Thicfry, à Tressin. — L. Truffaut, à Willems. — Charles Bodé, Maire à Quesnoy-sur-Deûle. — Auguste Vandewynckèle, à Comines. — E. Agache, à Pérenchies. — Émile Ghestem, à Warneton. — J. Van Elslande, à Wervicq. — Husson-Hannart, à Croix-Wasquehal. — Carlos Guillemaud, à Seclin. — C. Berte, à Carnin. — M. Delaune, à Houplin. — Delescluse, à Pont-à-Marcq. — Ch. Maurice, Maire à Attiches. — Raoul des Rotours, à Avelin. — Levailant de Jollain, à Bersée. — Mouveaux, à Ennevelin. — Carlier, A, Maire à Mons-en-Pévèle. — Jean-Bapt. Coget, A, Député, Maire à Phalempin. — C. Begard, à La Neuville.

COMITÉ DES DAMES.

Présidente : M^{me} N. ; *Vice-Présidente* : M^{me} Auguste Longhaye ;
Secrétaire : Mme Le Roy ; *Trésorière* : Mme Alf. Houzé de l'Aulnoit.

Membres du comité : Mmes Paul Crepy, Anatole Descamps, Arthur Gentil, Ed. Longhaye, Alfr. de Montigny, Sauvaige, Henri Scrive, Gustave Toussin, Rosalie Trannin, Victor Claeysseus, Dejardin-Verkinder, Scrive-Wallaert, Alfr. Thiriez.

Le Comité départemental du Nord a des Sous-Comités organisés à Douai, Valenciennes, Hazebrouck, Tourcoing et Dunkerque.

Union des Femmes de France.

(Secours aux blessés et malades des armées de terre et de mer et aux victimes des désastres publics).

Délégué régional près le 1^{er} corps d'armée : M. Paul Sée, Ingénieur, r. Brûle-Maison, 58.

COMITÉ DE LILLE. — *Présidentes d'honneur* : M^{me} la générale Loizillon ; M^{me} la générale Faidherbe ; M^{me} Vel-Durand.

Présidente du Comité : M^{me} Géry Legrand. — *Vice-Présidentes* : M^{mes} Bayet et Schubart. — *Secrétaire* : M^{me} Rajat. — *Trésorière* : M^{me} Paul Sée. — *Trésorière-adjointe* : M^{me} Brégeard.

Œuvre des Invalides du Travail, instituée dans la ville de Lille par décret du 24 juin 1870.

Cette œuvre a pour but :

1^o De servir des secours viagers aux ouvriers de tout âge et des deux sexes qui, par suite de blessures reçues dans l'exercice de leur profession et comme conséquence directe de cette profession, ou qui, en s'exposant pour secourir d'autres travailleurs en danger, ont perdu l'usage d'un membre ou d'un organe, ou contracté des infirmités équivalentes.

2^o De donner des secours temporaires aux veufs et aux veuves des ouvriers qui auront succombé aux suites directes de leurs blessures.

Sont admis aux bénéfices de l'œuvre :

1^o Ceux qui, résidant dans Lille depuis au moins un an, auront été blessés dans la ville de Lille, dans une des communes de la circonscription cantonale, ou même au dehors, mais dans ce dernier cas, à l'occasion d'un travail commandé par un patron ayant son établissement dans Lille ou la banlieue.

2^o Ceux qui, résidant depuis le même laps de temps dans l'une des communes de la circonscription cantonale, auront été blessés dans l'enceinte de la ville ou dans sa banlieue.

Président : M. le Maire de Lille ; *Vice-Président* : M. Ed. Longhaye, ✱ ; *Secrétaire* : M. F. Faucheur ; *Trésorier* : M. Wallaert-Barrois.

Membres : MM. Th. Bommart ; Paul Le Blan, ✱ ; A. Thiriez ; Maurice Descamps ; D^r Castelain, ☉ I ; Ernest Loyer.

Œuvre des Vieillards indigents, à Lille.

Cette Association s'est donné pour mission de secourir par des aumônes en nature et des visites à domicile les indigents des deux sexes âgés de plus de 70 ans.

Le Comité est ainsi constitué :

Président : M. Auguste Bonte ; *Vice-Président* : M. Fiévet ; *Trésorier* : M. Auguste Poullier ; *Secrétaire* : M. Léon Descamps ; *Rapporteur* : M. Venot ; *Commissaires* : MM. Charles Bonte, G. Stéverlynck, Louis François, Marcel Sauvaige, O ✱, Laurence, Merveille, Cottignies, ✱, Louis Bigo, Henri Barrois, Van de Weghe,

Société de Secours mutuels des Sauveteurs du Nord.

Administration générale, 416, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille.

La Société a pour but :

1^o De donner gratuitement les soins du médecin et les médi-

caments aux membres actifs et participants nécessaires et malades ;

2° De pourvoir aux frais funéraires des membres actifs et participants ;

3° D'accorder, s'il y a lieu, sur la demande des familles, une indemnité aux veufs, aux veuves et orphelins des membres actifs et participants décédés par suite de l'accomplissement d'un acte de courage et de dévouement ;

4° De constituer des pensions de retraite, conformément au décret du 26 avril 1856 ;

5° De distribuer annuellement des récompenses aux membres qui ont accompli les actions les plus méritantes ;

6° Enfin de propager les moyens de secourir ses semblables.

Bureau d'administration. Président : MM. Lebon, ✱, (M), Capitaine en retraite ; 1^{er} *Vice-Président* : Victor Druetz, ✱ ; 2^e *Vice-Président* : Achille Bonte ; *Secrétaire-général* : C. Lévêque ; *Trésorier* : Léon Ingelrans, (M) ; *Vice-Secrétaire-Trésorier* : Georges Crespel.

Vice-Présidents de sections : M. N..., pour la section d'Avesnes. — M. Lemaire, Négociant à Fontaine-au-Pire, pour la section de Cambrai ; — M. Hector Simon, O \square , Agriculteur à Landas, pour la section de Douai ; — M. Georges Verberckmoes, Directeur de la C^{ie} des bateaux à vapeur du Nord à Dunkerque, pour la section de Dunkerque. — M. N....., pour la section d'Hazebrouck. — M. Jules Monchaux, Entrepreneur de bâtiments à Valenciennes, pour la section de Valenciennes. — M. Alph. Outrebou, Capitaine commandant les Pompiers à Béthune, pour la section de Béthune. — M. Alphonse Foulon, Négociant à Calais, pour les sections de Calais et Boulogne. — M. Dêtrez, capitaine en retraite à Arras, pour la section d'Arras. — M. Charles Pruvost, capitaine commandant les pompiers à St-Omer, pour la section de St-Omer.

N. B. — Pour toutes communications, s'adresser à M. Lebon, Président de la Société, 176, rue de Paris, à Lille ou chez M. Georges Crespel, Vice-Secrétaire, 88, rue Nationale, au 1^{er}.

École Professionnelle de l'Orphelinat de garçons de St-Gabriel, à Lille,

Rue Léon-Gambetta, 288.

Cet établissement, fondé par une Société propriétaire des immeubles, est aujourd'hui dirigé par des prêtres de Dom Bosco. Il n'a d'autre ressource que la charité publique et le travail des apprentis.

Il y a trois cents lits. On reçoit, parfois au moyen d'une petite pension, mais le plus souvent gratuitement, les orphelins de père et de mère. Ces orphelins sont instruits et apprennent un métier

selon leurs aptitudes. Ils peuvent suivre les cours d'instruction secondaire qui sont faits dans l'établissement.

Supérieur : M. l'abbé Ange Bologne. — *Comité de la Société* : Comte A. de Montigny, *Président*; Houzé de l'Aulnoit, *Ch. A. T.*, avocat, *Vice-Président*; Georges Destombes, *Trésorier*; Jules Lefebvre, notaire, *Secrétaire*.

Sociétés de Charité maternelle.

LILLE.

La Société de Charité maternelle, instituée à Lille, en 1817, a pour but de soulager les mères pauvres. Sont admises aux secours les femmes qui, ayant perdu leur mari pendant leur grossesse, ont au moins un enfant vivant; celles qui, ayant au moins un enfant, ont un mari tout à fait estropié ou affecté d'une maladie chronique; celles qui, étant infirmes elles-mêmes, ont deux enfants vivants; toutes les grandes familles d'au moins trois enfants vivants, dont l'aîné n'a pas encore atteint 14 ans.

Les secours administrés par les Dames de la Charité maternelle sont le produit de souscriptions volontaires, d'une vente et d'une loterie bisannuelles, et des cotisations des membres.

Environ 1400 femmes reçoivent annuellement des secours de cette Société.

Voici le tableau des Dames de l'Association :

Présidente: Mme Dujardin-Scrive; — *Vice-Présidentes*: Mmes De Norguet, Bigo-Danel, Gustave Barrois. — *Dame pour la confection des vêtements*: la Supérieure de la Miséricorde, rue de la Barre, 12. — *Trésorier*: M. Dujardin, notaire honoraire.

Dames administrantes pour l'ancien Lille. — Mmes Paul Crepy, Charles Huet, Albert Scrive, Henri Caulliez, de Gennevières, Brabant, Dehau-Deleruyelle, Courmont, Alfred Delesalle, Fauchille-Blondeau, Em. Scrive, Houzé de l'Aulnoit, Leroy-Crépeaux, Virnot, Bigo-Vanderhagen, Vanverts, E. Rémy, Babled, H. Pajot, Fauchille-Prévost, P. Decroix, Ed. Agache, Druetz, Roussel, Paul Delemer, Georges St-Léger, Leducq, d'Halluin, Maurice Wallaert, Roure-Boisse, Desmedt-Faucheux, Ch. Delesalle, Edmond Agache, Droulers, Paul Leroy, Allègre, Albert Crespel, Maillot, Auguste Vanlaton, Léon Pajot, Mulié, Verley-Bigo, Paul Valdelièvre, Léon Danel, Gaillet, Rouzé-Desoblain, Delebart-Pech, Paquin, Scrive-Bonte, Trannin, Tesse-Baudon.

Pour la section de Wazemmes. — *Dame déléguée*: Mme C. Faucheux. — *Dames administrantes*: Mmes Ed. Faucheux, Lepercq-Mourmant, Tesse-Bailleux, Salembier, Roure-Boisse, A. Lefebvre, Meurisse-Delécaille, Scrive-de Négri.

Pour la section de Moullins-Lille. — Dame déléguée : Mme Drieux.
— Dames administrantes : Mmes Cliquennois, Boone-Bériot, Dequoy, Gadenne.

Pour la section d'Esquermes. — Dames déléguées : Mmes de Gennevières, Bigo-Tilloy. — Dames administrantes : Mmes Julien Thiriez, Lherminier, E. Loyer, Druon, Adolphe Crepy.

Pour la section de Vauban. — Dame déléguée : Mme Omer Boucquoy.
— Dames administrantes : Mmes Scrive-Bertin, Cousin.

Pour la section de Fives. — Dame déléguée : Mme A. Casse. — Dames administrantes : M^{mes} Boutry-Droulers, Pérus-Bériot, Rose-Demerler, Mathelin, Bouchery-Desquiens, Babey, Pecqueur-Masquetin, Lethierry-Charvet, Henry Wartel, Mano.

Pour la section de Saint-Maurice. — Dame déléguée : Mme Lenglant-Barrois. — Dames administrantes : Mmes H. Barrois, Decoster-Droulers, Barrois-Bonte.

VALENCIENNES.

Un arrêté de M. le Ministre de l'Intérieur, en date du 15 novembre 1848, a autorisé l'établissement d'une Société de Charité maternelle à Valenciennes.

Présidente : Mme V^{ve} Mabilie ; Secrétaire : Mme V^{ve} Desse ;
Conseillères : Mmes Roguin, Miot ; Trésorière : Mme Dubois.

DOUAI.

L'œuvre de l'Association de bienfaisance, à Douai, reconnue par l'État, date de 1850, et comprend celle de la Société de charité maternelle dont elle s'est, en fait, chargée depuis la création de celle-ci, autorisée par arrêté de M. le Ministre de l'intérieur du 6 octobre 1853 et par arrêté de M. le Préfet du Nord en date du 10 janvier 1891.

A ce double titre, elle délivre des layettes et berceaux, prête des draps, des chemises, ainsi que des gilets de laine pour les malades, procure des bains et vient en aide au Bureau de Bienfaisance.

La Commission administrative de l'Association de bienfaisance se compose de M. le Maire de la ville, Président, et de MM. les Administrateurs du bureau de bienfaisance, Membres, auxquels est adjoint un comité de douze dames patronesses. — Mme la Supérieure des Sœurs de charité (maison de la Miséricorde), prête son concours à ces deux œuvres.

Société du prêt du linge à domicile aux indigents malades. (Fondée en 1870.)

Cette œuvre a pour but de prêter des draps, chemises et autres objets de lingerie aux indigents malades ou infirmes, pendant la durée de leur maladie.

Le blanchissage du linge est à la charge de la Société.

Le linge tenu à la disposition des malades est déposé dans les bureaux de charité désignés ci-après :

Rue St-Sauveur, pour la paroisse *Saint-Sauveur* ; — rue Saint-Genois, 7, pour la paroisse *Saint-Maurice*.

Au couvent de la Miséricorde, rue de la Barre, 14, pour les paroisses *Saint-Etienne*, *Sainte-Catherine*, *la Madeleine* et *Saint-André*.

Au bureau de Charité, rue Gantois, 132, pour les paroisses *Saint-Pierre-et-Saint-Paul* (Wazemmes), *St-Michel* et *Sacré-Cœur*.

Au bureau de Charité, rue de La Bassée, 38, pour les paroisses *Saint-Martin* (Esquermes), et *Notre-Dame-de-Consolation* (Vauban).

Au bureau de Charité, rue Fénelon, 26, pour la paroisse *Saint-Vincent-de-Paul* (Moulins).

Au bureau de Charité de la rue Saint-Gabriel, 22, pour les paroisses de *Fives* et de *Saint-Maurice-lez-Lille*.

Cette œuvre est placée sous la surveillance des Dames désignées dont les noms suivent :

Présidente : M^{me} Edouard Longhaye. — *Dames Déléguées* : Pour *Saint-Sauveur*, M^{me} Auguste Wallaert ; pour *Saint-Maurice*, M^{me} Boisse-Ovigneur ; pour *Saint-Etienne*, M^{me} Sauvage ; pour *Sainte-Catherine*, M^{me} Charles Roussel ; pour *Saint-André*, M^{me} Josson ; pour *La Madeleine*, M^{me} Virnot ; pour *Saint-Pierre-Saint-Paul*, M^{me} Charles Faucheur ; pour *Saint-Vincent-de-Paul*, M^{me} Camille Bériot ; pour *Saint-Martin*, M^{me} Thiriez ; pour *Notre-Dame-de-Consolation*, M^{me} E. Plaideau ; pour *Saint-Maurice-lez-Lille*, M^{me} Barrois-Bonte ; pour *Fives*, M^{me} Théodore Barrois ; pour *Saint-Michel*, M^{mes} Le Gavrian et Ed. Van de Weghe ; pour le *Sacré-Cœur*, M^{me} René Descamps.

Les ressources de l'œuvre consistent dans les cotisations de 10 et 20 fr. par an des membres honoraires, et une somme de 500 francs de la Ville de Lille.

Œuvre des Crèches, à Lille.

Les Crèches sont des établissements fondés par une Société de bienfaisance, pour recevoir des enfants âgés de moins de trois ans, dont les mères travaillent hors leur domicile, ou sont occupées chez elles par un travail salarié et continu.

Trois crèches fonctionnent à Lille : la *Crèche Saint-Joseph*, rue Saint-Genois, 7 ; la *Crèche Saint-Vincent-de-Paul*, à Moulins-Lille et la *Crèche Sainte-Marie*, rue d'Iéna, section de Wazemmes.

COMITÉ. — *Présidente* : M^{me} Emile Wallaert ; *Vice-Présidentes* : M^{mes} Maurice Wallaert et Henry Caulliez ; *Secrétaire* : M^{me} Paul Deledicque ; *Trésorière* : M^{me} Eugène Jombart ; M^{mes} Humbert, Ed. Fauchille, Maquet, Bériot-Brabant, Sauvage.

Œuvre de l'Arbre de Noël.

L'Œuvre de l'Arbre de Noël, fondée en 1890, par l'Union des Etudiants de l'Etat, et un comité composé de personnes de la ville, a pour but d'offrir, le jour de la Noël, des vêtements, des jouets et des coquilles, aux enfants pauvres de toutes les écoles de Lille, ainsi qu'aux enfants des hôpitaux et orphelinats.

Pour subvenir aux frais de cette distribution, à laquelle participent plus de 5000 enfants, le Comité de l'Œuvre organise chaque année des fêtes (kermesse flamande, représentation de gala au théâtre, bal, etc.), ainsi qu'une souscription et une tombola.

COMITÉ. *Président* : M. Lepage, O A; *Président honoraire* de l'Union des Etudiants de l'Etat; *Vice-Présidents* : MM. Raymond Rajat, Président de l'Union des Etudiants de l'Etat; P. Assaignon, O A. *Secrétaire* : M. Perot, Avocat; *Trésorier* : M. Omer Bigo; *Membres* : MM. Doutrelon de Try, O A, †; Clarinval; Paillot, O A, Protin, Laurent.

Œuvre de la Crèche, à Dunkerque.

Présidente : Mme Pierre Marchand; *Vice-Présidente* : Mme Pierre Michel; *Secrétaire* : M^{me} Edouard de Clebsattel; *Vice-Secrétaire* : M^{me} Denoyelle; *Trésorière* : M^{me} Carlos Bernard; *Vice-Trésorière* : M^{me} Lebleu de Bailliencourt.

Conseil d'administration. *Président* : M. Mancel, O †; MM. le Doyen de St-Jean Baptiste; docteur Blanckaert; Chapelot.

Caisse de secours à Dunkerque en faveur des familles des marins morts ou présumés péris à la pêche à la morue.

Statuts approuvés par M. le Préfet du Nord, le 3 octobre 1870.

Sont admises au bénéfice de cette institution, les familles de tous les hommes embarqués sur les navires pêcheurs du port de Dunkerque, sans distinction de qualité, de domicile ou de nationalité, si les dits hommes ont payé, pour la saison dans laquelle ils sont morts ou présumés péris, la cotisation fixée par les statuts.

Conseil d'administration. *Président* : M. Gabriel Beck, †; *Vice-Président* : M. Vancauwenberghe-Lemaire; *Trésorier* : M. Deck-Vanariën; *Secrétaire* : M. G. Dinoir; *Secrétaire-adjoint* : M. E. Nissen. — *Membres* : MM. le Commissaire de l'inscription maritime; N....; et deux Capitaines participants, désignés chaque année avant le départ des navires pour Islande, par M. le Commissaire de l'Inscription maritime.

Caisse de Secours. — Pêche du poisson frais.

(Statuts approuvés par M. le Préfet du Nord le 27 juin 1879).

Conseil d'Administration. — *Président* : M. N.; *Vice-*

Président : M. Ch. Wallyn ; *Trésorier* : M. Langlet ; *Secrétaire* : le commissaire de l'Inscription maritime ; MM. Vanhille, Joonekindt, Morée, Alfred Huysman, Louis Pichon, Isidore Wallyn, Popieul.

Société charitable de la Miséricorde, à Bergues.

Cette Association a pour but de venir au secours des femmes en couches et des pauvres honteux. Elle est administrée par un Conseil de direction composé de la manière suivante, savoir :

Présidente et Trésorière : Mme de Roisin ; *Vice-Présidente* : Mme Delherbe ; *Secrétaire et Lingère* : Mlle Galloo.

Société charitable de St-François Régis, à Lille.

Cette Société, autorisée par un arrêté du Préfet, du 15 octobre 1839, a pour but de faciliter le mariage des indigents de Lille, des environs et de l'étranger et la légitimation de leurs enfants naturels en leur procurant gratuitement les pièces qui leur sont nécessaires.

Le siège de la Société est établi rue des Urbanistes, n° 15.

Le bureau est ouvert les dimanches, principalement pour les inscriptions de 10 h. à midi, les autres jours, de 10 h. à midi le matin de 3 à 5 h. le soir.

Les futurs conjoints doivent avoir soin d'apporter, en se présentant, les pièces qu'ils possèdent déjà et les autres papiers contenant des indications sur leur état-civil, celui de leurs ascendants et sur la date des actes à lever. Il est bon que les futurs sachent si leurs parents ou leurs frères et sœurs ont déjà eu recours à la Société et à quelle époque.

N.-B. Il existe des Sociétés semblables dans le département, à Dunkerque, Armentières, Tourcoing, Roubaix, Douai, Cambrai et Valenciennes.

CULTES.

La population du département du Nord est presque exclusivement catholique. Il existe dans quelques communes des arrondissements de Lille, Cambrai, Douai et Valenciennes, un certain nombre de familles de la communion protestante, et quelques israélites dans les grandes villes principalement à Valenciennes.

RELIGION CATHOLIQUE. — DIOCÈSE DE CAMBRAI.

Les provinces qui forment le département du Nord étaient autrefois partagées entre l'Archevêché de Cambrai et les Evêchés d'Arras, de Tournai, de Saint-Omer, d'Ypres et de Liège.

Le département du Nord forme aujourd'hui un diocèse dont le siège est à Cambrai.

Le siège de Cambrai, établi au commencement du VI^e siècle, fut érigé en Archevêché en 1559.

En 1802, lors du Concordat, le siège de Cambrai fut rétabli, mais comme Evêché seulement.

L'église de Cambrai a été rendue à son ancienne dignité de métropole par bulle apostolique du pape Grégoire XVI, avec l'Evêché d'Arras pour suffragant.

Archevêque : Mgr Sonnois. — *Auxiliaire* : Mgr Henri Monnier, évêque titulaire de Lydda, vicaire général.

Vicaires généraux : MM. Cyrille-J.-B. Destombes, J.-B. Carlier et Henri Pruvost.

SECRETARIAT DE L'ARCHEVÊCHÉ.

Le secrétariat de l'Archevêché est ouvert tous les jours, excepté les dimanches et fêtes et les trois derniers jours de la semaine-sainte, depuis neuf heures du matin jusqu'à midi, et depuis trois heures jusqu'à six heures.

Secrétaire-Général : M. Augustin Massart ; *Secrétaire particulier* : M. Albert Sonnois, chanoine honoraire ; *Secrétaires* : MM. Herman Carlier et Henri Colpin.

OFFICIALITÉ DIOCÉSAIN.

Official : Mgr. Monnier, évêque de Lydda ; *Vice-official* : M. N... ; *Assesseurs* : MM. Hooft et D'Hérin, chanoines ; *Promoteur* : M. Massart, chanoine ; *Greffier* : M. Carlier.

CHAPITRE MÉTROPOLITAIN.

Chanoines d'honneur : S. È. le Cardinal Langénieux, archevêque de Reims ; Mgr. Fava, évêque de Grenoble ; Mgr. Monnier, évêque de Lydda ; Mgr. Delannoy, évêque d'Aire ; Mgr Theuret, évêque de Monaco ; Mgr Frérot, évêque d'Angoulême ; Mgr Foucault, évêque de St-Dié.

Chanoines titulaires : MM. Lecocq, Massart, Meurisse, Hooft, Lemaire, D'Hérin, Démaret, Vandebeuque, Paris et Sapelier.

Chanoine prébendé : M. Hébert.

Chanoines honoraires : MM. Hautcœur, Berteaux, Leblanc, Dehaisne, Lasnes, Duriez, Coubronne, Van Bockstael, Durant, Mortreux, Delassus, Gadenne, Joleaud, Didiot, Hannoye, Salomé, Jaspard, Dhalluin, Baron, Berteloot, Carton, Mangé, Scalbert, Dransart, Sinsoilliez, Staelen, Chabé, Destombes, Evrard, Debrabant, Fichaux, Alfr. Margerin, Vallin, Legrand, Leriche, Loviny, J.-B. Margerin, Lasselín, Richard, Decorne, Cappliez, Dubus, Brousse, Fremaux, Loridan, Sonnois, Hécart, Hutin, Gahide, Fournier, Cloche et Foulon.

SÉMINAIRE DIOCÉSAIN. — BUREAU ADMINISTRATIF.

Président : Mgr l'Archevêque. — *Vice-Président* : L'un de MM. les Vicaires généraux. — *Membres* : MM. Sudre, supérieur du grand Séminaire et Antier, économiste du grand Séminaire. — *Trésorier* : M. Massart, chanoine. — *Secrétaire* : M. Carlier, secrétaire de l'Archevêché.

GRAND SÉMINAIRE.

Supérieur : M. Sudre. — *Directeur* : M. Villette. — *Écriture Sainte et histoire* : M. Dujardin, professeur. — *Dogme* : MM. Chavanne et Chamballon, professeurs. — *Morale* : MM. Mott et Gibiard, professeurs. — *Économiste* : M. Antier. — *Succursale* : Solesmes pour la philosophie : *Directeur* : M. d'Onofrio.

PETIT SÉMINAIRE A CAMBRAI.

Supérieur : M. Meurisse, chanoine. — *Directeur de la grande division* : M. Hécart. — *Économiste et Directeur de la petite division* : M. Goris.

ÉDIFICES DIOCÉSAINS.

Architecte diocésain : M. Guidasci, A, architecte, bd. Haussmann, 116, à Paris. — *Inspecteur des édifices diocésains* : M. Legrand, architecte à Cambrai.

DIVISION DU DIOCÈSE.

Le diocèse est partagé en quatre archidiaconés qui sont :

L'archidiaconé de Cambrai, divisé en deux archiprêtres, dont l'un comprend l'arrondissement de Cambrai, l'autre, celui de Douai.

L'archidiaconé de Lille, divisé en deux archiprêtres, comprenant chacun une section de l'arrondissement de Lille.

L'archidiaconé de Dunkerque, divisé en deux archiprêtres, dont un pour l'arrondissement de Dunkerque et l'autre pour l'arrondissement d'Hazebrouck.

L'archidiaconé de Valenciennes, qui comprend trois archiprêtres, un pour l'arrondissement de Valenciennes et deux pour l'arrondissement d'Avesnes.

Les archiprêtres sont subdivisés en autant de décanats qu'il y a de curés inamovibles. Il y a donc soixante-sept décanats.

Ces soixante-sept décanats sont eux-mêmes divisés en cinq cent quatre-vingt-dix-neuf succursales et huit chapelles communales ou paroissiales.

ARCHIDIACONÉ DE CAMBRAI.

Archidiacre : M. Destombes, vicaire-général.

Archiprêtre de l'arrondissement de Cambrai.

Archiprêtre : M. Lecocq.

DÉCANATS. — Cambrai-Est (Notre-Dame). *Doyen* : M. Lecocq ; *Vice-Doyen* : M. Delesalle, curé d'Escaudœuvres. — Cambrai-

Ouest (St-Géry). *Doyen* : M. Cloche ; *Vice-Doyen* : M. Felmy, curé de Neuville-St-Remy. — Carnières. *Doyen* : M. Prévost ; *Vice-Doyen* : M. Rémy, curé de Beauvois. — Clary. *Doyen* : M. Boudailliez ; *Vice-Doyen* : M. Lenglin, curé de Caudry. — Le Cateau. *Doyen* : M. Decorne ; *Vice-Doyen* : M. Dapvril, curé de Neuville. — Marcoing. *Doyen* : M. Leriche ; *Vice-Doyen* : M. Vaille, curé de Gouzeaucourt. — Solesmes. *Doyen* : M. Gobert ; *Vice-Doyen* : M. Fatrez, curé d'Haussy.

Archiprêtre de l'arrondissement de Douai.

Archiprêtre : M. Joleaud.

DÉCANATS. — Douai-Sud (Notre-Dame). *Doyen* : M. Dubus ; *Vice-Doyen* : N.... — Douai-Nord (St-Pierre), *Doyen* : M. Joleaud ; *Vice-Doyen* : N.... — Douai-Ouest (Saint-Jacques). *Doyen* : M. Jaspard ; *Vice-Doyen* : N..... — Arleux. *Doyen* : M. Vaille ; *Vice-Doyen* : M. Martinache, curé de Fressain. — Orchies. *Doyen* : M. Flament ; *Vice-Doyen* : M. Mucherie, curé d'Aix. — Marchiennes. *Doyen* : M. Proye ; *Vice-Doyen* : M. Buzin, curé de Somain.

ARCHIDIACONÉ DE LILLE.

Archidiaque : M. Carlier, vicaire général.

Archiprêtre de la 1^{re} section de l'arrondissement de Lille.

Archiprêtre : M. Duriez.

DÉCANATS. — Armentières. *Doyen* : M. Berteloot ; *Vice-Doyen* : M. Serleys, curé d'Armentières-Campagne. — La Bassée. *Doyen* : M. Carpentier ; *Vice-Doyen* : M. Millescamps, curé de Marquillies. — Haubourdin. *Doyen* : M. Cateau ; *Vice-Doyen* : M. Wattel, curé de Santes. — Lille-Ouest (Sainte-Catherine). *Doyen* : M. Duriez ; *Vice-Doyen* : M. Delplanque, curé de Marquette. — Lille-Ouest (Saint-André). *Doyen* : M. Richard ; *Vice-Doyen* : N.... — Lille-Sud-Ouest (Saint-Étienne). *Doyen* : M. Hennousse ; *Vice-Doyen* : M. Vermelle, curé de Moulins-Lille. — Lille-Sud-Ouest (St-Pierre et St-Paul). *Doyen* : M. Carton ; *Vice-doyen* : M. Selosse, curé d'Esquermes-Lille. — Pont-à-Marcq (Mons-en-Pévèle). *Doyen* : M. Sinsoyez ; *Vice-Doyen* : M. Lefebvre, curé de Pont-à-Marcq. — Seclin. *Doyen* : M. Helle ; *Vice-Doyen* : M. Dubois, curé d'Herrin. — Cysoing (Templeuve). *Doyen* : M. Sagary ; *Vice-Doyen* : M. Herrengt, curé de Cysoing.

Archiprêtre de la 2^e section de l'arrondissement de Lille.

Archiprêtre : M. Lasnes.

DÉCANATS. — Comines. *Doyen* : M. Leynaert. — Lannoy. *Doyen* : M. Destombes ; *Vice-doyen* : M. Dehuy, curé de Toufflers. — Lille-

Nord-Est (Saint-Maurice). *Doyen* : M. Lasnes ; *Vice-Doyen* : M. Meesmaecker, curé de Fives-Lille. — Lille-Centre (La Madeleine). *Doyen* : M. Fremaux ; *Vice-doyen* : M. Dezitter, curé de La Madeleine. — Lille-Sud-Est (Saint-Sauveur). *Doyen* : M. Samain. — Quesnoy-sur-Deûle. *Doyen* : M. Mortreux ; *Vice-doyen* : M. Berstein, curé de Pérenchies, — Roubaix (Saint-Martin). *Doyen* : M. Berteaux ; *Vice-doyen* : M. Deswel, curé de Croix. — Roubaix (Notre-Dame). *Doyen* : M. Evrard ; *Vice-Doyen* : M. Lesage, curé de Roubaix (St-Joseph). — Tourcoing-Sud (Saint-Christophe). *Doyen* : M. Vanbockstael ; *Vice-Doyen* : M. Feuillet, curé de Bondues. — Tourcoing-Nord (Notre-Dame). *Doyen* : M. Debrabant ; *Vice-Doyen* : M. Deyne, curé d'Halluin. — Wattrelos. *Doyen* : M. Lejeune ; *Vice-Doyen* : M. Tilmant, curé de Roubaix (Ste-Elisabeth).

ARCHIDIACONÉ DE DUNKERQUE.

Archidiaconé : M. Pruvost, Vicaire général.

Archiprêtre de l'arrondissement de Dunkerque.

Archiprêtre : M. Staelen, Doyen de Bergues.

DÉCANATS. — Dunkerque-Est, (Saint-Eloi), *Doyen* : M. Brousse ; *Vice-Doyen* : M. Bouden, curé de Rosendael. — Dunkerque-Ouest, (St-Jean-Baptiste), *Doyen* : M. Scalbert, *Vice-Doyen* : M. Deman, curé de St-Pol-sur-Mer. — Dunkerque, (Saint-Martin), *Doyen* : M. Compagnon. — Bergues, *Doyen* : M. Staelen ; *Vice-Doyen* : M. Bultheel, curé de Quaëdypre. — Gravelines, *Doyen* : M. Lamant ; *Vice-Doyen* : M. Bellengier, curé de Loon — Hondschoote, *Doyen* : M. Wyckaert ; *Vice-Doyen* : M. Cockempot, curé de Warhem. — Wormhout, *Doyen* : M. Herreman ; *Vice-Doyen* : M. Hémelsdael, curé d'Herzeele. — Bourbourg, *Doyen* : M. Dominicus ; *Vice-Doyen* : M. Delanghe, curé de Watten.

Archiprêtre de l'arrondissement d'Hazebrouck.

Archiprêtre : M. Coubronne.

DÉCANATS. — Hazebrouck-Nord, (Hazebrouck), *Doyen* : M. Salomé ; *Vice-Doyen* : M. Govaere, curé de Caestre, — Hazebrouck-Sud, (Morbecque), *Doyen* : M. Despicht ; *Vice-Doyen* : M. Delattre, curé de Steenbecque. — Bailleul-Nord-Est, (Saint-Vaast), *Doyen* : M. Coubronne ; *Vice-Doyen* : M. Boedt, curé de Steenwerck. — Bailleul, Sud-Ouest, (Saint-Amand), *Doyen* : M. Bécuwe ; *Vice-Doyen* : M. Vancostenoble, curé de Flêtre. — Cassel, *Doyen* : M. Loviny ; *Vice-Doyen* : M. Legrain, curé de Rubrouck. — Steenvoorde, *Doyen* : M. Reumaux ; *Vice-Doyen* : M. Dezitter, curé de Boeschèpe. — Merville, *Doyen* : M. Parent ; *Vice-Doyen* : M. Boedt, curé d'Estaires.

ARCHIDIACONÉ DE VALENCIENNES.

Archidiaconé : M^r. Monnier. Evêque de Lydda Vicaire-Général.

Archiprêtre de l'arrondissement de Valenciennes.

Archiprêtre : M. Legrand.

DÉCANATS. — Bouchain, *Doyen* : M. Bourgois ; *Vice-Doyen* : M. Loubert, curé de Lourches. — Valenciennes-Sud (St-Nicolas), *Doyen* : M. Cappeliez ; *Vice-Doyen* : M. Heirfelinck, curé de La Sentinelle — Valenciennes-Est (Notre-Dame), *Doyen* : M. Legrand ; *Vice-Doyen* : M. Desilve, curé de Quarouble. — Valenciennes-Nord (Saint-Géry), *Doyen* : M. Mangé ; *Vice-Doyen* : M. Huard, curé d'Anzin. — Condé, *Doyen* : M. Gahide ; *Vice-Doyen* : M. Delnatte, curé de Vieux-Condé. — Denain, *Doyen* : M. Jourdain ; *Vice-Doyen* : M. N..... — Saint-Amand, rive droite (Saint-Amand), *Doyen* : M. Decalonne ; *Vice-Doyen* : M. Plet, curé de Flines-lez-Mortagne. — Saint-Amand, rive gauche (Lecelles), *Doyen* : M. Cérasier ; *Vice-Doyen* : M. Lobry, curé de Rumegies.

Archiprêtre de la 1^{re} section de l'arrondissement d'Avesnes.

Archiprêtre : M. Hannoie.

DÉCANATS. — Avesnes-Nord (Avesnes), *Doyen* : M. Hannoie ; *Vice-Doyen* : M. Delobelle, curé de Dompierre. — Avesnes-Sud (Etrœungt), *Doyen* : M. Laurent, — Landrecies, *Doyen* : M. Fournet ; *Vice-Doyen* : M. Laisney, curé de Bousies. — Solre-le-Château, *Doyen* : M. Margerin ; *Vice-Doyen* : M. Bottiaux, curé de Clairfayts. — Trélon, *Doyen* : M. D'Henry ; *Vice-Doyen* : M. Margerin, curé de Fourmies.

Archiprêtre de la 2^e section de l'arrondissement d'Avesnes.

Archiprêtre : M. Sinsoilliez.


DÉCANATS. — Bavai, *Doyen* : M. Delannoy ; *Vice-Doyen* : M. Denis, curé d'Obies. — Berlaimont, *Doyen* : M. Wirth ; *Vice-Doyen* : M. Wallez, curé de Pont-sur-Sambre. — Maubeuge, *Doyen* : M. Lasselín. — Le Quesnoy-Est (Le Quesnoy), *Doyen* : M. Sinsoilliez ; *Vice-Doyen* : M. Demont, curé de Ruesnes. — Le Quesnoy-Ouest (Gommegnies), *Doyen* : M. Rouez ; *Vice-Doyen* : M. Barbet, curé de Villers-Pol.

CULTE PROTESTANT.

CONSISTORIALE DE LILLE.

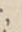
La Consistoriale de Lille comprend tous les protestants du Département du Nord, moins ceux des cantons d'Avesnes et de Trélon. Elle a été créée par Ordonnance du 24 avril 1824. Cette Ordonnance lui avait alors annexé les églises protestantes du Pas-de-Calais, mais celles-ci en furent distraites par Décret du 10 novembre 1852 pour former avec le département de la Somme la nouvelle Consistoriale d'Amiens.

La population protestante de la Consistoriale de Lille s'élève approximativement au chiffre de 12.000. Elle est subdivisée en neuf groupes de communes ou paroisses ayant pour chefs-lieux : Lille, Roubaix, Saint-Amand, Valenciennes, Quiévy, Walincourt, Inchy-Beaumont, Le Cateau, Dunkerque.

La direction administrative et ecclésiastique de la Consistoriale est confiée à un Consistoire général, siégeant à Lille, et ayant pour *Président électif*, M. F. Ollier,  I, Pasteur à Lille, et pour *Secrétaire*, M. Guillemont.

Il existe en outre, dans chaque paroisse, un Conseil électif de cinq membres laïques, qui, avec le Pasteur officiel de la paroisse, forme le *Conseil presbytéral* de cette paroisse et en surveille la vie religieuse et les besoins, sous le contrôle du Consistoire général. Les Pasteurs sont nommés par le Consistoire général, sur la présentation du *Conseil presbytéral* intéressé, et confirmés par le Gouvernement.

La Consistoriale de Lille possède 27 temples et 6 oratoires, desservis par 9 pasteurs officiels, 5 pasteurs auxiliaires, 4 pasteurs anglais, trois évangélistes et trois colporteurs bibliques. Elle avait de plus 17 écoles primaires protestantes dont 12 communales (*).

Les Pasteurs titulaires de la Consistoriale, sont : MM. F. Ollier,  I, au Temple. r. Jeanne d'Arc, à Lille, *Président* ; Trocmé, à St-Amand ; E. Monod, à Roubaix ; Ph. Poulain, à Valenciennes ; J. Martin, à Quiévy ; J. Bisseux, à Walincourt ; Milhac, à Inchy-Beaumont ; E. P. Quiévreux, au Cateau, et A. Vesson, à Dunkerque. Les pasteurs auxiliaires sont : MM. A. Quiévreux, à Lille ; Mündler, à Maubeuge ; Poulain, à Cambrai ; Perrelet, à Roubaix ; Boissonnas et Dumas, à Sin-le Noble.

ÉGLISE ANGLICANE.

LILLE. — *Ministre*, Rév. J. S. Phillips, M. A., r. Jeanne d'Arc, 16 — *Eglise anglicane*, r. Lydéric et r. Watteau, Lille.

Les offices, dimanches et grandes fêtes, 11 h. et 6 h. 30.

La Sainte Communion le premier dimanche du mois à midi, et le troisième dimanche du mois à 8 heures et demie du matin, et les grandes fêtes. — Ecole du dimanche à 10 h.

CROIX. — *Ministre* : Rév. C. Faulkner.

DUNKERQUE. — *Ministre* : Rév. W. G. Drought, B. A.

CULTE ISRAÉLITE.

Il existe à Lille un Consistoire Israélite créé, pour remplacer celui de Metz, par décret du 12 septembre 1872.

(*) Aujourd'hui, d'après la nouvelle loi, toutes ces écoles ont perdu leur caractère confessionnel, sauf celle du Cateau.

Sa circonscription comprend les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Oise, de l'Aisne, des Ardennes et de la Marne.

Grand Rabbín du Consistoire : M. Emile Cahen, \odot I, boulevard Victor Hugo, 20. — *Président du Consistoire* : M. Eugène Caen, \odot A, Industriel à Croix. — *Membres du Consistoire* : MM. Louis Dreyfuss, Huissier à Valenciennes; Léopold Dreyfus, Négociant à Valenciennes; Gros, Contrôleur de l'éclairage au Chemin de fer du Nord; Auguste Lévy, Négociant; Naphtalie Klein, rentier (*).

Le département du Nord compte quatre communautés reconnues où s'exerce publiquement le culte israélite : Lille, Roubaix, Dunkerque et Valenciennes. Ces communautés sont administrées par des *Commissions administratives* nommées par le Consistoire de Lille.

Il y a à Valenciennes un Rabbín suffragant de M. le Grand-Rabbín de Lille. Le titulaire actuel est M. Félix Meyer. Les autres communautés relèvent directement du Grand-Rabbín de Lille. Le culte y est célébré par des *Ministres officiants* rétribués par les communautés elles-mêmes.

Le temple israélite (édifié en 1891) est situé rue Gauthier de Châtillon, 21.

ORGANISATION JUDICIAIRE.

COUR D'APPEL DE DOUAI.

Les audiences ordinaires de la Cour s'ouvrent à onze heures du matin et sont de trois heures au moins.

La première Chambre civile tient ses audiences les lundi, mardi et mercredi de chaque semaine, et la deuxième Chambre civile les jeudi, vendredi et samedi.

La Chambre des mises en accusation siège ordinairement le mercredi de chaque semaine, et, en outre, sur la convocation de son Président, toutes les fois que les affaires sont en état.

La Chambre des Appels de police correctionnelle tient ses audiences les lundis et jours suivants, tant pour le jugement des affaires dont elle a l'attribution que pour celui des affaires civiles qui lui sont renvoyées par le Premier Président.

La Cour d'assises siège au moins une fois par trimestre, pendant les mois de févriér, mai, août et novembre.

(*) (Les communications doivent être adressées au Secrétariat du Consistoire, boulevard Victor-Hugo, 20).

Le greffe est ouvert tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, sans interruption.

COMPOSITION DE LA COUR D'APPEL.

Premier Président : M. Mazeaud, O *, 1. — *Présidents* : MM. Lemaire, *, A, Mauflastre, *, Desticker, *. — *Présidents honoraires* : MM. Deschodt, *, Lefebvre du Préy.

Conseillers : MM. Hibon, *, Delaby, Bosquet, Gheerbrant, (M), Vibert, Favier, Tellier, de Montluc, Jardel, de Brix, Raoult, du Bahuno du Liscoët, Lanio, Joppé, Lavoix, Pain, Dufresne, Lefrançois, Thulliez. — *Conseillers honoraires* : MM. E. Deshayes de Marcère, David, Dannoy, *, Clément, *, A, †, Des Etangs.

PARQUET. — *Procureur Général* : M. Bourgeois, *. — *Avocats-Général* : MM. de Savignon-Larombière, *, A, Blondel, Tainturier. *Substituts du Procureur Général* : MM. Schuler et Wagon. — *Secrétaire du Parquet* : M. Lambert.

GREFFE. — *Greffier en chef* : M. Briquet ; — *Commis-greffiers assermentés* : MM. Boniface, Parmentier, Graveline et Morille.

COMPOSITION DES CHAMBRES PENDANT L'ANNÉE JUDICIAIRE.

PREMIÈRE CHAMBRE CIVILE.

Premier Président : M. Mazeaud, O *, 1. — *Président* : M. Lemaire, *, A. — *Conseillers* : MM. Hibon, *, Delaby, Favier, Jardel, Joppé, Thulliez. — *Avocat général* : M. Blondel.

DEUXIÈME CHAMBRE CIVILE.

Président : M. Desticker, *. *Conseillers* : MM. Bosquet, Gheerbrant, (M), de Brix, Raoult, du Bahuno du Liscoët, Lanio. — *Avocat général* : M. de Savignon-Larombière, *, A.

CHAMBRE DES MISES EN ACCUSATION.

Président : M. Lemaire, *, A. — *Conseillers* : MM. Tellier, de Montluc, Lefrançois, Thulliez. — *Substituts du Procureur-Général* : MM. Schuler et Wagon.

CHAMBRE DES APPELS DE POLICE CORRECTIONNELLE.

Président : M. Mauflastre, *. — *Conseillers* : MM. Vibert, Tellier, de Montluc, Lefrançois, Lavoix, Pain, Dufresne. — *Avocat général* : M. Tainturier.

CONSEIL DE L'ORDRE DES AVOCATS.

MM. Maillard, *Bâtonnier* ; Devimeux, *Secrétaire* ; de Beaulieu, Dubois, Théry, Druelle, Allaert.

Avocats inscrits au tableau : MM. Clavon, de Beaulieu, Dubois, Hattu, de Folleville, Théry, Dauphin, Allaert, Taisne, Druelle, d'Hooghe, Maillard, Boutet, Escoffier, Vitrant, de la Gorce, Mascaux, Boissonnet, Devimeux, Dubron, de Warengien, Lefebvre du Préy, Deschodt, Quinion-Hubert, G. Legrand, Duhem, Plouvier, Bertin, de Prat, Le Glay, Toussaint, Bertauld, Deville,

Denabrif, de Beaulieu, Joire, Regnault, Poucy-Sanchon, Potiez, de la Gorce, Bultheel, Godin.

Avocats admis au stage : MM. Ador, D'Hooghe, Luce, Bavière, Foucart, Delsaux, Sergeant, Dupont, Degand, Legrand, Fleurquin, Dournes, Parenty.

CHAMBRE DES AVOUÉS.

MM. Fardel, *Président* ; Lavoix, *Syndic* ; Delajus, *Rapporteur* ; Parenty, *Secrétaire*.

Avoués près la Cour : MM. Lavoix, Fardel, Delajus, Parenty, Hochart, Fauville, Simart, Deman, Druelle.

HUISSIERS AUDIENCIERS : MM. Pinsart, Lecq, Parent, Soyez.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

de l'arrondissement d'Avesnes.

Ce Tribunal est composé de deux Chambres : 1^{re} chambre (affaires civiles et criées) jeudi à 2 heures, vendredi et samedi à 9 heures. — 2^e chambre (affaires correctionnelles et commerciales) mardi, mercredi et jeudi à 9 heures.

Président : M. Lewalle ; *Vice-président* : M. Villette ; *Juge d'instruction* : M. Maroniez ; *Juges* : MM. Legrand, Foucart, Devay, Lequien. — *Suppléants* : MM. Huguet, Deransart, Larivière. — *Procureur de la République* : M. Hattu ; *Substitut* : M. Fieffé. — *Greffier* : M. Castin. *Commis-greffiers* : MM. Dubois, Wersinger, Brion. *Commis-expéditionnaire* : M. Covolo ; *Secrétaire du Parquet* : M. Meunier.

Le greffe est ouvert, pendant toute l'année, depuis huit heures du matin jusqu'à midi, et depuis deux heures jusqu'à six heures du soir, excepté les dimanches et jours fériés.

Conseil de l'Ordre des Avocats : MM. A. Pasqual, *Bâtonnier* ; Maire, *Secrétaire* ; Guillemain, Manesse, Pierre Legrand.

Avocats inscrits au Tableau : MM. A. Pasqual, Mutiaux, Maire, Guillemain, Manesse, Favre, Legrand, Larivière, Edart, Herbecq. L. Pasqual.

Avocats admis au stage : MM. H. Tordeux, de Clerfayt, Vinois et R. Tordeux.

Chambre des Avoués. — MM. Ducrot, *Président* ; Pécard, *Syndic* ; Wiot, *Rapporteur* ; Bascourt, *Secrétaire-Trésorier*.

Avoués : MM. Pécard, Bascourt, Gauchet, Wittrant, Watelet, Ducrot, Wiot.

Huissiers : MM. Naveau, Nouvion, Bernard, Dehove et Caullery, à Avesnes ; Marchant, à Berlaimont ; Lecompte, Berlaimont, à Landrecies ; Ansiaux, Halgrin, Despax, à Maubeuge ; Mailliard, Marchand, au Quesnoy ; Blas, à Solre-le-Château ; Gobled, à Trélon ; Raux et Mercier, à Bavai ; Jaspas, à Fourmies.

JUSTICES DE PAIX.

1^{er} CANTON. — AVESNES-NORD. — Il est composé de treize communes et d'une partie du chef-lieu. *Juge de Paix* : M. Fosset. *Suppléants* : MM. Pasqual et Lequime. *Greffier* : M. Koelner.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis à neuf heures 1/2.

2^e CANTON. — AVESNES-SUD. — Il est composé de douze communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Dupont. *Suppléants* : MM. Caplain, A, Collinet. *Greffier* : M. Derzelle.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis, à neuf heures et demie.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce Tribunal, alternativement présidé trimestriellement par MM. les Juges de paix, tient ses audiences tous les 15 jours, le lundi, à neuf heures et demie pour le canton Sud et à deux heures pour le canton Nord. Le Commissaire de police y remplit les fonctions de Ministère public. — *Greffier* : M. Daniel.

Notaires des deux cantons d'Avesnes : MM. Caplain, A, Gauthier, Longuet, Berlemont, Léger, à Avesnes; Fostier, à Doullers; Tricot, à Etrœungt; Boutrouille, à Cartignies.

Commissaire-priseur : M. Herbecq.

3^e CANTON. — BAVAI. — Il est composé de dix-huit communes. *Juge de paix* : M. Gaudonnet. *Suppléants* : MM. Hennet de Courtefroy et Coulmont. *Greffier* : M. Érouart fils. *Huissiers-audienciers* : MM. Mercier et Raux.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf heures.

Notaires du canton : MM. Tréca, Germe, Hiolle.

4^e CANTON. — BERLAIMONT. — Il est composé de quatorze communes. *Juge de paix* : M. Ernest Emond. *Suppléants* : MM. Léon Banteignies, Edmond Leporcq. *Greffier* : M. Alfred Leporcq. *Huissier-audiencier* : M. Vital Marchant. *Ministère public* : M. Séverin-Doctobre.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à dix heures.

Notaires du canton : MM. Eliez, *, et Méresse, à Berlaimont.

5^e CANTON. — LANDRECIES. — Il est composé de dix communes. *Juge de paix* : M. Cordier. *Suppléants* : MM. Demoulin, *, Azambre Henri. *Greffier* : M. Arnault. *Huissiers-audienciers* : MM. Lecompte, Berlaimont.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis et samedis, à neuf heures, à Landrecies; et au premier lundi de chaque mois, à une heure de l'après-midi, à la mairie de Maroilles, pour les conciliations et les actes de juridiction gracieuse.

Notaires du canton : MM. Sauvillers, Namur, Droy, à Landrecies; Azambre, à Maroilles.

6^e CANTON. — LE QUESNOY-EST. — Il est composé de quatorze communes et d'une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Douay, *Suppléants* : MM. Gorisse et Lombois. *Greffier* : M. Descamps. *Huissiers-audienciers* : MM. Mailliard et Marchand.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis, à neuf heures et demie.

7^e CANTON. — LE QUESNOY-OUEST. — Ce canton réunit treize communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Lorthioir. *Suppléants* : MM. Druart et Lays. *Greffier* : M. Savarin. *Huissiers-audienciers* : MM. Mailliard et Marchand.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf heures et demie.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Le Tribunal tient ses audiences le samedi, de 15 jours en 15 jours, à dix heures ; il est présidé alternativement pendant un trimestre par l'un des Juges de paix. *Greffier* : M. Buisset.

Notaires des deux cantons du Quesnoy : MM. Gorisse, Lombois et Legrain, au Quesnoy ; Carton, à Jenlain ; Desenfant, à Gomme-gnies.

8^e CANTON. — MAUBEUGE. — Il est composé de vingt-huit communes. *Juge de paix* : M. Bonna. *Suppléants* : MM. Walrand, *, et Vautier, *. *Greffier* : M. Dehon. *Commis-greffier* : M. Burgeat. *Huissiers-audienciers* : MM. Ansieaux, Despax et Halgrin.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis, à neuf heures pour les affaires civiles sur citations et à deux heures pour les conciliations sur billets d'avertissement ; aux 1^{er} et 3^e mercredis du mois pour les affaires de simple police ; aux mardis, à trois heures, à la mairie d'Hautmont, pour les conciliations et les actes de juridiction gracieuse intéressant les justiciables de cette commune.

Notaires du canton : MM. Gillet, Alexandre, Carniaux et Duclert, à Maubeuge.

Commissaire-priseur : M. Bréda.

9^e CANTON. — SOLRE-LE-CHATEAU. — Il est composé de seize communes. *Juge de paix* : M. Petron. *Suppléants* : MM. Walle-rand et Michaux fils. *Greffier* : M. Sévin. *Huissier-audiencier* : M. Blas.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis et jeudis, à dix heures du matin.

Notaires du canton : MM. Brodel, Declémy, à Solre-le-Château.

10^e CANTON — TRÉLON. — Il est composé de treize communes. *Juge de paix* : M. Mathon. *Suppléants* : MM. Azambre et Clavon. *Greffier* : M. A. Escarmur. *Huissiers-audienciers* : MM. N..... à Trélon et Jaspas à Fourmies.

Jours d'audiences : les audiences civiles et les conciliations sont fixées au mercredi de chaque semaine, à dix heures du matin, et les audiences de simple police, au premier et au troisième jeudi du mois, à la même heure. Des audiences spéciales de conciliation sont tenues le deuxième et le quatrième jeudi du mois, à deux heures du soir, à la mairie de Fourmies pour les habitants de Fourmies et de Wignehies.

Notaires du canton : MM. Azambre à Fourmies ; N....., à Wignehies ; Lemaire à Trélon.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

de l'arrondissement de Cambrai.

Les audiences civiles de ce Tribunal ont lieu le jeudi et le vendredi de chaque semaine, à 9 heures.

Les audiences correctionnelles se tiennent le mercredi à 9 heures.

Président : M. Bérard. *Juge d'instruction* : M. Moreau. *Juges* : MM. Legrand, Bellonnet, A, *Juges suppléants* : MM. Prioux, Delame. *Procureur de la République* : M. Castaing. *Substitut* : M. Proteau. *Greffier* : M. Fournier. *Commis-Greffiers* : MM. Tanière, Verplancke, Dhoudain.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, de huit heures du matin à une heure, et depuis trois heures jusqu'à six heures du soir.

Conseil de l'Ordre des Avocats : MM. Fliniaux, *Bâtonnier* ; Dutemple, I, Lancelle, Tribou, Chappeau, *secrétaire*.

Avocats inscrits au Tableau : MM. Dutemple, Lancelle, Tribou, Fliniaux, Chappeau, Cirier, Cahiez. — *Avocats Stagiaires* : M. Georges Proyart, Fernand Proyart, Bézin, Théry.

Chambre des Avoués. Président : M. Morand ; *Syndic* : M. Carpentier ; *Rapporteur* : M. Dieu ; *Secrétaire-trésorier* : M. Derieux.

Avoués : MM. Glinel, Duez, Carpentier, Morand, Lestoille, Dieu, Derieux.

Huissiers : MM. Bernard, Hutin, Bourgeois, Mairesse, Waxin, Flavigny, Monvoisin, Valin, à Cambrai ; Dumont, à Carnières ; Hautcœur, Danjou, au Cateau ; Béra, Béra fils, à Clary ; Raux, à Marcoing ; Marchand, à Solesmes.

JUSTICES DE PAIX.

1^{er} CANTON. — CAMBRAI-EST. — Il réunit treize communes, outre une partie de celle du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Fourment. *Suppléants* : MM. Lancelle et Gaston Chappeau. *Greffier* : M. Delsalle. *Huissier-audencier* : M. Mairesse.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis, à dix heures, à l'Hôtel-de-Ville, salle du Prétoire.

2^e CANTON. — CAMBRAI-OUEST. — Il comprend dix-sept communes, outre une partie de celle du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Veber. *Suppléants* : MM. Fliniaux, Cirier. *Greffier* : M. Leflon. *Huissiers-audienciers* : MM. Monvoisin, Bourgeois.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux samedis, à dix heures, à l'Hôtel-de-Ville, salle du Prétoire.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce Tribunal, alternativement présidé pendant un trimestre par MM. les Juges de paix, tient ses audiences tous les quinze jours, le vendredi, à dix heures du matin, pendant toute l'année. Le Commissaire de police remplit auprès de ce Tribunal les fonctions de Ministère public.

Greffier : M. Thiéry.

Notaires des deux cantons de Cambrai : MM. Taisne, Flamant, Renaux, Chenu, Caron, Ouverlaux, Moraux, Laffrat, Décupère, à Cambrai.

Commissaires-priseurs : MM. Saudemont et Pillet, à Cambrai.

3^e CANTON. — CARNIÈRES. — Il comprend seize communes. *Juge de paix* : M. Baron. *Suppléants* : MM. Lefebvre, Langrand. *Greffier* : M. Ansiaux. *Huissier-audiencier* : M. Dumont, à Carnières.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées au jeudi de chaque semaine, à dix heures et demie : elles ont lieu à la mairie de Carnières.

Notaires du canton de Carnières : MM. Fontaine, à Avesnes-lez-Aubert ; Duez, à Quiévy.

4^e CANTON. — LE CATEAU. — Il comprend la ville du Cateau, le bourg de Catillon et quinze communes. *Juge de paix* : M. Dewilde. *Suppléants* : MM. Basquin et N..... *Greffier* : M. Dumat. *Huissiers-audienciers* : MM. Hautœur et Danjou.

Jours d'audiences : les audiences civiles sont fixées aux mercredis à 10 heures, et les audiences de simple police sont tenues le jeudi (tous les 15 jours).

Notaires du canton du Cateau : MM. Jacqz, Basquin, Cottiaux, Bauduin, au Cateau ; Delvallée, à Catillon.

5^e CANTON. — CLARY. — Il comprend dix-sept communes. *Juge de paix* : M. De Jardin. *Suppléants* : MM. Maronnier et Tamboise. *Greffier* : M. Bricout. *Huissiers-audienciers* : MM. Béra père et Béra fils.

Jours d'audiences : les audiences se tiennent tous les vendredis, à dix heures 1/2 du matin.

Notaires du canton de Clary : MM. Dutemple, à Walincourt ; Emond, à Clary ; Taisne, à Caudry.

6^e CANTON. — MARCOING. — Il comprend vingt communes. *Juge de paix* : M. Boutemy. *Suppléants* : MM. Leroy et A. Delabre. *Greffier* : M. Delobel. *Huissier-audiencier* : M. Raux.

Jours d'audiences : tous les mardis à dix heures.

Notaires du canton de Marcoing : MM. Andrieu, à Flesquières ; Dupuich, à Gouzeaucourt.

7^e CANTON. — SOLESMES. — Il comprend la ville de ce nom et seize communes. *Juge de paix* : M. Crimet. *Suppléants* : MM. Carlier, Cardon, ☉. *Greffier* : M. Roland. *Huissier-audiencier* : M. Marchand.

Jours d'audiences : les jeudis, à deux heures, audience publique, les vendredis, à deux heures, conseils de famille et conciliations ; l'audience de simple police a lieu le 1^{er} jeudi du mois, à 10 heures.

Notaires du canton de Solesmes : MM. Cattet et Delatre, à Solesmes.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

de l'Arrondissement de Douai.

Les audiences de ce Tribunal s'ouvrent à midi les mercredi et jeudi et à neuf heures du matin les autres jours. Les mercredis sont consacrés aux affaires commerciales ; les jeudis aux affaires de police correctionnelle et les vendredis et samedis aux affaires civiles.

Président : M. Delangre. — *Juge d'instruction* : M. Bottin. — *Juges* : MM. Legrand, Rousseau. — *Juges suppléants* : MM. Victor Théry, Dauphin. — *Procureur de la République* : M. Monier. — *Substitut* : M. Hirsch. — *Greffier* : M. Coppin. — *Commis-greffiers* : MM. Trogneux, N...

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, de huit heures du matin à quatre heures du soir.

Avocats : les mêmes que ceux de la Cour d'appel.

Avoués : MM. Fabre, Godefroy, Le Banneur, Pagniez.

Huissiers : MM. Boisseau, Pinsart, Claisse, Lecq, Parent, Rufin, Soyez, Cailliez, Druésne, à Douai ; François, à Arleux ; Behin, Lecouffe à Marchiennes ; Desmarets, à Orchies.

JUSTICES DE PAIX.

1^{er} CANTON. — DOUAI-NORD. — Ce canton est composé de cinq communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Charles-Jules Renard. *Suppléants* : MM. Druelle, Daix. *Greffier* : M. Célestin Richart. *Huissier-audiencier* : M. Boisseau.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis, à dix heures.

2^e CANTON. — DOUAI-SUD. — Il est composé de onze communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Edmond Delaby, ☉ A. *Suppléants* : MM. Regnault, Luce. *Greffier* : M. Dehem. *Huissier-audiencier* : M. Claisse.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis, à dix heures.

3^e CANTON. — DOUAI-OUEST. — Il réunit dix communes, outre

une partie du chef-lieu. *Juge de Paix* : M. Bottin. *Suppléants* : MM. Desplanque et Boutet. *Greffier* : M. Scrève. *Huissier audiencier* : M. Lecq.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux samedis, à dix heures.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce Tribunal tient ses audiences tous les jeudis, à dix heures, il est présidé alternativement par MM. les Juges de paix.

Greffier du tribunal : M. Coutelier.

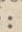
Notaires de Douai : MM. Regnault, Daix, Druon, de Bailliencourt dit Courcol, Waymel, Pouchain, Tréca, Fontaine, Coulon, Béghin, Salone.

Commissaires-priseurs : MM. Parenty, Delcambre, François, à Douai.


4^e CANTON. — ARLEUX. — Il est composé de quinze communes. *Juge de paix* : M. Potiez,  A. *Suppléants* : MM. Gustave Herbo et D. Dumont. *Greffier* : M. Herlin. *Huissier-audencier* : M. François.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis, à dix heures.

Notaires du canton : MM. Dransart, Danglot, à Arleux.

5^e CANTON. — MARCHIENNES. — Il est composé de quinze communes. *Juge de paix* : M. Merchier. *Suppléants* : MM. Spriet,  A, et Hubert. *Greffier* : M. Jules Dubus.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis, à neuf heures.

Notaires du canton : MM. Merlier et Spriet,  A, à Marchiennes.

6^e CANTON. — ORCHIES. — Il réunit neuf communes. *Juge de paix* : M. Léon Lerouge. *Suppléants* : MM. Henno, N.... *Greffier* : M. Bouchez. *Huissier-audencier* : M. Demarest.

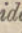
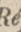
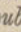
Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis, à dix heures.

Notaires du canton : MM. Delaroïère, Dubus et Bar, à Orchies.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

de l'arrondissement de Dunkerque.

Les audiences de ce Tribunal s'ouvrent à neuf heures. Les jeudis et les vendredis sont consacrés aux affaires civiles et aux criées, et les samedis aux affaires correctionnelles. Les référés ont lieu devant le Président, les mercredis à midi.

Président : M. Tabary, . — *Juges* : MM. de Taillandier, *juge d'instruction*, Cattoir, Riff. — *Juges suppléants* : MM. Michel, Devise. — *Procureur de la République* : M. Pelletreau,   A. — *Substitut* : M. de Sars. — *Greffier* : M. Spriet. — *Commis-greffiers* : MM. Gemberge et Boone.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures du soir.

Conseil de l'Ordre des Avocats : MM. Paul Govare, *Bâtonnier* ; Hovelt ; *Secrétaire* ; G. Cavrois, Alfred Dumont, Lefebvre. *Membres*.

Avocats inscrits au Tableau : MM. A. Willems ; L. Lefebvre ; A. Dumont ; A. Lebleu ; G. Cavrois ; G. Lefebvre ; Hovelt ; Paul Govare ; Deman. ☉ A ; Georges Mrael ; L. de Lesdain ; Paul Dufour ; Dubuisson ; Louis Blanckaert, Terquem. — *Stagiaire* : M. Verley.

Chambre des Avoués : MM. Lecomte, *Président* ; Dumont, *Syndic* ; Volboudt. *Rapporteur* ; Nosten, *Secrétaire*.

Avoués : MM. Dumont, Monteuis, Lecomte. Mrael, Volboudt, Nosten.

Huissiers : MM. Vollaëys, Suywens, Galloo, Goetghebeur et Monstreul, à Dunkerque ; Vaesken, Jacobsoone, à Bergues ; Ryngaert, à Bourbourg ; Couture, à Gravelines ; Dujardin, à Hondschoote ; Belvas, à Watten ; Lootvoet, à Wormhoudt.

JUSTICES DE PAIX.

1^{er} CANTON. — DUNKERQUE-EST. — Il est composé de huit communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Olivier. *Suppléants* : MM. Terquem, ✱, ☉ I, et Isidore Monteuis. — *Greffier* : M. Isoré. — *Huissier-audiencier* : M. Suywens.

Les audiences sont fixées aux jeudis et samedis, à neuf heures.

2^e CANTON. — DUNKERQUE-OUEST. — Il réunit six communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Monteuis. *Suppléants* : MM. Delval et Gabriel Pacaud. — *Greffier* : M. Ducrocq. *Huissier-audiencier* : M. Suywens.

Les audiences sont fixées aux jeudis et samedis, à onze heures.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce Tribunal tient ses audiences les mercredis, à onze heures (1^{er} et 3^{me} trimestres) et à neuf heures (2^{me} et 4^{me} trimestres) ; il est présidé alternativement par MM. les Juges de paix. L'un des Commissaires de police y remplit les fonctions de Ministère public.

Greffier du tribunal : M. Campignon.

Notaires des deux cantons de Dunkerque : MM. Lebleu, Bouly de Lesdain, Huret, Darras, Gabriel Beck, Delval, à Dunkerque.

Commissaires-priseurs : MM. Fournier et Vincler.

3^e CANTON. — BERGUES. — Il est composé de 13 communes.

Juge de paix : M. Tersen. *Suppléants* : MM. Carpentier et Hennegrave. — *Greffier* : M. Degaey. *Huissiers audienciers* : MM. Vaesken et Jacobsoone.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis à dix heures.

Notaires du canton : MM. Dupuy, Chocqueel et Hennegrave, à Bergues.

Commissaire-priseur : M. Vandenberghe.

4^e CANTON. — BOURBOURG. — Il réunit treize communes. *Juge de paix* : M. Méhaux. *Suppléants* : MM. J. Belle et Victor Vandembrouque. *Greffier* : M. Boin. *Huissier-audiencier* : M. Ryn-gaert.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et jeudis à onze heures.

Notaires du canton : MM. Beirnaert, Schallier, à Bourbourg.

5^e CANTON. — GRAVELINES. — Il réunit cinq communes. *Juge de paix* : M. Vandelet. *Suppléants* : MM. Salomé et Demarle-Fétel, A. †. — *Greffier* : M. Vermeersch. *Huissier-audiencier* : M. Cou-ture.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis et vendredis, à dix heures.

Notaires du canton : MM. Salomé et Desbois à Gravelines.

6^e CANTON. — HONDSCHOOTE. — Il est composé de huit communes. *Juge de paix* : M. Zorninger. *Suppléants* : MM. Outters et Thul-liez. *Greffier* : M. Zoete. *Huissier-audiencier* : M. Dujardin.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et ven-dredis, à dix heures.

Notaires du canton : MM. Vansteenbergh, Thulliez, à Hond-schoote; Guilbert, à Repxpoëde.

7^e CANTON. — WORMHOUT. — Il est composé de dix communes.

Juge de paix : M. Baudry. *Suppléants* : MM. Dehaëne, †, De-breyne. *Greffier* : M. de Lylle. *Commis-Greffier* : M. Abel de Lylle. *Huissier-audiencier* : M. Lootvoet.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis et vendredis, à dix heures.

Notaires du canton : MM. Debreyne, à Wormhout; Dehaene, à Bollezeele; Dejonghe, à Esquelbecq.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

de l'arrondissement d'Hazebrouck.

Les audiences de ce Tribunal s'ouvrent à neuf heures. Les ven-dredis sont destinés aux affaires civiles ; les samedis aux affaires civiles et commerciales. Les jeudis sont consacrés aux affaires cor-rectionnelles, des douanes, des contributions indirectes et fores-tières. Les lundis sont réservés pour les criées, et les mercredis pour les délibérés en la chambre du Conseil.

Président : M. Quantin. — *Juges* : MM. Lespagnol, O †, Poillion, *Juge d'instruction* ; Chadeflaud et Lebleu. *Juges suppléants*. — *Procureur de la République* : M. Schmitt. — *Substitut* : M. Caillet. — *Greffier* : M. Olivier. — *Commis-greffier* : M. Vanderputte.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, de neuf heures du matin jusqu'à midi, et depuis deux heures jusqu'à six heures du soir.

Avocats : MM. Degroote, Deschodt, Masson. — *Stagiaires* : MM. Deblock, Walles.



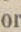
Avoués : MM. Didry, Dehandschoewercker, Galtier.

Huissiers : MM. Delétré, Deroubaix, Christiaens, à Hazebrouck; Ricour, à Bailleul; Cartignies, à Cassel; Debruyne, à Steenvoorde; Cailliez, à Merville.

JUSTICES DE PAIX.

1^{er} CANTON. — HAZEBROUCK-NORD. — Il est composé de neuf communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Taverne de Tersud. *Suppléant* : M. Emile Legrand. *Greffier* : M. Adrien Legrand. *Huissier-audencier* : M. Deroubaix.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis, à dix heures.

2^e CANTON — HAZEBROUCK-SUD. — Il réunit sept communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Gustave Deram,  A. *Suppléants* : MM. Morice, ,  A, N..... *Greffier* : M. Desmyttere. *Huissier-audencier* : M. Delétré.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis, à dix heures.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Les audiences de simple police ont lieu le dernier mercredi de chaque mois et sont tenues de trois mois en trois mois par chacun des Juges de paix. Le commissaire de police y remplit les fonctions de ministère public.

Greffier du tribunal : M. Gobrecht.

Notaires des deux cantons d'Hazebrouck : MM. Warein, Bogaert, Laversin, à Hazebrouck; N....., à Renescure; Pierens, à Wallon-Cappel; Deswarte, à Steenbecque; Bouquet, à Caëstre.

Commissaire-priseur : M. Legrand.

3^e CANTON. — BAILLEUL-NORD-EST. — Il est composé de trois communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de Paix* : M. Cuisinier.

Suppléants : MM. Delaval et Buns. *Greffier* : M. Sename. *Huissier-audencier* : M. Ricour.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis, à dix heures.

4^e CANTON. — BAILLEUL-SUD-OUEST. — Il réunit cinq communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Georges Chevalier.

Suppléants : MM. Biebuyck,  A, Jérôme Verlet. *Greffier* : M. Notteau. *Huissier-audencier* : M. Ricour.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et samedis, à neuf heures et demie.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

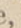
Ce Tribunal donne ses audiences le dernier vendredi du mois à trois heures; il est présidé alternativement par MM. les Juges de paix. Le commissaire de police y remplit les fonctions de Ministère public.

Greffier du tribunal : M. Loviny Victor.

Notaires des deux cantons de Bailleul : MM. Lotthé, Bécue, Meesmacker, à Bailleul; Pollet, à Nieppe; Plouvier, à Steenwerck; Ployart, à Vieux-Berquin.

Commissaire-priseur : M. Hameau.

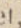
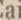
5^e CANTON. — CASSEL. — Il est composé de treize communes.

Juge de Paix : M. Brasseur. *Suppléants* : MM. Heem, Laporte,  A, *Greffier* : M. Merlevède. *Huissier-audiencier* : M. Cartignies.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis et jeudis, à dix heures; celles de simple police ont lieu le dernier mercredi de chaque mois, à dix heures.

Notaires du canton de Cassel : MM. Singer, Deschodt et Caulier, à Cassel; Desmidt, à Rubrouck.

6^e CANTON. — MERVILLE. — Il est composé de cinq communes.

Juge-de-Paix : M. Saudo, à Merville. *Suppléants* : MM. Grillet,  A, et Delassus, O . *Greffier* : M. Guy. *Huissier-audiencier* : M. Cailliez.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis, à dix heures.

Notaires du canton de Merville : MM. Wambergue, Legrand, à Merville; d'Halluin et Piat, à Estaires.

Commissaires priseurs : MM. Chassaing, à Merville; Sion, à Estaires.

7^e CANTON. — STEENVOORDE. — Il réunit neuf communes. *Juge-*

de-paix : M. Creton. *Suppléants* : MM. Mortier, Verbecke. *Greffier* : M. Desmulie. *Huissier-audiencier* : M. Debruyne.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux samedis, à dix heures.

Notaires du canton de Steenvoorde : MM. Alp. Outters et Baillieul à Steenvoorde; Renier, à Winezeele.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

de l'arrondissement de Lille.

Les audiences de ce Tribunal s'ouvrent à midi tous les jours de la semaine, pour les affaires civiles; les jeudi, vendredi et samedi pour les affaires correctionnelles; à onze heures, les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois pour les criées, licitations, ventes de biens de mineurs, et tous les mercredis à midi pour les saisies, surenchères et folles enchères. Les testaments olographes ou mystiques sont présentés à M. le Président, au Palais de Justice,

tous les jours non fériés, à onze heures et demie. Les référés ont lieu le jeudi, vendredi et samedi à onze heures et demie.

Président : M. Paul, ✱, r. Nationale, 243. — *Vice-Présidents* : MM. Martin, r. d'Antin, 33 ; Dassonville ☉ A, r. de l'Orphéon, 22. — *Juges* : MM. Multier, r. Nationale, 116 ; Labbe, r. Gauthier-de-Châtillon, 8 ; Regert, r. de l'Orphéon, 6 ; Levé, ✱, r. des Pyramides, 6 ; Bouillon, ☉ A, r. Nationale, 78 ; Lemaire, r. Jean-Sans-Peur, 2. — *Juges d'instruction* : MM. Delalé, ✱, r. Jacquemars-Giélée, 88 ; Vitry, r. Colbrant, 10. — *Juges suppléants* : MM. Deblock (chargé de l'instruction), r. des Chats-Bossus, 3 ; Ovigneur, r. Solférino, 251 ; Desticker, r. Jacquemars-Giélée, 51 ; Kiener, r. des Fleurs, 20 ; Gachon, pl. du Lion-d'Or, 15 ; Mantel, r. des Stations, 25. — *Procureur de la République* : M. Fournez, ✱, ☉ A, r. d'Angleterre, 32. — *Substitués* : MM. Massiet du Biest, r. de Fleurus, 32 ; de Bousquet de Florian, ☉ A, r. de Pourgogne, 12 ; Prudhomme, rue Solférino, 234 ; Houcix, r. Jeanne-d'Arc, 2. — *Juge honoraire* : M. Telliez, O ✱, r. des Fleurs, 22. — *Secrétaires du parquet* : MM. Janssoone, au Petit-Ronchin, et Dufour, r. Nationale, 30. — *Greffier* : M. A. Legrand, r. de l'Arc, 10. — *Commis-greffiers* : MM. Fiévet, r. des Hautes-Voies 56, La Madeleine ; Oyer, r. Neuve, 26 ; Plançq, r. Ovigneur, 2. — *Interprètes judiciaires* : MM. Philippe, r. d'Iéna, 149 ; Vandriesten, r. du Fg-de-Roubaix, 86. — Hacquin, ☉ A, r. Léon-Gambetta, 17.


Le greffe est ouvert pendant toute l'année, depuis neuf heures ; du matin, jusqu'à cinq heures, les dimanches et fêtes exceptés.

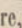
Conseil de l'Ordre des Avocats. Bâtonnier : M. Houdoy, Square Jussieu, 8. — *Membres* : MM. Delemer, r. Jean-sans-Peur, 10 ; Decroix, ☉ A, pl. de la République, 28 ; Basquin ☉ A, r. Puëbla, 12 ; Selosse, r. St-Pierre, 5 ; Barbe, ☉ A, r. St-Pierre, 14 ; Dolez, r. Patou, 22 ; Boyard-Chammard, r. du Palais, 11. — *Secrétaire* : Thellier de la Neuville, ☉ A, r. des Jardins, 26.

Avocats inscrits au tableau : MM. Houzé de l'Aulnoit père, ✱, r. Royale, 61 ; Ovigneur, O ✱, ☉ A, r. Tenremonde, 2 ; Théry Gustave, square Dutilleul, 33 ; Vanlaer, bd. de la Liberté, 127 ; Delemer, r. Jean-sans-Peur, 10 ; Testelin, r. Jean-sans-Peur, 14 ; Reufflet, r. Nationale, 104 ; Decroix, ☉ A, pl. de la République, 28 ; Basquin, ☉ A, r. Puëbla, 12 ; Verstaen, r. de Tenremonde, 7 ; Dubrulle, r. Royale, 89 ; Barbe, ☉ A, r. Saint-Pierre, 14 ; Houdoy, square Jussieu, 8 ; Selosse, r. St-Pierre, 5 ; Dolez, r. Patou, 22 ; Villaret, r. Jacquemars-Giélée, 32 ; Thellier de la Neuville, ☉ A, r. des Jardins, 26 ; Chesnelong, r. Royale, 99 ; Delecroix, pl. du Concert, 7 ; Thévenin, r. St-Jacques, 14 ; Guichard, r. Patou, 10 ; Danchin, r. des Fossés, 15 ; Cuvelier, bd. de la Liberté, 108 ; Boyer-Chammard, r. du Palais, 11 ; Mertian de Muller, r. Boucher-de-Perthes, 74 ; Roche, ✱, r. Vieille-Comédie, 16bis ; Fauchille, r. Royale, 56 ; Blondeau, r. d'Angleterre, 5 ; Parmentier, r. St-Etienne, 45 ; Camus, r. de Bourgogne, 15 ; Marion, r. Colson, 4 ; Laleman, r. Inkermann, 47 ; Brackers d'Hugo, r. Jacquemars-Giélée, 8 ; Werquin, r. des Fossés, 8 ; Roquette, r. Royale, 92, Carpentier, r. Jacquemars-Giélée, 35 ; Le Thierry d'Annequin, r. de Roubaix, 30 ;

Mahieu, square Jussieu, 5; Gervais, ~~X~~, square Rameau, 19; Bonduel, r. de Bourgogne, 22; Petit, r. Trichon, 63, Roubaix; Catelle, à Croix; Théry Louis, square Dutilleul, 35; Cointrelle, r. Jacquemars-Giélée, 57^{bis}; Boulangé, r. de Roubaix, 24; Chrisis, r. Jacquemars-Giélée, 91; Leblond, r. Jean-sans-Peur, 41; Massart, r. des Prêtres, 12; Houzé de l'Aulnoit Paul, r. de la Barre, 48; Cléty, r. St-Vincent-de-Paul, 18, Roubaix; Labbe, r. Gauthier-de-Châtillon, 8; Dufay, r. Masurel, 15; Delepouille, r. de Bourgogne, 1; Dhellemmes, r. Pellart, 19, Roubaix; Gayet, r. Négrier, 27; Clément, r. Fontaine-Delsaux, 30; Dufumier, à Mérignies; Bataille, r. Négrier, 60.

Avocats stagiaires : MM. Delesalle r. du Vieux-Marché-aux-Poulets, 24; Edouard Ovigneur, r. Solferino, 254; Rollero, r. Alexandre-Leleux, 125; Renard, r. Henri-Kolb, 60; Pérot, r. de Douai, 11^{bis}; Lefebvre, r. de Béthune, 38; Fauchille, r. Jemmapes, 86; Vanelslantdt, r. de Lens, 87; Honoré, r. du Grand-Chemin, 47^{bis}, Roubaix; Devrière, r. de la Bassée, 3, Marchant, r. Princesse, 40; Lebleu, r. Nationale, 242; Rogez, r. de Paris, 127; Vanlaer fils, bd. de la Liberté, 127; Lefrancq, r. du Vert-Bois, 22; Delemer fils, r. Jean-sans-Peur, 10; Labbe, r. Gauthier-de-Châtillon, 8; Herbeaux, r. Solferino, 173; Eycken, r. des Tours, 11; Rajat, r. des Pyramides, 18; Lemelle, r. des Arts, 20; Gobert, r. de la Petite-Allée, 2; Santerne, r. Jacquemars-Giélée, 68; Duvillier, r. Henri-Kolb, 43; Van Costenobel, r. Jeanne d'Arc, 14; Genevoise, r. Jacquemars-Giélée, 54; Debroucker, r. Léon-Gambetta, 40; Royel, r. Princesse, 44; Danjou, r. de Béthune, 60; Basquin, r. d'Anjou, 25; Rogier, r. de Lorraine, 9; à Roubaix; Blaise, r. de Paris, 58.

Chambre des avoués. Président : M. Boitel,  A, r. d'Angleterre 64; *Syndic* : M. Houzé, square Jussieu, 11; *Rapporteur* : M. Godron, bd. de la Liberté, 103; *Secrétaire et Trésorier* : M. Desmazières, r. Puébla, 5.

Avoués : MM. Houzé, square Jussieu, 11; Godron, bd. de la Liberté, 103; Bulteau, r. Royale, 28; Boitel,  A, r. d'Angleterre, 64; Desmazières, r. Puébla, 5; Rombaut, r. de la Barre, 29^{bis}; Jaspas, r. de Tenremonde, 8; Flamen, bd. de la Liberté, 4.

Huissiers : MM. Lefebvre, r. de l'Hôpital-Militaire, 53; Rattel, bd. de la Liberté, 113; Desprez, r. du Vert-Bois, 23; Bailliez, r. du Vert-Bois, 11; Troyaux, r. St-Etienne, 55; Deroulée, square Jussieu, 4; Bourguignon, r. du Palais-de-Justice, 4; Fouan, r. Nationale, 117; Leclercq, r. de l'Hôpital-Militaire, 50; L'herminez, r. du Palais, 8; Dugard, r. Basse, 46; Moronval, r. Basse, 7; Fiévet, r. du Vert-Bois, 8; Dujardin, à Armentières; Limage, à Haubourdin; Hespel, à Lannoy; Singer, à Pont-à-Marcq; Lemar, à Quesnoy-sur-Deûle; Lemaître, à La Bassée; Grumbach, r. des Fabricants, 14, Roubaix; Forgeois, r. du Nord, 4, Roubaix; Buns, r. Pellart, 22, Roubaix; Stopin, à Seclin; Carrière, à Cysoing; Devillers, r. d'Illavré, 7, Tourcoing, et Lepoivre, r. d'Illavré, 27, Tourcoing.

JUSTICES DE PAIX.

Le 1^{er} ARRONDISSEMENT est composé des cantons Est et Nord-Est de Lille qui comprennent, outre une partie du chef-lieu, les

communes d'Hellemmes et de Mons-en-Barœul. — *Juge de Paix* : M. Devette, r. de Loos, 13. — *Suppléants* : MM. Pajot, sénateur inamovible, r. de l'Hôpital-Militaire, 29 ; Blondeau, r. d'Angleterre, 5. — *Greffier* : M. Convain, r. de l'Hôpital-Militaire, 10. — *Huissier-audencier* : M. L'herminez, r. du Palais, 8.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis à neuf heures et demie du matin et aux jeudis, à trois heures.

Le 2^e ARRONDISSEMENT est composé du canton Nord de Lille qui comprend, outre une partie du chef-lieu, la commune de La Madeleine. — *Juge de Paix* : M. Marcel, rue Solferino, 156. — *Suppléants* : MM. Ovi-gneur, O *, A, r. Tenremonde, 2 ; Cuvelier, bd de la Liberté, 108. — *Greffier* : M. Wille, r. Colbrant, 14. — *Huissier-audencier* : M. Troyaux, r. Saint-Etienne, 55.

Jours d'audiences : les audiences publiques sont fixées aux mercredis, à neuf heures et demie.

Le 3^e ARRONDISSEMENT est composé du canton Sud-Est de Lille qui comprend, outre une partie du chef-lieu, les communes de Faches, Lezennes et Ronchin. *Juge de paix* : M. Goubet, I, r. du Marché, 90 ; *Suppléants* : MM. Houdoy, square Jussieu, 8, et Thellier de la Neuville, A, r. des Jardins, 26 ; *Greffier* : M. Duneufgardin, r. Fabriey, 4 ; *Huissier-audencier* : M. Lefebvre, r. de l'Hôpital-Militaire, 53.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis, à dix heures du matin.

Le 4^e ARRONDISSEMENT est composé des cantons Centre, Sud et Sud-Ouest de Lille. *Juge de Paix* : M. Lancien, A, r. des Pyramides, 39 ; *Suppléants* : MM. Basquin, A, r. de Puëbla, 12, et Verstaen, r. Tenremonde, 7 ; *Greffier* : M. Lassime, r. Fontaine-del-Saulx, 10 ; *Huissier-audencier* : M. Rattel, bd. de la Liberté, 113.

Jours d'audiences : le lundi, à 9 heures, audience publique ; lundi, à 3 heures, conseils de famille et conciliations ; mercredi, à 3 heures, conciliations, enquêtes, conseils de famille.

Le 5^e ARRONDISSEMENT est composé du canton Ouest de Lille, qui comprend, outre une partie du chef-lieu, les communes de Lambersart, Marquette-lez-Lille, St-André-lez-Lille et Wambrechies. *Juge de paix* : M. Boivin, r. des Postes, 22 ; *Suppléants* : MM. Lemay, A, r. Solferino, 64, et Danchin, r. des Fossés, 15 ; *Greffier* : M. Devriendt, r. de la Préfecture, 26 ; *Huissier-audencier* : M. Bailliez, r. Jean Roisin, 11.

Jours d'audiences : les audiences ont lieu le jeudi, à 9 h. 1/2, pour les audiences sur citation et sur avertissement, à la Mairie, salle du Tribunal de simple police.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Le tribunal de simple police, alternativement présidé trimestriellement par MM. les Juges de paix, tient ses audiences les samedis, à neuf heures. Un commissaire de police remplit auprès de ce Tribunal les fonctions de Ministère public.

Greffier : M. Beauchet, r. du Marché, 10 bis.

Notaires des huit cantons de Lille : MM. Lefebvre, Jules, bd. de la Liberté, 64 ; Lefebvre, Emile, r. de Béthune, 38 ; Roussel, Charles, *,

r. de la Barre, 37; Desrousseaux, bd. de la Liberté, 143; Deledicque, bd. de la Liberté, 101; Danel, r. de l'Hôpital-Militaire, 62; Courmont, r. Royale, 41; Pasteau, r. de Tenremonde, 6; Devey, r. de Tenremonde, 5; Roure, r. de Pas, 13; Herlin, bd. de la Liberté, 22; Desmazières, r. du Molinel, 42; Motte, r. de l'Hôpital-Militaire, 37; Mabile de Poncheville, r. de Bourgogne, 9; Navarre, r. Léon Gambetta, 23; Vanlaer, bd. de la Liberté, 84; Deleplanque, r. St-Étienne, 66; Martin, r. Jacquemars-Giélée, 11; Vallois, à Wambrechies; Pourbaix, à Ronchin.

Chambre de discipline: MM. Emile Lefebvre, *Président*; Deledicque, *premier Syndic*; Vahé, *deuxième Syndic*; Verhaeghe, *Rapporteur*; Roussel, *, *Secrétaire*; Poissonnier, *Trésorier*; Jules Lefebvre, Delehelle, Ghesquières, *Membres*.

Commissaires-priseurs: MM. Baligand, r. Solférino, 259; Wicart, r. de l'Arc, 11; Moeneclay, r. Solférino, 13; Guilluy r. Jean-Bart, 22; Robert, r. Jean-Roisin, 10, à Lille.

9^e CANTON. — ARMENTIÈRES. — Il est composé de huit communes. *Juge de paix*: M. Delsaux. *Suppléants*: MM. Duhot, A, et Desuet. — *Greffier*: M. Peinte. *Huissier-audiencier*: M. Dujardin.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux lundis, jeudis et vendredis, à dix heures.

Notaires du canton d'Armentières: MM. Dufour, Desmazières, Desuet, à Armentières.

Commissaire-priseur: M. Ghesquière, à Armentières.

10^e CANTON. — CYSOING. — Il réunit quatorze communes. *Juge de paix*: M. Sauvage. *Suppléants*: MM. Desmons, à Cysoing; Pottier, à Templeuve. — *Greffier*: M. Lefebvre. *Huissier-audiencier*: M. Carrière.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux mardis, à dix heures du matin, pour les affaires civiles, et au dernier jeudi de chaque mois pour les affaires de simple police.

Notaires du canton de Cysoing: MM. Brunel, à Cysoing; Dorchies, à Templeuve.

11^e CANTON. — HAUBOURDIN. — Il est composé de seize communes. *Juge de paix*: M. Quenson. *Suppléants*: MM. Bonzel et Platel. *Greffier*: M. Leclercq. *Huissier-audiencier*: M. Limage.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux mardis et vendredis, à dix heures du matin.

Notaires du canton d'Haubourdin: MM. Delehelle, à Haubourdin; Bouchart, à Lomme; Galloo fils, à Radinghem; Mathias, à Wavrin.

12^e CANTON. — LA BASSÉE. — Il réunit onze communes. *Juge de paix*: M. d'Herbomez. *Suppléants*: MM. Lenglin et Destieux. *Greffier*: M. Lesage. *Huissier-audiencier*: M. Lemaitre.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux jeudis et samedis à dix heures.

Notaires du canton de La Bassée: MM. Buisine, Parsy, à La Bassée; Lorthios, à Aubers; Cauchie, à Fournes.

13^e CANTON. — LANNŌY. — Il est composé de seize communes. *Juge de paix*: M. Desains, A. *Suppléants*: MM. Stien et Parent. *Greffier*: M. Trempont. *Huissier-audiencier*: M. Hespel.

Jours d'audiences: les audiences civiles sont fixées au samedi, à neuf heures et demie du matin; celles de simple police au 2^e samedi de chaque mois à la même heure.

Notaires du canton de Lannoy: MM. Valencucq, à Lannoy; Dumont, à Aescq.

14^e CANTON. — PONT-A-MARQC. — Il est composé de quinze communes. *Juge de paix*: M. Lecocq. *Suppléants*: MM. Lepeuple, ⚔ et Carton. *Greffier*: M. Desmazières; *Huissier-audiencier*: M. Singer.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux jeudis, à dix heures du matin, pour les audiences civiles, et tous les quinze jours, le jeudi, pour les audiences de police.

Notaires du canton de Pont-à-Marcq: MM. Motte, à Pont-à-Marcq; Mariage, à Phalempin.

15^e CANTON. — QUESNOY-SUR-DEÛLE. — Il se compose de neuf communes. *Juge de paix*: M. Damiens. *Suppléant*: MM. Hennion et N... *Greffier*: M. Dhalluin. *Huissier-audiencier*: M. Lemar.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf heures.

Notaires du canton de Quesnoy-sur-Deûle: MM. Vandebussche, à Quesnoy; Ernest Meurillon, Hennion, à Comines.

16^e CANTON. — ROUBAIX-EST. — Il se compose d'une section de Roubaix et d'une section de la commune de Wattrelos.

17^e CANTON. — ROUBAIX-OUEST. — Il se compose d'une section de Roubaix et des communes de Croix et de Wasquehal.

Les cantons de Roubaix-Est et de Roubaix-Ouest sont réunis sous une seule juridiction.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux mardis et mercredis de chaque semaine à neuf heures et demie du matin.

Juge de Paix des cantons Est et Ouest: M. Claustre; *Suppléants*: MM. Chatteleyn et Achille Rousseau; *Greffier*: M. Waymel.

18^e CANTON. — ROUBAIX-NORD. — Il se compose de deux communes. *Juge de Paix*: M. Petit, boul. de la République, 35; *Suppléants*: MM. Barbotin et Briet; *Greffier*: M. Duthy; *Huissier-audiencier*: M. Grumbach.

Jours d'audience: les audiences sont fixées aux mercredis et vendredis de chaque semaine à deux heures de l'après-midi.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal tient ses audiences les jeudis à 2 heures; il est présidé alternativement par MM. les Juges de paix. M. Chapé, commissaire de police du 4^e arrondissement, remplit les fonctions de Ministère public. *Greffiers du Tribunal*: MM. Duthy et Waymel, greffiers de paix, à tour de rôle.

Notaires des cantons de Roubaix: MM. Duchange, Poissonnier, Vabé, Fontaine, à Roubaix.

Commissaire-priseur: M. René Coez, à Roubaix.

19^e CANTON. — SECLIN. — Il réunit seize communes. *Juge de paix*: M. Lebeau. *Suppléants*: MM. Louis Desmazières, ⚔, ⚔ A, Delhaye. *Greffier*: M. Delcambre. *Huissier-audiencier*: M. Stopin.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux vendredis, à neuf heures, pour les affaires civiles, et tous les quinze jours, le jeudi, à la même heure, pour la simple police.

Notaires du canton de Seclin : MM. Delommez, N. . . , à Seclin.

20^e CANTON. — TOURCOING-NORD. — Il comprend une partie du chef-lieu et les communes de Bousbecque, Halluin, Linselles et Roncq.

21^e CANTON. — TOURCOING-NORD-EST. — Il comprend une partie du chef-lieu et la commune de Neuville-en-Ferrain.

Les deux cantons sont réunis sous une seule juridiction.

Juge de paix : M. Charlier. *Suppléants* : MM. Muller et Lefrançois.

Greffier : M. Vernette. *Huissier-audiencier* : M. Lepoivre.

Jours d'audience : le mardi et le vendredi, à 10 heures.

22^e CANTON. — TOURCOING-SUD. — Il réunit trois communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Broquard. *Suppléants* : MM. Destombes et Lombard. *Greffier* : M. Farvacque. *Huissier-audiencier* : M. Devillers.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis et samedis, à dix heures.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal tient ses audiences les premier et troisième jeudis de chaque mois, à neuf heures; il est présidé alternativement par MM. les Juges de paix. Le Commissaire central de police remplit les fonctions de Ministère public.

Greffier du Tribunal : M. Duvillier.

Notaires des trois cantons de Tourcoing : MM. Debœuf fils, Théry, Ghesquières, à Tourcoing; Hopsomer, à Linselles; Duprez, à Roncq; Ducrocq, à Mareq-en-Barœul.

Commissaire-priseur : M. Jude.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

de l'arrondissement de Valenciennes.

Les audiences du Tribunal s'ouvrent à dix heures. Les mercredis (ventes judiciaires) et jeudis sont destinés aux affaires civiles et aux flagrants délits; après celles-ci, le Tribunal s'occupe des affaires de nature à être jugées à bureau ouvert. Les vendredis et samedis sont réservés aux affaires correctionnelles.

Les affaires civiles de nature à être jugées sur requêtes sont vidées au commencement ou à la fin de toutes les audiences, indifféremment.

Président : M. Sabès, \odot I. — *Juges* : MM. Cordier, Gobert, Boudry (Juge d'instruction), *Juges suppléants* : MM. Doutriaux, \odot I, Désorbaix. — *Procureur de la République* : M. Poulle. — *Substitut* : M. Bucquoy. — *Greffier* : M. Limaige. — *Commis-greffiers* : MM. Lejay, Hernoud, Plé.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, depuis neuf heures du matin jusqu'à six heures du soir, sans interruption.

Conseil de l'Ordre des Avocats. Bâtonnier : M. Doutriaux \odot I; *Secrétaire* : M. Désorbaix; — MM. Sautteu, \odot I, Armand, Thellier de Poncheville, C \ddagger .

Avocats inscrits au Tableau : MM. J.-B. Foucart, Girard, Doutriaux, \odot I, Thellier de Poncheville, C \ddagger , Sautteu, \odot I, St-

Quentin, A. Armand, Désorbaix, Dubiez, Delcourt, Paul Foucart, Canu, Douay, Roguin, Cellier, Bailly, *Stagiaires* : MM. Chotteau, Epinay.

Chambre des Avoués. Président : M. Marbotin ; *Syndic* : M. Boutry ; *Rapporteur* : M. Devillers ; *Secrétaire-trésorier* : M. Van de Velte.

Avoués : MM. Edmond Lestoille, Léonide Marbotin, Charles Devillers, Albert Boutry, Ducattez, Van de Velte.

Huissiers : MM. Dreyfuss, Gardin, Coulon, Lion, Choquet, Leflan, Lalmant, Chaussez, Beaumont, Mathieu, Tondelier, à Valenciennes ; Gruel, à Bouchain ; Marchand, à Condé ; Caridroit, Tison, à Saint-Amand ; Ghienne, à Denain.

JUSTICES DE PAIX.

1^{er} CANTON. — VALENCIENNES-NORD. — Il est composé de huit communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Lavoix. *Suppléants* : MM. Sautteau, I, Lestoille. *Greffier* : M. Guillaume. *Huissier-audiencier* : M. Lalment.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis, à neuf heures du matin. Les Conseils de famille ont lieu le mercredi à dix heures du matin.

2^o CANTON. — VALENCIENNES-EST. — Il comprend dix communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Piettre. *Suppléants* : MM. Deromby, I, et Bultot. *Greffier* : M. Deudon. *Huissier-audiencier* : M. Choquet.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis à neuf heures du matin.

3^o CANTON. — VALENCIENNES-SUD. — Il réunit quinze communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Baudrain, A. *Suppléants* : MM. Saint-Quentin, A, Fally. *Greffier* : M. Dupain. *Huissier-audiencier* : M. Gardin.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux samedis, à neuf heures du matin.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Le Tribunal de simple police de Valenciennes tient ses audiences tous les quinze jours, le jeudi, à neuf heures du matin. Il est présidé alternativement par MM. les Juges de paix. Le Commissaire central de police y remplit les fonctions de Ministère public.

Greffier du tribunal : M. Lemoine.

Notaires des trois cantons de Valenciennes : MM. Beaupère, Lefebvre, Cartigny, Deltombe, Delcourt, Mabille, Namur, Julien, Fally, Roger, Stiévez, à Valenciennes.

Commissaires-priseurs : MM. Lancial, Gostieau et Sueur, à Valenciennes.

4^e CANTON. — BOUGHAIN. — Il est composé de quatorze communes. *Juge de paix*: M. Canonne, à Neuville-sur-l'Escaut. *Suppléants*: MM. Canonne, notaire à Bouchain, et Clément Coquelle, A, O, agriculteur, maire à Mastaing; *Greffier*: M. Ghienne, à Bouchain. *Huissier-audencier*: M. Gruel, à Bouchain.

Jours d'audiences: les audiences civiles sur citations, le mercredi à neuf heures du matin; les audiences de conciliations, le même jour à 9 heures; les audiences de simple police le dernier mercredi du mois à neuf heures.

Notaires du canton: MM. Canonne et Varlet, à Bouchain.

5^e CANTON. — CONDÉ. — Il réunit neuf communes. *Juge de paix*: M. L. Petit. *Suppléants*: MM. Amand et Ch. Fally. *Greffier*: M. Stoupy. *Huissier-audencier*: M. Marchand.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf heures et demie du matin.

Notaires du canton: MM. Longatte, F. Castiau, Namur, à Condé.

Commissaire-priseur: M. Lebel, à Condé.

6^e CANTON. — DENAIN. — Il est composé de sept communes. *Juge de paix*: M. Lesens. — *Suppléants*: MM. Delcambre, *, et Caron, A. — *Greffier*: M. Trinquart. — *Huissier-audencier*: M. Augustin Ghienne.

Les audiences civiles sur citation et les audiences de conciliation, le mercredi à deux heures et demie; les audiences de simple police, le dernier mardi du mois à deux heures.

Notaire: M. Lefebvre, à Denain. — Aux termes de la loi du 29 décembre 1886, les notaires du canton de Bouchain et le notaire du canton de Denain ont le droit d'instrumenter dans ces deux cantons concurremment.

7^e CANTON. — SAINT-AMAND (rive droite de la Scarpe). — Il est composé de six communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix*: M. Hénault. *Suppléants*: MM. Mention et Marion, *, †. *Greffier*: M. Falize. *Huissiers-audenciers*: MM. Caridroit et Tison.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux vendredis, à deux heures.

8^e CANTON. — SAINT-AMAND (rive gauche de la Scarpe). — Il réunit dix communes, outre une partie de celle du chef-lieu. *Juge de paix*: M. Plateau. *Suppléants*: MM. Tournois et Biller. *Greffier*: M. Lenne. *Huissiers-audenciers*: MM. Caridroit et Tison.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux mardis, à deux heures.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Le Tribunal de simple police de Saint-Amand tient ses audiences les premier et troisième *mercredis* de chaque mois, à dix heures.

Il est alternativement présidé par MM. les Juges de paix; le Commissaire de police y remplit les fonctions de Ministère public.

Greffier du Tribunal: M. Lemaire.

Notaires du canton de Saint-Amand (rive droite): MM. Vérez et Mention, à Saint-Amand; André, à Mortagne.

Notaires du canton de Saint-Amand (rive gauche): MM. Démanest, Biller et Barbieux, à Saint-Amand.

Commissaire-priseur: M. Jouard, à Saint-Amand.

ASSISTANCE JUDICIAIRE.

Aux termes de la loi du 22 janvier 1851, l'admission à l'Assistance judiciaire est prononcée par un Bureau spécial établi au Chef-lieu judiciaire de chaque Arrondissement.

Les bureaux d'Assistance judiciaire sont composés comme suit :

COUR D'APPEL DE DOUAI. — *Président*: M. Maillard, Avocat; MM. de Beaulieu, Avocat; Hattu, Avocat; Coppin, ancien Avoué; Gracy, ancien Magistrat; Fardel, Avoué; *Secrétaire*: M. Briquet.

TRIBUNAL CIVIL D'AVESNES. — *Président*: M. Pécard; MM. Maire, Avocat; Lequime, rentier; Saulnier, Receveur d'Enregistrement; *Secrétaire*: M. Wersinger, Commis-greffier.

TRIBUNAL CIVIL DE CAMBRAI. — *Président*: M. Ledoux, ancien Notaire; MM. Proyart, Avocat; Dieu, Avoué; Privat, Receveur d'Enregistrement; Bezin, Avocat; *Secrétaire*: M. Fournier.

TRIBUNAL DE DOUAI. — *Président*: M. Druelle, Avocat; MM. Fabre, Avoué; Declercq, Conservateur des hypothèques; Desplanque, Avoué honoraire, Luce, Avocat; *Greffier-secrétaire*: M. Coppin.

TRIBUNAL DE DUNKERQUE. — *Président*: M. G. Dumont, Avoué; MM. Deman, Notaire honoraire; René Hovelt, Avocat; Lefebvre, père, Avocat; Bertin, Sous-Inspecteur de l'Enregistrement et des Domaines; *Greffier-Secrétaire*: M. Spriet.

TRIBUNAL CIVIL D'HAZEBROUCK. — *Président*: M. Toursel, ancien Notaire; MM. Degroote, Avocat; Laversin, notaire; Stoffaes, Receveur de l'Enregistrement; *Secrétaire*: M. Olivier.

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE. — *Président*: M. Houdoy, Avocat; *Vice-Président*: M. Thellier de la Neuville, A, Avocat; MM. Jaspas, Avoué rapporteur; Dolez, Avocat; Lurguic, Sous-Inspecteur de l'Enregistrement; *Secrétaire*: M. Albert Legrand, Greffier en chef.

TRIBUNAL CIVIL DE VALENCIENNES. — *Président*: M. Doutriaux, I, avocat; MM. Armand, Avocat; Marbotin, Avoué; Ed. Bultot, Suppléant du Juge de Paix; Lacombe-Cazal, Sous-Inspecteur de l'Enregistrement; *Secrétaire*: M. Lejay.

TRIBUNAUX DE COMMERCE.

Loi du 8 décembre 1883.

Les Tribunaux de commerce existant dans le Département sont placés dans les villes de Cambrai, Dunkerque, Lille, Roubaix, Tourcoing et Valenciennes. Ils sont composés comme suit :

TRIBUNAL DE CAMBRAL. — *Président* : M. Nestor Copin. — *Juges* : MM. Ernest Pagnier, Henri Parent, Arlatte Pierre, Vaillant-Pruvot. — *Juges suppléants* : MM. Eugène Hallette, Edouard Régnier, Camuset Charles, Garin Edmond. — *Greffier* : M. Gustave Férez. — *Commis-greffier* : M. Albert Choquet.

TRIBUNAL DE DUNKERQUE. — *Président* : M. Paul Collet. — *Juges* : MM. Lefebvre, Ladureau, Demey Emile et Deck-Vanarién. — *Juges suppléants* : MM. Denoyelle, Cabour, Dufour-Bourbier et Coquelle Félix. — *Greffier* : M. Michel. — *Commis-greffier* : M. Defever.

TRIBUNAL DE LILLE. — *Président* : M. Thiriez Alfred, ✱, r. Nationale, 308. — *Juges* : MM. Charles Bocquet, r. de Thionville, 7; Hector Wargny, bd. de la Liberté, 185; Albert Dujardin, boulev. Vauban, 118; Auguste Bonte, r. de l'Hôpital-Militaire, 99; Rogez Henri, r. du Marché, 125; Decoster-Huet, r. Basse, 24; Porion Georges, à St-André; N.... — *Juges suppléants* : MM. Georges Wallaert, r. de Bourgogne, 27; Le Blan Emile, r. des Stations, 97; Desombre Henri, r. de Tournai 88bis; N.... — *Greffier en chef* : M. Louis Fontaine, rue Solférino, 15. — *Commis-greffier* : M. Abel Capon.

TRIBUNAL DE ROUBAIX. — *Président* : M. Henry Ternynck. — *Juges* : MM. Stéphane Wibaux, Charles Junker, ✱A, Louis Toulemonde-Parent, Mathon Henry, Derville Louis. — *Juges suppléants* : MM. Charles Leborgne, Henry Glorieux, Albert Prouvost, Léon Cateaux, Delattre Achille, Strat Jules. — *Greffier en chef* : M. Emile Vitou. — *Commis-greffier* : M. Jules Lefebvre.

TRIBUNAL DE TOURCOING. — *Président* : M. Laurent Désiré. — *Juges* : MM. Paul Dubrule, Pierre Defretin, Pollet Charles, Dervaux Eugène. — *Juges suppléants* : MM. Alphonse Glorieux, Henri Herbaux, Eugène Masure, Dalle Antoine, Motte-Jacquart et Masquillier-Dewavrin. — *Greffier* : M. E. Delerue.

TRIBUNAL DE VALENCIENNES. — *Président* : M. Debiève. — *Juges* : MM. Emile Fally, Mabilie, Broudehoux, Haillet Léon. — *Juges suppléants* : MM. Evariste Lefrancq, Maurice Delame, Ed. Billiet, Lacroix. — *Greffier* : M. Ed. Leroy. — *Commis-greffiers* : MM. F. Legrand, A. Desruelles. — *Huissier-audiencier* : M. Leflan.

CONSEILS DE PRUDHOMMES.

ARMENTIÈRES. — *Président* : M. Édouard Chérigé; *Vice-Président* : M. Flament Rémy; *Secrétaire* : M. Désiré Peinte. —

1^{re} CATÉGORIE. PATRONS : MM. Emile Debosque; Eugène Dufour; Alfred Charvet; Célestin Clarisse; Leuridan-Bouche; OUVRIERS : MM. Théophile Nevejans; Henri Boulinguiez; Henri Brulois; Charles Duthoit; Jules Somon; Emile Claerbout. — 2^e CATÉGORIE. PATRON : M. Lefebvre-Caron; OUVRIER : M. Cornillie Léopold. — 3^e CATÉGORIE. PATRON : M. Bouquillon-Wgeux; OUVRIER : M. Adolphe Leroy. — 4^e CATÉGORIE. PATRON : M. Charles Breuvart; OUVRIER : M. Henri Six.

CAMBRAI. — *Président* : M. André Hennino ; *Vice-Président* : M. Ferdinand Bélami. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRONS : MM. Ildephonse Thiéry ; Louis Carlier ; OUVRIERS : MM. Charles Leseur ; Charles Bourgeois ; Constant Rimette. — 2^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Gransart ; N. . . . — OUVRIER : M. André Hennino. — 3^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Ferdinand Bélami ; Edmond Paris ; OUVRIER : M. Dieudonné Cretin fils.

COUSOLRE. — *Président* : M. Dendien ; *Vice-Président* : M. Wallerand ; *Secrétaire* : M. Broutin. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRON : MM. François Dendien ; Constant Camelot ; Daras ; Matagne ; OUVRIERS : MM. Alexandre Garsaux ; François Bruyère ; Séraphin Pinchart ; Achille Wallerand. — 2^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Adolphe Michel ; Philibert Henaut ; OUVRIERS : MM. Joseph Tournay-Moyen ; Henri Devillers.

DOUAL. — *Président* : M. Cavroy ; *Vice-Président* : M. Dargaud ; *Secrétaire* : M. Georges Richart, licencié en droit. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRON : M. Piérache ; OUVRIER : M. Marez. — 2^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Cavroy ; Théodore Tesse ; OUVRIERS : MM. Émile Sarrazin ; Morel. — 3^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Louchet et Mortreux ; OUVRIERS : M. Emile Gouy et Douchez Henri. — 4^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Détrain et Lefebvre-Declercq ; OUVRIERS : MM. Ferdinand Lefebvre et Marquette Alexandre. — 5^e CATÉGORIE. PATRON : M. Buisine Émile ; OUVRIER : M. Dargaud. — 6^e CATÉGORIE. PATRON : M. Georges Chappuy ; OUVRIER : M. Lagaisse.

BUNKERQUE. — *Président* : M. Cappelle ; *Vice-Président* : M. Dewees ; *Secrétaire* : M. Deschamps. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRONS : MM. Alfred Sauvage ; Joseph Mesnage ; OUVRIERS : MM. Charles Rose ; Victor Vandermersch. — 2^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Joseph-Pierre Debay ; Jules Dieuset ; OUVRIERS : MM. Albert Lemmeux ; Charles Dewees. — 3^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Lucien Cappelle ; Aimé Rigault ; OUVRIERS : MM. Henri Lamps ; Plessiet Félix.


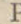

FOURMIÉS. — *Président* : M. Bouret ; *Vice-Président* : M. Remont ; *Secrétaire* : M. Richard. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRONS : MM. Bouret ; Bonnechère ; Droulers ; Paillet ; OUVRIERS : MM. Ponsart ; Bécar ; Bucquoy. — 2^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Jouniaux ; Thébault ; OUVRIERS : MM. Remont ; Jeammot. — 3^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Verne ; Bévière ; OUVRIERS : MM. Dehoux ; Gras. — 4^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Tenière ; Mulat, * ; OUVRIERS : MM. Duthoit ; Collart.

HALLUIN. — *Président* : M. Jean-Baptiste Dumortier ; *Vice-Président* : M. Emile Logié ; *Secrétaire* : M. Gilbert Dumortier. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRON : M. Olivier Henri ; OUVRIER : M. Lesage-Nollet Henri. — 2^e CATÉGORIE. PATRONS : M. Jean-Baptiste Dumortier et Charles Delangre ; OUVRIERS : M. Richard Dumortier et Henri Drouart. — 3^e CATÉGORIE. PATRON : M. Hubert Leduc ; OUVRIER : M. Emile Logié.

HAZEBROUCK. — *Président* : M. Deregnaucourt ; *Vice-Président* : M. Justin Gobrecht ; *Secrétaire* : M. Deswarte. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRONS : MM. Arthur Deregnaucourt ; Auguste Lefebvre ; OUVRIER : MM. Speir Edouard. — 2^e CATÉGORIE. PATRON : M. Florentin Dourlens ; OUVRIER : M. Justin Gobrecht. — 3^e CATÉGORIE. PATRON : M. Victor Vandamme ; OUVRIER : M. Adolphe Lambrecht.

LE CATEAU. — *Président* : M. Delvalle ; *Vice-Président* : M. Facon ; *Secrétaire* : M. Maquaire. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRONS : MM. Célestin-Delvalle ; Jean-Baptiste Bricout ; Marcel Lostria ; Vincent Lebègue ; OUVRIERS : MM. Ernest Nimal ; Constant Facon ; Jules Florent ; Alfred Lebrun. — 2^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Auguste Deloffre ; Jules Dubail ; OUVRIERS : MM. Alfred Bernard ; Emile Cuvelier.

LILLE. — *Président* : M. Henri Willay ; *Vice-Président* : M. N... ; *Secrétaire* : M. Leperre. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRONS : MM. Victor Drieux ; Léon Picavet ; Maurice Delesalle ; Victor Degouy ; OUVRIERS : MM. Louis Dupied ; Alphonse Lesaffre ; Jean-Baptiste Pourtrain ; Louis Bergot. — 2^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Paul Villette ; Pilate-Houzé ; N... ; N... ; OUVRIERS : MM. Alfred Manfroy ; Joseph Marchand ; Charles Lecocq ; Octave Poulet. — 3^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Alphonse Despinoy ; Charles Thellier ; Louis Duval ; Charles Hamaïde ; OUVRIERS : MM. Augustin Facon ; Henri Willay ; Joseph Martin ; Louis Dilly

MAUBEUGE. — *Président* : M. Edmond Delcroix,  A ; *Vice-Président* : M. Jules Demoulin ; *Secrétaire* : M. Louis Dehon. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRONS : MM. Ernest Lesaffre ; Augustin Delattre ; Charles Pesant,  S ; Oscar Séguin ; Aimé François ; OUVRIERS : MM. Jules Demoulin ; Ernest Wery ; Oscar Didier ; Jules Arciaux ; Edouard Hubinet. — 2^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Edmond Delcroix,  A ; Philibert Forest ; Victor Longueville ; OUVRIERS : MM. Victor Parisse ; François Carlier ; Victor Poulet. — 3^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Ernest Robert ; Adolphe Warnotte ; Célestin Muguet ; OUVRIERS : MM. Alfred Quenot ; Victor Duquesnoy ; Félix Thomas.

ROUBAIX. — *Président* : M. Georges Motte ; *Vice-Président* : M. Achille Lepers ; *Secrétaire* : M. Victor Gadanne. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRONS : MM. Georges Motte ; Edmond Lefebvre ; Louis Lefebvre ; Joseph Dillies ; OUVRIERS : MM. Henri Pollet ; Henri Segard ; Arthur Hélyncq ; Joseph Dedoncker. — 2^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Alexandre Vernier ; Alexandre Cateaux ; César Pollet ; Paul Dubar ; OUVRIERS : MM. Achille Lepers ; Emile Carrette ; César Leman ; Charles Stienne. — 3^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Léon Dupire ;

Séraphin Chéroux; OUVRIERS: MM. Henri Vandeputte; Jean Quennoy. — 4^e CATÉGORIE. PATRONS: MM. André Derville; Victor Bonnavé; OUVRIERS: MM. Louis Kowalski; Clodomir Denonne.

TOURCOING. — *Président*: M. Lemaire-Caulliez; *Vice-Président*: M. Philippe Bodin; *Secrétaire*: M. Ch. Crespel. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRONS: MM. Lemaire-Caulliez; OUVRIERS: MM. Edouard Catteau; Jules Lefebvre. — 2^e CATÉGORIE. PATRONS: MM. Louis Malfait; Ed. Six-Scrive; OUVRIERS: MM. Volt-Catteau; Henri Quivron. — 3^e CATÉGORIE. PATRONS: MM. Victor Lemette; Jules Flipo; OUVRIERS: MM. Philippe Bodin; Delphin Dumortier. — 4^e CATÉGORIE. PATRONS: MM. Louis Duhamel; Henri Delahousse; OUVRIERS: MM. Léon Clerson; Victor Liétard.

VALENCIENNES. — *Président*: M. Ch. Lapchin; *Vice-Président*: M. Edouard Magy; *Secrétaire*: M. Léon Clément,  A. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRONS: MM. Bavay; Imbert; Lanciaux; OUVRIERS: MM. Balez; Bijus; Delsart. — 2^e CATÉGORIE. PATRONS: MM. Bourgeois; Dubus; Cardon; Fortier; OUVRIERS: MM. Boudaillier; Delclève; Jourdan; Vieux. — 3^e CATÉGORIE. PATRONS: MM. Boulanger; Lapchin; OUVRIERS: MM. Bataille; Derly. — 4^e CATÉGORIE. PATRONS: MM. Corsolle; Holaind; OUVRIERS: MM. Bruyère, Magy.

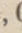
ORGANISATION MILITAIRE.

L'article 1^{er} de la loi du 24 juillet 1873 porte que le territoire de la France sera, pour toutes les parties de son organisation militaire, divisé en 18 régions: celles-ci sont partagées en subdivisions de régions.

Un décret du 28 septembre suivant a créé 18 Corps d'armée destinés à occuper les 18 régions entre lesquelles le territoire français est divisé, conformément à la loi précitée.


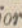
Lille est le chef-lieu du 1^{er} corps d'armée, qui comprend les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

1^{er} CORPS D'ARMÉE.

M. de France, G O , général de division, *Commandant le 1^{er} Corps d'Armée*, r. Négrier, 10^{ter}.

MM. Lefebvre-Pigneaux de Béhaine, capitaine d'infanterie hors cadre, *Officier d'Ordonnance*, r. des Fleurs, 12; de Salignac-Fénelon, lieutenant au 21^e dragons, *Officier d'Ordonnance*, r. du Metz, 17.

Etat-major du 1^{er} corps d'armée.

MM. Doë de Maindreville C , colonel d'infanterie hors cadre, *Chef d'Etat-major*, bd. Vauban, 131; Martin, , lieutenant-colonel

d'artillerie hors cadre, *Sous-Chef d'Etat-major*, Citadelle; Valabregue, ✱, chef d'escadron d'artillerie hors cadre, r. Nationale, 289; Dumont, ✱, chef de bataillon d'infanterie hors cadre, r. Solférino, 198; Gambiez, ✱, chef de bataillon du génie hors cadre, r. Caumartin, 78; Dumay, ✱, capitaine d'artillerie hors cadre, r. Colbert, 79; Lepetitpas, capitaine d'infanterie hors cadre, r. de Courtrai, 23; Boulangé, capitaine d'infanterie, stagiaire, bd. de la Liberté, 61; Caffaro, capitaine au 23^e dragons, stagiaire, r. Jemmapes, 67; Topart, capitaine d'infanterie, stagiaire, r. de la Monnaie, 17; de Pussin-Amory, capitaine d'infanterie, stagiaire, r. Boileux, 24; Peuchot, ✱, *Archiviste principal de 1^{re} classe*, porte St-André; Hocq, *Archiviste de 1^{re} classe*, r. St-Victor, 40, La Madeleine; Jannekeyn, (M), *Archiviste de 3^e classe*, r. Denfert-Rochereau, 47².

1^{re} DIVISION D'INFANTERIE, A LILLE.

M. Chanoine, C ✱, général de division, *Commandant*, r. Saint-Jacques, 19.

MM. Bessan, ✱, chef de bataillon d'infanterie hors cadre, *Chef d'Etat-major*, boul. Vauban, 80; Vignal, capitaine du génie hors cadre, *Officier d'Ordonnance*, r. Jean-sans-Peur, 29; de Hauteclocque, capitaine d'infanterie hors cadre, pl. St-Martin, 11; Paulmier, capitaine d'infanterie, stagiaire, r. Jean-sans-Peur, 3.

1^{re} Brigade d'Infanterie, à Lille.

MM. de Chauvenet, O ✱, général de brigade, *Commandant*, bd. de la Liberté, 215^{bis}; Defrasse, capitaine d'artillerie hors cadre, *Officier d'Ordonnance*, r. Boucher-de-Perthes, 102.

2^e Brigade d'Infanterie, à Cambrai.

MM. Alessandri, O ✱, général de brigade, *Commandant*; Lévi, capitaine d'infanterie hors cadre, *Officier d'Ordonnance*; Franc, *Archiviste de 3^e classe*.

2^e DIVISION D'INFANTERIE, A ARRAS.

MM. Strohl, O ✱, général de division, *Commandant*; Fougeroux de Campigneulles, ✱, chef d'escadrons de cavalerie hors cadre, *Chef d'Etat-major*; Delon, capitaine d'infanterie hors cadre, *Officier d'Ordonnance*; Gabriac, capitaine d'artillerie hors cadre. Roux, capitaine d'infanterie, stagiaire

3^e Brigade d'Infanterie, à Arras.

MM. Marchand O ✱, général de brigade, *Commandant*; Bouvaist, capitaine d'infanterie hors cadre, *Officier d'Ordonnance*; Robillart, *Archiviste de 3^e classe*.

4^e Brigade d'Infanterie, à Saint-Omer.

MM. Courbassier, O ✱, général de brigade, *Commandant*; Peruche, *Archiviste de 1^e classe*.

1^{re} Brigade de Cavalerie, à Lille.

MM. Rozat de Mandres, O ✱, général de brigade, *Commandant*, r. de la Barre, 59; Ramolino de Coll'Alto, lieutenant au 4^e cuirassiers, *Officier d'Ordonnance*, r. Nationale, 304.

1^{re} Brigade d'Artillerie, à Douai.

MM. Reibell, O ✱, général de brigade, *Commandant*; Desmou-lins, ✱, chef d'escadron d'artillerie hors cadre, *Chef d'État-major*; Fourcroy, capitaine d'artillerie, *Officier d'Ordonnance*.

GOUVERNEURS DES PLACES FORTES COMMANDANTS SUPÉRIEURS

PLACE DE LILLE. — MM. Segretain, C ✱, général de division, gouverneur de la place de Lille, commandant supérieur de la défense du groupe, pl. aux Bleuets, 28; Retournard, capitaine du génie, hors cadre, *Officier d'Ordonnance*, r. Colbert, 130; Avon, C ✱, général de brigade, adjoint au Gouverneur de la place de Lille, commandant la subdivision de région de Lille, r. Princesse, 21; Rondot, capitaine d'artillerie hors cadre, *Officier d'Ordonnance*, r. d'Angleterre, 56; Fiot dit Latour, ✱, chef de bataillon d'infanterie hors cadre, *Chef d'État-major*, r. Brûle-Maison, 25; Fauvel-Gallais, capitaine au 27^e d'artillerie, stagiaire, r. St-Jacques, 19; Engel, *Archiviste de 3^e classe*, r. des Fossés-Neufs, 2^{bis}.

PLACE DE MAUBEUGE. — MM. Guérin, O ✱, général de brigade, gouverneur de la place de Maubeuge, commandant supérieur de la défense du groupe; Jochem, ✱, chef de bataillon d'infanterie hors cadre, *Chef d'État-major*; Pasqualini, *Archiviste de 2^e classe*.

PLACE DE DUNKERQUE. — MM. Chariot, O ✱, général de brigade, gouverneur de la place de Dunkerque, commandant supérieur de la défense du groupe; de Lorme, O ✱, colonel d'infanterie hors cadre, *Chef d'État-major*; Rodallec, capitaine du génie, *Officier d'Ordonnance* de M. le Général Gouverneur; Huguenet, *Archiviste principal de 2^e classe*.

COLONELS ET CHEFS DE CORPS DE TROUPES EN GARNISON DANS LE DÉPARTEMENT.

AVESNES. — 84^e de ligne, M. le colonel Sériot, O ✱.

CAMBRAI. — 1^{er} de ligne, M. le colonel Blavier, O ✱; 4^e régiment de cuirassiers, M. le colonel De Moulins Rochefort, O ✱.

DOUAI. — 15^e d'artillerie, M. le colonel Wolff, O ✱; 27^e d'artillerie, M. le colonel Froment, O ✱.

DUNKERQUE. — 110^e de ligne, M. le colonel Robin, O ✱.

LILLE. — 43^e de ligne, M. le colonel de Courson de la Ville-neuve, O ✱, à la Citadelle; 16^e bataillon de chasseurs, M. le commandant Laurent-Chirlonchon, ✱, r. Solférino, 303; 19^e régiment de chasseurs, M. le colonel Marion, ✱, r. Royale, 118^{bis}; 1^{er} bataillon d'artillerie à pied, M. le commandant Abinal, ✱, bd. Vauban, 54.

MAUBEUGE. — 145^e de ligne, M. le colonel Parent, ✱; 2^e bataillon d'artillerie à pied, M. le commandant Gallois, ✱.

VALENCIENNES. — 127^e de ligne, M. le colonel N...

COMMANDANTS D'ARMES ET MAJORS DE GARNISON DU DÉPARTEMENT DU NORD.

AVESNES. — M. le colonel Sériot, O ✱, du 84^e de ligne, *Commandant d'armes*.

BERGUES. — M. le commandant Clot, ✱, du 110^e de ligne, *Commandant d'armes*.

BOUCHAIN. — M. le capitaine Vignoli, du 1^{er} de ligne, *Commandant d'armes*.

CAMBRAI. — M. le général Alessandri, O ✱, commandant la 2^e brigade d'infanterie, *Commandant d'armes*. — M. le lieutenant-colonel Odoul, ✱, du 1^{er} régiment d'infanterie, *Major de la garnison*.

CONDÉ. — M. le commandant Damman, du 127^e de ligne, *Commandant d'armes*.

DOUAI. — M. le général Reibell, O ✱, commandant la 1^{re} brigade d'artillerie, *Commandant d'armes*; M. le lieutenant-colonel Janin, ✱, directeur de l'école d'artillerie, *Major de la garnison*.

DUNKERQUE. — M. le général Chariot, O ✱, gouverneur de la place et commandant supérieur de la défense du groupe, *Commandant d'armes*. — M. le colonel de Lorme, O ✱, *Major de la garnison*.

GRAVELINES. — M. le capitaine Pennel, du 110^e de ligne, *Commandant d'armes*.

LANDRECIÉS. — M. le commandant Cauchois, ✱, du 84^e de ligne, *Commandant d'armes*.

LE QUESNOY. — M. le commandant Bodin, ✱, du 145^e de ligne, *Commandant d'armes*.

LILLE. — M. le général de France, GO ✱, commandant le 1^{er} Corps d'armée, *Commandant d'armes*; M. le lieutenant-colonel Valette, O ✱, du 43^e d'infanterie, *Major de la garnison*, bd. Vauban, 44.

MAUBEUGE. — M. le général Guérin, O ✱, gouverneur de la place, commandant supérieur de la défense du groupe, *Commandant d'armes*; M. le chef de bataillon d'infanterie hors cadre Jochem, ✱, *Major de la garnison*.

VALENCIENNES. — M. le colonel N..., du 127^e de ligne, *Commandant d'armes*.

BUREAUX DE RECRUTEMENT

AVESNES. — MM. Noiret, O ✱, chef d'escadron d'artillerie, retraité; Battaglini, capitaine hors cadre; Billiès, capitaine au 84^e régiment d'infanterie.

CAMBRAI. — MM. Bablon, O ✱, chef de bataillon d'infanterie hors cadre; de Frohard de Lamette, capitaine hors cadre; Pruvost, capitaine au 1^{er} régiment d'infanterie.

DUNKERQUE. — MM. Lesbros, ✱, chef de bataillon d'infanterie, hors cadre; Lernoud, ✱, capitaine hors cadre; Vigoureux, ✱, capitaine au 110^e régiment d'infanterie.

LILLE. — MM. Maréchal, ✱, Lieutenant-Colonel d'infanterie hors cadre, porte de Gand (au-dessus de la porte); Corneux, capitaine hors cadre, r. Boucher-de-Perthes, 81; Faure, capitaine au 43^e régiment d'infanterie, r. de la Vieille-Comédie, 21; Lefebvre, capitaine d'infanterie, 60, Grand-Place; d'Hespel, capitaine d'infanterie.

VALENCIENNES. — MM. Roshem, O ✱, chef de bataillon du génie hors cadre; Brizard, ✱, capitaine hors cadre; Yager, capitaine au 127^e régiment d'infanterie.

SERVICE DE SANTÉ.

Direction du service de santé du 1^{er} corps d'armée, à Lille.

MM. Renard, O ✱, A, ✱, *Médecin principal de 1^{re} classe*, directeur du service de santé, r. de Fleurus, 4; Ricoux, *Médecin-major de 2^e classe*, r. Solférimo, 117; Tourrés, ✱, *Officier d'administration de 1^{re} classe*, r. Neuve, 28; Polvérèlli, *Officier d'administration adjoint de 1^{re} classe*, r. Boucher-de-Perthes, 64; Legoy, *Officier d'administration adjoint de 2^e classe*, rue Royale, 9; N..... *Officier d'administration adjoint*.

Place de Lille. — Hôpital militaire.

MM. Sorel, ✱, *Médecin principal de 2^{me} cl.*, Médecin-Chef; Moty, ✱, *Médecin principal de 2^e classe*, bd. Vauban, 38; Tournade, ✱, *Médecin-major de 1^{re} classe*, r. des Postes, 69; Ausset, *Médecin aide-major de 1^{re} classe*, r. Jean-Bart, 56; Debraye, ✱, *Pharmacien-major de 1^{re} classe*, r. Henri-Kolb, 67; Bayrac, *Pharmacien-major de 2^e classe*, r. Arnould-de-Vuez, 2; Blary, ✱, *Officier d'administration de 1^{re} classe, gestionnaire*, à l'Hôpital-Militaire; Soubiran, *Officier d'administration adjoint, de 2^e classe*, r. Esquermoise, 87; Noguez, *Officier d'administration adjoint de 2^e classe*, r. de Béthune, 34; l'abbé Carnel, ✱, *Aumônier*, r. d'Angleterre, 66.

1^{re} SECTION D'INFIRMIERS MILITAIRES. — MM. Robini, ✱, *Officier d'administration de 2^e classe, Commandant la section*, r. Léon Gambetta, 94; Parodi, *Officier d'administration adjoint de 2^e classe, adjoint au Commandant*.

Place de Cambrai. — Hôpital militaire.

MM. Dubois, ✱, *Médecin-major de 1^{re} classe*, Médecin-Chef; Bocquet, ✱, *Pharmacien-major de 1^{re} classe*. — Félici, ✱, *Officier d'administration de 1^{re} classe, gestionnaire*; N....., *Officier d'administration adjoint*.

Place de Dunkerque. — Hôpital-Militaire.

MM. Isambert, ✱, *Médecin-major de 1^{re} classe*, Médecin-Chef, N....., *Pharmacien-major*. — Carette, *Officier d'administration de 2^e classe, gestionnaire*; Delaporte, *Officier d'administration adjoint de 1^{re} classe*.

Place de Maubeuge. — Hôpital Militaire.

MM. Doubre, ✱, *Médecin-major de 1^{re} classe*, médecin-chef; Vriгнаud, *Pharmacien aide-major de 2^{me} classe*. — Breton, *Officier d'administration de 1^{re} classe, gestionnaire*. N..., *Officier d'administration-adjoint*.

**Place de Condé. — Hôpital Militaire.
(Annexe de Maubeuge).**

M. Letellier, *Médecin-major de 2^e classe*, Médecin-Chef.

GÉNIE.**COMMANDEMENT DU GÉNIE DE LA 1^{re} RÉGION, A LILLE.**

MM. Bouvier, O ✱, *Général de Brigade*, Commandant le Génie de la 1^{re} Région, bd. de la Liberté, 28; Barbet, *Capitaine à l'État-major particulier du Génie, Officier d'ordonnance*, r. de Bourgoigne, 51; Keller, *Adjoint principal de 2^e classe*.

Direction de Lille.

SERVICE DE LA DIRECTION. — M. Penel, O ✱, *Colonel, Directeur du Génie*, au fort Saint-Sauveur; M. Tassaux, *Adjoint de 2^e classe*, au fort Saint-Sauveur.

PLACE DE LILLE. — MM. Compagnon, O ✱, *chef de bataillon, Chef du Génie*, Fort Saint-Sauveur; Mouy, ✱, r. de La Bassée, 10, Feldhaus, ✱, r. Melhl, 7, à Saint-Maurice, *Capitaines de 1^{re} classe*; Aubert, r. du Marché, 62, Guibert, bd. Bigo-Danel, 17, *capitaines de 2^e classe*; Capron, ✱, r. du Magasin, 19; Butin, Fort Saint-Sauveur, *Adjoints de 1^{re} classe*; Delhalt, route de Lambersart, 34, *Adjoint de 2^e classe*; Willaume, r. du Court-Debout; Gazareth, à la Citadelle, *Adjoints de 3^e classe*; Ferotin, *sous-officier stagiaire*.

PLACE DE DOUAI. — MM. Cahen, ✱, *Chef de bataillon, Chef du*

Génie; Griffon, Capitaine de 2^e classe; Logez, ✱, Adjoint de 1^{re} classe; Beaucamps, adjoint de 3^e classe.

PLACE D'ARRAS. — MM. Lefebvre, ✱, Chef de bataillon, *Chef du Génie*; Fouquoire, Capitaine de 2^e classe; Greisch, Adjoint de 2^e classe; Bertière, Adjoint de 3^e classe.

Direction de Maubeuge.

SERVICE DE LA DIRECTION. — MM. Cossart, O ✱, Colonel, *Directeur du Génie*; Ferron, ✱, Adjoint principal de 2^e classe.

PLACE DE MAUBEUGE. — MM. Rouyer, O ✱, Chef de Bataillon, *Chef du Génie*; Dérosiaux, ✱, Capitaine de 1^{re} classe; Hoc, Bouvier, Caudriller, Capitaines de 2^e classe; Biévelot, Adjoint de 1^{re} classe; Aubert, Borde, Adjoints de 2^e classe; Picavet, Adjoint de 3^e classe; Petit, Derieux, Sous-officiers stagiaires.

PLACE DE VALENCIENNES. — MM. Seroux d'Agincourt, ✱, Chef de Bataillon, *Chef du Génie*; Hacherelle, Capitaine de 2^e classe; Lambert, adjoint de 2^e classe; Wilquin, Chevet, adjoints de 3^e classe.

PLACE DE CAMBRAI. — MM. Sterbecq, Crosson, Duplessis, capitaines de 2^e classe; Merveille, Adjoint de 2^e classe.

PLACE DE LANDRECIÉS. — M. Faber, Adjoint de 1^{re} classe.

Direction de Dunkerque.

SERVICE DE LA DIRECTION. — MM. Bouic, O ✱, Lieutenant-Colonel, *Directeur du génie*; Lebecq, Adjoint principal de 2^e classe, attaché à la direction.

PLACE DE DUNKERQUE. — MM. Auscher, ✱, Chef de Bataillon, *Chef du Génie*; Rabut, Chambeau, Capitaines de 2^e classe; Shaw, Adjoint de 1^{re} classe; Lacrépinière, Adjoint de 3^e classe.

PLACE DE BERGUES. — N..., *Adjoint du Génie*.

ARTILLERIE.

MM. Reibell, O ✱, *Général de brigade, Commandant l'Artillerie du 1^{er} Corps d'armée*; Desmoulins, ✱, *Chef d'escadron, Chef d'Etat major*; Fourcroy, Capitaine, *Officier d'ordonnance du Général commandant*.

ÉCOLE D'ARTILLERIE DE DOUAI. — MM. Janin, ✱, Lieutenant-colonel, *Directeur*; Naudin, Capitaine en 2^e; Pothier, *Garde principal de 2^e classe, comptable*; Dupont, *Garde d'artillerie de 2^e classe, comptable*; Cortot, *Garde d'artillerie de 2^e classe, chef artificier*; Lallement, *Garde d'artillerie de 3^e classe, agent spécial*.

ATELIER DE CONSTRUCTION DE DOUAI. — MM. Ravaut, O ✱, colonel, *Directeur*; Boca, ✱, Lieutenant-colonel, *Sous-directeur*; Brion, ✱, Chef d'escadron à l'État-major particulier de l'Artillerie, Führel, (M), Capitaine en 1^{er} à l'État-major particulier de l'Artillerie, Bonelle,

Capitaine en 2^o au 27^o Régiment d'Artillerie ; Wurtz, Capitaine en 2^o au 15^o Régiment d'Artillerie ; Cauvet, Capitaine en 2^o au 15^o Régiment d'Artillerie ; Carrez, Capitaine en 2^o au 15^o Régiment d'Artillerie ; Dubuisson, Capitaine en 2^o au 15^o Régiment d'Artillerie, *Adjoints à l'Atelier* ; Probst, ✱, (M), *Garde principal d'Artillerie de 2^o classe, comptable* ; Cornot, ✱, *Garde d'Artillerie de 1^{re} classe, comptable* ; Devos, *Garde d'Artillerie de 1^{re} classe, comptable* ; Heitz, *Garde d'Artillerie de 2^o classe, comptable* ; Gaufrin, *Garde d'Artillerie de 3^o classe, comptable* ; Dadot, *Garde d'Artillerie de 3^o classe, Chef artificier* ; Lekieffre, *Garde d'artilleriede 3^o classe, comptable* ; Gauriat, *Garde d'artillerie de 3^o classe, comptable* ; Poinart, *Garde d'Artillerie de 3^o classe, Chef ouvrier* ; Stahl, (M), *Garde d'artillerie de 3^o classe, Chef ouvrier*.

Direction d'artillerie de Lille.

LILLE. — MM. Aron, O. ✱, *Colonel-Directeur*, r. de Condé, 77 ; Hermant, ✱, *Capitaine en 1^{er}, Sous-Directeur*, r. St-François, 1 à La Madeleine ; George, *Capitaine d'Artillerie*, bd. Bigo-Panel, 5 ; Batard, *Capitaine d'Artillerie*, bd. de la Liberté, 61 ; Gratureau, *Capitaine d'Artillerie*, r. Solférino, 160 ; Mahieu, *Capitaine d'Artillerie*, pl. Sébastopol, 6 ; Prémont, *Capitaine d'Artillerie*, r. Solférino, 165-167 ; Blanchart, *Capitaine du Train des Equipages militaires, Adjoints à la Direction*, r. Roland, 68 ; Rôle, *Gardé principal de 2^o classe, Grande-Rue*, 55, à Ronchin ; Monvoisin, *Garde d'Artillerie de 1^{re} classe, Hangar au matériel (près la porte de Bouai)* ; Dufaux, *Garde d'Artillerie de 2^o classe, agent spécial*, r. d'Artois, 138 ; Pruvost, *Garde d'Artillerie de 2^o classe*, pl. Barthélémy-Dorez, 4 ; Védreène, *Garde d'Artillerie de 3^o classe, chef artificier*, Citadelle (Arsenal) ; Dutranoy, (M), *Contrôleur d'Armes de 3^o classe*, Citadelle (Arsenal) ; Givet, *Ouvrier d'Etat de 2^o classe*, r. de Condé (Arsenal des Postes) ; Lasne, (M), *Ouvrier d'Etat de 1^{re} classe*, r. Gantois, 34 ; Bricout, *Ouvrier d'Etat de 2^o classe*, Citadelle (Arsenal) ; Courtot, (M), *Gardien de batterie de 1^{re} classe*, Hangar au matériel, r. Allain de Lille ; Hecht, (M), *Gardien de batterie de 1^{re} classe*, Fort de Bondues ; Masquelier, *Gardien de batterie de 2^o classe*, Fort de Mons-en-Barœul.

Direction d'artillerie de Maubeuge.

MM. Reverdy, O. ✱, (M), L.-colonel, *Directeur* ; Jossset, ✱, chef d'escadron, *Sous-directeur*.

ARRONDISSEMENT DE MAUBEUGE. — Places comptables : Maubeuge, Valenciennes, Condé, Le Quesnoy.

MAUBEUGE : MM. Jossset, ✱, *Chef d'escadron, Commandant* ; Peragallo, *Capitaine en 1^{er} d'Artillerie* ; Charlon, Duchesne, Ostermeyer, Avon, *Capitaines en 2^o d'Artillerie, Adjoints à la Direc-*

tion; Zipp, ✱, *Garde principal d'Artillerie de 2^e classe*; Bardou, *Garde d'Artillerie de 1^{re} classe*; Dubret, *Garde de 2^e classe, Chef artificier*; Friederich, *Garde d'Artillerie de 2^e classe*; Richy, *Garde d'Artillerie de 3^e classe*; Delesalle, *Garde d'Artillerie de 3^e classe*; Cayre, (M), *Contrôleur d'armes de 3^e classe*.

VALENCIENNES. — MM. Lemoine, *Garde d'Artillerie de 3^e classe*; Kauffmann, (M), *Contrôleur d'armes de 3^e classe*.

CONDÉ. — M. Stravaux, *Garde d'Artillerie de 3^e classe*.

LE QUESNOY. — M. Nest, *Garde d'Artillerie de 1^{re} classe*.

Direction d'artillerie de Dunkerque.

PLACE DE DUNKERQUE. — MM. Poule, ✱, *Lieutenant colonel, Directeur*; de Richard d'Aboncourt, ✱, *Chef d'escadron, Sous-Directeur, Commandant l'Artillerie de l'Arrondissement de Dunkerque*; Olmi, *Capitaine d'Artillerie*; Deparcy, *Capitaine d'Artillerie, Adjoint à la Direction*; Simon, ✱, *Garde principal d'Artillerie de 2^e classe*; Namin, *Garde d'Artillerie de 2^e classe, Chef artificier*; Martin, *Garde d'Artillerie de 3^e classe, Agent spécial*; Parsy, Crutchade, *Gardes d'Artillerie de 3^e classe*; Villeret, (M), *Contrôleur d'armes de 2^e classe*.

PLACE DE CALAIS. — MM. Pihet, ✱, *Chef d'escadron, Commandant l'Arrondissement*; Meneboode, ✱, *Capitaine d'Artillerie, Adjoint à la Direction*; Lambert, Picard, *Gardes d'Artillerie de 3^e classe*.

PLACE DE BOULOGNE. — M. Decherf, *Garde d'Artillerie de 1^{re} classe*.

PLACE DE SAINT-OMER. — MM. Thil, *Garde d'Artillerie de 2^e classe*; Schach, *Contrôleur d'armes de 3^e classe*.

CONSEIL DE GUERRE DE LA PREMIÈRE RÉGION.

Commissaire du Gouvernement: M. Letertre, ✱, *Chef d'escadrons en retraite, aven. de Boufflers, 7 bis, à Cantelcu*; *Rapporteur*: M. Ravary, *Chef de bataillon d'infanterie, (La Madeleine)*; *Greffier*: M. Bêlory, *officier d'administration de 3^e classe, Avenue Pottier, 29, à Lambersart*; *Greffier-adjoint*: M. Grégoire, *Officier d'administration de 4^e classe, r. de Lille, 61, à Lambersart*; *Commis-greffier de 1^{re} classe*: M. Pujos, (M), *Adjudant, r. St-André, 88*.

INTENDANCE MILITAIRE.

FONCTIONNAIRES DE L'INTENDANCE. — MM. Laloy, O ✱, *Intendant militaire, directeur du service de l'Intendance de la 1^{re} région, r. Jacquemars-Giélée, 36, à Lille*; Serand, ✱, *Intendant militaire, Directeur du service de l'Intendance du 1^{er} corps d'armée, r. Nationale, 258, à Lille*; Bréchin, O ✱, *Sous-Intendant militaire de 1^{re} classe, r. des Chats-Bossus, 14, à Lille*; Gardien, ✱, *idem, de 1^{re} classe, bd. Bigo-Danel, 16, à Lille*; Du Crest, ✱, *idem de 2^e cl., à Dunkerque*; N....., *idem de 2^e cl., Maubeuge*; Duhamel, *idem de 3^e cl., à Douai*; Hugues, *idem de 3^e classe, à Valenciennes*; Pollacchi, ✱, *idem de 3^e cl., à Arras*; Lajule, ✱,

idem de 3^e cl., r. de Bourgogne, 28, à Lille; Welter, *idem de 3^e cl.*, à Cambrai; Dorat des Monts, *idem de 3^e cl.*, à St-Omer; Vigneron, *Adjoint à l'Intendance militaire*, à Lille.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION DES BUREAUX DE L'INTENDANCE MILITAIRE.

— MM. Roland, *Officier d'Administration principal*, r. Grande-Chaussée, 32, à Lille; Manem-Laplansonnée, *, *Officier d'Administration de 1^{re} cl.*, r. Brûle-Maison, 120, à Lille; Brion, *idem*, r. de Lille, 44, à La Madeleine; Cotigny, *idem*, r. Colbert, 170, à Lille; Ghienne, *idem*, r. Charles de Muysart, 14, à Lille; Burette, *idem*, r. Boucher-de-Perthes, 91, à Lille; Remi, *idem*, à Arras; Tabourdeau, *Officier d'Administration de 2^e cl.*, à Douai; Bournon, *idem*, à Maubeuge; Fillion, *Officier d'Administration adjoint de 1^{re} cl.*, place du Lion-d'Or, 14, bis, à Lille; Goyhenne, *idem*, à Maubeuge; Flogny, *Officier d'Administration de 2^e classe*, r. Jean Roisin, 5, à Lille; Guibert, *idem*, r. de Marquette, 117, à La Madeleine; Tacquet, *idem*, r. Colbert, 47, à Lille; Mitaux, *idem*, à Valenciennes; Durand, *idem*, porte de Roubaix (bâtiment militaire), à Lille; Sênetaire, *idem*, à Arras; Arrio, *idem*, à Dunkerque; Leduc, *Officier d'Administration adjoint de 2^e classe*, à St-Omer; Paulian, *idem*, r. Jacquemars-Giélée, 75, à Lille; Collart, *idem*, r. des Ponts-de-Comines, 11, à Lille; Sergent, *idem*, r. de Bourgogne, 53, à Lille; Labarthe, *idem*, r. Léon Gambetta, 98, à Lille; Pautrat, *idem*, r. Boucher-de-Perthes, 87, à Lille; Parant, *idem*, à Cambrai; Mariacci, *idem*, r. du Vieux-Marché aux Bêtes, à Lille; Pruvost, *idem*, à Arras.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION DES SUBSISTANCES MILITAIRES. —

MM. Richet, *, *Officier d'Administration de 1^{re} classe*, r. Royale, 133, à Lille; Evrard, *, *Officier d'Administration de 1^{re} classe*, à Arras; Guérain, *, *idem*, à Valenciennes; Kahn, *Officier d'Administration de 1^{re} classe*, à Dunkerque; Heidet, *Officier d'Administration de 2^e classe*, à Maubeuge; Orsoni, *idem*, r. Nationale, 134, à Lille; Flecksteiner, *idem*, r. Jacquemars-Giélée, 72, à Lille; Deconinck, *Officier d'Administration adjoint de 1^{re} classe*, r. de la Barre, 1, à Lille; Mercier, *idem*, rue Auber, 39, à Lille; Couillaud, *idem*, avenue Potier, 67 (Lambersart); Schenbecker, *idem*, r. Solférino, 190, à Lille; Dersigny, *idem*, à Dunkerque; Allaert, *Officier d'Administration adjoint de 2^e classe*, pl. Philippe-de-Girard, 10, à Lille; Morel, *idem*, r. Nationale, 300, à Lille; Vigneron, *idem*, à Valenciennes; Vican, *idem*, à Arras; Dufresnoy, *idem*, à Maubeuge.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION DE L'HABILLEMENT ET DU CAMPMENT.

— MM. Robert, *Officier d'Administration de 1^{re} classe*, quai du Wault, 5, Lille; Jean, *Officier d'Administration adjoint de 2^e classe*, r. Solférino, 162, Lille; Marc, *idem*, r. Esquermoise, 87, à Lille, détaché à Paris.

LITS MILITAIRES. — MM. Auburtin, *Agent régional du service du 1^{er} Corps*, r. d'Anjou, 6, à Lille; Reux, *préposé*, à Lille; Guillaice, *préposé-adjoint*, à Lille; Dapoigny, *préposé*, à Avesnes; Delarroqua, *idem*, à Bergues; Arrouaie, *idem*, à Bouchain et Cambrai; Doineau, *idem*, à Condé; Dufour, *idem*, à Douai; Cristianini, *idem*, à Dunkerque et Gravelines; Coudray, *idem*, à Landrecies; M^{me} V^e Labat, *idem*, au Quesnoy; Langrognet, *idem*, à Maubeuge; Perdriat, *idem*, à Valenciennes; Vaast, *idem*, à Aire; Oudot, *idem*, à Arras; Lambert, *idem*, à Béthune; Marcourt, *idem*, à Boulogne; Liénard, *idem*, à Calais; Héron, *idem*, à Hesdin; Meurisse, *idem*, à Montreuil-sur-Mer; Mangenest, *idem*, à Saint-Omer.

GENDARMERIE.

La Compagnie de Gendarmerie du Nord fait partie de la 1^{re} légion, dont le chef-lieu est à Lille.

M. Lancelot, ✱, *Lieutenant-Colonel, Chef de légion*, à Lille.

M. Follet, *Brigadier, Secrétaire du Colonel*.

Les Officiers de Gendarmerie employés dans le Département sont :

MM. Vincent, ✱, *Chef d'escadron, Commandant la Compagnie*, à Lille; Genoux, ✱, *Capitaine-trésorier*, à Lille; Bagard, ✱, *Capitaine, Commandant la 1^{re} Section de l'Arrondissement de Lille*, Poilvez, *Lieutenant, Commandant la 2^e Section du même Arrondissement*, à Roubaix; Antoni, ✱, *Capitaine*, à Dunkerque; Després, *Capitaine*, à Valenciennes; Brochet, *Capitaine*, à Cambrai; Vincent de Vanier, *Capitaine*, à Douai; Julien, ✱, *Lieutenant, commandant la 1^{re} section de l'arrondissement d'Avesnes*, à Avesnes; Chaldebas, *Sous-lieutenant, commandant la 2^e section de l'arrondissement d'Avesnes*, à Maubeuge; Ducroquet, *Sous-Lieutenant*, à Hazebrouck; Joyen, (M), *Adjudant, commandant les Brigades de Lille*; Lahille, *Maréchal des logis, Adjoint au Trésorier*, à Lille.

La Compagnie du Département du Nord est composée de 96 Brigades, dont 50 à cheval et 46 à pied. Ces Brigades, fortes de cinq, six ou sept hommes, sont placées dans les localités ci-après désignées :

ARRONDISSEMENT D'AVESNES. — 1^{re} section, à Avesnes. — *Avesnes* : 1 à cheval, M. Thieffry, *Maréchal des logis chef*; 1 à pied, M. Dewez, *Brigadier*. — *Fourmies* : 1 à pied, M. Henninot, (M), *Maréchal des logis*; 1 à cheval, M. Denis, *Brigadier*. — *Landrecies* : 1 à cheval, M. Masson, *Brigadier*. — *Trélon* : 1 à cheval, M. Desenfant, *Brigadier*. — *Berlaimont* : 1 à pied, M. Carpentier, (M), *Maréchal des logis*. — *Bousies* : 1 à pied, M. Cuisinier, *Brigadier*. — *Sains du Nord* : 1 à pied, N. . . , *Brigadier*.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES, 2^e section, à Maubeuge. — *Maubeuge* : 1 à cheval, M. Caron, (M), *Maréchal des logis chef*; 1 à pied, M. Deltonne, (M), *Brigadier*. — *Le Quesnoy* : 1 à cheval, M. Hennuyer, *Maréchal des logis*. — *Bavai* : 1 à cheval, M. Demassiet, *Brigadier*. — *Solre-le-Château* : 1 à pied, M. Leriche, (M), *Maréchal des logis*. — *Hautmont* : 1 à pied, M. Leteneur, *Maréchal des logis*. — *Jeumont* : 1 à pied, M. Arnould, *Brigadier*.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. — *Cambrai* : 2 à cheval, MM. Devigne, *Maréchal des logis-chef*; Lestienne, (M), *Brigadier*. — *Le Cateau* : 1 à cheval, M. Laporte, *Maréchal des logis*. — *Caudry* : 1 à cheval, N. . . , *Maréchal des logis*. — *Solesmes* : 1 à cheval, M. Filbien, *Brigadier*. — *Masnieres* : 1 à cheval, M. Hertault, *Brigadier*. — *Clary* : 1 à cheval, M. Bourdrel, *Brigadier*. — *Carnières* : 1 à pied, M. Leprêtre, (M), *Maréchal des logis*. — *Busigny* : 1 à pied, M. Petit, *Brigadier*. — *Iwuy* : 1 à pied, M. Martel, *Brigadier*. — *Gouzeaucourt* : 1 à pied, M. Wattiaux, *Brigadier*.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — *Douai* : 2 à cheval, MM. Revaux, *Maréchal des logis chef*; Huchette, *Brigadier*; 1 à pied, M. Becquet, *Brigadier*. — *Aniche* : 1 à cheval, M. Beudart, *Maréchal des logis*. — *Orchies* : 1 à cheval, M. Dewailly, *Brigadier*. — *Aubigny-aubac* : 1 à cheval, M. Decroix, *Brigadier*. — *Somain* : 1 à pied, M. Boursier, (M), *Maréchal des logis*. — *Marchiennes* : 1 à pied, M. Verwaerde, *Brigadier*. — *Dorignies* : 1 à pied, M. Martin, *Brigadier*. — *Sin-le-Noble* : 1 à pied, N. . . , *Brigadier*.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE. — *Dunkerque* : 1 à cheval, M. Vaneecke, (M), *Maréchal des logis chef*; 1 à pied, M. Bonnel, *Brigadier*. — *Bergues* : 1 à cheval, M. Hanscotte, *Brigadier*. — *Hondschoote* : 1 à cheval, M. Ringard, *Brigadier*. — *St-Pol-sur-Mer* : 1 à cheval, M. Lemaitre, *Brigadier*. — *Gravelines* : 1 à pied, M. Vienne, (M), *Maréchal des logis*. — *Watten* : 1 à pied, M. Vernez, *Brigadier*. — *Wormhout* : 1 à pied, M. Rançon, *Brigadier*. — *Bourbourg* : 1 à pied, M. Labarrère, *Brigadier*. — *Rosendaël* : 1 à pied, M. Collierie, *Brigadier*.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK. — *Hazebrouck* : 1 à cheval, M. Houlliez, (M), *Maréchal des logis-chef*; 1 à pied, M. Dordain, *Brigadier*. — *Bailleul* : 2 à cheval, M. Vivot, (M), *Maréchal des logis*; N. . . , *Brigadier*. — *Cassel* : 1 à cheval, M. Dhélin, *Brigadier*. — *Merville* : 1 à pied, M. Duchastelle, (M), *Maréchal des logis*. — *Steenvoorde* : 1 à pied, M. Wauquier, *Brigadier*.

ARRONDISSEMENT DE LILLE, 1^{re} section, à Lille. — *Lille* : 4 à cheval, MM. Joyen, (M), *Adjudant Sous-officier*; N. . . , *Maréchal des logis*, Arnould et Delchaye, *Brigadiers*; — 5 à pied, MM. Delhotal, (M), *Maréchal des logis*; Agneray, (M), *Maréchal des logis*; Ansot, Hétuin, (M), Gauguet, *Brigadiers*. — *Armentières* : 2 à cheval, MM. Hallart, (M), *Maréchal des logis*; Benoit, *Brigadier*. — *Seclin* : 1 à

cheval, M. Leroy, *Maréchal des logis*. — Pont-à-Marcq : 1 à cheval, M. Bourgeois, *Brigadier*. — La Bassée : 1 à cheval, M. Lugez, \textcircled{M} , *Brigadier*. — Haubourdin : 1 à pied, M. Cottignies, \textcircled{M} , *Maréchal des logis*. — Houplines : 1 à pied, M. Laruelle, \textcircled{M} , *Brigadier*.

ARRONDISSEMENT DE LILLE, 2^e section, à Roubaix. — Roubaix : 2 à cheval, M. Guyon, *Maréchal des logis chef*; N. . . , *Maréchal des logis*; 2 à pied, MM. Vanbleus et Moreau, *Brigadiers*. — Tourcoing : 2 à cheval, M. Lecomte, *Maréchal des logis*; N. . . , *Brigadier*; 1 à pied, M. Colliot, \textcircled{M} , *Brigadier*. — Lannoy : 1 à cheval, M. Desmaret, *Brigadier*. — Quesnoy-sur-Deûle : 1 à pied, Ruysen, \textcircled{M} , *Maréchal des logis*. — Cysoing : 1 à pied, M. Boutin, \textcircled{M} , *Maréchal des logis*. — Halluin : 1 à pied, M. Clouturier, \textcircled{M} , *Maréchal des logis*. — Watrelos : 1 à pied, M. Lescouffe, *Brigadier*.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. — Valenciennes : 2 à cheval, MM. Deconinck, *Maréchal des logis chef*; Ribreux, *Brigadier*; 1 à pied, M. Bourleaux, \textcircled{M} , *Brigadier*. — Denain : 2 à cheval, MM. Absalon, \textcircled{M} , *Maréchal des logis*, et Mourlot, *Brigadier*. — St-Amand : 1 à cheval, M. Vasseur, *Maréchal des logis*; 1 à pied, M. Gallot, *Brigadier*. — Condé : 1 à cheval, M. Lenne, *Maréchal des logis*. — Anzin : 1 à cheval, M. N. . . , *Brigadier*; 1 à pied, M. Delplanque, \textcircled{M} , *Maréchal des logis*. — Bouchain : 1 à cheval, M. Lérailliez, *Brigadier*. — Hérin : 1 à cheval, M. Delebecque, *Brigadier*. — Blanc-Misseron : 1 à pied, M. Demonchaux, *Brigadier*. — Abscon : 1 à pied, M. N. . . , *Brigadier*.

ARMÉE TERRITORIALE. — CANONNIERS SÉDENTAIRES DU NORD.

BATAILLON DE LILLE.

L'effectif réglementaire du corps, suivant le règlement approuvé par M. le Ministre de la guerre le 16 juin 1885, est fixé à 540 hommes.

État-major. — *Chef d'escadron, commandant le bataillon* : M. C. Batteur, \textcircled{I} , r. Jean-sans-Peur, 9; *Capitaine fions de major* : M. P. Batteur, r. Masséna, 52^{bis}; *Lieutenant d'habillement et d'armement*, M. Hovelacque, r. de Douai, 13; *Lieutenant-trésorier* : M. Duchaufour, r. Poucher-de Perthes, 90; *Médecin-major* : M. Noquet, r. Puébla, 33; *Chef de musique* : M. Colin, \textcircled{A} , r. Neuve, 35.

Vétérans. — *Capitaine* : M. Batteur, père, \textcircled{A} , r. Jean-sans-Peur, 66.
1^{re} batterie. *Lieutenant* : M. Quarré, Grand'Place, 64; *Sous-lieutenant* : M. Pigache, \textcircled{A} , r. du Marché-aux-Bêtes, 21. — 2^e batterie. *Capitaine* : M. Fremaux, r. Henri-Kolb, 30^{bis}; *Lieutenant* : M. Détrez, r. du Gros-Gérard, 22; *Sous-lieutenant* : M. G. Batteur, r. Royale, 45. — 3^e batterie. *Capitaine* : M. P. Batteur, r. Masséna, 52^{bis}; *Sous-lieutenant* : M. Bernot, quai de l'Ouest, 14. — 4^e batterie. *Lieutenant* : M. E. Hallez, r. Esquermoise, 52; *Sous-lieutenant* : M. Cox, r. de Fleurus, 30.

Le bataillon de Valenciennes a été supprimé lors du démantèlement de la ville.

MARINE.

PREMIER ARRONDISSEMENT MARITIME.

(*Chef-lieu : Cherbourg.*)

M. Puech, C ✱, vice-amiral, commandant en chef, *Préfet maritime.*

Sous-Arrondissement de Dunkerque.

Le littoral du sous-arrondissement de Dunkerque est limité au Nord par la frontière belge et au Sud, par l'ancienne digue du Haut-But (Somme). Il se compose des quartiers maritimes de Dunkerque, Gravelines, Calais, Boulogne et St-Valéry-sur-Somme.

Il renferme dix syndicats.

MM. Bonfils de Lafaurie, ✱, commissaire, *Chef du service de la marine*; Guyho, sous-commissaire, *Chef du Secrétariat, chargé des détails administratifs et du bureau central*; **SECRETARIAT**: M. Pauwels, Commis de 3^e classe du Commissariat; *Détails administratifs*: MM. Denis, Commis principal de 1^{re} classe du commissariat; Pontis, Commis de 4^e classe du Commissariat; Briche, Commis auxiliaire; *Bureau Central*: M. Versaelle, Commis de 3^e classe du Commissariat; *Magasin*: MM. Villemain, agent-comptable, garde magasin général; Ade, Magasinier de 3^e classe; Quenault et Henry, Magasiniers de 4^e classe.

INSCRIPTION MARITIME.

Quartier de Dunkerque.

Le littoral du quartier de Dunkerque s'étend de la frontière belge à l'est aux limites ouest du canton Ouest de Dunkerque.

MM. J. Nissen, ✱, commissaire-adjoint, *Commissaire de l'inscription maritime*; Hemery, *Agent du commissariat*; Vandevelde, Commis de 3^e classe du commissariat; A. Hemery, Commis de 4^e classe; Favier, commis auxiliaire.

Syndicat de Dunkerque.

MM. Deduytsche, (M), Syndic de 2^e classe, Janssen, Garde maritime de 2^e classe à Dunkerque; Vanraet, idem, station de Rosendael; Popieul, idem de 2^{me} classe, station de Zuydcoote, Ghyvelde et Bray-Dunes; Hars, Garde maritime de 2^e classe, station de Fort-Mardyck.

École d'Hydrographie.

M. Vallerey, ✱, (A), Professeur de 1^{re} classe.

Trésorerie des Invalides de la Marine.

M. Amiet, ✱, Trésorier de 1^{re} classe.

Gendarmerie maritime.

M. Tripey, *Maréchal des logis*, commandant le détachement à Dunkerque.

Quartier de Gravelines.

Le littoral du quartier de Gravelines s'étend de la limite ouest du canton ouest de Dunkerque à la limite ouest de la commune d'Oye.

MM. Rheinart, sous-commissaire, *Commissaire de l'Inscription maritime*; Lecontour, *Commis de 3^e classe du commissariat*.

Syndicat de Gravelines.

MM. Tapin, *Syndic de 3^e classe*; Coppin, *Garde maritime de 1^{re} classe*, au Petit-Fort-Philippe.

Syndicat du Grand-Fort-Philippe.

MM. Gruénais, *syndic de 3^e classe*; Patoiseau, *garde-maritime de 2^e classe*.

ORGANISATION FINANCIÈRE.

TRÉSOR PUBLIC.

TRÉSORIER PAYEUR GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT DU NORD : M. de Swarte, ✱, r. d'Anjou, 2.

Fondé de pouvoirs de M. le Trésorier-Général, M. Réaud, chargé de la direction, r. d'Anjou, 2.

Fondés de pouvoirs signant ensemble et non séparément; MM. Tourbé, *Caissier principal chargé du Portefeuille*, r. d'Anjou, 2; Dehorne, *Chef du service de la Caisse des Dépôts et consignations* r. Masséna, 46.

Chef du service de la Recette particulière du chef-lieu, M. Boudou, r. de la Barre, 83.

Chef de la Comptabilité, M. Thieffry, à Saint-André-lez-Lille.

Chef du service des Transferts de Rentes et de la Légion d'honneur, M. Bizard, r. Princesse, 45.

Chef du service des Achats et Ventes de Rentes, M. Limauge, r. de Voltaire, 36.

Chef du service de la Dépense, M. Paquez, r. Négrier, 53.

RECEVEURS PARTICULIERS DES FINANCES DANS LES ARRONDISSEMENTS:

Avesnes. M. de Matharel, *Receveur des finances*; M. Dumetz, *Fondé de pouvoirs*.

Cambrai. M. Viatte, *Receveur des finances*; M. Bourgoïn, *Fondé de pouvoirs*.

Douai. M. de Roussen, *Receveur des finances*; M. Loth, *Fondé de pouvoirs*.

Dunkerque. M. de Grétry, *Receveur des finances*; M. Bienvenu, *Fondé de pouvoirs*.

Hazebrouck. M. Candelier, *Receveur des finances*; M. Pichon, *Fondé de pouvoirs*.

Valenciennes. M. Fournery, *Receveur des finances*; M. Alexandre, *Fondé de pouvoirs*.

PERCEPTIONS.

Les perceptions des contributions directes du département sont au nombre de 128. Elles sont divisées en 4 catégories, d'après les produits de 1895, savoir :

15 PERCEPTIONS HORS CLASSE. — Lille (4^e division), Lille (extra muros), Halluin, Tourcoing, Roubaix-Est, Armentières, Roubaix-Ouest, Anzin, Maubeuge, Croix, Lille (1^{re} division). Denain, Valenciennes, St-André, Fourmies.

42 PERCEPTIONS DE 1^{re} CLASSE. — Marcq-en-Barœul, Tétèghem, Dunkerque, Haubourdin, Douchy, Lille (2^e division), Avesnes-lez-Aubert, Lille (3^e division), Masnières, Raismes, Cambrai, Lannoy, Douai, Clary, Ligny, Condé, Rouvignies, Solesmes, Aniche, Phalempin, Sains, Marly, Le Cateau, Wormhout, Houplines, Pont-à-Marcq, Raches, Fournes, Gouzeaucourt, Méteren, Landrecies, Ivroy, Templeuve, Onnaing, Hazebrouck, Sin, Inchy, Cysoing, Trélon, Haussy, Cuincy, Famars.

55 PERCEPTIONS DE 2^e CLASSE. — Somain, Comines, Avesnes-sur-Helpe, Englefontaine, Landas, Bourbourg, Petite-Synthe, Ebblinghem, Beauvois, Annœullin, Gravelines, Bavai, Catillon, Seclin, Jeumont, Villers-Pol, Quesnoy-sur-Deûle, Annappes, Fresnes, Berlaimont, Lecelles, Bouchain, Le Quesnoy, Arleux, Neuville-St-Rémy, Santes, Bugnicourt, Solre-le-Château, Saint-Amand, Eecke, Arnêke, Maroilles, Morbecque, Baisieux, La Bassée, Walincourt, Bollezeele, Reapœde, Orchies, Abancourt, Gommegnies, Wattignies, Marchiennes, Steenwerck, Steenoorde, La Longueville, Vendegies-sur-Ecaillon, Merville, Cassel, Cartignies, Estaires, Mœuvres, Bailleul, Estourmel, Pitgam.

16 PERCEPTIONS DE 3^e CLASSE. — Villers-sire-Nicole, Ennetières, Etrœungt, Cauvoir, Cousolre, Beaufort, Bergues, Pont-sur-Sambre, Looberghe, Quaëdyre, Pecquencourt, Hondschoote, Watten, St-Waast, Dourlers, Eppe-Sauvage.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

AVESNES (*) (7). Avesnelles, Bas-Lieu, Dompierre, Flaumont-Waudrechies, Haut-Lieu et St-Hilaire-sur-Helpe : M. *de Segonzac*, à *Avesnes*.

BAVAI (7). Audignies, Houdain, Hon-Hergies, Louvignies-Bavai, Mecquignies, Obies : M. *Hubert*, à *Bavai*.

BEAUFORT (8). Damousies, Eclaibes, Ferrière-la-Petite, Limont-Fontaine, Obrechies, St-Rémy-mal-Bâti et Wattignies : M. *Carton*, à *Beaufort*.

BERLAIMONT (8). Aulnoye, Aymeries, Leval, Monceau-St-Waast, Noyelles, St-Rémy-Chaussée et Sassegnies : M. *Bournazet*, à *Berlaimont*.

CARTIGNIES (6). Beaurepaire, Boulogne, Fayt-le-Grand, Fayt-le-Petit et Marbaix : M. *Cuisset*, à *Avesnes*.

COUSOLRE (5). Aibes, Bérelles, Bousignies et Hestrud : M. *Vaudin*, à *Cousolre*.

DOURLERS (5). Beugnies, Floursies, St-Aubin et Semousies : M. *Maillarbaux*, (M), à *Dourlers*.

ENGLEFONTAINE (8). Hecq, Locquignol, Neuville, Poix, Raucourt, Salesches et Vendegries-au-Bois : M. *Flajollet*, à *Le Quesnoy*.

EPPE-SAUVAGE (6). Baives, Liessies, Moustier, Wallers-Trélon et Willies : M. *Mutte*, à *Eppe-Sauvage*.

ETRÆUNGT (3). Floyon et Larouillies : M. *Lefèvre*, à *Etrœungt*

FOURMIES (4). Anor, Féron et Wignehies : M. *Cadou*, à *Fourmies*.

GOMMEGNIES (7). Bry, Eth, Frasnoy, Preux-au-Sart, Wargnies-le-Grand et Wargnies-le-Petit : M. *Milon*, à *Gommegnies*.

JEUMONT (7). Cerfontaine, Colleret, Marpent, Quiévelon, Requi-gnies et Rousies : M. *Degouve-Denuncque*, à *Jeumont*.

LA LONGUEVILLE (4). Feignies, Neuf-Mesnil et Taisnières-sur-Hon : M. *Brun*, à *La Longueville*.

LANDRECIES (7). Bousies, Croix, Fontaine-au-Bois, Forest, Preux-au-Bois et Robersart : M. *Blot*, à *Landrecies*.

LE QUESNOY (7). Beaudignies, Ghissignies, Jolimetz, Louvignies-Quesnoy, Potelle et Villereau : M. *Benedittini*, (M), à *Le Quesnoy*.

MAROILLES (4). Favril, Prisches et Taisnières-en-Thiérache : M. *Noiret*, à *Maroilles*.

MAUBEUGE (6). Assevent, Boussois, Ferrière-la-Grande, Haut-mont et Louvroil : M. *Weber*, à *Maubeuge*.

(*) La commune qui se trouve en tête de chaque groupe est celle du chef-lieu de perception. Le nombre entre parenthèses qui suit est celui des communes composant la réunion.

PONT-SUR-SAMBRE (6). Bachant, Boussières, Ecuclin, Hargnies et Vieux-Mesnil : M. *Voisin*, à *Pont-sur-Sambre*.

SAINS (5). Felleries, Ramousies, Sémeries et Rainsars : M. *Huré*, à *Sains*.

SAINT-WAAST (7). Amfroipret, Bellignies, Bermeries, Bettrechies, La Flamengrie et Gussignies : M. *Béguin*, à *Bavai*.

SOLRE-LE-CHATEAU (10). Beaurieux, Choisies, Clairfayts, Dimechaux, Dimont, Eccles, Lez-Fontaine, Sars-Poteries et Solrines : M. *Mantoulet*, à *Solre-le-Château*.

TRÉLON (3). Glageon, Ohain : M. *Jeanjean*, à *Trélon*.

VILLERS-POL (6). Jenlain, Maresches, Orsinval, Ruesnes et Sepmeries : M. *Hirtz*, à *Le Quesnoy*.

VILLERS-SIRE-NICOLE (7). Bersillies, Bettignies, Elesmes, Gognies-Chaussée, Mairieux et Vieux-Rengt : M. *Suret*, à *Maubeuge*.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

ABANCOURT (9). Blécourt, Aubencheul-au-Bac, Cuvillers, Bantigny. Fressies, Hem-Lenglet, Paillencourt et Sancourt : M. *Hermant*, à *Cambrai*.

AVESNES-LEZ-AUBERT (6). Quiévy, Rieux, St-Aubert, St-Hilaire et Villers-en-Cauchies : M. *Mazaroz*, à *Avesnes-lez-Aubert*.

BEAUVOIS (5). Béthencourt, Bévillers, Boussières et Fontaine-aupire : M. *Colas*, à *Beauvois*.

CAMBRAI : M. *Petit*, à *Cambrai*.

CATEAU (Le) (5). Montay, St-Benin, St-Souplet et Pommereuil : M. *Rivet*. ✱, au *Cateau*.

CATILLON (5). Basuel, La Groise, Mazinghien et Ors : M. *J. Lambert*, à *Catillon*.

CAUROIR (6). Awoingt, Cagnoncles, Forenville, Naves et Niergnies : M. *Guyot*, à *Cambrai*.

CLARY (5). Bertry, Busigny, Maretz et Montigny : M. *Bécart*, à *Clary*.

ESTOURMEL (5). Cattenières, Carnières, Séranvillers et Wambaix. M. N...

GOUZEACOURT (7). Banteux, Bantouzelle, Gonnellieu, Honnecourt, Villers-Guislain et Villers-Plouich : M. *Pierrejean*, à *Gouzeaucourt*.

HAUSSY (5). Montrécourt, Saulzoir, St-Waast et Vertain : M. *Amstein*, à *Haussy*.

INCHY (7). Beaumont, Honnechy, Troisvilles, Maurois, Neuville et Reumont : M. *Ylasse*, au *Cateau*.

IWUY (7). Escaudœuvres, Estrun, Eswars, Ramillies, Thun-Lévéque et Thun-St-Martin : M. *Vanackère*, à *Cambrai*.

LIGNY-EN-CAMBRÉSIS (6). Audencourt, Caudry, Caullery, Esnes et Haucourt. M. *Harmand*, à *Ligny*.

MASNIÈRES (7). Crèvecœur, Flesquières, Lesdain, Marcoing, Ribécourt et Rumilly : M. *Detalle*, à *Masnières*,

MŒUVRES (6). Anneux, Boursies, Cantaing, Doignies et Noyelles-sur-l'Escaut : M. *Isbled*, à *Cambrai*.

NEUVILLE-ST-REMY (8). Fontaine-Notre-Dame, Haynecourt, Morenchies, Proville, Raillencourt, Sailly et Tilloy : M. *Piéri*, à *Cambrai*.

SOLESMES (6). Beaurain, Briastre, Saint-Python, Romeries et Viesly, M. N.

VENDEGIES-SUR-ECAILLON (6). Bermerain, Capelle, Escarmain, St-Martin et Sommaing : M. *Bronsart*, à *Vendegies-sur-Ecaillon*.

WALINCOURT (6). Dehéries, Elincourt, Malincourt, Selvigny et Villers-Outréaux : M. *Allart*, à *Walincourt*.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

ANICHE (7). Auberchicourt, Écaillon, Lewarde, Loffre, Masny et Montigny : M. *Demeyer*, à *Aniche*.

ARLEUX (7). Gœulzin, Cantin, Estrées, Lécluse, Hamel et Brunémont : M. *Goichon*, à *Arleux*.

BUGNICOURT (8). Erchin, Villers-au-Tertre, Monchecourt, Fressain, Marcq, Aubigny-au-Bac et Féchain : M. *Raiff*, à *Bugnicourt*.

CUINCY (7). Auby, Flers, Lauwin-Planque, Esquerchin, Courchelettes et Lambres : M. *Milcamps*, à *Douai*.

DOUAI : M. *Devise*, à *Douai*.

LANDAS (5). Aix, Beuvry, Nomain et Saméon : M. *Demasur*, à *Orchies*.

MARCHIENNES-VILLE (5). Bouvignies, Tilloy, Wandignies et Warlaing : M. *Mouy*, à *Marchiennes*.

ORCHIES (4). Auchy, Coutiches et Faumont : M. *Tourgis*, à *Orchies*.

PECQUENCOURT (5). Bruille, Marchiennes-Campagne, Rieulay et Vred : M. *Delsalle*, à *Pecquencourt*.

RACHES (6). Anhiers, Flines, Lallaing, Raimbeaucourt et Roost-Warendin : M. *Bildstein*, à *Douai*.

SIN-LE-NOBLE (6). Dechy, Férin, Guesnain, Roucourt, Waziers : M. *Delclève*, à *Douai*.

SOMAIN (5). Egre, Fenain, Hornaing et Villers-Campeau : M. *Girardeau*, à *Somain*.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

BERGUES (4). Armbouts-Cappel, Bierne et Hoymille : M. *Ver-mersch*, à *Bergues*.

BOLLEZEELE (5). Broxeele, Lederzeele, Merckeghem et Volckerinckhove : M. *Cahen*, à *Bollezeele*.

BOURBOURG (4). Bourbourg-Campagne, Brouckerque et Spycker : M. *Decroocq*, à *Bourbourg*.

DUNKERQUE : M. *Vanamandel*, à Dunkerque.

GRAVELINES (5). Grand-Fort-Philippe, Craywick, St-Georges et Loon : M. *Poyé*, à *Gravelines*.

HONDSCHOOTE (3). Killem et Les Moères : M. *Foutry*, à *Hondschoote*.

LOOBERGHE (4). Capellebroucq, Drincham et St-Pierrebroucq : M. *Plantain*, à *Bourbourg*.

PETITE-SYNTHÉ (6). Cappelle, Fort-Mardyck, Grande-Synthe, Mardyck et St-Pol-sur-Mer : M. *Deparis*, à *Dunkerque*.

PITGAM (5). Bissezeele, Crochte, Eringhem et Steene : M. *Quenet*, à *Pitgam*.

QUAEDYPRE (4). Socx, West-Cappel et Wylder : M. *Blondé*, à *Bergues*.

REXPOËDE (4). Bambecque, Oost-Cappel et Warhem : M. C. *Lambert*, *, à *Reypoëde*.

TETEGHEM (10). Bray-Dunes, Coudekerque, Coudekerque-Branche, Ghyvelde, Leffrinckoucke, Malo-les-Bains, Uxem, Rosendaël et Zuydcoote : M. *F. Béhagle*, à *Dunkerque*.

WATTEN (5). Holque, Millam, St-Momelin et Wulverdinghe : M. *Nihous*, à *Watten*.

WORMHOUT (5). Esquelbecq, Herzeele, Ledringhem et Zeggerts-Cappel : M. *Boulet*, à *Wormhout*.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

ARNÈKE (6). Buysscheure, Noordpeene, Ochtezeele, Rubrouck et Zermezeele : M. *Vergeot*, à *Arnêke*.

BAILLEUL (2). St-Jans-Cappel : M. *Tirmarche*, à *Bailleul*.

CASSEL (7). Bavinchove, Hardifort, Ste-Marie-Cappel, Oxelaëre, Wemaers-Cappel et Zuytpeene : M. *Pastors*, à *Cassel*.

EBBLINGHEM (7). Blaringhem, Lynde, Resecure, Sercus, Staple et Wallon-Cappel : M. *Artzet*, à *Hazebrouck*.

EECKE (5). Boeschêpe, Godewaersvelde, St-Sylvestre-Cappel et Terdeghem : M. *Coillel*, à *Hazebrouck*.

ÉSTAIRES (2). La Gorgue : M. *Verhaeghe*, à *Estaires*.

HAZEBROUCK (6). Borre, Caestre, Hondeghem, Pradelles et Strazeele : M. *Buë*, à *Hazebrouck*.

MERVILLE (3). Haverskerque et Neuf-Berquin : M. *Dordin*, à *Merville*.

MÉTÉREN (5). Berthen, Flêtre, Merris et Vieux-Berquin : M. *de Chateauneuf*, à *Bailleul*.

MORBECQUE (4). Boeseghem, Steenbecque et Thiennes : M. *de Valicourt*, à *Hazebrouck*.

STEENVOORDE (4). Houtkerque, Oudezeele et Winnezele : M. *Waeles*, à *Steenvoorde*.

STENWERCK (2). Nieppe : M. *Bacquet*, à *Bailleul*.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

ANNAPPES (4). Ascq, Flers et Forest : M. *Boucher*, à *Annappes*.

ANŒULLIN (8). Allennes-lez-Marais, Bauvin, Camphin-en-Cambault, Carnin, Chemy, Herrin et Provin : M. *Lestre*, à *Anœullin*.

ARMENTIÈRES (4). La Chapelle d'Armentières, Erquinghem-Lys et Bois-Grenier : M. *de Casteras*, à *Armentières*.

BAISIEUX (6). Anstaing, Chéreng, Gruson, Tressin et Willems : M. *Cauët*, à *Baisieux*.

LA BASSÉE (5). Hantay, Illies, Marquillies et Salomé : M. *Rottembourg*, à *La Bassée*.

COMINES (5). Deùlémont, Warnéton-Bas, Warnéton-Sud et Wervicq-Sud : M. *Parenty*, à *Comines*.

CROIX (3). Wasquehal et Wattrelos : M. *Morlay*, 20, r. du Trichon à *Roubaix*.

CYSOING (7). Bourghelles, Bouvines, Camphin-en-Pévèle, Péronne, Sainghin-en-Mélantois et Wannehain : M. *Hermery*, à *Cysoing*.

ENNETIÈRES-EN-WEPPES (6). Englos, Erquinghem-le-Sec, Escobecques, Le Maisnil et Radinghem : M. *Vincent*, à *Haubourdin*.

FOURNES (6). Aubers, Fromelles, Herlies, Sainghin-en-Weppes et Wicres : M. *Demarcy*, à *Fournes*.

HALLUIN (5). Bousbecques, Roncq, Linselles et Neuville-en-Ferrain : M. *Rabier*, à *Halluin*.

HAUBOURDIN (5). Hallennes-lez-Haubourdin, Lomme, Loos et Sequedin : M. *Campagne*, à *Haubourdin*.

HOUPLINES (4). Capinghem, Frelinghien et Prêmesques : M. *Lorimy*, à *Houplines*.

LANNOY (6). Hem, Leers, Lys, Sailly et Toufflers : M. *Faucon*, *, à *Lannoy*.

LILLE (1^{re} Division) : M. de Wavrechin, $\text{\textcircled{M}}$, 4, pl. de la République.

LILLE (2^e Division) : M. Gaudo-Paquet, 169 bis, r. de Paris.

LILLE (3^e Division) : M. de Beauvais, 37, r. Négrier.

LILLE (4^e Division) : M. Spire, 245, r. Solferino.

LILLE (extra-muros) (7). Lille faubourgs de Fives et de St-Maurice, Faches, Hellemmes, Lezennes, La Madeleine, Mons-en-Barœul et Ronchin : M. Baude, à Lille, 85, r. St-Gabriel.

MARCO-EN-BARCEUL (3). Bondues et Mouveaux : M. Frère, à *Marcq-en-Barœul*.

PHALEMPIN (8). Bersée, La Neuville, Moncheaux, Mons-en-Pévèle, Ostricourt, Thumeries et Wahagnies : M. Fournier, $\text{\textcircled{F}}$, à *Phalempin*.

PONT-A-MARCO (7). Attiches, Avelin, Ennevelin, Fretin, Mérignies et Tourmignies : M. Potel, à *Pont-à-Marcq*.

QUESNOY-SUR-DEULE (4). Lompret, Pérenchies et Verlinghem : M. Vasse, à *Quesnoy-sur-Deule*.

ROUBAIX-EST : M. De Burgh, $\text{\textcircled{B}}$, 34, r. du Général Chanzy.

ROUBAIX-OUEST : M. Berton, 90, r. d'Inkermann.

SAINT-ANDRÉ (4). Lambersart, Marquette et Wambrechies : M. Bienvenu, à Lille, 17 bis rue d'Anjou.

SANTES (5). Beaucamps, Emmerin, Ligny et Wavrin : M. Deminter, $\text{\textcircled{D}}$, à *Harbourdin*.

SECLIN (3). Gondécourt et Houplin : M. Delaporte, O-T, $\text{\textcircled{A}}$, à *Seclin*.

TEMPLEUVE (7). Bachy, Cappelle, Cobrieux, Genech, Louvil et Mouchin : M. Marchant, à *Templeuve*.

TOURCOING : M. Dissard, à *Tourcoing*, 31, r. de l'Abattoir.

WATTIGNIES (5). Lesquin, Noyelles, Templemars et Vendeville : M. Trausch, à *Wattignies*.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

ANZIN (8). Aubry, Bellaing, Beuvrages, Bruay, Petite-Forêt, St-Saulve et Wallers : M. Rennuit, à *Anzin*.

BOUCHAIN (7). Emerchicourt, Hordain, Marquette, Mastaing, Wasnes-au-Bac et Wavrechain-sous-Faulx : M. Devinat, à *Bouchain*.

CONDÉ (5). Hergnies, St-Aybert, Thivencelles et Vieux-Condé : M. Cornez, à *Condé*.

DENAIN (7). Abscon, Escaudain, Haveluy, Hélesmes, Rœulx et Wavrechain-sous-Denain : M. Régnier, $\text{\textcircled{R}}$, à *Denain*.

DOUCHY (7). Avesnes-le-Sec, Haspres, Lieu-St-Amand, Louches, Neuville et Noyelles : M. Coppin, à *Douchy*.

FAMARS (7). Artres, Aulnoy, Maing, Monchaux, Quérenaing et Verchain-Maugré : M. Varlet, à *Valenciennes*.

FRESNES (5). Crespin, Escaupont, Odomez et Vicq : M. Vandevoir, à Condé.

LECELLES (6). Maulde, Nivelles, Rumegies, Rosult et Thun : M. Verhaeghe, à St-Amand.

MARLY (5). Curgies, Préseau, Saultain et Sebourg : M. Béthouart, à Valenciennes.

ONNAING (5). Etrœux, Quarouble, Quiévrechain et Rombies : M. Dewalle, à Valenciennes.

RAISMES (6). Bruille-St-Amand, Château-l'Abbaye, Flines-lez-Mortagne, Hasnon, Mortagne : M. Richez, à St-Amand.

ROUVIGNIES (8). Haulchin, Hérin, La Sentinelle, Oisy, Prouvy, Thiant et Trith-St-Léger : M. Prévost, à Valenciennes.

SAINTE-AMAND (5). Bousignies, Brillon, Millonfosse et Sars-et-Rosières : M. Breton, à St-Amand.

VALENCIENNES : M. Lacoste, 15, place de l'Hôpital-Général.

PERCEPTEURS SURNUMÉRAIRES : MM. Parpais, Gillon, Boutique, Tellier et Neveux.

DIRECTION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES ET DU CADASTRE.

La Direction des Contributions directes est chargée de la conservation des plans cadastraux et des matrices cadastrales de toutes les communes du département, dont les minutes sont déposées dans ses bureaux. — Sur la demande qui en est faite au Directeur par les intéressés, elle délivre des copies ou extraits certifiés de ces plans et matrices aux propriétaires, officiers ministériels et chefs de service ou d'administration qui en ont besoin.

Conseiller d'État, Directeur Général : M. Boutin, C *, I, à Paris.

Direction des Contributions directes du département.

Directeur : M. Moullin, *, r. du Pont-Neuf, 28, à Lille,

Inspecteur, premier commis : M. Digeaux, Parvis Saint-Michel, 14, Lille;

Contrôleur, premier-commis adjoint : M. Marguerit, 41, r. des Postes, Lille.

Inspecteurs : MM. de La Brousse, O †, r. Nationale, 84; Vermersch, r. Jean sans Peur, 24, et Terme, pl. Richebé, 15.

CONTROLEURS : (*)

M. Denel, à Dunkerque, ville de Dunkerque, perception de Tétéghem moins la commune de Rosendaël.

(*) Nous indiquons à la suite du nom des contrôleurs la circonscription du contrôle.

M. Déruelle, à Dunkerque, commune de Rosendael, perceptions de Bergues, Quaëdypre, Hondshoote, Rexpoëde, Wormhoudt, Steenvoorde.

M. Bachelu, à Dunkerque, perceptions de Gravelines, Petite-Synthe, Bourbourg, Looberghe, Watten, Pitgam, Bollezeele.

M. Henry, à Hazebrouck, perceptions de Hazebrouck, Ebblin-ghem, Arnèke, Cassel, Eecke, Morbecque.

M. Raux, à Hazebrouck, perceptions de Bailleul, Estaires, Merville, Méteren, Steenwerck.

M. Beaugrand, à Armentières, perceptions d'Armentières et Houplines.

M. Merling, à Tourcoing, sections C et D de Tourcoing.

M. Deu, à Tourcoing, sections A E et B de Tourcoing, perception d'Halluin.

M. Dufresne, à Roubaix, perception de Roubaix-Ouest, commune de Wasquehal.

M. Manuel, à Roubaix, section ABK de la perception de Roubaix-Est, commune de Wattrelos.

M. Jacquin, à Roubaix, sections CF et DE de la perception de Roubaix-Est, commune de Croix.

M. Bonnefoy, à Lille, r. Grande-Chaussée, 32, communes de la Madeleine, Faches, Hellemmes, Lezennes, Mons-en-Barœul, Ronchin, perceptions de Marcq-en-Barœul et Wattignies.

M. Gilbert, à Lille, r. de Tournai, 41 bis, perceptions de St-André, Quesnoy-sur-Deûle, Comines et Lannoy.

M. Duchesne, à Lille, r. Masséna, 22^{bis}, 2^e perception de Lille et section des Moulins.

M. Pourchet, à Lille, r. du Chevalier-Français, 68, 1^{re} et 3^e perceptions de Lille.

M. Barlet, à Lille, r. des Postes, 107, Vauban et Wazemmes.

M. Tribut, à Lille, Esquermes, Canteleu, Fives et St-Maurice, perception d'Annappes.

M. Hennion, à Lille, r. d'Antin, 29 ter, perceptions d'Haubourdin, Ennetières, Santes, La Bassée, Fournes.

M. Duriez, à Lille, r. St-Blaise, 5, perceptions de Seclin, Annœullin, Cysoing, Templeuve, Baisieux, Pont-à-Marcq.

M. Garnier, à Douai, perceptions de Phalempin, Orchies, Landas, Marchiennes, Aniche, Pecquencourt, Somain.

M. de la Boullaye, à Douai, perceptions de Douai, Cuincy, Sille-Noble, Raches.

M. Bricout, à Cambrai, perceptions d'Arleux, Bugnicourt, Estourmel, Abancourt, Iwuy, Cauroir, Ligny-en-Cambrésis.

M. Charoy, à Cambrai, perceptions de Cambrai, Gouzeaucourt, Masnières, Neuville-St-Rémy.

M. Pointier, à Cambrai, perceptions de Haussy, Avesnes-lez-Aubert, Douchy, Beauvois.

M. Seigné, au Cateau, perceptions de Le Cateau, Catillon, Inchy, Clary, Walincourt.

M. Catteau, à Valenciennes, perceptions de Denain, Rouvignies, Bouchain.

M. Thomas, à Valenciennes, villes de Valenciennes et Anzin, perception de Marly.

M. Rogissart, à Valenciennes, perceptions de Raimes, Condé, Fresnes.

M. Brégeot, à Valenciennes, communes d'Aubry, Bellaing, Beuvrages, Bruai, St-Saulve, Wallers, Petite-Forêt, perceptions de St-Amand, Lecelles, Onnaing.

M. Lecœuche, à Le Quesnoy, perceptions de Famars, Le Quesnoy, Engfontaine, Gommegnies, Villerspol, Solesmes, Vendegies-sur-Ecaillon.

M. Kolb, à Maubeuge, perceptions de Maubeuge et Jeumont.

M. Allemès, à Maubeuge, perceptions de Villers-sire-Nicole, La Longueville, Cousolre, Bavai, St-Waast, Beaufort, Solre-le-Château, Pont-sur-Sambre.

M. Patoureaux, à Avesnes, perceptions de Landrecies, Maroilles, Berlaimont, Dourlers, Cartignies, Etrœungt, Trélon, Eppe-Sauvage.

M. Joulie, à Fourmies, perceptions d'Avesnes, Sains, Fourmies.

MM. Guillon *surnuméraire*.

CADASTRE.


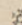
M. Favre, *Géomètre en Chef*, à Lille, r. Gombert, 6.

Géomètre triangulateur : M. Martin père, à Canteleu

Géomètres de 1^{re} classe : MM. Raviart, à Mouchin; Guillon, à Canteleu-Lambersart; Lefèvre père, à Bergues (Aisne); Gustave Couteaux, à St-Amand-les-Eaux; Florimond Couteaux, à Marchiennes; Harlez, à Ruyaulcourt (Pas-de-Calais); François Martin, à Canteleu; Joseph Martin, à Canteleu

Géomètres secondaires : MM. Lefèvre fils, à Bergues (Aisne); Edmond Couteaux, à Bantigny; Georges CrétaI, à Lille; Désiré Leseq, à Lille.

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES.

Conseiller d'État, Directeur-Général : M. Catusse, C   I,

Direction des Contributions indirectes du département.

Directeur : M. Curmer, r. des Fossés, 36.

BUREAUX DE LA DIRECTION :

Inspecteur, 1^{er} commis : M. Libersaërt, bd. de la Liberté, 104; *Contrôleurs* : M. Guimbert, r. Vaillant, 15, à Canteleu; *Commis principaux* :

MM. Chocquel, r. des Fossés, 36, Briet, r. de la Justice, 31, Guérin, r. Brûle-Maison, 113, Duband, r. Caumartin, 52, Dallier, r. des Postes, 73, Maitrepierre, r. Gantois, 10, Wallois, r. de Lens, 29^{bis}, Genonceau, r. de Lens, 77, Maire, r. des Postes, 4, Callay, r. des Pyramides, 35, et Dupont, r. Solférino, 163; *Commis*: MM. Demory, r. d'Iéna, 27, Cailliot, r. des Pyramides, 36, Yver, r. d'Artois, 3, Passelac, r. Inkermann, 46; *Préposés*: MM. Dauverchain, r. Gantois, 26, et Serré, r. Kléber, 24.

Service général.

Inspecteurs départementaux: MM. Duron, r. Duplex, 10; Daude, r. de la Louvière, 14^{bis}; Delattre, r. Solférino, 284; Hugot, r. Duplex, 12; Carlier, r. Bobill^{ol}, 7; Bernard, r. Bourignon, 24.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

AVESNES, *Sous-directeur*: M. Le Bret; *Receveur principal, Entrepôseur*: M. Claudel; *Chef de poste*: M. Eyriès.

MAUBEUGE, *Contrôleur*: M. Fouaché; *Receveur particulier*: M. Aubert. — FOURMIES, *Receveur particulier*: M. Bertrand; *Chef de poste*: M. Oury. — LANDRECIES, *Receveur particulier*: M. Gautier; *Chef de poste*: M. Lambert. — BAVAI, *Receveur ambulant*: M. Tallandier; *Commis principal*: M. Evon. — BERLAIMONT, *Receveur ambulant*: M. Deval; *Commis principal*: M. Nez. — COUSOLRE, *Receveur ambulant*: M. Basset; *Commis principal*: M. Dureux. — ÉTRÉUNGT, *Receveur ambulant*: M. Pascal; *Commis principal*: M. Demerville. — ENGLEFONTAINE, *Receveur ambulant*: M. Duroux; *Commis principal*: M. Bacouël. — FEIGNIES, *Receveur ambulant*: M. Gervaise; *Commis principal*: M. Ledoux. — FELLERIES, *Receveur ambulant*: M. Finot; *Commis principal*: M. Bertrand. — HAUTMONT, *Receveur ambulant*: M. Guillemain; *Commis principal*: M. Allard. — JENLAIN, *Receveur ambulant*: M. Jeumont; *Commis principal*: M. Demessine. — LE QUESNOY, *Receveur ambulant*: M. Dauchy; *Commis principal*: M. Remy. — MAROILLES, *Receveur ambulant*: M. Saloppe; *Commis principal*: M. Tison. — SOLRE-LE-CHATEAU, *Receveur ambulant*: M. Wauthier; *Commis principal*: M. Tripet. — TRÉLON, *Receveur ambulant*: M. Michel; *Commis principal*: M. Viotte. — JEUMONT, *Receveur ambulant*: M. Liège; *Commis principal*: M. Mangin.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

CAMBRAI, *Sous-directeur*: M. Buart; *Receveur principal, Entrepôseur*: M. Deransart; *Contrôleur*: M. Défossé; *Receveur particulier*: M. Régnier; *Chefs de poste*: MM. Martinet et Debrienne.

LE CATEAU, *Receveur particulier*: M. Civet; *Chef de poste*: M. Beson. — ABANCOURT, *Receveur ambulant*: M. Manessier; *Commis principal*: M. Lefebvre. — BEAUVOIS, *Receveur ambulant*: M. Guillot; *Commis principal*: M. Sauvage. — LE CATEAU (banlieue), *Receveur ambulant*: M. Capelle; *Commis principal*: M. Barbier. — CAUDRY,

Receveur ambulant : M. Thiéry ; *Commis principal* : M. Farcy. — **GOUZEACOURT**, *Receveur ambulant* : M. Soufflet ; *Commis principal* : M. Souilliart. — **HAUSSY**, *Receveur ambulant* : M. Bart ; *Commis principal* : M. Camus. — **IWUY**, *Receveur ambulant* : M. Duneufgermain ; *Commis principal* : M. Delannoy. — **MASNIÈRES**, *Receveur ambulant* : M. Leroy ; *Commis principal* : M. Wargny. — **SOLESMES**, *Receveur ambulant* : M. Marcq ; *Commis principal* : M. Dufflot. — **WALINCOURT**, *Receveur ambulant* : M. Beaurain ; *Commis principal* : M. Morville.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

DOUAI. — *Sous-directeur* : M. Blancart ; *Receveur-principal*, *Entreposeur* : M. Demasur ; *Contrôleur* : M. Viez.

SOMAIN, *Receveur particulier* : M. Dony ; *Chef de poste* : M. Dumerchez. — **ARLEUX**, *Receveur ambulant* : M. Caplet ; *Commis principal* : M. Ficheux. — **ANICHE**, *Receveur ambulant* : M. Hiver ; *Commis principal* : M. Faynot. — **DOUAI**, (banlieue), *Receveur ambulant* : M. Cordier ; *Commis principal* : M. Fabre. — **FLINES**, *Receveur ambulant* : M. Dole ; *Commis principal* : M. Marchand. — **LEWARDE**, *Receveur ambulant* : M. Barré ; *Commis principal*. M. Tondeur. — **MARCHIENNES**, *Receveur ambulant* : M. Lemaire ; *Commis principal* : M. Delattre. — **ORCHIES**, *Receveur ambulant* : M. Bocquillon ; *Commis principal* : M. Descamps. — **SIN-LE-NOBLE**, *Receveur ambulant* : M. de Guiselin ; *Commis principal* : M. Degosse.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

DUNKERQUE, *Sous-directeur* : M. Etienne ; *Receveur principal*, *Entreposeur* : M. N... ; *Contrôleur* : M. Bajolet ; *Receveur particulier* : M. Wiscart ; *Chefs de poste* : M. Challier (Port) ; M. Rolland (Sud) ; M. Vasseur (Nord).

BERGUES, *Contrôleur* : M. Devouge ; *Receveur particulier* : M. Wallois. — **BOURBOURG**, *Receveur* : M. Grébert ; *Commis principal* : M. Briche. — **DUNKERQUE** (banlieue), *Receveur ambulant* : M. Vahé ; *Commis principal* : M. Gugelot. — **GRAVELINES**, *Receveur ambulant* : M. Bazin ; *Commis principal* : M. Lecannellier. — **HONDSCHOOTE**, *Receveur ambulant* : M. Suywens ; *Commis principal* : M. Beauchamp. — **WATTEN**, *Receveur ambulant* : M. Reinert ; *Commis principal* : M. Claire. — **WORMHOUT**, *Receveur ambulant* : M. Delattre ; *Commis principal* : M. Bouleau.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

HAZEBROUCK, *Sous-directeur* : M. Lexa, A ; *Receveur principal* : M. Marchand ; *Chef de poste* : M. Didillon.

BAILLEUL, *Receveur particulier* : M. Bourgois ; *Chef de poste* : M. Lesix. — **ARNEKE**, *Receveur ambulant* : M. Didier ; *Commis principal* : M. Manhes. — **BOESEGHEN**, *Receveur ambulant* : M. Cavry ; *Commis principal* : M. Encontre. — **CASSEL**, *Receveur ambulant* : M. Dantony ;

Commis principal: M. Cavry. — ESTAIRES, *Receveur ambulant*: M. Chaupuis; *Commis principal*: M. Caux. — MERVILLE, *Receveur ambulant*: M. Daubrège; *Commis principal*: M. Barré. — STEENVOORDE, *Receveur ambulant*: M. Dominique; *Commis principal*: M. Véniel.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

LILLE, *Inspecteur sédentaire*: M. Bresson, r. Nationale, 98; — *Receveur principal*: M. Finet, r. Gautier-de-Châtillon, 5; — *Entreposeur des Tabacs et des Poudres à feu*: M. Herbeaux, r. Solférino, 173; — *Contrôleurs*: MM. Laveuve, r. Stappart, 13; Trippier-Mondanein, r. Neuve-des-Menniers, 7; Melin, bd Victor-Hugo, 204; — *Receveurs particuliers sédentaires*: MM. Planchon, r. de Cambrai, 2; Fiévet, r. de Valmy, 8; Marsat, r. des Urbanistes, 9; Dupuich, r. d'Antin, 16. — *Chefs de poste*: M. Laurent (*Saint-Etienne*); M. Légente (*St-Michel*); M. Charles (*Tournay*); M. Racadot (*Fives*); M. Poclet (*Les Moulins*); M. Mayeux, (*Gare St-Sauveur*); M. Dutilloy (*Wazemmes*). — *Receveurs-buralistes*: MM. Martin, r. de l'Entrepôt, 6; Salmon, r. Solférino, 151; Auburtin, r. d'Arcole, 40; Devaux, r. de l'Hôpital-Militaire, 16; Massoni, Gare St-Sauveur; Dethou, à Fives, et Six, à la Halle aux Sucres.

ARMENTIÈRES, *Contrôleur*: M. Husson; *Receveur particulier*: M. Vasseur. — ROUBAIX, *Contrôleur*: M. Vieux; *Receveurs particuliers*: MM. Tabourin et Collot; *Chefs de poste*: ROUBAIX-EST: M. Haboury; ROUBAIX-OUEST: M. Joly. — TOURCOING, *Contrôleur*: M. Henry; *Receveur particulier*: M. Levindrey. — ANNEULLIN, *Receveur ambulant*: M. Arpin; *Commis principal*: M. Vantroyen. — CYSOING, *Receveur ambulant*: M. Coint; *Commis principal*: M. Caupin. — FURNES, *Receveur ambulant*: M. Decoopman; *Commis principal*: M. Doce. — HALLUIN, *Receveur ambulant*: M. Bourgeois; *Commis principal*: M. Pouillaude. — HAUBOURDIN, *Receveur particulier sédentaire*: M. Macron; *Chef de poste*: M. Collet. — HELLEMES, *Receveur ambulant*: M. Deligne; *Commis principal*: M. Dufossé. — LANNOY, *Receveur ambulant*: M. Coin; *Commis principal*: M. Bigorne. — LA BASSÉE, *Receveur ambulant*: M. Baléchat; *Commis principal*: M. Leroy. — LA MADELEINE, *Receveur ambulant*: M. Destrès; *Commis principal*: M. Mieuguet. — LOMME, *Receveur ambulant*: M. Grès; *Commis principal*: M. Gêrere. — MARCQ-EN-BARŒUL, *Receveur ambulant*: Sibran; *Commis principal*: M. Lehut. — TEMPLEUVE, *Receveur ambulant*: M. Dupuis; *Commis principal*: M. Lion. — QUESNOY-SUR-DEULE, *Receveur ambulant*: M. Lemaire; *Commis principal*: M. Cornet. — SECLIN, *Receveur ambulant*: M. Lecointe-Desiles; *Commis principal*: M. Lenglet. — ROUBAIX (banlieue), *Receveur ambulant*: M. Hamy; *Commis principal*: M. Floquet. — THUMERIES, *Receveur ambulant*: M. Huriaux; *Commis principal*: M. Camus.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

VALENCIENNES, *Sous-directeur*: M. Garrigoux; *Receveur principal*:

M. Chiquelin; *Entreposeur des Tabacs et des Poudres à feu* : M. Hamard; *Contrôleur* : M. Barret; *Receveur particulier* : M. Marquant.

ANZIN, *Contrôleur* : M. Vadurel; *Receveur particulier* : M. Fort. — DENAIN, *Contrôleur* : M. Dousset; *Receveur particulier* : M. Bouret. — ST-AMAND, *Contrôleur* : M. Mallard; *Receveur particulier* : M. Degay. — ONNAING, *Receveur particulier* : M. Thézard; *Chef de poste* : M. Mussot. — BOUCHAIN, *Receveur ambulant* : M. Mercier; *Commis principal* : M. Cazin. — DOUCHY, *Receveur ambulant* : M. Compant; *Commis principal* : M. Parent. — ABSCON, *Receveur ambulant* : M. Dumant; *Commis principal* : M. Veschambre. — CONDÉ, *Receveur ambulant* : M. Bouville; *Commis principal* : M. Devoitienne. — FRESNES, *Receveur ambulant* : M. Montagnon; *Commis principal* : M. Lebel. — HERGNIES, *Receveur ambulant* : M. Panel; *Commis principal* : M. Carlier. — HERIN, *Receveur ambulant* : M. Morgan; *Commis principal* : M. Vaast. — MAING, *Receveur ambulant* : M. Mouton; *Commis principal* : M. Tête. — MARLY, *Receveur ambulant* : M. Bauduin; *Commis principal* : M. Vaudin. — MORTAGNE, *Receveur ambulant* : M. Lemaire; *Commis principal* : M. Prin.

Service spécial des sucres et des distilleries.

INSPECTION DE LILLE.

LILLE, *Inspecteur* : M. Guihéneuf, r. de Lens, 45.

Contrôleurs. LILLE-SUD ET ENTREPÔT : M. Dody; LA BASSÉE : M. Ducasse; DUNKERQUE : M. Gueudré; HAZEBROUCK : M. Louvain; LILLE-NORD : M. Touchot; QUESNOY-SUR-DEÛLE : M. Jacquot; SECLIN : M. Lecerf; HAUBOURDIN : M. Bardoux.

INSPECTION DE CAMBRAI.

CAMBRAI, *Inspecteur* : M. Hennuy.

Contrôleurs : CAMBRAI : M. Moré; IWUY : M. Pailhac; CANTIN : M. Marchand; DOUAI : M. Cabaret-Desprès; MASNIÈRES : M. N....; SOLESMES : M. Camus; ENTREPÔT DES SUCRES DE DOUAI, *Chef de poste* : M. Théron.

INSPECTION DE VALENCIENNES.

VALENCIENNES, *Inspecteur* : M. Assy.

Contrôleurs : VALENCIENNES : M. Montamat; DENAIN : M. Sudre; MARCHIENNES : M. Laveuve; ONNAING : M. Manlay; LE QUESNOY : M. Montagnac; ST-AMAND : M. Waniart; ENTREPÔT DES SUCRES DE VALENCIENNES, *Chef de poste* : M. Chaudey.

LABORATOIRE DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES

LILLE, r. des Fossés, 28^{bis}, *Chimiste en chef* : M. Béhague, *Chimiste-adjoint* : M. Morlyon.

**Service de la garantie des matières d'or
et d'argent.**

LILLE, *Contrôleur* : M. Marguerith dit Dupré, *Essayeur* : M. Lacombe, r. de Bourgogne, 41.

DUNKERQUE, *Contrôleur* : M. Bajolet.

VALENCIENNES, *Contrôleur* : M. Barret.

ENREGISTREMENT, DOMAINES ET TIMBRE.

L'administration de l'Enregistrement et des Domaines est la plus ancienne des régies financières. Son origine remonte à plusieurs siècles. Elle est importante, non pas seulement par l'abondance de ses produits, mais encore par les nombreux services qu'elle rend à la Société. Elle fut reconstituée sur de nouvelles bases par la loi du 27 mai 1791.

Directeur Général : M. Liotard-Vogt, C \star , \odot A, r. de Rivoli, 192, à Paris.

La Direction du Nord est la première après celle de Paris ; elle produit annuellement près de 30 millions ; son personnel est composé ainsi qu'il suit :

Directeur : M. Maleprade, r. Gauthier de Châtillon, 48, à Lille. — *Rédacteurs de la Direction* : MM. Créteur, r. Colbert, 48, et Widiez, r. des Stations, 36, *Receveurs-Rédacteurs*. — *Inspecteurs* : MM. Huchette, r. Nationale, 117, et Tabart, r. St-Augustin, 33. — *Sous-inspecteurs* : MM. Lurguie, Avenue de l'Amiral Courbet, villa Van Dyck ; Dupire, r. Gauthier de Châtillon, 1 ; Soulier r. Caumartin, 61, et Scoffier, r. Léon Gambetta, 36 ; Bertin, à Dunkerque ; Küss, à Avesnes ; Lacombe-Cazal et Hautcœur, à Valenciennes ; Ducrocq, à Douai ; Frère, à Cambrai ; Brasseur, à Hazebrouck. — *Receveurs-contrôleurs* : MM. Desmazières, square Dutilleul, 27 ; Parpais, r. de Lens, Villa St-Michel, et Cauchy. — *Receveur du Timbre extraordinaire, à la Direction* : M. Delaby, r. Fabrice, 12. — *Garde-magasin, Contrôleur du Timbre* : M. Fressin, r. de la Justice, 29. — *Surnuméraires* : MM. Nicolle, et Loubet, à Lille.

Nota. Chaque receveur est chargé de toutes les parties dans les bureaux où la division du service n'est pas indiquée.

Il existe à Lille, indépendamment des six bureaux d'Enregistrement et de successions chargés de vendre du papier timbré, trente-un débits spéciaux de timbres, ouverts à toute heure, savoir : r. de Paris, 108 ; r. Léon Gambetta, 113 ; pl. des Reigneaux, 48 ; r. Neuve, 41 ; r. Masséna, 6 ; r. d'Arras, 59 ; r. Nationale, 302 ; Faub.-de-Tournai, 158 ; r. Nationale, 107 ; r. Royale, 43 ; r. des Chats-Bossus, 19 ; r. Nationale, 153 ; r. d'Armentières, 8 ; pl. Philippe-le-Bon, 7 ; Grand'Place, 60 ; Grand'Place, 14 ; r. Faidherbe, 42 ; r. de Tournai, 50 ; bd. de la Liberté, 78 ; pl. de Ribour, 7 ; Faubourg-de-Roubaix, 78 ; r. de Paris, 287 ; r. de la Barre, 106 ; r. de Douai, 63 ; pl. des Quatre-Chemins, 1 ; r. d'Isly, 95 ; r. des Prêtres, 34 ; r. d'Angleterre, 38 ; r. du Vieux-Marché-aux-Poulets, 7 ; r. du Metz, 8 ; r. du Vieux-Marché-aux-Chevaux, 18 ; r. du Faubourg-de-Tournai, 84 ; r. Esquermoise, 55 ; r. de la Monnaie, 2.

Il y a en outre dans le département 145 débitants de tabacs chargés de la vente du papier timbré.

BUREAUX DES RECEVEURS DU DÉPARTEMENT.

Arrondissement d'Avènes. — *Avènes*, actes civils, M. Lenglet, domaines et timbre, M. Saulnier; hypothèques, M. Manceron. — *Bavai*, M. Caboche. — *Berlaimont*, M. Robinet. — *Landrecies*, M. Dubut. — *Le Quesnoy*, M. Maiseau. — *Maubeuge*, MM. Pillot et Boitelle. — *Solre le-Château*, M. Payen. — *Trélon*, M. Raffestin.

Arrondissement de Cambrai. — *Cambrai*, actes civils et timbre, M. Charpentier; actes judiciaires, domaines et timbre, M. Privat; successions, M. Leuilliez; hypothèques, M. Bouthier. — *Carnières*, M. Mahieu. — *Clary*, M. Saby. — *Le Cateau*, M. Pierrat. — *Marcoing*, M. Arsac. — *Solesmes*, M. Philippot.

Arrondissement de Douai. — *Arleux*, M. Besse. — *Douai*, actes civils et timbre, M. Houeix; successions, baux et locations verbales, M. Egret; domaines, actes judiciaires et timbre, M. Lallement; hypothèques, M. Declercq. — *Marchiennes*, M. Tierny. — *Orchies*, M. Laforgue.

Arrondissement de Dunkerque. — *Bergues*, M. Lèconte. — *Bourbourg*, M. Doré. — *Dunkerque*, actes civils, M. Clément; successions, baux et locations verbales, M. Garret; domaines et actes judiciaires, M. Prohliac; hypothèques, M. Vincent. — *Gravelines*, M. Sanglé-Ferrière. — *Hondschoote*, M. Baccou. — *Wormhout*, M. Bocquillon.

Arrondissement d'Hazebrouck. — *Bailleul*, M. Rabelle. — *Cassel*, M. François. — *Hazebrouck*, enregistrement et domaines, M. Stoffaës; hypothèques, M. Marini. — *Merville*, M. Boursy. — *Steenvoorde*, M. Chaverot.

Arrondissement de Lille. — *Armentières*, M. Renard. — *Cysoing*, M. Delwaulle. — *Haubourdin*, M. Sergeant. — *La Bassée*, M. Anne-Deschamps. — *Lannoy*, M. Grange. — *Lille*, actes civils et timbre, M. Latrasse; successions, baux et locations verbales: 1^{er} bureau, M. Ackein, r. de Bourgogne, 62; 2^e bureau, M. Langlois, r. Denis-Godefroy, 2; 3^e bureau, M. Basuyau, r. Caumartin, 32; domaines, actes judiciaires et timbre, M. Henry, r. Solférino, 223; actes administratifs, actes d'huissiers et timbre, M. Well, bd. Denis Papin, 4; hypothèques, M. Perrier, r. de Valmy, 33. — *Pont-à-Marcq*, M. Accart. — *Quesnoy-sur-Deûle*, M. Pin. — *Roubaix*, actes civils, M. Paquet; successions, M. Laviaille; actes judiciaires, M. Grimpret. — *Seclin*, M. Boissat. — *Tourcoing*, MM. Rogie et Bonnière, A.

Arrondissement de Valenciennes. — *Bouchain*, M. Bardeaux. — *Condé*, M. Lacourt. — *Denain*, M. Lemaitre. — *Saint-Amand*, (pour les deux cantons), M. Pambet. — *Valenciennes*, actes civils et timbre, M. Pottier; successions, baux et locations verbales, M. De Brettes; domaine, timbre et actes judiciaires, M. Vieux-Vincent; hypothèques, M. Deis.

DOUANES.

DIRECTION DE LILLE.

Directeur : M. Touzard, ✱, r. des Jardins, 9^{bis}.

Cabinet et bureaux particuliers du Directeur, r. des Jardins, 9^{ter},
(Bureaux ouverts de 9 heures du matin à 4 heures du soir).

MM. Pagard, *Premier commis, Chef des bureaux de la Direction* ;
Wacongne, *Deuxième commis des bureaux de la Direction* ; Derveaux,
Troisième commis des bureaux de la Direction ; MM. Vêret, Boone et
Clep, *Commis attachés aux bureaux de la Direction*.

MM. Lemoine, Malou, Lanselle et Dubuisson, *Surnuméraires*.

Avoûé de la Direction : M^e Godron, 103, bd. de la Liberté.

Inspecteurs : MM. Godart, *Inspecteur, Commandant le Bataillon de
forteresse de Lille*, r. Faidherbe, 41 et 43 ; Lemerle, *Inspecteur, Comman-
dant le 2^e Bataillon actif*, r. Grande-Chausée, 36 ; Denat, *Inspecteur*, r. du
Dragon, 2 ; Rossignol, *Inspecteur sédentaire à Lille*, r. des Jardins, 41.

Sous-Inspecteurs : MM. Genez, à Lille, r. Barthélemy-Belespaul, 17 ;
Lenglet, à Tourcoing.

Receveur principal : M. Brès, r. des Jardins, 41.

LABORATOIRE D'ANALYSES : à Lille, r. Solférino, 328, MM. Guénez,
Chimiste en chef, Sarrazin et Arnoult, *Chimistes-adjoints*.

PERSONNEL DES BUREAUX

LILLE : MM. Leblanc, Desmazières, et Desmidt, *Receveurs parti-
culiers* ; Demasur, Laplace, Hecquet, Charreyron, Vercoustre,
Schiélin, Cousin, Bourdon, Tancrez, Belgueule, *Vérificateurs* ;
Lefebvre, Dubois, Raiff, Lenglet, Debeauvais, Chary, Roux, Henry,
Commis principaux ; Lecocq, Rolier, Caudmont, Boitel, Maillard,
Peyrouton, Laffon de Ladébat, Raverdy, Kah et Garnuchot, *Com-
mis* ; Carpentier, *Surnuméraire* ; Deneuille, Ducrocq et Penant,
Gardes-magasins.

DOUAI : MM. Dru, *Receveur particulier, Agent judiciaire* ; Briez,
Vérificateur ; Colas, *Commis* ; — HALLUIN-ROUTE : MM. Winnaert,
Receveur particulier ; Brasseur, *Vérificateur-adjoint* ; Roussel, Loir et
Grézy, *Commis* ; HALLUIN-GARE : MM. Kremer, *Receveur particulier* ;
Besnier, *Commis* ; — NEUVILLE-EN-FERRAIN : MM. Tabary, *Receveur
particulier* ; — RISCOUOUT : MM. Noiret, *Receveur particulier* ; Millet,
Commis ; — LA MARLIÈRE : MM. Courtois, *Receveur particulier* ;
Brun, *Commis*. — TOURCOING : MM. Jourdain, *Receveur particulier* ;
Caron, Petitdemange, *Vérificateurs* ; Hébert et Glin, *Vérificateurs-
adjoints* ; Grépon, *Commis principal* ; Huile, Assens, Connault et
Leroux, *Commis* ; Oudart, *Garde-magasin*, — ROUBAIX : MM. Loth,

Receveur particulier; Tillier, *Vérificateur*; Richard et Henrion, *Vérificateurs-adjoints*; Delannoy, *Commis principal*; Culem et Terron, *Commis*; Froissart, *Garde-magasin*. — LE TOUQUET: MM. Lemare, *Receveur particulier*; Larridon, *Commis*. — WATTRELOS: MM. Sockeel, *Receveur particulier*; Couturier, de Barruel et Chapin, *Commis*. — LEERS: MM. Philippe, *Receveur particulier*; Dubuisson, *Commis*. TOUFFLERS: MM. Coquelet, *Receveur particulier*; Déchauffour, *Commis*. — LOOS: MM. Bacquart, *Chef de service*; Castel et Noiret, *Commis*.

DIVISION D'ARMENTIÈRES. — LE SEAU: M. Lécœuche, *Receveur particulier*. — PONT-DE-NIEPPE: M. Dupuis, *Receveur particulier*; LE BIZER: MM. Grandjean, *Receveur particulier*; Castex, *Commis*. — ARMENTIÈRES: MM. Colmant, *Receveur particulier*; Thiry, *Vérificateur*; L. Herbière, *Commis*. — HOUPLINES-GARE: M. Caillet, *Receveur particulier*. — HOUPLINES-ROUTE: M. Le Breton, *Receveur particulier*. — FRELINGHIEN: M. Quéva, *Receveur particulier*. — PONT-ROUGE: MM. Debacker, *Receveur particulier*; Coulier, *Commis*. — DEULÉ-MONT: MM. Perriot, *Receveur particulier*; Giusti, *Commis*. — COMINES-GARE: MM. Thomas, *Receveur particulier*; Barthélemy, *Commis*. — COMINES-ROUTE: MM. Delhayé, *Receveur particulier*; Wallet, *Commis*. — PONT DE WARNETON: M. Hugot, *Receveur particulier*. — WERVICQ: MM. Mourot, *Receveur particulier*; de Saint-Denis, *Commis*. — QUESNOY-SUR-DEÛLE: M. Duprez, *Receveur particulier*. — ERQUINGHEM: M. Meillier, *Receveur particulier*.

DIVISION D'ORCHIES. — WILLEMS: M. Chevelle, *Receveur particulier*. — BAISIEUX-GARE: MM. Hébert, *Receveur particulier*; Desmidt et Léhérix, *Vérificateurs-adjoints*; Boé et Darcourt, *Commis*. — BAISIEUX-ROUTE: M. Laurent, *Receveur particulier*. — BACHY-GARE: MM. Petit, *Receveur particulier*; De St-Léger et Lair, *Commis*. — MOUCHIN: M. Lime, *Receveur particulier*. — RUMEGIES: M. Blicq, *Receveur particulier*. — ORCHIES: M. Destrée, *Receveur particulier*. — CYSOING: M. Marécaux, *Receveur particulier*. — ANICHES: MM. Jourdan, *Chef de service*; Deusy et Dage, *Commis*. — WANNEBAIN: M. Druenes, *Receveur particulier*.

OFFICIERS.

CAPITAINES: MM. Sant, à *Tourcoing*; Mouy, *, à *Roubaix*; Bastel, (N), †, à *Lille*; Tap, à *Erquinghem*; Drouart, à *Armentières*; Fontaine, à *Pont-à-Marcq*; Souter, à *Cysoing*.

LIEUTENANTS: MM. Lemaire, à *Tourcoing*; Besrest, à *Roncq*; Oblet, à *Leers*; Féquet, à *Roubaix*; Clause, à *La Chapelle d'Armentières*; Gilotin, à *Armentières*; Louvet, à *Comines*; Rolin, à *Orchies*; Carpentier, à *Fretin*; Dequeker, à *Planard*; Joly, à *Baisieux*; Pontoise, à *Fives*.

SOUS-LIEUTENANT: M. Leroy, à *Sailly-Lys*.

SERVICE MÉDICAL.

MÉDECINS : MM. Vanuxeem, à *Steenwerck* ; Tellier, à *Nieppe* ; Dubar, à *Armentières* ; Toffart, à *Frelinghien* ; Vouters, à *Comines* ; Pollet, à *Fleurbaix* ; Mizon, à *Lomme* ; Pierchon, à *Halluin* ; Dewyn, à *Tourcoing* ; Montaigne, à *Roubaix* ; Jacquemont, à *Wattrelos* ; Becour, à *Fives* ; Martin, à *Lambersart* ; Roche, à *Chérenq* ; Staes, à *Camphin* ; Desmons, à *Cysoing* ; Lecœuvre, à *Orchies* ; Thiery, à *Orchies* ; Lejeune, à *Rumegies* ; Tison, à *Templeuve* ; Desprez, à *Pont-à-Marcq* ; Lemaire, à *Lannoy*.

PHARMACIENS. — MM. De Winter, à *Steenwerck* ; Verclytte, à *Pont-de-Nieppe* ; Du Plantv, à *Armentières* ; Decroocq, à *Houplines* ; Toffart, à *Frelinghien* ; Béhague, à *Quesnoy-sur-Deûle* ; Deschildre, à *Comines* ; Barbry, à *Laentie* ; Descarpentries, à *Pérenchies* ; Lequien, à *Linselles* ; Hindrick, à *Halluin* ; Dumoulin, à *Roncq* ; Despinoy, Courden et Dubois, à *Tourcoing* ; Blanckaert, à *Wattrelos* ; Delecroix et Delanghe, à *Roubaix* ; Lagneau, à *Lannoy* ; Bruneau, à *Lille* ; Ardaens, à *Fives* ; Posteaux, à *Ascq* ; O. Denis, à *Baisieux* ; Gaillet, à *Cysoing* ; Sajot et Cochet, à *Orchies* ; Deny, à *Pont-à-Marcq*.

DIRECTION DE DUNKERQUE.

Directeur : M. Planet, *, 8, r. de Paris. — Bureaux ouverts de 9 heures du matin à midi et de 2 heures à 6 heures du soir. — MM. Duterte, 1^{er} Commis ; Thomas, 2^e Commis ; Colombier, 3^e Commis-Ricquier, A. Petit, Commis attachés ; Dage, Deswarte, Lory Achille, Sazerac de Forge, Surnuméraires.

Inspecteurs : MM. Delaage de Bellefaye, Inspecteur principal à *Dunkerque*, commandant le bataillon de forteresse des Douanes à *Dunkerque* ; Lesné, Inspecteur sédentaire, à *Dunkerque* ; Hauville, Inspecteur à *Hazebrouck*, commandant le 1^{er} bataillon actif.

Receveurs principaux : MM. Ragier, à *Dunkerque*, quai de Freycinet (Bâtiment central) ; Demarbaix, à *Hazebrouck*, 50, r. de l'Eglise.

Sous-Inspecteurs : MM. Bonnet et Jouan, à *Dunkerque*.

PERSONNEL DES BUREAUX.

PRINCIPALITÉ DE DUNKERQUE. — MM. Herbart, de Baecque, Lelong, Contrôleurs ; Le Pendu, Vérificateur, faisant fonctions de contrôleur ; Lucette, Commis principal, faisant fonctions de contrôleur ; MM. Vanheger, A. Sauvage, Monnier, Leulier, Delabaere, Mineur, Ponchou, Vérificateurs ; MM. Hecquet, Ledoux, de Bornschlegel, Hiban, Coudret, Crépin, Lory, Flamand, Vérificateurs-adjoints ; MM. Collet, Danctoville, Lemattre, Napoléon Sauvage, Debacker, Drubigny, Fournier, Commis principaux ; MM. Thiébaud, Borderel, Garnier,

Richard, Bernard, Lardeur, Brimont, Plancke, Dause, Noël, Bayer, Thouzel, *Commis*; MM. Bernard, Foiret, *Gardes-magasins*.

GRAVELINES : MM. Banckaert, *Receveur*; Salducci, *Commis*. — GHYVELDE (station) : MM. Yasseur, *Receveur*; Aubert, Thiroux, *Commis*. — GHYVELDE (route) : MM. Darcourt, *Receveur*; Blancheur, *Commis*. — LES MOËRES : M. Sallé, *Receveur*. — LA BROUCKSTRAETE : M. Boutté, *Receveur*. — HONDSCHOOTE : M. Leroi, (M), *Receveur*. — OOST-CAPPEL : M. Boddaert, *Receveur*. — WORMHOUT : M. Pruvot, *Receveur-buraliste*. — BERGUES : M. Bailly, *Receveur-buraliste*.

PRINCIPALITÉ D'HAZEBROUCK. — MM. Brico, *Commis*; Colas, *Surnuméraire*. — HOUTKERQUE : M. Lemahieux, *Receveur*. — STEENVOORDE : MM. Simonin, (M), *Receveur*; Hugonnier, *Commis*. — GODEWAERSVELDE : MM. Pierret, (M), *Receveur*; Rosé, *Commis*. — BOESCHÈPE : M. Longueval, *Receveur*. — BAILLEUL : MM. Bonnaire, *Receveur*; Sanson, *Commis*; Hennebelle, *Receveur-buraliste*. — SCHAEKHEN : M. Bailly, *Receveur-buraliste*. — CASSEL : M. Damatte, *Receveur-buraliste*. — L'HAZEWINDE : M. Verheyde, *Receveur-buraliste*. — OUTTERSTEENE : M. Raout, *Receveur-buraliste*.

OFFICIERS.

Capitaines : MM. Le Cerclé, à *Dunkerque*; Défossé, à *Bergues*; Verrier, à *Hondschoote*; Brévier, à *Steenvoorde*; Vèbert, à *Bailleul*; Palette, à *Hazebrouck*.

Lieutenants : MM. Pourre, à *Fort-Philippe*; Jeanne, (M), Caquelot, Leroy, à *Dunkerque*; Lemaitre, à *La Cornette*; Décroix, à *Strazeele*; Germain, à *Wormhout*; Edmond Leroy, à *Téteghem*; Bréfort, à *Herzele*; Richard, à *Steenvoorde*; Poyol, à *Ghyvelde*; Debéthune, à *Rexpöëlé*; Marchand, à *Bailleul*.

Sous-Lieutenants : M. Mellier, à *Boeschèpe*.

DIRECTION DE VALENCIENNES.

Directeur : M. Généau †.

Bureaux de la Direction — M. Laurent, 1^{er} *Commis*; M. Dufau, 2^e *Commis*; M. Nonnon, 3^e *Commis*; MM. Serval, Tassart, Joubert et Renard, *Commis attachés*; MM. Danat, Dupont, Delfosse, Fosset, *Surnuméraires*.

SERVICE ADMINISTRATIF.

INSPECTION DE VALENCIENNES.

Cette Inspection comprend une principalité dont le chef-lieu est Valenciennes.

Inspecteur : M. N...., à Valenciennes.

PRINCIPALITÉ DE VALENCIENNES. — MM. Deman, *Receveur principal*;

Courbet de Champrouge, *Contrôleur*; Pirolle, *Vérificateur*; Cousin et Lest, *Vérificateurs-adjoints*; Froissard, *Commis-principal*; Le Runigo, Déchamp, Bonnafé, Dessain et Gay, *Commis*; Caquerre, *Surnuméraire*.

MM. Gévelle et Gilbert, *Gardes-magasins*.

BLANC-MISSERON : MM. Figre, *Sous-Inspecteur*; Blondin, *Receveur* (gare); de la Monneraye, Goguel, *Vérificateurs*; Sabin, Lelou, *Vérificateurs-adjoints*; Fichaux, *Commis-principal*; Civet, Legros, Chapelier, N....., *Commis*; Fosset, *Receveur* (route); Maillard, *Commis*; M. Baron, *Garde-magasin*.

CONDÉ : MM. Simon, *Receveur*; Doué, *Vérificateur*; Strub, *Vérificateur-adjoint*; Leprêtre, *Commis principal*. — CRESPIN : M. François, *Receveur*. — HERGNIES : M. Dehaeck, *Receveur*. — LE COQ : MM. Cartier, *Receveur*; Ancelle, *Commis*. — MARCHIPONT : M. Carly, *Receveur*. — MAULDE : M. Fossaert, *Receveur*. — MAULDE-MORTAGNE : MM. Beuzard, *Receveur*, et Peyre, *Commis*. — MORTAGNE : MM. Bertrand, *Receveur*, et Giot, *Commis*. — PONT-DU-CANAL : M. Langlet, *Receveur buraliste*. — SEBOURG : M. Valentin, *Receveur*. — VIEUX-CONDÉ (route) : M. Choffat, *Receveur*. — VIEUX-CONDÉ (gare) : MM. Noizet, *Receveur*; Danhiez, *Vérificateur-adjoint*; Nauroy, de Saint-Léger, *Commis*. — BRUAY : M. Mathieu, *Receveur-buraliste*. — ST-SAULVE : M. Trelcat, *Receveur-buraliste*. — RAISMES : M. Landon, *Receveur-buraliste*. — MARLY : M. Gaillard, *Receveur-buraliste*. — ST-AMAND : M. Huart, *Receveur-buraliste*. — Fabrique de soude de TRITH-ST-LÉGER : MM. Parmentier, *Commis principal*, *Chef de service*; Lamy, *Commis principal*.

INSPECTION DE MAUBEUGE.

Cette inspection comprend une principauté dont le chef-lieu est Jeumont.

Inspecteur : M. Raguét, *Commandant du Bataillon de forteresse*, à Maubeuge.

PRINCIPALITÉ DE JEUMONT. — MM. Derycke, *Receveur principal*; Oury, *Sous-Inspecteur*; Godfrin, *Vérificateur*, *faisant fonctions de Contrôleur*; Goutière, Docquier, *Vérificateurs*; Debreu, Henrion, Dégardin, Troude, Géeraert, *Vérificateurs-adjoints*; Grandgirard, Joly, Dauverchain, Chabert, *Commis principaux*; Tricot, Bertrand, Gosset, Pilié, Reynaud, Saussey, N....., *Commis*; Baré, *Receveur* (route); Trap, *Garde-magasin*.

FEIGNIES : MM. Michel, *Commandant du 3^e bataillon actif*, *Sous-inspecteur*; Collart, *Receveur*; Jaugeon et Docquier, *Vérificateurs*; Deulin, Jolivald et Desgardin, *Vérificateurs-adjoints*; Carret, *Commis principal*; Pourchet, Bocquet et Bedel, *Commis*; Dupont, *Garde-magasin*. — BAVAY (gare) : MM. Brayelle, *Receveur*; Mangeot, *Commis*. — VILLERS-SIRE-NICOLE : M. Marchand,

Receveur. — ETH : M. Goudal, *Receveur*. — BRY : M. Burg, *Receveur*. — ST-WAAST : M. Drapier, *Receveur*. — BELLIGNIES : M. Davesnes, *Receveur*. — HERGIES : M. Mercier, *Receveur*. — HON : M. Leroy, *Receveur*. — MALPLAQUET : M. Becker, *Receveur*. — GOGNIES-CHAUSSÉE : M. Augustin, *Receveur*. — BETTIGNIES : M. Fossier, *Receveur*. — VIEUX-RENGT : M. Martinage, *Receveur*. — MAUBEUGE : M. Hanne, *Receveur-buraliste*. — PONT-SUR-SAMBRE : M. Vieillard, *Receveur-buraliste*. — LE QUESNOY : M. Blutel, *Receveur-buraliste*. — Fabrique de soude d'HAUTMONT : MM. Mathieu, *Commis principal*, *Chef de service*, et Champagne, *Commis*.

INSPECTION D'AVESNES.

Cette Inspection comprend une principalité dont le chef-lieu est Avesnes.

M. Narrat, *Inspecteur*, à Avesnes.

PRINCIPALITÉ D'AVESNES. MM. Aubry, *Receveur principal*; Paroissien, *Commis principal*; Thorel, *Commis*.

COUSOLRE, MM. Delacour, *Receveur*; Altieri, *Commis*. — HESTRUD, M. Hoffmann, *Receveur*. — BEAURIEUX, M. Daverdon, *Receveur*. — EPPE-SAUVAGE, M. Richey, *Receveur*. — WALLERS-MORENRIEUX, M. Hainaux, *Receveur*. — OHAIN, MM. Aubert, *Receveur*; Romani, *Commis*. — ÉTROEUNGT, M. Coderlier, *Receveur-buraliste*. — BEUGNIES, M. Leveau, *Receveur-buraliste*. — SOLRE-LE-CHATEAU, M. Rile, *Receveur-buraliste*.

SERVICE ACTIF.

INSPECTION DE VALENCIENNES.

CAPITAINEURIE DE CHATEAU-L'ABBAYE. MM. Bernard, *Capitaine à Château-l'Abbaye*; Jeangeot, *Lieutenant à Maulde-Mortagne*; Jean-Baptiste, *Lieutenant à Notre-Dame*.

Cette Capitainerie comprend les Brigades de Lecelles, rue Choquette, Maulde, Maulde-Mortagne, Mortagne, Château-l'Abbaye, Rouillon, Bruille, Hergnies, Notre-Dame, Vieux-Condé (ligne), Vieux-Condé (gare), et La Croisette.

CAPITAINEURIE DE BLANC-MISSERON. MM. Lebas, *Capitaine*, à Blanc-Misseron; Vaslot, *Sous-Lieutenant*, à Crespin; Bourdon, *Lieutenant*, à Sebourquiaux.

Cette Capitainerie comprend les Brigades de Condé, St-Aybert, Crespin, Blanc-Misseron (ligne), Blanc-Misseron (gare), Onnain, Marchipont, Sebourquiaux, Sebourg, Curgies, Lorette et Fresnes.

CAPITAINEURIE DE VALENCIENNES. MM. Valzer, *Capitaine*, à Valenciennes; Tonnel, *Lieutenant*, à Valenciennes; Mallaurau, *Lieutenant*, à Saint-Saulve; Chapelier, *Lieutenant*, à St-Amand.

Cette Capitainerie comprend les Brigades de Bruay, St-Saulve, Marly, Valenciennes (gare), Anzin (mobile), Famars, St-Amand, Grand'bray, Raismes, Le Rosult, Tilloy, Vicoigne et Wallers.

INSPECTION DE MAUBEUGE.

CAPITAINE-RIE DE WARGNIES-LE-PETIT. MM. Lenquette, *Capitaine* à Wargnies-le-Petit; Chaix, *Lieutenant*, à St-Waast; Auguste Fauny, *Sous-Lieutenant*, à Wargnies-le-Petit.

Cette Capitainerie comprend les Brigades de Bry, Labocrette, Jenlain, St-Vaast, Bettrechies, Amfroipret et Wargnies-le-Petit.

CAPITAINE-RIE DE LA LONGUEVILLE. MM. Lecouvey, *Capitaine*, à La Longueville; Deryck, *Lieutenant*, à Bavai, et Baclet, *Lieutenant*, à Feignies.

Cette Capitainerie comprend les Brigades de Bellignies, Hon-Hergies, Malplaquet, Gognies-Chaussée, Feignies (gare), Feignies (village), La Longueville, Bavai (ligne) et Bavai (gare).

CAPITAINE-RIE DE JOLIMETZ. MM. Glin, *Capitaine*, à Jolimetz; Gille, *Sous-Lieutenant*, à Berlaimont; Bardet, *Lieutenant*, au Quesnoy.

Cette Capitainerie comprend les Brigades du Quesnoy, Jolimetz, Locquignol, Berlaimont, Pont-sur-Sambre, Louvignies, Sepmeries et Quérénaing.

CAPITAINE-RIE DE MAUBEUGE. MM. Weber, *Capitaine*, à Maubeuge; Laqueux, *Lieutenant*, à Maubeuge; Macé, *Lieutenant*, à Jeumont.

Cette Capitainerie comprend les Brigades de Bettignies, Vieux-Rengt, Jeumont (ligne), Jeumont (gare), Hautmont, Maubeuge (ville), Maubeuge (mobile), Villers-sire-Nicole.

INSPECTION D'AVESNES.

CAPITAINE-RIE DE SOLRE-LE-CHATEAU. — MM. Lavallée, *Capitaine*, à Solre-le-Château; Flamant, *Lieutenant*, à Solre-le-Château; Rogé, *Sous-Lieutenant*, à Colleret.

Cette Capitainerie comprend les brigades de Colleret, Cerfontaine, Hestrud, Beurieux, Clerfayts, Dimechaux, Solre-le-Château, Cousolre, Damousies et Bousignies.

CAPITAINE-RIE DE GLAGEON. MM. Thuillier, *Capitaine*, à Glageon; Tréand, *Lieutenant*, à Trélon; Chevalot, *Sous-Lieutenant*, à Liessies.

Cette Capitainerie comprend les Brigades de Felleries, Ohain, Trélon, Liessies, Glageon, Beaumont, Ramousies et Eppe-Sauvage.

CAPITAINE-RIE D'AVESNELLES. MM. Coulombel, *Capitaine*, à Avesnelles; Perret, *Lieutenant*, à Dompierre; Poulet, *Sous-Lieutenant*, à Sains-du-Nord.

Cette Capitainerie comprend les Brigades de Féron, Saint-Rémy-Chaussée, Dompierre, Avesnelles, Etrœungt, Saint-Hilaire, Beugnies et Sains.

DIRECTION DE CHARLEVILLE.

M. Barbier, *, *Directeur*.

Ce service comprend, dans le département du Nord, les brigades d'Anor, de par-delà l'Étang, des Noires-Terres et de Trieux de Villers; communes d'Anor et de Fourmies.

BUREAU PRINCIPAL D'ANOR (gare). — MM. Famechon, *Receveur principal*; Allard, Doré, *Vérificateurs-adjoints*; Fournier, Prophète, *Commis principaux*; Delory, Francomme, Bassez, Falala, *Commis*.

Le bureau principal d'Anor est ouvert aux opérations suivantes:

Importation des marchandises taxées à plus de 20 fr. par 100 kilog., ou nommément désignées par l'article 8 de la loi du 27 mars 1817. — Importation et exportation des marchandises d'admission temporaire. — Importation du bétail et des viandes fraîches; la visite du vétérinaire-inspecteur a lieu tous les jours de 2 à 5 heures du soir, en hiver, et de 3 à 6 heures en été, à l'exception des jours fériés; dans ce dernier cas, la visite est remise au lendemain. — Sortie des boissons. — Transit international. — Importation des fils de laine d'origine belge.

BUREAU SUBORDONNÉ D'ANOR (route). — MM. Jullien, *Receveur*; Moinet, *Commis*.

Le bureau d'Anor (route) est ouvert à l'importation du bétail et des viandes fraîches, le jeudi et le samedi de chaque semaine, de 1 h. à 4 h. du soir.

BUREAU SUBORDONNÉ DE FOURMIES. — M. Maiffait, *Receveur-buraliste*.

LIEUTENANCE D'ANOR. — M. Louis, *Lieutenant*.

Cette Lieutenance comprend :

Anor, 2 brigades composées de 27 hommes; par-delà l'Étang (commune d'Anor), une brigade de 10 hommes; Les Noires-Terres (Commune de Fourmies), une brigade de 8 hommes; Trieux-de-Villers (commune de Fourmies), une brigade de 10 hommes.

ADMINISTRATION DES FORÊTS.

Le département du Nord contient 41,817 hectares 57 de bois et forêts, dont 19,321 h. 77 appartiennent à l'Etat, 1,783 h. 32 aux communes et aux établissements publics et 20,712 h. 48 aux particuliers. Ces contenances sont ainsi réparties entre les différents arrondissements :

1^o Arrondissement d'Avènes : 25,979 h. 49 a., dont 1^o 11,112 h. 46 de forêts domaniales, savoir : la forêt de l'Abbé, 1,076 h. 34, de Fourmies 871 h. 43, de Mormal 9,164 h. 69; — 2^o 1,744 h. 36 de bois communaux, formant les fagnes d'Anor 244 h. 18, de Bougnies 46 h. 83, de Cousolre 224 h. 58, d'Eppe-Sauvage 294 h. 11, de Fourmies 168 h. 06, de Glageon 250 h. 30, d'Ohain 194 h. 70, de Quiévelon 13 h. 51, de Rainsars 46 h. 87, de Trélon 261 h. 22. — et 3^o 13,122 h. 67 de bois particuliers dont les principaux massifs sont sur : Saint-Aubin 255 h., Bas-Lieu 79 h., Beugnies

411 h., Doullers 25 h., Felleries 1,129 h., Floursies 95 h., Saint-Hilaire-sur-Helpe 50 h., Ramousies 22 h., Cartignies 100 h., Etœungt 19 h., Floyon 109 h., Larouillies 29 h., Sains 517 h., Amfroipret 30 h., Audignies 43 h., Bellignies 89 h., Feignies 44 h., Gussignies 34 h., Houdain 42 h., La Longueville 544 h., Bachant 24 h., Berlaimont 76 h., Saint-Rémy-Chaussée 23 h., Sassegny 44 h., Vieux-Mesnil 89 h., Favril 146 h., Prisches 43 h., Cerfontaine 34 h., Colleret 200 h., Eclaibes 148 h., Ferrière-la-Grande 31 h., Ferrière-la-Petite 60 h., Gognies-Chaussée 24 h., Hautmont 220 h., Jeumont 141 h., Marpent 40 h., Maubeuge 83 h., Obrechies 43 h., Quiévelon 54 h., Recquignies 127 h., Rousies 83 h., Villers-sire-Nicole 22 h., Locquignol 22 h., Potelle 30 h., Vendegies-au-Bois 114 h., Frasnoy 18 h., Preux-au-Sart 17 h., Wargnies-le-Petit 28 h., Aibes 74 h., Beaurieux 162 h., Bêrelles 220 h., Bousignies 258 h., Choisies 37 h., Clairfayts 215 h., Cousole 192 h., Eccles 85 h., Hestrud 204 h., Liessies 80 h., Sars-Poteries 192 h., Solre-le-Château 283 h., Solrines, 166 h., Anor 439 h., Baives 121 h., Eppe-Sauvage 478 h., Féron 478 h., Glageon 255 h., Moustier 300 h., Rainsars 69 h., Trélon, 2,876 h., Wallers-Trélon 430 h.

2° Arrondissement de *Cambrai* : 2,037 h. 72 dont 730 h. 72 formant la forêt domaniale de l'Évêque et 1,307 h. de bois particuliers dont les principaux massifs sont sur : Fontaine-Notre-Dame 35 h., Beaumont 37 h., Maurois 29 h., Bertry 78 h., Busigny 132 h., Clary 20 h., Elincourt 28 h., Esnes 70 h., Maretz 70 h., Montigny 20 h., Selvigny 18 h., Walincourt 189 h., Anneux 31 h., Bantouzelle 82 h., Crèveœur 66 h., Gouzeaucourt 55 h., Honnecourt 46 h., Lesdain 19 h., Marcoing 77 h., Villers-Guislain 19 h., Saulzoir 32 h.

3° Arrondissement de *Douai* : 1,993 h. 57 dont 725 h. 56 formant la forêt domaniale de Marchiennes et 1,268 h. 01 de bois particuliers dont les principaux massifs sont sur : Bugnicourt 17 h., Gœulzin 17 h., Lécluse 15 h., Villers-au-Tertre 15 h., Douai 18 h., Flines-les-Raches 278 h., Lewarde 24 h., Montigny 75 h., Auby 17 h., Cuincy 37 h., Raimbeaucourt 115 h., Roost-Warendin 22 h., Bouvignies 120 h., Hornaing 106 h., Marchiennes 124 h., Pecquenecourt 52 h., Coutiches 36 h., Faumont 108 h.

4° Arrondissement de *Dunkerque* : 802 h. 32 dont 30 h. de boïdomaniaux formant les dunes de Gravelines et 772 h. 32 de bois particuliers dont les principaux massifs sont : 100 h. de pins sur le territoire de Ghyvelde; 101 h. 66 à Merckeghem, et 34 h. 26 à Lederzele; 363 h. à Saint-Momelin, 133 h. à Watten et 15 h. à Wulverdinghe.

5° Arrondissement d'*Hazebrouck* : 3,097 h. 33 dont 2,523 h. 86 de

bois domaniaux fermant la forêt de Nieppe et 573 h. 47 de bois particuliers dont les principaux massifs sont sur : Renescure 95 h., Morbecque 122 h. 52, Houtkerque 44 h., Steenvoorde 32 h., Bailloul 16 h., St-Jans Cappel 45 h., Merris 20 h., Cassel 22 h., Ebblinghem 20 h., Wallon-Cappel 18 h., Bœschèpe 26 h. 50, Godewaersvelde 18 h.

6° Arrondissement de *Lille* : 2,173 h. 71 dont 883 h. 01 de forêts domaniales formant la forêt de Phalempin, 15 h. 28 de bois appartenant à l'hospice de Seclin et 1,275 h. 42 de bois particuliers dont les principaux massifs sont sur : Prêmesques 30 h., Cobrieux 18 h., Cysoing 89 h., Genech 56 h., Mouchin 29 h., Péronne 20 h., Sainghin 33 h., Templeuve 15 h., Wannehain 36 h., Emmerin 42 h., Haubourdin 30 h., Santes 77 h., Wavrin 25 h., Annapes, 40 h., Flers 23 h., Attiches 16 h., Avelin 52 h., Bersée 60 h., Mérijgnies 50 h., Ostricourt 17 h., Phalempin 38 h., Wahagnies 105 h., Verlinghem 44 h., Allennes-les-Marais 28 h., Bauvin 25 h., Wattignies 20 h., Bondues 15 h.

7° Arrondissement de *Valenciennes* : 5,732 h. 93 dont 3,315 h. 66 de forêts domaniales formant le massif de Saint-Amand et 2,417 h. 27 de bois particuliers dont les principaux massifs sont sur : Flines-les-Mortagne 176 h., Raismes 1,300 h., Denain 25 h., Condé 357 h., Wallers 369 h., Thiant 64 h., Sebourg, 46 h.

ORGANISATION ET PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION DES FORÊTS.

La France est divisée en trente-deux Conservations forestières.

La septième Conservation est celle d'Amiens, composée des Départements du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne et de la Somme.

Conservateur : M. Braesch, O^h, à Amiens.

MM. Dubois, *Inspecteur-adjoint sédentaire*; Courtia, Philippe, Rousseau, *Brigadiers sédentaires*.

Il existe dans le Département deux Inspections forestières qui ont pour chefs-lieux Lille et Le Quesnoy.

INSPECTION DE LILLE.

Cette Inspection comprend les Arrondissements de Lille, Valenciennes, Douai, Hazebrouck et Dunkerque, dans le Département du Nord.

MM. Dion, ^h, *Inspecteur, Chef de service*, r. Jacquemars-Giélée, 87, à Lille; Pessez, *Brigadier-sédentaire, attaché à l'inspection*; Casalis, *Inspecteur-adjoint*, à Valenciennes.

INSPECTION DU QUESNOY.

Cette Inspection comprend les Arrondissements d'Avesnes et de Cambrai.

MM. Bécourt, *Inspecteur, Chef de service*, au Quesnoy; Béthen-court, *Brigadier sédentaire, attaché à l'inspection*; Pintiau, *Inspecteur-adjoint*, au Quesnoy; Decaux, *Garde général*, à Landrecies.

ADMINISTRATION DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

Direction du service départemental: M. Gréterin, *Directeur* des Postes et des Télégraphes du Département, Hôtel des Postes et des Télégraphes, pl. de la République, à Lille.

SERVICE POSTAL. — *Inspecteur sédentaire adjoint au Directeur*: M. Ravaut, *Inspecteur*, 31, r. de Turenne; *Inspecteurs*: MM. Crépin, 94, rue Nationale, Wacheux, 53, r. Gantois; Cochard, 3, r. des Frères Vaillant, *Sous-inspecteur*: M. André, 26, r. Léon-Gambetta; *Commis principaux de direction*: MM. Terlet, 51, r. Gantois, et Lesage, 69, r. de Turenne; *Commis de direction*: MM. Lotte, 43, r. Stappaert, Vanaecke, 11, rue Pasteur, Baudrillard, r. du Faubourg-de-Roubaix, 179, Machu, 69, r. de Turenne, Hannel, 43, avenue Pottier, à Lambersart, Winckel, 6, r. Pasteur; Escaillass, 118, r. Barthélemy-Delespaul, Mongé, r. de Béthune, 65, Lignon-Royer, 101, r. d'Esquermes, et Decocq, 69, rue Henri-Kolb; *Brigadiers-facteurs*: MM. Dutoit, 40, r. d'Artois, Bonnet, 28, r. de l'Espérance, à La Madeleine, et Mauger, 3, pl. Philippe-Lebon.

SERVICE ÉLECTRIQUE. — *Ingénieur, Chef des services électrique et téléphonique, adjoint au Directeur*: M. Bazille, 17, r. de Turenne; *Sous-ingénieur*: M. Lenain; *Inspecteurs*: M. Lheureux, 9, r. du Bas-Jardin, et M. Lalisce, 66, rue Caumartin; *Commis principal de Direction*: M. Coliard, 27, r. de Fleurus; *Commis principal hors cadres*: M. Couturier, 9, r. de l'Arc; *Commis de Direction*: MM. Clerbout, 73, r. des Postes, Geeraert, 4, pl. de Béthune, Louchart, 75, r. Jacquemars-Giélée, Courtot, 23, r. Condorcet, Lille-Fives; Bellenger, 51, r. de Béthune, et Payen, Bureau des Postes et Télégraphes, à Steenwerck; *Chef-surveillant*: M. Chivalet, 32, r. du Vieux-Marché-aux-Moutons.

Il y a dans le Département du Nord 238 bureaux de poste et de télégraphe dont 172 bureaux mixtes, 12 bureaux de poste, 13 bureaux télégraphiques municipaux, 19 bureaux d'écluse, 15 établissements de facteurs-receveurs, 7 mixtes et 8 de poste; 2 recettes auxiliaires urbaines, 1 recette auxiliaire rurale, 1 bureau exclusivement téléphonique, 3 bureaux sémaphoriques. Le tableau suivant indique, par arrondissement, les communes où sont placés ces bureaux ainsi que le nom du titulaire de chacun d'eux.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES. — Avesnes (P et T), M. Bonnardel, *Receveur*; MM. Iardinois et Guillot, *Commis principaux*; — Anor (P et T), M. Gomel; — Bavay (P et T), M. Favréaux; — Berlaimont (P et T), M. Lhermé; — Bousies (P et T), M^{me} Legrand; — Cartignies (P et T), M^{lle} Leducq; — Colletet (P), M. Dehondt, *Facteur-Receveur*; — Couspre (P et T), M^{me} Martin; — Dompierre (P et T), M. Blamart; —

Dourlers (P et T), M^{lle} Brière ; — *Englefontaine* (P et T), M^{lle} Blary ; — *Etrœungt* (P et T), M^{me} Drion ; — *Feignies* (P), M^{me} Meurant ; — *Fellerics* (P et T), M^{me} Lyautey ; — *Ferrière-la-Grande* (P et T), M^{me} Monchain ; — *Fourmies* (P et T), M. Rousseau, *Receveur* ; MM. Grès et Soulecié, *Commis principaux* ; — *Glageon* (P et T) M^{lle} de la Barge ; — *Gommegnies* (P et T), M^{lle} Meunier ; — *Hautmont* (P et T), M. Vernier ; — *Jenlain* (P et T), M^{me} Simon ; — *Jeumont* (P et T), M^{me} Capet ; — *Landrecies* (P et T), M^{lle} Guillaume ; — *Louvroil* (P et T), M^{lle} Henrotel ; — *Maroilles* (P et T), M^{lle} Lenclud ; — *Marpent* M. Louis, *Facteur-receveur* ; — *Maubeuge*, (P et T), MM. Demetz, *Receveur* ; Rose et Bossus, *Commis principaux* ; — *Ohain* (P et T), M^{lle} Vagogne ; — *Poix* (P et T), M^{me} Vallée ; — *Pont-sur-Sambre* (P et T), M^{lle} Canonne ; — *Prisches* (P), M. Soupez, *facteur-bottier* ; — *Quesnoy (Le)* (P et T), M. Thiébault ; — *Rousies*, M. Nuez, *Facteur-receveur* ; — *Sains* (P et T), M. Poizot ; — *Sars-Poteries* (P et T), M^{lle} Dupont ; — *Solre-le-Château* (P et T), M^{me} Soyez ; — *Trelon* (P), M^{lle} Cowez ; (T), M^{lle} Contesse ; — *Villers-sire-Nicole* (P), M^c Gilbert ; — *Wignehies* (P et T), M^{me} Mathieu.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. — *Cambrai* (P et T), MM. Fissier, *Receveur*, Andréaz et Rousselot, *Commis principaux* ; — *Avesnes-lez-Aubert* (P et T), M^{me} Herbin ; — *Beauvois* (P et T), M^{me} Lalisse ; — *Bertry* (P et T), M. Baillet ; — *Busigny* (P et T), M^{lle} Titremann ; — *Carnières* (P et T), M^{lle} Desse ; — *Cateau(Le)* (P et T), M. Beauvalet, *Receveur* ; M. Hénaut, *Commis principal* ; — *Catillon* (P et T), M^{lle} Caplet ; — *Caudry* (P et T), M. Mayot ; — *Clary* (P et T), M^{lle} Bruniaux ; — *Crèvecœur-s.-l'Escout*, M^{lle} Willay ; — *Gouzeaucourt* (P et T), M^{lle} Devaux ; — *Haussy* (P et T), M^{lle} Habrant ; *Honnechy* (P et T), M^{me} Delplace ; — *Inchy* (P et T), M^{lle} Hutin ; — *Ivry* (P), M^{lle} Taillefer ; — *Ligny-en-C^{is}* (P et T), M^{me} Gernez ; — *Marcoing* (P et T), M^{me} Bataille ; — *Marcetz* (P et T), M. Bucquoy ; — *Masnières* (P et T), M^{lle} Harvich ; — *Newilly* (P), M^{me} Hannedouche ; — *Noyelles-sur-Escout* (T), M^{lle} Pommery ; — *Ors*, M. Belilles, *Facteur-receveur* ; — *Quidroy* (P et T), M. Berger ; — *Rieux-en-Cambrésis* (P), M. Betrema, *facteur-bottier-municipal* ; — *St-Aubert* (P et T), M^{me} Hubert ; — *St-Hilaire-lez-Cambrai* (P), M. Desenne, *Facteur bottier* ; — *St-Souplet* (P), M^{me} Estevance ; — *Saulzoir* (P et T), M^{lle} Reboux ; — *Solesmes* (P), M^{me} Vivien ; — *Viesly* (P et T), M^{me} Drecq ; *Villers-Outreau* (P et T), M^{me} Hochard ; — *Walin-court* (P et T), M^{me} Depoit.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. *Douai* (P et T), MM. Mallet, *Receveur* ; Delille, Faux, Messéant, *Commis principaux* ; — *Aniche* (P et T), M^{lle} Naudin ; — *Arleux* (P et T), M^{me} Tison ; — *Aubigny-au-Bac* (P et T), M^{lle} Tellier ; — *Cantin* (P et T), M^{lle} Lebleu ; — *Flers-en-Escrebieu* (P et T), M^{me} Libessart ; — *Flines-les-Raches* (P et T), M^{lle} Leclercq ; — *Landas* (P), M^{lle} Bonnet ; — *Lécluse* (P et T), M. Moreau, *Facteur*

Receveur; — *Marchiennes* (P et T), M^{me} Gérard; — *Monchecourt* (P et T), M^{elle} François; — *Montigny* (P et T), M^{me} Faux; — *Orchies* (P et T), M. Degand; — *Raches* (P), M^{me} Selle; — *Sinle-Noble* (P), M. Troyon, *Facteur-Receveur*; — *Somain* (P), M^{me} Leclercq.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE. *Dunkerque* (P et T), MM. Heitz, *Receveur*; Dassencourt, Detuncq, Macle, *Commis-principaux*, *Dunkerque-Port*: M Dewingle; — *Bergues* (P et T), M. Sacré; — *Bollezeele* (P), M^{me} Camus; — *Bourbourg* (P et T), M^{lle} Chassaing; — *Coudekerque-Branche*, M^{me} Castan; — *Esquelbecq* (P), M^{me} Duyck; — *Gravelines* (P et T), M. Delcrue; — *Hondschoote* (P et T), M^{me} Lozé; — *Moëres (les)* (T), M. Colette; — *Loon-Plage* (P et T), M^{me} Dilly; — *Rosendaël* (P et T), M^{me} Dassencourt; — *St-Pol* (P et T), M^{me} Moine; — *Steeue* (T), M. Deconinck; — *Watten* (P), M^{lle} Quaintenne; — *Wormhout* (P et T), M^{me} Bécuwe.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK. *Hazebrouck* (P et T), M. Humbert; — *Arnéhe* (P et T), M^{lle} Annoot; — *Bailleul* (P et T), M. Dazin; — *Cassel* (P et T), M^{lle} Lebrun; — *Estaires* (P), M^{lle} Vercaer; (T), M. Streck; — *Godewaersvelde* (P), M^{elle} Catel; — *Gorgue (La)* (T), M. Marsy; (P), M^{lle} Magnin; — *Merville* (P), M^{lle} Rigaut; — *Nieppe* (P et T), M^{lle} Ogée; *Renescure* (P), M^{lle} Swembergh; — *Steenvoorde* (P et T), M^{lle} Darles; — *Steenwerck* (P et T), M^{me} Payen; — *Vieux-Berquin* (P), M^{lle} Grancier.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. *Lille (Recette principale)*, place de la République (Poste). MM. Heugas, ✱, *Receveur principal*, Hôtel des Postes et Télégraphes, pl. de la République, 12; Parsy, r. de Paris, 105; Tousseint, r. d'Artois, 71; Germain, Alavoine, r. Puëbla, 30, et Poursain, bd. Victor-Hugo, 25, *Commis principaux*; — *Lille (central)*, place de la République (Télégraphe). MM. Beaugrand, *Chef de dépôt*, Hôtel des Postes et Télégraphes, pl. de la République, 12; de Boulard, r. Jeanne-d'Arc, 28; Depret, r. Solférino, 217; Hannequin, r. des Pyramides, 26^{bis}; Le Bomin, r. Jeanne-d'Arc, 78^{bis}; Lheureux, r. Jean-Bart, 2; Mortier, bd. Vauban, 76^{bis}; Vanlande, r. Auber, 41; Vallet, r. du Vieux-Marché-aux-Poulets, 27; Lambert et Delannoy, *Commis principaux*; — *Lille (place St-Martin)* (P et T). MM. Derolin, *Receveur*, r. de Gand, 4; Sauterey, *Commis principal*, pl. de Gand, 1; — *Lille-Moulins*, (P et T), M. Dewynter, r. d'Arras, 58; — *Lille-Wazemmes*, (P et T), M. Simonet, bd. Montebello, 66; — (*Lille gare*) (P et T), M. Ansart, r. du Vieux-Marché-aux-Poulets, 1; MM. Cauët, r. de Rivoli, 8, Fives-Lille; Doué, r. Solférino, 215; Vermote, r. de Gand, 10, *Commis principaux*; — *Lille-Fives* (P et T), M. Savary, r. du Prieuré, 20, Fives-Lille; — *Lille St-Maurice* (P), M^{me} Deletête, r. de la Louvière, 6, St-Maurice-Lille; — *Annœullin* (P et T), M^{le} Demorgny; — *Armentières*, (P et T), M. Halluin, *Receveur*; M. Sébert, *Commis principal*; — *Ascq* (P et T), M^{me} Ducrocq; — *Aubers* (P et T),

M^{me} Appourchaux ; — *Baisieux* (P), M^{lle} Ponroy ; — *Bassée (La)* (P et T), M^{lle} Tancrez ; — *Bauvin*, (P et T), M^{lle} Ducanchez ; — *Bersée* (P et T), M^{lle} Berthe Ponroy ; — *Bondues* (P et T), M^{lle} Deschamps ; — *Bousbecques*, (P et T), M. Béghin, *Facteur Receveur* ; — *Comines*, (PetT), M^{me} Guilbert ; — *Croix*, (P), M^{me} Brach ; — *Croix*, (T), M. Gaberet ; — *Cysoing*, (PetT), M^{lle} Bernard ; — *Don*, M. Medard *Fact. rec.* ; — *Fournes-en-Weppes*, (P et T), M^{me} Frémaux, — *Gondécourt*, (P et T), M^{me} Fonquet ; — *Halluin*, (PetT), M^{me} Wallard ; — *Hautbourdin*, (P et T), M^{lle} Dubrulle ; — *Hem* (P et T) M^{lle} Lacroix ; — *Houplines*, (P et T), M^{lle} Barbecouty ; — *Lannoy*, (P et T), M^{lle} Cartier ; — *Linselles*, (P et T), M^{lle} Béhague ; — *Lomme*, (P et T), M^{lle} Boniface ; — *Loos*, (P et T), M^{me} Estagerie ; — *Madeleine (La)* (P et T), M^{me} Vasseur ; — *Marcq-en-Barœul*, (P et T), M^{me} Cloet ; — *Marquette*, (P), M. Aflard, *Facteur Receveur* ; — *Marquette* (T), M. Tortel ; — *Moucaux* (P et T), M^{me} Millez ; — *Pérenchies*, (P et T), M^{lle} Horrie ; — *Phalempin*, (P et T), M^{lle} Dumoulin ; — *Pont-à-Marcq*, (P et T), M^{me} Demouveau ; — *Provin*, M. Lebacq, *Fact. rec.* ; — *Quesnoy-sur-Deûle*, (PetT), M^{lle} Naudeau ; — *Roncq*, (P et T), M^{me} Frindel ; — *Roubaix* (P et T), M. Riotte, *Receveur* ; — *Roubaix Fosse-aux-Chênes*, M. Trabuc, *Receveur* ; — *Roubaix Ste-Elisabeth*, M. Payelle, *Receveur* ; MM. Schmidt, Samson, Richard et Roger, *Commis principaux* ; — *Sainghin-en-Weppes*, M. Moritz, *Facteur-receveur* ; — *Seclin* (P), M^{me} Felbacq ; (T), M. Hue ; — *St-André* (T), M. Saison ; — *Templeuve* (P et T), M^{me} Teneur ; — *Thumeries* (P et T), M^{me} Pasquier ; — *Tourcoing* (P et T), M. Maquinghen, *Receveur* ; Clément Grandcourt, Frindel et Jacquet, *Commis principaux* ; — *Wambrechies* (P et T), M^{me} Leroy ; — *Wasquehal* (P et T), M^{lle} Delesalle ; — *Wattignies* (P), M^{me} Merlier ; — *Wattrelos* (P et T), M^{me} Canonne ; — *Wavrin*, (P et T), M^{lle} Teillier ; — *Wervicq-Sud* (T), M^{me} Verbeke.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. Valenciennes (P et T), MM. Lebrun, *Receveur* ; Baert, Bricot et N...., *Commis principaux* ; — *Abscon*, (P et T), M. Dollé, *facteur bottier* ; — *Anzin* (P et T), M. Thiébaud ; — *Artres* (P et T), M^{lle} Dubus ; — *Bouchain* (P et T), M^{me} Charles ; — *Bruay* (P et T), M^{lle} Moucheront ; — *Condé* (P et T), M^{lle} Lebourlier ; — *Crespin* (P et T), M^{me} Mayeur ; — *Curgies* (P et T), M^{me} Favéris ; — *Douchy* (P), M^{lle} Duroux ; — *Denain* (P et T), M. Gilles ; — *Escaudain* (P et T), M^{lle} Poitou ; — *Fresnes* (P et T), M. Pincemaille ; — *Hasnon* (P), M^{lle} Leroux ; — *Haspres* (P et T), M^{me} Patris ; — *Lourches* (P et T), M^{lle} Decourrière ; — *Maing* (P et T), M^{lle} Dubois ; — *Marly* (P et T), M^{lle} Serrier ; — *Mortagne* (P et T), M^{me} Dupriez ; — *Onnaing* (P et T), M^{lle} Dongny ; — *Raismes* (P et T), M^{me} Legrand ; — *Saint-Amand-les-Eaux* (P et T), M. Lobbe ; — *Saultain* (P et T), M^{me} Dupret ; — *Sebourg* (P et T), M^{me} Desmoulin ; — *Thiant* (P et T), M^{me} Chambaud ; — *Trith* (P et T), M^{me} Delgrange ; — *View-Conde* (P et T), M^{me} Bauchamps ; — *Wallers* (P et T), M^{me} Dudant.

ENTREPOSEURS DANS LES GARES DE CHEMIN DE FER. — MM. Maurel, à Lille, r. du Chemin-de-Fer, 27; Israel, à Cambrai; Lemaire, à Douai; Ruysen, à Hazebrouck; Gillain, à Maubeuge; Prégnon, à Somain; Michaux, à Valenciennes; Alliot, à Busigny; Nicassin, à Aulnoye, Pruvost, à Roubaix; Valat, à Avesnes-sur-Helpe.

BUREAUX SÉMAPHORIQUES. — Dunkerque, Gravelines et Zuydcoote.

BUREAUX D'ÉCLUSE. — Le Guindal, Lynck, Wattendam, Fort-de-Scarpe, Lallaing, Marchiennes, St-Amand, Thun, Warlaing, Rodignies, Condé, Valenciennes, Trith-St-Léger, Denain, Iwuy, Cambrai, Bracheux, Vaucelles, Le Bosquet.

BUREAUX D'INTÉRÊT PRIVÉ. — Cauroir, Escaudœuvres, Famars, Hauts-Fourneaux de Maubeuge, Société Vezin-Maubeuge-Aulnoye, Briastre, Pecquencourt, Saulzoir, Wagnies-le-Grand, Petite-Synthe, Prouvy.

GARES DE CHEMIN DE FER OUVERTES A LA TÉLÉGRAPHIE PRIVÉE. — Anor, Armentières, Arnêke, Aulnoye, Avesnes-sur-Helpe, Baisieux, Bergues, Blanc-Misseron, Bouchain, Busigny, Cambrai, Cassel, Cateau (le), Caudry, Douai, Douzies, Dunkerque, Feignies, Fourmies, Hautmont, Hazebrouck, Iwuy, Jeumont, Landrecies, Lille, Lourches, Marly, Maubeuge, Quesnoy (le), Roubaix, Sains, Somain, Sous-le-Bois, Steenbecque, Strazeele, Saint-Amand-les-Eaux, Tourcoing et Valenciennes.

BUREAUX CENTRAUX TÉLÉPHONIQUES. — Lille, annexes : *Annœullin, Saint-Amand-les-Eaux, Seclin.* — Armentières. — Cambrai. — Carvin, *relié à Lille.* — Le Cateau-Caudry. — Comines, *relié à Lille.* — Douai, annexes : *Hénin-Liétard, Corbehem, Aniche.* — Dunkerque, annexe : *Bergues.* — Fourmies, annexes : *Anor, Avesnes-sur-Helpe, Etrœungt, Glageon, Hirson, La Capelle, Sains-du-Nord, Trélon, Wignehies.* — Halluin. — Masnières. — Maubeuge, annexes : *Hautmont, Jeumont.* — Roubaix-Tourcoing, annexes : *Lannoy, Hem.* — Valenciennes, annexe : *Denain.*

POIDS ET MESURES. — VÉRIFICATION.

Vérificateur en chef de la 3^e circonscription régionale : M. Dusautoir, à Châlons-sur-Marne.

LILLE, MM. Chaudron, r. Barthélemy-Delespaul, 24, *Vérificateur*; Mabe, (M), r. des Postes, 14; Hamell, (M), pl. Sébastopol, 5, *Vérificateurs-adjoints.* — **ROUBAIX,** M. Sire, *Vérificateur.* — **TOURCOING,** M. Perret, *Vérificateur.* — **DUNKERQUE,** M. Roger, *Vérificateur.* — **HAZEBROUCK,** M. Lefebvre, *Vérificateur.* — **CAMBRAI,** MM. Bomblé, *Vérificateur*; Hainaut, *Vérificateur-adjoint.* — **AVESNES,** MM. Baveux, *Vérificateur*; Bocard, *Vérificateur-adjoint.* — **DOUAI,** M. Florentin, *Vérificateur.* — **VALENCIENNES,** MM. Cuisset, *Vérificateur*; Julliet, *Vérificateur-adjoint.*

TABACS.

Un décret du 12 mars 1860 a séparé l'administration des Tabacs qu'un arrêté du Gouvernement, en 1848, avait réunie à celle des Contributions indirectes, et a institué une Direction générale des Tabacs et des Directeurs départementaux.

Directeur-Général : M. Favalelli, O \ast , r. de Rivoli, Paris.

DIRECTION DES TABACS DU NORD.

La Direction dont Lille est le chef-lieu comprend la Manufacture des Tabacs de Lille, le Magasin de transit de Dunkerque, la Culture et les Magasins de tabacs en feuilles du Nord.

Le département du Nord a été autorisé, pour 1895, à planter en tabac, pour l'approvisionnement des Manufactures nationales, 800 hectares de terre, non compris le cinquième en excédent toléré par l'article 193 de la loi du 28 avril 1816.

Ces 800 hectares devront procurer une quantité de 2,320,000 kilogrammes de tabac.

Directeur des Tabacs : M. Gerbet, O \ast , à la Manufacture, r. du Pont-Neuf, à Lille.

MANUFACTURE DES TABACS DE LILLE.

Ingenieur : M. Payet, r. Arnoult-de-Vuey, 2. — *Contrôleur* : M. Kling, r. Jacquemars-Giélée, 114. — *Garde-magasin* : M. Dalaise. — *Premier commis* : M. A. David. — *Commis de manufacture* : MM. Vans-teenberghe, Delétréz.

MAGASIN DE TRANSIT DE DUNKERQUE.

Entrepouseur : M. Broutta. — *Contrôleur principal* : N....

CULTURE ET MAGASINS DE TABACS EN FEUILLES DU NORD.

Inspecteur : M. Scohyers, r. de la Louvière, 64, à Lille. — *Commis de l'inspection*, M. Seveaux. — *Contrôleur de culture* : M. Maës, à Armentières. — *Vérificateurs de culture* : MM. Godin, Herreng, Coudriet, Bailly et Bouchart. — *Commis de culture* : MM. Hanart, Sambourg, Hillereau, Bisquara, Vendeville, Emig, Etienne, Guérin.

MAGASIN DE LILLE.

Entrepouseur : M. Duhamel, r. des Canoniers, 2. — *Contrôleur principal* : M. S. David.

MAGASIN DE MERVILLE.

Entrepouseur : M. Sempé. — *Contrôleur principal* : M. Pelte.

SCIENCES ET ARTS.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Commission Historique du Département du Nord.

Cette Commission, instituée par arrêté du Préfet, du 14 novembre 1839, est chargée de veiller à la conservation des monuments et édifices historiques du Département, et de se livrer à toutes les recherches qui peuvent intéresser les diverses branches de l'archéologie nationale.

Le personnel de la Commission se divise en membres honoraires, en membres titulaires et en membres correspondants, à la nomination du Préfet, sur la présentation de la Commission.

Le nombre des membres titulaires est fixé à 30 pour l'arrondissement de Lille, et à 15 pour chacun des autres arrondissements.

La Commission se réunit à la Préfecture, le premier mardi du mois, à 4 h. 1/2.

Membres honoraires.

M. Paillard, *, ancien Préfet du Pas-de-Calais.

Bureau : Mgr. Dehaisnes, I, Archiviste honoraire du département, *Président*; MM. Van Hende, I, ancien Chef d'Institution, *Vice-Président*; Rigaux, A, Archiviste de la ville de Lille, *Secrétaire-archiviste*.

Membres titulaires.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES. — MM. Bécourt, I, Inspecteur des Forêts, au Quesnoy; Jennepin, I, Maître de pension, à Cousolre; Lhomme, à Liessies; Sculfort, *, A, Archiviste-paléographe, Conseiller général, à Maubeuge.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. — MM. Berger, Directeur de l'Ecole de dessin, à Cambrai; Gautier, Bibliothécaire-Archiviste de la ville de Cambrai; Roussel, A, Architecte à Cambrai.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — MM. Bontemps, à Douai; Brassart, Archiviste de la ville de Douai; Dechristé, Imprimeur à Douai; De Sars, à Douai; Deschodt, O *, Président honoraire à la Cour d'appel, à Douai; Favier, à Douai; Hazard, †, ancien Conseiller à la Cour d'appel, à Douai; Heuguebart, à Masny; Rivière, Bibliothécaire de la ville de Douai.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE. — MM. Bergerot, ancien Député, à Esquelbecq; Bonvarlet, †, à Dunkerque; Lecocq, Architecte à Dunkerque; Vercoustre, Administrateur des Waeteringues, à Bourbourg.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK. — MM. Cortyl, à Bailleul; De

Baecker, à Noordpeene; De Smyttere, ✱, à Cassel; Théry, ⓐ, ancien Professeur au collège d'Hazebrouck; Van Costenoble, à Flêtre.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — MM. Carnel, ✱, Aumônier militaire; Chon, ✱, ⓐ I, ancien Professeur d'histoire; Dalle, Maire à Bousbecque; Danchin, Avocat; Debièvre, ⓐ A, Bibliothécaire de la ville de Lille; De Caulaincourt, ✱; Deligne, homme de lettres; De Norguet; Dewez; Eeckman, ⓐ A; Finot, ⓐ I, ✱, Archiviste du Département; Folet, ✱, ⓐ I, Doyen honoraire de la Faculté de Médecine; H. Fremaux; Gosselet, O ✱, ⓐ I, ✱, Doyen de la Faculté des Sciences; G. Humbert; R. Laloy, à Houplines; Lancien, ⓐ A, Juge de Paix; Géry Legrand, ✱, ⓐ A, ✱, Sénateur; Leuridan, ✱, ancien Archiviste de la ville de Roubaix; Mortreux, à Beaucamps; D. Petit, ⓐ A, ✱; Quarré-Reybourbon, ⓐ I; L. Schouteten, ⓐ A, ✱; Scribe-Bertin; Verly, ✱, Homme de lettres; Vernier.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. — MM. Bernard, ⓐ A, Architecte, à Valenciennes; Caffiaux, ⓐ A., à Valenciennes; Dècle, ✱, ⓐ I, Conseiller d'arrondissement, à Valenciennes; I. Desilve, à Quarouble; J. Desilve, à Quarouble; Doutriaux, ⓐ I, à Valenciennes; P. Foucart, à Valenciennes; Laurent, ⓐ A, à Anzin; J. Lecat, bibliothécaire de la ville, à Valenciennes; Louis Legrand, O ✱, Conseiller d'Etat; Losset, à Valenciennes; E. Mariage, ✱, à Valenciennes.

Membres correspondants.

MM. Beaussire, à Poitiers; Boca, à Amiens; Bollaert, ✱, à Lens; de Fontenay, à Autun; de la Frémoire, ✱, à Saint-Quentin; le baron de Girardot, ✱, à Nantes; le comte de Resbecq, ✱, ⓐ I, à Paris; Desailly, à Paris; Devillers, à Mons; D'Herbomez, à Orcq; Guthlin, à Evreux; Edward Le Glay, ✱, à Paris; Lepreux, à Saint-Omer; l'abbé Loth, à Rouen; Lhôte Edouard, à Cette; Marmottan P., ⓐ A, à Paris; Moreau Fr., à Paris; Rembry-Barth, Archiviste de la ville de Menin.

Comité Flamand de France.

Le Comité Flamand de France, fondé à Dunkerque le 10 avril 1853, a pour but principal la recherche, la conservation et l'étude des documents en langue flamande relatifs à l'histoire et à la littérature des Flamands de France. Par arrêté en date du 24 août 1853, M. le Ministre de l'instruction publique a autorisé le Comité à se constituer définitivement et a approuvé ses statuts.

BUREAU: MM. A. Bonvarlet, C. ✱, *Président*; l'abbé F. Van Costenoble et l'abbé Looten *Vice-Présidents*; Eug. Cortyl, *Secrétaire*; l'abbé Becuwe, *Secrétaire honoraire*; Alex. Eeckman, ⓐ A, *Trésorier*; N., *Archiviste*.

Société Archéologique de l'arrondissement d'Avesnes.

BUREAU : MM. Tordeux, *Président*; Collinet, *Vice-Président*; Tordeux, fils, *Secrétaire*; Croy, *Trésorier*; Gossart, *Bibliothécaire-archiviste*.

Membres résidents : MM Chevalier, \odot I, ancien Inspecteur primaire, E. Collinet; Fosset, ex-Professeur au collège; Gossart, Négociant; le comte de Mérode, Propriétaire; Mutiaux, ancien Notaire; Frédéric Tordeux, à Avesnelles; E. Dubois, \odot A, conseiller général; Croy, agent général d'assurances; Anache, agent général d'assurances.

Société géologique du Nord.

La *Société Géologique du Nord* a été fondée à Lille, en 1870, sur l'initiative de M. Gosselet, Professeur à la Faculté des Sciences, et a été autorisée par actes préfectoraux des 3 juillet 1871 et 28 juin 1873.

En 1874, la Société publia un premier volume d'*Annales* où se trouvent résumés tous ses travaux depuis 1870. Cette publication continue avec une grande régularité; son 22^e volume vient de paraître. Les *Annales* paraissent tous les deux mois par fascicules de 3 ou 4 feuilles d'impression avec planches et figures dans le texte.

Outre les *Annales* du format in-8^o, la Société publie des *Mémoires* in-4^o quand des travaux importants, dus à ses membres, lui en fournissent l'occasion. Quatre volumes sont en vente.

La *Société Géologique* compte 200 membres titulaires domiciliés dans le ressort académique de Lille, ou correspondants résidant en dehors de cette circonscription; — 27 membres associés.

La Société possède une bibliothèque composée actuellement de plus de 2,000 volumes et brochures.

MM. Gosselet, \odot \ast . \odot I, \ast , Doyen de la Faculté des Sciences, *Directeur*; Ch. Barrois, \ast , \odot I, C \ast , Professeur à la Faculté des Sciences, *Président*; Delecroix, avocat, *Vice-Président*; Vaillant, préparateur à la Faculté des Sciences, *Secrétaire*; R. Crespel, industriel, *Trésorier*; Quarré-Reybourbon, \odot I, *Bibliothécaire*; Lecocq, Ladrière, \odot I, Boussemaer, *Membres du conseil*.

Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille.

Cette Société, fondée en 1802, a été reconnue d'utilité publique en 1862.

Membres honoraires.

MM. le Général Commandant le 1^{er} corps d'Armée; le Prétet du

Département du Nord; le Maire de Lille; Chon, ✱, ① I; Deligne; de Norguet; Leuridan, C-✱, ancien bibliothécaire-archiviste de la ville de Roubaix; Péroche, ✱, ancien directeur des contributions indirectes; Van Hende, ① I, Conservateur des Musées des médailles et d'ethnographie; Vandenbergh, ① I, architecte; Viollette, ✱, ① I, ③, Doyen honoraire de la Faculté des Sciences.

Membres de droit.

MM. le Recteur de l'Académie; l'Inspecteur d'Académie en résidence à Lille.

Membres titulaires :

MM. Houzé de l'Aulnoit, Avocat, ① A, ✱; Gosselet, O ✱, ① I, ✱, doyen de la Faculté des Sciences; Mgr Dehaisnes, ① I, Archiviste honoraire du Département; Kolb, O ✱, ① I, ✱, Ingénieur; Rigaux, ① A, archiviste de la ville de Lille; Soullart, ✱, ① I, Professeur à la Faculté des Sciences; Verly, ✱; Wannebroucq, ✱, ① I, doyen honoraire de la Faculté de médecine; Charles Barrois, ✱, ① I, C-✱, Professeur à la Faculté des Sciences; Hallez, ① I, Professeur à la Faculté des Sciences; Petit, ① A, ✱; Folet, ✱, ① I, Doyen honoraire de la Faculté de Médecine; Damien, ① I, ③, professeur à la Faculté des Sciences; Herlin, ✱, ① I, conservateur honoraire du musée de peinture; Mongy, ✱, ① I, Directeur des travaux municipaux de la ville de Lille; Agache-Kuhlmann, ✱; Gustave Dubar, ✱; Finot, ① I, ✱, Archiviste du Département; Danel, O ✱, ① I, ✱; Cazeneuve, ✱, Avocat; Louis Dubar, ✱, ① I, Professeur à la Faculté de Médecine; Th. Barrois, ① A, C-✱; Quarré-Reybourbon, ① I; Gruson, ✱, ① I, O-✱, Ingénieur en chef du Département. Moy, ✱, ① I, Doyen de la Faculté des Lettres; J. Denneulin, ① A, Artiste peintre; Demartres, ① I, Doyen honoraire de la Faculté des Sciences; Drumel, ✱, ① I, Sénateur, Doyen honoraire de la Faculté de Droit; Mourcou, Architecte; Henri Faure; Scrive-de Negri, O ✱; Leroy, ① A, Professeur à l'École des Beaux-Arts; Lecocq, ① A, Professeur au conservatoire de musique; Dorémieux, ① A, ancien professeur au Lycée; Batteur, ① I, architecte; Koszul, ① I, directeur de l'École nationale de musique de Roubaix; Cordonnier, ✱, architecte; Chapuy, ingénieur des mines; Léon Lefebvre, imprimeur; De Winter, ① A, professeur à l'École des Beaux-Arts; Bernard, secrétaire de la Société photographique de Lille; Carton, ① I, O-✱, médecin-major de l'armée; Trannin, ① I, Directeur de l'École de Commerce; Buisine, ① I, ③, professeur à la Faculté des Sciences; Agache, ancien conservateur général des musées de Lille.

**Société d'Agriculture, Sciences et Arts
de l'Arrondissement de Valenciennes.**

Cette Société, organisée au commencement de 1831, a été installée le 3 mars de la même année; son règlement actuel a été approuvé par M. le Préfet, le 27 décembre 1851, conformément au décret du 21 juin qui la reconnaît comme établissement d'utilité publique.

Depuis, une addition au règlement a compris dans la section centrale les bureaux des Comices (*Valenciennes, Denain, St-Amand*) et des Sections spéciales de la Société.

BUREAU. *Président*: M. Paul Foucart; *Président honoraire*: M. Edmond Pesier, ✱; *Vice-Présidents*: MM. J.-B. Mariage ✱, et C. Coquelle, ☉ A, O ☼; *Secrétaire-Général*: M. Victor Henry; *Secrétaire adjoint*: M. Aug. Losset; *Trésorier*: M. Julien Lecat; *Conservateur des collections*: M. Jules Bernard, ☉ A; *Bibliothécaire*: M. A. Richez, ☉ A.

SECTION CENTRALE

Membres de droit.

MM. le Sous-Préfet de l'Arrondissement, le Maire de Valenciennes.

Membres honoraires résidants.

MM. E. Pesier, ✱, à Valenciennes; Henri Caffiaux, à Valenciennes; Lehoucq, ☉ I, ancien aumônier du Lycée, à Valenciennes.

Membres titulaires élus.

MM. Paul Foucart, avocat à Valenciennes; J.-B. Mariage, ✱, fabricant de sucre, maire de Thiant; Julien Lecat, conservateur de la bibliothèque, à Valenciennes; Thellier de Poncheville, C. ✱, avocat à Valenciennes; Losset, directeur de l'Octroi, à Valenciennes; Jules Bernard ☉ A, architecte, à Valenciennes; Albert Dhaussy, fabricant de sucre à Artres; Ernest Macarez, ✱, maire d'Haulchin; Anatole Manouvriez, Docteur en médecine à Valenciennes; Alfred Brabant, ✱, fabricant de sucre à Onnaing; Ed. Bultot, avocat à Valenciennes; Ed. Billiet, négociant à Valenciennes; Clément Coquelle, ☉ A, O ☼, cultivateur à Mastaing; Hl. Decamps, cultivateur à Sebourg; Louis Devémy, cultivateur à Maing; Aug. Doutriaux, ☉ I, avocat, à Valenciennes; Haubourdin, fabricant de sucre à Vieux-Condé; Pierre Hayez, cultivateur à Curgies; Victor Henry, à Valenciennes; Ch. Lebacqz, propriétaire à Valenciennes; Lefebvre-Hayez, cultivateur à Curgies; Alf. Richez, ☉ A, architecte, à Valenciennes; M. Hénault, archiviste à Valenciennes; Fr. Tulou, homme de lettres, à Valenciennes; G. Bertèche, chimiste à Valenciennes; Crasquin, vétérinaire, à Sebourg.

BUREAUX DES SECTIONS.

Section des sciences et manufactures. — MM. J. Defline, \odot A, propriétaire à Bruay, *Président*; J.-B. Mariage, \ast , *Vice-Président*; G. Bertèche, chimiste à Valenciennes, *Secrétaire*; G. Gras, publiciste, *Secrétaire-adjoint*.

Section d'Histoire et d'Art. — MM. Paul Foucart, avocat à Valenciennes, *Président*; d^r Manouvriez et Emile Dutouquet, architecte à Valenciennes, *Vice-Présidents*; Charles Marlière, à Valenciennes, *Secrétaire*; François Tulous, homme de lettres, à Valenciennes, *Secrétaire adjoint*.

Section de moralité. — MM. Julien Lecat, conservateur de la Bibliothèque, *Président*; Edouard Bultot, propriétaire à Valenciennes, *Vice-Président*; Losset, Directeur de l'Octroi à Valenciennes, *Secrétaire*; Ch. Lebacqz, propriétaire à Valenciennes, *Secrétaire-adjoint*.


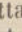



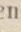


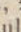
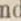
Société Dunkerquoise

Fondée en 1854 pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts, reconnue d'utilité publique (décret du 13 février 1883).

BUREAU : *Président* : M. Frédéric Duriau, \ast , \odot A; *Vice-Présidents* : MM. Vaneste, \odot A, et Isambert, \ast ; *Secrétaire-Général* : M. E. Debacker, \ast ; *Secrétaire-Adjoint* : M. A. Jannin; *Trésorier* : M. Lefebvre, Charles; *Archiviste* : M. J. Quiquet, \odot I.

Membres honoraires : MM. Trystram, sénateur, *Président honoraire* de la Chambre de commerce; Douau, Max, ingénieur, chef de service du port de Libourne; M. Maillot, \odot I, ancien sous-préfet de Dunkerque; Dodanthuïn, bibliothécaire de la ville; Susane, \ast , trésorier-payeur général des finances.

Membres titulaires résidants : MM. Terquem, \ast , \odot I, professeur d'hydrographie en retraite; Mine, \odot A, négociant, consul de la République argentine; Vaneste, \odot A, pharmacien; Daigremont, \odot A, conducteur principal des ponts et chaussées en retraite; Lefebvre, \odot I, principal du Collège communal; Fr. Duriau, \ast , \odot A, docteur en médecine, médecin en chef de l'Hôpital civil; Vezien, \odot A, \ast , \odot A, médecin principal en retraite; Van Moë, architecte départemental; Debacker, \ast , conducteur principal des ponts et chaussées; Lecocq, architecte de la ville; Albert Dutoit, négociant; Vallerey, \ast , \odot A, professeur d'hydrographie; L. Perrier, ingénieur des ponts et chaussées; Georges Vancauwenberghé, filateur, maire de St-Pol; Gourliou, agent-comptable de la marine en retraite; Reumaux, docteur en médecine; A. Detraux, négociant, consul de Russie; Clère, industriel; Shelley, Artiste peintre; Morel-Spiers, courtier maritime; Isidore Monteuis, avoué, suppléant de Juge de paix; Jules Quiquet, \odot I, inspecteur honoraire de l'enseignement primaire; Gustave Duriau, docteur en

médecine ; Adolphe Neerman,  A, chef de la musique municipale ; Broutta, entreposeur des tabacs ; Coolen,  vétérinaire ; Planet,  directeur des douanes ; Roche,  A, préposé en chef de l'octroi ; Fournier, commissaire priseur ; Ch. Collet, ingénieur des arts et manufactures ; Ruysen, chirurgien en chef de l'Hôpital civil ; Jean Morel, architecte ; Breynaert, docteur en médecine ; Charles Duriau, courtier maritime ; Denel, contrôleur principal des Contributions directes ; Degravier, agent voyer principal en retraite ; Isambert,  médecin en chef de l'Hôpital militaire ; Lecomte entrepreneur ; Malo-Lefebvre,  lieutenant de vaisseau ; L'Hôte,  I, inspecteur de l'enseignement primaire ; Minet-Tresca, imprimeur ; Plaisant, propriétaire ; Jean Trystram, industriel ; Herpreck, négociant ; James, agent de la Compagnie asturienne des mines ; Jannin, négociant ; de Grétry,  receveur particulier des finances ; Deuelle, contrôleur des Contributions directes ; Charles Vancauwenberghe, industriel ; de Taillandier, juge d'instruction ; Allemès, aide-commissaire de la marine du cadre de réserve ; Parisi, courtier maritime ; Henry Lefebvre, propriétaire ; Riff, juge au Tribunal civil ; Denis Alibert, courtier maritime ; Charles Lefebvre, pharmacien de 1^{re} classe ; Gustave d'Arras, propriétaire, conseiller municipal ; Corbeaux, ingénieur des ponts et chaussées ; Mascart,  ingénieur des ponts et chaussées ; W. O. Sigerson, consul de S. M. Britannique ; Albert Manier, imprimeur ; Bachelu, contrôleur des contributions directes ; Delaage de Bellefaye, inspecteur principal des douanes ; Husson, pharmacien de 1^{re} classe ; Herbart, docteur en médecine ; Lemattre, négociant, membre de la Commission du musée ; Pyotte, pharmacien de 1^{re} classe ; Champion, Alfred, homme de lettres, industriel, Marchand, Emile, père,  industriel.

Membre titulaire non résidant : M. Eugène Deman, receveur des finances à St-Pol.

Associé libre : M. Ziegler, Constructeur.

Société Centrale d'Agriculture, Sciences et Arts du Département du Nord, établie à Douai.

La Société d'agriculture a été formée le 27 avril 1799 ; le 22 mars 1805, elle s'est réunie à celle des amateurs des sciences et des arts, établie le 12 février 1800 ; elle a été maintenue dans ses droits et prérogatives par arrêté du 1^{er} octobre 1819 et reconnue par le Gouvernement le 11 juillet 1829 ; les séances ordinaires de la Société se tiennent les deuxième et quatrième vendredis de chaque mois ; son bureau est renouvelé tous les ans, dans la seconde séance de décembre.

Bureau de la Société.

MM. le baron Boissonnet, *Président* ; Alfred Dupont, 1^{er} *Vice-*

Président ; R. Maillard, 2^e *Vice-Président* ; de Warengnien, *Secrétaire général* ; Le Glay, 1^{er} *Secrétaire-adjoint* ; De Prat, 2^e *Secrétaire-adjoint* ; L. Dupont, *Trésorier* ; Gosselin, *Archiviste-bibliothécaire*.

Membres honoraires de droit.

Mgr. l'Archevêque de Cambrai ; MM. le premier Président de la Cour d'appel ; le Procureur général ; le Préfet du département du Nord ; le Sous-Préfet de l'arrondissement de Douai ; le Maire de la ville de Douai ; le Général commandant l'artillerie ; le Président du Tribunal de 1^{re} instance ; le Procureur de la République ; le Recteur de l'Académie de Lille ; les Doyens des Facultés.

Membres honoraires nommés par la Société.

MM. Deschodt, O ✱, Président honoraire à la Cour d'appel ; Paul Paix, industriel à Douai ; Henri Duhem, artiste peintre à Douai ; René Maillard, avocat à Douai ; Auguste Rivière, bibliothécaire de la ville ; Désiré Dubois, propriétaire à Douai.

Membres résidents.

MM. J. Tarlier, propriétaire ; Frey, pharmacien ; Favier, propriétaire ; Vuillemin, O ✱, directeur des mines d'Aniche ; Gosselin, A, ingénieur civil ; Alfred Dupont, avocat ; Dauphin, juge suppléant ; Morel, ✱, ancien député ; Poncelet, propriétaire ; Faucheux, docteur en médecine ; Ed. Fiévet, propriétaire à Sin-le-Noble ; Calot, propriétaire ; Dechristé, imprimeur ; G. Maugin, A, propriétaire ; Quinion-Hubert, avocat ; Béharelle, propriétaire, à Lewarde ; Vitrant, avocat ; Hazard, ✱, ancien conseiller à la Cour d'appel ; le colonel de Bailliencourt, C ✱ ; de La Gorce, avocat ; le baron E. Boissonnet, avocat ; A. André, brasseur ; le baron de Warengnien, avocat ; le docteur Dransart, à Somain ; Boutet, avocat ; Sockeel, A, docteur en médecine ; Duhot, compositeur de musique ; Devimeux, avocat ; Ed. Dransart, notaire à Arleux ; L. Dupont fils, banquier ; V. Tréca, ancien avoué à la Cour d'appel ; V. Théry, juge suppléant ; de Prat, avocat ; Le Glay, avocat ; le D^r Blanc ; le comte Alb. de Guerne ; J. Maurice, licencié ès sciences ; Toussaint, avocat ; F^d Cambier, propriétaire ; le vicomte André de Guerne ; A. Pèpe, I, architecte ; Saint-Quentin, licencié ès sciences ; Mauselet, chimiste ; Boblin, professeur ; Edouard Delpit, homme de lettres ; Bontemps, aumônier des Dames de la Ste-Union ; Alfred Berthaut, professeur de législation à l'école nationale des industries agricoles ; Paul Deschodt, avocat ; L. Barbet, ✱, ingénieur des ponts et chaussées ; J. Lavoix, propriétaire.

Société d'Emulation de Cambrai.

Cette Société, formée le 16 octobre 1804, et autorisée par décision de M. le Ministre de l'Intérieur, a pour but la culture

des Lettres, des sciences et des arts, et plus particulièrement l'étude de l'histoire locale.

BUREAU : MM. A. Ronnelle, \odot A, *Président*; Berger, \odot A, *Vice-Président*; E. Gautier, \dagger , *Secrétaire-général*; Lozé, \odot A, *Secrétaire-adjoint*; Richard, *Bibliothécaire-archiviste*; Renaut, *Trésorier*.

Membres honoraires.

Mgr l'Archevêque de Cambrai, MM. le Préfet, le Général de brigade; le Sous-Préfet de Cambrai; le Recteur de l'Académie; le Maire de Cambrai; A. Deloffre.

Membres résidents.

MM. Berger, \odot A, artiste peintre; Boisteaux, pharmacien-chimiste; Carbonel, agent voyer principal; H. Coulon, docteur en médecine; Charles Cuvellier, publiciste; E. Debu, docteur en médecine; Paul Delannoy, bibliophile; D. Dutemple, \odot I, avocat; Edouard Gautier, \dagger , archiviste paléographe; l'abbé J. Godon, professeur de sciences naturelles; E. Jacquart, négociant; Ch. Lamy, chansonnier; Lallemand, architecte; Lantiez, avocat; E. Lozé, \odot A, directeur de l'école primaire municipale; J. Mascaret, \odot A, ancien professeur à l'école municipale de musique; Ch. Petit, ingénieur civil; Fernand Proyart, avocat; J. Renaut, libraire; A. Richard, géomètre expert; Richard fils, géomètre expert; Ronnelle, \odot A, architecte, conseiller général; E. Simonot, pharmacien-chimiste; Ch. de Vendegies, propriétaire.

Membres titulaires non résidents.

MM. Edouard Déjardin, agriculteur à Carnières; E. Desmoutier, agriculteur à Crèvecœur; A. Deveau-Carliet \odot \dagger , membre du Conseil supérieur de la Société nationale d'encouragement au bien, propriétaire au Cateau.

Membres correspondants.

MM. Bercet, secrétaire de la mairie d'Anor; Flippe, curé de Rumaucourt; de Cardevacque, homme de lettres, à Arras; de Longchamps, homme de lettres, à Paris; D' Faidherbe, à Roubaix.

Société d'Émulation de Roubaix.

La Société d'Émulation de Roubaix, fondée le 12 novembre 1868, a pour but de seconder en cette ville le mouvement intellectuel, par l'étude et la propagation des Sciences; des Lettres, des Arts et de l'Industrie. Elle a été autorisée par acte préfectoral du 24 mars 1869. Elle publie chaque année un volume de *Mémoires*.

BUREAU. *Président* : M. A. Faidherbe, \odot I, père; *Vice-Président* : M. Scrépel-Chrézien, \dagger ; *Secrétaire* : M. l'abbé Th. Leuridan, C. \dagger ; *Trésorier* : M. A. Courquin; *Bibliothécaire-Archiviste* : M. J.-B. Ghesquier.

Membres titulaires : MM. Th. Leuridan, C⁺, ancien archiviste de Roubaix ; A. Faidherbe, O^I, ancien instituteur ; abbé Vassart, professeur de teinture ; A. Faidherbe, instituteur communal ; Serépel-Chrétien, ⁺, industriel ; Ernoul-Delattre, industriel ; Henri Bossut, ancien président du Tribunal de commerce ; Vernier-Blanquart, ancien président du Tribunal de commerce ; Ed. Ferrier, ancien président du Tribunal de commerce ; A. Musin, ancien directeur de la Condition publique ; A. Reboux, ⁺, publiciste ; J.-B. Ghesquier, professeur de sciences ; P. Destombes, propriétaire ; Prouvost-Bénat, ⁺, industriel ; A. Courquin, directeur de l'école industrielle de Tourcoing ; L. Petit, avocat ; D^r A. Faidherbe ; G. Thoyer, directeur de la succursale de la Banque de France ; P. Dhellemmes, avocat ; E. Duthoit, docteur en droit ; H. Eeckmana, directeur d'assurances ; E. Wautelet, ingénieur ; D^r Ballenghien ; J. Bataille, professeur de philosophie ; F. Dubar, industriel ; E. Masurel, industriel ; Maron, publiciste.

Société Industrielle du Nord de la France,

(fondée en 1873).

Déclarée d'utilité publique par décret du 12 août 1874.

La Société Industrielle a pour but d'encourager et de faire progresser l'industrie et le commerce.

Elle se propose de créer un lien puissant et utile entre les industriels et les commerçants de la région : par la réunion sur un point central d'éléments d'instruction, par la communication des découvertes et des faits remarquables, ainsi que des observations que ceux-ci auront fait naître, et par tous les moyens que pourra suggérer le zèle des membres de l'Association.

Elle a institué dans ce but des conférences, des concours, des prix et récompenses, et elle publie ses travaux.

Elle s'occupe aussi de tout ce qui peut aider à propager et à consolider, dans la classe ouvrière, l'amour du travail, de l'économie et de l'instruction.

BUREAU. *Président* : M. Edouard Agache, ⁺ ; — *Vice-Présidents* : MM. Emile Bigo, ⁺, O^I, ⁺ ; Kolb, ⁺O, O^I, ⁺ ; Ed. Faucheur, ⁺ ; N. . . . — *Secrétaire-général* : M. J. Hochstetter ; — *Secrétaire du Conseil* : M. Emile Le Blan ; — *Trésorier* : M. Maurice Barrois ; — *Bibliothécaire* : M. Robin. ⁺ — Membres délégués : de Roubaix, M. Emile Roussel ; de Tourcoing, M. Edmond Masurel ; d'Armentières, M. Miellez. — *Secrétaire-adjoint* : M. L. Letombe, Ingénieur des Arts et Manufactures.

COMPOSITION DES COMITÉS :

Les travaux de la Société se répartissent entre quatre comités :
Génie civil. — *Président* : M. Mollet-Fontaine ; *Vice-Président* : M. Arquebourn ; *Secrétaire* : M. Lambert.

Chimie. — *Président* : M. Kestner ; *Vice-Président* : M. Buisine, \odot I, \otimes ; *Secrétaire* : M. Lenoble.

Filature et tissage. — *Président* : M. Delesalle ; *Vice-Président* : M. Berthomier ; *Secrétaire* : M. G. Ovineur.

Commerce. — *Président* : M. Cazeneuve ; *Vice-Président* : M. Ach. Ledieu ; *Secrétaire* : M. Max. Descamps.

Appariteur : M. Besin.

Le siège de la Société est à Lille, rue de l'Hôpital-Militaire, 116.

Société de statistique et d'économie politique de Lille.

La Société ne se rattache à aucune école économique. Elle se propose d'examiner toutes les questions d'économie industrielle et sociale, particulièrement celles qui intéressent la région du Nord. Elle se réunit mensuellement.

Président : M. Edmond Faucheur, \otimes . — *Vice-présidents* : MM. Delesalle et Garçon, \odot I. — *Secrétaire* : M. Edouard Werquin. — *Secrétaire-adjoint* : M. Vandame. — *Trésorier* : M. E. Sée. — *Archiviste* : M. Godin.

Commission Météorologique du Nord.

Le service météorologique a été organisé par décrets des 13 février 1873 et 14 mai 1878. Une circulaire ministérielle du 30 novembre 1874 contient des instructions relatives à l'exécution du décret du 13 février 1873.

La Commission Météorologique du Département du Nord se réunit à la Faculté des sciences.

Président d'Honneur : M. le Préfet du Nord.

Vice-Président d'Honneur : M. Gruson, \otimes , \odot I, O \ddagger , Ingénieur en chef.

BUREAU. — *Président* : MM. Damien, \odot I, \otimes , Professeur à la Faculté des Sciences ; *Vice-Président* : Le Goff, \otimes , \odot I, Proviseur du Lycée Faidherbe, à Lille ; *Secrétaire-Archiviste* : N... ; *Secrétaire-Adjoint* : Schmeltz, \odot I, ancien Professeur au Lycée de Lille.

Membres Titulaires : MM. Joly, \otimes , Ingénieur en Chef à Duakerque ; Stoclet, \odot A, Ingénieur des Ponts et Chaussées, à Lille ; Desmarets, \odot A, ancien Directeur de l'Observatoire météorologique, à Douai ; Gosselet, O \otimes , \odot I, \ddagger , Doyen de la Faculté des Sciences, à Lille ; Colardeau, \odot A, Boissart, \odot I, Professeurs au Lycée de Lille ; Mongy, \otimes , \odot I, Directeur des Travaux municipaux de la Ville de Lille ; L. Damien, \odot A, \otimes , Industriel à Valenciennes ; E. Morelle, \odot I, Professeur à la Faculté de Médecine de Lille ; Buisine, \odot I, \otimes , Professeur à la Faculté des Sciences de Lille ;

Matignon, Professeur à la Faculté des Sciences de Lille; Tilmant, \odot I, Directeur de l'École supérieure à Lille; Comon, Professeur départemental d'Agriculture, Thibaut, \odot A, \boxtimes Inspecteur départemental de la salubrité publique; Paillot, \odot A, Chef des travaux pratiques à la Faculté des Sciences; Godfrin, \odot A, Professeur au Lycée; Machelart, Pharmacien à Lille; Péroche, \boxtimes , Directeur honoraire des contributions indirectes; Trannin, \odot I, Docteur ès sciences, Directeur de l'École supérieure de Commerce, à Lille; Ducloux, professeur d'Agriculture, à Valenciennes; Evrard, chimiste, à Douai; Gosselin, conservateur du Musée de Douai.

Union géographique du Nord de la France.

L'Union géographique du Nord de la France est une Société de géographie régionale comprenant des Sociétés locales autonomes rattachées entre elles par un lien fédératif. Elle travaille par tous les moyens qui sont en son pouvoir au développement et à la vulgarisation des connaissances géographiques. Elle étudie spécialement les questions qui intéressent l'industrie, le commerce et l'agriculture de la région du Nord. Son siège social est à Douai. Chaque groupe de cent adhérents, au moins, peut se constituer en société locale. Des sociétés locales ont été constituées, dans le département du Nord, à AVESNES, CAMBRAI, DOUAI et DUNKERQUE.

Le bureau central siégeant à Douai se compose de MM. H. Cons, \boxtimes , \odot I, professeur à la Faculté des lettres de Lille, *Président de l'Union*; Benoît, professeur au Lycée de Douai, *Secrétaire-général*; Saintot, *Trésorier*; N..., *Secrétaire-Adjoint*; H. Frixon, *Archiviste*.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE CAMBRAI.

Vice-Présidents: MM. Aug. Bernard, \boxtimes , conseiller général; Ronnelle, \odot A, architecte, conseiller général; *Secrétaire-général*: M. Georges Cornaille, négociant; *Trésorier*: M. Ch. Petit, négociant; *Secrétaire*: M. Lozé, \odot A, instituteur primaire; *Bibliothécaire*: N...

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE DOUAI.

Président: M. Tellier, conseiller à la Cour d'appel. — *Président honoraire*: M. Mille, \odot I, \boxtimes , géographe, à Douai; *Vice-Présidents*: MM. Evrard, industriel, de Savignon-Larombière, \boxtimes , avocat général, Boutois, \odot I, inspecteur primaire; *Secrétaire-Général*: M. Millaud, professeur d'histoire au Lycée; *Secrétaires*: MM. Bötlin, juge d'instruction, Lenglet, professeur au Lycée; *Trésorier*: M. Courtecuisse, banquier à Douai; *Membres du Comité*: MM. Lirondelle, \odot A, professeur au Lycée; Boniface, rentier, à Douai; Maugin, \odot A, rentier à Douai; Boutique, rentier

à Douai; Benoît, professeur au lycée; Frixon, professeur à l'École normale d'instituteurs; Quinion-Hubert, avocat à Douai.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE DUNKERQUE.

Présidents d'honneur : MM. Trystram, sénateur; Foncin, ✱, Ⓜ I, inspecteur général de l'instruction publique; le Général Duchesne.
— *Président honoraire* : M. Terquem, ✱, Ⓜ I — *Président* : M. Berteloot, ✱, lieutenant de vaisseau; *Vice-Présidents* : MM. Thomas Deman, Ⓜ A, avocat; Verberckmoes, ✱, directeur de la C^{ie} générale des bateaux à vapeur. *Secrétaire général* : M. Henry Terquem, avocat; *Trésorier* : M. Albert Dutoit, chimiste; *Bibliothécaire-Archiviste* : M. Emile Debacker, ✱, conducteur principal des ponts et chaussées; *Secrétaire* : M. Vollayes, étudiant, *Secrétaire-adjoint* : M. Vanhamme.

Commission administrative : MM. De Backer, courtier maritime; Denoyelle, négociant; Michel, greffier du Tribunal de commerce; A. Mine, négociant; A. Petyt, ✱, conseiller général, ancien président de la Chambre de commerce; Dumont, maire de Dunkerque.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE COMMERCIALE D'AVESNES-FOURMIES-MAUBEUGE.

Président : M. Armand Sépulchre, ✱, industriel, à Aulnoye; *Trésorier* : M. Caron, directeur d'école à Avesnes.

GRUPE D'AVESNES. — *Président* : M. Caplain, Ⓜ A, notaire, à Avesnes; *Secrétaire général* : M. Marissiaux, professeur d'anglais, au Collège d'Avesnes; *Secrétaire-adjoint* : M. Petit, fils; *Membres du Comité* : MM. Dubois, Ⓜ A, conseiller général, directeur de l'Observateur, à Avesnes; Hattu, procureur de la République à Avesnes; Leroy, pharmacien, à Avesnes; Sandrart, ✱, industriel, conseiller général, à Sains.

GRUPE DE FOURMIES. — *Président* : M. Mulat, ✱, conseiller général, industriel, à Fourmies; *Secrétaire-général* : M. Ballot, Ⓜ I, directeur de l'École pratique d'industrie et de commerce de Fourmies; *Secrétaire-Adjoint* : M. Henniaux; *Membres du Comité* : MM. Herlem, Ⓜ A, directeur de l'école de Sars-Poteries; Jennepin, Ⓜ I, Ⓜ, directeur de l'École de Cousolre; Lévassour.

GRUPE DE MAUBEUGE. — *Président* : M. Walrand, ✱, maire de Maubeuge; *Secrétaire général* : M. Lemaire, professeur d'histoire à Maubeuge; *Secrétaire-adjoint* : M. Arnoux, directeur d'École à Maubeuge; *Membres du Comité* : MM. Alexandre, notaire, conseiller d'arrondissement, à Maubeuge; Darche-Levent, conseiller général, à Bayay; Derkenne, Ⓜ, conseiller d'arrondissement à Feignies; Herlem, Ⓜ A; directeur d'École à Hautmont; Pesant, Albert, industriel, à Maubeuge.

Société de Géographie de Lille.

(Fondée en 1880).

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ. — *Président* : M. Paul Crepy-Danel, ✱, ⓐ, C †, négociant, vice-consul de Portugal, administrateur de la Banque de France. *Vice-Présidents* : MM. Henry Bossut, ancien président du tribunal de commerce de Roubaix; François Masurel, ⓐ, ancien président du tribunal de commerce de Tourcoing; Van Hende, ⓐ, I, vice-président de la Commission historique du département et de la Commission des musées, Verly, ✱, homme de lettres, à Lille. *Secrétaire-Général* : M. A. Merchier, ⓐ, I, professeur agrégé d'histoire au Lycée. *Secrétaire général adjoint, Archiviste* : M. Quarré-Reybourbon, ⓐ, I, membre de la Commission historique du Nord, de la Société des sciences et des arts. *Secrétaire* : M. H. Crépin, inspecteur des postes et télégraphes. *Trésorier* : M. Auguste Fromont, ⓐ, homme de lettres. *Trésorier adjoint* : M. Dusfos-de Mallortie, homme de lettres. *Bibliothécaire* : M. Georges Houbron, licencié en droit, membre de la Commission de la bibliothèque de la ville.

COMITÉ D'ÉTUDES. — MM. Henri Beaufort, négociant; Auguste Bonte, conseiller d'arrondissement; E. Cantineau; Chanoine, C ✱, général commandant la 1^{re} division d'infanterie; Auguste Crépy, †, négociant; Damien, ⓐ, I, ✱, professeur à la Faculté des sciences de Lille; Mgr Dehaisnes, ⓐ, I, archiviste départemental honoraire, président de la Commission historique du Nord; Victor Delahodde, négociant; Ernest Delmasure, manufacturier à Tourcoing; Paul Destombes, architecte à Roubaix; Emile Destombes, courtier-juré à Tourcoing; Alex. Beckman, ⓐ, A, ancien secrétaire-général, administrateur des Musées, membre de la Commission historique, correspondant des Sociétés de géographie de l'Est et de la Suisse orientale; Fernaux-Defrance négociant; Oscar Godin, †, industriel, membre correspondant des Sociétés de géographie de Lisbonne, de Madrid et de la Suisse orientale; Gossélet, O ✱, ⓐ, I, †, doyen de la Faculté des sciences, correspondant de l'Institut; Haumont, ⓐ, A, professeur de littérature et de langue russes à la Faculté des lettres; Alphonse Herland, GO †, propriétaire; Ch. Junker, ⓐ, A, filateur de soie à Roubaix; Oscar Leburque, ⓐ, A, négociant en tissus, à Roubaix; Moy, ✱, ⓐ, I, doyen de la Faculté des lettres; Nicolle-Verstraete, ✱, ancien lieutenant de vaisseau, manufacturier; Penel, O ✱, ⓐ, I, C †, colonel breveté, directeur du génie; Joseph Petit-Leduc, publiciste, à Tourcoing; Robin, ✱, directeur de la Banque de France; Jules Scriev de Négri, C †, manufacturier, membre de la Chambre de commerce de Lille; Raymond Théry, ancien Notaire à Tourcoing; Tilmant, ⓐ, I, directeur de l'École primaire supérieure de Lille; Warin, membre de la Commission administrative des Hospices.

AGENT DE LA SOCIÉTÉ : *M. J. Jusniana*, Dessinateur-Micrographe.

MEMBRES D'HONNEUR. — MM. *Bayet*, ✱, ☉ I, ☼, Recteur de l'Académie de Lille; le Docteur *Bayol*, O ✱, ☉ A, C ✚, Gouverneur honoraire des colonies; le Capitaine *Louis Binger*, O ✱, ☉ A, Gouverneur de la Côte d'Ivoire, à Grand-Bassam; *De Brazza* (*P. Savorgnan*), O ✱, ✚, Commissaire général du Congo français; *Dupuis*, G C ✚, Explorateur du Tonkin; *Debidour*, ✱, ☉ I, Inspecteur général de l'Enseignement secondaire, Président honoraire de la société de Géographie de l'Est; *P. Foncin*, ✱, ☉ I, Inspecteur général de l'Instruction publique, Fondateur et ancien Président de l'Union Géographique du Nord; *E. Guillot*, ☉ I, Professeur agrégé d'histoire et de géographie au lycée Charlemagne, ancien Secrétaire-général de la Société, Secrétaire de la Société de Géographie commerciale de Paris; le Docteur *Harmand*, ✱, ✚, Ministre plénipotentiaire au Japon; *Louis Léger*, ✱, ☉ I, ✚, Professeur au Collège de France et à l'École supérieure de Guerre; *Levasseur*, O ✱, ☉ I, C ✚, Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France et au Conservatoire des Arts et Métiers; *Monteil*, O ✱, ☉ A, Lieutenant-Colonel d'infanterie de marine, Explorateur; *Georges Perrot*, O ✱, ☉ I, Membre de l'Institut, Directeur de l'École normale supérieure; *Suérus*, ☉ I, Censeur des études au lycée St-Louis, ancien Secrétaire général de la Société; *Ernest Trivier*, ✱, Explorateur de l'Afrique centrale; *Wiener*, O ✱, Consul général; chargé de mission dans l'Amérique du Sud.

MEMBRES CORRESPONDANTS. — *Amrein - Bühler*, Professeur, Président de la Société de Géographie de Saint-Gall (Suisse); *Barbier*, ☉ I, Secrétaire-Général de la Société de Géographie de l'Est; *H. Bécourt*, ☼, Inspecteur des Forêts, au Quesnoy; *Bonvalet*, à Farim, par Cachéo (Guinée portugaise); *Bonvalet*, C ✚, Président du Comité flamand de France, à Dunkerque; le docteur *Louis Carton*, ☉ I, O ✚, Médecin major du 19^e chasseurs à cheval; *Emile Castel*, O ✱, ☉ I, C ✚, Secrétaire de la Compagnie du Chemin de fer du Nord, Paris; *Castonnet des Fosses*, ✚, Président de section de la Société de Géographie commerciale de Paris; le Docteur *Catal*, ✱, ancien officier de marine, explorateur; le Colonel *Francisco Coello* C ✚, Président de la Société de Géographie de Madrid; *Luciano Cordeiro*, C ✱, ✚, député, Secrétaire perpétuel de la Société de Géographie de Lisbonne; *G. De Beugny d'Hagerue*, Homme de Lettres, à Aire-sur-la-Lys (P. -de-C.); *Delessert*, ancien bibliothécaire de la section de Roubaix, à Rolle (Suisse); *De Mahy*, Ancien Ministre de la Marine, Député de la Réunion; le R. P. *René Le Menant Des Chesnais*, Procureur des Missions Coptes d'Égypte; le commandant *Dubail*, ✱, ☉ I, Chef d'État-major de la Division des

Vosges, à Remiremont; *Du Fief*, †, Secrétaire-général de la Société royale de Géographie de Bruxelles; *Ch. Gauthiot*, ✱, Ⓐ, †, Secrétaire Général de la Société de Géographie Commerciale de Paris, Membre du Conseil supérieur des Colonies; *Guyot-Tarbé* (M^{lle}) à Sens; *Auguste Houwenaghel*, négociant, à Libau (Russie); *Adrien Leblond*, Professeur à l'École supérieure de commerce de Montréal (Canada); *Lourdelet*, ✱, Vice-président de la Société de Géographie Commerciale de Paris; *Marcel Monnier*, explorateur; *Ouhatwa*, ✱, Conseiller du Ministère de l'Intérieur du Japon, à Tokio; *Paillard-Lelong*, Manufacturier, ancien Secrétaire de la Section de Tourcoing, à Buenos-Ayres; *Pfister*, Ⓐ I, Professeur à la Faculté des Lettres de Nancy, Président de la Société de Géographie de l'Est; *Alfred Renouard*, Ancien Secrétaire Général de la Société, à Paris; *Gaston Routier*, †, Publiciste, à Paris; *Salone*, Professeur agrégé d'Histoire et de Géographie au Lycée Cordorcet, à Paris; *Torres Campos*, †, Professeur, Secrétaire général de la Société de Géographie de Madrid.

La Société organise des concours et des excursions. Elle publie ses travaux en un Bulletin mensuel de 64 pages au moins, avec cartes, plans, photographies, etc. Des conférences nombreuses, avec projections lumineuses, sont faites pendant la saison d'hiver par les principaux conférenciers et les explorateurs.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE VALENCIENNES.

BUREAU. — *Président*: MM. Doutriaux, Ⓐ I, Bâtonnier de l'ordre des avocats; *Vice-Présidents*: Jules Sirot, Ⓐ A, ancien Député, Conseiller général; Wagret, ✱, Conseiller d'Arrondissement; *Secrétaire général*: Paul Foucart, Avocat; *Secrétaires*: Damien, Ⓐ A, Directeur de l'École primaire supérieure; Pierre Giard, libraire; *Trésorier*: Binet, Expert comptable.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — MM. Sautteau, Ⓐ I, Avocat, Maire de Valenciennes; Delsarte, Directeur d'École publique, Lemoine, Greffier au Tribunal de simple police; Fénélon Saint-Quentin, Ⓐ A, Avocat à Valenciennes; Édouard Mariage, ✱, négociant; Jules Bernard, Ⓐ A, architecte; Varlet, notaire à Bouchain; Eugène Cellier, Avocat; Dombre, Ingénieur-Directeur des mines de Douchy; Boutry, avoué; Sirgucy, Proviseur du Lycée.

Société des Amis des Arts de Douai.

Cette Société, qui comprend en moyenne 400 membres, a été fondée en 1821. Son but est d'exciter l'émulation, d'encourager les talents et de répandre plus généralement le goût des arts.

Elle organise chaque année, à Douai, une exposition de peinture pendant la fête communale de juillet.

Membres d'honneur.—MM. Jules Breton, C✱, membre de l'Institut,

et Ferdinand Dutert, O *, inspecteur général de l'enseignement du dessin.

Président : MM. Adrien Demont, * ; *Vice-Président* : Pierre Billet ; *Secrétaire* : Quinion-Hubert ; *Trésorier* : Edouard Crépin, O I ; *Conservateur* : Jules Lavoix. — *Administrateurs* : MM. Favier, Paul Paix, Henri Duhem, Georges Vibert, Jules Maurice, Edmond Delaby, F. Stiévenard et L. Dupont fils.

Membres correspondants de la Société : A Cambrai : M. Proyart ; — à Orchies : M. Coez ; — au Cateau : M. Ponsin ; — à Lille : M. Van Rossom ; — à Valenciennes : M. Namur.

Société artistique de Roubaix-Tourcoing.

La Société artistique de Roubaix-Tourcoing, fondée en 1884 pour une période de six ans, a été reconstituée en septembre 1890 pour une nouvelle période de même durée. — Fidèle au but qu'elle a toujours poursuivi, elle s'efforce de répandre, dans les deux centres industriels de Roubaix et de Tourcoing, et au moyen d'Expositions de Beaux-Arts, d'Arts décoratifs et rétrospectifs, le goût du beau et la connaissance de l'harmonie et de l'assemblage des couleurs. Elle a pu, au moyen de ses propres ressources et de celles que lui procurent l'Etat et le Conseil général du Nord, depuis cinq ans, offrir des bourses de voyage et des bourses de famille aux élèves des écoles des deux villes de Roubaix et de Tourcoing, en plus de prix et médailles aux élèves les plus méritants dans les sections d'art proprement dit et d'art industriel ou décoratif.

Commission administrative : *Président d'Honneur* : MM. Charles Jonglez ; *Président* : P. Devillars ; *Vice-Présidents* : Emile Lecomte-Scrépel et Alph. Wattel-Bayart ; *Secrétaire* : Amédée Prouvost-Bénat ; *Secrétaire-adjoint* : Em. Bouzin, Professeur de dessin ; *Trésoriers* : Cyrille Ferlic et Grau-Duchange.

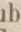
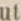
Commissaires : MM. Ernest Réquillart ; Dupire-Rozan, O A, architecte ; Ernest Masson, artiste peintre ; F^d Bulteau, Rasyon-Duchange, J.-B. Maillard, architecte ; Ed. Masurel-Baratte, Georges Duvillier, Amédée Moullé, Remy Coghe, artiste peintre, V. Du chesne.

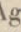
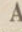
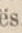



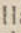
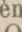

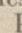
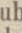
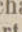
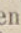




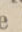
Société régionale des Architectes du Nord de la France, comprenant les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme.

Cette Société, dont le siège est à Lille, a été constituée par arrêté préfectoral du 3 novembre 1868

Son but est ainsi défini par ses statuts :

- « La profession d'architecte, honorablement exercée, a toujours été entourée
- « d'une juste considération ; différentes causes tendent aujourd'hui à
- « l'amoinrir.
- « La mission que la Société s'impose est de chercher, avec sollicitude et
- « persévérance, à augmenter la dignité de la profession et à donner des
- « garanties à la confiance du public. »

BUREAU POUR 1896. — *Président* : MM. Destombes; *Vice-Président* : Dubuisson,  A; *Secrétaire-Général* : Mourcou; *Secrétaire-adjoint* : Cockenpot; *Archiviste* : H. Contamine; *Trésorier* : Croin. — *Délégué de la Somme* : M. C. Billoré; *Délégué du Pas-de-Calais* : M. E. Couturaud,  A.

Membres : MM. Antony Agnès, C. , à Arras; Henri Antoine, , à Amiens; Georges Antoine, à Amiens; Joseph Antoine, à Amiens; Georges Baës, à Montdidier; Carlos Bateur,  I, à Lille; Jules Batigny,   A, à Lille; Louis Barbotin, à Roubaix; Jules Bernard,  A, à Valenciennes; Anatole Bienaimé, à Amiens; Charles Billoré, à Amiens; Henri Boudin, à Lille; Albert Bouvy, à Roubaix; Henri Cannissié, à Lille; François Charbonnier, à Amiens; Omer Cockenpot, à Lille; Théophile Coliez, à Roubaix; Henri Contamine, à Lille; Albert Contamine, à Lille; Jean-Baptiste Cordonnier, à Haubourdin; Louis Cordonnier, , à Lille; Eugène Couturaud,  A, à Arras; Louis Croin, à Tourcoing; Omer Darcourt,  A, à Péronne; Charles Decaux, à Auchy-lez-Hesdin; Ernest Decroix, à Calais; Tiburce Degez,  A, à Béthune; Paul Deleforterie, à Amiens; Charles Deperne, à Lille; Paul Destombes, à Roubaix; Edmond Douillet, à Amiens; Alphonse Dubuisson,  A, à Lille; Emile Duforest, à Douai; Dupire-Deschamps, à Roubaix; Dupire-Rozan,  A, à Roubaix; Emile Dusart, à Valenciennes; Louis Dutouquet, , à Valenciennes; Ernest Echalié, à Amiens; Louis Gilquin, à Lille; Lalle-mant, à Cambrai; Jules Lecoq, à Dunkerque; Edmond Lemaire, à Valenciennes; Louis Leroux,  A, à Tourcoing; Achille Liagre, à Lille; J.-B. Maillard, à Tourcoing; Louis Meurillon, à Lille; Jean Morel, à Dunkerque; Auguste Mourcou, à Lille; Louis Neveux,  A, à Douai; Alfred Newnham, à Lille; Charles Noblée, à Tourcoing; Clovis Normand, à Hesdin; Emile Pilette, à Armentières; Emile Ricquier,  A, à Amiens; Alfred Ronfort, à Auchy-lez-Hesdin; Ronnelle,  A, à Cambrai; Ernest Thibeau, à Roubaix; Emile Vandenberg,  I, à Lille; Adolphe Van Moë, à Dunkerque; Paul Vilain, à Lille.

La Société tient ses séances à Lille, le deuxième samedi de chaque mois (juillet et août exceptés) à deux heures et demie de l'après-midi, rue Nationale, 87.

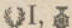
Société photographique de Lille.

SIÈGE SOCIAL : Hôtel de la Société industrielle,
116, rue de l'Hôpital-Militaire.

Le but de la Société est d'établir des relations entre Amateurs, de fournir aux membres qui la composent tous les renseignements dont ils ont besoin, de pousser, en un mot, au développement le plus large de la photographie dans toutes ses applications scientifiques, artistiques et industrielles.

Pour arriver à ce résultat la Société se réserve : 1° d'avoir des réunions bi-mensuelles ; 2° de publier un bulletin ; 3° de mettre entre les mains de ses Membres les principales publications françaises et étrangères ; 4° d'organiser des excursions ; 5° de se mettre en rapports amicaux avec les autres Sociétés ; 6° d'organiser des expositions qui sont incontestablement le procédé le meilleur et le plus certain de pousser au goût de la science photographique.

Un atelier de pose et un laboratoire sont à la disposition des sociétaires tous les jours, de 9 h. du matin à 7 h. du soir.

COMITÉ. — *Président* : M. B. C. Damien, , professeur à la Faculté des Sciences ; *Vice-présidents* : MM. Genoux-Roux, Directeur du Crédit du Nord, Duhem ; *Secrétaire* : M. le docteur Bernard ; *Trésorier* : M. H. Dulioux ; *Bibliothécaire* : M. J. Turlotte.

Société Photographique du Nord de la France.

(Siège central : Douai. — Sections : Cambrai, Calais, St-Omer).

La Société Photographique du Nord de la France, fondée à Douai en 1885, siège au Musée où se trouvent sa bibliothèque et ses collections et où ses membres se réunissent une fois par mois. Elle organise des expositions et des concours et donne des séances publiques. Elle publie un bulletin mensuel orné de reproductions photographiques. Cotisation 42 fr. Abonnement 3 fr. pour la France, et 8 francs pour l'étranger.

BUREAU DE DOUAI : *Président* : M. Vibert ; *Vice-Président* : M. Groult ; *Secrétaire* : M. Boutique ; *Trésorier* : M. Boulanger ; *Bibliothécaire* : M. Gosselin ; *Membres nommés pour la rédaction du bulletin* : MM. Boulanger, Maugin et Vandy.

BUREAU DE CAMBRAI. — *Président* : M. Ch. Petit-Dupont ; *Vice-Président* : M. Van Ackère ; *Secrétaire* : M. Renault ; *Trésorier* : M. Carlier.

BUREAU DE CALAIS. — *Président* : M. Lehaire ; *Secrétaire* : M. James Gates ; *Trésorier* : M. Victor Delattre.

BUREAU DE ST-OMER. — *Président* : M. Justin De Pas ; *Secrétaire* : M. A. Boitel ; *Trésorier* : M. A. Bacqueville.

Société centrale de Médecine du département, à Lille (Hôtel-de-Ville).

Cette Société a été établie en vertu d'une autorisation du Ministre de l'Intérieur, en date du 24 mai 1846.

Elle a pour but : 1° de favoriser l'étude des sciences médicales et de concourir à leurs progrès ; 2° de veiller au maintien de la dignité de la profession ; 3° de faciliter la formation et le développement d'Associations médicales dans le département, et de leur servir de lien commun. — Elle pourvoit à ses dépenses à l'aide d'une cotisation que s'imposent ses membres. — Elle publie un Bulletin à la collaboration duquel sont appelés tous les praticiens du Nord. — Elle donne des consultations gratuites en faveur de la classe ouvrière de la ville et des campagnes, le jeudi de chaque semaine, de 4 à 5 heures de l'après-midi, au siège de la Société.

BUREAU. — MM. Noquet, *Président*; Dubar, *, I ♀, *Vice-Président*; Combemale, (M), ♀ A, *Secrétaire-Général*; Dutilleul, ♀ A, *Secrétaire-adjoint*; Dumont, *Trésoirier*.

Membres honoraires.

MM. les docteurs Castiaux, ♀ I; Daubresse; Delage; Féron; Gueury, *; Lescœur, ♀ I; Lotar; I ♀; Olivier, *; Patoir; Pucelle, *; Thibaut, ♀ A, ♂; Wannebroucq, *, ♀ I; Van Merris, *.

Membres titulaires résidants.

MM. les docteurs Ausset, Bécour, †; Brunelle, Carlier, Carpentier, ♀ A, Castelain, ♀ I, Colle, Combemale, (M), ♀ A, Curtis, ♀ A, de Lapersonne, ♀ I, Delezenne, Doumer, ♀ A, Dubar, *, ♀ I, Dutilleul, ♀ A, Folet, *, ♀ I, Gaudier, Gorez, Joire, Lemoine, ♀ A, Looten, ♀ A, Moty, *, Noquet, Phocas, ♀ A, Wertheimer, ♀ I.

Membres titulaires non résidants.

MM. Brulant, Vendin-le-Viel; Butruille, Roubaix; Couvreur, Seclin; Delhayé, Solesmes; Derville, Roubaix; Dransart, Somain, Dumont, Mons-en-Barœul; Gros, Cambrai; Lecerf, ♀ I, Valenciennes; Manouvriez fils, Valenciennes; Vincent, Armentières.

**Société de Médecine des Praticiens de Lille
et de la Région.**

(Fondée le 14 Novembre 1895.)

La Société a pour but de grouper les médecins praticiens, de leur permettre d'échanger leurs idées, de se communiquer leurs observations et de s'éclairer des lumières de leurs confrères. Elle se réunit les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois dans une des salles de l'Hôtel de Ville de Lille.

Président : M. le D^r Staes-Brame, r. de la Barre, 31; *Vice-Président* : M. le D^r Quint, r. des Stations, 8; *Secrétaire* : M. le D^r Declercq, r. Brûle-Maison, 78; *Trésoirier* : M. le D^r Bertaux, ♀ A, r. André, 16, à Lille

Société des Sciences médicales de Lille.

58, rue du Port.

La Société des Sciences médicales, fondée en 1877 par les professeurs de la Faculté libre de médecine de Lille, a pour but de favoriser l'étude des sciences médicales et de concourir à leurs progrès. Elle est composée des professeurs, de docteurs-médecins, anciens élèves de la Faculté libre, et comprend environ trente membres titulaires et autant de correspondants. Elle publie chaque année un *Compte-rendu* et un *Bulletin* et collabore, par ses travaux et sa direction, à la publication hebdomadaire du *Journal des Sciences médicales de Lille*.

Président : M. le D^r Derville ; *Vice-Président* : M. le D^r Vallin ;
Secrétaire général : M. le D^r Lavrand ; *Secrétaire des Séances* : M. le
 D^r Didier ; *Secrétaire-adjoint* : M. le D^r Lemièrè ; *Trésorier-archi-*
viste : M. le D^r Dujardin.

Société Anatomique de Lille.

58, rue du Port.

Cette Société est composée de membres honoraires, de membres titulaires et de membres adjoints et correspondants pris parmi les internes, les anciens élèves et les élèves de 4^e et de 5^e années des Facultés libres. Elle a pour but la publication des observations cliniques des hôpitaux et des dispensaires ou de la pratique civile, des recherches d'anatomie, de physiologie, etc. Elle publie chaque année un *Bulletin*.

Président : M. le D^r Duret, bd. Vauban, 99 ; *Vice-Présidents* : MM. les D^{rs} Lemièrè, r. Saint-Bernard et Franchomme, r. Sainte-Catherine, 76 ; *Secrétaires* : MM. Tahier et Fourmeaux, internes ; *Trésorier* : M. Frappier, interne.

Société Médicale de Douai.

Cette Association, fondée en 1804, est régie par un règlement approuvé le 18 septembre 1820. Elle est composée de médecins, chirurgiens et pharmaciens. Elle tient ses séances le premier lundi de chaque mois.

BUREAU : *Président* : M. Sockeel, \odot A ; *Secrétaire* : M. Lambilliotte ; *Trésorier-archiviste* : M. Frey. — *Membres* : MM. Sockeel, \odot A, Fauchaux, Lambilliotte, Baude, Desmoulin, Monnier, Toison, Wigniolle et A. Frey, Docteurs en médecine ; Frey, Pharmacien de 1^{re} classe.

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES.

Leur nombre est de dix-sept dans le département.

BIBLIOTHÈQUE D'ARMENTIÈRES.

Cette Bibliothèque a été fondée en 1872. Elle a été formée à l'aide d'un fonds de livres déposés au collège et au moyen de subventions annuelles accordées par le Conseil municipal. Elle est ouverte le lundi de 6 à 8 heures, le jeudi de 5 à 7 heures et le samedi de 6 à 8 heures. Le nombre des volumes est de 8000.

Commission de surveillance — MM. le Maire, *Président* ; Fernand Dubot, \odot A, Louis Desuet, Victor Bailliez, \odot I., *Membres*.

M. Adolphe Rémant, \odot I., *Bibliothécaire*.

BIBLIOTHÈQUE D'AVESNES.

Le zèle éclairé de l'autorité municipale a créé, en 1832, ce dépôt qui s'élève à 5,000 volumes. La Bibliothèque d'Avesnes est ouverte les lundi, mercredi, vendredi de six heures à sept heures du soir ; elle est fréquentée en moyenne par 30 lecteurs.

Bibliothécaire : M. Hervotte.

BIBLIOTHÈQUE DE BAILLEUL.

Un très petit nombre d'ouvrages modernes existent à l'Hôtel-de-Ville de Bailleul et forment le noyau d'une bibliothèque que l'autorité pourra établir plus tard.

BIBLIOTHÈQUE DE BERGUES.

Il existe en cette ville un dépôt de 5,293 volumes, dont 36 manuscrits, provenant de l'ancienne abbaye de St-Winoc.

Il est ouvert tous les jours, dimanches et fêtes exceptés.

BIBLIOTHÈQUE DE BOURBOURG.

Cette bibliothèque, établie dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, a été créée en 1845. Elle contient 6,774 volumes, dont 4 manuscrits. Elle est ouverte tous les jours, de dix heures à midi et de deux à quatre heures (les dimanches et fêtes exceptés). Des ouvrages sont donnés en ville, pour un temps déterminé, aux personnes qui offrent des garanties suffisantes. Un médaillon a été ajouté, en 1859, à cette bibliothèque.

Conservateur : M. Parfait Joos.

BIBLIOTHÈQUE DE CAMBRAI.

Cette bibliothèque, qui renferme des Manuscrits de la plus haute valeur et une magnifique collection d'Incunables, est la plus riche du Département. Le nombre des volumes imprimés est de plus de 40,000 ; les Manuscrits sont au nombre de 1401, les Incunables sont au nombre de 454. Le bâtiment dans lequel elle est placée a été restauré ou plutôt réédifié par M. l'architecte de Baralle.

Cette Bibliothèque a été formée, à l'époque de la Révolution, au moyen des collections des couvents supprimés, et s'est enrichie, depuis, des dons du gouvernement et des acquisitions faites par la ville.

Commission d'inspection et d'achat de livres : MM. le Maire, *Président* ; Capelle, *, ⓐ I, *Vice-Président* ; de Vendegies, E. Lecat, ⓐ A, D. Fliniaux, Chappeau, Bersez, ⓐ A.

Bibliothécaire : M. Édouard Gautier, †, ancien élève de l'École des Chartes.

Ouverture : tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de deux à quatre heures et de six à huit heures du soir. Pendant la durée des vacances universitaires, la Bibliothèque est fermée.

Ce dépôt est assidument fréquenté par un certain nombre de lecteurs, quinze à vingt par jour environ. Les prêts de livres sont très nombreux et se sont élevés, pendant l'année 1894, à 7,696 volumes.

Une Bibliothèque populaire est annexée à l'établissement. Elle a prêté à elle seule, en 1894, 5,232 volumes.

BIBLIOTHÈQUE DE CONDÉ.

La Bibliothèque, qui comprend 1,800 volumes environ, est installée au Vieux-Château.

Commission d'inspection et d'achat de livres : MM. Victor Amand, Jules Dapsence, Edmond Martel, Gustave Raverdy, Ernest Jossé, Charles Fally et Charles Cousin, *.

BIBLIOTHÈQUE DE DOUAI.

Établi dans un magnifique local dépendant du Musée, ce dépôt renferme environ 80,000 volumes, dont 1,800 manuscrits ; parmi ces derniers il en est de fort précieux ; au nombre des imprimés on remarque des Incunables de grande valeur, d'importantes collections historiques, littéraires et artistiques. La bibliothèque de Douai s'est enrichie pendant ces dernières années, des dons et legs de MM. Robaut, baron du Chambge, Fouques de Wagnonville, Tailliar et D^r Maugin, ce qui lui assure un des premiers rangs entre les dépôts littéraires du Nord de la France. Elle est ouverte tous les jours, sauf le dimanche : du 1^{er} avril au 31 août, de neuf heures à midi, de deux heures à cinq heures ; du 1^{er} septembre au 31 mars, de neuf heures à midi, de deux heures à 4 heures. Vacances : huit jours avant et huit jours après Pâques. Quinze lecteurs environ la fréquentent par jour.

Comité d'inspection et d'achat de livres, nommé par le Ministre.

MM. Penjon, \odot I, *Vice-Président* ; Maugin, \odot A, *Secrétaire* ; Boniface, A. Boulanger, Delangre ; Evrard, E. Fabre, \odot A ; Jacquart, *.

Bibliothécaire : M. Benjamin Rivière, \odot A ; *Sous-bibliothécaire* : M. Alfred Henry ; *Surveillant* : M. Vinois.

BIBLIOTHÈQUE DE DUNKERQUE.

La Bibliothèque, placée dans le local du nouveau Musée, rue Benjamin Morel, 2, contient environ 32,000 volumes et 69 manuscrits.

Elle a été fondée en 1740, par l'historien Faulconnier, qui légua à la ville sa bibliothèque, comprenant 3,000 volumes.

Elle s'est enrichie, depuis, des livres provenant des maisons religieuses de l'arrondissement de Dunkerque, notamment de ceux ayant appartenu à l'abbaye de St-Winoc de Bergues, au collège des Jésuites de Dunkerque, des dons du Gouvernement et des acquisitions faites par la Commission de surveillance.

Cette Bibliothèque est ouverte tous les jours, le samedi excepté, de 10 h. du matin à 1 h., et de 6 h. à 9 h. du soir ; le dimanche, de 10 heures du matin à midi. — Elle est fermée pendant huit jours après Pâques et du 15 août au 15 septembre.

Commission de surveillance. MM. le Maire, *Président* ; E. Mancel, \odot *, Commissaire général de la Marine en retraite, *Vice-président* ; Bonvarlet, C. I., *Président* du Comité flamand de France ; L. de Lesdain, Avocat, Docteur en droit ; Duriau, *, \odot A, Docteur en médecine.


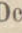
Bibliothécaire : M. Dodanthun.

BIBLIOTHÈQUE DE GRAVELINES.

En 1871, quelques jeunes gens, dans le but philanthropique de venir au secours des indigents, et celui de fonder une Bibliothèque populaire, formèrent une Société : *La Concorde*.

Ils donnèrent des représentations théâtrales dont une partie des produits fut distribuée aux malheureux et l'autre servit à l'achat de volumes destinés à la Bibliothèque populaire.

Cette société, après une durée de 7 années, fut obligée de se dissoudre, faute d'éléments, et les volumes de la Bibliothèque populaire, au nombre de 800 environ, furent transportés dans un local de la mairie.

Il importait de ne pas laisser tomber une œuvre si utile aux intérêts intellectuels de la localité; l'administration municipale ne le voulut pas et la Bibliothèque, de populaire qu'elle était, devint communale et fut dirigée par d'anciens membres de la *Concorde*, sous la présidence de M. Demarle-Fétel,  A, , conseiller général, alors maire.


La bibliothèque possède actuellement 2000 volumes.

Commission de surveillance : MM. Torris, *Président*; N... *Vice-Président*; Houcke, Vosselle, L.-E. Lecointe, Albert Merlin. *Membres*.

Bibliothécaire : M. Hochard.

BIBLIOTHÈQUE DU CATEAU.

La Bibliothèque du Cateau existe depuis 1835. Elle a été formée à l'aide d'un petit fonds de livres et au moyen d'acquisitions, de dons du Gouvernement et d'offrandes de particuliers. Le nombre actuel des volumes est de 4,162.

Commission de surveillance : MM. Martinet, Maire, *Président*; Cloëz, Bauduin, Déjardin, Seydoux, , Macron, Degrémont, Collery, *Membres du Conseil municipal*.

Bibliothécaire : M. Maurin.

La Bibliothèque, transférée à l'hôtel de ville, dans une salle préparée à cet effet, est ouverte au public depuis le 4 octobre 1881, savoir : les dimanches et mardis, de 9 h. à midi et de 2 à 4 h. du soir; les jeudis, de 2 à 4 et de 7 à 9 h. du soir.

BIBLIOTHÈQUE DE LILLE.

Cette Bibliothèque, riche d'environ 100,000 volumes imprimés et de 800 manuscrits, est installée à l'Hôtel-de-Ville. Elle a été formée, peu de temps après la Révolution, des livres provenant de diverses maisons religieuses de l'arrondissement de Lille et tout spécialement de ceux ayant appartenu à la collégiale de Saint-Pierre.

Cette Bibliothèque est ouverte tous les jours de 9 h. du matin à 10 h. du soir sans interruption. Les dimanches elle n'est ouverte que jusqu'à 1 heure.

C'est la Bibliothèque la plus fréquentée du Département. Elle comprend deux services : un service de lecture donnant une moyenne de plus de 80 personnes qui viennent journellement en compulsuer les ouvrages, et un service de prêt qui se fait le mercredi et le samedi soir de 5 h. 1/2 h. à 8 h. 1/2 et qui donne aux emprunteurs la faculté de lire chez eux les ouvrages faisant partie de la bibliothèque du prêt. Ces ouvrages peuvent être emportés pour une quinzaine au plus.

Service de la Bibliothèque : MM. Eug. Debièvre, \odot A, *Bibliothécaire* ; Vandermersch, *Sous-Bibliothécaire* ; Mahieu, *Sous-Bibliothécaire-Adjoint* ; Mignot, L. Baron, *Employés*.

Commission de surveillance : MM. Contamine, *Vice-Président* ; de Prins, \odot A, Rigaut, \ast , \odot A, Danchin, Quarré, \odot I, E. Debièvre, \odot A, Moy, \ast , \odot I, Ovigneur, O \ast , \odot A, Houbron, \odot A ; E. Gavelle, \ast , \odot I.

BIBLIOTHÈQUE DE MAUBEUGE.

Une petite bibliothèque, composée de 1,209 volumes et livraisons, a été établie dans cette ville en 1843, par les soins de l'autorité municipale.

Conservateur : M. Cobert, Secrétaire de la mairie.

BIBLIOTHÈQUE ANNEXÉE A L'ÉCOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS DE ROUBAIX.

Cette Bibliothèque, instituée le 1^{er} février 1856, est ouverte au public tous les jours de neuf heures à midi, de 2 h. 1/2 à 5 heures 1/2 et de 6 heures 1/2 à 9 heures 1/2 du soir, le lundi excepté ; le dimanche de dix heures à une heure.

Elle contient 9,556 volumes.

MM. Henri Verlais, \odot I, *Administrateur* ; Jean Monfils, \odot A, *Secrétaire* ; Monnier, *Surveillant*.

BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-AMAND.

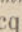



2,800 volumes imprimés et 10 manuscrits, provenant, pour la plupart, de l'ancienne abbaye de Saint-Amand, forment le fonds actuel de cette petite Bibliothèque, qui ne peut manquer de s'accroître. Elle est ouverte tous les jeudis de 2 à 4 heures du soir et les dimanches de 11 heures à midi.

Bibliothécaire : M. Toulet, \odot A.

BIBLIOTHÈQUE DE TOURCOING.

Cette Bibliothèque a été ouverte au public le 1^{er} mars 1885. — Elle compte environ 5,000 volumes. Elle a été formée en grande partie d'un don important de M. Roussel-Defontaine, ancien Maire de Tourcoing. Le Conseil municipal inscrit chaque année au budget une somme de 3000 francs pour l'acquisition d'ouvrages et pour

les reliures. La Bibliothèque est ouverte le matin, tous les jours de la semaine, y compris le dimanche, de neuf heures à midi. Le soir, les lundi, vendredi et samedi, de deux à six heures; les mardi, mercredi et jeudi, de cinq à neuf heures.

Commission de surveillance et d'achat de livres. — MM. Hassébroucq,  A, , Maire, *Président*; Glorieux,  A, *Secrétaire*; Théry, , Sénélar, Muller, *Membres*.

M. Vasseur, *Bibliothécaire*.

BIBLIOTHÈQUE POPULAIRE.

Une Bibliothèque populaire pour le prêt des livres est en outre installée à l'Hôtel de Ville. Elle est ouverte au public tous les dimanches, fêtes reconnues exceptées, de 9 heures du matin à midi et demi, et les jeudis de 6 à 8 heures du soir.

Commission de surveillance et d'achat de livres. — MM. le Maire, *Président*; Sénélar, Adjoint au Maire, *Vice-Président*; Diéval, Adjoint au Maire, et Jean, Instituteur, *Membres*.

BIBLIOTHÈQUE DE VALENCIENNES.

La fermeture du collège des Jésuites en 1762 explique l'origine de cette bibliothèque établie dans le même local que celle de ces religieux. La suppression des abbayes de la région, celle des communautés de la ville, les dons du Gouvernement, des particuliers, le legs de M. Bénézech, en 1852, l'ont successivement enrichie. Elle renferme environ 32,000 volumes et 773 manuscrits formant 1,100 volumes.

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, le matin, de dix heures à une heure et, le soir, de cinq à huit heures, les dimanches et fêtes exceptés. Elle est fermée également pendant les congés du lycée. Elle est fréquentée journallement, en moyenne, par 25 à 30 lecteurs.

Pour que cette Bibliothèque, déjà si riche en ouvrages précieux, ne reste pas au-dessous des connaissances actuelles, la ville vote chaque année, une somme fixe pour achat de livres.

Conservateur : M. Lecat; *Sous-Bibliothécaire* : M. Hénault.

BIBLIOTHÈQUE ET MUSÉE BÉNÉZECH ANNEXÉS A LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE.

Cette collection, qui contient 4021 volumes, dont plusieurs d'une grande valeur, plus de 100 tableaux et un certain nombre de bronzes et de poteries antiques, est à la disposition du public, selon les intentions du donateur.

Les jours d'ouverture sont les mêmes que ceux fixés pour la bibliothèque publique.

BIBLIOTHÈQUES DE PRÊT.

Indépendamment de ces Bibliothèques publiques, il existe, à Lille, à Cambrai, à Valenciennes et dans d'autres localités du dé-

partement, des Bibliothèques formées au moyen de souscriptions particulières et ayant pour but d'offrir gratuitement des lectures instructives, amusantes et surtout morales, aux personnes de la classe moyenne et ouvrière. Les ouvrages dont se composent ces dépôts sont des romans, des voyages, des histoires générales et particulières, des biographies, des livres de sciences telles que physique, chimie, etc., mises à la portée des ouvriers, littérature classique, etc., etc. Les livres sont prêtés à domicile sous la garantie de personnes connues; on en prête aussi aux hospices, aux hôpitaux, aux prisons, aux curés et aux maires des communes voisines. Ces institutions rendent d'éminents services à la société en occupant utilement les loisirs d'un grand nombre de personnes et en inspirant à celles-ci, par de bonnes lectures, des idées d'ordre et de moralité.

MUSÉES.

Il en existe dans les villes de Lille, Dunkerque, Bergues, Bailleul, Cambrai, Douai, Roubaix, Tourcoing et Valenciennes.

LILLE.

MUSÉE DE PEINTURE ET MUSÉE LELEUX.

Ce Musée, établi en l'année 1795, contient de nombreuses toiles d'un grand prix. Il a été formé des tableaux que la ville possédait et de ceux qu'elle a reçus, à plusieurs époques, de la munificence du Gouvernement et des particuliers.

M. Alexandre Leleux, décédé en 1873, a légué à la ville de Lille la nombreuse et riche collection de tableaux qu'il possédait.

Palais des Beaux-Arts. *Conservateur général* : M. N.....; *Conservateur général adjoint* : M. Marcel Nicolle.

Commission de surveillance : MM. Viollette, *, (I), (S); *Conservateur Vice-Président*; J. Lenglard, (A); Louis Schouteten, (A), (T); Ph. de Winter, (A); Verly, *; Moy, *, (I); Boutry, Duthil, Angellier (I). — A. Herlin, *, (I), *Conservateur honoraire*; Denneulin, (A), *Membre honoraire*.

MUSÉE DE SCULPTURE.

MM. Boutry, *Vice-président*; Deplechin, (A), (T), Batigny, *, (A), Heyde, Hannotin, de Winter, (A), Joire.

MUSÉE WICAR.

Précieuse collection de dessins originaux léguée par le chevalier Wicar à la Société des Sciences, qui en a fait don à la Ville. — Le catalogue en a été publié en 1889 par M. Pluchart.

Commission administrative : MM. Leroy, (A), *Conservateur, Vice-Président*; Gavelle, *, (I), Delphin Petit, (A), (T); Ph. de Winter, (I); A Bayet, *, (I), (S); Lenglard, (A); Robert; Vandenberg, (I). Boutry.

MUSÉE DE GRAVURE.

MM. Debièvre, (A), *Vice-Président*; Danchin, Leroy, (A), Dewatines, Manso, (A); Robin, *, Ghesquier.

MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE ET MUSÉE JULES DE VICO.

MM. Dehaisnes, \odot I, *Vice-Président*; Verly, \ast , L. Schoutteten, \odot A, \ddagger , Carnel, \ast , H. Desains, \odot A, Fabre, \odot A; Bernard.

MUSÉE DE NUMISMATIQUE.

MM. Van Hende, \odot I, *Conservateur, Vice-Président*; Rigaux, \odot A, Fromont, \odot A. Demeunynck, Vernier.

MUSÉE DE CÉRAMIQUE.

MM. Viollette, \ast , \odot I, $\ddot{\circ}$, *Vice-Président*; Baudet, Angellier, \odot I, Fabre, \odot A, Clainpanain, Pierre Decroix.

MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE ET MUSÉE MOILLET.

Ce musée se compose d'armes, de costumes, de meubles et d'ustensiles recueillis par M. Moillet dans ses voyages et légués à la ville de Lille. La surveillance et l'accroissement de ce musée sont confiés à une Commission spéciale, composée comme suit :

MM. Van Hende, \odot I *Vice-Président*; de Norguet, Rigaux, \odot A, L. Quarré-Reybourbon, \odot I, Dorémieux, Th. Barrois, \ast , Verly, \ast .

MUSÉE DES ANTIQUES.

MM. Gosselet, O \ast , \odot I, \ddagger , *Vice-Président*; Chon, \ast , \odot I, Mgr Dehaisnes, \odot I, Van Hende, \odot I, Rigaux, \odot A, Fougères, \odot I.

MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS.

MM. Van Hende, \odot I, *Vice-Président*; Dewatines; Ghesquier, Viollette, \ast , \odot I, $\ddot{\circ}$; Vandenberg, \odot I.

MUSÉE INDUSTRIEL, AGRICOLE, COLONIAL ET COMMERCIAL.

Ce Musée est installé à la halle aux sucres à l'exception du Musée colonial et commercial qui se trouve rue du Lombard.

Commission de surveillance: MM. Kolb, O \ast , *Conservateur, Vice-Président*; Gavelle, \ast , \odot I; Viollette, \ast , \odot I, $\ddot{\circ}$; J. Schoutteten; Scrive-de Négri, O \ddagger ; A. Vial; Faucheur, \ast ; Al. Eeckman, \odot A, O \ddagger ; Ed. Coquelle, *Secrétaire-adjoint*.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE.

Le Musée d'Histoire naturelle de Lille est un établissement qui date de l'année 1822. Il a été formé et continue de s'accroître par les dons des amateurs.

Ce Musée est placé dans les locaux de la Faculté des Sciences.

Commission de surveillance: MM. Viollette, \ast , \odot I, $\ddot{\circ}$, Adjoint au Maire, *Vice-Président*; le Professeur d'Histoire naturelle désigné par la Faculté des Sciences, *Conservateur*; le Doyen de la Faculté des Sciences; le Président de la Société des Sciences, *Membres de droit*; de Norguet, Gosselet, O \ast , \odot I, \ddagger , P. Hallez, \odot I; Th. Barrois, \ast ; Charles Barrois, \ast , \odot I, C \ddagger , et Wertheimer, \odot I. *Préparateur*: M. Fauquenot.

MUSÉE TECHNOLOGIQUE ET SCOLAIRE.

(1^{er} étage de la Halle aux Sucres).M. N. . . ., *Directeur-Administrateur.***DUNKERQUE.**

Le Musée de Dunkerque renferme de très belles collections de peinture, de sculpture, d'histoire naturelle, d'ethnologie et de numismatique, qui s'accroissent chaque année. Sa section de conchyliologie et ses galeries de tableaux sont surtout remarquables. On trouve dans celles-ci un grand nombre de très belles peintures de l'école flamande, notamment un triptyque de Franz Porbus (*le Martyre de St-Georges*), qui ont une grande valeur.

Ce musée, dont l'origine remonte à 1838, prit de suite un rapide essor, grâce aux efforts d'une commission spéciale composée d'hommes intelligents et dévoués et, en 1841, il avait acquis un assez grand développement pour pouvoir être constitué définitivement.

Trente ans plus tard, les locaux de ce musée, qui avait été installé provisoirement dans l'ancien Palais de Justice, place d'Armes, étant devenus insuffisants, furent transférés dans l'ancienne propriété de M. Benjamin Morel (ancien couvent des Dames anglaises), dont l'Administration municipale avait fait l'acquisition, et qu'elle agrandit par la construction d'une grande galerie annexe dont l'inauguration fut faite en 1877.

Depuis cette époque, par suite de nouvelles acquisitions et de nouveaux dons et legs des particuliers, et notamment du legs de la magnifique collection de tableaux de M. Coffyn à laquelle une salle spéciale a été consacrée et d'un legs de minéraux de M. Sheyrer, le musée est devenu de nouveau trop exigü et un nouvel agrandissement s'impose.

Commission du Musée : MM. le Maire, *Président de droit*; Terquem, ✱, ☉ I, *Vice-Président*; Daigremont, ☉ A, *Secrétaire*; Lecocq, Architecte, *Conserveur*; Langlet, *Préparateur*; Mancel, O ✱. Dodanthun, Fournier.

Section des Beaux-Arts : MM. Hamoir, Verleye, Lecocq, Shelley. Flament, Pelletreau, ✱, ☉ A.

Section d'Histoire naturelle : MM. Terquem, ✱, ☉ I, Duriau, ✱, ☉ A, Vaneste, ☉ A, Daigremont, ☉ A, Em. Debacker, ✱, Lemattre.

Section de Numismatique et d'Ethnologie : MM. Bonvarlet, C ✱, Collet, ✱, Alibert

BERGUES.

Le Musée de Bergues est formé d'une belle collection de peintures échappées à la Révolution, et provenant en grande partie des anciens couvents et abbayes de la châtellenie. Il est placé à l'Hôtel-de-Ville, dans une salle bien appropriée à sa destination. Beaucoup de tableaux appartiennent à l'école flamande; un petit nombre à l'école italienne, quelques-uns ont une assez grande valeur. On remarque surtout *le Mendiant*, par Ribeira, de l'école espagnole, le portrait de *Ferdinand 1^{er}*, par Van Dyck, la *Sainte Famille*, par Bockorts, etc, etc.

La galerie s'est enrichie de trois tableaux de valeur et d'une collection de 1,400 dessins anciens et modernes dont plusieurs des

grands maîtres, tous légués par M. P. A. Verlinde, peintre d'histoire, natif de Bergues, et décédé à Anvers le 29 mars 1877.

Quelques dessins sont exposés dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, les autres conservés en cartons.

En 1876, M. Verlinde, sur les instances de M. Léonce Guilbert, alors Maire, s'est occupé de dresser un catalogue méthodique des tableaux du Musée; il y a réuni tous les renseignements possibles sur l'origine de ces toiles et les biographies de leurs auteurs. C'est un volume de 121 pages renfermant des *fac-simile* de tous les monogrammes et signatures relevés sur les tableaux de la galerie.

Comme témoignage de reconnaissance, la ville de Bergues a offert à M. Verlinde une coupe en argent ciselé.

Le Musée est ouvert au public le premier dimanche de chaque mois, ainsi que les jours de fête communale, de onze heures à midi et de deux heures à quatre heures.

Commission de surveillance : MM. Léon Claëys, Sénateur, Maire, *Président*; Bollaert, Dupuy. — *Secrétaire* : M. Braets. — *Conservateur* : M. Verlinde.

BAILLEUL.

Il existe à Bailleul une intéressante collection due à M. Benoît-Armand de Puydt, qui a légué à sa ville natale, outre sa fortune, un nombre assez notable d'objets d'art, tableaux et antiquités, à la condition de fonder un Musée et une Académie de dessin, de peinture et d'architecture.

Cette collection est confiée aux soins d'une Commission de surveillance ainsi composée :

MM. le Maire, *Président*; Elie de Coussemaker; Eugène Cortyl; Jules Vanhoucke; P. Liefoghe; Paul Behaghel.

Conservateur : M. Swynghedauw, A.

CAMBRAI.

Cette Ville possède un Musée, inauguré le 14 octobre 1846. Il a été formé alors des tableaux et objets d'art trouvés dans les divers établissements publics de bienfaisance et autres. Depuis cette époque, les collections du Musée se sont accrues dans des proportions considérables par suite des dons particuliers, des envois du Gouvernement, et des achats effectués par la Commission.

Le Musée de Cambrai est installé depuis le 15 août 1893 dans l'hôtel légué à la ville par M. Auguste Legrand.

Le Musée est ouvert au public les dimanches et fêtes, du 1^{er} avril au 1^{er} octobre de onze heures du matin à quatre heures du soir, du 1^{er} octobre au 1^{er} avril de onze heures du matin à trois heures du soir.

Commission de surveillance : MM. le Maire, *Président*; Ronnelle, A, *Vice-Président*; Berger, A; E. Lecat, A, Mussault, Dutemple père, I, et D. Fliniaux.

Conservateur : Edouard Gautier, †, ancien élève de l'École des Chartes.

CONDÉ.

Le musée est installé au Vieux-Château.

Commission de surveillance : MM. Antoine Dumoulin, Jules Dapsence, Louis Cayrol, Edmond Martel, Stanislas Debruxelles, Ernest Protat, Léon Verchain, Léon Lespèce et Hippolyte Delcourt, *Secrétaire*.

DOUAI.

Le Musée de Douai est un des plus riches établissements de ce genre.

On y remarque de très belles collections de mammifères, d'oiseaux, de reptiles, de poissons, d'insectes, de minéraux, de fossiles, de végétaux, etc. etc., toutes classées méthodiquement. Il y existe, en outre, de nombreuses et riches séries d'objets d'antiquité et de curiosité, une très importante collection ethnographique donnée en grande partie par M. S.-H. Berthoud, et des galeries de tableaux et de sculpture qui se sont enrichies d'un legs très considérable de M. Fouques de Wagnonville. Le musée est public le jeudi et le dimanche, de 11 h. à 4 h. ou à 5 h. suivant la saison. On peut visiter le musée tous les jours en s'adressant au concierge qui est tenu d'accompagner les visiteurs en dehors des heures publiques. Les personnes qui désirent travailler dans les galeries peuvent obtenir des cartes d'étude en s'adressant au conservateur.

Le Musée est administré par une Commission générale nommée et présidée par le Maire. Cette Commission se divise en quatre sections ainsi composées :

Commission générale : MM. le Maire de Douai, *Président* ; Farez, *Vice-Président* ; Lirondelle, ☉ A, *Secrétaire-Général* ; D^r Frey, *Secrétaire-Adjoint*.

Section de la Bibliothèque et des Médailles : MM. Penjon, ☉ I, *Président* ; Maugin, ☉ A, *Secrétaire* ; Boniface, A. Boulanger, Evrard, Eugène Fabre, ☉ A, Jacquart, ✱, Delangre, ☉ A ; *Commissaires* : B. Rivière, ☉ A, *Bibliothécaire* ; Henry, *Sous-Bibliothécaire* ; Vinois, *Surveillant*.

Section des Beaux-Arts : MM. Ad. Demont, ✱, *Président* ; H. Duhem, *Secrétaire* ; Quinion-Hubert, Crépin, Paul Paix, Cellier père, Edmond Delaby, ☉ A, Laoust, *Commissaires* ; Haudouart, *Membre honoraire*. A. Robaut et Dutert, O ✱ *Membres correspondants*.

Section du musée Berthoud : MM. Farez, ☉ I, *Président* ; N....., *Secrétaire* ; Delanoy Auguste, de Sars, Mille, ☉ I, Groult, D. Dubois, Favier, *Commissaires*.

Section d'Histoire naturelle : MM. Frey, *Président* ; D^r Desmoulin, *Secrétaire* ; baron Jules de Guerne, ✱, ☉ A, Paul Desmaret, ☉ A, Frey, D^r Pollet, D^r Frey, *Commissaires*.

Conservateur du musée : M. Ed. Gosselin, \odot A.

Commis aux écritures : M. Wargniez.

Aides de laboratoire : MM. Vallens, Lecasse.

Concierge : M. Lanset.

ROUBAIX.

(Annexé en 1890 à l'École nationale des Arts industriels).

Le Musée ouvert en 1865 comprend des peintures, des dessins, etc.; on y compte actuellement 85 tableaux, 16 dessins, 3 aquarelles, 12 photographies et la merveilleuse collection des 55 dessins originaux qui ont servi à l'illustration des chansons choisies de Gustave Nadaud.

Administrateur : M. Henri Verlaix, \odot 1; *Secrétaire agent comptable*, M. Jean Monfils, \odot A; *Surveillant-chef*, M. Nogaret; *Surveillants*, MM. Notte, Boutteville, Verbecke, Béart, Monnier.

GABINETS D'ÉCHANTILLONS. — Cet Établissement, commencé en 1857, est destiné à conserver tout ce qui intéresse l'industrie locale. Il contient actuellement, entr'autres curiosités spéciales :

Des carnets d'échantillons de tissus de la fabrique de Roubaix, de toute nature, de tout âge et de toute provenance; des carnets d'échantillons de tissus de diverses fabriques de France, de 1820 à 1844; des carnets d'échantillons de nouveautés pour robes, pantalons et gilets provenant de diverses fabriques de France, des carnets d'échantillons de tissus étrangers, ensemble 296 carnets, de 1844 à 1895.

SALLE DES COLLECTIONS. — Cette salle renferme : des restes d'anciens établissements de Roubaix et des environs, des objets d'antiquité ou de curiosité, offerts au musée ou acquis par la ville; des suites très importantes de monnaies; médailles, jetons, méreaux et sceaux; des collections ethnographiques composées d'objets provenant de la Chine, des Indes, du Maroc, de l'Île Bourbon, de Madagascar, des Îles Seychelles, de la Côte orientale et de l'intérieur de l'Afrique: armes, instruments de musique, ustensiles divers, vêtements, étoffes, etc.; une magnifique collection d'oiseaux exotiques et d'Europe, composée de 629 sujets remarquables de conservation et de fraîcheur; des mammifères, des reptiles, des poissons, des coléoptères, des papillons du pays, une belle collection de coquillages, des zoophytes, etc., des végétaux et des minéraux; des esquisses et des mises en carte.

TOURCOING.

MUSÉE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE.

Ce Musée est installé à l'Hôtel de-Ville dans de vastes salles parfaitement aménagées. Il a été formé de tableaux et de sculptures que la ville possédait et de ceux qu'elle a reçus en dons du Gouvernement ou de particuliers.

La ville affecte chaque année une somme de 6,000 fr. pour l'acquisition d'œuvres d'art destinées à ce Musée.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE.

Ce Musée comprend de belles collections de minéraux et fossiles, classées méthodiquement.

MUSÉE ETHNOGRAPHIQUE (DELAHAYE).

Cette belle collection provient de l'Archipel des Navigateurs.

Réunie avec grand soin par le R. P. Delahaye, missionnaire dans ces îles, elle devint, à sa mort, la propriété de sa famille qui la donna au Musée de la Ville. Les objets qui la composent sont de premier choix et d'une conservation irréprochable.

On y admire surtout des nattes très artistement travaillées ; des siapos ou étoffes feutrées, fabriquées avec l'écorce du mûrier à papier ; une superbe collection de madrépores et une de mollusques ; des armes, des engins pour la pêche, des objets de ménage et de toilette, etc., etc.

MUSÉE LOCAL.

Comme son nom l'indique, ce Musée reçoit les objets historiques ou autres intéressant Tourcoing et ses environs.

Il a été ouvert le 18 août 1889.

Commission de surveillance des Musées. Président : M. Hasselbroucq, *, ☉ A, †, Maire de Tourcoing ; *Vice-Président* : M. Goubet, ☉ I, Juge de paix ; *Membres* : MM. Dehaëne, Jacquet, ☉ A ; Devaux, ☉ A ; *Secrétaire* : M. Masure ☉ A.

Conservateur des Musées : M. Vasseur.

VALENCIENNES.

MUSÉE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

Ce Musée est installé au second étage de l'Hôtel de-Ville. Son catalogue contient plus de 1000 numéros : peinture, sculpture, gravures, dessins, objets divers.

Parmi les tableaux les plus remarquables, un triptyque de Rubens, provenant de l'abbaye de St-Amard, occupe le premier rang. Il représente au centre, *la Lapidation de St Etienne*, sur les deux volets une *Prédication* du même saint et sa *Mise au Tombeau*, et, au revers, *l'Annonciation*.

Après de cette œuvre maîtresse, viennent se grouper : le *Martyre de St Jacques*, de Van Dyck ; le *Roi boit*, de Jordaens ; la *Notre-Dame du Rosaire*, la *Madeleine* et le *St Pierre*, de Crayer ; trois portraits de François Pourbus le fils, dont l'un, celui de *Marie de Médicis*, a figuré à l'exposition du Trocadéro, en 1878 ; la *Circoucision* et l'*Adoration des Mages*, de Martin de Vos ; le *St Bernard*,

de Martin Pépin ; le *Saint Eloi*, de Gérard Seghers ; une nature morte de Snyders, et d'autres peintures, qui forment une histoire presque complète de la peinture flamande.

L'école hollandaise est représentée par l'une des œuvres capitales de Cornelis de Harlem, par des toiles de Van Goyen, de Wouvermans, d'Adrien Brauwer ; l'école espagnole, par des peintures de Carréno de Miranda, de Juan de Perea et de Zurbaran ; enfin l'école française, par le *St Etienne*, de Simon Vouet, par un *Portrait de Louis XVI*, de Callet et par diverses œuvres de Latour, de Fragonard, de Nattier, de Philippe de Champaigne, de Jean-Baptiste Monnoyer, de Joseph Vernet, de Charlet, d'Henner, de De Crec, de Meissonier, etc

L'*Ecole Valenciennoise* est représentée par un panneau de Simon Marmion, l'un des successeurs de Van Eyck et des prédécesseurs de Memlinck ; par deux toiles d'Antoine Watteau, quatre toiles de Pater, de nombreuses productions de Louis et de François Watteau, des peintures d'Abel de Pujol et d'Harpignies ; enfin, des sculptures de Saly, de Milhomme, d'Henri Lemaire, de Crauk, d'Hiolle, de Mabile, de Fagel et d'autres artistes.

Cet Etablissement est administré par une Commission présidée de droit par le Maire et composée de MM. Dècle, *, I, Conservateur du Musée, *Vice-Président*, Doutriaux, I, Cacheux, Foucart, Fromentin, Dusart A, Maugendre, Pillion, Léonard, Layraud, *, †.

Au Musée proprement dit est annexé le *Musée Carpeaux*, composé exclusivement d'œuvres du grand sculpteur valenciennois, et de documents relatifs à sa vie. Créé au moyen d'acquisitions faites par la ville et de dons provenant surtout de M. le prince Stirbey et de M. J.-B. Foucart, il a été inauguré le 24 septembre 1882, et s'est considérablement enrichi depuis.

Il est administré par la même Commission que celle du musée de peinture et de sculpture.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE.

Il y existe de nombreuses collections de minéralogie, de conchyliologie et d'ornithologie.

Conservateur : M. Farez, I.

JARDINS ET PROMENADES.

LILLE.

La Ville de Lille possède, sur une étendue de 90 hectares, de nombreux squares, parcs et jardins artistement dessinés et parfaitement entretenus.

Le parc Vauban, avec ses beaux massifs et ses magnifiques corbeilles de fleurs, fait l'admiration des habitants et des étrangers.

A l'extrémité sud du parc Vauban se trouve le jardin fruitier où de nombreux amateurs et jardiniers viennent suivre le cours muni-

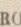
cipal d'arboriculture qui se fait tous les dimanches à 10 heures du matin.

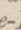
Les sites agrestes et les frais ombrages du jardin de la Citadelle font les délices des promeneurs pendant la belle saison.


Le bois de la Deûle et l'hippodrome de Lambersart complètent fort heureusement l'ensemble des promenades établies autour de la citadelle.

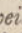
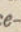

Le Palais Rameau entouré de boulingrins coquettement agencés, comporte aussi une grande serre qui abrite plusieurs palmiers remarquables par leur développement.

Lille possède en dehors de ses murs, au faubourg St-Maurice, un jardin botanique renfermant toutes les plantes spéciales pour l'étude, ainsi que des serres spacieuses où sont cultivées d'importantes collections de plantes.

SQUARES ET PROMENADES. — M. St-Léger, , *Jardinier en chef*.

Commission de surveillance: MM. Gavelle, ,  I, Adjoint au Maire, *Vice-Président*; René Telliez, O , Juge honoraire.

JARDIN BOTANIQUE. — M. St-Léger, , *Jardinier en chef*.

Commission de surveillance: MM. Viollette, ,  I, , Adjoint au maire, *Vice-Président*; Lotar,  I, Professeur à la Faculté de Médecine; Moniez,  I, Professeur à la Faculté de Médecine; Bertrand,  I, Professeur à la Faculté des Sciences; Queva, maître de conférences à la Faculté des sciences.

DOUAI.

Le Jardin botanique de cette ville est administré par la Société d'Agriculture, Sciences et Arts, qui y fait des essais d'agronomie. Ce jardin renferme des pépinières, une collection de plantes et d'arbres, une vaste orangerie, deux serres tempérées, une serre à multiplications, et une serre chaude contenant plus de 1,500 plantes exotiques.

Jardinier en chef: M. Duriau.

THÉÂTRES.

Il en existe dans six grandes villes du Département et dans quelques villes secondaires.

Lille a un théâtre subventionné desservi par une troupe sédentaire qui joue l'opéra, l'opéra-comique, le vaudeville, la comédie et le drame.

Depuis le mois de juillet 1864, il n'y a plus de directeurs privilégiés, un décret de 1863 faisant de la direction des théâtres une industrie libre.

Douai, Roubaix, Dunkerque et Valenciennes ont leurs théâtres desservis par des troupes sédentaires.

Les théâtres secondaires de Cambrai, Avesnes et Maubeuge donnent des représentations à l'aide de troupes ambulantes.

ÉCOLES SPÉCIALES COMMUNALES.

Lille.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, SUCCURSALE DU CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE ET DE DÉCLAMATION DE PARIS.

Origine de l'école. En 1733, un cercle d'amateurs de musique s'établit à Lille et prit le titre de *Société du grand Concert*, sous les auspices du maréchal de Boufflers. Quarante-quatre ans après, en 1777, une réorganisation fut reconnue nécessaire et une réunion d'abonnés plaça la société sous le patronage du prince de Soubise. C'est à cette époque qu'il fut arrêté que douze demoiselles recevraient gratuitement l'instruction musicale donnée par des professeurs rétribués au compte de la société. Les succès obtenus à diverses époques firent naître, en 1801, la pensée d'annexer une école académique à la société du Concert. Le nombre des élèves fut fixé à douze; ils recurent un uniforme et durent s'engager à chanter dans les réunions de l'association. Une gratification de 24 francs était décernée à l'élève qui avait chanté le mieux et fait le plus de progrès pendant l'année. En 1802 et en 1810, l'école fit de pressantes instances auprès du Gouvernement pour obtenir l'autorisation de prendre le titre de *Conservatoire secondaire de Paris*. Ce vœu ne fut pas exaucé alors, mais, en 1816, l'école fut organisée comme établissement communal, en vertu d'une autorisation du Ministre de l'Intérieur, et, en 1820, elle obtint de faire porter la livrée du Roi aux gens attachés à son service; enfin, en 1827, une ordonnance royale nomma l'école de Lille succursale du Conservatoire de Paris. En 1852, l'administration de l'établissement, qui avait été exercée depuis 1816 par une Commission formée sous la présidence du maire, fut confiée, par décision ministérielle, à un directeur spécial, et la commission administrative de l'école fut convertie en commission de patronage et de surveillance.

Le Conservatoire de Lille donne l'instruction gratuite de la musique à trois cents élèves des deux sexes et a produit un grand nombre de sujets distingués.

Tous les ans la distribution solennelle des prix est suivie d'un concert dans lequel les élèves exécutent des morceaux de musique vocale et instrumentale.

Commission de patronage et de surveillance. — *Président* : M. le Maire; *Vice-Président* : M. Ed. Français; *Secrétaire* : M. Ch. De Prins; *Bibliothécaire* : M. Paul Pannier; MM. E. Vandeweghe, Bonet, Cannissié, Bigo-Danel, *, * I, Th. Barrois, *, Brassart.

ADMINISTRATION. — *Directeur* : M. Em. Ratez, * A, r. de la Deûle, 1; *Secrétaire-archiviste* : M. J. Darcq, r. Négrier, 49.

ENSEIGNEMENT. Professeurs. — *Harmonie* : demoiselles, hommes, M. F. Lecocq, * A, r. Ratisbonne, 35. — *Solfège* : classe supérieure de demoiselles, Mlle Hirsch, r. Gambetta, 4; classe préparatoire de

demoiselles, M. Ribiollet, r. Jeanne-d'Arc, 15; classe élémentaire de demoiselles, Mlle Bulteau; classe supérieure de garçons, M. Quesnay, \odot A, r. d'Inkermann, 9; classe préparatoire de solfège, M. Darcq, r. Négrier, 49; classe élémentaire de garçons, MM. Désiré Laurent, r. Esquermoise, 65, et Piauquet, r. des Urbanistes, 1; classe pour adultes (hommes), M. Darcq, Maurice, rue Négrier, 49. — *Chant*: demoiselles, M. Riquier, r. des Prêtres, 8; hommes, M. Capon, r. Gauthier-de-Châtillon, 2^{bis}. — *Piano*: Classes supérieures de demoiselles, Mme Français, \odot A, bd. de la Liberté, 109, M. Pagnien, \odot A, r. Alexandre-Leleux, 46; classes préparatoires de demoiselles, M^{me} Devos, r. Henri Kolb, 43, Mlles Magot, r. de l'Orphéon, 18, Ortille, r. Masurel, 8, et Valtier, r. Nationale, 110. — *Piano et Orgue*: (garçons), M. Bruggeman, r. Patou, 11. — *Violon*: classes supérieures de violon, MM. Seiglet, r. Jean-sans-Peur, 11, et Schillio, \odot A, r. Boucher-de-Perthes, 101; classe élémentaire de violon, M. Petit, \odot I, r. Nationale, 122. — *Violoncelle*: M. Dienne, bd. de la Liberté, 145. — *Contre-basse*: M. Darcq. — *Flûte, hautbois et cor anglais*: M. Herman, \odot A, r. Faidherbe, 28. — *Clarinete*: M. Gaubert, \odot A, r. Henri-Kolb, 63. — *Basson*: M. Brisy, \odot A, r. d'Anvers, 7. — *Saxophone*: M. Gaubert, \odot A. — *Cor*: M. Gabelles, r. du Nouveau-Siècle, 22. — *Cornet à pistons et trompette*: M. Bourelle, \odot A, r. des Fossés-Neufs, 19. — *Trombone*: M. Masurel, à La Madeleine. — *Classe d'ensemble vocal* (garçons et demoiselles): M. Capon. — *Classe de musique de chambre*: M. Seiglet. — *Classe de déclamation lyrique*: M. Riquier. — *Classe d'orchestre*: M. Ratez, \odot A.

Lille. — ÉCOLE DES BEAUX-ARTS.

Commission administrative. — *Président*: M. le Maire; *Vice-Président*: M. Kolb, \odot *, \odot I, \ddagger ; *Secrétaire*: M. Mourcou; *Troisième*: M. Desoblain; *Membres*: MM. Agache, \odot A; Aug. Herlin, *, \odot I; Bayet, *, \odot I, \ddagger ; Hannotin; Schoutteten, \odot A, O, \ddagger ; Batteur, \odot I, Dèplechin, \odot A, \ddagger C.

Peinture. — M. de Winter, \odot A, *Directeur*, r. de la Préfecture, 15. — *Dessin de la figure d'après le modèle vivant et la bosse*: MM. de Winter, \odot A, *Professeur*; Derache, \odot A, *Professeur-adjoint*, r. Kuhlmann, 14. — *Dessin de la figure*: MM. Boutry, *Professeur*, r. d'Artois, 67; Debaene, *Professeur-adjoint*, r. du Molinel, 79. — *Sculpture*: M. Boutry, *Directeur*. — *Anatomie*: M. le docteur Etienne Colas, *Professeur*, r. de Roubaix, 41. — *Architecture*: MM. Vandenberg, \odot I, *Professeur*, bd. de la Liberté, 46; Salomez, *Professeur-adjoint*, parvis St-Maurice, 15. — *Cours d'ornement*: MM. Dubuisson, \odot A, *Professeur*, r. de la Fontaine-del-Saulx, 2; Stubbe, *Professeur-adjoint*, r. Gambetta, 79^{bis}. — *Cours de perspective linéaire*: M. Dubuisson, \odot A, *Professeur*. — *Géométrie et mécanique appliquées*: M. Boulanger, *Professeur*, r. Caumartin, 80. — *Dessin géométrique, lavis et aquarelle*: M. Ghesquier, *Professeur*, r. d'Angleterre, 10. — *Dessin géométrique élémentaire*: MM. Lecat, *Professeur*, r. Patou, 33; Degouge, *Professeur-adjoint*, r. Colbert, 234. — *Cours de gravure*: M. Leroy, \odot A,

Professeur, r. du Lombard, 2. — *Histoire de l'Art*: M. Fabre, \odot A, *Professeur*, Avenue de l'amiral Courbet, Villa des Roses. — *Algèbre et trigonométrie*: M. Cochez, \odot A, *Professeur*, r. St-Gabriel, 7. — *Cours normaux*: Il y a tous les matins un enseignement pédagogique à la formation de professeurs pour l'enseignement du dessin.

Roubaix. — ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE.

Directeur, M. J. Koszul, \odot I; *Secrétaire*, M. Arthur Turbelin, \odot A, *Commission administrative*. — M. le Maire, *Président*; MM. J. Koszul, \odot I, *Vice-Président*; Turbelin, \odot A, V. Barrez, \odot A, F. Bulteau, \ddagger , P. Destombes, A. Jourdeuil, A. Vaissier, \ddagger , Eugène Dujardin, Henri Catteau, Victor Valentin, et Adolphe Bernard.

ENSEIGNEMENT. — *Classe d'harmonie* (hommes et demoiselles): M. J. Koszul, \odot I. — *Classe d'Orchestre*: M. J. Koszul, \odot I. — *1^{res} classes de solfège* (demoiselles): Mme Duhin-Letellier et Mlle Duhamel; — *2^{es} Classes de Solfège*: M^{mes} Littaye-Brouchette et Chantret-Naye; — *1^{res} Classes de Piano*: M^{me} Duhin-Letellier et Mlle Roussiez; — *2^{es} Classes de Piano*: Mlle Adèle Prus et M^{me} Bauters-Leman; — *Classe de Chant*: Mme Queulain; — *1^{res} Classes de Solfège* (garçons): MM. Montigny et Fournier; — *2^{es} Classes de Solfège*: MM. Turbelin-Barenne et Bondues; — *Classe de Solfège* (adultes): M. Arthur Turbelin, \odot A; — *Classe de Chant* (hommes): M. V. Minssart, \odot A; — *Classe d'ensemble vocal*: M. V. Minssart, \odot A, et M^{me} Queulain; — *1^{re} Classe de Violon*: M. Laurent; — *Classe d'alto* et *2^e Classe de Violon*: M. Arthur Turbelin, \odot A; — *Classe de Violoncelle*: M. Gustave Brisys; — *Classe de Contrebasse*: M. Turbelin-Barenne; — *Classe de Piano et Orgue* (hommes): M. L. Montagne, \ddagger , *Classe de Clarinette*: M. P. Fournier; — *Classe de Flûte et Saxophones*: M. Bondues; — *Classe de Hautbois et Basson*: M. R. Brisys, \odot A; — *Classe de Piston, Trompette*: M. C. Montigny; — *Classe de Cor et Saxhorn-Alto*: M. Henri Ferret; — *Classe de Saxhorn-Baryton et Basse*: M. Taupe; — *Classe de Trombone et Bombardon*: M. A. Samain. — *Appariteur*: M. Henri Cruque.

Tourcoing.

ÉCOLES ACADÉMIQUES. — *Commissions administratives*: M. le Maire, *Président*.

Section de Musique: MM. Dervaux - Wetzel, *Vice-Président*; E. Delva, Denis-Grau fils, J. Watteeuw, L. Wautier, J. Waetjens, H. Loridant, L. Goguenheim, L. Destombes.

Section d'Architecture, de Peinture et de Dessin: MM. Goubet, \odot I, *Vice-Président*, Masure-Six, \odot A, J. Duprez, D^r Dron, D^r E. Cadeau, L. Croin, D. Dehaene, Félix Muller et O. Devaux, \odot A, *Secrétaire*.

Armentières.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — *Commission administrative*: MM. Louis

Bouchez, adjoint au maire, *Président* ; Rodolphe Lourme, *Vice-Président* ; Bricoult, Longeville, Auguste Cochet, Victor Pouchain, Henri Ruyant.

Cours supérieur de Solfège et Cours de Flûte, Hautbois et Basson, M. Mastio, ✱, (M), *Directeur de l'Académie* ; — *Cours Élémentaire de Solfège*, *Professeur* : M. Gabelles. — *Cours de Clarinette et Saxophones*, *Professeur* : M. Rambaut. — *Cours d'instruments à vent en cuivre*, *Professeur* : M. Defer. — *Cours d'instruments à cordes*, *Professeur* : M. Knorr. — *Deuxième cours de Solfège et cours de Hautbois et Saxophones*, *Professeur* : M. Decottignies.

Avesnes.

COURS DE DESSIN : M. Baudet, *Directeur*.

Bailleul.

ÉCOLES ACADÉMIQUES. — Cet établissement a été fondé par M. de Puydt, en son vivant greffier de la justice de paix du canton de Bailleul-Nord-Est. L'enseignement comprend le dessin de la figure, de l'ornement, le dessin linéaire, la peinture et l'architecture.

Commission administrative : MM. le Maire, *Président* ; P. Behaghel ; Elie de Coussemaker ; Cortyl ; Vanhoucke, et P. Liefoghe.

Directeur : M. Swynghedauw, (A) ; *Professeur* : M. Croes fils.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — *Commission administrative* : MM. Van Eslande, *Président* ; Plichon, Henri Ficherouille, Hilaire Ficherouille, Julien Ficherouille, Croes, Reveille, Clavière, Charles Lotthé, Mahieu.

Professeurs. — *Cours supérieur de Solfège, et Cours de Flûte, Hautbois, Basson* : M. Mastio, ✱, (M), *Directeur de l'Académie*. — *Cours élémentaire de Solfège* : M. Goris. — *Cours de Clarinette* : M. Clavière. — *Cours de Saxophone* : M. Vanhille. — *Cours de Cor d'harmonie* : M. H. Wallet. — *Cours d'instruments à vent en cuivre* : M. Goris.

Cambrai.

ÉCOLE DE MUSIQUE. — *Administrateurs* : MM. le Maire, *Président* ; Dutemple, père, (I), *Vice-Président* ; A. Delannoy, (A) ; E. Lecat, (A) ; L. Morand ; A. Ronnaux ; Roquart, *Censeur*.

Professeurs : MM. Datte et Lengrand, *Professeurs de violon, de violoncelle et de Solfège supérieur* ; Muguet, *Professeur de Clarinette et de Saxophone* ; Mascret fils, *Professeur de Flûte, de Hautbois de Basson et de Solfège secondaire* ; Vanlerberghe et Lecat, *Professeurs d'instruments de cuivre* ; Vanlerberghe, *Professeur de Solfège, cours élémentaires* ; Caudrillier, *Professeur de solfège, cours des filles* ; Mille Mascret, *Professeur de chant et piano*.

ÉCOLE DE DESSIN. — *Commission de surveillance* : MM. le Maire, *Président* ; Delannoy, A ; Bélami, Berger, Carbonel, Copin, Mussault, Garin, Lallemand, Vernier, Cavé, Chevallier, Roquart,

Censeur ; Guillemain, Désicy, A, Deladeuille et Vouriot, Professeurs.

Le Cateau.

ÉCOLE MUNICIPALE DE DESSIN. — *Commission de surveillance* : MM. Martinet, Maire, *Président* ; Ponsin, Cousin, Mallet, Deveau-Carliet, O-†, Félix Simons, Petitjean, Thomas ; *Professeur* : M. Nicq.

Douai.

SECTION DES BEAUX-ARTS. — *Commission* : M. le Maire, *Président* MM. Désiré Dubois, *Vice-Président* ; Quinion-Hubert, Ravaut, O *, Colonel d'artillerie ; Barbet, †, Cambessédès, Duhem, A, Lebeau, Gheerbrandt (M), Lefebvre, Pèpe, I, Stiévenart ; *Chef du Bureau des Ecoles* : M. Ch. Devred.

Professeur de dessin de machines et de mécanique appliquée : M. Gosse, A, Ingénieur civil ; — *d'Architecture* : M. Neveux, A ; — *de Perspective* : M. Neveux, A ; — *de Dessin de Figure* : M. Bourgogne ; — *de dessin de plantes et fleurs* : M. Bourgogne ; — *d'Ornement* : M. A. Laoust ; — *de Dessin élémentaire* : M. Legrand ; — *de Peinture artistique et décorative* : M. Legrand ; — *de Modelage et Sculpture* : M. A. Laoust ; — *d'Anatomie* : M. A. Laoust ; — *d'Histoire de l'Art* : M. Boblin ; — *de Sculpture sur bois et sur pierre* : M. Cardosi ; — *Cours de Comptabilité et de Tenue des livres* : M. Riémann ; — *Cours de Calligraphie* : M. Flament ; — *Cours de Sciences* : M. Bertoux ; — *Chef de l'atelier du fer* : M. Camus ; — *Chef de l'atelier du bois* : M. Dérain.



ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE. — *Commission de surveillance* : M. le Maire, *Président* ; MM. Evrard, Nutly et Limbour ; Cuelenaere, I, *Directeur*.

Professeurs : M. Albert Gillet, *solfège (garçons)* ; — Mlle Dubus, *solfège (filles)* ; Mlle Gantelme, *vocalisation et chant (hommes et demoiselles)* ; — Mlle Gantelme, *piano (demoiselles)* ; — M. Heisser, *violon et alto* ; — M. Albert Heisser, *violoncelle et contrebasse* ; — M. Auguste Bernard, *flûte et saxophone* ; — M. Alfred Bernard, *clarinette* ; — M. Demoulier, A, *basson et saxhorns-basses* ; — M. Albert Gillet, *piano et accompagnement jeunes gens* ; — M. Albert Gillet, *hautbois* ; — M. Devred, *cor* ; — M. Leroux, *trombone à pistons et à coulisse* ; — M. Fromont, *cornet à pistons, trompette et saxhorns, soprano et contralto*.


Dunkerque.

ÉCOLES ACADÉMIQUES. — *Commission de surveillance des Écoles d'Architecture et de Dessin* : MM. E. Dubuisson, Schelley, Vianne, Guilbert.

Ecole d'Architecture : M. J. Lecocq, *Architecte de la ville, Directeur-professeur* ; M. Debacker, †, *Professeur de géométrie* ; M. Morel, *Professeur-adjoint*.

Dessin et Peinture : M. Calot,  A., *Directeur-professeur*.
 ÉCOLE DE MUSIQUE. — *Directeur* : M. A. Neerman,  A.
Professeurs : MM. Girard,  ; E. Théry,  A ; A. Melsen, Huot,
 Vincke, A. Bollaert, G. Rose, Rots, Rouzeré.

Maubeuge.

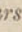
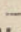
COURS DE DESSIN. — M. Neuillies,  A, *Directeur*.

Valenciennes.

ACADÉMIE DE PEINTURE, DE SCULPTURE, D'ARCHITECTURE, ETC.,
 AFFILIÉE A L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS DE PARIS.

Membres administrateurs : MM. le Maire, *Président* ; Paul Foucart, *Vice-Président* ; J. Bernard,  A, *Secrétaire* ; J. Batigny,  A, J.-B. Foucart, Ch. Marlière, Jh. Déprez, Emile Dutouquet, Léonard, Lefebvre, Léon Boulanger ; *Secrétaire-surveillant* : M. François Cagnan, .

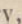

L'Académie est surveillée alternativement par tous les membres. Chaque mois l'administration tient une séance dans laquelle on délibère sur les besoins de l'école, d'après les rapports des membres et du secrétaire-surveillant.

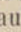
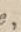
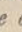
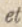
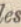
Professeurs. — MM. Iyraud,  ,  , *classe supérieure de dessin et peinture* ; — Maugendre, *sculpture, modelure et ornements* ; Dusart, *architecture* ; — Daigniez, *classe élémentaire de dessin*.

Cours divers et dessin industriel. — *Professeurs* : MM. Maugendre, *sculpture pratique* ; — Daigniez, *anatomie* ; — Simonnet, *histoire de l'art* ; — Accard, *Cours élémentaire de géométrie* ; — Dusart, *Cours de perspective*.

Cours pour les jeunes filles. — *Peinture aquarelle et céramique* : M. Mullot, *Professeur* ; *Dessin élémentaire et Bosse* : Mlle Léa Cazin, *Professeur*.

ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE.

Membres administrateurs : MM. le maire, *Président* ; Dugardin, *Secrétaire* ; Charles Boucher ; Alfred Trinquet ; Jules Poulain ; Ch. Devillers, Albert Carlier, Joseph Loison ; *Directeur* : M. Dennery,  , .

Professeurs : MM. Schelbaum, *violon et alto* ; — Fiévet, *violoncelle et contre-basse* ; — Gaubert,  A, *clarinette, saxophone et basson* ; — Alfred Datte, *flûte et hautbois* ; — Cantin, *cor* ; — Martin,  A, *instruments de cuivre à pistons* ; — Léon Copin, *piano supérieur* ; — Mme Fiévet-Ilourdequin, *piano élémentaire* ; — Henri Biloir,  A, *solfège supérieur et élémentaire pour les jeunes filles et les garçons* ; — Arthur Lardenois (chargé de cours), *Solfège élémentaire pour les jeunes filles et les garçons* ; — Dennery,  ,  A, *Harmonie*.

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE.

L'article 68 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse a abrogé les dispositions du décret du 10 septembre 1870. La déclaration d'imprimerie et de librairie, prescrite par l'article 2 dudit décret, est supprimée.

JOURNAUX ET ÉCRITS PÉRIODIQUES PUBLIÉS DANS LE DÉPARTEMENT DU NORD.

VILLES ou paraissent les Journaux.	TITRES ET SOUS-TITRES des Journaux.	Périodicité.
<i>Journaux politiques.</i>		
ARRONDISSEMENT D'AVESNES.		
Avesnes	L'Observateur	3 fois par sem.
Id	L'Observateur (petit format)	Hebdomadaire
Id.	Le Patriote	3 fois par sem.
Fourmies	Le Courrier de Fourmies	Hebdomadaire
Id.	Le Journal de Fourmies	bi-hebdomad.
Id.	La Tribune du Nord	Hebdomadaire
Id.	Le Publicateur Vervinois	Hebdomadaire
Maubeuge	La Frontière	Id.
Id.	La Sambre	Id.
Id	La Croix de la Sambre	Bi-hebdomad.
ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.		
Cambrai	L'Indépendant	Quotidien.
Id.	L'Emancipateur de Cambrai	Id.
Id.	La Gazette de Cambrai	Bi-hebdomad ^{re}
Id.	Le Libéral de Cambrai	Quotidien
Id	Le Petit Cambrésien	Hebdomadaire
Id.	L'Echo du Peuple et de Cambrai	3 fois par sem.
Id.	Le Patriote du Cambrésis	Hebdomadaire
Le Câteau	Le Cambrésis	Bi-hebdomad ^{re}
Id.	La Mouche	Indéterminée.
Caudry	Le Caudrésien	Hebdomadaire
ARRONDISSEMENT DE DOUAI.		
Douai	L'Indépendant de Douai	3 fois par sem.
Id.	L'Echo Douaisien	Id.
Id	Journal de Douai	Id.
Id	Douai Republicain	Id.
Sin-le-Noble	!a Quinzaine paroissiale de Sin-le-Noble	Bi-Mensuel.
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.		
Dunkerque	La Flandre	Quotidien.
Id.	Dunkerque	Id.
Id.	Le Nord Maritime	Id.
Bergues	Journal de Bergues, Revue commerciale	Bi-Hebdomad .
Bourbourg	Journal de Bourbourg et du canton de Gravelines	Hebdomadaire
Gravelines	Le Gravelinois	Hebdomadaire

VILLES où paraissent les Journaux.	TITRES ET SOUS-TITRES des Journaux.	Périodicité.
ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.		
Hazebrouck..	L'Indicateur d'Hazebrouck.....	2 fois par sem.
Id.	Journal d'Hazebrouck	Id.
Bailleul.....	La Bailleuloise	Hebdomadaire
ARRONDISSEMENT DE LILLE.		
Lille.	Le Grand Echo du Nord et du Pas-de-Calais.	Quotidien
Id.	L'Echo du Nord	Id.
Id.	Le Progrès du Nord.....	Id.
Id.	Le Courrier populaire.....	Id.
Id.	La Vraie France.....	Id.
Id.	Les Affiches et Annonces.....	Quotidien.
Id.	La Semaine religieuse de Cambrai.....	Hebdomadaire
Id.	La Gazette du Nord.....	Id.
Id.	Grains de Senevé.....	Mensuel.
Id.	Bulletin de l'Oeuvre des Facultés catholiques.	Id.
Id.	La Dépêche.....	Quotidien
Id.	Le Nouvelliste.....	Id.
Id.	Le Réveil du Nord.....	Quotidien
Id.	La Croix du Nord.....	Bi-hebdomad ^{re}
Id.	Le Nord hebdomadaire.....	Hebdomadaire
Id.	Le Socialiste.....	Id.
Id.	Le Peuple Picard.....	Id.
Id.	Het Vlaamsch Kruis (La Croix Flamande).....	Quotidien.
Id.	Petite Chronique de la Croix du Nord	Mensuel
Roubaix.....	Le Journal de Roubaix (grande édition)	Quotidien.
Id.	Le Journal de Roubaix (petite édition).....	Id.
Id.	Roubaix-Socialiste.....	Hebdomadaire
Id.	L'Avenir de Roubaix-Tourcoing	Id.
Id.	Le Roubaisien	Id.
Id.	La Gazette du Nord.....	Id.
Id.	L'Émancipation ouvrière.....	Mensuel.
Tourcoing....	L'Indicateur de Tourcoing et Roubaix.....	Hebdomadaire
Id.	Le Bien Public	Quotidien.
Armentières..	Le Journal d'Armentières	Tri-hebdomad
Id.	La Gazette d'Armentières	Quotidien.
ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.		
Valenciennes	L'Impartial du Nord.....	Quotidien.
Id.	Le Petit Valenciennois	Hebdomadaire
Id.	Le Guetteur de Valenciennes.....	Id.
Id.	Le Valenciennois	Quotidien
Id.	Le Journal de Valenciennes.....	Hebdomadaire
Condé.....	Le Courrier de l'Escaut.....	Id.
Id.	L'Éclaireur	Id.
Saint-Amand.	Echo Amandinois.....	Id.
Id.	L'Union Amandinoise.....	Id.
Id.	Le Petit Amandinois	Id.
Anzin.....	Le Journal d'Anzin.....	Id.
Id.	La Balle	Id.
Denain.....	Le Journal de Denain	Id.
Bouchain....	Le Journal de Bouchain.....	Id.

VILLES où paraissent les journaux.	TITRES ET SOUS-TITRES des Journaux.	Périodicité.
<i>Journaux non politiques.</i>		
Paris.....	Les Modes européennes.....	Mensuel.
Lille.....	Journal des brasseurs.....	Hebdomadaire
Id.....	La Brasserie du Nord.....	Id.
Id.....	La Semaine musicale.....	Id.
Id.....	Journal des sciences médicales.....	Id.
Id.....	La Halle de Paris.....	Id.
Id.....	Bulletin de la Société Industrielle.....	Trimestriel.
Id.....	Revue de Législation des mines.....	Tous les 2 mois
Id.....	Archives botaniques.....	Mensuel.
Id.....	Revue Générale des chemins de fer.....	Id.
Id.....	Les Saisons. — Revue Sportive.....	Bi-Mensuel.
Id.....	Le Nord Cycliste.....	Hebdomadaire
Id.....	Bulletin téléphonique des réseaux du Nord..	Mensuel.
Id.....	Le Renseignement.....	Hebdomadaire
Id.....	Commission Historique.....	Annuel.
Id.....	Mémoires de la Société des Sciences.....	Id.
Id.....	Journal de la Société régionale d'horticul- ture du Nord de la France.....	Mensuel.
Id.....	Association des anciens élèves de l'école nor- male.....	Id.
Id.....	Bulletin Scolaire du Nord.....	id.
Id.....	Société de Géographie de Lille.....	id
Id.....	Bulletin des anciens élèves de l'Institut....	Trimestriel.
Id.....	Société des propriétaires d'appareils à vapeur.	Id.
Id.....	Bulletin scientifique de la faculté des sciences	Id.
Id.....	Bulletin des architectes de Lille.....	Id.
Id.....	Le Moniteur de l'Épargne du Travail.....	Mensuel.
Id.....	Bulletin du Syndicat des Pharmaciens du Dépt.	Bi-mensuel
Id.....	L'Echo des Patronages du Nord et du Pas-de-C.	Mensuel.
Id.....	L'Engrais.....	Hebdomadaire
Id.....	Bulletin des bibliothèques et des archives...	Mensuel.
Id.....	Le Moniteur de l'Épargne du Nord.....	Hebdomadaire
Id.....	Revue biologique.....	Mensuel.
Id.....	Le Dimanche.....	Hebdomadaire
Id.....	Journal d'oculistique.....	Trimestriel.
Id.....	Journal du Lycée de Lille.....	Mensuel.
Id.....	Bulletin des Facultés de Lille.....	Id.
Id.....	Le Nord judiciaire.....	Bi-mensuel.
Id.....	Bulletin de l'enseignement primaire.....	Mensuel.
Id.....	L'Industriel du Nord.....	Bi-mensuel.
Id.....	Musée des Enfants.....	Mensuel.
Id.....	Musée des Jeunes filles.....	Id.
Id.....	Journal des immeubles.....	Hebdomadaire
Id.....	Bulletin des Sociétés photographiques.....	Mensuel.
Id.....	L'architecture et la Construction dans le Nord.....	Bi-mensuel.
Id.....	Bulletin de la Société Zoologique.....	Mensuel.
Id.....	Revue mensuelle de l'Épargne.....	Id.
Id.....	La Vaclette.....	Hebdomadaire
Id.....	Société Chimique du Nord.....	Mensuel.
Id.....	La Chronique.....	Hebdomadaire

VILLES où paraissent les journaux.	TITRES ET SOUS-TITRES des Journaux.	Périodicité.
Lille	Bulletin de la Société philomatique.....	Mensuel.
Id	Bulletin des cabinets de lecture, cercles et bibliothèques populaires.....	Bi-Mensuel.
Id	Bulletin des Œuvres de Jeunesse.....	Mensuel.
Id	Le Guide Financier	Bi-mensuel.
Id	L'Echo des dernières Nouveautés.....	Trimestriel.
Id	L'Album industriel du Nord.....	Mensuel.
Id	Bulletin de l'Archiconfrérie de Notre-Dame de la Treille.....	Id.
Id	La Gazette mobilière.....	Bi-mensuel.
Id	Bulletin de la Société centrale d'agriculture.	Mensuel.
Id	Bulletin médical du Nord.....	Bi-mensuel.
Id	Revue de Lille.....	Id.
Id	Bulletin du Cercle horticole.....	Mensuel.
Id	L'Illustré du Nord.....	Hebdomadaire
Id	La Pédale amusante.....	Id.
Id	La Revue Lilloise.....	Id.
Id	Le Nord photographe.....	Mensuel.
Id	La Démocratie chrétienne.....	Id.
Id	La Revue artistique.....	Hebdomadaire
Id	L'Économie du ménage.....	Mensuel.
Id	Revue des vins et alcools.....	id.
Id	Les Petites Affiches Lilloises.....	Hebdomadaire
Id	L'Echo du Rosaire.....	Mensuel.
Roubaix.....	Revue électro-homéopathique.....	Bi-mensuel.
Id	Bulletin des Laines.....	Quotidien.
Id	Petites affiches Roubaisiennes.....	Hebdomadaire
Tourcoing ..	Le Nord Gymnaste.....	Id.
Id	Revue Colombophile.....	Id.
Id	La Brouette.....	Id.
Avesnes.....	Bulletin de la Société d'apiculture d'Avesnes.	Mensuel
Id	Bulletin de la Société de la région de Fourmies.....	Id.
Id	Bulletin de la Société d'agriculture de l'arrondissement.....	Id.
Hautmont ..	L'Avenir Apicole.....	4 fois chaque 2 mois
Maubeuge ..	Le Nord métallurgique.....	Mensuel.
Id	La Maubeugeoise.....	Hebdomadaire
Id	La Métallurgie du Nord.....	Id.
Id	Le Brîbeux.....	Mensuel
Cambrai	Revue hebdomadaire, commerciale et agricole	Hebdomadaire
Id	Journal d'agriculture du Nord.....	3 fois par mois
Id	Bulletin de l'Œuvre des Ecoles chrétiennes.	Mensuel.
Le Cateau...	L'Eglise chrétienne.....	Hebdomadaire
Donai.....	Bulletin de l'Association amicale des anciennes élèves de l'École normale de Donai.	Mensuel.
Id	Donai nouveau.....	Hebdomadaire
Id	Feuille d'annonces.....	Id.
Id	Revue industrielle de sucrerie, de distillerie et de brasserie.....	Mensuel.

VILLES où paraissent les journaux.	TITRES ET SOUS-TITRES des Journaux.	Périodicité.
Douai.....	Le Moniteur du Panama.....	Hebdomadaire
Dunkerque...	L'Éventail.....	Saison baln ^{re}
Id.....	Le Bulletin Officiel des syndicats.....	Mensuel.
Id.....	Les Petites Affiches Dunkerquoises.....	Id.
Id.....	L'Avenir de Malo-les-Bains.....	Hebdomadaire
Malo-les-Bains	La Vague.....	Ne paraît que pen- dant la saison balnéaire.
Rosendaël...	Le Fermier des Flandres.....	Hebdomadaire
Bailleul.....	Bulletin du Comité Flamand de France.....	Trimestriel.
Merville.....	Le Petit Mervillois.....	Hebdomadaire
Valenciennes.	Le Journal d'annonces.....	Id.
Id.....	Feuille d'annonces.....	Id.
Id.....	La Betterave.....	Bi-Mensuel.
Id.....	Moniteur industriel et commercial.....	Hebdomadaire
Id.....	La Pomme de terre.....	Bi-Mensuel.

ANNONCES JUDICIAIRES.

Un décret du 28 décembre 1870 porte que les annonces judiciaires et légales pourront être insérées dans l'un des journaux publiés en langue française dans le département et que, néanmoins, toutes les annonces judiciaires relatives à une même procédure de vente seront insérées dans le même journal.

Le tarif du prix d'insertion est fixé à 20 centimes par ligne de 34 lettres, caractère gaillarde, l'n pris pour type de justification, conformément à l'arrêté du 2 janvier 1895.

Le coût d'un exemplaire légalisé est réglé, non compris le droit d'enregistrement, à cinquante centimes.

AGRICULTURE.

ÉCOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE WAGONVILLE (près Douai).

L'École pratique d'Agriculture de Wagonville, située à trois kilomètres des gares de Douai et de Pont-de-la-Deûle, a été fondée conformément à la loi du 30 juillet 1875 pour donner un enseignement agricole à la fois théorique et pratique. Elle forme des agriculteurs, des chefs de culture et prépare aux Ecoles nationales d'Agriculture. La durée des études est de trois ans. Les examens d'admission ont lieu chaque année, le deuxième lundi du mois d'août. Les candidats doivent avoir au moins 13 ans dans l'année d'admission et moins de 18 ans.

Comité de surveillance et de perfectionnement. — MM. Grosjean, Inspecteur général de l'enseignement agricole, à Paris, *Président*; Comon, ☉, Professeur départemental d'agriculture, *Secrétaire*; Mannier-Duriez, Morcrette-Ledieu, Alex. Desmoutiers, conseillers généraux; Paul Lepeuple, ☉, conseiller général agriculteur à Bersée; Manteau, ☉; directeur de l'École.

Directeur: M. Manteau, ☼.—*Professeurs*. *Agriculture*: MM. Devraigne, élève diplômé de l'École de Grignon; *Physique et chimie*: Jouvenaux, Ingénieur agronome; *Sciences naturelles*: Mavré, Ingénieur agronome; *Mathématiques et Français*: Quesnay, instituteur-comptable; *Vétérinaire*: Garet, chargé du cours d'extérieur et de médecine vétérinaire; *Surveillant*: Valez, instituteur-surveillant; *Travaux pratiques*: Féra, chef de pratique; *Horticulture*: Lorrette, chef jardinier; *Exercices militaires*: un sous-officier de la garnison de Douai.

CHAMBRES CONSULTATIVES.

La loi du 20 mars 1851 sur l'organisation des Chambres d'Agriculture a été modifiée par un décret du 25 mars 1852 portant qu'il sera établi, dans chaque Arrondissement, une Chambre Consultative d'Agriculture, dont les membres seront nommés par le Préfet, pour trois ans.

Les Chambres Consultatives d'Agriculture sont composées d'un nombre de membres égal à celui des cantons de l'Arrondissement. Elles sont présidées dans l'Arrondissement chef-lieu du département par le Préfet, et dans les autres Arrondissements par le Sous-Préfet. Elles nomment au scrutin un Vice-président et un Secrétaire.

Conformément aux dispositions du décret précité, M. le Préfet a, par un arrêté du 23 novembre 1878, procédé à la réorganisation des Chambres Consultatives du Département.

Voici la composition de ces chambres :




Arrondissement d'Avènes. MM. Pierre Lemaire, Propriétaire et Maire à Gognies-Chaussée, *Vice-Président*; Darche-Levent, conseiller général à Bavay, *Secrétaire*; Louis Mariscal, Pharmacien à Dourlers; Jules Cuissét, Conseiller municipal, à Haut-Lieu; Carpentier, Agriculteur et Brasseur à Aulnoye; Azambre, Propriétaire à Maroilles; Boulangé, ✱, ☼ A, Conseiller général à Salesches; Réal-Boillot, Filateur à Wignehies.

Arrondissement de Cambrai. MM. Herbert, ☼, Agriculteur, Maire d'Haynecourt; Vallez, ☼, Agriculteur, Maire de Briastre; Tribou, ☼, Agriculteur, à Hem-Lenglet; Prevot, Maire de Bévillers; Tamboise-Legentil, ☼, Agriculteur, Maire de Montigny; Le Roy-Dollez, Agriculteur à Crèvecœur, et Dehaussy-Dugnonne, ☼, Agriculteur au Cateau.

Arrondissement de Douai. MM. Dujardin, ☼ A, Agriculteur à Monchecourt; Renard, Cultivateur, Maire de Sin-le-Noble; Couppé, Maire et Fabricant de sucre à Férin; Brassart, ☼, Cultivateur, Maire d'Hornaing; Hector Simon, ☼, à Beuvry; Bouché, *Secrétaire*.

Arrondissement de Dunkerque. MM. Lebecque, O ☼, Agriculteur à Coudekerque; Dehaene, ✱, Agriculteur à Wormhout; Waguët, ☼, Agriculteur à Bourbourg; Charles Bollengier, ☼, Agriculteur à

Warhem; Oscar Legrand, O , cultivateur à Spycker; Stevenoot, O , Maire d'Armbouts-Cappel; Belle, , Cultivateur à Loon-Plage; P. Colas, *Secrétaire*.

Arrondissement d'Hazebrouck. MM. Vandewalle, Maire de Berthen; Bouilliez, , à Merville; Becquaert, Agriculteur à Arnêke; Desmarescaux, , Maire d'Eecke; Dequiedt, , Agriculteur à Thiennes.






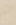
Arrondissement de Lille. MM. Florimond Desprez, O , *Vice-Président*, Deleporte-Bayart, , A, , à Roubaix, *Secrétaire*; Ed. Deshonnets, Négociant en farines, à Lille; Vandebeulque, Cultivateur à Tourcoing; Alix Ghestem, , cultivateur à Verlinghem; Narcisse Delattre, , Agriculteur à Houplines; Henri Delerue, Distillateur à Illies; Mulié-Bossus, , Horticulteur-pépinieriste à Neuville-en-Ferrain; Auguste Potié, , A, , Agriculteur à Haubourdin; Dubernard, , A, , à St-André; Nestor Castel, Cultivateur à Hellemmes-Lille; Laden-Flinois, O , à Seclin.

Arrondissement de Valenciennes. MM. Cullet, , A, Conseiller général, Agriculteur à Haspres, *Vice-Président*; Emile Davaine, , Conseiller général à Saint-Amand; Bouchart, Agriculteur à Lecelles; A. Brabant, , Agriculteur à Onnaing; Théophile Jouglet, à Anzin; Ernest Macarez, , , Agriculteur à Haulchin; M. Defernez, , Cultivateur à Condé; Cauvez, Négociant à Anzin; M. Ségard, *Secrétaire*.

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE (*).

Lille.



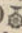
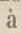
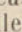

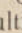
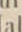

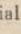
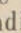

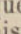
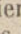


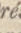
SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS DU NORD.

Président d'Honneur: M. René Telliez, O , Magistrat honoraire, r. des Fleurs, à Lille; *Président*: M. Emile Davaine, , Agriculteur, à St-Amand-les-Eaux; *Vice-Présidents*: MM. Boulange, , , A, de Salesches, *pour Avesnes*; Herbet, , Cultivateur à Haynecourt, *pour Cambrai*; Mannier Louis, Agriculteur à Raimbeaucourt, *pour Douai*; Stevenoot, O , d'Armbouts-Cappel, *pour Dunkerque*; Desmarescaux-Bécuwe, Agriculteur à Caestre, *pour Hazebrouck*; Auguste Potié, , A, Cultivateur à Haubourdin, Paul Lepeuple, , Cultivateur à Bersée, *pour Lille*; Coquelle, , A, O , Agriculteur à Mastaing, *pour Valenciennes*; Hanicotte, , de Béthune, *pour la Section étrangère*. — *Secrétaire général*: M. Dubernard, , A , Directeur de la Station agronomique du Nord, à Lille, r. Faidherbe, 17; *Secrétaire-Archiviste*: M. Laden-Flinois, O , Agriculteur à Seclin; *Secrétaire*: M. Triquet, O , Cultivateur, à Loon; *Trésorier*: M. Deleporte-Bayart, , A, , Agro-

(*) Les sociétés savantes qui s'occupent en même temps d'agriculture sont inscrites au chapitre SCIENCES ET ARTS.

nome à Roubaix ; *Secrétaire-Adjoint* : M. J. David, 15, r. Faidherbe, à Lille.

ASSOCIATION AMICALE DES MEMBRES DE L'ORDRE DU MÉRITE AGRICOLE.

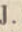
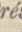
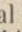
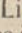
Président de droit : M. le Ministre de l'Agriculture ; *Président d'honneur* : M. Méline, O . Président de l'Association de l'Industrie et de l'Agriculture françaises, Fondateur de l'Ordre ; *Président honoraire* : M. Vel-Durand, C  I, . Préfet du Nord ; *Président* : M. Laurent-Mouchon, O . Agriculteur à Orchies ; *Vice-présidents* : MM. Coolen, O . Médecin-vétérinaire à Dunkerque ; Coquelle,  A, O . Agriculteur à Mastaing ; *Secrétaire général* : M. Simon. Hector, O . Producteur de graines de betteraves à Landas ; *Treasorier* : M. Geerts-Collette, . Cultivateur à Camphin-en-Pevèle ; *Membres du conseil* : MM. Tribou, O . Cultivateur à Hem-Lenglet ; Stévenot, Aimé, O . Cultivateur à Arnabouts-Cappel ; Bonduel, Jean-Baptiste, O . Cultivateur à Sainghin-en-Mélantois ; Laden-Flinois, O . Cultivateur à Seclin ; Davaine, Emile, . Cultivateur à Saint-Amand ; Mallez, Henri, O . Cultivateur à Thiant ; Deconinck, Jules,  I, . Négociant à Arras.

CERCLE HORTICOLE DU NORD.

Siège social : Grande-Place, 12, à Lille.

Cette Société, fondée en 1868, a pour but d'encourager la culture des plantes indigènes les plus remarquables par leur utilité ou leur agrément, de favoriser l'introduction et la naturalisation des plantes exotiques, et de répandre le goût de l'horticulture et de la botanique.

La Société est administrée par un Bureau et un Conseil d'administration. Le Bureau tient ses séances le premier lundi de chaque mois, et les Assemblées générales ont lieu le deuxième dimanche de chaque mois.

MM. le Préfet, le Maire de Lille, le Général commandant le 1^{er} corps d'armée et J. Cambon, C  I, G. O . Gouverneur général de l'Algérie, *Présidents d'honneur* ; — Grolez-Vallet, Horticulteur, à Marcq-en-Barœul, *Président honoraire* ; — Victor Druetz, . Conseiller municipal à Lille, *Président* ; — Richard-Lesay, . Docteur en médecine à Lille ; C. Massart, Avocat, à Lille ; Bongard, Professeur d'horticulture à Loos, et Schlachter, Horticulteur à Loos, *Vice-Présidents* ; — Emile Mulnard, Horticulteur, à St-Maurice-Lille, *Secrétaire-Général* ; — V. Bérat, Horticulteur à Roubaix, *Secrétaire-adjoint* ; — Garbe, Agent-voyer à Lille, *Treasorier* ; — Drapier, jardinier-chef à Lomme, *Treasorier-Adjoint* ; — V. Chomel, Propriétaire à Lille, *Bibliothécaire* ; — Louis Delesalle, horticulteur à Thumesnil, *Bibliothécaire-adjoint*.

Conseil d'administration : MM. Bocquet, maraîcher à Loos ; Bonte, Conseiller d'arrondissement, à Lambersart ; Castelain, Jardinier,

à Lille; Déléarde, Propriétaire à Lille; Joseph Rom, Jardinier chef, à Lomme; Jules Yseux, horticulteur, à Cantelieu; Ad. Labbe, Jardinier-chef, à Saint-Maurice-Lille; Dupré-Delahaye, Négociant, à Wattignies; Alph. Jésusret, Horticulteur à Marcq-en-Barœul; Becquart, Propriétaire à Lambersart; Hornain père, Horticulteur à Wattignies; Saint-Léger, M. , Directeur des jardins publics de la ville de Lille.

BAILLEUL. — *Bureau*: MM. Emile Hié, Maire de Bailleul, *Président*, E. Cortyl et P. Becuwe, *Vice-Présidents*; D. Depoorter, *Secrétaire*; Verbaere, *Secrétaire-adjoint*.

Les autres membres de la Société sont au nombre de 115.

BOURBOURG. — La société de Bourbourg comprend les cantons de Bourbourg et de Gravelines.

Bureau: MM. le Sous-préfet, *Président d'honneur*; Ed. Hubert-Legaigneur, *Président*; Diomède Belle, M. , cultivateur, et Fetei-Longueval, O. , *Vice-Présidents*; Vercoustre, conseiller d'arrondissement, *Secrétaire*; P. Joos, *Secrétaire-Adjoint*; Benjamin Gerssen, O. , *Trésorier-bibliothécaire*.

Membres titulaires de la Société: 126.

DUNKERQUE. — La Société d'Agriculture de Dunkerque comprend les cinq cantons de Dunkerque-Est et Ouest, de Bergues, de Wormhout et d'Hondschoote. Elle se compose de 420 membres.

BUREAU. — *Président honoraire*: M. le Général de Frescheville, C. M. ; *Vice-Présidents honoraires*: MM. Fidèle Vanherseecke et Dehaene, M. ; *Président*: M. le baron de Warenguien; *Vice-Présidents*: MM. Moveil-Lefèvre, Auguste Jansson, G. Deswarte, M. ; Auguste Vernaelde, Elie Belle.

Secrétaire: MM. G. Debavelaere; *Secrétaires-Archivistes*: Albert Demeynyck et Blanckaert; *Trésorier*: L. Sapelier.

HAZEBROUCK. — *Bureau*: MM. le Sous-Préfet, Margerin du Metz, *Présidents honoraires*; Bouilliez, M. , *Président*; Bosquillon de Jenlis, *Vice-Président*; Senellart, Vétérinaire, *Secrétaire*; de St-Mart, *Trésorier*.

Les autres membres de la Société sont au nombre de 169.

AVESNES. — SOCIÉTÉ D'APICULTURE. — *Président d'honneur*: M. le Sous-préfet; *Président*: MM. Louis Garcia, *Secrétaire de la Sous-Préfecture*; *Vice-Présidents*: Caplain, M. A., notaire, à Avesnes, Crignon, commis des postes et télégraphes, à Fourmies; *Secrétaire général*: N...; *Secrétaire-Adjoint*: Collard, capitaine en retraite, à Avesnes; *Trésorier*: Nihous, employé à la Sous-Préfecture, à Avesnes.

COMICES AGRICOLES D'ARRONDISSEMENT.

LILLE.

Créé par arrêté du Préfet du 22 août 1853.

MM. le Préfet du Nord, *Président d'Honneur*; le Général Comman-

dant le 1^{er} corps d'Armée ; le Maire de Lille ; l'abbé Lasne, Doyen de St-Maurice, à Lille ; le Secrétaire Général du département, *Membres d'honneur*.

Bureau. Président : M. Vallet-Rogez, bd. de la Liberté, 223, Lille ; *Vice-Présidents* : MM. Amédée Platel, à Hallennes-lez-Haubourdin ; Couturier, à Loos ; Cruque, à Tourcoing ; *Secrétaire-général* : M. Gervais, Square Rameau, 19 ; *Secrétaire-adjoint* : M. Guilbaut, rue Basse, 28 ; *Trésorier* : M. H. Butin, *, r. St-Sauveur, 9 ; *Bibliothécaire* : M. Nicole, à Haubourdin ; *Bibliothécaire-adjoint* : M. P. Coevoet, r. du Château, 6, Saint-Maurice-Lille.

Le nombre des membres titulaires est de *six cent vingt*, choisis parmi les cultivateurs et les agronomes de l'Arrondissement de Lille.

AVESNES. — MM. le Sous-Préfet de l'Arrondissement, *Président honoraire* ; Sandrart, *, *Président* ; François Boulangé, *, A, *Vice-Président* ; Raux, A, *Secrétaire-général* ; Louis Garcia, *Secrétaire-adjoint* ; Sterbecq, *Trésorier* ; Henri Pécard, *Archiviste* ; Despagne, ⚔, *Bibliothécaire*.

BERGUES. — Le Comice agricole de Bergues, dont les statuts ont été approuvés par M. le Préfet du Nord à la date du 20 mars 1886, a été inauguré solennellement à l'Hôtel-de-Ville, le 25 du même mois.

Cette Société a pour but la défense des intérêts de l'agriculture, le progrès de l'élevage et de la culture dans l'arrondissement de Dunkerque.

Elle compte près de 700 membres ; son siège est à Bergues ; son bureau est composé comme suit :

Président d'Honneur : M. le Sous-Préfet de Dunkerque ; *Vice-Président d'honneur de droit* : M. le Maire de Bergues ; *Président*, M. Léon Claeys, Sénateur ; *Vice-Présidents* : MM. Aimé Stévenot, O ⚔, Cultivateur ; Charles Bollengier, ⚔, Cultivateur ; Mourmant-Vandewalle, ⚔, Cultivateur ; A. Lebecque, O ⚔ ; Oscar Legrand, O ⚔ ; *Secrétaire-Général* : M. Coolen, O ⚔, Vétérinaire ; *Secrétaire-adjoint* : M. Geerssen, O ⚔, Vétérinaire ; *Secrétaire-archiviste* : M. P. Braets ; *Trésorier* : M. Rémy Ryngaert, Instituteur.

CAMBRAI. — *Bureau* : MM. Tribou, O ⚔, à Hem-Lenglet, *Président* ; G. Cardon, ⚔, Conseiller d'arrondissement, et Morcrette-Ledieu, Conseiller Général, à Caudry, *Vice-Présidents* ; E Desmoutiers, à Crèvecœur, *Secrétaire-général* ; Jacquart aîné, ⚔, à Cambrai, *Secrétaire-rédacteur* ; Dessort, ⚔, *Secrétaire-adjoint* ; Richard, *Trésorier-archiviste*.

Nombre des membres, 504.

Un Concours est organisé chaque année et a lieu alternativement dans chacun des sept chefs-lieux de canton. Il a eu lieu à Cambrai en 1890 ; à Clary en 1891 ; à Iwuy en 1892 ; à Solesmes

en 1893 ; à Carnières eu 1894 ; à Marcoing en 1895 ; il aura lieu au Cateau en 1896.

Cercle agricole du Cambrésis. — (Syndicat de cultivateurs avec Société coopérative comme agence d'affaires du Syndicat.) — 1470 membres. — *Président* : M. André Derieux d'Avesnes-lez-Aubert ; *Vice-Présidents* : MM. Lucas de Sailly et Delabre Adelson de Rumilly ; *Secrétaire-Gérant* : M. Jacquart aîné, ☿ ; *Secrétaire-Général* : M. Leroux, professeur d'agriculture ; *Secrétaire-Comptable* : M. Delcambre.

CONDŒ. — *Union agricole.* MM. Raverdy, *Président* ; J. Viseur, *Secrétaire*.

DENAIN. — MM. Crépin-Deslinsel, ✱, Agriculteur à Denain, *Président* ; Delcambre-Bridoux, ✱, Brasseur, Conseiller général, *Vice-Président* ; Jules Gouvion, *Secrétaire* et *Trésorier*.

SAINT-AMAND. — MM. Pierre Bouchart, Cultivateur à Lecelles, *Président* ; Waché, ancien Juge de paix à St-Amand, *Secrétaire* ; Alfred Mériaux, propriétaire à St-Amand, *Trésorier*.

STEENVOORDE. — Le Comice agricole du canton de Steenvoorde, dont les statuts ont été approuvés par M. le Préfet du Nord le 2 décembre 1891, a été inauguré le 12 mars 1892.

Cette Société a pour but de seconder le développement des progrès de l'agriculture dans la circonscription qu'elle embrasse. A cet effet, elle tient chaque année un concours, distribue des récompenses, ouvre des conférences, publie un bulletin comprenant des séances.

Elle compte près de 200 membres ; son siège est à Steenvoorde ; son bureau est composé comme suit : *Président d'Honneur* : M. Delepote-Bayart, ☉ A, ☿, agronome, secrétaire de la société des Agriculteurs du Nord à Roubaix ; *Président* : M. Outters, conseiller général, maire de Steenvoorde ; *Vice-Présidents* : M. Decanter, conseiller d'arrondissement, maire de Boeschèpe, M. Desmarescaux Louis, ☿, maire d'Eecke ; *Secrétaire-Trésorier* : M. Cattoen Henri de Steenvoorde.

VALENCIENNES. — MM. Ernest Macarez, ✱, ☿, *Président* ; Albert d'Haussy, 1^{er} *Vice-Président* ; Louis Devémy, 2^e *Vice-Président* ; Bertèche, *Secrétaire* ; Edouard Bultot, *Secrétaire-Adjoint*.

HERD-BOOK FLAMAND.

Le Comice agricole de Bergues a fondé en 1886 un livre généalogique, ou *Herd-Book flamand*, pour l'inscription des animaux de l'espèce bovine flamande pure. Ce livre a pour but d'assurer le maintien de la pureté de cette précieuse race laitière et de contribuer à son amélioration par une sélection intelligente et continue.

Président d'honneur : M. le Préfet du Nord ; *Vice-Présidents d'honneur* : MM. les Sous-Préfets de Dunkerque et d'Hazebrouck.

Président : M. Claeys, Sénateur, Président du Comice agricole de Bergues, fondateur.

Membres pour l'arrondissement de Dunkerque : MM. Hubert-Legaigneur, Président de la Société d'agriculture de Bourbourg ; Aimé Stévenot, O \odot ; Mourmant-Vandewalle, \odot ; Ch. Bollengier \odot , A. Lebecque, O \odot , Vice-Président du Comice agricole de Bergues ; Stanislas Ardaens, \odot , agriculteur à Pitgam ; Emery Waguët, \odot , agriculteur à Bourbourg-Campagne ; Albert Dehaene, agriculteur à Wormhout ; Ferdinand Galloo, agriculteur à Quaëdypre.

Membres pour l'arrondissement d'Hazebrouck : MM. Baeye, \odot , cultivateur à Strazeele ; Decouvelaere, cultivateur à Renescure ; Gruson-Cousinne, \odot , cultivateur à Estaires ; Senellaert, vétérinaire à Hazebrouck ; Depoorter, vétérinaire à Bailleul ; Evariste Vandewalle, agriculteur et maire à Berthen ; Fortuné Lechene, agriculteur à Bavinchove ; Desmarescaux, \odot , agriculteur à Becke.

Membres pour la Société des agriculteurs du Nord : MM. Pollet, \odot , vétérinaire départemental à Lille ; Deleporte-Bayart, O A, \odot , agronome à Roubaix ; Bonduel, O \odot , agriculteur à Sainghin-en-Mélantoi.

Secrétaire : M. Coolen, O \odot , Secrétaire général du Comice agricole de Bergues, vétérinaire à Dunkerque. — *Trésorier* : M. Oscar Legrand, O \odot , agriculteur à Spycker.

HARAS.

Le Département du Nord fait partie du VI^e arrondissement des Haras.

Inspecteur général : M. Eugène Hornez, \odot , à Paris ; *Directeur* : M. d'Humières, \odot , à Compiègne.

L'administration des Haras a placé en 1895, dans le Nord, 21 étalons répartis comme suit : Bourbourg, 5 dont 1 demi-sang, 1 pur sang, 3 de trait ; Bergues, 4 dont 1 demi-sang, 3 de trait ; St-Amand, 3 dont 1 demi-sang, 2 de trait ; Avesnes, 3 dont 1 demi-sang ; 2 de trait ; Maubeuge, 4 dont 2 demi-sang, 2 de trait ; Berlaimont, 2 dont 1 demi-sang, 1 de trait.

L'Administration a, en outre, approuvé 36 étalons qui ont touché 12,000 fr., et en a autorisé 22. De plus, 108 étalons ont reçu le certificat prévu par la loi du 14 août 1885, les autorisant à faire la monte, en 1895, dans le département du Nord.

ART VÉTÉRINAIRE.

Le nombre des vétérinaires brevetés exerçant dans le département est de 118, qui se répartissent par arrondissement, savoir :

Dunkerque, 7 ; Lille, 35 ; Cambrai, 17 ; Avesnes, 23 ; Douai, 8 ; Valenciennes, 21 ; Hazebrouck, 8.

Vétérinaire du département du Nord, délégué chef du service sanitaire: M. Pollet, ✱, ☼, r. Jeanne-Maillotte, 20, à Lille.

Association vétérinaire des départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Autorisée par décision ministérielle du 14 octobre 1844.

Président: M. J. Pollet, ✱, ☼, à Lille.

Service sanitaire des maladies contagieuses épizootiques.

Ce service est institué dans le département du Nord depuis le 8 mars 1877. Tous les vétérinaires en font partie. Ils sont désignés sous la dénomination de vétérinaires sanitaires des épizooties.

Inspecteur vétérinaire du service des épizooties: M. Pollet, ✱, ☼, *Vétérinaire départemental*, r. Jeanne-Maillotte, 20, à Lille.

INDUSTRIE. — COMMERCE.

CONSEIL SUPÉRIEUR DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Les Membres de ce Conseil, qui habitent le Département du Nord, sont: MM. Trystram, Sénateur, à Dunkerque; Alfred Girard, Sénateur, à Valenciennes; Ch. Seydoux, O ✱, ☼ 1, ✱, manufacturier au Cateau, Président du Conseil général; Vuillemin, O ✱, Directeur de la Compagnie des mines d'Aniche; Edouard Agache, ✱, manufacturier à Lille; le Président de la Chambre de commerce de Lille; le Président de la Chambre de commerce de Roubaix.

CHAMBRES DE COMMERCE.

Les Chambres de commerce existant dans le Département sont au nombre de neuf. Elles sont composées comme suit:

ARMENTIÈRES. *Président*: M. Edouard Miellez; *Vice-Président* M. Leuridan-Bouche; *Trésorier*: M. Léopold Gille; *Membres*: MM. H. Becquart, Charvet, Dulac, Lambert à Armentières Duquenne, à La Gorgue, Delebecque, à Nieppe, Emile Hié, à Bailleul, Traisnel, à Merville; *Secrétaire*: M. Léon Fremaux, ☼ A; *Secrétaire-adjoint*: M. Wecksteen.

AVESNES. *Président*: M. H. Sculfort, ✱, ☼ A, à Maubeuge; *Vice-Président*: M. Boussus, ✱, à Wignehies; *Trésorier*: M. Paul Pecquériaux, à Avesnelles; *Secrétaire*: M. Lesaffre, à Ferrière-la-Grande; *Membres*: MM. Clavon; Walrand, ✱, à Maubeuge; Arthur Pecquériaux; Victor Dubois; Crapez; Gobled, à Cousolre; Paul Legros.

CAMBRAI. MM. Charles Seydoux, O *, I, †, *Président*; Charles Petit, *Vice-Président*; François Mollet, *Secrétaire*; Georges Cornaille, *Trésorier*; Charles Delloye, Auguste Gouvion; René Ledieu; Jules Mairesse, Vaillant-Pruvot; Pierre Arlatte; Jules Hélot, Alfred Duroyon.

DOUAI. MM. Cavroy, *Président*; Wauthy, *Vice-Président*; Chappuy, *Secrétaire*; Evrard, A, *Trésorier*; Lesens; Hayez; Butruille; Delattre, †; Piérache; Bregé; Hanotte; Paul Paix, — *Secrétaire-Archiviste de la Chambre*: M. Georges Richart, licencié en droit.

DUNKERQUE. MM. le Sous-Préfet, *Président d'Honneur*; J.-B. Trystram, Sénateur, *Président honoraire*; L. Herbert, †, *Président*; Ch. Collet, A, †, *Vice-Président*; J. Vancauwenbergh-Lemaire, *Trésorier*; G. Decoster, A. Detraux, A. Demarle-Fétel, A, †, A. Deregnaucourt, M. Hutter, E. Lemaire, E. Marchand, *, Alf. Petyt, *, J.-B. Trystram fils, †, L. Woussen, G. Vancauwenbergh, M. Duchateau.

M. Ch. Collet, *Ingénieur*; M. G. May, *Secrétaire*.

LILLE. M. Vel-Durand, C. *, I, †, *Préfet, Président d'honneur*; MM. J. Le Blan, O, *, r. Solférino, 118, *Président*; E. Delesalle, *, r. de Jemmapes, 98, *Président honoraire*; P. Le Gavrian, bd. de la Liberté, 131, et Ed. Faucheur, *, square Rameau, 13, *Vice-Présidents*; Maurice Bernard, r. de Courtrai, 11, *Trésorier*; A. Masquelier, *, r. de Courtrai, 5; E. Agache, *, r. de Tenremonde, 18; Th. Barrois, *, r. de Lannoy, 63; A. Descamps, bd. de la Liberté, 36; J. Schoutteten, façade de l'Esplanade, 52; A. Vial, r. de Douai, 96^{bis}; J. Scribe, †, r. du Vieux-Faubourg, 27^{bis}; L. Danel, O *, I, †, r. Royale, 85; Alf. Thiriez, *, r. Nationale, 308; H. Decroix, r. Royale, 43; P. Delemer, r. du Magasin, 20; J. Kolb, O *, A, r. des Canoniers, 10; Horace Dubreucq, r. Pierre Legrand, 268.

Secrétaire de la Chambre: M. V. Clément, r. d'Inkermann, 19 bis.

ROUBAIX. MM. Julien Lagache, *, *Président*; Louis Cordonnier, †, *Vice-Président*; Georges Motte, *Secrétaire*; Th. Leuridan, C †, *Secrétaire-adjoint*; Eloy-Duvillier, *Trésorier*; G. Wattinne, Volde-mar Lestienne, Emile Roussel, François Roussel fils, Ferdinand Leborgne, Bossut-Plichon, Alexandre Vernier, Eugène Motte, Florent Carissimo, Charles Pollet, Florin-Chopart.

TOURCOING. MM. E. Jourdain, *, C †, *Président*; Scalabre-Delcour, *Vice-président*; Louis Tiberghien, †, *Secrétaire*; H. Herbaux-Hassebroucq, *Trésorier-archiviste*; P. Lemâtre, D. Leurent, J.-B. Desurmont, Paul Desurmont, Ed. Flipo, †, Paul Dubrulle, L. Pollet-Hassebroucq, Edouard Six, Georges Duvillier, Léon Monnier, Motte Bernard.

VALENCIENNES. MM. Emile Weil, *, *Président*; Ad. Wagret, *, et F. Billet, *, *Vice-Présidents*; Henri Debrabant, *Trésorier*; J.-B. Mariage, *; L. Dombre; Alp. Broudehoux; Paul Chalmeton,

✱; Paul Dupont-Hollandé; Eug. Fontellaye; Ab. Boissart; Ernest Corsolle, *membres*. — M. Victor Henry, *Secrétaire*.

COMMISSIONS CANTONALES DE STATISTIQUE.

Un décret du 1^{er} juillet 1855 a établi, dans chaque canton, une Commission de Statistique chargée de remplir et de tenir à jour pour les communes de la circonscription cantonale, deux tableaux de renseignements sur les faits statistiques dont il importe que le Gouvernement ait la connaissance annuelle et sur ceux qui, par leur nature, ne peuvent être utilement recueillis que tous les cinq ans. Les membres des Commissions sont nommés par le Préfet. Dans les villes, chefs-lieux de Département ou d'Arrondissement comprenant plusieurs cantons, il n'y a qu'une seule Commission.

Les Préfets et Sous-Préfets sont Présidents de droit des Commissions établies dans les chefs-lieux de Département et d'Arrondissement. Les autres Commissions ont un Président nommé par le Préfet. Chaque Commission peut élire un ou plusieurs Secrétaires-archivistes.

Les Commissions cantonales de statistique ont été réorganisées par un arrêté préfectoral du 12 février 1892.

BUREAUX DE CONDITIONNEMENT DE ROUBAIX ET TOURCOING.

CONDITION PUBLIQUE DES MATIÈRES TEXTILES DE ROUBAIX.

Le but du conditionnement est de moraliser les transactions commerciales, et de régulariser la production manufacturière : conditionner une matière textile, c'est doser la quantité d'humidité variable contenue dans cette matière, et déterminer, par une tolérance d'humidité *connue et acceptée*, le poids réputé loyal et marchand à facturer. C'est donc une opération minutieuse et essentiellement importante qui sert à régler des intérêts considérables.

Le titrage des fils est la détermination officielle du délié ou degré de finesse des fils.

Le décreusage de la soie et le dégraissage des laines sont des expérimentations qui consistent à enlever les corps étrangers qui chargent et faussent l'exactitude du poids de ces textiles.

La condition publique comprend :

1^o Un bureau de pesage spécial pour les matières textiles, institué par un arrêté de M. le Préfet du Nord, en date du 27 août 1858;

2^o et 3^o Un bureau de Conditionnement des soies et des laines créé par un décret du 31 août 1858;

Un autre décret du 15 janvier 1862 a autorisé le conditionnement des cotons, et a institué un bureau pour le titrage des fils de tous genres;

4^o Un service spécial pour le décreusage des soies et le dégraissage des laines et des cotons. Ce service est organisé à Roubaix depuis le 20 octobre 1873.

Ces opérations complémentaires n'ont encore aucun caractère officiel; mais le Ministère du Commerce et de l'Industrie a renvoyé la question à l'étude d'une Commission spéciale, afin de les rendre obligatoires partout sur la demande d'un des intéressés.

Un comité est chargé de la surveillance de la Condition publique ; il est composé de :

MM. O. Branquart, V. Petit et D. Penant, Conseillers municipaux ; MM. Julien Lagache, *, Président de la Chambre de Commerce, et Georges Motte, Manufacturier.

Directeur : M. L. Bipper ; *Receveur* : M. A. Destrée ; *1^{er} commis* : M. Simoëns ; plus 62 employés et agents divers.

La Condition publique de Roubaix, sous le rapport du mouvement, est la plus importante de tous les établissements similaires.

Depuis le 16 octobre 1882, elle est installée au boulevard d'Halluin, dans une belle et vaste construction, appropriée à ses besoins.

Un service de factage est spécialement attaché à l'établissement, et restitue *gratuitement*, à Roubaix et à Tourcoing, les échantillons prélevés pour les expériences.

CONDITION PUBLIQUE DES MATIÈRES TEXTILES DE TOURCOING.

La Condition publique de Tourcoing a été instituée par décret du 41 Février 1863 et a été inaugurée le 5 Novembre de la même année.

Le bureau de conditionnement des soies, laines, cotons, etc., ainsi que le bureau de titrage et numérotage métrique des fils, ont été autorisés par décrets du 41 Février 1863 et du 18 Septembre 1865.

Le bureau de pesage spécial pour les matières textiles a été institué par arrêté préfectoral du 42 Septembre 1863.

Le mouvement d'affaires n'a fait, depuis le début, que suivre un chiffre progressif.

Un service de factage est spécialement attaché à l'établissement et restitue *gratuitement*, à Tourcoing et à Roubaix, les échantillons prélevés pour les expériences.

Par décision du Conseil de surveillance, en date du 29 Avril 1889, les marchandises déposées à la Condition peuvent y séjourner sans aucun frais de magasinage ni d'assurance pendant 25 jours.

Un Comité est chargé de la surveillance de la Condition publique il est composé de MM. Honoré-Dumortier, *Président* ; Gustave Glorieux, A, Léon Salembien, *Conseillers municipaux* ; Herbeaux-Hassebroucq, Scalabre-Delcour, *Membres de la Chambre de Commerce*.

Directeur : M. Arthur Bonte, r. de Roubaix, 57, à Tourcoing. — *Receveur* : M. Alfred Cormant, r. Verte, 60, à Tourcoing.

SERVICE MUNICIPAL DES EAUX, COMMUN AUX DEUX VILLES DE TOURCOING ET DE ROUBAIX.

Une distribution d'eau commune aux deux villes de Tourcoing et de Roubaix fonctionne depuis le 23 août 1863.

Un décret du 20 juin 1891 a déclaré d'utilité publique les travaux d'aménée dans les deux villes, d'eaux artésiennes à capter dans la vallée de la Scarpe inférieure : travaux pour lesquels la loi du 12 juin 1891 autorise Roubaix à emprunter 4,396,000 fr. et Tourcoing 1.884.000. Ces travaux sont en cours d'exécution.

La direction de cet important service a son siège à Tourcoing.

Directeur-Ingénieur : M. A. Binet; *Régisseur-Comptable* : M Aubier; *Inspecteur de la distribution* : M. Massard; *Inspecteur des machines* : M. Marin.

INSPECTION DU TRAVAIL DANS L'INDUSTRIE.

La loi du 12 juin 1893 sur l'hygiène et la sécurité des travailleurs est applicable aux manufactures, fabriques, mines, chantiers, ateliers de tout genre et leurs dépendances, ainsi qu'aux théâtres, cirques, magasins et autres établissements similaires, quand il est fait emploi d'appareils mécaniques.

La loi du 2 novembre 1892 relative au travail des femmes, des filles mineures et des enfants est applicable à tous les établissements industriels sans exception, qu'ils soient publics ou privés, laïques ou religieux, même lorsqu'ils ont un caractère d'enseignement professionnel ou de bienfaisance.

Le décret-loi du 9 septembre 1848, est applicable aux usines et manufactures.

Les inspecteurs du travail sont chargés de l'exécution de ces lois et, concurremment avec les commissaires de police, de l'exécution de la loi du 7 décembre 1874, relative à la protection des enfants employés dans les professions ambulantes.

Le décret du 13 décembre 1893 a organisé le service de l'inspection du travail. Aux termes de ce décret, le département du Nord fait partie de la 5^e circonscription d'inspection, formée des départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme.

SERVICE DE L'INSPECTION DU TRAVAIL.

Inspecteur divisionnaire : M. Jaraczewski, r. Jeanne-d'Arc, 60, à Lille.

Inspecteurs départementaux: 1^{re} SECTION, formée des cantons de Lille, Haubourdin, La Bassée, Seclin et Cysoing : M. Herbo, r. Jacquemars-Giélée, 31, à Lille. — 2^e SECTION, formée des cantons de Roubaix, Tourcoing et Lannoy : M. Gillet, r. Nationale, 126, à Tourcoing. — 3^e SECTION, formée de l'arrondissement d'Hazebrouck, des cantons d'Armentières, de Quesnoy-sur-Deûle, M. Dezwarte, r. du Faubourg de Lille, 6, à Armentières. — 4^e SECTION, formée des arrondissements de Douai et de Valenciennes : M. Lefebvre, r. du Quesnoy, 22, à Valenciennes. — 5^e SECTION, formée des arrondissements d'Avesnes et de Cambrai : M. Grégoire, avenue de la Gare, 20, à Avesnes. — 6^e SECTION, formée des arrondissements de Boulogne et de St-Omer (Pas-de-Calais), et de Dunkerque (Nord) : M. van Gruten, *, r. Lafayette, 31, à Calais. — En outre, M^{me} Courtet, inspectrice départementale, r. du Marché, 12, à Lille, est chargée de l'inspection des établissements occupant un personnel féminin, dans les cantons de Lille, Roubaix, Tourcoing et Armentières.

COMITÉ LINIER DU NORD DE LA FRANCE.

(Fondé en 1849).

Présidents honoraires : MM. Julien Le Blan, O ✱, r. Solferino, 118, et Edouard Agache, ✱, r. de Tenremonde, 18. — *Président* : M. Edmond Faucheur, ✱, à Lille, square Rameau, 13; *Vice-Président* : M. Paul Le Blan, ✱, à Lille, r. Gauthier-de-Châtillon, 24; *Secrétaire général* : M. Em. Gavelle, ✱, I, ✱, r. Solferino, 289^{bis}; *Trésorier* : M. Ch. Delesalle, r. Brûle-Maison, 96; *Secrétaire-Adjoint* : M. Eug. Debièvre, A, r. Jean-Bart. 50.

SYNDICAT DES FILATEURS DE COTON DU NORD.

Président : M. Alfred Thiriez, ✱, r. Nationale, 308; *Vice-Président* : M. Georges Motte, à Roubaix; *Secrétaire général* : M. Ernest Loyer : député, pl. de Tourcoing; *Trésorier* : M. J. LeBlanc fils, r. Gauthier de Châtillon, 28,

Membres : MM. Théodore Barrois, ✱, r. de Lannoy, Fives; Auguste Wallaert, bd. de la Liberté, 23; Lefebvre-Ridez, r. Gambetta, 280; Julien Thiriez, r. du Fg-de-Béthune, 61; Achille Wibaux, à Roubaix; Paul Mulliez, à Roubaix; Georges Du villier, à Tourcoing; Jean Flipo, à Tourcoing.

BANQUE DE FRANCE.

SUCCURSALE DE CAMBRAI (*Villes rattachées* : Le Cateau et Caudry). *Directeur* : M. de Brandt. — *Administrateurs* : MM. Alfred Bertrand, Brunel-Pamart, Duroyon, Ch. Petit, Risbourg. — *Censeurs* : MM. Georges Cornaille, Ernest Seydoux, ✱. — *Caissier* : M. de Wazières. — *Teneur de livres* : M. de Lubac. — *Expéditionnaires* : MM. Lefebvre de Belleperche, O. Danquigny.

SUCCURSALE DE DOUAL. — *Autorisée par décret du 7 janvier 1881.* — M. Jacques, *Directeur*. — M. Bourriot, *Caissier*.

SUCCURSALE DE DUNKERQUE (*Bureau auxiliaire* : St-Omer). *Établie par décret du 13 juin 1855.* — *Directeur* : M. Pierre Delcourt. — *Administrateurs* : MM. Jean Trystram, ✱, P. Choquet, G. Féron, Ch. Collet, A, ✱, D. Vancauwenberghe-Bellenger, Numa Vancauwenberghe. — *Censeurs* : MM. Fichaux, Josse Marchand, Daniel Dantu, ✱. — *Caissier* : M. E. Petit.

SUCCURSALE DE LILLE (*Ville rattachée* : Armentières). *Directeur* : M. Emile Robin, ✱. — *Administrateurs* : MM. G. Delesalle; A. Descamps; Paul Crepy, ✱, A.C. ✱, Scalbert; Ed. Longhayé ✱; Aug. Masquelier, ✱; A. Wallaert; H. Devilder; Ch. Verley; Crépelle-Fontaine, ✱. — *Censeurs* : MM. Alfred Thiriez, ✱; Le Blan, O ✱; C. Mas. — *Contrôleur* : M. Desrousseaux. — *Caissier* : M. Renut.

SUCCURSALE DE ROUBAIX-TOURCOING. — *Autorisée par décret du 31 décembre 1867.* — *Directeur* : M. Thoyer-Rozat. — *Administrateurs* : MM. Léon Allart, ✱, Cavrois-Mahieu, Richard Desrousseaux père,

J.-B. Desurmont, E. Galpin, Ch. Jonglez, E. Jourdain, ✱, Masurel père, Ⓞ A, Roussel père, ✱, Wattinne-Hovelacque. — *Censeurs* : MM. J. Lagache, ✱, Henry Ternynck, Albert Masurel, Ⓞ A. — *Caissier* : M. Scholer. — *Teneur de livres* : M. Serrurier.

SUCCURSALE DE VALENCIENNES. (*Bureau auxiliaire* : Maubeuge) ; — (*Villes rattachées* : Denain, Avesnes, Avesnelles, Fourmies). *Directeur* : M. Boivin. — *Censeurs* : MM. Sculfort, ✱, Ⓞ A, J. Sirot, Ⓞ A, François. — *Administrateurs* : MM. Dècle, ✱, Ⓞ I, Dupas, P. Dupont, Lecat, Weil-Mallez, ✱, Ⓞ A, Broudehous, de Quillaq, ✱. — *Caissier* : M. Péchaud. — *Chef de comptabilité* : M. Vautier.

BOURSES DE COMMERCE.

Cinq bourses de commerce existent dans le département du Nord ; elles sont établies à Douai, Dunkerque, Lille, Roubaix et Tourcoing.

BOURSE DE DOUAI. *Commissions de constatation des cours des marchandises*. — *Président des deux sections* : M. Edm. Butruille. — 1^{re} Section : sucres, alcools, mélasses et charbons *Négociants* : MM. Dupire-Piettre, Foucart, Manset ; *Courtiers* : MM. Charles Piettre, Pochez, Ego. — 2^e Section : grains, graines, farines, huiles et tourteaux. *Négociants* : MM. Butruille, Dumont, ✱, Raoul Wagner. *Courtiers* : MM. Desmoulin-Bertelet, et Plouvier.

BOURSE DE DUNKERQUE. — *Agents de change, courtiers d'assurances, interprètes et conducteurs de navires*. — *Chambre syndicale* : MM. M. Duchateau, *Syndic* ; L. De Baecker, 1^{er} adjoint ; L. Parisis, 2^e adjoint ; C. Duriau, 3^e adjoint ; C. Cabour, 4^e adjoint. — *Membres* : MM. L. Deman, M. Duchateau, L. Parisis, C. Cabour, C. Duriau, G. Moraël, L. De Baecker, Benj. Morel, D. Alibert, L. Fayol, N.... — *Courtiers honoraires* : MM. A. Alibert, D. Spiers.

BOURSE DE LILLE. *Agents de change* : MM. Paquin, ✱, *syndic*, r. de la Barre, 20 ; Crouan, 1^{er} adjoint, r. d'Angleterre, 71 ; Paul Liagre, 2^e adjoint, r. du Palais, 13 ; Pajot, r. Basse, 28 ; D'Halluin-Verbiest, r. du Palais, 7 ; Denoyelle, r. de l'Hôpital-Militaire, 40. — *Agents de change honoraires* : MM. Em. Liagre, Verbiest.

BOURSE DE ROUBAIX. — *Administrateurs délégués par la Chambre de commerce* : MM. Gustave Wattinne, Eloy Duveillier.

BOURSE DE TOURCOING. *Courtiers de commerce* : MM. Emile Destombes, Ferd. Lapersonne, Ant. Roussel, Ernest Beulque, Jules Florin, Henri Lorthiois, Gustave Glorieux, Gust. Desrousseaux, Joseph Flipo, H. Grau fils, Georges Destombes, Gabriel Beulque.

AGENTS CONSULAIRES ÉTRANGERS EN RÉSIDENCE
DANS LE DÉPARTEMENT.

CAMBRAI. — *Espagne* : M. N....., *Vice-Consul*.

CAUDRY. — *États-Unis d'Amérique* : M. Dietiker, *Agent Consulaire*.

DUNKERQUE. — *Allemagne* : M. Eekmann, *Vice-Consul*; *Angleterre* : M. Taylor, *Consul*; Sigerson, W. O., *Pro-consul*; *Autriche-Hongrie* : M. Verberckmoes, *Consul*; *Belgique* : M. L. Dewulf, *Consul*; *Brésil* : M. G. Féron, †, *Consul*; *Chili* : M. F. Bayart, *Consul*; *Danemark* : M. Bonvarlet, C †, *Consul*; *Espagne* : M. Marcel Hutter, *Vice-Consul*; *États-Unis d'Amérique* : M. B. Morel, *Agent consulaire*; *Grèce* : M. G. Féron, †, *Consul*; *Italie* : M. Sigerson, W. O., *Vice-consul*; *Paraguay* : M. Henri Dewulf, *Consul*; *Pays-Bas* : M. Ed. Petyt, †, *Consul*; *Portugal* : M. Gustave Rateau, *Vice-Consul*; *République Argentine* : M. Mine, A, *Consul*; *Russie* : M. A. Detraux, *Vice-Consul*; *Suède et Norvège* : M. Ch. Collet, A, †, *Consul*; *Turquie* : M. Ed. de Clebsattel, †, *Consul*; *Uruguay* : M. Paul Collet, *Consul*, *Venezuela* : M. Ch. Collet, A, †, *Consul*.

GRAVELINES. — *Suède, Norvège et Danemark* : M. Demarle-Fétel, A, †, *Vice-Consul*.

LILLE. — *Belgique* : M. E. Vuylstèke, *Consul*, r. Colson, 5; A. Hanus, *Chancelier*, pl. de Strasbourg, 1; *Bolivie* : M. N....., *Consul*; *Brésil* : M. Jules Descamps, *Vice-Consul*, r. des Fleurs, 14; *Espagne* : M. Venot, *, O †, *Vice-Consul*, boul. de la Liberté, 39; *États-Unis d'Amérique* : M. Grégoire Dubois, *Consul*, r. Jean Le Vasseur; *Italie* : M. Eugène Déplechin, A, C †, *Vice-Consul*, r. de Douai, 96; *Pays-Bas et Luxembourg* : M. Ledieu-Dupaix, *Consul*, r. Négrier, 19; *Paraguay* : M. Gaston Pérot, *Consul*, r. de Douai, 11^{bis}; *Perse* : M. Vaillant-Herland, O †, *Vice-Consul*, pl. de Béthune, 7; *Portugal* : M. Paul Crepy, *, A, C †, *Vice-Consul*, r. des Jardins, 28; *République Argentine* : M. Henri Caulliez, *Consul*, r. du Molinel, 55; *Uruguay* : M. C. Devos, *Consul*, pl. Rihour, 11.

MAUBEUGE. — *Belgique* : M. Sépulchre, *Industriel, Consul*.

ROUBAIX. — *Belgique* : M. Allart, *, †, *Consul*; *Danemark* : M. Henri Glorieux, *Vice-Consul*; *Espagne* : M. Albert Prouvost, *Vice-Consul*; *États-Unis d'Amérique* : M. S.-H. Angell, *Consul*, M. Gaston Thiéry *Vice-Consul*.

TOURCOING. — *Belgique* : M. Louis Thaune, †, *Consul*, M. Israël-Dupont, *Chancelier*

VALENCIENNES. — *Belgique* : M. L. Piérard, †, *Consul*.

DEUXIÈME PARTIE.

DOCUMENTS STATISTIQUES.

Formation. — Position géographique. — Limites. — Superficie. — Le département du Nord, comme son nom l'indique, est le plus septentrional de la France. Il a été formé, en 1790, de la totalité ou d'une partie des pays appelés *Flandre française, Flandre flamingante, Hainaut français, Cambrésis*. L'Artois et le Vermandois lui ont donné aussi quelques petits territoires.

Il est compris entre $0^{\circ}, 13'$ de longitude occidentale et $1^{\circ}, 54'$ de longitude orientale et entre $49^{\circ}, 58'$ et $51^{\circ}, 5'$ de latitude Nord. Lille, son chef-lieu, est par $50^{\circ}, 30' 44''$ de latitude Nord et $0^{\circ}, 43' 37''$ de longitude Est; Dunkerque, par $51^{\circ}, 2' 11''$ Nord et $0^{\circ}, 2' 23''$ Est; Fourmies, par $50^{\circ}, 0' 55''$ Nord et $1^{\circ} 42' 15''$ Est; Valenciennes, par $50^{\circ}, 21' 29''$ Nord et $0^{\circ}, 32' 52''$ Est.

C'est une longue bande de terre comprise entre la Mer du Nord, la Belgique au Nord, au Nord-Est et à l'Est, les départements de l'Aisne et de la Somme au Sud, et du Pas-de-Calais à l'Ouest. Sa plus grande longueur du S. au N.-O. est de 190 kilomètres environ. Sa largeur varie entre 86 kilomètres et 6 kilomètres, à la hauteur d'Armentières.

La superficie totale du département est de 569,589 hectares; elle est inférieure à celle de 59 autres départements français.

Enfin, le pourtour mesure à peu près 650 kilomètres.

Côtes. — La Mer du Nord baigne les côtes du département sur un espace de 35 kilomètres.

Le rivage a complètement changé d'aspect depuis quelques centaines d'années. L'ancien rivage était, d'une manière générale, formé par la ligne de collines qui va d'Ardres à Watten et de Watten par Cassel à Bruges, en séparant les eaux de l'Aa et de l'Yser de celles de la Lys et de l'Escaut. Cette ligne, brisée à certains points, laissait pénétrer la mer par un détroit jusqu'à Saint-Omer, où elle formait le lac Sithiu.

Aujourd'hui, le rivage, reporté à 34 kil. plus au Nord, distance de Saint-Omer à la côte, est nettement déterminé par une ligne

presque droite offrant une bande d'estran que le flot couvre et découvre tour à tour sur une largeur de 2 à 3 kil.

La Mer du Nord, sur la côte française, offre alternativement des bancs de sable et des fosses de 10 à 20 mètres de profondeur, qui forment un véritable labyrinthe. Sous l'influence des vents et des flots d'Ouest, quelques-uns de ces bancs changent de niveau, lentement toutefois. Le plus important s'appelle le Hil's-Banck.

Du côté de la terre s'élèvent des dunes de sable d'une hauteur moyenne de 10 mètres, mais qui atteignent parfois 50 mètres. On s'est efforcé de les fixer au moyen de plantes à racines traçantes et d'arrêter ainsi leur marche désastreuse.

Les ports principaux sont Dunkerque et Gravelines.

Orographie. — Bien que le mot montagne soit fréquemment employé dans le département, il n'y a, en réalité, que des ondulations dont les plus élevées ne dépassent guère 250 mètres. Ce sont les dernières pentes du plateau de l'Ardenne sur la rive droite de la Sambre, le commencement des collines de Belgique entre la Sambre et l'Escaut, et le prolongement du versant oriental des collines de l'Artois aux sources de l'Escaut et de ses affluents et de l'Yser et de l'Aa.

1° *L'Ardenne* forme un plateau qui couvre le département de ce nom et s'étend sur une partie de la Belgique, dans le grand-duché de Luxembourg et de la Prusse Rhénane.

Les plateaux et collines qui s'étendent sur la rive droite de la Sambre sont le prolongement de l'Ardenne Occidentale.

Leur pente générale est dirigée de l'Est à l'Ouest. Le pays, varié, pittoresque, contient des bois tels que les forêts de Fourmies, de Trélon. Il diffère complètement par l'aspect du reste du département du Nord, mais s'il est moins monotone, il est aussi moins fertile et moins peuplé.

2° A la source de l'Oise, le faite de la séparation entre les eaux qui s'écoulent dans le bassin de la Seine et celles qui s'épanchent sur le versant de la Mer du Nord, après avoir couru du Sud-Est au Nord-Ouest (monts de la Meuse, Argonne, Ardenne occid.), tourne à l'Ouest et suit cette direction jusqu'aux sources de l'Escaut en séparant la Sambre de l'Oise. Ces collines forment, vers la source de l'Escaut, une sorte de nœud, le *plateau de Saint-Quentin*, d'où partent trois branches : les collines de Picardie à l'Ouest, les collines de la Belgique au Nord-Est et les collines de l'Artois au Nord-Ouest.

Nous n'avons à nous occuper que de ces deux dernières.

3° Les *collines de Belgique* séparent les vallées de l'Escaut et de la Sambre, et filent vers le Nord-Est jusqu'au confluent de cette dernière avec la Meuse à Namur; de là, jusque vers Maëstricht, point où commence la grande plaine de l'Allemagne du Nord

(Pays-Bas et Allemagne). Leur plus grande hauteur, en France, est d'à peu près 150 mètres. Ce sont des ondulations aux sommets larges et plats. Elles côtoient la Sambre par des escarpements abrupts, des pentes brusques, ravinées, tandis que, du côté de l'Escaut, elles descendent en pentes douces et allongées. En certains endroits, elles sont recouvertes de bois comme la forêt de Mormal, qui a 9,200 hectares. Leurs vallées offrent de gras pâturages et des cultures.

4° Les *Collines de l'Artois*, qui se dirigent des sources de l'Escaut, entre ce fleuve et la Somme, pour finir au cap Grisnez, n'appartiennent au département du Nord que par leur versant oriental. Ces hauteurs, dont l'altitude dépasse rarement 150 ou 200 mètres, et qui, vers la mer, n'ont que 50 mètres, ne sont, en réalité, qu'un dos de pays sans faite bien marqué. Si du côté de la Somme le relief est assez apparent, il n'en est pas de même dans le bassin de l'Escaut, où le sol n'offre que de longues plaines inclinées vers la Mer du Nord et qui ne tardent pas à se confondre avec le pays entièrement plat.

5° On trouve aussi dans le département des hauteurs isolées qu'on désigne sous le nom un peu prétentieux de monts : Tels sont les monts Cassel, des Récollets (175^m), des Cats (158^m), du Mont-Noir (130^m), de Steenvoorde, de Boeschépe, de Pévèle (107^m). Ils dominent la plaine de Flandre, et, de leurs sommets, grâce à leur isolement, on jouit d'une vue étendue sur les campagnes du département du Nord et de la Belgique.

Hydrographie. — I. FLEUVES ET RIVIÈRES, CANAUX. — Un grand nombre de cours d'eau arrosent le département du Nord. Ils appartiennent à quatre bassins, ceux de la Meuse, de l'Escaut, de l'Yser et de l'Aa, tous situés sur le versant de la Mer du Nord.

1. Le *bassin de la Meuse* ne fait partie du département que par la vallée de la *Sambre*.

La *Sambre* prend sa source au bois de Cartignies, près du Nouvion-en-Thiérache (Aisne), dans des collines d'une altitude de 200 mètres.

Après un parcours de quelques kilomètres de l'Est à l'Ouest, elle tourne brusquement vers le Nord-Ouest, un peu avant d'entrer dans le département du Nord, et suit cette direction jusqu'à la fin de son cours. Elle arrose le Nord du département de l'Aisne, pénètre dans le département du Nord à 5 ou 6 kilom. en amont du village de Catillon. Elle arrose ensuite Landrecies, Pont-sur-Sambre, Maubeuge, sort de France à une petite distance de Jumont. Elle passe à Charleroi et tombe enfin dans la Meuse, à Namur (Belgique).

La longueur de son cours est de 180 kilom. dont 126 en France.

La navigation commence à Landrecies et est facilitée par des travaux de canalisation à écluses.

D'un autre côté, la Sambre est réunie à l'Oise par le *canal de la Sambre à l'Oise*. Il a une longueur totale de 67 kilom. dont 13 dans le département du Nord.

La vallée de la Sambre, qui offre dans le Nord une pente de 20 mètres, est accidentée et pittoresque, surtout sur la rive droite où s'ouvrent de longues vallées parcourues par des rivières et riviérettes. C'est un pays de bois et de pâturages, d'une fertilité moyenne.

La rive gauche est serrée de près par des escarpements des collines de la Belgique.

La vallée de la Sambre, qui ouvre un passage entre la France et la Belgique, a été le théâtre de grands événements dans les nombreuses guerres de la France avec l'Europe, particulièrement pendant les guerres de la succession d'Espagne (1701-1713) et les campagnes de la Révolution (1793-94).

La Sambre n'a aucun *affluent* important sur la rive gauche. Sur la droite elle reçoit :

1° La *Riviérette* ;

2° La *Petite Helpe* ou *Helpe Mineure*, qui sort des étangs de Trélon, passe à Fourmies, tombe dans la Sambre à 5 kilom. en aval de Landrecies, près de Maroilles, après un cours de 42 kilom. et par une pente de 20 mètres ;

3° L'*Helpe Majeure* ou *Grande Helpe*, qui a sa source en Belgique, au nord du bois de Trélon, près de la commune d'Eppe-Sauvage, passe à Avesnes et se perd dans la Sambre, à 12 kilom. au-dessous de Landrecies, près de Sassegny ; sa longueur est de 54 kilom. avec 50 mètres de pente ;

4° La *Solre*, dont la source est près d'Aibes, baigne Solre-le-Château, laisse à gauche le plateau de Wattignies et rejoint la Sambre en face du village d'Assevent.

Toutes ces rivières coulent dans un pays accidenté en suivant une direction parallèle et orientée dans le sens de l'Ouest et du Nord-Ouest.

II. Le *bassin de l'Escaut* est limité par les collines de Belgique, de l'Artois et les ondulations qui le séparent des bassins de l'Yser et de l'Aa.

L'*Escaut* prend sa source au pied du mont Saint-Martin, près du Catelet (Aisne), à 4 kilomètres au-dessous du mont Commescaut, d'où il sortait il y a près de deux siècles. Il longe un instant le département de l'Aisne et entre dans le Nord en amont d'Honnecourt. Il traverse le département du Nord en passant par Marcoing, par Cambrai, où il forme plusieurs bras, par Iwuy, Bouchain, Louches, Denain, Valenciennes, Condé. Il entre en Belgique un

peu au-dessous du confluent de la Scarpe et des villages de Mortagne et de Maulde, et arrose Tournai, Gand, Anvers. Ses deux embouchures, le Hond ou Escaut occidental et l'Escaut oriental appartiennent à la Hollande.

L'Escaut, après avoir coulé à peu près dans la direction du Nord, forme, à partir de Condé jusqu'à Audenarde, un coude très ouvert. Arrivé à Gand, il change brusquement de direction et s'infléchit vers l'Est Nord-Est jusqu'à Anvers, où il reprend sa direction primitive.

La source de l'Escaut est située à 90^m d'altitude; sa pente dans le Nord est de 69^m. Son cours est de 350 kilom. dont 100 kilom. environ en France. Sa largeur est de 20 mètres à Condé et de 500 à Anvers.

La vallée de l'Escaut est légèrement inclinée vers la Belgique et la mer. Elle est surtout formée de plaines basses, marécageuses et fertiles, où abondent les cultures, les herbages et où l'on trouve quelques bois, surtout au N.-O. de Valenciennes, où s'étend la forêt de Saint-Amand (3,274 hectares).

L'Escaut est l'artère fluviale la plus importante du département du Nord. Il est canalisé à partir de Cambrai et sert au transport des produits de l'agriculture, des métaux, de la houille. Le mouvement de la navigation y est considérable. Les premiers travaux de canalisation datent du XVIII^e siècle (1750-1788) et ont été notablement perfectionnés depuis cette époque.

Il se détache de l'Escaut :

1^o Le canal de Saint-Quentin qui va de Cambrai à Chauny. Sa longueur dans le Nord est de 26,049 mètres ;

2^o Le canal de Condé à Mons, 25,280 mètres, dont 5,058 dans le Nord ;

3^o Un autre canal projeté doit mettre en communication l'Escaut et la Meuse par les vallées de la Selle et de la Sambre.

Affluents de l'Escaut, à gauche :

1^o La Sensée prend sa source à Eaucourt (Pas-de-Calais), entre dans le Nord à l'Ecluse, passe à Arleux et finit à Bouchain, après un cours de 50 kilom.

Elle alimente un canal de 25 kilom. qui, partant d'Estrun-sur-l'Escaut, va à Courchelettes, sur la Scarpe.

2^o La Scarpe sort par plusieurs sources des collines de l'Artois, dans le Pas-de-Calais, où elle passe à Arras, entre dans le Nord à Courchelettes, traverse Douai, Marchiennes, Saint-Amand et se jette dans l'Escaut, à Mortagne. Sa longueur dans le département du Nord est de 43,058 mètres ; mais tout son cours depuis sa source n'a pas moins de 112 kilom. Elle est large au plus de 24 mètres. Elle est navigable depuis Arras pendant 75 kilom.,

grâce à dix-huit écluses. Sa vallée, qui a dans le Nord 15 mètres de pente, est marécageuse entre Douai et Saint-Amand, couverte de bois entre Marchiennes et Saint-Amand.

3° La Lys naît à Lysbourg (Pas-de-Calais), dans les collines de l'Artois, passe à Aire et Saint-Venant, sépare le département du Nord du Pas-de-Calais, depuis Thiennes jusqu'à Erquinghem, arrose Merville, Estaires, Armentières, sert de frontière entre la France et la Belgique jusqu'à Menin, et continue son cours en Belgique par Courtrai jusqu'à Gand, où elle unit ses eaux à celles de l'Escaut. Son cours est de 205 kilom., dont une centaine en France. Depuis Aire jusqu'à Menin, on compte 72 kilomètres. Sa plus grande largeur est de 35 mètres. Ses eaux sont abondantes et comme les berges sont peu élevées, elles envahissent les campagnes voisines. Le bassin de la Lys n'a pas de ceinture bien marquée, si ce n'est au Nord, où les collines de Cassel le séparent de celui de l'Yser. Partout ailleurs le pays est plat, humide, formé de sable et de marnes, très fertile. A son entrée dans le Nord, la Lys côtoie la forêt de Nieppe, partout ailleurs, ce sont des champs admirablement cultivés et des plantations.

La Lys reçoit à droite :

1° La Lawe. Cette rivière, qui vient du Pas-de-Calais, où elle arrose Lillers, n'a qu'une partie de son cours (2,300 mètres) dans le Nord. Elle tombe dans la Lys en face de La Gorgue ;

2° La Deûle, originaire du Pas-de-Calais (à Carency), où elle est appelée Souchez et où elle baigne la ville de Lens, entre dans le Nord près de Bauvin, passe à Haubourdin, à Lille, à Quesnoy-sur-Deûle et rejoint la Lys vers Deûlémont.

C'est vers la fin du XVII^e siècle qu'on entreprit les travaux de canalisation qui devaient faire de la Deûle une voie de navigation des plus importantes. On partit de la Scarpe, près de Douai, qu'on dériva sur la Deûle, et on désigna sous le nom de canal de la Deûle la nouvelle ligne de navigation. La Haute-Deûle s'étend du Fort de Scarpe, près Douai, à l'écluse Saint-André, à Lille. Sa longueur est de 15,158 mètres dans le Pas-de-Calais et de 30,547 dans le Nord. La Basse-Deûle, de Lille à Deûlémont, a 16,714 mètres. On donne le nom de Moyenne-Deûle à la partie qui, à Lille, sépare la ville de la citadelle. La navigation y est extrêmement active et consiste en transports de houilles, bois, métaux, grains, pierres, etc.

La Deûle reçoit la Marque à Marquette. Cette rivière a 40 kilomètres de cours et sert de décharge à plusieurs marais. Elle est canalisée depuis Wasquehal. Elle passe à Bouvines et à Marcq-Barœul.

La Lys reçoit à gauche :

La Bourre, qui est canalisée depuis le canal de Préaven jusqu'à

son confluent dans la Lys à Merville, sur une longueur de 7,370 mètres ;

2° La Becque (ruisseau) de Vieux-Berquin, qui prend naissance à Strazeele et finit près de Merville ;

3° La Metterenbeck, qui a sa source au Mont des Cats et se jette dans la Lys au-dessus du pont d'Estaires ;

4° Le ruisseau de Steenwerck, becque dont les sources sont au Mont de Boeschève et au Mont-Noir. Il tombe dans la Lys au-dessous de Sully (Pas-de-Calais) ;

5° La becque de Nieppe part du Mont de Lille pour finir à Erquinghem.

Il se détache de la Lys des canaux importants :

1° Le canal de Neuffosé, entrepris par Bauduin de Lille au XI^e siècle dans un but de défense, fut repris par Vauban et achevé de 1750 à 1774. Il a une pente totale de 16 mètres. Il réunit la Lys à l'Aa, d'Aire à Saint-Omer. A Arques (Pas-de-Calais), on remarque l'écluse-ascenseur des Fontinettes, gigantesque travail destiné à supprimer l'obstacle que cinq écluses consécutives opposaient à la rapidité de la navigation.

2° Le canal de la Nieppe, dérivation de la Lys, se joint au canal d'Hazebrouck auprès de la Motte au Bois ; sa longueur est de 9,126 mètres ;

3° Le canal d'Aire à La Bassée appartient au Pas-de-Calais jusqu'à La Bassée, au département du Nord de cette localité à Bayvin sur la Deûle ; sa longueur totale est de 41,145 mètres, mais il n'a que 4,530 mètres dans le Nord.

Affluents de l'Escaut à droite :

1° Le torrent d'Esnes prend sa source à Bertry et passe à Esnes ;

2° L'Erelin sort des bois d'Iwuy et se jette dans l'Escaut à la hauteur du Camp de César ;

3° La Selle prend sa source à Moulin (Aisne), entre dans le Nord par Saint-Souplet, passe au Cateau, à Solesmes, à Haspres et Douchy et se perd dans l'Escaut à Denain. Son cours est de 45 kilomètres. La pente de la vallée est de 55 mètres.

La Selle reçoit le Basuyau, petite rivière qui doit son origine à des sources jaillissantes dans l'arrondissement de Cambrai. Les deux cours d'eau se réunissent au-dessous du premier moulin de Montay ;

4° L'Écaillon sort d'un étang à l'entrée de la forêt de Mormal, côtoie au Sud la colline du Quesnoy et se réunit à l'Escaut près du village de Thiant, en amont de Valenciennes. Son cours est de 30 kilomètres ;

5° La Rhônelle (30 kilom.) vient aussi de la forêt de Mormal, passe au Nord du Quesnoy et tombe dans l'Escaut à Valenciennes ;

6° La Hayne, rivière presque entièrement belge puisqu'elle n'a que 4 kilom. en France, se perd dans l'Escaut à Condé.

Elle y reçoit l'Hogneau grossi de l'Aunelle.

L'Hogneau (26 kilom.) coule sur une pente de 55 mètres, depuis La Longueville, en laissant sur sa gauche Bavai, jusqu'à Gussignies. Il pénètre en Belgique, où il passe à Baisieux, rentre dans le département du Nord au-dessus de Crespin.

III. *Les petits bassins de l'Yser et de l'Aa.* — L'Yser prend sa source au territoire de Rubrouck, arrose la Flandre flamande, entre en Belgique en amont de Rousbrugge, mêle ses eaux à celles de l'Yperlé et tombe dans la mer au-dessous de Nieupoort, après un cours de 50 kilomètres, dont 18 en France. Il reçoit un certain nombre de ruisseaux sur la rive droite : la Peene-beck, qui passe à Wormhout, la Sale-beck, l'Ey-beck qui passe à Steenvoorde, et en Belgique, la Viète-beck (Poperinghe), dont la source est dans le département du Nord, et l'Yperlé (Ypres).

L'Aa prend naissance dans le Pas-de-Calais au-dessus du village de Bourth, entre dans le Nord à Saint-Momelin, sert de limite entre ce département et le Pas-de-Calais et se jette dans le port de Gravelines. Sa longueur est de 80 kilomètres, 25 kilomètres pour le Nord. Elle est canalisée à partir de Saint-Omer (32 kilom.) depuis plusieurs siècles. La navigation y est très active.

De l'Aa se détache le canal de la Haute-Colme. Il est formé par une dérivation de la rivière, se sépare de celle-ci à Watten et se dirige sur Bergues, où il verse ses eaux dans le canal de Bergues. Il s'étend sur 24,660 mètres.

A Bergues, il se continue par le canal de la Basse-Colme qui se prolonge jusqu'à Furnes, en Belgique.

Sa longueur, depuis la Belgique jusqu'au sas de Bergues, est de 11,366 mètres.

La becque d'Hondschoote, qui en est un embranchement, a une longueur de 2,146 mètres.

Le canal de Bourbourg est une autre dérivation de l'Aa. Il commence à l'écluse du Guindal, au-dessous du village de Saint-Nicolas et se dirige sur Bourbourg et Dunkerque, où il débouche dans le bassin du port par l'écluse de l'arrière-port. Sa longueur est de 20,929 mètres. Il sert à la fois à la navigation, au dessèchement et à l'irrigation. Il date de 1670.

La plaine de l'Yser et de l'Aa est basse, unie, humide, formée de tourbières et d'alluvions, presque sous l'eau, sillonnée de canaux d'écoulement, d'aspect monotone, mais fertile et riche.

II. **ÉTANGS ET MARAIS. — MOERES ET WAETERINGUES. — DESSÈCHEMENTS.** — Il y a dans le département du Nord un assez grand

nombre d'étangs. La plupart se trouvent dans l'arrondissement d'Avesnes ; quelques-uns dans ceux de Lille et de Cambrai.

Les parties marécageuses abondent. Il faut citer les Moères, grande et petite ; les terres qui longent les canaux de Bergues à Dunkerque, de Furnes et de la Colme ; les environs de Watten ; le Clair-Marais, entre Cassel, Hazebrouk et Saint-Omer, de 58 hectares 1/2 ; les marais de la Marque dont une grande partie est en eaux ; les marais de la vallée de la Scarpe, de la rive gauche de la Sensée et de la rive droite de l'Escaut, de Cambrai à Condé ; quelques vallées du bassin de la Sambre.

Les Moères sont d'anciens marais vastes, profonds et malsains, situées à 3 mètres au-dessous des terres environnantes. Elles sont les restes d'une lagune marine. La petite Moère occupe une superficie de 176 hectares, la grande Moère de 3,102 hectares dont 1,910 appartiennent à la France et 1.192 à la Belgique.

Les principaux canaux qui déversent les eaux des Moères dans le port de Dunkerque sont le canal des Moères (10,000^m) et celui de la Cunette (2,300^m).

Les Waeteringues (rigoles d'eau) forment le système de dessèchement des terres basses du bassin de l'Aa et de ses dérivations. Elles consistent en canaux, digues, écluses, au moyen desquels on rejette à la mer les eaux surabondantes ; on empêche les eaux salées de pénétrer dans les terres au moment de la marée haute, et on retient les eaux douces pour les irrigations quand sévit la sécheresse.

Le pays à Waeteringues se compose de toute la lisière de l'arrondissement de Dunkerque dans une longueur d'environ 3 myriam. sur 1 myriam. 8 kilom. de largeur ; sa surface est de 38,881 hectares. On a percé des canaux sur un développement de 51 myriamètres.

Les Associations syndicales de dessèchement sont au nombre de 17 et embrassent une superficie de 60,441 hectares.

Climat. — Le climat variant suivant les latitudes, l'altitude, le voisinage de la mer et les vents dominants, on peut dire que le climat du Nord appartient à deux climats, le climat maritime et le climat continental ; et, si l'on se place au point de vue des divisions établies pour le climat de la France, qu'il est vosgien sur la rive droite de la Sambre et séquanien partout ailleurs.

Le climat vosgien se distingue par des extrêmes de froid et de chaud. La température moyenne est de 9°,6. La température moyenne de l'hiver ne dépasse pas 1°, celle de l'été est de 18° ou 19°. Le thermomètre descend jusqu'à —23° et le nombre des jours de gelée est de 70. Les vents dominants sont ceux du Sud-Ouest et du Nord-Est. Enfin, les pluies sont fréquentes, surtout en

automne et au printemps; le nombre de jours de pluie est de 137; la couche annuelle de pluie est de 669 millimètres.

Tout cela s'applique en grande partie à l'arrondissement d'Avesnes.

Le climat séquanien est adouci par l'influence de la mer et de ses courants. La température moyenne est de 10°,9; celle de l'hiver est de 3°,95, celle de l'été de 17°,6. Les extrêmes de température atteignent en hiver — 23° et en été + 38°. On y compte environ 50 jours de gelée; les pluies, qui ont lieu surtout en automne, au printemps et en été, produisent une couche d'eau de 548 millim. en moyenne. Les vents qui soufflent le plus souvent viennent du Sud-Ouest; le Nord-Est s'y fait fréquemment sentir.

Mais le département, qui est à l'extrémité septentrionale de ce climat, subit les conséquences de sa situation. Aussi offre-t-il quelques particularités. A Dunkerque, la température moyenne de l'année est de 10°; à Lille, elle est de 9°,7. La hauteur de la couche annuelle d'eau est de 310 millim. à Dunkerque et de 572 millim. à Lille. Le nombre de jours de pluie à Lille est d'environ 160. A Avesnes, la couche de pluie varie entre 600 et 800 millim., et il pleut moins souvent que dans la région des plaines, où la pluie est moins abondante et mieux répartie.

D'une façon générale, on peut dire que le climat du département du Nord est humide et tempéré. Il y a des années où la gelée se fait à peine sentir. Par contre, des hivers, comme celui de 1879-80, ont été très rigoureux; le thermomètre est descendu à — 25° et même à — 30°.

Division du Territoire. — Le département se compose de 666 communes, réparties en sept arrondissements, dont les chefs-lieux sont : Avesnes, Cambrai, Douai, Dunkerque, Hazebrouck, Lille et Valenciennes.

Les tableaux statistiques de ces communes par ordre alphabétique, par canton et par arrondissement, sont portés aux pages 101 et suivantes.

Parmi les 666 communes du département, on compte 60 villes ayant plus de 5.000 âmes ou portant depuis longtemps la qualification de ville. Ces villes sont désignées ci-après dans l'ordre de leur importance :

LILLE. Chef-lieu du département; quartier-général du 1^{er} corps d'armée et de la 1^{re} division militaire; siège d'une académie universitaire et d'un tribunal de première instance; place forte, avec citadelle; Facultés de l'État : droit, médecine et pharmacie, sciences, lettres; Facultés libres : théologie, droit, médecine, sciences, lettres; institut industriel; école supérieure de commerce; ville d'industrie et de commerce. — Distance de Paris : 236 kilomètres. — Population : 201,211 habitants.

ROUBAIX. Chef-lieu de trois cantons, ville ouverte, à 11 kil. de Lille; ville de grande industrie.— Population : 114,917 habitants.

TOURCOING. Chef-lieu de trois cantons, ville ouverte, à 14 kil. de Lille; ville de grande industrie.— Population : 65,477 habitants.

DUNKERQUE. Chef-lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance; place fortifiée et port de mer; ville de commerce.— Distance de Lille, 80 kil.— Population : 39,498 habitants.

DOUAI. Chef-lieu de sous-préfecture, siège de la cour d'appel; ancienne place fortifiée déclassée en exécution de la loi du 27 mai 1889.— Distance de Lille, 33 kil.— Population : 29,909 habitants.

VALENCIENNES. Chef-lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance; ancienne place fortifiée avec citadelle déclassée en exécution de la loi du 27 mai 1889.— Distance de Lille, 50 kil.— Population : 28,700 habitants.

ARMENTIÈRES. Chef-lieu de canton, ville ouverte, industrielle, à 16 kil. de Lille.— Population : 28,638 habitants.

CAMBRAI. Chef-lieu d'archevêché, de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance, ancienne place forte avec citadelle déclassée en exécution de la loi du 27 mai 1889.— Distance de Lille : 59 kil.— Population : 24,122 habitants.

WATTRELOS. Ville ouverte, à 15 kil. de Lille.— Population : 19,770 habitants.

MAUBEUGE. Chef-lieu de canton, place fortifiée avec camp retranché, à 87 kil. de Lille.— Population : 18,863 habitants.

DENAIN. Chef-lieu de canton; ville ouverte, à 47 kil. de Lille.— Population : 18,258 habitants.

FOURMIES. Ville ouverte, à 108 kil. de Lille.— Population : 15,895 habitants.

HALLUIN. Ville ouverte, à 17 kil. de Lille.— Population : 14,841 habitants.

BAILLEUL. Chef-lieu de deux cantons; ville ouverte, à 29 kil. de Lille.— Population : 13,276 habitants.

CROIX. Ville ouverte, à 8 kil. de Lille.— Population : 12,438 habitants.

SAINT-AMAND. Chef-lieu de deux cantons, à 38 kil. de Lille, ville ouverte.— Population : 12,043 habitants.

HAZEBROUCK. Chef-lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance; ville ouverte, à 45 kil. de Lille.— Population : 11,672 habitants.

ANZIN. Ville ouverte, à 49 kil. de Lille.— Population : 11,538 habitants.

LE CATEAU. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 80 kil. de Lille. — Population : 10,544 habitants.

HAUTMONT. Ville ouverte, à 85 kil. de Lille. — Population : 10,238 habitants.

MARCO-EN-BARCEUL. Ville ouverte, à 5 kil. de Lille. — Population : 9,752 habitants.

LA MADELEINE. Ville ouverte, à 2 kil. de Lille. — Population : 9,689 habitants.

CAUDRY. Ville ouverte, à 72 kil. de Lille. — Population : 8,045 habitants.

LOOS. Ville ouverte, à 5 kil. de Lille. — Population : 7,924 hab.

MERVILLE. Ville ouverte ; chef-lieu de canton, à 36 kil. de Lille. — Population : 7,573 habitants.

HOUPLINES. Ville ouverte, à 16 kil. de Lille. — Population : 7,499 habitants.

HAUBOURDIN. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 7 kil. de Lille. — Population : 7,457 habitants.

ROSENDAEL. Ville ouverte, à 82 kil. de Lille. — Population : 7,432 habitants.

COMINES. Ville ouverte, à 48 kil. de Lille. — Population : 7,422 habitants.

VIEUX-CONDÉ. Ville ouverte, à 48 kil. de Lille. — Population : 6,977 habitants.

ANICHE. Ville ouverte, à 44 kil. de Lille. — Population : 6,765 habitants.

ESTAIRC. Ville ouverte, à 30 kilomètres de Lille. — Population : 6,745 habitants.

RONCQ. Ville ouverte, à 14 kil. de Lille. — Population : 6,734 habitants.

SIN. Ville ouverte, à 35 kil. de Lille. — Population : 6,502 habitants.

AVESNES. Chef-lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance, ville ouverte, à 92 kil. de Lille. — Population : 6,495 habitants.

WIGNEHIES. Ville ouverte, à 107 kil. de Lille. — Population : 6,463 habitants.

RAISMES. Ville ouverte, à 44 kil. de Lille. — Population : 6,436 habitants.

FRESNES. Ville ouverte, à 50 kil. de Lille. — Population : 6,369 habitants.

SAINT-POL-SUR-MER. Ville ouverte, à 79 kil. de Lille. — Population : 6,312 habitants.

SOLESMES. Chef-lieu de canton, à 69 kil. de Lille. — Population : 6,241 habitants.

SECLIN. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 11 kil. de Lille. — Population : 6,141 habitants.

SOMAIN. Ville ouverte, à 39 kil. de Lille. — Population : 6,043 habitants.

GRAVELINES. Chef-lieu de canton; place fortifiée et port de mer, à 87 kil. de Lille. — Population : 5,952 habitants.

BERGUES. Chef-lieu de canton, à 72 kil. de Lille; place fortifiée. — Population : 5,380 habitants.

QUESNOY-SUR-DEÛLE. Chef-lieu de canton, à 11 kil. de Lille. — Population : 5,328 habitants.

NIEPPE. Ville ouverte, à 20 kil. de Lille. — Population : 5,253 habitants.

CONDÉ-SUR-L'ESCAUT. Chef-lieu de canton, place fortifiée, à 51 kil. de Lille. — Population : 4,772 habitants.

CASSEL. Chef-lieu de canton; ville ouverte, à 51 kil. de Lille. — Population : 3,931 habitants.

LA GORGUE. Ville ouverte, à 29 kil. de Lille. — Population : 3,929 habitants.

ORCHIES. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 25 kil. de Lille. — Population : 3,918 habitants.

LA BASSÉE. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 24 kil. de Lille. — Population : 3,907 habitants.

LANDRECIÉS. Chef-lieu de canton, ancienne place fortifiée déclassée en exécution de la loi du 27 mai 1889, à 80 kil. de Lille. — Population : 3,867 habitants.

LE QUESNOY. Chef-lieu de deux cantons, place fortifiée, à 65 kil. de Lille. — Population : 3,844 habitants.

HONDSCHOOTE. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 78 kil. de Lille. — Population : 3,447 habitants.

MARCHIENNES. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 31 kil. de Lille. — Population : 3,258 habitants.

BOURBOURG. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 80 kil. de Lille. — Population : 2,468 habitants.

LANNOY. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 13 kil. de Lille. — Population : 1,945 habitants.

BAVAI. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 72 kil. de Lille. — Population : 1,854 habitants.

BOUCHAIN. Chef-lieu de canton, ancienne place fortifiée déclassée en exécution de la loi du 27 mai 1889, à 50 kil. de Lille. — Population : 1,405 habitants.

MORTAGNE. Ville ouverte, à 38 kil. de Lille. — Population : 1,173 habitants.

État des divers sols du Département.

Pays de montagnes	»
— de collines	158,087hect.
— de plaines et de vallons	411,302
	<hr/>
	569,389
	<hr/>
Sol riche de terreau	77,000hect.
Pays de bruyères ou de landes	7,800
Sol de craie ou calcaire	84,136
— de gravier	1,550
— pierreux	55,600
— sablonneux	28,600
— argileux	280,422
— limoneux ou marécageux	34,281
	<hr/>
	569,389
	<hr/>

Le territoire du département se divise, par nature de propriété, comme suit :

Terres à labour	361,075hect.
Prés	95,833
Bois	35,827
Vergers, pépinières et jardins	16,355
Oseraies, aulnaies, saussaies	109
Étangs, abreuvoirs, mares et canaux d'irrigation	1,096
Landes, pâtis, bruyères	7,568
Canaux de navigation	361
Cultures diverses	3,731
Superficies des propriétés bâties	4,652
Routes, chemins, places publiques, rues, etc	15,832
Rivières, lacs, ruisseaux	3,084
Forêts domaniales, terrains improductifs appartenant à l'État	23,257
Cimetières, églises, presbytères, bâtiments publics	609
	<hr/>
	569,389
	<hr/>

BUDGET DÉPARTEMENTAL.

EXERCICE 1895. — BUDGET RECTIFICATIF.

RECETTES ORDINAIRES.

CHAPITRE V. — SUBVENTIONS POUR LES DÉPENSES
DU BUDGET ORDINAIRE.

Art. 12.	Subventions des communes pour les routes départementales
— 43.	Subvention de la Compagnie d'Anzin et de la commune de Caudry pour le casernement de la gendarmerie ..
— 14.	Subvention de la ville de Dunkerque pour la construction de l'hôtel de la Sous-Préfecture
	Articles non modifiés
	Total du chapitre V.

		RECETTES	
		primitives.	définitives.
			40.465 »
			70.350 »
			30.000 »
		524.850 »	524.850 »
		524.850 »	635.665 »
CHAPITRE VI. — RESSOURCES ÉVENTUELLES DU SERVICE VICINAL.			
1° Chemins de grande communication.			
Art. 1 ^{er} .	Subventions de l'Etat	4 600 »	3 080 »
— 2.	Contingents et offres des communes	229.749 »	233.634 »
— 3.	Subventions industrielles	28.511 »	28.866 »
2° Chemins d'intérêt commun.			
— 4.	Subvention de l'Etat	34.456 49	35.373 49
— 5.	Contingents et offres des communes	888.452 »	937.468 50
— 6.	Subventions industrielles	30.899 »	32.178 »
	Articles non modifiés	66.405 »	66.405 »
	Total du chapitre VI	1279.442 49	1338.004 99
	Rappel du chapitre V	524.850 »	635.665 »
	Chapitres non modifiés	4064.524 29	4064.524 29
	Total des recettes ordinaires	5868.816 48	6038.493 98

RECETTES EXTRAORDINAIRES.

CHAPITRE XI. — EMPRUNTS.

§ 3. — Emprunt autorisé par délibérations du Conseil général en date des 29 août 1894 et 24 avril 1895.

Art. 4 ^{er} .	— Somme à réaliser pendant l'exercice 1895	450.000 »	625 000 »
	SS non modifiés	814.435 51	814.435 51
	Total du Chapitre XI	1264.435 51	1439.435 51

CHAPITRE XV. — RECETTES ACCIDENTELLES.

Art. 4 ^{er} .	— Indemnités pour dommages causés par l'incendie. . .		3.560 90
	Total du chapitre XV		3.560 90
	Rappel du chapitre XI	1264.435 51	1439.435 51
	Chapitres non modifiés	3065.243 25	3065.243 25
	Total des recettes extraordinaires ..	4329.648 76	4508.209 66

BUDGET ORDINAIRE.

DÉPENSES.

CHAPITRE 1^{er}. — DÉPENSES OBLIGATOIRES.
(Loi du 40 août 1874; art. 60 et 61).

	CRÉDITS	
	primitifs.	définitifs.
Art. 44. Mobilier de la Sous-Préfecture d'Avesnes. Acquisition et réparation.....	500 »	2 300 »
— 42. Mobilier de la Sous-Préfecture de Cambrai. Acquisition et réparation.....	590 »	4.290 »
— 43. Mobilier de la Sous-Préfecture de Douai. Acquisition et réparation.....	4.390 »	2.250 »
— 45. Mobilier de la Sous-Préfecture d'Hazebrouck. Acquisition et réparation.....	500 »	2.408 »
— 16. Mobilier de la Sous-Préfecture de Valenciennes. Acquisition et réparation.....	590 »	4.277 »
— 22. Mobilier de l'école normale d'instituteurs. Acquisition et réparation.....	6.845 »	7.848 60
— 23. Mobilier de l'école normale d'institutrices. Acquisition et réparation.....	3.900 »	5.220 »
— 79. Maison d'arrêt de Cambrai. Grosses réparations.....	300 »	457 »
— 80. Id. de Douai. Id.	3.000 »	3.800 »
— 84. Achat de meubles pour le Tribunal de Douai.....	»	582 60
— 85. Id. la Salle d'assises de Douai.....	»	700 »
— 86. Id. le Tribunal civil de Cambrai.....	»	833 20
— 87. Id. id. d'Avesnes.....	»	2.300 »
— 88. Id. id. de Valenciennes.....	»	575 »
— 89. Id. id. de commerce de Valenciennes.....	»	30 50
— 90. Maison d'arrêt d'Avesnes. Grosses réparations.....	»	850 »
— 91. Id. de Lille. Réparations et aménagements.....	»	9.758 70
— 92. Id. de Valenciennes. Grosses réparations.....	»	974 07
— 93. Id. de Dunkerque. — Installation d'une sonnerie électrique.....	»	442 54
— 94. Maison d'arrêt de Valenciennes. — Réparation des dégâts causés par une trombe de grêle.....	»	714 47
— 95. Service des épizooties. — Dettes de 1893 et 1894.....	»	1.309 50
— 52. Loyer des casernes de gendarmerie.....	66.000 »	70.500 »
Articles non modifiés.....	201.063 30	201.063 30
Total du Chapitre 4 ^{er}	284.678 30	317.181 48
CHAPITRE II. — PROPRIÉTÉS DÉPARTEMENTALES IMMOBILIÈRES.		
<i>Travaux, Acquisitions, Echanges, etc.</i>		
— 43. Ecole normale d'instituteurs. Grosses réparations.....	4.200 »	5.500 »
— 14. Id. d'institutrices. Id.	4.300 »	2.484 65
— 46. Sous-Préfecture de Douai. Id.	4.800 »	2.700 »
— 32. Id. de Cambrai. Id.	»	1.200 »
— 57. Id. de Valenciennes. Id.	»	650 »
— 17. Salle d'assises de Douai. Réparations.....	4.500 »	2.950 »
— 28. Tribunal civil de Douai. Id.	750 »	2.450 »
— 22. Id. d'Hazebrouck. Construction.....	39.877 51	65.247 »
— 33. Tribunal de commerce de Lille. Installation du téléphone.....	»	200 »
<i>A reporter</i>	49.427 51	82.084 65

CHAPITRE II (Suite).

		CRÉDITS	
		primitifs.	définitifs.
	<i>Report</i>	49.427 54	82.081 65
Art. 34.	Tribunal civil de Valenciennes. Réparations et installation du téléphone pour rattachement du Cabinet du Procureur de la République avec les Commissaires de police.	"	4.607 42
— 35.	Tribunal de commerce de Valenciennes. Réparations.....	"	1.434 74
— 36.	Tribunal civil d'Avesnes Id.	"	4.050 "
— 24.	Bâtiment des archives départementales. Grosses réparations	930 35	6.737 45
— 37.	Caserne de gendarmerie de Bouchain. Réparations.....	"	282 "
— 38.	Id. de Clary. Id.	"	780 "
— 39.	Id. de Dunkerque. Id.	"	230 "
— 40.	Id. de Flers-Dorignies. Id.	"	4.500 "
— 30.	Id. de Lille. Id.	2.445 "	11.414 62
— 41.	Id. de Maubeuge. Id.	"	2.000 "
— 42.	Id. de Pont-à-Marcq. Id.	"	723 60
— 43.	Id. de Roubaix. Id.	"	1.359 "
— 44.	Id. de Tourcoing. Id.	"	3.454 70
— 45.	Id. de Valenciennes Id.	"	909 28
— 28.	Id. d'Iwuy. Id.	687 37	887 37
— 46.	Id. de Maubeuge. Construction d'un logement pour l'officier	"	11.766 54
— 47.	Sous-Préfecture de Valenciennes.—Réparation des dégâts causés par une trombe de grêle.	"	467 39
— 48.	Tribunal civil de Valenciennes. Id.	"	602 40
— 49.	Tribunal de commerce de Valenciennes. Id.	"	74 57
— 50.	Gendarmerie de Valenciennes. Id.	"	254 50
— 51.	Id. de Bouchain. Id.	"	444 75
— 52.	Menues réparations aux bâtiments départementaux de dégâts causés par une trombe de grêle.....	"	50 "
— 53.	Construction des casernes de gendarmerie.....	"	70.350 "
— 54.	Sous-Préfecture de Valenciennes. Bassin du jardin : réparations.	"	300 "
— 55.	Caserne de gendarmerie de Lannoy. Travaux urgents...	"	2.849 65
— 56.	Construction d'un hôtel de Sous-Préfecture à Dunkerque et frais de concours.....	"	31.200 "
— 58.	Caserne de gendarmerie de Lannoy. — Achat de mitoyenneté.....	"	237 60
	Articles non modifiés.....	83.445 93	83.445 93
	Total du Chapitre II.....	436.306 46	319.925 83
CHAPITRE III. — ROUTES DÉPARTEMENTALES.			
§ 2. — Construction. — Grosses Réparations, etc.			
Art. 4.	Route départementale N° 9. — Élargissement au territoire d'Hazebronn ; acquisition d'immeubles.....	2.740 43	24.040 43
— 8.	Route départementale N° 16. — Plantation au territoire de La Gorgue.....	"	2.000 "
— 9.	Route départementale N° 9. — Travaux divers. Reste à payer de 1894.....	"	4 50
	Articles non modifiés.....	44.052 28	44.052 28
	Total du § 2	46.792 74	40.097 21
	§ 1 ^{er} non modifié.....	371.300 "	371.300 "
	Total du Chapitre III.....	388.092 74	411.397 21

CHAPITRE IV. — CHEMINS VICINAUX.

Travaux d'entretien de divers chemins de grande communication	180.044 44	222.844 44
Travaux d'entretien de divers chemins d'intérêt commun	170.906 94	231.544 39
Articles non modifiés	2387.201 15	2387.201 15
Total du Chapitre IV.....	2738.149 53	2844.586 98

CHAPITRE XII.

ENCOURAGEMENTS A L'AGRICULTURE, AU COMMERCE
ET A L'INDUSTRIE.

Art. 37. Entretien d'élèves dans l'école d'agriculture de Wagnonville. Bourses.....	"	4.683 30
— 38. Ecole d'agriculture de Wagnonville. Indemnité à payer pour reprises des terres.....	"	9.048 44
— 39. Bourses commerciales de voyage et de séjour à l'étranger. Articles non modifiés.....	"	2.000 ..
	140.393 49	140.393 49
Total du Chapitre XII.....	140.393 49	153.425 43

CHAPITRE XVI. — DÉPENSES DIVERSES.

Art. 5. Secours à d'anciens employés ou à leurs veuves.....	7.850 "	8.050 "
— 8. Indemnités aux employés de la Préfecture pour les travaux du Conseil général.....	9.550 "	11.200 "
— 27. Carte départementale au 1/400.000 ; révision des feuilles de Lille et de Cambrai et révision de la carte au 1/200.000.....	3.600 "	7.500 "
— 28. Prison cellulaire. — Frais d'études, de concours et dépenses diverses.....	"	4.000 "
— 30. Indemnité de logement à l'officier de gendarmerie de Maubeuge.....	"	600 "
Articles non modifiés.....	245.861 88	245.861 88
Total du chapitre XVI.....	236.861 88	247.211 88

CHAPITRE XVII.

DÉPENSES FACULTATIVES AFFÉRENTES AUX EXERCICES ANTERIEURS.

Art. 8. Aliénés indigents. Dépenses de 1894.....	"	21.243 78
— 9. Service des épidémies en 1894.....	"	968 "
— 10. Enfants assistés. Dépenses arriérées.....	"	1.927 19
— 14. Fonds commun des amendes de police correctionnelle. Restitution d'avances faites en 1892 et 1893.....	"	22.579 94
— 12. Concours régional de Lille. Dépenses arriérées.....	"	112 "
Articles non modifiés.....	43.345 76	43.345 76
Total du Chapitre XVII.....	43.345 76	60.146 64
Rappel du Chapitre I ^{er}	284.678 30	317.484 48
— II.....	136.306 46	319.925 83
— III.....	388.092 74	444.397 24
— IV.....	2738.149 53	2844.586 98
— XII.....	140.393 49	153.425 43
— XVI.....	236.861 88	247.211 88
Chapitres non modifiés.....	1685.404 39	1685.404 39
Total des dépenses ordinaires.....	5623.472 22	6035.949 54

CRÉDITS

primitifs. | définitifs.

CHAPITRE XIX (Suite).

§ 2. — Loi du 29 juillet 1893.

Emprunt départemental de 2.595.000 fr. contracté pour la restauration des routes départementales et des chemins de grande communication et d'intérêt commun.

	CRÉDITS	
	primitifs.	définitifs.
Art. 68. Route départementale N° 2. Reconstruction du pont du Chat	»	5.500 »
— 69. Chemin de grande communication N° 46. Elargissement de chaussée à Villers-Outréau	»	4.493 »
— 70. Chemin de grande communication N° 70. Construction en pavage et rechargement à Trith-St-Léger	»	7.964 »
— 43. Chemin d'intérêt commun N° 45. Allongement d'un pont sur le Décours	4.165 »	5.965 »
— 45. Chemin d'intérêt commun N° 20. Elargissement de chaussée	24.468 05	24.668 05
— 20. Chemin d'intérêt commun N° 38. Pavage de zones	4.250 »	5.430 »
— 71. Chemin d'intérêt commun N° 55. Elargissement de chaussée	»	4.469 »
— 34. Chemin d'intérêt commun N° 100. Substitution d'un pavage à l'empierrement	19.428 »	22.928 »
— 72. Chemin d'intérêt commun N° 151. Elargissement de chaussée	»	2.500 »
— 45. Chemin d'intérêt commun N° 172. Réparation	9.980 »	40.760 »
— 73. Chemin d'intérêt commun N° 194. Restauration de chaussée	»	3.445 »
— 74. Chemin d'intérêt commun N° 206. Substitution d'un pavage à l'empierrement	»	2.800 »
— 75. Chemin d'intérêt commun N° 231. Travaux divers	»	4.423 84
— 76. Chemin d'intérêt commun N° 232. Id.	»	4.430 »
— 25. Chemin d'intérêt commun N° 74. Restauration de chaussée.	4.080 »	»
Articles non modifiés	402.214 75	402.214 75
Total du § 2	465.585 80	498.787 64

§ 3. — Délibération des 29 août 1894 et 24 avril 1895.

Emprunt départemental de 625.000 fr. contracté pour la transformation des casernes de gendarmerie et la création de nouvelles casernes.

Art. 4 ^{er} . Construction de nouvelles casernes et transformation des casernes existantes	450.000 »	625.000 »
Total du § 3	450.000 »	625.000 »
Rappel du § 1 ^{er}	302.880 »	307.560 »
Rappel du § 2	465.585 80	498.787 64
§§ non modifiés	450 76	450 76
Total du Chapitre XIX	1218.946 56	1431.798 37

CHAPITRE XX.

DÉPENSES IMPUTABLES SUR LES PRODUITS ÉVENTUELS EXTRAORDINAIRES

Art. 14. École normale d'institutrices de Douai. Réparation des dégâts causés par un incendie	»	3.229 13
— 12. Construction d'un Hôtel de sous-préfecture à Dunkerque.	»	3.820 69
Articles non modifiés	448.020 07	448.020 07
Total du chapitre XX	448.020 07	425.069 89
Rappel du chapitre XVIII	2742.394 24	2816.039 24
Rappel du chapitre XIX	1218.946 56	1431.798 37
Total des dépenses extraordinaires	4079.327 87	4402.907 50

BALANCE.

	BUDGET ordinaire.	BUDGET extraordin.	TOTAL.
Recettes	6.038.493 98	4.508.209 66	10.546.403 64
Dépenses	6.035.949 54	4.402.907 50	10.438.857 04
Excédent de recettes	2.244 44	405.302 46	407.546 60

EXERCICE 1896. — BUDGET PRIMITIF.

RECETTES PAR CHAPITRES.

BUDGET ORDINAIRE.

Chapitre 4 ^{er} .	Centimes additionnels ordinaires.....	3.426.087 48
— 2.	Revenus et produits des propriétés départementales.....	53.446 »
— 3.	Produit des expéditions d'anciennes pièces ou d'actes de la Préfect. déposés aux Archives.....	20 »
— 4.	Produit des droits concédés au département..	42.000 »
— 5.	Subventions pour les dépenses du budget ordinaire	4.187.996 »
— 6.	Ressources éventuelles du service vicinal....	4.224.514 10
— 7.	Ressources éventuelles du service des chemins de fer d'intérêt local et des tramways départementaux.....	24.594 64
— 8.	Remboursements d'avances.....	51.705 83
— 9.	Reliquat disponible de l'exercice antérieur sur les recettes du budget ordinaire.....	»
	Total des recettes ordinaires.....	5.980.033 75

BUDGET EXTRAORDINAIRE.

Chapitre 10.	Centimes additionnels extraordinaires.....	2.295.512 94
— 41.	Emprunts.....	750.555 »
— 42.	Produit des biens aliénés... ..	4.000 »
— 43.	Dons et legs.....	» »
— 44.	Remboursement des capitaux exigibles et des rentes rachetées.....	423.539 25
— 45.	Recettes accidentelles	100 »
— 46.	Reliquat disponible de l'exercice antérieur sur les produits éventuels extraordinaires autres que les emprunts.....	» »
	Total des produits éventuels extraordinaires autres que les emprunts	424.639 25
	Total des recettes extraordinaires.....	3.170.707 49
	Rappel des recettes ordinaires	5.980.033 75
	Total général des recettes.....	9.440.740 94

DÉPENSES PAR CHAPITRES.

BUDGET ORDINAIRE.

Chapitre 4.	Dépenses obligatoires.....	278.790 »
— 2.	Propriétés départementales immobilières	57.000 »
— 3.	Routes départementales	381.300 »
— 4.	Chemins vicinaux.....	2.452.395 40
— 5.	Chemins de fer d'intérêt local et tramways départementaux.....	24.594 64
	<i>A reporter.....</i>	3.494.079 74

	<i>Report</i>	3.494.079 74
Chapitre 6. — Enfants assistés, maltraités ou moralement abandonnés.....		370.000 "
— 7. — Aliénés.....		644.000 "
— 8. — Assistance et hygiène publiques.....		965.962 "
— 9. — Cultes.....		»
— 10. — Archives départementales.....		17.850
— 11. — Encouragements aux lettres, aux sciences et aux arts.....		74.650 "
— 12. — Encouragements à l'agriculture, au commerce et à l'industrie.....		179.579 32
— 13. — Subventions aux communes.....		81.500 "
— 14. — Instruction publique.....		203.270 "
— 15. — Cadastre.....		»
— 16. — Dépenses diverses.....		229.009 53
— 17. — Dépenses facultatives des exercices antérieurs.....		10.000 "
Total des dépenses du budget ordinaire.....		<u>5.969.900 59</u>

BUDGET EXTRAORDINAIRE.

Chapitre 48. — Dépenses imputables sur le produit des centimes extraordinaires.....		2.288.828 46
— 49. — Dépenses imputables sur fonds d'emprunts..		750.270 "
— 20. — Dépenses imputables sur les produits éventuels extraordinaires.....		423.539 25
Total des dépenses du budget extraordinaire.....		<u>3.462.637 41</u>
Rappel des dépenses du budget ordinaire.....		<u>5.969.900 59</u>
Total général des dépenses.....		<u>9.432.538 "</u>

BUDGET ORDINAIRE.

DÉPENSES.

CHAPITRE 1^{er}. — DÉPENSES OBLIGATOIRES.*Hôtels de Préfecture et de Sous-Préfectures.*

Art. 4 ^{er} . Entretien des bâtiments de l'hôtel et des bureaux de la préfecture.....		22,000 "
— 2 à 5. Entretien des hôtels et des bureaux de sous-préfectures : arrondissement d'Avesnes, 450 fr.; de Cambrai, 700 fr.; de Douai, 480 fr.; de Valenciennes, 700 fr.		2,330 "
— 6 et 7. Loyer de l'hôtel et des bureaux de la sous-préfecture : de Dunkerque, 7,000 fr.; d'Hazebrouck, 2,800 fr.		9,800 "
— 8 et 9. Réparations locatives aux bâtiments des sous-préfectures : de Dunkerque, 300 fr.; d'Hazebrouck, 250 fr.		550 "

Mobilier des Hôtels de Préfecture et de Sous-Préfectures.

— 10. Préfecture. — Entretien.....		9,000 "
— 11 à 16. Sous-préfectures. — Entretien. — Avesnes, 500 fr. — Cambrai, 590 fr. — Douai, 590 fr. — Dunkerque, 590 fr. — Hazebrouck, 500 fr. — Valenciennes, 590 fr.....		3,360 "
— 17. Frais de bureau de l'inspecteur d'Académie.....		4,200 "
— 18. Fourniture des imprimés à l'usage des délégations cantonales et de l'Administration académique.....		500 "
— 19. Indemnité aux inspecteurs primaires.....		3,000 "

CHAPITRE 1^{er} (suite).

Art. 20. Entretien des bâtiments de l'École normale d'instituteurs de Douai	4,320	•
— 21. Entretien des bâtiments de l'École normale d'institutrices de Douai.	4,400	•
— 22. Mobilier de l'École normale d'instituteurs. — Entretien .	2,745	•
— 23. Mobilier de l'École normale d'institutrices. — Entretien .	4,800	•
<i>Casernement de la Gendarmerie.</i>		
— 24 à 51. Entretien des casernes appartenant au département et situées dans les villes ou communes ci-après : Avesnes, 300 fr. ; Bailleul, 270 fr. ; Berlaimont, 450 fr. ; Bouchain, 450 fr. ; Cambrai, 400 fr. ; Carnières, 400 fr. ; Cassel, 200 fr. ; Clary, 400 fr. ; Douai, 400 fr. ; Dunkerque, 400 fr. ; Flers Dorignies, 450 fr. ; Gravelines, 250 fr. ; Hazebrouck, 300 fr. ; Iwuy, 200 fr. ; Jeumont, 450 fr. ; Landrecies, 450 fr. ; Lannoy, 200 fr. ; Le Quesnoy, 450 fr. ; Lille, 3,000 fr. ; Masnières, 300 fr. ; Maubeuge, 200 fr. ; Orchies, 480 fr. ; Pont-à-Marcq, 450 fr. ; Rosendaël, 250 fr. ; Roubaix, 400 fr. ; Solesmes, 200 fr. ; Tourcoing, 250 fr. ; Valenciennes, 600 fr.	9,550	•
— 52. Loyer des casernes au nombre de 34.	68,035	•
— 53. Eclairage des casernes, remplacement des drapeaux placés sur ces bâtiments, assurances des risques locaux, dépenses diverses et imprévues.	3,965	•
— 54. Indemnité de literie aux militaires admis dans la gendarmerie. — (Décret du 48 février 1863 : circulaire du 4 avril 1875).	2,380	•
<i>Cour d'Assises, Tribunaux et Justices de Paix.</i>		
55 à 61. Entretien des bâtiments occupés par les tribunaux, savoir : Tribunal de Lille, 4,500 fr. ; d'Avesnes, 250 fr. ; de Cambrai, 400 fr. ; de Dunkerque, 4,000 fr. ; de Douai, 700 fr. ; de Valenciennes, 440 fr. ; de commerce de Valenciennes, 280 fr.	4,270	•
— 62. Entretien du mobilier de la cour d'assises et des tribunaux (non compris le greffe et ses accessoires)	2,400	•
— 63. Menues dépenses de la cour d'assises et des tribunaux .	37,543	•
— 64. Menues dépenses des justices de paix	9,400	•
65 à 71. Entretien des prisons départementales : Lille, 2,000 fr. ; Douai, 4,000 fr. ; Avesnes, 500 fr. ; Cambrai, 600 fr. ; Dunkerque, 500 fr. ; Hazebrouck, 400 fr. ; Valenciennes, 500 fr.	5,500	•
— 72. Dépenses d'assistance médicale gratuite des indigents ayant le domicile de secours départemental.	45,000	•
— 73. Subventions aux communes pour l'assistance médicale gratuite dans les conditions fixées par l'article 28 de la loi du 45 juillet 1893. (Crédit imputable sur la subvention de l'État inscrite en recette au chapitre 5)	49,840	•
— 74. Service des épizooties. (Loi du 24 juillet 1881)	33,000	•
— 75. Dépenses des comités de conciliation et d'arbitrage (loi du 27 décembre 1892, art. 43)	4,000	•
<i>Frais d'impressions.</i>		
76 et 77. Frais d'impression et de publication des listes pour les élections consulaires, 3,500 fr. — Frais d'impression des cadres pour la formation des listes électorales et des listes du jury, 5,000 fr.	8,500	•
Total du chapitre 1^{er}	278,790	•

CHAPITRE II. — PROPRIÉTÉS DÉPARTEMENTALES IMMOBILIÈRES.

Travaux, acquisitions, échanges, etc.

Art. 1 ^{er} .	Entretien du bâtiment des archives	4,000
2.	Traitement des architectes du département	8,450 "
3.	Assurance des bâtiments départementaux contre l'incendie (Circulaire du 5 mai 1852)	5,000 "
4.	Contributions dues pour les propriétés du Département..	2,050 "
5.	Chauffage et éclairage des bâtiments (corps de garde de la Préfecture)	600 "
6.	Service des eaux. (Abonnement)	3,000 "
7.	Service téléphonique des bâtiments départementaux. — Entretien et abonnement en 1896	4,500 "
8.	Frais d'illumination et de décoration des édifices, les jours de fêtes publiques	5,000 "
— 9.	Gages et indemnités des concierges de la Préfecture et des garçons de bureaux	9,500 "
40.	Gages des gardiens des palais de justice	4,400 "
41.	Caserne de gendarmerie de Clary. — Acquisition. — 17 ^e annuité.	4,800 "
42.	Eclairage et chauffage des bureaux de la Préfecture	45,000 "
	Total du chapitre II	57,000 "

CHAPITRE III. — ROUTES DÉPARTEMENTALES.

§ 1^{er}. — *Entretien.*

Art 4 ^{er}	Route N ^o 1, de Lille à Valenciennes	44,400 "
2.	— 2, de Lille à Ypres	46,700 "
3.	— 3, de Douai à Tournai	7,200 "
4.	— 4, de Cambrai à Tournai	44,900 "
5.	— 5, d'Avesnes à Philippeville	44,200 "
6.	— 6, de Landrecies à Chimay	32,000 "
7.	— 7, de Condé à Mons	6,400 "
8.	— 8, de Condé à Saint-Amand	7,600 "
9.	— 9, de Lille à Saint-Omer	34,700 "
10.	— 10, de Valenciennes à Bohain	28,400 "
11.	— 11, de Cambrai à Guise	43,500 "
12.	— 12, d'Avesnes au Quesnoy	45,800 "
13.	— 13, de Maubeuge à Maroilles	45,300 "
14.	— 14, de Lille à la frontière belge	24,300 "
15.	— 15, de Dunkerque à Furnes	9,400 "
16.	— 16, d'Estaires à Lens	3,700 "
17.	— 17, de Morbecque à Aire	4,800 "
18.	— 18, de Béthune à Armentières	4,000 "
19.	— 19, de Roubaix à Tournai et à Saint-Amand	28,700 "
20.	— 20, de Cassel à la frontière belge	6,700 "
21.	— 21, de Bergues à Saint-Momelin	42,800 "
22.	— 22, de Lille à Tourcoing	8,200 "
23.	— 23, de Cambrai à Malplaquet	45,600 "
24.	— 24, d'Hélesmes à la pyramide de Denain	5,900 "
25.	— 25, Ceinture de Maubeuge	2,400 "
26.	— 26, Ceinture de Cambrai	3,000 "

§ 2. — *Grosses réparations.*

Art. 1 ^{er}	Réserve pour travaux imprévus	7,000 "
— 2.	Dépenses diverses ; confection de plans d'alignements	3,000 "
	Total du chapitre III	384,300 "

CHAPITRE IV.

Art. 1 à 51. Subventions pour l'entretien des chemins de grande communication	653,404	10
— 52 à 201. Subvent. pour l'entret. des chem. d'intérêt commun de l'ancien et du nouveau réseaux	1,682,494	»
— 202. Subventions aux communes pour les travaux des chemins vicinaux ordinaires	40,000	»
— 203. Réserve pour travaux imprévus	40,000	»
— 204. Traitement des agents voyers.....	62,300	(*)
— 205. Dépenses diverses, timbres des mandats, etc....	3,500	»
— 206. Subvention pour l'établissement de plans d'alignement des chemins de grande communication et d'intérêt commun.....	9,500	»
— 207. Secours aux anciens cantonniers réformés ou aux veuves ou aux enfants mineurs des cantonniers décédés.....	10,000	»
— 208. Impressions et frais de bureau.....	9,500	»
— 209. Entretien du matériel, location d'abris pour les rouleaux compresseurs et tonneaux d'arrosage.....	2,000	»
Total du chapitre IV	<u>2,452,395</u>	<u>10</u>

CHAPITRE V. — CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT LOCAL
ET TRAMWAYS DÉPARTEMENTAUX.

Art. 1 ^{er} Chemin de fer de Bapaume à Marcoing	547	70
— 2. id. de Denain au Catelet	2,503	10
— 3. id. de Bergues à Hazebrouck avec embranchement sur Hondschoote.....	2,050	»
— 4. Chemin de fer de Maubeuge à Villers-sire-Nicole.....	625	»
— 5. Id. Betrechies à Hon.....	475	»
— 6. Groupe du Sud.....	3,875	»
— 7. Chemin de fer de Pont-à-Marcq à Pont-de-la-Deûle	4,450	»
— 8. C ^{ie} des Tramways du département du Nord. Réseau de Lille.....	3,404	84
— 9. C ^{ie} des Tramways de Roubaix-Tourcoing	4,447	50
— 10. Tramway de Cambrai à Catillon.....	4,729	42
— 11. id. de Fourmies à Wignehies.....	436	44
— 12. Société des chemins de fer économiques du Nord: tramways de la ville de Valenciennes et embranchements divers.....	2,949	75
— 13. Société des chemins de fer économiques du Nord: tramway d'Armentières à Halluin.....	4,325	»
— 14. Tramway de St-Amand à Hellemmes.....	4,600	»
— 15. Tramway de Saint-Pol-sur-Mer à Dunkerque.....	176	25
Total du chapitre V	<u>24,594</u>	<u>64</u>

CHAPITRE VI. — ENFANTS ASSISTÉS ET ENFANTS
MORALEMENT ABANDONNÉS.

Art. 1 ^{er} Dépenses des enfants assistés et des enfants maltraités ou moralement abandonnés.....	370,000	»
Total du chapitre VI	<u>370,000</u>	<u>»</u>

(*) Le complément de crédit de 262.200 fr. est inscrit au budget extraordinaire, chap. XVIII.

CHAPITRE VII. — ALIÉNÉS.

Art. 4 ^{er} Dépense pour un nombre moyen de 4,630 aliénés, frais de transport, etc.	644,000 *
Total du chapitre VII	644,000 *

CHAPITRE VIII. — ASSISTANCE ET HYGIÈNE PUBLIQUES.

Art. 1 ^{er} Subventions à des Sociétés de charité maternelle.	1,000 "
— 2. Protection des enfants du 4 ^{er} âge. (Loi du 23 décembre 1874)	60,000 "
— 3. Entretien de sourds-muets et aveugles dans les institutions spéciales, à Lille et à Ronchin (Circulaire du 2 juin 1834)	59,000 *
— 4. Secours de route et frais de transport pour les voyageurs indigents (Circulaires du 19 septembre 1890 et du 28 janvier 1891)	6,000 "
— 5. Traitement maritime des enfants rachitiques ou scrofuloux au Sanatorium de St-Pol-sur-Mer	30,000 "
— 6. Secours d'extrême urgence	6,000 "
— 7. Service de la vaccination	6,000 "
— 8. Dépenses d'assistance médicale gratuite des indigents ayant le domicile de secours communal	637,656 (*)
— 9. Dépenses d'assistance médicale gratuite des indigents n'ayant ni le domicile de secours communal ni le domicile de secours départemental	10,000 "
— 10. Secours pour le traitement des malades indigents	4,000 *
— 11. Assistance des vieillards et incurables à domicile (Circulaire du 4 ^{er} août 1888)	85,000 (**)
— 12. Dépôt de mendicité de Montreuil-sous-Laon. — Entretien de mendiants du Nord	6,000 "
— 13. Dépôt de mendicité, maison de refuge, de secours ou hospice départemental, établi à Lille, pour les filles repenties. — Subvention du département pour contribuer aux dépenses ordinaires	3,000 "
— 14. Société de sauvetage des naufragés.	4,000 "
— 15. Subvention à l'œuvre de protection pour les engagés volontaires et autres militaires élevés dans des maisons d'éducation correctionnelle	500 "
— 16. Subvention aux sociétés de secours mutuels. (Décret du 26 mars 1852)	22,500 "
— 17. Bureaux d'assistance judiciaire (Loi du 22 janvier 1854)	840 "
— 18. Dépenses du Conseil de salubrité	44,900 "
— 19. Mesures contre les épidémies	3,000 "
— 20. Subvention à la Société générale pour le patronage des libérés	400 "
— 21. Subvention à la Société de patronage des libérés adultes des arrondissements de Valenciennes et de Douai	400 "
— 22. Subvention à la Société de patronage des jeunes libérés.	4,500 "
— 23. Allocation destinée à venir en aide aux incendiés nécessiteux	2,000 "
— 24. Secours en faveur des familles des marins pêcheurs morts ou présumés périés à la pêche de la morue	500 "
— 25. Secours en faveur de la caisse des familles de marins de Gravelines, morts ou présumés périés à la pêche de la morue ou du poisson frais	200 "

(*) Dépense correspondante aux recettes des communes et des bureaux de bienfaisance.

(**) Le complément du crédit de 120.000 fr. est inscrit au budget extraordinaire, chap. XVIII

CHAPITRE VIII (suite).

Art. 26. Secours en faveur de la caisse des marins de Dunkerque qui vont à la pêche du poisson frais.....	500	»
— 27. Subvention à la Société des Sauveteurs du Nord.....	600	»
— 28. Subvention à la Société de secours aux blessés des armées de terre et de mer.....	450	»
— 29. Subvention à l'office vaccinogène.....	6,000	»
— 30. Subvention à l'Association des Dames françaises.....	400	»
— 31. Legs Génin. Arrrages à distribuer en 1895.....	416	»
— 32. Subvention à la Société d'Assurances mutuelles contre les pertes du matériel de pêche des marins de Dunkerque.....	400	»
Total du chapitre VIII.....	965,962	»

CHAPITRE IX. — CULTES.

Néant.

CHAPITRE X. — ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Art. 1 ^{er} . Appointements du conservateur et des employés auxiliaires.....	44,350	»
— 2. Dépouillement extraordinaire des archives, etc.....	4,700	»
— 3. Publication de l'inventaire (Circulaire du 12 août 1861).....	4,300	»
— 4. Inspection des archives communales.....	300	»
Total du chapitre X.....	47,850	»

CHAPITRE XI — ENCOURAGEMENTS AUX LETTRES, AUX SCIENCES ET AUX ARTS.

Art. 1 ^{er} . Achat et reliure d'ouvrages d'administration pour la préfecture et les sous-préfectures.....	3,000	»
— 2. Subvention à la Commission historique de Lille.....	4,500	»
— 3. Subvention à l'école des maîtres mineurs de Douai.....	4,000	»
— 4. Id. aux élèves de l'école nationale des beaux-arts.....	9,000	»
— 5. Id. aux élèves du conservatoire national de musique et de déclamation.....	3,000	»
— 6. Entretien d'élèves à l'école centrale des arts et manufactures.....	4,000	»
— 7. Entretien d'élèves à l'école des arts et métiers de Châlons et frais de concours.....	2,850	»
— 8. Service des observations météorologiques.....	4,500	»
— 9. Élèves sages-femmes envoyées à la Faculté de Lille pour y suivre les cours d'accouchement.....	6,000	»
— 10. Cours d'accouchement et traitement du professeur. (Circulaire du 5 mars 1829).....	4,500	»
— 11. Subv. à la société des sciences, lettres et arts de Lille.....	4,500	»
— 12. Id. id. des sciences, des lettres et des arts de Douai.....	500	»
— 13. Id. id. de Valenciennes.....	500	»
— 14. Id. id. d'émulation de Cambrai.....	500	»
— 15. Id. id. d'émulation de Roubaix.....	500	»
— 16. Id. id. Dunkerquoise des sciences et arts.....	500	»
— 17. Id. id. artistique de Roubaix-Tourcoing.....	500	»
— 18. Id. id. géologique du Nord.....	500	»
— 19. Id. id. de géographie du Nord de la France.....	500	»
— 20. Subv. id. centrale de médecine.....	800	»
— 21. Id. à l'institut industriel du Nord. Bourses.....	29,200	»
— 22. Allocation aux élèves boursiers en récompense de leurs envois, et frais de concours pour les bourses.....	4,800	»

CHAPITRE XI (suite).

Art. 23. Propagation de la langue française à l'étranger et dans les Colonies. — Subvention à l'association nationale	100 »
— 24. Subvention à la société de géographie de Lille	300 »
— 25. Ecole d'horlogerie de Cluses	800 »
Total du chapitre XI	74,650 »

CHAPITRE XII. — ENCOURAGEMENTS A L'AGRICULTURE ET A L'INDUSTRIE

Art. 4 ^{er} Dépenses des Chambres consultatives d'agriculture (Décret du 25 mars 1852)	4,700 »
— 2. Subvention à la Société d'agriculture du Nord (concours d'animaux reproducteurs de la race bovine)	8,500 »
— 3. Id. à la Société régionale d'horticulture du Nord de la France	500 »
— 4. Id. au Cercle horticole du Nord	500 »
— 5. Id. à la Société d'horticulture de Douai	500 »
— 6. Id. à l'Union agricole du canton de Condé	300 »
— 7. Id. à la Société d'horticulture de Valenciennes	500 »
— 8. Id. au Cercle horticole de Roubaix	500 »
— 9. Id. pour l'amélioration de la culture de la betterave	3,000 »
— 10. Supplément de traitement et frais de tournées du professeur départemental d'agriculture (loi du 16 Juin 1879 et décret du 9 Juin 1880)	4,500 »
— 11. Champs d'expériences agricoles	4,000 »
— 12. Ecole pratique d'agriculture de Wagnonville (Loi du 30 juillet 1875)	74,784 82
— 13. Entretien d'élèves à l'école pratique d'agriculture de Wagnonville	3,037 50
— 14. Station agronomique de Lille	3,000 »
— 15. Subvention aux comices agricoles	21,250 »
— 16. Dépenses diverses pour les concours	4,600 »
— 17. Culture du lin. — Subvention à titre d'encouragement	4,000 »
— 18. Subvention en faveur des courses de chevaux (société hippique)	5,000 »
— 19. Primes pour l'élève des chevaux. (Concours départementaux)	49,400 »
— 20. Concours agricoles et hippiques	4,710 »
— 21. Entretien d'élèves à l'École supérieure de commerce de Lille	2,400 »
— 22. Bourses commerciales de voyage et de séjour à l'étranger	2,000 »
— 23. Encouragement aux artistes vétérinaires	300 »
— 24. Entretien d'élèves aux écoles vétérinaires d'Alfort, de Lyon ou de Toulouse	3,000 »
— 25. Primes pour la destruction des animaux nuisibles	4,000 »
— 26. Subside au Sporting Dunkerquois (Club des régates Dunkerquoises)	300 »
— 27. Entretien d'élèves à l'école d'horticulture de Versailles	1,000 »
— 28. Subvention au herd-book flamand	300 »
— 29. Subvention à la Société d'horticulture d'Armentières	500 »
— 30. Subvention à la Société d'agriculture du canton de Maubenge	500 »
— 31. Société des courses de Loon-Plage. — Subvention	200 »

CHAPITRE XII (suite).

Art. 32. Stations d'étalons de Sin-le-Noble et de Cysoing. — Subvention.....	4,100	»
— 33. Ecole nationale des industries agricoles de Douai. — Bourses.....	4,000	»
— 34. Subvention à la Société d'apiculture d'Avesnes.....	500	»
— 35. Subvention à la Société des aviculteurs.....	150	»
— 36. Gratifications aux gardes-champêtres.....	1,800	»
— 37. Subvention à la Société horticole d'Haubourdi.....	100	»
— 38. Subvention au cercle horticole de Rosendaël.....	100	»
— 39. École pratique d'agriculture de Wagnonville. Enseignement horticole.....	2,500	»
— 40. Allocation aux professeurs d'agriculture d'arrondissements.....	1,500	»
— 41. Subventions aux nouvelles sociétés agricoles.....	4,350	»
Total du chapitre XII	479,579	32

CHAPITRE XIII. — SUBVENTIONS AUX COMMUNES.

Art. 1 ^{er} Établissement de pompes à incendie. (Circulaire du 20 août 1835).....	3,000	»
— 2. Subventions pour le service des secours et pensions aux sapeurs-pompiers. (Loi du 5 avril 1851).....	4,000	»
— 3. Subventions pour le traitement des malades et incurables indigents des communes privées d'établissements hospitaliers. (Loi du 7 août 1851).....	6,000	»
— 4. Subventions pour les écoles secondaires de médecine et de pharmacie.....	44,500	»
— 5. Subventions pour la révision et le renouvellement du cadastre. (Loi du 7 août 1850).....	40,000	»
— 6. Subventions pour acquisitions, travaux et réparations d'églises, de mairies ou autres édifices communaux, autres que les écoles primaires.....	20,000	»
Total du chapitre XIII	84,500	»

CHAPITRE XIV. — INSTRUCTION PUBLIQUE.

Enseignement supérieur.

Art. 1 ^{er} Subvention à la Faculté de Droit de Lille.....	500	»
— 2. d ^o des Lettres de Lille.....	500	»
— 3. d ^o de médecine et de pharmacie de Lille. — Pensions d'élèves.....	4,000	»
— 4. Subvention à la Faculté de médecine et de pharmacie de Lille. — Prix de thèse du doctorat....	150	»
— 5. Indemnité au Secrétaire de l'Académie.....	500	»
— 6. Faculté des Lettres de Lille. — Cours de littératures picarde et wallonne.....	2,000	»

Enseignement secondaire.

— 7. Entretien de bourses dans les collèges et lycées du département.....	50,000	»
---	--------	---

Enseignement primaire.

— 8. Subvention aux communes pour acquisition, construction et réparation de maisons d'école et autres dépenses scolaires.....	24,000	»
--	--------	---

CHAPITRE XIV (suite).

Art. 9. Concession de cartes géographiques aux écoles.....	4,500 "
— 10. Entretien de bourses à l'école professionnelle d'Armenitières.....	4,500 "
— 11. Encouragements et récompenses aux instituteurs qui se sont le plus distingués.....	4,500 "
— 12. Encouragement spécial à l'enseignement des travaux à l'aiguille, 8 prix de 40 francs aux institutrices.....	320 "
— 13. Secours aux anciens instituteurs ou parents d'instituteurs dans le besoin (à la disposition du Préfet).....	40,000 "
— 14. Subvention aux élèves des écoles normales pour achat de trousseaux.....	5,000 "
— 15. Indemnités de déplacements et secours aux instituteurs et institutrices qui se trouvent dans le besoin.....	10,000 "
— 16. Traitements et indemnités des employés de la division de l'Instruction publique.....	30,800 "
— 17. Supplément de traitement à l'Inspecteur d'académie, directeur de l'Enseignement primaire et frais de tournées.....	4,200 "
— 18. Indemnité départementale aux Inspecteurs primaires. Complément de l'indemnité obligatoire portée au chapitre 1 ^{er} , alloué à titre facultatif.....	8,200 "
— 19. Supplément facultatif de traitement aux fonctionnaires des écoles normales.....	8,200 "
— 20. Traitement de l'Inspectrice des travaux à l'aiguille dans les écoles publiques.....	2,500 "
— 21. Traitement et frais de déplacements des suppléants instituteurs et institutrices.....	4,600 "
— 22. Frais d'examen du certificat d'études primaires.....	7,500 "
— 23. Fournitures et imprimés divers pour le service de l'Instruction primaire.....	3,000 "
— 24. Dépenses du Conseil départemental.....	4,000 "
— 25. Ecoles normales. Abonnements aux journaux scolaires et à d'autres publications.....	4,000 "
— 26. Allocations aux instituteurs adjoints les moins rétribués et réunissant les conditions posées par le Conseil général dans sa délibération du 28 avril 1892.....	43,000 "
— 27. Bourses en faveur des instituteurs pour frais de séjour à l'étranger en vue de l'étude pratique des langues vivantes.....	4,500 "
— 28. Dépenses imprévues.....	500 "
— 29. Frais de publication du Bulletin départemental de l'Instruction publique.....	2,800 "
Total du chapitre XIV.....	203,270 "

CHAPITRE XV. — CADASTRE

Néant (*).

CHAPITRE XVI — DÉPENSES DIVERSES.

Art. 1 ^{er} Indemnités de logement aux aumôniers des prisons et des dépôts de sûreté.....	4,800 "
— 2. Indemnité de logement au capitaine de gendarmerie de Douai.....	4,000 "

(*) Le crédit de 40,000 fr. est inscrit au chapitre XIII, art. 5.

CHAPITRE XVI (Suite).

Art. 3. Avances pour travaux d'intérêt public à la charge des particuliers. (Circulaire du 6 août 1857).....		25,000	°
— 4. Impressions :			
Frais d'impression du procès-verbal des délibérations du conseil général, des rapports de la commission départementale et du Préfet.....	20,000	°	} 26,700 °
Frais d'impression des budgets et des comptes départementaux et formules diverses de comptabilité.....	1,675	°	
Frais d'impression des procès-verbaux des délibérations des Conseils d'arrondissement et des rapports des Sous-Préfets..	700	°	
Frais d'impression des cartes d'électeurs..	4,000	°	
Impressions diverses. — (Travaux d'intérêt départemental, etc.).....	325	°	
— 5. Secours à d'anciens employés ou à leurs familles savoir :		7,850	°
La veuve Renard, dont le mari était agent voyer.....	300	°	
La veuve Corman, dont le mari était employé à la Préfecture.....	300	°	
La dame Soudant, veuve d'un ancien agent voyer principal.....	400	°	
La veuve Bonnelle, concierge aux archives	200	°	
M. Bernard, inspecteur des enfants assistés en retraite.....	4,000	°	
Mme Dagaller, veuve d'un ancien agent voyer principal.....	300	°	
M. Cocquillier, ancien chef de bureau adjoint de la Préfecture.....	300	°	
Mme veuve Delgrange, dont le mari était employé à la Sous-Préfecture de Valenciennes.....	250	°	
M. Foucault, ancien chef de division à la Préfecture.....	1,200	°	
M. Ridez, père d'un agent voyer décédé.	300	°	
La dame Druetz, veuve d'un chef de division de la Préfecture.....	500	°	
M. Coplo, ancien agent voyer.....	300	°	
La veuve Delcambre, dont le mari était employé à la préfecture.....	300	°	
La veuve Tembremande, dont le mari était commis au service vicinal.....	300	°	
M. Arnold, ancien inspecteur du travail des enfants dans les manufactures...	1,000	°	
La dame Vincent, veuve d'un chef de division.....	500	°	
— 6. Subvention à la Caisse de retraites départementale....		53,173	°
— 7. Subvention au fonds d'abonnement de la Préfecture et des Sous-Préfectures à titre de complément de traitement.....		63,750	°
— 8. Indemnités aux employés de la Préfecture pour travaux du Conseil général.....		40,050	°

CHAPITRE XVI (suite).

Art. 9. Gratifications pour belles actions.....	1,400	•
— 10. Subventions aux sociétés de gymnastique.....	1,000	•
— 11. Subventions aux sociétés de tir.....	1,700	•
— 12. Avance au Trésor des droits et taxes à rembourser par les porteurs d'obligations départementales (Dépense d'ordre correspondant à une recette prévue au chapitre VIII).....	4,405	83
— 13. Dépenses de la commission départementale.....	3,000	•
— 14. Etablissement thermal de Saint-Amand. Traitement du médecin inspecteur.....	800	•
— 15. Menues dépenses du Conseil de préfecture.....	2,400	•
— 16. Frais de conservation et de garde des pierres lithographiques de la carte départementale au 1/40,000.....	335	95
— 17. Frais de division de cotes de contributions directes entre propriétaires et fermiers.....	6,500	•
— 18. Canal du Grand-Bruille. Redevance à la ville de Valenciennes.....	94	75
— 19. Indemnités aux officiers et maîtres de port et aux gardiens de fanaux du port de Dunkerque. (Dépense couverte par une subvention de la Chambre de Commerce de Dunkerque).....	10,200	•
— 20. Subvention pour le transport des détenus de la prison aux palais de justice de Dunkerque et de Douai.....	1,050	•
— 21. Subvention à l'Association régionale des gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais.....	300	•
— 22. Subvention à la Société aérostatique du Nord.....	200	•
— 23. Commission départementale des Bâtiments Civils. — Jetons de présence et dépenses diverses.....	600	•
— 24. Subvention à l'école de sténographie de Lille.....	400	•
— 25. Réserve pour dépenses imprévues (Loi du 10 août 1874, article 63, § 3).....	6,000	•
Total du chapitre XVI.....	229,009	53

CHAPITRE XVII. — DÉPENSES FACULTATIVES DES EXERCICES ANTÉRIEURS.

Art. 1 ^{er} . Réserve pour paiement de dettes des exercices antérieurs afférentes aux enfants assistés et du 4 ^{er} âge, voyageurs indigents, etc.	40,000	•
Total du chapitre XVII.....	40,000	•

BUDGET EXTRAORDINAIRE.

DÉPENSES.

CHAPITRE XVIII. — DÉPENSES IMPUTABLES SUR LE PRODUIT DE CENTIMES EXTRAORDINAIRES.

§ 1^{er}.

Art 1 ^{er} Subvention aux communes pour les travaux des chemins vicinaux ordinaires à exécuter en dehors des conditions de la loi du 12 mars 1880.....	227,542	•
— 2. Subvention aux communes pour le remboursement d'emprunts contractés pour les travaux des chemins vicinaux ordinaires.....	830,564	(*)

(*) Le complément de crédit de 120.000 fr. est inscrit pour 50.000 fr. au chapitre XX et pour 70.000 fr. au chapitre XVIII du budget rectificatif de l'exercice 1895.

CHAPITRE XVIII (suite).

Art. 3. Traitement des agents voyers. — Complément du crédit inscrit au chapitre IV du budget ordinaire.....	262,200	•
— 4. Construction du chemin de fer d'Avesnes à Sars-Poteries (4 ^e annuité).....	44,000	»
— 5. Garantie d'exploitation du chemin de fer d'intérêt local de Bergues à Hazebrouck avec embranchement sur Hondschoote.....	47,624	»

DÉPENSES DIVERSES.

— 6. Assistance à domicile des vieillards indigents (Circulaire du 1 ^{er} août 1888).....	35,000	•
--	--------	---

SERVICE DES EMPRUNTS DÉPARTEMENTAUX.

— 7. Décret du 42 octobre 1870 et délibération du 3 février 1881. Lots, remboursement (16 ^e annuité), timbre, enregistrement, etc.....	240,446	48
— 8. Loi du 30 juillet 1880. Emprunt de 6,287,600 fr pour les travaux des chemins d'intérêt commun. Intérêts de l'emprunt; remboursement.....	172,050	35
— 9. Loi du 17 juillet 1882. Emprunt de 4,200,000 fr. pour la restauration des chemins de grande communication et d'intérêt commun. Intérêts de l'emprunt; remboursement.....	38,396	80
— 10. Loi du 6 août 1881. Emprunt de 400,000 fr. pour la construction de l'école normale d'institutrices à Douai. Intérêts de l'emprunt; remboursement.....	46,000	•
— 11. Loi du 20 décembre 1882. Emprunt de 400,000 fr. pour la construction du mobilier de l'école normale des institutrices de Douai. Intérêts de l'emprunt; remboursement.....	4,000	•
— 12. Loi du 13 janvier 1892. Emprunt de 46,700 fr. pour travaux des chemins d'intérêt commun. Intérêts de l'emprunt; remboursement.....	4,302	40
— 13. Loi du 18 janvier 1893. Emprunt de 24,000 fr. applicable aux travaux des chemins de grande communication et d'intérêt commun à subventionner en vertu de la loi du 12 mars 1880. Intérêts de l'emprunt; remboursement.....	601	60
— 14. Loi du 20 décembre 1893. Emprunt de 35,200 fr. pour l'exécution de travaux à effectuer sur diverses lignes vicinales. — Remboursement.....	4,065	60
— 15. Loi du 29 juillet 1893. Emprunt de 2,595,000 fr. pour l'exécution de travaux de restauration des routes départementales, des chemins de grande communication et des chemins d'intérêt commun. Intérêts de l'emprunt, impressions et dépenses diverses....	31,655	•
— 16. Délibérations des 29 août 1894 et 24 avril 1895. — Emprunt de 625 000 fr. pour la transformation des casernes de gendarmerie et la création de nouvelles casernes. Intérêts de l'emprunt et remboursement.....	41,479	51
Total du § 1 ^{er}	4,960,897	74

CHAPITRE XVIII (suite).

§ 2. — IMPOSITION EXTRAORDINAIRE AUTORISÉE PAR LA LOI
DU 28 JUIN 1895.

Art. 1 ^{er} . Subventions aux communes pour l'assistance médicale gratuite dans les conditions fixées par l'article 28 de la loi du 15 juillet 1893.....	98,397 90
— 2. Subventions aux communes à titre de part contributive du département dans les frais d'hospitalisation des malades appartenant aux communes dépourvues d'hôpitaux.....	50,000 "
— 3. Création de postes anti-épidémiques.....	20,000 "
— 4. Subventions extraordinaires aux communes pauvres pour les aider à faire face à leurs dépenses d'assistance médicale gratuite.....	40,000 "
— 5. Dépenses du personnel, d'administration et d'impressions du service d'assistance médicale gratuite....	20,000 "
Total du § 2.....	<u>198,397 90</u>

§ 3. — IMPOSITION EXTRAORDINAIRE VOTÉE PAR DÉLIBÉRATION
DU 25 AVRIL 1895.

Art. 1 ^{er} . Service de l'emprunt de 15 millions contracté en 1870 pour les besoins de la Défense nationale. (Décret du 12 octobre 1870).....	429,532 52
Total du § 3.....	<u>429,532 52</u>

RÉCAPITULATION.

§ 1 ^{er} . — Loi du 40 août 1871.....	4,960,897 74
§ 2. — Loi du 28 juin 1895.....	498,397 90
§ 3. — Délibération du 25 avril 1895.....	429,532 52
Total du chapitre XVIII.....	<u>2,288,828 16</u>

CHAPITRE XIX — DÉPENSES IMPUTABLES SUR FONDS D'EMPRUNT.

§ 1^{er}. (Délibération du 27 avril 1892. — Loi du 29 octobre 1892).

Emprunt départemental de 4,788,480 fr. contracté pour assurer de 1892 à 1905 le service de l'emprunt de 15 millions, autorisé par décret du 12 Octobre 1870 pour la défense nationale.

EMPLOI DÉTAILLÉ DE LA PORTION D'EMPRUNT POUR 1896.

Art. 4. Service de l'emprunt contracté pour la défense nationale. (Décret du 12 octobre 1870 et délibérations des 3 février 1881 et 27 avril 1892). Produit de l'émission de 651 bons à 480 fr. l'un, à verser à la Société du Crédit du Nord pour assurer le service de l'annuité d'amortissement 1896.....	342,480 "
Total du § 1 ^{er}	<u>342,480 "</u>

§ 2. (Délibération du 14 avril 1893. — Loi du 29 juillet 1893).

Emprunt départemental de 2,595,000 fr. contracté pour la restauration des routes départementales et des chemins de grande communication et d'intérêt commun.

EMPLOI DE LA PORTION D'EMPRUNT POUR 1895.

1 ^o Art. 4 à 3. Routes départementales.....	57,935 "
2 ^o — 4 à 11. Chemins de grande communication.....	79,815 "
3 ^o — 12 à 45. Chemins d'intérêt commun.....	300,040 "
Total du § 2.....	<u>437,790 "</u>

CHAPITRE XIX (suite).

RÉCAPITULATION.

§ 1 ^{er} . Loi du 29 octobre 1892.....	312,480	»
§ 2. Loi du 29 juillet 1893.....	437,790	»
Total du chapitre XIX.....	<u>750,270</u>	»

CHAPITRE XX. — DÉPENSES IMPUTABLES SUR LES PRODUITS
ÉVENTUELS EXTRAORDINAIRES.

Art. 1 ^{er} . Service de l'emprunt de 6,287,600 fr. autorisé par la loi du 30 juillet 1880 pour les travaux des chemins d'intérêt commun.....	34,529	79
— 2. Service du même emprunt; emploi des versements à effectuer par le ministère de la guerre (chemins stratégiques).....	28,667	86
— 3. Service de l'emprunt de 4,200,000 fr. autorisé par la loi du 17 juillet 1882 pour la restauration des chemins de grande communication et d'intérêt commun. (1/5 ^e de l'amortissement à payer par les communes).....	9,599	20
— 4. Service de l'emprunt de 46,700 fr. autorisé par la loi du 13 janvier 1892 pour travaux des chemins d'intérêt commun. (Part contributive des communes. — 1/5 de l'amortissement).....	325	60
— 5. Service de l'emprunt de 24,000 fr. autorisé par la loi du 18 janvier 1893 pour les travaux des chemins de grande communication et d'intérêt commun à subventionner en vertu de la loi du 12 mars 1880.....	450	40
— 6. Service de l'emprunt de 35,200 fr. autorisé par la loi du 20 décembre 1893, pour les travaux des lignes vicinales à subventionner en vertu de la loi du 12 mars 1880. Part contributive des communes (1/5 de l'amortissement).....	266	40
— 7. Subventions aux communes pour le remboursement des emprunts contractés à la caisse des chemins vicinaux.....	50,000	»
Total du chapitre XX.....	<u>123,539</u>	<u>25</u>

BALANCE DU BUDGET.

BUDGET ORDINAIRE.

Recettes ordinaires.....	5,980,033	75
Dépenses du budget ordinaire.....	5,969,900	59
Excédent libre.....	<u>40,133</u>	<u>16</u>

BUDGET EXTRAORDINAIRE.

Recettes extraordinaires.....	3,170,707	19
Dépenses du budget extraordinaire.....	3,162,637	44
Excédent.....	<u>8,069</u>	<u>78</u>

Total des recettes.....	9,150,740	94
Total des dépenses.....	9,132,538	»
Excédent de recettes.....	<u>48,202</u>	<u>94</u>

POPULATION.

Mouvement pendant l'année 1894

NAISSANCES.

ARRONDISSEMENTS.	ENFANTS			TOTAL.
	légitimes.	naturels reconnus immédiatement.	naturels non reconnus immédiatement.	
Avesnes.....	4202	491	405	4798
Cambrai.....	4052	413	459	4624
Douai.....	3275	84	332	3688
Dunkerque.....	4309	57	308	4674
Hazebrouck.....	3049	44	465	3498
Lille.....	20340	390	3079	23779
Valenciennes.....	5448	237	547	6202
	44645	4083	5265	50963

Le nombre des naissances en 1894 a été inférieur de 961 à celui de 1893. Tous les arrondissements, sauf celui de Valenciennes sont en diminution. Il y a eu diminution des naissances d'enfants légitimes (973) et augmentation des naissances d'enfants naturels (12).

Division par sexe.

ARRONDISSEMENTS.	ENFANTS LÉGITIMES.		ENFANTS NATURELS.		TOTAL.	
	GARÇONS.	FILLES.	GARÇONS.	FILLES.	GARÇONS.	FILLES.
Avesnes.....	2458	2044	343	283	2471	2327
Cambrai.....	2051	2001	283	289	2334	2290
Douai.....	1692	1583	207	206	4899	1789
Dunkerque.....	2285	2024	490	175	2475	2499
Hazebrouck.....	4564	4458	401	78	4662	4536
Lille.....	40279	10034	4744	4728	42020	14759
Valenciennes.....	2845	2603	394	363	3236	2966
	22874	24744	3226	3122	26097	24866

Le rapport moyen entre les sexes est d'environ 21 garçons pour 20 filles, comme l'ont déjà indiqué de nombreuses statistiques.

Division entre les villes et les campagnes.

En voici le résumé par arrondissement :

	NAISSANCES.	
	Population urbaine.	Population rurale.
Avesnes	2948	1880
Cambrai	2902	1722
Douai	2395	1293
Dunkerque	3144	1530
Hazebrouck	1454	2044
Lille	21593	2186
Valenciennes	4333	1869
	38139	12524

Sur 1000 naissances, on en trouve environ 755 pour les villes et 245 pour la campagne.

L'arrondissement de Lille est toujours la partie la plus agglomérée, et celui d'Avesnes celle où la population est le plus éparse.

Division par mois.

Janvier	4649	Mai	4194	Septembre...	3937
Février	4055	Juin	4261	Octobre	4030
Mars	4343	Juillet	4339	Novembre ..	3958
Avril	4287	Août	4214	Décembre ...	4699

La moyenne mensuelle a été de 4,246. Les mois de janvier, mars, avril, juin, juillet et décembre, ont dépassé cette moyenne; les autres mois ne l'ont pas atteinte.

Naissances multiples.

Il y a eu, en 1894, 614 accouchements multiples, c'est-à-dire un de plus qu'en 1893.

Ils ont produit 1,232 enfants, savoir : 634 garçons, dont 544 vivants et 90 mort-nés, et 598 filles, dont 535 vivantes et 63 mort-nés.

Ces naissances multiples se sont décomposées ainsi : 209 accouchements ont donné des garçons; 191, des filles, et 214 garçons et filles. — Il y a eu 4 accouchements triples.

Mort-nés.

Le nombre des enfants mort-nés ou décédés avant la déclaration de naissance a été de 2,619, chiffre supérieur de 39 à celui de 1893, savoir :

ARRONDISSEMENTS.	POPULATION urbaine.	POPULATION rurale.	TOTAL.
Avesnes	143	81	224
Cambrai	492	93	285
Douai	449	59	478
Dunkerque	434	68	202
Hazebrouck	46	98	144
Lille	4475	91	4266
Valenciennes	233	87	320
	2042	577	2619

Ce nombre de mort-nés représente un peu plus de 5 % sur le chiffre total des naissances.

MARIAGES.

Les mariages, en 1894, ont été de 14,605, savoir :

Arrondissements	MARIAGES ENTRE :									TOTAL.
	Garçons et filles.	Garçons et veuves.	Garçons et divorcés.	Veufs et filles.	Veufs et veuves.	Veufs et divorcés.	Divorcés et filles.	Divorcés et veuves.	Divorcés et divorcés.	
Avesnes.....	1483	47	3	67	46	2	12	2	4	1663
Cambrai	4324	35	4	75	28	»	4	4	»	4468
Douai	1007	25	5	54	33	4	7	3	»	1132
Dunkerque ..	1080	51	3	63	46	2	7	5	»	1257
Hazebrouck..	715	28	»	48	15	»	»	»	»	806
Lille	5436	236	26	363	216	6	34	16	6	6336
Valenciennes	4725	47	5	99	55	2	7	3	»	4943
	42767	469	43	766	439	13	68	33	7	14605

Il y a eu, en 1894, 539 mariages de plus qu'en 1893. Les mariages de 1894 se divisent ainsi :

Population urbaine	10,657
Population rurale.	3,948

Ils se divisent aussi par mois de la manière suivante :

Janvier.....	981	Mai	4478	Septembre...	4375
Février.....	974	Juin	4089	Octobre.....	4253
Mars	4449	Juillet.....	4157	Novembre ...	4172
Avril.....	1258	Août	4064	Décembre....	4358

Se sont mariés : 13,279 garçons, 13,601 filles, 1,218 veufs, 941 veuves, 108 divorcés et 63 divorcées.

26,097 mariés, dont 13,466 hommes et 12,631 femmes ont signé leur nom.

Ceux qui ont signé d'une croix ou ont déclaré ne pas savoir écrire sont au nombre de 3,113, dont 1,139 hommes et 1,974 femmes.

191 mariages ont été précédés d'actes respectueux.

Le nombre de mariages ayant été l'objet d'opposition a été de 3.

Le nombre de mariages avec contrat a été de 4,134.

Il y a eu 2 mariages entre neveux et tantes, 3 entre oncles et nièces, 47 entre beaux-frères et belles-sœurs et 112 entre cousines et cousins-germains.

Le nombre des mariages par lesquels des enfants naturels ont été légitimés, a été de 2,280, et celui des enfants naturels ainsi reconnus et légitimés, de 2.807.

DIVORCES.

Les divorces en 1894, ont été de 264, soit 17 de plus qu'en 1893. 230 n'avaient pas été précédés de la séparation de corps.

D'après l'âge respectif des époux divorcés, ils se décomposent comme suit :

AGE DE L'HOMME.	AGE DE LA FEMME.						TOTAL.
	Au-dessous de 20 ans.	De 20 à 24 ans.	De 25 à 29 ans.	De 30 à 34 ans.	De 35 à 39 ans.	De 40 à 49 ans.	
Au-dessous de 20 ans.....	»	»	4	»	»	»	4
De 20 à 24 ans.....	»	4	2	4	4	4	6
De 25 à 29 ans.....	2	9	14	7	»	»	32
De 30 à 34 ans.....	»	14	22	28	3	4	74
De 35 à 39 ans.....	»	1	40	24	16	2	50
De 40 à 49 ans.....	»	»	4	7	24	37	73
De 50 ans et au-dessus ...	»	»	»	4	4	16	31
	2	25	50	65	48	60	264

Les divorcés les plus nombreux sont ceux de 30 à 34 ans.

Ils se divisent de la manière suivante d'après la durée du mariage dissons :

	Durée du mariage avant le divorce.						TOTAL.	
	Nombre de mariages ayant duré							
	moins de 2 ans.	de 2 à 5 ans.	de 5 à 10 ans.	de 10 à 15 ans.	de 15 à 20 ans.	de 20 à 25 ans.	de 25 ans et au-dessus	
Population urbaine.....	»	30	77	49	36	23	16	234
Population rurale.....	3	5	5	7	7	3	3	33
	3	35	82	56	43	26	19	264

Au point de vue des arrondissements, ils se subdivisent, savoir :

Avesnes 42, Cambrai 49, Douai 45, Dunkerque 29, Hazebrouck 5, Lille 129 et Valenciennes 25.

DÉCÈS.

Décès par âge et par état civil.

	SEXE MASCULIN.					SEXE FÉMININ.					TOTAL pour les 2 sexes
	Garçons.	Hommes mariés.	Veufs.	Divorcés	TOTAL.	Filles.	Femmes mariées.	Veuves.	Divor- cées.	TOTAL.	
De 0 à 1 an.	4720	"	"	"	4720	3803	"	"	"	3803	8523
De 1 à 5 ans.	1855	"	"	"	1855	1926	"	"	"	1926	3781
De 5 à 9 ans.	432	"	"	"	432	439	"	"	"	439	871
De 10 à 14 ans.	221	"	"	"	221	295	"	"	"	295	516
De 15 à 19 ans.	449	1	"	"	450	464	17	2	"	483	933
De 20 à 24 ans.	500	36	1	"	537	405	165	6	4	577	1114
De 25 à 29 ans.	307	248	8	2	535	245	350	6	"	571	1106
De 30 à 34 ans.	205	336	15	4	560	417	395	30	2	544	1104
De 35 à 39 ans.	149	410	36	2	597	72	398	40	3	543	1140
De 40 à 44 ans.	417	463	58	6	644	86	345	47	2	480	1124
De 45 à 49 ans.	114	495	87	5	701	70	316	93	5	484	1185
De 50 à 54 ans.	125	579	112	4	817	46	328	120	4	495	1312
De 55 à 59 ans.	447	655	163	2	967	113	383	164	1	661	1628
De 60 à 64 ans.	455	658	239	2	1054	405	362	285	1	753	1807
De 65 à 69 ans.	444	652	352	1	1149	400	422	438	2	962	2111
De 70 à 74 ans.	465	601	499	5	1270	456	352	633	3	1444	2414
De 75 à 79 ans.	422	424	490	"	1033	425	494	727	1	1047	2080
De 80 à 84 ans.	53	491	372	"	646	94	66	607	"	767	1383
De 85 à 89 ans.	29	36	194	2	281	45	29	356	"	430	711
De 90 à 94 ans.	5	12	57	"	74	9	6	136	"	151	225
De 95 à 99 ans.	"	"	8	"	8	2	4	27	"	30	38
De 100 et au-des.	"	"	1	"	1	1	"	4	"	2	3
Totaux...	40014	3784	2692	32	48522	8688	4129	3718	22	16557	35079

On peut faire sur ce tableau plusieurs remarques intéressantes :

Les décès de la 1^{re} année représentent près du quart du chiffre total de la mortalité — Le chiffre des décès des femmes mariées de 20 à 35 ans est de 320 supérieur à celui des hommes mariés de même âge. — Par contre les décès masculins l'ont emporté de 1991 sur les décès féminins, parmi les gens mariés à partir de 35 ans.

Décès par arrondissement.

ARRONDISSEMENTS.	SEXE		TOTAL.
	masculin.	féminin.	
Avesnes	1838	1687	3525
Cambrai	4755	4651	3406
Douai	4331	4473	2504
Dunkerque	4824	4542	3366
Hazebrouck	4449	4194	2343
Lille	8529	7503	16032
Valenciennes	2096	1807	3903
	48522	46557	35079

Les décès ont éprouvé en 1894, une diminution de 3,419 par rapport aux chiffres de 1893. Sur le nombre total des extinctions, l'arrondissement de Lille a, à lui seul, près de 46 %.

Décès de la première année.

Les décès de la première année, déjà compris dans l'avant-dernier tableau, se sont produits de la manière suivante :

	GARÇONS.	FILLES.	TOTAL.
De la naissance à 4 jours accomplis	383	316	699
De 5 à 9 jours accomplis..	228	428	356
De 10 à 14 Id. ..	216	463	379
De 15 à 30 Id. ..	524	393	914
De 4 mois à 2 mois accomplis.	646	524	4170
De 2 mois à 3 mois Id.	534	393	924
De 3 mois à 6 mois Id.	4052	870	4922
De 6 mois à 12 mois Id	4443	1016	2159
	4720	3803	8523

Il y a eu, pendant l'année 1894, relativement à l'année 1893, diminution de 699 sur les garçons et de 623 sur les filles, soit une diminution totale de 1,322 décès, dans la première année.

Dans cette mortalité du premier âge, on a compté 6,802 enfants légitimes et 1,721 enfants naturels.

Division entre les villes et les campagnes.

ARRONDISSEMENTS.	DÉCÈS	
	Population urbaine.	Population rurale.
Avesnes.....	4960	4565
Cambrai.....	2174	4232
Douai.....	4646	858
Dunkerque.....	2334	4032
Hazebrouck.....	908	4435
Lille.....	44454	4578
Valenciennes.....	2734	4469
	26210	8869

Sur 1000 décès, la population urbaine en a donné environ 747, la population rurale 253.

Division par mois.

Janvier.....	4157	Mai.....	2883	Septembre ..	2514
Février.....	2940	Juin.....	2531	Octobre.....	2744
Mars.....	3323	Juillet.....	2658	Novembre ...	2627
Avril.....	2954	Août.....	2784	Décembre ...	2997

La moyenne mensuelle des décès a été de 2923. Les mois de janvier, février, mars, avril et décembre ont donné des nombres supérieurs à cette moyenne, les autres sont restés au-dessous. C'est en septembre que la mortalité a été la plus faible et c'est en janvier qu'elle a été la plus forte.

Comparaison des naissances et des décès.

ARRONDISSEMENTS.	Naissances.	Décès.	Excédent des naissances.
Avesnes.....	4798	3525	4273
Cambrai.....	4624	3406	4218
Douai.....	3688	2504	4184
Dunkerque.....	4674	3366	4308
Hazebrouck.....	3198	2343	855
Lille.....	23779	46032	7747
Valenciennes.....	6202	3903	2299
	50963	35079	45884

MOUVEMENT DE LA POPULATION PAR NATIONALITÉ.

Naissances.

NATIONALITÉS.	NAISSANCES légitimes.	NAISSANCES naturelles.	TOTAUX.
Français	38.695	5.488	43.883
Anglais	23	4	27
Allemands.....	44	6	50
Belges	5.776	4.423	6.899
Espagnols.....	4	"	4
Italiens	22	4	26
Suisses	8	2	10
Autres	46	24	67
Totaux.....	44.645	6.348	50.963

Mariages.

NATIONALITÉ des HOMMES.	NATIONALITÉ DES FEMMES.							TOTAUX.	
	françaises.	anglaises.	allemandes.	belges	espagnoles	italiennes.	suissees		autres
Français	42.226	4	4	758	"	4	6	7	43.006
Anglais ...	6	"	"	"	"	"	"	"	6
Allemands...	4	"	4	4	"	"	"	"	6
Belges	877	4	2	675	"	"	"	4	4.559
Espagnols...	2	"	"	"	"	"	"	"	2
Italiens.....	10	"	"	4	"	"	"	"	14
Suisses.....	5	"	"	5	"	"	"	"	10
Autres	5	"	"	"	"	"	"	"	5
Totaux...	43.435	5	7	1440	"	4	6	14	44.605

Décès.

NATIONALITÉ.	SEXE		TOTAUX.
	MASCULIN.	FÉMININ.	
Français.....	46.573	14.896	34.469
Anglais.....	13	9	22
Allemands.....	12	8	20
Belges	4.891	4.649	3.510
Espagnols.....	"	1	1
Italiens.....	8	3	11
Suisses.....	2	3	5
Autres	23	18	41
Totaux.....	48.522	16.557	35.079

JURY.

Aux termes de l'article 6 de la loi sur le Jury, en date du 21 novembre 1872, la liste annuelle du Jury comprend, pour les départements, un Juré pour 500 habitants, sans toutefois que le nombre des Jurés puisse être inférieur à 400, ni supérieur à 600. L'article 11 de cette loi dispose que la liste annuelle est dressée, pour chaque arrondissement, par une commission composée du Président du Tribunal civil ou du Magistrat qui en remplit les fonctions, *Président*, des Juges de paix et des Conseillers généraux.

Conformément à l'art. 7 de ladite loi, M. le Préfet, sur l'avis de la Commission départementale et par arrêtés en date des 20 juin et 22 juillet 1895, a réparti de la manière suivante entre les cantons du département, le nombre de 600 Jurés à désigner :

Arrondissements.	CANTONS.	Population totale.	NOMBRE de Jurés.
AVESNES.....	Avesnes-Nord.....	43,484	5
	— Sud.....	47,481	6
	Bavai.....	47,086	6
	Berlaimont.....	40,897	4
	Landrecies.....	46,099	6
	Maubeuge.....	54,587	19
	Le Quesnoy-Est.....	43,720	5
	— Ouest.....	44,492	5
	Solre-le Château.....	42,648	4
Trélon.....	37,945	12	
CAMBRAI.....	Cambrai-Est.....	23,475	8
	— Ouest.....	26,924	9
	Carnières.....	30,980	11
	Le Cateau.....	31,052	11
	Clary.....	34,749	12
	Marcoing.....	24,932	8
Solesmes.....	25,723	9	
DOUAI.....	Arleux.....	43,931	5
	Douai-Nord.....	24,647	9
	— Ouest.....	29,819	10
	— Sud.....	23,993	8
	Marchiennes.....	23,404	8
Orchies.....	47,276	6	
DUNKERQUE....	Bergues.....	45,438	6
	Bourbourg.....	44,620	5
	Dunkerque-Est.....	35,277	12
	— Ouest.....	34,464	11
	Gravelines.....	42,445	4
	Hondschoote.....	42,330	5
Wormhoudt.....	44,321	5	
A reporter.....		676,643	234

Arrondissements.	CANTONS.	Population totale.	NOMBRE de Jurés.
	Report	676,643	234
HAZEBROUCK ...	Bailloul-Nord-Est	48,028	6
	— Sud-Ouest	44,494	5
	Cassel	43,595	5
	Hazebrouck-Nord	46,231	6
	— Sud	44,667	5
	Merville	24,424	7
	Steenvoorde	44,904	5
	Armentières	47,622	16
	La Bassée	47,002	6
	Cysoing	48,617	7
LILLE	Haubourdin	35,355	12
	Lannoy	34,662	12
	Lille-Centre	36,406	13
	— Est	27,938	9
	— Nord	27,244	9
	— Nord-Est	29,444	10
	— Ouest	29,080	10
	— Sud	36,514	13
	— Sud-Est	24,676	8
	— Sud-Ouest	34,828	11
	Pont-à-Marcq	47,864	6
	Quesnoy-sur-Deûle	22,327	8
	Roubaix-Est	51,324	18
	— Nord	58,826	20
— Ouest	44,383	14	
Seclin	28,070	10	
Tourcoing-Nord	33,433	12	
— Nord-Est	33,756	12	
— Sud	49,830	17	
VALENCIENNES .	Bouchain	21,978	8
	Condé-sur-l'Escaut	27,642	10
	Denain	34,539	14
	Saint-Amand (rive droite) ..	21,659	7
	— (rive gauche) ..	44,664	5
	Valenciennes-Est	26,507	9
	— Nord	38,593	13
— Sud	31,514	11	
	Totaux	4,736,344	600

STATISTIQUE ÉLECTORALE.

SÉNAT.

Élection du 23 Juin 1895,
(en remplacement de M. Merlin, décédé).

Inscrits : 2.388. — Votants : 2.379. — Suffrages exprimés : 2.375

MM. DEPREUX, <i>Élu</i>	4429 voix.
LAINÉ.....	842 —
MOREAU.....	404 —

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

4^e CIRCONSCRIPTION DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE.
(Comprenant les cantons d'Armentières, La Bassée et Quesnoy-sur-Deûle)

Élection des 26 Mai et 9 Juin 1895,
(en remplacement de M. Eugène des Rotours, décédé).

1^{er} tour de scrutin.

Inscrits : 20.406. — Votants : 17.297. — Suffrages exprimés : 17.215.

MM. DANSETTE	6.462 voix.
Fl. BONDUÉL.....	5.746 —
DEROUSSEAUX.....	3.079 —
SOHIER.....	4.895 —

2^e tour de scrutin.

Inscrits : 20.406. — Votants : 17.461. — Suffrages exprimés : 17.073

MM. DANSETTE, <i>Élu</i>	8.640 voix.
Fl. BONDUÉL.....	8.367 —
SOHIER.....	48 —
DEROUSSEAUX.....	44 —

3^e CIRCONSCRIPTION DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE
(Comprenant les cantons de Lille-Est, Lille-Nord et Lille-Nord-Est).

Élection des 11-25 Août 1895,

(en remplacement de **M. Pierre Legrand**, décédé).

1^{er} tour de scrutin.

Inscrits : 46.570. — Votants : 42.737. — Suffrages exprimés : 42.632.

MM. SEVER.....	4.475 voix.
ROGEZ.....	4.205 —
GHEQUIÈRE.....	3.929 —
TOUTIN.....	7 —

2^e tour de scrutin.

Inscrits : 46.570. — Votants : 42.999. — Suffrages exprimés : 42.945.

MM. SEVER, <i>Élu</i>	5.164 voix.
ROGEZ.....	4.215 —
GHEQUIÈRE.....	3.564 —
TOUTIN.....	3 —

CONSEIL GÉNÉRAL.

Canton d'Orchies.

Élection du 21 Avril 1895,

(en remplacement de **M. Eugène des Rotours**, décédé).

Inscrits : 5.217. — Votants : 4.609. — Suffrages exprimés, 4.600.

MM. RAOUL DES ROTOURS, <i>Élu</i> ..	2.774 voix.
HERBO.....	1.824 —

Conformément au décret du 6 Juillet 1895, il a été procédé les 28 Juillet et 4 Août au renouvellement de la deuxième série sortante des membres du Conseil général du Nord.

Par suite de la division des deux cantons de Tourcoing en trois nouveaux cantons (loi du 20 Juillet 1895), les électeurs ont été convoqués au dimanche 11 Août pour la nomination de leurs représentants au Conseil général. Le second tour de scrutin a eu lieu le 18 Août.

Les opérations électorales ont donné les résultats suivants :

Arrondissements.	CANTONS.	NOMBRE		MEMBRES SORTANTS.	NOMS DES CANDIDATS. (1)	NOMBRE de suffrages obtenus.	
		d'inscrits.	de volants.			1 ^{er} tour.	2 ^e tour.
AVENNES.	Avesnes-Nord ..	3173	4819	Dubois	<i>Dubois</i>	1671	"
	Bavai	4238	3109	Darche-Levent ..	<i>Darche-Levent</i> ..	2808	"
	Landrecies.....	4536	3525	Marie-Soufflet ..	<i>Marie-Soufflet</i> ..	4855	"
	Le Quesnoy-Est.	393½	2665	Boulangé.....	<i>Delsart</i>	1640	"
					<i>Boulangé</i>	2494	"
Solre-le-Château	3239	2621	Goulard.....	<i>Divers</i>	83	"	
				<i>Goulard</i>	1610	"	
Cambrai-Est ..	6189	4080	Ronnelle	<i>Colnion</i>	932	"	
				<i>Ronnelle</i>	3295	"	
				<i>Rassel</i>	374	"	
Carnières.....	832½	6449	Delcroix.....	<i>Bersez</i>	169	"	
				<i>Delcroix</i>	4866	"	
Le Cateau	8635	6781	Seydoux.....	<i>Merliot</i>	1212	"	
				<i>Seydoux</i>	5790	"	
Solesmes	6903	5248	N. Petit	<i>Gosselin</i>	799	"	
Arleux	3390	2754	Mention	<i>N. Petit</i>	5045	"	
Douai-Ouest....	6787	4386	Mannier	<i>Mention</i>	2668	"	
Douai-Sud.....	6309	4526	Debève.....	<i>Mannier</i>	3978	"	
Bergues.....	3893	2818	Claeys	<i>Debève</i>	4276	"	
Dunkerque-Est.	7800	3865	Guillain.....	<i>Claeys</i>	2639	"	
Gravelines.....	3020	4418	Demarle.....	<i>Guillain</i>	3330	"	
Wormhoudt....	4432	3080	Bergerot.....	<i>Demarle</i>	4350	"	
Bailleul-N.-E. .	4089	3470	Lotthé	<i>Moraël</i>	2848	"	
				<i>Lotthé</i>	4823	"	
Cassel	3612	2434	Desmytère... .	<i>Declercq</i>	1579	"	
Hazebrouck-N. .	4299	3040	Degroote	<i>Moeneclaeÿ</i>	2294	"	
Armentières ...	40620	7527	Dansette.....	<i>Degroote</i>	2755	"	
				<i>Dansette</i>	5048	"	
LILLE.	Cysoing	5103	Dehau	<i>Nevejans</i>	2149	"	
				<i>Dehau</i>	2286	"	
				<i>Dubreucq</i>	921	"	
				<i>Bonduel, J.-B.</i> ..	843	"	
Lannoy.....	7692	629½	de Montalembert	<i>Devernay</i>	440	"	
				<i>de Montalembert</i>	4325	"	
				<i>Decock</i>	1618	"	

(1) Les noms imprimés en caractères italiques sont ceux des candidats élus.

Arrondissements.	CANTONS.	NOMBRE		MEMBRES SORTANTS.	NOMS DES CANDIDATS. (1)	NOMBRE de suffrages obtenus.	
		d'inscrits.	de votants.			1 ^{er} tour.	2 ^e tour
LILLE (suite).	Lille-Est.....	5979	4529	Tribourdaux...	<i>Tribourdaux</i>	2248	2344
					<i>Delory</i>	4367	4254
					<i>Bardet</i>	863	666
	Lille-Nord-Est..	5300	3948	Basquin.....	<i>Rogez</i>	4370	4508
					<i>Basquin</i>	4262	4292
					<i>Poulet</i>	4223	4448
	Lille-Sud-Est... 5499	3618	Mariage.....	<i>Dupied</i>	4594	2459	
				<i>Mariage</i>	4049		
				<i>Thieffry</i>	4528	4756	
	Lille-Sud-Ouest. 5034	3664	Maquart.....	<i>Ghesquière</i>	4583	4767	
				<i>Maquart</i>	4436	4722	
				<i>Pecqueur</i>	999	"	
Pont-à-Marq... 5470	4606	Ch. Desmoutier.	<i>Lepeuple</i>	2357	"		
			<i>Carlier</i>	4948	"		
Roubaix-Est ... 8877	7657	Carrette.....	<i>Motte</i>	3877	"		
			<i>Carrette</i>	3709	"		
Seclin..... 7828	6278	Desmazières ...	<i>Marchand</i>	"	2759		
			<i>Desmazières</i>	2499	"		
			<i>Duvivier</i>	4937	930		
			<i>Coupey</i>	4543	2563		
Tourcoing-Nord 5078	4098	Barrois.....	<i>Barrois</i>	2824	"		
			<i>Calteau</i>	748	"		
			<i>Sion</i>	443	"		
Tourcoing-N.-E. 5938	4992	"	<i>Masure-Six</i>	2746	"		
			<i>Dumortier</i>	4388	"		
Tourcoing-Sud. 9596	7889	Dron.....	<i>Dron</i>	2967	3404		
			<i>Leroux</i>	2865	3342		
			<i>Desmedt</i>	4466	795		
VALENCIENNES.	Bouchain..... 5767	3692	Caullet.....	<i>Caullet</i>	3393	"	
	St-Amand R. D. 6293	4264	Jules Sirot....	<i>Jules Sirot</i>	3841	"	
	Valenciennes-E. 6626	3773	Weil.....	<i>Weil</i>	3277	"	
	Valenciennes-S. 7339	5349	Louis Legrand..	<i>César Sirot</i>	4996	"	

(1) Les noms imprimés en caractères italiques sont ceux des candidats élus.

CONSEILS D'ARRONDISSEMENT.

Canton d'Armentières.

Élection du 27 Janvier 1895,

(en remplacement de M. Hellin, décédé).

Inscrits : 40.340. — Votants : 7.590. — Suffrages exprimés : 7.489.

MM. VIGNERON, *Élu* 4.887 voix.

ROSE..... 2.392 —

Conformément au décret du 6 Juillet 1895, il a été procédé les 28 Juillet et 4 Août au renouvellement de la deuxième série sortante des membres des Conseils d'arrondissement.

Par suite de la division des deux cantons de Tourcoing en trois nouveaux cantons (loi du 20 Juillet 1895), les électeurs ont été convoqués au dimanche 11 Août pour la nomination de leurs représentants au Conseil d'arrondissement de Lille. Le second tour de scrutin a eu lieu le 18 Août.

Les opérations électorales ont donné les résultats suivants :

Arrondissements.	CANTONS.	NOMBRE		MEMBRES SORTANTS.	NOMS DES CANDIDATS. (1)	NOMBRE de suffrages obtenus.	
		d'inscrits.	de votants.			1 ^{er} tour.	2 ^e tour.
AVESNES.	Avesnes-Sud ...	4654	2767	Maton.....	<i>Contesse</i>	2457	»
	Berlaimont	3140	1837	Banteignie....	<i>Leclercq</i>	421	»
	Maubeuge	40244	7779	Neullies.....	<i>Banteignie</i>	4717	»
	Le Quesnoy-O..	3917	3437	Dehove.....	<i>Alle Alexandre</i>	3884	»
	Trélon	8477	5785	Gevelle	<i>Neullies</i>	3759	»
					<i>Dehove</i>	4638	»
					<i>Lanselle</i>	4461	»
					<i>Motte</i>	2447	3248
					<i>Pêcheux</i>	4470	»
					<i>Cousin-Corbier</i> ..	4984	2440

(1) Les noms imprimés en caractères italiques sont ceux des candidats élus.

Arrondissements.	CANTONS.	NOMBRE		MEMBRES SORTANTS.	NOMS DES CANDIDATS. (1)	NOMBRE de suffrages obtenus	
		d'inscrits.	de votants.			1 ^{er} tour.	2 ^e tour.
CAMBRAI.	Cambrai-Ouest.	6700	4654	Copin	<i>Bersez</i>	4167	»
	Clary	10000	6850	Fontaine-Herbel Sauvé	<i>Fontaine-Herbel</i> ..	4129	»
					<i>Tamboise</i>	4068	»
Marcoing	7143	4773	Millet-Bricout ...	<i>Fiévet</i>	2380	»	
DOUAI.	Douai-Nord	6003	3989	Boissonnet	<i>Rousseau</i>	2380	»
					<i>Delabre, Ad.</i>	3868	»
	Marchiennes ...	8127	5352	Pennequin	<i>Delabre, Léon</i> ...	673	»
DUNKERQUE.	Orchies	5187	3844	Josson	<i>Boissonnet</i>	2962	»
					<i>Lespagnol</i>	2853	»
	Bourbourg	3852	2545	Vercoustre	<i>Detrez</i>	768	»
HAZEBROUCK.	Dunkerque-O ..	8172	4941	Vancouwenberghé .. Vezien	<i>Maillard</i>	754	»
					<i>Pennequin</i>	2807	»
	Hondschoote ...	2937	1706	Deswarte	<i>Dransart</i>	2491	»
LILLE.	Bailleul-Sud-O .	3885	2690	Cortyl	<i>Herbo</i>	1986	»
					<i>Pierart</i>	1719	»
	Hazebrouck-S..	3974	2655	Deram	<i>Waguel</i>	2368	»
LILLE.	Merville	5835	3704	Hennion	<i>Vancouwenberghé</i> ..	3006	»
					<i>Defossé</i>	2850	»
	Steenvoorde ...	3578	2466	Decanter	<i>Hovelt</i>	1894	»
LILLE.	La Bassée	4730	3817	Dilly	<i>Denoyelle</i>	1875	»
					<i>Deswarte</i>	1141	»
	Haubourdin	8435	6851	d'Hespel	<i>Decknuydt</i>	521	»
LILLE.	Lille-Centre	7422	4955	Brackers d'Hugo	<i>Vandewalle</i>	2409	»
					<i>Samsøn</i>	1795	»
	Lille-Nord	5317	3654	Druez	<i>Bouilliez</i>	3136	»
LILLE.	Lille-Ouest	5673	4239	Bonte	<i>Hennion</i>	2993	»
					<i>Decanter</i>	2219	»
						<i>Crespel</i>	2578
					<i>Prévost</i>	1214	»
					<i>Platel</i>	3188	3486
					<i>Testelin</i>	2218	3199
					<i>Dumortier</i>	1511	»
					<i>Cointrelle</i>	2037	2148
					<i>Brackers d'Hugo</i> ..	2005	2129
					<i>Ragheboom</i>	882	627
					<i>Druez</i>	2560	»
					<i>Samson</i>	895	»
					<i>Bonte</i>	2668	»
					<i>Tavernier</i>	962	»
					<i>Devernay</i>	532	»

(1) Les noms imprimés en caractères italiques sont ceux des candidats élus.

Arrondissements.	CANTONS.	NOMBRE		MEMBRES SORTANTS.	NOMS DES CANDIDATS. (1)	NOMBRE de suffrages obtenus.	
		d'inscrits.	de votants.			1 ^{er} tour.	2 ^e tour.
LILLE <i>(suite)</i> .	Lille-Sud	6665	4660	Courmont	<i>Delplanque</i>	4904	2373
					<i>Bergot</i>	2143	2191
					<i>Roussel</i>	638	»
	Pont-à-Marcq	5470	4580	R. des Rotours	<i>Parsy</i>	2491	»
					<i>Trézé</i>	1662	»
	Quesnoy-s/Deûle	4974	3636	Bodé	<i>Bodé</i>	4828	»
					<i>Schoutteeten</i>	4751	»
	Roubaix-Nord	9617	7999	Briffaut	<i>Delcroix</i>	4220	»
					<i>Briffaut</i>	3662	»
	Roubaix-Ouest	7456	5939	Desbarbieux	<i>Martel-Godefroy</i>	3204	»
				<i>Desbarbieux</i>	2630	»	
Tourcoing-Nord	5078	4100	D'halluin	<i>Sion</i>	2844	»	
				<i>Vanderbeken</i>	691	»	
Tourcoing-N.-E.	5934	4532	»	<i>Barbarie</i>	4564	4863	
				<i>Dewavrin</i>	4554	1737	
				<i>Deborgher</i>	4243	834	
Tourcoing-Sud	9596	7873	Vincent	<i>Vincent</i>	2936	3426	
				<i>Lepers</i>	2774	3409	
				<i>Capelle</i>	4489	925	
VALENCIENNES.	Condé	7607	5454	Wagret	<i>Wagret</i>	3294	»
					<i>Michel</i>	4934	»
	Denain	7962	4807	Cauvez	<i>Cauvez</i>	4284	»
	St-Amand R. G.	4674	3583	Lemaire	<i>Lemaire</i>	2197	»
					<i>Imbert de la Phaleque</i>	4339	»
	Valenciennes-N.	9769	5868	Debaralle	<i>Debaralle</i>	4299	»
					<i>Patoir</i>	4254	»
					<i>Theilier de Poncheville</i>	4329	»
				<i>Maurice</i>	4309	»	
Valenciennes-S.	7339	5328	C. Sirot	<i>Mallez</i>	4980	»	

(1) Les noms imprimés en caractères italiques sont ceux des candidats élus.

Canton de Seclin.

Election du 15 Septembre 1895,

(en rempl. de M. Marchand, nommé conseiller général).

Inscrits : 8.004. — Votants : 5.004. — Suffrages exprimés : 4.904.

M. DELAUNE, *Élu* 4.534 voix.
Divers 345 —

STATISTIQUE DES VOIES DE COMMUNICATION.

CHEMINS DE FER.

1^o Lignes d'intérêt général en exploitation.

N ^{os} des sections	DÉSIGNATION DES SECTIONS DE LIGNES.	DATE des ACTES DE CONCESSION	Longueur kilométrique dans le département du Nord.
<i>Réseau de la Compagnie du Nord.</i>			km
4	Amiens à Lille par Douai	Loi du 45 juillet 1845	37.5
2	Lille à la frontière belge vers Tourcoing.	Idem.	14.6
3	Douai à Valenciennes.....	Idem.	34.6
4	Valenciennes à la frontière belge par Blanc-Misseron.....	Idem.	11.7
5	Lille à Calais-Maritime.....	Idem.	74.8
6	Hazebrouck à Dunkerque.....	Idem.	40.4
7	Creil à la frontière belge vers Jeumont..	Déc. du 49 fév. 1852	60.7
8	Busigny à Somain.....	Idem.	50.4
9	Hautmont à la front. belge vers Feignies.	Déc. du 49 août 1854	8.2
10	Raccordement de Maubeuge vers Feignies	Idem.	1.0
11	Lens à Hazebrouck.....	Déc. du 26 juin 1857	41.9
12	Lens à Ostricourt.....	Idem.	2.0
13	Lille à la frontière belge vers Baisieux..	Déc. du 6 juillet 1862	14.6
14	Soissons à la frontière belge vers Anor..	Idem.	7.3
15	Aulnoye à Valenciennes	Idem.	34.5
16	Anor à Aulnoye	Idem.	31.2
17	Cambrai (Bifurcation d'Escaudœuvres) à la frontière belge vers Bavai	Loi du 45 juin 1872.	50.2
18	Pont de la Deûle à la frontière belge vers Bachy.....	Loi du 3 août 1875.	21.9
19	Dunkerque à la frontière belge vers Ghyvelde.....	Déc. du 23 mai 1863 et loi du 20 nov. 1883	15.4
20	Armentières à la frontière belge vers Houplines.....	Déc. du 26 mai 1866 et loi du 20 nov. 1883	2.4
24	Lens à Armentières	Loi du 17 juill. 1879 et loi du 20 nov. 1883	20.6
22	Valenciennes à Solesmes	Idem.	24.3
23	Solesmes au Cateau	Idem.	44.3
24	Valenciennes (bifurcation de la Tourelle) à Prouvy-Thiant.....	Idem.	6.3
25	Busigny à Hirson.....	Idem.	3.0
26	St-Just à Douai	Déc. des 22 mai 1873 et 10 septembre 1876	48.7
27	Raccordement de Cambrai-Ville à Cam- brai-annexe.....	Lois des 6 juillet 1875 et 20 nov. 1883.	4.6
28	Aubigny-au-Bac à Somain	Idem.	14.5
29	Don-Sainghin à Hénin-Liétard	Déc. des 4 janv. 1874 et 20 nov. 1883.	5.6
30	Valenciennes à Douzies.....	Déc. des 4 nov. 1871 et 20 nov. 1883.	30.9

N ^{os} des sections	DÉSIGNATION DES SECTIONS DE LIGNES	DATE des ACTES DE CONCESSION	Longueur kilométrique dans le département du Nord. km
31	La Madeleine à Comines	Décr. du 22 mai 1869 et loi du 20 nov. 1883.	22.3
32	Tourcoing à Menin	Idem.	13.2
33	Watten à Bourbourg	Idem.	12.6
34	Armentières à Berguette	Idem.	16.4
35	Berguette à Arques	Idem.	3.0
36	Calais à Dunkerque	Idem.	22.9
37	Somain à Tourcoing	Idem.	56.1
38	Maubeuge à Fourmies	Idem.	39.4
39	Ferrière-la-Grande à Cousolre	Idem.	10.9
40	Lille à Valenciennes par Orchies	Décr. du 14 juil. 1864 et loi du 20 nov. 1883	65.1
44	Lille à Béthune	Déc. des 29 août 1863 et 8 mars 1865. Loi du 20 nov. 1883.	27.6
42	St-Amand à Blanc-Misseron	Décr. du 26 oct. 1874	20.3
43	St-Amand à la frontière belge vers Maulde-Mortagne	et loi du 20 nov. 1883 Idem.	8.6
44	Chemin de fer de ceinture de Lille	Décr. du 11 juin 1874 et loi du 20 nov. 1883	6.0
45	Le Câteau à Wassigny	Loi du 20 nov. 1883.	4.2
46	Thiant à Lourches	Idem.	11.1
47	Don-Sainghin à Templeuve	Idem.	27.0
<i>Réseau de la Compagnie d'Anzin.</i>			
1	Somain à Anzin et la frontière belge ...	Ordonn. des 24 oct. 1835 et 2 oct. 1846 et dégr. du 24 oct. 1868	km 36.8
<i>Ligne de la Compagnie de la Flandre-Occidentale.</i>			
1	Hazebrouck à la frontière vers Pope- ringhe	Dégr. du 19 déc. 1866	14.7

La Compagnie du Nord a réparé en temps utile les dégradations survenues à la suite des crues du mois de novembre 1894 et celles produites par le dégel. Les terrassements sont convenablement entretenus et les fossés latéraux ont généralement été curés. La plate-forme est maintenue dans un état de propreté satisfaisant. Les voies principales sont généralement bonnes et bien entretenues. Les appareils de voies sont l'objet de soins particuliers et sont en bon état. Le règlement et l'épuration du ballast s'exécutent partout où la nécessité se fait sentir. Les ouvrages d'art sont dans un état convenable d'entretien.

De nombreux travaux relatifs à la sécurité ont été exécutés pendant l'année 1894 dans les diverses gares du département. La Compagnie a continué de développer les appareils d'en-

clenchement et de les appliquer à un grand nombre de gares ; elle a installé des liaisons entre les voies principales, pour faciliter la réception des trains et a développé les voies de manœuvre, de manière à satisfaire aux exigences du service.

Retards. — La proportion des retards, par rapport au nombre des trains mis en circulation en 1894, a été de 2%. Les correspondances manquées ont été au nombre de 3,397, dont 2.875 pour la gare de Lille.

Accidents. — Le nombre des accidents de personnes ou de trains survenus en 1894 a été de 59 tués, 633 blessés, 66 trains de voyageurs et 107 trains de marchandises.

EFFECTIF DU MATÉRIEL. — L'effectif du matériel roulant de la Compagnie du Nord s'est accru de 522 véhicules pendant l'année 1894 savoir : 102 véhicules de trains à voyageurs et 420 véhicules de trains à marchandises. L'état du matériel est, en général, satisfaisant. Une décision ministérielle du 24 mai 1895 a invité la Compagnie à augmenter la largeur des couloirs de déchargement dans les voitures tramways qu'elle fera désormais construire.

EXPLOITATION COMMERCIALE. — Les recettes se sont élevées, en 1894, pour l'ensemble des produits des lignes exploitées en France, à 197,454,682 fr. 82. Elles avaient été de 192,577,499 fr. 06 en 1893. L'exercice de 1894 présente donc une augmentation de 4,877,183 fr. 76. — L'exercice de 1893 présentait une augmentation de 2.691,641f.49 par rapport à celui de 1892. La longueur moyenne des lignes exploitées a été de 3,683 kil. en 1894 contre 3,521 kil. en 1893. Les recettes (impôt déduit) se sont élevées pour les voyageurs à 59,136,486 fr. 01, la grande vitesse à 15,141,381 fr. 82 et pour la petite vitesse à 119,027,644 fr. 73. soit au total 193,305,512 francs 56 ce qui donne par kilomètre exploité une moyenne de 54.901 fr. La dépense moyenne étant de 28,805 fr. par kilomètre, représente les 0,516 de la recette.

Le tableau ci-après indique dans quelles proportions se répartissent, dans les trois classes, les voyageurs au point de vue du nombre et de la recette.

	NOMBRE de voyageurs.	TOTAL des recettes.	PRODUIT moyen d'un voyageur.	PROPORTION DES CLASSES	
				pour 1,000 voya- geurs.	dans une recette de 1,000 fr.
Voyageurs.	1 ^{re} classe....	2.726.482 V.	11.424.470 fr.	4 fr. 49	49 v. 492 fr.
	2 ^e classe....	8.931.479 »	17.097.426 »	4 » 94	160 » 287 »
	3 ^e classe....	44.177.806 »	31.054.408 »	» 70	791 » 521 »
	Ensemble.	55.835.767 »	59.576.304 »	4 fr. 07	4.000 v. 4.000 »

Dans une recette de 1,000 fr. les voyageurs entrent pour 307 fr., les bagages et marchandises à grande vitesse pour 78 fr., les marchandises à petite vitesse pour 615 fr.

LIGNES NOUVELLES. — *Haubourdin à St-André*. — (Longueur construite : 11 km. 044). La ligne a été ouverte à l'exploitation le 1^{er} juillet 1895.

Denain à St-Amand. — (Longueur construite : 17 km. 500). La ligne a été ouverte au service des voyageurs le 1^{er} août 1895, et au service complet des marchandises le 1^{er} décembre 1895.

Roubaix-Wattrelos à la frontière belge. — (Longueur à construire : 3 km. 778). La ville de Roubaix a pris l'engagement de verser au Trésor pour l'exécution de cette ligne une somme de 62,500 fr. payable en 6 annuités, à titre de fonds de concours. Quatre annuités montant à 41.668 fr. 68 ont été versées à la caisse du Trésor. Les projets de tracé et de terrassements, d'établissement du service des douanes, d'emplacement de la gare de Wattrelos, de détail de la gare de Wattrelos, les plans parcellaires à l'exception de ceux de la gare de Roubaix-Wattrelos, le projet de détail des ouvrages d'art ont été approuvés. Le jugement d'expropriation a été rendu le 30 août 1895. Il reste à statuer sur le projet de la gare de jonction de Roubaix-Wattrelos ou plutôt sur la répartition des dépenses au sujet de laquelle il y a désaccord absolu entre la Compagnie et le contrôle. Les travaux ne sont pas commencés.

Avesnes à Sars-Poteries. — (Longueur à construire : 14 km. 810). Le Conseil général a alloué une subvention de 110.000 fr. La ligne a été déclarée d'utilité publique par décret du 16 août 1893 et la Compagnie du Nord a présenté le 22 mai 1895 le projet de tracé et de terrassements.

Armentières à Tourcoing et à Roubaix. — (Longueur à construire : 19 km. 025). M. le Ministre des Travaux publics a subordonné la déclaration d'utilité publique à l'allocation par le département d'une subvention de 10.000 fr. par kilomètre. La Compagnie du Nord s'est montrée disposée à admettre la substitution d'un raccordement entre la ligne de Lille à Tourcoing et de Tourcoing à Menin, dont l'étude a été demandée par M. le Maire de Tourcoing et le Conseil général suivant sa délibération du 28 août 1894.

RÉSEAU DU NORD.

Mouvement commercial par gare en 1894.

Numéros d'ordre des sections de lignes indiqués à la p. 417	GARES ET STATIONS	VOYAGEURS		GRANDE VITESSE (EXPÉDITIONS)		PETITE VITESSE
		DÉPART. (1)	Bagages (poids brut).	Messageries non compris les colis postaux.		EXPÉDITIONS et ARRIVAGES
				Nombre	Tonnes	
1	Douai.....	638.570	1.816	1.647	312.400	
	Pont de la Deûle.....	98.926	62	95	442.600	
	Ostricourt (<i>halte</i>).....	19.164	»	»	»	
	Phalempin.....	53.395	58	17	16.300	
	Seclin.....	156.462	184	223	97.700	
	Wattignies-Templemars..	58.763	25	18	7.600	
	Fives.....	»	»	»	266.800	
	Lille.....	2.865.505	10.659	9.581	»	
	Lille St-Sauveur.....	»	»	»	622.500	
	Fives-St-Maurice (<i>halte</i>)..	51.656	54	299	»	
2	Croix-Wasquehal.....	104.701	67	146	154.100	
	Roubaix.....	1.356.364	1.074	6.002	619.400	
	Tourcoing.....	838.618	668	3.241	326.500	
	Tourcoing-transit.....	445.772	53	886	279.700	
3	Montigny-en-Ostrevent..	104.039	70	26	79.400	
	Somain.....	176.658	407	1.560	922.600	
	Wallers.....	28.177	44	238	32.800	
	Raismes.....	22.303	46	173	117.400	
	Valenciennes.....	508.346	1.666	2.241	925.200	
4	Onnaing.....	60.358	41	93	47.200	
	Blanc-Misseron.....	46.121	92	250	152.600	
	Blanc-Misseron-transit..	62.139	119	982	322.500	
5	La Madeleine.....	65.745	93	1.893	241.200	
	Pérenchies.....	59.022	46	52	42.100	
	Armentières.....	379.381	669	1.467	126.300	
	Nieppe (<i>halte</i>).....	14.315	7	2	»	
	Steenwerck.....	28.853	74	219	15.200	
	Bailleul.....	89.476	257	311	52.700	
	Strazeele.....	26.189	58	75	32.200	
	Hazebrouck.....	171.431	843	1.348	120.800	
	Ebblinghem.....	17.789	33	453	18.900	
Renescore (<i>halte</i>).....	8.664	9	»	»		
6	Watten-Eperlecques.....	47.517	96	78	14.800	
	Cassel.....	40.977	223	437	21.200	
	Arnèke.....	24.802	74	108	27.600	
	Esquelbecq.....	41.825	107	206	30.700	
	Bergues.....	144.013	319	528	33.400	
	Coudekerque-Branche...	24.036	24	62	45.300	
	Dunkerque.....	384.522	1.664	1.935	1.427.100	

(1) Non compris les abonnements.

Numéros d'ordre des sections de lignes indiquées à la p. 417	GARES ET STATIONS	VOYAGEURS		GRANDE VITESSE (EXPÉDITIONS)		PETITE VITESSE
		DÉPART.	Bagages (Poids brut).	Messageries non compris les colis postaux.		EXPÉDITIONS et ARRIVAGES
				Nombre	Tonnes	
7	Busigny	111.890	203	445	41.600	
	Honnechy (<i>halte</i>).....	20.576	23	64	»	
	Le Cateau	102.685	461	651	101.400	
	Ors	17.641	115	281	4.100	
	Landrecies.....	49.270	290	698	38.800	
	Hachette (<i>halte</i>).....	13.483	41	211	»	
	Aulnoye	131.344	326	124	189.600	
	Hautmont.....	217.414	319	293	608.300	
	Sous-le-Bois	159.395	129	187	30.500	
	Gare des Usines.....	»	»	»	572.500	
	Maubeuge	407.402	651	663	134.800	
	Recquignies.....	45.934	10	5	5.200	
	Jeumont	79.049	159	1.087	182.200	
	Jeumont-transit	130.121	1.376	5.439	1.726.100	
8	Maurois (<i>halte</i>).....	8.952	15	44	»	
	Bertry.....	29.300	61	134	16.100	
	Caudry.....	82.231	261	878	83.100	
	Cattenières	17.574	54	38	38.400	
	Cambrai (<i>annexe</i>).....	50.058	100	1.260	184.600	
	Iwuy	42.519	157	84	39.800	
	Bouchain	65.775	77	35	30.400	
	Louches	54.641	85	66	555.800	
9	Feignies	74.910	43	103	36.600	
	Feignies-transit	181.942	1.275	4.113	788.400	
	Thiennes	11.042	17	15	9.200	
11	Steenbecque.....	35.422	29	11	9.900	
	Asecq	92.280	56	70	23.900	
13	Baisieux	57.770	32	86	36.800	
	Baisieux-transit	144.986	420	241	231.900	
14	Anor	93.297	70	234	79.500	
	Anor-transit.....	26.494	23	20	125.500	
15	Berlaimont (<i>halte</i>).....	27.186	157	64	»	
	Le Quesnoy	113.391	658	462	53.700	
	Artres.....	33.760	14	28	31.200	
	Le Poirier	77.834	11	29	215.000	
	Fourmies	188.944	680	1.066	140.200	
	Sains-du-Nord	56.131	121	338	34.400	
16	Avesnes (Nord).....	143.067	647	1.053	61.300	
	Dompièrre (Nord).....	27.131	40	323	21.500	
	Naves (<i>halte</i>).....	17.865	»	»	»	
	Rieux (Nord).....	15.466	53	56	13.400	
	Avesnes-les-Aubert(<i>halte</i>)	21.454	36	30	»	
	St-Aubert.....	10.064	48	79	39.600	
17	Solesmes	83.842	351	1.794	46.100	
	Romerics (<i>halte</i>).....	9.851	11	»	»	
	Vendegies (<i>halte</i>).....	14.945	21	»	»	
	Salesches (Poix du Nord).	14.495	34	192	32.300	
	Gommegnies.....	27.366	37	23	19.100	

Numéros d'ordre des sections de lignes indiquées à la p. 417.	GARES ET STATIONS	VOYAGEURS — DÉPART.	GRANDE VITESSE (EXPÉDITIONS)		PETITE VITESSE
			Bagages (Poids brut).	Messageries non compris les colis postaux.	EXPÉDITIONS et ARRIVAGES.
					Tonnes
	Bavay.....	Nombre	Tonnes	Tonnes	Tonnes
	Bavay-transit.....	80.787	153	156	82.800
17 (suite)	Bettrechies (<i>garage</i>).....	»	»	»	16.500
	Gussignies (<i>garage</i>).....	»	»	»	8.700
	Raches.....	35.459	33	53	6.600
	Flines-les-Raches.....	82.777	61	69	23.600
18	Coutiches (<i>halte</i>).....	9.611	14	26	87.200
	Bachy.....	13.582	26	10	»
	Bachy-transit.....	14.486	3	57	19.800
	La Tente-Verte (<i>halte</i>)..	29.981	10	9	44.300
	Rosendaël.....	5.189	2	1	»
19	Zuydcoote.....	10.853	18	»	2.300
	Ghyvelde.....	40.853	95	492	»
	Ghyvelde-transit.....	30.984	10	930	9.800
20	Houplines.....	16.771	8	26	35.200
	Houplines-Transit.....	35.962	2	97	20.300
21	Beaucamps-Erquinghem..	15.713	22	15	38.300
	Ennetières-en-Weppes..	4.435	3	3	19.700
	Trith-St-Léger.....	34.327	10	9	17.000
	Prouvy-Thiant.....	23.918	18	59	66.800
22	Haspres.....	18.449	27	15	39.000
	Saulzoir.....	19.786	45	70	8.800
	Haussey.....	16.397	26	20	13.500
23	Neuvilly.....	22.635	46	204	11.900
	Gouzeaucourt.....	23.466	101	140	22.000
	Villers-Plouich (<i>halte</i>)..	5.205	»	»	21.900
	Marcoing.....	41.805	72	43	»
	Masnieres..	19.695	37	49	54.200
	Rumilly (<i>halte</i>).....	13.898	»	»	52.100
26	Cambrai-Ville.....	358.006	1.449	101	»
	Sancourt.....	11.290	20	32	77.700
	Aubigny-au-Bac.....	22.268	40	17	23.400
	Arleux.....	40.487	103	74	13.600
	Cantin.....	18.548	21	11	15.200
	Sin-le-Noble.....	9.411	15	47	9.400
	Monchecourt.....	11.934	13	5	35.000
28	Azincourt (<i>garage</i>).....	»	»	»	14.200
	Aniche.....	76.815	148	350	63.300
29	Bauvin-Provin.....	49.057	44	134	130.800
	Marly.....	23.040	27	109	42.000
	Saultain.....	19.226	15	42	41.600
	Curgies.....	22.464	22	14	13.900
30	Jenlain (<i>halte</i>).....	15.370	22	25	16.900
	Wargnies-le-Grand.....	13.037	22	13	»
	St-Waast-la-Vallée.....	10.438	12	11	49.400
	La Longueville.....	41.461	20	10	13.800
	Douzies.....	7.811	8	15	6.400
					20.400

Numeros d'ordre des sections de lignes indiquées à la p. 417.	GARES ET STATIONS	VOYAGEURS		GRANDE VITESSE (EXPÉDITIONS)		PETITE VITESSE
		DÉPART.	Nombre	Tonnes	Tonnes	EXPÉDITIONS et ARRIVAGES
31	Wambrechies.....		49.187	15	19	12.300
	Quesnoy-sur-Deûle... ..		57.076	32	35	41.500
	Comines (France).....		58.157	57	119	28.000
	Comines-transit.....		28.174	16	33	29.700
	Tourcoing-les-Francis....		107.080	14	142	118.100
32	Roncq.....		109.868	27	34	35.800
	Halluin.....		125.679	54	421	58.900
33	Halluin-transit.....		87.317	101	4	43.200
	St-Pierre-Brouck.....		12.682	12	15	11.600
34	Erquinghem-s.-la Lys (<i>h.</i>)		11.437	5	»	»
	La Gorgue-Estaires.....		57.111	196	203	35.500
35	Merville.....		56.751	172	177	50.500
	Blaringhem.....		12.649	12	5	11.900
36	Gravelines.....		74.497	182	2.969	49.500
	Bourbourg.....		75.841	254	138	31.400
37	Loon-Plage.....		16.060	17	6	16.800
	Petite-Synthe (<i>halte</i>).....		3.337	5	»	»
	Fenain.....		12.592	13	10	6.800
	Marchiennes.....		30.892	65	101	33.500
	Bevry les-Orchies.....		10.335	28	18	3.800
	Nomain-Ouvignies (<i>halte</i>)		11.350	11	»	»
	Genech.....		13.352	8	9	2.900
	Cysoing.....		55.498	41	46	14.800
	Tressin.....		40.492	15	»	2.900
	Lannoy.....		53.882	108	243	73.500
38	Roubaix-Wattrelos.....		21.579	13	168	228.400
	Rousies.....		17.749	6	18	5.200
	Ferrière-la-Grande.....		45.082	40	68	96.300
	Ferrière-la-Petite.....		15.221	13	9	36.400
	Obrochies (<i>halte</i>).....		13.343	8	2	»
	Sars-Poteries.....		25.727	60	138	53.000
	Solre-le-Château.....		32.816	103	142	19.200
	Liessies.....		15.077	22	18	3.700
	Trélon-Glageon.....		51.183	114	354	64.600
	Cousolre.....		24.133	36	91	26.400
39	Lesquin.....		32.805	7	11	22.300
	Fretin.....		89.618	34	22	27.700
	Templeuve.....		47.361	104	95	13.900
	Nomain.....		12.310	24	1	15.900
	Orchies.....		118.720	269	290	49.000
40	Landas.....		47.380	31	»	9.500
	Rosult.....		24.959	56	29	7.900
	St-Amand.....		130.410	244	453	157.100
	Raismes-Vicoigne.....		13.056	21	17	98.700
	Beuvrages (<i>halte</i>).....		15.190	12	27	»
41	Bruai (Nord).....		»	»	»	121.800
	Lille Porte (d'Arras).....		17.385	28	140	53.400
	Lille (Porte des Postes)...		85.781	125	83	85.000

Numeros d'ordre des sections de lignes indiquées à la p. 417.	GARES ET STATIONS	VOYAGEURS		GRANDR VITESSE (EXPÉDITIONS)		PETITE VITESSE
		DÉPART. (1)	Bagages (Poids brut.)	Messageries non compris les colis postaux.	EXPÉDITIONS et ARRIVAGES	
					Nombre	Tonnes
41 (suite)	Loos		23.931	28	304	121.200
	Haubourdin		81.442	80	170	83.700
	Santes		27.092	10	7	15.400
	Wavrin		94.013	128	46	12.200
	Don-Sainghin		101.421	40	158	109.200
	Marquillies		21.528	42	19	21.300
	La Bassée		36.002	222	158	49.200
42	Fontaine-Bouillon (halte)		2.595	5	»	»
	Odomez-Notre-Dame		7.264	12	9	6.600
	Fresnes		20.788	38	41	94.800
	Vicq (halte)		5.052	1	»	»
43	Lecelles		9.681	14	10	9.200
	Maulde-Mortagne		35.045	47	61	16.300
44	Maulde-Mortagne-transit		18.673	1	6	25.400
	Lille Port-Vauban		»	»	»	82.300
45	St-Souplet		20.883	19	117	8.200
46	Haulchin-Thiant		5.237	9	34	19.700
	Denain		47.208	75	150	28.700
47	Annœullin		28.784	57	127	8.800
	Allennes-les-Marais		11.078	12	6	15.900
	Gondécourt		22.290	20	14	9.200
	Templemars (halte)		4.420	1	»	»
	Avelin		13.713	7	6	3.400
	Pont-à-Marcq		23.921	35	28	10.900
47	Canchomprez		1.899	1	1	4.200
	Cappelle (halte)		11.337	6	»	»

2° Lignes d'intérêt local en exploitation.

DÉSIGNATION DES SECTIONS DE LIGNES.	ACTES DE CONCESSION.	Longueurs en exploitation.
<i>Compagnie d'Achiet à Bapaume.</i>		
Bapaume à Marcoing	Dec. du 20 janv. 1875	5.482 ^m
<i>Compagnie du Cambrésis.</i>		
Denain au Catelet	Loi du 26 sept. 1882	49.962
<i>Compagnie des Flandres</i>		
Bergues à Hazebrouck et à Hondschoote	Loi du 2 avril 1891.	41.628

Ligne de Bapaume à Marcoing. — Ligne à voie normale, ouverte à l'exploitation en 1878. Les produits obtenus en 1894 dans les stations du département du Nord se sont élevés à 25.608 fr. contre 23.279 fr. en 1893.

Ligne de Denain au Catelet. — Ligne à voie de un mètre, ouverte en totalité à l'exploitation en 1891. Subventionnée par l'Etat et le Département. Les recettes kilométriques se sont élevées à 4,473 fr. en 1894 contre 4,242 fr. en 1893.

Ligne de Bergues à Hazebrouck et à Hondschoote. — Ligne à voie de un mètre, subventionnée par l'Etat et le département du Nord. La ligne a été ouverte à l'exploitation le 15 Septembre 1894 à partir de l'arrêt provisoire de la porte de Cassel, à Bergues : il reste à exécuter les travaux depuis cet arrêt jusques et y compris le raccordement avec la gare de Bergues.

LIGNES NOUVELLES. — *Ligne de Bettrechies à Hon et à Bavaï.* Ligne à voie de 1^m 44, subventionnée par l'Etat et le Département. Déclarée d'utilité publique par loi du 12 août 1893. Mise en exploitation le 5 août 1895.

Ligne de Maubeuge à Villers-sire-Nicole. Ligne à voie de un mètre, subventionnée et qui vient d'être ouverte à l'exploitation. Déclarée d'utilité publique par loi du 12 août 1893.

Ligne de Pont-à-Marcq à Pont-de-la-Deûle. Ligne à voie normale subventionnée. Tous les projets sont approuvés ; les travaux sont commencés et la mise en exploitation aura lieu en 1896. Déclarée d'utilité publique par loi du 9 août 1894.

Lignes d'Haspres à Solesmes, de Solesmes à Quiévy vers Caudry, de Solesmes à Landrecies et de Landrecies à Avesnes (Groupe du Sud). — Lignes à voie de un mètre, subventionnées par l'Etat et le département du Nord et concédées à la Société des chemins de fer économiques du Nord par une loi du 12 août 183. Les projets de tracé et de terrassements sont approuvés.

Ligne du Catelet à Masnières. — Concédée à la Cie du Cambrésis. L'instruction est close ; mais le Parlement n'est pas encore saisi de la loi déclarative d'utilité publique.

Ligne de Louches à Cambrai. — Ligne à voie de un mètre, concédée définitivement en août 1893 à la Société des chemins de fer économiques du Nord. La déclaration d'utilité publique reste à voter par le Parlement.

Ligne de Marquion à Cambrai. — Ligne à voie normale, formant le prolongement du chemin de fer d'intérêt local de

Boisloux à Marquion. Concédée à MM. Lambert, Dequeker et Hornez. L'instruction ne tardera pas à être close et la déclaration d'utilité publique pourra être provoquée.

Ligne d'Hondschoote à Bray-Dunes. — Ligne à voie de un mètre, faisant prolongement du chemin de fer de Bergues à Hondschoote. Concédée à M. Lambert qui n'a pas encore produit toutes les justifications nécessaires, en ce qui concerne les subventions communales et particulières.

Ligne de Wavrin ou de Don à Fromelles. — Ligne à voie normale, concédée à M. Michon. Il reste à régulariser les promesses de subventions avant de provoquer la déclaration d'utilité publique.

Ligne d'Herzeele à Bourbourg. — Ligne à voie de un mètre. Une demande de concession et un avant-projet ont été présentés par M. Lambert, qui n'a pas encore produit toutes les justifications.

TRAMWAYS.

Le tableau ci-après fait connaître la longueur totale des tramways ou chemins de fer sur voies publiques en exploitation, en construction ou concédés dans le département du Nord, à la fin de l'année 1895.

DÉSIGNATION DES LIGNES	DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE	LONGUEURS		
		en exploit- ation.	en cons- truction ou à cons- truire.	Totales.
Tramways déclarés d'utilité publique.				
Tramways de Lille.....	Décrets des 4 oct. 1873 — 12 mars 1875, 12 oct. 1877 et 21 août 1888.	k.	k.	k.
Id. de Roubaix.	Décrets des 8 déc. 1875, 26 avril 1880 et 28 avril 1894.	67.566 »	530 »	68.096 »
Id. de Tourcoing	Décret des 26 avril 1880 et 28 avril 1894.	19.680 »	»	19.680 »
Id. de Dunkerque ...	Décret du 14 sept. 1875.	9.270 »	»	9.270 »
Id. de l'arrondissem. de Valenciennes.	Décret du 14 sept. 1875.	2.644 »	850 »	3.494 »
Id. de Cambrai à Catillon	Décrets des 30 juin 1877, 19 déc. 1882, 7 nov. 1885, 21 juin 1887 et 10 juin 1892.	58.862 »	433 »	58.995 »
Id. de Fourmies à Wignehies.	Décret du 17 août 1880.	34.582 »	»	34.582 »
Id. d'Armentières à Halluin.....	Id. du 2 août 1882.	5.999 »	2.729 »	8.728 »
Id. de St-Amand à Hellemmes-Lille	Id. du 28 juill. 1891.	5.942 »	20.588 »	26.500 »
Id de St-Pol-s/-Mer à Dunkerque	Id. du 28 août 1893.	»	32.000 »	32.000 »
	Id. du 23 juillet 1895.	»	3.523 »	3.523 »
Totaux pour les tramways déclarés d'utilité publique		204.845 »	60.353 »	264.868 »

Le produit brut kilométrique pendant les années 1893 et 1894
figure ci-après :

(Extrait du Journal officiel du 13 juin 1895)

	1893		1894
Tramways de Lille	27,316 fr.	»	27,365 fr. »
id. de Roubaix et Tourcoing.	34,864	»	33,499 »
id. de Dunkerque.....	42,854	»	36,451 »
id. de Valenciennes.....	11,878	»	12,757 »
id. de Cambrai à Catillon....	5,576	»	5,414 »
id. de Fourmies à Wignehies	10,304	»	9,663 »

Tramways à l'étude.

Ligne de St-Pol-sur-Mer à la gare de Dunkerque. Le décret déclaratif d'utilité publique a été rendu le 23 juillet 1895. Le projet des travaux a été approuvé. La ligne sera livrée à l'exploitation dans le courant de 1896.

Tramway de Rosendaël. — Le Conseil général a accordé la concession à la commune et le dossier a été transmis à l'Administration supérieure, en vue de la déclaration d'utilité publique. Mais l'instruction est suspendue en attendant que la municipalité ait terminé les négociations engagées en vue de l'exploitation.

Tramway de Lourches à Denain. — Concédié à la commune de Lourches, sans subvention, ni garantie. L'instruction locale est achevée et l'Administration supérieure est saisie.

Tramway de Béthune à Estaires par La Gorgue. — Concédié à M. Fresson sans subvention ni garantie. L'instruction est achevée et la déclaration d'utilité publique va être provoquée.

MARINE.

PORTS MARITIMES.

Le département du Nord possède deux ports, ceux de Dunkerque et de Gravelines, les seuls qui existent en France sur la mer du Nord.

Les renseignements ci-après feront connaître la consistance, l'étendue et l'importance du service de ces établissements.

Le service maritime du département du Nord comprend tout le développement des plages françaises de la mer du Nord sur une longueur de 32 à 33 kilomètres, ainsi que le balisage et l'éclairage de toute la zone du littoral s'étendant depuis la limite des eaux françaises à 16 ou 17 milles au large jusque par le travers de la pointe de Walde à 6 ou 7 milles au large sur une longueur totale de 30 milles marins ou 55 à 56 kilomètres en allant à peu près du N.-E. au S.-O.

Ce service comprend aussi l'entretien et l'amélioration de toutes les parties des ports, ainsi que les manœuvres continues des écluses et des canaux constituant les artères de débouché à la mer qui servent à l'évacuation des eaux du pays et à la communication régulière entre les voies navigables de l'intérieur et les ports maritimes.

L'éclairage des ports, rades et passes navigables du Nord comporte un phare et des feux de marée à Gravelines ; un phare électrique, un feu sur la tour du Leughenaer et des feux de marée à Dunkerque ; trois feux flottants, dont les deux premiers, le Dyck et le Snouw marquent le chenal d'entrée par l'Ouest dans la rade, et le troisième, le Ruytingen, signale l'extrémité du banc Out-Ruytingen et la route à suivre pour éviter les bancs de Flandre en allant à Calais.

Le balisage comporte l'emploi de 26 bouées en place à la mer et de 34 bouées de rechange. Neuf de ces bouées sont lumineuses ; elles servent à éclairer les approches du port. Un bateau à vapeur, le *Baliseur N° 2*, pourvoit au ravitaillement des feux flottants et au renouvellement périodique des bouées.

Le service maritime est divisé en trois arrondissements sous la direction d'un Ingénieur en chef résidant à Dunkerque, savoir :

Le 1^{er} arrondissement, comprenant l'exécution des travaux des bassins de Freycinet.

Le 2^e arrondissement, comprenant la construction de la nouvelle jetée de l'Est, le service de l'éclairage et du balisage dans le département du Nord, l'entretien et la police du port de Gravelines.

Le 3^e arrondissement, comprenant l'entretien et la police du port de Dunkerque.

Dunkerque est à la fois port militaire et port de commerce. La marine de l'Etat y possède des magasins importants situés sur le terre-plein du quai de rive droite du bassin de l'arrière-port.

La profondeur d'eau moyenne du chenal est de 8^m en vives eaux et de 7^m en mortes eaux ordinaires.

Gravelines, port de 3^e ordre, situé à l'embouchure de l'Aa, se compose d'un chenal extérieur, d'un chenal intérieur, d'un port d'échouage et d'un bassin à flot. Leur longueur totale est d'environ 4,300 mètres et leur largeur moyenne de 50 à 60 mètres. La profondeur d'eau est de 5 mètres en vives eaux et de 4 mètres en mortes eaux.

Les travaux d'amélioration du port de Dunkerque, autorisés par la loi du 14 décembre 1875, sont à peu près achevés. La ville de Dunkerque avait été admise à faire l'avance d'une somme de 12,600,000 fr. pour leur exécution. Cette somme lui a été remboursée par l'Etat en janvier 1881. Les dépenses faites jusqu'en 1895 ont été de 15,240,000 fr.

Une loi du 31 juillet 1879 a déclaré d'utilité publique de nouveaux travaux d'amélioration et d'extension du port de Dun-

kerque et leur a affecté une somme totale de 50 millions. Ils ont été commencés à la fin de l'année 1880. La dépense faite au 31 décembre 1894 s'élevait à 48,102,000 francs. La dépense prévue pour 1895 est de 650,000 fr. La ville et la Chambre de commerce de Dunkerque ont été autorisées par une loi du 1^{er} septembre 1884 à avancer 31 millions à l'État, en vue d'assurer leur exécution. Enfin, un décret du 26 août 1890 a autorisé la reconstruction de la jetée de l'Est; la dépense est évaluée à 4,900,000 fr. Une subvention de 4,500,000 fr. est fournie par la Chambre de Commerce. Les travaux sont très avancés.

Le mouvement commercial du port de Dunkerque est indiqué ci-dessous.

Le nombre des navires entrés et sortis en 1894 a été de 5,537, jaugeant ensemble 2,974,044 tonneaux et portant 2,511,102 tonnes de marchandises. Il y a eu, sur 1893, diminution de 184 navires et de 30,964 tonneaux de jauge, mais augmentation de 145,097 tonnes de marchandises.

Le tonnage moyen a été de 537 tonneaux.

A Gravelines, les navires entrés et sortis ont été au nombre de 388, jaugeant ensemble 45.747 tonneaux et portant 31,779 tonnes de marchandises. Il y a augmentation sur 1893 de 24 navires, de 6,123 tonneaux de jauge et de 8,521 tonnes de marchandises.

Le nombre des navires entrés et sortis s'est divisé comme suit :

	Français.	Etrangers.
A Dunkerque.	2,171	3,366
A Gravelines.	292	96
	<u>2,463</u>	<u>3,462</u>

Le nombre des navires affectés à la pêche à la morue a été à Dunkerque de 81, de 8,325 tonneaux de jauge, montés par 1,401 marins, et à Gravelines de 77, de 2,279 tonneaux de jauge, avec 617 hommes d'équipage. Les produits ont été, pour les premiers, de 5,169 tonnes d'une valeur de 3,800,000 fr., et pour les seconds, de 1,012 tonnes, évaluées 750,000 fr.

La pêche côtière a occupé, à Dunkerque, 70 bâtiments de 243 hommes d'équipage, et à Gravelines, 138 navires montés par 1,100 marins. Leur produit a été : pour Dunkerque de 887 tonnes d'une valeur de 700,000 fr.; pour Gravelines de 3,000 tonnes, valant ensemble 2,000,000 fr.

Le nombre des navires construits ou réparés et lancés en 1894 a été, à Dunkerque, de 2, jaugeant 268 tonneaux; à Gravelines, de 9, d'une capacité totale de 214 tonneaux.

Les navires naufragés ou échoués ont été au nombre de 7 dans les parages de Dunkerque et au nombre de 2 dans les parages de Gravelines; en 1894, on a eu à déplorer la perte de 3 hommes.

NAVIGATION A VAPEUR SUR MER.

TABLEAU DES BATEAUX A VAPEUR FRANÇAIS NAVIGUANT SUR MER,
QUI ONT LEUR STATION A DUNKERQUE :

NOMS des Navires	Force en chevaux.	Capacité — Ton- neaux.	STATIONS.	PASSAGERS.	
				Maxi- mum.	Trans- portés en 12 mois.
N. Verberckmoës.	779	890	Bordeaux, Marseille, Cette, St-Nazaire, La Pallice, Bizerte, Tunis.	6	2
Ville de Mar- seille	638	799	idem.	6	4
Frédér. Morel	750	948	idem.	6	8
Présid. Leroy- Lallier	750	921	St-Nazaire, Bordeaux, Marseille et Cette	6	44
Ville de Bou- logne	303	478	Boulogne, Lorient, La Rochelle, Rochefort, St-Nazaire, Bordeaux.	10	15
Jean-Bart . . .	436	419	id.	42	16
Nord	400	630	id	10	14
Néva	279	207	Le Havre.	2	173
Cambrai	545	665	La Pallice, Marseille et Tunis.	6	12
Ville de Lille.	420	735	Libau, Cronstadt, St-Petersbourg.	8	8
Ville de Dunkerq ^e	675	783	St-Nazaire, Marseille, Cette, Bordeaux.	2	5
Nantes-Bordeaux.	882	880	La Pallice, Marseille, Tunis, Alger, Oran.	6	41
Marie	400	533	id.	8	21
Émilie	110	492	Grand et petit cabotage.	3	•
Ville d'Arras.	1077	832	Idem.	6	24
Galindo	680	662	Idem.	4	22
San Martin . . .	600	947	Idem.	2	26
Saint-André . .	360	352	Idem.	•	4
Jeanne-d'Arc.	307	473	Idem.	3	•
René	386	482	Idem.	3	•
Noël	880	1029	idem.	6	•
Antilles	805	721	Idem.	3	•
Espérance . . .	4	3	Navigation de plaisance.	4	•
St-Jean	55	260	Idem.	3	5
Jean-Bart	1000	54	Dunkerque. — Remorquage.	•	•
Dunkerquois.	518	195	Idem.	•	•
Rapide	271	46	Idem.	•	•
Progrès	438	82	Idem.	•	•
Haleur N° 1 . . .	92	46	Idem.	•	•
Haleur N° 2 . . .	92	46	Idem.	•	•
Armée	373	60	Idem.	•	•
Saint-Éloi	96	•	idem.	•	•
Étincelle(chpe)	12	4	Id. Remorquage de chalands.	•	•
Lucien	130	34	Idem.	•	•
Fouine	42	10	Idem.	•	•
Réné	180	176	Idem.	•	•
Marie-Gabriel	23	43	Id. Transports d'eau douce .	•	•
Espérance	16	20	idem.	•	•
Pilote	46	8	Id. Service du pilotage	•	•
Marie	45	200	Id. Dragages.	•	•
Drague à god.	65	138	Idem.	•	•
Dunkerque I.	157	180	Idem.	•	•
Dunkerque II.	157	180	Idem.	•	•
Dunkerque III	157	180	Idem.	•	•
Baliseur N° 2.	59	69	Id. Service du balisage.	•	•

BATEAUX A VAPEUR ÉTRANGERS AYANT AUSSI LEUR STATION A DUNKERQUE:

1° De Dunkerque à Londres par la Tamise, sir Robert Peel, Cassel, Rosendaël, Roubaix, Tourcoing.

2° De Dunkerque à Hull, service régulier le mercredi, Hero.

3° De Dunkerque à Leith-Edimbourg, steamers Kinghorn, Talisman, Amulet, Anglia, Abbotsford, Windsor, Osborne, Mascote, Antiquary, Astrologue; départ le mardi.

4° De Dunkerque à Goole, un départ par semaine, le dimanche; steamers Ralph-Crayke, Rosa, Leona, Aire, Norma, Dimington, Cuxhaven.

5° De Dunkerque à St-Pétersbourg, un ou deux départs par mois l'été; steamers Commerzienrath, Boekel, Caroline et Alice. Ce service n'est pas régulier.

6° De Dunkerque à Rotterdam et Liverpool, steamers Ibis, Ousel, Lestris, Fulmar, Shieldrake.

7° De Dunkerque à Rotterdam, le samedi, steamer Burgenecster-Van-Vollenhaven.

8° De Dunkerque à la Plata, steamers Canadian, Coréan, Waldensian, Grécian, Lucerne, Buenos-Ayréan, Phœnician, Rosarian, Montevidéan, Nestorian, Brazilian, Austrian (ligne Allan). Ce service n'est pas régulier.

9° De Dunkerque à la Plata, ligne Houlder et C^o; steamers Zephyrus, Florence, Hornby Grange, Ovingclean Grange.

10° De Dunkerque à Bombay. — Ligne Clan. — Steamers Clan, Macdonald, Lamont, Murray, Fraser, Alpine, Cameron, Gordon, Mac-Lean, Stuart, Forbes, Mackay, Graham.

11° De Dunkerque au Tonkin, steamers Mogul, Pathau, Alfgan.

12° De Dunkerque à Batoum, un départ tous les mois; steamers Aspscheron, Titian, Azor, Trivan.

NAVIGATION INTÉRIEURE.

Les canaux et rivières canalisées existant sur le territoire du département du Nord sont au nombre de 24 et forment ensemble un développement de 528 kil. 614 m., soit environ le 1/22 de la longueur totale des voies navigables de la France habituellement fréquentées par la batellerie. Nous en donnons ci-après la nomenclature et la description :

N° 1. *Rivière d'Aa*. — La rivière d'Aa, navigable à partir de Saint-Omer et débouchant dans le port de Gravelines, forme la limite des départements du Nord et du Pas-de-Calais, depuis

Saint-Momelin jusqu'à la mer. Sa longueur est de 28 kil. 396 m. avec 1 écluse.

N° 2. *Canal de la Haute-Colme.* — Ce canal, formé par une dérivation de l'Aa, se sépare de celle-ci à Watten et se dirige sur Bergues, où il verse ses eaux dans le canal de Bergues. Sa longueur est de 24 kil. 660 avec 3 écluses.

N° 3. — *Canal de la Basse-Colme et becque d'Hondschoote.* — La Basse-Colme, qui réunit les villes de Furnes et de Bergues, tombe dans le canal de Bergues. Sa longueur sur le territoire français est de 11 kil. 483 m. avec une écluse. La Becque d'Hondschoote offre une longueur de 2 kil. 146 m. sans écluse.

N° 4. — *Canal de Bourbourg.* — Ce canal, qui est une autre dérivation de l'Aa, commence à l'écluse du Guindal, au-dessous du village de St-Nicolas et se dirige sur Bourbourg et sur Dunkerque, où il débouche dans les bassins du port par l'écluse de l'arrière-port. Sa longueur est de 20 kil. 929 m. avec 3 écluses.

N° 5. *Canal de Furnes.* — Ce canal est creusé parallèlement à la côte. Sa longueur, dans le département du Nord, depuis la frontière de Belgique jusqu'à l'écluse octogonale à Dunkerque, est de 13 kil. 210 m. avec une écluse.

N° 6. *Canal de Bergues.* — Ce canal reçoit à Bergues les eaux des Haute et Basse-Colme, ainsi que celles des 2^e et 3^e sections des Waeteringues, et les déverse à la mer à Dunkerque. Sa longueur est de 8 kil. 091 m. sans écluse.

N° 7. *Canal de Neuffossé.* — Ce canal, qui forme la jonction de la Lys à l'Aa, part d'Aire et aboutit à St-Omer. Sa longueur totale est de 17 kil. 950 m. avec 2 écluses, dont l'une établie aux Fontinettes offre 5 sas superposés rachetant une chute de 13^m13. — On y a construit un ascenseur hydraulique à l'aide duquel cette chute est franchie par les bateaux en 30 minutes environ.

N° 8. *Rivière de la Lys.* — La longueur de cette rivière, depuis Aire jusqu'à Menin, est de 71 kil. 902 m. avec 7 écluses. À partir d'Armentières, elle forme la séparation de la France et de la Belgique.

N° 9. *Canal de la Nieppe.* — Ce canal, qui est une dérivation de la Lys, se dirige vers l'intérieur de l'arrondissement d'Hazebrouck et se joint au canal d'Hazebrouck au sas de la Motte-au-Bois. Sa longueur est de 9 kil. 126 m. avec une écluse.

N° 10. *Canal d'Hazebrouck.* — Il s'étend d'Hazebrouck à la Motte-au-Bois, où il se joint au canal de la Nieppe. Sa longueur est de 5 kil. 778 m. avec une écluse.

N° 11. *Canal de Préaven.* — Ce canal commence à la jonction de la Nieppe et du canal d'Hazebrouck, au sas de la Motte-au-Bois et se réunit à la rivière de la Bourre, au-dessus de l'écluse du Grand-Dam. Sa longueur est de 2 kil. 180 m. avec une écluse.

N° 12. *Rivière de la Bourre*. — La Bourre canalisée a son origine au canal de Préaven et son confluent dans la Lys, à Merville. Sa longueur est de 7 kil. 370 m. avec 3 écluses. Les canaux de la Nieppe, d'Hazebrouck, de Préaven et de la Bourre occupent l'intérieur de l'arrondissement d'Hazebrouck, se lient et forment un système de navigation secondaire et purement locale, communiquant par ses deux extrémités avec la Lys.

N° 13. *Rivière de la Lave*. — Cette rivière n'a qu'une très petite partie de son cours dans le département du Nord, sur le territoire de La Gorgue, où elle débouche dans la Lys. Sa longueur, depuis la limite du département du Pas-de-Calais jusqu'à son confluent, est de 2 kil. 293 m. avec 1 écluse.

N° 14. *Canal de la Haute-Deûle*. — Ce canal commence à l'écluse du fort de Scarpe, arrose successivement l'arrondissement de Douai, le département du Pas-de-Calais et l'arrondissement de Lille. Sa longueur, dans le département, est de 38 kil. 547 m. avec 4 écluses. Il dessert la ville de Seclin par un embranchement de 4 kil. 506 m. sans écluse.

N° 15. *Rivière de la Basse-Deûle*. — Cette rivière, qui fait suite à la Haute-Deûle, commence à l'écluse Saint-André et débouche dans la Lys, à Deùlémont. Sa longueur est de 16 kil. 714 m. avec 3 écluses.

N° 16. *Canal d'Aire*. — Ce canal, construit en 1823, a son origine sur la Deûle, à Bauvin, et sort du département du Nord à La Bassée, où il entre dans le département du Pas-de-Calais. Sa longueur, entre Bauvin et Aire, est de 41 kil. 145 m., dont 4 kil. 530 m. sur le département du Nord. Il n'offre qu'une écluse établie à Cuinchy, dans le Pas-de-Calais.

N° 17. *Canal de Roubaix*. — Ce canal commence à la Basse-Deûle, au village de Marquette, près Lille, traverse le territoire de Roubaix et s'étend jusqu'à la limite de l'arrondissement de Lille et du royaume de Belgique. Ce canal, qui était resté longtemps à l'état d'impasse entre ses deux extrémités et Roubaix, est livré à la navigation depuis le 1^{er} janvier 1877. Il a une longueur de 22 kil. 293 m., y compris la branche de Croix, et offre 13 écluses, dont 1 sur ladite branche. Il dessert la ville de Tourcoing par un embranchement d'environ 2 kilomètres sans écluse, ouvert à la navigation en 1893.

N° 18. *Rivière de Scarpe*. — Cette rivière a sa source dans le département du Pas-de-Calais, entre dans le département du Nord, à Courchelettes, traverse Douai, Marchiennes et St-Amand, et se jette dans l'Escaut, à Mortagne. Elle se divise en 4 sections : la Scarpe Supérieure, d'Arras à Courchelettes, — la Scarpe Moyenne, de Courchelettes au Fort de Scarpe, — la Scarpe Inférieure, du Fort de Scarpe à Mortagne et la dérivation de la Scarpe autour de Douai, récemment ouverte à la navigation. Sa longueur dans le

département est de 51 kil. avec 11 écluses, dont 3 sur la Scarpe Moyenne, 6 sur la Scarpe Inférieure et 2 sur la dérivation autour de Douai.

N° 19. *Rivière de l'Escaut*. — L'Escaut, qui a sa source dans le département de l'Aisne, traverse les arrondissements de Cambrai et de Valenciennes et sort du département du Nord, à Mortagne, pour se diriger sur Tournai. Il se répartit en 3 sections : le Haut-Escaut de Cambrai à Etrun, — le Moyen-Escaut d'Etrun à Condé, — et le Bas-Escaut de Condé à la frontière. Sa longueur dans le département est de 63 kil. 058 m. avec 16 écluses, dont 5 sur la première section, 9 sur la seconde et 2 sur la troisième.

N° 20. *Canal de Saint-Quentin*. — Ce canal fait communiquer l'Escaut avec la Somme, la mer du Nord avec la Méditerranée et l'Océan. Son développement, de Cambrai à Chauny et à la Fère, est de 96 kil. 349 m. Sa longueur, dans le département du Nord, est de 26 kil. 049 m. avec 17 écluses. Il occupe le premier rang, au point de vue du trafic, parmi les voies navigables du territoire français.

N° 21. *Canal de la Sensée*. — Ce canal, qui a son origine au bassin rond, sur l'Escaut, fait communiquer l'Escaut avec la Scarpe au moyen de trois écluses placées à Fressies, Goulzin et Férin. Il fait suite au canal de St-Quentin, dont il est le complément nécessaire. Sa longueur est de 25,044 mètres. La navigation est très active sur ce canal.

N° 22. *Canal de Mons à Condé*. — La longueur totale de ce canal est de 25 kil. 880 m., dont 5 kil. 058 m. avec deux écluses, dans le département du Nord.

N° 23. *Rivière de la Sambre canalisée*. — Cette rivière est navigable à partir de Landrecies, elle offre de ce point à la frontière une longueur de 54 kil. 253 m. avec 9 écluses.

N° 24. *Canal de la Sambre à l'Oise*. — Ce canal s'étend de La Fère à Landrecies et relie le canal de St-Quentin à la Sambre canalisée. Il forme, avec cette rivière, la seule voie navigable de l'arrondissement d'Avesnes. Sa longueur est de 67 kil. 235 m., dont 13 kil. 202 m. avec 3 écluses dans le département du Nord.

Les canaux et les rivières canalisées du département sont actuellement administrés par l'Etat, sauf le canal de Furnes concédé jusqu'au 6 août 1896, et le canal de la Sambre à l'Oise dont la concession ne doit prendre fin qu'en 1937.

La loi du 5 août 1879 a classé toutes ces voies parmi les lignes principales, — hormis la Lawe et les canaux d'Hazebrouck considérés comme lignes secondaires, — en les répartissant ainsi qu'il suit :

I. — *Ligne de Paris à la frontière vers Mons*, comprenant d'une part la Seine, l'Oise canalisée et le canal latéral à l'Oise, — d'autre part le canal de St-Quentin, le Haut-Escaut, le Moyen-Escaut et le canal de Mons à Condé ;

II. — *Embranchement de la ligne précédente vers Charleroi*, empruntant le canal de la Sambre à l'Oise et la Sambre canalisée ;

III. — *Ligne de jonction de l'Escaut à la mer du Nord*, comprenant le canal de la Sensée, la Scarpe Moyenne, la partie supérieure du canal de la Haute-Deûle, le canal d'Aire, le canal de Neuffossé, la rivière d'Aa, le canal de Calais et le canal de Bourbourg.

IV. — *Embranchements des lignes précédentes vers la frontière belge*, constitués par le Bas-Escaut et la Scarpe Inférieure, — la partie inférieure du canal de la Haute-Deûle, le canal de la Basse-Deûle et le canal de Roubaix, — la Lys canalisée, — les canaux de la Haute et de la Basse-Colme, le canal de Bergues et le canal de Furnes.

Les voies secondaires du département offrent une longueur de 26 kil. 747 m. avec un mouillage normal de 1^m,30 à 1^m,40.

Les voies principales présentent un tirant d'eau minimum de 2^m,00, — sauf le canal de la Basse-Colme et le canal de Furnes, dont le mouillage ne dépasse pas actuellement 1^m,60, — et livrent passage par leurs écluses à des bateaux de 5 mètres de largeur sur 38^m,50 de longueur, dont la jauge est en nombre rond de 300 tonnes. Elles offrent, abstraction faite de ces deux canaux, une longueur totale de 475 kil. 145 m., soit environ le 1/9 du développement des fleuves, rivières et canaux du territoire français qui offrent des conditions de navigabilité équivalentes.

Les principales localités et les exploitations houillères desservies directement par les cours d'eau du département sont les suivantes :

Ligne de Paris à la frontière belge vers Mons. — Villes de Cambrai, Bouchain, Denain, Valenciennes, Anzin, Fresnes et Condé sur l'Escaut ; — rivages des Compagnies houillères de Lourches, d'Anzin, de Fresnes et de Thivencelles.

Embranchement vers Charleroi. — Villes de Landrecies, d'Hautmont et de Maubeuge.

Ligne de l'Escaut à la mer du Nord. — Villes de Douai, La Bassée, Béthune, Aire, Saint-Omer et Gravelines.

Embranchements vers la frontière belge. — Villes de Vieux-Condé et Mortagne ; — de Marchiennes et St-Amand ; — de Seclin, Haubourdin, Loos, Lille, La Madeleine, Quesnoy-sur-Deûle, Marcq-en-Barœul, Croix, Roubaix et Tourcoing ; — d'Hazebrouck, Merville, La Gorgue, Estaires, Nieppe, Armentières, Houplines et Comines ; — de Bergues, Hondschoote, Bourbourg, Dunkerque et Furnes.

Ces cours d'eau desservent en outre les Villes et les Charbonnages ci-après au moyen de voies de terre ou de voies ferrées spéciales de quelques kilomètres de longueur : Villes de Raismes ; — Aniche et Sin-le-Noble ; — Lannoy et Wattrelos ; — Roncq et Halluin ; — Saint-Pol-sur-Mer et Rosendaël ; — rivages des Compagnies houillères d'Aniche et de l'Escarpelle.

Sur les 60 villes du département mentionnées pages 374 et suivantes, 48 se trouvent ainsi desservies par eau. Les 12 villes non desservies sont celles de Fourmies, Bailleul, Le Cateau, Caudry, Avesnes, Wignehies, Solesmes, Somain, Cassel, Orchies, le Quesnoy et Bavay.

On compte par eau de Paris (Pont de la Tournelle) aux points ci-après, savoir :

à Cambrai.....	303 kil. et 49 écluses ;
à Denain.....	326 kil. et 56 écluses ;
à Valenciennes.....	338 kil. et 59 écluses ;
à Mons.....	376 kil. et 69 écluses ;
à Douai.....	344 kil. et 59 écluses ;
à Gravelines.....	461 kil. et 64 écluses ;
à Dunkerque.....	475 kil. et 64 écluses ;
à Lille.....	393 kil. et 60 écluses ;
à Roubaix.....	412 kil. et 69 écluses ;
à Maubeuge.....	330 kil. et 62 écluses ;
à Charleroi.....	382 kil. et 73 écluses.

Le trajet de Lille à Dunkerque est de 124 kil. avec 8 écluses ;

d° à Valenciennes est de 102 kil. avec 15 écluses ;

d° à Maubeuge est de 288 kil. avec 90 écluses.

SITUATION DU SERVICE DE LA NAVIGATION INTÉRIEURE.

Les voies navigables du département du Nord se trouvent généralement dans un état satisfaisant ; elles sont entretenues avec soin et progressivement améliorées dans la mesure des fonds alloués par l'Administration supérieure.

Ces voies navigables ont desservi, en 1894, le trafic indiqué au tableau ci-après :

	TONNAGE effectif.	TONNAGE moyen.
<i>a) Ligne de Paris à la frontière belge vers Mons.</i>		
Canal de St-Quentin.....	T 5,296,527	T 3,870,731
Haut-Escaut.....	4,083,996	4,023,214
Moyen-Escaut.....	1,928,364	1,085,697
Canal de Mons à Condé.....	640,837	616,341
<i>b) Embranchement vers Charleroi.</i>		
Canal de la Sambre à l'Oise.....	932,262	781,374
Sambre canalisée.....	944,131	774,684
<i>c) Ligne de l'Escaut à la mer du Nord.</i>		
Canal de la Sensée.....	2,932,313	2,859,270
Scarpe moyenne.....	3,125,957	3,033,231
Canal de la Haute-Deûle.....	5,151,576	2,014,315
Rivière de l'Aa.....	1,935,576	1,155,101
Canal de Bourbourg.....	1,107,846	991,893

	TONNAGE effectif.	TONNAGE moyen.
d) <i>Embranchements vers la frontière belge.</i>		
Bas-Escaut	584,111	474,148
Scarpe inférieure.....	575,040	452,928
Canal de la Basse-Deûle.....	498,887	416,851
Canal de Roubaix.....	569,330	283,663
Lys canalisée.....	676,327	248,277
Canal de la Haute-Colme.....	555,463	481,196
Canal de la Basse-Colme.....	80,119	33,508
Canal de Bergues.....	416,407	402,340
Canal de Furnes.....	66,945	49,281
e) <i>Lignes secondaires.</i>		
Rivière de la Lawe	14,417	5,298
Canaux d'Hazebrouck.....	51,932	16,700

Le trafic de 1894 est en augmentation par rapport à celui de 1893 sur toutes les voies navigables du département, sauf le canal de Mons à Condé et le canal de la Basse-Colme.

Le trafic de l'ensemble des voies navigables précitées représente 23 p. % du tonnage kilométrique total de la France.

Ce trafic se décompose, pour chaque voie navigable, en deux parties :

Le trafic *né sur la voie* comprenant le trafic intérieur et les expéditions, et le trafic *né hors de la voie* formé par les arrivages et le transit.

Le trafic *né sur la voie* s'est élevé, en 1894, aux chiffres ci-après :

	TRAFIC intérieur.	EXPÉ- DITIONS.
a) <i>Ligne de Paris à la frontière belge vers Mons.</i>		
Canal de St-Quentin.....	98,950	218,773
Haut-Escaut	5,843	44,780
Moyen-Escaut.....	32,826	709,902
Canal de Mons à Condé.....	»	562,807
b) <i>Embranchement vers Charleroi.</i>		
Canal de la Sambre à l'Oise.....	20,510	63,333
Sambre canalisée.....	134,009	575,817
c) <i>Ligne de l'Escaut à la Mer du Nord.</i>		
Canal de la Sensée.....	5,665	79,039
Scarpe-Moyenne	»	177,325
Canal de la Haute-Deûle.....	197,156	1,258,105
Rivière de l'Aa.....	47,072	125,832
Canal de Bourbourg	52,024	557,794

	TRAFIC	EXPÉ-
	intérieur.	DITIONS.
	T	T
<i>d) Embranchements vers la frontière belge.</i>		
Bas-Escaut	64,252	146,997
Scarpe inférieure	16,477	57,600
Canal de la Basse-Deûle	3,496	38,848
Canal de Roubaix	34,982	37,685
Lys Canalisée	19,927	103,961
Canal de la Haute-Colme	15,405	44,353
Canal de la Basse-Colme	316	17,007
Canal de Bergues	5,315	209,834
Canal de Furnes	17,250	20,378
<i>e) Lignes secondaires.</i>		
Rivière de la Lawe	2,285	1,673
Canaux d'Hazebrouck	112	2,778

Le trafic né hors de la voie est donné par le tableau suivant :

	ARRI-	TRANSIT.
	VAGES.	
	T	T
<i>a) Ligne de Paris à la frontière belge vers Mons.</i>		
Canal de St-Quentin	679,221	4,299,583
Haut-Escaut	94,690	3,938,683
Moyen-Escaut	639,169	546,467
Canal de Mons à Condé	78,030	»
<i>b) Embranchement vers Charleroi.</i>		
Canal de la Sambre à l'Oise	129,442	718,977
Sambre canalisée	237,305	»
<i>c) Ligne de l'Escaut à la Mer du Nord.</i>		
Canal de la Sensée	42,379	2,805,230
Scarpe moyenne	98,028	2,850,604
Canal de la Haute-Deûle	809,511	2,881,804
Rivière de l'Aa	113,878	1,648,794
Canal de Bourbourg	487,789	10,239
<i>d) Embranchements vers la frontière belge.</i>		
Bas-Escaut	111,214	261,648
Scarpe inférieure	149,153	351,810
Canal de la Basse-Deûle	92,847	363,696
Canal de Roubaix	495,738	925
Lys canalisée	296,217	256,222
Canal de la Haute-Colme	102,581	393,124
Canal de la Basse-Colme	62,796	»
Canal de Bergues	166,100	35,158
Canal de Furnes	29,317	»
<i>e) Lignes secondaires.</i>		
Rivière de la Lawe	9,050	1.409
Canaux d'Hazebrouck	29,042	»

Les combustibles minéraux forment une partie importante du trafic de 1894.

Il a été embarqué en effet durant cette campagne :

Sur le canal de Mons à Condé.....	35,019	tonnes de houille du Nord,
Sur le Bas-Escaut.....	159,187	d°
Sur le Moyen-Escaut.....	629,252	d°
Sur la Scarpe-moyenne.....	155,364	d°
Sur le canal de la Haute-Deûle....	162,582	d°
	962,332	tonnes de houille du Pas-de-Calais.
Total.....	<u>2,103,736</u>	tonnes.

D'autre part il a été chargé sur le canal d'Aire 1,623,367 t. de houille du Pas-de-Calais.

Il est enfin entré par le canal de Mons à Condé)	178,861	tonnes de houille belge.
	1,374	tonnes de houille anglaise.
Par la Sambre.....	556,745	tonnes de houille belge.
Par le canal de Bourbourg.....	1,761	tonnes de houille anglaise.
Total.....	<u>2,362,408</u>	tonnes.

Ce qui donne pour les houilles de toute provenance un tonnage total de..... 4,465,844 tonnes.

Le tonnage des marchandises importées de Belgique en France par les voies navigables du département qui aboutissent à la frontière s'est élevé en 1894 à..... 1,377,566 tonnes,

savoir :

Par le canal de Mons à Condé.....	524,412	tonnes.
Par le Bas-Escaut.....	39,463	
Par la Sambre canalisée.....	614,536	
Par le canal de Roubaix, la Lys, etc.....	199,155	
Total égal.....	<u>1,377,566</u>	tonnes.

Le tonnage des marchandises exportées a été de..... 446,308 tonnes,

savoir :

Par le canal de Mons à Condé.....	75,303	tonnes.
Par le Bas-Escaut.....	127,870	
Par la Sambre canalisée.....	83,238	
Par le canal de Roubaix, la Lys, etc.....	159,897	
Total égal.....	<u>446,308</u>	tonnes.

Le mouvement des marchandises au confluent de l'Escaut avec le canal de la Sensée à Etrun, s'est élevé, en 1894, à..... 4,281,020 tonnes.

L'écluse d'Iwuy, située à 2 kilomètres de ce confluent, a livré passage, durant la même année, à 23,476 bateaux chargés de 4.030.495 tonnes de marchandises.

AMÉLIORATION DES VOIES NAVIGABLES DU DÉPARTEMENT.

Depuis 1883, les bateaux allant de Paris et Lille à Calais ou Dunkerque peuvent prendre le maximum d'enfoncement. L'amélioration des autres lignes du réseau du Nord se poursuit conformément au programme qui a fait l'objet de la loi du 5 août 1879. Elle a surtout pour objet de mettre toutes les lignes principales en état de livrer passage aux bateaux de 38^m50 de longueur, 5^m de largeur et 1^m80 d'enfoncement, pouvant porter 300 tonnes. Elle est en grande partie réalisée et les bateaux du type précité peuvent aujourd'hui circuler entre Paris, Lille, Dunkerque, Mons et les bassins houillers du Nord et du Pas-de-Calais.

Une loi du 27 juillet 1880 a affecté 8,240,000 fr. pour l'amélioration de la ligne navigable de la Belgique vers Paris. Il a été prélevé, d'autre part, sur les fonds affectés par le décret du 9 décembre 1880 à l'amélioration du canal de la Sensée, une somme de 128 495 fr. 21 pour la suppression du bassin rond établi sur l'Escaut, à l'embouchure dudit canal. Les dépenses s'élevaient au 31 décembre 1894, pour les travaux exécutés dans la traversée du département du Nord, à 5,000,000 fr.

Une ligne télégraphique a été établie le long des voies navigables entre la Belgique et Paris conformément au projet approuvé le 24 juillet 1880.

Selon le vœu émis par le Conseil général du Nord en 1878, il a été procédé à l'étude d'un canal du Nord sur Paris destiné à mettre le commerce et l'industrie du pays en mesure de se développer et de soutenir la concurrence étrangère.

L'avant-projet présenté par M. l'Ingénieur en chef Flament a été soumis à l'enquête et le projet de loi déclarant l'utilité publique de la partie comprise entre Courcelles-lès-Lens et Janville a été voté le 10 mars 1883 par la Chambre des Députés. Mais, en raison de la situation financière, le Sénat avait ajourné la discussion de l'affaire.

En 1889, l'Administration supérieure a étudié un projet de combinaison financière destiné à permettre de réaliser à la fois l'amélioration de la voie navigable actuelle entre Etrun et l'Oise et la construction du canal du Nord entre Courcelles et Janville, travaux évalués 66 millions.

Cette combinaison repose sur l'institution de Chambres de navigation pouvant servir des subsides à l'aide d'emprunts dont le service serait assuré par des péages. Elle a reçu l'adhésion du Conseil général du Nord.

Le Parlement est saisi de cette question. Mais, en attendant son vote, l'Administration s'est préoccupée d'exécuter la partie du canal du Nord connue sous le nom de dérivation autour de Douai et qui présentait un caractère d'extrême urgence. La dérivation de la Scarpe a été mise en exploitation au commencement d'août 1895. Elle permet à la batellerie de gagner 2 jours 1/2 sur les 3 jours qu'exigeait la traversée de Douai, grâce à la substitution de deux écluses doubles à grande chute aux quatre écluses de l'ancienne voie, et à la suppression des ponts mobiles qui entravaient la circulation des bateaux.

Un service spécial a été chargé des études d'un canal de jonction de la Meuse à l'Escaut. Le devis et cahier des charges général et les types des principaux ouvrages d'art ont été approuvés par la décision ministérielle du 29 novembre 1882.

STATISTIQUE DES MOUVEMENTS DE LA NAVIGATION INTÉRIEURE.

Le décret du 17 novembre 1880 a chargé l'administration des ponts et chaussées du service de la statistique des mouvements de la navigation intérieure précédemment confié à l'administration des contributions indirectes.

Ce nouveau service est organisé comme il suit sur les voies navigables du département du Nord.

Bureaux de jaugeage. — Bergues. — Cambrai. — Condé. — Douai. — Dunkerque. — Lille. — Maubeuge. — Merville.

Bureaux de déclaration. — *Aa*, écluse du Guindal. — *Canal de Bergues*, écluse de Bergues. — *Canal de Bourbourg*, écluse du Jeu de Mail. — *La Bourre*, écluses du Grand-Dam et de Merville. — *Colme*, écluse de Wattendam. — *Deûle*, écluses du fort de Scarpe, de Don, de la Barre et de Deûlémont. — *Canal de Furnes*, écluses octogones à Dunkerque et à Zuydcoote. — *Canal d'Hazebrouck*, écluse de la Motte-au-Bois. — *Lave*, écluse de la Gorgue. — *Lys*, écluses St-François, de Thiennes et d'Houplines. — *Canal de Roubaix*, écluses de Marquette et du Sartel. — *Scarpe*, écluses de Courchelettes, du Fort et de Thun. — *Canal de la Sensée*, écluses d'Estrées et de Fressies. — *Escaut*, écluses de Rodignies, Hergnies, Condé, Fresnes, Notre-Dame à Valenciennes, Denain, Neuville, Iwuy et Cambrai. — *Sambre*, écluses de Marpent, Maubeuge, Quartes et Landrecies. — *Canal de Saint-Quentin*, écluses de Saint-Waast et du Bosquet.

Bureaux télégraphiques. — *Neuffossé*, écluses des Fontinettes. — *Colme*, écluses de Wattendam et de Lynck. — *Canal de Bourbourg*, écluse de Guindal. — *Escaut*, écluses de Gœulzin à Condé, Folien, Trith, Denain, Iwuy et Cambrai. — *Canal de St-Quentin*, écluses de Bracheux, de Vaucelles et du Bosquet.

SERVICE HYDRAULIQUE.

La situation géographique du département, la richesse de son agriculture et l'immense développement de son industrie donnent une grande importance aux attributions de ce service, qui comprend :

Les dessèchements et les améliorations agricoles, les curages, les irrigations, les usines à eau établies sur les cours d'eau non navigables, la surveillance de la pêche pour ces cours d'eau, le drainage, le service hydrométrique et d'annonce des crues.

Les Associations syndicales des dessèchements sont au nombre de 17 et embrassent une superficie de 60,441 hectares.

Les dépenses qu'elles ont faites se sont élevées en 1894, comme suit :

Entretien. — Pour 60,411 hectares, 138,432 fr. 88, soit par hectare 2 fr. 29.

Travaux neufs. — Pour 30,368 hectares, 57,441 fr. 96.

Ces dessèchements sont compris dans le tableau ci-après.

Les principaux dessèchements sont ceux des Waëteringues, des vallées de la Scarpe, de la Hayne et de l'Escaut et de la Haute-Deûle.

Les Waëteringues doivent être considérées à deux points de vue, car elles comportent deux opérations inverses et d'une égale importance : le dessèchement par l'évacuation des eaux surabondantes à la mer et l'alimentation du pays waëteringué où l'eau douce fait complètement défaut au moment des sécheresses.

DÉSIGNATION DES SYNDICATS	Superficie des terrains.	DATE DE L'ORGANISATION des syndicats.	DÉPENSES FAITES EN 1894				
			ENTRETIEN.		Travaux neufs.		
			Totales.	par hectare.		fr. c.	fr. c.
1° Prairies de Mortagne et de Château-l'Abbaye.	420	28 octobre 1838.	fr. c. 317	fr. c. 2 64	fr. c. »		
2° Vallées de la Hayne et de l'Escaut.	3697	8 septembre 1824.	43803 84	3 73	»		
3° Marais de Bruay et de l'Épaix...	340	14 octobre 1846.	4655 29	4 87	»		
4° Prairies de Flines-lez-Mortagne...	440	14 mai 1851.	418 29	2 84	»		
5° Marais de la Vergne.	443	4 février 1866.	4371 74	12 43	»		
6° Marais de la Naville.	446	16 août 1859.	3305 »	7 94	»		
7° Marais de Trith et de Bourlain...	492	3 février 1864.	4400 39	7 29	»		
8° Vallée de la Scarpe.	40800	16 novembre 1834. Décret du 8 février 1889.	29006 80	2 685	12992 10		
Vallée de la Sambre.	Haute-Sambre (rive droite) à Maroilles.	Ordonnance royale du 19 juin 1837. Décret du 14 juin 1851. Décret du 28 déc. 1867. Arrêté préfectoral du 8 septembre 1875.	1054 83	4 54	»		
						698	
	Id. (rive gauche) à Hachette.	Ordonnance royale du 19 juin 1837	»	»	»		
						64	
Basse-Sambre, à Berlaimont	870	Décret du 14 mai 1851	754 83	0 86	101 68		
Basse-Sambre à Maubeuge.	223	Décret du 14 mai 1851.	»	»	»		
10° Landrecies siégeant à Landrecies.	96	Arrêté du 8 déc. 1882.	200 »	2 08	»		
11°	Waëteringues de l'arrondissement de Dunkerque.	4 ^{re} section... 2 ^e id.... 3 ^e id.... 4 ^e id....	Décret organique du 29 janvier 1852 modifié par le décret du 17 décembre 1890.	48459 44	4 98	»	
							9298
							10489
							8509
10884	40884	46776 52	4 97	14348 18			
12° Grande et Petite Moères.	2091	9 mars 1882.	41058 65	5 29	»		
13° Marais de Lauwin-Planque.	50	Autorisation préfectorale du 27 août 1855.	»	»	»		
14° Prés Duhem.	76	9 avril 1856.	425 90	4 65	»		
15° Marais de la Deûle.	1223	17 février 1866.	10975 68	8 97	»		
16° Bassin de la Fontaine-St-Martin ..	52	19 novembre 1887.	479 »	3 44	»		
17° Dessèchement mécanique de Thun	300	1884.	508 »	4 69	»		
Totaux.	60444		fr. c. 438432 88		fr. c. 57444 96		

Les circonstances atmosphériques avaient été favorables, dans ces dernières années et, grâce aux améliorations exécutées, le dessèchement du territoire waeteringué s'était opéré dans de bonnes conditions. Mais les crues d'octobre 1894, qui ont eu une intensité tout à fait exceptionnelle, ont occasionné de grandes inondations, surtout dans les vallées de la Lys et de l'Aa.

Dès qu'on sera fixé sur le tracé de l'agrandissement de la ville de Dunkerque, auquel se trouve subordonnée l'exécution des ouvrages destinés à faciliter l'évacuation des eaux du canal des Moères, on demandera à la 4^e section d'augmenter la puissance des pompes de Steendam, pour étendre leur action au sud de la Basse-Colme, et d'élargir le Waëtergand de Coudekerque et le canal des Moères, pour accélérer le dessèchement des terres basses. Le bassin du Schelfvliet est appelé à profiter de l'augmentation de la section du siphon de Bergues et du canal de Bergues.

Lors de l'enquête ouverte sur l'avant-projet d'amélioration de la Scarpe-Inférieure, le Syndicat a renoncé à la réglementation des niveaux de la Scarpe par l'aval des écluses, moyennant l'allocation par l'État d'une subvention de 135,000 francs. Cette subvention, qui a été accordée par le décret du 14 novembre 1881, est affectée à l'exécution des travaux suivants : Dérivations de la Rache et du Bouchard en aval de l'écluse de Lallaing ; dérivation de la Traittoire au rivage du Noir ; dérivation du courant de Coutiches en aval de l'écluse de Marchiennes ; dessèchement mécanique de Roost-Warendin.

Tous ces travaux sont achevés et produisent les meilleurs effets, à l'exception de la dérivation du Bouchard qui a été ajournée par décision ministérielle du 31 mars 1883, jusqu'à ce que les effets de la dérivation de la Rache aient pu être appréciés.

Les curages de cours d'eau se font toujours avec soin chaque fois que le besoin en est signalé. Ceux effectués en 1894 ont embrassé une étendue de 635 kilomètres.

MM. les Ministres de l'Intérieur et des Travaux publics ont approuvé, en juillet 1881, les instructions et les règlements proposés pour l'organisation du service hydrométrique et d'annonce des crues pour la partie française des bassins de la Sambre, de l'Escaut et de l'Yser. Ce service fonctionne régulièrement ; il permet de régulariser l'écoulement des crues en opérant des tirages préventifs, et d'atténuer les dommages provenant des inondations.

Une convention du 30 novembre 1882, approuvée par décret du 12 décembre de la même année, a sanctionné un projet d'arrangement pour l'établissement d'un service international d'annonce des crues pour les cours d'eau communs à la France et

à la Belgique. Le service installé depuis 1887 fonctionne à la satisfaction des deux pays.

L'année 1894 a été très humide, elle donne 14,078 m/m de hauteur d'eau pluviale répartie en 16 stations. Cette hauteur n'avait pas été atteinte depuis 1882.

Voici, pour servir de comparaison, la même catégorie de renseignements depuis l'origine du service :

1882.....	45.166 m/m	1889.....	40.508 m/m
1883.....	43.076	1890.....	42.734
1884.....	44.759	1891.....	44.276
1885.....	44.977	1892.....	40.268
1886.....	44.997	1893.....	40.410
1887.....	8.214	1894.....	44.078
1888.....	44.693		

Une commission internationale a été chargée de l'étude des questions relatives aux Moères et aux Waeteringues franco-belges et à l'amélioration du canal de Dunkerque à Furnes.

Un décret du 22 Février 1887 a déclaré d'utilité publique les travaux à exécuter pour assurer l'épuration des eaux de l'Espierre, conformément à un avant-projet dressé par les Ingénieurs de l'Etat, et qui comporte le traitement de tout le débit du cours d'eau par la chaux. Les villes de Roubaix et Tourcoing se sont entendues à cet effet. Les travaux, commencés en 1888, sont achevés, et l'usine d'épuration fonctionne depuis septembre 1889. On continue les essais en grand; mais l'on n'est pas encore arrivé à rendre l'épuration continue et pratique.

La Belgique n'ayant pas voulu engager de pourparlers au sujet de la partie de l'Espierre qui est mitoyenne entre les deux pays, une décision ministérielle du 28 mai 1891 a autorisé la mise à l'enquête de l'avant-projet s'appliquant seulement à l'amélioration de la partie française. L'utilité publique a été déclarée par un décret du 10 mai 1894 et les travaux sont commencés.

INDUSTRIE MINÉRALE.

HOUILLES. — Le tableau ci-après donne les dates des actes des concessions, l'étendue superficielle et le détail de la production, par Compagnie, pendant les années 1894 et 1893. Il indique, en outre, les variations d'une année à l'autre :

COMPAGNIES.	CONCESSIONS.	ÉTENDUE superficielle.	ACTES DE CONCESSION.	EXTRACTION.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.
				1894.	1893.		
Anzin.....	Vieux-Condé.	3.996	Arrêté du Conseil des finances du 4 ^e octobre 1749 et arrêté du 20 avril 1856.	tonnes. 2.826.328	tonnes. 2.817.288	tonnes. 9.040	tonnes. o
	Raismes.....	4.849	Arrêté du Directoire exécutif du 29 ventôse an VII.....				
	Anzin.....	44.854	d ^o				
	Denain.....	1.343	Ordonnance royale du 5 juin 1831.....				
	Saint-Saulve.	2.200	Ordonnance royale du 3 décembre 1834.				
	Aniche.....	41.850	Arrêté du 6 prairial an IV.....	823.623	734.542	89.411	o
	Douchy.....	3.449	Ordonnance royale du 12 février 1832..	341.677	316.205	25.472	o
	Escarpelle.....	4.721	Décret du 27 novembre 1850.....	538.870	425.780	113.090	o
	Vicoigne et Nœux	1.320	Ordonnance royale du 12 septembre 1844.	425.672	414.550	11.122	o
	Escauptont ..	440	Ordonnance royale du 10 septembre 1844.				
Thivencelles et Fresnes-Midi....	Thivencelles.	984	Ordonnance royale des 40 septembre 1844 et 20 juin 1842.....	146.172	444.314	4.858	o
	Saint-Aybert.	455	Ordonnance royale du 10 septembre 1844.				
Azincourt.....	Azincourt....	2.482	Ordonnance royale du 20 décembre 1840 et décret du 15 février 1860.....	89.994	88.207	1.787	o
Crespin-Nord....	Crespin.....	2.842	Ordonnance royale du 27 mai 1836.....	61.317	66.512	o	5.495
	TOTAUX.....			4.953.653	4.707.368	254.480	5.495
					AUGMENTATION.		
							246.285 tonnes.

L'augmentation totale a été de 246,285 tonnes, soit 5 % sur l'ensemble de l'extraction.

La production moyenne par ouvrier du fond s'est élevée en 1894 au chiffre de 305 tonnes, (supérieur de 12 tonnes à celui de l'année 1893).

Le nombre des ouvriers du fond a été en 1894, de 16,336 et celui des ouvriers du jour de 4,568. Il avait été en 1893 de 16,062 pour les ouvriers du fond et de 4,750 pour les ouvriers du jour. Il y a donc eu en 1894 augmentation sur le nombre des ouvriers du fond et diminution sur celui des ouvriers du jour.

Le total des salaires payés en 1894, a été de 26,760,536 fr., ce qui correspond à 1,282 fr. 16 de salaire annuel moyen par ouvrier du fond et du jour. En 1893, ce total des salaires avait été de 25,723,767 fr. 71 et correspondait à 1,236 fr. de salaire moyen par ouvrier. Le salaire par tonne a été en moyenne de 5 fr. 36 en 1894 contre 5 fr. 46 en 1893.

Le prix de vente pour l'ensemble des Compagnies houillères a été en 1894 de 9 fr. 48 par tonne de houille ; il avait été de 9 fr. 98 en 1893.

Nous indiquerons sommairement les principaux travaux préparatoires poursuivis en 1894 par les diverses Compagnies houillères.

La *Compagnie d'Anzin* a eu en 1894, dix-neuf puits servant à l'extraction, soit le même nombre qu'en 1893. Elle a continué l'installation de deux nouveaux sièges d'extraction, l'un à Vicq et l'autre à Wavrechain. Elle a creusé le puits n° 2 de la fosse Lagrange.

Compagnie d'Aniche. — On a terminé l'approfondissement de la fosse l'Archevêque et continué l'aménagement de la fosse Vuillemin. L'extraction annuelle moyenne par fosse a été de 105,346 tonnes.

La *Compagnie de Douchy* a eu, en 1894, quatre fosses en exploitation, soit le même nombre que l'année précédente. Elle a continué une reconnaissance au Midi par la fosse Désirée que l'on a isolée précédemment des autres fosses. L'extraction annuelle moyenne par fosse a été de 85,419 tonnes; elle avait été de 79,051 tonnes en 1893.

Compagnie de l'Escarpelle. — On poursuit activement par les fosses N°s 2 et 7, le creusement d'une grande bowette destinée à relier ces deux sièges d'extraction. L'extraction annuelle moyenne par fosse a été de 76,981 tonnes.

La *Compagnie de Vicoigne* a eu, en 1894, une seule fosse en exploitation. Les produits de la fosse N° 1 sont remontés au jour par la fosse N° 4 depuis le 2^e semestre de l'année 1892. L'extraction de la fosse N° 4 a été de 125,672 tonnes, supérieure de 11,422 tonnes à celle de l'année précédente.

La *Compagnie de Fresnes-Midi* a eu, en 1894, deux fosses en extraction, la fosse Soult dans la concession d'Escaupont, et la fosse St-Pierre dans la concession de Thivencelles. L'extraction annuelle moyenne par fosse a été de 73,046 tonnes, supérieure de 879 tonnes à celle de l'année précédente.

Compagnie d'Azincourt. — On a établi la communication entre les puits 1 et 2. L'extraction de la fosse St-Roch a été de 89,994 tonnes, supérieure de 1,787 tonnes à celle de l'année précédente.

La *Compagnie de Crespin* a terminé, au printemps de 1894, le fonçage de son puits d'aérage. L'extraction de la fosse de Quiévreachin a été de 61,317 tonnes, inférieure de 5,195 tonnes à celle de 1893.

La *Compagnie de Flines-les-Raches* a mené activement et terminé au printemps de 1895 le fonçage d'un puits à Lallaing, par le procédé de la congélation.

Travaux de recherches. — Un sondage a été commencé, le 30 janvier 1895, à Estreux, par MM. Breton et Hermary.

Accidents. — Le service des mines a eu à constater, en 1894, 164 accidents de personnes de quelque gravité à l'intérieur des mines et 16 à l'extérieur. Ces accidents ont causé ensemble la mort de 20 ouvriers et en ont blessé 166.

Consommation. — La consommation de la houille dans le département du Nord se résume ainsi qu'il suit pour l'année 1894 :

Houilles du Nord, 2,182,508 tonnes; houilles du Pas-de-Calais, 3,152,006 tonnes; houilles de Belgique, 1,222,533 tonnes; houilles d'Angleterre, 3,880 tonnes; houilles allemandes, 1,420 tonnes. Ensemble : 6,562,908 tonnes.

La consommation de la France entière, en 1893, a été de 36,379,100 tonnes environ. Le département du Nord, qui occupe le 2^e rang comme producteur, est de beaucoup le premier comme consommateur; la Seine, qui vient après lui, n'ayant consommé, en 1893, que 3,693,700 tonnes.

MINES DE FER. — Les mines de fer concédées dans le département du Nord se trouvent dans l'arrondissement d'Avesnes et sont au nombre de 6. Elles sont toutes restées en chômage pendant l'année 1894. Le minerai qu'elles renferment est de médiocre qualité et elles ne pourraient actuellement être exploitées avec profit.

CARRIÈRES. — Le tableau ci-après présente un résumé statistique des carrières exploitées dans le département du Nord pendant l'année 1894 :

DÉSIGNATION.	Carrières souterraines.		Carrières à ciel ouvert.	
	Nombre.	Ouvriers.	Nombre.	Ouvriers.
Marbre	"	"	43	414
Sable, cailloux	"	"	427	266
Calcaire, pierre à chaux.....	23	404	42	275
Pierre à paver, à bâtir.....	5	46	118	616
Phosphates.....	"	"	5	20
Marnes et terres glaises.....	"	"	30	412
TOTAUX.....	28	417	337	4.400

Les carrières souterraines sont situées principalement à Seclin, Faches et dans les environs de Valenciennes. Celles

à ciel ouvert sont disséminées sur la majeure partie du territoire, mais abondent surtout dans l'arrondissement d'Avesnes. Sept accidents ont été constatés en 1894, ils ont occasionné la mort de quatre ouvriers et des blessures graves à quatre autres.

L'exploitation des carrières est réglementée dans le département du Nord par le décret du 10 Février 1892, qui a remplacé, sans modification importante, le décret du 20 Décembre 1873.

MÉTALLURGIE. — Le tableau suivant donne le résumé de la production des usines à fer du département du Nord pendant les années 1894 et 1893 :

DÉSIGNATION.	1894.		1893.	
	QUANTITÉS.	PRIX.	QUANTITÉS.	PRIX.
Fonte d'affin. et de moul. en 2 ^e fusion.....	tonnes 224.446	fr. 49.25	tonnes 205.979	fr. 50 "
Fers marchands et fers spéciaux.....	239.263	436.49	246.892	445.96
Rails.....	"	"	"	"
Tôles.....	43.248	160.92	54.726	469.44
Aciers Thomas, Bessemer et Martin.....	418.671	453.34	447.458	464.54

L'examen de ce tableau montre que la production a augmenté pour la fonte et les aciers et diminué pour les fers. Les prix de vente ont baissé pour les fontes, les fers et les aciers. La seule usine produisant des scories de déphosphoration est l'usine de Trith-St-Léger. Elle a produit 12,100 tonnes et en a livré le même chiffre à l'industrie.

USINES A ZINC. — Les deux usines à zinc d'Auby et de St-Amand ont produit ensemble en 1894 15,881 tonnes de zinc brut au prix moyen de 385 fr. La production en 1893 avait été de 14.894 tonnes de zinc brut, le prix moyen de 420 fr. environ.

APPAREILS A VAPEUR. — 109 usines à vapeur nouvelles ont été mises en activité en 1894 dans le département du Nord. 201 ont été supprimées. Les usines du département renferment des appareils à vapeur s'élèvent, y compris celles en chômage, au nombre total de 4,134. Elles comprennent 8.817 chaudières motrices ou calorifères et 6,837 récipients. Il s'est produit en 1894 cinq explosions d'appareils à vapeur; un seul de ces accidents a entraîné mort d'homme.

Chemins de fer industriels et miniers.

(Lignes concédées à titre d'intérêt général et non affectées à un service public de marchandises et lignes autorisées par décret en vertu de l'article 44 de la loi du 21 avril 1810, modifiée par celle du 27 juillet 1880.)

DÉSIGNATION DES LIGNES	ACTES DE CONCESSION.	Dévelop- pement.	Longueurs en exploitation.
Chemin de fer de Denain à Lourches.....	Déc. du 18 juin 1863	5.083	5.083
Cie de l'Escarpelle.....	— 24 fév. 1866	0.700	0.700
Cie d'Aniche	St-Louis à Somain.....	— 48 fév. 1850	4.680
	St-René à Dechy.....	— 4 août 1869	4.730
	Fosse Notre-Dame à fosse St-Marie.....	— 15 nov. 1888	9.490
Cie d'Anzin. Embranchement des fosses Léonard et Cha- baud-Latour.....	— 3 janv. 1875	3.000	3.000
Cie de Thivenceilles. Fosse Soult à fosse St-Pierre.....	— 17 nov. 1882	4.497	4.497
Cie de Crespin-Nord.....	4.536	»
		26.416	25.580

ROUTES ET CHEMINS.

I. Classification. — Ressources. — Personnel.

1. CLASSIFICATION. — Les routes et chemins se divisent en huit catégories :

1^o *Les routes nationales.* — Le classement ou le déclassement ne peut être prononcé que par une loi ou un décret et après enquête. Le sol appartient à l'État.

2^o *Les routes départementales.* — Le classement et le déclassement sont prononcés par le Conseil général après enquête. (Loi du 10 Août 1871. — Art. 46 § 6). Le sol appartient au département.

3^o *Les chemins de grande communication.* — Le classement et le déclassement sont prononcés par le Conseil général, après avis des Conseils municipaux et des Conseils d'arrondissement intéressés. — (Art. 7 de la loi du 21 Mai 1836. — Art. 46 § 7 de la loi du 10 Août 1871). Le sol appartient aux communes traversées.

4^o *Les chemins d'intérêt commun.* — Le classement et le déclassement sont de même prononcés par le Conseil général, après avis des Conseils municipaux intéressés et des Conseils d'arrondissement. (Art. 6 de la loi du 21 Mai 1836. — Art. 46 § 7 de la loi du 10 Août 1871). Le sol appartient également aux communes traversées.

5^o *Les chemins vicinaux ordinaires.* — Le classement et le déclassement sont prononcés par la Commission départementale, après enquête et avis des Conseils municipaux. (Art. 4 et 5 de l'Instruction générale du 6 Décembre 1870. — Art. 86 de la loi du 10 Août 1871). Le sol appartient aux communes.

6^o *Les chemins ruraux reconnus.* — Le classement et le déclassement rentrent dans les attributions de la Commission départementale. La

reconnaissance n'est prononcée que sur la demande des Conseils municipaux et après enquête. (Art. 4 et 13 de la loi du 20 Août 1881). Le sol est communal.

Le sol des voies des six catégories qui précèdent est imprescriptible.

7° *Les chemins ruraux non reconnus.* — Voies affectées à l'usage du public et non encore classées. Le sol est présumé, jusqu'à preuve contraire, appartenir à la commune sur le territoire de laquelle il est situé. (Art. 3 de la loi du 20 Août 1881).

8° *Les chemins et sentiers d'exploitation.* — Voies servant exclusivement à la communication entre divers héritages ou à leur exploitation. Le sol est présumé appartenir aux propriétaires riverains ; mais l'usage en est commun à tous les intéressés. L'usage de ces chemins peut être interdit au public. Ils ne peuvent être supprimés que du consentement unanime de tous les propriétaires qui ont le droit de s'en servir. (Art. 33 et 35 de la loi du 20 Août 1881).

II. RESSOURCES. — Les ressources destinées à la construction ou à l'entretien des diverses voies de communication ont des origines différentes, selon qu'elles s'appliquent à telle ou telle catégorie de ces voies.

1° *Routes nationales.* — Les travaux de toute nature sont à la charge de l'État. Les devis d'entretien sont approuvés par le Préfet. Les projets de travaux neufs ou de grosses réparations sont approuvés par le Ministre des Travaux publics.

La répartition par départements et la sous-répartition dans chaque département des ressources pour travaux neufs et de grosses réparations sont faites par le Ministre des Travaux publics. (Art. 2 de l'ordonnance du 10 Mai 1829).

La répartition des fonds affectés aux travaux d'entretien est également faite par départements par le Ministre, mais la sous-répartition, dans chaque département, suivant les besoins particuliers, est faite par un Conseil local, présidé par le Préfet et composé de l'Ingénieur en chef et de deux membres du Conseil général annuellement désignés par le Ministre. (Ordonnance du 10 Mai 1829, art. 3 et ordonnance du 19 Octobre 1830).

2° *Routes départementales.* — Les travaux de toute nature sont à la charge du département. Les projets sont approuvés par le Conseil général à qui il appartient de fixer les crédits destinés à l'exécution des travaux. (Art. 46 § 6 de la loi du 10 Août 1871).

3° *Chemins de grande communication et d'intérêt commun.* — En principe, les travaux de toute nature sont à la charge des communes intéressées. (Art. 1^{er} de la loi du 21 Mai 1836). Mais les art. 7 et 8 de la même loi permettent au Conseil général d'allouer des subventions sur les fonds départementaux.

Les contingents des communes intéressées sont fixés par le Conseil général sur la proposition du Préfet et après avis des Conseils municipaux et d'arrondissement. (Art. 7 § 2 de la loi du 21 Mai 1836. — Art. 46 § 7 de la loi du 10 Août 1871).

Dans le Nord, des subventions départementales d'entretien sont fixées aux deux tiers pour les chemins de grande communication et à la moitié pour les chemins d'intérêt commun. Les communes supportent seulement le tiers pour la première catégorie et la moitié pour la seconde des dépenses d'entretien.

Les travaux neufs ou de grosses réparations sont également effectués au moyen de contingents communaux et de subventions départementales ; la répartition est fixée par le Conseil général dans chaque cas particulier.

Les contingents communaux sont prélevés sur les revenus ordinaires et,

en cas d'insuffisance, sur les produits des prestations et des centimes spéciaux ordinaires. En ce qui concerne les chemins de grande communication, les prélèvements ne peuvent excéder deux journées de prestation et les deux tiers des cinq centimes spéciaux. Art. 8 § 4 de la loi du 21 Mai 1836).

Les plans d'élargissement, d'alignement, d'ouverture et de redressement sont approuvés par le Conseil général après enquête. (Art. 44 de la loi du 10 Août 1874).

Les déclarations d'utilité publique sont prononcées par le Conseil général, sauf lorsqu'il y a lieu d'exproprier des terrains bâtis. Dans ce cas, un décret du Président de la République est nécessaire.

Les projets d'exécution des travaux sont approuvés par le Préfet après délibération du Conseil général. (Circulaire ministérielle du 9 Août 1879).

4° *Chemins vicinaux ordinaires.* — L'entretien des chemins vicinaux ordinaires s'effectue au moyen de ressources communales composées des revenus ordinaires, de la portion disponible des ressources spéciales, créées en vertu de la loi du 21 Mai 1836, et, au besoin, d'une imposition de 3 centimes extraordinaires autorisée pour la première fois par l'art. 3 de la loi du 24 Juillet 1867, remplacé aujourd'hui par l'art. 141 de la loi du 5 Avril 1884.

Le Conseil général du Nord alloue annuellement, pour l'entretien, des subventions aux communes qui votent, outre des ressources spéciales ordinaires (3 journées de prestation et cinq centimes spéciaux), l'imposition extraordinaire de trois centimes autorisée par l'art. 141 de la loi du 5 Avril 1884.

Cependant les chemins classés en vicinalité depuis 1884 ne bénéficient pas de ces subventions. (Décision de la Commission départementale. — Rapport présenté au Conseil général le 21 Avril 1884, page 179).

La répartition des crédits est faite entre les communes en tenant compte : 1° de la pauvreté des communes ; — 2° des avantages retirés des voies d'un ordre supérieur ; — 3° des sacrifices faits par les communes ; — 4° de la circulation.

Les devis et projets de toute nature sont soumis à l'acceptation des Conseils municipaux puis approuvés par le Préfet.

La Caisse des chemins vicinaux a cessé de fonctionner à partir du 31 décembre 1894.

Néanmoins, les travaux d'achèvement des chemins vicinaux de grande communication, d'intérêt commun et ordinaires à entreprendre en exécution de la loi du 12 Mars 1880 peuvent encore être effectués au moyen de ressources à fournir par l'État, le département et les communes dans les proportions fixées par les barèmes annexés au décret du 4 Juillet 1895.

En ce qui concerne le département du Nord, le coefficient de la subvention de l'État dans les travaux des chemins de grande communication et d'intérêt commun est fixé à 21.35 % du montant des ressources extraordinaires affectées aux travaux.

Quant aux chemins vicinaux ordinaires, ce coefficient peut varier entre 16,20 % et 6 % suivant le rapport qui existe entre la valeur du centime communal et la superficie du territoire. Jusqu'à présent, le Conseil général n'a pas encore été appelé à fixer le degré de participation des communes et du département dans les travaux dont il s'agit, tant au point de vue des ressources ordinaires qu'extraordinaires.

Le département et les communes peuvent se procurer des ressources extraordinaires pour l'objet dont il s'agit par des emprunts à la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse. Le délai de remboursement est de 30 ans et le taux, amortissement compris de 5 fr. 50 %.

5° *Chemins ruraux reconnus.* — L'entretien des chemins ruraux reconnus incombe aux communes qui y subviennent dans la limite des res-

sources disponibles et, en cas d'insuffisance, au moyen, soit d'une journée de prestation, soit de centimes extraordinaires additionnels.

Quand l'imposition extraordinaire excède trois centimes, les dispositions des art. 5 et 7 de la loi du 24 Juillet 1867 sont applicables. (Ces articles sont remplacés par ceux N^{os} 142 et 143 de la loi du 5 Avril 1884).

Les propriétaires intéressés, constitués en syndicat, peuvent se substituer aux communes qui n'entretiendraient pas les chemins ruraux. La même mesure est applicable aux autres travaux. (Art. 19 à 32 de la loi du 20 Août 1881).

Subventions industrielles. — Lorsque les chemins vicinaux et les chemins ruraux reconnus sont dégradés extraordinairement par des exploitations de mines, de carrières, de forêts ou de toute entreprise industrielle, l'Administration peut réclamer des subventions spéciales aux entrepreneurs ou propriétaires suivant que l'exploitation ou les transports auront eu lieu pour les uns ou les autres. (Art. 14 de la loi du 21 Mai 1836. — Art. 11 de la loi du 20 Août 1881).

Ces subventions sont, en cas d'arrangements à l'amiable, réglées par la Commission départementale. (Art. 86 de la loi du 10 Août 1871).

En cas de désaccord, elles sont réglées par le Conseil de Préfecture après expertise contradictoire. (Art. 14 de la loi du 21 Mai 1836 et art. 11 de la loi du 20 Août 1881).

6^e *Chemins et sentiers d'exploitation.* — Tous les propriétaires dont les héritages sont desservis sont tenus de contribuer, dans la proportion de leur intérêt, aux travaux d'entretien et de mise en état de viabilité. (Art. 34 de la loi du 20 Août 1881).

Toutefois, les intéressés peuvent s'affranchir de toute contribution en renonçant à leurs droits, soit d'usage, soit de propriété sur les chemins d'exploitation. (Art. 37 de la même loi).

III. PERSONNEL. — 1^o *Routes nationales.* — Les travaux sont exécutés sous la direction des Ingénieurs des Ponts et Chaussées et sous l'autorité du Préfet (Art. 4 de l'ordonnance du 10 Mai 1829).

2^o *Routes départementales et chemins vicinaux de toute catégorie.* — Le Conseil général désigne les services qui seront chargés de la construction et de l'entretien des routes départementales, des chemins vicinaux de grande communication et des chemins d'intérêt commun. (Art. 46, § 6 et 7 de la loi du 10 Août 1871).

Dans le Nord, ces travaux sont confiés au personnel des Agents voyers. (Délibération du Conseil général du 27 Avril 1887) sous l'autorité du Préfet. Ce personnel est, en outre, également chargé de la surveillance et des travaux des chemins vicinaux ordinaires.

Il existe, pour chaque route départementale et pour chaque chemin de grande communication ou d'intérêt commun, une Commission syndicale, composée des Conseillers généraux ou d'arrondissement et des Maires des communes traversées ou pécuniairement intéressées.

Ces Commissions ont été instituées par arrêtés préfectoraux des 15 Mars 1873 et 5 Décembre 1874. Elles se réunissent au moins une fois par an, nomment leurs président, vice-président et secrétaire et déterminent le lieu habituel de leurs réunions.

ROUTES NATIONALES

Ces routes sont au nombre de quinze dans le département et ont une étendue totale de 589 kilomètres 692 mètres. Nous en donnons ci-après le tableau :

Nos des routes	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		Longueur dans le départe- ment.	Circulation — Nombre réduit de colliers quotidiens.
		en pavé.	en empier- rement.		
		k. m.	k. m.	k. m.	c.
2	De Paris à Maubeuge et Bruxelles par Mons	27.483	9.873	37.056	312,8
16	De Paris à Dunkerque	54.386	»	54.386	242,0
17	De Paris à Lille et à Ostende	96.603	»	96.603	600,8
25	Du Havre à Lille	15.595	»	15.595	699,1
29	De Rouen à Valenciennes et à Mons..	56.107	»	56.107	706,4
39	De Montreuil-sur-Mer à Mézières	30.051	10.292	40.343	655,2
40	De Paris à Dunkerque et à Menin par Bergues et Ypres	28.266	6.002	34.268	276,4
41	De St-Pol à Lille et Tournai	40.009	»	40.009	730,4
42	De Lille à Boulogne	52.882	2.414	55.296	469,9
43	De Bouchain à Calais	27.821	»	27.821	387,9
44	De Châlons-sur-Marne à Cambrai	4.298	2.391	6.689	704,7
45	De Marle à Valenciennes et à Tournai.	46.821	13.879	60.700	543,5
48	De Valenciennes à Condé et à Gand..	18.230	»	18.230	708,8
49	De Valenciennes à Maubeuge et à Philippeville	25.670	17.078	42.748	418,5
50	De Douai à Arras	3.841	»	3.841	224,2
	Totaux	k. m. 527.763	k. m. 61.929	k. m. 589.692	»
	Moyenne				516,5

L'état de viabilité des routes nationales est ci-après indiqué :

En bon état, 53^h,600 en empierrements et 267^h,896 en pavages ;
laissant à désirer, 8^h,329 en empierrements et 212^h,340 en pavages ;
en mauvais état, 47^h,674 en pavages.

Le recensement de la circulation opéré en 1894, a accusé une circulation journalière réduite qui est en moyenne de 516^c,5.

Il y a une légère diminution parce que l'on n'a pas tenu compte des tramways. Mais le tonnage brut a augmenté depuis 1888, ce qui prouve que la circulation sur les routes nationales ne diminue pas d'importance.

Le département du Nord occupe le n^o 2 de classement, d'après l'importance de la circulation ; le 1^{er} rang est occupé par le département de la Seine.

ROUTES DÉPARTEMENTALES.

Le département compte vingt-six lignes de cette nature ayant ensemble un développement de 515 kilomètres, 607 mètres; elles sont ci-après indiquées :

N ^{os} des routes.	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		Longueur dans le départe- ment.
		en pavé.	en empièr- rement.	
		k.	k.	k.
1	De Lille à Valenciennes	25.980	"	25.980
2	De Lille à Ypres	45.322	"	45.322
3	De Douai à Tournai	46.234	"	46.234
4	De Cambrai à Tournai	48.624	"	48.624
5	D'Avesnes à Philippeville	0.630	45.472	46.102
6	De Landrecies à Chimay	6.367	35.430	44.797
7	De Condé à Mons	9.025	"	9.025
8	De Condé à St-Amand	42.240	"	42.240
9	De Lille à St-Omer	46.507	"	46.507
40	De Valenciennes à Bohain	42.435	"	42.435
41	De Cambrai à Guise	48.663	"	48.663
42	D'Avesnes au Quesnoy	8.800	48.851	27.654
43	De Maubeuge à Maroilles	"	20.476	20.476
44	De Lille à Courtrai	22.540	"	22.302
45	De Dunkerque à Furnes	0.685	42.955	43.640
46	De Lens à Estaires	4.510	3.680	5.190
47	De Morbecque à Aire	"	7.086	7.086
48	De Béthune à Armentières	2.230	2.650	4.880
49	De Roubaix à Tournai et St-Amand	43.567	"	43.567
20	De Cassel à la frontière belge	44.323	"	44.323
21	De Bergues à St-Momelin	4.057	47.887	24.944
22	De Lille à Tourcoing	9.442	"	9.442
23	De Cambrai à Malplaquet	36.948	47.752	54.700
24	D'Hélesmes à Haulchin	7.305	"	7.305
25	Ceinture de Maubeuge	0.282	4.523	4.805
26	Ceinture de Cambrai	0.280	2.047	2.327
	Totaux	360.098	455.509	545.607

Les chaussées pavées prédominent dans les arrondissements de Lille, Douai, Valenciennes, Cambrai et Hazebrouck, tandis que les chaussées empierrées sont situées principalement dans les arrondissements de Dunkerque et Avesnes

CHEMINS VICINAUX.

Dans sa session d'août 1894, le Conseil général a donné son approbation au projet présenté par le service vicinal, et tendant à l'unification entre eux, des chemins de grande communication d'une part, et des chemins d'intérêt commun d'autre part. L'adoption de ce projet qui doit produire effet à partir du 1^{er} janvier 1896, a pour principale conséquence de ramener le nombre des chemins de grande communication de 77 à 51 et celui des chemins d'intérêt commun de 233 à 150.

Les tableaux ci-après donnent, par catégorie, la nomenclature des nouvelles lignes.

I. — Chemins vicinaux de grande communication.

N ^{os} des chemins.	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		Longueur totale.
		en pavage.	en empiè- rement.	
		mètres	mètres	mètres
4	De Loon-Plage à Watten, avec embranchement vers le hameau du pont Saint-Nicolas	4263	18249	19512
2	De Dunkerque au pont de Saint-Folquin, avec embranchements vers la gare de Bourbourg et Spycker	2348	23700	26048
3	De Hondschoote à Watten par Bergues, avec annexe de la Route nationale N ^o 40 à la Route nationale N ^o 46.....	46699	22495	39494
4	De Bergues à Furnes.....	389	41623	42012
5	De Maubeuge à Jeumont et à la gare d'Erquelines	4417	9028	40445
6	De Lille à Lannoy et à Néchin....	8584	"	8584
7	De Furnes à Quesnoy-sur-Deûle, avec embranchement vers Haulbourdin.....	44386	4331	48717
8	De Douai à Seclin, avec embranchement vers Leforest.....	22709	"	22709
9	De Bondues à Roubaix et à Herseaux.....	8806	2378	41484
10	De Bailleul à l'Abeele.....	2529	9762	42294
11	De Gravelines à Bourbourg et à Cassel, avec embranchement vers la gare de Bourbourg.....	4773	29739	34512
12	Du Cateau à l'Arbre-de-Guise....	1243	5100	6343
13	De Valenciennes à Somain.....	49360	"	49360
14	D'Armentières à Halluin.....	46089	7944	24033
15	D'Esnes à Busigny.....	46095	"	46095
16	De Solesmes à Aubencheul-au-Bois par Caudry.....	24960	3510	28470
17	De Ghyvelde à Zeggere-Cappel par Hondschoote.....	4964	29666	34630
18	De Caestre à Estaires et à Laventie par Vieux-Berquin	3857	13982	47839
19	De Sainghin-en-Métantois à Pont-à-Marq.....	9200	"	9200
20	De Glageon à Fourmies, avec embranchements vers la Capelle par Féron et de Fourmies à la gare.....	4462	44587	42749
24	De Saint-Amand à Hélesmes	9444	"	9444
22	D'Armentières à La Bassée.....	9599	6384	45980

Nos des chemins.	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		Longueur totale.
		en pavage.	en empiè- rement.	
		mètres.	mètres.	mètres.
23	D'Haverskerque à Merville et à la frontière belge par Vieux-Berquin et Bailleul, avec embranchements de Merville à la limite du Pas-de-Calais et à Neuf-Berquin	2677	26587	29264
24	De Gussignies à Avesnes par Bavai, avec annexes de la Route nationale N° 49 et la Route départementale N° 23 et de la gare d'Aulnoye à Berlaimont	60	23634	23694
25	De Bapaume à Orchies, avec annexe vers Courchelettes	26242	"	26242
26	De Lederzeele à Cassel	4491	6578	11069
27	De Ferrière-la-Grande à Solre-le-Château	"	43261	43261
28	De Maubeuge à Binche	48	8649	8697
29	De Cambrai à Trescault et Gouzeaucourt	3627	43731	47358
30	De Phalempin à Faumont, avec embranchement vers Carvin	45552	"	45552
31	De Gognies-Chaussée à la gare d'Aulnois (Belgique)	4543	"	4543
32	De Landrecies à Anor par Etrœungt, Wignehies et Fournies, avec embranchements de Prischés et d'Etrœung vers le Nouvion (Aisne) et de Fournies à Rond-Buisson (Aisne)	398	44435	44833
33	D'Hazebrouck à Bailleul	2468	8007	10475
34	D'Arras à St-Quentin et d'Oisy-le-Verger à Metz-en-Couture (section enclavée)	34	5926	5960
35	De Douai à Saint-Amand, avec embranchement vers la route départementale N° 23 et annexes vers la gare de Flines et vers la gare de Marchiennes-Ville	27489	"	27489
36	De Quesnoy-sur-Deûle à Comines et à Tourcoing, avec embranchement de Linselles à Wervicq	46917	5790	22707
37	De Steenvorde à l'Hazewinde	4388	"	4388
38	De Bailleul et du Seau à Estaires avec embranchement du Seau entre Steenwerck et la frontière et annexe de la Gorgue à la limite du Pas-de-Calais	2258	45822	48080
39	De Seclin à La Bassée	42604	"	42604

Nos des chemins	DÉNOMINATION	LONGUEUR		Longueur totale
		en pavage.	en empierrement.	
		mètres.	mètres.	mètres.
40	De Vendegies-sur-Ecaillon à la pyramide de Denain, avec embranchement de Thiant à Trith St-Léger	10850	2695	13545
44	D'Aubers à Carvin, avec embranchement vers Haubourdin	20437	392	20829
42	De Jeumont à Hirson par Solre-le-Château, Trelon et Anor, avec embranchement de Solre-le-Château à Sivry et annexe, à Solre-le-Château, entre la rue de Liessies et la route départementale n° 5	1044	45844	46888
43	De Landreçies à Solesmes	45529	"	45529
44	Ceinture de Valenciennes	470	3578	3748
45	De Denain à Caudry, avec embranchement vers la gare d'Haspres	24461	219	24680
46	De Bourbourg à Lederzeele	"	17445	17445
47	D'Arleux à Cantin et de Bugnicourt à Auberchicourt et à Abscon, avec embranchements vers Aniche et les gares de Monchecourt et d'Aniche	21653	"	21653
48	De Lomme à Loos	3834	"	3834
49	De Cambrai à Denain	23993	"	23993
50	De Fresnes à Jenlain, avec embranchements de Sebourg à Curgies et vers la gare de Curgies	45503	3192	48695
51	De Seclin à Pont-à-Marcq	5483	"	5483
	TOTAUX	456693	455230	911923

L'étendue totale de nos grandes lignes vicinales se divise presque en égale part, en pavage et en empierrement. Les pavages ont été établis sur les chemins qui desservent une circulation active et pondéreuse. Les empierrements, qui se dégradent plus facilement, ont été exécutés sur les chemins où la circulation est relativement moins intense.

II. — Chemins vicinaux d'intérêt commun.

N ^{os}	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		
		Pavage.	Emplere- ment	TOTALE.
		mètres.	mètres.	mètres.
1	De Mons-en-Pévèle à Auchy, avec embranchement de Bersée à Cou- tiches.....	40454	"	40454
2	De Dunkerque à Bamberque, avec embranchements vers la place de Malo-les-Bains et vers la gare de Rosendaël.....	3946	27500	31446
3	De Petite Synthe et de Bergues à Cassel, avec annexe d'Esquelbecq à la route nationale N ^o 16.....	5774	29035	34806
4	De La Bassée à la Fin de la Guerre, avec embranchements vers Hantay et Fournes.....	44688	8949	23637
5	De Thun-Lévéque à Cambrai et à Havrincourt, avec embranchement de Ramillies à Escaudœuvres et annexe de Demicourt à Mœuvres...	9402	44222	20524
6	Du Dronkart ou de Lille à Courtrai..	6280	"	6280
7	De Trélon à Eppe-Sauvage.....	"	40430	40430
8	D'Feignies à Marpent, avec embran- chements de Villers-sire-Nicole vers la routière et vers Maubeuge....	"	24580	24580
9	De Templeuve à Rosult, avec embran- chements : 1 ^o de Nomain à Cappelle et 2 ^o vers Orchies.....	23834	"	23834
10	D'Aubigny-au-Bac à Rœulx.....	45348	"	45348
11	Du Faubourg Notre-Dame à Roost- Warendin.....	7537	"	7537
12	De Douai à Hornaing, avec embran- chement vers le chemin d'intérêt commun N ^o 84.....	47430	"	47430
13	De Sequedin à Wavrin et à Fournes, avec embranchement vers la gare d'Erquinghem.....	43924	960	44884
14	De Sommaing-sur-Ecaillon à Solesmes et à Briastre, avec embranchement d'Escarmain à la route départe- mentale N ^o 23.....	46621	"	46621
15	De Maulde à Bruille, avec embran- chement de Château-l'Abbaye à la route départementale N ^o 8.....	43620	"	43620
16	De Cassel à Hazebrouck et à Vieux- Berquin.....	4349	46444	47760
17	De Strazeele à Godewaersvelde et à Calcanes.....	56	40035	40091
18	De Lewarde à Villers-au-Tertre et à Bouchain, avec embranchements vers la route nationale N ^o 43 et vers Fressain.....	43904	2418	46349

N ^{os}	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		
		Pavage.	Empierement.	TOTALE.
		mètres.	mètres.	mètres.
19	De la gare de Baisieux à Bourghelles.	9690	"	9690
20	De Vred à Somain.....	4785	"	4785
21	De ceinture de Lille avec embranchements vers l'Arbrisseau et vers Emmerin.....	25580	"	25580
22	D'Oisy-le-Verger à Bouchain, avec annexe de Cuvillers à Bantigny...	46502	"	46502
23	De Faumont et de Flines-lez-Râches à Marchiennes.....	46520	"	46520
24	D'Hamel à Montigny, avec embranchement d'Estrées vers Bellone....	14428	"	14428
25	De Masny à Fressies et à Aubigny-aubac.....	43186	444	13330
26	De Tortequenne à Bugnicourt et à Oisy.....	7998	4967	9965
27	D'Avesnes au Nouvion (Aisne), avec embranchement vers Barzy (Aisne).	"	45612	45612
28	De La Chapelle d'Anneu à Epehy...	290	46644	46904
29	De Selvigny à Neuville, avec embranchement vers la gare de Bertry.	9949	5230	45479
30	De Dunkerque à Bergues et à Bambeckue.....	3042	44539	47581
31	De Thumeries à Péronne, avec embranchement vers Pont-à-Marcq..	46643	"	46643
32	D'Auby à Montigny, avec embranchement vers la gare de Leforest..	45283	"	45283
33	D'Aniche à Marchiennes, avec embranchement vers Pecquencourt..	44229	"	44229
34	D'Hélesmes à Haspres.....	44403	"	44403
35	De Mazinghien à Landrecies par Basuel, avec embranchement de Basuel à Forest.....	230	20033	20263
36	D'Orchies à Rumegies.....	8739	"	8739
37	De la Croix-de-Pierre à La Lys.....	5300	3397	8697
38	De Berlaimont à Valenciennes.....	7334	19584	26915
39	De Bouchain à Brillon, avec annexe d'Abscon à Fenain, et embranchement vers la Planche d'Alnes.....	23083	"	23083
40	D'Esquerchin au Pont-de-la-Deûle, avec annexe de Fiers au Chemin d'intérêt commun N ^o 11, et embranchements: 1 ^o de Fiers à la ligne principale; 2 ^o du Polygone à Douai; 3 ^o de Dorignies au Pont-de-la-Deûle.....	46162	458	16320
41	De Saint-Amand à la gare de Maulde-Mortagne.....	6384	"	6384
42	Du pont de Sains à Fourmies.....	84	6084	6462
43	De Valenciennes à Eth.....	9083	"	9083
44	D'Haverskerque à Aire et à Boeseghem	"	40044	40044

N ^{os}	DENOMINATION.	LONGUEUR		
		Pavage.	Empiercement.	TOTALS.
		mètres.	mètres.	mètres.
45	D'Emerchicourt à Abscon.....	4695	"	4695
46	De Fontaine-Notre-Dame à Cattenières.	3029	44434	17463
47	De Cobrieux à Bachy, avec embranchement vers La Chapelle-Menet..	5524	"	5524
48	De Blaringhem à Hazebrouck.....	442	43459	43574
49	De Saint-Waast-lez-Bavai à Maubeuge, par Taisnières-sur-Ilon, avec embranchements vers Fayt (Belgique) et annexe de Bellignies et Bettrechies.....	29	23189	23218
50	De Wattignies à Wavrin.....	7290	"	7290
51	D'Hérin à Prouvy.....	5529	"	5529
52	De Dunkerque à Loon-Plage, avec embranchement vers la gare de Petite-Synthe.....	4670	44643	46313
53	de Watten à Lederzeele.....	466	6963	7129
54	De Wez-Macquart à Quesnoy-sur-Deûle.....	4407	6404	7808
55	D'Hondschoote à Wormhoudt et à la route nationale N ^o 42, avec embranchement vers Bergues.....	300	38393	38693
56	D'Esnes à Marcoing.....	4078	40514	44589
57	De Saint-André à Frelinghien.....	5533	5394	40925
58	De Condé à Blaton.....	4416	"	4416
59	De la Sentinelle à Quiévrechain, avec embranchements vers la route nationale N ^o 45, vers la gare de Saultain et de Saultain à Saint-Saulve.....	32828	48	32876
60	De Watten à Bollezeele.....	"	8762	8762
61	De Saint-Amand à Denain.....	43867	"	43867
62	De Wavrin à Armentières et à Houplines.....	7845	6163	44008
63	De Seclin à Armentières.....	40566	5836	46402
64	Du Molinel à Bousbecque.....	40722	"	40722
65	De Douai à Férin et à Oisy.....	44847	"	44847
66	De Sars-et-Rosières à Bruille Saint-Amand, avec embranchement vers le Roteleux.....	45228	"	45228
67	De Busigny au Cateau par la Haie Menneresse, avec embranchement de Busigny à Vaux.....	5338	7445	42453
68	D'Abscon à Prouvy.....	40096	"	40096
69	De St-Momelin à Bollezeele.....	"	43747	43747
70	De Raismes à Anzin.....	3604	"	3604
74	De Lourches à Douchy, avec embranchement vers le canal de l'Escaut.	5295	"	5295
72	Du Mont-Noir à Météren et à Neuf-Berquin, avec embranchement vers Bailleul.....	"	20839	20839

N ^{os}	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		
		Pavago.	Empierement.	TOTALE.
		mètres.	mètres.	mètres.
73	De Bruay à Valenciennes.....	5634	"	5634
74	De Lieu St-Amand à Ligny.....	22459	4158	23617
75	De Péruwelz à Fresnes.....	5564	"	5564
76	De Cambrai à Bearevoir, avec embranchement vers Niergnies.....	2776	44680	47456
77	D'Estaires à Nieppe et à la frontière.	248	44013	44261
78	De Phalempin au Bac à Wavrin.....	5721	"	5721
79	De la gare de Steenbecque à la gare d'Ebblinghém et à Campagne, avec embranchement vers Wardrecques.	"	16219	16219
80	De Sains à Bousignies et à la frontière.....	"	32843	32843
81	De Marchiennes à Hornaing.....	6044	"	6044
82	De Tournai à Condé.....	5530	"	5530
83	De Clairfayts à Ohain et du Moulin de la Carnaille à Fourmies, avec embranchement d'Ohain à la frontière.....	"	24700	24700
84	De Bavai à la Frontière.....	"	6896	6896
85	D'Haspres à la gare de Solesmes....	10748	"	10748
86	Du Quesnoy à Croix et à Owillers, avec embranchements vers Owillers et annexe de la route nationale N ^o 45, à Raucourt.....	2269	46544	48813
87	De Roisin (Belgique) à la forêt de Mormal par Gommeignies.....	5448	6457	44575
88	De Valenciennes à Iwuy, avec embranchement vers le faubourg-de-Paris (Valenciennes.).....	49942	4950	24862
89	De Fontaine-au-Tertre à Elincourt, par Audencourt et Inchy.....	40888	5482	16370
90	De Lannoy à Templeuve, avec embranchements vers la gare de Baisieux et vers Genech.....	24083	"	24083
91	De Leers à Bousbecque.....	44557	"	44557
92	Du Cateau à Landrecies par Pommeruil.....	5	40289	40294
93	De Seclin à Haubourdin, avec embranchement vers la gare d'Haubourdin.....	7894	"	7894
94	De Seclin à la Maisonnelle.....	44675	"	44675
95	De La Longueville à Ferrière-la-Grande par Hautmont, avec embranchements vers Maubeuge et vers le Bois-des-Dames....	4974	46945	48919
96	De Bonavis à Villers-Outréaux.....	6086	3388	9474
97	De Carnières à Montrécourt.....	9645	3338	12983
98	De Thiant à Farnars.....	2995	2040	5035
99	De Marchiennes à Raismes, avec embranchement vers Wandignies....	43944	"	43944

N ^{os}	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		
		Pavage.	Empierrement.	TOTALE.
		mètres.	mètres.	mètres.
100	De Valenciennes à Englefontaine, avec embranchements vers Marly, vers la gare de Marly, et vers la route départementale N ^o 10, et de Beaudignies à Capelle.....	16374	42004	28378
101	D'Onnaing à Crespin et à Thivencelles, avec embranchements avec Fresnes et de St-Aubert au canal de Mons.....	16317	»	16317
102	De Maulde à Condé par Flines-lez-Mortagne avec embranchement d'Hergnies à Bruille St-Amand....	45316	»	45316
103	De Bantouzelle à Epehy.....	38	6734	6769
104	D'Avesnes à Sivry.....	»	17677	17677
105	De Graincourt à Gouzeaucourt et Bantouzelle.....	300	16884	17184
106	De Quaëdypre à Stenvoorde, avec embranchement d'Herzeele à Houterkerke et à la frontière belge..	621	23553	24474
107	D'Oost-Cappel à Cassel par Steenvoorde.....	300	48084	48384
108	De Warneton à Fives.....	7233	8107	15340
109	De Gouzeaucourt à Aubencheul-aux-Bois.....	42	9719	9731
110	De St-Pierrebrouck et de Drincham à Bergues, avec embranchement vers Eringhem.....	»	20380	20380
111	De Serain à Englefontaine, avec embranchement de Maretz à Malincourt et annexe de Bousies à la forêt de Morma!.....	9635	25276	34911
112	De Croix à Mouscron.....	6252	»	6252
113	De Cambrai à Solesmes et à Beaurain, avec embranchement de Boussières à Saint-Hilaire-lez-Cambrai.....	20033	3409	23442
114	De Cambrai à Vendegies-sur-Écaillon	9802	10624	20426
115	De Cattenières à Oisy (Aisne), avec embranchement de Ribeaucille à Catillon.....	12480	17302	29782
116	De Maroilles à Floyon, par Prisches, avec embranchements à La Groise et à Favril.....	90	25525	25615
117	De Malplaquet à Aulnoye, avec embranchement vers St-Rémy-mal-Bâti.....	1235	17406	18641
118	D'Iwuy à Serain, avec annexe de Cattenières et Estourmel et embranchements dans Rieux et vers la gare de Cattenières.....	45444	8949	24363
119	De Leval à Prisches.....	»	43207	43207

N ^{os}	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		
		Pavage.	Empierement	TOTALE.
		mètres.	mètres.	mètres.
120	De Pont-à-Marcq à Moncheaux, et annexe vers Ostricourt.....	44575	"	44575
121	De Maubeuge à Avesnes.....	"	48472	48472
122	De Merville au Pont-de-Nieppe et à la frontière, avec embranchements : 1 ^o Vers La Gorgue; 2 ^o De La Gorgue à Laventie; 3 ^o Vers Erquinghem; 4 ^o Vers la route nationale N ^o 42....	4732	26634	28363
123	D'Etrœungt à Felleries.....	46	10301	10347
124	De Cartignies à St-Aubin.....	"	11448	11448
125	D'Aulnoye à Doullers.....	"	8248	8248
126	De Marchiennes à Aix et à la Belgique.	10879	"	10879
127	De Gravelines à Zegers-Cappel, avec embranchements de Craywick à la route nationale N ^o 40 et à la gare de Loon Plage.....	"	26453	26453
128	De Wormhoudt à Steenvoorde et à Godewaersvelde, avec embranchement vers Cassel.....	470	21530	21700
129	De Sepmeries à Bry; avec annexe vers la gare de Wargnies-le Grand.	5094	6035	44426
130	De Bray-Dunes et Zuydcoote à Arm-bouts-Cappel, avec embranchements vers Tétéghem et vers la route départementale N ^o 45.....	1745	23594	25339
131	De Mardyck au Grand Millebrugge.	"	9081	9081
132	D'Arnèke à Broxeele.....	"	6972	6972
133	D'Avesnes à Liessies, avec annexe vers la gare de Liessies.....	40	44482	44522
134	De Strazeete à Bailleul.....	993	6005	6998
135	De Steenwerck au Bac Saint-Maur...	444	4829	4970
136	De la ferme de Grevaux au fort de Cerfontaine avec annexes : 1 ^o d'Assevent vers le lieu dit l'Épini-ette, sur le territoire de Boussois; 2 ^o de Rousies vers Recquignies, par le bois des Bons-Pères; 3 ^o de Cerfontaine au bois des Bons Pères	63	22462	22525
137	De Cassel à Watou.....	364	9525	9886
138	Du Bas Schoubrouck à La Longue-Croix.....	"	45559	45559
139	De Saint-Sylvestre-Cappel, à la frontière belge, par Godewaersvelde et Bèschêpe.....	"	44248	44248
140	De la route nationale N ^o 42, à Pré-à-Vin.....	"	49046	49046
141	Du Maisnil à Perenchies.....	3005	6936	9941
142	De Roubaix à Leers, avec embranchement de Leers à Lannoy..	7752	"	7752

Nos	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		
		Pavage.	Empierement.	TOTALE.
		mètres.	mètres.	mètres.
443	De Wambrechies à Hem, avec embranchement vers Le Triez, l'Allumette, les Ogiers, Roubaix et les Trois-Baudets	18838	969	49807
444	De La Madeleine à Marcq-en-Barœul et à Hem	9734	»	9734
445	D'Emmerin à Mouchin, avec embranchement de Lesquin à Ronchin...	25575	»	25575
446	De Lille à Sainghin-en-Mélantois	8480	»	8180
447	De Carvin à Lille, avec embranchements vers Anœuillin et Camphin-en-Carembault	47824	»	47824
448	De Roubaix à Hem et à Blandain....	9694	»	9694
449	De Wambrechies à Halluin.....	8290	3420	11410
450	D'Halluin à Tourcoing,	5962	»	5962
TOTAUX.....		1069002	1459069	2228074

Le nombre et l'étendue des lignes de grande et de moyenne vicinalité se résument ainsi qu'il suit par arrondissement :

ARRONDISSEMENTS.	CHEMINS de grande communication.		CHEMINS d'intérêt commun.		TOTAL.	
	Nombre des lignes.	Étendue.	Nombre des lignes.	Étendue.	Nombre des lignes.	Étendue.
Avesnes.....	9	471780	23	444769	32	586549
Cambrai.....	7	99946	23	393944	30	493887
Douai.....	5	84906	47	227044	22	341920
Dunkerque.....	5	467928	43	255559	18	423487
Hazebrouck.....	7	445804	47	264463	24	376964
Lille.....	42	484269	33	444443	45	595682
Valenciennes.....	6	87293	24	264242	30	354505
Totaux.....	51	944923	150	2228074	204	3439994

III. — Chemins vicinaux ordinaires.

La longueur des chemins vicinaux ordinaires est de 5.233.931 mètres dont :

Arrondissement de Avesnes.....	4.064.485
— Cambrai.....	748.448
— Douai.....	462.046
— Dunkerque.....	659.964
— Hazebrouck.....	764.525
— Lille.....	952.074
— Valenciennes.....	585.722
Total égal.....	5.233.931

Dépenses et ressources du service vicinal.
(Exercice 1894).

	CHEMINS		
	de grande communication.	d'intérêt commun.	Ensemble.
DÉPENSES.			
Entretien	665,432 79	4,586,512 21	2,254,945 "
Grosses réparations	54,663 43	434,172 50	485,835 3
Travaux neufs	88,377 56	62,460 37	450,837 93
Acquisitions de terrains, etc.	"	46,044 76	46,044 76
Domages et dépenses diverses	4,735 60	6,499 77	7,935 37
Remboursement d'emprunts, intérêts.	48,039 56	267 432 44	285,472 "
Total des dépenses	825,248 64	2,372,789 05	3,498,037 69
RESSOURCES.			
Revenus communaux et produits divers ordinaires	57,403 46	386,977 96	444,381 42
Prestations.			
} en nature	58,830 97	249,677 04	278,507 98
} en argent	48,696 03	77,448 09	95,844 42
Centimes spéciaux	446,843 "	218,744 50	335,587 50
Impositions extraordinaires	446 45	5,934 79	6,378 24
Produits extraordinaires	30,889 "	40,435 "	41,024 "
Subventions industrielles			
} en nature	40,714 "	44,739 48	25,453 48
} en argent	18,393 "	40,985 82	29,378 82
Souscriptions particulières			
} en nature	699 64	9,259 09	9,958 70
} en argent	7,500 "	600 "	8,400 "
Fonds départementaux			
} ordinaires	447,820 04	776,292 "	4,224,412 04
} extraordinaires ..	49,785 09	523,497 38	572,982 47
Fonds de l'État	3,080 "	46,743 86	49,793 86
Emprunts à la caisse des chemins vicinaux	43,352 "	22,448 "	35,800 "
Excédent à la clôture de l'exerc. 1893.	104,323 24	109,481 09	213,804 33
Ensemble	938,775 89	2,432,300 77	3,371,076 66
A déduire :			
Déficit à la clôture de l'exerc. 1893.	103 64	3,352 84	3,456 42
Pour non-valeurs d'excédts de crédits.	95 "	79 "	174 "
Total des ressources	938,577 28	2,428,868 96	3,367,446 24

CHEMINS VICINAUX ORDINAIRES.

Dépenses et ressources de l'exercice 1894.

DÉPENSES.

Entretien.....	2,258,434 32
Grosses réparations.....	54,689 80
Constructions.....	407,744 59
Acquisitions de terrains.....	50,554 05
Dommages et dépenses diverses.....	2,949 87
Remboursements et intérêts d'emprunts.....	4,189,538 35
Total des dépenses.....	3,963,580 98

RESSOURCES.

Ressources d'origine communale.....	2,754,553 91
Subventions industrielles et offres particulières.....	50,834 57
Subventions du département et de l'Etat.....	4,196,453 »
Excédent à la clôture de l'exercice 1893.....	472,867 83
Ensemble.....	4,474,706 34
A déduire : Dégrèvements et non-valeurs.....	85,488 46
Total des ressources.....	4,389,248 45

RÉSUMÉ.

	DÉPENSES.	RESSOURCES.
Chemins de grande communication.....	825,248 64	938,577 28
Chemins d'intérêt commun.....	2,372,789 05	2,428,868 96
Chemins vicinaux ordinaires.....	3,963,580 98	4,389,248 45
TOTAUX.....	7,161,648 67	7,756,664 39
Frais généraux. — Personnel, etc.....	373,453 99	373,453 99
TOTAUX GÉNÉRAUX.....	7,534,772 66	8,429,848 38

La situation matérielle du service vicinal était au 31 décembre 1894 comme suit :

	A l'état d'entretien.	A l'état de viabilité.	En construction.	En lacune.	TOTAL.
Chemins de grande communication.....	860,369	53,344	»	604	914,284
— d'intérêt commun.....	2,022,068	205,633	4,621	900	2,230,222
— vicinaux ordinaires.....	3,909,847	345,346	17,580	954,458	5,233,931
Totaux.....	6,802,284	604,293	19,204	952,659	8,378,437

CHEMINS RURAUX.

Les chemins ruraux sont les chemins appartenant aux Communes, affectés à l'usage du public, qui n'ont pas été classés comme chemins vicinaux. — On procède en ce moment à la reconnaissance des chemins ruraux par application de la loi homologuée le 20 Août 1881.

La reconnaissance était prononcée au 1^{er} Mai 1895, dans 375 communes, pour 3477 chemins ayant ensemble une longueur de 2566 kilom. 809, soit une longueur en plus de 59 k. 412^m sur l'année 1894 à la même date.

SANTÉ PUBLIQUE.

PERSONNEL MÉDICAL.

D'après les listes dressées en exécution de l'art. 10 de la loi du 30 novembre 1892, le nombre des personnes autorisées à exercer l'art de guérir dans le département est de 1,092 dont :

ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE											
	de Docteurs en médecine.	d'Officiers de santé.	DE DENTISTES			de SAOES-FEMMES			DES ÉTRANGERS			
			Diplômés.	Patentés.	Total.	de 1 ^{re} classe.	de 2 ^e classe.	Total.	Docteurs en médecine	Officiers de santé.	Dentistes.	Sages- Femmes.
Avesnes.....	48	44	2	1	3	45	27	72	»	»	4	2
Cambrai.....	37	20	»	7	7	55	12	67	2	»	»	»
Douai.....	25	23	»	4	4	34	9	43	»	»	»	»
Dunkerque.....	34	9	2	4	6	6	5	44	»	»	4	»
Hazebrouck.....	18	14	2	1	3	6	3	9	1	»	»	»
Lille.....	224	62	3	36	39	99	49	448	»	»	4	8
Valenciennes.....	38	49	2	6	8	84	6	90	1	»	4	2
Totaux.....	424	464	11	59	70	329	144	440	4	»	7	42

VACCINE.

Le compte-rendu du service des vaccinations, en 1894, contient les renseignements ci-après :

ARRONDISSEMENTS.	POPULATION.	Nais- sances.	Vacci- nations.	Re- vaccina- tions.	VARIOLE.		MORTS.		DÉPI- GURÉS.		Moyenne des vaccinations.
					Après vaccination.	Sans vaccination.	Après vaccination.	Sans vaccination.	Après vaccination.	Sans vaccination.	
Avesnes.....	207.779	4.798	2.748	313	7	»	»	3	»	63.08	
Cambrai.....	497.535	4.624	3.539	490	»	»	»	»	»	76. »	
Douai.....	433.037	3.692	1.756	544	101	4	»	»	»	48. »	
Dunkerque.....	438.292	4.674	2.905	970	2	»	»	4	»	63.44	
Hazebrouck.....	442.743	3.498	4.323	183	»	»	»	»	»	42.62	
Lille.....	732.862	19.968	16.635	2.491	19	1	4	4	»	83.30	
Valenciennes.....	244.093	6.202	2.217	664	2	5	»	»	»	35.74	
Totaux.....	4.736.344	47.456	31.423	5.352	131	7	4	8	»	66%.	

Les vaccinations, en 1894, fournissent une moyenne de 66 %. En 1893, sur 50.354 naissances, il y a eu 29,623 vaccinations, c'est-à-dire, 58,82 %. Il y a donc augmentation sensible sur l'année précédente. Toutefois il n'est pas douteux que les moyennes produites sont inexactes, beaucoup de vaccinateurs ne fournissent pas d'états. Il est certain que peu d'enfants échappent aujourd'hui à la vaccination. Les revaccinations qui, en 1893, étaient de 10,384, se sont abaissées en 1894 au chiffre de 5,352.

L'Administration et le Comité central de vaccine poursuivent leurs efforts et leurs encouragements, afin de faire comprendre aux populations l'utilité de cette opération contre l'éventualité d'une maladie qui exerce particulièrement ses ravages sur les jeunes âges.

Le Conseil général a fixé à 6,000 f. le crédit destiné à faire face à toutes les dépenses du service vaccinal, aux récompenses accordées à titre d'encouragement aux vaccinateurs qui fournissent les éléments de statistique annuelle, et à favoriser, au moyen de primes, la recherche du cowpox spontané.

Le Conseil général a également voté un crédit de 6,000 francs pour le fonctionnement d'un office vaccinal à Lille, sous la direction de M. le docteur Wertheimer.

Les personnes qui ont effectué le plus de vaccinations dans le courant de l'année 1894 sont, pour chaque arrondissement : *Avesnes*, M^{me} Foucart-Moreau, sage-femme à Maubeuge, 346; *Cambrai*, M^{me} Flahaut, sage-femme à Solesmes, 237; *Douai*, M^{me} Nepper-Rimette, sage-femme à Douai, 214; *Dunkerque*, M. Wemaere, docteur en médecine à Wormhoudt, 338; *Hazebrouck*, M. Smaghe, docteur en médecine à Hazebrouck, 291; *Lille*, M^{me} Martin, sage-femme à Halluin, 960; *Valenciennes*, M. Copin, docteur en médecine à Louches, 233.

Récompenses accordées aux vaccinateurs pour l'année 1894. — Des récompenses honorifiques ont été décernées, savoir : 1 médaille d'or; 10 médailles d'argent de 1^{re} classe; 14 médailles d'argent de 2^e classe et 16 médailles de bronze.

SAGES-FEMMES.

Le Conseil général alloue chaque année un crédit de 6,000 fr. pour l'entretien de bourses d'externes élèves sages-femmes près la Faculté de médecine et de pharmacie de Lille. Le règlement présenté par M. le doyen de la Faculté, à l'effet de déterminer les conditions du concours et le programme des études, a été adopté par délibération du Conseil général du 22 août 1882.

ALIÉNÉS.

Nous indiquons ci-après le mouvement de la population des asiles affectés au traitement des malades de cette catégorie dans le département, pendant l'année 1894.

	ARMENTIÈRES (hommes).	BAILLEUL (femmes).	LOMMELET (hommes).	TOTAL.
Aliénés existant au 4 ^{er} janvier	787	4255	643	2685
Admis pendant l'année.....	251	226	149	626
Total.....	4038	4484	792	3344
Sortis ou décédés pendant l'année.....	250	223	133	606
Restant le 31 décembre 1894.	788	4258	659	2.705

Dont : Hommes 4447
Femmes 4228

Il y a eu, en 1894 sur 1893, augmentation de 17 hommes et de 3 femmes.

Ces 2,705 aliénés qui ont séjourné en 1894 dans les asiles se divisaient, ainsi qu'il suit, suivant la nature des affections dont ils étaient atteints :

	Hommes.	Femmes	TOTAL.
Folie simple et folie compliquée d'épilepsie.....	878	648	4.526
Folie alcoolique.....	453	45	498
Folie paralytique.....	54	40	64
Démence sénile et démence organique ..	67	280	347
Idiotie et crétinisme.....	295	275	570
Total.....	4.447	1.258	2.705

Plus de la moitié des malades sont atteints de folie simple ou de folie compliquée d'épilepsie. 7,3 % environ sont traités pour la folie alcoolique. Les cas de folie paralytique forment à peu près 1/42 du total ; ceux de démence sénile et démence organique un peu plus du 1/8. — Le surplus de la population des asiles se compose de crétins et d'idiots dont le nombre est à peu près le même pour les hommes et pour les femmes.

ÉPIDÉMIES.

Extrait du Rapport de M. le Docteur GOREZ sur les épidémies qui ont régné dans le département du Nord pendant l'année 1894.

Les années précédentes, il était très difficile, sinon impossible, de produire un travail indiquant fidèlement l'état sanitaire du département. Dans certaines communes, assez nombreuses, les municipalités négligeaient de signaler les cas qui s'étaient manifestés. Pour 1894, les renseignements produits, sans être parfaits, présentent certainement plus d'exactitude : la raison en est que la loi du 30 novembre 1893 obligeant le médecin à faire à l'Administration la déclaration des cas de maladies épidémiques qui tombent sous son observation a commencé à être appliquée.

Le résumé ci-dessous donne une idée générale de la situation en 1894.

Fièvre typhoïde. — La fièvre typhoïde a régné dans tous les arrondissements, sauf celui d'Avesnes. Elle a sévi surtout avec intensité à Onnaing (arrondissement de Valenciennes) où elle a occasionné 14 décès sur une population de 4.412 habitants. On a constaté 80 cas et 22 décès à Lille, 62 cas et 16 décès à Dunkerque. Parmi les autres communes atteintes par le fléau, se trouvent notamment celle de Grand-Fort-Philippe, St-Pol-sur-Mer, Coudekerque-Branche, Steenwerck, Douai, Orchies, Louches, Wattrelos, Armentières, Bauvin, Roubaix, Tourcoing.

Typhus. — Le typhus n'a pas été observé dans les arrondissements de Dunkerque, Hazebrouck, Douai, Cambrai et Avesnes. Dans l'arrondissement de Valenciennes, quelques cas ont été signalés dès les premiers jours de l'année ; à Lille, 11 cas se sont produits, dont 6 suivis de décès.

Variolo. — Cette maladie n'a pas été signalée en 1894 dans les arrondissements de Dunkerque, Hazebrouck, Douai et Cambrai. Une légère épidémie a été constatée à Fresnes (arrondissement de Valenciennes) ; quelques cas isolés dans diverses communes de l'arrondissement d'Avesnes et plusieurs épidémies intenses et rebelles dans l'arrondissement de Lille, notamment à Armentières, Bauvin, La Chapelle d'Armentières et Houplin.

Scarlatine. — Aucun cas de scarlatine n'a été signalé dans les arrondissements d'Hazebrouck, Douai, Valenciennes et Cambrai. Il y a eu dans la ville de Dunkerque plus de 150 cas suivis d'un seul décès. Dans l'arrondissement d'Avesnes, on a observé quelques cas isolés dans des communes situées sur des points différents. Dans l'arrondissement de Lille, cette maladie se répand de plus en plus ; elle a sévi dans 38 communes en 1894.

Diphthérie. — Cette terrible maladie a fait son apparition dans de nombreuses communes du département : l'arrondissement de Valenciennes seul en été indemne. Néanmoins la mortalité a été moins grande que l'année précédente. Cela tient certainement à la diminution du nombre des cas dans les importantes agglomérations de Roubaix, Tourcoing, Armentières, et sans doute aussi à l'application de la sérumthérapie dans les derniers mois de l'année. Il y a tout lieu d'espérer que l'emploi préventif et curatif de la sérumthérapie abaissera encore pour l'avenir le chiffre de la mortalité.

Choléra et diarrhées cholériformes. — Une épidémie bénigne de choléra nostras s'est produite à Denain ; quelques cas de diarrhées cholériformes ont été signalés dans l'arrondissement de Lille. Il n'y avait pas de foyer épidémique.

Infection puerpérale. — Quelques cas d'infection puerpérale ont été constatés à Houplines, Roubaix, Tourcoing et Quesnoy-sur-Deûle.

Ophthalmie purulente. — Quelques cas se sont produits dans l'arrondissement de Lille.

Rougeole. — La rougeole a régné dans les arrondissements d'Avesnes, Cambrai, Douai, Dunkerque, Lille et Valenciennes. Elle a surtout sévi avec intensité dans les communes de Roost-Warendin, Hondschoote et Hergnies.

Coqueluche. — La coqueluche a été signalée dans les arrondissements de Dunkerque, Hazebrouck, Avesnes et Lille. Les cas ont été nombreux à Dunkerque, Bollezeele, Socx, Flêtre, Hon-Hergies et St-Waast-la Vallée.

ÉPIZOOTIES.

Extrait du rapport de M. POLLET, médecin vétérinaire départemental, inspecteur du service sanitaire, sur les épizooties qui se sont produites en 1894 dans le département.

Les affections épizootiques qui ont plus particulièrement atteint les animaux domestiques en 1894 sont: la péripneumonie contagieuse, la clavelée, la gale du mouton, la fièvre aphteuse, la morve, le charbon bactérien, le charbon bactérien, la tuberculose, le rouget du porc, la pneumo-entérite infectieuse dans l'espèce porcine et la rage.

L'énumération en est longue. Toutefois, elle ne doit pas effrayer, parce que le nombre des animaux atteints par ces différentes affections est peu élevé.

Péripneumonie contagieuse. — La péripneumonie contagieuse a été observée sur 19 bovidés dans 9 communes et 9 exploitations. Sur les 19 bovidés reconnus péripneumoniques, la maladie a été constatée inopinément après l'abattage de trois animaux, 1 à l'abattoir de Caudry, 1 à celui de Lille, et le 3^e chez un cultivateur dont la vache était supposée atteinte seulement de métrite-péritonite. Trois vaches qui restaient d'une étable infectée ont été abattues préventivement par ordre de M. le Ministre de l'Agriculture. L'inoculation consécutive a été pratiquée sur 200 animaux contaminés. Trois bêtes sont mortes des suites de l'inoculation à l'encolure, lieu défendu. La péripneumonie, si redoutée naguère des agriculteurs, est en rapide décroissance.

Clavelée. — La clavelée a sévi sur un seul troupeau composé de 123 moutons. 34 animaux ont été atteints, 24 sont morts. Les autres guérirent complètement à l'exception d'un seul, resté aveugle.

Fièvre aphteuse. — La fièvre aphteuse a sévi sur 1.018 animaux, dont 658 bovidés, 252 moutons et 108 porcs, dans 67 communes et 82 exploitations.

Elle a généralement bénigne; aucun animal n'a péri. L'arrondissement de Lille est celui qui a été le plus atteint. La principale cause provient du grand nombre d'animaux qu'il reçoit de la Villette où les chevilleurs vont chaque semaine faire leurs achats pour l'approvisionnement du marché de Lille.

Il faut aussi attribuer aux marchands de bestiaux une bonne part de la propagation de la maladie, avec les laitières qu'ils ont amenées des différents marchés de l'intérieur et de l'étranger. La Hollande a fourni son fort contingent.

Lorsqu'est revenue l'épidémie aphteuse, en 1893, dans sa seconde période, chaque fois que la maladie a paru dans une étable, M. le Préfet du Nord a interdit la circulation du bétail sur toute l'étendue du territoire de la commune déclarée d'infection. M. le Ministre de l'Agriculture, ayant reconnu l'efficacité de cette mesure l'a prescrite d'une façon spéciale dans sa circulaire du 21 février 1894.

Morve et farcin. — L'affection morvo-farcineuse a été constatée dans 5 communes et 7 exploitations, sur 7 chevaux.

Charbon bactérien. — Le charbon bactérien ou fièvre charbonneuse a sévi dans 40 communes, 42 exploitations, sur 73 animaux, dont 60 bovidés, 9 chevaux et 4 porcs. Tous sont morts. (Trois chats et un chien sont morts après avoir mangé de la viande provenant d'un animal charbonneux). — Les étables étaient composées de 935 bovidés, 20 chevaux et 10 porcs. La vaccination anti-charbonneuse, pratiquée sur 788 bêtes à cornes, a eu les meilleurs résultats. Deux animaux seulement sont morts des suites de l'inoculation qui a partout arrêté les ravages de la contagion. Cette terrible maladie n'est plus le triste apanage de l'arrondissement d'Avesnes elle est aujourd'hui répandue dans tout le département sans exception. Les animaux atteints sont fatalement perdus.

Charbon bactérien. — Le charbon bactérien a été constaté dans 8 communes et 12 exploitations sur 16 bovidés et 1 cheval. Les 17 animaux sont morts. Les étables étaient composées de 129 bêtes à cornes. La vaccination a été pratiquée sur 63 bovidés sans le moindre accident. La maladie s'est déclarée dans les deux arrondissements d'Avesnes et de Dunkerque.

Dans celui d'Avesnes, elle s'est étendue à 7 communes et 10 exploitations attaquant 11 bovidés et 1 cheval.

Dans l'arrondissement de Dunkerque, le charbon symptomatique a reparu dans les mêmes exploitations où il avait été signalé en 1893. Les cinq bêtes atteintes ont péri. Jusqu'à présent, tous les animaux frappés de cette redoutable maladie ont succombé. De même que pour la fièvre charbonneuse, il n'existe réellement qu'un remède : c'est l'inoculation préventive.

Tuberculose. — La tuberculose a été constatée sur 241 bovidés, 3 chevaux, et 4 porcs, dans 88 communes et 104 exploitations.

Parmi les moyens cliniques d'investigation employés pour rechercher la présence de cette maladie, il en est un seul qui soit efficace : c'est la tuberculine, due aux savants travaux de M. Nocard, qui possède la vertu de dévoiler jusqu'au germe naissant de la tuberculose.

Rouget du porc. — Le rouget a sévi dans 9 communes et 9 exploitations sur 51 porcs dont 17 sont morts et 34 ont guéri. Les étables étaient composées de 181 porcs. La vaccination contre le rouget a été pratiquée avec succès sur 95 porcs. Le rouget s'est partout manifesté dans des étables d'engraissement sur des porcs récemment introduits et provenant de différents marchés, où les grands marchands vont s'approvisionner.

Pneumo-entérite infectieuse. — Cette maladie du porc est beaucoup plus rare que le rouget dans le département du Nord. Elle n'a sévi que dans l'arrondissement d'Avesnes et d'une façon bénigne. Sur 20 porcs atteints dans 2 communes et 2 exploitations, 2 seulement sont morts et 18 ont guéri. La pneumo-entérite infectieuse n'apparaît dans les étables du Nord qu'avec des porcs étrangers au département et récemment introduits.

Rage. — La rage a été signalée dans 20 communes. Il a été abattu 34 chiens comme enragés, et 124 comme mordus et suspects. On a aussi abattu 1 cheval et 6 moutons pris de rage après morsure ; 2 chats, 5 poules et 4 canards qui avaient été touchés par un chien enragé. Enfin, on a saisi sur la voie publique 735 chiens errants, dont 584 non réclamés, ont été abattus après trois jours francs de fourrière, et 151 ont été rendus à leurs maîtres. Dix personnes adultes et 3 fillettes mordues ont été mises en traitement à l'Institut Pasteur aux frais des communes. Elles ont toutes résisté à l'inoculation rabique.

D'ordinaire, la rage, dans notre région, est communiquée par ces chiens de berger, tenant du loup, qu'emploient les fraudeurs pour transporter des marchandises non déclarées.

RECRUTEMENT DE L'ARMÉE.

Classe de 1894.

Le nombre de jeunes gens maintenus sur les listes du tirage par le conseil de révision a été, par subdivision de région, arrêté comme suit :

Subdivision de Lille (arrond.)	6,808
id. de Valenciennes (arrond.)	2,222
id. de Cambrai (arrondissements de Cambrai et de Douai)	2,579
Subdivision d'Avesnes (arrondissement, plus les cantons de Clary et du Cateau)	2,456
Subdivision de Dunkerque (arrondiss. de Dunkerque et d'Hazebrouck)	2,326
Total	16,391

Ces jeunes gens ont tous été examinés par le conseil de révision. 1,456 d'entre eux ayant été exemptés pour infirmités, la liste départementale du recrutement s'est trouvée réduite à 14,935 hommes, que le conseil a répartis de la manière suivante :

Première partie de la liste de recrutement. — Jeunes gens, déclarés propres au service militaire et qui ne doivent pas être classés dans les catégories suivantes 8,466

Deuxième partie. — Dispensés en vertu de l'article 21 de la loi du 15 juillet 1889 : 2,521

Troisième partie. — 1° Jeunes gens dispensés en vertu de l'article 23 145
2° Jeunes gens dispensés en vertu de l'art. 50 13 } 158

Quatrième partie. — Jeunes gens liés au service en vertu d'un engagement militaire, d'un brevet ou d'une commission et jeunes marins inscrits 1,387

Cinquième partie. — Jeunes gens ajournés à un nouvel examen du conseil de révision 1,597

Sixième partie. — Jeunes gens classés dans les services auxiliaires de l'armée 801

Septième partie. — Jeunes gens exclus de l'armée à raison de condamnations 5

Total de la liste du recrutement 14,935

Détails sur l'instruction des jeunes gens inscrits sur les listes de tirage.

Ne sachant ni lire ni écrire	1,026
Sachant lire seulement	335
Sachant lire et écrire	4,457
Ayant une instruction primaire plus développée.	9,555
Ayant obtenu le brevet de l'enseignement primaire.	297
Bacheliers ès lettres, bacheliers ès sciences et bacheliers de l'enseignement secondaire spécial.	264
Dont on n'a pu vérifier l'instruction	457
Total	16,391

Indication de la taille des jeunes gens du service actif.

Ayant moins de 1 m. 54.	191
Ayant de 1 m. 54 à 1 m. 62	4,421
Ayant de 1 m. 63 à 1 m. 66	4,146
Ayant de 1 m. 67 à 1 m. 69	3,010
Ayant de 1 m. 70 à 1 m. 72	2,209
Ayant au-delà de cette dernière taille (1 m. 73 et au-dessus, moyenne 1 ^m ,75).	2,059
Dont on n'a pu connaître la taille.	355
Total (taille moyenne 1^m,656).	16,391

Le nombre des jeunes gens visités et reconnus impropres au service s'élève à 1456 : 1 pour la teigne, 3 pour calvitie et alopecie, 14 pour maladies de la peau, 6 pour perte complète de la vue, 106 pour perte d'un œil, 7 pour myopie, 4 pour strabisme, 115 pour autres maladies des yeux, 13 pour surdité-mutité, 21 pour surdité, 16 pour maladies de l'appareil auditif, 7 pour perte des dents, division congénitale des lèvres, de la voûte palatine et du voile du palais et autres maladies des gencives et de la bouche, 5 pour bégaiement, 1 pour aphonie, 4 pour maladies du nez et des fosses nasales, 3 pour goître, 28 pour scrofules, 39 pour maladies de cœur, 111 pour phthisie pulmonaire, 13 pour maladies des organes respiratoires, 106 pour hernie, 4 pour varicocèle et vices de conformation des organes urinaires, 12 pour hydrocèle et maladie des testicules, 15 pour perte des membres, 48 pour mutilation de doigts ou autres organes, 66 pour varices, 92 pour sciatique, et rhumatismes, 4 pour pieds plats, 247 pour défaut dans le système osseux, 109 pour maladies du système nerveux et encéphale, 127 pour faiblesse de constitution et 109 pour infirmités diverses.

801 jeunes gens ont été classés dans le service auxiliaire : 5 pour maladie du cuir chevelu, 47 pour myopie, 150 pour strabisme et autres maladies des yeux, 31 pour surdité légère et autres maladies

de l'ouïe, 12 pour perte des dents et autres maladies des genives ou de la bouche, 15 pour bégaiement, 2 pour goître, 164 pour hernie et tumeurs du bas-ventre, 45 pour maladies des organes génito-urinaires, 18 pour mutilation des membres, 83 pour varices, 22 pour pieds plats, 207 pour infirmités diverses.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LES OPÉRATIONS
DU RECRUTEMENT.

Les tableaux de recensement ont été, comme d'ordinaire, établis avec soin et régulièrement publiés.

Lors de la vérification des tableaux, le nombre des inscriptions retranchées a été de 25 et celui des inscriptions ajoutées de 8.

Les fils d'étrangers ont été au nombre de 1,244. Parmi eux : 25 ont été rayés des tableaux avant le tirage, 36 ont été rayés après le tirage et 1,183 ont accepté la qualité de Français.

Lors de la formation des tableaux de recensement, il a été procédé à l'inscription de tous les fils d'étrangers qui, au 31 décembre 1894, avaient atteint l'époque de leur majorité. Il n'a été fait d'exception que pour ceux qui ont justifié avoir décliné la nationalité française par une déclaration dûment enregistrée au Ministère de la Justice, ou qui ont produit les justifications nécessaires pour obtenir le bénéfice de l'art. 2 de la convention Franco-Belge. Quant aux fils d'étrangers qui, après leur inscription, ont justifié avoir répudié la qualité de français, ils ont été rayés, soit avant le tirage au sort, soit par le Conseil de révision. En outre, 7 jeunes gens ont été rayés par le Conseil de révision par application de l'article 8 de la convention conclue le 30 juillet 1891 entre la France et la Belgique.

Sur les 1,183 jeunes gens, fils d'étrangers ayant accepté la qualité de Français, 103 ont été exemptés pour infirmités, 793 ont été inscrits sur la 1^{re} partie de la liste du recrutement, 103 sur la 2^e, 2 sur la 3^e, 17 sur la 4^e, 98 sur la 5^e et 67 sur la 6^e.

Les omis des classes précédentes, au nombre de 77, ont concouru au tirage de la classe de 1894.

D'après les renseignements que nous empruntons aux tableaux du recrutement, le nombre des jeunes gens sachant lire et écrire était de 14,573 sur 16,391 inscrits, ou 88,90 %. — Le rapport de 1893 était de 88,52 %.

Les opérations du tirage au sort se sont accomplies partout avec le plus grand ordre ; aucune irrégularité n'a été commise.

L'itinéraire du Conseil de révision a été scrupuleusement suivi, sans qu'aucun incident soit à signaler.

Deux médecins militaires ont assisté le Conseil pendant toute la tournée. Ils se sont parfaitement acquittés de leur mission.

Les séances ont été au nombre de 68 ; 29 ont été présidées par le Préfet, 35 par le Secrétaire-Général et 4 par un Conseiller de Préfecture.

La tournée a eu lieu en 45 jours. 56 membres du Conseil général et 55 membres des Conseils d'arrondissement ont assisté aux opérations.

Le nombre des hommes visités par les médecins a été de 17,530 et celui des jeunes gens sur lesquels le Conseil de révision a statué, de 19,570, y compris les ajournés des classes 1892 et 1893.

Sur les 19,570 hommes convoqués, 18,865 se sont présentés ou se sont fait représenter; 490 ne se sont ni présentés, ni fait représenter, 215 ont été autorisés à se faire visiter au lieu de leur résidence.

Le nombre des exemptés pour infirmités a été de 1,619, y compris 163 ajournés des classes précédentes. Ce nombre représente 8,829 % du chiffre des inscrits pour la classe 1894.

Le nombre des exemptés avait été de 1,894 pour la classe de 1893. Le nombre des ajournés, qui avait été de 1,958 en 1893, est de 1,597 pour la classe 1894. Les engagés volontaires de la classe de 1894 ont été au nombre de 1,387.

Les jeunes gens classés dans le service auxiliaire ont été au nombre de 1,222, dont 801 appartenant à la classe de 1894 et 421 ajournés des classes de 1892 et 1893.

Des 1,121 ajournés de 1892 et des 1,958 ajournés de 1893, — ensemble 3,079, — ont été reconnus, d'après les décisions du Conseil: 1,785 propres au service armé, dont 284 dispensés en vertu de l'art. 21 de la loi et 18 en vertu des articles 23 et 50; 421 classés dans le service auxiliaire; 163 exemptés pour infirmités; 674 ajournés à une troisième visite, et 36 décédés.

PRISONS DU DÉPARTEMENT DU NORD.

Il existe dans le département :

1^o Une maison centrale de correction pour les condamnés à l'emprisonnement au-dessus d'un an, à laquelle est annexé un quartier correctionnel affecté aux condamnés ayant à subir des peines de trois mois à un an.

2^o Six maisons d'arrêt et de correction, à Lille, Avesnes, Cambrai, Dunkerque, Hazebrouck, Valenciennes, et une maison d'arrêt, de justice et de correction à Douai, ainsi qu'un quartier correctionnel de concentration installé, pendant le courant de l'année 1894, dans les bâtiments de l'ancienne colonie de Saint-Bernard, près Loos, pour recevoir le trop plein des prisons de Lille et de Douai.

3^o 58 chambres de sûreté et un poste provisoire à Sains-du-Nord pour les prisonniers arrêtés ou de passage, dans les localités dotées d'une brigade de gendarmerie.

La maison centrale de Loos, établie dans les bâtiments de l'ancienne abbaye, en vertu d'une ordonnance royale du 6 août 1817, possède de vastes locaux distribués en dortoirs, réfectoires et ateliers, où une population d'environ 1,000 adultes est employée à diverses industries, telles que le tissage, la cordonnerie, la chaussonnerie, l'emboutissage des bouts de parapluie, les lits en fer, etc., etc.

Population des prisons du département.

MAISON CENTRALE DE LOOS.

Le nombre des détenus était, au 31 décembre 1894, de... 912, savoir :

Correctionnels à plus d'un an d'emprisonnement	727	} 91
Quartier correctionnel	185	

Les détenus de la maison centrale provenaient des départements ci-après :

Nord, Aisne, Ardennes, Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Oise, Orne, Pas-de-Calais, Seine, Seine-Inférieure, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Somme.

MAISONS D'ARRÊT, DE JUSTICE ET DE CORRECTION.

(6^e Circonscription pénitentiaire.)

Population au 31 décembre 1894.

	Hommes.	Femmes.	Total
Lille.	345	104	449
Avesnes.	76	19	95
Cambrai	54	8	62
Douai	260	35	295
Dunkerque	95	7	102
Hazebrouck.	69	10	79
Valenciennes	110	18	128
St-Bernard ⁽¹⁾	49	»	49
Totaux	1,058	201	1,259

(1) La prison de St-Bernard n'a été ouverte qu'à partir du 49 décembre 1894

Ce nombre de 1,259 détenus se décompose ainsi qu'il suit :

	Hommes.	Femmes.	Total.
Prévenus et accusés	288	25	313
Condamnés à un an et au-dessous	511	119	630
Détenus de diverses catégories . .	241	3	294
Enfants	18	4	22
Totaux	1,058	201	1,259

Récapitulation.

Maison centrale	912
Maisons d'arrêt	1,259
Total de la population des prisons au 31 décembre 1894.	2,171

ADMINISTRATION COMMUNALE.

Impositions extraordinaires.

La situation des communes, au point de vue des impositions extraordinaires, se résume, pour l'année 1894, conformément aux indications fournies par le Directeur des contributions, de la manière suivante :

Sur les 666 communes dont se compose le département, 122 n'ont pas voté d'impositions extraordinaires proprement dites. Celles qui y ont eu recours sont donc au nombre de 544 et la quotité des centimes supportés par elles varie de 1 à 5 centimes pour 84 communes, de 5 à 10 pour 130 communes, de 10 à 15 pour 110 communes, de 15 à 20 pour 65 communes, de 20 et au-dessus pour 155 communes.

544 communes ont été imposées pour dépenses annuelles obligatoires par suite d'insuffisance de revenus, de 0 c. 18 à 126 c. 3, et 616 communes, pour dépenses annuelles facultatives, de 1 c. 3 à 98 c. 6. Enfin, 589 communes ont voté 3 c. extraordinaires pour les chemins vicinaux, conformément à l'art. 141 § 2 de la loi du 5 avril 1884.

La moyenne générale des impositions communales est de 96 c. 48, supérieure de 1 c. 68 à celle constatée pour 1893.

Octrois.

Les communes comptent en outre, parmi leurs ressources, les produits des octrois. Nous indiquons ci-après les localités dans lesquelles des octrois sont établis et le montant du revenu net fourni par cette nature d'impôt sur les consommations afférentes à l'année 1894.

Arrondissement d'Avesnes.

Anor.....	45.146
Avesnes.....	84.734
Bavai.....	40.533
Cousolre.....	42.750
Fourmies.....	89.645
Hautmont.....	68.605
Landreies.....	36.240
Louvroil.....	47.486
Maubeuge.....	205.125
Le Quesnoy.....	47.313
Sars-Poteries.....	40.567
Solre-le-Château.....	48.740
Wignehies.....	20.286
Total.....	636.867

Arrondissement de Cambrai.

Cambrai.....	423.205
Le Cateau.....	445.960
Caudry.....	80.747
Solesmes.....	42.458
Total.....	662.070

Arrondissement de Douai.

Aniche.....	41.373
Douai.....	552.944
Flines-lez-Raches.....	5.028
Orchies.....	49.755
Total.....	649.067

Arrondissement de Dunquerque.

Bergues.....	45.587
Bourbourg-Campagne.....	42.634
Bourbourg-Ville.....	22.991
Coudekerque-Branche.....	20.662
Dunquerque.....	745.855
Grand-Fort-Philippe.....	43.292
Gravelines.....	33.652
Hondschoote.....	44.823
Malo-les-Bains.....	29.640
Rosendaël.....	48.481
Saint-Poi-sur-Mer.....	38.447
Total.....	991.964

Arrondissement d'Hazebrouck.

Bailleul.....	98.644
Cassel.....	48.439
Estaires.....	44.830
Hazebrouck.....	424.972
La Gorgue.....	44.548
Merville.....	66.470
Morbecque.....	9.225

Nieppe.....	47.626
Steenvoorde.....	46.234
Vieux-Berquin.....	7.641
Total.....	445.266

Arrondissement de Lille.

Annœullin.....	47.509
Armentières.....	459.015
La Bassée.....	20.737
Chapelle-d'Armentières.....	13.763
Comines.....	27.970
Erquinghem-Lys.....	6.650
Frelinghien.....	44.867
Halluin.....	88.090
Haubourdin.....	48.345
Houplines.....	43.403
Lannoy.....	17.454
Lille.....	4.444.068
<i>Urbain.....</i>	<i>513.512</i>
<i>Banlieue.....</i>	<i>53.348</i>
La Madeleine.....	38.863
Loos.....	47.485
Quesnoy-sur-Deûle.....	49.033
Roncq.....	2.466.485
Roubaix.....	34.177
Seclin.....	4.279.923
Tourcoing.....	45.667
Wambrechies.....	9.606.464
Total.....	9.606.464

Arrondissement de Valenciennes.

Anzin.....	428.724
Condé-sur-l'Escaut.....	44.386
Denain.....	480.724
Fresnes.....	38.940
Lourches.....	27.449
St-Amand.....	99.215
Valenciennes.....	557.722
Vieux-Condé.....	35.707
Total.....	4.442.837

Récapitulation par arrondissement.

Avesnes.....	636.867
Cambrai.....	662.070
Douai.....	649.067
Dunquerque.....	994.964
Hazebrouck.....	445.266
Lille.....	9.606.464
Valenciennes.....	4.442.837
Total.....	44.047.535

Les produits des octrois en 1894, se sont élevés à 14,047,535 f. Ceux de l'année 1893 s'étant élevés à 13,623,185, fr. il en résulte une augmentation de 424,350 fr. sur les produits de 1893.

Taxe municipale sur les chiens.

La taxe municipale sur les chiens est réglée comme suit pour le département du Nord, par décret du 9 janvier 1856 :

Dans la ville de Lille.	}	chiens d'agrément ou servant à la		
		chasse	10	»
Dans les autres communes.	}	chiens de garde	2	»
		chiens d'agrément ou servant à la		
		chasse	8	»
		chiens de garde	2	»

ASSISTANCE PUBLIQUE.

HOSPICES ET HOPITAUX.

Population, Ressources et Dépenses des établissements hospitaliers pendant l'année 1894.

ETABLISSEMENTS.	NOMBRE DE LITS.				RESSOURCES de toute nature. 1894.	DÉPENSES de toute nature. 1894.	Excédent des recettes de 1893.
	Ma-lades.	Vieil-lards.	En-fants.	TOTAL.			
<i>Arrondissement d'Avesnes.</i>							
Avesnes.....	80	60	»	440	28763 82	27382 64	2955 99
Bavai.....	»	47	»	47	6547 96	8658 94	4037 52
Hautmont.....	42	»	»	42	8200 »	6014 44	»
Landrecies.....	»	55	»	55	29940 06	27287 40	4033 44
Le Quesnoy.....	84	45	40	469	43482 48	37996 96	3327 44
Maubeuge.....	34	35	60	429	65566 02	70823 29	44566 32
Ohain.....	»	8	»	8	3758 »	4216 46	4 84
Solre-le-Château.....	»	42	»	42	995 84	882 46	4479 29
Wignehies.....	»	6	»	6	8862 82	8634 08	4380 03
<i>Arrondissement de Cambrai.</i>							
Cam- brai	Hôp. St-Julien... 455	»	»	455	242666 73	254574 64	437967 37
	Hosp. Général... »	209	75	284			
	Hôc. Vanderburch »	»	»	»			
Le Câteau (hosp. Paturle)	32	»	»	32	27347 99	27546 66	244 75
<i>Arrondissement de Douai.</i>							
Douai.	Hosp.-Général 262	420	»	682	297776 45	359876 30	498202 65
	Hôtel-Dieu... »	»	»	»			
Orchies.....	20	52	52	124	45239 »	64535 »	30000 »

ÉTABLISSEMENTS.	NOMBRE DE LITS.				RESSOURCES de toute nature. 1891.	DÉPENSES de toute nature. 1891.	Excédent des recettes de 1893.
	Ma- lades.	Vieil- lards.	En- fants.	TOTAL.			
<i>Arrondissement de Dunkerque.</i>							
Bergues.....	30	72	0	102	55066 42	50792 60	40921 54
Bollezeele.....	0	100	0	100	44634 71	35673 44	9292 08
Bourbourg.....	49	44	36	99	32606 06	38804 99	42856 22
Bray-Dunes.....	2	14	0	16	13173 22	13504 66	5793 22
Dunkerque.....	475	219	64	455	217587 22	213706 64	4974 64
Esquelbecq.....	0	45	1/2	49	10506 78	5378 64	442 37
Gravelines.....	1/2	46	0	50	12793 86	15409 96	3448 24
Hondschoote.....	0	40	1/2	44	6727 40	6760 44	2056 95
<i>Arrondissement d'Hazebrouck.</i>							
Bailleul { Hospice civil... Hôpital.....	40	94	26	460	36464 34	40476 05	4454 22
Caestre.....	0	45	0	45	9936 68	2277 05	376 62
Cassel { Hospice civil... Pauvre-Ecole..	0	36	36	72	18422 06	16383 90	4087 05
Estaires.....	0	40	0	40	27059 34	25894 65	0
Haverskerque.....	0	42	0	42	55627 45	5573 77	404 40
Hazebrouck.....	32	74	25	131	34444 84	33739 60	9928 72
La Gorgue.....	0	25	0	25	5023 96	5400 84	986 28
Merville.....	0	49	0	49	15422 71	13822 94	6866 40
Méteren.....	4	25	7	36	7824 63	7738 69	84 36
Morbecque.....	0	27	0	27	4488 85	4307 64	237 88
Nieppe.....	0	33	0	33	6232 66	8945 56	2750 78
Renescure.....	0	6	9	15	2886 47	2886 47	0
Steenbecque.....	0	26	0	26	3722 08	3874 02	744 45
Steenvoorde.....	0	50	0	50	23539 25	22862 93	1662 28
Steenwerck.....	0	60	4	64	43896 38	44086 43	4530 93
Vieux-Berquin.....	0	23	0	23	9479 63	5275 87	4890 03
<i>Arrondissement de Lille.</i>							
Armentières.. { Hospice.. Hôpital..	0	429	88	247	44804 42	419134 06	1219 87
Bondues.....	2	40	3	45	44894 44	44466 06	2494 58
Bousbecque.....	0	26	0	26	2754 97	2466 52	0
Comines (hôpital).....	30	60	0	90	40734 72	27404 62	5670 48
Cysoing.....	0	45	0	45	2925 25	2955 36	1674 48
Deûlémont.....	0	24	0	24	10974 24	4544 60	1327 72
Erquinghem-Lys.....	0	46	0	46	3854 75	4372 43	384 42
Halluin.....	0	52	0	52	12575 34	12040 55	1803 50
Haubourdin.....	45	40	36	94	35228 55	38440 94	0
Herlies.....	0	7	0	7	3448 77	3336 70	3204 42
Houplines.....	0	26	36	62	17240 24	18926 46	2306 03
La Bassée.....	4	52	0	56	23714 44	23949 30	5483 44
La Chapelle-d'Arment..	0	22	0	22	5392 69	4844 63	0
Lannoy.....	5	29	0	34	9976 49	10979 66	4912 07
Lille { Hôpital St-Sauveur.. Hôp. de la Charité. Maison de santé ..	334 370 40	0 0 0	0 0 0	334 370 40	2645975 52	2633468 20	0
Lille { Hospice-Général .. Hospice Comtesse .. Hospice Gantois .. Hospice Stappaert.. F ^s -Baës (V ^x menages)	0 0 0 0 0	1267 404 186 0 47	400 75 186 80 47	1367 476 186 80 47			

ÉTABLISSEMENTS.	NOMBRE DE LITS.				RESSOURCES de toute nature. 1891.	DÉPENSES de toute nature 1891.	EXCÉDENT des recettes de 1893.
	Ma- lades.	Vieil- lards.	En- fants.	TOTAL.			
Linselles.	»	40	»	40	40698 58	10070 92	274 48
Lomme.	2	24	»	26	9092 71	8248 06	4656 34
Loos.	4	24	»	28	44268 92	40316 73	2082 86
Marcq-en-Barœul.	»	35	»	35	43468 61	44009 38	2047 88
Quesnoy-sur-Deûle.	2	38	»	40	45418 35	45406 30	245 56
Roncq.	»	20	»	20	5407 74	5692 05	»
Roubaix { Hôtel-Dieu. ... }	380	»	»	380	644078 37	608081 82	38250 44
{ Hosp. civil. ... }	»	310	»	310			
{ id. Barbieux ... }	»	260	400	360			
Seclin (hôpital-hospice). ...	52	82	»	434	73633 89	94540 96	25748 44
Templeuve.	»	24	8	32	5799 28	5387 35	448 69
Tourcoing { Hôpital civil ... }	249	»	»	249	303525 07	320684 64	6736 34
{ Hosp. Génér. ... }	»	240	273	513			
Wambrechies.	»	49	»	49	9434 95	9027 65	4362 49
Wattrelos { Hôpital. ... }	42	»	»	42	45468 96	44389 06	2607 33
{ Hospice. ... }	»	64	56	120			
<i>Arrondissement de Valenciennes.</i>							
Bouchain (Hec Dronsart). ...	41	34	»	45	22944 49	24685 83	9461 72
Condé sur l'Escaut. Hosp. ...	»	22	»	22	12831 68	9364 79	7953 48
St-Amand { Hospice. civ. ... }	40	78	48	106	37238 05	45921 62	36745 37
{ Orphelines. ... }	»	»	33	33	48532 36	47820 29	1703 63
{ Hosp. Général. ... }	»	400	30	430	647352 03	649844 66	465025 00
{ Hôtel-Dieu ... }	422	»	»	422			
{ Hôtellerie ... }	»	9	»	9			
{ Chartriers ... }	»	50	»	50			
{ Orphelins. ... }	»	»	»	»			
{ Hosp. militaire. ... }	40	»	»	40			
Totaux généraux.	2817	6038	4432	10287	6284252 48	6293736 78	809945 54

Les établissements hospitaliers, au nombre de 92, sont situés dans 68 villes et communes. La population des hospices et hôpitaux est à la population générale du département, dans la proportion de 1 pour 169 habitants.

Depuis plusieurs années, le département inscrit à son budget un crédit de 6,000 fr. distribué par la Commission départementale pour aider les communes pauvres à placer leurs incurables dans un hôpital ou hospice voisin. Cette mesure produit de bons résultats.

ENFANTS ASSISTÉS.

Les enfants confiés à l'assistance publique sont ceux qui se trouvent compris dans les catégories ci-après: *Enfants trouvés. Enfants abandonnés. Orphelins pauvres. Enfants moralement abandonnés et Enfants conservés par leurs mères et*

secourus temporairement. Ces enfants sont placés dans les trois hospices dépositaires situés dans les villes de Lille, Valenciennes et Cambrai. Dès leur admission, ils sont envoyés à la campagne chez des nourriciers; ils ne sont conservés dans les hospices qu'en cas de maladie ou d'accident grave qui empêche leur transport. En règle générale, l'administration place les frères et sœurs dans la même localité et autant que possible chez les mêmes nourriciers. Ceux-ci doivent présenter toutes les garanties désirables de moralité.

Le tarif des mois de nourrice et de pension des enfants assistés du département a été réglé ainsi qu'il suit par arrêté préfectoral du 19 octobre 1891 : 1^{re} année au sein 25 fr.; 1^{re} année au biberon 20 fr.; 2^e année 20 fr.; 3^e année 18 fr.; de la 4^e année à la 10^e, 15 fr., et de la 11^e à la 13^e inclusivement 18 fr.

La pension cesse lorsque le pupille a 13 ans révolus, à moins qu'il ne soit atteint d'infirmités.

Indépendamment des salaires indiqués ci-dessus, il est accordé une indemnité de 18 fr. aux nourriciers qui justifient, par un certificat du médecin-inspecteur, avoir entouré de bons soins un enfant de moins de 9 mois et l'avoir fait vacciner s'il ne l'avait déjà été à l'hospice.

Une indemnité de 50 fr. est aussi accordée aux nourriciers qui, ayant pris un enfant de moins d'un an, l'ont conservé jusqu'à l'expiration de sa 13^e année, entouré de bons soins, préservé de tout accident, envoyé régulièrement à l'école et lui ont fait faire sa 1^{re} communion.

Les nourriciers sont tenus d'envoyer aux écoles communales les enfants âgés de plus de 6 ans. Une indemnité de 50 fr. est allouée aux instituteurs qui font obtenir le certificat d'études primaires à un pupille de l'assistance départementale.

En cas de maladie d'un enfant assisté, le nourricier doit le présenter au médecin du bureau de bienfaisance de la commune qui est tenu de le soigner gratuitement; les médicaments sont payés par le département.

À l'âge de 13 ans, les enfants sont mis en apprentissage chez des cultivateurs ou chez des artisans qui s'engagent à les soigner, à leur donner une éducation conforme à leur état et à leur payer un salaire dont une partie est versée à la caisse d'épargne.

Dépenses. — Les dépenses du service des enfants assistés sont divisées en dépenses intérieures et en dépenses extérieures. Les dépenses intérieures sont avancées par les hospices et remboursées à la fin de chaque année par le département au moyen des ressources combinées de l'État, du département et des communes. L'État contribue pour 1/5. Quant aux

dépenses extérieures, L'Etat en supporte $\frac{1}{5}$; les communes y participent également pour $\frac{1}{5}$ et le département prend le surplus à sa charge, soit $\frac{3}{5}$. Les dépenses pour l'année 1894 se sont élevées en totalité à 340.956 fr. 02.

Les enfants doivent être visités fréquemment par l'Inspecteur et les Sous-Inspecteurs. Ces fonctionnaires adressent au Préfet des rapports sur la façon dont les pupilles sont traités chez les nourriciers.

En vue de prévenir l'abandon des enfants, le Conseil général vote chaque année un crédit destiné à venir en aide aux filles-mères indigentes. Les secours durent trois ans; ils sont de 12 fr. par mois pour la 1^{re} année, de 10 fr., 8 fr. ou 6 fr. pour les deux autres années.

Pour obtenir l'assistance départementale, il est indispensable que l'enfant appartienne à la nationalité française et qu'il ait été légalement reconnu par sa mère.

Le nombre comparatif des pupilles de l'assistance publique, en 1893 et 1894, s'établit comme suit :

DÉSIGNATION des catégories d'enfants assistés.	31 DÉCEMBRE	
	1893.	1894.
Enfants trouvés.....	44	40
Enfants abandonnés.....	464	430
Enfants de détenus.....	26	22
Orphelins pauvres.....	204	496
Moralement abandonnés.....	225	284
A quoi viennent s'ajouter :	924	942
Les pupilles de 13 à 21 ans.....	643	680
Les enfants secourus temporairement..	242	276
Total.....	4809	4898

Il en résulte une augmentation de 89 enfants.

La situation des pupilles de l'assistance publique est satisfaisante. Placés dans des familles honnêtes, laborieuses, présentant toutes garanties sous le rapport de la moralité, ils y trouvent non seulement ce qui importe à leur existence matérielle, mais aussi presque toujours des sentiments de réelle affection.

La mortalité ressort comme suit : pour les enfants de moins d'un an, 26,66 %; pour ceux de 1 à 13 ans, 1,14 %; pour ceux de 13 à 21 ans, 0,50 %.

BUREAUX DE BIENFAISANCE.

Ces établissements sont au nombre de 643 dans le département. Le nombre des communes étant de 666, il en résulte que 24 d'entre elles sont privées de bureaux de secours. La commune de Colleret a deux bureaux de bienfaisance dont un pour le hameau d'Ostergnies.

Le nombre des individus régulièrement secourus s'est élevé en 1894 à 248,072 dont 26,357 étrangers.

Les veuves et les chefs de familles surchargés d'enfants en bas âge reçoivent, dans beaucoup de communes, des secours en nature, des secours de loyer et des secours en argent.

Les vieillards, les infirmes et les orphelins sont placés en pension, autant que possible, dans les communes où ils ont droit à l'assistance publique et de préférence chez leurs parents.

Les malades indigents sont soignés à domicile par des médecins que les administrations charitables rétribuent à cet effet, et reçoivent, en outre, de ces administrations, les secours spéciaux que leur état réclame. Quelquefois, les malades sont placés dans les hôpitaux des villes voisines aux frais du bureau de bienfaisance.

Les ressources et les dépenses de ces établissements, pendant l'année 1894, ont été les suivantes :

ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE d'établissements.	RESSOURCES.	DÉPENSES.	FONDS LIBRES
Avesnes.	444	694.595 22	544.596 32	179.998 90
Cambrai.	410	825.045 46	566.847 96	258.227 20
Douai.	64	359.427 38	268.844 58	90.612 80
Dunkerque.	62	438.442 25	334.326 47	407.086 08
Hazebrouck.	53	372.890 56	322.845 51	50.045 05
Lille.	129	2.145.594 43	2.137.445 20	8.146 23
Valenciennes.	84	701.433 04	540.364 83	161.068 24
TOTAUX.....	643	5.534.395 04	4 679.210 57	855.484 47

Les placements effectués en 1894 } en immeuble. »
s'élèvent à } en rentes.... 560.458 25

Les placements faits antérieure- } en immeuble. 34.357.552 79
ment montent à } en rentes.... 40.975.813 28

La fortune personnelle des bureaux de bienfaisance atteint donc la somme de 75.893.824 32

SECOURS EN CAS D'EXTRÊME URGENCE.

Un crédit de 6,000 fr. pour cette destination est inscrit au budget départemental. Par l'emploi opportun de ce secours, l'administration parvient à localiser de plus en plus les indigents dans leurs communes respectives et prévient ainsi la mendicité et le vagabondage. Elle ne néglige rien, d'ailleurs, pour recommander d'assurer partout du travail et des secours, dans de sages limites, aux individus qui prétendent ne pouvoir trouver leur subsistance. La charité publique et la charité privée rivalisent de zèle pour seconder les efforts de l'autorité.

MONTS-DE-PIÉTÉ.

Résumé des opérations de l'année 1894.

VILLES dans lesquelles les établissements sont situés.	ENGAGEMENTS.		DÉGAGEMENTS.		VENTES.	
	Nombre d'articles	Sommes prêtées.	Nombre d'articles.	Sommes qui avaient été prêtées.	Nombre d'articles	Produits.
Cambrai	7727	42506 »	7028	32450 50	408	2828 44
Douai	14364	70533 50	44472	67322 50	4084	5202 45
Dunkerque	50440	406734 »	43791	363150 »	3469	34690 63
Lille { Mont-de-piété	477571	1488981 50	462769	408843 50	6344	79172 50
{ fond. Masurel	41203	92846 »	41964	409234 »	656	6785 60
Roubaix	44324	360205 »	62211	568393 »	4756	20882 80
Valenciennes	36748	244657 »	33638	249738 »	2910	28343 35
Totaux	342077	2406463 »	335873	2459434 50	46597	477875 77

La valeur moyenne par article des engagements a été de 7 fr. 079 en 1893, et de 7 fr. 034 en 1894. Celle des dégagements a été de 7 fr. 064 en 1893 et de 7 fr. 321 en 1894. Le produit moyen des gages vendus s'est élevé à 11 fr. 63 en 1893 et à 10 fr. 717 en 1894.

Les bénéfices réalisés par ces établissements, en 1894, se sont élevés : à Cambrai, à 1,001 fr. 88 ; à Douai, à 314 fr. 78 ; à Dunkerque, à 4,152 fr. 98 ; à Valenciennes, à 2,059 fr. 86.

Le Mont-de-Piété de Lille et la fondation Masurel ont éprouvé des pertes respective de 2,175 fr. 73 ; et de 162 fr. 59. Le Mont-de-Piété de Roubaix a subi une perte de 50,375 fr. 12. représentant le montant des indemnités restant à payer aux sinistrés à la suite de l'incendie survenu dans cet établissement le 4 août 1894.

CAISSES D'ÉPARGNE.

Les Caisses d'épargne étaient, dans le département, en 1894, au nombre de 27, réparties entre les arrondissements ainsi qu'il suit :

Avesnes, 4; Cambrai, 5; Douai, 1; Dunkerque, 4; Hazebrouck, 6; Lille, 6; Valenciennes, 1.

Il y existait en outre 45 succursales, en sorte que le nombre des dépôts était porté à 72.

Le solde dû aux déposants au 31 décembre 1893, était de 135,124,707 fr. 15 c., et s'élevait à 143,360,842 fr. 34 c. au 31 décembre 1894, soit une augmentation de 8,236,135 fr. 19 c.

Les versements qui avaient été en 1893 de 30,803,016 fr. 29 c., ont produit, en 1894, une somme de 35,250,855 fr. 06, soit une différence en plus de 4,447,838 fr. 77 c.

Le nombre des versements a été de 156,995 et celui des remboursements de 86,978. Il résulte, sur 1893, une différence en plus de 9,214 pour les premiers et une différence en moins de 8,607 pour les seconds.

Le compte des rentes sur l'Etat achetées au nom des déposants s'établit d'après le détail suivant :

132 déposants avaient laissé aux caisses d'épargne, au premier janvier 1894, 143 inscriptions, montant ensemble à 2,319 fr. ; 248 autres titres de rente, d'une valeur totale de 10,248 fr., ont été achetés pendant l'année, tant d'office que sur demandes, au nom de 240 déposants ; — Ensemble : 391 titres, montant à 12,557 fr.

265 titres, montant ensemble à 10,277 fr., ont été retirés par 258 personnes. — 9 autres titres, montant à 32 fr., ont été déposés à la Caisse des dépôts et consignations.

Il est resté aux caisses, au 31 décembre 1894, 118 inscriptions appartenant à 100 titulaires et d'une valeur de 2,240 fr. 22.

La fortune particulière des Caisses d'épargne du département était, au 31 décembre 1894, de 4,493,778 fr. 73, dont, en fonds de réserve, 558,128 fr. 12 c., et en fonds de dotation, 3,935,650 fr. 61 c.

Le mouvement des caisses d'épargne a donné, en 1894, les résultats consignés dans le tableau suivant :

VILLES où sont situées les Caisses d'épargne.	NOMBRE de LIVRETS existants au 1 ^{er} janvier 1894.	NOMBRE de LIVRETS ouverts pendant l'année 1894.		NOMBRE de LIVRETS pendant l'année 1894.	NOMBRE de LIVRETS restants au 31 déc. 1894.	SOLDE dû aux déposants au 1 ^{er} janvier 1894.	MONTANT des VERSEMENTS effectués pendant l'année 1894.	CRÉDITS des livrets ouverts par suite de transferts en 1894.	INTÉRÊTS alloués aux déposants pour l'année 1894.	MONTANT des ARRÉRAGES de rentes par les caisses en 1894.	REMOUBOUR- SEMENTS effectués pen- dant l'année tant en porcyus achats de rentes qu'en espèces.	SOLDE dû aux déposants au 31 décembre 1894.
		pour véritable- sement de comptes non- veux.	à la suite de transfert									
Armentières ..	6199	760	12	392	6879	2963198 39	679884 "	40499 54	89377 67	"	567540 55	3175446 02
Avesnes	41098	688	26	486	41326	4805757 49	4800042 93	9226 89	462733 31	410 "	4609266 87	5468603 44
Bailleul	4260	405	7	272	4400	3371736 75	742897 "	4894 38	108945 83	"	745985 80	3512335 16
Bassée (La)	4703	235	3	416	4825	4424534 94	356450 "	4200 26	47899 94	"	258886 49	1574498 65
Bergues	5368	264	5	243	5394	2460437 08	848245 "	2925 04	73276 50	"	787494 23	2567652 39
Bourbourg	2978	224	2	454	3047	4282673 93	444387 34	4329 76	42252 43	"	378443 21	4362200 28
Cambrai	46837	4486	30	4010	17343	8799884 14	2447833 "	28890 47	2933335 49	20 "	2454093 "	3825867 49
Cassel	4653	228	6	477	4710	4329925 64	385070 "	7885 92	42644 50	"	375944 54	4389384 49
Cateau (Le)	3997	314	6	176	4441	4685068 49	465232 30	641 78	87469 70	"	363647 35	1844434 92
Clary	2698	433	5	42	2794	978990 44	275866 "	7357 44	32769 80	"	258748 56	4036235 09
Comines	4353	455	4	445	4394	4308244 43	284127 "	4987 25	43239 54	"	23444 89	4403453 30
Douai	37833	2965	55	452	39344	48148000 43	4573636 34	47779 27	597128 07	300 "	4433442 32	49203454 96
Dunkerque	20763	932	33	634	24404	8406231 39	2494336 "	21976 54	270076 94	106 25	2505680 29	8687046 80
Estrées	4240	445	4	96	1290	840840 87	247244 "	2327 02	26866 22	"	465169 32	8921048 79
Étremont	4825	43	4	40	1858	528654 43	237938 "	"	45033 87	"	232975 05	548647 95
Gravelines	2043	467	14	144	2069	4176226 54	323335 "	"	37633 72	"	346020 36	242474 90
Hazebrouck	3492	393	10	302	3503	2438436 25	734064 "	4103 23	80843 89	"	553736 29	2740345 08
Iwuy	4070	87	4	65	4093	509302 94	473788 "	489 64	47340 24	"	44391 86	550128 90
Landrecies	4878	243	6	432	4965	4927468 79	167236 94	7471 43	32286 36	"	375656 25	448296 96
Lille	35764	3478	422	2445	36549	20304583 37	4403183 95	94370 98	655947 46	770 30	4305946 44	24446940 42
Maubeuge	44170	4044	21	664	44544	6980493 14	4806395 63	4284 23	22584 06	"	4760342 04	7284519 02
Merville	4284	477	1	60	4399	746404 48	247088 "	84 01	25074 52	"	471623 94	847024 07
Roubaix	23678	3284	38	2040	24990	44342498 52	3569847 "	23872 34	474249 50	250 "	3054479 64	45357907 69
Solesmes	4339	265	2	498	4408	4255932 25	339675 "	2393 70	39806 44	"	319467 40	4318639 66
Steenvoorde	4548	434	4	134	4576	4028088 68	304970 "	351 60	3384 47	"	260440 43	4406104 32
Tourcoing	45462	2640	24	4256	46543	44999482 63	2927620 20	20035 40	396405 46	"	2370407 59	42973436 40
Valenciennes	30006	2719	67	1874	30948	45027710 05	3808386 26	43366 76	493264 77	305 "	34544779 64	45978249 20
Totaux	254446	23244	483	44700	260470	435.434.707 45	35.250.855 06	364472 46	3444220 97	4864 75	31.794.975 05	443.360.842 34

SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS.

OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 1894.

Le tableau ci-après indique la situation par arrondissement des sociétés de secours mutuels du département au 31 décembre 1894.

ARRONDISSEMENTS.	Nombre de Sociétés.	NOMBRE DE			Secours accordés aux malades.	Honoraires des médecins.	Frais pharmaceutiques.	
		Membres participants.						
		Membres honoraires.	Hommes	Femmes.				Enfants.
Avesnes	46	712	3254	209	161	4359½ 90	3896 80	4603 83
Cambrai	44	516	1496	440	452	43347 80	3925 75	4576 40
Douai	23	956	2235	729	42	22682 30	5642 45	8995 92
Dunkerque	5	623	1093	8	"	6199 50	3389 "	4025 54
Hazebrouck	23	1240	4000	55	"	20064 55	5550 90	7382 96
Lille	497	5140	32516	3090	742	204476 08	25975 43	30649 20
Valenciennes	36	2039	10388	239	479	409277 05	5666 85	5297 40
Situation au 31 décembre 1894	314	11196	54982	4470	1576	388642 18	54017 18	65534 22
Situation au 31 décembre 1893	302	10728	52793	4207	1274	483244 73	79545 40	94399 24
Augmentation pour l'année 1894	9	468	2189	263	302	"	"	"
Diminution pour l'année 1894	"	"	"	"	"	94572 55	25467 92	28867 99

Les recettes se sont élevées à 1,040,219 fr. 81
 et les dépenses de toute nature à 1,029,060 fr. 95
 d'où un excédent de recettes de. 11,158 fr. 86

L'avoir des Sociétés qui était de 4,834,598 fr. 48 c. au 31 décembre 1893, s'est élevé à 5,149,829 fr. 94 c. se décomposant comme suit :

En capitaux placés ou en caisse. 1,026,927 fr. 80
 A la caisse des retraites 4,122,902 fr. 14
 Total 5,149,829 fr. 94

Le Conseil général a voté au budget de 1896 un crédit de 22.500 fr. se subdivisant comme suit : 20,000 fr. à répartir entre les Sociétés de secours mutuels approuvées, proportionnellement aux versements faits par elles à leurs fonds de retraites ; 1,500 fr. pour venir en aide aux Sociétés se trouvant dans une mauvaise situation, et 1000 fr. affectés spécialement à la Société de secours mutuels des cantonniers du service vicinal pour être appliqués à l'accroissement de son fonds de retraites.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Enseignement primaire.

Extrait du rapport de M. l'Inspecteur d'Académie,
 Directeur de l'Enseignement primaire, sur la situation de l'instruction
 primaire dans le département du Nord, pendant l'année 1894.

Toutes les communes du département, sauf 10, ont au moins une école publique. Le nombre des communes de 500 habitants et au-dessus, non pourvues d'une école publique de filles, est de 26; 7 d'entre elles possèdent seulement une école mixte; 19 ont une école privée de filles tenant lieu en fait d'école publique. D'autre part, 24 écoles publiques, spéciales aux filles, existent dans des communes d'une population inférieure à 500 habitants.

Écoles. — A la fin de l'année scolaire 1892-1893, il y avait dans le département 1,951 écoles élémentaires et écoles supérieures; les états de situation pour 1893-1894 en donnent 1,960. Différence en faveur de 1893-1894: 9 écoles. Cette augmentation se décompose comme suit: écoles publiques, 1,474 au lieu de 1,471; écoles privées, 486 au lieu de 480 l'année précédente. Le nombre des écoles publiques laïques s'est accru de 10 (de 1,342 à 1,352); cette augmentation s'est faite en partie au détriment des congréganistes, qui ont perdu 7 établissements (de 129 à 122). Le nombre des écoles privées congréganistes est de 428, soit une augmentation de 8 écoles sur l'année précédente; celui des écoles privées laïques s'est abaissé de deux unités: 58 au lieu de 60. Une troisième catégorie d'écoles (écoles privées tenant lieu, en fait, d'écoles publiques) reste presque stationnaire: elle comprend 19 écoles (toutes congréganistes).

Maîtres. — Le mouvement général du personnel des écoles primaires élémentaires et supérieures se résume par une augmentation totale de 85 instituteurs et institutrices publics et privés (5,751 au lieu de 5,666).

Classes. — Le nombre des classes des écoles primaires élémentaires et supérieures est de 5,508, soit une classe par 315 habitants. Il s'est accru en 1893-1894 de 81 classes. Dans les écoles publiques, l'augmentation est de 17 (3,679 au lieu de 3,662); elle est de 64 dans les écoles privées (1,829 au lieu de 1,765).

Elèves de ces écoles. — Total général: 294,777, savoir: 252,902 de 6 à 13 ans, 19,044 de plus de 13 ans et 22,831 de moins de 6 ans. De 1892-1893 sur 1891-1892, il y a une légère diminution de 21 élèves de 1893-1894 sur 1892-1893, on trouve une augmentation de 3,866 élèves (294,777 au lieu de 290,911).

Enfants d'âge scolaire. — D'après le recensement de 1891, le nombre d'enfants d'âge scolaire (6 à 13 ans) est de 255,264. Le nombre des

enfants du même âge inscrits dans une école primaire quelconque en 1893-1894 est de 252,902, auxquels il faut ajouter les enfants de 6 ans et au-dessus inscrits dans les écoles maternelles, soit 10,925. A ces chiffres, il y a lieu d'ajouter encore : 1° Les enfants reçus dans les établissements publics et libres d'enseignement secondaire ; 2° Les enfants recevant l'instruction dans leurs familles.

Elèves des écoles mixtes publiques. — 6,723 élèves sont encore reçus dans les écoles mixtes publiques, soit 3,18 p. % de la population totale des écoles publiques. Sur ces 6,723 élèves, 4,960 fréquentent des écoles dirigées par des instituteurs et 1,763 des écoles dirigées par des institutrices (sur ce nombre, 25 appartiennent à des congréganistes). On peut encore décomposer les 6,723 élèves des écoles mixtes publiques en 3,623 garçons et 3,100 filles. Et si l'on veut rechercher quel est, dans cette population scolaire des écoles mixtes, le nombre d'élèves affectés à chaque catégorie de mattres, on est amené à reconnaître que l'instruction de 2,250 filles est confiée à des instituteurs, et que celle de 850 garçons est confiée à des institutrices.

Écoles maternelles. — Les écoles maternelles, tant publiques que privées, sont au nombre de 424, en augmentation de 8 sur l'année précédente. Les écoles maternelles publiques augmentent de 2 (204 au lieu de 202), et les écoles privées de 6 (220 au lieu de 214). Les écoles maternelles publiques laïques gagnent 4 établissements (155 au lieu de 151). Les écoles maternelles publiques congréganistes en perdent 2 (49 au lieu de 51). Les écoles maternelles privées laïques augmentent d'une unité (11 au lieu de 10) et les congréganistes augmentent de 5 (209 au lieu de 204).

Personnel dirigeant. — Le total général des directrices et sous-directrices des écoles maternelles est de 780 (16 en plus que l'année précédente), dont 431 publiques et 349 privées.

Elèves des écoles maternelles. — Le nombre des enfants reçus dans les écoles maternelles est de 1,241 plus élevé que celui de l'année précédente (81,877 au lieu de 80,688), soit une augmentation de 1,40 p. %.

Titres de capacité du personnel enseignant. — Il y avait, dans les écoles publiques, en 1892-1893, aucun non breveté sur 3,379 mattres et maitresses laïques ; 141 non brevetées sur 350 institutrices congréganistes soit 40,28 %. En 1893-1894, il y avait, sur 3,419 mattres et maitresses laïques, aucun non breveté ; Sur 325 institutrices congréganistes, 136 non brevetées, soit 41,84 %. Dans les écoles privées, il y avait, en 1892-1893, 9 non brevetés sur 224 instituteurs et institutrices laïques, soit 4 % ; sur 1712 instituteurs et institutrices congréganistes, il y avait 291 non brevetés, soit 17 %. En 1893-1894, il y avait, sur 214 instituteurs et institutrices laïques, 11 non brevetés, soit 5 % ; sur 1793 instituteurs et institutrices congréganistes, il y avait 306 non brevetés, soit 17 %.

Titres de capacité des directrices et sous-directrices d'écoles maternelles. — Il y avait, en 1892-1893, 1 non brevetée sur 348 directrices et sous-directrices laïques, et 99 non brevetées sur 416 directrices et sous-directrices congréganistes. Il y a, en 1893-1894, 1 non brevetée sur 362 directrices et sous-directrices laïques, et 101 non brevetées sur 428 directrices et sous-directrices congréganistes. Il y a donc un peu progrès partout.

Bibliothèques scolaires. — Le nombre des bibliothèques scolaires, qui était en 1893 de 900, est actuellement de 925 ; augmentation : 25. Elles renferment 154,477 livres de lecture à prêter aux familles, au lieu de 146,674, soit 7,803 livres de plus qu'en 1893. Le nombre des prêts atteint cette année le chiffre de 308,799, au lieu de 236,849 l'année précédente. Le montant des dons faits au profit de cette institution, pendant l'année 1894, est de 17,007 fr. 60 ; il était de 21,654 fr. 16 l'année précédente.

Bibliothèques pédagogiques. — Le département du Nord compte, à l'usage des instituteurs et institutrices, 36 bibliothèques pédagogiques qui renferment 16,220 volumes. Le nombre des prêts pendant l'année 1894, s'est élevé à 1,314.

Caisses d'épargne scolaires. — Leur nombre est de 476 ; 18,311 enfants ont chacun un livret de grande caisse d'épargne et possèdent ensemble 452,000 fr. 04.

Caisses des écoles. — Les caisses des écoles n'existaient pas dans le Nord avant 1881. Au 1^{er} janvier 1895, on en compte 221. Les recettes pour l'année 1894 se sont élevées à 290,609 fr. 92 et les dépenses, pendant ce même temps, à 241,794 fr. 82.

Société de secours mutuels. — Il existe dans le département, depuis 1865, une Société de Secours mutuels des instituteurs, des institutrices et des directrices d'écoles maternelles du Nord. Elle comptait, au 1^{er} janvier 1895, 2,365 membres participants (1,482 hommes et 883 femmes) et 14 membres honoraires. Depuis cette époque, le nombre des sociétaires s'est accru de 19. — L'avoir de la société, à la même date, était de 181,973 fr. 27, dont 120,856 fr. 76 à la Caisse des Dépôts et Consignations pour le service des retraites. — Les recettes, pour l'année 1894, se sont élevées à 22,163 fr. 56. Pendant cette même année, 341 secours, montant ensemble à 16,818 fr. 50, ont été distribués à des sociétaires malades. 114 membres participants reçoivent, sur les fonds de la Société, une pension viagère de 40 francs. La cotisation annuelle est de 8 fr. pour les membres participants et de 10 fr. pour les membres honoraires.

Certificats d'études primaires. — 6,646 aspirants, au lieu de 6,138, se sont présentés, en 1894, pour l'obtention du certificat d'études primaires, soit une augmentation de 208 candidats pour 1894. — 5,905, au lieu de 5,488, ont été reçus, soit 417 de plus que l'année précédente. —

5,064 aspirantes, au lieu de 4,681, ont concouru pour l'obtention du certificat d'études, soit une augmentation de 383 aspirantes pour 1894; 4,630, au lieu de 4,201, ont été admises, soit 429 de plus que l'année précédente. — Le nombre total des certificats délivrés en 1894 a été de 10,535. La proportion générale des certificats obtenus par 100 élèves inscrits dans les écoles publiques et privées est de 3,57. Elle était de 3,33 l'année précédente.

Cours d'adultes. — Pendant l'hiver 1894-1895, il a été ouvert 354 cours d'adultes, dont 294 pour les hommes (287 publics et 7 privés), et 60 pour les femmes (59 publics et 1 privé). Les premiers ont réuni 9,384 hommes (9,224 dans les cours publics, 160 dans les cours privés); les seconds, 1,328 jeunes filles (1.283 dans les cours publics et 45 dans les cours privés); en résumé, 10,712 auditeurs. Le nombre de cours avait été, pendant l'hiver précédent, de 367, et le chiffre des auditeurs de 10,420, soit 13 cours en moins et 292 élèves en plus.

Cours d'apprentis. — 20 cours d'apprentis (11 dirigés par des instituteurs ou institutrices publics, 9 par des maitres et maitresses de l'enseignement privé), ont reçu 1,068 élèves, dont 450 (316 garçons et 134 filles) dans les cours publics, et 618 (313 garçons et 305 filles) dans les autres.

Brevet élémentaire. — 560 aspirants et 757 aspirantes se sont présentés en 1894, dans le Nord, aux examens pour l'obtention du brevet élémentaire; 342 aspirants et 466 aspirantes l'ont obtenu. Le nombre des brevets élémentaires délivrés en 1893 avait été de 712, dont 244 aux aspirants et 468 aux aspirantes.

Brevet supérieur. — 77 aspirants et 204 aspirantes se sont présentés, en 1894, dans le Nord, aux examens pour l'obtention du brevet supérieur; 48 aspirants et 132 aspirantes l'ont obtenu. En 1893, 47 aspirants sur 74 et 120 aspirantes sur 197 ont été jugés dignes du brevet supérieur.

Traitement des Instituteurs et des Institutrices. — La somme totale payée pour le traitement légal des instituteurs et des institutrices, titulaires et adjoints, a été, en 1894, de 4,631,816 fr. 16.

STATISTIQUE FINANCIÈRE.

CONTRIBUTIONS DIRECTES.

Produit de l'exercice 1894.

Les rôles de l'exercice 1894 se sont élevés en totalité à 37,540,540 fr. 27, savoir :

Contributions	foncière.	Propriétés non bâties.....	7,368,069 36	43,826,845 74
		Propriétés bâties.....	6,458,746 38	
	personnelle-mobilière.....		6,074,500 04	42,047,404 99
	des portes et fenêtres.....		5,531,700 05	
	des patentes.....		42,047,404 99	
		Taxe de premier avertissement aux contribuables...	30,092 45	
		Total.....	37,540,540 27	

Ces chiffres présentent une augmentation de 689,493 fr. 21 c. avec ceux de l'année 1893. Cette augmentation résulte de l'accroissement du principal des 4 contributions directes.

Le nombre des patentés a été en 1894 de 110,421. Ce nombre représente le 20^e des patentés de tous les départements

La quotité des centimes additionnels imposés en addition au principal des quatre contributions dans le département se résume ainsi :

CONTRIBUTION FONCIÈRE. — I. PROPRIÉTÉS NON BÂTIES.

Centimes pour dépenses de l'instruction primaire.....	8	323
Fonds de secours et de non-valeurs sur le principal.....	3	5
Centimes départementaux.....	48	475
Centimes communaux.....	98	48
Total.....	157	851

II. PROPRIÉTÉS BÂTIES.

Centimes pour dépenses de l'instruction primaire.....	8	3636
Fonds de secours et de non-valeurs sur le principal.....	4	"
Centimes départementaux.....	48	44
Centimes communaux.....	49	15
Total.....	109	9236

CONTRIBUTION PERSONNELLE ET MOBILIÈRE.

Centimes pour dépenses de l'instruction primaire.....	8	2012
Centimes généraux.....	47	"
Fonds de secours et de non-valeurs sur le principal.....	2	"
Centimes départementaux.....	47	47
Centimes communaux.....	58	57
Total.....	162	2442

PORTES ET FENÊTRES.

Centimes pour dépenses de l'instruction primaire.....	8	3636
Centimes généraux.....	15	8
Fonds de non-valeurs sur le principal.....	3	"
Centimes départementaux.....	22	66
Centimes communaux.....	54	39
Total.....	102	2136

PATENTES.

Centimes pour dépenses de l'instruction primaire.....	8	526
Centimes généraux.....	44	6
Centimes généraux extraordinaires.....	20	"
Fonds de non-valeurs sur le principal.....	5	"
Centimes départementaux.....	23	40
Centimes communaux.....	54	57
Total.....	152	796

CONTRIBUTIONS DIRECTES DE 1895.

Nous croyons utile d'indiquer ici le principal de chacune des quatre contributions par arrondissement :

Arrondissements	CONTRIBUTIONS					TOTAL.
	foncière (propriétés non bâties). (1)	foncière (propriétés bâties).	personnelle et mobilier.	des portes et fenêtres.	des patentes.	
Avesnes ...	530,723	332,355	298,576	» 216,345	503,751 76	4,881 750 76
Cambrai ...	424,606	251,653	224,482	» 488,255	395,303 82	4,478,299 82
Douai.	296,137	205,448	486,248	» 178,303	277,726 59	1,443,582 59
Dunkerque .	335,686	228,378	194,955	» 484,556	348,242 42	4,288,817 42
Hazebrouck.	347,064	92,784	443,274	» 424,562	445,247 43	789,931 43
Lille.	543,789	4,727,455	4,299,137	» 4,593,370	3,089,084 95	8,252,835 95
Valenciennes	403,032	359,491	300,848	» 259,668	517,289 44	4,839,998 44
Totaux ..	2,878,037	3,496,964	2,614,490	» 2,739,059	5,246,645 78	46,675,495 78

(1) Y compris 62,877 fr. formant le principal afférent aux Bois de l'Etat qui, aux termes de la loi, contribue aux impositions départementales et communales.

Les chiffres du tableau ci-dessus représentent les principaux réels compris aux rôles de 1895 tandis que les chiffres mentionnés à la première partie de l'annuaire (p. 456) représentent les principaux fictifs en ce qui concerne l'impôt foncier (non bâti et bâti).

AGRICULTURE.

RÉCOLTES.

L'économie rurale est portée à un très haut degré dans le département du Nord qui fournit à la culture une étendue de 418,043 hectares, dont 361,075 en terres labourables, sur une superficie totale de 569,389 hectares.

Les récoltes en grains et farineux ont donné en 1894 les produits indiqués ci-après :

DÉSIGNATION DES CULTURES.	Superficie cultivée. hectares	PRODUCTION TOTALE		PRODUCTION MOYENNE PAR HECTAIRE		POIDS moyen de l'hecto- litre.
		EN GRAINS.	EN PAILLE.	EN GRAINS.	EN PAILLE	
		Hectolitres.	Quintaux.	Hecto- litres.	Quintaux.	
Froment.....	420.745	3.380.020	4.587.470	28	38	76
Méteil.....	57	4.344	4.539	23	27	75
Seigle.....	9.636	240.900	395.076	25	44	72
Orge.....	8.031	305.478	240.930	38	30	62
Sarrasin.....	2	40	60	20	30	48
Avoine.....	63.322	3.166.100	2.469.558	50	39	45
Mais.....	40	200	250	20	25	85

DÉSIGNATION DES CULTURES.	SUPERFICIE cultivée. hectares.	PRODUCTION totale. quintaux.	PRODUCTION moyenne par hectare. quintaux.	VALEUR totale. fr.	VALEUR moyenne du quintal. fr. c.	
Pommes de terre.....	19.690	2.008.380	102	16.067.040.	8 »	
Betteraves. } à sucre.....	43.582	43.074.600	300	26.149.200.	2 »	
	de distillerie.....	41.277	5.074.650	450	6.089.850.	4 20
	fourragères.....	6.972	3.486.000	500	4.183.200.	4 20
Prairies } artificielles. } trèfle.....	43.821	942.186	66	6.457.255.	6 75	
	luzerne.....	7.577	492.505	63	3.201.282.	6 50
} sainfoin.....	4.413	66.441	47	476.834.	7 48	
	mélange de légu- mineuses.....	3.506	499.842	57	999.240.	5 »
Fourrages annuels.....	8.473	559.248	66	2.796.090.	5 »	
Prairies temporaires (Ray-grass et autres graminées).....	824	45.320	55	249.260.	5 50	
Prés naturels. } 1 ^{re} coupe.....	44.926	4.762.262	37	9.692.444.	5 50	
regains.....						
Herbages.....	33.409	993.270	30	5.462.985.	5 50	
Plantes économiques } tabac...	545	45.584	28	4.236.707.	79 37	
	houblon.	864	40.368	42	4.555.200.	150 »

PLANTES TEXTILES.	Superficie cultivée. hectares	PRODUCTION TOTALE.		PRODUCTION MOYENNE PAR HECTAIRE.		VALEUR TOTALE.		VALEUR MOYENNE DU QUINTAL.	
		en flasse.	en graines.	en flasse.	en graines.	de la flasse.	des graines.	de flasse.	de graines.
		quint.	quint.	quint.	quint.	fr.	fr.	fr. c.	r. c.
Chanvre.....	419	988	595	8.30	5 »	76.076	40.445	77 »	17 »
Lin.....	4764	38.088	23.805	8 »	5 »	4.489.680	648.930	140 »	26 »

PLANTES OLÉAGINEUSES	Superficie cultivée.	PRODUCTION TOTALE EN GRAINES.		PRODUCTION MOYENNE PAR HECTARE.		VALEUR TOTALE.	VALEUR MOYENNE	
		Hecto- litres.	Quin- taux.	Hecto- litres.	Quin- taux.		de l'hectol ^{re}	du quintal.
	hectares.					fr.	fr. c.	fr. c.
Colza	673	48474	4214½	27 »	48 »	290.736	46 »	2½ »
OEillette.....	495	8.910	5445	48 »	44 »	222.750	25 »	40 »
Cameline....	245	3225	2450	45 »	40 »	38.700	42 »	48 »

RENSEIGNEMENTS DIVERS sur les Animaux de ferme et leurs Produits en 1894.

1° NOMBRE D'EXISTENCES PAR CATEGORIES D'ANIMAUX.		Effectif au 31 décembre 1894	Nombre de têtes enlevées par les maladies, les accidents ou la vieillesse en 1894.	
Espèces	Chevaline (adultes et jeunes)	80.970	2.175	
	Mulassière (id.)	2.255	31	
	Asine (id.)	4.669	84	
	Bovine.	Taureaux	5.932	470
		Bœufs } de travail.....	3.248	89
		à l'engrais.....	7.679	164
		Yaches	459.447	3.628
		Élèves d'un an } bouvillons.....	7.789	302
	et au-dessus. } génisses.....	38.630	4.759	
	Élèves de 6 mois à 1 an.....	30.405	2.374	
	Veaux au-dessous de 6 mois.....	46.844	3.339	
	Ovine..	Béliers (au-dessus de 2 ans).....	4.188	54
		Moutons (au-dessus de 2 ans).....	38.380	4454
		Brebis (id.).....	48.484	673
		Agneaux et agnelles de 4 à 2 ans.....	40.245	493
Agneaux et agnelles de 6 mois à 1 an...		5.970	394	
Agneaux et agnelles au-dessous de 6 mois	4.763	425		
Porcine.....	77.975	4.811		
Caprine.....	18.003	725		
2° PRINCIPAUX PRODUITS DES ANIMAUX.		PRODUCTION totale.	VALEUR totale.	VALEUR moyenne.
Lait (en hectolitres)		4.253.256	73.456.003	de l'hect. 47 20
Laine (en quintaux).....		2.745	342.225	du quint. 145 »
Nombre de ruches d'abeilles } Miel (en kilog.)		87.600	175.200	du kilog. 2 »
en activité (7300)..... } Cire (en kilog.)		14.600	43.800	du kilog. 3 »

TROISIÈME PARTIE.

TABLEAU NOMINATIF DES PRÉSIDENTS, VICE-PRÉSIDENTS & SECRÉTAIRES

DU CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD

Depuis 1801.

ANNÉES.	MODE de NOMINATION.	PRÉSIDENTS.	VICE-PRÉSIDENTS.	SECRÉTAIRES.
		MM.	MM.	MM.
1801 et 1802	Elections.	De Warenguien.....		Emmery.
1803 à 1805	Elections.	De Warenguien.....		Farez.
1806 à 1809	Elections.	De Warenguien.....		Michel.
1810	Elections.	Gossuin.....		Michel.
1811 à 1813	Elections.	Gossuin.....		Dhaubersart.
1814 à 1816	Elections.	Gossuin.....		Marquis de La Coste.
1817 et 1818	Elections.	Potteau d'Hancarderie.....		Marquis de La Coste.
1819	Elections.	Gossuin.....		Marquis de La Coste.
1820 et 1821	Elections.	Potteau d'Hancarderie.....		Marquis de La Coste.
1822 à 1826	Elections.	Comte de Muysaert.....		Marquis de La Coste.
1827 et 1828	Elections.	Comte de Muysaert.....		Fiezau de La Martel.
1829	Elections.	Comte de Muysaert.....		Béthune-Houriez.
1830				
1831	Elections.	Barrois-Virnot.....		Farez.
1832	Elections.	Farez.....		Lorrain, fils.
1833	Elections.	De Brigode.....		Lorrain, fils.
1834 et 1835	Elections.	Ferrier.....		Lorrain, fils.
1836 et 1837	Elections.	Ferrier.....		Leroy de Béthune.
1838	Elections.	Ferrier.....		Marchant.
1839	Elections.	Comte de Montozon.....		Marchant.
1840 à 1845	Elections.	Ferrier.....		Marchant.
1846 et 1847	Elections.	Delespaul.....		Marchant.
1848 à 1849	Elections.	Marchant.....		Lestiboudois.
1850 et 1854	Elections.	Danel.....		De Clebsattel.
1852 à 1859	Décret.	Marchant.....	Danel.....	De Clebsattel.
1860 à 1867	Décret.	Comte Mimerel.....	Danel, comte Dubois	De Clebsattel et Mailliet.
1868 et 1869	Décret.	Comte Mimerel.....	Danel et Seydoux...	De Clebsattel et Mailliet.
1870	Elections.	Danel.....		Mailliet.
1871	Elections.	Danel.....	Plichon et J. Brame.	Mailliet et Saint-Léger.
1872 et 1873	Elections.	Danel.....	Plichon et J. Brame.	Mailliet et Desrousseaux.
1874 à 1877	Elections.	Plichon.....	J. Brame et Mailliet.	Desrousseaux et L. Legrand (de Lecelles).
1878 et 1879	Elections.	Plichon.....	Mailliet et L. Legrand (de Lecelles).	Roussel-Defontaine et Van der Straeten.
1880	Elections.	Testelin.....	Seydoux et L. Legrand (de Valenciennes).	Van der Straeten et Duponchel
1881	Elections.	Testelin.....	L. Legrand (de Valenciennes) et Trystram	Alain Chartier et Outters.
1882	Elections.	Testelin.....	Trystram et C. Seydoux	Outters et Ernest Legrand
1883	Elections.	Testelin.....	Ch. Seydoux et Massiet du Biest.	Macarez et Ernest Legrand
1884	Élections.	Testelin.....	Massiet du Biest et Alain Chartier.	Henry Sculfort et Macarez
1885	Élections.	Testelin.....	Alain Chartier et Ernest Legrand.	Henry Sculfort et Ernest Dervaux.
1886	Élections.	Testelin.....	Ernest Legrand et L ^s Legrand (de Valenc)	Ernest Dervaux et Demar-le-Fétel.
1887	Élections.	Testelin.....	L ^s Legrand (de Valenciennes) et Seydoux	Demar-le-Fétel et Émile Dubois.
1888	Elections.	Testelin.....	Ch. Seydoux, Trystram.	Dubois et Davaine.
1889	Elections.	Testelin.....	Trystram et Ernest Legrand.	Dervaux et Alp. Outters.
1890	Élections.	Testelin.....	Ern. Legrand, Louis Legrand et Ed. Bernard.	Alph. Outters, Deline et Morcrette-Ledieu.
1891	Élections.	Testelin.....	Louis Legrand, Ed. Bernard, Seydoux.	Deline, Morcrette-Ledieu, Demar-le-Fétel.
1892	Elections.	Charles Seydoux	Ed. Bernard, Basquin, Ern. Legrand.	Morcrette-Ledieu, Demar-le-Fétel, Ernest Dervaux.
1893 et 1894	Élections.	Charles Seydoux	Basquin, Sculfort et Claeys.	Duriez, Caullet, Debève.
1895	Elections.	Charles Seydoux	Dervaux, Claeys et Henry Sculfort.	Caullet, Grandel, Debève

NECROLOGIE.

M. DES ROTOURS.

M. Eugène des Rotours, né à Aniche le 23 octobre 1833, est décédé à Paris le 28 mars 1895, des suites d'une broncho-pneumonie qu'il avait contractée pendant les froids rigoureux de l'hiver.

Docteur en droit, il fit, avant d'aborder la carrière politique, un stage dans les fonctions administratives en qualité de conseiller de Préfecture à Lille, de 1861 à 1868. A cette époque, son père, ancien officier de cavalerie, député du Nord, conseiller général du canton d'Orchies, étant venu à mourir, M. des Rotours se vit confier ces deux mandats qui lui furent constamment renouvelés pendant la longue période de 27 années. Il triompha notamment de M. Thiers qui lui avait été opposé comme concurrent dans les élections générales législatives en 1869.

Le rôle de M. des Rotours à la Chambre fut surtout celui d'un orateur d'affaires ; la cause du travail national trouva en lui un défenseur énergique et convaincu qui se fit remarquer par une véritable compétence dans la discussion des questions si complexes que soulève la science économique. Le soin des intérêts matériels de notre région l'a préoccupé jusqu'au dernier moment ; c'est ainsi que, quelques jours à peine avant sa mort, il fut chargé, à titre de doyen de la représentation du Nord, de formuler nos revendications touchant le régime des sucres et des alcools.

L'éloge impartial du caractère et des services de M. des Rotours se dégage de l'allocution, reproduite ci-après, qui fut prononcée par M. Brisson, président de la Chambre des Députés, en ouvrant la séance du 28 mars 1895.

« Messieurs,

» Nous avons perdu notre collègue, M. des Rotours, qui siégeait dans l'Assemblée depuis 27 ans, et s'y était toujours fait remarquer par son assiduité, son ardeur au travail, sa compétence dans les questions d'affaires, sa fidélité dans ses convictions.

» Sous l'Empire, il fut de ceux qui n'épargnèrent pas leurs efforts pour transformer le régime en une forme de gouvernement où la nation eût une plus grande part à la direction de ses destinées.

» Cette tentative était sans doute chimérique.

» Quoi qu'il en soit, M. des Rotours n'a pas participé à la suprême faute du pouvoir personnel et a voté contre la guerre.

» Depuis, nous l'avons vu parmi nous, soit à l'Assemblée nationale, soit à la Chambre des Députés, souvent sur la brèche, très résolu dans la défense de ses opinions économiques, financières ou politiques, ne se laissant jamais décourager même par les circonstances ou les conditions les plus défavorables, défendant en sa personne la liberté de la tribune avec une persévérance qui finissait par triompher de ses adversaires.

» Dans ses relations personnelles, il était d'une aménité parfaite. Sa bienfaisance et sa générosité étaient sans bornes.

» La Chambre lui accordera ses regrets unanimes.

» Puisse ce témoignage de notre estime et de nos sympathies adoucir un peu la douleur de sa famille. »

Les obsèques de M. des Rotours, célébrées à Avelin le 2 avril, avaient amené de tous les points du département une affluence considérable.

Les rues du village étaient décorées de tentures de deuil, de drapeaux cravatés de crêpe ; sur la mairie et l'église, de longues draperies noires portaient l'écusson de baron du défunt.

Le corps, arrivé la veille de Paris, avait été transporté en voiture au château d'Avelin et exposé dans le couloir central, transformé en chapelle ardente, sous la garde des pompiers en armes.

Une foule considérable est venue avant la cérémonie saluer le cercueil.

La levée du corps a eu lieu à dix heures et demie et le cortège s'est formé dans l'ordre suivant : Sapeurs, tambours et clairons des pompiers, les porteurs de couronnes, la Musique d'Avelin, des délégations des Sauveteurs du Nord, de la Société des Voyageurs et Employés de commerce, la Musique d'Attiches, le Cercle l'Avenir, une délégation des Vieux-Militaires, la Fanfare de Mons-en-Pévèle, la Société de secours mutuels de Fretin, les maires des communes du canton de La Bassée, l'Harmonie de Bersée, une délégation de la Société conservatrice d'Armentières, les pompiers de Bersée, etc.

Le clergé venait ensuite, précédant le corps porté sur les épaules et entouré par les pompiers d'Avelin, baïonnette au canon.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Le Gavrian, député de Lille ; Ch. Desmoutier, conseiller général ; Max Brame, conseiller général ; Vallet-Rogez, président du Comice agricole de Lille ; Miellez, président de la Chambre de Commerce d'Armentières ; Denissel, maire de La Bassée.

Le deuil était conduit par M. Raoul des Rotours, fils du défunt, accompagné de M. Pichon, député.

Dans l'assistance énorme qui suivait la famille, on remarquait :

M. Vel-Durand, préfet du Nord ; MM. Coget, Hayez, Carpentier-Risbourg, Weil-Mallez, de Montalembert, Loyer, députés du Nord ; Taillandier et Dusaussay, députés du Pas-de-Calais ; M. Gruson, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées ; le lieutenant de Salignac-Fénelon, représentant M. le général de France, commandant le 1^{er} corps d'armée ; MM. Bonduel, Basquin, Ovigneur, Dehau, Narcisse Petit, Jules Sirot, Desmoutier, Dansette, Scribe, Vandame, conseillers généraux ; les membres de la Chambre de Commerce d'Armentières ; MM. Auguste Bonte, d'Hespel, conseillers d'arrondissement ; MM. Brassart, adjoint au maire de Lille ; Tribou, président de la Société des Agriculteurs du Nord ; les maires et conseillers municipaux de presque toutes les communes du canton, et une foule considérable d'amis personnels et d'habitants des villages voisins.

Après le service religieux, l'inhumation a eu lieu dans le caveau de la famille des Rotours.

Des discours ont été prononcés par MM. Le Gavrian, député ; Dansette, conseiller général d'Armentières ; Max Brame, conseiller général de La Bassée, et Charles Jonglez, ancien député.

A midi et demi, la cérémonie était terminée.

La session d'avril 1895 a permis à M. le Président du Conseil général d'exprimer les sentiments d'estime et de sympathie qu'il éprouvait pour M. des Rotours, sentiments qui étaient partagées par tous ses collègues, ainsi qu'en témoigne l'approbation unanime donnée par eux au discours suivant prononcé par M. Seydoux, dans la séance du 22 avril :

« Messieurs, le Conseil général du Nord, par la mort de M. Eugène des Rotours, a perdu un de ses membres les plus utiles, un de ses membres les plus éminents.

» M. des Rotours est entré au Conseil général en 1868 et vous savez avec quel dévouement il s'est appliqué, pendant 27 années consécutives, à remplir le mandat qui lui était confié. Travailleur infatigable et consciencieux, il étudiait avec un soin extrême toutes les questions qui intéressaient notre région, notre département.

» Est-il besoin de rappeler ici la part qu'il a prise à l'établissement de plusieurs de nos lignes de chemins de fer, sa compétence en matière de finances et de vicinalité, le zèle avec lequel il s'est fait, en toutes circonstances, le défenseur du travail national, de notre agriculture et de notre industrie ?

» A ses qualités d'homme d'affaires, notre regretté collègue joignait une parfaite aménité de caractère, une obligeance inépuisable qu'il mettait au service de tous, sans distinction d'opinion. Aussi avait-il acquis, dans le canton d'Orchies et dans la quatrième circonscription de Lille, une influence considérable, une popularité bien méritée. La foule accourue de tous les points du département pour assister aux obsèques de M. des Rotours a, mieux que les plus éloquents discours, rendu hommage à la mémoire de notre collègue et donné la mesure des regrets qu'il laisse après lui.

» Ces regrets, j'en suis certain, sont partagés par le Conseil général tout entier.

Un comité composé d'amis personnels de M. des Rotours a pris l'initiative d'une souscription dont le produit servira à l'érection d'une statue au défunt, dans la commune d'Avelin, qu'il administra pendant de nombreuses années.

M. MERLIN.

La représentation sénatoriale du Nord a été frappée cette année dans la personne d'un de ses membres les plus éminents : M. Charles Merlin est décédé le 6 avril 1895 à Douai, où il était venu, depuis un mois, prendre un peu de repos et essayer de rétablir sa santé.

Lillois d'origine, M. Merlin devint Douaisien dès son jeune âge ; il fit ses humanités au Lycée de Douai, dont il fut l'un des plus brillants élèves, puis il étudia le droit à Paris et revint se faire inscrire au barreau de Douai. Il ne tarda pas à se mettre en relief parmi ces maîtres de l'éloquence qui s'appelaient alors Flament, Duhem, Leroy, Talon, etc., et ses confrères, rendant un juste hommage à son caractère et à son talent, le désignèrent à quatre reprises différentes comme bâtonnier.

Pendant l'année terrible, M. Merlin donna la mesure de son dévouement à ses concitoyens et au pays en acceptant, dès le 4 septembre, les difficiles et périlleuses fonctions de maire de Douai. Il conserva ces fonctions jusqu'en 1874. En octobre 1874, il fut élu conseiller général pour le canton de Douai-Nord, mais sa participation à la politique militante ne date que du mois de février 1876, époque à laquelle les électeurs de la première circonscription de Douai lui confièrent le mandat de député ; il fut réélu en octobre 1877, après la dissolution de la Chambre.

A la suite des élections du 5 janvier 1879, M. Merlin, qui figurait sur la même liste de candidats que le glorieux général Faidherbe, fut envoyé au Sénat dont il ne cessa de faire partie jusqu'au jour de sa mort. Ses vastes connaissances juridiques, son ardeur au travail, son dévouement à la République lui assurèrent une situation considérable dans cette Assemblée. C'est ainsi que M. Merlin fut, au commencement de 1889, nommé président de la Commission des Neuf chargée d'instruire le procès du général Boulanger, et qu'en 1891, 1892 et 1893, il occupa les hautes fonctions de Vice-Président du Sénat.

Le discours ci-après, prononcé par M. Challemeil-Lacour, au début de la séance tenue par le Sénat le 7 avril, dépeint M. Merlin homme privé et homme politique :

« Messieurs, la séance d'hier venait à peine d'être levée, lorsque m'est parvenue la douloureuse nouvelle de la mort de M. Merlin, sénateur du Nord, décédé dans la journée à Douai, après une courte maladie. M. Merlin

était un de nos collègues les plus respectés, et il me sera permis de dire, avec la certitude d'exprimer la pensée de ceux qui l'ont le plus connu, qu'il s'est rencontré rarement parmi nous une âme plus élevée et un plus noble esprit.

» M. Charles-Auguste Merlin était né en 1825 à Lille, où son père, sans aucun lien de parenté avec le grand jurisconsulte Merlin de Douai, ni avec Merlin de Thionville, exerçait un petit commerce.

» Après avoir étudié le droit à Paris, il s'était fait inscrire au barreau de Douai et il y avait promptement conquis une place prépondérante par sa science du droit, par un soin scrupuleux dans le choix des causes dont il se chargeait et par l'étude approfondie qu'il en faisait, par la fermeté de son langage et par une méthode d'exposition qui brillait par la précision et la clarté.

» Il s'était attaché, dès ses débuts, aux affaires civiles et commerciales, négligeant les affaires criminelles et politiques. Quoiqu'il eût des idées arrêtées sur la France et sur le régime qui lui convenait le mieux pour y effacer avec le temps de lamentables divisions et pour y créer un ordre stable, il s'abstenait volontairement de la politique active, et il n'y entra qu'en 1876, lorsqu'il fut nommé à la Chambre des Députés et envoyé au Sénat en 1879.

» Son esprit judicieux et grave, ses connaissances étendues, sa parole nette et sobre le firent bientôt remarquer, et il fut porté quatre fois de suite à la Vice-Présidence du Sénat. Nommé membre de la Commission d'instruction de la Haute Cour, il eut l'honneur de la présider et il en dirigea les travaux avec la plus rare distinction ; son sang-froid, la droiture et la netteté de son jugement dans l'appréciation des faits lui permirent de se démêler avec aisance parmi les méandres d'une instruction étrangement compliquée.

» Nommé maire de Douai au 4 septembre, révoqué au 24 mai, puis réintégré dans ses fonctions, il les avait conservées jusqu'à l'époque du transfert des Facultés de Douai à Lille. La population ne tint pas un compte suffisant de la sagesse de son administration. Elle lui reprocha fort à tort de n'avoir pas déployé assez d'énergie pour conjurer une décision à laquelle elle devait s'attendre depuis longtemps.

» Cependant, vous pouvez vous rappeler encore le discours éloquent et pathétique qu'il prononça pour la défense des intérêts universitaires de la ville de Douai. Mais elle ne lui pardonna pas le malheur contre lequel il avait si vaillamment lutté, et, lors du renouvellement de son mandat, il vit nombre de ses anciens électeurs se séparer de lui.

» Il n'était pas homme à s'émouvoir d'un accident si ordinaire ; il savait ce que sont les caprices et les erreurs de l'opinion ; il savait que la sagesse de ceux dont le métier est de compter avec elle doit être faite de calme, d'indulgence et de pitié. »

Les funérailles de M Merlin ont été célébrées à Douai le 10 avril, à 11 heures, au milieu d'une affluence considérable venue de tous les points du département.

Dès 10 heures 1/2, la circulation était devenue presque impossible aux abords de la maison mortuaire.

A 11 heures, le cortège se met en marche dans l'ordre suivant :

Tambours et clairons des sapeurs-pompiers, la Fanfare des Enfants de Gayant, les délégations des écoles communales, des écoles normales, de l'École primaire supérieure et professionnelle, du Lycée, la Société des anciens combattants, les sociétés de gymnastique La Pro Patria et l'Honneur, la Société des Sauveteurs du Nord, l'Harmonie municipale, le clergé.

De superbes couronnes sont placées sur le char funèbre ou portées sur des coussins avec les inscriptions suivantes :

« *Au Sénateur Merlin, le Cercle démocratique, Les Sénateurs et Députés du Nord à leur doyen, La Société de gymnastique l'Hommeur, La Musique Municipale, les Sauveteurs du Nord, la Ville de Douai, etc.* »

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Paul Hayez, député ; Giroud, maire de Douai ; Vel-Durand, préfet du Nord ; Lavoix, avoué ; Dubois, avocat et Trystram, sénateur.

Le deuil était conduit par M. Regnault, notaire, gendre du défunt, accompagné de M. Lemaire, président de chambre à la Cour d'appel et par M. Maurice Regnault, avocat, son petit-fils, accompagné de M. de Beaulieu.

Derrière la famille venait l'ordre des avocats du barreau de Douai, puis les nombreux invités, parmi lesquelles on remarquait :

MM. Alf. Girard, Géry Legrand, Claeys, sénateurs ; Dubois, député ; Morel, Mannier, Debève, conseillers généraux du Nord ; Evrard, conseiller général du Pas-de-Calais ; Nutly, Lespagnol, Boissonnet, Drocourt, conseillers d'arrondissement ; Bonnerot, sous-préfet ; Bertin et Hanotte, adjoints au maire, et un grand nombre de conseillers municipaux : MM. Evrard, Dumont, Lirondelle, Cavroy, Limbourg, Hugot, Dubois-Estabel, Marlot, etc. Les maires d'un grand nombre de communes environnantes : MM. Renard, maire de Sin ; Denisse, maire de Raches, etc. ; la Chambre de Commerce de Douai.

MM. Bourgeois, procureur général et Monnier, procureur de la République ; Blondel, avocat général ; Schuler, substitut ; Desticker, président à la Cour d'Appel ; M. Lefebvre du Prey, président honoraire ; Pain, Delaby, Lanio, de Montluc, Tellier, conseillers à la Cour d'Appel ; Delangre, président du Tribunal ; Legrand, juge ; Defontaine, procureur de la République à Béthune ; les juges de paix des trois cantons de Douai ; Boutrois, inspecteur primaire ; Féder, doyen de la Faculté de droit de Lille.

MM. Bayet, recteur de l'Académie de Lille ; Harter, proviseur du lycée ; Bouffandeau, directeur de l'Ecole normale ; Herlin, directeur de l'Ecole annexe ; Reiter, directeur de l'Ecole primaire supérieure et professionnelle, et un grand nombre de professeurs de nos écoles ; Rajat, président de l'Association des étudiants de l'Etat.

Le lieutenant-colonel Pinte et le commandant Degorge, du 15^e régiment d'artillerie ; M. Vincent de Vannier, capitaine de gendarmerie, et des officiers de la garnison, des délégations de la Ligue républicaine de Douai, du Cercle démocratique, de la Société des anciens sous-officiers, de la Ligue républicaine de Raches, etc.

Pendant le trajet, la Fanfare des Enfants de Gayant et la Musique de la Ville ont joué plusieurs marches funèbres.

Sur tout le parcours, les réverbères sont allumés, l'Hôtel-de-Ville et la porte de Valenciennes sont décorés de drapeaux en berne et cravatés de crêpe.

Les sapeurs-pompiers ont fait la haie de chaque côté du cortège.

Au cinquième, des discours ont été prononcés par MM. Boutet, bâtonnier de l'ordre des avocats ; Giroud, maire de Douai ; Vel-Durand, préfet du Nord ; Girard, sénateur, et Hayez, député du Nord.

Discours de M^e Boutet.

« Mes chers Confrères,

» Messieurs,

» La mort de M^e Merlin a produit dans le monde politique et surtout dans notre cité une profonde et douloureuse émotion ; mais, nulle part, je

puis l'affirmer, sa perte ne sera plus vivement ressentie que dans notre barreau.

» C'est qu'en effet si, à un moment donné de sa vie, à une époque où la France dut faire appel à tous les hommes d'intelligence et de cœur, notre regretté confrère, entraîné par les événements souvent plus forts que nous-mêmes, s'est laissé saisir par la politique qui lui a fait peu à peu abandonner la barre, il n'en est pas moins resté toujours et avant tout avocat, profondément attaché à notre profession à laquelle il avait consacré la plus grande, et je dirais volontiers, la meilleure partie de sa carrière.

» Et ce fut toujours pour nous une satisfaction mêlée d'orgueil de le voir aux diverses circonstances solennelles de la vie judiciaire, et il y a quelques mois encore, venir revêtir notre robe et prendre place dans nos rangs.

» Aussi, Messieurs, laissant à d'autres le soin de vous dire ce que furent l'homme politique et l'administrateur, me bornerai-je à vous rappeler ce qu'était Merlin comme avocat.

» Cette tâche, si douloureuse qu'elle soit, est de celles qu'il est aisé de remplir, car, en faisant l'éloge de notre confrère, je suis certain d'être en accord avec la vérité et d'exprimer le sentiment de vous tous qui l'avez connu.

» C'est en novembre 1849 que Merlin vint de la Faculté de Droit de Paris, s'inscrire au barreau de la Cour : il y trouvait, dans toute la force de leur renommée, des maîtres comme Talon, Dumon, Alfred Dupont, à côté de qui son mérite personnel ne tarda pas à lui faire une place.

» Esprit droit, robuste, travailleur infatigable, malgré certaines difficultés du début, facilement surmontées, le succès lui était assuré; dès l'année 1862, il avait sans conteste conquis le premier rang parmi nous.

» C'est que M. Merlin possédait à un rare degré toutes les qualités qui font le jurisconsulte et l'avocat : grand savoir juridique, logique profonde, admirable netteté d'esprit. Il savait, avec une lucidité merveilleuse, dégager de toutes les circonstances de l'affaire la plus compliquée, la question à juger et donner à la difficulté ainsi précisée la solution qu'elle devait comporter. Ses consultations sont restées des modèles.

» Ces qualités qui faisaient de lui un conseil de premier ordre, connu et apprécié de tout le ressort pour la sagesse de ses avis, se retrouvaient à la barre et dans les débats à l'audience. Là, Merlin, toujours absolument maître de sa cause comme de sa parole, excellait par une grande clarté d'exposition, mettant d'abord en relief avec une méthode parfaite tous les faits du procès, ne négligeant aucun détail utile et n'arrivant à la discussion que quand, par l'exposé même qu'il avait fait de l'affaire, la solution qu'il recherchait s'était déjà imposée dans l'esprit du juge. La discussion elle-même était d'une dialectique si serrée qu'elle laissait difficilement place à la critique ou à l'objection.

» Sa parole était toujours sobre et claire comme ses raisonnements et elle portait juste. Et, sous ce rapport, on peut dire qu'il fut un des maîtres de cette nouvelle Ecole qui, se gardant des digressions inutiles et même des périodes oratoires, s'attache de préférence à formuler dans quelques propositions les points litigieux et à n'insister que sur les seules raisons décisives.

» Il fallait l'entendre cette parole brève, incisive, coupée et martelant pour ainsi dire, les arguments un à un de façon à en mieux pénétrer ses auditeurs.

» Ces éminentes qualités en avaient fait un avocat hors ligne, et tous ses confrères étaient unanimes à lui reconnaître parmi eux une sorte de suprématie à tel point que — et ici permettez-moi d'évoquer un souvenir personnel — en 1872, notre savant et distingué confrère, M^e Talon, dont

la mémoire nous est restée si chère, alors qu'il présidait la Conférence du stage dont je faisais partie, nous proposait comme modèle M^e Merlin, qu'il appelait : — « Notre maître à tous. »

» Cette appréciation flatteuse était méritée ; nos anciens confrères qui ont eu le bonheur de le connaître mieux que moi, sont là pour affirmer aux nouveaux venus la supériorité de son talent

» Nous parlons du talent de Merlin : que dirai-je de son honorabilité et de sa délicatesse professionnelles ? La droiture de son caractère le détournait naturellement de tout ce qui n'est pas absolument le juste et le vrai et le rendait incapable de toute compromission avec ce que lui dictait sa conscience.

» Ai-je besoin de vous dire que M^e Merlin avait sa place marquée dans le conseil de notre ordre, où il entra dès l'année 1866 et que, à quatre reprises différentes, les suffrages de ses confrères l'appelèrent à l'honneur du bâtonnat.

» M^e Merlin, mes chers confrères, a été l'honneur du barreau de Douai, il restera une de ses gloires. Souvent nous le proposerons comme exemple et comme modèle à ceux qui viendront après nous. Ceux-là apprendront que ce n'est que par le travail, la persévérance et l'honorabilité que l'on parvient à conquérir comme Merlin une de ces situations hors de pair commandant à tous la considération et le respect. »

Discours de M. Giroud.

« Messieurs,

» L'homme, l'ami auquel nous venons respectueusement rendre les derniers devoirs nous quitte, hélas ! prématurément, je veux dire à un âge qui lui permettait encore, étant données sa haute situation, son autorité dans les assemblées nationales, de continuer au pays ses services.

» C'est ainsi que son patriotisme toujours en éveil lui faisait chercher en ce moment même à introduire dans la législation des syndicats des dispositions garantissant mieux selon lui à la fois l'ordre public et la liberté. La mort est malheureusement venue l'arrêter dans son œuvre ; mais elle ne fera rien oublier de ses longs et importants services ; elle ne diminuera pas la reconnaissance que nous, ses concitoyens, nous lui devons. Inutile de vous les rappeler : vous avez constamment vu Merlin dans les conseils de la Ville, comme dans ceux du pays, administrateur éclairé et habile, législateur prudent, esprit judicieux, essentiellement libéral, toujours homme du devoir, patriote enfin jusqu'au sacrifice s'il l'eut fallu.

Tel a été l'homme public. Que dirai-je de l'homme privé ? Qui n'a jout de son urbanité, de sa parfaite courtoisie, de son aimable enjouement, de la culture de son esprit. Quel est celui d'entre nous qui ayant été assez heureux pour se concilier ses sympathies, n'a pas eu constamment en lui un ami sur et dévoué ?

» J'ai eu ce bonheur, permets-moi, Merlin, de m'en glorifier publiquement sur ta tombe en même temps que je t'adresse avec mes derniers adieux, mes remerciements suprêmes.

» Au nom de notre chère cité que tu as tant aimée, que tu as tant servie, adieu Merlin, ami, adieu !!! »

Discours de M. Vel-Durand, Préfet du Nord.

» Au nom du gouvernement de la République, je viens rendre le dernier hommage à M. Merlin.

» Sa mort est un grand sujet de tristesse pour tous les républicains de la région dont son caractère si droit, son esprit si ouvert, son accueil si naturellement bienveillant lui avaient gagné l'absolue confiance et les sympathies.

« Si je n'avais été républicain par conviction, écrivait-il dans sa profession de foi de 1876, je le serais devenu par patriotisme et par raison. »

» Républicain, il l'était, en effet, dès l'Empire.

» Ses convictions, son talent, la haute considération qu'il s'était acquise dans le barreau par le scrupule qu'il apportait dans l'exercice de sa profession, le désignaient à l'attention du gouvernement de la République qui l'appela dès la première heure à la mairie.

» Sa réputation ne fait que grandir dans cette fonction qui exigeait à l'heure où il l'acceptait, tant de dévouement et d'abnégation et qui comportait tant de douloureuses responsabilités.

» L'estime de ses concitoyens l'y avait accompagné et l'y soutenait.

» La brutale révocation dont il fut frappé, à titre — amère dérision — d'adversaire notoire du gouvernement, par le ministère du 24 mai, ne fit qu'ajouter à sa juste popularité.

» Aussi dès 1876, les électeurs le choisirent-ils pour député. Et depuis cette époque, il n'a cessé d'être successivement à la mairie de Douai, au Conseil général, à la Chambre et au Sénat le représentant du parti républicain.

» S'il ne fut pas l'homme d'action qu'a été Testelin, à qui il était uni par les liens d'une parenté étroite, il fut l'homme de conseil toujours juste, de résolution sage et prudente autant qu'énergique.

» Son complet désintéressement et sa parfaite connaissance de toutes les questions lui donnaient une légitime autorité sur tous; son large esprit démocratique en avait fait l'ami du peuple.

» Il lui a plu de vivre au second rang quand il lui eût facile d'arriver au premier.

» Il resta insensible aux séductions du pouvoir comme il devait rester insensible aux injustes critiques dont il fut passagèrement l'objet.

» Il fut dans toute sa carrière un modèle continu de loyauté, de sincérité, et il sut, quand il eut à présider le tribunal suprême, donner à tous le meilleur exemple de courage civique.

» La République perd en lui un de ses meilleurs serviteurs; le département un représentant qui l'honorait dans le Parlement; la ville de Douai, un de ses enfants les plus chers.

» Pour ceux qui furent les amis de M. Merlin, ils ne pourront jamais dire le vide que cause sa mort!

» Au nom de tous, M. Merlin, adieu.»

Ce discours prononcé d'une voix vibrante d'émotion a produit une grande impression dans l'auditoire.

Discours de M. Girard, Sénateur du Nord.

« Messieurs,

» C'est le cœur plein d'une douleur profonde que je viens parler sur cette tombe, au nom des sénateurs du Nord.

» Au collègue, au confrère, à l'ami, je me trouvais triplement rattaché; ces nœuds rompus, je suis trois fois frappé.

» La blessure est cruelle.

» Il ne m'est pas permis (autant que je l'eusse fait en mon nom personnel), de rendre suffisamment témoignage à l'ami qui m'avait défendu devant la juridiction répressive à l'heure de la persécution politique, et j'ai peur de ne pas assez fidèlement esquisser, au gré de mes collègues, la

sûreté, la loyauté de ces relations quotidiennes, où Merlin apportait le charme exquis d'une affabilité séductrice et d'une inaltérable égalité d'humeur.

» Il ne m'eût point appartenu davantage de retracer la carrière brillante du confrère qui, quatre fois bâtonnier, compta parmi les plus grands de ce grand barreau de Douai. Et l'on vient d'évoquer devant vous le jurisconsulte et l'orateur.

» Mais la mesure de l'avocat vous donne la mesure de l'homme public. Merlin fut, à la Chambre et au Sénat, ce que vous l'aviez vu à la barre: un des meilleurs parmi les meilleurs.

» Il n'avait point, comme Testelin, son intime de parenté et d'affection, traversé la ligne ardente de ceux que l'on a si exactement appelé « l'âge héroïque du parti ». Lorsqu'il entra dans le Parlement, la République était debout, quoique menacée, en butte à tous les assauts. Il se signala constamment au premier rang de ses défenseurs les plus fermes.

» A son début à la Chambre, il fut de ces 363 qui refoulèrent le retour offensif des revenants d'ancien régime. A ses dernières années du Sénat, il eut l'insigne honneur d'être le président de cette commission d'instruction de la Haute-Cour, qui précipita l'avortement de la plus misérable comme la plus dangereuse entreprise.

» Entre ces deux dates, pendant près de vingt ans de mandat législatif non interrompu, il a servi son pays, son département, sa ville, avec un dévouement que la maladie même a été impuissante à ralentir.

» Il ne recherchait pas la tribune; il y monta chaque fois que les intérêts de ses concitoyens l'y poussèrent.

» C'était, avant tout, un de ces hommes modestes, volontairement effacés, ayant comme un effroi de la notoriété et mettant à la fuir autant de soin que d'autres usent de fièvre à la poursuivre.

» N'avait-il pas, depuis longtemps, fait ses preuves? On avait, à l'expérience, pesé ce qu'il valait. Lui-même, malgré sa modestie, il en avait la conscience claire. Il se savait à la hauteur de toutes les tâches: il sentait que, l'heure sonnée, on ne le verrait inférieur à aucun devoir. Et, dès lors, il délaissait à d'autres, peut-être moins sûrs d'eux-mêmes, les occasions de paraître en lumière et de se dépenser dans les agitations au jour le jour.

» Malgré tout, il n'avait pu, ni entièrement, ni toujours, dissimuler ses qualités d'élite; et bientôt (comme le proclamait, de l'assentiment unanime, la voix autorisée de M. Challemel-Lacour), le Sénat constata qu'il s'était « rencontré rarement, dans son sein, une âme plus élevée et un plus noble esprit. » Alors, les respects et la considération l'entourèrent. A de certains moments, s'il y eut consenti, il aurait pu monter aux plus hautes situations de l'Etat. Il fallut aller le chercher au fond de sa retraite systématique et presque lui faire violence pour le nommer à la présidence de la commission d'instruction de la Haute-Cour de justice, et pour le réélire, pendant quatre sessions successives, à la vice-présidence du Sénat.

» Il nous semblait, à nous ses collègues et compatriotes, que, de tous ses succès, quelque reflet s'égarait jusqu'à nous. Nous en étions fiers pour le Nord. Nous avons confiance que le Nord lui en fut, lui en demeurera reconnaissant.

» Ici, dans cette ville de Douai, sa ville de choix et d'adoption, il eut — hélas! — des adversaires.

» Je ne sais s'il en reste pour dénoncer encore comme un énergumène et un démagogue cet homme si sage, si pondéré, de prudence et de modération parfois excessives. J'affirme que, de ses plus acharnés détracteurs, il n'en est pas un seul qui ne s'incline devant l'impeccable austérité de cette existence.

» Mais, si les adversaires d'hier le saluent et l'honorent; — nous autres, nous l'aimions. . . . Sa mort nous creuse un vide immense.

» Après Testelin si longtemps notre guide, voici Merlin que nous mettons en terre. Messieurs, serrons les rangs. Le meilleur culte à leurs mémoires, nous le rendrons en poursuivant leur œuvre. Pour suppléer à leur talent, à leur autorité, dont nous sommes si cruellement décapités, — nous redoublerons nos efforts pour la République et pour la Patrie.»

Discours de M. Hayez.

« Messieurs,

» Il y a quelques mois à peine, l'impitoyable mort enlevait à notre affection un ferme républicain, un défenseur actif et compétent de notre industrie : Alfred Trannin. Et nous voici de nouveau, aujourd'hui, devant une tombe : celle d'un de nos concitoyens les plus éminents, d'un des représentants les plus dévoués de notre arrondissement, de notre département.

» Je ne puis songer à retracer ici l'existence si remplie de Charles Merlin. Il était, du reste, trop connu pour qu'il soit besoin de rappeler, avec les diverses phases de sa carrière politique, ses qualités de cœur et d'esprit et aussi la bonne grâce, l'affable simplicité avec lesquelles il mettait son grand savoir, son expérience supérieure à la disposition de ceux qui avaient recours à lui.

» Une voix plus autorisée que la mienne vient de vous dire ce qu'il fut comme avocat et comme jurisconsulte, et quelle haute opinion avaient de lui ses confrères.

» Quatre fois, ils l'éluèrent bâtonnier de leur ordre, rendant ainsi un hommage éclatant et spontané à son urbanité, à sa compétence des affaires, en même temps qu'à ses rares qualités oratoires.

» Ce que je voudrais exposer en quelques mots, c'est le rôle considérable qu'a tenu Charles Merlin. Comme républicain, comme patriote, il laisse l'exemple le plus précieux.

» Elève, brillant élève de notre lycée, il passa ses premières années dans notre vieille cité, qu'il ne quitta que pour faire ses études de droit, et revint ensuite s'y fixer définitivement.

» Il se distingua non-seulement par un talent remarquable, mais encore par son irréconciliable opposition à l'Empire.

» Cet attachement aux idées républicaines lui valut d'être placé, au 4 septembre, à la tête de la Mairie de Douai.

» C'était assumer, au milieu de terribles difficultés, une lourde tâche. Quel qu'en fut le poids, Merlin ne fléchit pas.

» Comme son beau-frère Testelin, il sut se mettre et se maintenir à la hauteur des circonstances.

» Son administration ne laissa rien à désirer; au nom de la Ville, il vint de lui être rendu pleine justice et je m'associe de grand cœur à l'hommage qui lui a été donné.

» Vint le 24 mai, la réaction la plus implacable. Partout les fonctionnaires républicains étaient traqués. . . . Son dévouement à la chose publique, les services rendus à ses concitoyens, la reconnaissance même de ces derniers, tout le désignait aux rancunes des éternels ennemis du Progrès et de la Liberté. Il eut, en effet, des premiers l'honneur d'être destitué. Mais la même année, les Douaisiens, désireux de lui témoigner de la façon la plus active leur confiance et leur sympathie, l'élisèrent Conseiller général du canton Nord. Ils ne s'en tinrent pas là et firent la leçon complète en l'envoyant deux ans plus tard au Parlement.

» Là aussi, Merlin se signala par son ardeur à défendre les institu-

tions républicaines si menacées alors. — Il fut des 363. — J'ai à peine besoin d'ajouter qu'il fut réélu malgré les efforts désespérés de ses adversaires.

» A peine à la Chambre, il était remarqué parmi les plus assidus ; membre de plusieurs Commissions importantes, il fut chargé de rapports qui sont autant de modèles de clarté et de précision.

» Ses collègues n'avaient pas tardé, en effet, à juger à sa valeur le représentant de Douai et plus d'une fois son opinion, appuyée sur l'érudition et le raisonnement, fit autorité.

» En 1877, il fut nommé membre de la Commission du budget. Et ce n'est pas exagérer que d'affirmer que ce choix d'un homme qui était, peut-on dire, nouveau venu aux affaires publiques, constituait, de la part de ses collègues, une marque toute particulière de déférence et d'estime.

» Tout le monde se souvient de la lutte acharnée qui s'engagea aux élections sénatoriales de 1879. Il s'agissait de dresser une liste de noms populaires et capable d'être opposée victorieusement aux réactionnaires.

» Merlin fut choisi, le second, après Faidherbe. — Le succès fut complet. — Ce que fit Merlin dans la Haute Assemblée, notre collègue Girard vous l'a dit en termes émus. Là comme à la Chambre, il conquiert rapidement l'amitié de ses collègues qui lui donnèrent la présidence de la Haute-Cour.

» Pour cette mission, il fallait un homme d'une autorité indiscutée, d'une droiture inattaquable, d'un civisme éprouvé. Elle convenait à merveille à Merlin, et malgré les répugnances de sa modestie, il l'accepta, comme il avait accepté en 1870 la mairie de Douai, avec l'entière conscience de sa responsabilité et de son devoir. Comment se fut-il dérobé ? Il appartenait à cette phalange de vieux lutteurs qui, au milieu des désastres de l'année terrible, conséquences lamentables de vingt ans d'abandon, avaient conservé l'espoir, la foi patriotique.

» Ces anciens, ces citoyens valeureux, — que dans certains milieux, il est de mode aujourd'hui de railler. — ont recueilli sans crainte l'héritage périlleux de la monarchie... ; la France, à leur appel, a répondu. Ils ont, en peu d'années, organisé la République et replacé notre chère patrie au premier rang des nations.

» Honneur à Charles Merlin qui fut des ouvriers de la première heure. Son action avait été trop efficace, trop remarquée pour ne pas lui attirer la haine des partisans des régimes néfastes, qu'il avait si puissamment contribué à abolir.

Impuissants à atteindre un homme dont l'existence n'avait pas une fissure, dont l'intégrité défiait jusqu'au soupçon, ils attendirent avec patience une occasion de discréditer aux yeux de ses compatriotes l'impeccable et digne citoyen qui était à la tête de l'administration municipale. Cette occasion, ils crurent l'avoir rencontrée à l'époque du transfert des Facultés.

Profitant du mécontentement de la population douaisienne à la fois lésée dans ses intérêts les plus immédiats et blessée dans son amour-propre, ils s'employèrent de leur mieux à représenter Charles Merlin comme responsable de l'infinité des démarches multipliées pour empêcher la spoliation de notre Cité.

» Ils n'ignoraient pas cependant quelle activité, quelle persévérante énergie il avait déployées pour nous conserver les facultés ; et M. le Président du Sénat le proclamait, au cours de son éloge de notre grand concitoyen. « En relisant, disait-il, le discours éloquent et patriotique qu'il prononça pour la défense des intérêts universitaires de la Ville de Douai », on sent avec quelle conviction il défendait ces derniers et quelle affection il avait pour Douai.

» Mais Charles Merlin avait l'âme trop haute, trop noblement trempée

pour s'émouvoir et surtout pour s'aggraver des caprices de l'opinion. Il ne s'en étonna pas, s'étant, dès son entrée dans la bataille politique, préparé aux plus douloureux événements.

» S'il connaissait ses adversaires, il n'en parlait jamais et, sans doute, sa bonté leur avait depuis longtemps pardonné. Que lui importait, du reste, les misérables entreprises de quelques-uns ? Il savait bien qu'elles n'avaient pu altérer l'amour et la reconnaissance de sa chère cité, et cette pensée suffisait à ensoleiller sa vieillesse.

» Les hommes comme Merlin sont rares. La mort nous l'arrache, son œuvre et son nom vivront dans nos mémoires.

» Adieu, Charles Merlin, au nom de tes anciens collègues, adieu. »

M. PIERRE LEGRAND.

C'est dans la soirée du 31 mai, au moment même où la ville de Lille, en fête, se préparait à célébrer avec éclat l'inauguration de ses nouvelles Facultés, que s'est répandue la nouvelle de la mort de M. Pierre Legrand, décédé à Paris. L'événement, bien que redouté de jour en jour depuis plusieurs semaines, produisit dans toute la région Nord, et plus particulièrement à Lille, un effet de véritable stupeur. C'est que M. Pierre Legrand avait acquis une notoriété hors de pair, grâce aux éminents services qu'il rendait depuis vingt-cinq années à son pays, grâce aussi à la situation considérable qu'il s'était faite dans le monde parlementaire. Son nom était entouré d'une universelle sympathie : par l'élévation de ses sentiments et la loyauté de son caractère, il avait su forcer l'estime de ses adversaires, ainsi qu'en témoignait si sincèrement M. Boyer-Chammard, bâtonnier de l'ordre des avocats du barreau de Lille, lorsqu'il déclarait à ses obsèques : « Si l'on a pu dire justement que M. Pierre Legrand était adoré de ses amis, on peut dire aussi qu'il avait beaucoup d'amis parmi ses ennemis. »

M. Pierre Legrand joua un rôle puissant dans l'histoire de la troisième République. — Préfet du Nord au 4 septembre 1870, il donna, pendant les événements douloureux qui suivirent, la mesure de son ardent patriotisme. Ministre du Commerce à trois reprises différentes, en 1882, 1885 et 1889, il rendit à notre industrie nationale des services inoubliables. Son œuvre est tracée de façon magistrale dans le discours prononcé par M. Henri Brisson, Président de la Chambre des Députés, ouvrant la séance du 1^{er} juin, et ainsi conçu :

« Messieurs, nous venons de perdre un de nos meilleurs et un de nos plus laborieux collègues : M. Pierre Legrand, député de la 3^e circonscription de Lille, est mort hier à Paris. Il était tout à fait un ami pour moi, et j'ai peur, tant sa mort me trouble, de mal dire tout ce qu'il valait.

» Pierre Legrand appartenait à une vieille famille parlementaire et libérale. Inscrit de bonne heure au barreau de Lille, bientôt il y prenait une des premières places et ses confrères l'élevaient au rang de bâtonnier. Au 4 septembre 1870, il devenait Préfet du Nord et collaborait puissamment à l'organisation de l'armée de Faidherbe.

» Dès 1876, les électeurs de sa ville natale l'envoyèrent siéger à la Chambre des Députés, et depuis nous l'avons vu, dans les Commissions et à la tribune, se consacrer principalement à l'étude des questions économiques et sociales.

» Travail des femmes et des enfants dans les manufactures, organisation des Commissions administratives des hospices, écoles industrielles,

syndicats professionnels, responsabilités des accidents survenus aux ouvriers, rapports des agents des chemins de fer avec les Compagnies, voies navigables et ports maritimes, réforme de l'organisation judiciaire, il a laissé sa trace dans la préparation ou la discussion de toutes les lois faites par les Chambres sur ces graves sujets.

» Sa compétence et l'autorité dont il jouissait parmi ses collègues l'avaient fait appeler trois fois au Ministère du Commerce, en 1882, en 1885, en 1889.

» Il fut, à ce titre, l'un des promoteurs de l'Exposition universelle de 1889. Mais où sa puissance de travail s'est peut-être le plus signalée, c'est dans la commission des douanes et dans la préparation des tarifs.

» Profondément dévoué aux intérêts de son pays d'origine, il s'était spécialement attaché à la question des fils et des tissus de lin, de chanvre et de coton, à l'étude des mesures destinées à protéger les belles industries qui font la vie de cette grande région du Nord, représentée si dignement par lui. On peut dire qu'il s'y est usé dans la dernière législation; ses amis lui conseillaient dès lors de prendre du repos, mais ses fonctions de rapporteur et un haut sentiment du devoir le ramenaient toujours sur la brèche.

» Les tâches spéciales qu'il se donnait et qu'il accomplissait si vaillamment ne le détournèrent, d'ailleurs, jamais de ses attachements politiques. Il était le républicain fidèle et sûr, comme il était l'ami dévoué et toujours prêt à se donner. La mort même ne me fera pas oublier la flamme loyale de ce regard qui vient de s'éteindre, l'étreinte chaleureuse de cette main que je ne serrai plus.

» Le cœur qui a cessé de battre est un des plus généreux que j'ai connus; aussi sa mort va-t-elle causer une désolation profonde dans son pays où il était adoré. A ces qualités d'une âme d'élite, il unissait une courtoisie parfaite, une obligeance sans bornes, une cordialité qui, parmi nous, lui avaient fait nombre d'amis.

» Puissent les regrets que vous accorderez, Messieurs, à ce bon citoyen, adoucir un peu la douleur de sa veuve, des siens et de tous ceux qui, l'ayant connu, l'ont nécessairement aimé.»

Les funérailles de M. Pierre Legrand ont eu lieu à Paris, le mardi 4 juin, à midi, au milieu d'une grande affluence d'amis personnels et de notabilités politiques.

Le char funèbre disparaissait sous de nombreuses et magnifiques couronnes. On remarquait notamment celles des sénateurs et députés du Nord, de la ville de Lille, du journal "Le Progrès du Nord", de la commune de La Madeleine, de la Chambre de Commerce de Lille, des anciens officiers et soldats de l'armée du Nord, de la Société des anciens militaires du Nord de la France, de la Chambre consultative des associations ouvrières de production, du Cercle national, du Syndicat des maîtres d'armes civils de France, de la Chambre syndicale des producteurs de graines de betteraves.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Lockroy, vice-président de la Chambre des Députés; Vel-Durand, préfet du Nord; Seydoux, président du Conseil général du Nord; Claeys, sénateur du Nord; Boyer-Chammart, bâtonnier de l'Ordre des avocats de Lille; Saisset-Schneider, conseiller d'Etat, ancien préfet du Nord.

Un bataillon du 36^e de ligne, avec musique et drapeau, sous le commandement du colonel du régiment, rendait les honneurs.

Le deuil était conduit par M. Géry Legrand, ayant à sa droite M. Hanotaux, ministre des Affaires Etrangères, et à sa gauche M. Bornot, beau-frère du défunt.

Le Président de la République était représenté par M. le commandant Moreau; le Président du Sénat, par son Chef de cabinet, M. Hustin; le

Président du Conseil des Ministres, par M. Chauvin ; le Ministre de la Guerre, par M. le capitaine Blondeau ; le Ministre du Commerce et de l'Industrie, par MM. Rosselet, chef de division, et Didier-Bourdoir, sous-chef de bureau au Cabinet.

La délégation de la Chambre venait ensuite, comprenant vingt-cinq députés, parmi lesquels MM. Barodet, Guillemet et Sarrien. Puis marchait le groupe nombreux des représentants du département du Nord et de la ville de Lille :

MM. Giroud, Maxime Lecomte, de Marcère, sénateurs (M. Trystam, retenu par une dangereuse maladie de son fils, s'était fait excuser) ; MM. Dron, Evrard Eliez, Coget, Dubois, Michau, Lepez, Loyer, Le Gavrian, de Montalembert, députés ; M. le général de France, commandant le 1^{er} corps d'armée ; MM. Sculfort, Guillain, Ovigneur, Fl. Bonduel, conseillers généraux ; MM. Barbe, adjoint, Rigaut, Barrez, Plamont, Willay, Bergues, composant la délégation du Conseil municipal Lille ; MM. le colonel Sever, Hector Depasse, directeur au Ministère du Commerce et de l'Industrie ; Louis Bouquet, sous-directeur ; Gustave Lhotte, sous-préfet d'Hazebrouck ; Robert, rédacteur en chef du " Progrès du Nord " ; MM. Dassonville, vice-président au Tribunal civil de Lille, et Labbe, juge ; M. Faucheur, représentant la Chambre de Commerce de Lille ; MM. Testelin et Reuffet, délégués du barreau de Lille ; M. Casati, conseiller à la Cour d'appel de Paris, ancien conseiller municipal de Lille ; MM. Eloir, président de la Société des anciens officiers de l'armée du Nord ; Drumel, sénateur, doyen honoraire de la Faculté de Droit de Lille ; Masure-Six, délégué du Conseil municipal de Tourcoing ; Weerts, peintre ; Cordonnier, sculpteur ; Griolet, vice-président de la Compagnie du Chemin de fer du Nord ; Otry, ingénieur en chef des Mines, ancien directeur de l'Institut industriel du Nord.

Dans le cortège avaient pris place :

MM. Brisson, président de la Chambre des Députés ; de Mahy et Etienne, vice-présidents ; Floquet, Constans, Peytral, Millaud, Ricard, Cochery, Demôle, Devès, Fallières, sénateurs, anciens ministres ; Isambert, Thomson, Bizarelli, Mesureur, Léon Say, Cochery fils, Lacombe, Ernest Carnot, députés.

MM. Poubelle, préfet de la Seine, et Lépine, préfet de police.

MM. Nazar-Agha, ministre de Perse ; le contre-amiral Caubet ; Catusse, directeur général des Contributions indirectes ; Noblemaire, directeur de la Compagnie de Paris à Lyon et à la Méditerranée ; Besson, président du Tribunal de Commerce de la Seine ; Dayrolle, sous-gouverneur de la Banque de France ; Doniol, inspecteur général des Ponts et Chaussées ; Appert, président de la Société des Ingénieurs civils de France ; David Dautresme et Rouchet, chef et sous-chef du Cabinet de M. Pierre Legrand, lorsqu'il était ministre, etc.

Les discours suivants, prononcés au cimetière du Père Lachaise, retracent l'existence de notre concitoyen et font ressortir ses hautes qualités, aussi bien dans sa vie publique que dans sa vie privée :

Discours de M. Hanotaux, Ministre des Affaires Etrangères,

Au nom du Gouvernement.

« Au nom du Gouvernement, je viens adresser un dernier adieu à Pierre Legrand. La République perd en lui un de ses serviteurs les plus fidèles et les plus éminents.

» Héritier d'un nom célèbre parmi ceux des défenseurs de la République dans le Nord de la France, Pierre Legrand occupait déjà au barreau de Lille une situation considérable, lorsque le Gouvernement de la Défense Nationale lui confia, au 25 septembre 1870, les fonctions de Préfet du Nord.

» Il les remplit jusqu'au 20 janvier 1871 et durant cette période douloureuse, l'organisateur de l'armée du Nord, Faidherbe n'eût pas de collaborateur plus actif ni plus utile; Gambetta connut et consacra son dévouement.

» C'est au barreau de Lille où il avait repris sa place que les électeurs vinrent le chercher en 1876 pour l'envoyer siéger à la Chambre des Députés.

» Il traversa, avec le parti républicain, les heures d'épreuves et combattit au premier rang dans la phalange des défenseurs de nos libertés politiques. La confiance de ses électeurs ne lui fit jamais défaut. Depuis près de vingt ans, Pierre Legrand n'a cessé de prendre part aux travaux du Parlement, auquel il apportait le précieux concours d'une expérience couronnée des affaires et d'une haute autorité personnelle à laquelle ses adversaires eux-mêmes rendaient hommage.

» Par trois fois, le Président de la République appela Pierre Legrand au Ministère du Commerce.

» Mon collègue, M. André Lebon, retenu par d'autres devoirs, regrettera vivement de n'avoir pu vous dire lui-même quelle trace profonde son prédécesseur a laissée dans l'organisation des services d'un département où se prépare la solution de tant de graves problèmes décisifs pour l'avenir de la démocratie.

» Je ne veux rappeler ici que la part importante qui revient à Pierre Legrand dans le succès de l'exposition universelle de 1889.

» Il fut un des meilleurs artisans de cette œuvre pacifique où se manifestèrent une fois de plus la vitalité de nos institutions et la puissance économique de la France.

» Le gouvernement de la République apporte à Pierre Legrand le témoignage ému de sa reconnaissance.

» La mémoire de ce ferme républicain, de ce patriote éprouvé, laissera un souvenir durable dans le cœur de la démocratie dont il a si noblement servi la cause. »

Discours de M. Floquet.

« Messieurs,

» Le meilleur hommage que je pourrais rendre à la mémoire de Pierre Legrand serait de relire devant vous l'éloquente allocution qui était prononcée samedi, en face du siège que notre ami laissa vide, par M. le Président de la Chambre des Députés.

» Que pourrions-nous ajouter à ce haut témoignage, à cette apologie émouvante ?

» Qui avait plus d'autorité que l'ancien président du ministère de 1885 pour dire les titres de son collaborateur à la reconnaissance des bons citoyens, à l'amitié de tous ceux qui l'ont approché ?

» Oui, nous tous, qui avons siégé dans les assemblées de la République, nous savons quelle trace ce député laborieux a laissée dans les annales parlementaires.

» Son nom est attaché à la présentation, à la préparation, à la discussion des propositions les plus importantes.

» Les lois sociales, par exemple, comme la loi sur le travail des enfants dans les manufactures, la loi sur les conseils de prud'hommes, la loi sur les caisses d'épargne, les Monts-de-piété, les habitations ouvrières, les livrets d'ouvriers, la loi sur les rapports entre les Compagnies de chemins de fer et leurs agents commissionnés, la loi sur l'hygiène dans les fabriques et ateliers, la loi sur les responsabilités des accidents du travail dans laquelle il posa nettement comme ministre du Commerce, au nom du

cabinet de 1888, le principe de l'assurance obligatoire, de lois économiques comme le tarif des douanes où il défendit avec talent et énergie les intérêts de ses commettants, de lois politiques comme la loi sur la réforme judiciaire dont il fut le rapporteur et la seconde tentative de révision constitutionnelle de 1884.

» Comme ministre du Commerce en 1885, dans le cabinet Brisson, il eut l'honneur de proposer et de faire voter le premier crédit qui affirmait le principe d'une exposition universelle pour 1889.

» Comme ministre du Commerce en 1888, il eut l'honneur, après Lockroy, d'achever l'organisation de cette exposition qui devait ajouter tant d'éclat à la célébration du Centenaire de la Révolution française.

» Mais Pierre Legrand n'a pas été seulement un député laborieux, un législateur utile, c'était, depuis sa première jeunesse, un homme de dévouement, d'initiative et de lutte.

» Le nom du père, envoyé au Corps législatif, avait été, au lendemain du coup d'Etat, la protestation libérale de la ville de Lille contre la violence de décembre 1851 : l'action énergique et constante du fils s'était employée à la restauration de la liberté républicaine, et quand la France fut menacée à la défense de la patrie.

» Appelé à l'administration municipale de la ville de Lille par la renaissance municipale de juillet 1869, porté à l'administration du département du Nord par la dictature de Défense Nationale en septembre 1870, il fut associé à l'œuvre de l'admirable général Faidherbe. En moins de six semaines, dans l'héroïque cité, illustre déjà par sa légendaire défense en 1792, la Préfecture mit sur pied une armée de 30.000 hommes mobilisés, alors qu'elle n'avait ni armes dans ses arsenaux, ni vêtements dans ses magasins. Et le préfet du Nord pouvait justement prendre sa part de l'ordre du jour glorieux que le général en chef Faidherbe inscrivait en tête de sa proclamation du 5 décembre, qui inaugurait son commandement.

« Officiers, Sous-Officiers et Soldats,

» Appelé à commander le 22^e corps d'armée, mon premier devoir est de
» remercier les administrateurs et les généraux qui ont su, en quelques
» semaines, improviser une armée qui s'est affirmée si honorablement
» les 24, 26 et 27 novembre sous Amiens.»

» C'était la jeune armée du Nord qui devait à Pont-Noyelle et à Bapaume, jeter une lueur de gloire sur nos drapeaux et réveiller dans nos cœurs les espoirs indomptés.

» Plus tard, lorsque la République, qui avait résisté à la ruine de nos espérances patriotiques, eut encore à subir les tentatives réitérées de ses ennemis de l'intérieur déclarés ou masqués, citoyen rentré dans la vie privée ou député consacré par le vote populaire, Pierre Legrand parut toujours au premier rang des défenseurs de la loi républicaine.

» En 1877, après la dissolution violente qui suivit le 16 mai, il fut, non sans risque à l'heure qu'on traversait, l'un des organisateurs du fameux banquet qui brava les interdictions illégales, de ce banquet de Lille où fut prononcé par Gambetta la parole de combat et résolument posée la redoutable alternative entre l'agression officielle et la résistance légale : « Se soumettre ou se démettre. »

» En 1888, dans une crise plus grave peut-être parce qu'elle était moins claire, Pierre Legrand connut bien vite quel était le devoir, et il le sut faire avec sa vaillance ordinaire. Pierre Legrand était un républicain modéré, mais c'était aussi un républicain résolu. Il craignait les exagérations qui mènent quelquefois aux réactions, mais il se méfiait des timidités qui laissent souvent passer les trahisons.

» Le modéré qu'il était n'hésita pas à entrer dans un ministère de tendance et de majorité radicale, mais qui était chargé de rallier, dans un effort commun, l'ensemble du parti républicain. Une fois entré, il demeura fidèle jusqu'au bout. Il avait compris que pour triompher des difficultés

du moment, il fallait non-seulement intimider les fâcheux par une volonté résolue, mais dissoudre les mécontentements par l'esprit des réformes.

» Ce républicain de la veille, ce patriote dévoué, ami fidèle, a succombé après avoir lutté contre la mort avec l'énergie d'un homme qui se sentait encore nécessaire à sa cause et à sa famille. Si modeste qu'il fut, il savait bien quel vide il laisserait dans le pays qu'il représentait depuis vingt années, quelle désolation dans le cœur de la noble femme dont il était la force et le bonheur et à laquelle nous envoyons nos hommages attristés.

» Nous, Messieurs, nous garderons pieusement le souvenir de la vie si pure de notre ami Pierre Legrand ; elle peut être donnée en exemple à qui veut bien servir la France, la République.

Discours de M. Isambert, député.

« Messieurs,

» La carrière du bon citoyen, du dévoué travailleur qui ne connaît que d'aujourd'hui le repos, vient de vous être retracée par des voix plus désignées que la mienne pour lui apporter ici un suprême hommage.

» Je ne croirai pas puiser dans l'amitié déjà ancienne et depuis lors immuable qui m'unissait à Pierre Legrand un titre pour rien ajouter, sachant combien chez tous ceux que la communauté de l'action politique avait rapprochés de lui, l'estime que commandait dès l'abord sa loyale carrière s'était rapidement transformée en une affection sincère. Mais j'ai le devoir d'apporter ici l'adieu d'un groupe parlementaire dont notre ami avait été l'un des premiers et des plus chaleureux adhérents et qui eût, sans aucun doute, tiré un profit particulier de ses avis et de son autorité morale, si la santé n'avait déjà trahi une ardeur qui ne consentait pas à s'avouer vaincue.

» L'Union progressiste n'a pas un bien long passé, puisqu'elle est née dans la présente législation. Mais Pierre Legrand se plaisait à attendre d'elle le rajustement de traditions plus anciennes, le retour à la politique qui a présidé à la naissance de la troisième République, et qui l'a aidée efficacement à surmonter les premiers périls.

» On était assuré de ne rencontrer ni une oreille distraite, ni un cœur indifférent quand on se réclamait auprès de lui des solidarités contractées aux jours d'épreuves, aux temps de la défense nationale en province et comme dans les plis du drapeau.

» Ce sont des souvenirs dont le frémissement est resté à tous ceux qui ont affronté alors une part de responsabilité et nul n'y était plus sensible que Pierre Legrand qui avait été, dans toute l'étendue du terme, un préfet et un député.

» Il était de ceux qui, après avoir donné à Gambetta un concours sans réserve pour le service de la Patrie, avaient accepté sa direction pour l'affermissement du régime républicain. Il n'avait pas cessé de penser que la fidélité à la politique inaugurée et poursuivie en commun serait encore le meilleur point d'appui pour l'accomplissement des progrès légitimement réclamés et attendus par la démocratie nationale.

» Il estimait que cette fidélité ne devait pas faire de la doctrine de Gambetta quelque chose comme ces religions vieillissantes dont le rituel seul persiste et dont la foi s'en est allée, qu'elle ne devait pas limiter son attachement à la sage méthode qui nous a été recommandée comme l'instrument pour atteindre des résultats substantiels et durables, mais garder les yeux toujours fixés sur les étapes qu'on s'était marquées, afin de conquérir pas à pas, et par un progrès incessant, toujours plus de ces

lumières pour la pensée, plus d'indépendance pour le citoyen, plus de justice et de bien-être pour le corps social, plus de force et d'ascendant pour notre France.

» Fort éloigné de l'esprit de lumière, Pierre Legrand était non moins fermement convaincu qu'il ne peut devenir un danger dans un pays épris de clarté comme le nôtre, que si on laissait s'exaspérer l'attente des satisfactions rationnelles dont l'ajournement ne trouve d'explication que dans la dispersion et le décousu des efforts. Il avait mis dans la constitution de notre groupe une part notable de ses espérances pour la reprise de la marche en avant dans les voies pratiques.

» L'Union progressiste devait son adieu distinct à ce bon ouvrier de la première heure.

Discours de M. Claeys, Sénateur.

« J'apporte sur cette tombe l'hommage des sénateurs du département du Nord.

» J'apporte aussi le souvenir d'un ami ancien et fidèle pour qui la mort de Pierre Legrand est un deuil cruel et profond.

» D'autres vous ont retracé éloquemment la vie de Pierre Legrand, ses luttes républicaines, son dévouement de quarante années à la France et à la démocratie française.

» Qu'il me soit permis, à moi, modeste serviteur de la République, de me faire devant ce cercueil l'interprète des sentiments douloureux de tous les républicains du Nord, et je puis le dire, de tous les enfants de notre vieille Flandre où Pierre Legrand était partout aimé et considéré.

» Invariablement fidèle aux traditions d'honneur qu'il avait puisées dans sa famille, avant tout homme de devoir et de dévouement, il possédait, en outre, cette largeur d'esprit qui permet de s'élever au-dessus des mesquines querelles de la politique, si bien que, par la sérénité de sa conscience, par sa bonne foi, par l'impeccable probité de sa vie privée, il semblait planer au-dessus des divisions de partis comme un arbitre universellement estimé et respecté même de ses adversaires politiques.

« Français et patriote dans la plus haute acception du mot, il n'avait pas hésité à accepter, aux heures difficiles, les charges et les responsabilités du pouvoir et il avait montré, en toute circonstance, une fermeté d'âme à l'abri de toutes les hésitations et de toutes les défaillances.

» La France tout entière porte aujourd'hui le deuil d'un de ses enfants les plus dévoués, d'un serviteur qui lui avait consacré sa vie durant, tout ce qu'il avait de force et d'intelligence. Mais combien plus amèrement devons-nous déplorer la perte d'un tel homme, nous, représentants et habitants de la région du Nord.

» Jamais, au milieu des hautes préoccupations de la politique générale, Pierre Legrand ne perdit de vue un seul instant les intérêts de notre région flamande, qu'il aimait en bon fils et à qui il garda toujours le meilleur de son cœur.

» Pendant de longues années, il porta haut et ferme notre drapeau, et l'on peut dire qu'il a succombé en le défendant sur le champ de bataille économique.

» Vous saviez, en effet, Messieurs, que c'est au cours de la discussion de notre tarif en douanes qu'il a contracté le germe de la maladie qui devait l'emporter.

» La tâche du rapporteur était écrasante; la fatigue ne put venir à bout de sa vaillance, mais elle finit, hélas! par triompher de ses forces, et nous pouvons dire que Pierre Legrand est véritablement tombé victime du devoir.

» Sur cette tombe où se pressent tant d'hommages autorisés et éclatants, je ne puis qu'attester, au nom de mes concitoyens, la parfaite dignité d'une telle vie.

» Les républicains du Nord qui ont été les compagnons de lutte de Pierre Legrand et qui perdent en lui un chef affectionné, conserveront de cet homme de bien le plus fidèle et le plus durable souvenir.

» Mais, Messieurs, je ne saurais trop le répéter, les républicains ne sont pas les seuls frappés par cette mort cruelle.

» Tous les partis ont désarmé devant cette tombe ouverte et tous, à cette heure suprême, rendent à celui que nous pleurons la justice réservée tôt ou tard à ceux qui ont noblement et utilement servi leur pays.

» Adieu, Pierre Legrand ! Adieu, au nom des sénateurs, du Conseil général, et j'ajoute, du département du Nord tout entier ! Adieu, ami regretté !

Discours de M. Rigaut.

Au nom du Conseil municipal de Lille.

« Messieurs,

» Après les hommages attristés qui viennent d'être si éloquemment rendus à l'homme politique dont nous déplorons la perte prématurée, je viens apporter sur cette tombe l'expression de la douleur des amis de Pierre Legrand.

» Nous, qui avons été ses camarades et ses compagnons de luttes libérales et républicaines du premier jour, nous les témoins de sa vie, dont la haute intégrité inspirait le respect à ses adversaires eux-mêmes, pouvons témoigner hautement de l'excellence de cette nature loyale et généreuse, pouvons dire quel cœur d'élite battait dans la poitrine de ce vaillant républicain.

» Pierre Legrand ne fut pas seulement un noble citoyen, le député zélé, instruit et laborieux qui prépara avec tant d'activité et de compétence ces importants tarifs douaniers, si favorables au travail national dont ils ont aidé à relever les salaires.

» Il ne fut pas seulement le ministre de l'industrie, trois fois appelé par le chef de l'Etat à la tâche difficile de diriger et de gouverner cette source si importante de la richesse nationale. Il fut aussi, et surtout, et dans une sphère plus modeste, l'homme affectueux, l'ami dévoué que nous avons tous connu.

» Avocat, sa parole et ses conseils étaient toujours au service des humbles et des déshérités de la fortune.

» Député et ministre, les intérêts des travailleurs avaient en lui le plus dévoué défenseur et vous savez avec quelle sollicitude il s'était consacré à l'étude des questions ouvrières économiques et sociales.

» Il ne m'appartient pas de retracer cette carrière si brillante et si brusquement interrompue.

» Qu'il me soit permis seulement de rappeler que notre ami n'eut qu'à s'inspirer dans sa vie politique des nobles traditions d'une famille éminemment libérale et républicaine.

» Qu'il me soit permis de rappeler le désintéressement en même temps que le patriotique dévouement avec lesquels il s'acquitta de ses fonctions de Préfet du Nord, auxquelles il avait été appelé en des jours d'angoisse et de péril, par l'impérieuse confiance de Testelin, qui avait fait de son consentement la condition de sa propre acceptation des fonctions de commissaire de la défense dans les départements du Nord.

» Qu'il me soit permis d'évoquer le souvenir de trente années de luttes

communes pour la liberté et pour la République, d'une collaboration continue à l'œuvre de fondation et de défense de nos institutions démocratiques à laquelle Pierre Legrand avait consacré toute l'ardeur de ses généreux sentiments.

» C'est avec lui, avec Masure, avec son frère Géry Legrand que nous avons fondé le *Progrès du Nord*, où nous avons livré depuis près de trente ans de si ardues batailles républicaines.

» C'est avec lui et sous sa direction que le parti républicain du Nord comptait lutter longtemps encore.

» Le vide sera grand, Messieurs, laissé parmi nous par la mort de Pierre Legrand, il sera grand parmi les républicains, mais plus grand encore parmi les amis de l'homme affectueux, loyal et bon que nous pleurons.

» C'est au nom de ses amis, au nom du corps municipal de Lille, au nom de la ville de Lille tout entière qui eut été heureuse de recevoir sa dépouille mortelle et de lui faire comme à Testelin, comme à Faidherbe, des funérailles magnifiques, que j'adresse à Pierre Legrand un adieu suprême et douloureux.

» Au nom de vos concitoyens, au nom des républicains du Nord, au nom de vos amis, adieu, Pierre Legrand, notre cher Pedro, adieu !

Discours de M. Le Gavrian,

Vice-Président de la Chambre de Commerce de Lille, Député.

« Messieurs,

» La Chambre de Commerce de Lille, en remplacement de son Président a délégués ses Vice-Présidents pour rendre en son nom à l'honorable Pierre Legrand, le dernier hommage auquel il a droit et pour exprimer à sa famille ses sincères et profonds regrets.

» Notre Chambre de Commerce qui a la garde des intérêts industriels, commerciaux et économiques d'une grande région du Nord, a eu bien souvent recours à ses députés pour soutenir et faire prévaloir dans les commissions de douanes et à la Chambre les doctrines économiques, qui sont la sauvegarde de notre agriculture, de notre industrie et du travail de nos ouvriers.

» Elle a toujours trouvé en ses députés, quelle que fut la divergence de leurs idées, le plus grand dévouement et la plus parfaite union de vues pour la défense des intérêts économiques du Nord.

» A côté de M. des Rotours, dont nous pleurons la perte récente, se distinguait dans cet ordre d'idées notre honorable collègue, Pierre Legrand.

» Enfant de Lille, ayant suivi et étudié dans notre département pendant toute sa vie la marche et les besoins de nos industries si diverses, il était admirablement préparé pour défendre le régime de protection qui est nécessaire à notre région.

» Aussi s'attachait-il à ces questions vitales. Membre des diverses Commissions de douanes qui ont étudié depuis 15 ans nos tarifs et notre régime économique. Ministre du Commerce à plusieurs reprises, il n'a cessé d'employer sa haute autorité, son travail, son talent au service du système qu'il jugeait le plus propre à favoriser notre production nationale.

» Aussi, nous l'avions vu, lors de la dernière révision des tarifs, se charger des rapports considérables de toutes les industries textiles, en même temps que de l'imprimerie et de la librairie.

» La préparation de ces rapports, les recherches, les audiences nombreuses que nécessitait leur étude, leur discussion à la tribune ont fait valoir, aux yeux de tous, la compétence et le talent de notre regretté collègue, en même temps que son affabilité et son énergie au travail.

» Peut-être a-t-il, à ce moment, dépassé ses forces et sacrifié sa santé à son devoir.

» C'est avec une douloureuse émotion qu'au nom de la Chambre de Commerce de Lille, nous venons lui rendre hommage, le remercier des hauts services qu'il a rendus à nos industries et affirmer que nous conserverons à sa mémoire un vif et reconnaissant souvenir.

Discours de M. Boyer-Chammard,

Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

« Messieurs,

» C'est à M^e Pierre Legrand, c'est au confrère loyal, désintéressé, éloquent, qu'au nom du barreau de Lille, qui est fier de l'avoir compté dans ses rangs, nous sommes venus dire ce dernier adieu.

» Il ne m'appartient pas de parler de l'homme politique ; je l'aurais fait sans aucun embarras. Qu'importe que les opinions de Pierre Legrand n'aient pas été les miennes. Dans sa vie publique comme dans sa vie privée, il fut scrupuleusement honnête. Il n'est pas pénible à un homme de bonne foi de rendre hommage à un pareil adversaire.

» Si, dans le milieu lillois où je fréquente, j'ai entendu parfois quelques paroles d'irritation à son sujet, jamais le plus léger soupçon n'a effleuré, je ne dirai pas seulement son honorabilité, mais sa sincérité ; j'ai même pu surprendre le regret bien élogieux pour celui qui l'inspirait, de voir dans l'autre camp un homme de cette valeur morale.

» Il se fit, dès son début, une belle place au Palais, recommandé par le nom qu'il portait à l'affection de ses confrères, à la bienveillance des magistrats, à la confiance des clients.

» Son père, dont le souvenir est resté vivant parmi nous, était un avocat des plus distingués, joignant à la science du jurisconsulte tout l'agrément d'un fin lettré. Il a laissé des livres utiles ou charmants, des traités sur les usages locaux que nous consultons tous les jours, des voyages et par dessus tout une étude intitulée : « les Bourgeois de Lille », qui est un petit chef-d'œuvre d'observation et de bon style.

» Les leçons de son père et aussi celles de sa mère, qui était douée d'une intelligence vraiment supérieure, avaient inculqué dans l'esprit du jeune Legrand ce goût des belles choses, cet enthousiasme qui ont fait de lui un si brillant avocat.

» Il plaida avec éclat presque tous les procès politiques qui, sous l'Empire, furent poursuivis au tribunal de Lille.

» Il fut bâtonnier pour la première fois à 36 ans ! J'imagine qu'à cette élection prématurée contribua quelque peu le suffrage des jeunes maîtres, fiers d'avoir à leur tête un chef aussi vaillant.

» Depuis de longues années, il n'a fait à notre barre que de rares apparitions. Je ne me rappelle pas l'y avoir rencontré. Mais étant magistrat, je l'ai eu — dans une période agitée — comme adversaire ; j'ai gardé de son talent une impression des plus vives.

» Je ne pense pas que jamais avocat ait moins que lui préparé la forme de ses plaidoiries. Plein de son sujet, pénétré de la bonté de sa cause, ému, passionné, vibrant, il exprimait dans la fougue de son improvisation, en termes saisissants, des arguments qui auraient, je n'en doute pas, produit sur les jurés un irrésistible effet.

» La nature de l'affaire, le feu de la discussion, l'émotion de l'orateur permettaient de tout craindre....

» Jamais ce vrai avocat, ce galant homme ne laissait échapper de ses lèvres éloquentes une expression — je ne dirai pas offensante — mais même désobligeante pour les juges et pour son contradicteur, retenu qu'il était par son bon goût et ses habitudes de courtoisie.

» Certes, pour lui, comme pour les plus grands, les opinions peuvent varier dans l'appréciation de son talent, qui était surtout fait d'action et de véhémence. Mais il n'est pas possible que l'accord ne soit pas unanime sur la dignité de son caractère.

» Il appliqua à la lettre les principes de désintéressement qui sont comme le premier article de notre code professionnel.

» Il eut la loyauté qui lui faisait regarder comme une vilénie toute surprise, tout piège tendu à l'imprévoyance de son contradicteur.

» Il eut la générosité qui lui a valu, comme à un autre Armand Carrel, non seulement l'estime, mais la sympathie de ses adversaires.

» Si l'on a pu dire justement qu'il était adoré de ses amis, on peut dire aussi qu'il avait beaucoup d'amis parmi ses ennemis.

» Dans n'importe quel temps, quand un homme disparaît, qui réunissait en lui tant de rares qualités, ce serait se manquer à soi-même que de rester indifférent.

» J'ai un jour — avant d'être son confrère — sollicité son appui. Il me tendit la main avec une cordialité que je n'ai jamais oubliée.

» Je lui exprime aujourd'hui ma reconnaissance.

» Je suis un de ces adversaires pleins de sympathie, et il m'est doux de penser qu'il a trouvé dans le sein de Dieu la paix promise aux âmes généreuses ! »

Dans sa séance du 26 août 1895, le Conseil général du Nord, reconnaissant des éminents services rendus à la ville de Lille, au département et au pays par M. Pierre Legrand, a décidé que son buste serait placé dans la salle des séances de l'assemblée.

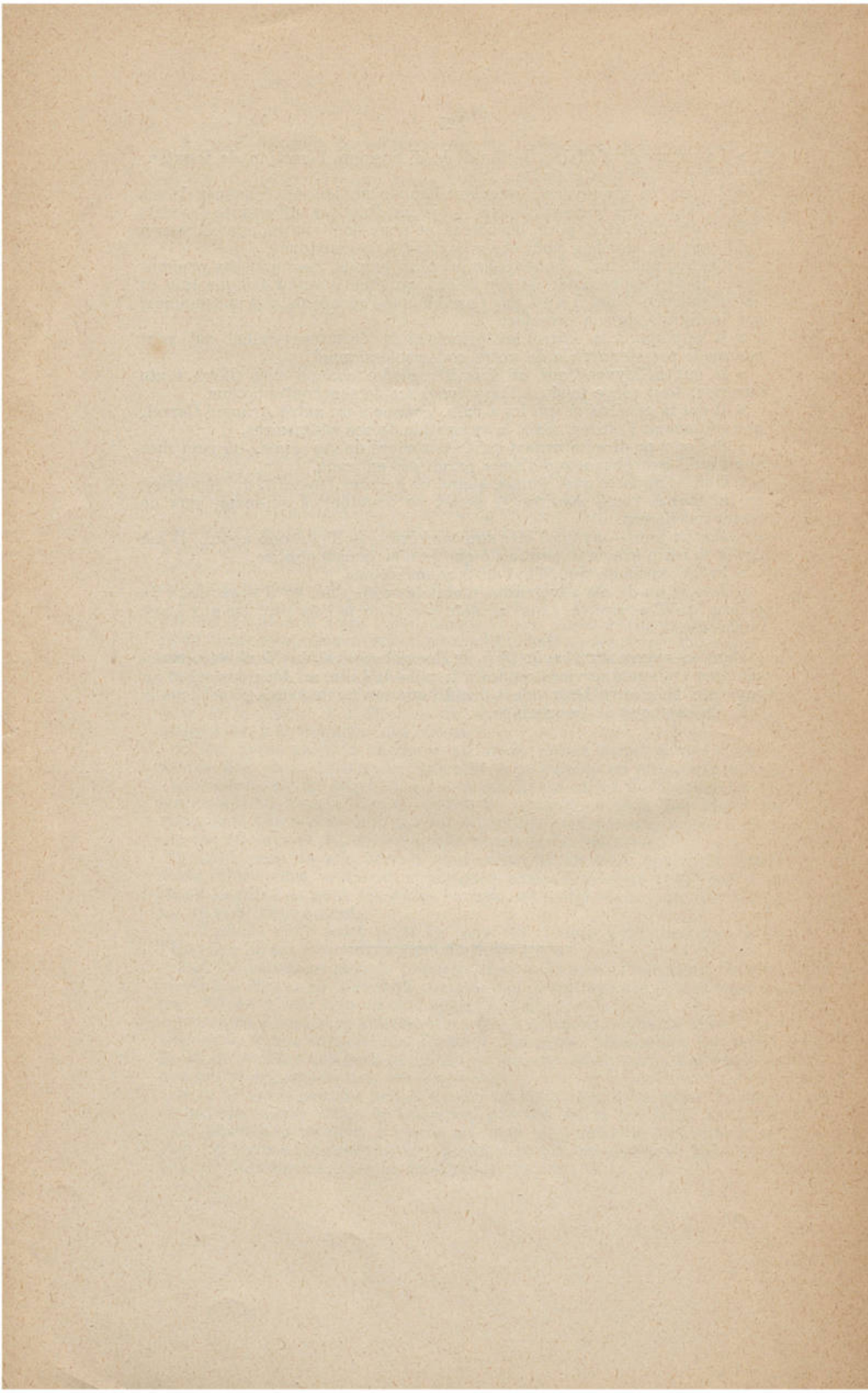


TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

Gouvernement, Sénat, Chambre des Députés, Conseil d'Etat, Tribunal des conflits.	5 à 24
Ministères, Préfets, Archevêchés et Evêchés	24 à 39
Anciens Préfets du département, Préfecture, Conseil de préfecture, Conseil général, Commission départementale, Bureaux de la Préfecture et Sous-Préfectures, Conseils d'arrondissement	40 à 57
Corps des ponts et chaussées et des mines, poudres et salpêtres, service vicinal, architectes du département et des communes, débits de tabac	57 à 72
Compagnies de chemins de fer et de tramways, Compagnies houillères, délégués mineurs, institutions de prévoyance en faveur des ouvriers mineurs, associations syndicales de dessèchements	72 à 85
Services de santé, conseils d'hygiène et de salubrité, prisons	85 à 94
Organisation municipale, communes et bureaux de poste, maires, adjoints, ministres du culte, instituteurs, institutrices, population, contenance cadastrale, centimes communaux, hameaux, octrois, sapeurs-pompiers, commissaires de police	94 à 162
Enseignements public et libre ; — délégations cantonales pour l'enseignement primaire	162 à 199
Etablissements et services de bienfaisance, hospices, bureaux de bienfaisance, enfants assistés, asiles publics d'aliénés, monts-de-piété, caisses d'épargne, associations charitables	200 à 225
Cultes, organisation judiciaire, conseils de prud'hommes, organisation militaire et marine	225 à 274
Organisation financière, perceptions, contributions directes et indirectes, enregistrement, domaines et timbre, douanes, forêts, postes et télégraphes, vérification des poids et mesures et tabacs	274 à 303
Sciences et arts, commissions historique et météorologique, sociétés d'agriculture, de géographie, de médecine, des architectes, etc.	304 à 324
Bibliothèques publiques, musées, jardins et promenades, théâtres	324 à 338
Ecoles spéciales municipales, musique, peinture, sculpture, architecture, imprimerie et librairie, journaux et écrits périodiques, annonces judiciaires	339 à 349
Agriculture, chambres consultatives, sociétés d'agriculture, comices agricoles, haras, art vétérinaire	349 à 357
Industrie, commerce, chambres de commerce, bureaux de conditionnement, travail dans l'industrie, comité linier, syndicat des filateurs de coton, banque de France, bourses de commerce; agents consulaires étrangers	357 à 364

2^e PARTIE.*Documents statistiques.*

Formation. — Position géographique. — Limites. — Superficie, côtes, orographie, hydrographie, étangs et marais, dessèchement, climat, division du territoire, état des divers sols du département	365 à 378
Budgets du département	379 à 399
Mouvement de la population, jury, statistique électorale	400 à 416
Chemins de fer, tramways, ports maritimes, navigation, service hydraulique, industrie minérale, appareils à vapeur, chemins de fer industriels et miniers, routes et chemins, (classification, ressources, personnel) routes nationales, routes départementales, chemins vicinaux, chemins ruraux	417 à 467
Santé publique, vaccine, aliénés, épidémies, épizooties	468 à 473
Recrutement de l'armée	474 à 477
Prisons, impositions extraordinaires, octrois, assistance publique, hospices et hôpitaux, enfants assistés, bureaux de bienfaisance, monts de piété, caisses d'épargne, secours mutuels	477 à 490
Enseignement primaire	491 à 494
Statistique financière, contributions directes	494 à 496
Agriculture, récoltes	496 à 498

3^e PARTIE.

Tableaux nominatif des présidents, vice-présidents et secrétaires du Conseil général.	499
Nécrologie	500 à 521

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

Académie de Lille	462	Avocats à la cour d'appel	233
Académie de musique de Lille	339	Avocats (Voyez Tribunaux de 1 ^{re} ins- tance).	
Administration académique	462	Avoués près la cour d'appel	234
— communale... 94 et	479	— (Voyez Tribunaux de 1 ^{re} ins- tance).	
— départementale.....	43	Banque de France.—Succursales. 362	
— des bureaux de bien- faisance.....	200	Bibliothèques publiques.... 324 à 330	
— des hospices (per- sonnel).....	200	Bourses de commerce..... 363	
— diocésaine.....	225	Budgets du département..... 379	
— militaire. Intendance	265	Bureaux de bienfaisance (nombre d'indigents et ressources) 486	
— municipale... 94 et	479	— de bienfaisance (personnel) 200	
— des forêts.....	295	— de conditionnement à Rou- baix et à Tourcoing..... 358	
— des postes et télégr.	298	— de la Préfecture (personnel) 49	
Administrations financières	274	— de poste..... 104	
Adresses des sénat ^{rs} du Nord, à Paris.	14	— centraux téléphoniques.... 302	
— députés id.	20	— de recrutement	264
Agents consulaires étrangers en ré- sidence dans le département ...	364	— de tabac (Commissions) ...	71
Agents-voyers.....	67	Cadastre	279
Agriculture.....	349 et 496	Caisses d'épargne..... 212 et 488	
Algérie (Administration départe- mentale).....	39	Caisse de retraites pour la vieillesse. 216	
Aliénés	210 et 470	Caisse de secours à Dunkerque, en faveur des familles des marins morts ou présumés péris à la pêche à la morue	224
Anciens préfets du département....	40	Caisse de secours. — Pêche du poisson frais.....	224
Annonces judiciaires	349	Canal du Nord.....	61
Appareils à vapeur.....	78 et 449	Canaux et rivières..... 367 et 432	
Archevêchés.....	37	Canoniers sédentaires	269
Architectes départementaux.....	69	Carrières.....	448
— des communes, hospices et autres établissements publics	70	Centimes communaux	417
— examens à passer.....	71	Cercle horticole du Nord.....	352
Archives du département	53	Chambres consultatives d'agriculture 350	
Armée territoriale.....	269	Chambres de commerce.....	357
Artillerie.....	263	Chambre des Députés..... 44 et 440	
Art vétérinaire.....	356	Chemins de fer —Service du contrôle de l'exploitation des chemins de fer du Nord.....	61
Asiles d'aliénés..... 210 et	470	— Service du contrôle des travaux.....	64
Assistance judiciaire.....	253	— Cie du Nord 72, 417 et 424	
— publique	481	— du Nord-Est.....	73
Associations charitables	247	— Cie d'Anzin..... 73 et 418	
Associations syndicales.— Dessèche- ments.....	78	— Personnel..... 72 à 75	
Association des anciens élèves du Ly- cée de Lille.....	488	— d'intérêt local et tram- ways	65 et 425
— amicales des anciens élèves des Écoles pri- maires sup ^{rs} de Lille	489	— économiques du Nord 73	
— amicale des anciens élèves de l'Institut du Nord.....	496	— Cie du Cambrésis... 73	
— amicale des membres de l'Ordre du Mérite agricole	352	Chemins de fer des Flandres.....	74
— des anciens étudiants des Facultés catholiques de Lille.....	193	Chemins de fer de Maubeuge à Vil- lers-Sire-Nicole et de Bettrechies à Hon avec embranchement sur Bavai	74
— des propriétaires d'appa- reils à vapeur.....	78	Chemins de fer de Pont-de-la-Deûle à Pont-à-Mareq.....	74
— vétérinaire des départe- ments du Nord et du Pas-de-Calais....	357	Chemins. — Classification. — Res- sources. — Personnel.....	450
Aumôniers des prisons.....	93	Chemins de grande communication. 456	

Chemins d'intérêt commun.....	459	Conseils d'hygiène publique et de salubrité.....	86
Chemins vicinaux ordinaires.....	465	— municipaux des villes du département.....	95
— ruraux.....	467	Conseil supérieur du commerce et de l'industrie.....	357
Climat.....	373	Conservatoire de musique de Lille..	339
Collèges communaux.....	470	Consulats.....	364
Collèges de jeunes filles.....	474	Contributions directes. 117, 279, 494 et 496	
Colonels des régiments en garnison dans le département.....	259	— indirectes.....	281
Comices agricoles.....	353	Corps d'armée (1 ^{er}).....	257
Comité flamand de France.....	305	Corps des ponts et chaussées (personnel).....	57
Comités consultatifs.....	241	Côtes du département du Nord.....	365
— de vaccine.....	89	Cour d'appel de Douai.....	232
Comité linier du Nord.....	362	Courant de la Fontaine St-Martin..	84
Comité municipal d'hygiène.....	90	Crues (annonce des) service spécial..	58
Commandants d'armes et majors de garnison.....	260	Culte catholique.....	104 et 225
Commandement du 4 ^{er} corps d'armée et de la 1 ^{re} division militaire 257 et	258	Culte israélite.....	234
Commerce.....	357	— protestant.....	230
Commissaires de police.....	461	Curage de l'Escant non navigable...	85
— de surveillance administrative près les chemins de fer..	62		
Commissaires et inspecteurs spéciaux aux stations de chemins de fer et à la frontière.....	464	D ébits de tabacs (Commissions)..	74
Commissaires-priseurs. (<i>Voyez</i> Tribunaux de 1 ^{re} instance).		Décès en 1894.....	404
Commission départementale permanente	48	Délégations cantonales pour l'enseignement primaire.....	177
— départementale des bâtiments civils.....	69	Délégués à la sécurité des ouvriers mineurs.....	75
Commission des prisons.....	92	Département du Nord.....	40 et 365
— historique du département du Nord.....	304	— Division du territoire.....	374
— météorologique du Nord.....	314	Députés.....	14 et 410
— sanitaire de Dunkerque.....	90	— du Nord. — Adresses à Paris..	20
Commission d'assainiss ^{nt} des logements insalubres de la ville de Lille	90	Dessèchements.....	78, 372 et 442
Commissions administratives des hospices.....	200	— Moères.....	78, 372 et 444
— cantonales d'hygiène publique.....	88	Diocèses.....	37
— cantonales de statistique.....	359	Diocèse de Cambrai.....	225
Commissions d'examen des aspirants et aspirantes aux brevets de capacité pour l'enseignement primaire.....	487	Divorces en 1894.....	403
Commission d'examen des aspirants aux bourses de l'enseignement primaire supérieur.....	488	Direction de l'enregistrement et des domaines.....	286
Communes (tableaux par ordre alphabétique et par cantons)....	404 à 455	— des contributions directes.....	279
Compagnies houillères.....	75	— de l'enseignem. primaire du département du Nord.....	52
Conditions des soies et laines à Roubaix et Tourcoing.....	359	Direction des contributions indirectes.....	284
Conseil académique.....	462	— des postes et télégraphes.....	298
— des ministres.....	5	— des tabacs.....	303
— d'Etat.....	22	— des travaux municip. de Lille.....	99
— départemental de l'enseignement primaire.....	176	Directions d'artillerie.....	263
— de préfecture.....	43	Directions du génie.....	262
— général du département.....	45, 414 et 499	Direction du service de santé du 4 ^{er} corps d'armée.....	264
— d'arrondissement et Sous-préfectures.....	53 et 444	Division du diocèse.....	227
Conseil de guerre.....	265	— du territoire.....	374
— de prud'hommes.....	254	Documents statistiques.....	365
		Douanes. Direction de Lille.....	288
		— — Dunkerque..	290
		— — Valenciennes	291
		— — Charleville..	294
		E aux et boues de St-Amand....	94
		École d'artillerie de Douai.....	263
		École des maîtres-mineurs de Douai	66
		École supérieure de commerce de Lille et de la région du Nord.....	197
		École nationale des industries agricoles de Douai.....	498

Ecoles normales primaires du département établies à Douai.....	485	Imprimerie.....	345
Ecoles primaires supérieures.....	486	Industrie. — Commerce.....	357
École pratique d'Industrie et de Commerce de Fourmies.....	498	Industrie bouillière.....	445
École pratique d'agriculture de Wagnonville.....	349	Industrie métallurgique.....	449
École nationale des arts industriels de Roubaix.....	494	Industrie minérale.....	445
École nationale professionnelle d'Armentières.....	486	Inscription maritime.....	270
École des Beaux-Arts de Lille.....	340	Inspecteurs primaires.....	476
Ecoles académiques.....	340	Inspection départemen. de salubrité.....	88
— spéciales communales.....	339	Inspection du travail dans l'industrie.....	361
Écrits périodiques publiés dans le département du Nord et journaux politiques.....	345	Institut industriel du Nord de la France.....	495
Église anglicane.....	234	Instituteurs et institutrices du département.....	416
Électeurs (nombre par comm.).....	447	Institutions de prévoyance en faveur des ouvriers mineurs.....	77
Élections. — Statistique.....	410	Institution de sourds-muets et de jeunes aveugles.....	498
Enfants assistés.....	208 et 483	Instruction publique.....	162 et 491
Enregistrement, domaines et timbre.....	286	Intendance militaire.....	265
Enseignement.....	462	Jardins et promenades.....	337
Enseignement supérieur.....	463	Journaux et écrits périodiques publiés dans le département du Nord..	345
Enseignement secondaire.....	467	Jury.....	408
— primaire.....	52, 476 et 491	Justices de paix Avesnes.....	234
— libre.....	489	— Cambrai.....	237
Epidémies.....	86, 90 et 471	— Douai.....	239
Epizooties.....	357 et 472	— Dunkerque.....	244
Escut non navigable (curage).....	85	— Hazebrouck.....	243
Etablissements et services de bien-faisance.....	200 et 481	— Lille.....	246
— livres d'instruction secondaire.....	493	— Valenciennes.....	254
Etablissement thermal de St-Amand.....	94	Librairie.....	345
Étangs et marais.....	372	Limites du département du Nord.....	365
Etat des divers sols du département.....	378	Lycée de Douai.....	168
Evêchés.....	37	Lycée de Tourcoing.....	169
Faculté de Droit de Lille.....	463	Lycée de Lille.....	167
Faculté de médecine et de pharmacie de Lille.....	464	Lycée de Valenciennes.....	469
Faculté des sciences de Lille.....	465	Mairies.....	95 à 155
Faculté des lettres de Lille.....	466	Maison centrale de détention de Loos.....	93 et 478
Facultés catholiques de Lille.....	489	Maisons d'arrêt du département.....	92 et 478
Fleuves et rivières.....	367	Manufactures de l'Etat.....	303
Fontaine Saint-Martin (courant).....	84	Marais.....	372
Forêts (administration des).....	295	Marais de Bourlain et de Trith-St-Léger.....	84
Formation du département du Nord.....	365	Marais de la Haute-Deule.....	80
Gendarmerie.....	267	Marais de l'Épaix et de Bruay.....	83
Génie.....	262	Mariages en 1894.....	402
Gouverneurs des places fortes, commandants supérieurs.....	259	Marine.....	270 et 428
Hameaux.....	456	Marins morts ou présumés peris à la pêche à la morue (Caisse de secours en faveur des familles).....	221
Haras.....	356	Médecins assermentés.....	85
Herd-book flamand.....	355	Médecins des prisons.....	93
Hôpitaux et hospices.....	200 et 481	Métallurgie.....	449
Hôpitaux militaires.....	264	Mines (personnel, statistique).....	65 et 445
Hospices et hôpitaux.....	200 et 481	Mines de fer.....	448
Houilles (mines de).....	445	Mines de houille.....	445
Huissiers (V. tribunaux de 1 ^{re} instance).....		Ministères.....	24 à 36
Huissiers près la Cour d'appel.....	234	Ministres Secrétaire d'Etat.....	5
Hydrographie du départem. du Nord.....	367	Moères.....	78, 372 et 444
Impositions extraordinaires communales.....	479	Monastère du Bon-Pasteur.....	93
		Monts-de-Piété.....	241 et 487
		Mouvement de la population en 1894.....	400
		Mouvement de la population des asiles d'aliénés.....	470
		Musées.....	330 à 337

Naissances en 1891.....	400
Naviga-tion à vapeur...59, 64 et	434
Naviga-tion intérieure.....	59 et 432
Nécrologie.....	500
Notaires (<i>Voyez tribunaux de 4^{re}</i> <i>instance</i>).....	
Notice topographique et statistique sur le département.....	365
Observations hydrométriques. — Service spécial.....	58
Octrois. Communes où ils sont établis et personnel des employés.....	459
Octrois. Produits.....	479
Ordre politique.....	3 à 39
Orphelinat de garçons de St-Gabriel.....	220
Œuvre de la Crèche, à Dunkerque.....	224
— des crèches, à Lille.....	223
— des invalides du travail.....	249
— de secours aux blessés mili- taires.....	247
— des vieillards indigents.....	249
— de l'arbre de Noël.....	224
Oratoire anglican.....	234
Organisation administrative du dé- partement du Nord.....	40
Organisation financière.....	271
— judiciaire.....	232
— militaire.....	257
— municipale.....	94
Topographie du département du Nord.....	366
Ouvriers mineurs (délégués à la sécu- rité et Institutions de prévoyance) 75 à	77
Payer du département.....	274
Percepteurs des contributions di- rectes.....	273
Personnel des administrations des hospices et des bureaux de bien- faisance.....	200
Personnel des Ctes de chemins de fer.....	72
— des employés des octrois.....	459
— du corps des ponts et chaussées.....	57
Pharmacie (police).....	88
Poids et mesures — Vérification... ..	302
Police de la pharmacie.....	88
Police sanitaire des ports.....	90
Ponts et chaussées.....	57
Population.....	447, 374 et 400
Ports maritimes.....	58 et 428
Position géographique du départe- ment du Nord.....	365
Postes et télégraphes. (<i>Voir aussi le</i> <i>tableau des communes, p. 101</i>)... ..	298
Produits des stations des chemins de fer.....	424
Prud'hommes.....	254
Raffinerie de salpêtre de Lille... ..	67
Receveurs particul. des finances.....	272
Récoltes en 1894.....	496
Recrutement de l'armée et ré- serve.....	264 et 474
Renouvellement des membres du Conseil général.....	45
Rivières.....	367 et 432
Rivière d'Aa (ancienne) et ses affluents sur le territoire de Gravelines....	80
Rivière de l'Helpe-Mincure.....	82
Rivière de l'Hogneau.....	84
Routes. — Classification. — Ressour- ces. — Personnel.....	450
Routes départementales.....	455
Routes nationales.....	454
Ruisseaux.....	367
Ruisseaux de l'Espierre, du Trichon et du Riez-St-Joseph.....	80
Sages-femmes.....	469
Salubrité publique (inspection)... ..	88
Sanatorium de St-Pol-sur-Mer.....	209
Santé publique.....	85 et 468
Sapeurs-pompiers.....	460
Sauveteurs du Nord (Société de se- cours mutuels).....	249
Sciences et arts.....	304
Secours mutuels.....	247 et 490
— publics.....	200 et 487
Secrétariat général de la Préfecture.....	43
Séminaires diocésains.....	227
Sénat.....	6 et 440
Sénateurs du Nord. Adresses à Paris.....	41
Services de santé.....	85 et 264
Service des contributions indirectes.....	281
— des douanes.....	288
Services spéciaux d'études des ca- naux de navigation projetés dans le département.....	61
Services des chemins de fer.....	61
Service des routes nationales, des irrigations et des dessèchements... ..	57
Service des ports.....	58 et 428
Service des poudres et salpêtres....	66
— des tabacs.....	303
— hydraulique.....	57 et 442
— des ponts et chaussées.....	57
— spécial de la navigation de la Belgique sur Paris.....	60 et 435
Service spécial de la navigation inté- rieure du Nord et du Pas-de- Calais.....	59 et 432
Service spécial d'observations hy- drométriques et d'annonces des crues.....	58
Service sanitaire des maladies cou- tagieuses épi-zootiques.....	357
Service municipal des eaux des villes de Roubaix et de Tourcoing.....	360
Services publics et départementaux.....	57
Service vicinal.....	67 et 455
Société archéologique d'Avesnes....	306

Produits des stations des chemins de fer.....	424
Prud'hommes.....	254
Raffinerie de salpêtre de Lille... ..	67
Receveurs particul. des finances.....	272
Récoltes en 1894.....	496
Recrutement de l'armée et ré- serve.....	264 et 474
Renouvellement des membres du Conseil général.....	45
Rivières.....	367 et 432
Rivière d'Aa (ancienne) et ses affluents sur le territoire de Gravelines....	80
Rivière de l'Helpe-Mincure.....	82
Rivière de l'Hogneau.....	84
Routes. — Classification. — Ressour- ces. — Personnel.....	450
Routes départementales.....	455
Routes nationales.....	454
Ruisseaux.....	367
Ruisseaux de l'Espierre, du Trichon et du Riez-St-Joseph.....	80
Sages-femmes.....	469
Salubrité publique (inspection)... ..	88
Sanatorium de St-Pol-sur-Mer.....	209
Santé publique.....	85 et 468
Sapeurs-pompiers.....	460
Sauveteurs du Nord (Société de se- cours mutuels).....	249
Sciences et arts.....	304
Secours mutuels.....	247 et 490
— publics.....	200 et 487
Secrétariat général de la Préfecture.....	43
Séminaires diocésains.....	227
Sénat.....	6 et 440
Sénateurs du Nord. Adresses à Paris.....	41
Services de santé.....	85 et 264
Service des contributions indirectes.....	281
— des douanes.....	288
Services spéciaux d'études des ca- naux de navigation projetés dans le département.....	61
Services des chemins de fer.....	61
Service des routes nationales, des irrigations et des dessèchements... ..	57
Service des ports.....	58 et 428
Service des poudres et salpêtres....	66
— des tabacs.....	303
— hydraulique.....	57 et 442
— des ponts et chaussées.....	57
— spécial de la navigation de la Belgique sur Paris.....	60 et 435
Service spécial de la navigation inté- rieure du Nord et du Pas-de- Calais.....	59 et 432
Service spécial d'observations hy- drométriques et d'annonces des crues.....	58
Service sanitaire des maladies cou- tagieuses épi-zootiques.....	357
Service municipal des eaux des villes de Roubaix et de Tourcoing.....	360
Services publics et départementaux.....	57
Service vicinal.....	67 et 455
Société archéologique d'Avesnes....	306

Société centrale de médecine du département, à Lille.....	322
Société de Médecine des Praticiens de Lille et de la région.....	323
Société d'apiculture d'Avesnes.....	353
Société des agriculteurs du Nord.....	351
Sociétés d'agriculture.....	351
Société d'agriculture, sciences et arts de Valenciennes.....	308
Société régionale des architectes du Nord de la France, à Lille.....	320
Société de la Miséricorde à Bergues.....	225
— de charité maternelle.....	221
— d'émulation de Cambrai.....	311
— d'émulation de Roubaix.....	312
— de patronage des jeunes condamnés libérés.....	94
— des Amis des arts, de Douai.....	319
Société artistique de Roubaix-Tourcoing.....	320
Sociétés de secours mutuels.....	217 et 490
Société de secours mutuels des Sauveteurs du Nord.....	219
Société Dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.....	309
Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille.....	306
Société centrale d'agriculture, sciences et arts du département, établie à Douai.....	310
Société de secours aux blessés militaires — industr. du nord de la France.....	217 313
Société de géographie commerciale d'Avesnes, Fourmies, Maubeuge.....	316
Société charitab. de S-François-Régis — du prêt du linge à domicile aux indigents malades.....	225 222
Société des sciences médic. de Lille.....	323
— anatomo-clinique de Lille.....	324
Société médicale de Douai.....	324
Sociétés savantes.....	304
Sociétés de géographie.....	315
Société de géographie de Lille.....	347
Société géologique du Nord.....	306
Société photographique de Lille.....	324
Société photographique du Nord de la France.....	322
Société de statistique et d'économie politique de Lille.....	314
Solre et canal de Bourgogne.....	82
Sols du département.....	378
Sourds-muets (institution de).....	198
Sous-préfectures.....	53
Stations des chemins de fer. Produits.....	424
Statistique électorale.....	410
— de l'industrie minière.....	445
— des voies de communication.....	447
— des mouvements de la navigation intérieure.....	444
Statistique financière.....	494
Superficie du département.....	447 et 365
Surveillance administrative des chemins de fer.....	62
Syndicat de Berlaimont.....	84

Syndicat de Maubeuge.....	82
— des filat ^{rs} de coton du Nord.....	362
— de la Marine du Nord à Condé.....	78
T abacs.....	303
Tableau alphabétique des communes.....	101
Tableau alphabétique des hameaux.....	456
Tableau des circonscriptions de perceptions.....	273
— du mouvement de la navigation sur les canaux et rivières du département du Nord.....	437
— statistique des communes par canton.....	146
Tableau des distances.....	447
Taxe municipale sur les chiens.....	481
Télégraphie.....	298
Téléphonie.....	302
Théâtres.....	338
Tramways.....	65, 74 et 427
Tramways du département du Nord.....	74
— de Dunkerque.....	75
— de Roubaix-Tourcoing.....	75
Travail dans l'industrie.....	361
Travaux municipaux de la v. de Lille.....	99
Trésorerie générale des finances.....	271
Trésor public.....	271
Tribunal des conflits.....	24
Tribunaux de commerce.....	253
Tribunaux de première instance :	
Avesnes.....	234
Cambrai.....	237
Douai.....	239
Dunkerque.....	240
Hazebrouck.....	242
Lille.....	244
Valenciennes.....	250
Tribunaux de simple police (<i>Voyez tribunaux de 4^{re} instance</i>).....	
U nion des étudiants de l'État de Lille.....	499
Union française de la Jeunesse.....	499
Union des Femmes de France.....	218
Union géographique du Nord de la France.....	315
Usines à fer et à zinc.....	449
V accine.....	89 et 468
Vaccine. — Comité central du département.....	89
Vallée de la Basse-Sambre.....	81
— de la Haute-Sambre.....	84
— de la Hayne et de l'Escaut.....	83
— de la Naville.....	5
— de la Sambre.....	45
— de la Scarpe.....	à 36
— de la Vergne.....	5
Vétérinaires.....	2 et 444
W aeterinair population en 1894.....	93
de la population des étrangers.....	241 et 487
de la population des indigènes.....	470
de la population des étrangers.....	330 à 337